Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant177unse

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

177

TOME CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUARANTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1894

Reproduction et traduction interdites.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE

CORRESPONDANT

A LA RECHERCHE
D'UNE RELIGION CIVILE

LES FOLIES RELIGIEUSES DE LA RÉVOLUTION

Des tentatives de religion civile viennent de temps en temps égayer le public. Des villes, des communes, jalouses de détourner vers la mairie le courant qui se porte encore vers l'église, organisent des pompes dans leur palais municipal. Avec une belle salle, un beau discours de M. le maire ceint de son écharpe, au besoin avec un orgue, — un peu étonné tout d'abord de faire entendre sa grande voix dans des lieux profanes, mais rapidement acclimaté, — ne pourrait-on pas peu à peu faire oublier aux époux le curé et le temple? Et le baptême! Pourquoi ne point accaparer pour la patrie, à leur entrée dans la vie, ces enfants que l'Église s'empresse de marquer de son sceau par le sacrement et d'incorporer à son armée de fidèles. Les feuilles publiques nous apportent de temps en temps le récit de baptêmes civils, où le célébrant, au lieu de faire couler l'eau sur le front, y applique un baiser civique; où le parrain et la marraine renoncent pour le petit citoyen, non au démon, mais à Jésus-Christ, à l'Église, à leurs pompes et à leurs œuvres. Une cérémonie de ce genre faite, il y a quelques années, par un nouveau saint Remi, par M. Henri Rochefort, officiant en personne, fit

presque autant de bruit que le baptême de Clovis au baptistère de Reims.

Parmi les initiateurs de cette nouvelle liturgie, les édiles de Saint-Denis se sont placés au premier rang par l'éclat et la persévérance de leurs efforts. Si la postérité n'est point ingrate envers les inventeurs de sacrements laïques, c'est vers eux que se portera sa reconnaissance. Elle voudra aussi tenir compte de leur zèle aux organisateurs de l'école sans Dieu, qui ont assumé la pénible tâche d'enseigner à l'enfance la morale sans religion, et que nous voyons dans ce but remplacer avantageusement le catéchisme par une comédie de Molière, la fête de Pâques par le 14 juillet.

Au fond, disons-le, ces tentatives sont bien mesquines auprès des conceptions, des expérimentations de la Révolution en pareille matière. Les édiles de Saint-Denis, de la capitale et d'ailleurs, nous sauront gré de les leur rappeler, et d'exciter par là leur imagination qui, jusqu'ici, n'a guère été créatrice, de les mettre ainsi peut-être sur la voie de quelque invention sublime.

Mais non; notre pensée est autre, et la portée de cette étude dépasse de beaucoup le cadre des misérables contrefaçons auxquelles nous assistons, et même la simple curiosité d'une question historique. Nombre de nos contemporains, détachés de la religion pour eux-mêmes, regrettent cependant l'heureuse influence qu'elle a exercée sur les mœurs à travers les siècles. Le spectacle d'une perversion précoce dans l'enfance et la jeunesse, privées de toute défense contre les ravages des passions, une criminalité d'imberbes, les faits de vénalité jetés au jour par des révélations retentissantes, le dévergondage d'une certaine presse, les progrès d'une contagion toujours croissante, répandent la conviction que le christianisme seul porte en lui le remède contre la putréfaction qui nous menace.

La grande expérience dont nous allons retracer devant les yeux du lecteur les phases diverses ne peut que confirmer cette impression. La Révolution, dédaigneuse du christianisme, comprenant cependant l'énorme action qu'avait eue jusqu'alors la religion sur les règles et les habitudes morales de la nation, fit un immense effort pour la remplacer. On ne connaît guère de cette tentative que la fête de l'Être suprême, décrétée par Robespierre, et les inventions des théophilanthropes. On oublie ou on ignore que la Révolution fut préoccupée de cette grave question presque dès son début, qu'elle en poursuivit la solution avec une persévérance opiniâtre durant tout le cours de sa carrière. De sorte que les faits que nous allons brièvement raconter sont l'histoire du plus grand essai de religion naturelle, de religion civile, qui ait été fait depuis des siècles.

I

La lutte engagée par la philosophie du dix-huitième siècle contre l'Église avait eu pour résultat d'ébranler les croyances dans les hautes classes de la nation. Beaucoup de députés arrivèrent à la Constituante, à la Législative, à la Convention, avec une foi éteinte et même avec un matérialisme qui avait détruit jusqu'aux principes de la religion naturelle. Le grand orateur de la Constituante, Mirabeau, était matérialiste et athée. Qu'on relise son *Essai sur le despotisme* et mieux encore son abominable pamphlet, *Erotika Billion*, certaines de ses lettres, on y verra la preuve d'une irréligion tranquille qui s'élève tout au plus jusqu'à un panthéisme confus où Dieu a fait place à la « nature ». Les grands orateurs de la Législative et de la Convention, les girondins, ne valaient pas mieux que Mirabeau au point de vue religieux. Durand de Maillane a pu dire, dans son *Histoire de la Convention nationale*, que « le parti girondin était plus impie même que le parti de Robespierre [1] ». Les maîtres de la Législative et de la Convention ne faisaient plus à l'ancien culte l'honneur de penser avec Turgot « qu'il est de la sagesse du législateur de présenter une religion à l'incertitude de la plupart des hommes, afin d'éloigner d'eux l'irréligion et l'indifférence qu'elle donne pour les principes de la morale [2]. »

Ne nous étonnons pas que des ennemis aussi acharnés du christianisme aient fait bon marché du dogme chrétien. Au fond, ils ne tiennent qu'à la morale, et encore ils ne veulent point entendre parler de la morale chrétienne. « La morale, disait Lavicomterie à la tribune de la Convention, ne fut jamais dans les recueils poudreux des Puffendorf, des Quesnel, des Grotius, encore moins dans cet amas gothique et barbare de distinctions, de sophismes, des Thomas, des Augustin, des Jérôme. Ces charlatans, jadis si révérés, ont indignement confondu toutes les notions du juste et de l'injuste, du vice et de la vertu. Ces révérends fous ont rempli pendant quinze cents ans l'Europe de leur démence... Mais après quinze siècles de carnage, de larmes et de sang, la philosophie a brisé le sceptre de fer, le poignard du fanatisme dans ses mains parricides, la raison a mis un terme à leur folie [3]. »

[1] Voy., sur les sentiments religieux des girondins, M. Edmond Biré, *la Légende des Girondins*, 1 vol. in-12.

[2] Cité par M. le duc de Broglie, *Correspondant* du 10 décembre 1892.

[3] *Moniteur* du 14 octobre 1794. — « Je mets, dit le même orateur, à la place d'une doctrine mystique et mensongère la raison...; la raison, la morale, la liberté, l'égalité, l'humanité, la nature : voilà la divinité que j'adore. »

Oh! l'action morale exercée par le christianisme à travers les siècles était bien misérable en comparaison de la transformation complète que la Révolution se chargeait d'opérer dans les esprits et dans les cœurs. Il ne lui suffisait pas d'avoir renversé le trône, envoyé Louis XVI à l'échafaud, fondé la république, jeté à terre toutes les institutions, bouleversé de fond en comble le sol de l'ancienne France; ces prodigieux changements ne touchaient encore qu'à la face extérieure des choses. Son ambition était plus haute; elle voulait remuer les âmes, pénétrer jusqu'aux consciences, « faire une révolution dans les têtes », comme elle s'était accomplie « dans les conditions et dans le gouvernement »; elle voulait « faire de la France un peuple nouveau[1] ». Façonner un peuple nouveau, cette expression revient à chaque page sous la plume des rapporteurs. Les conventionnels avaient appris de Rousseau qu'il est au pouvoir d'un gouvernement de *dénaturer l'homme*, de modifier, de changer à son gré ses dispositions natives. La révolution qui, selon le mot de Grégoire, « nous rend à la nature, qui, au physique et au moral, reconstitue, pour ainsi dire, l'espèce humaine[2] », ne pouvait-elle pas refaire la constitution morale du peuple français comme elle avait refait sa constitution politique. Tel apparut, en effet, le but à atteindre; telle fut l'ambition des Assemblées, et tous les législateurs auraient signé des deux mains ces paroles de Le Peletier : « Je me suis convaincu de la nécessité d'opérer une entière régénération, et si je puis m'expliquer ainsi, de créer un peuple nouveau. »

Robespierre s'était chargé d'exposer lui-même ce qu'on entendait par créer un peuple nouveau. Voici le fastueux programme des réformes morales que la Révolution avait l'ambition d'accomplir. « Nous voulons, disait Robespierre, substituer dans notre pays la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire *toutes les vertus et tous les miracles de la république* à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. Nous voulons, en un mot, remplir les vœux de la nature, accomplir les destins

[1] *Moniteur* du 22 décembre 1792.
[2] Grégoire, Rapport du 12 prairial, an Ier.

de l'humanité, tenir les promesses de la philosophie, absoudre la Providence du long règne du crime et de la tyrannie. Que la France, jadis illustre parmi les pays esclaves, éclipsant en gloire de cour les peuples libres, devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés, l'ornement de l'univers, et qu'en scellant notre ouvrage de notre sang, nous puissions voir du moins briller l'aurore de la félicité universelle... voilà notre ambition, voilà notre but[1]. »

On ne peut pas reprocher à ce programme de manquer d'étendue. En vérité, les vertus que le christianisme avait fait fleurir dans le monde paraissaient bien mesquines en présence de l'épanouissement moral qui se préparait sous les auspices de Robespierre. Et il ne faut pas croire que ces espérances, que ce langage, fussent particuliers au dictateur. Tous les orateurs visent au même but et s'abandonnent au même lyrisme. Tous veulent, avec David, « prouver à l'univers entier » que la nation française est appelée « à une entière régénération morale ». — « Aujourd'hui, dit cet orateur aux conventionnels, vos soins se sont tournés vers la morale »; et alors, quinze jours avant le supplice de Robespierre, nous l'entendons chanter une véritable idylle sur la prodigieuse diffusion de vertus et de bonheur qui se prépare au sein de la république[2]. Quelle confiance dans l'avenir moral de la nation! Quelle noble ambition! Il ne s'agit de rien moins que de transformer la nature humaine et de faire de chaque Français un modèle de toutes les vertus, afin de lui assurer tous les bonheurs. Quel sera le moyen d'atteindre ce merveilleux résultat?

On paraît se rendre compte de la différence qu'il y a entre voir et agir, entre montrer le bien et le faire pratiquer. L'ancien culte, qui vivifiait l'idée froide du devoir par la pensée du Dieu fait homme, par la perspective des récompenses ou des châtiments à venir, est maintenant persécuté, proscrit. Il faut s'occuper de combler le vide qu'il laisse dans les consciences; il faut chercher des motifs à la morale. Bien que Robespierre ait fait décréter l'existence d'un Être suprême et de l'immortalité de l'âme, on sent que, pour que ces vérités soient fécondes, il ne suffit pas de les inscrire dans un article de loi. Il y a pour nous un puissant intérêt à connaître l'expérience qui va être tentée, à suivre les efforts des rapporteurs, qui, en se succédant à la tribune des Assemblées, sont toujours en quête de séductions, d'impulsions assez puissantes

[1] Robespierre, Rapport du 5 février 1794 sur les principes de la morale publique.

[2] Rapport de David, 23 messidor an II, sur l'apothéose de Barra et Viala. (*Moniteur* du 23 juillet 1794.)

pour entraîner l'adhésion de la jeunesse, de la nation à la morale, pour allumer dans l'âme l'enthousiasme du bien.

Ils comprennent parfaitement qu'on ne gouverne pas l'humanité par la raison pure. « L'homme, disait Mirabeau, obéit plutôt à ses impressions qu'au raisonnement. Ce n'est pas assez de lui montrer la vérité; le point capital est de le passionner pour elle, de s'emparer encore de son imagination. Il s'agit donc moins de le convaincre que de l'émouvoir. » — Qu'on ne croie pas, ajoutait-il, que le progrès des lumières ait modifié cette loi constitutive. Le Français et le Français du dix-huitième siècle, pour pratiquer ses devoirs, pour suivre ses idées et satisfaire jusqu'à ses goûts, « paraît avoir besoin de les transformer en passions, et de les environner toujours de quelques prestiges [1]. » A la même époque, Talleyrand proclamait à la tribune de la Constituante que « la morale arrive à l'homme en s'emparant de son intelligence, de ses sens, de ses facultés, de toutes les puissances de son être [2] ». La Législative, la Convention, le Directoire, parleront ici comme la Constituante et obéiront dans la confection des lois aux mêmes préoccupations. « Gardons-nous des abstractions métaphysiques, s'écriait Vergniaud [3], la nature a donné aux hommes des passions; c'est par les passions qu'il faut les gouverner et les rendre heureux. » Lorsque le comité viendra décrire à la tribune les moyens de faire fleurir la morale sur la terre : « Nous ne concevons rien que des images, dira Fabre d'Eglantine. Dans l'analyse la plus abstraite, dans la combinaison la plus métaphysique, notre entendement ne se rend compte que des images, notre mémoire ne s'appuie et ne se repose que sur des images [4]. » Ces paroles de Fabre d'Eglantine ne nous montrent pas seulement en lui un disciple de la philosophie sensualiste, elles prouvent qu'en 1793 comme en 1791, la volonté du législateur n'était pas seulement de présenter à la jeunesse la vérité, mais encore de la passionner pour elle, et de la conduire au bien, en s'emparant de son imagination, de ses sens, de ses facultés tout entières. Nous verrons cette résolution s'affirmer toujours davantage à mesure que nous avancerons dans le cours de la révolution. La conviction générale est que le pouvoir peut et doit opérer cette transformation morale. « Les hommes, dit David, ne sont que ce que le gouvernement les fait. »

Mais quel sera ici le levier du gouvernement dans cette grande œuvre? D'où tirera-t-il les *prestiges* que Mirabeau, que Vergniaud,

[1] Mirabeau, *Travail sur l'éducation publique*, 1791, p. 82-23.
[2] Talleyrand, *Rapport sur l'instruction publique*, 1791, in-4°, p. 111-112.
[3] *Moniteur* du 11 novembre 1792, séance du 9.
[4] *Moniteur* du 18 novembre 1793.

que tous les orateurs déclarent nécessaires à une action morale qui veut être féconde? Il les tirera des institutions.

Des institutions, des institutions, pour donner un point d'appui solide à la morale, tel est le cri cent fois répété. « Les institutions, écrit Saint-Just, sont la garantie d'un peuple libre contre la corruption des mœurs. » — « Les institutions, s'écrit Boissy-d'Anglas, deviennent, avec le temps, la seule puissance des empires... C'est par la seule puissance des institutions que l'on peut perpétuer les peuples au delà même de leur dissolution... Voyez les Juifs. Par elle seule on pourra donner de l'action et de la vie aux préceptes sacrés de la morale [1]. » Près de deux ans plus tard, la Convention, à la veille de se dissoudre pour faire place au Directoire, entendait le même langage. « Il ne suffit pas de détruire, disait Thirion, il faut édifier et planter en quelque sorte sur les débris du despotisme l'arbre vivifiant de la liberté... Pour constituer une république, il faut trois choses : 1° des institutions; 2° des institutions; 3° des institutions... C'est par les institutions que Moïse, Lycurgue et tous les grands législateurs ont consolidé leur ouvrage [2]. » C'était proclamer par trois fois les institutions nécessaires à l'œuvre moralisatrice de la Révolution, comme Démosthène avait proclamé par trois fois la toute-puissance de l'action chez l'orateur. C'est qu'il s'agissait d'animer les règles du devoir, il s'agissait d'élever plus encore que d'instruire; il s'agissait de former à la vertu, et dans ce but, disait Boissy-d'Anglas, de « parler à l'âme, au cœur, non moins qu'à l'esprit et à la raison »; il s'agissait d'éclairer, de former « l'un et l'autre par des institutions politiques et morales »; il s'agissait d'opérer dans les mœurs publiques le changement que Rousseau avait opéré dans la vie privée. Comment Rousseau avait-il réussi à convaincre les femmes de son siècle? c'est en émouvant leur cœur. Eh bien, disait Boissy-d'Anglas, « les peuples sont, comme les femmes, disposés à ne céder qu'à ceux qui les émeuvent et qui leur plaisent ». Le moyen d'émouvoir l'homme, de lui assurer « l'existence morale », c'est de s'emparer de lui par les institutions. « Nourrissons-le par toutes nos institutions », tel est le mot d'ordre donné par Robespierre, tel est le but que poursuivent à l'envi les législateurs.

Mais quelles seront ces institutions destinées à nourrir l'enthousiasme, à façonner l'âme, le cœur des générations nouvelles? Boissy-d'Anglas va nous l'apprendre : « Les institutions publiques, dit-il, doivent former la véritable éducation des peuples, mais cette édu-

[1] Boissy-d'Anglas, *Essai sur les fêtes*, p. 8-13.
[2] *Moniteur* du 21 janvier 1795.

cation ne peut être profitable qu'autant qu'elles seront environnées de cérémonies et de fêtes, ou plutôt qu'autant qu'elles ne seront elles-mêmes que des fêtes et des cérémonies. » — « Les fêtes, ajoutait Boissy-d'Anglas, mettent l'enseignement en action, donnent du mouvement et de la vie aux préceptes sacrés de la morale. Elles élèvent et agrandissent la carrière de l'imagination et de l'esprit; elles développent cet amour ardent des grandes choses que la nature a placé dans le cœur de tous les hommes. Elles parlent à l'âme le langage qu'elle entend le mieux, celui des sensations et des images. » Voilà le grand secret, voilà le fameux instrument d'éducation qui va permettre de transformer les générations nouvelles, toutes les conditions et tous les âges. Il ne s'agit plus, en effet, comme autrefois, de borner les bienfaits de l'éducation à la jeunesse. Désormais, dit Rabaut-Saint-Étienne, « le local sera tout le territoire français... Vieillards, jeunes gens, femmes, ignorants et savants, nous serons tous élèves... L'instruction demande des lycées, des collèges, des académies, des livres, des instruments, des calculs, des méthodes; elle s'enferme dans les murs. L'éducation nationale demande des cirques, des gymnases, des armes, des jeux publics, des fêtes nationales, le concours fraternel de tous les âges et de tous les sexes, le spectacle de la nature [1]. »

Nous connaissons maintenant les institutions qui, dans la pensée de la Révolution, doivent donner vie et efficacité à la morale, ce sont les fêtes. La confiance en ce moyen d'éducation est telle, que nous le voyons mis en avant par tous les rapporteurs. Mirabeau et Talleyrand en parlent déjà avec enthousiasme, et cet enthousiasme ira toujours croissant à mesure que la Révolution, poussée de jour en jour à des destructions nouvelles, éprouvera le besoin de combler par ce genre d'institutions le vide que tant de ruines, et surtout celle de la religion, ont laissé dans les âmes. Le mot d'ordre va être d'organiser des fêtes sur toute la surface du territoire. Fêtes politiques, fêtes civiles, fêtes morales, fêtes religieuses, tel est le vaste plan, à peine ébauché au début, qui finira par prendre des proportions toujours croissantes.

II

La pensée d'employer les fêtes comme instrument de moralisation n'était pas une invention de la Révolution. Pendant des siècles, l'Église, en convoquant les foules à ses solennités religieuses, avait

[1] *Moniteur* du 22 décembre 1792.

su élever l'âme du peuple aux grandes pensées et aux grands devoirs, mais on comptait désormais faire sans elle et mieux qu'elle.

Déjà sous la Constituante, avant même que l'ancien culte fût aboli, s'était manifestée la tendance à exclure des fêtes publiques cette religion qui, depuis l'origine de la monarchie, avait mêlé ses pompes à toutes les joies comme à toutes les tristesses de la patrie. Sans doute, le temple avait encore retenti des *Te Deum* demandés par l'Assemblée, et les trois ordres s'étaient réunis dans ses murs avant d'inaugurer leurs travaux. Sans doute, le 14 juillet 1790, trois cents prêtres revêtus d'aubes blanches avaient assisté l'évêque d'Autun à la fameuse fête de la Fédération; mais la religion, pour y être admise, avait dû prendre la cocarde des patriotes. Les prêtres portaient des écharpes tricolores, les encensoirs étaient peints aux couleurs nationales, et un ruban tricolore passé autour du saint Sacrement attestait aux plus défiants que Dieu avait juré obéissance à la constitution. Le moment approche où la religion d'ancien régime ne sera plus jugée digne d'être associée aux réjouissances d'un peuple régénéré. Dès 1791, Mirabeau et Talleyrand demandent, sous prétexte de ne pas l'exposer à un manque de respect, qu'elle soit écartée des cérémonies nationales [1], et volontiers ils auraient répété avec le poète :

De la foi du chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

Au fond, il s'agissait moins pour les novateurs d'assurer le respect de la religion que d'écarter la présence d'un culte détesté. Lorsque la persécution ouvertement déclarée aux antiques croyances leur permit de dire hautement leur pensée et de donner

[1] « La religion chrétienne, dit Mirabeau (*Travail*, etc., p. 93), paraît avoir négligé tous les soins d'ici-bas. C'est un commerce intime et continuel de la créature avec la Divinité. Le tumulte, la joie, toutes les passions étrangères à la seule qu'elle proclame, altèrent sa pureté majestueuse, et son visage se voile à l'aspect des bruyants transports et des attachements humains qui les inspirent. Votre respect pour ses dogmes augustes et pour sa morale divine se montrera bien mieux dans une attention scrupuleuse à ne pas la tirer de l'enceinte sacrée des temples que dans un empressement aveugle à la transporter au milieu de spectacles où tout ne peut être digne de ses regards. L'objet de nos fêtes nationales doit être seulement le culte de la liberté, le culte de la loi. Je conclus donc à ce qu'on n'y mette jamais aucun appareil religieux, et je crois entrer ainsi dans les intentions que vous avez manifestées, et donner une preuve de ma profonde vénération pour la foi de nos pères. » — Talleyrand, dans son rapport, exclut aussi la religion des fêtes publiques. « Il ne convient pas qu'elle y paraisse, dit-il, il est plus religieux de l'en écarter. »

libre cours à leurs rancunes, ils se complurent à développer les raisons qui devaient faire proscrire, dans les solennités publiques, toute intervention d'une religion qui avait grandi en France avec la monarchie et le despotisme. Il faut entendre les rapporteurs, les orateurs, les écrivains, en particulier Boissy-d'Anglas, nous peindre cette religion formant en France, avant 1789, un État dans l'État, séparée de la nation, ayant ses usages à elle, ses mœurs, ses lois, ses institutions, et jusqu'à sa langue propre, ne tolérant que ses fêtes, dont aucune n'avait « un but politique et moral », dont toutes avaient pour résultat l'oisiveté; frappant de ses censures les réjouissances publiques, ne connaissant d'autre voie, pour conduire à la vertu, que les « jeûnes ou macérations », mettant enfin en éternelle opposition « le devoir et le plaisir[1] ». Comment associer aux solennités républicaines une Église qui a déifié la croix, et dont les ministres ont conspiré avec les tyrans.

Oh! si on avait sous sa main cette religion païenne que Mirabeau[2], dans un poétique langage, nous montre remplissant de ses charmes la nature entière, peuplant les bois, les campagnes, les fleuves, les sites les plus riants, de ses dieux « indulgents et sensibles », ouverts à toutes les affections humaines, on aurait pu la faire asseoir à toutes les fêtes publiques. Pourquoi ne pas évoquer ces souvenirs? Pourquoi ne pas faire des emprunts à ces civilisations antiques où, disait Boissy-d'Anglas, « les institutions politiques et religieuses » se prêtaient un mutuel secours; où « une religion brillante » se présentait avec des dogmes qui promettaient « le plaisir et le bonheur », « ornée de toutes les cérémonies qui frappent les sens, des fictions les plus riantes, des illusions les plus douces »?

Que veut dire un tel langage? Que signifie ce parallèle entre le paganisme et le christianisme, qui conclut invariablement en faveur du premier? Evidemment, nous glissons sur une pente qui va nous ramener à Athènes et à Rome. Pour comprendre une telle aberration, il faut se rappeler le discrédit où était tombé le christianisme. La foi, qui était encore vivante dans les masses, où n'avaient pas pénétré les livres des philosophes et les mauvais exemples des grands seigneurs, avait vu lui échapper la tête de la nation. Les croyances, presque honteuses de se produire au grand jour, passaient pour des préjugés gothiques, et le regard public, en se détournant du Calvaire, se portait instinctivement vers Rome et vers la Grèce. L'humanité reculait de dix-huit siècles; l'idéal

[1] Boissy-d'Anglas, *Essai sur les fêtes*, p. 29, 35-40.
[2] Mirabeau, *Travail*, etc., p. 86.

chrétien avait pâli devant cette résurrection du paganisme. Un livre, paru presque à la veille de la Révolution, était venu accroître encore cet engouement pour la civilisation antique. L'abbé Barthélemy, en promenant le lecteur sur les pas du jeune Anacharsis dans tous les lieux de la Grèce, en lui montrant les fêtes des Athéniens et des Spartiates, de Délos et de Thèbes, en le faisant assister aux jeux Olympiques, Isthmiques, Pythiques, Néméens, etc., avait laissé croire à un peuple désabusé de ses propres institutions qu'il pourrait faire revivre des habitudes perdues depuis deux mille ans.

Lisez un à un les projets des comités relatifs à l'établissement des fêtes publiques, vous y verrez les rapporteurs hantés, obsédés en quelque sorte par les souvenirs de la Grèce et de Rome. L'esprit de Talleyrand « se porte avec charme vers ces fêtes antiques où; au milieu des jeux, des luttes, de toutes les émotions d'une allégresse universelle, l'amour de la patrie, cette morale presque unique des anciens peuples libres, s'exaltait jusqu'à l'enthousiasme et se préparait à des prodiges [1] ». Mirabeau, qui a consacré tout un discours à prouver la nécessité des fêtes publiques, n'apporte pas moins d'ardeur à évoquer les souvenirs de l'antiquité. Il nous montre les Grecs assistant, après Marathon, à l'éloge funèbre des guerriers morts pour la défense de la liberté, écoutant, aux jeux Olympiques, leur propre histoire écrite par Hérodote, s'animant aux chants de Pindare, distribuant aux artistes célèbres, aux grands citoyens, des applaudissements avec des couronnes. Pourquoi ne pas transporter en France ces institutions? Mirabeau le propose, et après Mirabeau, après Talleyrand, tous les hommes qui jouèrent un rôle dans la révolution française tinrent le même langage. Danton demande-t-il à la Convention de consacrer le Champ de Mars aux jeux nationaux, c'est en souvenir de l'antiquité. « Si la Grèce, dit-il, eut ses jeux Olympiques, la France solennisera aussi ses jours sans-culotides [2]. » Robespierre parle ici comme Mirabeau, comme Talleyrand, comme Danton. Le froid dictateur ne peut contenir son enthousiasme au souvenir des fêtes nationales de la Grèce, où apparaissaient les grands hommes qui avaient sauvé, illustré la patrie; où les pères montraient à leurs fils Miltiade, Aristide, Epaminondas, Timoléon. « Rassemblez les hommes, disait-il, vous les rendrez meilleurs; donnez à leur réunion un grand motif moral et politique [3] », et vous aurez assuré l'éducation morale de la nation. Ces réformateurs ne se demandaient pas si la France était

[1] Talleyrand, *Rapport*, p. 111-112.
[2] Séance du 6 frimaire an II.
[3] Buchez, t. XXXII, p. 373.

bien prête à recevoir les institutions de la Grèce et de Rome. La seule pensée que la Crète devait ses lois à Minos, Sparte à Lycurgue, Athènes à Solon, Rome à Numa, les petits États de la Grande-Grèce aux disciples de Pythagore, suffisait pour convaincre les acteurs de la Révolution qu'ils pouvaient changer à leur gré les mœurs et les institutions de la France.

Ce souvenir obsédera les organisateurs de fêtes publiques durant tout le cours de la Révolution. N'est-ce pas de vrais jeux Olympiques que propose Mirabeau lorsqu'il parle de récompenser dans les solennités nouvelles les patriotes, les hommes d'État, les guerriers, les philosophes? quand il veut que « les grands poètes, les orateurs éloquents, y récitent leurs vers, y prononcent leurs discours, y recueillent les acclamations d'un peuple immense; que les grands peintres, les grands sculpteurs, y livrent leurs ouvrages à son admiration passionnée; que les musiciens célèbres y fassent entendre des accents inconnus à des oreilles esclaves[1]. » Le sentiment religieux, qui autrefois remuait les masses, sera remplacé par l'amour de la liberté. C'est la liberté qui sera l'âme des fêtes destinées à un peuple de citoyens. « L'architecture, disait Chénier[2], élèvera son temple; la peinture et la sculpture retraceront son image, l'éloquence célébrera ses héros, la poésie chantera ses louanges, la musique lui soumettra tous les cœurs, la danse égayera ses triomphes. » — Les arts, autrefois « esclaves », disait Talleyrand, prostitués durant des siècles « aux intérêts de la tyrannie », employés à amollir les affections et à préparer la servitude, les arts, qui viennent de « rompre leurs fers », seront convoqués à ces fêtes « comme appui de la morale[3]. » Le lecteur a, dans l'exposé qui précède, tout le secret des fêtes nouvelles. Nous avons beau fouiller en tous sens les pages du *Moniteur*, nous ne sortons pas de ce programme. L'homme qui a signé le testament de la Convention relativement aux fêtes publiques, Daunou, dit dans son rapport sur la loi du 3 brumaire an VI : « Rassemblez dans ces solennités les exercices de tous les âges, la musique et la danse, la course et la lutte, les évolutions militaires et les représentations scéniques; étalez-y toutes les richesses de la population, de l'industrie et des arts; que le commerce y apporte les produits des manufactures; que les artistes y présentent leurs chefs-d'œuvre et les savants leurs découvertes, tandis que l'histoire, la poésie, l'éloquence, proclameront les triomphes de la liberté et couvriront

[1] Mirabeau, *Travail*, p. 93-94.
[2] Discours du 5 novembre 1793, *Moniteur* du 8.
[3] Talleyrand, *Rapport*.

d'une impérissable splendeur tout ce qui aura été grand, utile, républicain et généreux [1]. » Voilà toutes les merveilles des institutions nouvelles. On conviendra que les inventeurs avaient emprunté aux anciens la plus grande partie de leur programme. Le lecteur, en nous suivant dans l'exposé des fêtes politiques, civiles, morales et religieuses que nous allons présenter, se convaincra mieux encore qu'on nous ramène en plein paganisme.

III

Les premières fêtes qu'on eut l'idée d'établir furent les *fêtes politiques*. Il est facile de comprendre que la pensée du législateur ait été attirée tout d'abord de ce côté. Les événements qui se succédaient depuis 1789 avaient vivement frappé l'imagination publique. Les électeurs, qui avaient nommé la Constituante avec la mission de réformer les abus, n'avaient pas pu prévoir les bouleversements qui allaient se succéder avec une rapidité foudroyante. Les modérés pouvaient gémir; les clairvoyants pouvaient trembler pour l'avenir; mais les meneurs battaient des mains en voyant la Révolution marcher au gré de leurs espérances, dépasser même leurs prévisions. Les grands jours d'une époque si fertile en surprises et en coups de théâtre, leur parurent comme autant de souvenirs sacrés qu'il fallait célébrer par des réjouissances publiques. Les dates qui avaient marqué la marche en avant de la Révolution, comme le serment du Jeu de Paume, la réunion des trois ordres en Assemblée nationale, la nuit du 4 août, le 14 juillet, devaient donner naissance à autant de fêtes qui seraient comme des jalons indiquant à la postérité la route qu'avait suivie la Constituante pour mener la France à la liberté.

L'éclat, l'enthousiasme indescriptible avec lequel on avait célébré, le 14 juillet 1890, la fête de la Fédération, encourageaient le législateur à établir ces réjouissances publiques. Mirabeau, dans son *Travail sur l'éducation*, dépeint avec complaisance le transport qui s'empara alors d'une population en délire, l'ivresse de tout un pays qui semblait recommencer son existence. Ce concours d'un peuple arrivé de tous les points du territoire, cette confusion des classes, cet embrassement universel, ces « larmes délicieuses » répandues par une nation, qui, « secouant pour ainsi dire son esclavage, connaît déjà tous les mouvements de la liberté », en un mot, toutes les circonstances d'un spectacle que nous avons aujour-

[1] *Moniteur* des 24 et 25 octobre 1795.

d'hui de la peine à nous représenter et à comprendre, avaient vivement frappé l'imagination des contemporains.

Ils croyaient possible de réveiller à des époques déterminées cette joie publique à laquelle le roi lui-même avait paru s'associer de grand cœur. Ils ignoraient que les passions, devenant de plus en plus ardentes au sein de l'Assemblée, et séparant en plusieurs camps irréconciliables les différents partis, que la persécution religieuse, inaugurée par la constitution civile du clergé, que les atteintes, chaque jour plus graves, portées à l'autorité royale ne pouvaient tarder à assombrir l'horizon politique et à faire naître des appréhensions qui devaient tarir à jamais l'enthousiasme des premiers jours. En attendant, on était plein de confiance. Tous les rapporteurs, tous les orateurs, croyaient apercevoir, avec Mirabeau, les « liens qui unissent les fêtes du peuple à leurs institutions politiques, les sources de bonheur et d'enthousiasme que le législateur peut y faire trouver aux individus ». Il s'agissait de léguer aux âges futurs la mémoire des grands événements qui venaient de s'accomplir, et quel moyen plus sûr d'immortaliser ces faits que de les lier à des fêtes nationales! « Il faudra, disait Chénier, semer l'année de grands souvenirs, composer de l'ensemble de nos fêtes civiques une histoire annuelle et commémorative de la Révolution française... Il faudra consacrer dans l'avenir les époques immortelles où les différentes tyrannies se sont écroulées devant le souffle national, et les grands pas de la raison qui franchissent l'Europe et vont frapper les bornes du monde [1]. » Voilà bien le style d'une époque qui s'efforçait d'égaler par l'ambition du langage la grandeur de ses créations.

Les fêtes politiques établies par la Révolution avaient, ne l'oublions pas, dans la pensée du législateur, une grande portée morale. Le peuple qui, jusqu'alors, avait été chercher dans les temples catholiques la notion de ses devoirs et la force de les pratiquer devait allumer désormais dans les solennités nationales tous les nobles enthousiasmes, toutes les passions généreuses, toutes les vertus patriotiques. Tous les orateurs de la Révolution partagent ces espérances. Tous voient dans ces fêtes le grand moyen de moralisation sociale. Au moment où le christianisme proscrit a emporté en se retirant le puissant appui qu'il avait prêté jusqu'alors à la morale, la Révolution croit avoir trouvé dans les fêtes une compensation surabondante. « Vous avez fait les lois, disait Chénier aux conventionnels, faites les mœurs. » Mais comment faire les mœurs? Il y a loin en morale de la théorie à la pratique. On ne professe pas cette

[1] Chénier, Discours du 5 novembre 1793. (*Moniteur* du 8.)

science comme le calcul ou la gymnastique; on n'en convertit pas les préceptes en décrets. « On enseigne les métiers, les sciences, les arts, mais les mœurs et la vertu s'inspirent », dit Chénier. Les mœurs et la vertu s'inspirent, mais comment? Oh! il connaît le secret : c'est par des fêtes nationales. Par fêtes nationales, Chénier entend surtout les fêtes politiques, les solennités grandioses où « l'imagination doit déployer ses inépuisables trésors, éveiller dans l'âme des citoyens toutes les sensations libérales, toutes les passions généreuses et républicaines ».

Le lecteur se demande peut-être comment les solennités politiques pouvaient être une source de moralité pour la nation. Il lui suffira de lire la circulaire adressée, en fructidor an VI, par le ministre de l'intérieur, relativement à la *Fête de la fondation de la république*, fixée au 1er vendémiaire, pour voir quelles étonnantes leçons pour le peuple les organisateurs voulaient tirer de ces spectacles. « La fête du 1er vendémiaire, disait le ministre, doit être la fête de toutes les vertus. » Bien différente des vaines cérémonies de la superstition, qui n'offraient que de vides parades « à la raison outragée par la crédulité, les fêtes républicaines portent en elles un caractère religieux, une éloquence morale, qui parlent à tous les cœurs. » Célébrer la fondation de la république, « n'est-ce pas rappeler les principes éternels de la fraternité »? Quelle occasion plus favorable pour « peindre les charmes de l'amour paternel, pour tracer à la jeunesse le tableau sublime du respect filial!... Comment célébrer dignement la fondation de la république sans insister avec force sur le charme des bonnes mœurs, sans montrer l'immortalité de la gloire nationale reposant sur la bonne foi, la loyauté, le désintéressement, l'hospitalité, la douce compassion, la modération dans les désirs, toutes marques distinctives d'un caractère vraiment républicain[1] ». Avec de pareilles dispositions, ne suffisait-il pas d'assister à une solennité quelconque pour être rappelé à la pratique de toutes les vertus?

Pour s'expliquer mieux encore l'influence moralisatrice que la Révolution attachait au seul spectacle des fêtes politiques, il faut se rappeler que pour elle, comme pour les nations antiques, une vertu par excellence dominait, suscitait, inspirait toutes les autres, c'est l'amour de la patrie. L'amour de la patrie devait exercer désormais dans la république le rôle que l'amour de Dieu avait usurpé chez les chrétiens. L'homme qui a l'amour de la patrie n'a pas de peine à s'élever à la grandeur d'âme, à la passion de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, au courage, à l'héroïsme.

[1] Voy. Réimpression du *Moniteur*, t. XXIX, 371 et suiv.; 378, 819.

C'était aux fêtes publiques à allumer « cet amour sacré de la patrie qui, disait Romme, vivifie, unit tout pour tout embellir, tout fortifier », et dont la Révolution faisait, avec Boissy-d'Anglas, « la première vertu des républicains ». Les orateurs apportaient dans l'expression de leurs sentiments cette exaltation, ce lyrisme de pensées et d'images qui sont le caractère de cette époque. Toute émotion s'y traduit nécessairement par des invocations, des apostrophes. Entendez Mirabeau nous parler de l'amour de la patrie! Il voit dans ce sentiment la source de toutes les vertus. « O saint amour de la patrie, s'écrie-t-il, ô amour plus saint encore de l'humanité. Vous faites la véritable gloire, le véritable bonheur de l'homme. Régnez pour toujours chez une nation digne de ressentir vos nobles élans et votre inépuisable enthousiasme. Enflammez les courages, élevez les âmes, épurez les mœurs, enfantez les plus grands exemples, resserrez tous les cœurs par les liens fraternels d'une égalité touchante, et faites que chacun de nous trouve à jamais sa propre félicité dans l'aspect de la félicité publique, dans l'exercice de toutes les vertus, dans les sacrifices que les lois ou l'intérêt de nos frères pourront exiger et dans le ravissement continuel des sentiments qui dictent ces généreux sacrifices. » Les Assemblées en se succédant nous apportent les mêmes discours et les mêmes enthousiasmes. Le grand orateur de la Gironde parle ici comme le grand orateur de la Constituante. « La nature, s'écrie Vergniaud, a surtout gravé dans le cœur de l'homme l'amour de la gloire, de la patrie, de la liberté, passions sublimes qui doublent la force, exaltent le courage et enfantent les actions héroïques... Malheur au politique qui croirait pouvoir détruire ou négliger le mobile des actions humaines... L'aliment le plus efficace pour le vivifier, ce sont les fêtes publiques. Rappelez-vous la fête de la Fédération de 1790. Quel cœur n'a pas, dans ces moments d'enthousiasme et d'allégresse, palpité pour la patrie? Eh bien! c'est par de pareilles fêtes que vous ranimerez sans cesse le civisme[1]. »

On le voit, pour Vergniaud, pour Mirabeau, la grande vertu à inspirer était le patriotisme. Nous n'avons pas à rechercher ici si les vertus que ces orateurs voulaient faire jaillir ainsi de l'amour de la patrie, si l'amour de la patrie lui-même, ne tirent pas leur origine d'une inspiration plus haute, si Mirabeau et Vergniaud ne prenaient point ici l'effet pour la cause. Contentons-nous de faire observer qu'à partir de la Législative, la Révolution plaça avant tout le patriotisme dans la haine de la royauté. Quand on lit aujourd'hui le programme des fêtes politiques qu'elle organisa sur

[1] *Moniteur* du 11 novembre 1792. Séance du 9.

la surface du territoire, on s'aperçoit que sa grande ambition est d'inspirer la haine des rois. Est-il question, par exemple, de fêter, au 30 ventôse, la souveraineté du peuple, deux statues, l'une « portant sur sa tête l'attribut de l'immortalité » et représentant la souveraineté du peuple, l'autre représentant le peuple lui-même, reposent sur un socle orné d'éléphants, symbole de la force. A leurs pieds est enchaîné « le monstre du despotisme », armé d'un poignard brisé et s'efforçant de ressaisir des rouleaux épars, intitulés : *Capitulaires*, *Décrétales*, *Maximes du droit royal*, *Pamphlets de Burke*. S'agit-il de célébrer la fête du 10 août, « jour où le peuple français brisa le sceptre dans les mains d'un roi parjure », le ministre de l'intérieur, Quinette, veut que dès la veille le bruit du canon annonce le mémorable anniversaire de la chute du trône. « A ce signal, les cœurs républicains tressailleront d'orgueil et de joie. » Le matin du 23 thermidor, les temples décadaires retentiront de chants patriotiques. Le soir, réunion au Champ de Mars, autour de l'autel de la patrie. Là seront dressés les bustes des deux Brutus, dont les noms sont abhorrés des tyrans. Alors, discours, jeux militaires, représentation publique où l'on fera le récit de cette grande journée à l'usage des générations nouvelles, tableau montrant à la foule ce château surmonté du drapeau blanc « où conspire un roi perfide », lequel est condamné à assister à la victoire des patriotes et au triomphe du drapeau tricolore. Le tout se termine par une invocation bien sentie : « Salut, ô 10 août, jour de justice et de triomphe, jour où périt pour jamais la royauté en France [1]. »

Dans la première fête du 10 août, dont le programme avait été tracé par David [2], on devait se réunir sur l'emplacement de la Bastille, où s'élevait la fontaine de la régénération représentée par la nature. « De ses fécondes mamelles qu'elle pressera de ses mains jaillira avec abondance, disait David, l'eau pure et salutaire dont boiront quatre-vingt-six commissaires, envoyés des assemblées primaires. » Huit conventionnels portaient une arche où étaient renfermés les droits de l'homme et l'acte constitutionnel. A un moment donné, la mémoire du tyran était vouée à « l'exécration publique, et aussitôt des milliers d'oiseaux rendus à la liberté, portant à leur cou de légères banderoles », sur lesquelles étaient écrits les droits de l'homme, prenaient leur vol dans les airs et portaient « au ciel le témoignage de la liberté rendue à la terre ». La fête patriotique par excellence était celle du 21 janvier, parce qu'on

[1] Voy. *Recueil des lettres circulaires et autres actes publics du ministère de l'intérieur*. Circulaire de Quinette, t. III, p. 29-31.

[2] Voy. *Moniteur* du 15 juillet. Séance du 12.

y célébrait l'*anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français*. C'était le cas de donner libre cours aux déclamations contre le despotisme. Nous voyons le Directoire faire porter devant les magistrats les images de Brutus, de Guillaume Tell, de Sidney, de Voltaire et de Rousseau; faire distribuer aux spectateurs « des chants d'imprécation, mêlés de refrains et de chœurs » contre les tyrans et les parjures. Toute l'assistance devait répéter à l'envi les vers suivants, pris du *Brutus* de Voltaire [1] :

> Si dans la république il se trouvait un traître
> Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,
> Que le perfide meure au milieu des tourments!

On voit que les fêtes politiques avaient surtout pour but d'attacher les Français à la république. Confondre ainsi le patriotisme avec la haine de la royauté, c'était singulièrement le restreindre. Quinette [2] avait beau dire, dans une circulaire relative à ces solennités : « Sachez que ce mot république rappelle toutes les vertus. » Nombre d'esprits, sous la Convention et même sous le Directoire, se croyaient autorisés à accueillir avec quelque scepticisme une pareille affirmation. Dans tous les cas, c'était exclure du patriotisme tous les royalistes.

Hâtons-nous d'ajouter que ce système de fêtes publiques n'était guère de nature à inspirer ce sentiment aux républicains eux-mêmes. Les solennités ayant pour but de célébrer les grandes dates qui, selon le mot de Chénier, avaient chassé les tyrans devant le souffle national s'étaient multipliées par le cours même des événements. Mirabeau, Talleyrand, ont un cadre restreint que le temps s'était rapidement chargé de modifier et d'élargir. La Révolution, en frappant sans cesse de nouveaux coups, en changeant à tout instant la scène politique dans ce grand drame si fertile en surprises, créait par là-même des grands jours dignes d'être célébrés par des fêtes nationales. Mirabeau, en dressant la liste des réjouissances publiques, ne pouvait deviner que le moment viendrait où Lakanal proposerait de célébrer la fête de « l'abolition de la royauté ». Robespierre, qui fêtait au 21 janvier le supplice de Louis XVI, au 31 mai la proscription des girondins, ne soupçonnait pas qu'un jour la fête du 9 thermidor viendrait annuellement célébrer sa propre mort, sous le nom de fête de la liberté. Les

[1] François de Neufchâteau, *Recueil de lettres, circulaires, instructions*, etc., émanées de François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur. An VIII, 2 vol. in-4°, t. I, 356 et suiv.; II, 10.

[2] *Loc. cit.*, t. I, p. 41.

événements devaient amener plus tard la fête du 18 fructidor. La Révolution, en multipliant les coups de théâtre, en élevant et en abaissant tour à tour les hommes qui avaient occupé un instant la scène publique, bouleversait par là même le système des fêtes, faisait maudire aujourd'hui ce qu'on exaltait hier et peuplait en quelque sorte le calendrier politique de divinités ennemies[1].

Ces contradictions étaient graves au point de vue du patriotisme, la grande vertu qu'il s'agissait d'inspirer à tous les Français. Dans cette succession ininterrompue d'institutions, où les spectateurs étaient conviés à exalter et à anathématiser tour à tour les mêmes hommes et les mêmes souvenirs, l'esprit public ne savait où se fixer. La morale sociale, heurtée entre des tendances contraires, cherchait encore son point d'appui. Orateurs, rapporteurs, avaient beau parler avec enthousiasme de l'*Evangile de la*

[1] Mirabeau (*loc. cit.*) proposait, outre la grande fête nationale de la fédération ou du serment fixés au 14 juillet, la fête de la constitution, la fête de la réunion ou de l'abolition des ordres, la fête de la déclaration, la fête de l'armement de la garde nationale. — Lakanal, dans le projet du 26 juin 1793 (*Moniteur* du 6 juillet), veut des fêtes pour les cantons, les districts, les départements et le lieu où siège l'Assemblée nationale. — Dans les cantons, on célèbre : 1° la fête de l'ouverture des travaux de la campagne, 2° celle de leur clôture, 3° la fête de la jeunesse, 4° du mariage, 5° de la maternité, 6° des vieillards, 7° des droits de l'homme, 8° de la première union politique, de l'institution des assemblées primaires et de la souveraineté du peuple, 9° enfin la fête particulière du canton. — Dans les districts, 1° fête du retour de la verdure, 2° du retour des fruits, 3° des moissons, 4° des vendanges ou autre récolte locale, 5° de l'égalité, 6° de la liberté, 7° de la justice, 8° de la bienfaisance, 9° fête particulière au district. — Dans les départements, 1° fête du printemps, 2° de l'été, 3° de l'automne, 4° de l'hiver, 5° fête de la poésie, des lettres, des sciences, 6° fête de la destruction des ordres et de la reconnaissance de l'unité du peuple au 17 juin, 7° de l'abolition des privilèges particuliers au 4 août, 8° fête particulière au département. — Enfin, dans la ville où siège l'Assemblée nationale, on célèbre au nom de la république entière les fêtes générales : 1° de la fraternité du genre humain au premier jour de l'an, 2° de la révolution française au 14 juillet, 3° de l'abolition de la royauté, de l'établissement de la république au 10 août, 4° la fête du peuple français un et indivisible au jour où il sera proclamé que la constitution est acceptée. — La loi du 18 floréal an II (7 mai 1794), votée à la demande de Robespierre, portait art. VI : « La république célébrera tous les ans les fêtes du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, du 21 janvier 1793, du 31 mai 1793. » L'article VII établissait 36 fêtes correspondant au 36 décadis que nous citerons plus loin. — La loi du 3 brumaire an IV, qui fut le testament de la Convention sous ce rapport, établit sept fêtes nationales : fête de la fondation de la république, au 1er vendémiaire; celle de la jeunesse, au 10 germinal; celle des époux, au 10 floréal; celle de la reconnaissance, au 10 prairial; celle de l'agriculture, au 10 messidor; celle de la liberté, les 9 et 10 thermidor; celle des vieillards, au 10 fructidor.

Constitution, cette constitution même, à force de changer de symbole, finissait par dérouter ses fidèles.

Du reste, les fêtes politiques devaient tomber une à une dans le discrédit et dans l'oubli, à mesure que l'opinion allait se détourner de la Révolution. Sous le Directoire, le ministre de l'intérieur, Quinette, s'écriait, dans une circulaire relative à la solennité du 10 août : « Puissent les Français la célébrer encore avec enthousiasme, après vingt siècles de prospérité et de gloire »; ces vingt siècles ne devaient guère durer plus de vingt mois. Le Directoire avait maintenu les fêtes politiques avec l'énergie du désespoir. Le Consulat les laissa tomber, et une loi du 3 nivôse an VIII les supprima toutes, à l'exception du 14 juillet et du 1er vendémiaire. Encore le cérémonial adopté n'était-il pas de nature à éveiller des souvenirs irritants. On fêtait le 14 juillet par la célébration de douze mariages dans les douze arrondissements de Paris, le 1er vendémiaire, anniversaire de la fondation de la république, par une exposition industrielle.

La Révolution devait avoir quelque peine à retrouver dans ces pompes bourgeoises la pensée qui avait fait consacrer ces souvenirs. Néanmoins, le titre même de ces fêtes ne tarda pas à déplaire à Bonaparte, qui ne comprenait pas le patriotisme comme le Directoire; aussi les circulaires du ministre Chaptal, relatives à ces solennités, furent-elles les dernières. Le vaste système des fêtes politiques, où on avait cherché l'appui, l'inspiration du patriotisme républicain et de toutes les vertus politiques, avait fait banqueroute à la Révolution.

IV

La Révolution fut-elle plus heureuse avec ses fêtes civiles [1]? Les fauteurs du mouvement, qui avaient tous grandi sous l'ancien régime, savaient avec quel succès, quelle puissance le vieux culte s'était emparé de la nation. En 1788 et 1789, dans ces quelques mois de fermentation intellectuelle, d'agitation fébrile, où les meneurs de l'opinion s'efforçaient d'agir sur l'esprit public par des écrits qui se renouvelaient chaque jour, les publicistes, voulant arriver jusqu'au peuple, donnaient de préférence à leurs œuvres

[1] L'art. 5 de la loi du 7 mai 1794 disait que les fêtes prendraient leur nom « des événements glorieux de notre révolution (fêtes politiques), — des vertus les plus utiles à l'homme (fêtes morales), — des grands bienfaits de la nature (fêtes civiles). » — Le projet de Lakanal (26 juin 1793) parlait de fêtes relatives « aux époques de la société humaine » qu'on peut faire rentrer dans les fêtes civiles.

des noms empruntés à la religion. C'est ainsi que le *Gloria*, le *Kyrie eleison*, le *Te Deum*, le *De profundis* et autres titres mis en tête de ces productions, étaient pour elles un passeport qui les faisait circuler plus facilement, et qui, quelquefois, indiquait d'avance au lecteur la pensée du livre. Durant le cours de la Révolution, les hommes même occupés à frapper l'ancien culte ne pouvaient oublier quel génie conquérant il avait déployé à travers les siècles; aussi, dans leurs projets d'institutions républicaines, manifestèrent-ils hautement l'intention de s'inspirer de ses exemples.

A la tribune de la Convention, Rabaut-Saint-Etienne montrait le prêtre s'emparant de l'homme « dans le bas âge, dans l'adolescence, dans l'âge mûr, à l'époque de son mariage, à la naissance de ses enfants, dans ses chagrins, dans ses fautes, dans l'intérieur de sa conscience, dans tous ses actes civils, dans ses maladies et à sa mort », se servant des catéchismes, des processions, des cérémonies, des sermons, des hymnes, des tableaux, de tout ce qui peut frapper l'âme et les sens, pour le pétrir à son gré, pour arriver à lui communiquer des impressions qui ne s'effacent jamais. Cet exemple enflamme le zèle de l'orateur et il rêve pour la république des éducateurs capables d'arriver aux mêmes résultats en pratiquant le même art. « Législateurs habiles, qui nous parlez au nom du ciel, ne saurions-nous pas, s'écrie Rabaut-Saint-Etienne, faire pour la vérité et la liberté ce que vous avez fait pour l'erreur et l'esclavage[1]. »

Les orateurs aimaient à évoquer ces souvenirs du vieux culte, parce qu'ils y trouvaient l'occasion de tonner à la fois contre la *superstition*, et d'exciter l'émulation des Assemblées par le souvenir de ce qu'avait fait autrefois le sacerdoce. Dans cette vue rétrospective sur le passé de l'Église, l'imagination des rapporteurs découvrait des vues profondes et des calculs perfides là où les institutions avaient été le plus souvent le fait des circonstances. Il faut entendre en particulier Fabre d'Églantine nous décrire avec quel art savant les prêtres avaient choisi, pour célébrer la fête des morts et nous conduire « sur le tombeau de nos pères », ces jours d'automne où « un ciel triste et grisâtre, la décoloration de la terre, la chute des feuilles, remplissent notre âme de mélancolie et de tristesse ». — Voyez-les, au contraire, ajoutait-il, placer leur Fête-Dieu au printemps, aux jours « les plus effervescents de l'année »; et là, dans ces processions qui se déroulent à travers les villes et les campagnes, spéculant sur la vanité, l'amour de l'ostentation, de la

[1] Discours du 20 décembre 1792. *Moniteur* du 22.

parure, sur les « affections du bel âge, la coquetterie de l'un et de « l'autre sexe », pour faire avaler « avec le plaisir, le poison de la « superstition [1]. » Voilà, certes, une politique profonde; les prêtres dispersés, qui lurent dans l'exil le discours de Fabre d'Églantine, purent se dire qu'ils avaient été très habiles sans le savoir.

Dans cette revue des moyens qui, d'après lui, avaient rendu le sacerdoce maître du monde, Fabre d'Églantine avait cru remarquer que les prêtres avaient conquis le peuple par la passion de l'intérêt. « Sachant, dit-il, combien l'homme des champs est attaché à ses récoltes, ils lui présentaient saint Jean comme le distributeur des moissons, saint Marc comme le protecteur de la vigne. » Quand venait le mois de mai, avant que le soleil naissant eût pompé la rosée de l'aurore, ils promenaient en procession des peuplades entières à travers les campagnes. Là, interposant leur ministère entre le ciel et la terre, étalant aux yeux des cultivateurs le sol dans sa verte parure, la nature dans le premier épanouissement de sa vie renaissante : « C'est nous, prêtres, leur disaient-ils, qui avons « reverdi ces campagnes; c'est nous qui fécondons ces champs « d'une si belle espérance, c'est par nous que vos greniers se rem- « plissent. Croyez-nous, respectez-nous, obéissez-nous, enrichissez- « nous. Sinon la grêle et le tonnerre, dont nous disposons, vous « puniront de votre incrédulité, de votre désobéissance. » Alors le cultivateur, frappé de la beauté du spectacle, de la richesse des images, croyait, se taisait, obéissait et facilement attribuait à « l'imposture des prêtres les miracles de la nature ».

Fabre d'Églantine évoquait ces souvenirs dans le rapport qu'il fit à la Convention sur le calendrier républicain [2]. Puisque l'ancien culte s'était emparé du peuple en couvrant de sa protection les intérêts qui attachent le peuple à la terre, n'était-il pas du devoir de la Révolution de se substituer ici au sacerdoce. Puisque les prêtres avaient assigné à chaque jour de l'année la commémoration d'un saint, n'était-il pas digne de la nation de supprimer ce répertoire « du mensonge, de la duperie, du charlatanisme », et après avoir chassé du calendrier cette foule de canonisés, d'y donner place aux objets dignes, « sinon de son culte, au moins de sa culture ». Voilà l'idée qui donna naissance au calendrier républicain. Les acteurs de la Révolution, après avoir proscrit la religion, sentirent le besoin de remplir le vide laissé par cette religion même dans les habitudes séculaires de la nation. Voyant alors l'attachement du peuple pour la terre, pour son champ, pour les instru-

[1] *Moniteur* du 18 décembre 1793.
[2] *Moniteur* du 10 décembre 1793.

ments de son travail, ils pensèrent qu'un calendrier où la vie rurale serait représentée, divinisée en quelque sorte, ferait facilement oublier l'ancien culte et pourrait servir de base à la morale. Dans ce but, sur les trente jours du mois, les quintidis, c'est-à-dire le 5, le 15 et le 25, furent consacrés à un animal domestique; les décadis à un instrument aratoire, les autres jours à des plantes et à des fleurs, « idée touchante, disait Fabre d'Eglantine, qui ne peut qu'attendrir nos nourriciers et leur montrer enfin qu'avec la république est venu le temps où un laboureur est plus estimé que tous les rois de la terre ensemble et l'agriculture comptée comme le premier des arts de la société civile [1] ».

Le désir de s'emparer par le nouveau calendrier de l'imagination de la nation avait fait écarter par la Convention le projet de Romme, qui parut trop abstrait. Néanmoins, au sein de l'Assemblée, plus d'un député se montra hostile à l'espèce de langage sensible qu'on voulait donner à l'ère nouvelle. « Le peuple est toujours porté vers une superstition quelconque, disait Duhem, il cherche toujours à réaliser les idées métaphysiques qu'on lui présente. Prenons garde que le nouveau calendrier ne serve de canevas aux sottises que les prêtres civiques et inciviques pourraient y attacher. Citoyens, n'avez-vous pas vu déjà des prêtres constitutionnels vouloir *religionner* notre révolution [2]. » Malgré cette opposition, l'Assemblée resta convaincue qu'il faut se servir d'images pour parler au peuple. Il s'agissait de substituer « aux visions de l'ignorance les réalités de la raison, au prestige sacerdotal la vérité de la nature » ; il s'agissait, disait Millin, dans l'*Annuaire du républicain*, de chasser du calendrier les noms des « tyrans, des moines, des brigands et des imbéciles canonisés par Rome ». Pour les empêcher d'y rentrer, il fallait faire pénétrer l'ère nouvelle « dans l'entendement du peuple », et, dans ce but, frapper son imagination par la vivacité des images, par l'harmonie des appellations. De là, la victoire de Fabre d'Eglantine [3] sur Romme; de là, les noms de

[1] Les désignations des jours du premier mois, vendémiaire, donneront au lecteur l'idée des dénominations nouvelles : 1, raisin; 2, safran; 3, châtaigne; 4, colchique; 5, *cheval;* 6, balsamine; 7, carotte; 8, amaranthe; 9, panais; 10, cuve; 11, pomme de terre; 12, immortelle; 13, potiron; 14, réséda; 15, *âne;* 16, belle-de-nuit; 17, citrouille; 18, sarrasin; 19, tournesol; 20, pressoir; 21, chanvre; 22, pêche; 23, navet; 24, amaryllis; 25, *bœuf;* 26, aubergine; 27, piment; 28, tomate; 29, orge; 30, tonneau.

[2] *Moniteur* du 7 octobre 1793.

[3] La nouvelle ère commençait au 22 septembre 1792, époque de la fondation de la république. Douze mois parfaitement égaux étaient divisés en trois décades de dix jours chacune, dont le dernier était consacré au repos, ce qui permettait de supprimer le dimanche. Aux noms des saints attachés

vendémiaire, brumaire, frimaire, pour désigner les mois d'automne; nivôse, pluviôse, ventôse, pour l'hiver; germinal, floréal, prairial, pour le printemps; messidor, thermidor, fructidor, pour l'été. Fabre d'Eglantine, qui apportait l'inspiration d'un poète dans l'accomplissement de sa mission, se vanta d'avoir mis à profit l'harmonie imitative de la langue dans la composition, dans la prosodie des mots et dans le mécanisme de leurs désinences, de façon à donner aux appellations d'automne un son grave et une mesure moyenne; à celles d'hiver, un son lourd et une mesure longue; à celles du printemps, un son gai et une mesure brève; à celles d'été, un son sonore et une mesure longue [1]. C'était le triomphe des images et, par les images, de la morale républicaine qu'il s'agissait de graver dans le cœur du peuple à force de parler à ses yeux et à ses sens [2].

L'agriculture, qui avait servi de base au nouveau calendrier, fournit aussi le sujet d'une fête spéciale que la Révolution célébra avec le plus grand soin. On sait l'amour, l'espèce de culte que le dix-huitième siècle avait professé pour l'agriculture, pour la *sainte* agriculture. C'était le moment de donner à ces sentiments une consécration publique. Les organisateurs des solennités révolutionnaires, toujours obsédés par les souvenirs de l'antiquité, se rappelaient que l'agriculture, sous le nom de Bacchus et de Cérès,

par l'ancien culte à chaque jour de l'année avait été substituée, nous l'avons vu, la nomenclature des plantes, des animaux, des instruments aratoires. Les cinq derniers jours complémentaires qui terminaient la nouvelle année composée de douze mois de trente jours chacun furent appelés *sans-culotides*, afin de braver les aristocrates qui, disait Fabre d'Églantine, prétendaient « nous avilir par l'expression de sans-culotte ». Au *primidi* des sans-culotides était fixée la fête de *l'intelligence* ou *du génie*; au *duodi*, la fête du *travail*; au *tridi*, la fête des *actions*; au *quartidi*, la fête des *récompenses*; au *quintidi*, la fête de *l'opinion*. Tous les quatre ans devait se célébrer la sixième sans-culotide ou *la sans-culotide par excellence*. En ce jour tous les Français viendraient « cimenter dans leurs embrassements la fraternité française et jurer au nom de tous, sur l'autel de la patrie, de vivre et de mourir libres et en braves sans-culottes. » (*Moniteur* du 18 décembre 1793.) Le calendrier révolutionnaire fut suivi jusqu'au 1er janvier 1806 dans les actes officiels, bien que depuis longtemps déjà il eût été abandonné dans l'usage.

[1] *Moniteur* du 18 décembre 1793.

[2] N'oublions pas que toutes les institutions dont nous faisons ici l'exposé avaient pour but de servir de base à la morale. Romme, voulant que le nouveau calendrier imprimât à la nation un « cachet moral et révolutionnaire », avait imaginé une sorte de tableau moral où la désignation de chaque jour serait une leçon de vertu. Il commença ainsi sa lecture : « Le premier jour est celui des époux. — Tous les jours sont les jours des époux », cria un conventionnel. Alors rires, applaudissements de l'Assemblée, et devant ce ridicule, le fameux tableau moral fut écarté pour faire place à la division par mois, décades et jours. (*Moniteur* du 7 octobre 1793.)

avait inspiré les plus belles fêtes de la Grèce. Pourquoi ne pas suivre ces exemples? « La nature, disait Boissy-d'Anglas, a fait de la nation française un peuple essentiellement agricole... C'est aux champs qu'ont toujours habité la bonne foi et l'innocence, parce que l'innocence et la bonne foi sont les filles de la nature dont la campagne est le domaine. » De là les honneurs dont la Révolution s'est plu à entourer tout ce qui rappelle les travaux des champs. A la fête de l'Être suprême, organisée par Robespierre, n'avait-on pas eu soin de déposer pompeusement sur un char et de faire marcher à côté de la Convention « tous les attributs des arts et de l'agriculture ». Ces sentiments de vénération devaient passer dans les institutions. Il fallait marquer par des « cérémonies » les « phénomènes, les époques » de l'agriculture, il fallait pouvoir s'écrier avec le poète :

Heureux peuples des champs, vos travaux sont des fêtes!

Dans ce but, la Révolution établit une fête de l'agriculture qui fut fixée au 10 messidor par la loi du 3 brumaire an IV. Un arrêté du Directoire, signé Carnot, de nombreuses circulaires, nous font connaître l'organisation de cette solennité champêtre qui devait être célébrée dans tous les cantons de la république. « Citoyens et citoyennes » sont convoqués au son du tambour et des fanfares sur la place publique. Là s'élève l'autel de la patrie, auprès duquel est placée une charrue, ornée de feuillages et de fleurs, tirée par des bœufs ou des chevaux.

Au-devant de la charrue marchent vingt-quatre laboureurs, qui tiennent d'une main les instruments de leur travail et de l'autre un bouquet d'épis et de fleurs : ils ont le chapeau orné de feuillage et de rubans tricolores.

Derrière, paraît un char surmonté de la statue de la Liberté, qui tient dans sa main une corne d'abondance. Le cortège, ainsi formé, s'avance vers la campagne; là, au chant des hymnes et au son des fanfares, le président de la fête, rivalisant avec l'empereur de Chine, enfonce dans la terre le soc de la charrue pour y tracer un sillon. Le cortège revient sur la place publique, où le laboureur couronné dépose sur l'autel de la patrie les instruments de son travail qu'il couvre d'épis, de fleurs et des diverses productions de la terre [1]. Il ne suffisait pas aux fondateurs de la morale populaire de fêter ainsi l'agriculture en général, il s'agissait de consacrer aussi toutes les circonstances importantes de la vie des champs. Nous avons vu

[1] Arrêté du Directoire, 12 juin 1796, signé Carnot.

plus haut Lakanal demander, dans son projet du 26 juin 1793, des réjouissances publiques pour l'ouverture et la clôture des travaux de la campagne, pour le retour de la verdure et des fruits, pour les moissons et les vendanges, pour les quatre saisons de l'année. Il appartenait aux législateurs de proposer, statuer, décréter; aux écrivains de prendre la plume; aux âmes sensibles de se livrer aux effusions les plus tendres. Parmi les amants de la nature qui chantèrent à cette occasion sur la lyre le bonheur des champs, nous aimons toujours à retrouver Boissy-d'Anglas. Nul, plus que lui, ne sut trouver la note qui convenait au temps et au sujet. Il y a vraiment plaisir à l'entendre nous décrire la fête de la clôture des moissons et des vendanges. Après nous avoir montré les essaims folâtres des vendangeurs [1], répandus sur les monts et faisant retentir les campagnes de leurs chansons bruyantes, il nous conduit au chef-lieu de la commune où se sont déjà rendus les pères de famille entourés des moissonneurs et des vendangeurs. Ils apportent quelques dépouilles arrachées à la terre et tout ce qui doit servir à cette fête aimable et champêtre. Dans cette réunion dont l'abandon, l'égalité, la fraternité, la gaieté, font tout le charme, point de cérémonies, point d'apprêts. Ici, de rustiques pipeaux inviteront à la danse les jeunes gens des deux sexes; là, d'autres citoyens s'exerceront à la course et à la lutte. Les vieillards et les pères raconteront « leurs anciens exploits, les merveilles de la Révolution, les principaux traits de son histoire », ou s'entretiendront les uns les autres de leurs travaux de l'année, de l'abondance de leurs moissons ou de l'éducation de leurs enfants. Ils se communiqueront leurs découvertes agricoles, leurs projets, leurs espérances, « ils seront heureux avant tout du bonheur d'être rassemblés ».

N'oublions pas que, ici encore, les organisateurs de ces fêtes de l'agriculture en attendaient les plus heureux résultats pour l'éducation morale du peuple. « C'est l'agriculture, dit Carnot, qui

[1] « N'avez-vous pas vu avec délices leurs troupes éparses peupler et animer les riants coteaux où Bacchus montre ses plus doux présents? N'avez-vous pas ouï leurs chansons bruyantes retentir au loin dans les campagnes et les échos nous les redire? N'avez-vous pas entendu leurs essaims folâtres se répandre d'un mont à l'autre, et le tambourin et le fifre se mêler à leurs discordants concerts? N'avez-vous pas répété vous-même les refrains naïfs de leurs hymnes et été le soir témoin de leurs danses? N'avez-vous pas vu, à la fin de tous les travaux, le cultivateur, joyeux et content, rassembler, autour de la cuve encore humide ou du laborieux pressoir qui n'a pas cessé de gémir, les cohortes actives et fidèles qui l'ont aidé à ravir aux montagnes leurs plus éclatantes dépouilles et à conquérir le prix consolateur de ses soins? » (Boissy-d'Aglas, *op. cit.*, p. 53.)

maintient la simplicité et la pureté des mœurs. » Tout peuple qui méprise l'agriculture est un peuple corrompu. C'est aux champs, où habitent « l'innocence et la bonne foi, fille de la nature », que Boissy-d'Anglas voulait réunir le peuple pour le bercer dans la vertu. « Le cœur, s'écriait-il, s'épure et s'améliore dans ces rassemblements fraternels »; la joie, sans cesse renouvelée, de se trouver ensemble, d'épancher ses sentiments en commun est une espèce de volupté qui rapproche les cœurs. Ainsi, il n'y aura plus bientôt dans la contrée qu'une seule et même famille; « ainsi le peuple français sera dirigé vers les plus heureuses vertus[1]. »

Les fêtes civiles, qui trouvaient ainsi une première base dans l'agriculture, avaient aussi pour but de consacrer les différents âges, comme les grandes circonstances de la vie, l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, la naissance, le mariage, la mort.

Il s'agissait tout d'abord de se réjouir en commun des naissances qui se produisaient chaque année. Dans cette cérémonie, la première place appartenait aux mères entourées de nombreux enfants; on donnait le pas à celles qui n'avaient pas eu recours à des nourrices étrangères. C'était la fête de la maternité et aussi de la paternité. « Semblable au chêne des forêts dont l'immense feuillage couvre tous les rejetons qui sont nés de lui », le père de famille y apparaissait entouré de sa nombreuse postérité. « Le froid célibataire, celui dont l'âme de glace n'a jamais senti le bonheur d'être père, qui n'a jamais versé de larmes en essuyant celles de son fils ou en entendant les premiers accents de sa voix », le célibataire était impitoyablement exclu de cette solennité TOUCHANTE[2].

Comme l'enfance, la jeunesse devait avoir aussi sa fête. A l'exemple d'Athènes, qui célébrait les EPHÉBÉES, la Révolution voulut fêter un âge duquel allaient bientôt dépendre les destinées de la république. La loi du 3 brumaire an IV en avait fixé la date au 10 germinal. Heureuse coïncidence du printemps de l'année et du printemps de la vie, nouveau gage pour le succès d'une œuvre où il s'agissait de cultiver les fleurs qui allaient s'épanouir « au soleil de la liberté ». Nous voyons par un arrêté du Directoire, relatif à cette fête, que ses organisateurs poursuivaient un « but moral », qu'ils voulaient donner à la jeunesse une « grande idée de ses devoirs ». Ils pensaient qu'en plaçant dans cette solennité :

[1] Consulter encore sur ces fêtes de l'agriculture le *Recueil de circulaires* cité plus haut (t. I, p. 11; t. II, p. 121 et suiv., 276 et suiv.). « Le mouton, disait François de Neufchâteau, dans une de ses circulaires (t. II, p. 126), est, surtout pour la république française, l'un des plus beaux présents de la nature. »

[2] Boissy-d'Anglas, *op. cit.*, p. 75-76.

1° l'exécution de la loi sur l'inscription civique; 2° l'armement des jeunes citoyens parvenus à l'âge de seize ans; 3° la distribution des récompenses aux meilleurs élèves des écoles, on obtiendrait ce résultat. D'ailleurs, ces cérémonies, exécutées « devant un autel de la patrie élevé près de la maison commune », étaient toujours accompagnées d'un « discours sur la morale du citoyen [1] ». François de Neufchâteau recommandait dans ses circulaires de rendre sensibles, par « le langage si puissant des images et des emblèmes », les vérités dont il s'agissait de déposer le germe dans des âmes « vierges et tendres », tendres surtout. Enfants, parents, tout le monde est tenu de pleurer dans cette solennité que « le sentiment embellit », dont la vertu fait « le luxe et l'ornement ». — Voyez, jeunes gens, s'écrie François de Neufchâteau, « voyez les larmes d'attendrissement couler des yeux de vos pères [2]. »

A la fête de la jeunesse succédait la fête des époux fixée au 10 floréal par la loi du 3 brumaire an IV. C'était la plus belle de toutes, la plus chère à la république, parce que, disait Boissy-d'Anglas, c'était la fête « de l'amour et de la volupté ». Ici encore, le souvenir de la Grèce, qui avait chanté la nature, qui l'avait divinisée dans toutes ses manifestations, surtout dans ses manifestations printanières, obsédait la pensée des législateurs, qui semblaient avoir pris à tâche de ressusciter le paganisme. Ils avaient choisi pour cette solennité le « voluptueux mois de floréal », voulant que le gazouillement des oiseaux, le parfum des fleurs, la douce température de l'air, fussent en harmonie avec les émotions de l'âme et les sentiments du cœur. C'est un lieu commun à cette époque de chanter le printemps. Pour le célébrer, les plus farouches montagnards effilent leur langue et invoquent la muse. Il y a sur cette saison de l'année tel discours de Lequinio [3] qui rappelle le fameux passage de Lucrèce, l'inspiration en moins. Boissy-d'Anglas aurait voulu avoir le pinceau de l'Albane ou le crayon de Boucher pour tracer les grandes lignes d'une fête qui devait l'emporter en poésie sur toutes les autres.

Voici ce qu'avait inventé l'imagination des nouveaux pontifes. Je vois un autel de gazon s'élever à quelque distance de la cité sur un tapis de verdure, sous une voûte de feuillage impénétrable « aux feux de l'astre du jour ». Au pied de l'autel, les plus anciens époux du canton président à la cérémonie. Les mariés unis depuis la dernière fête s'avancent en ordre et avec « cette contenance

[1] Arrêté du Directoire exécutif, 9 mars 1796. (*Moniteur* du 14.)
[2] Circulaire de François de Neufchâteau. (*Recueil*, etc., t. II, p. 106-111.)
[3] Séance du 2 juillet 1793. (*Moniteur* du 7.)

paisible qui exprime le vrai bonheur. Leur front ne brille point de cet éclat séduisant et rapide que donne le plaisir, mais de ce calme tranquille, signe incontestable d'une félicité pure ». Ils sont précédés par les jeunes filles, dont la tenue reflète l'innocence, la gaieté et la pudeur. Elles portent des bouquets de roses et des guirlandes de fleurs. « Leurs danses vives et légères peignent l'allégresse de ce beau jour... Les jeunes gens se pressent autour d'elles, se mêlent à leurs jeux », et font entendre des chants patriotiques. Pour que l'effet moral soit complet, le législateur veut que « le jeune homme nouvellement épris y paraisse, sous l'égide des mœurs, à côté de sa jeune amante et jouisse déjà par l'espoir des vrais biens qui lui sont promis ». Les époux qui doivent être unis en ce jour s'approchent de l'autel. Ils reçoivent « des mains augustes de ceux dont la constance et l'amour » leur ont servi de modèle des couronnes de fleurs et des rameaux de myrte, dont ils ornent « leur tête et leur sein ». Ils s'avancent, ils jurent ensemble de remplir toutes les obligations que la nature et la société leur imposent; et des cris de joie, mille fois répétés, consacrent, au nom de la patrie, des serments qui devraient être éternels. Un vieillard, auquel cinquante ans de vertu et de bonheur donnent le droit de parler dans une fête consacrée à la vertu et au bonheur, se montre sur les degrés de l'autel, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants. On fait silence, et il ouvre la bouche pour rappeler aux époux leurs devoirs. Dans sa harangue, il voue au mépris l'inconduite, la séduction, la débauche, fruits nécessaires de la monarchie. Comme il n'est pas, lui, dans le cas de ces « rhéteurs du fanatisme », qui, s'étant voués par état à « un célibat corrupteur », ne sont pas dignes de parler « de l'amour conjugal », il trouve dans son cœur, source pure et abondante des plus doux sentiments, les accents qui conviennent à la fête « de l'hymen ». Enfin, comme à cet âge il lui est permis d'être galant, François de Neufchâteau lui recommande de rendre hommage « au sexe qui donne, charme et console la vie », lui rappelant ces paroles d'un homme éloquent et vertueux, Thomas : « Sans les femmes, les deux extrémités de la vie seraient sans secours et le milieu sans plaisir. » Les danses et les jeux recommencent. Les jeunes gens s'exercent à la lutte, à la course, et reçoivent comme prix, de la main des vieillards, des fleurs, un ruban ou un rameau de verdure. Ils se plaisent à rappeler les combats des hommes qui, les premiers, ont introduit la liberté en France; ils élèvent « un monument de gazon ou des trophées de verdure » à la mémoire des héros qui ont fondé et honoré la république. Les yeux des spectateurs, après avoir suivi cette ardente jeunesse, peuvent se reposer sur le buste de Rousseau et

contempler, au milieu d'un groupe de mères et d'enfants, l'homme qui pratiqua si bien les devoirs d'époux et de père. Les organisateurs de cette fête feront aussi tout leur possible pour présenter au public les images de Cornélie, mère des Gracques, de Porcie, d'Arrie, d'Eponine, etc. Ils inviteront les directeurs de théâtre à faire jouer le PÈRE DE FAMILLE, le PRÉJUGÉ A LA MODE, le BOURRU BIENFAISANT. Çà et là seront dressés des écriteaux portant ces mots : RESPECT AUX FEMMES ENCEINTES, L'ESPOIR DE LA PATRIE. Il faudra aussi multiplier les emblèmes : « l'arbre aux rameaux étendus que la vigne enlace, dont l'ombrage tutélaire dispense la fraîcheur sur de jeunes et tendres plantes qui croissent, s'élèvent et couronnent de fleurs ses branches chargées de fruits délicieux, telle est l'image des bienfaits du lien conjugal ». — Puissent ces peintures « sentimentales, s'écrie François de Neufchâteau, ramener aux routes de la vertu ceux qui sont assez malheureux pour s'en écarter ! Puisse l'image du bonheur des époux augmenter celui dont ils jouissent », créer une classe d'hommes sensibles, de pères et de mères de famille « tendres[1]. »

Les vieillards avaient aussi leur fête, qui se trouvait fixée au 10 fructidor par la loi du 3 brumaire an IV, ou plutôt l'on peut dire qu'ils étaient toujours en fête. Il n'y avait pas une cérémonie publique où ils n'occupassent les premières places, pas une réunion nombreuse où on ne leur rendît tous les honneurs. On voulut qu'ils eussent leur solennité particulière. Le matin, les vieillards, qui s'étaient distingués « par leur civisme et leurs vertus », recevaient, « dans les temples, les hommages de leurs concitoyens » ; le soir, ils occupaient, dans les spectacles, une place élevée à côté des magistrats. « Je croirais offenser des administrateurs républicains, écrivait le ministre de l'intérieur, Quinette, en leur recommandant l'observation d'une fête aussi morale. Le respect de la vieillesse fut toujours une vertu des républiques[2]. »

Les acteurs de la Révolution qui avaient pris à cœur de donner la vitalité à la morale ne voulurent pas, après avoir suivi l'homme dans les grands jours de son existence, l'abandonner à la tombe. Ils disaient qu'ici encore les prêtres, en apportant des consolations et des espérances à ceux qui étaient frappés d'un deuil de famille, avaient trouvé dans la mort même un nouveau fondement

[1] Voy. Circulaire de François de Neufchâteau, 21 germinal an VII. (*Recueil*, t. II, p. 155 et suiv.; Boissy-d'Anglas, *op. cit.*, p. 77-81.) — Un arrêté du Directoire (*Moniteur* du 24 avril 1796) prescrivait aux épouses mariées depuis peu de paraître à cette fête « vêtues en blanc, parées de fleurs et de rubans tricolores ».

[2] Quinette, Circulaire du 2 fructidor an VII.

à leur puissance. Boissy-d'Anglas ne pouvait retenir ses larmes au seul souvenir de tel habitant des campagnes, de telle âme « sensible et tendre », qui apportait « au prêtre rustique du canton » le fruit de ses sueurs, comptant hâter par ses prières la félicité éternelle d'un fils bien-aimé. La république, qui avait aboli toutes les *superstitions*, ne pouvait avoir recours à de pareils moyens; mais n'était-il pas possible, en donnant la main à l'antiquité païenne, par-delà dix-huit siècles de christianisme, de rendre touchantes les cérémonies funèbres. Comment lire, par exemple, les poètes qui nous font assister aux funérailles d'Anchise, aux jeux qui suivirent la mort de Patrocle, comment entendre les hymnes, les chants de douleur qui retentissaient autour de l'urne où étaient déposées les cendres des héros, sans être pris du désir de transporter dans nos institutions des fêtes qui, à travers deux mille ans, renouvellent dans nos âmes la mélancolie des souvenirs, les illusions de la tendresse et toutes les ardeurs du patriotisme. Il importait d'autant plus de s'inspirer de ces pensées que, le mépris de la mort étant « la première vertu des républicains », rien n'est plus propre que les cérémonies funèbres du paganisme à inspirer ce sentiment. La mort n'était pas pour les anciens, comme dans le christianisme, le *roi des épouvantements!* Ils l'appelaient, au lieu de la repousser. Son image les accompagnait dans leurs fêtes, leurs banquets, comme au milieu des batailles. « Ils y trouvaient un encouragement pour la gloire, un aiguillon pour la volupté. » On les vit souvent, la veille d'un combat, consacrer par des jeux funèbres l'immortalité de ceux qui devaient y périr; et les trois cents Spartiates qui allaient mourir aux Thermopyles, célébrèrent eux-mêmes leurs propres funérailles.

Les organisateurs des fêtes entendaient bien s'inspirer de ces souvenirs. Ils plaçaient la solennité funèbre au mois de brumaire, époque où la terre voit se faner sa parure et se prépare à entrer dans le sommeil de la mort. Tous les habitants de la commune devaient être convoqués, au jour fixé, dans l'enceinte destinée aux sépultures. On choisissait un champ spacieux, planté d'arbres, orné des images de la douleur. « La mélancolie se nourrit dans l'ombre et se plaît parmi les tombeaux. » A peine arrivé au cimetière, chacun détourne les ronces, enlève la mousse qui couvre une tombe « vénérée », pour baigner « de ses larmes la pierre modeste mais sacrée » sous laquelle un être chéri goûte « l'éternel repos de la mort et l'oubli de toutes les peines ». Bientôt retentissent des chants lugubres « tels qu'en invente le génie de Gossec ». On répète des hymnes sacrés en l'honneur de ceux qui ont succombé depuis la dernière solennité. Des inscriptions portées dans « cette

marche triomphale de la mort » rappellent à tous les assistants les vertus de ceux qui ne sont plus. Par là s'exerce « la souveraineté de l'opinion », jugement si redouté des Égyptiens et qui inspire au méchant une salutaire terreur. Tous sont égaux devant ce juge qui s'appelle le peuple, et la « démocratie de la mort » est le « complément nécessaire de la démocratie politique ».

La crainte des jugements de Dieu, présentée à l'âme par l'ancien culte, était peut-être autrement efficace que la crainte de l'opinion, de même la pensée des immortelles espérances était autrement consolante que la perspective plus ou moins riante d'être réuni par la mort à la nature. Mais ces grands motifs de la religion chrétienne ne paraissaient plus nécessaires pour agir sur des cœurs devenus tellement sensibles que la vue d'un cyprès, d'un peu de gazon sur une tombe, suffisait pour les attendrir. Oh ! si Boissy-d'Anglas avait pu passer seulement quelques heures dans la contrée où s'était écoulée son enfance, avec quelle hâte il eût couru au champ de la mort. « Avec quelle volupté, disait-il, j'irais pleurer dans ce saint asile du repos et de la vertu ; avec quel empressement j'indiquerais moi-même l'espace où je désirerais que deux cyprès pussent ombrager bientôt la terre sous laquelle je pourrais goûter enfin le calme que j'ai si peu connu... Combien je serais heureux si l'humble pierre choisie par mes propres soins pouvait être quelquefois baignée des larmes du sentiment et de l'amitié ; si je pouvais espérer qu'un jour la main de quelque être sensible et juste viendrait y graver le témoignage que je n'ai jamais cessé d'aimer mon pays et de vouloir le bien de mes frères. » Mais pourquoi obliger ainsi les cœurs sensibles à aller pleurer au champ de la mort un être qui n'est plus. Ne serait-il pas plus simple de faire brûler les corps, et, à l'exemple des anciens, d'enfermer dans une urne les cendres pieusement recueillies pour les garder près de son cœur? L'auteur d'un projet qui obtint le prix dans un concours ouvert par l'Institut sur les sépultures, demande ce retour à d'antiques usages. L'époux place l'urne précieuse, qui contient les cendres de l'épouse, dans le coin le plus poétique du jardin, et lui tient ce langage, qui dut rendra jaloux Boissy-d'Anglas : « C'est sous ce bosquet que tu embellis si souvent par ta présence, c'est sous ce dais de chèvrefeuille et de lilas où j'ai reçu tes serments de l'amour le plus tendre, où tant de fois tu essuyas mes pleurs, ô mon épouse chérie, c'est là que tu reposes. Là, près du gazon tendre qui couvrira légèrement ton corps, je planterai la rose mystérieuse, je sèmerais la violette purpurine et je leur unirai le lis odorant[1]. »

[1] Mulot, p. 42. — Le même auteur (p. 47-52) trace un curieux projet de

Les imaginations en quête de pompes funéraires enfantent les plus bizarres systèmes. Certains écrivains ne proposent rien moins que de ressusciter « les fastueux monuments de Thèbes, de Memphis et de Rome ». Avant la révolution française, Bernardin de Saint-Pierre avait déjà tracé le plan d'un Élysée [1], qui devait être placé le long de la Seine, près du pont de Neuilly. Là seraient réunis les arbres du monde entier qui, par leur nature, peuvent s'harmoniser avec le deuil; là seraient apportées les cendres des grands hommes qui auraient servi ou honoré la patrie. Des obélisques, des urnes, des colonnes, des pyramides, des statues, des bas-reliefs, prêteraient un langage à la douleur ou à la reconnais-

marche funéraire. Au départ de la maison, les assistants reçoivent des fleurs, des branches d'arbres, des violettes, des roses, soucis, pavots, tournesols, aramanthes, immortelles, ache, if, pin, cyprès, myrte, laurier, houx, peuplier, etc. Un crieur ouvre la marche, la tête couverte d'un chapeau à larges bords rabattus et entouré d'un crêpe; il agite sa sonnette, criant à haute voix de distance en distance : *Respect aux morts.* Viennent ensuite des musiciens qui exécutent des airs lugubres imitant les tons lydiens des cérémonies funèbres dans la Grèce et à Rome, en attendant qu'un nouveau Simonide ait composé des chants pour la circonstance. « L'officier funéraire » porte un chapeau ombragé de plumes noires; il tient dans la main un bâton avec cette inscription : *Nos jours sont mesurés.* Autour de son cou est suspendue une médaille « entourée d'un serpent mordant sa queue, symbole de l'immortalité ». Au cimetière, on fait l'éloge du défunt, on le descend dans « sa dernière demeure », et l'officier public prononce ces paroles : « La mort t'a séparé de nous; bientôt nous te rejoindrons, suivant que l'ordonnera *la nature*; que la paix environne tes cendres! Adieu! adieu! répéteront les assistants, qui jetteront dans la tombe les fleurs qu'ils porteront. »

[1] Voy. ce plan d'un Élysée, XIVe étude de la nature, édit. Aimé Martin, t. III, p. 240-265. — Dans ses *Harmonies de la nature* (*ibid.*, t. Ier, p. 182), Bernardin de Saint-Pierre, dans une page qui a plus d'une fois inspiré ces plans, énumère les « arbres pleins d'expression mélancolique », qu'il faut planter sur les tombes. Avec les ifs, « mettons-y, dit-il, des végétaux toujours verts qui rappellent des vertus immortelles; que les pâles violettes et les douces primevères fleurissent chaque printemps sur les tertres des enfants qui ont aimé leurs pères; que la pervenche de Jean-Jacques, plus chère aux amants que le myrte amoureux, étale ses fleurs azurées sur le tombeau de la beauté toujours fidèle; que le lierre embrasse le cyprès sur celui des époux unis jusqu'à la mort; que le laurier y caractérise les vertus des guerriers, l'olivier celui des négociateurs; enfin, que les pierres gravées d'inscriptions à la louange de tous ceux qui ont bien mérité des hommes y soient ombragées de troènes, de thuyas, de buis, de génevriers, de buissons ardents, de houx aux graines sombres, de chèvrefeuilles odorants, de majestueux sapins. Puissé-je me promener un jour dans cet élysée, éclairé des rayons de l'aurore, ou des feux du soleil couchant, ou des pâles clartés de la lune! Puissé-je moi-même être digne d'y avoir un jour un tertre, entouré de ceux de mes enfants, surmonté d'une tuile couverte de mousse. »

sance publique. Le projet de Bernardin de Saint-Pierre est repris pendant la Révolution. Il s'agit de créer une vaste nécropole où le peuple viendra entendre l'oraison funèbre de citoyens qui auront été dignes de lui. Les emblèmes parlant aux yeux seront multipliés de toutes parts : les papillons, le fluide sablier, les roses effeuillées, un enfant éteignant une torche, un corps étendu sur un lit de pavots, rappelleront la fuite du temps, l'instabilité de toutes choses et les *jucunda oblivia vitæ* que procure la tombe. Qu'on multiplie les images, les inscriptions; qu'on rivalise avec le sensible auteur de l'*Enéide :*

Hic manus ob patriam pugnando vulnera passi,
Quique sacerdotes casti dum vita manebat,
Quique pii vates et Phæbo digna locuti,
Inventas aut qui vitam excoluere per artes,
Quique sui memores alios fecere merendo.

Que dans ce champ de la mort tous les sentiments, tous les regrets, toutes les espérances, s'épanchent en liberté et en plein air. L'épouse y viendra verser des fleurs sur les cendres de l'époux. Le fils, dans l'haleine parfumée des fleurs qu'il aura plantées sur la tombe de son père, respirera pour ainsi dire l'odeur de ses vertus. Les arts seconderont la piété des humains; communiquant au marbre et au bronze la sensibilité des cœurs, ils les animeront par d'heureux emblèmes, leur feront retracer des traits ou des souvenirs chéris, redire les regrets des enfants, des époux et des pères, « répéter les soupirs des amants » et les doux accents de la reconnaissance et de l'amitié. C'est ainsi que le culte des morts, que les cérémonies funèbres, seront la source des sentiments les plus tendres comme des plus héroïques, le plus ferme soutien des vertus privées et publiques [1].

V

A côté des solennités civiles et politiques, la révolution française avait établi d'autres fêtes qui, dans sa pensée, devaient également exercer sur la nation une influence moralisatrice : c'étaient les *fêtes morales* proprement dites. La loi du 18 floréal an II (7 mai 1794), votée sur la demande de Robespierre, disait expressément (art. 5) : « Les fêtes emprunteront leur nom des événements

[1] Voy. Boissy-d'Anglas, *op. cit.*, p. 84-105. *Des sépultures,* par Amaury Duval, an IX, couronné par l'Institut. Discours qui a partagé le prix sur cette question : *Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles?* par Mulot, ex-législateur, membre du lycée des arts, an IX.

glorieux de notre révolution, *des vertus les plus utiles à l'homme*, des plus grands bienfaits de la nature. » Ce sont donc les différentes vertus qui vont servir de dénomination aux solennités dont nous parlons.

La vertu! jamais ce mot sacré ne fut plus fréquemment prononcé qu'au temps qui nous occupe. La Révolution semblait vouloir s'approprier la parole de Montesquieu. Jamais époque ne commit plus de crimes et ne parla plus souvent de vertu. Cette contradiction pourrait paraître incompréhensible, s'il ne s'agissait d'une période où les ruines morales faites dans les consciences égalaient les bouleversements opérés dans l'ordre social et politique. Robespierre, qui avait trouvé moyen de surpasser en cruauté ceux qui l'entouraient, qui avait fatigué la hache du bourreau par le nombre de ses victimes, avait sans cesse le mot de vertu à la bouche. Nous l'avons entendu plus haut énumérer lui-même à la Convention le nombre des vertus qu'il se proposait de faire fleurir sur la terre. Quel malheur que le 9 thermidor l'ait empêché de réaliser de si beaux projets. Qu'il était beau de l'entendre répéter à la tribune de la Convention : « Non seulement la vertu est l'âme de la démocratie, mais elle ne peut exister que dans ce gouvernement... ; l'âme de la république est la vertu. » Voilà pourquoi, ajoutait-il, la Convention a cédé à une double préoccupation. Il a fallu d'abord combattre les hommes corrompus qui pouvaient jeter la défaveur sur la république, car « dans le système de la révolution française, ce qui est immoral est impolitique, ce qui est corrupteur est contre-révolutionnaire ». Voilà pourquoi on a envoyé à la mort les hébertistes, les « ultra-révolutionnaires », qui aimaient mieux « user cent bonnets rouges que de faire une bonne action ». Après avoir réparé ces scandales publics, il s'est agi d'établir des fêtes propres à inspirer la vertu. « La première règle de notre conduite politique, s'écriait le dictateur, doit être de rapporter nos opérations au développement de la vertu... Tout ce qui tend à purifier les mœurs, à élever les âmes, doit être établi par vous... Le plus grand écueil peut-être que nous ayons à éviter n'est pas la ferveur du zèle, mais la lassitude du bien et la peur de notre propre courage[1]. » Ce langage était applaudi. Boissy-d'Anglas proclamait à son tour la nécessité de fonder « des fêtes essentiellement morales..., la morale et la vertu étant les seules bases inébranlables sur lesquelles un gouvernement puisse être établi ». La loi du 7 mai 1794 donna ample satisfaction à ces désirs. Le lecteur pourra s'apercevoir que sur les trente-six fêtes décrétées

[1] Voy. ce discours en Buchez, t. XXXI, p. 268-290.

par l'article 7 et correspondantes aux décadis, le plus grand nombre étaient des fêtes morales. Elles avaient pour but de célébrer l'Être suprême et la nature, le genre humain, le peuple français, les bienfaiteurs de l'humanité, les martyrs de la liberté et l'égalité, la république, la liberté du monde, l'amour de la patrie, la haine des tyrans et des traîtres, la vérité, la justice, la pudeur, la gloire et l'immortalité, l'amitié, la frugalité, le courage, la bonne foi, l'héroïsme, le désintéressement, le stoïcisme, l'amour, la foi conjugale, l'amour paternel, la tendresse maternelle, la piété filiale, l'enfance, la jeunesse, l'âge viril, la vieillesse, le malheur, l'agriculture, l'industrie, les aïeux, la postérité, le bonheur[1].

Il ne suffisait pas de tracer un programme où se pressent les vertus morales et les vertus politiques, il s'agissait de l'appliquer pour que le décret ne restât pas lettre morte. Les esprits enthousiastes, les imaginations fécondes, les cœurs sensibles y travaillaient à l'envi. Le projet de fête à la *pudeur*, dressé par le représentant Oroix, fut imprimé par ordre de la Convention. L'auteur de ce chef-d'œuvre faisait dans le préambule une sortie vigoureuse contre ces tyrans couronnés sous le règne desquels on voyait les roses, — il parle des jeunes filles, — « qui auraient été l'honneur du parterre et que le zéphyr aurait longtemps caressées sans les ternir, être décolorées en naissant et moissonnées sans retour ». Il importait donc d'honorer la pudeur; et la fête célébrée dans ce but, par des jeunes filles habillées de blanc, le front à moitié voilé, une couronne de roses sur la tête, et mêlées à des soldats nationaux, devait aider puissamment ce résultat.

Il faut s'attendre à rencontrer dans toutes ces inventions un lyrisme déclamatoire, invariablement mêlé aux effusions d'une sensiblerie humanitaire et à de constantes réminiscences de l'antiquité. S'agit-il de célébrer la fête du malheur, Boissy-d'Anglas ne manque pas de rappeler qu'à Rome, lorsqu'un lieu quelconque avait été frappé de la foudre, il était à jamais sacré. Le programme n'eût pas été digne d'un tel sujet s'il n'eût renfermé quelques invocations bien senties. « O malheur, s'écrie Boissy-d'Anglas, je

[1] L'invocation de Robespierre à ces vertus est suave : « Tu donneras ton nom sacré à l'une de nos plus belles fêtes, ô toi, fille de la nature, mère du bonheur et de la gloire, toi seule légitime souveraine du monde, détrônée par le crime, toi à qui le peuple français a rendu ton empire, et qui lui donnes en échange une patrie et des mœurs, auguste *liberté*. Tu partageras nos sacrifices avec ta compagne immortelle, la douce et sainte *égalité*. Nous fêterons *l'humanité*. Tu obtiendras aussi cet hommage, ô toi, qui jadis unissais les héros et les sages, toi qui multiplies les forces des amis de la patrie, divine *amitié;* tu retrouveras chez les Français républicains ta puissance et tes autels. » (Discours du 7 mai 1794.)

te salue si tu viens seul, dit un proverbe castillan; mais chaque Français peut dire : ô malheur, je te salue si tu tombes sur un de mes frères, car tu me donnes l'occasion de remplir le plus saint ministère, celui de réparer ou d'adoucir une des erreurs de la nature. Mais je te salue avec bien plus d'empressement si c'est moi que tu frappes, car alors tu me rends l'objet de la bienfaisance universelle et des consolations de l'amitié. »

L'une des fêtes morales célébrées avec le plus de soin était celle de la reconnaissance. La loi du 3 brumaire an IV l'avait conservée, un arrêté du 20 floréal an IV vint lui donner, sous le Directoire, une nouvelle consécration. Elle fournissait l'occasion au gouvernement d'envoyer aux autorités une amplification sentimentale en guise de circulaire. C'est là que nous entendons Carnot, président du Directoire exécutif, énumérer tous les motifs qui doivent allumer la flamme de la reconnaissance! Il n'est pas jusqu'au printemps où, dit-il, la nature semble renaître, où la terre, se parant de fleurs et de verdure, nous promet de nouvelles moissons, qui ne lui servent d'argument pour exciter en nous ce sentiment. Il termine son discours par cette apostrophe touchante : « O humanité, que ta pratique est délicieuse et qu'elle est à plaindre l'âme avide qui ne te connaît pas [1]. »

Mais Carnot et les autres organisateurs de fêtes avaient beau invoquer la muse et se livrer aux descriptions les plus riantes, aux effusions les plus douces, ils étaient tous surpassés par François de Neufchâteau, dont l'âme sensible savait, pour peindre les fêtes qui nous occupent, trouver des couleurs dignes d'elles. Il faut l'entendre parler des « jouissances délicieuses », de la « volupté morale », qui inondent le cœur de l'homme et y réveillent le sentiment de la reconnaissance, à la seule pensée des êtres qui lui ont donné le jour; de la nourrice qui allaita son enfance, de la tendresse ineffable d'une mère, des sollicitudes d'un père vertueux, des sages leçons de l'instituteur qui guida ses premiers pas dans la carrière des sciences, des compagnons de ses jeunes années, devenus ses amis dans l'âge mûr; « de l'épouse modeste et sensible », dont les

[1] « Bons fils, nous semons des fleurs sur la vieillesse de nos pères et leur voix tremblante nous bénit à leur dernière heure. Devenus pères à notre tour, nous préparons, dans l'éducation de nos enfants, le bonheur de nos vieux jours... La sensibilité ne se resserre pas dans le cercle d'une famille, elle va chercher l'indigent sous le chaume, elle verse dans son sein les secours et les consolations, et déjà payée du bienfait par le sentiment du bienfait même, elle l'est encore par la reconnaissance. » (Discours prononcé par le président du Directoire exécutif (Carnot), à la fête de la reconnaissance, célébrée au Champ de Mars, le 10 prairial an IV. (Réimpression du *Moniteur*, t. XXVIII, p. 298.)

charmes et la vertu font son bonheur; des caresses de ses enfants; enfin, de cette chaîne de bienfaits que la nature, les hommes et la société ont étendue autour de lui. A ces seuls souvenirs qui mettent le « plaisir à côté de la vertu », on verra le Français s'attendrir, verser des larmes délicieuses et pratiquer la reconnaissance, non seulement envers les êtres raisonnables, mais encore envers « les animaux agriculteurs, l'arbre hospitalier, les pénates protecteurs ». Les emblèmes qui, en ce jour de fête, peuvent le mieux exciter le sentiment qu'il s'agit d'éveiller dans l'âme sont l'enfant qui étend en souriant ses petits bras vers le sein qui l'a nourri, la vigne qui s'enlace avec le chêne et suspend ses fruits sur son feuillage, les fleurs qui couronnent une source abondante, le fleuve qui rapporte à la mer « les eaux qu'il en a empruntées, l'animal aimable et fidèle qui meurt en léchant la main qui l'a nourri ». Toutes ces images de la nature sont des allégories de la reconnaissance. On pourra y joindre les souvenirs historiques, citer par exemple le lion d'Androclès; on pourra graver sur le marbre telle maxime d'un sage, telle sentence de Sénèque, tel vers de Voltaire :

Qu'il est beau, qu'il est grand de faire des heureux!

On pourra enfin jouer des pièces de circonstance, comme l'*Indigent*, le *Bienfait anonyme*, etc. C'est par les bienfaits, dit François de Neufchâteau, qu'il faut marquer la fête de la reconnaissance; « c'est l'exercice des vertus qui doit l'embellir; les bénédictions des malheureux, voilà sa pompe; les cris du cœur, les larmes de l'attendrissement, voilà son intérêt; la sensibilité, voilà son charme [1] ».

Il ne faut pas croire que ces magnifiques programmes n'aient pas été mis en pratique. La Convention, le Directoire, redoublèrent d'efforts pour faire célébrer ces fêtes non seulement à Paris, mais en province. Il est impossible d'ouvrir les histoires locales sans y lire la longue description de ces pompes civiques. Dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, jusque dans les plus humbles campagnes, les archives conservent à la postérité l'éternelle mémoire de la célébration de la *Fête des époux*, de la *Fête de la jeunesse*, de la *Fête de la vieillesse*, de la *Fête de la reconnaissance*, etc. [2].

[1] Circulaire de François de Neufchâteau, 21 floréal an VII. (*Recueil* cité, t. II, p. 211-216.)

[2] « On a encore les procès-verbaux de la fête de la jeunesse célébrée à Rabastens le 10 germinal; de la fête des époux, le 10 floréal; de la vieillesse, le 10 fructidor; de la *fête de la reconnaissance*, célébrée à Montans le 10 prairial an IV, etc. » (Elie Rossignol, *Histoire de l'arrondissement de Gaillac pendant la Révolution*, p. 247-254.) Pour les fêtes célébrées dans le département

La fête de la Raison, que la Commune de Paris avait imposée à la Convention, et qu'on pourrait rapporter aux fêtes morales, fut célébrée dans toute la France. Nous n'avons point ici à raconter les exploits des hébertistes. Ces mascarades irréligieuses, où des misérables promenaient par dérision, dans Paris et dans toute la France, les emblèmes de l'ancien culte; où des orateurs d'estaminet signifiaient, avec Chaumette, à la Convention qu'il ne fallait « plus d'autres dieux que ceux que la nature nous offre »; ces saturnales de Notre-Dame et de tant d'églises de province, où une foule imbécile et dégradée venait se prosterner devant des filles de joie, nous montrent le plein épanouissement d'une morale basée sur le matérialisme et l'athéisme. La raison tant acclamée depuis quatre ans, la raison au nom de laquelle et par laquelle on avait fait table rase du passé, la raison avait pris chair et s'était faite déesse.

M. Aulard, dans son livre récent sur *le Culte de la Raison*, donne comme circonstance atténuante à ces incroyables excès que, du moins, si à Paris on fit appel à des actrices, en province ce furent les familles les plus honorables de la bourgeoisie qui fournirent ces déesses d'un nouveau genre. Et alors le grand apologiste de la Révolution nous raconte, avec complaisance et sans laisser échapper un reproche, les fêtes de la Raison dans la plus grande partie de la France. Il y a pourtant quelque chose de révoltant dans le spectacle de ces étranges fidèles prosternés devant des idoles humaines. Que Paris, à la mi-carême, promène sur un char boulevardier une reine d'un jour, on le lui pardonne. Mais que dirait-on si Paris s'avisait d'installer cette reine à Notre-Dame, de l'asseoir sur l'autel et de la transformer en déesse? Ce spectacle, qui laisse froid M. Aulard, irrita Robespierre. Le terrible dictateur entre en scène et nous abordons une phase nouvelle de la religion civile organisée par la Révolution.

Abbé Sicard,

Premier Vicaire de Saint-Augustin.

La fin prochainement.

des Pyrénées-Orientales, cf. abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution*, p. 480-498, etc.)

[1] Aulard, *le Culte de la Raison et le culte de l'Être suprême*, 1892.

JEAN-BAPTISTE DE ROSSI

Le grand archéologue romain, Jean-Baptiste de Rossi, vient de mourir. Pour la science et, si on l'ose dire, pour la religion elle-même, c'est une perte irréparable. Elle sera sentie d'autant plus douloureusement, que M. de Rossi semblait sur le point de triompher du mal qui, il y a deux ans, l'avait frappé sans l'abattre. Rarement peut-être, autant que pour ce grand savant et ce grand chrétien, ne s'est vérifié le mot de Bossuet sur l'âme demeurée, malgré les infirmités, maîtresse du corps qu'elle anime. J'ai sous les yeux le procès-verbal de la dernière session des conférences d'archéologie chrétienne par lui fondées. Il ne se passa point de séance sans que, de son lit de malade, il n'ait envoyé une ou plusieurs communications écrites. Le 3 juin dernier, on lisait encore, en son nom, le commentaire d'une inscription chrétienne trouvée à Constantine, et une note sur un ouvrage d'un savant français. Il y a quelques mois, le *Bullettino di archeologia cristiana*, que depuis 1863 M. de Rossi a suffi seul à rédiger, reparaissait après une année d'interruption. « Puisqu'il a plu au Seigneur, écrivait l'illustre archéologue, de conserver intactes toutes les facultés de mon esprit, je reprends aujourd'hui, dans la mesure de mes forces, le cours de cette publication. » Au commencement de septembre, un second fascicule était distribué, et, dans les nombreux articles qu'il contenait, pas une ligne ne trahissait la fatigue intellectuelle : la prodigieuse mémoire, l'information presque universelle, le style toujours alerte et vif, semblaient d'un homme sur qui l'âge et la maladie auraient passé sans laisser de traces. On pouvait croire qu'après une convalescence continuée au milieu des splendeurs de la nature romaine, dans ce merveilleux palais pontifical de Castel Gandolfo où Léon XIII avait offert au prince de la science chrétienne une royale hospitalité, M. de Rossi allait recouvrer enfin la santé. Dieu en a jugé autrement : l'une des âmes les plus nobles, les plus droites et les plus pures qu'ait jamais habitées le génie a paru mûre pour les récompenses éternelles : mais, en s'inclinant

devant la volonté divine, ceux qui connaissent l'œuvre laissée inachevée par M. de Rossi, ceux qui ont connu le savant, ceux-là surtout qui aimaient tout ensemble l'homme et le savant, ont le devoir de rappeler la grandeur du deuil que la science porte aujourd'hui.

C'est bien le père de l'archéologie chrétienne que nous pleurons. Avant lui, celle-ci n'était pas, à proprement parler, une science, si l'on entend par ce mot un ensemble de connaissances liées entre elles par des principes certains et une vraie méthode. Sans doute, dans le vaste champ des antiquités ecclésiastiques, des découvertes intéressantes avaient déjà été faites, des rayons de lumière avaient été projetés en divers sens. Mais on avait marché sans plan, et presque sans but. Il en était surtout ainsi dans la partie de ces études qui devait en devenir un jour la région la plus féconde et comme le centre où tout le reste se ramènerait. Chacun sait comment, à la fin du seizième siècle, une antiquité nouvelle fut soudain révélée. Un coup de pioche donné par hasard apprit aux générations oublieuses que sous la Rome païenne, remise en honneur par la Renaissance, sous la Rome chrétienne, incessamment construite par les papes et décorée par les artistes, s'étendait une autre Rome, celle où dormaient les premiers fidèles et avaient reposé les martyrs. Peu à peu, on l'explora. Mais il y avait plusieurs manières de le faire. L'une consistait à traiter les catacombes comme l'était déjà, depuis bien des années, le sous-sol romain, avec cette différence qu'au lieu d'y rechercher les marbres taillés par le ciseau des anciens, les statues des dieux et des héros, on demanderait à leurs souterrains des fragments d'inscriptions, de peintures et de mosaïques, des *curiosités* des premiers temps chrétiens. L'autre, mieux inspirée sans doute, avait pour but de rechercher, d'après des indices plus ou moins assurés, les vestiges pieux des époques de persécution, afin de recueillir, sinon les reliques des martyrs les plus illustres, qui presque tous avaient été, à l'époque des invasions barbares, transportés dans les églises de Rome par la sollicitude des papes, du moins celles des *saints inconnus*, des innombrables victimes sans histoire et presque sans nom qu'avait dû faire, pendant trois siècles, la fureur des païens. Sans y insister, car ce n'est ici ni l'heure ni le lieu, il sera permis de dire que les recherches ainsi dirigées, soit par la curiosité, soit même par la piété, n'eurent que bien rarement le caractère d'une exploration scientifique. Peut-être même fussent-elles devenues, à la longue, plus funestes aux catacombes romaines que l'oubli où celles-ci avaient dormi pendant tant de siècles. Heureusement un homme se rencontra, dont M. de Rossi ne parlait jamais qu'avec émotion, comme on parle d'un ancêtre. Antoine Bosio avait compris que les

catacombes ne donneraient leurs fruits qu'à la condition de faire converger sur elles tous les renseignements épars dans les documents imprimés ou manuscrits qui constituaient l'histoire ecclésiastique, et que celle-ci, à son tour, ne serait vraiment complète qu'après avoir été enrichie, démontrée, contrôlée par les monuments de toute sorte que fournirait une étude patiente, respectueuse et désintéressée des catacombes. Une telle œuvre dépassait les forces de l'homme et la science de son temps : mais Bosio eut la gloire de l'entreprendre, et le livre qu'il a laissé, malgré des lacunes et des erreurs, reste admirable. Après lui, la lumière un moment entrevue s'obscurcit de nouveau : le dix-huitième siècle et la première moitié du dix-neuvième ont vu paraître sur les catacombes romaines des travaux estimables, mais qui firent peu avancer la science, parce que, à défaut d'un fil conducteur, la connaissance de Rome souterraine demeurait fragmentaire, dénuée de vues d'ensemble, acquise au hasard d'explorations empiriques. Enfin parut M. de Rossi.

Il était bien jeune quand, avec la sûreté de coup d'œil qui est la marque du génie, il conçut la méthode qui devait lui faire faire en quelques années, dans Rome souterraine, plus de découvertes que tous ses prédécesseurs ensemble pendant deux siècles. C'était bien la méthode de Bosio, mais renouvelée, transformée, accrue de toutes les ressources de la science moderne, et surtout appliquée par un esprit supérieur. Il fallait d'abord s'entourer de tous les documents écrits, se faire le contemporain des rédacteurs des Actes des martyrs, des compilateurs des martyrologes, des pèlerins qui, du sixième au huitième siècle, virent encore les catacombes intactes, et ont laissé leurs itinéraires, des collecteurs d'inscriptions qui, à la même époque, ont recueilli les épitaphes alors visibles en original dans les sanctuaires souterrains. C'était entreprendre l'exploration de toutes les bibliothèques de l'Europe, comme préliminaire à celle de Rome souterraine! M. de Rossi ne recula pas devant cet immense labeur : si l'on veut connaître les trésors qu'il en a rapportés, qu'on lise les introductions des deux premiers volumes de la *Roma sotterranea* et qu'on parcoure le second volume tout entier des *Inscriptiones christianæ :* on demeurera confondu et de l'effort et des résultats.

Muni de ces renseignements, il lui restait à les prendre pour guides dans les antiques cimetières. Les documents écrits avaient indiqué à M. de Rossi quels martyrs historiques reposèrent jadis dans chaque catacombe, et, par conséquent, autour de quels centres plus anciens ou plus illustres les constructions souterraines de la plupart d'entre elles s'étaient peu à peu développées. Retrouver

ces centres, ces sanctuaires principaux ou, comme il les appelle, ces *nuclei*, devait être le premier souci de l'explorateur. C'est à quoi s'appliqua M. de Rossi, avec une extraordinaire sagacité. Laissant de côté toute étude oiseuse ou de simple curiosité, il alla droit à ces buts premiers de ses recherches, à ces point culminants d'où tout le reste dépendait. C'est ainsi que, pour parler d'un seul cimetière, il découvrit successivement dans la catacombe de saint Calliste, — non par hasard, mais pour les avoir précisément cherchées, — la chambre sépulcrale de la martyre sainte Cécile, celle du pape martyr saint Sixte et de ses collègues du troisième siècle, celle du pape saint Corneille, celle du pape saint Eusèbe, probablement celle du pape saint Miltiade. Maître de ce qu'on pourrait appeler les positions stratégiques, il n'avait plus qu'à étendre alentour ses conquêtes, et à les relier les unes aux autres en déblayant les galeries et les chambres intermédiaires.

Que de questions, cependant, surgissaient de ce premier travail! Pour M. de Rossi, une catacombe n'est pas un vaste et morne souterrain, mais une chose vivante, portant empreints sur ses parois plusieurs siècles d'histoire. C'est chacun de ces siècles qu'il s'agit d'y démêler. Je ne puis donner une idée même approximative de cette partie de l'œuvre du grand archéologue. Pour la comprendre, il faut lire attentivement les trois in-folio de la *Roma sotterranea*. L'histoire des cimetières, on dirait presque l'histoire de l'Église, revit devant les yeux. Voici les galeries primitives, se maintenant scrupuleusement dans les limites de la concession funéraire, et respectant sous le sol la configuration superficielle du terrain où elles sont creusées. Puis, à mesure que le nombre des sépultures augmente avec celui des fidèles, ces galeries se ramifient, s'étendent, se croisent : les chambres s'y multiplient. Bientôt plusieurs domaines funéraires, plusieurs *areæ* voisines, arrivent à s'unir, poussant de l'un à l'autre des corridors qui les relieront : et ainsi, de divers centres, isolés au début, et alors propriétés privées, se constitue quelqu'une de ces immenses catacombes qui deviendront pour la plupart, au troisième siècle, la propriété commune de l'Église romaine. Parfois l'histoire se marque d'une manière plus poignante : en certains endroits on voit se brouiller l'ordonnance régulière de la construction souterraine : aux galeries droites succèdent les labyrinthes, les issues tortueuses, les escaliers dérobés : le plan de la catacombe raconte tout à coup une persécution. L'étude des terrains[1] dépose elle-même de l'im-

[1] Pour cette partie de son œuvre, M. de Rossi a eu la collaboration de son frère, un des premiers géologues de l'Italie. A M. Michel de Rossi

portance de la population chrétienne, car ils révèlent à M. de Rossi que loin d'être, comme on l'avait cru jusqu'à lui, d'anciennes sablonnières abandonnées par les païens et transformées par les fidèles, les catacombes sont, à peu d'exceptions près, l'œuvre exclusive du travail de ceux-ci, travail gigantesque, exigeant de très nombreux ouvriers, peut-être même des capitaux considérables.

Quelle habitude des plus délicates analyses architectoniques il a fallu à l'explorateur pour nous rendre sensibles ces nuances de la vie d'un cimetière! La nature des stucs, les marques des briques, le style des peintures, lui permettent de dater, à quelques années près, la construction d'une chambre ou d'une galerie. L'épigraphie lui serait sans doute d'un secours plus puissant encore, si toutes les inscriptions portaient la note consulaire; mais, dans l'épigraphie chrétienne comme dans la païenne, l'immense majorité des inscriptions sépulcrales est sans date. Ici se montre l'admirable épigraphiste que fut M. de Rossi. Le premier volume de ses *Inscriptiones christianæ* renferme les épitaphes romaines de date certaine, c'est-à-dire celles qui sont datées, à la manière classique, par les noms des consuls, ou qui portent quelqu'une des indications chronologiques en usage à une époque plus basse. Les volumes suivants, que la mort de l'auteur laisse inachevés, auraient reproduit les inscriptions chrétiennes non datées. Mais, dans l'introduction du tome Ier, M. de Rossi avait fixé, d'une manière absolument magistrale, les règles qui permettent de distribuer entre les diverses périodes de la vie de l'Église primitive ces textes épigraphiques, d'après les variations de leur formulaire. A l'aide de ces règles, que l'expérience a confirmées sans y apporter encore une seule dérogation, il devient possible à tout esprit un peu exercé de déterminer, par la lecture du texte, si telle épitaphe provenant d'une catacombe romaine est antérieure ou postérieure au troisième siècle, appartient aux origines, à l'époque intermédiaire ou à l'âge de la paix.

On comprend, sans qu'il soit besoin d'y insister, de quelle importance est une telle précision chronologique pour la valeur de la réponse faite par les catacombes à ceux qui s'informent de l'antiquité de nos dogmes. Grâce à M. de Rossi, les parties explorées de Rome souterraine sont devenues comme un livre ouvert, où quiconque cherche de bonne foi peut lire presque à coup sûr. Les croyances de l'Église romaine, depuis le temps des apôtres jusqu'à l'époque des invasions barbares, s'y montrent naïvement

sont dus les plans détaillés de la catacombe de Calliste, et de savants appendices publiés à la suite de chacun des volumes de la *Roma sotterranea*.

traduites par les peintres, les graveurs et les sculpteurs. Sans doute, on ne pourrait assimiler les murailles des antiques cimetières à un catéchisme en images, où l'enseignement catholique se déroulerait sans lacunes; aucun esprit systématique n'a présidé à leur décoration, et la destination funéraire des catacombes a dicté le choix d'un grand nombre des sujets qui y sont représentés. Beaucoup, cependant, ont une valeur dogmatique, et même apologétique, à laquelle une chronologie bien faite donne toute sa force. Telle image de Marie est de la fin du premier siècle ou du commencement du second, et fut peut-être tracée par un peintre qui avait entendu les derniers accents de la parole apostolique. Le grand nombre des représentations de la résurrection de Lazare, dont quelques-unes remontent à une époque très reculée, montrent l'art primitif s'inspirant du quatrième Évangile aussi et même plus souvent que des synoptiques. Des sujets bibliques empruntés à des livres de l'Ancien Testament rejetés comme apocryphes par les réformateurs du seizième siècle, font voir que la plus haute antiquité chrétienne les recevait. L'assimilation de saint Pierre à Moïse sur les fresques comme sur les sarcophages ou les verres dorés des catacombes, ce curieux type du Moïse-Pierre, mis en lumière par M. de Rossi, témoigne de la foi des chrétiens de Rome dans la primauté du chef des apôtres. Que dire de ces symboles si clairs et si fréquents de l'Eucharistie qui, avec plusieurs autres, ont fait donner à toute une série de *cubicula* du cimetière de Calliste le nom de chambres des sacrements? Les inscriptions font écho aux peintures, et, soit dans les galeries mêmes des catacombes, soit dans cet admirable musée épigraphique du Latran, que M. de Rossi a classé avec une si parfaite méthode, on recueille à chaque pas leur témoignage. Ce qu'elles proclament, dans des formules du second et du troisième siècle, c'est la dévotion aux martyrs, c'est la foi en l'intercession des saints, c'est la prière pour les morts. L'Église des premiers temps apparaît toute semblable, dans les grandes lignes, à celle du siècle présent, et quand il entend, aujourd'hui, la messe dans une catacombe, le catholique moderne ne s'y sent pas dépaysé.

En revanche, les dissidents en sortent parfois troublés. « Monsieur, dit un jour à l'archéologue romain un visiteur inconnu, quelle impression vos paroles font-elles sur les protestants que vous menez dans les catacombes? — Je l'ignore, répondit M. de Rossi; je leur dis ce que je sais, et ne m'inquiète pas du reste. — C'est que je suis protestant, reprit l'interlocuteur : je vois le sérieux de vos travaux, la sincérité de votre science; cela me fait réfléchir, et est fort grave. » Le visiteur partit sur ce mot. Qui saura où

l'ont conduit ses réflexions? Qui pourra dire surtout combien songèrent à rechercher, dans les livres du maître, le complément de la lumière dont un premier rayon avait frappé leurs regards durant une rapide visite aux catacombes, et rencontrèrent la foi dans des pages où la science seule fait entendre son langage austère? Car, il est juste d'en faire ici la remarque, bien que les travaux de M. de Rossi aient créé, selon le mot du cardinal Pie, un « lieu théologique » nouveau, jamais, ni dans ses études, ni dans ses conversations, il n'essaya de mettre la polémique au service de ses croyances. Aucun de ses livres, aucun des articles semés par lui, pendant tant d'années, dans tous les recueils savants, et dont un si grand nombre touchaient, par l'archéologie et l'histoire, aux questions religieuses, ne contient une parole de controverse. Son enseignement oral, — conférences aux catacombes, entretiens avec les visiteurs qu'il y guidait si libéralement, — observait la même réserve. Il était de ceux qui exposent, non de ceux qui discutent. « L'apologétique, me dit-il un jour, n'a pas de place ici : les faits doivent parler seuls. » La délicatesse du croyant et du savant se serait fait scrupule d'y ajouter un mot. Ils n'en étaient parfois que mieux entendus.

Mais, si l'étude sincère et complète des catacombes confirme l'enseignement traditionnel de l'Église, sur combien de points, en revanche, l'histoire de ses premiers siècles en sort-elle renouvelée! Là encore, les travaux de M. de Rossi nous montrent les grandes lignes demeurées intactes : mais que de lacunes ont été remplies! que de points de vue ont été révélés! que de notions vagues ont été remplacées par des renseignements précis, vivants! Où est désormais le vieux préjugé d'après lequel, jusqu'à la conversion de Constantin, le christianisme serait demeuré l'apanage des petits et des pauvres, et n'aurait enfin reçu dans son sein les grands de ce monde qu'aiguillonnés par l'intérêt, poussés par l'exemple de l'empereur? A l'aide des découvertes monumentales, des inscriptions, et même des textes profanes éclairés et commentés par elles, M. de Rossi nous montre de nobles femmes, des patriciens, des consuls, des membres des familles impériales, embrassant la foi sous les Césars, sous les Flaviens, sous les Antonins, et fait passer devant nos yeux ce qu'un spirituel érudit a très bien nommé l'*Almanach de Gotha* du temps des persécutions. C'est même à ce sujet, si souvent traité par lui, qu'est consacrée une des dernières pages écrites par le regretté maître : le commentaire d'un passage d'Origène sur d'illustres contemporains convertis au christianisme [1]. S'il a ainsi révélé l'histoire, dressé souvent les généalo-

[1] *Bullettino di archeologia cristiana*, 1894, n° 3, p. 102-103.

gies, d'une aristocratie chrétienne inconnue, quels regards profonds n'a-t-il pas jetés sur la condition des masses populaires amenées de si bonne heure au christianisme! Il suffira de rappeler sa belle hypothèse, appuyée par les inscriptions et les textes juridiques, sur la forme légale du *collegium tenuiorum* adoptée par les Églises primitives pour avoir, vis-à-vis de l'État, le droit de posséder les propriétés mobilières et immobilières nécessaires aux sépultures, au culte et à l'aumône. N'a-t-il pas aussi éclairé d'une lumière nouvelle toute une partie de l'histoire du quatrième siècle, quand, à l'encontre encore d'un préjugé vulgaire, il a montré les empereurs chrétiens prenant sous leur protection les monuments de l'art antique, conservant à la civilisation ses plus belles parures, pratiquant envers les personnes comme envers les institutions une large tolérance, et ne renversant définitivement l'idolâtrie qu'après avoir assuré la conservation de ce qu'elle avait laissé de beau dans les lettres et dans les arts? On multiplierait aisément ces exemples, et l'on n'aurait aucune peine à faire voir, sur presque tous les domaines de l'histoire ecclésiastique, les larges perspectives, souvent les avenues nouvelles créées par son génie. C'est que M. de Rossi n'avait rien de l'archéologue de profession, enfermé dans sa spécialité comme dans un enclos entouré de murs : son regard, habitué aux études les plus minutieuses, atteignait en même temps sans fatigue les plus vastes horizons : sans cesse, dans ses écrits, à la suite d'une discussion de détail s'ouvre, comme d'elle-même, une vue sur l'histoire, et l'on ne sait quoi le plus admirer, de la précision de l'analyse ou de la puissance de la synthèse. Quelquefois même la synthèse a précédé l'analyse, et l'intuition de l'historien a d'avance aperçu les vérités neuves que la patiente exploration de l'antiquaire découvrira ensuite pied à pied.

Laissant volontairement de côté tant d'autres travaux qui eussent suffi à remplir et à illustrer plus d'une vie d'homme, — comme sa collaboration continuée depuis 1854 au monumental *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin, la part prise par lui à l'édition française des écrits de Borghesi, sa splendide publication des *Mosaïques chrétiennes de Rome*, ses études sur la topographie romaine, la rédaction de plusieurs volumes du catalogue des manuscrits de la bibliothèque Vaticane [1], — j'ai essayé de résumer ici (avec combien d'imperfections et de lacunes!) l'œuvre immense qui fit de M. de Rossi, selon l'expression de l'illustre épigraphiste Henzen, « le fondateur de l'archéologie sacrée vrai-

[1] La liste détaillée des ouvrages de M. de Rossi, — livres, opuscules et articles, — a été publiée par son plus intime collaborateur, M. Gatti, dans l'album offert aux souscripteurs des fêtes de 1892 : elle y occupe 42 pages.

ment scientifique ». Mais cette œuvre elle-même reste loin de celle qu'il avait préparée, qu'il eût été prêt à écrire, si les années et les forces lui avaient été données. Les deux volumes des *Inscriptiones* contiennent seulement les épitaphes chrétiennes de Rome ayant date certaine, et la reproduction des recueils manuscrits d'inscriptions formés par les pèlerins et les voyageurs depuis l'ère de Charlemagne jusqu'à la Renaissance. L'immense collection des inscriptions sans dates, qui eût répandu sur les croyances, les rites, les institutions et les mœurs de l'Église primitive de si abondantes lumières, qui l'eût plus que toute autre chose ressuscitée à nos yeux, demeure inédite. Les trois volumes de la *Roma sotterranea* renferment seulement, avec les principes généraux de la science, la description de la catacombe de Calliste et du petit cimetière de Generosa : le volume qui devait suivre eût décrit le cimetière de Flavia Domitilla, cette catacombe fondée par des martyrs de la famille impériale des Flaviens; puis serait venue la description du cimetière de Priscille, si particulièrement étudié par M. de Rossi dans ces dix dernières années, avec son admirable *Cappella greca*, ses inscriptions de type archaïque, ses peintures primitives, son hypogée de la famille consulaire d'Acilius Glabrion, ses souvenirs de la dernière persécution. Je m'arrête ici : il faudrait citer toutes les autres catacombes, car dans toutes M. de Rossi a multiplié les découvertes : j'ai nommé seulement celles sur lesquelles le grand archéologue avait, semble-t-il, recueilli toutes ses notes, et qu'il eût été prêt à décrire. Hélas! *pendent opera interrupta.* Mais des parties interrompues de l'œuvre restent encore, grâce à Dieu, d'admirables fragments. Pendant trente et un ans, suffisant seul à une tâche colossale, M. de Rossi a publié dans son *Bullettino di archeologia cristiana* (1863-1894) toutes les découvertes dont Rome souterraine à été le théâtre : c'est là, dans ce recueil trop peu connu en France, — trop peu lu à Rome même, — et dont la lecture suffirait à enfanter des historiens et des archéologues, c'est là qu'il faut aller le chercher. On l'y voit, en quelque sorte, à l'ouvrage, dans l'intimité du labeur quotidien, et l'on y retrouve, blocs épars, mais déjà taillés par la main du maître, les matériaux du monument qu'il ne lui pas été permis d'achever.

Au moins, de ce monument les bases resteront-elles indestructibles, et si M. de Rossi doit avoir un jour des successeurs, ceux-ci n'auront qu'à bâtir sur les fondements qu'il a posés. Le croirait-on, cependant, si l'histoire n'était d'hier? Une œuvre d'un aussi obstiné et aussi patient labeur, semblant liée par ce ciment romain qui défie les siècles, a été construite au milieu des révolutions, pendant que Rome elle-même était agitée par la tempête. C'est en 1849, au

lendemain du retour de Gaëte, que M. de Rossi découvrit l'épitaphe du pape Corneille, et peu après qu'il obtint de Pie IX l'achat de la vigne sous laquelle il avait deviné le cimetière de Calliste; c'est dans les dix années si troublées qui séparent la bataille de Castelfidardo de la chute du pouvoir temporel, que s'imprimèrent le tome Ier des *Inscriptiones* et les deux premiers volumes de la *Roma sotterranea*. Un des esprits les plus fins de ce temps me disait un jour, parlant de M. de Rossi : « Vous connaissez l'archéologue; mais vous ne savez peut-être pas quel grand diplomate il eût été! » Je sais, au contraire, qu'il lui fallut, après 1870, des trésors de diplomatie, sa grande connaissance des hommes et des affaires, et aussi l'influence qu'il devait à son caractère non moins qu'à sa science, pour défendre ses chères catacombes soit contre toute intrusion malfaisante ou fâcheuse, soit contre les conséquences d'une législation nouvelle. On raconte qu'au lendemain de l'entrée des Italiens dans Rome, il descendit seul au tombeau souterrain de sainte Cécile, comme pour dire au labeur de toute sa vie un dernier adieu. L'épreuve qu'il redoutait lui fut épargnée, et le nouveau régime n'ajouta pas cette douleur à celles qui remplissaient son âme de catholique fidèle et de vieux Romain. Peut-être pourra-t-on dire un jour ce que lui durent alors les antiquités chrétiennes, les *modus vivendi* qu'il parvint à faire prévaloir, le rôle d'arbitre qu'en bien des cas lui déféra la confiance de tous. Il est tel moment où, l'existence même des catacombes paraissant menacée par suite de la fièvre de construction qui sévissait dans la banlieue de Rome, et de l'impuissance où croyait être le gouvernement à les protéger légalement, un mot ferme prononcé par M. de Rossi, la menace d'un appel à l'opinion des savants de toute l'Europe, fut, selon son expression, l'exorcisme qui conjura le péril. Son renom, à cette époque, est devenu si grand, son autorité si universelle, qu'il semble mis, d'un commun accord, au-dessus de tous les partis. Ses ouvrages ont maintenant été traduits dans toutes les langues[1]. Aucun voyageur instruit ne vient plus à Rome sans tenir à s'incliner devant le maître dont la gloire se confond avec celle de la Ville éternelle. Aussi populaire en France, en Angleterre, en Alle-

[1] Les traductions française, anglaise, allemande ne sont que des résumés. Une traduction intégrale des trois volumes in-folio de la *Roma sotterranea* avait été préparée par un élève de l'École française de Rome, M. Donat. Dans un voyage fait à Paris en 1877, M. de Rossi demanda à l'un de nos grands éditeurs d'en entreprendre la publication, fort coûteuse et d'un succès incertain. « Je ne puis le faire à l'heure présente, répondit l'éditeur; mais, si la monarchie se rétablit un jour, je commencerai la publication dès le lendemain. »

magne qu'en Italie, il est, pour ainsi dire, le savant international. On le vit bien, lors de son double jubilé de 1882 et de 1892. Aucun homme privé, en Europe, n'avait encore inspiré de tels sentiments et été l'objet de pareilles fêtes : et quand, le 20 avril 1892, après l'inauguration de son buste en présence des représentants de toutes les sociétés savantes de l'Italie, des membres des écoles française, allemande, autrichienne de Rome, des délégués de l'Institut de France et des académies étrangères, après la messe célébrée — pour la première fois depuis onze siècles — par le cardinal-vicaire dans la petite basilique qui s'élève au-dessus du cimetière de Calliste, la foule de ses admirateurs et de ses amis fut descendue, la croix en tête, au chant des litanies majeures, dans les galeries illuminées de la catacombe, on eût dit qu'une lueur d'apothéose éclairait le front du noble archéologue.

Mais celui que les amis présents ou absents, obscurs ou illustres, unis tous dans une même émotion, célébraient en ce jour, ce n'était pas seulement le savant, c'était encore et surtout l'homme, avec sa parfaite bonté, la grâce exquise de son accueil, la fidélité de ses affections, la modestie qu'il conservait au sein de la popularité et de la gloire, l'intérêt qu'il portait aux plus humbles bonnes volontés dès qu'il les jugeait sincères et droites, « l'homme grand, bienveillant et simple », comme M. Edmond Le Blant le définissait si bien hier à l'Académie des inscriptions ; c'était aussi le chrétien, à la foi éclairée et docile, d'autant plus convaincu de la vérité de son Église qu'il en avait, pour ainsi dire, touché du doigt les fondements historiques et mis à nu les racines. Aujourd'hui, comme il arrive trop souvent sur cette terre, la fête s'est changée en deuil; mais ceux qui croient ce que croyait M. de Rossi, ceux dont ses livres et son exemple éclairèrent et fortifièrent la foi, ont la consolation de penser que les martyrs, dont il a tant honoré la mémoire, auront accueilli son âme, et, des obscurités déjà lumineuses de Rome souterraine, l'auront introduite dans les clartés sans ombres de la Jérusalem céleste.

Paul Allard.

LA VIE MILITAIRE

SOUS LE PREMIER EMPIRE

Quelle que soit l'opinion que l'on professe à l'égard du premier Empire, que l'on considère Napoléon comme un des hommes qui ont jeté le plus de gloire sur la patrie française, qu'on le regarde au contraire comme une personnalité néfaste pour notre pays, comme un égoïste qui sacrifia sans pitié, à une ambition malsaine, la nation généreuse qui s'était livrée à lui, on est obligé de convenir que cette période de vingt années qui va de Rivoli à Waterloo, est une des plus mémorables qu'ait jamais enregistrées l'histoire d'une nation.

Il n'est pas moins certain que l'homme extraordinaire, dont le nom est intimement lié à cette période, exerça sur la majorité de ses contemporains une fascination supérieure à celle que produisit jamais un être humain sur l'humanité.

L'homme est ainsi fait que la force brutale le séduit toujours au moins par certains côtés. La guerre, la conquête, malgré les horreurs dont elles sont la source, malgré l'iniquité de leurs procédés, ont constamment revêtu aux yeux de l'humanité un prestige au premier abord incompréhensible. Les noms des grands conquérants, des capitaines célèbres sont ceux que nos enfants retiennent le mieux dès qu'ils ouvrent un livre d'histoire, alors au contraire que les princes débonnaires tranquillement occupés au développement pacifique du bien-être de leurs peuples, laissent à peine un souvenir fugitif dans leur jeune intelligence.

D'où provient un tel résultat? Est-il la conséquence d'un regrettable atavisme? L'enfant est-il frappé par ce que l'on appelle la gloire d'Alexandre, de César ou de Napoléon, uniquement parce que son maître, élevé lui-même dans l'admiration de ces grands massacreurs d'hommes, attire son attention sur eux; ou bien obéit-il à un sentiment naturel, à ce prestige de la force brutale dont nous parlions tout à l'heure? Il y a, sans aucun doute, dans le résultat constaté quelque chose des deux causes que nous venons

de dire et, assurément, notre éducation va, là, de pair avec notre instinct humain.

Ce n'est point le lieu d'examiner si la guerre, dans les grandes tueries qu'elle entraîne, n'est pas un des facteurs indispensables de l'existence de l'humanité; il ne convient pas davantage de rechercher si les exigences de la vie militaire ne retrempent point fortement et violemment chez l'homme certaines vertus primitives qui, au cours d'une paix perpétuelle, finiraient peut-être par s'oblitérer complètement; nous ne reprendrons pas davantage la thèse du général Nicolà Marselli, démontrant que la guerre a toujours servi au développement de la civilisation et qu'il ne s'en est fait aucune an fond de laquelle on ne trouve, plus ou moins latente, une idée de progrès. Non, notre but est plus modeste. Nous ne voulons faire aujourd'hui ni de la morale ni de la sociologie. Ce que nous désirons uniquement mettre en lumière, c'est la façon dont les acteurs eux-mêmes des guerres du premier Empire jugèrent leur époque, le degré d'affection réelle ou d'admiration véritable que leur inspirait l'homme dont ils étaient les agents directs. Furent-ils un *servum pecus* inconscient, hypnotisé dans un fanatisme aveugle? Demeurèrent-ils au contraire des témoins agissant en pleine connaissance de cause? Qui étaient-ils pour la plupart au point de vue moral, intellectuel, social? Quelle vie menaient-ils aux armées? Pensaient-ils que l'état de guerre, celui dans lequel ils vécurent vingt ans pour ainsi dire sans repos, était le meilleur qu'ils pussent rêver, non pas pour le bonheur des peuples sans doute, mais pour leur propre intérêt, leur satisfaction, leur bien personnels?

Il y a un petit nombre d'années, il eût été difficile de répondre à ces différentes questions; aujourd'hui, la tâche est plus aisée.

Le nombre considérable de mémoires, de relations, de récits particuliers, de cahiers, de journaux intimes publiés depuis dix ans sur le premier Empire et dont les auteurs sont en grande partie des militaires, officiers de Napoléon, ont jeté sur les armées du commencement du siècle un jour tout nouveau. L'on a appris, par l'entremise de ces contemporains, bien des détails curieux demeurés inconnus aux historiens proprement dits et que d'ailleurs la gravité professionnelle leur eût fait rejeter comme futiles. Et l'on n'a pas vu sans surprise que, parmi ces traîneurs de sabre, qu'on avait pensé être de fervents adeptes de la matière, de la force brutale, il se trouvait plus d'une nature primesautière et délicate capable de priser à sa juste valeur leurs chevauchées à travers l'Europe, capable encore de tirer parti pour leur instruction personnelle des nombreux sujets d'observation que leur présentait leur vie aventureuse.

A aucune époque peut-être les militaires n'ont autant écrit que sous le premier Empire, non pas seulement pour publier des traités spéciaux sur la tactique ou la stratégie, mais surtout pour se tenir en communication avec leur famille, ou encore pour s'isoler par la méditation, la réflexion, et retrouver dans le recueillement du travail intellectuel le calme dont les éloignait sans cesse leur existence agitée. Nous venons de dire que depuis dix ans le nombre de ces recueils de lettres, de journaux ou de mémoires intimes livrés à la publicité était considérable; encore y a-t-il tout lieu de supposer que ce nombre n'est qu'une partie infime du travail général qui fut fait à cette époque dans ce genre.

Le général Thoumas, que sa situation dans un grand journal de Paris avait mis en lumière comme vulgarisateur littéraire et auquel ses travaux de restitution historique avaient donné dans le monde militaire une réputation scientifique méritée, nous racontait naguère qu'il était assailli d'offres de mémoires inédits concernant le premier Empire. Sa table était encombrée de manuscrits, et il ne suffisait point à les lire. Il en a parcouru un grand nombre et a cueilli, çà et là, les curieux détails dont il émaillait ses intéressantes chroniques, mais le chiffre de ceux qu'il n'a pas eu le temps d'ouvrir était peut-être plus considérable encore. Que sont devenus tous ces papiers, nous l'ignorons, et il est probable que la plupart ne verront jamais la lumière. Quoi qu'il en soit, ceux qui, à l'heure présente, ont été publiés nous permettront d'envisager la vie militaire pendant le premier Empire sous un jour nouveau, très curieux, inconnu.

C'est d'elle que nous allons nous occuper dans les pages qui suivent.

I

On se plaint aujourd'hui que les officiers de notre armée n'ont point une origine commune, que les uns proviennent de l'École polytechnique, les autres de Saint-Cyr, ceux-ci de Saumur, ceux-là de Saint-Maixent ou de Versailles; cependant, nous présentons actuellement une homogénéité très supérieure à celle qu'offraient les officiers du premier Empire. Si l'on examine la composition des diverses armes au commencement du siècle, vers 1805, par exemple, on trouve dans les corps de troupes ou les états-majors :

Des officiers de l'armée royale avant 1789, sortant des Écoles militaires de l'ancienne monarchie;

Des officiers provenant des sous-officiers de l'armée royale;

Des officiers sortant du rang provenant des levées de la Révolution et du Consulat;

Des officiers sortant des engagés volontaires de la même époque;

Des officiers issus de l'École de Fontainebleau;

Des officiers provenant des vélites de la garde impériale;

Des officiers pourvus du brevet au sortir du collège sans avoir passé ni par le régiment ni par une École militaire.

Les anciens officiers des armées royales étaient nombreux dans les troupes de l'Empire, et il est à noter qu'ils fournirent un nombre considérable d'officiers généraux, dont les maréchaux sans contredit les plus appréciés par Napoléon au point de vue militaire : Kellermann, Berthier, Sérurier, Davoust[1], Mac-Donald, Marmont et Grouchy. Parmi les autres officiers de l'armée royale, on peut citer le général marquis de Sénarmont[2], dont Napoléon a dit que personne ne l'égalait pour trouver l'emplacement d'une masse d'artillerie sur le champ de bataille; le général d'Aboville[3]; le général comte de Valence[4], un des plus grands cavaliers du premier Empire.

Les officiers provenant des sous-officiers des armées royales étaient encore plus nombreux; ils ont fourni à eux seuls onze maréchaux : Augereau, Bernadotte, Bessières, Jourdan, Lefebvre, Masséna, Ney, Oudinot, Soult, Suchet et Victor, sans compter des généraux de division d'un talent hors ligne, comme Lecourbe, par exemple.

Quatre maréchaux seulement provenaient des engagés volontaires de 1791 et 1792 : Brune, Gouvion Saint-Cyr, Lannes et Mortier; mais ces engagés fournirent une pléiade d'officiers supérieurs ou généraux aussi brillants que solides. Effectivement, nombre de jeunes gens qui embrassaient alors le métier des armes, s'ils ne s'étaient point préparés à cette carrière par des études spéciales, avaient fait cependant des études générales très complètes. Par leur position sociale, ils appartenaient à cette bourgeoisie éclairée qui savait donner à ses enfants une éducation solide : ces jeunes gens étaient donc, au double point de vue de l'instruction et de l'éducation, d'excellentes recrues pour l'armée; le rude apprentissage du champ de bataille leur donnait en peu de temps une valeur militaire supérieure.

Le lieutenant général Saint-Cyr-Nugues, par exemple, et son

[1] Davoust avait été élève de l'Ecole militaire de Paris, en même temps que Bonaparte. L'empereur a dit de son ancien camarade : « Il n'y a en Europe que *moi* et *Davoust* qui soyons capables de faire manœuvrer une armée de cent mille hommes. »

[2] Colonel du régiment d'artillerie de Besançon, en 1789.

[3] Maréchal de camp en 1789.

[4] Ancien colonel de Chartres-Dragons.

frère Claude Saint-Cyr qui fut tué, comme chef de bataillon, pendant la campagne d'Egypte, étaient des hommes qui aux mérites d'une éducation soignée joignaient ceux d'une instruction à la fois solide et variée. Claude, en particulier, avait été un élève d'élite du collège de Navarre à Paris et avait remporté, à la fin de ses études, en dehors d'un prix de grec et d'un autre de discours français, le grand prix d'honneur de l'Université, ce que l'on appelle aujourd'hui le prix d'honneur au concours général.

Tous n'étaient pas de cette taille sans doute, mais un grand nombre était des jeunes gens de valeur qui, dans quelque branche qu'ils eussent exercé leur intelligence et leur activité, n'eussent pas manqué de réussir. Même parmi les conscrits levés par les réquisitions de la Révolution, on en rencontrait un grand nombre qui, ayant été jetés contre leur gré dans un régiment, avaient fait contre mauvaise fortune bon cœur et étaient devenus de bons officiers, surtout lorsqu'ils avaient été aidés dans leur nouvelle tâche par de solides études antérieures. Tels furent Drouot, le colonel Pion, Moreau de Jonnès.

Pion des Loches avait si peu le goût du métier, qu'il avoue, dans ses curieux mémoires, s'être soustrait trois fois aux levées pratiquées de 1791 à 1793. Un jour, il achète « pour la modique somme de 100 écus en assignats, un certain ivrogne nommé Charlot Clerc », ancien garde-française, perclus de rhumatismes; une autre fois, il évite la conscription avec un assignat de « cinq livres » déposé sur le bureau de la municipalité; enfin, en 1793, la commune de Lons-le-Saulnier, ayant été appelée à fournir dix-sept « volontaires », le jeune Pion se rend à l'assemblée municipale et propose qu'au lieu de tirer au sort les partants, on les désigne par un scrutin. La proposition est acclamée, et chacun vote pour son voisin. Finalement, le nom de « dix-sept jacobins de première qualité » sort de l'urne, et Pion échappe une troisième fois à une carrière pour laquelle il ne se sent aucun goût.

Malheureusement il n'avait reculé que pour mieux sauter. Le 23 août 1793, un décret de la Convention décrète la réquisition de tous les jeunes gens que les précédents appels ont épargnés : cette fois, Pion, désespérant de trouver un stratagème, court se faire inscrire, et alors s'engage entre lui et le municipal chargé de recueillir les noms le dialogue suivant : « Vous partez donc, citoyen? — Sans doute, puisqu'on m'y force. — Ce n'est donc pas volontairement? — Non, l'état militaire ne me plaît pas. — Cependant, vous êtes jeune; la place de tous les jeunes gens est à la frontière. — Mais vous êtes jeune aussi et célibataire. Que ne donnez-vous l'exemple, vous qui passez pour patriote? »

Pion devait devenir colonel d'artillerie dans la garde impériale.

Paul Thiébault, qui devait être un jour lieutenant-général, l'auteur d'un *Manuel du service d'état-major*, qu'on n'a point remplacé au point de vue de la sûreté et de la netteté de la doctrine, n'entra pas dans l'armée avec des dispositions beaucoup plus chaudes.

Thiébault était fils d'un lecteur de Frédéric II et avait passé toute sa jeunesse à Berlin, quand son père rentra en France en 1784. Il avait fait d'assez bonnes études, mais se sentait si peu de goût pour le métier militaire qu'il refusa une sous-lieutenance de cavalerie que lui offrit, en 1791, le ministre de la guerre Narbonne. Cependant, quand en 1793 tous les jeunes gens durent partir, il *s'engagea*, comme Pion, parce qu'il ne pouvait agir autrement; encore eut-il soin de faire insérer dans l'acte que c'était pour une seule campagne.

Comme pour Pion, comme pour beaucoup d'autres, cette campagne devait être longue; elle ne se termina qu'en 1815.

Suivant qu'on le peut supposer, la plupart de ces soi-disant volontaires attendaient impatiemment le moment de rentrer chez eux; un grand nombre demeura, cependant, précisément parmi ceux qui étaient partis le plus à contre-cœur. Au contraire, ceux qui avaient accepté ou sollicité d'entrer dans l'armée avec un grade montrèrent, souvent plus que les simples soldats, un découragement que rien ne put faire disparaître. Le capitaine Duplessis-Bertaux, par exemple, graveur de mérite, que la manie du galon avait un moment atteint et qui avait accepté le commandement d'une compagnie en 1793, ne résista pas aux émotions de la première affaire. C'était la nuit, aux avant-postes, quelque part du côté de Maubeuge; tout d'un coup la fusillade le réveille. « Ah! mon Dieu, s'écria-t-il, nous y voilà, mes amis, nous y voilà!... Mais où donc est ma botte gauche et ma boucle de col? » Il s'était mis à son aise au bivouac comme chez lui. « Miséricorde! quel feu! Ah! ma foi, nous y sommes! » De sorte qu'il ne lui restait plus qu'à ajouter à l'instar de ce conscrit : « Mais sont-ils fous de tirer comme cela! Ne voient-ils pas qu'il y a du monde ici? » Enfin, quand il arriva à la tête de sa compagnie, ce fut une autre comédie. Il avait son épée à droite, un seul gant, un chapeau non à plumes mais à paille, la figure décomposée et se trouvait dans l'impossibilité de proférer un commandement [1].

Un grand nombre de ces officiers des levées de la Révolution sortaient d'un milieu infime et savaient à peine lire : « Sergent, disait au jeune duc de Fezensac, engagé volontaire au 59e en 1803, son

[1] *Mémoires du lieutenant-général baron Thiébault*, t. I, p. 328.

lieutenant pendant une marche militaire : « Sergent, nous *fons* là une belle promenade! » A quoi la jeune recrue répondit en riant : « Oui, mon lieutenant, mais moi qui porte un sac et un fusil, je trouve que nous *vons* un peu loin [1]. » Le nombre des officiers de ce genre était encore considérable dans les armées de la fin de l'Empire, et pour ne citer qu'un des plus légendaires, nous rappellerons ici le nom du général Macquart. Macquart n'avait jamais pu apprendre à lire et était arrivé, avec une peine infinie, à savoir signer son nom. Aux débuts de la Révolution, lorsqu'on lui apportait une lettre à signer, il demandait toujours à son aide de camp : « Y as-tu f... la Fraternité? » Un jour, un courrier du ministre de la guerre lui apporte une dépêche et lui dit en la remettant : « Mon général, c'est d'extrême urgence : veuillez me donner la réponse immédiatement. » Grand embarras de Macquart; ses lecteurs n'étaient pas là. « Je voudrais que le diable eût tordu le cou au b... qui a inventé l'écriture, finit-il par dire; mais, aussi, pourquoi ton ministre ne t'a-t-il pas chargé de me dire de vive voix ce qu'il avait à m'écrire? [2] »

D'un autre genre que les officiers que nous venons de nommer étaient ceux qui sortaient des vélites de la garde, et les fils de famille auxquels, dans les derniers temps de l'Empire surtout, Napoléon envoyait un brevet de sous-lieutenant quand ils étaient encore sur les bancs du collège. On sait qu'une des manies de l'Empereur fut d'entrer autant qu'il put « dans la peau de Louis XIV », ainsi qu'il le disait lui-même. Et comme il trouvait que ses ducs de fraîche date sentaient encore un peu trop la caque, il fit d'incroyables efforts, des efforts ridicules pour attirer à lui les représentants de l'ancienne aristocratie. Il ne recula, pour arriver à son but, ni devant la faveur, ni devant les menaces, et comme, en tout, il arrivait vite aux extrêmes, il en vint jusqu'à délivrer des brevets de sous-lieutenant à de véritables enfants. Et il n'admettait pas que ces élus malgré eux refusassent la grâce dont ils étaient l'objet. Aucune objection n'était admise, et les parents qui se prétendaient indignes de sympathies de ce genre étaient immédiatement traités comme des ennemis politiques. Tel fut, par exemple, le comte romain Patrizzi, incarcéré de longues années pour avoir refusé la nomination de ses deux fils au prytanée militaire de La Flèche.

Ces promotions le pistolet sous la gorge, furent assez nombreuses, surtout dans les dernières années de l'Empire, quand la consommation des hommes et surtout des officiers devint telle, que

[1] *Souvenirs militaires du général de division duc de Fezensac*, p. 34.
[2] Thiébault, t. I, p. 446.

la source menaçait de s'en tarir à bref délai. Elles ne devaient pas produire des militaires bien zélés, et, effectivement, nous ne sachons pas qu'il soit sorti de cette conscription spéciale aucune personnalité marquante.

Tout autre, au point de vue de la valeur du recrutement de nos officiers, fut l'école créée en 1803, à Fontainebleau.

Les écoles militaires de la monarchie, supprimées par la Convention le 9 septembre 1793, n'avaient point été remplacées pendant la période révolutionnaire, car on ne peut regarder comme une institution sérieuse l'éphémère école de Mars qui, dans son existence de cinq mois, produisit seulement des sans-culottes. Mais il appartenait à un homme comme Bonaparte, auquel, ainsi qu'on l'a vu, l'imitation des procédés de la monarchie ne déplaisait point, de rétablir une institution dont notre armée s'était bien trouvée sous l'ancien régime.

La création de la nouvelle école militaire répondait à des besoins divers envisagés d'une façon très différente soit par l'empereur, soit par des jeunes gens qui, entrevoyant l'impérieuse nécessité d'entrer à bref délai dans l'armée, avaient tout intérêt à servir plutôt en qualité d'officiers que de soldats. Tout concourait donc à assurer le succès de cette institution : aussi l'école fut-elle remplie et même reconnue insuffisante dès la première année. Ce n'était point que le régime en fût doux, que la vie y fût agréable; mais on acceptait sans murmurer des misères éphémères d'où devait sortir une situation définitive estimée enviable. Fontainebleau devint donc la principale pépinière où se recrutèrent les officiers des armées impériales depuis 1803. Voyons donc ce qu'était cette nouvelle école et comment elle préparait à la vie militaire les jeunes gens qui franchissaient ses portes.

II

En restaurant à Fontainebleau l'école créée par Louis XV il y avait un demi-siècle, dans le somptueux hôtel élevé par Gabriel à l'extrémité de la plaine de Grenelle, Napoléon n'était point guidé par la pensée de doter ses armées d'officiers beaucoup plus instruits que ceux qui les remplissaient alors. Tout autre était son but. D'ordinaire, la fin que se propose un homme d'État en instituant un établissement de ce genre est celle de donner à des jeunes gens ayant les aptitudes du métier, les éléments d'une science qu'ils développeront par la pratique, par l'expérience d'une carrière parfois longue.

On peut affirmer que les idées de Napoléon n'étaient point celles-là.

Obtenir dans le temps minimum des chefs de section capables de conduire au feu vingt-cinq hommes, tel fut le but de l'empereur, en instituant Fontainebleau.

Il est certain que le recrutement des officiers uniquement par le rang constituait une perte de temps tout à fait contraire à l'impérieuse nécessité où se trouvait l'empereur de renouveler constamment ses cadres. On ne pouvait décemment accorder l'épaulette à de jeunes soldats qui n'avaient que deux ou trois ans de service quand les régiments fourmillaient de vieux serviteurs, incapables à vrai dire de faire jamais un officier, mais qui, nonobstant, se croyaient des droits à l'avancement grâce à leurs campagnes et à leurs nombreux chevrons. Certaines nominations faites en dehors de toutes les règles, et sous la seule loi d'un despotisme auprès duquel le « bon plaisir » de Louis XIV était du libéralisme, certains avancements comme celui du jeune duc de Fezensac par exemple, nommé sous-lieutenant à dix mois de service, en temps de paix, non seulement sans aucune action d'éclat justifiant cette faveur, mais encore en dépit de notes peu méritoires, avaient soulevé dans l'armée un mécontentement qui n'était point sans être parvenu aux oreilles de l'empereur.

Dans ces conditions, la création d'une école militaire conférant des droits spéciaux à l'avancement tranchait la difficulté. Les programmes d'entrée, c'est-à-dire les mailles du filet permettant à un nombre plus ou moins grand de candidats de mordre à l'appât, devaient être assez larges pour que tout ce qui n'était pas absolument indigne pût passer. En somme, ces programmes se réduisaient aux trois mots de la lettre de Napoléon à Clarke, le 7 mars 1809 : « Pourvu qu'ils sachent écrire. » Et, de fait, on en sait toujours assez pour se faire tuer à la tête d'une escouade.

Ce fut dans ces conditions que l'école de Fontainebleau ouvrit pour la première fois ses portes, le 29 janvier 1803, à un certain nombre d'apprentis officiers ayant seize ans au moins et dix-sept ans au plus.

On sentait, en entrant dans cet établissement, que tout y était disposé pour qu'au moral et au physique la préparation fût aussi rapide qu'elle pouvait l'être.

A la tête, le général Bellavène, l'homme le plus rigide, le plus rébarbatif des armées impériales, d'une bravoure au-dessus de toute épreuve, mais fait pour conduire et comprendre des jeunes gens comme un dragon pour emmaillotter un baby. En second, le colonel Kuhmann, un Alsacien, comme le général, à cheval sur la discipline, d'une instruction au-dessous du médiocre, mais ne rêvant que manœuvres et exercices. « Levez les têtes, s'écriait Kuhmann

quand le bataillon était devant lui au port d'armes, levez les têtes! Immobiles! L'immobilité, c'est le plus beau mouvement de l'exercice [1]. » Quand un mouvement était bien exécuté, quand une conversion s'opérait avec précision, des larmes s'échappant de ses yeux venaient mouiller sa figure noircie par le hâle et la poudre; il ne trouvait pas une parole pour exprimer sa satisfaction; il contemplait son ouvrage et s'admirait lui-même : « Rien n'est beau, disait-il quelquefois, comme un soldat au port d'armes. Immobile, la tête droite, le haut du corps en avant, c'est superbe, c'est magnifique, c'est touchant! [2]. »

Un autre instructeur confisquait un Virgile, parce qu'on y parlait du siège de Troie, « sujet fabuleux et, par conséquent, inutile »; un autre s'emparait d'une table de logarithmes sous le prétexte que c'était un roman en chiffres... et ainsi des autres.

A la fin de 1803, l'Ecole comprenait deux cents élèves répartis en quatre compagnies commandées chacune par un sergent-major, un sergent et quatre caporaux. Chaque compagnie occupait cinq ou six « chambrées », où étaient placés les lits « à rideaux, mais fort durs ».

A cinq heures, été comme hiver, le tambour battait la diane; à sept heures et demie, revue des sergents-majors dans les corridors; puis, de huit à dix, cours de mathématiques.

Alors le tambour battait la berloque, et les élèves qui étaient de corvée allaient chercher les gamelles où se trouvaient invariablement la soupe grasse et le bouilli. « Je vous nomme les mets, écrivait le jeune Faré à sa mère, le 14 novembre 1804, parce qu'ils ne changent pas, et qu'on serait à l'École pendant dix ans, on verrait toujours la même chose. A dix heures et demie, on reporte les gamelles à l'économat. Ainsi vous voyez bien qu'on ne fait pas sa cuisine soi-même. J'avais oublié de vous dire qu'on avait chacun par jour une bouteille de vin un peu trempé [3]. On a le pain tous les deux jours; il est assez beau et d'un peu plus de 3 livres. Ceux qui ont reporté les gamelles l'apportent après la soupe de dix heures. A dix heures et demie, le tambour bat pour l'exercice que l'on fait dans la cour lorsque le temps est beau, et dans les galeries et les salles lorsqu'il est mauvais; j'ai marché pendant une quinzaine et, à présent, j'ai un fusil. On m'a donné un des plus rouillés et des plus délabrés de l'École [4], tellement qu'après m'être

[1] Elzéar Blaze, *la Vie militaire sous le premier Empire*, p. 22.

[2] *Ibid.*

[3] « Jamais la Brie n'a fourni d'aussi mauvais vin que celui que nous buvions. » Baron Girod (de l'Ain).

[4] Napoléon à Champagny, 31 juillet 1803 : « Très peu d'élèves ont appris le port d'armes et l'exécutent très mal avec des fusils dégoûtants de rouille. »

donné bien de la peine, j'ai été obligé de le faire arranger par l'armurier. L'exercice dure deux heures et demie et est très fatigant. A une heure, je me rends avec notre compagnie à la classe de dessin, qui dure une heure et demie; pendant ce temps, les élèves gradés apprennent la manœuvre du canon [1]. » Après l'exercice, les élèves se rendaient au cours d'histoire, qui durait jusqu'à quatre heures un quart, puis on allait chercher les gamelles pour le repas du soir qui n'était pas plus varié que le déjeuner. Ce souper comprenait régulièrement « une soupe maigre et un haricot de mouton avec des pommes de terre ou des carottes ».

Tout cela se mangeait dans le plat même et sans assiette. Après qu'on avait reporté les gamelles, ce qui avait lieu à cinq heures, les élèves étaient libres jusqu'à sept heures, moment où était battue la retraite. On rentrait alors dans les chambres, où l'on pouvait étudier jusqu'à neuf heures; on sonnait ensuite l'extinction des feux, et immédiatement après tout le monde devait être dans son lit.

La sévérité, la rudesse du régime de Fontainebleau a été constatée par tous les anciens élèves qui nous ont laissé des notes sur leur séjour dans cet établissement. « Nous passâmes l'hiver de 1805 sans feu et sans capote, nous dit à ce sujet le baron Girod (de l'Ain); nous nous levions tous les jours à cinq heures du matin [2]. » Un autre officier dit encore à ce propos : « Nous menions la vie la plus propre à nous rendre insensibles à toutes les intempéries, car, pendant le rigoureux hiver de 1812, nous n'eûmes jamais d'autres vêtements que le frac et la culotte que nous portions en été. Dès huit heures du matin, au mois de décembre, quand le jour luisait à peine, on nous conduisait trois fois par semaine à l'exercice, et là, sous des flocons de neige ou mordus par la bise, nous rivalisions pendant deux heures avec nos aînés de Moscou. »

Chaque semaine, les élèves se rendaient dans la forêt de Fontainebleau pour des travaux de topographie, et généralement ils profitaient de l'indulgence des professeurs d'artillerie ou du génie chargés de les surveiller dans ces exercices pour se livrer à des exploits gastronomiques que rendait nécessaires le régime famélique de l'École. Semblables à des gens qui vont se griser hors barrière, nos futurs sous-lieutenants ne pouvaient rien introduire en fraude que dans leur estomac. Aussi s'ingéniaient-ils à trouver un moyen de rapporter de leurs promenades en dehors de l'École quelque supplément culinaire destiné à faire digérer plus aisément l'invariable haricot de mouton. Ce fut ainsi qu'un élève, Elzéar Blaze, fut un jour amené à inventer les « pâtés de giberne ».

[1] Lettre de Faré à sa mère, 14 novembre 1804.
[2] *Souvenirs du baron Girod.*

Les gibernes, sous le premier Empire, étaient un vaste récipient de cuir, porté sur les reins et maintenu par un baudrier de buffle; dans l'intérieur de cette boîte, une planchette en bois, percée de trous, permettait de placer les cartouches. « Un jour, nous dit Blaze, que, dans la forêt de Fontainebleau, je traitais avec tout le sérieux convenable certaine affaire gastronomique avec un garçon pâtissier, une idée lumineuse traversa mon cerveau : l'homme le plus ordinaire a quelquefois des éclairs de génie. J'ôtai la planchette à cartouches de ma giberne et la présentant au gâte-sauces, je lui dis de nous faire des pâtés ayant précisément cette forme. Je prévins tous mes camarades. Huit jours après, chacun avant de partir, laissa le bois percé de trous sous son lit et nous rentrâmes tambour battant, avec un pâté de contrebande que nous eûmes le plaisir de dérober aux douaniers de l'École. Nous recommencions toutes les semaines[1]. »

Les rapports des élèves entre eux étaient généralement empreints de cordialité comme il convient entre gens appelés à vivre, à souffrir et peut-être à mourir ensemble. Ils se ressentaient néanmoins des mœurs générales du temps, et affectaient en certaines circonstances une brutalité par laquelle ces jeunes gens imberbes estimaient se donner des allures de grognards. C'est ainsi que le duel fleurit à Fontainebleau pendant tout le premier Empire avec une facilité déplorable. On se battait à la baïonnette; puis, quand cette arme eut été supprimée à la suite d'une rencontre dans laquelle un des adversaires fut tué, les querelleurs eurent recours à des armes aussi ingénieuses que brutales. « On se procurait des morceaux de fleuret et, au besoin, on attachait des compas au bout d'un bâton : le tout pour se donner un air *crâne*. Lorsque, par un duel, on avait acquis ce titre et qu'on pouvait le joindre à celui de fumeur, on était à l'apogée de la gloire[2]. »

Malgré la sévérité du régime dont nous venons de parler, Fontainebleau avait été trop étroit dès les premières années pour admettre tous les jeunes gens qui demandaient à y entrer; mais, bien qu'on finît par recevoir tous ceux qui manifestaient le désir d'en faire partie, l'École demeura impuissante à fournir à l'empereur tous les officiers dont il avait besoin.

Il n'y avait point, comme aujourd'hui à Saint-Cyr, de promotions annuelles; elles eussent été insuffisantes, car les demandes adressées par Napoléon au commandant de l'École n'avaient point de date fixe. On partait au bout de quelques mois, souvent de quelques semaines, quand on savait tenir un fusil et commander l'école de

[1] Elzéar Blaze, p. 26.
[2] *Ibid.*, p. 27.

de peloton. Et Fontainebleau, puis Saint-Cyr, ne suffisant plus, on puisa, comme nous l'avons dit, dans les lycées et à La Flèche, prenant là des enfants à peine formés, « pourvu qu'ils eussent cinq pieds un pouce », écrivait Napoléon. Suivant le mot du général Trochu, ce n'était pas des promotions, c'était des « fournées ».

« Je désire, citoyen ministre, écrivait déjà, le 25 novembre 1803, le Premier consul à Berthier, que vous donniez l'ordre au commandant de Fontainebleau de faire dresser un état de quarante jeunes gens âgés de dix-huit ans, les plus instruits, sachant parfaitement le maniement d'armes et capables d'occuper une place de sous-lieutenant dans les corps. Vous me proposerez de les nommer sous-lieutenants dans chacun des quarante bataillons faisant partie des camps de Saint-Omer, Montreuil et Bruges. Je désirerais également que vous fissiez dresser dans le prytanée de Saint-Cyr un état de soixante jeunes gens, âgés de plus de seize ans, ayant plus de 5 pieds, et qui seraient propres à être attachés à chacun de ces quarante bataillons en qualité de caporaux-fourriers... *Je désire accélérer le temps où cette jeunesse devra entrer dans l'armée.* »

Du 26 août 1804, l'empereur à Berthier :

« Mon cousin, il sera fourni cette année cent élèves ou pensionnaires de l'École de Fontainebleau destinés à remplir des places dans l'infanterie ou dans la cavalerie. Ils doivent être âgés de plus de dix-neuf ans, être de la taille de cinq pieds un pouce, savoir parfaitement toutes les manœuvres d'artillerie et d'infanterie... Les prytanées de Paris et de Saint-Cyr fourniront cette année deux cents jeunes gens qui seront envoyés dans les corps comme caporaux, fourriers ou même sergents-majors... Ils devront avoir plus de cinq pieds et être âgés de plus de dix-sept ans... Vous me ferez un rapport sur le nombre des jeunes gens qui doivent sortir de l'Ecole polytechnique; mon intention est de les utiliser pour l'armée. »

Après Iéna, Napoléon apprend par Lacuée que trente élèves de l'Ecole polytechnique demandent à entrer dans un corps de troupes : le même jour, il écrit au comte Dejean : « Envoyez ces trente jeunes gens droit ici; nous avons besoin d'officiers, nous les placerons dans les corps. »

Autre lettre datée de Berlin, le 17 novembre 1806 : « Mon cousin, écrit l'empereur au ministre de la guerre, j'ai dans l'armée cent trente régiments de cavalerie; mon intention est que vous attachiez à chacun de ces régiments un élève de Fontainebleau. Ces cent trente jeunes gens employés, vous prendrez mes ordres pour le reste... »

Un peu plus loin, l'empereur prescrit d'attacher à chacun des maréchaux de France quatre élèves, « ce qui en emploiera encore quarante-quatre », et on en placera encore « vingt à l'état-major général ».

Puis Napoléon continue : « Si le ministre Dejean avait encore deux cents élèves, on trouverait à les employer; car je serais bien aise d'en attacher un à chacun de mes dépôts en France, et comme j'en ai cent soixante-dix-huit, cela m'en emploierait encore deux cents. »

Il demeurait entendu que ces jeunes gens ne devaient pas rester plus d'un an dans les états-majors et qu'ils seraient ensuite renvoyés à leur corps « au fur et à mesure qu'il s'y produirait des vacances ». Jamais on n'avait vu une pareille consommation de vies humaines, jamais souverain n'avait exploité à ce point les illusions d'une jeunesse généreuse jusqu'à la folie.

De 1804 à 1807, treize cent quarante-huit élèves étaient entrés à Fontainebleau, dont un tiers fut tué dans les campagnes de 1805, 1806 et 1807.

En 1809, au moment de la guerre contre l'Autriche, l'empereur demande au général Clarke :

64 élèves de Saint-Cyr[1] pour être placés dans les seize cohortes de la jeune garde, à raison de 4 par cohorte;

104 élèves de Saint-Cyr, pour les cinquièmes bataillons;

400 élèves de La Flèche et des lycées pour les fonctions de caporaux-fourriers dans l'infanterie;

50 élèves de l'Ecole polytechnique, destinés à l'artillerie;

50 élèves des Arts et métiers pour les compagnies d'ouvriers.

Total : 668 jeunes gens de seize à dix-huit ans.

La lettre à Clarke est du 9 mars; les 13 et 29 mars, nouveaux ordres pour hâter le départ des élèves demandés; de plus, le chiffre des officiers exigés de Saint-Cyr était porté de 168 à 300 et, en outre encore, on devait en choisir « 10 dans chaque lycée parmi ceux qui malgré leur âge seraient assez forts pour supporter les fatigues de la guerre ».

Avec un tel système, les Écoles demeuraient toujours vides, le séjour n'y était qu'un éphémère passage, et comme, cependant, le maître exigeait qu'elles fussent toujours pleines, il en vint aux moyens les plus violents. « Mon intention, écrivait-il d'Espagne au ministre de la guerre, est de prendre un décret pour envoyer à Saint-Cyr les jeunes gens âgés de seize ans et de moins de dix-huit, appartenant aux familles nobles qui me sont opposées. *Si l'on fait*

[1] L'Ecole militaire de Fontainebleau avait été transférée à Saint-Cyr, en 1808.

quelque objection, il n'y a pas d'autre réponse à faire que C'EST MON BON PLAISIR! »

Ce fut avec de tels procédés que Fontainebleau ou Saint-Cyr fournirent à l'armée :

De 1804 à 1807	1348	sous-lieutenants.
En 1809	458	—
1810	299	—
1811	145	—
1812	603	—
1813	751	—
1814 (trois mois)	252	—

Total : 3856 officiers, sans compter les élèves de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole des arts et métiers, les enfants arrachés à La Flèche, aux lycées, aux bancs du collège.

Et malgré cette conscription acharnée, les régiments n'avaient point, à la fin de l'Empire, la moitié des officiers qui leur eussent été nécessaires, ceux de l'effectif normal. Dans certains corps, le chiffre des sous-officiers et des caporaux était dérisoire. C'est ainsi, par exemple, qu'un bataillon du 85e de ligne, n'avait, au commencement de la campagne de 1813, d'autres sous-officiers que deux adjudants et quatre sergents. La même année, huit régiments du corps de Davoust avaient *ensemble* 42 officiers, et seulement 27 sous-officiers et caporaux[1].

Nous sortirions de l'esprit de cette étude, si nous nous livrions aux réflexions que suggèrent les procédés extraordinaires de recrutement que nous venons d'exposer. Demeurons dans notre sujet et, après avoir dit la vie que menaient les élèves de Fontainebleau à l'École, voyons quelle était l'existence de nos officiers, soit au régiment, soit en campagne.

III

Il s'en fallait, en 1804, que nos régiments présentassent l'ordre, l'harmonie, le parfait agencement, qui en font aujourd'hui des machines perfectionnées dont le fonctionnement a lieu sans un arrêt. Au point de vue de l'instruction militaire, du dressage professionnel, de l'administration, on se ressentait encore du désordre qu'avaient jeté dans l'organisation les événements de la Révolution.

En tant que manœuvres, on possédait, nominalement, le règlement de 1791, élaboré comme on sait, par le général comte de

[1] Général Thoumas, *les Transformations de l'armée française*, t. I, p. 374 et 403.

Guibert en 1788; mais, en réalité, chaque colonel faisait manœuvrer son régiment suivant qu'il l'entendait, et quelques-uns étaient incapables de le faire manœuvrer d'après quelque système que ce fût. Sous ce rapport, l'insouciance en était arrivée à ce point, qu'« une foule de sergents, qui se croyaient de grands docteurs, avaient introduit dans les manœuvres un grand nombre d'usages presque tous inutiles [1] ».

Un jour, au camp de Boulogne, un adjudant-major désigne un vieux sous-officier pour instruire des recrues, et celui-ci lui répond avec une irréfutable logique : « Je ne suis pas dans le cas, monsieur. L'exercice, je ne *la* sais pas; si je *la* savais, on ne me *la* montrerait pas; si je ne *la* sais pas, je ne peux pas *la* montrer [2]. » Sur le terrain d'exercice, on faisait tant bien que mal un peu d'école de peloton : rarement on manœuvrait en ligne, on faisait quelques marches, quelques tirs à la cible, mais tout cela sans aucune méthode. Point d'école de tirailleurs, point d'escrime à la baïonnette, aucune notion de fortification de campagne.

Cette inexpérience des troupes du premier Empire en tout ce qui concerne les manœuvres, est constatée par tous les mémoires du temps. « Ma compagnie était nombreuse, écrit le général Dellard, — faisant allusion à l'époque où il était capitaine, — et elle pouvait exécuter tous les mouvements de l'école de peloton, dont la plupart ne lui étaient que faiblement connus [3]. »

Plusieurs années après, en 1804, le même officier dit encore, en parlant de quelques manœuvres sans importance, surtout sans esprit pratique, exécutées au camp de Boulogne : « Ces exercices étaient nécessaires pour compléter l'instruction de l'armée. Le cadre, surtout, y puisait les principes de tactique qu'il n'avait pas su se procurer jusqu'alors parce que, à la guerre que nous avions faite, l'impétuosité française avait souvent suppléé à la connaissance des règlements [4]. »

Enfin, le même Dellard, colonel en 1806, écrit encore à cette date de son propre régiment le 16e léger : « Mon régiment, tout excellent qu'il était pour la guerre, laissait cependant beaucoup à désirer au point de vue de l'instruction. La position de l'homme sous les armes était défectueuse, en général; son port d'armes était irrégulier, le maniement du fusil se faisait sans aucun mécanisme, enfin le pas était trop précipité parce qu'il n'était pas décomposé... Je jetai, pour remédier à ces défauts, de nouvelles bases conformes

[1] Colonel Pion des Loches, *Mes campagnes*, p. 125.
[2] Fezensac, p. 3.
[3] *Mémoires militaires* du général Dellard, p. 72.
[4] Général Dellard, p. 200.

aux principes de l'ordonnance... Je pris moi-même le fusil et donnai l'exemple. Je m'attachai à remédier aussi à la lenteur que j'avais remarquée jusqu'alors dans l'exécution de nos mouvements et qui provenait des hésitations et des tâtonnements, tant de la part des chefs de bataillon que des chefs de peloton. A cet effet, j'instruisis le cadre sous le rapport de la théorie et cherchai à lui donner autant d'aplomb sur tout ce qu'il avait à faire dans les manœuvres qu'au soldat dans le rang [1]. »

Et il n'y a pas que dans l'infanterie que l'on peut constater cette possession insuffisante des règlements, de l'instruction professionnelle; on la rencontre dans toutes les armes, soit chez le soldat, soit chez l'officier.

« En sortant de l'École d'artillerie de Châlons, écrit à ce sujet Pion des Loches, nous n'aurions pas su faire une redoute ni une batterie... En fortification, nous étions tous parfaitement ignorants... Je suis convaincu que le grand nombre des élèves n'avait pas une idée juste du but en blanc d'un canon... On ne nous donna pas la plus petite idée des manœuvres d'infanterie et de cavalerie et, cependant, nous devions avoir à commander des troupes à pied et à cheval; excepté ceux d'entre nous qui avaient servi au corps avant leur admission, il n'en était pas un qui pût faire manœuvrer deux pièces devant l'ennemi [2]. »

Le général Boulart, un autre officier d'artillerie, comme Pion, élève de Châlons, a écrit également sur le même sujet : « Un jour, je reçus l'ordre de construire une batterie... Mon inexpérience me rendit ce travail encore plus fatigant au moral qu'au physique [3]. »

Toujours dans le même ordre d'idées, Pion dit encore dans un autre endroit : « Mon inquiétude était grande le 28 décembre (1796), au sujet du poste qu'on me conférait. J'avais peur d'être embarrassé pour quelque construction de batterie ou de plate-forme; j'aurais bien cédé tout ce que je savais en mathématiques pour l'art de changer un canon d'affût ou de réparer un épaulement [4]. »

Ce fameux camp de Boulogne qui, d'après certains écrivains militaires, eût été le champ de manœuvres par excellence, le terrain d'exercices où la Grande-Armée aurait appris à battre tous ses adversaires de 1804 à 1814, le camp de Boulogne demeurait, en réalité, le contraire de tout cela, s'il faut en croire la plupart des témoins oculaires.

« Nous sommes maintenant à deux heures d'Etaples, à la hauteur

[1] Général Dellard, p. 249 à 252, *passim*.
[2] Colonel Pion, p. 42.
[3] *Mémoires militaires du général Boulart*, p. 6.
[4] Colonel Pion, p. 53.

de la batterie de Lorné, écrivait à sa mère le jeune Faré, le 12 avril 1804, on n'a rien à faire du matin au soir [1]... »

Et le général de Fezensac : « On attribue au camp de Boulogne l'honneur des succès que nous avons remportés dans les campagnes suivantes et l'on nous voit toujours occupés de travaux militaires, d'exercices de tous genres. J'étonnerai donc mes lecteurs en leur disant combien, au camp de Montreuil, nos chefs s'occupaient peu de notre instruction, comme ils profitaient mal d'un temps si précieux... Qu'est-ce donc qui occupait toute cette jeunesse dans les moments non employés à l'exercice?... Rien du tout, je puis le dire. Dormir une partie du jour, après avoir dormi toute la nuit, chanter des chansons, conter des histoires, quelquefois se disputer sans savoir pourquoi, lire quelques mauvais livres que l'on parvenait à se procurer, c'était leur vie, l'emploi de la journée des sergents comme des soldats, des officiers comme des sergents [2]. »

Et, cependant, cette nonchalance, cette incurie, cette ignorance, n'empêchaient point ces hommes de combattre avec succès, ces généraux de gagner des batailles, tant il est vrai que si la théorie et la science sont utiles à la guerre, elles peuvent être en partie suppléées par l'énergie, la vigueur, l'endurance aux fatigues, enfin par la pratique, qui n'est autre chose, en somme, que la science acquise par tâtonnements, apprise par l'empirisme.

On peut juger que si les manœuvres laissaient autant à désirer, l'administration intérieure des régiments, exercée par des agents incapables ou peu scrupuleux, n'était pas en situation beaucoup meilleure. Du sommet au bas de l'échelle c'était un désordre et une incurie qui atteignaient les dernières limites. « Les dépôts étaient commandés par des officiers inhabiles, et il s'y était glissé de graves abus [3]. » Naturellement les sous-officiers n'étaient pas plus savants que leurs officiers : il résultait de tout cela, d'un côté, un manque absolu de surveillance, de l'autre, des dilapidations exorbitantes.

Les assauts que subissait la bourse des recrues à leur arrivée au régiment étaient à peu près réglementaires. Un jeune soldat qui n'eût point payé sa bienvenue eût été brimé, déconsidéré; cependant, bien que cette dîme ne s'élevât point à un taux bien élevé, elle ne laissaît point que de gêner des gens dont la majorité était loin d'être millionnaire. Après avoir donné à dîner à son escouade, il fallait encore offrir à boire à son caporal, à son ser-

[1] Lettres de Faré, p. 92.
[2] Fezensac, p. 30 à 34, *passim*.
[3] Général Dellard, p. 201.

gent, à son sergent-major, et la considération, les égards que l'on pouvait espérer obtenir de ses supérieurs étaient en raison directe du chiffre des bouteilles absorbées.

« Avec ma réputation de fortune, écrit Fezensac, il était assez naturel de payer ma bienvenue. Le colonel me dit que ce serait de bonne grâce de ma part, mais qu'il ne fallait pas me le laisser imposer. Les soldats m'en parlèrent; je répondis que nous verrions plus tard, et au moment où l'on y pensait le moins je donnai un grand repas... Nous étions quatorze et j'en fus quitte pour 21 fr. [1]. »

Quand le commandant Parquin s'engagea au 20e chasseurs en 1803, en compagnie de son ami Fourneret, il était loin d'avoir la fortune du duc de Fezensac; pourtant sa bienvenue lui coûta un peu plus cher. « Quand nous fûmes de retour au quartier, écrit à ce sujet Parquin, le brigadier dit à l'oreille de Fourneret, que l'habitude de chaque recrue en entrant au régiment était de graisser la marmite de l'escouade. Mon ami et moi, nous donnâmes chacun un louis de 24 francs pour être employés à acheter un supplément de viande; c'est ainsi que se payait la bienvenue. Le brigadier nous remercia de notre générosité, et après cet acte nous fûmes classés parmi les bons vivants de la compagnie [2]. »

Lorsque Parquin est nommé brigadier le 1er mai 1804, sa bourse a à subir un nouvel assaut du même genre. « Le 15 mai 1804, à mon arrivée à Lannion, je fus très bien accueilli, mais je dus payer un dîner à l'hôtel de l'*Arbre vert* à mes nouveaux camarades les brigadiers de la compagnie, pour arroser mes galons. Huit couverts à 3 francs par tête, c'est-à-dire un dîner de 24 francs me mit très bien avec mes nouveaux camarades qui me promirent leur amitié [3]. »

Quant aux officiers, la coutume voulait qu'ils payassent leur bienvenue non pas seulement à leurs camarades, mais encore aux soldats de leur compagnie.

En arrivant au camp de Boulogne, au commencement de 1805, le jeune Faré, nommé sous-lieutenant au 69e à sa sortie de Fontainebleau, a dans sa poche la somme exorbitante de 460 francs. Il est convaincu tout d'abord qu'il possède là une fortune, un pactole dont il ne verra jamais la fin. Mais, hélas! il doit bientôt en rabattre. De larges brèches ne tardent pas à se produire dans son trésor; en quelques semaines il voit sa bourse, si rebondie aux premiers jours, accuser des flottements de mauvais augure; au bout d'un mois, il en aperçoit le fond et il en est réduit à écrire à sa mère

[1] Fezensac, p. 20.
[2] Commandant Parquin, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*, p. 4.
[3] Commandant Parquin, p. 16.

pour lui avouer, un peu penaud, le triste état de ses finances. Et comme il redoute que la « chère maman » ne s'explique pas cet appel prématuré à la caisse paternelle, comme il s'imagine qu'elle va supposer des prodigalités condamnables, notre jeune sous-lieutenant, en bon fils et en homme d'ordre, adresse à l'excellente Mme Faré la note détaillée de ses dépenses.

Et qui pourrait dire, après lecture de cette justification financière, que ce sont là les comptes d'un prodigue?

Arrivé de Paris au camp avec 125 livres, cy.	125
Reçu de mes parents, 200, cy.	200
De ma feuille de route, 55, cy.	55
Reçu un mois de mes appointements, 80, cy.	80
RECETTE TOTALE.	460
Dépensé pour frais de réception : 12 francs aux tambours, 1 louis à ma compagnie et 12 francs à ma première garde.	48
Pour un lit en bois fermant de partout à cause de l'air de la porte.	30
Pour paille, paillasse, tringles, rideaux et deux paires de draps.	60
Pour ma nourriture à 45 francs par mois : 2 mois.	90
Pour culotte et veste blanche et pour mon grand uniforme. . .	70
Pour frac neuf de beau drap.	100
Pour trois paires de cœurs en or à mettre au bas de mes trois habits.	18
DÉPENSE TOTALE.	416

Il lui restait donc 44 francs qui lui ont servi à « régaler les officiers avec lesquels il a fait les premiers connaissance, et parmi eux peut-être son colonel, qui l'a maintenu aux bataillons de guerre parce qu' « il a trouvé que Faré buvait bien ».

Après cette balance méthodique et mathématique, Mme Faré ne pouvait faire autre chose que s'exécuter : elle le fit de bonne grâce, enchanté de trouver dans son fils autant d'ordre et d'économie.

Cette époque du commencement de l'Empire, un peu trouble à bien des points de vue, demeura dans les corps de troupe l'âge d'or du brigadier ou du caporal *d'ordinaire*. L'habitude était que chaque fois que le caporal d'ordinaire allait aux vivres — et il y allait tous les jours, souvent deux fois dans la même journée — lui et les soldats qui l'accompagnaient buvaient *la goutte* aux dépens de la compagnie. C'était un usage extrêmement respecté : chacun en profitait à son tour et personne n'y trouvait à redire. Les soldats ne se faisaient aucun scrupule de tromper les marchands, et des hommes, fort honnêtes d'ailleurs, trouvaient cela très

simple. Persuadés que chacun les volait, depuis le ministre jusqu'à leur sergent-major, depuis les fournisseurs de l'armée jusqu'aux paysans, les petits vols qu'ils pouvaient commettre à leur tour leur semblaient une revanche très légitime.

Quant aux comptables des compagnies, on admettait de leur part quelques petits tripotages quand c'était l'État qui en demeurait victime. C'est bien à eux que s'appliquait le mot de Talleyrand, qu'il ne connaissait personne qui pût vivre avec son revenu. Les capitaines fermaient généralement les yeux « sur les petites ressources que se procuraient les sergents-majors [1] », pourvu que les soldats n'eussent point à en souffrir.

Il y avait là, comme ailleurs, des exceptions honorables, et l'on peut même affirmer quelles étaient nombreuses. L'éducation, l'instruction, des principes solides, constituaient au régiment, comme partout, une garantie sérieuse contre les faiblesses dont nous venons de faire le tableau. Il est juste de dire encore que ces exceptions se rencontraient même parmi des jeunes gens arrivés au régiment sans aucune instruction, sans éducation, avec le seul rempart de leur honnêteté, de leur probité natives.

Curély, qui s'engagea en 1793 au 8e houzards, était une de ces natures droites, essentiellement honnêtes, contre lesquelles ne devaient prévaloir aucun mauvais exemple, aucune insinuation pernicieuse. Cet honnête homme, qui fut en même temps le plus brave, le plus audacieux des cavaliers de son temps, était fils d'un paysan lorrain qui avait eu dix enfants. « Mon père était laboureur, a écrit Curély lui-même, et je ne reçus d'autre éducation que celle qu'on donnait au village. Pour mieux dire, je n'en reçus aucune [2]. »

Admirablement doué au point de vue militaire, ayant non seulement la force physique, mais l'entrain, l'endurance aux fatigues, le coup d'œil, l'intelligence du terrain et de la guerre, il demeura treize ans sous-officier, toujours content de son sort, sans jamais trouver l'avancement trop lent, sans jamais se plaindre de chefs qui, par un égoïsme malheureusement trop fréquent dans le métier militaire, le conservaient dans les bas grades parce qu'ils avaient besoin de lui. « Je vous ai fait attendre quelque temps, lui disait son colonel, avec une naïveté qui désarme, parce que j'avais besoin de vous comme adjudant. » Et Curély, qui nous rapporte cette parole, est le seul à ne pas la trouver étrange. Un chef de corps a charge d'âmes, a écrit à ce propos le général Thoumas, et lorsqu'il oublie dans une position subalterne un homme de la valeur de Curély, il ne porte pas seulement préjudice à cet homme, ce qui

[1] Fezensac, p. 31.
[2] Curély, *Itinéraire d'un cavalier léger de la Grande-Armée*, p. 94.

est déjà une faute, il cause un tort plus grand encore à l'armée qu'il prive d'un chef capable.

Curély en nous disant dans ses curieux souvenirs les qualités que devraient posséder un bon maréchal-des-logis chef, un bon adjudant s'est peint lui-même. Il nous retrace là ce qu'il fut dans ces deux grades modestes dont il remplit six ans les fonctions. Comment des hommes de cette trempe n'eussent-ils pas fait d'excellents officiers, quand à toutes les qualités techniques ils joignaient la gravité du caractère, l'intelligence, l'amour de l'étude, l'esprit d'observation. « L'adjudant sous-officier ayant affaire à tout le personnel du régiment, a écrit Curély, doit connaître parfaitement l'esprit de chacun... ; il lui faut une probité à toute épreuve pour résister à toutes les occasions que sa place lui donne pour piller à l'insu de tout le monde. C'est dans l'exercice de ces fonctions que j'ai appris la plus grande partie de ce que je sais sur l'art militaire. J'ai appris pendant la paix ce qu'il faut pour commander un régiment, et pendant la guerre j'ai eu toutes les occasions d'apprendre à faire mouvoir non seulement un régiment, mais une brigade et même une division par les différents ordres qui me passaient continuellement sous les yeux. »

Avec toutes les qualités que nous venons de dire, Curély, qui en vingt-deux ans de service avait fait vingt campagnes et assisté à *quatre-vingt-trois* batailles ou combats, au cours desquels il avait été blessé six fois, fut admis à la retraite, d'office, à cinquante ans, simple chevalier de la Légion d'honneur.

C'est certainement une des plus belles, une des plus nobles figures du premier Empire, c'est une mémoire dont l'armée peut se glorifier, car une institution qui fait un tel homme d'un paysan illettré est bien véritablement l'école du devoir, de l'honneur et du patriotisme.

IV

De nos jours les campagnes les plus longues sont cependant trop courtes pour que, pendant leur durée, les officiers et les soldats contractent des habitudes spéciales; la guerre est aujourd'hui une exception, une anomalie dont on sent la durée éphémère : on y demeure malgré tout le soldat du temps de paix.

Sous le premier Empire, les choses se passaient autrement. L'état de guerre était la règle, la paix l'exception, et encore cet état de paix comprenait-il des cantonnements à l'étranger, des occupations de provinces ou de places fortes dans des pays soi-disant alliés, mais, en réalité, contenus seulement par la force.

Aussi l'état de guerre est-il la situation véritable dans laquelle il

faut envisager le soldat du premier Empire, si l'on veut obtenir sa physionomie exacte, son portrait d'après nature.

Un jour, entre deux batailles, on se trouvait par hasard en congé à Paris, à Lyon ou à Perpignan, et brusquement on recevait un ordre de rappel qui vous enjoignait d'être dans quinze jours en Espagne, en Autriche ou en Poméranie. On partait, en maugréant, car tous ces sabreurs demeuraient généralement, et en dépit de quelques fredaines, de bons époux, de bons fils, des pères de famille exemplaires. On s'en allait le cœur serré et la larme à l'œil, mais on n'avait pas plus tôt franchi la frontière, l'on n'avait point sitôt rejoint son régiment que, cédant au mouvement, à l'activité, à la fièvre de cette vie nouvelle, on ne songeait plus qu'à se déplacer, à s'agiter, à se battre, à vivre largement quand le cantonnement était plantureux, à trouver d'autres dédommagements quand l'existence matérielle était précaire.

Aux armées, le *service*, c'est-à-dire la façon d'exécuter les règlements conformément aux prescriptions de l'ordonnance et aux ordres des chefs, était généralement très relâché. On comprend, d'ailleurs, un tel état de choses par la raison qu'à la guerre les mesquineries du service de caserne tendent à disparaître et que, d'autre part, le défaut forcé de surveillance amène nécessairement des abus et le relâchement de la discipline.

La masse des officiers et des soldats vivait au jour le jour, sans préoccupation ni même occupation d'aucune sorte, sauf celle de l'existence matérielle. Et cette existence était bien extraordinaire.

L'Allemagne, ou pour mieux dire la zone centrale de l'Europe, c'est-à-dire le pays compris entre le Rhin, le Pô, la mer du Nord et la Vistule, est la terre classique de la guerre. Depuis des centaines, des milliers d'années, on s'y rencontre, on s'y heurte, on s'y choque à des intervalles divers, mais presque toujours aux mêmes endroits. Et chez ces populations, envahies à périodes fixes, fréquentes, chez ces peuples habitués plus qu'aucun autre à supporter les misères de l'invasion, les charges de l'occupation, il s'est créé un atavisme particulier. Avec le respect absolu, presque la vénération de la force brutale que vous trouverez chez tout véritable Allemand, vous rencontrez encore ce fatalisme, cette résignation, qui acceptent sans murmurer les exactions, les humiliations les plus violentes. Et ce n'est pas assez dire « sans murmurer ». L'Allemand, non seulement ne se plaint pas de ce qui ferait le désespoir d'une autre race, par exemple d'une occupation de garnisaires qui boivent son meilleur vin, prennent son lit le plus moelleux, font pis encore; il finit par trouver un certain charme à ce rôle d'aubergiste malgré lui. Il devient généralement l'ami de

son hôte, et ce dernier, pour peu que l'occupation dure quelque temps, s'insinue tellement dans la maison, qu'il devient l'être indispensable, et qu'on lui demande, lorsqu'il s'en va, de revenir le plus tôt possible.

« Le caractère jovial, franc et ouvert des Français leur conciliait facilement l'amitié des Allemands, qui sont généralement sérieux. Malgré les haines de peuple à peuple, il était rare qu'une heure après son arrivée, le soldat français qui voulait faire un peu de frais ne fût aussi bien vu de son hôte que s'il en avait été connu depuis dix ans... Et puis on leur avait tant dit, tant répété que les Français étaient des diables, que lorsqu'ils avaient affaire à des gens bien élevés, rien n'était épargné pour témoigner la joie qu'ils éprouvaient... Presque partout en Allemagne, je fus bien reçu; presque partout on m'a prié de revenir si le hasard m'en donnait l'occasion[1]. »

On n'est pas plus aimable.

« Le long séjour de l'armée française en Souabe, dit encore à ce sujet le général de Fezensac, rompit la monotonie des habitudes du pays. Pour ménager les habitants, on avait fort étendu les cantonnements; chaque régiment occupait près de 25 lieues. Les officiers allaient se voir souvent et portaient dans les logements de leurs camarades des nouvelles de leurs hôtes. Ils se chargeaient de lettres, de commissions, de paquets, et ces voyages perpétuels entretenaient des relations entre les gens du pays. Ces rapports leur étaient agréables, et j'ai su qu'après notre départ, l'isolement dans lequel ils étaient retombés leur avait semblé plus sensible qu'auparavant[2]. »

Nous n'en finirions point si nous voulions citer tous les exemples du même genre dont fourmillent les mémoires du premier Empire : nous ne transcrirons plus que le suivant, véritablement typique, que nous empruntons à Pion des Loches. C'était en 1807, à Berlin, où avait été cantonné le parc général de l'artillerie de la Grande-Armée, après la paix de Tilsitt. Le colonel Pion, logé chez le baron de Buchholz, sut tellement se concilier l'amitié de ses hôtes, qu'il eut toutes les peines à les quitter quand, le 20 novembre, il dut se rendre à Erfurt. « Le baron et sa famille, dit-il, étaient les gens les plus affables et me traitaient en enfant de la maison; tout le monde pleurait quand je partis et je pleurai aussi pour faire chorus. On me fit promettre de donner de mes nouvelles et de tenir au courant des principaux événements de ma vie[3]. »

[1] Elzéar Blaze, p. 93.
[2] Fezensac, p. 91.
[3] Colonel Pion, p. 238.

C'est ainsi que, en 1807, les Prussiens traitaient, chez eux, des gens qui, l'année précédente, avaient jeté à terre, en vingt-quatre heures, la monarchie de Frédéric. Et il ne faut pas dire : *quantum mutati;* nous sommes allés — nous personnellement — bien des fois en Allemagne, nous avons vu de près les Prussiens de la fin du dix-neuvième siècle, et nous sommes convaincus que l'accueil du baron de Buchholz se renouvellerait si les hasards de la guerre ramenaient à nouveau un vainqueur étranger sur les bords de la Sprée.

Comme nous le disions, c'est de l'atavisme : rien ne prévaudra contre lui.

Nombre d'officiers mettaient à profit les loisirs du cantonnement pour cultiver auprès de leurs belles hôtesses, qu'elles fussent Allemandes, Autrichiennes, Italiennes ou Espagnoles, la réputation bien établie de galanterie du militaire français. Dans cet ordre d'idées, le chapitre des bonnes fortunes, tel que nous pourrions l'extraire des mémoires du temps, serait interminable; mais comme, malgré sa variété apparente, il est d'une désolante monotonie, nous nous bornerons à quelques traits succincts, d'une physionomie particulière.

Parmi les séducteurs qui ne connaissaient point de difficultés, un des types les plus curieux est le commandant Parquin, dont nous avons eu à citer déjà les Souvenirs. Parquin est un engagé volontaire de 1803, bon enfant, heureux de vivre, sans préjugés, qui trouve tout naturel que toutes les femmes raffolent de lui. Grand sabreur sur le champ de bataille, c'est, au cantonnement, un admirateur passionné des belles ennemies auprès desquelles un brutal billet de logement l'a introduit sans aucune façon. Comme

.....Henri quatre,
Il a le triple talent,
De boire et de battre
Et d'être un vert galant.

Malheureusement, sa bourse est souvent plate, et il se trouve la plupart du temps dans l'impossibilité de faire à ses victimes les largesses que lui conseillerait son cœur. Mais Parquin est un homme d'invention, d'imagination, et avec cela un homme de précaution. Quand il est entré aux chasseurs en 1803, le régiment portait encore la queue et les cadenettes tressées tombant sur les tempes. Un peu plus tard, à l'époque où l'ordre vint de supprimer ces appendices gênants, la plupart des camarades de Parquin ont laissé, sans y faire attention, queue et cadenettes aux mains du

perruquier de l'escadron. Mais notre brigadier, — Parquin n'a encore que deux galons de laine sur ses manches, — notre brigadier est plus avisé. Comme s'il avait un pressentiment de l'avenir, il recueille précieusement ses boucles au moment où elles tombent sous le ciseau, et les conserve dans son porte-manteau. Et quand, quelques années plus tard, en Autriche ou en Prusse, il aura à reconnaître certaines bontés qu'on a eues pour lui, il n'aura qu'à ouvrir sa sabretache pour en tirer un souvenir qu'on ne pourra manquer d'estimer, — c'est lui qui le pense, — bien au-dessus de l'or et des pierreries.

Le 16 avril 1806, le régiment de Parquin, — à cette époque, le fourrier Parquin, — se rendait à Bréda. « Les adieux de garnison, écrit-il à cette occasion, sont tous les mêmes : regrets réciproques de se quitter, promesses sans fin de penser toujours à vous, de ne jamais vous oublier, de s'écrire, etc. Mais Mlle W...v...s voulut que j'emportasse un souvenir d'elle, et, s'étant aperçue que je fumais, elle me dit : « Charles, je veux vous donner cette belle pipe qui « est dans la montre, au comptoir; mais comme je ne puis le faire « ouvertement, achetez-la à ma sœur Henriette qui vend tout dans « la boutique. » Et elle me glissa 48 francs dans la poche. J'avoue que j'éprouvai un plaisir extrême en voyant Mlle W...v...s m'offrir une belle pipe en écume de mer, qui, plus d'une fois, m'avait tenté, mais que, vu son prix, je n'avais jamais songé à acheter. Cependant, j'hésitai à accepter ce cadeau. Mlle W...v...s me dit : « Quoi! Charles, vous ne voulez pas accepter un souvenir de votre « amie? Cela me fait beaucoup de peine. » Je n'hésitai plus alors, et je lui témoignai toute ma reconnaissance. Comme Mlle Henriette était occupée avec plusieurs pratiques dans la boutique, lorsque je m'en allai, je lui dis : « Ne vendez pas cette pipe, de grâce, je « vous l'achèterai demain. C'est 48 francs, n'est-ce pas? — Oui, « monsieur le fourrier, répondit-elle avec un air de contentement « visible, que j'attribuai à la satisfactisn d'avoir vendu la pipe. »

« Le lendemain, à midi, en entrant au magasin, je trouvai Mlle Henriette dans son comptoir. Elle me dit : « Oh! que je suis « contente de vous voir avant que ma sœur ne rentre du sermon. « Vous ne savez pas? Voilà la pipe (elle l'avait déjà toute enve- « loppée de papier de soie), je vous la donne, je ne veux pas « d'argent de vous; de mes économies, je remplacerai les « 48 francs. » Je ne voulais pas accepter : cela me mettait dans un embarras extrême. Dire à Mlle Henriette que sa sœur m'avait donné l'argent pour acheter la pipe, c'était livrer un secret; dire à la sœur aînée que sa sœur cadette voulait me donner la pipe en cadeau, c'était un autre secret, et plus encore. Ma foi, j'acceptai

de Mlle Henriette la pipe; je l'embrassai pour lui prouver ma reconnaissance... J'achetai un médaillon, je fis faire un collier de mes cheveux et j'y mis une agrafe en or. Puis, dans une jolie bague, je fis placer une mèche, toujours de mes cheveux... *Je ne voulais pas rester en arrière des deux sœurs.* La veille du départ, j'acceptai un punch que me donnèrent ces dames et, avant de les quitter, je glissai dans la main de chacune d'elles mon petit cadeau [1]. »

Et sur ce, Parquin quitta Bréda, convaincu qu'il avait été d'une prodigalité sardanapalesque. Heureux et naïf fourrier!

A cette époque, Parquin avait vingt ans, était célibataire, candidat au mariage, et tâtait volontiers le terrain avant de se lier les mains pour toujours. Pour toujours, c'est beaucoup dire, car il faut bien avouer qu'à la Grande-Armée, un certain nombre d'officiers, tout excellents époux qu'ils fussent au fond, oubliaient parfois qu'ils avaient en France femme et enfants. Le capitaine d'Elzéar Blaze, par exemple, était un de ces verts-galants qu'aucun souvenir n'arrêtait. Dans tous ses logements, il se présentait comme garçon, contait fleurette à la fille de son hôte et parlait vaguement de mariage. « De temps en temps, dit Blaze, on l'écoutait. »

Ce dernier résultat n'était pas sans vexer notre sous-lieutenant, qui souvent avait lui-même planté des jalons, et qui était dépité de les voir enfoncer plus avant par un autre, fût-ce par son supérieur. Aussi Blaze, homme d'imagination comme on sait, l'inventeur des « pâtés de giberne » à l'École de Fontainebleau, avait trouvé un moyen machiavélique de saper les mines creusées par son capitaine. Aussitôt qu'il le voyait entrer en matière et faire le galant : « Mon capitaine, lui disait-il à brûle-pourpoint, le courrier de France est arrivé; je viens de voir le vaguemestre, je crois bien qu'il a une lettre de votre femme. — Taisez-vous donc. » Mais Blaze, qui avait l'air de ne pas comprendre combien cette exhumation de l'absente était intempestive, continuait de plus belle : « Et votre fils aîné, Napoléon (tous les fils d'officiers s'appelaient Napoléon), ce doit être un grand garçon aujourd'hui; il est toujours au lycée de Toulouse? — Qu'est-ce que cela vous f....., grommelait tout bas le capitaine. — Et Hortense, la petite Hortense (toutes les filles d'officier s'appelaient Hortense; plus tard, elles devaient prendre le nom de Marie-Louise), elle est toujours aussi espiègle? Quelle jolie enfant, tout le portrait de sa mère! — Mais taisez-vous donc, murmurait le capitaine, avec un œil qui passait de la colère

[1] Commandant Parquin, p. 55.

à la supplication. — Ma foi, c'est bien agréable d'être marié, d'avoir des enfants, on se voit renaître. Et puis, comme cela conserve! Personne ne vous donnerait votre âge. Vraiment, si je trouve une bonne occasion, je ne la manquerai pas! »

Et Blaze s'en allait en faisant un salut irréprochable, bien assuré que la jeune fille mettrait désormais plus de réserve dans ses réponses. Le capitaine était marié, c'était donc un être inutile... pour elle. « Tout le terrain perdu, je le regagnais, dit Blaze, et souvent je me suis bien trouvé de ces indiscrétions[1]. »

Ces aventures féminines dont nous avons esquissé un tableau atténué, très atténué, les Allemands nous les pardonnaient volontiers, car, sur ce chapitre, ils ont toujours apprécié la philosophie de Molière et estimé avec lui que le sage doit être préparé « à tous événements ». Non seulement elles ne diminuaient en rien la bonne harmonie qui régnait entre occupants et occupés, mais elles fussent peut-être arrivées à la cimenter davantage si certains procédés, malheureusement presque inséparables de la guerre, ne fussent venus jeter d'autres ferments de discorde entre vainqueurs et vaincus. Tels furent, entre autres, la maraude et le pillage.

Il faut l'avouer, les actes de ce genre commis par les armées du premier Empire furent nombreux, répétés, constants et ne furent pas loin d'atteindre comme intensité ceux que devaient un jour pratiquer sur notre territoire les troupes allemandes en 1814, en 1815, en 1870.

La première cause, la cause primordiale de ces actes répréhensibles était la mauvaise gestion des commissaires des guerres qui, non seulement, payaient avec la plus grande inexactitude la troupe et les officiers, mais qui ne pourvoyaient encore d'une façon régulière ni à l'alimentation du soldat, ni à son habillement ni à aucun de ses autres besoins. Pourvu qu'eux-mêmes ne manquassent de rien, ils s'inquiétaient peu que le reste de l'armée fût privé du nécessaire, et ils le disaient avec un affreux cynisme :

« J'ai une bonne voiture, écrivait le payeur Peyrusse à son frère le 2 mai 1809, j'y dors, j'y lis, j'y mange de bonnes langues fourrées tout à mon aise. Mes équipages se portent bien. Je jouis d'une fort bonne santé[2]... »

En 1805, quand l'armée était encore aux sources du Danube, on l'avait payée en billets de la banque de Vienne, qui n'avaient pas le quart de leur valeur nominative[3]. En 1806, pendant la campagne

[1] Elzéar Blaze, p. 97.

[2] *Lettres inédites du baron Guillaume Peyrusse à son frère André, pendant les campagnes de l'Empire, de* 1809 *à* 1814. Paris, Perrin, 1894, p. 18.

[3] Faré, p. 112.

d'Iéna, le *prêt* du mois d'avril était encore dû aux troupes au mois d'octobre. De plus, l'Administration militaire prescrivit cette même année que le florin-papier, qui valait en réalité 0 fr. 50 ou même 0 fr. 25, aurait une valeur de 1 franc dans le décompte des payements faits à l'armée. C'était en réalité réduire d'un trait de plume la solde de la troupe de 50 pour 100 et par là même autoriser le pillage[1]. En 1809, après l'entrée à Vienne, on avait un billet de 33 florins, soit 82 fr. 50 pour un louis de 24 francs; cependant les payeurs de l'armée attribuaient au florin, — dans les payements à la troupe, — la valeur du franc, c'est-à-dire qu'ils gagnaient 1 franc sur chaque florin. C'est l'un d'eux, Guillaume Peyrusse, qui nous fait cet aveu dans une de ses lettres[2]. Il résulta de ce système que le soldat obligé de vivre sur le pays, tacitement autorisé par ses chefs à pourvoir lui-même à sa subsistance, souvent à son habillement, levait des contributions qui, plus d'une fois, excédèrent ses besoins.

Voici, par exemple, comment se passèrent les choses en Souabe, relativement à la fourniture du vin pendant la campagne de 1805. Dans les commencements, un habitant donnait au soldat par jour une bouteille de vin du pays. Les capitaines en demandèrent la valeur en argent, promettant aux habitants qu'ils n'auraient plus à fournir la boisson. L'argent fut employé à acheter des pantalons dont les soldats avaient le plus grand besoin, mais on aurait tort de croire que les hommes furent pour cela réduits à boire de l'eau. Quelques tapageurs se faisaient assez craindre de leurs hôtes pour que ceux-ci leur donnassent quand même et sans se faire prier leur bouteille habituelle. D'autres, — c'était la majorité, — travaillaient aux champs, à la ferme, faisaient la moisson, dansaient avec les filles; et le paysan, le soir, leur donnait à boire. Les officiers, trop éloignés du soldat, ne pouvaient pas réprimer les abus; d'ailleurs, un grand nombre donnaient l'exemple de l'indiscrétion et de l'exigence. Quand on voulait sortir, on demandait une voiture et des chevaux qu'on ne payait jamais. Un jour, en Souabe, un officier donna un grand dîner pour la fête de l'empereur. Il fit demander dans toute la ville du vin de Bordeaux, du vin de Champagne et toute espèce de liqueurs, puis, assuré de ne pas manquer de liquide, il convia les autorités, auxquelles il offrit... leur vin. Il porta lui-même la santé de l'empereur et but en même temps « au repos et à la tranquillité de ses alliés[3] ». Les malheureux convives qui faisaient tous les frais de la noce ne s'aperçurent même pas de la singulière

[1] *Souvenirs militaires* du général baron Berthezène, t. I, p. 161.
[2] *Lettres du baron Peyrusse*, p. 30.
[3] Fezensac, p. 92 et 93.

ironie de ces paroles : tout au moins firent-ils semblant de ne la point comprendre.

Il faut bien dire que le mauvais exemple venait de plus haut encore et que généralement les officiers de troupes étaient des hommes d'une irréprochable moralité si on les comparait à certains gros bonnets de l'armée. « Augereau, Masséna, Brune et beaucoup d'autres, a écrit Napoléon, étaient des déprédateurs intrépides[1]... Masséna était un grand pillard. Il était toujours de moitié avec les fournisseurs et les commissaires de l'armée. Je lui dis plusieurs fois que s'il voulait cesser ses spéculations, je lui ferais présent de 800 000 francs ou de 1 million. Mais il en avait pris tellement l'habitude qu'il ne pouvait s'empêcher de se mêler de ces sales intrigues[2]. »

Et Brune, Masséna, Augereau, n'étaient point les seuls, comme le disait très justement Napoléon. En 1805, quelques jours avant Austerlitz, le colonel Pion des Loches se rendait à Unterwesternitz, en compagnie du colonel Demarçay. Un motif quelconque les oblige à modifier l'itinéraire qui leur a été donné et les voilà arrivant dans un gros village qu'un château féodal dominait de ses hautes tours. Il était midi, nos deux voyageurs se sentaient en appétit, ils entrent et demandent qu'on leur serve à dîner. Au moment où ils avaient traversé la cour, ils avaient rencontré plusieurs voitures chargées de vin formant un convoi qu'un officier du 5e corps d'armée (maréchal Lannes) conduisait à l'état-major général. Ils ne s'en étaient point autrement inquiétés. « Nous entrons, dit Pion, l'intendant nous fait servir à dîner. A peine étions-nous à table, qu'entre le général Salligny (4e corps, maréchal Soult) avec tout son état-major. Il reproche en termes très durs au colonel Demarçay de s'être écarté de son itinéraire et demande à l'intendant quelles sont les voitures de vin qu'il a rencontrées dans le village; il les fait arrêter sous le prétexte que le maréchal Lannes ne peut pas requérir de vivres si près du passage du corps d'armée du maréchal Soult, il les confisque pour notre corps d'armée, puis il les vend à l'intendant, et nous entendîmes distinctement le bruit des écus que l'on comptait dans la chambre voisine à un intendant du général. Pendant cinq jours que dura notre route de Znaïm à Austerlitz, le général Salligny, à la tête de son état-major, faisait des réquisitions de vivres dans tous les villages près desquels nous passions, il les vendait ensuite aux autorités qui les avaient fournies, et un jour la division Vandamme manqua de pain. J'ai entendu celui-ci accuser hautement Salligny à la tête de sa division et

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III, p. 279.
[2] O'Méara, t. I, p. 129.

même faire retomber les reproches sur le maréchal Soult[1]. »

Quand les généraux en usaient de la sorte, on pouvait s'attendre à ce qu'en bas de l'échelle on n'eût point une idée bien nette de ce que demeurait la probité. Le fait suivant qui se passait à Berlin au lendemain de la bataille d'Iéna fera comprendre ce que se croyaient permis des gens qui, en d'autres circonstances, n'auraient probablement pas dérobé une épingle.

Le 27 octobre 1806, le régiment de Parquin était cantonné dans un village à quelques lieues de Berlin. Dès l'arrivée, on sonna aux fourriers, l'adjudant dicta les ordres et commanda un détachement chargé d'aller en ville toucher des fourrages et des vivres pour quatre jours.

Une heure après, cavaliers de corvée et fourragères arrivaient à Berlin; et comme l'adjudant Mozère, chef du détachement, préférait une petite promenade en ville à la surveillance de son service, il appela Parquin et lui dit : « Fourrier de la compagnie d'élite, la distribution durera près de trois heures, car nous ne devons être servis qu'après l'artillerie du corps d'armée et le 7e chasseurs; il est midi, rendez-vous avec le détachement au magasin, vous attendrez votre tour et quand il viendra vous toucherez les distributions. Voici les *bons* généraux et le détail de ce qui revient à chaque compagnie. Quant à moi, je vais entrer dîner à l'hôtel de l'*Aigle noir*, vous me remplacerez en tout pendant mon absence. »

Voilà donc Parquin en route pour le magasin; il y arrive, fait dessangler les chevaux et attend tranquillement que son tour vienne. Il y a déjà une heure qu'il est là, arpentant les cours, les écuries, disant un mot à celui-ci, donnant un ordre à celui-là, s'ingéniant à trouver une occupation qui lui fasse trouver l'attente moins longue, quand un cavalier de son régiment, un nouveau venu, pénètre dans la cour du magasin et demande l'adjudant Mozère.

« L'adjudant Mozère? Il s'est absenté pour un moment, répond Parquin, mais si vous avez un ordre pour lui, vous pouvez me le donner, c'est moi qui le remplace.

« — C'est un pli du colonel.

« — Donnez. »

Parquin prend l'enveloppe que lui tend l'estafette, l'ouvre, prend connaissance du contenu et s'aperçoit que c'est un ordre de ne recevoir aucune distribution. On enjoint à Mozère de déchirer les bons, de faire monter à cheval immédiatement et de rejoindre au plus vite le régiment qui vient d'être appelé inopinément et d'urgence à Neustadt.

[1] Colonel Pion, p. 155.

L'ordre est péremptoire. Parquin n'hésite pas, il saute en selle, commande : « A cheval! » et tire les bons de sa sabretache pour les déchirer. Mais au moment où il va mettre en morceau ces précieux chiffons qui représentent pour 10 ou 12 000 francs de fournitures, il voit s'avancer vers lui un personnage sordide qui, dans un français à peine intelligible, lui dit :

« Attendez, ne déchirez rien.

« — Pourquoi? j'ai l'ordre de le faire et c'est naturel, puisque nous ne touchons pas la distribution.

« — Une fois déchirés, ils ne vaudront plus rien, tandis que si vous me les donniez intacts!...

« — Intacts?...

« — Oui, intacts, ils pourraient peut-être vous rapporter quelque chose.

« — Comment cela?

« — Voulez-vous me les donner pour 100 frédérics d'or?

« — Vous dites?

« — 100 frédérics d'or.

Le frédéric valait 21 francs.

Et le Juif, — car c'était un Juif qui faisait cette proposition à Parquin, — faisait miroiter devant les yeux du fourrier les 100 louis en beau métal bien reluisant. Et pour achever de décider le jeune sous-officier :

« Tenez, ajouta-t-il, voilà les bons du 7e chasseurs; vous voyez que vous ne serez pas le seul à profiter de l'aubaine, « c'est les « Bruziens qui baient, c'est de la ponne guerre ».

Ici on s'attendra peut-être à voir Parquin refuser généreusement un traité qui sans aucun doute manquait complètement de délicatesse et jeter au nez de l'effronté coquin les débris de ses bons. Mais nos soldats du premier Empire n'avaient pas toujours de ces scrupules. Parquin tendit les bons à son interlocuteur et mit soigneusement dans sa sabretache les 2000 francs, prix du marché.

L'épilogue de cette petite histoire n'est pas moins joli.

Ses 100 frédérics en poche, les bons livrés au Juif, Parquin se met en route avec son détachement et est bientôt rejoint par l'adjudant Mozère. Ce dernier a appris à l'*Aigle noir* que ses chasseurs rentrent sans la distribution et est fort inquiet de connaître ce que sont devenus les bons.

« Il me prit à part, dit Parquin, et s'informa avec empressement de ce qu'étaient devenus les bons.

« — Vous me gronderez peut-être, adjudant, mais voilà les *cinquante* frédérics contre lesquels je les ai échangés.

« — Vous avez mal agi, dit l'adjudant..., cela valait davantage. »

Et il les empocha.

« J'avais eu raison de faire ma part avec un gaillard d'une moralité si sévère, ajoute gravement Parquin, car il ne jugea pas convenable de me donner un seul frédéric[1]. »

Très certainement, Parquin ne se doutait point alors qu'il commettait là une action indélicate, et, chose plus étrange encore, il ne s'en doutait pas davantage quand il rédigeait ses Souvenirs, quarante ans plus tard, puisqu'il n'hésite pas à nous raconter lui-même, comme un tour de bon aloi, cette curieuse et typique négociation.

C'est que, en réalité, l'affaire des bons de Berlin n'était pas un fait isolé : dans tous les régiments, les sous-officiers agissaient de même toutes les fois qu'ils le pouvaient et, loin de s'en cacher, s'en glorifiaient.

Le lendemain du jour où Parquin avait si singulièrement gagné 100 frédérics, il rencontre un de ses amis, sous-officier comme lui dans nous ne savons plus quel régiment de houzards ou de chasseurs, et s'empresse de lui conter son aubaine. « Tu es un vrai niais, fait l'autre qui répondait au nom de Henri. Qu'avais-tu besoin de donner 50 frédérics à l'adjudant. Quant à moi, ma ceinture est également bien garnie, et voilà comment j'ai procédé. J'étais de garde aux avant-postes. Arrive un petit Juif qui se met à me prier bien gentiment de ne pas faire attention si on ouvre l'écluse du canal pour laisser passer le bâtiment qui était en tête des autres et qui lui appartenait... Ma foi, je me suis laissé attendrir; j'ai toléré qu'on ouvrît la passe, j'ai laissé aller le premier bateau, et le Juif m'a compté 200 frédérics d'or (4200 francs). — C'est une affaire de nuit; bien fin qui y verra quelque chose[2]. »

Ces façons étranges de suppléer à l'inexactitude avec laquelle était payée la solde dans les armées françaises étaient, ainsi que nous l'avons dit déjà, considérées comme tellement légitimes, que leurs auteurs n'ont pas hésité à les consigner dans leurs Mémoires comme dignes de passer à la postérité. C'étaient là des soustractions, pour ainsi dire, régulières, commises par des gens qui savaient rentrer dans le rang quand il fallait mettre le sabre à la main ou faire le coup de feu. Mais que dire du pillage auquel se livraient, du Rhin au Niémen, les *soixante mille traînards* que comptait l'armée en 1807[3]? Ces maraudeurs dévastaient le pays et privaient l'armée des ressources qu'elle aurait pu se procurer régulièrement. Ils augmentaient la fatigue des soldats demeurés sous

[1] Commandant Parquin, p. 81.
[2] *Ibid.*, p. 84.
[3] Fezensac, p. 163.

les drapeaux et des régiments obligés de faire le service avec un nombre bien moindre d'hommes. « Le nombre des traînards était immense, écrit encore, à ce sujet, Pion des Loches, et les désordres qu'ils commettaient étaient capables de faire soulever le pays. Je ne sais pas comment pouvaient vivre les corps d'armée qui traversaient une contrée où d'autres avaient déjà passé. Les premiers détruisaient tout, le vin ruisselait dans les caves, les farines étaient répandues dans les maisons, pas un officier n'y remédiait; c'était un désordre affreux. Un honnête homme et sensible n'est pas fait pour le métier des armes dans le siècle actuel[1]. »

Comme nous l'avons dit, la nécessité de se procurer des vivres à tout prix semblait malheureusement justifier en partie ces procédés regrettables, et c'est le lieu de constater que, si jamais chef d'armée n'a donné plus d'ordres que Napoléon pour faire subsister ses troupes, aucun général n'a été, sous ce rapport, plus mal obéi. « En 1806, écrit à ce propos Fezensac, notre corps d'armée mourait littéralement de faim. »

Napoléon convenait quelquefois de la triste situation à laquelle étaient réduites ses armées quant aux approvisionnements. « Nous sommes au milieu de la neige, écrivait-il confidentiellement à son frère Joseph, après Eylau, sans vin, sans eau-de-vie, sans pain. » Mais comme il fallait tranquilliser l'opinion publique qui s'inquiétait des souffrances de nos soldats, il adressait, le même jour, au ministre de la police, à Paris, une lettre destinée au *Moniteur*, où il était dit notamment : « J'ai de quoi nourrir l'armée pendant un an; il est absurde de penser qu'on puisse manquer de blé, de vin, de viande et de pain, en Pologne. »

V

Tous nos officiers ne passaient point leur temps à jeter le trouble dans le ménage de leurs hôtes ou à vivre largement à leurs dépens. Il n'est pas hors de propos de remarquer ici que, sous le rapport de l'absence de scrupules en fait de maraude ou de pillage, les officiers sortant d'un milieu social relativement élevé, ceux, par exemple, qui provenaient comme officiers de l'ancienne armée royale; les engagés de la Révolution, issus de l'aristocratie, comme Fezensac, ou des classes de la bourgeoisie, comme Thiébault ou Saint-Cyr Nugues; ceux qui sortaient de Fontainebleau constituaient une classe privilégiée qui donnait toujours l'exemple de la modération et de l'équité[2]. Augereau, Masséna, Brune, le trio de

[1] Colonel Pion, p. 169.

[2] Il y eut cependant, parmi les officiers de l'extraction la plus modeste,

« pillards intrépides », cité par Napoléon, sortaient tous trois des rangs; de même Salligny et Parquin. Au contraire, des hommes, comme les maréchaux Sérurier et Davoust, et, dans une sphère moins élevée, comme Pion des Loches et Faré, qui déploraient les malversations de leurs soldats, parfois de leurs camarades, et s'efforçaient d'y mettre un frein, étaient d'anciens élèves des écoles militaires. « Sérurier, a écrit Napoléon, brave, intrépide, avait moins d'élan qu'Augereau ou Masséna; mais il les dépassait par la moralité du caractère, la sagesse de ses opinions politiques, la sûreté de son commerce. C'était un honnête homme, probe, sûr...[1] »

Tant il est vrai que l'éducation première a une influence prépondérante sur la vie de l'homme, et que l'absence de principes solides dans les jeunes années laisse une lacune difficile à combler pendant le reste de l'existence.

Nombre de ces officiers savaient se créer aux armées des occupations dignes d'un homme intelligent et cultivé.

Faré, le jeune sous-lieutenant dont nous avons déjà parlé à diverses reprises, entretenait avec sa mère une correspondance suivie, dans laquelle les sentiments les plus délicats, les observations les plus fines, et à la fois les pensées vigoureuses, font, à chaque instant, saillie. Il connaissait le prix du temps et savait le mettre à profit. « Ce que l'on a le plus à craindre dans ce pays-ci, et généralement dans l'état militaire, écrivait-il le 8 août 1805 du camp de Boulogne, c'est l'oisiveté, source de l'ennui; mais un homme qui veut s'occuper de son état et qui joint à cela quelque autre étude a peu de moments pour s'ennuyer, et c'est le parti que j'ai pris. Je m'instruis à fond du détail de ma compagnie, des besoins du soldat; je joue de la flûte, je copie de la musique et j'apprends les armes et l'italien, car notre régiment ayant fait longtemps la guerre en Italie, tous les officiers parlent cette langue, et je ne manque pas de maîtres. Encore une autre cause pour que le temps me paraisse moins long, c'est qu'il y a à Etaples un cabinet de lecture auquel je suis abonné et où l'on trouve d'assez bons livres d'histoire et de géographie, deux sciences surtout nécessaires dans l'état militaire et dont on a le plus sujet de parler dans la conversation d'hommes qui, ayant beaucoup voyagé, connaissent réellement ce que nous ne connaissons que par théorie[2]. »

L'année suivante, le même officier, cantonné à Steinbach, près

de nombreuses et honorables exceptions. Tel fut Curély, dont nous avons parlé plus haut.

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. I, p. 275.

[2] Faré, p. 99.

de Meiningen, sait encore mettre à profit les loisirs dont il jouit entre Austerlitz et Iéna. Il a déjà appris l'italien au camp de Boulogne; en Saxe, il s'adonne à l'allemand qu'il « commence à jargonner un peu ». Comme il est bon musicien et qu'il est logé chez le curé de la paroisse, il fait de la musique avec son hôte et joue tous les dimanches à l'église. A tous les agréments qu'offre son cantonnement se joint celui d'avoir des livres français en quantité, « ce qui est rare en Allemagne. C'est un émigré français, le comte de Firmas, ci-devant colonel à l'armée de Condé, et maintenant établi dans notre voisinage, qui me les prête. Il est possesseur d'une belle bibliothèque, et m'a offert avec tant de politesse d'y puiser à discrétion, que j'use de son offre avec toute la liberté possible [1]. »

Faré n'était pas d'ailleurs le seul à savoir bien employer son temps. « Je profite de tous mes loisirs, écrivait le 24 août 1800, d'Alexandrie (Italie), le colonel Pion des Loches, et je partage mon temps entre l'exercice du cheval et l'étude de la langue italienne. Croiriez-vous que je décline et que je conjugue deux ou trois heures par jour, que j'étudie sans maître, avec le seul secours d'une grammaire, et que, si le temps me le permet, je pourrai dans six mois comprendre l'italien, le traduire et le parler [2]. »

Ces officiers discernaient bien que, si leur occupation principale était la guerre, ils n'en étaient pas moins tenus d'utiliser pour leur instruction personnelle toutes les ressources de leur vie aventureuse. Et effectivement « personne plus qu'un militaire et surtout qu'un officier ne peut tirer fruit de ses voyages. Marchant soit à pied, soit à cheval, et d'ordinaire lentement, il peut considérer à son aise l'aspect du pays. Logé tantôt chez un paysan, tantôt chez un artisan, tantôt chez un seigneur, il apprend à connaître les mœurs, le langage, les usages, le caractère même des différentes conditions, avantage qu'il a sur un voyageur ordinaire qui ne voit de près que des aubergistes qui se ressemblent partout et des gens riches chez qui le caractère national est toujours bien moins conservé que chez les gens d'une condition inférieure [3]. »

Des hommes qui avaient su se maintenir au-dessus des entraînements de la jeunesse et des excès inhérents à leur profession dans la période où la victoire souriait d'une façon constante à nos armées, furent également ceux qui conservèrent le plus de sérénité pendant les mauvais jours, quand, à partir de 1807, nous ne remportâmes plus guères que des succès discutés.

[1] Faré, p. 120.
[2] Colonel Pion, p. 96.
[3] Faré, p. 153.

Dès la campagne de Pologne, — nous avons eu à le signaler un peu plus haut, — la vie matérielle avait commencé à devenir difficile, précaire pour nos armées. Le peu de ressources qu'offrait ce pays pauvre, mal cultivé, avait été absorbé en quelques semaines, de telle sorte que c'était « aux soldats à nourrir les malheureux habitants qui mouraient de faim ». A Guttstadt, en Poméranie, en 1807, tout ce qui était nécessaire à la vie et aux besoins journaliers d'une armée avait totalement disparu. Les cantiniers français étaient obligés d'aller chercher fort loin le pain, le vin, la bière, le drap; et tous ces objets, rapportés en petite quantité, en quantité très insuffisante, n'étaient livrés à la troupe qu'à des prix très élevés. Une livre de pain blanc valait 36 sous, une bouteille de vin médiocre 6 francs, un flacon de mauvaise eau-de-vie de grains 6 francs, et ainsi du reste. Les 100 frédérics d'or de Parquin suffirent à peine à le faire vivre convenablement quinze jours. Quant à Faré, il sut mieux prendre son mal en patience; il vivait d'une ration de mauvais pain de munition, d'une portion de viande prise à la gamelle, et d'eau « bien claire »; et quand il ne pouvait même plus compter sur cette maigre alimentation, il lisait « le chapitre de Sénèque sur le mépris des richesses, ou s'entretenait philosophiquement avec le bon Plutarque des avantages de la sobriété ».

Au fur et à mesure que s'avançaient les années, que la vie qu'ils menaient semblait les endurcir dans leur rude métier, ces tueurs d'hommes jetaient de plus en plus un regard en arrière vers cette chère France qu'ils n'avaient pas revue depuis des années. « Tel est ce doux charme de l'amour du pays, amour profond qui ne s'éteint jamais dans le cœur de l'homme, qui croît en raison des obstacles qui l'en éloignent et qui lui font voir avec une si douce bienveillance tout ce qui peut le lui rappeler[1]. » Tous ils aspirent à la paix, au retour; ils soupirent après le foyer paternel ou conjugal, et se désolent de voir l'empereur « supposer tous les soldats des conquérants pour qui les affections les plus chères ne sont rien[2] ».

« N'arrêtons plus nos regards sur ces scènes de désolation, écrit Faré après la bataille de Friedland, à l'annonce de la paix de Tilsitt, la paix, cette paix tant désirée est enfin accordée à nos vœux[3]. »

Le général Boulard, lui aussi, nous raconte qu'à la nouvelle que la paix allait être signée entre la France et la Prusse, « sa joie fut

[1] Faré, p. 143.
[2] Pion des Loches, p. 278.
[3] Faré, p. 149.

extrême, car son premier feu belliqueux était passé[1] ». En 1809, à l'annonce du traité de Vienne, Faré écrit encore : « Enfin, la paix est signée : plusieurs salves d'artillerie viennent de nous l'apprendre. Eh bien, qu'elle soit la bienvenue. Il est peu de militaires qui n'en soient satisfaits[2]. »

Malheureusement, sous le premier Empire, la paix ne faisait rentrer dans leurs foyers ni les hommes, ni les officiers; il y avait toujours quelque obstacle à leur rentrée en France : tantôt, c'étaient les clauses d'un traité à faire observer, tantôt une délimitation de province à établir, une contrée non pacifiée à maintenir dans l'ordre; mais, pour une raison ou pour une autre, il fallait demeurer à l'étranger quand le désir le plus cher eût été de repasser le Rhin.

Ce fut ainsi qu'en 1809 le régiment de Faré demeura en Autriche, et c'est d'Anspach que le jeune capitaine écrivait à sa mère la lettre suivante, où se peint un état d'âme qui était commun à nombre de ses camarades. « ... Parlons plutôt de mon futur mariage. Mes projets sont toujours les mêmes, subordonnés pourtant aux circonstances. Je crois fermement qu'il n'est pas de bonheur au retour de l'âge[3] sans une femme et des enfants; ce sont alors à peu près les seuls liens qui nous attachent à la vie, et celui qui ne les a point, doit ce me semble, fort peu tenir à l'existence... Le célibataire qui n'a rien à aimer, rien qui l'aime, doit tout voir autour de lui froid et glacé; aucun charme n'égaye ses vieux jours et il descend dans la tombe déjà mort depuis longtemps et avec la triste persuasion que personne ne le regrettera. Le mariage, il est vrai, a aussi ses vilains côtés, mais rien n'est parfait en ce monde, et de deux maux, il faut choisir le moindre. Ne craignez pas de ma part un mauvais choix, je serai peut-être au contraire très difficile. Jeunesse, bonne réputation, amabilité, fortune, ne se trouvent pas tous les jours. C'est encore un des plaisirs de l'espérance. En attendant l'événement, on peut bien douer de toutes les qualités celle qu'on se destine. J'aime beaucoup les Allemands et les Allemandes, je n'ai qu'à me louer des uns et des autres, mais je pense, comme vous, qu'il faut pour être heureux finir ses jours dans le pays où l'on est né. Je suis Français, je veux vivre et mourir en France; je prendrai donc une Française, à moins que le petit dieu aveugle ne me joue un de ses tours, ce que je ne crois pas, car je suis d'un naturel peu porté aux grandes passions. Pour en revenir aux Allemandes, ce sont de bien bonnes et braves femmes, mais elles ont, par-ci par-là, quel-

[1] Général Boulard, p. 142.
[2] Faré, p. 211.
[3] Faré avait alors vingt-trois ans.

ques défauts qui ne m'accommoderaient guère. Elles sont trop bonnes et comme je n'aime pas l'excès, même dans le bien, cette qualité ne me conviendrait pas. N'allez pas vous imaginer que je serai quelque mari loup-garou, toujours armé jusqu'aux dents pour garder l'honneur de ma femme et employant au besoin le fer et le poison. Le bon Dieu m'en préserve! Si je me croyais un tel caractère, c'est alors que je me garderais bien de me marier. Au contraire, je cherche à fortifier mon esprit, contre les coups du sort. J'ai un Molière qui est mon *vade-mecum*, et je lis tous les soirs en me couchant quelques scènes de *Sganarelle*, de *Georges Dandin* ou de l'*Ecole des maris*. Vous voyez que je suis un homme de précaution et que je prévois tout, car je compte bien n'avoir jamais besoin de ma philosophie [1]. »

N'est-ce point charmant de naturel, d'esprit, de sentiment? Pourrait-on mieux dire que cet épistolier de vingt-trois ans, écrivant devant un feu de bivouac, sans préparation, au cours de la plume, bien loin de penser qu'un autre que sa mère connaîtra un jour ses confidences. Nous ne le pensons pas et c'est pour ce motif que nous avons cité cette lettre qui fait aimer ces soldats du premier Empire, en montrant quel cœur, parfois quel esprit recouvrait une étoffe souvent un peu rude. La vie des camps, l'existence en dehors de la famille, loin de la patrie avaient fini par développer chez eux à un degré extrême la manie du foyer. Ils en rêvaient. Montbrun, lui-même, le brave général Montbrun, l'émule de Lassalle et de Murat; Montbrun, qui avait accueilli la nouvelle de l'armistice de Znaïm par cette exclamation : « Et qu'est-ce que cela me f.... à moi qui n'aime que plaies et bosses [2] », était-il bien sûr que cette boutade rendît exactement l'état de son cœur? Le spectacle de cette vieille Europe, de tant de nations bouleversées, épuisées, rendant l'âme sous le régime qui les écrasait depuis vingt ans, avait fini par toucher ces hommes que le bruit de la poudre, les chants de victoire avaient un moment grisés. La réaction, inévitable, commençait à se produire. « Quand l'ambition des souverains cessera-t-elle de tuer les peuples, écrivait le colonel Pion, en 1807. Quel affreux spectacle! L'Allemagne, un des plus beaux pays de l'Europe, est tout entière livrée aux flammes, au pillage, au brigandage depuis deux ans; à peine avons-nous cessé de ravager une de ses parties que nous tournons nos armes contre une autre. Nous faisons là un terrible métier, et vous ne concevez pas avec quelle impatience l'armée désire son retour [3]. »

[1] Faré, p. 216.
[2] Commandant Parquin, p. 248.
[3] Colonel Pion, p. 235.

Le spectacle du despotisme sans cesse croissant de Napoléon, l'injustice dans la répartition des récompenses, le favoritisme avec lequel étaient traitées certaines personnalités militaires incapables, quand d'autres beaucoup plus méritantes étaient laissées systématiquement de côté, tant de causes avaient contribué puissamment à ce dégoût des militaires pour la guerre. Les soldats commençaient à voir clair dans le rôle que leur faisait jouer l'empereur. Le lendemain de la bataille de Wagram, quand l'armée apprit que le bâton de maréchal venait d'être donné à trois lieutenants-généraux : Mac-Donald, Oudinot et Marmont, elle les classa de cette manière dans ses causeries de bivouac : La France a nommé Mac-Donald, l'armée a nommé Oudinot, l'amitié a nommé Marmont [1].

La plupart de ces grognards n'étaient donc plus la dupe des premières années de l'Empire, et, au fur et à mesure qu'ils réfléchissaient, ils estimaient à une valeur chaque jour plus juste, ils appréciaient plus sainement dans ses conséquences redoutables le patrimoine de haines nationales, de rancunes méritées, qu'allait recueillir la France de ses vingt ans de succès.

Et puis, enfin, comme écrivait Faré à sa mère, le 20 août 1812, « avec les années les idées changent ». Et il ajoutait : « Je ne suis plus si amateur de la guerre qu'autrefois... J'aime encore bien mon état, mais plus avec cet enthousiasme des premières années. L'habitude de voir la cour, des grands brusqués par de plus grands, qui le sont à leur tour par de plus grands encore; tous ressentant ces désagrémeuts d'autant plus vivement qu'ils sont plus élevés; tous, malgré cela, enviant le rang supérieur et aussi peu satisfaits de celui-là que de tous ceux qu'ils obtiendront encore; le peu d'espoir de parvenir autrement que par la faveur et le peu d'aptitude que je me trouve à la briguer, toutes ces choses que j'ai lues cent fois, mille fois mieux exprimées que je ne le puis faire, se présentent maintenant d'elles-mêmes à mon esprit, me frappent bien plus par leur vérité. Je ne sais pas si je ne dois pas attribuer mes nouveaux goûts à la fatigue d'avoir toujours sous les yeux les horreurs de la guerre et aussi au genre de livres que je lis avec le plus de plaisir depuis quelque temps et que je porte toujours dans mon portemanteau. Ce sont les *Caractères* de la Bruyère, *Télémaque*, les *Fables* de la Fontaine et Horace, surtout Horace, pour lequel je veux rapprendre le latin quand j'en trouverai l'occasion [2]. »

L'immense majorité de l'armée pensait comme Faré; avec les années, avec les désillusions, la vanité de cette vie aussi vide que mouvementée sautait peu à peu aux yeux de tous. Tous souhaitaient

[1] Commandant Parquin, p. 194.
[2] Faré, p. 265.

un avenir rempli de moins d'aléas, ils sentaient qu'ils étaient sur le point de l'atteindre, tout en prévoyant quelles catastrophes allait amener la transition.

A la veille de la campagne de Russie, le colonel Pion, parlant des gens qui se promettaient de fêter la Saint-Napoléon à Moscou, écrivait : « Pour moi, je prévoyais clairement que cette campagne entraînerait la ruine de l'empereur, et quoique je n'aimasse ni sa personne ni son gouvernement, sa chute m'effrayait par les suites qu'elle pouvait amener [1]. »

Plus tard, quand, en quittant Moscou, Pion comprend que la retraite sera longue et pénible, qu'il faut faire la part du feu et abandonner ce dont on n'a pas absolument besoin pour sauver l'indispensable, quand il veut, par exemple, laisser les bouches à feu pour lesquelles il n'a plus de munitions et que, cependant, il reçoit l'ordre de tout emmener, parce que « l'empereur ne veut pas qu'on abandonne une pièce », il s'écrie : « Quelle profonde sagesse! Cet homme pensait-il que les canons tombés au pouvoir de l'ennemi seraient les seuls témoins de sa défaite [2]! »

La campagne de 1813 marque, sous le rapport du prestige de l'empereur dans sa propre armée, une ère véritable, une ère dans le sens que l'entendait Bossuet, la fin d'une période et le commencement d'une autre. 1813, c'est la fin de la confiance dans l'étoile de Napoléon, le commencement de la défiance et de l'abandon. Déjà la façon dont il avait déserté l'armée pendant la retraite de Russie, la quittant clandestinement à Smorgoni, avait causé l'effet le plus déplorable, en même temps qu'elle avait eu des suites désastreuses. Mais l'affaissement moral qui devint visible chez lui en 1813, surtout après Leipzig, accentua cette irritation dans des proportions notables. Chacun commençait à s'écarter du grand homme, suivant son tempérament, avec noblesse, avec fierté ou avec bassesse, selon que l'on s'appelait Mac-Donald ou Augereau, mais le détachement était le même à tous les degrés, il s'accentuait tous les jours, il était notoire, palpable [3].

Plus d'un officier commençait à plaisanter son « auguste empereur [4] », d'autres maudissaient tout bas ses « illusions ou son charlatanisme [5] », et il n'était pas jusqu'à sa politique que ses fidèles eux-mêmes ne jugeassent avec sévérité.

[1] Colonel Pion, p. 270.
[2] Colonel Pion, p. 309.
[3] Voyez notamment la façon dont le maréchal Mac-Donald sut dire ses vérités à l'empereur, après Leipzig. (*Souvenirs*, p. 226-227.)
[4] Faré, p. 198.
[5] Fezensac, p. 463.

« Que restait-il à Napoléon à faire après Tilsitt, a écrit à ce sujet le général baron Dellard : rentrer en France pour y faire fleurir les arts et le commerce, effacer par une administration sage et paternelle les traces des commotions que la France avait éprouvées, indemniser les Français de leurs pénibles sacrifices par la réduction des impôts, compléter enfin nos institutions et faire bénir son règne, telles étaient les espérances des gens de bien. Mais leur attente fut trompée. Son extrême ambition n'était pas satisfaite; l'Espagne... devait subir son joug et recevoir un souverain de la main de cet insatiable conquérant... L'odieuse sentence de Bayonne, de la part d'un homme qui voulait tout dominer, tout gouverner, fut la cause de maux incalculables [1]... »

Et celui qui écrivait ces lignes était un des hommes les plus dévoués à Napoléon, un de ceux sur lesquels l'impression fascinatrice du demi-dieu avait laissé la plus forte empreinte. Que peut-on penser de la façon dont l'appréciaient les autres?

VI

Du faisceau de témoignages contemporains que nous avons placé sous les yeux du lecteur, se dégagent, ce nous semble, en dehors de la couleur d'un tableau pittoresque, deux vérités bien nettes. En premier lieu, que ces mêmes hommes chez lesquels on a voulu voir les séides fanatisés du plus insatiable des conquérants demeurèrent des philosophes sachant pertinemment ce qu'ils faisaient, et souvent des sceptiques. En second lieu, que ces agents soi-disant inconscients furent des observateurs pénétrants, que ces sabreurs étaient des penseurs, des hommes de cœur et de bien, autre chose encore : des natures souvent délicates et profondément impressionnables. Pendant que la foule, confondue devant leurs exploits, élevait l'empereur au rang de demi-dieu; eux, calmes, froids, impassibles, discernaient l'homme dans l'idole et notaient le point faible de son éphémère divinité. Lorsque, par exemple, Parquin définissait Murat : « un général en chef de cavalerie qui est toujours habillé en tambour-major [2] », il n'écrivait pas seulement en historien, il parlait en observateur, en philosophe et en censeur. Et beaucoup, comme Parquin, étaient des philosophes sans le savoir.

A un autre point de vue, on peut affirmer que, en 1814, la majorité des officiers des armées impériales désirait la chute de l'Empire.

[1] Dellard, p. 253.
[2] Commandant Parquin, p. 138.

Les maréchaux auxquels il tardait de jouir de leurs dotations, les simples officiers qui, ayant en vain traîné leurs guêtres dans toute l'Europe, étaient arrivés, après dix ans de campagnes continues, à quelque modeste grade de capitaine ou de chef de bataillon, tous, à des degrés divers, aspiraient au repos. Et si la Restauration avait su bien prendre ces hommes qui, en réalité, n'avaient point d'opinion politique, et qui ne demandaient qu'à trouver en France une place et un repos honorables, Louis XVIII eût rencontré dans les soldats de Napoléon le plus solide appui de son trône.

Assurément, la France ne pouvait songer à conserver, en avril 1814, les effectifs énormes des armées impériales; mais si, tout en licenciant l'immense majorité des gens, officiers et soldats, qui ne demandaient qu'à rentrer chez eux, la Restauration avait maintenu au service ceux qui désiraient y rester, si elle avait notamment maintenu la garde, il est vraisemblable, il est certain même que la tentative du golfe Jouan n'aurait pas eu lieu.

Sans doute, les Bourbons avaient à lutter contre d'immenses difficultés; sans doute, on doit être indulgent pour leurs fautes en songeant à la tâche énorme qui leur incombait, mais on peut dire néanmoins que leur conduite envers l'armée fut empreinte d'une défiance qu'elle ne méritait pas.

En identifiant l'armée avec son chef, en estimant que les troupes impériales étaient nécessairement bonapartistes, on commit une erreur qui pesa lourdement sur la Restauration et contribua à sa chute. Il eût été politique de feindre ignorer une telle alliance si elle avait existé : il fut impardonnable de la supposer quand elle n'existait pas.

Chefs et soldats s'étaient serrés autour du grand capitaine tant que celui-ci avait symbolisé la France et personnifié la patrie; mais, du jour où son ambition personnelle avait éclaté, dès l'instant où il avait laissé entrevoir ses appétits insatiables, son égoïsme profondément personnel, de ce jour l'armée s'était peu à peu détachée de lui, jusqu'à l'heure où elle devait l'abandonner complètement.

Quelles scènes que celles d'avril 1814 à Fontainebleau; ces généraux, ces simples officiers, la garde impériale elle-même [1], déclarant au maître d'hier qu'elle a assez de sa tutelle, lui reprochant durement d'avoir sacrifié la France à son ambition? Qui peut dire qu'il y eût encore à ce moment chez ces soldats la moindre affection pour cet homme, que tout ne fût pas rompu entre eux et lui?

[1] Voy. les *Souvenirs* de Mac-Donald, p. 264.

Non, il est impossible de le nier, le bonapartisme était bien mort en France au commencement de la Restauration : ce sont les fautes commises qui l'ont ressuscité en 1815, lui donnant cette fois l'auréole du martyre dont il devait savoir si bien jouer plus tard. Il y eut à Fontainebleau bien des bassesses commises, car si c'est une lâcheté d'accabler un homme déjà à terre, la vilenie est double quand cet homme a été votre bienfaiteur. Aussi convient-il de dire que ce furent surtout ceux qui avaient combattu Napoléon au temps de sa puissance qui furent les plus dignes, les plus généreux vis-à-vis de lui à l'heure de la défaite. Qui eût pu se montrer plus sévère vis-à-vis de Napoléon que Mac-Donald, le héros de Wagram, demeuré en disgrâce pendant une partie de l'Empire, nommé maréchal seulement en 1809, presque malgré l'empereur, alors que tant d'autres qui ne le valaient pas à bien des titres avaient eu le bâton dès 1804?

Et cependant qui prit avec plus de fermeté que le duc de Tarente la défense des droits de Napoléon vis-à-vis des alliés? Qui le traita avec plus d'égards, plus de déférence? « Duc de Tarente, lui disait alors l'empereur, je vous ai mal connu. On m'avait prévenu contre vous; j'ai comblé tant d'autres qui m'ont abandonné, délaissé, et vous, qui ne me devez rien, vous m'êtes resté fidèle... »

Cruels aveux dans la bouche d'un homme qui s'était estimé infaillible, qui s'était cru tout permis et auquel la Providence faisait embrasser d'un coup d'œil ses fautes, ses erreurs, on pourrait dire ses crimes.

Cet empire finissait comme il avait commencé, comme il avait vécu, dans l'extraordinaire et dans l'imprévu.

Ce grand chef militaire, abandonné de ses soldats, demeurant seul dans ce palais désert, où errent à peine quelques fidèles qui peut-être ne sont là que parce qu'ils savent qu'on les chassera d'ailleurs, c'est un des plus frappants exemples de la vicissitude des choses humaines.

Les souverains ne sont véritablement puissants que par l'affection de leurs sujets; en dehors de là, leur grandeur est illusoire, leur pouvoir précaire : l'histoire du premier Empire a fourni une démonstration nouvelle de cette éternelle vérité.

Arthur de Ganniers.

LE MASHONALAND[1]

II

L'explorateur peut pénétrer dans le Mashonaland[2] par deux routes différentes, soit en débarquant à Beira ou à Sofala, sur la côte baignée par le canal de Mozambique, et en empruntant le territoire portugais; soit par le Bechuanaland[3], vaste région annexée, en 1885, à l'Empire britannique et dont la superficie est à peu près égale à celle de la France[4].

Peu après son annexion, le Bechuanaland a été érigé en colonie de la Couronne et placé sous l'administration du gouverneur du Cap. Dans la partie où les Anglais sont établis, s'élèvent des villes naissantes et déjà prospères : Taungs, Vryberg, Mafeking, reliées par des voies ferrées à Kimberley, la capitale du Griqualand, possédant des télégraphes électriques, des hôtels, des clubs, des journaux, toutes les ressources, en un mot, et tous les avantages du progrès moderne. Au nord et à l'ouest, résident des chefs complètement soumis au protectorat anglais. Montsoia, le chef des Barolongs, jadis le plus redoutable de tous, aujourd'hui vieux et usé par les excès de tout genre, est nominalement chrétien. Le gouvernement anglais lui fait une pension de 25 livres sterling par mois (625 francs), et il passe son temps à compter son or et à le disputer avec ténacité à ses nombreuses femmes qui en réclament leur part pour acheter des robes voyantes et tout le clinquant européen. Quelle que soit la défiance des nègres et leur haine probable contre leurs conquérants, la domination de ces tyranneaux d'une cruauté souvent révoltante est peu regrettée.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1894.

[2] Les limites très approximatives encore du Mashonaland sont le Zambèse au nord, le Transvaal, dont il est séparé par le Limpopo, au sud.

[3] L'origine du nom de Bechuanaland est inconnue. Quelques-uns veulent le faire dériver des Ba-quaina, une des tribus les plus puissantes de la région.

[4] La superficie totale des possessions britanniques dans le Sud-Est africain est de 943 270 milles carrés, soit 1 665 310 kilomètres carrés. La population, d'après un recensement fait en 1831, est de 3 156 502 âmes.

Chacun de leurs sujets était tenu d'un tribut annuel en ivoire, en peaux, en plumes rares, en graines de mahatla. Malheur à celui qui n'avait pu s'acquitter au moment voulu, il devait amener un de ses enfants qui devenait esclave pour la vie!

Certains chefs, Khama par exemple, jouissent encore d'une semi-indépendance; mais cette indépendance disparaîtra rapidement si, comme on l'affirme, des filons d'or propres à être exploités se rencontrent dans le pays. Déjà les *prospectors* arrivent pour étudier le terrain. Ils campent auprès de Victoria ou de Salisbury. Si leur rapport est favorable, ce qui ne paraît guère douteux, bientôt affluera la foule des chercheurs d'or avec leurs violences, leurs vices, leur misère morale, et le pays entrera dans une nouvelle phase dont il est difficile de prévoir les conséquences [1].

C'est dans des wagons attelés de bœufs que nos explorateurs quittèrent Mafeking, disant adieu pour de longs mois à la vie civilisée. Les bœufs vont d'un pas bien lent; il faut s'arrêter après chaque *trek* ou marche de trois heures, et un repos au moins égal est obligatoire. Pour comble de malheur, des pluies torrentielles avaient changé les chemins en marécages. Six fois dans la même journée, il avait fallu décharger les wagons pour les retirer de l'océan de boue où ils s'étaient effondrés; et en deux jours, on n'était arrivé qu'à 1 mille de Mafeking.

La route était triste et déserte; nos voyageurs n'avaient devant eux que de vastes plaines, où les arbres étaient abattus pour les

[1] La Compagnie a fait élever deux forts, Victoria au sud, Salisbury au nord des possessions qui lui ont été concédées par une charte royale du 29 octobre 1889. A Salisbury, le drapeau anglais a été planté dans une vaste plaine absolument déserte le 11 septembre 1890 et aujourd'hui la ville possède des églises, un hôpital, une banque, un conseil d'hygiène; le télégraphe la relie au monde civilisé, des journaux vont porter au loin ses nouvelles, et la poste lui apporte chaque semaine celles de la mère-patrie. Des routes sont ouvertes; un chemin de fer à travers le Mashonaland devant aboutir à Beira est concédé; un autre se dirigeant vers le nord est en exécution sur un parcours de 100 milles. Mais jusqu'à ce que ces voies ferrées soient en exploitation, les vivres, les marchandises, ne peuvent arriver que sur des wagons à bœufs et avec de grandes difficultés et de grands mécomptes. Aussi les habitants sont-ils toujours exposés à la famine, et les provisions atteignent-elles parfois des prix fantastiques. Peu de temps avant l'arrivée de M. Bent à Victoria, une livre de lard se payait 10 francs et un pot de confitures presque autant. Ce dernier fort est assez mal situé au milieu de marécages; tous les Européens sont atteints par la fièvre et les chevaux par une maladie mal définie à laquelle aucun d'eux jusqu'à present n'a pu résister. Malgré ces graves inconvénients, comme on signale dans les environs de riches dépôts d'or, Victoria est certainement destinée, pour un temps tout au moins, à une grande prospérité.

besoins des mines de diamant de Kimberley. Chaque jour, la zone de destruction s'étend plus loin; et, avec une coupable imprévoyance, on sacrifie les nécessités de l'avenir aux exigences surexcitées du présent. Après une marche longue, pénible et monotone, sans autres péripéties que de nombreux accidents journaliers, toutes les fatigues, tous les mécomptes sont oubliés, les explorateurs sont arrivés au Shashi, qui forme de ce côté la limite entre le Bechuanaland et le Mashonaland; ils ne sont plus qu'à une faible distance de Zimbabwe, ces ruines qu'ils sont venus chercher si loin.

Disons tout d'abord que Zimbabwe n'est pas un nom propre; il est d'origine cafre et signifie le kraal ou le campement d'un chef, et les nègres parlent de nombreux zimbabwe sur le Limpopo, sur le Sabi, et même dans l'intérieur des terres. Pour nous conformer à l'usage, nous réservons ce nom aux seules ruines les plus remarquables et les plus considérables de toutes situées non loin de Victoria.

Ce n'était pas tout d'arriver à Zimbabwe, d'établir un camp, à l'abri également des maraudeurs et des chacals, les seuls hôtes désagréables que l'on eût à redouter; il fallait visiter ces ruines envahies depuis longtemps par une abondante végétation tropicale, par une véritable forêt d'orties gigantesques et dangereusement piquantes; il fallait les étudier, les photographier, exécuter des fouilles qui permissent de s'en mieux rendre compte. Pour cela, il fallait s'entendre avec Umgabé, le chef auquel le territoire appartenait.

L'entente ne fut ni longue ni difficile à établir. Umgabé promit le nombre d'ouvriers demandés à la condition, tant sa défiance des Européens à cet égard était grande, que l'on respecterait ses femmes. Trente nègres furent engagés au prix d'une couverture par mois. Ces couvertures avaient été achetées au fort Tuli, au prix de 4 sh. 6 d. (5 fr. 60) pièce; à Londres, elles auraient valu à peine la moitié. C'étaient là les gages réguliers du moment; ils augmenteront sans doute rapidement avec la recherche de l'or, destinée à prendre un grand développement. Ces hommes se montrèrent bons ouvriers, toujours gais et contents; mais ils eurent bien de la peine à s'accoutumer à nos outils, à la pelle et au pic surtout. Leur principal emploi fut de détruire la brousse, ce dont ils s'acquittaient à merveille, à l'aide des petites hachettes du pays. Comme tous les Mashonas, ils étaient très craintifs et il est difficile de dire qui leur inspirait le plus de frayeur, des Anglais ou d'Umgabé. Au premier mot de reproche, ils disparaissaient rapidement et restaient plusieurs jours sans revenir. Quelquefois

même, ils ne reparaissaient plus du tout; mais nombre d'autres se présentaient pour prendre leur place; et les travailleurs, durant tout le séjour de Bent, ne lui firent jamais défaut. Chaque matin, le camp offrait l'aspect le plus animé. De toutes les hauteurs descendaient des hommes, des femmes, des enfants, chargés de provisions de toute espèce : des poules, des œufs, du miel, des patates, des tomates d'une taille exceptionnelle, du riz, des capres, des noisettes, dont les habitants sont très friands [1]. Voyant le désir des Anglais, ils joignirent bientôt aux provisions des ornements en bois ou en os, des couteaux, des boîtes à tabac ou à graisse, des instruments, des outils de toute espèce, souvent artistiquement travaillés, qu'ils cédaient volontiers pour quelques verroteries, ou quelques mètres d'étoffe commune; mais ce n'était qu'après un long marchandage où ils étaient passés maîtres, que le marché finissait par se conclure.

Les ruines de Zimbabwe, situées par 20° 16′ 30″ de latitude sud et par 31° 10′ 10″ de longitude-est, à 3300 pieds au-dessus du niveau de la mer, s'étendent sur la rive ouest du Sabi, et on peut les suivre sur un assez long parcours [2]. Les plus remarquables sont l'acropole, planté sur une colline granitique, *Kopje*, qui domine toute la plaine; un temple sur le versant de cette colline; et dans la vallée même, à proximité de l'eau, une masse de ruines également difficiles aujourd'hui à distinguer ou à décrire [3].

L'acropole, de forme elliptique, est entourée par une muraille construite en pierres de petit appareil, blocs de granit équarris au marteau sans aucun emploi du ciseau, dressés et superposés [4]. Ni ciment, ni mortier n'ont été employés, ce qui a contribué à l'absence de toute végétation pariétaire et, par suite, à sa remarquable conservation.

Cette muraille atteint encore sur certains points jusqu'à 30 pieds de hauteur sur 15 ou 16 d'épaisseur à sa base [5]. Pour rompre la monotonie que devait présenter un pareil amas de pierres sans ouverture, l'architecte avait placé, de distance en distance, des

[1] Quelques-uns de ces végétaux ne croissent pas spontanément en Afrique. Les semences ont dû être apportées par les traitants divers qui ont visité le pays.

[2] Les ruines connues jusqu'à présent couvrent une superficie d'environ 1600 mètres de longueur sur 400 mètres de largeur.

[3] *British. Ass. for the Advancement of Science*, Edinburgh, 1892, p. 558, 900 — R. Swan, *The Orientation and architectural Nature of the ruined Temples of Mashonaland, ibid.*, p. 816.

[4] Sur un seul point le schiste remplace le granit.

[5] Nous reproduisons les mesures de Bent. Rappelons seulement ici, que le pied anglais dépasse légèrement 30 centimètres.

rangs de pierres posées obliquement dans des directions différentes, essai évident d'ornementation. Pour ajouter à la solidité, des contreforts, construits avec les mêmes procédés et les mêmes matériaux, étaient placés à l'intérieur de distance en distance. Sur certaines de ses parties, le mur était couronné de petites tours alternant avec des monolithes d'un effet original et bizarre [1]. Avec ses assises régulières et sa parfaite symétrie, il présente un aspect vraiment imposant; et bien que ses fondations ne dépassent guère 2 pieds de profondeur, sa solidité paraît aujourd'hui encore aussi entière qu'au jour de sa construction. Trois portes donnaient accès dans l'acropole; on y accédait par des couloirs longs et tortueux, présentant à chaque pas des coudes et formant un véritable labyrinthe, où il était presque impossible de se retrouver sans une exacte connaissance des lieux.

Outre ces fortifications créées par les hommes, l'acropole était protégé, d'un côté, par un précipice pouvant avoir de 70 à 90 pieds de profondeur; au sud, par une suite de gigantesques boulders qui rendaient toute escalade impossible à tenter. Des marches creusées dans une faille du rocher permettaient bien d'y arriver; mais ces marches étaient interrompues à chaque pas par des tournants nombreux, par des passages souterrains. Tous les interstices entre les boulders étaient bouchés; les portes étaient murées; tout indique les dangers qui menaçaient les habitants, véritable garnison en pays ennemi, et les précautions infinies qu'ils avaient prises pour les éviter.

Dans les différentes perturbations géologiques qui ont marqué le passé de notre globe, des boulders de taille et de poids considérables ont été plantés debout sur le sommet du Kopje. Les plus grands mesurent jusqu'à 50 pieds de hauteur. Les anciens habitants avaient ménagé sur le plus élevé de tous une petite plateforme; des marches en ciment [2] permettaient l'accès. Était-ce un lieu d'adoration? Était-ce un poste de vigie? Nul ne le saurait dire. Bent nous apprend seulement que du sommet, la vue, limitée au loin par les monts Livouri et Bessa et par des massifs d'arbres magnifiques, est splendide, et que ses compagnons et lui ne se pouvaient lasser de la contempler.

Quand nous aurons dit qu'un petit temple s'élevait au milieu de l'acropole, qu'il était soutenu ici par des boulders, là par des

[1] « Producing one of the most peculiar and unique form of decoration I have ever seen. » Bent, *l. c.*, p. 107.

[2] Remarquons ici, comme sur plusieurs autres points, l'emploi du ciment. Si donc les habitants de Zimbabwe bâtissaient en pierres sèches, c'était par choix et non par nécessité ou par ignorance.

murs souterrains établis sur un sol argileux; qu'à l'intérieur, on peut voir encore des traverses en stéatite chargées d'oiseaux en relief, nous aurons mentionné tout ce qu'il est possible de connaître de l'acropole de Zimbabwe, la partie la plus ancienne parmi ces ruines et assurément celle érigée avec le plus de soin.

Le temple sur le versant de la colline, presque au niveau de la naissance de la vallée, est, selon toutes les apparences, postérieur à l'acropole. Il est également de forme elliptique, comme le temple de Saba, la capitale des Sabéens; comme la forteresse de Nakab-el-Hajar, situés l'un et l'autre dans l'Arabie du Sud [1]. Le mur qui l'entoure mesure 280 pieds de longueur et s'élève à 35 pieds au-dessus du sol. Sur quelques points, on relève une largeur de plus de 16 pieds; sur d'autres, elle n'est que de 5 pieds seulement. Sa construction date certainement d'époques différentes; au sud-est, nous voyons des murs, construits en petit appareil, aussi réguliers que ceux de l'acropole; une décoration tentée à l'aide de fragments de schiste noir, tous ramenés au même volume, un couronnement de larges dalles de granit sur lesquelles les servants du temple ou les adorateurs du dieu pouvaient circuler à l'aise. Au nord-ouest, au contraire, la maçonnerie est irrégulière, peu soignée. Pouvons-nous en conclure que cette partie a été plus tardivement construite?

Le temple possède trois entrées : celle du nord, faisant face à l'acropole, paraît la principale; elle est très étroite, pavée en ciment, tiré de roches granitiques réduites en poudre. C'est sur ce point que convergent les différents passages souterrains très nombreux sous le temple. A l'intérieur, nous noterons une plate-forme construite avec des couches successives de ciment et précédée de plusieurs marches aussi en ciment; puis deux tours rondes présentant dans leur construction la plus remarquable symétrie. Leur hauteur est de 35 pieds, leur diamètre au sommet de 4 pieds environ. L'une et l'autre sont de maçonnerie pleine, et leur solidité paraît assurée bien que leurs fondations aient à peine 1 pied de profondeur et que, comme pour les autres édifices de Zimbabwe, les pierres n'aient entre elles aucune sorte de liaison. On ne saurait mieux comparer ces tours qu'aux *Nuraghi* de la Sardaigne [2] et, comme pour celles-ci, le but de leur érection nous échappe.

[1] *Encyclop. Brit.*

[2] Les Nuraghi, au nombre de cent environ, répandus sur toute la surface de l'île, sont des constructions massives en forme de cône tronqué édifiées sans mortier avec d'énormes blocs de pierre disposés en assises régulières. Les blocs paraissent taillés, bien que l'on ne puisse y relever aucune trace de scie ou de ciseau. (*Les premiers hommes et les temps préhistoriques*, t. Ier, p. 292.)

Trois monolithes d'un poids considérable sont placés dans l'intérieur du temple, deux au nord-ouest, non loin de l'entrée principale, le dernier auprès de l'autel. Ce sont de grossiers blocs de granit de 11 pieds environ de hauteur [1]; ni ciseau, ni instrument d'aucun sorte ne les ont touchés. On veut y voir l'influence sémite et le culte de la pierre brute.

La vallée, jusqu'à une longue distance, n'est qu'une masse de ruines tellement mêlées, tellement confondues, qu'il devient impossible, comme je l'ai dit, de les décrire. Des tribus cafres y ont longtemps séjourné; Karl Mauch les a encore trouvées à Zimbabwe, lors de sa visite; puis ces Cafres ont disparu, cédant la place aux Mashonas, qui habitent aujourd'hui les hauteurs, sous l'autorité suprême d'Umgabé. Nous ne savons les motifs qui ont poussé les Cafres à émigrer, si ce n'est l'esprit migratoire de la race; nous pouvons seulement dire que leur séjour et les traces de leur habitation, probablement assez longue, ont singulièrement aggravé les difficultés qui attendent l'archéologue.

Ces ruines peuvent être regardées comme les restes des demeures des anciens occupants de la forteresse. Ce qui est encore debout montre qu'elles ont été construites avec les mêmes matériaux, avec les mêmes dispositions que le temple ou l'acropole, mais avec infiniment moins de soin et de régularité. Les broussailles épineuses, les orties gigantesques, véritable jungle qui les recouvre, en rendent l'étude détaillée, l'approche même, très pénibles et, sur certains points au moins, dangereuse.

Des ruines rappelant aussi tout ce vieux passé et dont quelques-unes sont presque aussi importantes que celles de Zimbabwe s'élèvent dans le pays. Celles reconnues par Bent s'arrêtent, au nord, à la rivière Lund; au sud, à la vallée du Mazoë.

D'autres explorateurs en ont rencontré sur le Limpopo, dans le Transvaal, dans le Matabeland, sur plusieurs autres points. Evidemment, elles se rapportent à la même race, et probablement au même temps. Des forts formaient une véritable chaîne de postes détachés, dont Zimbabwe était comme la capitale. Ils étaient destinés à protéger les travailleurs, — des esclaves probablement, — qui exploitaient les gîtes aurifères, à leur fournir un lieu de retraite où ils pouvaient se réfugier quand le danger les menaçait. Il est impossible de ne pas admirer la puissance, le talent architectural, les conceptions stratégiques de cette race encore inconnue mais certainement étrangère, ainsi implantée au cœur de l'Afrique.

Il serait long et singulièrement monotone d'énumérer tout ce qui

[1] Le plus grand de tous atteint 13 pieds.

la rappelle. Parmi les points actuellement connus et qui ont été visités par des Européens, nous nous contenterons de mentionner Matindella [1], situé à 8 milles de Zimbabwe, sur une colline granitique de 150 pieds de hauteur, dominant une vallée à la riche végétation. Les constructions sont plus grossières, moins régulières que celles que je viens de raconter; elles les rappellent cependant et doivent avoir la même origine, bien qu'elles remontent à une époque postérieure où la décadence de l'art était déjà très visible.

La colline est couronnée par d'immenses baobabs [2]. Deux de ces géants forestiers ont grandi au milieu de la forteresse, repoussant les pierres et écroulant les murailles. Des siècles se sont donc écoulés depuis leur abandon. Les murs encore debout ne mesurent guère que 15 pieds de hauteur sur 11 pieds 6 pouces d'épaisseur. Les portes sont carrées au lieu d'être cintrées comme celles de Zimbabwe; c'est là une différence assez caractéristique pour être mentionnée. Elles sont aussi murées; les mêmes dangers menaçaient les deux villes. Tout autour, dans un rayon de 200 mètres environ, on rencontre de nombreuses habitations circulaires; d'autres, dont les fondations sont très visibles, existaient sur les flancs de la colline et à la naissance de la vallée. C'étaient les demeures des anciens habitants; elles attestent une population riche et nombreuse. L'or exerçait sa puissance habituelle.

Les fouilles exécutées par Bent à Zimbabwe n'ont guère été productives que dans l'enceinte du petit temple à l'est de l'acropole. Les oiseaux perchés sur des colonnes en stéatite [3], avec lesquelles ils faisaient corps, sont parmi les objets les plus remarquables qu'elles aient donnés. Plusieurs de ces statues ont été transportées en Angleterre. Les plus grandes mesurent 5 pieds 4 pouces, les plus petites un pied environ de moins [4]. De nombreux fragments, des colonnes brisées, attestent la destruction de beaucoup d'autres par le temps ou par la main des hommes.

[1] Matindella est aussi connu sous le nom du Petit-Zimbabwe.

[2] Le baobab (*Adansonia digitata*) de la famille des bombacées, est le plus grand des végétaux connus. Son tronc, dont la hauteur dépasse rarement 4 ou 5 mètres, atteint parfois jusqu'à 30 mètres de circonférence. Il est surmonté d'un faisceau de branches qui n'ont pas moins de 20 à 25 mètres de longueur.

[3] La stéatite se trouve dans le pays; elle est facile à tailler, et les nègres s'en servent aujourd'hui encore pour sculpter les pipes dans lesquelles ils fument le *dokha*, variété du chanvre qui produit le même effet stupéfiant que le hachich, également une préparation du chanvre.

[4] Bent a pu rapporter huit de ces oiseaux de pierre et nombres d'autres figurines qui les imitent et que l'on ne peut mieux comparer qu'à nos amulettes ou à nos ex-voto.

Il est difficile de dire le nom de l'oiseau que ces statues étaient censées figurer. La forme du bec fait penser au vautour. On sait que, chez les Phéniciens, le vautour était consacré à Astarté; de là à supposer qu'à Zimbabwe, il représentait l'élément féminin de la création, il n'y qu'un pas: mais la conclusion paraît bien forcée. Nous savons seulement que dans l'antiquité, en Égypte notamment, on rencontre souvent des oiseaux perchés sur des colonnes, emblèmes certainement d'un culte, mais d'un culte qu'il est difficile, avec les données actuelles, de suivre dans le Mashonaland.

De nombreux *phalli*, tantôt de forme réaliste, tantôt de forme conventionnelle[1], des objets où l'on a prétendu reconnaître les *lingams* de l'Inde gisaient épars sur le sol. Comme dans la plupart des religions de l'antiquité, les uns et les autres étaient sans doute consacrés aux forces reproductives de la nature[2].

Nous avons cité les monolithes assez nombreux à Zimbabwe, et nous avons dit la vénération que les habitants semblaient leur porter. La présence d'une colonne de stéatite, couverte de dessins géométriques au milieu d'un groupe de monolithes plantés debout, en serait au besoin une preuve de plus. Les Phéniciens professaient un culte pour *Baitulia*[3]; les Arabes, au dire d'El-Mas'udi[4], pour la pierre brute; et nous trouvons dans la Bible les traces du même respect superstitieux chez les Hébreux. C'était donc là un sentiment essentiellement sémite, et il est intéressant de le relever chez la race inconnue qui a élevé les monuments que nous venons de décrire[5].

[1] Bent assure que sur ces *phalli* on peut reconnaître la pratique de la circoncision. Cette pratique, on le sait, remonte à la plus haute antiquité. Hérodote (*Euterpe*, c. XXXVII, 104) rapporte qu'elle existait déjà de son temps chez les Egyptiens et chez les Éthiopiens.

[2] Le culte du serpent se rapportait à celui que nous signalons ici. On peut consulter sur la question un savant article du docteur Antoine Nægele, *Zeitschrift für Vœlkerpsychologie*, t. XVII, p. 285.

[3] Hérodien (l. V, p. 204, trad. Mongaut) cite un temple dédié au Soleil à Emesse en Syrie, où le dieu était adoré sous la forme d'un grand cône de pierre noire que l'on disait tombé du ciel. Ce temple était célèbre dans l'antiquité.

[4] El Mas'udi, *Historical Encyclopedia entitled Meadows of Gold and Gems*, translated from the Arabic by Sprenger, t. Ier (seul paru), London, 1841.

[5] Palgrave (*Une année dans l'Arabie centrale*, t. Ier, p. 221, trad. française), rapporte de nombreux monolithes dans le Nedjed. A Kasim notamment, sur la route d'Hayel à Bereydah, il vit d'énormes pierres mesurant jusqu'à 15 pieds de hauteur plantées debout sur le sol, les unes isolées, les autres surmontées de masses semblables, placées transversalement. Leur disposition semble annoncer qu'elles faisaient partie d'un vaste cromlech, comparable à celui de Stonehenge par exemple.

La stéatite servait à tous les usages, et les fouilles ont donné de nombreux fragments de bols tirés de ce minéral. Ces vases étaient toujours parfaitement ronds, souvent chargés de sculptures qui témoignent de la tendance artistique de la race. Le plus remarquable des fragments recueillis porte une scène de chasse exécutée avec vigueur et avec un vrai sentiment de la vie. Un homme, rappelant assez par sa physionomie les Cafres actuels, poursuit, une flèche à la main, une horde de zèbres. Derrière lui, on voit un animal assez mal figuré, — un chien ou un chacal probablement, — que l'homme tient en laisse et qui se retourne pour hurler contre deux hippopotames qui se montrent dans le lointain.

Le zèbre joue un grand rôle dans ces sculptures; nous le voyons souvent représenté, plus grossièrement, il est vrai, sur d'autres fragments. Citons aussi une suite de taureaux en ronde-bosse qui ne manquent pas d'un certain mérite et qui offrent, dit-on, tous les caractères d'un travail phénicien.

Nous ne pouvons omettre trois fragments provenant de bols de grande taille. Sur l'un d'eux, il est facile de reconnaître une main humaine et un peu plus loin un encensoir. Etait-ce une cérémonie religieuse? Cela est possible; malheureusement, toutes les recherches ont été inutiles, et on n'a pu retrouver les morceaux qui auraient complété la scène et permis une affirmation. Un autre fragment appartenant au goulot d'un vase, porte un épi de blé. Ce fait, s'il était absolument prouvé, serait important; il montrerait qu'à une époque très éloignée, les habitants de l'Afrique cultivaient ou du moins connaissaient les céréales qui aujourd'hui ont disparu du pays. Le troisième fragment est couvert de lettres appartenant à une inscription qui courait sur les bords d'un vase mesurant au moins 2 pieds de diamètre. A en juger par les photographies que j'ai sous les yeux, il est difficile d'affirmer que ce soient des lettres, encore moins qu'elles offrent quelque ressemblance, soit avec les lettres protoarabiques, soit avec celles gravées sur les rochers du Bechuanaland et relevées par M. Anderson.

D'autres vases aussi en stéatite présentent des ornementations diverses rappelant celles que nous sommes accoutumés à voir sur les poteries des races primitives de nos régions. Il faut mentionner un cylindre de 2 pieds 2 pouces de circonférence, percé d'un trou au milieu et chargé tout autour de bosses régulièrement disposées. Un cylindre presque semblable, aujourd'hui au Fitzwilliam Museum à Cambridge, a été récemment trouvé à Paphos, dans l'île de Chypre; il est désigné comme d'origine phénicienne.

On est étonné de trouver des objets témoignant d'une civilisation déjà avancée au centre de l'Afrique australe, dans des régions

qu'hier encore on supposait avoir toujours été habitées par des nègres ignorants et dégradés. On l'est plus encore quand M. Bent parle de fragments de céladon dont l'origine chinoise est incontestable, de porcelaine persane, de perles de verre arabes ou égyptiennes. Sir J. Kirk a trouvé des objets à peu près semblables à Quiloa, où nous savons l'existence d'un comptoir arabe au moyen âge. Contentons-nous de citer ces faits, nous dirons plus loin quelles conclusions ils permettent.

La poterie est remarquable par l'élégance de ses formes, par les procédés de fabrication, par le vernis dont elle est revêtue. Elle est en général ornée, comme presque tous les objets en stéatite, de dessins géométriques obtenus par une roue, par un moule ou posés en relief avant la cuisson ; elle confirme ce que nous avons dit de la civilisation déjà avancée des habitants de Zimbabwe.

Les fouilles ont aussi donné des objets en fer ou en bronze, des armes principalement; mais comme la région a été occupée, pendant plusieurs siècles, par des Cafres connaissant l'art de fondre le fer, et que les armes recueillies rappellent les armes actuelles de ces populations[1], il devient difficile de se prononcer avec quelque sécurité sur leur origine.

III

Répétons encore notre surprise de voir dans l'Afrique australe d'aussi nombreuses reliques d'un État puissamment constitué, prospère durant de longs siècles et dont les monuments qui lui survivent attestent l'importance. La comparaison de cette population riche, industrieuse, commerçante, soucieuse de défendre son indépendance avec les nègres actuels nomades et inaccessibles à tout progrès ajoute à cette surprise.

Le peuple qui a dominé des régions importantes de l'Afrique est encore sans nom. Nous ne savons affirmer avec quelque précision ni son origine, ni la race à laquelle il se rattache, ni ses migrations successives. Une brèche pratiquée dans les murs de Zimbabwe montre trop clairement comment il a fini. C'est par là que l'ennemi pénétra dans la forteresse; dès lors toute lutte cessa; selon le cruel usage du temps, les hommes furent sans doute massacrés, les femmes et les enfants emmenés en captivité. La solitude et la mort remplacèrent le travail et la vie.

Nous ne pouvons dire l'époque de la défaite de cette race, com-

[1] Citons aussi parmi les objets trouvés de grandes sonnettes en fer semblables à celles qui se fabriquent aujourd'hui encore au Congo.

parativement civilisée, et de sa disparition du sol africain. Nous ne pouvons dire le nom des vainqueurs. El-Mas'udi, écrivain arabe du dixième siècle, rapporte que peu de temps avant celui où il écrivait, les Zendj de l'Abyssinie se ruèrent sur le Mashonaland et occupèrent tout le pays de l'or, comme il l'appelle, jusqu'à Sofala. Bent accepte cette version et prétend identifier les Zendj avec les Abantus, une des peuplades les plus arriérées et les plus féroces de l'Afrique. Hommes et femmes allaient entièrement nus, se contentant de jeter parfois sur leurs épaules une peau de panthère, plutôt comme trophée de victoire que pour se couvrir. Selon l'usage de beaucoup de nègres actuels, ils limaient leurs dents pour se donner un air plus terrible. La lance était leur arme, l'embuscade leur mode favori d'attaque. Au moment du combat, les sorciers, qui jouaient un grand rôle parmi eux, les exhortaient à la victoire, en leur rappelant les hauts faits de leurs ancêtres; ils leur promettaient le succès pour prix de leur courage. Après le combat, les prisonniers étaient mis à mort et un hideux festin célébrait le triomphe. Si la bataille, au contraire, se terminait contre ces sauvages, les sorciers payaient le prix de la défaite et c'est eux qui faisaient les frais du repas.

Les Abantus chassaient l'éléphant et l'autruche; mais ils ne savaient utiliser ni l'ivoire ni les plumes. L'or leur était plus indifférent encore; toutes les exploitations furent abandonnées et le nom même du pays fut rapidement oublié par les trafiquants qui ne trouvaient plus à y exercer leur commerce [1].

Tel est le maigre résumé des connaissances actuelles. Sur tous les points, nous sommes réduits à des conjectures, à des hypothèses plus ou moins plausibles. Nous allons les exposer sans nous dissimuler les objections que l'on peut opposer à chacune d'entre elles.

Deux faits sont cependant certains; ni les Mashonas, ni les Cafres, ni les Abantus, ni aucune des populations nègres du continent africain n'étaient capables des efforts continus que les ruines attestent, des efforts nécessaires pour surmonter les difficultés qu'offraient de semblables constructions. C'est donc hors de l'Afrique qu'il faut chercher les hommes de Zimbabwe, c'est à une immigration étrangère qu'il faut les demander. Un second fait n'est pas moins certain; ces nouveaux venus étaient attirés par les dépôts de quartz aurifère dont ils avaient appris à extraire le précieux métal devenu la base de leur commerce et l'origine de leur richesse.

[1] *Proceedings Royal Geog. Soc.* (London, 1890, 1892). La Société possède une collection précieuse de cent cinquante photographies prises dans le Mashonaland.

Aucun doute ne peut exister à cet égard. Le nombre de puits creusés dans la région pour l'extraction de l'or est très considérable. Partout, le voyageur les rencontre; ils abondent dans toute la vallée du Mazoë; à Tati, Holub a reconnu nombre de puits mesurant jusqu'à 50 pieds de profondeur. Les traces d'importantes exploitations se voient à 12 milles de Zimbabwe. Bien avant que ces gîtes eussent été épuisés, les ouvriers avaient dû fuir devant des ennemis, auxquels ils ne voulaient ou ne savaient résister.

Le quartz que l'on obtenait était apporté sur certains points où l'on avait érigé des fourneaux pour fondre le minerai [1], et telle paraît être l'importance que l'on y attachait, qu'un de ces fourneaux était établi sous le temple même de Zimbabwe, comme pour le mettre sous la protection du dieu auquel le temple était consacré. Le fait est d'autant plus intéressant, qu'il ne paraît pas avoir existé autour de la capitale d'autres exploitations que celles que j'ai mentionnées. Il fallait donc aller chercher le quartz à plusieurs milles, et le transport effectué à dos d'hommes devait être des plus pénibles. Des marches au sud du temple permettaient d'accéder au fourneau. Il était construit en un ciment de granit très compact et très résistant, muni d'une cheminée d'appel et de tuyaux de soufflerie aussi en ciment. De vastes amas de fragments de quartz rejetés par les ouvriers gisaient auprès des boulders qui formaient les parois du souterrain; tout autour, on voyait de nombreux outils abandonnés, des creusets ayant servi à la fusion et renfermant encore des parcelles du précieux métal, des moules où l'or en fusion était versé. Fait curieux, que nous ne devons pas omettre, une de ces lingotières, de la forme d'une astragale, est semblable aux moules à lingots d'étain dont les Phéniciens avaient l'habitude de se servir. Un de ces derniers a été trouvé dans un comté du midi de l'Angleterre, le Cornwall [2]. Aucun doute n'existe sur sa provenance primitive.

Les procédés des mineurs devaient être les mêmes que ceux en usage de toute antiquité chez les Egyptiens, à Wadi-Allaga, par exemple. Diodore de Sicile les décrit, et les peintures des tombes les représentent. Le quartz était broyé par le lavage humain; des

[1] Outre l'or, les formations de quartzites renferment du minerai de fer, du fer magnétique et de l'hématite. On trouve aussi dans le Mashonaland des mines d'argent, de cuivre, d'étain, de blende (sulfure de zinc naturel), de plomb, d'antimoine. De nombreuses concessions ont déjà été accordées par la Compagnie royale du Sud-Africain et bientôt sans doute les mineurs seront à l'œuvre.

[2] Ce moule appartient aujourd'hui au musée de Truro. Un moulage est déposé à l'École des mines de Jermyn-Street à Londres.

lavages répétés dégageaient l'or des impuretés qui le salissaient; on le faisait ensuite fondre dans des creusets fermés avec de l'argile agglutinée; le creuset restait cinq jours dans le fourneau exposé à un feu ardent; au bout de ce temps, l'or était fondu et on le versait dans des moules pour lui donner les formes voulues. Ajoutons que sur les bords du Nil tout le travail était fait par des esclaves; il en était probablement de même dans le Mashonaland.

Aujourd'hui encore, l'or se rencontre en assez grande abondance sur certains points de la région. Wood raconte qu'à plusieurs reprises on lui apporta des pépites d'or renfermées dans des tuyaux de plumes; elles lui étaient volontiers cédées pour un mouchoir. Les femmes les obtiennent par le lavage de terres prises sur les rives de nombreux cours d'eau, dans les anfractuosités des rochers principalement. Elles déposent ces terres dans de grandes terrines en bois, de forme ovale, qu'elles agitent fortement et longuement. Wood ajoute qu'avec des moyens moins primitifs un ouvrier habile pourrait recueillir jusqu'à une once d'or dans sa journée.

Un point reste très obscur. La distance de Zimbabwe, soit à la mer des Indes, soit à l'océan Atlantique, est considérable. Comment les hommes pouvaient-ils la franchir? Comment transportaient-ils le métal après sa fusion pour l'échanger contre des produits étrangers? Communiquaient-ils avec la mer par les grands fleuves qui arrosent la région, le Zambèse, le Sabi, le Limpopo, d'autres encore? La navigation est un des premiers progrès de l'homme; nous la voyons dans les pays les plus éloignés les uns des autres, dès l'aube de la préhistoire. C'est peut-être l'hypothèse la plus plausible; mais ce n'est encore qu'une hypothèse. De nouvelles recherches, de nouvelles découvertes permettront peut-être un jour de l'affirmer. Seuls les rapports qui ont existé entre nos Africains et les Phéniciens restent incontestables.

Et cependant ce n'est pas aux Phéniciens que nous attribuerons la fondation des colonies du Sud-Est africain. Ils étaient de grands navigateurs, ils n'étaient pas colonisateurs; rarement ils s'éloignaient des côtes pour s'enfoncer dans les terres. Rien dans les monuments de Zimbabwe ne les rappelle. Ces monuments, autant que l'on en peut juger sur des photographies, ne se rapportent par leur style à aucune des nations de l'antiquité; tout au plus, peut-on remarquer que, comme les anciens édifices arabes, ils ne renferment ni dôme, ni voûte, ni arcade[1]. C'est par le petit nombre de faits

[1] On pourrait peut-être comparer ces monuments au temple d'Aksum en Abyssinie. Des inscriptions relevées à Aksum montrent que ce temple datait du huitième siècle avant notre ère et que sa construction était due à une colonie himyarite.

connus, par les rapprochements qu'ils suggèrent, que l'on peut résoudre le problème de l'origine des hommes qui, bien des siècles avant notre ère, peuplèrent les déserts de l'Afrique puis disparurent dans des cataclysmes restés inconnus.

Suivant toutes les présomptions, ces hommes appartenaient à la race sémite et ils étaient venus du sud de l'Arabie. Malgré les immenses progrès que notre siècle a vu accomplir, malgré les voyages, les explorations sans nombre qui ont porté sur toutes les parties du globe, nous ne savons encore presque rien sur la région comprise entre la mer Rouge et le golfe Persique. Le grand empire arabe avait poussé ses vigoureux rameaux en Egypte, en Syrie, en Afrique, en Espagne, en Sicile; nous connaissons tous les faits relatifs à la civilisation, aux migrations, au vieux passé des races issues de ce tronc fécond; nous ne savons presque rien sur leur berceau, sur l'*Arabia felix* cette terre fortunée, abondante en épices, en ivoire, en or, en pierres précieuses, que vantent sans cesse les géographes et les historiens grecs ou romains.

Notre ignorance tient au fanatisme des habitants actuels de ces régions et aux difficultés presque insurmontables que l'explorateur éprouve pour y pénétrer. Ces hommes appartiennent, en général, au wahabisme[1], et les musulmans qui ne se conforment pas aux rigoureuses prescriptions de cette secte ne peuvent eux-mêmes voyager dans le sud de l'Arabie, sans courir les plus grands risques. Un Français écrivait, il y a quelques mois[2], qu'à partir de Sana, la dernière ville soumise à la Turquie, tout voyage était impossible. On peut essayer, ajoutait-il, d'avancer plus loin en se présentant comme un derviche; mais l'emploi n'est pas facile à remplir; il faut faire des conférences religieuses, accepter des discussions publiques avec les savants de l'endroit, expliquer les versets du Coran réclamés par les assistants, diriger les prières, n'omettre aucune des pratiques très compliquées du vrai croyant, aucune de celles bien plus sévères encore des wahabites. Certes, un pareil rôle est difficile à jouer, et à la première hésitation, au premier soupçon, la mort, et souvent une mort lente et cruelle, attend

[1] Mohamed-Ebn-Abd-el-Wahab, le fondateur de la secte à laquelle il a donné son nom et qui domine aujourd'hui dans la moitié de l'Arabie, naquit à Horeymelah dans le Nedjed, vers le milieu du siècle dernier. Sa réforme fut des plus rigoureuses. Les wahabites doivent prier cinq fois par jour, s'abstenir de toute boisson stimulante, ne porter ni vêtements de soie, ni broderies d'or ou d'argent, s'obliger à des jeûnes fréquents et sévères et, prescription la plus dure de toutes pour qui connait les Arabes, renoncer au tabac, *el mukzhi*, la honte, selon l'énergique expression des wahabites.

[2] *Bull. Société de géographie*, 1er juin 1894.

l'imprudent. Palgrave[1] a cependant tenté ce voyage en 1862-1863; il a parcouru avec un seul compagnon des distances considérables dans la partie centrale de la péninsule, sous le déguisement d'un médecin syrien. Malheureusement, son récit ne nous apprend rien sur le vieux passé du pays, sur les monuments encore debout qui attestent ce passé glorieux; il faut y suppléer dans la mesure du possible.

L'Arabie Pétrée était peuplée dès les temps les plus reculés. Le docteur Alexandre Elyséef[2], en la parcourant, a trouvé des instruments datant de toutes les périodes de l'âge de pierre, des menhirs, des dolmens, des cromlechs. La découverte la plus intéressante pour nous est celle de nombreuses maisonnettes rondes (*nawanis*), qui rappellent les habitations de Matindella. Les restes de cuisine, les kjökkenmöddings, montrent que les hommes qui avaient fabriqué les instruments, qui avaient élevé les mégalithes, se nourrissaient de coquillages et de la viande de vertébrés. On trouve aussi des ossements humains brisés pour en retirer la moelle. Ils étaient donc anthropophages comme les nègres de l'Afrique.

Le progrès, cette grande loi des sociétés humaines, arrive rapidement; dès l'aube de l'histoire, nous voyons en Arabie une richesse, une civilisation qui surprennent. La mer Rouge était le centre d'un commerce important, malheureusement encore peu connu. Les navires arabes allaient dans l'Inde chercher les épices; en Afrique, l'or et les pierres précieuses. M. Glaser, qui a relevé de nombreuses inscriptions himyarites, affirme que de longs siècles avant notre ère, les Arabes possédaient toute la partie est de l'Afrique; le royaume de Saba[3] existait avant Salomon, mille ans avant notre ère, et nous savons aujourd'hui qu'il avait été précédé par l'empire Minéen, qu'un jour il sera sûrement possible de faire remonter aux temps de Ménès ou de Sargon l'Ancien[4].

La richesse des Arabes égalait leur puissance; dans les temps anciens, on la vantait comme inépuisable :

[1] *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, trad. franç. Paris, 1866.

[2] *Recherches sur les peuplades de l'Arabie Pétrée* (*Bull. Soc. anthr.*, 12 mars 1894).

[3] Il existe aujourd'hui deux villes du nom de Saba; mais nous n'oserions affirmer que l'une ou l'autre fût la capitale de la reine chère à Salomon. Saba (Mahreb) est en ruines et abandonnée. Ses anciens monuments sont importants et on en a enlevé des statues de marbre et d'autres antiquités. L'autre Saba (Sandah) est aussi une ville très ancienne, autrefois la capitale du pays, le centre des lettres et de l'industrie. Il est impossible aujourd'hui d'y pénétrer; les Arabes eux-mêmes ne le peuvent, s'ils n'ont embrassé la réforme wahabite. (*Bull. Soc. Geog.*, *l. c.*)

[4] Sayce, *Ancient Arabia* (*Contemporary Review*, nov. 1890).

... Quid censes munera terræ,
Quid maris extremos Arabas ditantis et Indos?

dit Horace [1]. Agatharchidès [2] parle avec enthousiasme de la richesse des Sabéens; et Ezéchiel [3], dans ses imprécations contre Tyr, s'écrie : « L'Arabie et tous les princes de Cédar étaient engagés dans ton commerce... Saba et Ramma venaient vendre et acheter chez toi; ils exposaient dans tes marchés les plus excellents parfums, les pierres précieuses et l'or. »

Ce n'est pas tout, nous voyons constamment l'or figurer parmi les présents ou les tributs offerts par les souverains arabes aux pharaons égyptiens ou aux rois de l'Assyrie. La reine Hatasou, de la XVIIIe dynastie, 1700 ans avant notre ère, reçut un tribut provenant du sud-est de l'Afrique et consistant en léopards, en singes, en ivoire, en peaux de lion et de tigre, en or surtout. Plus tard, Teglath-Phalasar, 733 ans avant Jésus-Christ, reçut également, comme présents d'une reine arabe, de l'or, de l'argent et de l'encens. Est-il besoin de citer la reine de Saba? « Etant entrée dans Jérusalem porte le texte sacré [4], avec une grande suite et un riche équipage, avec des chameaux qui portaient des aromates et une infinie quantité d'or et de pierres précieuses. » Il est inutile de prolonger ces citations; les preuves de la richesse des Arabes, de l'or qu'ils possédaient en abondance sont innombrables. Mais d'après toutes les données géologiques que nous avons, l'or n'est pas un produit de l'Arabie, et on ne connaît dans toute la région aucun dépôt aurifère. Il fallait donc bien le chercher là où il se trouvait, et on peut dire presque avec certitude que ce sont les Arabes qui ont construit les forteresses pour protéger les ouvriers, les villes pour les recevoir, qui ont creusé les puits pour obtenir le métal qu'ils convoitaient, et ce sont ces mêmes Arabes qui, éloignés peu à peu de l'intérieur par des envahisseurs étrangers, occupaient encore les villes du littoral au seizième siècle, à l'arrivée des Portugais.

Dans des temps plus modernes, Vasco da Gama parvint le premier dans la mer des Indes; en 1495, il doublait le cap de Bonne-Espérance. Dix ans plus tard, Alvarez de Cahal s'emparait de Sofala au nom du roi de Portugal. Deux *dhows* arabes chargés d'or étaient dans le port. Cet or, obtenu sans doute par le lavage, provenait de

[1] « Que dis-tu des trésors de la terre, de ceux dont la mer enrichit les plages reculées de l'Arabie ou des Indes? » (*Epist.* I, VI, 5-6.)
[2] Historien grec qui vivait au deuxième siècle de notre ère.
[3] Ezéchiel, XXVII, 21 et 22.
[4] Rois, III, X, 2.

l'intérieur du continent et les indigènes l'échangeaient contre des marchandises de mince valeur. Duarte Barbosa écrivait en 1514 : « Les marchands apportent l'or à Sofala sans le peser et le vendent aux Maures pour des étoffes peintes ou des perles de verre qui sont pour eux de grand prix. »

Les Portugais entendirent parler des ruines de Zimbabwe, mais ne paraissent jamais les avoir visitées. Barros[1] en donne cependant une description, qu'il tenait, ainsi qu'il le raconte lui-même, des Arabes; et Bent confirme son exactitude. Le père dos Santos, que j'ai déjà cité, n'est pas moins fidèle dans ce qu'il nous apprend des mœurs et des coutumes de ces populations africaines. Telles il les a vues il y a trois siècles, telles elles sont encore de nos jours.

Pour compléter ce travail, peut-être devrai-je parler du Monomotapa, dont le Mashonaland a du dépendre pendant un temps tout au moins. Les récits les plus fabuleux ont pris corps sur cet empire de l'Afrique australe; mais son histoire est inconnue, sa situation et ses limites n'ont jamais été bien définies et les récits qui le concernent renferment de telles exagérations, de si flagrantes inexactitudes, qu'il est difficile de les admettre. On place l'empire du Monomotapa, tantôt sur le Zambèse, tantôt à l'ouest du canal de Mozambique, tantôt plus au sud. Pour beaucoup, son existence même, en tant que grand empire, est problématique, et nous savons aujourd'hui que le nom même sous lequel il est parvenu jusqu'à nous, n'est qu'un titre de son souverain.

Nos lecteurs reconnaîtront avec nous qu'aucune conclusion absolue sur le vieux passé du Mashonaland, sur l'époque de l'érection de ses monuments, sur les hommes à qui on les doit, n'est encore possible. Il semble que l'hypothèse qui les attribue aux Arabes est de beaucoup la plus plausible; mais ce n'est encore qu'une hypothèse et nous ne saurions l'affirmer avec certitude.

Dans nos études sur l'origine des peuples et des races, sur la formation et le développement des nations, malgré les immenses recherches anthropologiques, historiques, géographiques, qui sont l'honneur de notre temps, l'inconnu, le redoutable inconnu se dresse toujours devant nous et nous ne parvenons ni à l'élucider, ni à satisfaire notre soif de savoir.

Mais en vérité, n'en est-il pas de même pour toutes les sciences humaines? Je dînais, il y a quelque temps, chez un membre éminent de l'Académie des sciences. Plusieurs de ses confrères, d'autres savants distingués étaient parmi les convives. La conversation s'engagea sur les progrès merveilleux, progrès dont

[1] Joam de Barros, *Decadas XII da Asia*. Lisboa, 1552.

nous sommes les témoins, et qui donnent aux dernières années du dix-neuvième siècle un éclat incomparable. Mais tous, nous étions forcés de reconnaître que si l'homme a beaucoup fait, il est toujours arrêté dans ses plus hautes conceptions par un mur d'airain devant lequel chaque génération s'épuise en vain, comme si Dieu avait dit à l'homme : Tu n'iras pas plus loin. Le physicien ne peut dire ce qu'est l'éther suspendu au-dessus de nos têtes, il ne sait ni l'isoler ni déterminer exactement ses propriétés. Il ignore ce qu'est le fluide électrique et il ne peut que constater les effets qui nous causent un si profond étonnement. L'astronome s'appuie sur une hypothèse, la gravitation, qui reste inexplicable. Le chimiste ne peut rigoureusement définir les molécules, ni le mathématicien démontrer les problèmes en apparence les plus simples. Le météorologiste ne sait absolument rien des lois qui gouvernent les phénomènes atmosphériques. L'anthropologiste ne connaît ni l'origine des êtres, ni la formation des espèces; pour ceux qui étudient la question sans parti pris, les principes nouveaux ne sauraient les expliquer, et les objections qu'on leur oppose sont autrement fortes que les raisons qui militent en leur faveur. Le géologue est écrasé sous le poids des siècles accumulés, sous ces immenses assises de la terre, qu'il ne sait ni nombrer ni mesurer. Il parvient à calculer les affaissements et les exhaussements du sol sur lequel nous vivons; mais la cause de ces mouvements est-elle dans les couches profondes? Est-elle due à une poussée des forces internes assez analogues aux poussées volcaniques? Nul ne le sait, nul ne le peut dire. Le physiologiste ignore le principe de la vie. Nous la sentons en nous, nous la voyons autour de nous et nous ne parvenons à connaître ni comment elle prend naissance, ni comment elle finit. Quelle que soit la science qu'il embrasse, le savant, quelque éminent qu'il soit, est forcé d'avouer son impuissance devant les insondables problèmes qui se pressent autour de lui.

Un grand philosophe a dit un mot profond que je ne puis m'empêcher de répéter souvent, *scire ignorare magna scientia;* quelque étude que l'on entreprenne, quelques recherches que l'on poursuive, c'est l'inévitable conclusion à laquelle il faut arriver; c'est par elle qu'il faut terminer ce travail.

Marquis de Nadaillac.

CHANTEGROLLE[1]

IV

Dans l'enceinte du château, entre le chemin de ronde de la capitainerie et les tourelles de la collégiale, une porte basse ornée d'une accolade et d'un fleuron donnait accès dans la salle de justice. Les murs, crépis en rouge sombre et décorés de blasons aux couleurs vives, étaient percés d'une large fenêtre à croisillon regardant la cour intérieure; en face, au fond d'une embrasure profonde de 10 pieds, pratiquée dans le rempart, s'ouvrait une lucarne carrée, simple meurtrière élargie. Deux bancs de pierre garnissaient cette embrasure; les jeunes gens vinrent s'y asseoir, en attendant l'entrée des officiers de justice.

Le marquis n'était pas rentré de la chasse; ils n'avaient pu lui parler. Résolu de soustraire le procès à la sénéchaussée de Vihiers, Guéranges avait fait convoquer d'urgence les deux gradués que les ordonnances royales l'obligeaient d'adjoindre à son juge ordinaire, pour rendre un arrêt au criminel. C'étaient deux hommes à sa solde, qu'Amélie connaissait pour des moins recommandables, l'un, notaire d'une abbaye de la Touraine arrentée dans le pays; l'autre, receveur d'un petit fief sur le Layon.

Georges, à travers l'étroite ouverture, voyait avec émotion se dresser, au flanc du coteau, les piliers massifs du gibet de Chantegrolle, hérissés de chaînes. Il n'osait faire part aux jeunes filles de ses appréhensions pour Loup-Garou. Sans doute, les ordonnances des rois avaient soustrait depuis longtemps aux seigneurs la plupart des causes capitales, et imposé dans celles qui leur restaient l'appel devant une cour souveraine. Mais, grâce à la faiblesse actuelle du pouvoir, à l'éloignement du parlement de Bretagne, au silence de ce pays perdu, on pouvait tout attendre, en fait d'arbitraire, de l'audacieuse rébellion du marquis.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1894.

Au fond de la salle, une petite porte s'ouvrit. Précédés d'un huissier à verge, le sénéchal et ses assesseurs entrèrent, vêtus de noir, coiffés de larges perruques à boudins. Ils s'assirent derrière une grosse table de chêne, aux bouts de laquelle prirent place le procureur fiscal et le greffier.

Jacques voulut s'avancer vers son grand-père. Mais d'un revers de main, celui-ci lui laissa entendre que, sur son siège, il ne connaissait plus personne; puis il fit signe à l'huissier d'introduire l'accusé.

Le braconnier parut, les mains liées, entouré des deux exempts. Puis le chef des gardes et ses trois hommes se groupèrent près de la fenêtre, comme témoins.

Le procureur fiscal se leva. D'une voix grave, il lut l'acte d'introduction qu'il venait de rédiger à la hâte :

« L'an 1788, le 10 de décembre, j'ai, procureur fiscal agissant comme accusateur par mandement de mon maître et seigneur Pierre de Guéranges, haut justicier de la châtellenie, terre et fief de Chantegrolle, assigné à comparoir devant M. le sénéchal, Jean Baranger, convaincu d'avoir tué une biche, de nuit et par embûche, dans les bois de Bossé, en la mouvance d'icelle terre et châtellenie. »

La lecture achevée, le sénéchal interrogea l'accusé, qui renouvela ses aveux; il refusa d'ajouter un seul mot pour sa défense; adossé à la muraille, la lèvre dédaigneuse et les yeux clos, il parut étranger dès lors à tout le cours du procès.

Les gardes firent, sous serment, leur déposition. Le sénéchal s'informa très exactement de l'heure à laquelle l'animal avait succombé. La circonstance de la nuit substituait, d'après la coutume, à une simple amende une peine extraordinaire en assimilant les braconniers aux voleurs.

Le procureur fiscal feuilletait précisément depuis quelques minutes *la Coutume du pays et duché d'Anjou.* Contre cet énorme in-folio, à reliure de vélin et à tranches rouges, s'étaient émoussées tour à tour les ordonnances royales depuis deux siècles. Lorsqu'il eut trouvé les articles qu'il cherchait, il se leva pour requérir en les invoquant :

« Le seigneur châtelain, commença-t-il, est fondé d'avoir toute justice haute, moyenne et basse, avec la connaissance des grands cas ci-après déclarés... Le haut justicier peut avoir gibet à piliers, à liens au dessus et au dessous. Il a toute juridiction haute, moyenne et basse, pour punir et corriger les malfaiteurs, peut principalement connaître de fauconnerie et de ce qui en dépend... »

Fort de ces articles, le procureur fiscal, interprète des volontés

du marquis, tortura ensuite deux ou trois textes, au mépris de la jurisprudence royale et de tout bon sens. Il assimila le braconnage aux grands cas seigneuriaux, et finit par requérir la peine de mort en invoquant un dernier article :

« Le délinquant de tels méfaits, si c'est homme, il doit être traîné, pendu et étranglé, et sont ses meubles confisqués. »

Toutefois, par une concession à l'esprit des ordonnances et aux mœurs du temps, il voulut bien demander qu'on épargnât au coupable la peine de la claie et la confiscation de ses meubles, à lui qui, du reste, ne possédait rien.

Le sénéchal ne pouvait dissimuler sa stupeur. Allait-il se voir contraint, pour une bagatelle, d'envoyer une proie inattendue aux chaînes inoccupées du gibet? Il consulta ses assesseurs qui alléguèrent la nécessité d'un exemple et la persistante vigueur des lois féodales.

Au fond du prétoire, Suzanne et Amélie écoutaient, blêmes d'épouvante. Le vicomte, debout près de Jacques, s'emportait contre la cruauté du marquis :

— Hein, le vois-tu, ton philosophe sensible! Es-tu convaincu, à présent?

Jacques n'en pouvait croire ses oreilles et balbutiait :

— Mais non, c'est impossible. Il se contentera d'une leçon. Il usera de son droit de grâce après la sentence! Non, à notre époque, il n'oserait jamais...

Le sénéchal s'était levé. L'avis des assesseurs avait prévalu. Le visage plus blanc que sa perruque poudrée, il s'y prit à trois fois pour prononcer jusqu'au bout l'arrêt qui condamnait Jean Baranger à être étranglé, puis suspendu aux fourches patibulaires de Chantegrolle.

Un lugubre silence plana. Tandis que le greffier rédigeait les pièces de procédure, l'angoisse du crime qui allait s'accomplir pesait sur tous. Georges se pencha enfin à l'oreille de son ami :

— Il faut absolument que je parle à ce coquin de Guéranges; Amélie, qui le connaît, va l'attendre avec moi; rends-nous le service de retourner au Coudray avec Mlle Suzanne, pour expliquer la cause de notre retard. Ma tante serait trop inquiète.

— Soit, nous partons! répondit Jacques, enchanté de ce tête-à-tête avec la jeune fille, malgré les circonstances tragiques.

A peine avaient-ils quitté le prétoire, que la porte intérieure communiquant avec le château s'ouvrit, derrière les juges silencieux autour de la table.

Le marquis parut. Haut de 6 pieds, il était vêtu de rouge sombre et chaussé de grandes bottes évasées aux cuisses. Ses cheveux noirs

et ras, sa moustache qu'il laissait croître, sa rapière à large coquille, relevée horizontalement, tout lui prêtait l'allure d'un haut baron du treizième siècle plutôt que d'un marquis de Versailles; la distinction suprême de son profil d'aigle, la brutalité du menton saillant et carré, tout résumait l'histoire de sa race.

Au regard de haine que lui lança Loup-Garou, il répondit en passant par un coup d'œil d'absolu dédain.

Les officiers de justice s'étaient levés; le chef des gardes et ses hommes s'alignaient, le tricorne sous le bras. Guéranges s'approcha de la table, prit l'acte que lui tendait le greffier, et se tournant vers les exempts :

— Vous exécuterez la sentence ce soir, au soleil couché.

Le sénéchal s'inclinant balbutia :

— Je dois faire remarquer à monseigneur qu'une ordonnance de Sa Majesté Louis XIV nous enjoint de porter devant un Parlement l'appel de nos sentences capitales.

— Vous porterez au Parlement tout ce que vous voudrez!... Martin et Brard, vous m'avez entendu : ce soir, au soleil couché.

Les exempts déjà entraînaient le condamné. Avant qu'il eût franchi le seuil, il se retourna face au marquis :

— Mé manqué point, cria-t-il, d'nout'tour jé n'vous manquérions point, mé!

Sans se soucier de la menace, Guéranges traversa le prétoire. Apercevant Amélie et le vicomte dans l'embrasure de la meurtrière, il s'avança vers eux, il s'inclina profondément devant la jeune fille, et attira sa main pour la baiser.

— Vous ici? Eh quoi! les Grâces dans l'antre de Thémis!... Mais je n'ai pas l'honneur de connaître votre heureux compagnon.

— C'est mon cousin, monseigneur...

— Vicomte de Lanloup, lieutenant au Royal-Roussillon, ajouta Georges en le dévisageant l'œil dans l'œil.

Guéranges sourit avec hauteur :

— J'éprouve toujours du plaisir, monsieur, à retrouver quelqu'un de mes dragons! Et je n'oublie point que les Roussillons comptaient parmi mes meilleurs soldats.

A cette impertinente politesse, le jeune homme ne répondit pas un mot. Il se mordit les lèvres rageusement lorsque ensuite, sans se soucier de sa présence, le marquis débita quelques fadaises à sa cousine et termina par une déclaration d'amour à peine voilée.

Les philosophes avaient raison, à l'entendre; ce n'était point parmi la brillante valetaille des cours, mais dans la simplicité des champs, que l'on rencontrait la beauté touchante et la véritable noblesse.

Amélie confuse se taisait.

— Pardon, monsieur le général, interrompit Georges, exaspéré par ce ton d'idylle, ma cousine est venue ici pour vous demander une grâce.

— Elle est accordée d'avance, quelle qu'elle soit, mademoiselle.

— Monseigneur, balbutia la jeune fille, il s'agit de ce pauvre jeune homme que l'on vient de condamner au gibet...

— Vous le connaissiez?

— Oui, monseigneur. Sa famille est très digne de pitié. Nous nous trouvions auprès de son grand-père qui va mourir, lorsque vos exempts sont venus l'arrêter. Le spectacle de l'infortuné vieillard bénissant son petit-fils vous eût arraché des larmes, monseigneur...

— Il m'en arracherait en tout cas à vous l'entendre conter, mademoiselle. Ainsi, c'est la grâce de cet homme que vous veniez me demander?

— Votre bonté me l'accordera, monseigneur?

— Je ne puis m'engager à rien. Un exemple serait si utile dans ce pays de rebelles et de braconniers! Cependant, je vous ai promis une grâce. Je donnerai l'ordre de surseoir à l'exécution.

— Jusqu'à quand? demanda Georges.

Le marquis inclina sa haute taille, et baisant de nouveau la main d'Amélie :

— S'il plaît aux dieux, ainsi qu'à vous, mademoiselle, j'espère qu'une solennité qui comblerait tous mes vœux m'offrira bientôt l'occasion de manifester ma clémence d'une façon plus complète.

— Cela signifie...? insista Georges.

— Que le marquis de Guéranges ne forme plus d'autre souhait que de mettre sa fortune et son nom aux pieds de sa plus aimable vassale.

— Et que si elle refuse vos hommages, ricana le vicomte, le malheureux qui nous occupe ne sortira de son cachot que pour mourir?

— Je ne l'ai pas dit.

— Mais vous le pensez. Gardien de ma cousine en ce moment, je ne puis écouter sans protester votre odieux marché.

— Jeune homme, veuillez vous taire, s'il vous plaît.

— Me taire, vous prétendez m'imposer silence?

Guéranges laissa tomber un regard de dédain sur le vicomte. Celui-ci, blême de rage, tira un gant de sa poche et le lança devant lui.

Le marquis le repoussa du bout de sa botte.

— Lieutenant, dit-il avec un calme glacial, n'oubliez pas que je puis toujours, si je le veux, vous faire reconduire à vos casernes.

En dépit de la différence de grade et de noblesse, Georges levait la main pour souffleter l'insolent. Il se contint, par égard pour la présence d'Amélie, et aussi dans la crainte de hâter la mort de Loup-Garou.

Peut-être cette abnégation fut-elle fatale aux intérêts de son amour. Si pieuse que fût l'âme d'Amélie, la violence ne déplaît à aucune femme.

Avec son tact parfait de gentilhomme, Guéranges évita dès ce moment, la moindre allusion à son mariage et au sort du braconnier. Il donna seulement tout haut, à l'un de ses gardes, resté à l'autre bout de la salle, l'ordre qu'on n'exécutât pas la sentence. D'un geste, il l'appela ensuite et lui glissa quelques mots à l'oreille.

Lorsque Amélie et le vicomte eurent quitté le prétoire et pris congé du marquis, Georges très froidement, sa cousine avec une politesse émue et confuse, ils trouvèrent à l'entrée de la cour d'honneur, les attendant, un cheval tout sellé et une chaise dorée, garnie de peluche rose, dont deux valets soutenaient les brancards.

V

Au pas de son cheval, derrière les porteurs qui se reposaient de temps en temps, Georges, le front bas, descendait, sans les remarquer, les collines du Layon nues ou plantées de vignes, puis traversait sur deux arches la petite rivière récemment canalisée, et s'enfonçait enfin dans les chemins ravinés des Mauges, sous le lierre des vieux chênes. La perspective du mariage prochain de sa cousine avec Guéranges le plongeait dans d'amères réflexions. Il s'en prenait à tout le monde, aux prédictions de la sorcière, et à la témérité de Loup-Garou qui le laissait désarmé en face du marquis.

Mais il s'indignait surtout contre sa cousine dont il ne pouvait plus se dissimuler la sympathie pour Guéranges. Cette colombe éprise de ce milan! songeait-il dans le langage fleuri de l'époque.

Lui-même, s'était-il assez bercé d'illusions! Comment avait-il pris pour de l'amour les aimables attentions d'Amélie? Comment, si compatissante et si douce, n'avait-elle point éprouvé le remords de ses prévenances cruelles? C'est qu'en réalité bien peu de femmes comprennent la gravité de l'amour; il ne tient pas chez elles, comme chez tant d'hommes, l'unique place dans la vie.

D'esprit mobile, le vicomte revenait ensuite vers de chères souvenances, maintenant douloureuses, ou bien interrogeait l'avenir anxieusement. Du bout des lèvres, il souhaitait par dépit mille maux à sa cousine; au fond de l'âme, il s'effrayait pour elle de la bruta-

lité du marquis. Quant à lui-même, son parti était arrêté; à quoi bon désormais attendre le brevet de capitaine? Son congé terminé, il tâcherait de s'étourdir dans la vie frivole des salons; ou bien il irait s'enterrer avec son père au fond des halliers du bas Poitou; chasseur le jour, il s'attablerait le soir en d'interminables ripailles, avec les gentilshommes buveurs du pays.

Ces réflexions l'absorbèrent jusqu'au Coudray, où l'on arriva vers midi et demi.

Pendant le dîner, la conversation roula tout entière sur Loup-Garou. Mais ni Amélie ni Georges ne risquèrent la moindre allusion aux incidents qui s'étaient produits entre eux et le marquis.

Seulement, dès qu'on eut terminé l'action de grâces, la jeune fille attira ses parents à l'écart pour leur exposer la situation.

Le projet d'une alliance avec Guéranges parut séduire médiocrement M. de Cléré. Outre que les antécédents du marquis n'étaient pas de nature à le rassurer sur le bonheur de sa fille, il s'avisa tout de suite que le mobile secret du prétendant était une ambition politique, et qu'il cherchait par ce mariage à s'attacher la petite noblesse.

Mme de Cléré, au contraire, sourit à une proposition qu'elle considérait comme inespérée pour Amélie. La famille elle-même bénéficierait de cette alliance. Au fond du cœur, elle songeait à son fils bien-aimé, Emery, un prodigue dont on ne parlait plus et que la protection de Guéranges pourrait tirer d'embarras.

Ce préféré de la bonne dame, après s'être endetté largement, avait pris du service, sous la menace paternelle de se voir embastiller à Saumur. Il s'était fait d'abord recruteur de la milice, pendant la guerre d'Amérique. Comme la milice ne se levait d'ordinaire qu'en temps d'hostilités pour former les bataillons de dépôt, il se vit réduit bientôt à se faire recruteur des engagés volontaires qui composaient normalement les armées. Dès lors, il devint l'opprobre de la famille. A Angers, les jours de foire, on le voyait haranguant la foule d'une fenêtre d'auberge; un gigot dans une main, une bouteille dans l'autre, il vantait aux bons enfants le plaisir du service, et les conviait à monter chez lui. Lorsqu'il avait ensuite touché sa prime du colonel, il la dépensait en une nuit. Le scandale d'une telle existence empoisonnait les jours de son beau-frère, le conseiller au présidial d'Angers.

Quelle joie pour la famille, songeait maintenant la mère, si le marquis lui procurait bientôt quelque position moins humiliante!

Aux objections de M. de Cléré, Amélie répondit par la nécessité de sauver Loup-Garou. Cet argument, joint à sa paresse d'esprit et à l'influence de sa femme, finit par triompher de sa résistance.

A vrai dire, le sacrifice de la jeune fille lui coûtait peu. Guéranges l'avait séduite tout d'abord; elle avait vu réalisées en lui les rêveries de son enfance bercée par des légendes de chevaliers.

Un frisson d'effroi vague fortifiait encore son amour. Son imagination romanesque et la prédiction de Germaine lui persuadaient qu'une existence tragique l'attendait. Peut-être le marquis, si prévenant pour elle et si fort dans la vie, l'aiderait-il à triompher de son mauvais destin. Elle s'efforçait ensuite de chasser l'idée qu'au lieu d'être son sauveur, il deviendrait plutôt son bourreau.

Georges étant allé reconduire Jacques jusqu'à la Péchardière, et Suzanne s'occupant toute l'après-midi d'enseigner une recette de pâtisserie à Mme de Cléré, Amélie put s'isoler pour se livrer à ses réflexions. Une heure avant le souper, elle alla trouver Nannette dans sa cuisine. La vieille servante, en jupon court et en savates, préparait le souper maigre du samedi. Deux sarcelles d'étang, gibier assimilé au poisson dans le diocèse, tournaient lentement à la broche entre les landiers surmontés chacun d'une cage de fer où chauffait une bouillotte. Et l'on entendait, au-dessus du boittier hérissé d'épines, le grincement des roues dentées du rôtissoir, dont Nannette remontait de temps en temps la manivelle, lorsque les poids allaient toucher terre.

Sous le vaste manteau de la cheminée, au côté même du foyer, était placé l'escabeau où Amélie s'asseyait naguère, toute petite et encore vêtue d'un fourreau, pour se faire conter par la servante des histoires de revenants; elles se passaient d'ordinaire à Chantegrolle, dans la tourelle isolée du parc où jadis, au dire du pays, les gardes s'embusquaient le soir pour tirer sur les braconniers; quelques-unes avaient pour théâtre les salles mêmes du château.

L'une de ces dernières survivait obscurcie dans la mémoire de la jeune fille, et le but de sa visite à Nannette était de la lui faire répéter. Après quelques mots oiseux sur le menu du souper, elle feignit de l'interroger comme par hasard.

— Ah! oui, mam'zelle, c'est l'histoire de la grande dame blanche que vous voulez. Ma feinte, je n'en sais pas long là dessus; c'est si ancien!

La servante craignait peut-être qu'on ne se moquât d'elle. Mais, sur l'insistance d'Amélie, elle finit par s'asseoir pour conter ce qu'elle avait entendu dire aux veillées.

— Dame, mam'zelle, c'était dans les temps... A ce qu'il paraît que le seigneur de Chantegrolle avait une femme jolie, jolie. Il s'en était allé à la guerre de l'autre côté de la rivière de Saumur, tout à fait loin. Alors, il paraîtrait que, quand il s'en est revenu, il a trouvé sa femme avec un galant. A quelques semaines de là, voilà

qu'un homme de la paroisse, qui était maçon de son état, a été réveillé la nuit par deux grands gas qui avaient la figure toute barbouillée de suie, crainte qu'on les reconnaisse. Ils lui ont mis un mouchoir sur les yeux, et puis ils lui ont fait entendre qu'il fallait qu'il prenne un sac de chaux et sa truelle. Ensuite ils l'ont monté dans un carrosse, pour le mener il n'a jamais su où. Une fois là, il a grimpé des escaliers, et quand on lui a eu pourtant ôté son mouchoir de dessus les yeux, voilà qu'il s'est trouvé au fond d'une tour. Il y avait en face de lui, dans l'intérieur du mur, une manière de grande niche et, là dedans, deux pauvres martyrs, attachés avec des chaînes, et la figure couverte en sorte qu'on ne leur voyait que les yeux. Un de ces gens qui avaient amené le maçon a planté entre eux une chandelle de résine, et puis il leur a parlé, en changeant sa voix, mais pas tant que le maçon n'ait cru reconnaître la voix du seigneur de Chantegrolle. Il leur disait comme ça : « Maintenant, vous pouvez vous regarder ! » Et puis, c'est-il Dieu possible qu'il y ait du monde aussi mauvais ! on a obligé cet homme à bâtir un mur pour fermer la niche, avec des pierres qui se trouvaient là. Ensuite, on lui a remis son mouchoir sur les yeux et on l'a ramené jusque chez lui, en lui faisant toute espèce de menaces pour l'empêcher de parler. Ça n'est que plus tard qu'il a tout dit, en se confessant à l'article de la mort. Seulement, comme on n'avait jamais eu de nouvelles de la dame du château ni de son galant, vous pensez bien que tout le monde a cru que c'était eux qu'on avait ainsi emmurés dans cette tour. Alors, depuis, il y en a beaucoup qui racontent que, dans les temps de la Toussaint, on les entend qui se lamentent, quand on passe, la nuit, aux alentours du château ; et puis, il paraîtrait que les gardes ont aperçu bien souvent une dame blanche qui se promène sur la terrasse, au clair de lune. Voilà ce que je sais, mam'zelle ! Mais, je vas vous dire, ces messieurs de Chantegrolle, de tout temps ça s'est montré dur envers le pauvre monde !

Légendaire ou réel, ce récit émut vivement Amélie. Elle se montra taciturne toute la soirée, et la nuit suivante dormit très mal. Il fallut le soleil d'une belle matinée et la distraction de la grand'-messe paroissiale pour l'arracher à ses préoccupations. Une rencontre imprévue au sortir de l'église acheva de lui rendre toute tranquillité. Parmi les paysans dont les vestes bleues ou rousses entouraient la borne du crieur, elle reconnut soudain Loup-Garou. Il vint lentement vers elle, son large feutre à la main, et lui expliqua que Guéranges avait ouvert sa prison le matin même.

Mais il savait quelle influence le délivrait. C'était à la demoiselle du Coudray que s'adressaient toute sa reconnaissance et son dévouement jusqu'à mourir.

Dès lors, Amélie se persuada peu à peu que son prétendant avait voulu simplement infliger au braconnier une leçon. En même temps elle se traita de folle d'avoir attaché quelque importance à un conte de veillée qui ne visait au reste qu'un ancêtre lointain du marquis.

Rassurée sur ses sentiments d'humanité, elle se livra tout bas à d'amoureuses espérances et à la joie de voir presque réalisés des rêves qu'elle avait cru si chimériques.

En se promenant, l'après-midi, avec sa compagne, elle lui confia tout. Mais Suzanne parut plus attristée que réjouie d'apprendre les projets de Guéranges. Ainsi, c'en serait fait de leur charmante intimité avec Jacques et le vicomte! Jacques rejoignait aujourd'hui son régiment. Où Suzanne le rencontrerait-elle désormais? Il n'aurait plus le prétexte de la présence de Georges pour revenir au Coudray, car il était à présumer que Georges n'y reparaîtrait pas d'ici longtemps. Le soir même, en effet, le vicomte annonça son départ, prétextant divers petits voyages à exécuter avant de retourner à Saumur.

Le lendemain, après le déjeuner de huit heures, on chargea dans une charrette sa malle de cuir armoriée pour la conduire à la Lune-de-Bossé, où passait le fourgon du messager. Il embrassa ensuite sa tante et M. de Cléré, puis sortit de la cour, tenant son cheval par la bride. Les jeunes filles l'accompagnèrent jusqu'à la mare, au coin de laquelle l'allée d'ormeaux débouchait dans le chemin de Méligné. Là, Suzanne prit congé de lui et s'en revint lentement par l'allée, craignant de le gêner dans ses adieux à sa cousine.

Amélie et lui marchèrent quelques instants sans parler, des deux côtés du chemin. La paix profonde de la campagne qu'éveillaient seuls les petits crissements d'une troupe de mésanges en chasse dans les rameaux d'un frêne, leur serrait le cœur. Enfin, le jeune homme arrêta son cheval, sauta en selle, et tendant sa main gantée à sa compagne :

— Allons, adieu! dit-il simplement.

Amélie évitait ses regards.

— Quand vous reverrons-nous, mon cousin? demanda-t-elle.

— Qui le sait? Tâchez de vivre heureuse, ma pauvre Amélie, et souvenez-vous quelquefois de moi.

— Mais ne prendrez-vous pas bientôt un autre congé quand vous aurez reçu votre brevet?

— Mon brevet?... Je ne l'attends plus. Je vais quitter l'armée.

— C'est vrai? Et pour aller où?

— Là-bas.

Il indiquait, du bout de sa cravache, les bocages du Sud-Ouest.

Un instant il parut hésiter à engager une confidence, puis dans une brusque décision :

— Adieu, souvenez-vous de moi, quoi qu'il advienne!

Il piqua des éperons, cingla nerveusement son cheval et s'enfonça dans un galop de charge, derrière les souches du chemin sinueux.

Amélie, songeuse, regarda un instant s'effacer, puis reparaître la cocarde blanche de son tricorne au-dessus des épines dénudées et du vert sombre des houx; elle rejoignit ensuite Suzanne, qui l'attendait au milieu de l'allée.

Toutes les deux se sentent également tristes, maintenant. Il semble que Georges emporte avec lui leurs années de jeunesse. Par ce soleil d'hiver, le long de cette grande allée perdue qui a vu passer tant d'amoureux, et qui en verra passer tant d'autres, elles s'en reviennent doucement vers le logis grisâtre. De peur de s'assombrir encore en se parlant, elles fredonnent du bout des lèvres deux ou trois couplets transmis du fond des âges, une ronde du pays, d'une envolée plaintive et comme lointaine :

Qui est dans cette tour, Oger, Oger?
— C'est la fille du roi, franc cavalier.

Près d'elles, tout paraît mort, la charmille semée de feuilles rousses, les arbres noirs, les coins de prés ras et boueux, où, deux années en arrière, elles s'amusaient avec leurs amis à cueillir les premiers coucous et les clochettes lilas des cocanes dans les temps de Pâques-Fleuries.

— Au moins, toi, ma chérie, tu vas te marier à ton goût.

Suzanne continue ainsi tout haut le cours de ses réflexions inquiètes. Pour elle, jusque-là si insouciante et si gaie, quel sombre avenir! Dans quelques heures, le retour chez ses parents qui la rappellent, puis des scènes de famille, l'obéissance à un mariage qui lui répugne ou l'exil dans une abbaye.

— Ah! ma pauvre Amélie, nos parfilages avec Jacques et ton cousin, notre menuet bleu, comme c'est fini tout cela! Et dans dix ans d'ici comme nous serons vieilles!

— Qui sait si nous vivrons seulement encore!

Amélie laisse s'épancher en cette réponse les pressentiments qui la reprennent.

Elle et Suzanne continuent de se promener l'une près de l'autre, confidentes des mêmes pensées tristes. Il faut pour leur rendre un peu de gaieté la réunion du dîner de midi et la ronde jovialité de M. de Cléré. Lui n'a pas perdu sa matinée; on est venu le chercher pour soigner un paysan mordu par une vipère qui s'était endormie

du sommeil hibernal dans les fentes de son four. Le gentilhomme possédait une pierre à serpent, remède importé récemment des Indes, et on le consultait de 3 lieues à la ronde. Chemin faisant, une pauvre femme lui a demandé une *bouteillée* qui pût sauver son fils, tombé en langueur.

— Je l'ai vu, explique M. de Cléré. Il se figure qu'on lui a jeté un sort. Je lui ai ordonné de faire tremper un caillou rouge dans deux verres de vin qu'il boirait à petites gorgées. Je lui ai donné ma parole qu'il allait guérir, et il guérira certainement...

M. de Cléré fut interrompu par une exclamation de Nannette, qui venait d'apercevoir un cabriolet dans l'allée. Pour la première fois peut-être, depuis dix ans, une voiture faisait son apparition dans les chemins impraticables de Méligné.

— C'est sans doute mon père, dit Suzanne. Mon frère cadet n'aura pas pu venir me chercher pour m'emmener par la diligence. Il est très occupé en ce moment de l'acquisition d'un bénéfice ecclésiastique dans le doyenné de Chemillé... Oui, c'est bien mon père, je le reconnais.

Cette certitude semblait la réjouir médiocrement. Amélie ne s'en étonna point, connaissant d'après quelques mots échappés à Suzanne la dureté orgueilleuse de ce noble d'échevinage, entêté des vieilles mœurs par exagération de parvenu, et qui avait élevé ses enfants à coups de martinet.

A peine M. de Cléré avait-il donné l'ordre à Nannette de préparer du café, luxe rare à cette époque, que M. de la Meulinière entra dans le vestibule. Le dîner s'achevait; on se leva pour l'aller recevoir au salon.

Il attendait, debout, grand et très mince, examinant les portraits de famille. Amélie remarqua tout de suite son chapeau, orné du plumet et du galon d'or des gentilshommes, son épée accrochée horizontalement au ceinturon, tout cela flambant neuf. Il s'avança vers Mme de Cléré, ensuite vers Amélie, accentuant cérémonieusement trois révérences, puis se déclara le très humble serviteur de M. de Cléré, et le remercia de l'honneur qu'il lui avait fait de recevoir sa fille.

— Voyons, monsieur, vous plaisantez, dit celui-ci, c'est Mlle Suzanne qui se montre bien aimable de venir égayer un peu de pauvres ermites! Nous regrettons seulement qu'elle ne puisse rester ici plus longtemps.

— C'est impossible; il faut qu'elle rentre; nous avons des invités à la maison.

— Qui cela? demanda vivement Suzanne.

Son père la regarda sévèrement, puis s'adressant à M. de Cléré :

— C'est un de nos amis, le chevalier Nicolas Revel... Vous connaissez peut-être?

— Non, monsieur.

— Il est seigneur d'un petit fief, du côté du lac de Grand-Lieu.

Suzanne fit un geste de désespoir à son amie; c'était de son prétendu qu'il s'agissait.

On s'assit, et l'on commençait de causer de choses et d'autres, quand la porte s'ouvrit brusquement. Nannette parut, l'air égaré :

— Monsieur, madame, c'est un homme du château; il demande si vous pouvez recevoir son maître, qui est resté là-bas, dans l'allée.

— Parfaitement, dites que nous sommes là, répondit tranquillement M. de Cléré. — C'est le marquis de Guéranges, ajouta-t-il, s'adressant au père de Suzanne.

— Lui! Mais, de grâce, ne vous occupez pas de nous. Allez le recevoir.

— Non, non, je l'attends.

Quelques minutes après, le marquis fit son entrée. Il portait le grand uniforme de mestre-de-camp général des Dragons, en dépit de l'ordonnance qui avait supprimé son grade. L'habit à la française, d'un vert sombre, à parements et à revers d'un rouge sang, était orné de boutons et de brandebourgs d'or; les épaulettes, du même métal, ainsi que le gland de l'épée, tranchaient superbement sur la blancheur mate de la veste et du ceinturon de buffle. Les bottes flexibles, couleur safran, étaient armées de très longs éperons. La haute stature du marquis, son air d'orgueilleuse sérénité, achevaient de jeter une note imprévue dans l'intérieur modeste du Coudray.

A son aspect, M. de la Meulinière s'était reculé dévotement comme sur le passage d'une procession. M. et Mme de Cléré s'avancèrent de quelques pas vers lui sans exagérer toutefois la déférence qu'ils devaient au suzerain de leur fief.

Guéranges, avec une grâce aisée, les salua; puis, s'inclinant devant Amélie :

— Voulez-vous me permettre, mademoiselle, de vous baiser la main?

La jeune fille la lui tendit avec un sourire ému et un petit frisson des doigts qui signifiaient : Vous êtes accepté.

Le prétendant le comprit. A cause de la présence d'étrangers dans le salon, il se contenta d'adresser à Mme de Cléré un léger signe de remerciement.

On s'assit, et l'on se remit à causer. Amélie, après quelque hésitation, s'enhardit enfin à témoigner sa reconnaissance de la mise en liberté de Loup-Garou.

— Mais ce n'était que justice, mademoiselle, fit le marquis. On ne saurait être coupable lorsqu'on vous a pour avocat. Ce braconnier était sorti de son cachot, je tiens à vous le dire, avant qu'une autre personne fût venue intercéder aussi pour lui.

— Qui cela, monseigneur?

— Un de vos amis, que je rencontre quelquefois à Angers, M. Jacques Rangeard, le petit-fils de mon sénéchal.

— Pardon, mais j'ai entendu parler de lui, hasarda M. de la Meulinière. C'est un assez méchant sujet...

— En quoi, s'il vous plaît? dit le marquis.

— Excusez-moi, monseigneur. On prétend, je me suis laissé dire, qu'il donnait dans les billevesées des philosophes à la mode... Il ferait même partie d'un club...

— Oui, monsieur, mon club.

— En ce cas, je m'incline, monseigneur. Je n'aurais jamais supposé que le marquis de Guéranges consentît à voir des individus qui, en somme, ne sont point de notre rang.

— Monsieur, si je ne voyais que des gens de mon rang, je ne verrais personne.

Satisfait de cette impertinence, M. de la Meulinière n'insista pas.

Le marquis détourna aussitôt la conversation vers la politique générale. A la vive joie d'Amélie, il parut s'intéresser aux misères du peuple. Il compara le chemin de Paris à Versailles, encombré continuellement par deux files de carrosses, avec les grandes routes du royaume, couvertes d'herbe et où l'on rencontrait un postillon ou un âne traînant une charrette, toutes les dix lieues. L'indifférence de la cour allait la mener à sa perte. Un hiver tardif et très rude s'annonçait; déjà partout le blé manquait. Des soulèvements éclataient de toute part; il fallait envoyer des troupes afin de protéger les convois. Par une étrange fatalité, les rares mesures de prudence parties du cabinet du roi tournaient contre lui. Il venait d'ordonner la libre circulation des grains entre les provinces, et le peuple criait à l'accaparement; le parlement de Bourgogne refusait même d'enregistrer l'édit.

Coupant court à ce tableau par un rappel de ses griefs personnels, le marquis s'écria :

— Parbleu! roi et ministres, ils verront bientôt ce qu'il leur en coûte de perdre le temps à nous tracasser au lieu de s'occuper du bien public!

Mais, se souvenant aussitôt du motif de sa visite, il exprima l'espérance qu'il ne tarderait point à revoir ses voisins du Coudray, et les convia, au moment de partir, pour souper le mercredi à Chantegrolle.

A peine fut-il sorti du salon, que M. de la Meulinière parla d'emmener Suzanne. Les jeunes filles pleurèrent beaucoup en se quittant, effrayées de comprendre que toute une page de leur vie venait de finir et songeant à l'inconnu du lendemain.

— Tu vois ce que mon père pense de Jacques! soupira Suzanne à l'oreille de son amie.

— Ma pauvre chérie, je te plains beaucoup, je t'assure. Mais le marquis, comment le trouves-tu?

— Je te souhaite d'être heureuse!

— Tu reviendras pour notre mariage?

— Oui. Du reste, nous nous écrirons d'ici là.

Lorsque le cabriolet eut disparu au bout de l'allée, combien Amélie se sentit seule! Après ces départs d'hôtes d'une semaine, elle retrouvait toujours sa chambre plus silencieuse et plus vaste. Elle souffrait du vide pesant des soirées calmes, ou tressaillait par les nuits de bourrasques en entendant au faîte de la tourelle grincer la girouette rouillée. Puis ses journées s'écoulaient, lentes, à chevaucher dans le pays couvert, pour visiter quelques pauvresses au fond des hameaux, ou à broder dans le salon auprès de sa mère grave et réservée un devant d'autel ou une chasuble pour le bon abbé Martineau, plus indigent encore que ses ouailles, dont il n'osait exiger la dîme à l'époque des moissons.

Amélie était bien la douce châtelaine des temps lointains, secourable aux misères des vassaux, en ce coin de terre isolé du reste de la France, et où rien ne changeait, ni les grands chênes noirs lents à venir, ni les blocs de granit épars dans les champs, ni les générations nouvelles vivant comme avaient vécu les générations d'autrefois dont les noms jaunissaient oubliés sur les registres de paroisses.

Penchée vers la souffrance des gens de la campagne, Amélie partageait aussi leurs joies. Elle venait avec son père goûter la boisson de cormes et les châtaignes rôties des veillées, à la lueur de deux bâtons de résine empalés sous le manteau d'une cheminée de ferme. Et lorsqu'elle présidait aux noces de métayers, on n'interrompait à cause d'elle ni les farces du bouffon de Méligné, ni les gambades étranges, les danses à demi barbares, ni les hourrahs, les cris d'animaux et la traditionnelle chanson de la mariée.

Puis, c'étaient les fêtes religieuses, où son âme se mêlait encore à l'âme mystique du peuple des Mauges; le rayonnement nocturne, l'encens et les noëls des messes de minuit, au sortir des sentiers couverts de neige; le premier frisson de printemps avec les romarins de Pâques-Fleuries; la longue file des Rogations, qui ondule parmi les blés verts et qu'annonce au loin, dans la paix des vallées, la voix argentine des *échelettes*, à tour de rôle agitées par le son-

neur; c'était la procession de la Toussaint, les hymnes plaintives que le timbre flûté des femmes, la basse tremblotante des hommes égrène entre les murs étroits du cimetière, parmi les pierres moussues et la grande herbe. Puis, c'étaient d'autres fêtes, renouvelées sans cesse, toujours chômées, les saints de la paroisse; Notre-Dame l'Angevine; les jubilés des moines de Saint-Laurent, les pèlerinages aux innombrables sanctuaires champêtres vénérés pour leurs miracles dans le Bocage.

Il eût coûté beaucoup à la jeune fille de s'exiler vers les bourgs de la Loire, où les prêtres eux-mêmes avaient perdu tout zèle religieux. Chantegrolle était, il est vrai, sur la rive droite du Layon, mais si voisin de Méligné. Ce rapprochement contribuait à lui faire envisager son mariage avec joie.

Durant la semaine qui suivit le départ de Suzanne, on dépêcha, selon la mode de l'époque, les formalités préliminaires. Les dîners d'entrevue se succédaient à Chantegrolle et au Coudray. Ecrins de diamants, corbeille, cadeaux luxueux, affluaient, chaque jour, dans le salon du logis. Enfin, un dimanche, le mariage fut annoncé au prône. Amélie, suivant l'usage, n'y assistait pas. Seule, dans le banc seigneurial, Mme de Cléré sentit son cœur battre orgueilleusement, lorsqu'après les coups d'encensoir à son adresse, le serpent de bois et les chantres firent silence, et que l'abbé Martineau apparut dans l'étroite coquille de la chaire. Rapidement, il énuméra les messes de la semaine, puis annonça d'une voix grave, très émue, qu'il y avait promesse de mariage entre haut et puissant seigneur Pierre-Hector-Timoléon de Guéranges et noble demoiselle Amélie-Tiphaine-Eléonore de Cléré.

VI

Le mariage fut célébré à la chapelle abbatiale de Vausabert, dans la dernière semaine de janvier 1789. Dès le matin, le sergent du marquis avait apporté à la fiancée la bourse d'usage, un joli sac en filigrane d'or, renfermant une collection d'anciennes piastres des rois d'Espagne. Les sœurs d'Amélie, arrivées depuis huit jours, procédèrent à sa toilette avec l'aide de Suzanne, qui était venue de l'abbaye où ses parents l'avaient enfermée comme dame pensionnaire, conformément à leurs menaces. La pauvre fille, oublieuse de ses chagrins, s'occupait de parer le mieux possible Amélie qui, ennuyée de tant de représentation et de toilette, se prêtait à tout avec sa coutumière douceur.

Lorsqu'elle eut revêtu sa robe d'étoffe d'argent garnie de brillants et de nacre, chaussé ses mules à rosettes de diamants, et

qu'on eut achevé de lui poser le rouge et les mouches, son beau-frère, M. de Boisjoliet, et un autre chevalier de main, parent de Guéranges, vinrent la prendre pour la conduire au salon.

Une éblouissante réunion l'y attendait. Parmi les uniformes variés des officiers, les habits d'or et les culottes cramoisies des seigneurs, Guéranges, en grand costume de mestre-de-camp général, dominait tous les fronts de son casque doré à crinière noire. Lorsqu'Amélie eut distribué à chaque dame de sa suite un sac de soie et un éventail, il s'approcha d'elle et commença de lui présenter ses invités à tour de rôle. Malgré la disgrâce du marquis, l'intendant civil de la généralité de Tours, les gouverneurs militaires d'Angers et de Saumur, avaient cru de leur devoir d'assister à ses noces, accompagnés des mestres-de-camp de plusieurs régiments de la région. Deux conseillers en robe rouge représentaient le présidial où siégeait M. de Boisjoliet. Puis, devant Amélie, s'inclinèrent encore les juges des tribunaux d'exception, délégués des Eaux et Forêts, de l'Election, du Grenier au sel, des Traites et de la Monnaie. Dans cette foule étincelante de seigneurs et d'officiers royaux tranchaient, çà et là, les vestes foncées, la perruque rousse, les guêtres et les souliers ferrés de quelques cadets de noblesse du pays, souverains d'un colombier, d'une garenne, d'une jument de labour, et de deux bassets. Bien que les fichus de leurs épouses fissent piètre figure parmi les robes de gaze à paniers et les épaules nues luisantes de perles des grandes dames, Guéranges manifestait une prévenance toute spéciale à l'égard de ces femmes d'électeurs. Adossé à la cheminée, et songeant de même à la réunion des états généraux, officiellement décrétée, l'abbé de Blossac, un poupard rose, portant la soutane courte et le long manteau des abbés de cour, soutenait les prérogatives de l'Église gallicane devant un groupe de prieurs et de chanoines du doyenné de Vihiers.

Dix heures sonnaient quand on sortit du salon. Dans l'allée, une file de voitures et deux carrosses dorés, armoriés, que le marquis avait fait venir de Paris, attendaient le cortège. Le trajet d'une lieue jusqu'à Vausabert s'effectua aisément. La gelée avait raffermi les chemins, aplanis en hâte, depuis huit jours, par une *guérouée* de paysans désireux de prouver à Mlle de Cléré la reconnaissance de la paroisse. On attendait beaucoup de son mariage pour adoucir l'humeur de son époux. Aussi la contrée était-elle en liesse; à mesure qu'on approchait de l'abbaye, la haie des curieux, quelques-uns venus durant la nuit des Marches poitevines, s'épaississait.

Afin de permettre à ces pauvres gens de voir le cortège, Amélie fit arrêter les voitures au sortir d'une lande que traversait le chemin avant d'atteindre le haut rectangle des murs en granit de Vausa-

bert. Au moment où la mariée descendait de son carrosse, appuyée sur la main de son chevalier, la clochette argentine du couvent s'agita dans l'air matinal. Au même instant, l'huissier seigneurial de Méligné fit partir un gros pistolet d'arçon. Ce fut le signal d'une salve tirée par tous les braconniers du pays qui, confiants dans la protection de la bonne demoiselle, avaient sorti de leurs cachettes de vieilles arquebuses mêlées de fusils à pierre plus récents.

Amélie cherchait à reconnaître des figures parmi cette foule qu'elle traversait. Tout Méligné se trouvait là : fermiers des fiefs et des abbayes, notaires et procureurs vêtus de noir et coiffés de perruques; puis les familles de tisserands et de métayers, femmes en jupes courtes et en capot ou avec de hautes coiffes blanches à grandes ailes; hommes en bas de couleur ou en guêtres de toile bleue, et portant un mouchoir rouge enroulé sur leur gilet de serge grise, à deux rangs de boutons.

Soudain, Amélie serra nerveusement le bras de son père.

— Qu'avez-vous, ma fille? demanda-t-il.

— Rien... N'est-ce pas mon cousin de Lanloup là-bas à cheval?

— Parfaitement. C'est lui qui commande le piquet.

Simple coïncidence ou rapprochement voulu, Georges, le sabre au clair, se tenait en tête d'un détachement du Royal-Roussillon, envoyé pour rendre les honneurs à l'ancien mestre-de-camp général. Sous son casque rond et bas, son manteau blanc piqué de bleu, et avec le harnais vert de son cheval, on ne le distinguait de ses hommes qu'à son hausse-col de cuivre doré.

Le cortège passa. Guéranges et Georges, en échangeant le salut d'usage, se lancèrent un coup d'œil mortel. Mais Amélie demeura toute troublée du regard de reproche et de douleur que son cousin lui avait d'abord adressé.

Comme elle allait franchir le portail du couvent, une autre vision la fit tressaillir. Dans une des charrettes du pays à claies évasées, la vieille Germaine se tenait accroupie, sa fourche à la main, et ses prunelles d'épervier rencontrèrent les yeux de la jeune fille.

Dans la solennité de la nef abbatiale, au bruit de l'orgue, Amélie crut défaillir en gagnant les deux fauteuils disposés pour elle et pour Guéranges devant l'autel. Mille impressions l'assaillaient, à cette minute suprême. Elle entendait à peine les hymnes gravement entonnées, à droite par les moines, à gauche par les Bénédictines, du fond de leurs stalles grillagées. Elle s'efforçait à présent d'oublier Georges, de se rassurer contre la prédiction de Germaine, et de ramener vers le marquis toute sa pensée. Elle ressuscitait les rêves de sa jeunesse; ses yeux cherchaient au sommet des sveltes ogives et sur les vitraux du chœur les armes des Guéranges alternant avec

la mitre et les étoiles d'azur qui composaient le blason de Vausabert. Au douzième siècle, un ancêtre du marquis avait fondé ce monastère en expiation d'un crime oublié. Les moines devaient à Chantegrolle l'hommage annuel d'un épervier portant longes de soie et sonnettes d'argent; ils récitaient chaque matin une messe pour la lignée de leur fondateur. L'*enfeu* des Guéranges était ici, dalles funèbres de la nef, chevaliers et châtelaines de pierre endormis les mains jointes, aux bas côtés de la chapelle, sur leurs tombeaux. L'abbé commendataire, l'abbé résidant, l'abbesse, étaient au choix du seigneur.

Au moment où le curé de Méligné, qu'Amélie avait prié de bénir son mariage, montait à l'autel pour réciter l'oraison préliminaire, les deux moines et les choristes qui l'assistaient vinrent balancer devant le marquis et sa fiancée la chaîne d'or du lourd encensoir. L'abbé Odon de Blossac s'avança ensuite pour prononcer l'homélie. Préoccupé de plaire au futur candidat de la noblesse et de disposer en sa faveur les gentilshommes de la contrée, il sut retracer brièvement les traits illustres de la maison de Guéranges, puis présenter l'éloge du marquis lui-même, en taisant les côtés fâcheux. Se fiant à la faiblesse du pouvoir et à la personnelle bonté de Louis XVI, il ne craignit point de déplorer l'aveuglement des rois qui privent l'État de ses plus glorieux serviteurs; heureusement l'âge de la tyrannie était passé; la nation comprenait sa force, et elle saurait choisir, avec l'aide de Dieu, les nouveaux Macchabées qui méritaient de conduire et de s'asseoir dans ses conseils.

Puis, terminant par une allusion au mariage, où Florian la disputait à Machiavel :

— Non, s'écria-t-il, ce n'est point dans la pompe des cours; non; ce n'est point parmi les vierges folles qui ont dit au plaisir : « Vous serez mon maître »; aux parures, « vous serez mon seul « éclat », que l'on trouve l'épouse modeste et forte de l'Écriture. Vous le saviez, monseigneur; aussi êtes-vous venu la chercher dans l'aimable simplicité des champs, asile de l'innocence et de la candeur, parmi les rejetons de cette noblesse fidèle aux lieux qui l'ont vue naître et sans l'appui de laquelle le monarque et l'État seraient comme un roseau agité par le souffle du soir. »

Lorsque l'orateur eut quêté dans l'auditoire des regards d'approbation qu'il ne parut guère y rencontrer, l'abbé Martineau descendit de l'autel pour unir les fiancés.

— Consentez-vous, monseigneur, à prendre pour épouse noble demoiselle Amélie-Tiphaine-Eléonore de Cléré?

— Oui, répondit franchement le marquis.

Mais lorsque ce fut le tour d'Amélie de prononcer l'irrévocable

engagement, une suprême hésitation la retint. Elle revit dans un éclair le regard de Georges, puis le taudis obscur où Germaine avait prédit sa destinée. Cependant elle se sentait sous l'œil étonné, furieux, sans doute, du marquis. Et elle murmura *oui* dans un souffle.

Mlle de Cléré n'était plus. Quel avenir attendait maintenant la marquise de Guéranges? La jeune femme y songea, anxieuse, tandis que s'achevait la cérémonie et que l'écho des hymnes se perdait avec l'encens derrière les faisceaux de colonnes qui jaillissaient jusqu'aux nervures des voûtes.

Elle n'osait lever vers son mari ses prunelles d'or, afin de le sonder en ce moment. Sans doute elle se sentait aimée; son instinct de femme ne s'était point trompé aux prévenances dont elle avait été l'objet; quoi qu'on lui eût laissé entendre, elle savait que le marquis ne s'était pas rapproché d'elle uniquement par intérêt politique. Seulement ce caprice allait-il durer? Dans quelques jours, Guéranges devait partir avec elle pour la présenter à Versailles, ne voulant pas mettre trop d'éclat dans sa rupture avec la cour. Quelle figure allait-elle faire, elle, la pauvre petite provinciale, parmi les princesses et les dames d'honneur de Marie-Antoinette? Son mari ne serait-il point humilié du contraste, et la fleur de leur amour à jamais brisée?

Elle se devinait si naïve! Cette simplicité qui avait pu séduire un instant Guéranges, comme les idylles de Rousseau et de Florian séduisaient alors le monde des roués, ne finirait-elle point par l'irriter? Tout bas, elle se reprochait déjà le lent, l'ineffaçable sillon creusé en elle par des générations d'ancêtres qui avaient vécu à cette même place, de la vie du peuple des Mauges, superstitieux et rêveur. Elle s'efforçait de sourire de la prédiction de Germaine, mais ne le pouvait pas. Elle s'inquiétait au contraire d'un nouveau présage. Elle venait de tressaillir en se rappelant qu'au sortir du Coudray, elle avait regardé par hasard les ruches des abeilles; on ne les avait point ornées d'une branche fleurie; elle n'y avait pas pris garde dans l'émotion du départ; mais à présent qu'elle se rappelait ce détail, elle songeait au dire des vieilles femmes, que les abeilles sont les amies de la maison et que tel qui les oublie s'en repent toujours.

VII

Trois mois s'écoulèrent. On était à la fin d'avril 1789. Les pressentiments d'Amélie ne l'avaient point trompée, et le séjour de quelques semaines qu'elle avait fait à Paris et à Versailles devait

être funeste à son bonheur. La reine l'avait accueillie avec bonté, heureuse de retrouver en elle cette simplicité d'âmes et de manières dont le regret la poursuivait parmi l'étiquette folle de la cour. Mais la froideur de Louis XVI à l'égard du marquis, notoirement affilié au parti du duc d'Orléans, avait ramené presque tout de suite les nouveaux époux dans la capitale. Amélie s'y était trouvée très seule, et bientôt, hélas! dédaignée pour la société des caillettes à la mode, délicates et perverses. Mais les intrigues du Palais-Royal absorbaient surtout l'attention du marquis. On y exploitait dans un but politique l'effroyable disette qui, chaque jour, amenait quelque rixe entre les femmes sans pain des faubourgs et les compagnies des gardes-françaises; on dépêchait au fond des provinces les émissaires chargés d'accentuer dans un sens pessimiste la rédaction des cahiers de doléances et de diriger les votes pour l'élection des états généraux. On excitait la révolte des Parlements, l'indignation des privilégiés contre le décret royal qui allait donner au tiers-état une représentation double, la fureur du peuple contre les faillites retentissantes et la banqueroute inévitable.

Le parti des opposants comptait sur Guéranges pour figurer parmi les quatre députés de la noblesse du gouvernement d'Anjou. Aussi revint-il à Chantegrolle dès la fin de février. Mais toutes ses espérances furent trompées; le père d'Amélie fut choisi à sa place pour représenter le second ordre dans l'élection de Montreuil-Bellay, qui comprenait des districts très différents d'opinion, tout le pays de Doué et la limite orientale des Mauges. Il n'eut pas même la consolation de voir l'abbé de Blossac, son protégé, élu par l'assemblée du premier ordre, qui lui préféra un simple curé de campagne.

Le dépit de Guéranges se tourna contre sa femme. Au bout de trois mois de mariage, le divorce moral régnait entre eux. Il se livra contre elle à une scène de violence, le soir d'un des derniers jours d'avril, où M. de Cléré était venu lui dire adieu, déjà prêt à partir, vêtu de la veste dorée, du manteau noir, et coiffé du feutre à plumes blanches des députés de la noblesse.

Mais à cet emportement d'une heure succéda bientôt un silence glacial de tous les instants. La pauvre Amélie en vint à souhaiter les absences de son époux; il continuait d'intriguer à Angers contre la cour avec les têtes chaudes du parti populaire et les cadets de noblesse qui avaient rapporté de la guerre d'Amérique des souhaits d'indépendance et d'égalité.

— Puisque vos vicaires et mes hobereaux ne veulent pas de nous, s'était écrié le marquis parlant à l'abbé de Blossac, eh bien, nous nous passerons d'eux, et nous irons à la canaille! Nous en

verrons bientôt de belles, de ce côté-là, c'est moi qui vous le dis!

Dès lors, tandis que le dernier-né des Guéranges se mêlait à la foule des clubs, mais plus grand qu'elle et toujours féodal, la châtelaine vécut, isolée derrière les murailles massives de Chantegrolle, comme avaient vécu, au temps des croisades, les épouses des barons partis au loin.

Elle traîna son veuvage anticipé, la plainte de sa jeunesse et de ses illusions mortes, dans les grandes salles aux voûtes et aux cheminées peintes d'azur et de rouge sombre et pavées de carreaux vernissés du quatorzième siècle, qui reproduisaient la devise de la maison : *Seul.* Elle erra, comme les dames spectrales des légendes, le long des galeries ténébreuses ornées de cuirasses italiennes aux fines ciselures, d'arbalètes à rouet, d'arquebuses et de flamberges hautes de 6 pieds. Elle s'oublia durant des journées à prier au fond de l'étroit oratoire creusé dans la muraille de sa chambre et décoré de fresques naïves à demi effacées par le temps. Craintive et attirée par le mystérieux, elle gravit les dalles des escaliers, larges et basses, et se perdit sous les charpentes immenses des combles, qui lui parlaient de forêts disparues. Elle revécut les fêtes brutales, les misères et les espérances des générations d'autrefois, en visitant les bâtiments de la cour intérieure, l'énorme cheminée servant de voûte aux cuisines où avaient rôti des bœufs entiers; les cuves de la léproserie, le chemin de ronde et les échauguettes à toits de pierre de la capitainerie, les tourelles élancées de la collégiale qui renfermait jadis douze chanoines. Et partout, au-dessus de l'accolade des petites portes Renaissance, comme au cintre des poternes très anciennes, elle revit, dessiné dans le relief du granit des Mauges ou du tuffeau de Saumur, l'écusson et le milan symbolique des seigneurs.

Si indigne qu'eût été à son égard la conduite du marquis, elle retrouvait encore là ses rêves de jeune fille, sa vénération pour la féodalité grandiose qu'il représentait à ses yeux. Ah! s'il l'eût chérie seulement un peu, quels trésors de tendresse elle eût puisés pour lui au fond de son imagination comme au fond de son cœur! Que de fois, seule dans sa chambre meublée de sévères bahuts, de hauts fauteuils de chêne armoriés, elle contempla pieusement les grandes tapisseries qui l'ornaient, panneaux mythologiques, brodés dans les anciennes fabriques de l'Artois pour les ancêtres de Guéranges et qui, par un naïf anachronisme, mêlaient l'histoire de leur famille aux scènes de l'*Enéide* et de l'*Iliade.* Ainsi un fugitif à figure énorme se retournait vers un ange bouffi qui lui remettait des parchemins, tandis qu'au loin des flammes de laine

décolorées embrasaient des tours aux créneaux démesurés. Et un distique expliquait le sujet :

Cy fut Enée adverti par ung ange
Sauver chartiers des barons de Guérange.

Mais d'autres impressions assaillaient Amélie, lorsque, détournant les yeux de sa chambre privée de lumière et pleine d'objets du passé, elle regardait, entre les meneaux de pierre grise de sa fenêtre, rayonner le soleil sur la campagne verte d'avril. Une fauvette s'égosillait dans le lierre d'une des tours; sur le miroir rose des larges douves, deux hirondelles rasaient les premières tiges de jonc et les blanches fleurs des lentilles d'eau. Tout renaissait, tout parlait d'amour; elle seule ne se sentait point aimée.

Son voyage de Paris ne lui avait que trop dévoilé les sentiments du marquis. Après l'avoir épousée par intérêt politique et par caprice, il concevait le mariage comme les hommes de son monde, une fantaisie d'un instant, suivie d'une liberté d'allures où chacun vivait à sa guise, où l'on s'appelait *monsieur*, *madame*, si l'on se rencontrait par hasard. Encore l'élection de M. de Cléré avait-elle changé cette froideur en ressentiment.

Et cependant c'était à Guéranges qu'Amélie devait de connaître l'amour véritable. L'ivresse de leur mariage n'avait duré qu'une semaine, mais pour la jeune fille de la veille, quelle initiation! Jusque-là, son cœur s'était répandu seulement en affections de famille et en pitié pour les pauvres gens. Dans le marquis lui-même, elle n'avait chéri qu'un rêve d'imagination. Mais l'éphémère passion de son mari lui avait révélé soudain l'éternel mystère, et elle traînait depuis lors un inassouvi besoin d'aimer. Guéranges ne s'occupait plus d'elle. Bientôt, par une involontaire réciprocité, elle s'éloigna de lui et se reprit à d'autres songes. Trop innocente pour s'inquiéter de ce retour vers le passé, elle s'étonna de n'avoir pas mieux répondu à l'affection de Georges; évoquant leur ancienne camaraderie, elle y découvrit un charme que jamais elle n'y avait soupçonné.

Certes, en cette âme demeurée pure, aucune résolution d'infidélité à son mari ne germait. A peine s'avouait-elle le regret d'avoir repoussé les sollicitations tacites de son cousin sans y avoir mieux réfléchi. Depuis qu'elle connaissait l'amour, elle se reprochait de l'avoir fait souffrir, et sa tendresse encore était un scrupule. Pauvre Georges, où était-il à présent? Elle savait qu'il venait de quitter l'armée. Etait-il allé rejoindre son père au sud du Marais poitevin? Chassait-il dans le Bocage, aux bords de la Divate ou de la Sanguèze?

Lasse de contempler toujours de sa fenêtre ouverte à l'est un pays qui ne lui parlait pas, les plaines blanches, les coteaux dorés, les vignes et le calcaire du Saumurois, çà et là des noyers rougeâtres et des files grêles de peupliers, elle monta s'accouder chaque soir aux créneaux de la grande tour. Elle égarait ses regards vers le soleil couchant, jusqu'aux lignes bleuâtres d'un horizon de dix lieues. Dans ce dédale obscur de genêts et de vieux chênes, de coulées de prairies, d'étangs dormeurs, que perçaient de loin en loin les tuiles d'un village ou la flèche basse d'un clocher; dans cet océan de verdure qui rejoignait là-bas les forêts du Bocage et les landes du pays de Retz, où était Georges? Ensuite Amélie abaissait ses yeux sur le rectangle gris de Vausabert qui, distant de deux lieues, semblait plongé dans un abîme sous les mâchicoulis du donjon. Elle songeait à Suzanne; elle oubliait sa propre détresse pour plaindre le chagrin de son amie.

Celle-ci, malgré son apparente insouciance, semblait résolue à n'épouser jamais un autre que Jacques. Elle avait tenu tête à sa famille, qui, furieuse de voir éconduit le chevalier, jura que la jeune fille passerait ses deux années entières à l'abbaye. Libre de ses actions dans l'enceinte de la communauté de femmes, elle était seulement privée de communications avec le dehors, et il n'avait pas fallu moins que la suzeraineté des Guéranges, pour qu'Amélie pût enfreindre deux ou trois fois la consigne. Suzanne n'avait pas même osé prononcer le nom de Jacques devant son père. Mais, à chacune de ses entrevues avec la marquise, c'était une crise de larmes, un rappel expansif des bonnes réunions du Coudray, puis des questions sans fin sur l'adjudant.

Amélie, dans la première semaine de mai, résolut de retourner voir sa compagne à Vausabert. Mais, prévoyant les demandes qu'on lui ferait, elle sortit d'abord du château un matin pour aller prendre des nouvelles de Jacques chez le grand-père de celui-ci.

La Péchardière, où habitait le sénéchal, était à une demi-lieue vers l'est de Chantegrolle. La jeune femme s'engagea dans le pays, si proche et si différent du sien, qui sépare le Layon de la Loire. Les routes blanches, sans talus, fuyaient devant elle, au ras des terres chaudes de soleil. De petits murs en pierre à chaux, gris ou dorés, séparaient les clos de vigne et les vergers proprets, pleins d'amandiers en fleurs et de pêchers. Tout ici parlait d'un bien-être doucement égoïste, d'une sagesse qui se limite aux intérêts de ce monde. Les vergers étaient sans romarins, et l'on ne voyait point au pied des rares calvaires ces minces croix de bois que le peuple des Mauges pique au passage de chaque enterrement. Çà et là émergeait du sol une cheminée, et la route côtoyait de larges caves

bien soleillées, aux parois desquelles s'ouvraient les portes et les croisées d'habitations souterraines, où l'on devait dormir très chaudement l'hiver, par les nuits de tempête qui ébranlaient, au delà du Layon, les pauvres chaumières du bas pays.

Dans un pli de vallon, Amélie aperçut enfin un logis qui devait être la Péchardière. Il présentait le modèle uniforme des demeures de la bourgeoisie de ces contrées, une façade de tuffeau, à grande toiture, ornée de deux fenêtres à croisillon, des lucarnes pointues, deux cheminées de pierre, un pavillon carré que surmontait une flèche d'ardoises, amincie au sommet. Le logis s'élevait entre de longs bâtiments couverts de tuiles en pente douce, étables et pressoirs, au fond d'une cour fermée par un haut mur en pierre sèche, élevé de douze pieds. Au-dessus des deux portails cintrés, l'un très haut pour les charrettes et l'autre, plus bas, toujours ouvert, deux écussons brunis par le temps, montraient encore le milan seigneurial, grossièrement sculpté dans le tuffeau.

Amélie trouva le grand-père de Jacques assis dans son fauteuil garni de matelassures d'indienne, près de la croisée de la grande salle du rez-de-chaussée, que séparait en deux un rideau accroché à la poutre du plafond. Le sénéchal tirait d'un paillon et remettait dans un autre, après les avoir examinés, de vieux papiers rugueux, portant le timbre et les trois fleurs de lys de la généralité de Tours. C'étaient les archives de la famille, contrats d'acquêts et de partages, où figuraient les boisselées de terre, ici un clos de vigne, là un pâtis, que les Onillons avaient achetées une à une aux seigneurs endettés des environs. Toute cette rive droite du Layon appartenait ainsi aux petits propriétaires, simples paysans ou riches marchands-fermiers. Et leur bonheur eût été parfait si leurs biens ne fussent demeurés soumis aux redevances féodales, au fisc du roi et à la dîme ecclésiastique.

Le sénéchal s'était levé et avait ôté respectueusement sa calotte de laine pour recevoir Amélie. Lorsqu'elle eut pris un fauteuil, il s'assit lui-même sur une chaise de jonc et demanda des nouvelles de son seigneur.

— Je vous avouerai, madame la marquise, ajouta-t-il, que je suis un peu inquiet. On m'a dit qu'il était irrité contre moi à propos de la rédaction des cahiers. Je vous jure qu'on m'a forcé la main.

Il expliqua l'affaire à la jeune femme, qui n'avait entendu parler de rien. Syndic de Méligné et propriétaire de ce côté-ci du Layon, on l'avait chargé de rédiger les cahiers de doléances de trois paroisses. Guéranges lui avait remis un des modèles envoyés dans les provinces par le parti hostile à la cour. Mais les habitants l'avaient obligé ensuite de modifier totalement un projet qui ne

concernait point leurs intérêts. Méligné demandait humblement au roi que l'on augmentât le traitement des curés, tandis que les paroisses de la rive droite exigeaient la suppression totale de la dîme ; celles-ci s'indignaient contre les rentes féodales qui grevaient leurs lopins de terre, tandis que les paysans des Mauges, simples colons d'immenses métairies où les servitudes seigneuriales étaient déduites des prix de fermage, se plaignaient seulement des droits de chasse et voulaient être jugés dans leurs procès par le roi, leur bon maître et naturel arbitre. Le seul point commun de ces vœux dissemblables était une sourde animosité contre le châtelain de Chantegrolle; son sénéchal, fort ennuyé de l'affaire, n'avait pu qu'en atténuer l'expression.

Le vieillard ajouta :

— Mon petit-fils m'écrivait ces jours derniers qu'il a rencontré à Angers M. le marquis et que celui-ci lui a témoigné de la mauvaise humeur. Jacques en paraît fort affligé. Monseigneur avait bien voulu jusque-là lui marquer de l'intérêt.

— Je venais justement pour vous parler de M. Jacques, reprit Amélie. Ainsi vous avez de ses nouvelles?

— Elles m'inquiètent aujourd'hui, madame la marquise. Jacques se montre mécontent, irrité. Il s'en prend au roi et à tout le monde du mauvais état de ses affaires. Il est certain que le pauvre garçon n'a pas de chance.

— Vous savez ce qui cause ses chagrins?

— Mon Dieu, madame la marquise, si j'ai bien lu entre les lignes, Jacques doit désirer un mariage que rend impossible son grade de bas officier et le peu d'espoir qu'il a d'en sortir. Il parle à présent de quitter l'armée pour se mêler entièrement à la politique. Que voulez-vous, il est jeune, il se figure que l'avenir est là! J'espère cependant qu'il va écouter mes conseils. Je lui réponds qu'il attende, que tout n'est pas perdu. Seulement, ce sont ces malheureux quartiers de noblesse qu'on exige! Pourtant, il se fait des passe-droits avec un peu de protection. Tenez, madame la marquise, il y aurait peut-être un moyen d'arranger cela. Je viens d'entrer en possession d'un petit fief par la mort d'une vieille demoiselle à qui je servais une rente viagère : c'est la Haie-au-Loup, sur l'Ardusson. Je sais bien qu'une *noblesse* acquise par un roturier l'exempte seulement de la taille et ne l'anoblit pas; mais peut-être, avec l'appui de M. le marquis, pourrait-on éluder la coutume pour Jacques. Oh! je vous serais si reconnaissant de tout ce que vous voudriez faire en sa faveur!

— Croyez bien que je ferai ce que je pourrai! murmura tristement Amélie, sûre d'avance qu'elle n'oserait rien demander à son mari.

— Monseigneur a ses entrées chez les ducs, et les ducs sont si puissants! insista le sénéchal. De grâce, dites-lui combien je suis désespéré à cause de ces malheureux cahiers; mais vraiment, il n'y avait pas de ma faute.

Amélie demanda :

— M. Jacques viendra-t-il bientôt dans le pays?

— Oui, madame la marquise. Il demandera un congé pour accompagner sa mère qui va s'installer dans le petit fief en question, et dont je lui ai fait cadeau.

— Ah! Mme Rangeard devient notre voisine?...

Le sénéchal parut embarrassé, puis se décidant à parler :

— Je comprends..., cela vous étonne. J'étais brouillé avec ma fille qui avait épousé un ennemi personnel des jansénistes. Mais que voulez-vous, son mari est mort; je me fais vieux. Et puis, j'ai tant vécu au milieu de ces paysans du Saumurois qui donneraient Jansénius pour le Pape et les deux ensemble pour un quartier de vigne! Tenez, à force d'entendre crier contre vos prêtres, je finirai par me ranger de leur côté. En tous cas, Jacques m'a réconcilié avec sa mère. Elle habitera la Haie-au-Loup dans la belle saison. Seulement elle va la transformer; vous comprenez, ces dames de la ville! Le nom même lui déplaît; elle veut appeler sa campagne le Bois-aux-Nymphes.

— Alors nous y verrons tout prochainement M. Jacques?

— Oui, madame la marquise. Ma fille a l'intention d'y réunir de temps en temps quelques dames et messieurs du voisinage. Oserais-je solliciter l'honneur de vous y voir venir un seul jour avec monseigneur? L'occasion serait excellente pour lui demander de protéger mon petit-fils, auquel vous voulez bien vous intéresser.

— Ce serait très volontiers. Je vais en parler à mon mari, dès son retour.

— Vraiment vous nous comblez de vos bontés!

Amélie s'était levée. Le sénéchal insista pour la reconduire à Chantegrolle. Mais elle ne lui permit de l'accompagner que jusqu'au bout de l'allée de noyers qui menait de la Péchardière à la route, au milieu des vignes. Le vieillard marchait au bord du fossé, son feutre sous le bras, un peu en arrière d'Amélie; çà et là, il fauchait un chardon du revers de la longue canne à pomme d'ivoire qui lui était venue de son père. Et l'on causa un peu de tout, de Jacques puis de M. et Mme de Cléré, installés à Versailles pendant la durée des états généraux, et enfin du malheur des temps. Les nouvelles du reste de la France s'aggravaient. Un hiver dur et très calme avait paralysé tous les moulins à eau ou à vent, et empêché de moudre le peu de grain qui restait. La désertion doublait dans l'armée; les

provinces s'insurgeaient l'une après l'autre. Cour et Parlements, bourgeois et nobles, moines et séculiers, peuple et soldats, tout se querellait, tout roulait pêle-mêle vers quelque inextricable anarchie. Les mesures de prévoyance du gouvernement semblaient stérilisées par un accord de tous les fléaux; le blé acheté à grand prix en Sicile était intercepté par les pirates d'Alger. Et les ennemis du pouvoir, ajoutant d'ineptes calomnies aux reproches trop fondés qu'on pouvait lui faire, accréditaient au fond des faubourgs parisiens cette rumeur, que le roi donnait chaque jour 200 louis aux meuniers pour ne pas moudre.

— Ce pays-ci a peu souffert, ajouta M. Onillon. Mais si vous saviez, madame la marquise, combien les esprits sont échauffés, avides de réformes et hostiles aux deux premiers ordres! Là-bas, continua-t-il indiquant l'ouest, les opinions sont toutes différentes, mais on s'attend quand même à des événements singuliers. Les missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre répètent partout dans le Bocage que les temps sont proches où la prophétie de leur fondateur va se réaliser.

— Oui, dit Amélie songeuse, je me la rappelle : « Quand ma croix sera couverte de mousse, Dieu enverra dans ces cantons une guerre terrible à son peuple. » J'ai vu la croix du P. Grignon de Montfort; elle était toute grise de mousses, l'an passé.

Le vieillard et la jeune femme restèrent quelques moments silencieux, les regards perdus dans l'horizon. Sous leurs pieds, la côte du Layon s'abaissait doucement avec ses champs étroits et sans haies, ses petits murs, gris de lichens, ses carrières dorées, ses vergers et ses vignes. Elle fuyait au nord-ouest, rouge ou blanchâtre, semblable à une ligne de grandes dunes chaudes de soleil que serait venue battre du couchant la profonde marée verte des Mauges.

Le sénéchal, adossé à une pierre rugueuse, pleine de fossiles jaunes, qui marquait l'entrée de l'allée, attendait qu'Amélie prît congé de lui. Mais elle ranima la conversation, en demandant s'il avait des nouvelles de la réunion des Etats. Elle-même ne lisait que la *Gazette*, encombrée exclusivement d'anecdotes sur la cour et d'informations étrangères.

— Hélas! madame la marquise, répondit-il, je ne suis guère au courant. J'entends beaucoup parler dans le pays des droits de la nation, de la tyrannie et du déficit, mais on ne connaît rien en dehors de ces grands mots. Le peu que je sais m'est venu de Jacques. Il paraît que ces messieurs du tiers agitent de vastes projets, mais lesquels? On bouleverserait tout, pour tout simplifier. Je souhaite que cela finisse bien! Une des réformes dont Jacques m'a

parlé consisterait à supprimer provinces, gouvernements et élections pour créer d'autres divisions de la France. On leur donnerait des noms de rivières; il paraît que notre Anjou deviendrait le département de Mayenne-et-Loire.

Puis, indiquant avec sa canne, dans le sud-ouest, l'extrême horizon du pays vert, où bleuissaient sous le soleil les collines des affluents de la Sèvre, le vieillard ajouta négligemment :

— Là-bas, ce sera la Vendée!

VIII

Quelques jours après sa promenade à la Péchardière, Amélie partit à cheval un matin pour aller rendre visite à Suzanne. Elle la trouva moins désolée, déjà faite à la douce monotonie du couvent. La pauvre fille s'était liée avec quelques veuves et demoiselles, recluses volontaires ou contraintes comme elle; toutes vivaient dans un bâtiment commun, sous la direction des religieuses.

Les deux amies se promenèrent ensemble dans les allées proprettes du jardin, ornèrent de fleurs les statues de la Vierge enfoncées çà et là dans des massifs, et oublièrent, en babillant, les tristesses de leur vie actuelle.

— Et Jacques, mon pauvre Jacques? sourit Suzanne tout à coup.

— Tu parais bien consolée! fit la marquise.

— Mais non, ma chérie. Seulement, que veux-tu, je ne puis pas le pleurer toute la journée. Et lui, pense-t-il toujours à moi?

— Toujours. A propos, son grand-père m'a donné de ses nouvelles la semaine dernière.

— Vrai? Que devient-il?

Amélie conta son entretien avec le sénéchal. Quand elle eut terminé, Suzanne, devenue grave, se promena quelque temps à son bras sans répondre, puis brusquement elle lui dit :

— Ecoute, ma petite Amélie, je vais te parler franchement; tout ceci ne me plaît guère. Je doute que ton mari puisse obtenir un passe-droit pour Jacques; mais Jacques devînt-il officier, que mes parents ne me permettraient pas plus qu'avant de l'épouser. Aussi mon parti est pris; tu vas me croire folle; eh bien, mes deux ans finis, je demande à rester encore à Vausabert...

— Un coup de tête, ma mignonne!

— Non, je me trouve très bien ici. Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit. J'ai un conseil sérieux à te donner. J'ai entendu un peu parler dans le monde de Mme Rangeard; c'est une coquette, mais surtout une fieffée intrigante; défie-toi d'elle!

— Une coquette, à son âge!

— Elle s'est mariée à seize ans; Jacques en a vingt-deux; elle n'est pas vieille. Quant à l'intrigante, je te la garantis. Evite de trop te lier avec elle. Oui, vraiment cela m'ennuie qu'elle s'installe au... Comment nommes-tu cela? Ah! le Bois-aux-Nymphes. L'étrange idée d'appeler Bois-aux-Nymphes un logis de nos contrées! Je vois cela d'ici, aménagé par elle, un bosquet avec rocailles, jet d'eau et nymphes en tuffeau, tout un petit Versailles!

Suzanne riait, reprise de son espièglerie.

— Et moi qui songeais à t'enlever, dit la marquise, pour t'y mener passer une après-midi. Tu aurais revu là ton ami Jacques.

— Pourquoi le revoir? dit Suzanne de nouveau sérieuse. Tout nous sépare; à quoi bon nous attrister l'un et l'autre par ces rencontres? Dieu veuille qu'il m'oublie le plus vite possible! Moi, je vis très tranquille; ici on ne se sent pas vieillir; les mois passent sans que l'on s'en doute. Et cela vaut mieux, puisqu'aussi bien il faut que l'on meure et que tout finisse de ce que nous aimons! Je serais capable, si je revoyais Jacques, de retomber dans mes vieux chagrins.

— Tu parles comme le livre de la Sagesse; voilà ce que c'est que de vivre au couvent. Qui m'eût dit qu'on me changerait ainsi ma Suzanne! Je n'attends plus que ta prise de voile, à présent.

— T'ai-je parlé de cela? Fi, des vœux, une robe noire, des cheveux courts; non, non, jamais! Je finirai simplement sous le bonnet d'une vieille fille; tu verras, dans vingt ans... Tiens, je m'établirai à Méligné, dans le bourg, tout près de l'église; j'aurai une petite maison, où tu viendras dîner le dimanche, entre la grand'messe et les vêpres; un jardin avec des résédas, des giroflées et puis une servante et une demi-douzaine de chats... Nous causerons quelquefois des vieilles années, du menuet bleu... A propos, tu sais que ton cousin est dans le pays?

— Georges? Qui te l'a dit?

— M. l'abbé Martineau, qui est venu me parler l'autre jour, à propos du pain bénit que je tiens à donner aussi moi un dimanche de l'année à la paroisse; mais n'importe, ce que je voulais t'annoncer, c'est que le vicomte est venu s'installer dans sa gentilhommière de l'Hyrôme. Vous allez vous revoir.

— J'espère que non.

— Tu lui gardes rancune de t'avoir fait la cour?

— Peux-tu le penser!

— Alors, c'est que tu l'aimes à présent?

— Que tu es sotte; une pareille idée!

— Voyons, Amélie, sois franche avec moi. Est-ce que tu ne

serais pas heureuse, auprès de ton mari? Regretterais-tu déjà d'avoir refusé M. Georges?

La jeune femme détourna les yeux, puis, éludant la question :

— Le marquis est absent depuis deux semaines. Peut-être va-t-il revenir aujourd'hui. Il faut que je te dise adieu, ma petite Suzanne, et que je rentre au château.

Très lentes, elles s'en revinrent, le long du buis des plates-bandes, jusqu'au parloir de l'abbaye. Et là elles s'attardèrent encore à bavarder avec la Sœur tourière, une vieille revêche, spirituelle, bourrée d'historiettes et de dictons.

Il était midi passé, lorsque la marquise franchit à cheval le plancher sonore du pont-levis de Chantegrolle.

Guéranges, arrivé dans la matinée, l'attendait pour dîner. Elle le savait trop courtois pour qu'il lui reprochât son retard, mais elle n'en redoutait que plus son mécontentement. Elle s'étonna de le trouver au contraire aimable, presque expansif.

Lorsqu'ils se furent assis, face à face, devant l'immense table carrée de vieux chêne, et que les valets de bouche eurent commencé d'apporter devant eux les plats d'argent massif et les coupes de cristal, le marquis se mit à parler de son séjour à Angers. Il y avait appris des nouvelles politiques qui le réjouissaient fort. — On s'arrachait, au club, un journal clandestin, venu de Paris, et intitulé *les Etats Généraux*. Ah! la famille royale pouvait présider les séances du haut de son dais! Elle en entendrait bientôt de belles! Les acclamations à son adresse ne dureraient pas longtemps. Les rois d'aujourd'hui, c'était Philippe d'Orléans, qui avait refusé d'entrer dans la salle avant les autres députés de son bailliage; c'étaient des provinciaux, abbés ou gentilshommes, hier obscurs, Mirabeau et Sieyès, ayant l'amour de la royauté aux lèvres, la passion des réformes au cœur.

Guéranges, froid d'ordinaire, s'exaltait :

— Vous verrez, madame, si dans un an Sa Majesté enverra aussi facilement marquis et ducs souper de son pain à la Bastille! Parbleu! tout cela marche à merveille; nous aurons aussi de belle besogne en province, et je rends grâce maintenant à monsieur votre père de m'avoir remplacé à Versailles!

Amélie profita des bonnes dispositions de Guéranges pour lui parler de son frère, le prodigue et l'écervelé, auquel il avait promis de procurer une situation sortable.

— Cela est fait, madame, répondit le marquis. Je me suis occupé de votre frère. L'administration des Aides et des Fermes l'engage comme capitaine pour donner la chasse aux faux-sauniers. Il commandera les brigades en barques de la Loire et du bas Layon.

— Je vous remercie beaucoup, monsieur. Si j'osais vous demander une autre faveur, ce serait de protéger aussi le petits-fils de votre sénéchal.

Guéranges s'inclina galamment.

— Je suis heureux, madame, d'avoir satisfait d'avance toutes vos demandes. M. Jacques m'est venu voir à Angers avec sa mère. Je lui ai promis mon appui. Seulement, je crains fort de ne pouvoir lui obtenir l'objet de ses vœux, un brevet de sous-lieutenant. Vons n'ignorez pas combien les règlements sont sévères pour les roturiers. N'importe, c'est un garçon auquel je m'intéresse. Vous savez peut-être que Mme Rangeard vient s'installer dans la mouvance de Chantegrolle?

— M. Onillon me l'a annoncé. Il nous prie d'aller passer chez elle une après-midi.

— C'est convenu, et je l'ai promis moi-même à Mme Rangeard. Non, l'heure n'est plus à la morgue aristocratique. Je ne suis pas fâché, au reste, d'infliger une leçon aux hobereaux du voisinage; ils verront que je mets les gens du tiers sur le même pied qu'eux. Enfin, s'il faut le dire, Mme Rangeard est une personne qui me plaît fort. J'imagine au moins que vous n'allez pas vous montrer jalouse, ce serait bourgeois. Eh! le suis-je moi-même; je sais que vous rencontrerez chez M. Jacques quelqu'un qui ne vous hait point, si j'ai bonne mémoire, votre cousin de Lanloup.

La marquise rougit et garda le silence. Les derniers mots de Guéranges la blessaient au cœur. Elle se révoltait intérieurement à l'idée de cet acquiescement réciproque aux galanteries que la mode de Versailles rendait obligatoire entre époux.

Toutefois il n'était point du bon air qu'ils s'en parlassent l'un à l'autre. Guéranges le comprit vite et voulut réparer sa brutalité.

— Rassurez-vous, madame, sourit-il. La personne que je vous cite est une veuve très réservée et qui songe à se remarier. Elle m'intéresse précisément par le contraste d'un passé frivole et du dégoût final des plaisirs. Vous l'entendrez parler; tout l'énerve; elle trouve à tout ce qu'elle effleure un goût de cendre. On le dit bien, la gaieté s'en va; voilà ce que sont devenues les caillettes étourdies d'il y a dix ans. Elle se plaint fort de sa santé; à Paris, elle a essayé de tous les remèdes en vogue, l'eau pure du docteur Pomme, le musc, l'éther. Maintenant elle s'en tient aux prescriptions de Tronchin; elle veut fatiguer ses nerfs à bêcher ou à cirer des parquets. Que les modes sont donc insensées, surtout en médecine! C'est, du reste, une mère très dévouée; le chagrin de son fils la désespère et elle ferait l'impossible pour le tirer d'embarras.

Amélie insinua timidement :

— On la dit ambitieuse et intrigante?

— Que ne dit-on pas!

— Quand irons-nous chez elle?

— De demain en huit.

Les jours suivants, Amélie devint de plus en plus attristée et inquiète. Le marquis, silencieux d'ordinaire, lui parlait à tout instant des Rangeard. Qui sait si bientôt il ne lui ferait pas durement sentir qu'il se repentait de l'avoir épousée. Du moment qu'il rompait avec les traditions de sa race, il n'eût pas reculé davantage à se mésallier avec une bourgeoise qu'avec une fille de la petite noblesse. S'il venait à s'éprendre d'une passion furieuse pour la mère de Jacques, Amélie serait entre eux l'unique obstacle, elle le comprenait avec effroi.

Ce fut le 20 mai qu'elle se rendit avec son mari à la réunion du Bois-aux-Nymphes. Une simple maison carrée sans autre ornement qu'une girouette, indice du fief, constituait l'habitation. Un grand mur entourait le jardin que la nouvelle propriétaire venait de planter en massifs de rosiers et de pavots, et qu'une allée de tilleuls, fermée par une grille de fer, reliait à un bosquet d'ormeaux et de lauriers. Mme Rangeard avait ajouté à ces agréments le labyrinthe et l'orangerie imposés par la mode. De nymphes, il n'y en avait point jusqu'ici.

C'était dans ce décor que la mère de Jacques offrait à ses invités, sous couleur d'une pendaison de crémaillère, une de ces fêtes soi-disant rustiques mises en vogue par les livres de Rousseau et de Florian. Toute l'après-midi jusqu'à l'heure du souper, on devait goûter dans l'orangerie, jouer aux grâces devant la maison et à colin-maillard dans le bosquet, assister même à la comédie. Une table de pharaon attendait les convives moins épris des plaisirs champêtres. La présence du marquis avait décidé deux gentilshommes du voisinage et leurs femmes à rompre avec leurs préjugés de caste. Le sénéchal avait amené quelques marchands-fermiers ou procureurs de ses amis, et comme on allait se trouver treize à table, Mme Rangeard fit venir de la métairie d'à côté un vieux paysan qui figurait assez bien l'ancêtre vénérable dont les lectrices de Jean-Jacques ne pouvaient parler sans s'émouvoir.

On avait oublié d'inviter les fées de la bonne humeur et de la cordialité. Le vénérable ancêtre n'était pas plus étranger aux idées de Mme Rangeard que les gens d'affaires à celles des gentilshommes du voisinage, ou que ces gentilshommes eux-mêmes aux sentiments du marquis.

Georges n'était point arrivé ou ne devait pas venir; Amélie n'osait demander lequel. Très isolée, elle examinait sa rivale possible.

Celle-ci, adroitement fardée, les lèvres sanguines, les sourcils allongés, semblait très jeune. Elle s'était choisi un négligé fort gracieux dans les modes récentes, point de poudre à ses cheveux noirs, une robe de gaze blanche bordée de bouillons roses. Quelques plumes, une agrafe de perles, ornaient son chapeau de paille ceint d'un ruban.

Soit ruse, soit insouciance, elle ne témoignait à Guéranges que les égards dus par une petite bourgeoise à un noble de vieille race. Lui, au contraire, paraissait fort occupé d'elle.

Au goûter, servi dans le jardin, ils prirent place l'un près de l'autre; en face d'eux, Amélie s'assit à côté de Jacques. Celui-ci, plus sombre que de coutume, s'informa tout de suite de Suzanne. Il découvrit bientôt dans les réponses voilées de sa voisine, qu'il n'avait décidément aucun espoir d'obtenir la main de la jeune fille.

Tout en remerciant Amélie qu'il savait fière de son rang, il ne lui put cacher les pensées hostiles qu'il nourrissait maintenant contre la noblesse et l'état social. Au ressentiment héréditaire qu'il tenait de ses oncles, petits propriétaires et marchands-fermiers du haut pays, s'ajoutait désormais une blessure d'amour-propre et d'amour. Il en voulait à tous les privilégiés des dédains du père et de la mère de Suzanne, nobles de la veille plus arrogants que les autres. Il maudissait dans ses chagrins personnels l'abrégé de toutes les iniquités sociales. Mauvaise tête, cœur excellent, il jurait de se consoler de l'amour par la lutte, de se faire l'apôtre, le martyr au besoin, de la religion de Rousseau, qui amènerait enfin parmi les hommes le règne de la justice et de l'égalité. Parfois, ses regards lourds de haine semblaient chercher, par-delà l'enclos du jardin, l'invisible muraille de Vausabert, qui emprisonnait son amie. Le temps ne viendrait-il point où le souffle des idées nouvelles renverserait leurs assises? Plus de tyrans, songeait-il, plus d'aristocrates, plus de fanatisme oppresseur! Mais la sensibilité seule maîtresse des âmes; un seul autel, celui de la Patrie; une seule royauté, les lois!

Mme Rangeard, placée en face de lui, suivait attentivement ses pensées. Elle ne l'avait pas vu depuis quelques semaines. Lorsque le goûter fut achevé, elle lui prit le bras et tâcha de l'amener à une confidence, préoccupée au point de laisser ses invités se promener seuls par groupes dans l'allée des tilleuls. Jacques avoua tout à sa mère, son désespoir d'amour, son dévouement à la cause des réformateurs, qui l'exalterait du moins, faute de le consoler. — Il se sentait maintenant l'homme d'une mission. Qu'importaient les obstacles? Pour régénérer le monde, tous les moyens seraient bons. Il fallait frayer dans la forêt des abus une voie large, une voie immense. —

Et d'un geste de faucheur, ses bras robustes de plébéien entassaient autour de lui des ruines imaginaires.

Mme Rangeard sourit de pitié :

— Voyons, mon pauvre enfant, où penses-tu que ces rêves te conduiront? Sois donc sérieux une bonne fois! Laisse le soin des réformes à tes philosophes, et occupons-nous de ton avenir?

— L'avenir, eh! que m'importe, sans Suzanne!

— Oui, mais avec elle? Si je lis bien dans ta pensée, tes projets désespérés ne visent qu'à un but, sans que tu te l'avoues peut-être : c'est de niveler la société pour abaisser Suzanne jusqu'à toi. Eh bien, écoute mes conseils, cherche plutôt à t'élever jusqu'à elle.

— Mais le moyen, avec toutes les barrières des privilèges?

— Ces barrières-là n'arrêtent que les gens simples. Il est plus aisé, crois-moi, de les tourner que de les démolir. Voyons, que te manque-t-il pour arriver à ton but? Réfléchis, forme un souhait; et, comme je suis un peu fée, je tâcherai de l'accomplir.

— Que voulez-vous que je vous dise? Le brevet d'officier ne me suffirait plus, paraît-il. C'est un nom, un titre, qu'il me faudrait. Où voulez-vous que j'aille le prendre? D'ailleurs, me l'offrît-on, que mes principes ne me permettraient jamais...

— Allons, Jacques, pas de sottise! Tes principes me feraient rire, si j'en avais envie en ce moment. L'important, c'est de savoir si ce nom qui te manque, on peut le trouver. Songe que tu as d'abord un atout en mains, l'amitié du marquis. Ton grand-père n'a-t-il pas failli nous brouiller avec lui pour je ne sais quelle histoire de doléances! Enfin, le mal est réparé, grâce à moi. Aide-moi donc à trouver comment le marquis pourrait nous servir. Eh! parbleu, inutile de chercher; c'est en t'adoptant.

— Allons, maman, vous plaisantez.

— Je ne plaisante jamais. Après tout, quel obstacle vois-tu?

— Quel obstacle? Mais d'abord la haute noblesse du marquis.

— Qu'importe? Il n'a pas de préjugés de race.

— Ensuite, il faudrait de sa part un caprice...

— Ceci me regarde.

— Enfin, ne vous imaginez pas qu'il me sacrifiera l'intérêt de ses enfants.

— Il n'a pas d'enfants.

— Parbleu, il est marié depuis trois mois! Je parle de ceux qu'il aura sans doute.

Mme Rangeard se tut quelques instants avant de répondre. Après avoir jeté derrière elle un regard soupçonneux :

— Quel malheur, murmura-t-elle, que je n'aie pas fait la con-

naissance du marquis plus tôt! Cette petite bécasse ne serait peut-être pas sa femme.

Jacques se tourna en face de sa mère :

— De grâce, ne dites pas de mal de Mme de Guéranges; elle s'est toujours montrée charmante pour moi; j'oserais presque la nommer une amie d'enfance.

— C'est bon, c'est bon! Restons-en là. Je ne te demande qu'une chose : retourne demain à ton régiment, et laisse-moi m'occuper de ton avenir. Tiens, déjà cinq heures. Nos petits comédiens doivent nous attendre au salon.

Elle laissa son fils aussi triste qu'auparavant, et peu confiant dans ses promesses. Appuyée sur sa longue canne, elle rejoignit ses invités qui causaient par groupes très séparés. Un des marchands-fermiers se plaignait au receveur d'un petit fief de la cherté des droits de ventes-et-issues; encore 16 livres 12 sous, qu'il avait dû donner au seigneur, pour l'acquisition d'un quartier de vigne qui ne lui coûtait que 100 livres au principal! Et il fallait payer 6 livres au notaire royal et au contrôleur de Doué, et encore, à chaque Toussaint, 3 deniers de redevance au seigneur.

Le grand-père de Jacques parlait aussi d'affaires avec l'un des gentilshommes invités. Celui-ci, criblé de dettes, lui vendait une petite maison de paysans située sur les coteaux du Layon; et le sénéchal s'informait exactement de l'état de ce bien, comprenant une chambre à cheminée, une petite écurie, un pressoir, le tout couvert en bonnes tuiles et précédé d'un jardin.

Cependant Julie Rangeard finit par rassembler tout son monde, et l'on se dirigea vers le salon. Comme on allait franchir le seuil, deux coups retentirent au portail de l'enclos. Un domestique alla ouvrir, et le vicomte de Lanloup fit son entrée, en s'excusant de son retard.

Quelques minutes après, on prenait place dans le salon, en face d'une estrade improvisée pour la circonstance. Mme Rangeard offrit au marquis un fauteuil à sa droite. Georges s'assit auprès de sa cousine, aussi peu disposée que lui à prêter de l'attention à la pièce. C'était une pastorale imitée de Florian, que jouaient trois enfants du pays, choisis par Mme Rangeard comme les plus émoustillés parmi ceux qu'instruisait le recteur de la confrérie de Méligné.

Tandis que la bergère Eglantine débitait d'un accent nasillard ses tirades sentimentales, Amélie et Georges, perdus dans un angle du salon, échangeaient à voix basse quelques mots. Ils parlèrent d'abord de Suzanne et de Jacques, n'osant se communiquer l'un à l'autre leurs propres chagrins. N'importe, ils les devinaient.

Georges, surtout, malgré la réserve de sa cousine, comprenait qu'elle n'était point heureuse. Il surprenait les regards douloureux qu'elle tournait vers Guéranges, en flagrant délit de coquetterie avec Mme Rangeard. Et une haine violente lui venait contre ce rival qui lui avait enlevé Amélie et qui la faisait souffrir maintenant. Connaissant les passions brutales et la dureté d'âme du marquis, il s'effrayait de l'avenir plus encore qu'il ne s'attristait du présent.

Lorsque la pastorale fut achevée, on demeura quelque temps avant de se séparer. Jacques vint s'asseoir auprès de Georges, qui lui marqua de la froideur, furieux qu'il était contre sa mère. Mme Rangeard et Guéranges continuaient en effet leur tête-à-tête. Tous deux avaient vécu à Paris, ils s'intéressaient l'un comme l'autre aux nouvelles récentes, et paraissaient charmés d'échanger leurs souvenirs au fond de ce désert éloigné de tout. Julie avait été mêlée à un monde de bourgeoisie fort remuante, où, aussi bien que chez les nobles, les femmes passaient la nuit au jeu, et le jour à des expériences de magnétisme et de double vue. Elle connaissait les scandales récents, et, au moment où ses invités se préparaient à partir, elle leur lança une grosse nouvelle, sans paraître s'adresser au marquis :

— Quelqu'un, demanda-t-elle, peut-il m'apprendre le nom d'un duc apparenté aux princes de Lorraine, qui vient de faire annuler son premier mariage pour épouser une femme qu'il aimait?

On se récria, les gentilshommes surtout. Décidément la noblesse de cour donnait au peuple d'indignes exemples. Guéranges les arrêta d'une riposte :

— Que voulez-vous, dit-il froidement, nous ne vivons plus au siècle des Goths !

En même temps il se leva. Ce fut le signal du départ.

On regagna lentement la cour extérieure, où deux domestiques tenaient prêts les chevaux des invités.

Guéranges baisa avec empressement la main de Mme Rangeard. Georges aida la marquise à se mettre en selle et murmura avec un sourire triste :

— Permettez-moi au moins, ma cousine, de rester toujours votre chevalier servant !

André Godard.

La suite prochainement.

L'ALLEMAGNE NOUVELLE

IV. — LA LITTÉRATURE RÉVOLUTIONNAIRE [1]

En achevant notre étude du parti socialiste, nous avons signalé l'existence d'un nouveau courant d'idées qui, plus menaçant à certains égards que les doctrines de MM. Bebel et Liebknecht, plus hostile à l'ordre établi, marque d'autre part le commencement d'une réaction contre la théorie collectiviste, laquelle est, depuis Karl Marx, la base des divers systèmes socialistes. Ces tendances nouvelles, qui se manifestent encore à peine sur l'échiquier politique, nous paraissaient destinées à jouer un rôle considérable dans l'histoire de demain, et valoir à leurs défenseurs, — sans préjuger en rien de leur action générale, — la place qu'occupent actuellement les socialistes qu'elles repoussent parmi les partis bourgeois. Nous voudrions aujourd'hui, pour terminer cette série d'articles, essayer de caractériser ces tendances, bien qu'il leur manque encore un nom et une unité, — une étiquette et un programme. Cette fois-ci, d'ailleurs, il ne s'agit point d'un parti organisé régulièrement, ayant des chefs, une discipline, une caisse, des organes officiels, des représentants attitrés : il s'agit d'un ensemble d'idées en mouvement, qui ne constituent point un corps de doctrines, que professent des esprits très divers, appartenant à des groupes différents, et dont il est difficile ou impossible de déterminer les limites ; car elles sont, pour ainsi dire, éparses dans l'air. A l'inverse des revendications marxistes, qui n'ont jamais fait que traduire en une forme pseudo-scientifique les aspirations les plus rudimentaires des classes pauvres, ces doctrines partent d'en haut : elles ont pour adeptes ou porte-drapeaux des philosophes, des érudits, des poètes, des écrivains, — dont quelques-uns ne comprennent probablement pas le rôle qu'ils jouent ; elles sont mêlées à la vie intellectuelle du pays, elles l'alimentent, on pourrait

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre 1893, 10 janvier, 10 et 25 juin 1894.

presque dire qu'elles la gouvernent. Elles me font songer aux doctrines diverses, contradictoires sur bien des points, que soutenaient en même temps Rousseau, Voltaire, Diderot, les Encyclopédistes : les uns étaient athées, d'autres déistes; ceux-ci républicains, ceux-là encore monarchistes; ils se querellaient entre eux, se haïssaient, s'enviaient, s'injuriaient; et tout cela pourtant aboutit à la Révolution. Je ne veux point prédire une issue analogue au mouvement que je vais chercher à définir : je me sers seulement de la comparaison pour expliquer que je réunirai ici des doctrines, des idées, des traits dont la cohésion n'est pas frappante.

I

On a pu lire, dans ces colonnes, une histoire sommaire des jeunes revues allemandes : c'est, dans ses grandes lignes, l'histoire même de cette littérature nouvelle que nous avons appelée, faute d'une appellation plus précise, la littérature révolutionnaire. Le seul fait que nous ayons pu choisir un tel titre est déjà caractéristique.

Pendant la période de son grand accroissement politique, l'Allemagne a eu peu de littérature, ou n'a eu qu'une littérature spéciale. Le règne de Guillaume Ier, où l'on a fait de l'histoire, est aussi celui des historiens : Mommsen, Ranke, von Sybel, von Treitschke, von Goltz, voilà les noms saillants de cette époque. On raconte le développement de l'idée de l'unité allemande, ou l'on établit la philosophie du militarisme. Dans les autres domaines, c'est un grand vide que remplissent mal les noms de métaphysiciens, de romanciers, de poètes ou de dramaturges de second ou troisième ordre, comme ceux de MM. de Hartmann, Gustave Freytag, Paul Heyse, Félix Dahn, Spielhagen, etc. Il ne se crée rien : on vit sur les formules du passé, qu'on exploite sans prendre la peine de les renouveler. Il en est de même dans les beaux-arts, exception faite pour le génie de Wagner qui fut complétement isolé : de laborieux architectes construisent des édifices hybrides et disparates; les peintres en vogue brossent des tableaux de batailles, pour décorer les monuments publics, à moins qu'ils ne peignent sagement de petites scènes rustiques, pour lesquelles ils découvrent à grand peine les derniers costumes nationaux, ou qu'ils ne risquent de vastes compositions allégoriques ou historiques, dans le « grand genre », mis en faveur par Kaulbach et par Cornelius. Tout cela glacial et conventionnel, insignifiant et prétentieux, marqué au sceau de cette médiocrité qui noie les productions des arts et des lettres aux époques où les préoccupations des peuples les délaissent,

où les artistes et les écrivains ont l'obscure conscience qu'ils travaillent pour eux seuls, pour leurs petits cercles circonscrits où la complaisance mutuelle tient lieu d'enthousiasme. Le fait est si vrai, qu'il a été pendant longtemps un lieu commun pour la critique allemande.

Que cette situation ait changé, l'on n'en saurait douter : à preuve, l'intérêt soudain et passionné qui, au cours de ces dernières années, s'est attaché aux romans de M. Sudermann, aux pièces de M. Gerhart Hauptmann, aux peintures de M. von Uhde, et l'extension inattendue qu'ont prise les revues, les volumes, les théâtres, les expositions. Des enthousiastes prophétisent que c'est là l'aurore d'une grande époque, et promettent au règne de Guillaume II une des gloires qu'il souhaite : celle d'Auguste et de Louis XIV, protecteurs des lettres. Il est vrai que la littérature qui se prépare n'est point telle que la voudrait le jeune empereur, et que, si, dans l'avenir, elle réalise ce qu'elle promet, elle ne sera point une littérature de cour.

Dans le fait, il y a bien une coïncidence de dates entre l'apparition de la littérature nouvelle et l'avènement du nouveau Maître : la *Gesellschaft*, la première revue qui ait cherché à grouper les talents de la jeune école, a paru en 1887. C'est au même moment, ou à peu près, que sont arrivés, presque ensemble, des diverses parties de l'Empire, les têtes de ligne que nous apprendrons à connaître. L'Allemagne du Sud a commencé : le premier initiateur du mouvement, le fondateur de la *Gesellschaft* fut le romancier munichois M. G. Conrad, auquel s'adjoignit bientôt le Berlinois Karl Bleibtreu, fils d'un peintre de batailles bien connu, qui a contribué à la décoration de l'Arsenal de Berlin. Les deux jeunes gens, comme nous le verrons tout à l'heure, ne dépassèrent guère les limites du naturalisme français. Mais leurs doctrines rayonnèrent : M. Bleibtreu ne tarda pas à quitter Munich pour les importer à Dresde, où il dirigea pendant quelque temps une revue de quelque importance, le *Magasin pour la littérature de l'intérieur et de l'étranger*. De là, elles pénétrèrent à Berlin, en s'élargissant : *la Scène libre*, devenue depuis quelques mois la *Nouvelle revue allemande*, vint doubler la *Gesellschaft* qu'elle a maintenant à peu près supplantée. La direction de l'École passa de Munich à Berlin, en même temps que d'autres courants venaient grossir le courant naturaliste qui d'abord l'avait entraînée. Berlin, d'ailleurs, qui tend de plus en plus à devenir le vrai centre de l'Allemagne dont il sera bientôt le Paris, Berlin offrait un terrain beaucoup plus favorable que Munich à la constitution d'un groupe littéraire, ou du moins à la rencontre des talents à peu près similaires et des

esprits animés d'intentions à peu près communes. MM. Conrad et Bleibtreu furent dépassés, et sont aujourd'hui un peu délaissés. D'autres astres, d'un éclat plus vif, se sont allumés dans ce jeune firmament. Il y en a déjà tant, qu'il serait difficile et oiseux de les contempler tous : nous nous en tiendrons aux plus brillants, aux étoiles de première grandeur.

Ce qui frappe avant tout dans l'ensemble des doctrines de la Jeune-Allemagne, c'est qu'elles n'ont rien d'original ni de spontané : elles n'ont point jailli naturellement, comme l'art et l'œuvre de Wagner, du génie allemand; elles ont des attaches avec le dehors; elles doivent leur première origine à des influences, presque toutes étrangères, qui sont d'ailleurs diverses ou même contradictoires. Ces influences, pour autant qu'on peut les ramener à quelques noms célèbres, sont essentiellement celles de Zola, de Tolstoï, d'Ibsen et de Nietzsche. Je m'en tiens à ces quatre noms, qui me semblent suffisamment représentatifs; mais pour être complets, il en faudrait citer d'autres encore, parmi lesquels ceux de Max Stirner, de Proudhon, de Bakounine.

Ces influences prépondérantes ne sont point égales : pour en comprendre la portée, il faut les analyser brièvement.

Celle de M. Zola a été peut-être, sinon la plus profonde, du moins la plus active, la plus immédiate. Le prodigieux retentissement de ses œuvres a, de bonne heure, mis en vibration l'imagination des Jeune-Allemagne; et ils en ont accepté l'esthétique avec une docilité empressée. M. Bleibtreu la soutient de fait dans sa brochure : *la Révolution dans la littérature*, qui fut le premier manifeste de la jeune école; on la retrouve dans les programmes et dans les articles théoriques de la *Gesellschaft*. « Le mot d'ordre du nouveau mouvement fut d'abord naturalisme », dit M. Conrad[1] dans un article où il essaye d'établir le bilan de la littérature de son pays; et il ajoute : « Chacun entendait ce mot à sa manière », en appliquant au public cette réflexion qui peut aussi bien s'appliquer à ses camarades. On le reconnaît dans un autre manifeste[2] signé de M. Conrad Alberti, un des trois jeunes écrivains dont les premières audaces attirèrent l'attention de la police et qui furent condamnés par le tribunal de Leipzig : « Il n'y a dans la nature rien de laid, de sale, de vulgaire, d'anti-artistique, et dans l'art il n'y a de laid et de sale que ce qui va contre la nature... » Ou bien : « La nature même, en sa force incommensurable, épuise toutes les combinaisons possibles dans les domaines de la matière et de

[1] *Gesellschaft*, juillet 1893.

[2] *Les douze articles du réalisme.* (*Gesellschaft* de janvier 1889.)

l'esprit, en vertu de ses propres lois éternelles et immuables; et chaque fois que l'on s'écarte de la matière, la dépasse ou la déguise, on la falsifie et l'on pèche contre ses lois et contre celles de l'esthétique. »

On reconnaît là le ton des préfaces et des articles de M. Zola. Pourtant, son émule allemand le dépasse, en ce sens du moins qu'il réclame plus fortement en faveur d'une littérature démocratique : à l'en croire, les classes populaires offrent à l'écrivain une matière plus riche, plus féconde, plus noble que les classes cultivées, parce que « chez l'homme et la femme du peuple, les sentiments se développent d'une façon plus élémentaire, plus simple, plus naturelle, n'étant pas comprimés par des égards de convention ». L'attitude des fondateurs de *la Scène libre* est, d'emblée, plus indépendante. Ils proclament, dans leur article-programme, que « l'art moderne a pris racine sur le sol du naturalisme »; mais ils annoncent que, s'ils l'ont accepté comme point de départ, ils comptent bien aller plus loin, car ils sont des fervents de « l'éternel devenir » et ne veulent laisser gêner leur liberté par aucune formule. Ils se plaisent à discuter le Maître, dont le dogmatisme leur déplaît : l'un d'entre eux, M. Arno Holz, le chicane même assez vertement sur sa philosophie de l'art, surtout sur ses *documents humains* et sur sa théorie du roman expérimental [1] : « l'esprit du doute, dit-il, a enfin pénétré en Allemagne; il serait donc temps d'en finir avec ce mystère suranné qui s'appelle « la philosophie de l'art », comme avec les autres idoles. » Mais, dans le numéro même où paraissent ces lignes, on peut lire la traduction de *la Bête humaine*, qu'on nous présente, j'imagine, comme un roman modèle. Et le recueil prête volontiers ses colonnes aux articles de M. von Santten-Kolf, qui est l'apologiste le plus enthousiaste qu'ait jamais eu l'auteur des *Rougon-Macquart*. Même en des cercles plus étendus, M. Zola est salué comme un initiateur. Dans un livre curieux, dont le titre indique les tendances, *l'Art bourgeois et les classes pauvres*, M. Emile Reich [2] affirme que *l'Assommoir* « laissa loin derrière lui les autres peintures de la misère sociale »; que *Germinal* est « le premier vrai roman social..., un livre qu'il ne suffit pas de louer et de lire, qu'il faut étudier »; et il place à peu près sur le même rang *l'Argent* et *Potbouille*, où l'auteur « a fouaillé « à fond les mœurs de la bourgeoisie... » Je ne commente pas : je

[1] *Freie Bühne*, février 1890.

[2] *Die bürgerliche Kunst und die besitzlosen Volksklassen*. Leipzig, 1892. L'auteur, M. le docteur Émile Reich, est privat-docent à l'université de Vienne. Mais son livre se rattache directement au mouvement allemand.

cite; et ces citations établissent clairement, je crois, que l'influence de M. Zola est au premier rang parmi celles qui ont guidé les débuts des nouveaux écrivains de l'Allemagne.

Comment concilier les théories de M. Zola, d'ordre essentiellement littéraire, de caractère démocratique, avant tout destinées à faire l'apologie des *Rougon-Macquart*, avec la philosophie de Nietzsche, tout aristocratique, qui ne vise à rien moins qu'à renouveler ou à changer les assises morales de notre monde actuel? Cela est, à coup sûr, difficile. Pourtant, il faut bien que cette conciliation se soit accomplie d'elle-même dans le cerveau des écrivains de la jeune Allemagne, car l'influence de Nietzsche sur leurs écrits est aussi évidente et plus considérable encore que celle de M. Zola.

Nietzsche n'est guère encore connu en France que par des articles de journaux et de revues, déjà nombreux. Dans les quelques lignes que nous pouvons lui consacrer ici, nous ne songeons point à résumer sa philosophie : notre seul but est de rechercher comment elle a pu pénétrer aussi profondément dans des esprits qui semblaient tout acquis au naturalisme et mûrs pour le socialisme, dont elle les a détournés.

Cette philosophie n'est point un système : elle n'en est que plus apte à se répandre. Socrate n'avait pas de système : c'est une des raisons qui expliquent l'énorme action de sa pensée. Un système philosophique, en effet, est nécessairement faux : ce que prouve l'histoire de la philosophie, qui n'est que l'histoire des systèmes produits par l'éternel besoin métaphysique de l'homme, qu'aucun n'a satisfait, puisqu'ils ont tous été successivement renversés et abandonnés. De plus, pour accepter un système, il faut une culture assez forte : le premier venu ne saurait être kantien plutôt qu'hégélien, spencérien ou spinoziste, tandis que tout le monde peut comprendre, ou croit pouvoir comprendre, des « idées » sur l'essence des choses, sur la morale ou sur l'esthétique. Or Nietzsche est un producteur d'idées : il en a créé abondamment, de toutes sortes, de valeurs diverses. De plus, il les a revêtues d'une forme particulièrement séduisante; il est un grand écrivain, le plus grand écrivain peut-être que l'Allemagne moderne ait produit. Sa langue est belle, puissante, imagée, pittoresque; il possède ce sens du concret qui manque si souvent à ses compatriotes, et qui lui permet de limiter sa pensée, de l'exprimer dans toute sa force, de la traduire à l'occasion par des apologues ou des symboles. Il a l'art de se faire lire, que pendant longtemps les philosophes ont dédaigné, auquel Schopenhauer a dû le meilleur

de sa popularité. Quant à ses « idées », prises en elles-mêmes, elles sont nettes, claires, précises, accessibles; leur cachet paradoxal leur permet de vite attirer l'attention, qu'elles retiennent et entretiennent ensuite par des allures spécieuses; prenant volontiers le contre-pied des opinions courantes, elles plaisent aux esprits frondeurs, qui s'engagent derrière elles d'autant plus facilement qu'ils ne peuvent prévoir où elles les conduiront; enfin, sans constituer un système pesant, rébarbatif et factice, elles ont l'air de se coordonner assez bien entre elles. Or, elles sont avant tout la protestation la plus violente qu'on puisse concevoir contre le courant égalitaire et démocratique qui a entraîné notre siècle. La démocratie est pour Nietzsche la cause première de notre décadence : il la poursuit dans tous les domaines. Et, en face de l'idéal de bien-être général et d'égalité dont les diverses sectes socialistes ont fait leur dogme, il dresse un autre idéal : celui du *super-homme*, pour employer son expression (*Uebermensch*), un être, ou plutôt une classe d'êtres sains, intelligents, forts, puissants surtout, car « l'homme aspire à la puissance, non pas au bonheur [1] »; une aristocratie dans le sens complet du mot, car « tout ennoblissement du type *homme* a été jusqu'à présent l'œuvre d'une société aristocratique, et il en sera toujours ainsi [2] ». La création du *super-homme* est le but de l'humanité; il faut que ses conditions d'existence se modifient de manière qu'il puisse croître et se multiplier en elle comme en son milieu normal. Elle lui doit être subordonnée et sacrifiée. Qu'elle transforme pour lui ses conceptions morales et religieuses! La morale chrétienne, dont elle vit depuis dix-huit siècles, est une « morale d'esclaves »; il faut la remplacer par la « morale des maîtres », laquelle ramènera au rang des vices certaines faiblesses que nous avons le tort de considérer comme des vertus : ainsi la pitié, qui n'est qu'un « symptôme de dégénérescence », ainsi toutes nos tendances altruistes, qui ne peuvent que ralentir ou paralyser la formation des individualités de choix...

On comprend que de telles doctrines, prêchées, d'ailleurs, avec une éloquence d'apôtre [3], puissent exercer une dangereuse séduction sur des esprits jeunes, ambitieux, ardents, si même elles contredisent les croyances ou les aspirations de leur première jeunesse. D'autant plus que, quoi qu'on puisse dire, elles correspondent très bien aux principes qui ont préparé et facilité le récent accroissement de l'Allemagne. M. de Bismarck a été, dans son genre, un

[1] *Jenseits von Gut und Bœse*, p. 184.
[2] *Id.*, p 242.
[3] Voir surtout l'ouvrage capital de Nietzsche, celui dans lequel il a résumé tous ses autres récits : *Also sprach Zarathustra*.

super-homme; en tout cas, il a eu de la force et de la puissance une idée que Nietzsche ne désavouerait pas.

Et c'est ce qui est arrivé. L'influence de Nietzsche se retrouve dans toutes les œuvres de la nouvelle école, dont beaucoup d'adeptes se réclament de lui. Sans doute, il les gêne dans quelques-unes de leurs aspirations, mais qu'importe? On les lui sacrifie, ou bien, à force de subtilités, on parvient à le rattacher au socialisme, avec lequel on ne veut pas rompre tout à fait. Ainsi, entre autres, M. Franz Servaes, un des critiques de la *Scène libre*, dans un article auquel je ne puis m'empêcher de faire quelques emprunts[1].

M. Servaes débute, sur un ton de dithyrambe, par une citation poétique empruntée à son auteur (car Nietzsche est aussi poète), qu'il commente, développe et complète :

Oui, je sais mon origine!
Insatiable comme la flamme,
Je brûle et me dévore comme elle.
Tout ce que je touche devient lumière;
Charbon, tout ce que je laisse:
Flamme je suis, sûrement!

« Par ces vers, Nietzsche a excellemment décrit sa physionomie intellectuelle. Sa main s'élève vers les plus hautes régions et saisit audacieusement les étoiles. C'est un Faust moderne, un démon de la soif de savoir. Il s'élance sans repos de degré en degré, et ce qu'il a atteint et dominé gît brisé au-dessous de lui. Il y a en lui quelque chose de l'orgueil d'un Lucifer. Un élément d'éternelle révolte, de passion destructive, de marcher en avant sur des cadavres. Ni ménagements ni égards : encore moins envers lui-même. Il renie aujourd'hui ce qu'il croyait hier; il rejettera demain ce à quoi il a tendu aujourd'hui. Il n'y a pas d'arrêt dans sa science. Elle doit toujours fluctuer : c'est son élément de vie. Ce n'est que dans le changement perpétuel qu'il se sent bien, et il se méfie de tout ce qui tend à demeurer. Un sujet d'amère raillerie pour lui, c'est le fait que le savoir cristallisé accapare tous les honneurs, tandis que l'esprit toujours chercheur est toujours proscrit... »

Ne croyez pas, je vous prie, qu'il y ait là aucune intention critique. M. Servaes, et, derrière lui, le groupe nombreux de ses amis, admirent profondément cet *esprit qui nie*. Ils ne demandent qu'à le suivre dans ses plus périlleux avatars; ils sont prêts à adopter ses plus étranges doctrines. A vrai dire, elles les conduisent aux

[1] *Freie Bühne*, février 1892.

antipodes du socialisme, dont leurs instincts de révolte les avaient d'abord rapprochés. Avec un peu d'hésitation, ils acceptent cette conséquence. M. Servaes, dont la courte étude est fort substantielle et des plus instructives, voit bien qu'il n'y a aucune conciliation possible entre l'individualisme aristocratique de Nietzsche et le collectivisme égalitaire des socialistes : « Le socialisme, dit-il, met sa plus profonde et inébranlable confiance en ce que Nietzsche méprise le plus : ce qui est pour celui-ci la populace répugnante qui se presse goulûment à la source et l'empoisonne en y buvant, est, pour celui-là, le prolétaire qu'il faut aider, qui attend modestement qu'on lui ouvre les portes du bonheur. Tandis que Nietzsche, par orgueil aristocratique, ne veut pas être confondu ni assimilé, et que son article de foi est celui-ci : *les hommes ne sont pas égaux*, le socialisme veut que tous se tendent la main, boivent dans une même urne, comme des frères de naissance commune, qui sont appelés aux mêmes droits. » Entre ces deux points de vue diamétralement opposés, entre les masses heureuses et repues et le *super-homme* s'épanouissant dans son isolement glorieux, il faut choisir. M. Servaes jette par-dessus bord l'idéal égalitaire. Il avoue bravement que cet idéal égalitaire, qui est celui de la future société collectiviste, a toujours eu pour lui « quelque chose de naïvement touchant » ; mais en même temps, il le relègue au rang des contes de fées. « L'égalité parmi les hommes, déclare-t-il, n'existe nulle part, et l'idéal égalitaire est une folie et un enfantillage. » Et il prophétise la formation d'une aristocratie future qui sera une caste de seigneurs (*Herrenkaste*), sans être une caste de maîtres (*herrscher Kaste*). — On appréciera, je pense, l'intérêt qu'offrent de telles séductions : elles montrent comment la génération qui monte transforme et s'assimile les doctrines de Nietzsche. Nous en rencontrerons tout à l'heure un exemple plus frappant encore et plus important.

Comme on le voit, Nietzsche a introduit en Allemagne un courant d'idées tout autre que celui dont la source remonte au naturalisme de M. Zola. La différence est plus grande encore avec les idées dont l'ensemble constitue l'apport du comte Tolstoï. Là il y a contradiction, il y a lutte : « Dans le domaine éthico-philosophique, dit le troisième programme de *la Scène libre* en établissant à sa manière le bilan intellectuel de l'heure présente[1], des systèmes de premier ordre s'entrechoquent, comme ceux de Frédéric Nietzsche et du comte Tolstoï, et, — ce qui constitue un élément de vie pour le débat, — on ne voit nulle part encore de quel côté le

[1] *Freie Bühne*, janvier 1892.

plateau penche... » Je crains qu'il ne penche point du côté du comte Tolstoï, si, du moins, l'on en juge par le nombre et l'activité des partisans de Nietzsche. Les jeunes révolutionnaires qu'a envahis la « passion destructive » de Nietzsche, acceptent volontiers une partie de l'œuvre de Tolstoï : dans l'ordre social, sa critique des institutions établies, et, dans l'ordre moral, bien qu'avec des réserves, celle de l'hypocrisie de nos mœurs courantes et de la cruauté de nos habitudes. Mais ils s'éloignent de lui dès qu'il se rapproche du christianisme. Sa doctrine de la renonciation, incompatible avec les appétits du *super-homme*, les froisse comme « anti-moderne » au plus haut point. Elle conduit à une « dépréciation de l'existence individuelle[1] » qui les offusque; elle ramènerait le monde à un ascétisme auquel il n'a nulle envie de revenir. Ils condamnent aussi la belle paraphrase de la parole de l'Évangile : « Ne résistez point aux méchants », qui a inspiré, depuis *Une Religion*, tous les écrits de l'illustre et noble penseur. Pour eux, « la morale de la résignation sans effort de résistance repose sur une fausse idée de la nature humaine, sur une fausse psychologie de la connaissance ». Cela ne signifie point qu'ils se prononcent pour l'emploi de moyens violents : au contraire, ils les condamnent; mais pas tout à fait : « Ne vous laissez pas asservir, enseignez la philosophie de la délivrance, sortez de votre abaissement et ne méprisez pas la violence là où elle est un moyen pur, c'est-à-dire là où elle a la liberté pour but et où il s'agit de briser une résistance physique. » Entre eux et Tolstoï, la distance est bien grande, et va s'élargissant toujours.

Ils restent plus près d'Ibsen et des nombreux Scandinaves descendus sur ses pas à la conquête de la Germanie : tel, autrefois, le « Roi de Neige », suivi de ses capitaines. Ceux-là, en effet, sont des individualistes, comme Nietzsche. Leur critique de la morale et de la société est plus âpre encore, plus impitoyable que celle de Tolstoï : elle englobe le présent et l'avenir; elle n'épargne pas plus les réformateurs que les conservateurs, elle est aussi destructive, aussi nihiliste que celle de Nietzsche lui-même. Elle est orgueilleuse et aristocratique : « La minorité a toujours raison », proclame un des personnages d'Ibsen. Elle demeure sceptique, jusque sous celles de ses affirmations qui ont une apparence de dogmatisme : « Ne parlez pas de vérités certaines! » dit le même homme. Elle n'est point susceptible de complaisance pour le christianisme : Ibsen prend un malicieux plaisir à faire éclater un incendie dans un hospice que son directeur, un pasteur à l'âme fervente, avait refusé

[1] Bruno Wille, *Philosophie der Befreiung durch das reine Mittel*, p. 114-153.

d'assurer, par crainte de sembler d'une foi insuffisante. Aussi, les drames d'Ibsen fournissent-ils aux jeunes littérateurs allemands nombre de traits, qu'ils citent à l'appui de leurs théories comme des physiologistes citent les « observations » notées dans les hôpitaux, acceptant le pasteur Manders, Mme Alving ou Rosmer comme des personnages réels, non comme des créations poétiques. De même, ils ont accueilli parmi eux, comme étant des leurs, les épigones du grand Norwégien, les Arne Garborg, les Ola Hansson, les Knut Hamsun, et tant d'autres dont quelques-uns, comme le Suédois Strindberg, semblent avoir découvert, pour y prendre orgueilleusement position, le point mathématique qui marque le milieu entre la folie et l'imbécillité.

Nous avons cité quelques autres noms, parmi ceux des ancêtres dont l'action nous a semblé le plus directe sur la Jeune-Allemagne. Bakounine est un des plus significatifs, car il est le véritable père des diverses sectes anarchistes, qu'elles s'en tiennent à l'anarchie abstraite et philosophique de « doux rêveurs inoffensifs », ou qu'elles recommandent l'emploi des bombes et du poignard. De plus, on lui doit une critique des théories socialistes qui va rejoindre celle de Nietzsche et produit plus d'effet, car elle émane d'un vrai révolutionnaire, qui a souffert pour la « cause », et qui, après s'être échappé de la Sibérie, a joué pendant plusieurs années, dans les divers pays de l'Europe, le rôle effronté de commis-voyageur en révolution. Je ne puis m'empêcher d'emprunter à un écrit, récemment exhumé, de ce philosophe de la destruction, un fragment qui pourrait presque figurer dans les livres de Nietzsche et dont on ne manquera pas d'apprécier la saveur :

« On comprend que des hommes aussi indispensables que MM. Marx et Engels soient les partisans d'un programme qui, en consacrant et en préconisant le pouvoir politique, ouvre la porte à toutes les ambitions. Puisqu'il y aura un pouvoir politique, il y aura nécessairement des sujets, travestis républicainement en citoyens, il est vrai, mais qui n'en seront pas moins des sujets, et qui comme tels seront forcés d'obéir, parce que sans obéissance il n'y a point de pouvoir possible. On m'objectera qu'ils n'obéiront pas à des hommes, mais à des lois qu'ils auront faites eux-mêmes. A cela je répondrai que tout le monde sait comment, dans les pays les plus démocratiques, les plus libres, mais politiquement gouvernés, le peuple fait les lois et ce que signifie son obéissance à ces lois. Quiconque n'a pas le parti pris de prendre des fictions pour des réalités devra bien reconnaître que, même dans ces pays, le peuple obéit non à des lois qu'il fait réellement lui-même, mais

qu'on fait en son nom, et qu'obéir à ces lois n'a jamais d'autre sens pour lui que de se soumettre à l'arbitraire d'une minorité tutélaire et gouvernante quelconque, ou ce qui veut dire la même chose, d'être librement esclave.

« Il est dans ce programme une autre expression qui nous est profondément antipathique, à nous anarchistes révolutionnaires qui voulons franchement la complète émancipation populaire : c'est le prolétariat, le monde des travailleurs représenté comme *classe*, non comme *masse*. Savez-vous ce que cela signifie? Ni plus ni moins qu'une aristocratie nouvelle, celle des ouvriers des fabriques et des villes, à l'exception des millions qui constituent le prolétariat des campagnes et qui, dans les prévisions de Messieurs les démocrates-socialistes de l'Allemagne, deviendront proprement les sujets dans leur grand État soi-disant populaire. *Classe*, *pouvoir*, *État* sont trois termes inséparables, dont chacun suppose nécessairement les deux autres, et qui tous ensemble se résument définitivement par ces mots : *L'assujétissement politique et l'exploitation économique des masses.*

« Les marxiens pensent qu'aussi bien que dans le siècle passé la classe bourgeoise avait détrôné la classe nobiliaire pour prendre sa place et pour l'absorber lentement dans son corps, en partageant avec elle la domination et l'exploitation des travailleurs tant des villes que des campagnes, le prolétariat des villes est appelé aujourd'hui à détrôner la classe bourgeoise, de l'absorber et de partager avec elle la domination et l'exploitation du prolétariat des campagnes, ce dernier paria de l'histoire, sauf à ce dernier de se révolter et de démolir toutes les classes, toutes les dominations, tous les pouvoirs et en un mot tous les États, plus tard[1]. »

Il faut avoir ces déductions présentes à l'esprit, il faut les rapprocher du programme aristocratique et individualiste de Nietzsche, pour comprendre comment la jeunesse révolutionnaire de l'Allemagne nouvelle a pu rompre avec le socialisme, sans pour cela se rapprocher des éléments conservateurs et en faisant, au contraire, un pas de plus dans la voie de la négation.

II

Tous les mouvements d'idées qui se sont produits en Allemagne au cours de l'histoire ont eu leur philosophe, leur théoricien, qui

[1] Ce fragment est emprunté à un manifeste inachevé de Bakounine, qui fut rédigé pour répondre à la décision du congrès de l'Internationale, tenu à la Haye, en 1872, qui, sous l'influence de Karl Marx, avait décidé d'exclure Michel Bakounine de l'Internationale. Il a été publié dans la *Société nouvelle* de juillet-août 1874.

les a condensés tant bien que mal en systèmes, et s'en est servi pour expliquer le monde à sa façon. La littérature révolutionnaire de l'heure actuelle a le sien, en la personne de M. le docteur Bruno Wille.

Poète, essayiste, homme d'action, M. Bruno Wille est une figure à la fois très singulière et très caractéristique. Comme la plupart de ses compagnons d'armes, il a débuté dans les rangs du socialisme : il a été membre actif de ce parti dont nous avons appris à connaître la solide organisation et l'inflexible discipline. Deux de ses ouvrages, son recueil de vers : *Solitaire et compagnon* (*Einsiedler und Genosse*) et un petit écrit intitulé : *la Jeunesse*, et destiné « aux fils et aux filles de la population ouvrière », approuvés par les chefs du parti, avaient été acceptés par la librairie *En-Avant*, qui est, on s'en souvient, le centre d'où s'envolent sur toute l'Allemagne les brochures de propagande socialiste. Mais M. Bruno Wille ne tarda pas à manifester des velléités d'indépendance : il refusa de se soumettre à la décision du congrès d'Erfurt (dont nous avons parlé), qui excluait du parti un certain nombre de membres dont les opinions ne s'accordaient point avec celles de MM. Liebknecht, Bebel et consorts. Aussitôt, ses livres furent retirés de la librairie officielle, par décision du comité directeur, et il se trouva traité lui-même comme ceux qu'il avait tenté de défendre. Les socialistes ne plaisantent pas : leur intolérance confine au fanatisme et ne connaît pas la douceur. M. Bruno Wille se trouva, de ce chef, relégué parmi les « indépendants » ; il fut encore « solitaire », mais ne fut plus « compagnon ». Réduit à l'action personnelle, il fonda une « Scène libre populaire », dans le but de faire connaître aux classes pauvres les chefs-d'œuvre de la littérature dramatique, qui obtint un certain succès. Entre temps, il travaillait à son grand ouvrage, *la Philosophie de la libération par le moyen propre*, qui parut d'abord dans les colonnes de la *Scène libre*, puis, récemment, en volume.

Comme tout homme en général et tout Allemand en particulier, M. Bruno Wille est un *animal metaphysicum*. Il s'est émancipé de tout préjugé, de tout dogme, de toute croyance; il est devenu un « esprit libre » dans le sens le plus catégorique du mot; néanmoins, son instinct le pousse toujours à la recherche d'un principe absolu, d'une vérité suprême dont la possession résoudrait les problèmes du monde. De même que Schopenhauer trouva, pour jouer ce rôle, la *volonté*, et M. de Hartmann l'*inconscient*, M. Bruno Wille a trouvé le *moyen propre*. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il entend par là. Tout ce que nous voulons dire en ce moment, c'est que sa méthode demeure celle des philosophes de son pays, bien qu'il affirme s'être dégagé de tous leurs errements. La plupart des

idées qu'il développe ne lui appartiennent pas non plus en propre : il relève directement de Nietzsche, dont il emprunte même souvent la pittoresque terminologie. Sous sa plume, les citations se multiplient avec une incroyable abondance : il invoque presque à chaque page Ibsen, Tolstoï, Eugène Dühring, J.-G. Vogt, sans parler d'autres moins connus ou plus éloignés de nous, tel que le Chinois Lao-tsè. Il a extrait des livres du passé tout ce qui peut appuyer ou consolider sa doctrine; peut-être même les fragments dont il se réclame ont-ils contribué à éveiller, l'une après l'autre, ses idées, que son tempérament de philosophe lui a permis ensuite de coordonner. Sans posséder la puissance d'entraînement et la séduction dangereuse de son maître Nietzsche, M. Bruno Wille est un talent avec lequel il faut compter : son exposition est toujours d'une clarté parfaite; elle est même attrayante; sa dialectique est serrée et spécieuse; il a de l'humour, de la verve, parfois de l'éloquence. Il possède en tout cas l'art de se faire lire.

Les grandes lignes de son système ne sont point difficiles à résumer :

M. Bruno Wille commence par indiquer son but, en une petite phrase toute simplette et précise, qui court d'un bout à l'autre du volume comme un *leit motiv* wagnérien : « Mon but est l'homme libre et normal[1]. »

Cela n'est pas bien dangereux, à première vue, et tout « éducateur de l'humanité » pourrait en dire autant. Comme pour nous rassurer encore, M. Wille nous affirme ensuite qu'il donne leur sens habituel aux mots qu'il emploie dans cette phrase. Néanmoins, un peu d'inquiétude nous vient, quand nous en arrivons à sa définition de la liberté : « la possibilité de se conduire comme on veut, l'accord entre le vouloir et le pouvoir, l'absence de barrières[2]. » Cette inquiétude va croissant de page en page. Nous nous apercevons bientôt que cet « homme libre et raisonnable » n'est qu'une autre forme du super-homme de Nietzsche, qu'on finit par appeler à la rescousse. Bientôt, d'ailleurs, la définition se complète, le *leit motiv* se développe dans toute son ampleur, jusqu'au moment où il éclate : « Mon but est une société d'hommes libres de l'autorité morale comme de toute espèce d'autorité et de gouvernement (*Herrschaft*), libres d'exigences morales, de devoirs, d'asservissants mouvements de conscience[3]. » C'est, du moins, de la franchise, et nous sommes renseignés sur le but de M. Wille.

[1] *Der freie Vernunft Mensche.*

[2] *Schrankenlosigkeit,* vocable que les dictionnaires traduisent aussi par « dérèglement ».

[3] P. 275.

Une fois le but ainsi posé, l'on nous explique, — toujours selon les bonnes règles de la méthode socratique, — qu'il y a une harmonie entre le but poursuivi et les moyens employés pour l'atteindre : ce dont nous nous doutions dès longtemps. Tous les moyens ne sont pas également efficaces : il y en a qui vont à fins contraires. Ainsi, vous mettez un pardessus pour vous préserver des rhumes de cerveau; mais vous marchez trop vite, vous transpirez sous votre pardessus et vous prenez une fluxion de poitrine : il est évident que votre but n'est pas atteint, car il était de vous préserver d'un rhume de cerveau, et non pas de vous procurer une maladie plus grave. Le but est donc « l'effet voulu de ce qu'on appelle moyen, et le moyen la cause voulue de ce qu'on appelle but ». Il faut prendre garde d'adapter les moyens à leur but. Il en est qu'il faut éviter avec soin : ceux qui produisent ou peuvent produire des conséquences contraires au but principal. Ce sont les moyens impropres. Ainsi, le but étant « l'homme libre et normal », le *moyen propre* sera l'ensemble des mesures prises en vue de sa réalisation, mais qui ne blesseront ni la liberté ni la raison.

Or les moyens que la société emploie pour l'éducation de l'homme sont au plus haut degré, si nous en croyons M. Wille, des « moyens impropres. » La plus grande partie de son ouvrage tend à nous le démontrer. C'est le cas, d'abord, de l'autorité physique (l'épée); c'est celui de l'autorité pédagogique (la férule); c'est celui de l'autorité religieuse et de l'autorité morale. L'organisation économique de la société vient rendre plus difficile encore la tâche de l'émancipation, car, « pour être libre, il faut d'abord *pouvoir l'être*, c'est-à-dire posséder les moyens d'existence indispensables et, de plus, la possibilité de se former une vie agréable, conforme à ses désirs ». Conçu et constitué en vue de maintenir la tutelle de ces diverses autorités sur l'individu, l'État, tel qu'il existe aujourd'hui, ne saurait concourir utilement à la création de « l'homme libre et normal » : il n'est qu'un état de violence (*Gewaltthat*), car il ne repose point sur l'accord libre de ses ressortissants, mais sur la contrainte de ses sujets. Il a la violence à son origine : c'est la guerre, la victoire et la conquête qui ont soumis certains hommes à certains autres. Il se ressent encore de cette tache originelle; et il s'est organisé pour maintenir par la force l'autorité que par la force il a conquise : il excelle à revêtir ses organes d'une espèce de majesté dont il bénéficie; plus loin, il a réussi à ajouter au poids de sa propre autorité celui de l'autorité religieuse elle-même. L'Etat qui ne repose point sur le respect de la liberté n'est donc pas un moyen propre. Les partis d'opposition, qui promettent monts et merveilles s'ils renversent les gouvernements établis, ne valent guère

mieux : car eux aussi exercent la contrainte sur leurs défenseurs, comme M. Bruno Wille a pu s'en apercevoir à ses dépens. Et ici se place une critique de la démocratie que nous voudrions reproduire : car elle est juste, sévère et piquante. Qu'on nous permette du moins d'en extraire cette petite pointe-sèche :

« Le démagogue se laisse de préférence porter par la masse, comme un bouchon par les vagues; il surnage et se garde bien de se confondre avec la masse. Son tact démagogique, qui la plupart du temps peut tenir à ses attaches plébéiennes ou à ses affinités intellectuelles avec la masse, l'avertit au moment opportun des opinions et des tendances dont la masse va s'emparer, et aussitôt il s'empresse de les défendre. Lorsque, avec ses aptitudes de comédien, il exprime, du ton profondément convaincu d'un brave homme, ce que le démon enfantin peut et veut, ceux sur lesquels il spécule se réjouissent dans leur cœur, et souvent le choisissent d'emblée pour chef, prêts à le suivre comme le troupeau son bélier. Le « rapport » qui s'établit ainsi entre lui et la masse le met en état de disposer à la première occasion de la troupe de ses fidèles. Je connais des chefs de parti — et le lecteur avisé trouvera de tels exemples parmi les personnages historiques, — qui ont trouvé moyen, à travers toutes les oscillations de la démocratie, de rester à la tête de la majorité. Garrison, le noble libérateur des esclaves, aimait à exprimer ce souhait individualiste : « Je voudrais toujours « combattre pour une cause juste, mais impopulaire ». Tout démagogue pourrait se réclamer du principe opposé : « Je voudrais « combattre pour une cause populaire, mais injuste ».

Aussi la démocratie, telle qu'elle est actuellement comprise, n'est-elle point non plus « un moyen propre ». Si elle s'emparait du pouvoir, ce serait pour substituer sa tyrannie à celle des classes actuellement dirigeantes. Elle ne nous rapprocherait donc pas beaucoup de l'ère de liberté à laquelle nous aspirons; peut-être même, M. Bruno Wille le reconnaît avec une courageuse franchise, nous en éloignerait-elle encore. Il faut modifier ses aspirations, ses programmes, ses mœurs. Et notre philosophe, en terminant, esquisse en traits indécis une utopie qui se rapproche du communisme sans s'y rattacher tout à fait. C'est là, j'imagine, ce que serait « le moyen propre ». Mais s'il est propre, il est aussi vague qu'on peut le souhaiter. M. Wille reconnaît lui-même que la grande difficulté, c'est de trouver « une transition entre le temps présent et l'avenir meilleur » qu'il indique. » Hélas! ils disent tous cela! C'est la transition qui leur manque; et ce qu'il y a de plus désespérant, c'est qu'ils parlent et agissent toujours comme s'ils l'avaient trouvée.

Telle est, ramenée à ses grandes lignes, « la philosophie de la délivrance par le moyen propre ». Nous la retrouverons, sous forme moins dogmatique, dans beaucoup d'autres écrits d'un abord plus facile. Tout individualiste qu'il est, M. Bruno Wille a un peu fait comme le démagogue qu'il croquait si spirituellement tout à l'heure : il a exprimé ses idées qui sont dans l'air.

Un chapitre de son gros ouvrage présente un intérêt tout particulier. C'est celui dans lequel il nous confie comment cette grande idée de l'homme libre et raisonnable s'est formée dans son esprit [1] :

« Quand ai-je pour la première fois jeté un regard sur mon but? Je crois que ce fut à l'âge de neuf ans. L'enfant tranquille que j'étais, pourtant « sauvage » et « méchant », quand il se livrait à ses penchants, recevait de temps à autre une punition : défense de sortir, privation de nourriture, légers coups de bâton, de fouet. Je savais que ces punitions devaient me rendre meilleur; cependant je les tenais le plus souvent pour imméritées, car je ne considérais la mauvaise conduite que comme ma liberté, au travers de laquelle venaient se mettre des coutumes et des règlements absurdes; au lieu de repentir j'éprouvais généralement de l'obstination; en tous cas je ne me sentais pas rendu meilleur par la punition, mais en quelque sorte sali et dégradé, dans ce sens que je voyais avec cynisme s'agrandir ma souillure intérieure. Je fus un jour enfermé dans une chambre par ma mère, à qui j'avais demandé avec trop d'insistance un livre d'images — avec une Bible près de moi. — Au commencement, je me sentais une forte envie de démolir quelque objet de ma prison; à la fin, j'ouvris la Bible par besoin d'occupation. Et je lus le sermon sur la montagne, de Jésus : « Heureux sont... » Je me souviens de l'impression que me firent ces paroles aussi distinctement que si j'eusse rêvé la situation cette nuit même dans mon sommeil du matin. Je sentis de la paix et de la satisfaction; je vis avec ravissement la blancheur éclatante de l'innocence; le monde du dehors, qui me violentait, me parut au contraire laid comme une rue sale. En lisant les différentes promesses de bonheur, je me demandais si je pouvais m'en appliquer une. « Heureux sont les pacifiques! » Cela convenait! Oui, j'étais pacifique. Je laissais volontiers tous les êtres en paix. Les *autres* étaient des perturbateurs de la paix. Qu'avaient-ils à me tourmenter et à me punir? S'ils voulaient me changer, pourquoi ne m'instruisaient-ils pas au lieu d'employer la force? Ainsi rêvais-je alors, bien qu'obscurément, une société libre et normale, et je pressentai l'abîme qu'il y a entre ce but et le monde actuel où sévit un tel esclavage physique et intellectuel. »

[1] P. 12 et suivantes.

Le « tranquille enfant » avait quelques aptitudes à la turbulence. Elles s'accentuent avec l'âge : l'école, qu'il considère comme une « contrainte », lui déplaît. Aussi en profite-t-il le moins possible : il se développe en dehors des méthodes, butinant au hasard de son caprice, « non pas par l'école, mais malgré l'école », tour à tour passionné de poésie et de philosophie. Qu'il cultive son intelligence en suivant cette route indépendante, il faut le reconnaître; mais il lui donne une culture qui ne s'accorde point avec les exigences du milieu où il sera appelé plus tard à l'utiliser. Tel un jardinier qui prendrait grand soin d'élever une bouture rare et délicate, lorsqu'il ne pourra la transplanter que dans un gros terrain, propre aux choux et aux pommes de terre. Obligé de choisir une carrière, M. Bruno Wille s'aperçoit qu'il n'est propre à aucune et se prépare à affliger sa famille. On le destinait à la théologie : il n'en veut pas entendre parler. Comme « compromis », il se décide à entrer dans l'enseignement. Mais, à ce moment, il « fait connaissance avec la démocratie sociale »; plus moyen d'accepter une place rétribuée par l'Etat! Puis vient le service militaire : « De plus en plus, les liens de la famille m'apparaissaient comme un instrument de contrainte; le sens de la famille, la piété, l'obéissance, étaient pour moi des formes de l'esclavage. Je brisai ces chaînes pour affirmer mon individualité et me préserver du suicide. Je fus libre... » Liberté pénible et douloureuse, car notre auteur la définit par cette image énergique : « ...comme une bête affamée dans la neige ». En quelques traits, il nous décrit sa misère d'alors, « le poing du besoin matériel pesant sur sa nuque », la faim, l'inquiétude du lendemain, le souci du jour même. C'est alors qu'il songea à utiliser ces talents qu'il avait acquis « malgré l'école », qu'il se mit à écrire, qu'il devint un membre actif du parti socialiste, avant de se révolter contre l'autorité de ses chefs comme il s'était révolté contre toutes les autres autorités. En peu de pages, il nous raconte tout ce développement, et il nous le raconte avec complaisance, en homme qui ne regrette aucune de ses expériences les plus amères, qui se félicite, au contraire, de leur devoir son individualité, ses opinions : en un mot, d'être ce qu'il est devenu.

On reconnaîtra que cette auto-psychologie d'un philosophe anarchiste n'est point indifférente : placée au début de son livre, elle éclaire tout son système, elle en montre le véritable sens. Ainsi commenté par lui-même, M. Bruno Wille, quoi qu'il en pense, n'est plus un « solitaire. » Il est légion. Il va se perdre dans la grande armée des *réfractaires* de toutes nations, pour employer l'expression dont l'un d'eux fit sa fortune. Comment, en effet, ne pas penser au livre célèbre de Jules Vallès? Comment ne pas se rappeler les

deux premiers volumes de sa redoutable trilogie de *Jacques Vingtras*, *l'Enfant* et *le Bachelier?* Seulement, Vallès avait un tempérament de dogue enragé, qui n'est point celui de M. Bruno Wille. M. Wille, au fond, n'est qu'un tranquille philosophe, que l'abstraction console des réalités. De plus, il a une certaine bonhomie qui l'empêche de tomber dans la haine et dans la colère : son livre est écrit sans âpreté, sans mauvaise humeur, d'un ton paisible qui ne trahit nulle misanthropie. A cela près qu'il est un robuste Germain, de haute taille et d'ample corpulence, et qu'il n'exerce aucun métier manuel, il me rappelle les vers du poète :

> ... C'était un homme doux, de chétive santé,
> Qui, tout en polissant des verres de lunettes,
> Mit l'essence divine en formules très nettes,
> Si nettes que le monde en fut épouvanté...

Il n'est point, comme Nietzsche, la flamme qui brûle et dévore et change en charbon tout ce qu'elle touche : il est le filet d'eau qui filtre goutte à goutte sur le rocher qu'il ronge. Avec ses pacifiques allures, son ton fallacieux de constatations scientifiques, sa critique du monde social et du monde moral n'est pas moins catégorique. Sans s'échauffer, il écrit des aphorismes dans ce goût-ci : « Que celui qui veut développer l'homme libre et moral méprise la conscience... » Ou bien : « Les prescriptions de la conscience sont tous les défauts que l'on a constatés dans les lois sociales. » Ou encore : « La conscience empêche l'épanouissement de la race humaine en raison et en liberté. Ce n'est pas le respect de la conscience (*Gewissenhaftigkeit*) qui conduit à l'homme libre et normal, c'est le manque de conscience (*Gewissenlosigkeit*). » Et du même pas régulier, il va jusqu'au bout de ses déductions, quelles qu'elles soient.

D'autres, cependant, marchent sur ses traces, le suivent ou le dépassent, et, par le moyen de la poésie, du théâtre et du roman, répandent et défendent les terribles idées que nous venons de voir exposées dans leur forme abstraite.

***.

La fin prochainement.

LA FEMME ESPAGNOLE

La femme espagnole... Nous la connaissons. Elle danse en s'accompagnant avec des castagnettes ; les peintres la représentent un œillet sur l'oreille ou enveloppée dans les plis gracieux d'une mantille. Mérimée et Bizet l'ont personnifiée sous les traits de Carmen ; c'est la bohémienne qui ensorcèle le brave don José d'un seul regard et le rend parjure, déserteur, bandit, voleur, contrebandier, assassin.

Ce type de la femme espagnole est-il conforme à la réalité? La question mérite d'être posée. A coup sûr, sans préjuger de la réponse, il reste certain que nous ignorons les modifications du caractère et de la manière d'être de l'Espagnole sous les influences multiples qui proviennent des diverses conditions de la vie sociale.

Les récits des voyageurs ne fournissent que des esquisses légères ou des portraits chargés de couleurs éclatantes. Et, si les esquisses n'ont pas été complétées, ni les portraits corrigés, c'est que les Pyrénées existent encore de nos jours pour les gros bataillons de touristes français.

L'étude que Mme Pardo Bazan a récemment consacrée à la femme de son pays est de nature à éclairer notre opinion et nous en reproduisons les meilleures pages. Les citations, les commentaires de la presse espagnole, dont elle a été l'objet, lui ont donné déjà une réelle valeur documentaire.

Mme Pardo Bazan a une connaissance parfaite du sujet, et l'indépendance de son esprit assure l'impartialité de ses jugements. Catholique, issue d'une noble famille, écrivain réaliste par tempérament, mise par ses compatriotes au premier rang de leurs romanciers contemporains, elle est mieux placée que tout autre pour étendre le champ de ses observations dans toutes les sphères du monde social, retracer sous ses aspects les plus curieux, les plus originaux, la physionomie de la femme espagnole.

I

La plupart des défauts de la femme espagnole dans l'état de choses actuel doivent être imputés à l'homme. C'est lui, pour ainsi dire, qui modèle et façonne l'âme féminine. Dans la société française du dix-septième siècle, alors qu'une favorite exerçait autour

d'elle un empire souverain et qu'une réunion de précieuses donnait le bon ton, on avait raison, peut-être, de répéter la maxime : « Les hommes font les lois et les femmes font les mœurs. » Dans l'Espagne contemporaine, il en est autrement. Neuf fois sur dix la femme agit d'après les idées que l'homme lui a suggérées. Sa responsabilité est atténuée d'autant.

Pour bien comprendre ce qu'est aujourd'hui la femme espagnole, il faut se rappeler la transformation de l'Espagne depuis le commencement du dix-neuvième siècle. La Révolution française n'y fit pas sentir son influence d'une manière directe, mais par contrecoup. La guerre de l'indépendance, qui ne fut, en apparence, qu'une terrible protestation contre l'ambition démesurée d'un conquérant, eut, en réalité, pour principal effet de faire franchir à l'esprit révolutionnaire et aux idées modernes la barrière des Pyrénées. A dater de la réunion des Cortès de Cadix, en 1812, les tendances constitutionnelles de la nouvelle Espagne se développent ; elles se manifestent dans des guerres civiles, sanglantes, répétées, dirigées contre l'Espagne antique et autoritaire. La lutte s'est engagée non seulement sur les champs de bataille, mais sur le terrain des mœurs, et elle a produit des modifications profondes dans l'état social et moral de la femme et par suite dans la famille.

La femme espagnole, aux débuts de la Révolution, n'avait aucun trait de ressemblance avec la femme française. Tandis que la Française du dix-huitième siècle était spirituelle, sceptique, émancipée, la femme espagnole était pieuse, docile, ignorante; plutôt pieuse toutefois que chrétienne, car les nobles femmes du seizième et du dix-septième siècle, à la tête desquelles brille la grande reine Isabelle Ire, étaient de meilleures chrétiennes, avaient une foi plus profonde. Sous la Renaissance, la femme espagnole, aussi religieuse que sage, au lieu de se contenter d'une instruction vulgaire ou même nulle, était capable d'occuper des chaires de rhétorique ou de latin comme Isabelle Galindo, de s'appliquer avec succès à l'étude des sciences philosophiques comme Oliva Sabuco.

Au dix-huitième siècle, ces traditions étaient perdues. On jugeait dangereux d'enseigner l'alphabet aux petites filles, parce qu'en sachant lire et écrire il leur serait facile d'entretenir des correspondances avec leurs fiancés. « Une de mes bisaïeules, appartenant à une très noble famille de Galice, dit Mme Pardo Bazan, m'a raconté jadis qu'elle dut apprendre seule à écrire en copiant des lettres dans un livre imprimé avec un bâton pointu en guise de plume et de l'encre faite avec du jus de mûres. » Ignorance salutaire, soumission absolue à l'autorité paternelle et maritale, vie

retirée, pratiques religieuses, voilà les préceptes de conduite que devait respecter l'Espagnole du siècle passé. Aussi bien Moratin, en les battant en brèche dans plusieurs de ses comédies, annonce une transformation du caractère féminin.

Le type de l'Espagnole d'avant les Cortès de Cadix a fini par devenir classique au même titre que le *garbanzo*[1] et le *bolero*. Cette femme correcte, irréprochable ne sortait de chez elle que pour aller à la messe dès la première heure; le proverbe dit bien : *A femme honnête jambe cassée.* Elle portait une robe de laine ou de tissu soie et laine, un petit mouchoir blanc fixé avec une épingle d'or, une basquine de velours, une mantille en blonde, et comme seuls objets de luxe, — luxe de femme recluse et qui ne marche point, — des bas de soie à jour et des mules de satin. Son temps se passait à des travaux manuels : sécher du linge, ravauder, repasser, broder au métier, faire des confitures, coudre, ajuster ensemble des petits morceaux de drap pour recouvrir des coussins... Si elle savait lire, cette femme modèle ne connaissait d'autres livres que le livre de messe, l'*Année chrétienne*, le catéchisme qu'elle apprenait à ses enfants en leur donnant le fouet; parce que donner le fouet aux enfants était un usage consacré dont il n'aurait pas été correct de s'affranchir. Elle récitait le chapelet avec toute sa famille et ses domestiques; le soir, elle bénissait ses fils, même s'ils étaient mariés et avaient de la barbe au menton. Pour les affaires de sa maison, elle suivait les conseils d'un religieux et elle avait des remèdes de bonne femme pour toutes les maladies connues. A l'avènement de la société moderne une figure aussi caractérisée ne pouvait manquer de disparaître.

Ce n'est pas à dire que la femme des anciens temps fût toujours la vertu personnifiée. On ne saurait oublier les scandales de la cour de Charles IV : des duchesses allant banqueter en public avec des toréadors ou souper chez des comédiennes, des reines élevant leurs favoris aux plus hauts emplois et les couvrant d'or, des dames se laissant aller à leurs passions et perdant dans une nuit de jeu une partie de leur fortune. Il n'en reste pas moins vrai que le type classique de la femme espagnole était le plus commun avant 1812.

La femme dévote et recluse avec la femme galante, telles que Goya les a peintes, sont des figures absolument différentes, mais cependant inséparables comme expression d'une même époque, figures de la vieille Espagne qui n'ont point leurs équivalents dans le dix-huitième siècle français, où les vertus et les vices portent l'empreinte d'une civilisation plus raffinée.

[1] Le *garbanzo*, c'est le pois-chiche qui se met dans le *puchero* ou pot-au-feu national; le *bolero* est une sorte de danse.

Ce qui est étrange, c'est de voir l'homme de la nouvelle Espagne, témoin de la transformation qu'il désirait en toutes choses, institutions, lois, mœurs, sentiments, ne pouvant prendre son parti du changement accompli dans le type de la femme modèle.

L'Espagnol le plus affranchi de préjugés, le plus accessible aux idées de progrès, ne voit pas ce type dans l'avenir, ni même dans le présent, mais dans le passé. L'épouse modèle est celle d'il y a cent ans!...

Au temps de la guerre de l'indépendance, les sentiments patriotiques, qui constituent la conscience nationale, étaient communs aux deux sexes. L'homme et la femme étaient presque égaux devant la loi, l'homme ne jouissait pas alors des droits politiques qui résultent du système parlementaire et dont la femme est absolument privée; la politique ne traçait pas entre eux une ligne de séparation; tous les deux étaient catholiques, monarchistes convaincus, ennemis de l'étranger jusqu'à la moelle des os. Le rôle de la femme dans la résistance opposée aux Français ne fut pas moins actif que celui de l'homme. Docile et passive dans les circonstances ordinaires, la femme de la vieille Espagne en voyant la patrie en danger, savait montrer que sous sa modeste basquine battait le cœur indomptable des héroïnes de Celtibérie. De ses mains accoutumées à égrener les perles d'un chapelet ou à agiter un éventail, elle a précipité dans des puits des grenadiers de la garde et mis le feu aux canons.

En supposant une nouvelle invasion étrangère, les mêmes faits se reproduiraient-ils? C'est peu probable. L'héroïsme féminin se manifesterait peut-être ici ou là, isolément, mais non comme un fait général. Le peuple ou l'aristocratie fourniraient plus d'exemples du patriotisme féminin que la classe moyenne, où s'est fait sentir davantage l'influence des changements politiques et sociaux au profit de l'homme. Les dernières lueurs des sentiments nationaux de la femme espagnole ont brillé dans ses protestations et l'espèce de fronde qu'elle organisa lorsque la révolution de septembre 1868 se montra hostile aux catholiques, et qu'Amédée Ier prit possession du trône. A ce genre de manifestation se rattache le soulèvement carliste dans les provinces du Nord, auquel prirent part des femmes, surtout des femmes de la campagne; encore est-il bon de remarquer que la femme qui témoignait un intérêt politique appartient à la vieille Espagne. Depuis la dernière guerre civile, elle ne s'est plus occupée des affaires publiques; si quelques femmes du monde fréquentent les tribunes des Chambres, c'est par distraction, par curiosité, ou simplement pour se faire regarder.

« Un de mes amis, qui n'est pas du tout réactionnaire, dit

Mme Pardo Bazan, se plaignait que l'Espagnole manquât d'idéal; elle ne mérite pas ce reproche : on ne lui a pas appris ce qu'est l'idéal nouveau et on n'a pas respecté l'idéal ancien. »

Il règne une sorte de dualisme dans les idées de l'Espagnol. Il est porté aux nouveautés sociologiques avec une telle ardeur qu'en aucun pays, sauf peut-être au Japon, les réformes n'ont été aussi radicales et aussi rapides qu'en Espagne; et, en même temps, il est si attaché aux traditions qu'il y revient sans cesse, comme le mari volage à sa fidèle épouse. La femme, en particulier, devrait rester toujours la même, immuable comme l'étoile polaire. L'homme le plus libéral de l'Espagne à qui on demanderait quelles sont les qualités de la femme selon son cœur en tracerait un portrait fort peu différent de ceux qu'ont laissés les vieux auteurs, Louis de Grenade ou Louis Vivès, s'il ne s'avisait pas de remonter le cours des siècles jusqu'à la Bible. Et, tout en exigeant de la femme d'unir les vertus d'un stoïcien à celles d'un ange, l'Espagnol voudrait la tenir sous cloche afin de l'isoler du reste du monde par une ignorance absolue. Il en est qui considèrent comme tout à fait ridicule la prétention que peut avoir une femme d'exprimer une opinion sur les affaires publiques. Quant à l'instruction proprement dite, beaucoup sont de l'avis de ce père qui, à la question de sa fille lui demandant si la Russie était un pays du Nord, lui répondit en colère : « Les femmes bien élevées n'ont pas besoin de savoir de pareilles choses. »

La distance sociale qui existe entre les deux sexes tend à s'accroître de plus en plus, à chaque nouvelle conquête de l'homme dans le domaine des libertés politiques. La liberté d'enseignement et des cultes, le droit de réunion, le vote, le régime parlementaire, sont des éléments de force et d'activité pour une moitié de la société, la partie masculine, aux dépens de la partie féminine. Aussi aujourd'hui pas une seule femme en Espagne, — sans excepter celle qui occupe le trône, — ne jouit d'une véritable influence politique, et dans d'autres questions aussi importantes elle adopte les idées suggérées par l'homme, qui dirige tout.

L'exactitude de ce fait est facile à prouver si on analyse l'âme féminine, à un point de vue spécial, par exemple au point de vue religieux.

L'homme, on l'a déjà vu, ne désire point être en communauté de sentiment et de pensée avec sa femme, il ne lui déplaît même pas qu'elle ait des tendances d'esprit absolument différentes des siennes. La femme espagnole, sans doute, est croyante par instinct, mais cet instinct est aidé dans son développement par une loi que les hommes ont promulguée. Selon leur bon plaisir, ils sont déistes, athées, rationalistes, tandis que leurs sœurs, leurs filles, leurs

épouses, leurs mères ne peuvent être et ne sont que de ferventes catholiques.

Dans une ville de province, il y a quelques années, un meeting de libres penseurs avait eu lieu sous la présidence d'un professeur très républicain. Par la voix des journaux, il avait invité les dames à y assister. Après le meeting, on lui demanda pourquoi il n'avait pas amené sa femme. Il répondit vivement : « Mon épouse! mais elle n'est pas libre penseuse, grâce à Dieu. »

Il serait bien à souhaiter que l'homme conservât sa foi; il n'en est pas moins contradictoire et illogique de sa part d'imposer à la femme la consigne de garder soigneusement ses croyances. L'homme se juge un être supérieur, autorisé à secouer tous les jougs et à agir conformément à la morale élastique que lui-même a forgée. Puis, sous l'influence des tendances despotiques et jalouses propres aux races africaines, comme il lui est impossible de mettre la femme sous la surveillance d'un nègre portant un poignard à la ceinture, il ne trouve rien de mieux que de la confier à un auguste protecteur, à Dieu.

Dieu devient ainsi le gardien de l'Espagnole, chargé de défendre la pureté de ses mœurs; il y a tout avantage. Si le mari s'amuse et abandonne sa femme, le gardien est pour elle un consolateur et le meilleur des conseillers; il prendra avec affection l'âme blessée dans ses mains divines, la pansera avec un baume d'une incomparable douceur tout en l'écartant des sentiers de perdition.

Voilà pourquoi aucun Espagnol, — sauf des exceptions assez rares pour confirmer la règle, — ne voudrait voir des femmes de sa famille éloignées de la religion dans laquelle elles sont nées. Tel mari, qui ne s'est pas confessé depuis des années, serait indigné d'apprendre que sa femme n'a pas accompli le devoir pascal au dernier carême. Ces sentiments ont plus de force encore s'il s'y mêle une part d'affection filiale. Un incrédule même laisse paraître une certaine émotion en évoquant les souvenirs de son enfance, alors que sa mère lui inculquait ses croyances. N'avoir pas reçu de sa mère un enseignement religieux, c'est presque aussi humiliant que d'être né de parents inconnus; dire à un homme que sa mère n'a pas de principes religieux, ce n'est guère moins l'injurier que de lui reprocher ses débauches.

De ce dualisme de jugement naissent des contrastes extrêmement curieux entre la vie privée et la vie publique des personnages politiques espagnols. En public, ils se vantent d'être des novateurs, des démolisseurs; au foyer domestique, ils dressent des autels à la tradition et s'associent aux pratiques religieuses de la famille. Stanislas Figueras, l'ancien président de la république, récitait tous

les jours le rosaire avec sa femme; à la table d'Émilio Castelar, ancien président lui aussi, et, en outre, tribun démocrate, on ne servait pas de viande sur la table les jours maigres, quand vivait sa sœur Concha. Avec le don qu'il possède de tout embellir, Castelar en exposait les motifs d'une façon charmante et poétique : « Ma sœur, disait l'illustre orateur, représentait à mes yeux le foyer qu'avaient quitté nos parents, les doux souvenirs de l'enfance et cette période de la jeunesse pendant laquelle avec tant de force on aime et on croit. Les pratiques catholiques, que ma sœur m'impose, me réchauffent le cœur. »

Ce sont là des faits si communs, si fréquents, que personne n'y fait attention. Pendant que les femmes entendent la messe, leurs maris les attendent appuyés contre les piliers du portique; aux exercices de piété, *triduum*, neuvaines, communions, on ne voit guère que des femmes, quelques prêtres ou quelques carlistes. Les hommes leur ont si bien abandonné le champ de la dévotion, que les prédicateurs sont obligés d'user de subterfuge pour avoir un auditoire composé d'hommes. Le subterfuge consiste à annoncer des entretiens ou conférences portant sur des sujets très savants de science, de philosophie, de morale, qui ne peuvent être suivis par des femmes. La vanité masculine ainsi flattée en son point le plus chatouilleux, — qui est l'exclusivisme intellectuel, — l'église se remplit, et quoique ces conférences ne dépassent généralement pas un niveau médiocre, elles attirent le public et ont du succès parce qu'elles sont annoncées *pour les hommes seuls*.

Remarquons toutefois qu'en cédant à la femme le domaine de la dévotion, l'homme ne lui permet pas de s'y arrêter jusqu'à prendre racine. Il s'oppose à ce qu'elle soit libre penseuse, mais il ne tolère pas les transports et les exagérations du mysticisme. Derrière cette dévotion exaltée, le père, le frère ou le mari voient s'élever l'ombre d'un directeur spirituel, un rival en autorité, d'autant plus redoutable que, habituellement, il joint au prestige d'une conduite pure et respectable l'avantage d'une instruction supérieure presque toujours, — du moins en matière de morale et de théologie, — à celle des laïques. Aussi bien celle des pratiques religieuses pour laquelle l'homme témoigne le plus de défiance, c'est la confession fréquente. Elle est parfois l'occasion de véritables guerres domestiques.

Et pourtant les maris ou, en général, ceux qui exercent une autorité sur la femme savent que le confesseur n'est pas pour eux un ennemi, mais bien plutôt un allié. Presque jamais le confesseur ne conseille à la femme de protester, de lutter, de s'émanciper, mais plutôt de plier, de se soumettre, de se mettre d'accord. Seulement dans de rares occasions, lorsque la foi est en péril, le con-

fesseur rappellera à sa pénitente qu'elle ne doit pas se perdre en compagnie de son mari et que dans le mariage l'âme n'abdique pas sa dignité. En dépit des précautions et de la modération des confesseurs, l'homme ne désire cependant pour la femme qu'une piété pleine de tiédeur, un juste milieu de piété. Et la femme se conforme docilement à cette manière de voir : elle n'est pas exaltée et ne cherche pas à s'affranchir.

II

L'ARISTOCRATE

La famille royale attire d'abord l'attention; on y compte quatre femmes et une enfant. Elles ne sont pas toutes Espagnoles : la régente est Autrichienne et l'infante Paz est devenue Bavaroise par son mariage. La reine Isabelle II, gaie et intelligente, sensible et moqueuse en même temps, également affable pour tous, suppléant aux graves lacunes de son éducation et de son instruction par la vivacité de l'esprit, est un excellent modèle, un type représentatif de nombre d'Espagnoles de la génération passée. Sa fille, l'infante Isabelle, comtesse de Girgenti, fait honneur à la terre où elle est née. Simple dans sa conversation, affranchie des rigueurs de l'étiquette, active, d'un tempérament résolu et ouvert, elle est vertueuse à la manière espagnole, sans embarras ni sensiblerie, sans minauderie ni pruderie. Ce qui la différencie des femmes espagnoles de sa classe, c'est une mâle indépendance, un goût marqué pour le sport et les exercices corporels qui semblent convenir tout particulièrement à la race saxonne. L'infante Isabelle a sa personnalité, ce qui la rend très sympathique et lui donne quelques traits de ressemblance avec les femmes de la Renaissance. L'infante Paz a des goûts délicats, comme de peindre et de composer des vers, mais elle ne réussit pas à faire preuve d'un tempérament vraiment artistique; l'infante Eulalie, élégante et énergique, n'a rien qui la distingue de la foule des dames qui plaisent aux yeux par leur grâce dans les réunions mondaines.

Abstraction faite de la famille royale, les femmes de l'aristocratie, — aussi bien les femmes nobles que les femmes de financiers, d'officiers ou d'hommes politiques illustres, — ont une médiocre réputation en Espagne. C'est une injustice, mais on doit constater le fait.

Le peuple de Madrid voit passer sous ses yeux dans des carrosses couverts de luxueux ornements, quelques douzaines de femmes toujours les mêmes; le bourgeois ou le provincial venu à Madrid regarde des hauteurs du paradis du Théâtre-Royal ces mêmes femmes penchées sur le bord des loges, resplendissantes

de pierreries, épaules et bras nus; tous lisent avec avidité les comptes-rendus des soirées ou les échos mondains dans les journaux en remarquant la valeur des dentelles de chaque trousseau et les mètres de velours employés dans chaque queue de robe; aussi quand l'homme du peuple ou le bourgeois entendent prononcer certains noms qui veulent dire beauté, richesse, bonheur, ils sentent les aiguillons de l'envie et les piqûres de l'amour-propre. Ils sont tout naturellement portés à croire et à répéter que les dames du grand monde sont toutes des Cléopâtre ou des Julie aussi bien disposées à boire des perles dissoutes dans du vinaigre qu'à agréer les hommages aujourd'hui de César, demain des gladiateurs du cirque.

La foule, d'ailleurs, qui observe les classes élevées et commente les moindres actions qu'elles accomplissent, porte toute son attention sur les femmes qui en font partie. La femme personnifie les vices ou les vertus de la classe. Soit que l'opinion publique admette que tout est permis à l'homme, soit que le luxe de l'homme ne s'étale pas comme celui de la femme de manière à éveiller l'envie, il est de fait que les traits de médisance et les accusations dirigées contre le *high-life* prennent toujours pour prétexte la conduite de la femme. L'aristocratie peut être prodigue, désordonnée, frivole, oisive; elle peut vivre plongée dans l'ignorance et la paresse, ne penser qu'aux taureaux et aux chevaux, ne rendre aucun service à la patrie ni à la cause de la civilisation, personne ne s'en émeut; ce qui est grave, ce qui mène à la décadence et au Bas-Empire, c'est que la marquise de Trois-Etoiles soit soupçonnée de ne pas avoir une vie régulière, ou qu'elle ait abaissé de deux centimètres l'échancrure de son corsage.

Si on ne vit pas dans les sphères de la haute société et si on ne prend pas la peine de bien s'informer, on considère comme très coupable une multitude d'actes indifférents en eux-mêmes, accomplis par des dames de l'aristocratie, soit par nécessité de situation, soit pour remplir le vide de leur existence ou suivre les lois de la mode. Ainsi le peuple et la classe moyenne peu fortunée, qui préparent l'opinion, n'admettent pas qu'une femme honnête dépense des milliers de francs par an en toilettes et en bijoux, assiste aux courses en mail-coach ou dans un landau attelé à la Daumont, fasse des goûters au champagne, parfume les doublures de ses robes, porte en plein jour des bas de soie, fume une cigarette turque à la fin de ses repas après le café. Ce sont là, pour beaucoup d'Espagnols, des indices de grande dépravation, et ils concluent de remarques isolées que toutes les femmes du monde ont les mêmes habitudes.

Quelques-unes, il est vrai, ont une vie légère, ne pensent qu'aux

toilettes, aux futilités, aux divertissements. Le peu de cervelle en est la cause plutôt que l'immoralité. Puis les hommes donnent-ils de bons exemples à la femme? Assurément non. Dans l'aristocratie, il y a autant de frivolité du côté masculin que du côté féminin. Et la faute est moins excusable pour l'homme. La femme frivole, en vivant avec sa modiste et son coiffeur, reste dans le domaine où l'homme l'a reléguée et elle y tient son rôle de meuble de luxe. La femme, dit-on en Espagne, ne peut remplir que deux fonctions : être demoiselle de magasin ou reine; aujourd'hui, elle peut être en outre employée au télégraphe ou au téléphone. L'homme, par contre, a toutes les carrières et tous les horizons ouverts devant lui. Et si l'aristocratie masculine voulait exercer son action sur les destinées du pays, être une classe dirigeante dans le vrai sens du mot, personne ne l'en empêcherait et n'y trouverait à redire.

Les dames de l'aristocratie uniquement livrées au luxe et à la mollesse sont moins nombreuses qu'on le croit. Beaucoup vivent dans une tranquille retraite, se consacrent aux soins du foyer domestique, veillent à l'éducation de leurs fils, occupent leur temps dans les œuvres de charité ou dans la dévotion. Quelques-unes, par exception, témoignent d'un louable intérêt aux questions littéraires, artistiques, scientifiques et même aux progrès agricoles et industriels. C'est toujours la même demi-douzaine de mondaines qui fournissent matière aux murmures et à la chronique scandaleuse.

Dans l'espèce de conjuration contre la bonne renommée des dames espagnoles, le théâtre et le roman ont joué un grand rôle. Soit que la peinture du vice dans les hautes classes plaise au public et le flatte, soit que les hommes de lettres aient aussi le défaut de généraliser des exemples de perversité exceptionnelle, les duchesses, marquises, comtesses qui paraissent dans les drames et les romans ont presque toutes le même diable au corps avec des passions fatales. Il y a quelques années, un des premiers romanciers espagnols contemporains, Péréda, a publié un roman de mœurs aristocratiques [1], où les dames du monde commettent de véritables horreurs; il est vrai que Péréda n'a pas fréquenté la haute société et est très hostile au genre de vie qu'on y mène. Les dames ne sont pas jugées d'une manière plus équitable dans les romans d'un autre auteur de grand mérite, le P. Jésuite Coloma, mais la soutane qu'il porte explique certaines appréciations extrêmement sévères sur les bals, les réunions, les distractions, les toilettes de l'aristocratie.

[1] *La Montalvez.*

L'éducation des dames de la noblesse a deux défauts principaux. Elle est dirigée mollement et trop à la mode étrangère. Mollement, parce qu'elle n'a pas à sa base des études fortes et sérieuses; trop à la mode étrangère, parce que les institutrices, professeurs, bonnes, gouvernantes, pour avoir un cachet d'élégance et de correction, doivent venir de France, d'Allemagne ou d'Angleterre. Ainsi la femme perd de plus en plus son caractère national et sa physionomie propre. Le livre, couvert d'une gaîne artistique, posé sur le coin de cheminée ou sur la petite table du salon ou du boudoir, c'est neuf fois sur dix un roman français à l'eau de rose, d'Ohnet, de Feuillet ou de Cherbuliez; très rarement un ouvrage mystique ou historique; *jamais* un roman espagnol. Pour des palais accoutumés aux fondants français offerts dans des boîtes de satin, les romans espagnols sont *vulgaires*.

Au physique, les dames de la noblesse espagnole sont, généralement, jolies et fières; pourtant le véritable type de la beauté nationale devient de plus en plus rare. La femme qui n'est ni grande ni petite, aux mouvements souples et langoureux, ou violents et provocants, qui a la taille mince et arrondie, les yeux noirs et expressifs, les paupières mobiles, les lèvres un peu pâles, et le teint brun, est remplacée par la femme blonde, charnue, que l'on appelle en Espagne le type Rubens. A Madrid, les blondes sont innombrables; à vrai dire, un grand nombre ne sont pas blondes naturellement, mais se teignent en blond ardent. Il y a un autre type ancien et très commun dans l'aristocratie, celui de la femme d'un blond pâle, anémiée, qui a le visage allongé, la lèvre inférieure saillante et dédaigneuse. Les grands portraitistes, Pantoja et Vélasquez, l'ont reproduit dans leurs tableaux; à défaut de beauté, ce type a de la distinction.

Le changement de climat et d'atmosphère à Madrid, a eu, dit-on, pour effet de rendre les Madrilènes plus fraîches et de leur donner plus d'embonpoint. Mais si le type national se perd, il paraît certain qu'il faut tenir grand compte des modifications introduites dans le costume et de l'adoption de modes créées par des races différentes de la race espagnole et qui ne lui conviennent point.

La femme espagnole avait trouvé la formule de sa toilette dans les habillements de l'époque de Charles IV : la jupe courte de satin, les petits souliers découverts et surtout la mantille mystérieuse, voluptueuse, poétique, noire ou blanche, qu'il est impossible de remplacer pour un type de femme plus gracieux que réellement beau. La mode actuelle, les étoffes épaisses, les couleurs éteintes, les imitations de vêtements d'homme de provenance anglaise, les imperméables et larges manteaux, la bottine à semelle épaisse

et à talon plat, le chapeau français, forme capote, sont autant d'ennemis de la beauté espagnole. Une femme au cou long et aux épaules droites, comme l'Anglaise, sera fort bien habillée avec une chemisette et une cravate d'homme; une femme qui a le teint frais et très blanc s'accommodera des tons grisâtres, beige ou loutre; une femme un peu grande pourra avoir bonne tournure avec un vêtement de dessus qui la couvre de la tête aux pieds; mais l'Espagnole, qui est petite, brune, un peu forte, rondelette, a besoin d'assortir ses ajustements à sa forme naturelle. Aussi bien le type classique semble mieux conservé par les filles du bas peuple que par l'aristocratie; cela tient à ce qu'elles s'habillent d'une façon qui rappelle le costume du siècle passé; elles se chaussent et se peignent à l'espagnole; s'enveloppent dans la grande mante de Manille, qui a des bords de couleur voyante. Quand les dames du monde exhibent leur mantille les jours de la semaine sainte, le type classique apparaît avec tout son éclat et sa grâce naturelle.

Les touristes qui ont le sens artistique se lamentent, en visitant l'Espagne, de la disparition de la mantille. Sans parler de la semaine sainte, elle avait pour dernier refuge, les courses de taureaux; la mode l'en a arrachée. Aujourd'hui, aux courses de taureaux, le chapeau est plus élégant et plus distingué; et plus il est exagéré, mieux cela vaut. Pour dire toute la vérité, la suprême élégance, c'est de n'aller jamais aux courses de taureaux et de donner sa préférence aux courses de chevaux où il y a des paris, des bousculades, un défilé, l'exhibition des toilettes d'été les plus tapageuses. La prédilection pour les taureaux, qui est dans le sang espagnol, subsiste seulement chez les hommes, les filles et le peuple. La bourgeoisie, qui tâche toujours d'imiter l'aristocratie, a déserté les arènes. Le système nerveux de la femme espagnole est devenu bien délicat. Elle ne supporte plus les drames tristes, ni les émotions des courses de taureaux qu'une propagande humanitaire se plaît à comparer aux émotions du Colisée des anciens Romains.

III

LA BOURGEOISE

En Espagne, l'expression classe moyenne ou bourgeoisie a une signification peu précise; elle comprend la femme du télégraphiste ou du lieutenant aussi bien que la femme du riche industriel. Les signes distinctifs de la classification ne sont donc que des signes extérieurs. Une femme appartient à la bourgeoisie si elle ne s'habille pas comme les gens du peuple, si elle a un domestique ou une domestique pour la servir, reçoit ses visites dans un salon, etc...

Le plus léger prétexte suffit à la femme espagnole pour se mettre au nombre des dames et des demoiselles (*señoras* ou *señoritas*).

Toute Espagnole voudrait prouver qu'à sa naissance elle a été enveloppée dans de bons maillots; elle s'imagine que le petit employé qui a une existence précaire et de maigres appointements se sert pour ses enfants de plus beaux langes que ceux qui s'achètent avec la sueur d'un artisan, par exemple, d'un bijoutier, d'un horloger, d'un ébéniste. Le commerçant vit plus à l'aise que l'employé ou le militaire; et pourtant l'Espagnole préférera épouser un capitaine ou un employé de ministère, parce qu'elle se croit ainsi devenue une dame d'une manière indiscutable. La femme en cela ne fait que se conformer aux idées du monde. En effet, un employé de ministère avec 1500 francs d'appointements ne sera pas repoussé de la société élégante, il pourra aller en soirée, danser avec des duchesses, se créer des relations. Par contre, un marchand de meubles ou de bibelots, qui gagnera une dizaine de mille francs, ne passera jamais pour être un monsieur, un *caballero*.

Cette antipathie qu'a la femme de la classe moyenne pour les emplois manuels et les professions industrielles la détourne de l'idée de gagner sa vie par son travail. Et cette opinion n'est même pas spontanée, elle la conserve telle qu'on la lui a inculquée dès son enfance. Supposez donc une famille bourgeoise favorisée par la nature de cinq ou six filles, et réduite à vivre avec de très maigres revenus. Que vont faire les filles? se placer dans un magasin? exercer un métier, une profession, prendre une occupation quelconque? Non point. Elles cesseraient *ipso facto* d'être des demoiselles. Car il est bien entendu que des demoiselles ne peuvent être au service de personne. Elles n'ont qu'à rester à la maison paternelle, pour y sentir le moisi et y former un petit couvent de Sœurs sans vocation. Quelle jeunesse en attendant une vieillesse plus triste encore! Elles devront se nourrir mal, souffrir mille privations, n'ayant plus que deux espoirs : voir leur frère se créer une situation qui lui permettra de leur venir en aide; pouvoir conserver quelque toilette, pour se présenter dans le monde d'une manière convenable, dans le cas où paraîtrait l'oiseau phénix, le mari, qui serait une solution. Mais, hélas! s'il ne se montre pas, la *señorita* est condamnée à une vie mélancolique, à la misère, à l'oisiveté, et, à la dernière extrémité, au travail honteux, qui se cache comme le crime. Tout cela, parce que la classe sociale à laquelle appartient la demoiselle la repousserait de ses rangs si on savait qu'elle commet l'inconvenance de faire autre chose que de diriger sa maison. Il y a en Espagne bien peu de professions où la femme puisse s'employer; mais il y a bien peu de femmes

de la bourgeoisie qui se décident à les exercer. Une jeune fille, il y a quelques années, se fit recevoir docteur en médecine; tous les journaux publièrent son portrait comme celui d'une femme bizarre, excentrique.

La femme de la bourgeoisie, en croyant qu'elle doit vivre uniquement du travail de l'homme, abdique tout esprit d'indépendance, d'originalité, de spontanéité; et, à ce point de vue, sa personnalité est plus effacée que celle même de la femme du peuple.

Est-elle bien coupable? N'est-ce pas la faute de l'éducation qu'elle a reçue? Elle passe sa vie dans l'attente ou, pour mieux dire, à l'affût d'un mari. On lui répète depuis le berceau : « Les *señoritas* n'ont qu'une carrière : le mariage ». Elles mettent la maxime en principe. Sans doute, elles sont guidées par l'instinct de l'amour naturel à la jeunesse; mais cet instinct n'est pas aveugle et a un but intéressé. La recherche du mari est la seule forme de la lutte pour la vie permise à la femme. Et, s'il le faut, on économisera les pois-chiches du pot-au-feu, afin que les filles puissent se montrer dans des toilettes convenables pour la chasse au mari sur les promenades, dans les théâtres, aux réunions mondaines.

Les parents, soucieux avant tout de marier leurs filles, les élèvent dans la médiocrité d'esprit que le mari désire pour celle qu'il épousera. La plupart des hommes veulent que leur femme ait une certaine habitude du monde, un certain vernis extérieur, qu'elle sache se présenter partout. Un mari bourgeois aurait honte aujourd'hui que sa femme ne sache ni lire ni écrire; mais il se soucie peu d'une solide instruction. L'histoire, la rhétorique, l'astronomie, les mathématiques, sont des connaissances suspectes à ses yeux; la philosophie et les langues classiques sont inacceptables; en revanche, il apprécie les langues vivantes, la géographie, la musique, le dessin, pourvu que ces goûts ne soient pas trop accusés, n'aient pas le caractère d'une vocation sérieuse. Peindre des plats, décorer des tasses, esquisser un clair de lune, c'est très bien; fréquenter les musées, dessiner, peindre d'après nature ou d'après un modèle vivant, c'est trop. Lire un journal de mode en français, ou les romans de Walter Scott en anglais, c'est parfait; lire Horace en latin, c'est épouvantable!...

Ce système d'éducation superficielle a un résultat inévitable : rendre la femme bornée, l'amoindrir, empêcher même son développement naturel, la maintenir dans une perpétuelle enfance.

Insuffisante au point de vue intellectuel, l'éducation de la femme est mal dirigée dans le domaine pratique : aucune notion de l'hygiène et de la physiologie, si nécessaires pour sa propre santé et celle de ses enfants, pas les plus simples éléments d'art culi-

naire ni d'habitudes de propreté parfaite ou d'ordre rigoureux. La bourgeoise qui se marie n'est pas initiée à l'art d'arranger l'intérieur de sa maison avec le goût qui révèle la main d'une femme; elle ignore parfois les détails les plus élémentaires de la vie réelle, ne sait pas mettre en place du linge dans une armoire ou empêcher une lampe de fumer. Pour rendre même sa personne attrayante, elle ne déploie pas cette intelligence spéciale qui est le fruit de l'éducation, du savoir-vivre, bien plutôt que de la coquetterie. Le prosaïsme, la nonchalance, la négligence dans les soins de la chevelure, de la bouche, des mains, le mauvais goût dans le choix des toilettes, une expression du visage insignifiante ou vulgaire, qui reflète une vie peu intellectuelle, tout contribue à faire perdre à la bourgeoise espagnole le charme qu'elle avait durant sa jeunesse, alors qu'elle guettait un mari.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que de marquer des tendances générales; il y a des exceptions. Malgré tout, dans certains cas, la femme sera capable d'énergie et de spontanéité; pour les choses qui sont à sa portée et pour lesquelles il lui est permis d'avoir une opinion, elle a presque toujours plus de sagacité et de bon sens que l'homme.

Le climat, d'après les uns, l'inégalité du niveau intellectuel entre les sexes, d'après les autres, sont des obstacles, en Espagne, à la vie intime au foyer domestique. L'homme va à ses affaires ou à ses distractions, passe la soirée au café, au casino ou même dans la rue; rarement il tient compagnie à sa femme.

Une des choses qui surprit Mme Pardo Bazan à son premier voyage à Paris, ce fut d'y voir autant de couples : en Espagne, donner le bras à une femme, c'est faire preuve de mauvais goût et c'est un mauvais signe que de rester attaché à des jupons.

La femme espagnole s'est mise à imiter l'homme; casanière au siècle passé, elle aime maintenant à « battre le pavé »; c'est un de ses plus notables changements d'habitudes. Dans les grandes villes, elle trouve aisément des occasions de passer de longues heures hors de chez elle : magasins, visites, dévotions, spectacles divers. Ce goût de « battre le pavé » dénote, à coup sûr, un certain relâchement de la vie de famille; il indique une sorte d'horreur de la solitude, qui est une preuve du vide dans l'esprit. Le beau ciel, le brillant soleil d'Espagne, sont pourtant des excuses.

Les bourgeoises espagnoles sont généralement honnêtes, fidèles à leur mari; et si elles ont failli par occasion, par passion ou par dépit, il est tout à fait rare qu'elles se livrent à la vie galante. En pareille matière, les statistiques se taisent; on peut cependant admettre que, dans la bourgeoisie, on trouverait plus de femmes en

défaut que dans l'aristocratie. La raison en est simple. On ne surveille guère la femme d'un employé, d'un avocat, d'un médecin; elle jouit d'une plus grande liberté que la femme du monde, appartenant à une haute noblesse, entourée de domestiques et ne sortant de chez elle que dans son propre carrosse.

On ne parle pas de la bourgeoise, sinon dans son entourage, tandis que la dame de la haute société attire sur elle tous les regards. La bourgeoise est plus exposée au danger, plus accessible, et ses intrigues dévoilées ne produisent pas le même scandale. Encore faut-il n'avoir en vue que la bourgeoise des grandes villes; les mœurs de la bourgeoisie provinciale sont assez pures.

En somme, la race espagnole a beau être passionnée, il n'y a pas aujourd'hui dans la classe moyenne ce qu'on peut appeler un relâchement des mœurs. La femme espagnole n'est ni dépravée ni corrompue, en dépit de l'amoindrissement qu'elle subit et de l'absence d'idéal.

La bourgeoise espagnole mériterait plutôt le reproche d'être vulgaire et de chercher trop à imiter l'aristocrate, sans y réussir. Il lui manque l'aplomb, le naturel, la distinction, qui résultent du milieu où l'on a vécu et que ne peuvent donner même une éducation soignée et une instruction étendue. Sans doute, il vaut mieux imiter des comtesses ou des duchesses que des demi-mondaines ou des actrices, comme on fait à Paris; mais le motif, n'est-ce point qu'en Espagne les femmes du demi-monde et les actrices n'éveillent pas la même curiosité qu'à Paris? On peut facilement s'en convaincre en lisant les journaux quotidiens. Les reporters espagnols n'informent pas le public de la vie privée ou des parures des femmes du demi-monde, ils laissent dans la pénombre les actrices après leur sortie du théâtre; en revanche, ils nous mettent ponctuellement au courant des toilettes, des bijoux, des paroles, des repas, des voyages, des pensées même des dames de l'aristocratie.

Au reste, en Espagne, du moins depuis une vingtaine d'années, les actrices ont une vie obscure, modeste, régulière sans faire montre de vanité, de parade et d'excentricité tapageuse. Très fréquemment en se mariant elles renoncent à leur profession et se consacrent uniquement aux devoirs et aux obligations de la famille. Cette manière d'agir n'est certes pas blâmable; mais c'est la preuve qu'elles n'ont pas le feu sacré d'une véritable vocation. Et cette tiédeur pour le théâtre contribue peut-être à la décadence en Espagne de l'art dramatique. L'absence de bonnes comédiennes est de plus en plus sensible; elle rend presque impossible la création dans le drame contemporain de types féminins profondément étudiés, ce qui désole les dramaturges.

IV

LA RELIGIEUSE

Les religieuses forment une catégorie à part, où viennent se confondre toutes les classes, l'aristocratie, la bourgeoisie et le peuple.

Bien que les novices de la haute société préfèrent certains couvents et que, dans quelques-uns, on exige des titres de noblesse, dans beaucoup d'autres, la jeune fille du monde prie aux côtés de l'humble servante qui a amassé avec le secours de l'aumône sa dot d'épouse du Christ.

Ces religieuses, elles aussi, ont subi l'action des temps nouveaux. La religieuse espagnole d'autrefois était d'une nature contemplative, chantait d'un ton nasillard, faisait des confitures, des macarons, des scapulaires, des pelotes à épingles, donnait de l'importance à d'invraisemblables scrupules; elle a fait place à la religieuse moderne plus libre d'allures et plus pratique, employée à l'enseignement et aux œuvres de charité, désireuse d'acquérir une certaine instruction. Elle essaye de suivre les traces des religieuses françaises, qui ont donné des exemples aux cloîtres espagnols, avec leurs couvents du Sacré-Cœur et autres du même genre.

On déserte aujourd'hui les vieux couvents, si propres à la pure contemplation et à l'ascétisme, si poétiques avec leurs triples grilles de fer hérissées de piques, et leur mélancolique jardin enfermé dans de hautes murailles. Les établissements dont le personnel se recrute le mieux sont les établissements demi-séculiers, où l'on s'occupe de secourir des mendiants, de soigner des malades, de donner l'éducation aux jeunes filles. Parmi les dernières fondations charitables en Espagne, citons les *Petites-Sœurs des Pauvres*.

V

LA FEMME DU PEUPLE

Le peuple, dont il reste à parler, a gardé, mieux qu'aucune autre classe, en Espagne, le caractère national, le fond des idées et des sentiments traditionnels. Il doit en être de même dans tous les pays; les types qui représentent le plus exactement la race au physique et au moral sont conservés par le peuple, et surtout par la femme du peuple. Il existe néanmoins une grande différence entre la femme du peuple de la ville ou de la campagne, entre les femmes des diverses provinces; on peut, par suite, compter en Espagne une douzaine de types populaires féminins.

Quel contraste, par exemple, entre les femmes des deux plus grandes villes de l'Espagne, l'ouvrière de Barcelone et la *chula* [1] de Madrid! La Catalane a les qualités d'une race laborieuse et civilisée; elle pourrait rivaliser avec la Parisienne par le bon goût à se vêtir, l'assiduité au travail et le sentiment de la dignité de ce travail; mais elle a moins d'adresse, moins d'affabilité que la Parisienne pour flatter un acheteur si elle est vendeuse dans un magasin, ou se faire donner la pièce en rendant un service. Elle est bien la femme de la civilisation moderne avec l'esprit d'initiative, le sens pratique, le goût de l'indépendance, la volonté d'acquérir l'aisance à la sueur de son front. Par contre, la femme du bas peuple de Madrid est comme le résidu de l'Espagne classique d'autrefois; c'est elle que l'on peint sur les éventails et les tambourins; elle est le modèle qui séduit les artistes, attire les peintres de mœurs, les Mesonero Romanos ou les Perez Galdos. Elle a le langage impudent, le tempérament emporté, irascible, les passions ardentes et déchaînées. Ses mains sont aussi agiles que sa langue; elle est capable de se dépouiller pour secourir un plus malheureux qu'elle. Les actes de générosité, de bon sens, alternent chez elle avec les actes de grossièreté, d'effronterie; au demeurant, elle est sympathique. Ses déterminations partent du cœur et de l'imagination, sans que la raison intervienne, mais leur vivacité irréfléchie plaît comme des espièglerie et des boutades de petit enfant. Les notions qu'elle a du bien et du mal sont assez confuses. L'amour de la *chula* est un fougueux transport qui domine son âme entière, un amour sauvage parfois, que la jalousie arme du poignard; les lois et les institutions que la civilisation a imposées n'ont pas eu d'influence sur ses mœurs.

La *chula* n'est pas, à beaucoup près, un modèle d'austérité, et c'est dans cette classe de femmes que se recrute l'armée de la prostitution.

De la même classe et de la plèbe andalouse sortent ces bayadères espagnoles qui dansent, chantent, et ne sont pas sans rapports avec les bayadères de l'Inde. Elles leur ressemblent par leurs danses et les mouvements lascifs qui les accompagnent, selon les exigences des imaginations méridionales, désireuses de revêtir d'un vernis artistique et poétique le vice lui-même.

La femme du peuple, vêtue d'habillements de couleur sombre, mal chaussée, n'attire pas l'attention de l'indifférent qui passe auprès d'elle. Mais qu'elle monte sur des tréteaux, parée d'une manière provocante, un œillet rouge derrière l'oreille, des souliers

[1] *Chula* est intraduisible en français; le mot signifie, selon les cas, fille du peuple, grisette, demoiselle de magasin, etc.

découverts, que sa poitrine se soulève, que ses hanches se balancent avec des mouvements rythmés et licencieux, elle va, chaque soir, devenir une nouvelle Salomé; elle fait tourner les têtes des hommes à qui elle se donne en spectacle, elle les excite, elle les entraîne aux folies sanglantes plus encore qu'aux ivresses du plaisir. Il y a bien peu de cafés-chantants, en Espagne, où les poignards n'aient pas brillé, où les querelles ne soient fréquentes et n'aient été parfois homicides. La faute en est assurément, pour une bonne part, au vin et aux boissons alcooliques plus ou moins frelatées; mais l'Espagnol a besoin pour s'enivrer, de tapage, de compagnie, d'excitation, de cette fanfaronnade que produit la présence d'une femme. L'Espagnol ne boit pas avec excès quand il est seul, comme fait l'homme du Nord.

L'Andalouse ressemble à la femme du peuple de Madrid; mais elle est plus timide, plus pieuse, et, dans certains centres comme Séville et Cadix, elle a des habitudes d'extrême propreté, sait diriger ses affaires et sa maison. Quand elle exerce le métier de cigarière, elle a un type particulièrement original et très différent de celui de l'ouvrière ordinaire. Les gracieuses descriptions qu'on a tracées de la cigarière à l'atelier la montrent avec une branche de roses piquée dans le chignon, les manches retroussées, le langage vif, effronté, et l'air turbulent. Si les classiques *pronunciamientos* deviennent plus rares dans l'Espagne d'aujourd'hui, en revanche, les émeutes de cigarières sont fréquentes.

Il est besoin de calme et d'énergie pour être un bon directeur des fabriques de cigares de Séville ou de Madrid. « Les femmes, disait le directeur de la fabrique de Madrid, ont un cœur d'or, mais un sentiment de la justice si ardent, développé à tel point, qu'un directeur, accusé de partialité, serait fort à plaindre. Elles seraient capables, dans un moment d'emportement, de le mettre en pièces. »

L'idée républicaine, qui est si propre théoriquement à flatter la soif de justice naturelle au peuple, s'est propagée, d'une manière sensible, parmi les cigarières et même toutes les ouvrières espagnoles; malgré cela, l'ouvrière républicaine est dévote, suit des neuvaines, fait dire des messes en l'honneur de ses saints de prédilection; elle a du respect pour les souverains et se prend pour eux d'un attachement passionné en retour d'un léger bienfait, d'une marque insignifiante de bonté ou d'estime. La femme du peuple espagnole garde ineffaçable le souvenir d'un service rendu et, en général, de tout acte généreux, désintéressé, même s'il ne lui a procuré aucun avantage personnel.

Parmi les types de femmes les mieux caractérisés, il faut mettre la femme des provinces basques. Elle ne ressemble en rien à

l'Espagnole, telle que se la représentent les étrangers, passionnée, demi-arabe. La femme de Biscaye, Guipuzcoa et Alava, est une figure qui a les traits sévères, — sévères, pourrait-on dire jusqu'à la dureté, — une des femmes les plus morales de l'Europe. La race basque ne s'est point mêlée aux autres races de la Péninsule; elle est restée irréductible comme la langue qu'elle parle. Elle date, croit-on, de la première immigration, non pas des Aryens, mais des Touraniens. Le tempérament physique de la race euskarienne est incontestablement différent de celui du reste de la population qui habite le littoral voisin, malgré les similitudes topographiques et climatériques. Tandis que la femme des Asturies et de Galice est rondelette, a la carnation fraîche, les traits d'un gracieux dessin, la femme basque est anguleuse de lignes; une ténacité inébranlable se lit sur son front et sur ses joues. Propre, active, sérieuse, elle semble être chaste par tempérament; on prétend que nombre de paysannes euskariennes sont insensibles à l'amour et se marient par devoir, afin de constituer une famille; elles ne comprennent pas la maternité en dehors du mariage, dans lequel elles apportent une fidélité et une loyauté absolues. Le niveau moral dans les trois provinces euskariennes paraît donc très supérieur à celui du reste de l'Espagne, et il n'y a pas beaucoup d'années, ces provinces sœurs conservaient encore un cachet patriarcal, un parfum de vertu héroïque, ce qui ne les empêchait point d'être, — la Catalogne exceptée, — la région la plus civilisée et la plus industrieuse de l'Espagne. Les partisans des *fueros* ou privilèges locaux assurent que, depuis la fin de la guerre civile et l'abrogation des vieilles lois, le pays basque perd la pureté de ses mœurs, ses antiques habitudes de simplicité.

Les provinces basques et la Navarre ont toujours été le foyer de l'insurrection carliste, et ceux qui connaissent bien le pays vont jusqu'à prétendre que même actuellement un soulèvement de Basques n'est pas devenu impossible. La femme euskarienne, si insensible aux passions de l'amour, est ardente en politique quand elle suppose qu'on a porté atteinte à ses croyances traditionnelles. Dans la guerre civile, les femmes basques ont montré un héroïsme comparable à celui des femmes de Sparte. Une mère avait trois fils. Les deux aînés étant morts sur le champ de bataille, elle vint offrir le plus jeune encore enfant : « Les libéraux, dit-elle, pourront le tuer, lui aussi! » On remplirait un volume des traits de fanatisme sublime des carlistes insurgés.

Dans les autres parties de l'Espagne, la femme ne manifeste point ainsi son enthousiasme patriotique et n'a pas la froideur amoureuse de la femme basque. Les passions romanesques, n'étant

plus en honneur dans les classes cultivées, se sont réfugiées chez le peuple. Il n'est pas rare que des journaux racontent des doubles suicides réalisés dans des circonstances dramatiques comme celui du prince Rodolphe d'Autriche, et dont les victimes sont un pauvre soldat et une couturière. Détail curieux, la femme frappée au cœur est parfois enveloppée dans les plis de l'écharpe espagnole par son amant, avant qu'il se fasse sauter la cervelle.

L'Espagnole de la province de Tolède est sympathique, simple, chrétienne, courageuse; elle sait tenir sa maison ou sa chaumière avec une remarquable propreté. Elle est soigneuse de ses vêtements et on ne saurait y découvrir une déchirure. C'est elle qui garde le foyer pendant que l'homme travaille aux champs.

En résumé, il y a trois ou quatre divisions principales à marquer sur la carte de l'Espagne, au point de vue des types féminins. Les groupes catalan et basque ont une certaine analogie, bien que l'ardeur politique et religieuse soit un des caractères de la femme euskarienne; les groupes andalous et madrilène ont entre eux des affinités très étroites; et si on recherchait dans un passé lointain les influences de l'hérédité, on devrait noter la prépondérance des éléments sémitiques ou africains. La femme du plateau central, c'est-à-dire la Castillane, représente l'union du sang celte et du sang ibérique primitif; elle a des points de contact avec la femme de Galice et la femme basque, en même temps qu'elle en diffère profondément. Le territoire celtique proprement dit, c'est-à-dire les Asturies et la Galice, qui ont le même climat, par suite de la diversité de race, ont produit des femmes absolument dissemblables des femmes euskariennes. La politique ne tracasse en aucune façon la femme de Galice et l'Asturienne; elles sont indifférentes aux changements de législation ou de gouvernement. Passionnées pour leurs fils, elles ne voudraient point les immoler sur l'autel élevé à un idéal social quel qu'il soit; elles ont le cœur tendre..., disons seulement qu'il est rare de voir une paysanne de ces contrées se marier sans enfant; cependant, après le mariage, elles sont fidèles à leur mari.

La femme de la campagne aide l'homme dans les travaux des champs. L'égalité des sexes, qui est niée dans le droit écrit et n'est pas admise dans les sphères de la société où l'on vit sans travailler, devient une réalité dans la famille du laboureur, du journalier ou du colon. Personne ne proteste contre cet état de choses. Il est vrai que cette émancipation de la femme espagnole dans les classes pauvres a une raison d'être qui s'impose irrésistiblement : la nécessité.

Norbert Lallié.

REVUE DES SCIENCES

SÉROTHÉRAPIE

Une victoire de la science. — Le croup, l'angine couenneuse et la diphtérie. — Anciens préjugés. — Traitements locaux du croup. — Impuissance de la thérapeutique. — En 1894. — Recherches nouvelles sur la vaccination contre les maladies microbiennes. — En France et en Allemagne. — Travaux de Richet et Héricourt, Roux et Yersin, Behring, etc. — Vaccination des animaux contre la diphtérie et le tétanos. — Produits toxiques des microbes. — Poisons chimiques. — Vaccination chimique par accoutumance. — Propriétés antitoxiques du sérum sanguin des animaux vaccinés. — Toxines et antitoxines. — La diphtérie est un empoisonnement général de l'organisme. — L'antidote. — Le sérum des animaux immunisés contre-poison. — Injections sous-cutanées de sérum. — Guérison. — Traitement de la diphtérie humaine. — A Berlin et à Paris. — Expériences à l'Institut Pasteur. — Le sérum des chevaux. — Communication de M. Roux au congrès de Budapest. — Essais de traitement à l'hospice des Enfants-Malades de Paris. — Premiers succès. — La statistique. Abaissement de la mortalité. — Les diverses angines et le taux de la mortalité. — Un remède efficace. — A Berlin. — Essais d'Aronson. — Nouveaux succès. — Technologie de la méthode. — Les souscriptions en France. — Mouvement humanitaire. — Avenir de la sérothérapie.

L'événement scientifique du mois est sans conteste l'importante communication qu'a faite M. Roux au congrès d'hygiène de Budapest sur le traitement de la diphtérie. Cette communication a eu un grand retentissement, non seulement dans le monde médical, mais encore dans le grand public. Avec la tuberculose et la pneumonie, la diphtérie est la maladie qui frappe le plus d'enfants; elle ne pardonne que bien rarement. La diphtérie infectieuse fait partout et à tout âge de nombreuses victimes. Il a suffi quelquefois d'un appartement infecté par un petit malade pour que tous les locataires successifs fussent souvent condamnés à leur tour. Et les médecins eux-mêmes ont plus d'une fois payé leur tribut. Aussi s'explique-t-on le bruit qu'a fait la bonne nouvelle annoncée par M. le docteur Roux, de l'Institut Pasteur. Quoi vrai-

ment, on saurait désormais guérir la diphtérie, l'angine couenneuse et le croup, on pourrait sauver tant de pauvres petits enfants jusqu'ici voués à une mort presque certaine ! Il est permis de le penser et tout fait croire que l'on ne se paie pas, cette fois, d'illusions. La diphtérie est une maladie infectieuse, caractérisée par le développement de fausses membranes blanches qui obstruent les voies respiratoires. Quand ces fausses membranes sont limitées à l'arrière-bouche, la diphtérie s'appelle « angine couenneuse ». Quand ces plaques blanches envahissent le larynx et les voies respiratoires, elle se nomme « croup ». Or jusqu'à ces dernières années, on ignorait la génèse de cette affection redoutable. On pensait qu'il s'agissait d'une maladie toute locale. Aussi a-t-on préconisé un grand nombre de remèdes locaux, d'applications dans l'arrière-gorge de liqueurs antiseptiques, de solutions de sublimé, d'acide borique, d'acide phénique, de pétrole, etc. Et chaque praticien affirmait la valeur de son spécifique. Et de fait, on relevait souvent des guérisons. Il est vraisemblable que l'on confondait dans ce cas la diphtérie bénigne et la diphtérie infectieuse. Il y avait guérison, mais quand le mal était de ceux qui cèdent facilement et naturellement. Comment aurait-on guéri ainsi la véritable diphtérie infectieuse par un traitement local, puisque les recherches de MM. Roux et Yersin ont démontré depuis plus de dix ans que la diphtérie est une maladie qui n'a rien de local et qui empoisonne l'organisme entier. La véritable diphtérie est caractérisée par la présence dans les membranes blanches du bacille découvert par Klebs et Lœffler. Or, d'après les travaux de MM. Roux et Yersin, le bacille en se développant fabrique un véritable poison, une toxine, pour employer le mot propre, qui pénètre tout l'organisme et l'infecte. Tout le corps est empoisonné. Par conséquent un traitement local quelconque ne saurait être qu'impuissant à sauver un diphtérique qui est un véritable empoisonné. Dès 1888, MM. Roux et Yersin démontraient qu'en cultivant dans un bouillon convenable les bacilles diphtériques, en un mois, on obtenait dans le bouillon une quantité considérable de poison, de toxines, susceptibles de tuer les animaux injectés avec un peu de ce bouillon. Un cobaye de 500 grammes meurt en quarante-huit heures, si on lui injecte dans les tissus un dixième de centimètre cube de ce bouillon toxique. Le bacille est bien un fabricant de poison. Donc pour instituer un traitement efficace contre la diphtérie, il fallait trouver un antidote à ce poison et fournir à l'organisme empoisonné par le bacille diphtérique le moyen de réagir de lui-même contre cette intoxication.

Il n'y a pas que le bacille diphtérique qui, en se développant, engendre un principe toxique. Nous avons dit, il y a plus de dix ans, en parlant des filtres et de la filtration : « Les meilleurs filtres arrêtent

les particules solides en suspension, par suite, les microbes, mais ils sont sans action sur les matériaux dissous, et notamment sur les matières toxiques créées par les microbes, qui passent fort bien dans l'eau, d'où le danger. » Déjà, on avait la notion alors des poisons chimiques fabriqués par les microbes. Le microbe est non seulement dangereux par sa prolifération, mais il l'est à un autre titre par le poison qui résulte de son existence et qui est corrélatif de sa multiplication. C'est dire qu'il faut se défier du microbe à ce double point de vue.

En 1887, MM. Roux et Chamberland constataient que le vibrion septicémique engendre une toxine et vaccinaient même des animaux contre la septicémie en leur injectant progressivement des doses croissantes du poison; après quoi, l'animal ne contractait plus la septicémie. MM. Richet et Héricourt eurent l'idée plus tard d'injecter du sérum de sang de chiens et de lapins qui avaient été vaccinés de cette façon à des animaux pour les rendre réfractaires à l'infection septicémique. Le sérum agit dans ce cas comme une matière vaccinante et un contre-poison. Cette méthode fut reprise et généralisée à Berlin par Behring et Kitasato, élèves de Koch. Ces deux savants imaginèrent de l'appliquer à la vaccination contre la diphtérie et contre le tétanos. Ils injectèrent du sérum sanguin d'animaux préalablement immunisés contre ces deux maladies par la méthode de M. Roux. Et les animaux traités par ce sérum ne contractèrent plus ni la diphtérie ni le tétanos. Ainsi naquit la *sérothérapie*, méthode qui semble féconde et pleine d'avenir.

Notre organisme est infecté par un agent chimique créé par le microbe envahisseur. Il faut vite administrer un contre-poison. Or le sérum sanguin d'un animal immunisé préalablement constitue un antidote énergique. On l'injecte dans les tissus du malade, il est entraîné par la circulation et il annihile le poison. Comment? Pour le moment, n'entrons pas dans le mécanisme encore obscur de cette action; ne compliquons pas le sujet déjà complexe. C'est un fait [1]. Rappelons seulement, pour l'intelligence des choses, que le sérum qu'utilise la nouvelle méthode est cette partie liquide et incolore du sang qui surnage au-dessus du caillot constitué par de la fibrine et des globules rouges.

Ce qu'il importe de bien retenir, c'est la double opération qui définit la méthode sérothérapique : 1° Préparation du sérum antidote; 2° injection de ce sérum contre-poison dans les tissus de l'animal malade. Le sérum antitoxique peut se préparer comme l'a fait Roux au début et, depuis, Behring en injectant aux animaux de petites doses,

[1] Nous reviendrons prochainement sur le mécanisme de l'immunité.

sans cesse croissantes, de toxines obtenues par la culture des bacilles. L'animal s'y habitue peu à peu au point d'acquérir une immunité complète contre des doses formidables de toxine diphtérique, par exemple. Il s'agit ici d'une accoutumance au poison; chacun sait quelles doses énormes de morphine un malade finit par absorber sans aucun accident. Mais on peut obtenir encore cette même accoutumance en injectant à l'animal des doses croissantes de solution de toxine modifiée par le chauffage (procédé Carl Frankel) ou par de petites quantités d'iode (procédé Roux et Vaillard). Une fois l'animal immunisé contre la diphtérie, son sérum est bon et peut, contre-poison certain, être injecté et transmettre ainsi l'immunité aux animaux injectés.

C'est Behring qui le premier, en ce qui concerne la diphtérie et le tétanos, montra que le sérum immunisé est capable de fournir un contre-poison dans un organisme atteint de ces affections si graves; il fit voir aussi que le sérum mélangé dans un vase avec la toxine, détruisait son pouvoir toxique. La question ainsi éclairée, Behring, et ses collaborateurs Erlich, Kossel, Wassermann, résolurent d'essayer la méthode chez les enfants atteints de croup. 220 injections furent faites avec du sérum immunisé. Il y eut 168 guérisons et 52 morts. Mortalité : 23 pour 100, résultat très remarquable, car la mortalité d'habitude dépasse 60 pour 100 chez les diphtériques. Malgré tout on douta de l'efficacité du traitement. A Berlin et ailleurs, on objecta que sans doute les diphtéries traitées avaient été très bénignes. La question en était là, et la conviction était loin d'être faite, quand MM. Roux, Martin et Chailloux transmirent à leur tour au congrès de Pesth les résultats de leurs travaux. Les conclusions très nettes de l'éminent collaborateur de M. Pasteur ont dissipé toutes les ombres, et aujourd'hui on est autorisé à avancer que la majorité des membres du congrès s'est ralliée à l'opinion des expérimentateurs français. La sérothérapie née à la fois en France et en Allemagne doit être considérée à juste titre comme une victoire indiscutable de la science contemporaine.

Depuis 1891 M. Roux poursuivait ses essais à l'Institut Pasteur avec M. Martin. Les résultats confirmèrent de tous points les travaux antérieurs de MM. Behring, Erlich, Beer, Kossel, Wassermann. S'ils ont tant frappé les membres du congrès, ce n'est pas par la nouveauté de la méthode, c'est avant tout par le mode opératoire pratique imaginé à Paris et par la démonstration si nette et si étudiée de l'efficacité certaine de la sérothérapie, qui restait encore à prouver malgré les recherches antérieures.

Nous n'insisterons pas sur le mode de préparation des toxines diphtériques, qui n'a d'intérêt réel que pour les expérimentateurs.

Qu'il nous suffise de dire qu'à l'Institut Pasteur la culture des bacilles diphtériques se fait sur grande échelle; on filtre, et le liquide clair est conservé dans des vases bien remplis et bien bouchés tenus à l'abri de la lumière à la température ordinaire. Ainsi préparée, la toxine tue en général un cobaye de 500 grammes en quarante-huit heures à la dose de 1/10 de centim. cube. Elle perd son activité à la longue, mais très lentement. La toxine obtenue, il s'agit d'immuniser les animaux qui fourniront le sérum. Il faut pour cela atténuer d'abord la toxicité de la toxine. MM. Roux et Vaillard ont adopté de préférence le procédé qu'ils avaient déjà employé pour la toxine du tétanos; ils additionnent la toxine d'un peu d'iode; puis on injecte le mélange sous la peau. Un lapin de moyenne taille supporte d'emblée 0,5 cent. cube de ce liquide. On renouvelle l'injection au bout de quelques jours et l'on continue ainsi pendant *plusieurs semaines*. On injecte finalement la toxine pure. Les chiens ainsi immunisés fournissent un sérum très actif; les moutons et les chèvres sont très sensibles au poison; il faut opérer avec prudence. Les vaches sont dans le même cas et leur lait pourra devenir une source importante d'antitoxine.

Mais de tous les animaux expérimentés, le cheval est le plus facile à immuniser. Depuis 1892, MM. Roux et Nocard immunisent les chevaux contre la diphtérie. Le cheval supporte mieux les injections de toxine que la vache, le bœuf, etc., il peut être saigné souvent sans le moindre inconvénient; son sang se coagule lentement, séparant absolument la fibrine et les globules rouges d'une part, et d'autre part un sérum aussi limpide que s'il avait été privé de globules par l'action prolongée de la force centrifuge; enfin le sérum du cheval est inoffensif pour l'homme. Aussi existe-t-il à l'Institut Pasteur une grande écurie où sont rangés un nombre déjà respectable de chevaux de fiacre. On leur tire des veines du cou le fameux sérum curatif. Est-il assez curieux de voir maintenant des chevaux servir à la guérison d'une maladie redoutable? Cheval et diphtérie, qui aurait jamais soupçonné pareil rapport de cause à effet!

Le sérum de cheval possède une grande énergie. Mêlé directement à de la toxine pure *in vitro*, il rend celle-ci inoffensive, car le mélange peut être injecté à des animaux sans produire aucun trouble.

Chez l'animal, on peut injecter d'abord le sérum, puis la toxine diphtérique; on peut injecter même la toxine d'abord et, quelques heures après, le sérum, et l'animal ne meurt pas. Le sérum est donc à la fois préservateur et thérapeutique; c'est un vaccin et c'est un médicament.

Ces propriétés découvertes, comme nous l'avons dit, par M. Behring, sont la base du traitement diphtérique. Une fois bien contrôlées à l'Institut Pasteur, MM. Roux, Martin et Chailloux n'ont plus hésité

à tenter leur application à l'hôpital des Enfants-Malades de Paris.

Du 1er février au 24 juillet 1894, 448 enfants sont entrés au pavillon de la diphtérie et ont fourni une mortalité de 109 décès, soit 24,33 pour 100. Or, de 1890 à 1894, cette mortalité avait été :

1890.	55,88 pour 100.
1891.	52,45
1892.	47,64
1893.	48,47

Soit une moyenne de 51,41 pour 100 pour un total de 3971 enfants.

Le bénéfice procuré par le traitement, toutes conditions restant les mêmes, a donc été de 27,38 pour 100. Au cours de cette même période de temps, 500 enfants entraient pour diphtérie à l'hôpital Trousseau, 316, c'est-à-dire 63,20 pour 100, succombaient.

Ce résultat de la statistique est à très peu près celui qu'avait obtenu M. Behring dans ses premières tentatives. Il est déjà fort beau, car, à Berlin et à Paris, on a pu arracher à la mort environ 28 pour 100 de petits malades. Mais beaucoup de bons esprits s'étaient demandé et se demanderont encore pourquoi cette proportion de 28 pour 100? Un remède guérit ou ne guérit pas. On ne voit pas pourquoi, si réellement la méthode est efficace, comme on le prétend, elle n'abaisse pas la mortalité aux environs de zéro. C'est sans doute pour une de ces raisons que l'opinion médicale était restée assez froide devant les premiers résultats donnés par la nouvelle méthode. M. Roux a fait cesser l'équivoque à Pesth et c'est surtout cette partie de sa communication qui mérite d'être analysée. C'est un des côtés les plus remarquables de son travail. Oui, pourquoi un remède réputé efficace laisse-t-il encore mourir environ 30 pour 100 de malades, alors qu'il devait les guérir tous ou à peu près? Nous allons le savoir.

Quand on veut juger de la valeur d'un remède, on a recours à la statistique, mais il faut prendre garde à la statistique; il importe d'en bien préciser les détails. Or l'examen a porté sur 448 enfants entrés à l'hôpital des Enfants-Malades. Mais, sur ces 448, il fut reconnu ensuite à l'examen bactériologique que 128 n'étaient point atteints de diphtérie vraie à bacilles Klebs-Lœffler. Ensuite, 20 enfants sur le chiffre total ont succombé avant tout traitement. Il reste donc, en définitive, 300 enfants à diphtérie vraie soumis au nouveau traitement. La mortalité sur ces 300 a été de 78 décès, soit 26 pour 100, alors qu'une statistique antérieure donnait une mortalité de 50 pour 100. Est-ce là le vrai chiffre : 50 moins 26, gain : 24 pour 100? Non, point du tout. Continuons la discussion.

Classons les diphtéries traitées; divisons-les en angines et en croups. Parmi les angines, il faut distinguer celles qui sont pures et

celles qui sont associées à d'autres microbes. Les cas d'angine pure ont été au nombre de 120 avec 9 décès, soit 7,5 pour 100 de mortalité; parmi les enfants qui sont morts, 7 n'ont séjourné que 24 heures à l'hôpital. Si on les défalque des chiffres précédents, on arrive à une mortalité de 1,66 pour 100. Il faut encore ajouter que, des deux malades qui ont succombé, l'un était atteint en même temps de péritonite tuberculeuse, l'autre de rougeole très grave. Les cas d'angine avec associations microbiennes se sont comportés autrement. Les angines associées avec le petit coccus (9) ont tous guéri. Il en a été de même de celles qui s'associaient avec les staphylocoques pyogènes (5). Quant aux angines associées aux streptocoques, et dont on connaît l'extrême gravité, elles ont été au nombre de 35 avec 12 morts, soit une proportion de 34,28 pour 100, tandis que la mortalité habituelle est de 87 pour 100.

D'autre part, les croups doivent être distingués en croups opérés et non opérés; 10 cas de la première catégorie ont été traités avec un seul décès, et encore s'agissait-il d'un cas de laryngite diphtérique avec association de streptocoques. Les croups opérés sont au nombre de 121, avec une mortalité de 56 cas, soit une proportion de 46,28 pour 100. De même que pour les angines, il est indispensable de distinguer les croups opérés diphtériques purs d'avec les croups à associations. Parmi les premiers, on a un total de 49 cas avec 15 décès, soit une mortalité de 30,61 pour 100; mais si l'on retranche de ce chiffre 4 décès survenus moins de 24 heures après l'entrée des malades dans les salles, on arrive à la proportion de 22,44 pour 100. Parmi les croups d'sssociations microbiennes, on trouve 9 cas de croups associés au petit coccus avec 1 décès, 11 cas de croups avec staphylocoques et 7 morts, soit une mortalité d'environ 63 pour 100; 52 cas de croups avec streptocoques et 33 morts, soit encore 63 pour 100. La plupart des décès ont été dus à la broncho-pneumonie, à la bronchite pseudo-membraneuse, et souvent, à la diphtérie est venue s'ajouter la rougeole ou la scarlatine. Les croups les plus graves sont ceux qui sont associés avec le streptocoque.

Nous avons tenu à donner ces détails un peu techniques parce qu'ils montrent en somme que la statistique brute a englobé non seulement les cas de diphtérie, mais des cas complexes de diphtérie accompagnée de maladies diverses à forme très grave, ou des cas de croup avec trachéotomie dans des salles communes où l'infection se fait aisément. Si donc on tient compte de ces divers renseignements, on arrive à cette conclusion satisfaisante, c'est que toute angine diphtérique pure traitée à temps pourra guérir. Si le remède semble ne pas sauver tous les malades et réduire la mortalité à un taux voisin de zéro, c'est que la diphtérie est souvent associée à d'autres

affections graves qui évoluent en même temps et accroissent la mortalité. Il faudrait à l'hôpital éviter les contagions secondaires et notamment l'infection du streptocoque. Les auteurs ont vu, en effet, quinze enfants entrés pour croups purs succomber brusquement à une broncho-pneumonie à streptocoque. Cela tient à ce que les enfants trachéotomisés sont dans les salles communes; aussi n'est-il pas rare de voir survenir de véritables épidémies de broncho-pneumonie déterminée par l'arrivée d'un enfant atteint de croup diphtérique associé aux streptocoques. L'isolation ne saurait donc être trop recommandée.

En définitive, il ne faut pas s'arrêter à un chiffre de gain sur la mortalité de 28 pour 100 fourni par la statistique brute. Il est clair que si le malade n'avait que la diphtérie pure, le remède serait efficace dans presque toute la majorité des cas. Le remède agit toujours. Mais ce qu'il faudra redouter et combattre, ce sont les complications dues aux affections concomitantes. Et pour cela, il sera indispensable de changer le mode de séjour des petits malades dans les pavillons diphtériques. Dans la clientèle privée, il semble que le danger des associations microbiennes devienne beaucoup moindre et que le nouveau médicament se montre alors le plus généralement tout-puissant. Voilà pourquoi se justifie l'enthousiasme avec lequel on a accueilli en France la bonne nouvelle apportée à Budapest par M. Roux et ses collaborateurs.

Il est juste d'ajouter que si les résultats obtenus à l'Institut Pasteur ont confirmé et étendu les premiers essais de M. Behring, de même, à Berlin, M. Aronson a été conduit à peu près simultanément à des résultats aussi heureux. Depuis le mois de mars dernier jusqu'en juillet, comme M. Roux, il a employé le sérum de cheval et il a traité 192 malades atteints de véritable diphtérie (caractérisée à l'examen bactériologique) sur lesquels 14 pour 100 sont morts. Si l'on retranche de cette statistique les enfants amenés à l'hôpital tout à fait moribonds, il reste 169 cas avec 19 décès, soit une mortalité de 11,2 pour 100. Dans le même hôpital, la mortalité avait été en

1891.	203 cas	32,5	pour 100.
1892.	341 cas	35,4	—
1893.	426 cas	41,7	—
et de janvier à mars 1894, de		41,8	—

Pendant les quatre mois et demi d'essais, on n'a pas fait une seule trachéotomie. M. Aronson a employé le sérum antidiphtérique pour immuniser les enfants des familles où il y avait des cas de diphtérie. Sur 130 enfants ainsi traités préventivement, 2 seulement ont été atteints d'une diphtérie très légère. Ces succès nous permettent de

dire que le remède est vraiment efficace et que le taux de la mortalité s'abaissera de plus en plus, quand on maniera bien la méthode et qu'on pourra éviter les complications infectieuses des autres affections qui surviennent souvent en même temps. Bref, le taux de la mortalité diminuera sans cesse et nous paraissons bien tenir vraiment à la fois un vaccin et un médicament d'une efficacité réelle.

L'observation montre que, sous l'influence des injections du sérum antitoxique, l'état général s'améliore, les fausses membranes cessent d'augmenter dans les 24 heures qui suivent la première injection. Après 36 heures, 48 heures, 72 heures au plus tard elles se détachent. La dose à employer dépend de la gravité du mal, c'est-à-dire du genre de diphtérie contractée, pure ou avec association microbienne. Quant au sérum retiré des chevaux, il se conserve parfaitement dans des flacons stérilisés sans que l'on y ajoute autre chose qu'un morceau de camphre fondu. Le sérum desséché dans le vide est facile à transporter au loin et il retrouve ses propriétés préventives quand on le dissout à nouveau dans 8 ou 10 fois son poids d'eau pure. Toutefois cette solution donne à la suite de l'injection une petite tuméfaction locale passagère que ne produit pas le sérum naturel. Quant à l'injection en elle-même, elle n'est pas douloureuse et ne se répète en une semaine que trois ou quatre fois, selon la gravité des cas. M. Roux ne conseille d'ailleurs aucun traitement local autre que des irrigations de la gorge avec de l'eau simplement bouillie.

La méthode peut donc entrer dès maintenant dans la pratique. En ce moment l'Institut Pasteur délivre une dose de 20 grammes de sérum antitoxique à tous les médecins de Paris et de la banlieue qui viennent eux-mêmes en chercher. Le sérum est livré gratuitement dans des flacons d'une capacité de 20 centimètres cubes fermés par un bouchon de caoutchouc stérilisé. Dans deux mois environ, quand de nouveaux chevaux auront été immunisés, l'Institut Pasteur pourra fournir du sérum aux médecins de province; on en enverra toutes les quantités désirées, grâce à la libéralité des nombreux souscripteurs qui se sont intéressés à cette œuvre humanitaire. On sait que le *Figaro* a pris l'initiative d'une souscription publique qui a réuni déjà des sommes très importantes. Tous ceux qui ont eu un des leurs touchés par l'horrible maladie ont tenu à apporter leur concours, et ils sont nombreux. On est donc bien certain que l'argent ne manquera pas à M. Roux et à ses collaborateurs dans la lutte qui commence contre la diphtérie.

Il sera indispensable maintenant que les médecins, pour rendre la méthode sérieusement efficace s'habituent aux injections et à leurs doses et qu'ils diagnostiquent avec soin la diphtérie à laquelle ils auront à faire. Car telle diphtérie, telles doses de sérum. L'angine

d'abord est-elle bien diphtérique? Il faut rechercher le bacille de Lœffler. Rien de si simple. On promènera un fil de platine sur le sommet des amygdales, on grattera avec ce fil un milieu de culture préparée d'avance, solide et contenue dans un tube que livrera l'Institut Pasteur. L'ensemencement étant ainsi fait, on place le tube dans une étuve à 37° et si dans les vingt-quatre heures on voit se développer des colonies microbiennes, c'est que on est en présence d'une culture de bacilles diphtériques. Le malade est bien atteint de la diphtérie. Il faudra encore s'habituer à reconnaître les autres bacilles pour déterminer les associations microbiennes qui travaillent dans l'arrière-gorge, car dans ce dernier cas le traitement par la sérothérapie devra être plus intensif. On trouvera à cet égard, à l'Institut Pasteur tous les renseignements pratiques nécessaires. M. Roux va faire une série de conférences explicatives. Peut-être bientôt toutes nos pharmacies possèderont-elles des tubes à sérum. On le livrera même sous forme de grains dont la vertu curative paraît pouvoir se conserver pendant des mois. Quoi qu'il en soit, l'élan est donné, la route indiquée, il est donc permis d'espérer que savants et praticiens s'en mêlant, on parviendra à enrayer le mal et à vaincre une maladie qui a fait de si innombrables victimes.

Il a le croup, il a une angine infectieuse, ces mots ont résonné longtemps comme un glas funèbre. Que de pauvres enfants enlevés en quelques jours malgré les efforts de la thérapeutique, que de larmes, que de douleurs, que de tristesses, que de deuils! Aujourd'hui chacun peut renaître à l'espérance. Si l'avenir confirme le présent, si les premiers succès se généralisent, et tout permet de le penser, la médecine aura fait un grand pas en avant. La victoire serait déjà grande si l'on avait vaincu la diphtérie, mais la méthode est générale, elle ouvre de vastes horizons devant elle, et après la diphtérie, on pourra s'attaquer à d'autres affections microbiennes. La sérothérapie sera vraiment une des conquêtes de notre temps et, une fois de plus, nous aurons le droit et le devoir d'honorer ce grand nom de Pasteur, l'illustre fondateur de la bactériologie médicale, l'initiateur des incomparables découvertes qui ont révolutionné de fond en comble la médecine moderne.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1894.

Pourquoi donc M. Zola, en quête d'un roman réaliste, ne s'est-il pas arrêté à Toulouse, au lieu de pousser jusqu'à Lourdes, où un fiasco si complet l'attendait? Lourdes ne lui convenait pas. Lourdes n'allait pas à son genre d'esprit, à ses goûts, à son odorat, aux senteurs habituelles de son imagination. Lourdes devant *Nana* et *Pot-Bouille!* Les Latins auraient traduit: *Margaritam ante porcos.* Pour l'intelligence de Lourdes, il faut un état d'âme que les productions précédentes de M. Zola ne supposaient ni ne préparaient. Mais à Toulouse, dans ce Capitole d'où un décret ministériel vient de faire dégringoler un conseil municipal qui s'y était très grassement attablé, quel beau sujet d'études pour le fameux romancier! Quelle mine curieuse de documents pour l'espèce de vaste enquête qu'il poursuit, et à laquelle il a la bonté d'attacher quelque importance! Il aurait trouvé de la fange à souhait, des scènes contemporaines et officielles prises sur le vif, des tableaux de mœurs incomparables, des rajeunissements de Tartarin, de Rabagas, de Mandrin, des drôleries en action et des drôles en fonction. Il aurait même rencontré à Toulouse ce qu'il a cherché vainement à Lourdes : des miracles, de vrais miracles d'une espèce particulière, des morts qui ressuscitent, des morts qui n'étaient peut-être pas des élus là-haut et qui redeviennent des électeurs ici-bas.

On connaît déjà cette sale et comique histoire de Toulouse dont l'opinion a fini par saisir la justice. Il y a sept ou huit années à peine, les conservateurs de toute nuance, républicaine ou monarchique, étaient encore maîtres dans la vieille cité toulousaine qui avait été si royaliste en 1815, et qui l'était même en 1848. Le parti radical n'avait jamais recueilli que des échecs devant le suffrage universel. Tout à coup, un changement à vue s'opère. Aux élections municipales de 1888, Toulouse se réveille radicale avec une administration radicale. Le Capitole fait peau neuve en un instant; ses employés les plus anciens et les plus méritants sont congédiés, ils cèdent la place à une invasion de voraces, comme la république de Février elle-même avait si bien baptisé cette secte de faméliques. Un maire radical est installé avec une indemnité de 12 000 francs pour frais de représentation. Le rédacteur du journal *la Marseillaise*, l'agent principal du comité qui a fait le coup électoral, le

citoyen Couderc s'adjuge le secrétariat général de la mairie, qui sera chargé, dit l'arrêté, « de la haute surveillance de tous les services municipaux ». Son bras droit, son *alter ego*, le citoyen Mascaras, ci-devant ouvrier tapissier, est nommé chef du bureau des élections. Toute la bande y passe, qui dans les octrois, qui dans la police, qui dans l'inspection du balayage, qui dans le service de l'eau ou du gaz. Lorsqu'il n'y a plus de places, il y en a encore; elles ne sont pas plus difficiles à faire que l'argent des contribuables n'est difficile à prendre. Trois membres du comité, un menuisier, un cordonnier et un tailleur, tous les trois sans ouvrage, s'impatientaient de n'être pas casés et rentés encore. Ne voyaient-ils pas leur collègue, l'épicier du coin, qui n'était pas meilleur radical qu'eux, déjà installé secrétaire général du bureau de bienfaisance, aux appointements de 6000 francs par an? Vite, pour ces trois grands citoyens, trois nouveaux postes sont créés exprès; les voilà inspecteurs des halles et marchés!

Évidemment, c'était un métier très amusant et très lucratif que d'être radical à Toulouse; métier lucratif et amusant, mais aussi très laborieux. On y travaillait beaucoup, on y travaillait ferme, quoi donc? la matière électorale. Le bureau des élections n'était pas une sinécure. Il avait des séances de jour suivies de séances de nuit qui, pour les résultats, comptaient double ou triple. Il s'agissait, dans ces veilles fécondes, de consolider ce qui avait été acquis, de faire en sorte que le suffrage universel maintînt au Capitole les bons vivants qui y faisaient ripaille. Leurs succès étaient si grands qu'ils éveillaient la surprise et le soupçon; les bulletins de vote qu'ils recueillaient à chaque élection semblaient se multiplier et grossir avec le mépris qu'ils inspiraient. Des républicains modérés que l'indignation publique, non moins que leur propre intérêt, avaient décidés à tenter la fortune du scrutin contre ce joug déshonorant et dévorant furent outrageusement battus. Plus ils avaient de partisans, moins ils avaient d'électeurs. L'un de ces républicains, industriel important, eut l'idée de jeter la sonde dans cette eau trouble; il fit adresser des circulaires de candidats à tous les citoyens inscrits sur les listes électorales, confectionnées à la mairie toulousaine. Plusieurs milliers de ces circulaires furent retournés par la poste à l'expéditeur comme adressés à des citoyens morts, inconnus ou n'existant pas. Dès lors, ce que tout le monde savait d'avance s'entr'ouvrit plus nettement; il fut manifeste qu'on était en présence de l'une des flibusteries les plus éhontées qu'on eût jamais vues.

Après cette expérience et d'autres non moins concluantes, le doute n'était plus possible : on tenait la fraude et les fraudeurs. Il

semblait dès lors que le devoir du gouvernement à Paris, des administrations préfectorale et judiciaire à Toulouse, était de tirer l'affaire au clair, de prendre l'initiative de la procédure et de la répression, de faire le jour dans ce chaos d'infamies. Il n'en fut rien. Les uns et les autres n'eurent qu'un souci : esquiver ou étouffer, sans rien empêcher. Ils se conduisirent comme s'ils étaient des complices et comme s'ils sentaient que dans ces urnes frelatées se trouvait ce que les Romains appelaient le secret de l'empire, *arcana imperii*. Le candidat républicain modéré qui, par son envoi des circulaires, avait, le premier, recueilli une preuve tangible du délit devint suspect parce qu'il réclamait une enquête. Comme il parlait d'honnêteté, on lui répondait en haut lieu : « Nous savions bien que vous n'étiez qu'un monarchiste! » A force de faux-fuyants et de connivences chez les autorités, de lassitude et de dégoût chez les bons citoyens de Toulouse, il est probable que l'affaire eût été enterrée, et que le champ fût resté libre aux malfaiteurs officiellement protégés, si l'un d'eux, qui était l'un des grands hommes du parti radical, vertueux et pur comme ils le sont tous, Mascaras, l'ouvrier tapissier, bombardé, au Capitole, chef de bureau des élections, n'avait fait un éclat.

Quelle mouche avait piqué Mascaras? Etait-ce le remords? Le regret du temps tranquille où il posait les rideaux chez les particuliers? Non : chargé administrativement de faire des faux pour le succès des candidatures radicales, il jugea, non sans raison, que, malgré son joli traitement, on ne lui en donnait pas assez pour son argent. Voyant que les frères et amis pour lesquels il travaillait jour et nuit avaient plus grasse pitance que lui, il demanda une augmentation de paye. Ceux-ci se firent tirer l'oreille, ils représentèrent à Mascaras qu'en dehors de ses appointements fixes, il avait des gratifications et des *boni*, qu'il était un ingrat de ne pas compter. Mascaras fut inflexible, il devint orageux et menaçant; plusieurs cafés de Toulouse l'entendirent crier à tue-tête que, s'il continuait à être mécontent, il ferait sauter le Capitole. Les chefs radicaux commencèrent à s'effrayer des propos de leur éminent collègue : ils n'avaient cru d'abord qu'à un chantage; et quelque experts qu'ils fussent dans l'art du rossignol pour ouvrir les serrures des boîtes électorales, ils auraient bien voulu ne pas chanter. Ils cherchèrent à éloigner le terrible et indiscret Mascaras, lui payèrent un voyage en Espagne, espérant l'amadouer par une belle indemnité qu'on lui servirait au retour et qui lui permettrait de vivre de ses rentes. Mascaras voyagea; puis, retraversant soudain les Pyrénées, revint dans la bonne ville de Toulouse pour y toucher l'indemnité promise. Elle tarda; Mascaras n'y tint plus : sévère pour les gens sans

honneur qui ne respectaient pas leur parole et qui, les mains pleines, ne les ouvraient pas pour lui, il écrivit à un journal toulousain une lettre révélatrice, véritable pot aux roses qui, mis sous le nez du public, éclata comme une bombe.

Mascaras n'y allait pas par quatre chemins. Il déclarait que, pour sa seule part, il avait fait plus de 1300 faux sur les listes électorales. Il ajoutait qu'il avait agi par ordre de M. Couderc, l'ancien fondateur du comité radical et rédacteur de la *Marseillaise*, devenu directeur des services et chef du personnel de la mairie; que le bureau des élections dont il était chef n'avait pas d'autre destination que celle-là; que la besogne des employés consistait, par grattages, surcharges et falsifications, à biffer les noms des électeurs suspects, à mettre à la place, dans la quantité requise pour parfaire une majorité, des noms de morts, d'absents, de faillis et d'inconnus. Loin de se dérober au débat contradictoire, Mascaras le réclamait devant la Cour d'assises pour faire la preuve des faux en écriture publique commis par fonctionnaires et magistrats municipaux.

La vérité oblige à dire que ces révélations si précises et si terribles n'étonnaient personne. Qui fut ennuyé? Ce fut le gouvernement, ce fut le préfet, ce fut ce que, dans notre langage moderne, nous appelons encore, — souvent nous ne savons pourquoi, — la justice. Voilà six ans que tous ces crimes se commettaient à Toulouse, que leurs auteurs s'étalaient et se pavanaient; et la justice, sourde et muette, dînait avec eux! Il fallait cependant faire quelque chose. La justice essaya d'abord d'une plaisanterie : ouvrir une instruction contre Mascaras, à l'effet de vérifier s'il ne s'accusait pas ou ne se vantait pas à tort de ses méfaits! Le juge d'instruction, chargé de l'affaire, ne fut pas long à reconnaître que tout cela était vrai, plus que vrai; que, loin d'exagérer, Mascaras avait plutôt dissimulé; qu'on marchait dans le crime jusqu'à y enfoncer. Culpabilités et complicités, on ne savait où s'arrêter. Comment expliquer, par exemple, que la préfecture de Toulouse ne se fût pas aperçue des fraudes commises sur les listes électorales de la mairie, puisqu'elle-même possède un double de ces listes, qui, confié à la garde d'agents spéciaux, devait échapper au travail des faussaires? La raison, la voici : c'est que le préfet de Toulouse avait lui-même livré ou laissé livrer son double des listes électorales à la municipalité toulousaine, qui s'était empressée d'y opérer les mêmes remaniements, grattages, surcharges, altérations, que sur les siennes, pour dépister toutes les recherches et mieux assurer, avec la réussite du crime, l'impunité des criminels.

Une fois engagé dans cette forêt de Bondy, remplie de fourrés,

de détours et de chausse-trapes, le juge d'instruction a mené patiemment et courageusement son accablante besogne. Il l'a consignée dans un rapport qui, relevant dix-huit chefs d'accusation, dix-huit catégories de fraudes, renvoyait devant la Chambre des mises en accusation, — sous l'inculpation de faux en écriture publique et usage de faux, crimes prévus et punis par les articles 145 et suivants du Code pénal, — dix employés de la mairie de Toulouse, dont M. Couderc, le tout-puissant personnage radical. La décision du juge d'instruction semblait trop limitative des coupables, tellement réduite au strict nécessaire, qu'un des candidats républicains modérés qui avait été victime de ces fraudes, avait demandé à la Chambre des mises en accusation un supplément d'enquête, tous les auteurs ou complices des faux ne figurant point parmi les inculpés. Mais, toute clémente qu'elle était, cette décision parut trop rigoureuse encore à l'administration préfectorale et judiciaire. Tandis que M. Couderc passe à son tour en Espagne pour se prémunir contre tout mauvais cas, le préfet s'affiche pour lui, il veut en vain peser sur le juge d'instruction pour que ce gros coupable soit indemne. La Chambre des mises en accusation accorde ce qu'a refusé le juge d'instruction, elle le met hors des poursuites. Le procureur général, pour mieux sauver ses protégés, demande à la Cour de cassation qui repousse sa requête, le renvoi de l'affaire devant une autre Cour d'assises que celle de Toulouse.

Cette lutte des pouvoirs publics contre la justice, cette intervention avouée ou déguisée des représentants de la société en faveur de gens qui violent les lois élémentaires de toute société, n'en auraient pas fini, si le *Journal des Débats* n'avait, pièces en main, raconté l'histoire et édifié le public. L'effet a été instantané. Deux jours après, le *Journal officiel* publiait trois décrets : le Conseil municipal de Toulouse était dissous; une délégation spéciale nommée pour administrer la ville jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil; le préfet de Toulouse transféré à Sainte-Etienne. Qu'il y ait, au moins dans l'une de ces mesures, de l'insuffisance et de l'illogique, tout le monde le voit sans peine; devant les lourdes responsabilités qu'il a encourues, le préfet de la Haute-Garonne ne pouvait être replacé dans un poste équivalent sans une enquête qui l'eût déchargé. Cependant le gouvernement a fait un acte d'honnêteté et de vigueur que nous reconnaissons, et qui, nous l'espérons, en amènera d'autres. La délégation spéciale qu'il a instituée a bien commencé, elle a suspendu de leurs fonctions et de leurs traitements les employés municipaux les plus compromis. Nous attendons impatiemment le jour des assises pour que la pleine lumière se fasse; si le gouvernement ne la provoquait qu'en rechi-

gnant, comme dans l'affaire du Panama, il perdrait tout le bénéfice politique et moral de la résolution qu'il vient de prendre.

Il n'y a pas à dissimuler que le retentissement universel des fraudes de Toulouse est grave. En soi, elles ne sont pas niées; aucun journal radical ne les conteste, tous les traitent comme si elles étaient la monnaie courante des élections d'aujourd'hui. L'un d'eux disait qu'après tout c'étaient des peccadilles usitées dans le Midi; un ancien préfet républicain de la Haute-Garonne disait, au correspondant du *Lyon-Républicain*, qu'en vérité tant d'émotion était incompréhensible, et que M. Duportal, autre grand homme du Midi, avait toujours été nommé député de Toulouse, sans avoir eu jamais une majorité établie. L'austère M. Henry Maret, lui-même, écrivait dans le *Radical:* « Il n'y a pas qu'à Toulouse où des erreurs se sont produites, et nous n'avons jamais vu le gouvernement, quand il s'est agi de ses meilleurs amis, bousculer les mairies et mettre l'administration sens dessus dessous. » Voilà donc qui est clair! Et voilà ce qui nous permet de conclure que les pratiques de Toulouse ne sont pas particulières à cette ville, et que beaucoup des élections radicales, nous ne voulons pas dire républicaines, sont filles des mêmes moyens! Ce sont manifestement des constatations qui ont leur prix. D'une part, sous notre régime politique où tous les pouvoirs dérivent de l'élection, n'importe-t-il pas souverainement que leur source soit pure et nette? Et d'autre part, n'est-il pas nécessaire d'empêcher qu'il ne soit dit en Europe et hors d'Europe que les crimes qui, partout ailleurs, mènent les gens au bagne les mènent, en France, à l'Hôtel de Ville et au Palais-Bourbon!

Nous nous rappelons qu'il y a vingt-cinq ans bientôt, lorsque parut le ministère du 2 janvier 1870, qu'on surnomma le ministère des honnêtes gens, une voix d'opposition, un peu excessive, s'écria: « Nous sortons enfin de la caverne! » Le mot serait plus vrai aujourd'hui; et nous souhaitons de grand cœur que le gouvernement actuel le fasse dire au pays.

Ce ne sont pas les avertissements qui manquent au gouvernement sur la valeur morale des radicaux. Un des coryphées du parti, M. Tardieu, maire révoqué d'Arles, est poursuivi pour délits de faux, abus de confiance et concussion. Nous l'avons déjà dit ici : le radicalisme est un état moral.

Le gouvernement est, aujourd'hui plus que jamais, dans la situation d'Hercule, — comparaison que M. Dupuy, à la forte encolure, agréera volontiers, — obligé de choisir entre deux voies, entre le vice et la vertu. Encore indécis avec les conservateurs, — leur donnant d'une main et leur retirant de l'autre, — il peut

pressentir que, du côté des radicaux, il n'a qu'affronts et coups à attendre. Les fonctionnaires que sa politique intermittente laisse incertains lui échappent. On vient de voir, à Sens, à un banquet républicain, le sous-préfet de l'endroit ne pas oser porter la santé du Président de la République, et ensuite, lorsqu'un convive, étonné de ce silence, prit l'initiative de la porter lui-même, rester sur sa chaise, pendant que le maire de la ville, radical et digne de l'être, protestait en vociférant contre le nom de M. Casimir-Périer. A Bourges, le préfet, de concert avec les radicaux, a provoqué la dissolution d'une municipalité modérée que, malgré les intrigues officielles, les électeurs viennent de lui renvoyer à une forte majorité.

Pendant ce temps-là, sur plusieurs points, les cas d'indiscipline, même de révolte, se produisent dans l'Université. Ces jours-ci encore, un professeur de rhétorique au lycée de Toulouse, que le gouvernement avait eu la gracieuseté de nommer à Paris, publiait dans un journal d'enseignement une protestation contre la révocation de M. Robin, de Cempuis, dont une nouvelle université belge vient de faire l'acquisition, à notre grand profit et bon débarras. L'exemple de M. Jaurès, qui, d'obscur professeur, est passé prophète du socialisme, menace de tourner les têtes universitaires. Autrefois, des hommes illustres, après avoir été d'admirables professeurs, entraient dans la politique en descendant de leurs chaires dont l'éclat les avait désignés au choix du roi ou aux suffrages des électeurs. Tels furent MM. Guizot, Villemain, Cousin, Saint-Marc Girardin, Arago, Dumas, Leverrier, d'autres encore dont l'histoire a retenu les noms. De nos jours, la route est plus courte : le plus médiocre des professeurs fait une esclandre, un tapage quelconque, il aboie contre le cléricalisme, se déclare socialiste, attise une grève. C'est assez ; il a des chances pour être député, avec tous les revenants bons attachés à l'honneur de représenter la France, — cette vache à lait !

Que le gouvernement n'espère pas, par des ménagements, des condescendances, des demi-mesures, gagner son droit au repos. Toutes les avances au radicalisme sont de fausses opérations qui se retournent contre leurs auteurs. Nous craignons que M. le ministre de la guerre n'en fasse bientôt l'expérience. M. le ministre de la guerre passe pour avoir la main assez dure. Il l'a montré avec les jeunes cavaliers de Saint-Cyr qui, sortis triomphants des plus difficiles épreuves, ont été subitement versés dans l'infanterie par l'application rétroactive d'un règlement sur la vue, qui ne sera mis en vigueur à Saumur qu'un an plus tard. Il l'a montré en enlevant aux régiments de cavalerie l'usage de leurs breaks, qui avaient

le double avantage de profiter aux officiers peu aisés et de tenir en perpétuel état d'entraînement les chevaux destinés, en temps de guerre, à traîner les fourgons. Il a montré encore, sinon son flair, du moins son inflexibilité mathématique d'artilleur, en prenant un arrêté dont le Conseil d'État, nous l'espérons, fera justice, et qui dénie arbitrairement, aux jeunes gens dispensés conditionnellement en vertu de l'article 23 de la loi militaire, le droit de profiter des renvois anticipés prévus par les articles 39 et 46 de la même loi. M. le ministre de la guerre a été plus coulant avec le radical M. Mirman. On sait que ce personnage, — jeune professeur du lycée de Reims, qui a trouvé moyen, avec quelques déclarations socialistes, de se faire élire député de cette ville, — doit faire le service militaire dont, son engagement universitaire étant rompu, il redevient tributaire. Il a, dans une lettre très soumise, demandé à M. le ministre de la guerre de le colloquer dans une bonne petite garnison. M. le ministre de la guerre s'est empressé de lui offrir Vincennes. Enchanté de cette délicate attention, M. Mirman a, tout de suite, écrit aux socialistes de Reims qu'ils pouvaient se consoler; qu'il resterait leur député; qu'il serait toujours là pour soutenir le bon combat. « Effectivement, Vincennes n'est pas loin de la Chambre des députés; le soldat Mirman pourra y siéger, il y viendra sans même avoir les galons du sergent Boichot. Il fera trembler sous ses interpellations M. le ministre de la guerre qui, n'étant pas député, sera plus et moins que lui.

Nous engageons également M. le ministre des finances, dans ses velléités d'équilibre budgétaire, à ne pas jouer à l'impôt sur le revenu et à l'impôt progressif. Les Chambres de commerce de Lyon, de Saint-Etienne, d'autres grandes villes, lui ont déjà parlé raison. L'inquisition, sous forme religieuse, fiscale ou autre, inspire à la France une légitime répulsion. M. le ministre des finances s'imagine certainement qu'en faisant, si peu que rien, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt progressif, il prépare une glu savante qui attirera les radicaux et leur collera la bouche. C'est puéril. Il aura introduit en pure perte dans nos lois financières un élément nouveau de division, de vexation et de spoliation. Il devrait d'abord songer à faire des économies; et les pouvoirs publics en réaliseraient d'importantes si, remettant l'ordre et aussi l'équité dans nos lois scolaires qui dépravent et ruinent, ils les revisaient en conformité avec le programme que le ministre de l'agriculture, radical à son heure, M. Viger, vient de formuler ainsi dans les Vosges, à Bruyères : « En 1870, les prêtres français ont donné la preuve de leur patriotisme. J'espère qu'ils sauront, s'il est nécessaire, la renouveler. Le drapeau de la France est assez large pour abriter

tous ses enfants. Le gouvernement, décidé à respecter toutes les croyances, saura ne pas oublier que *vous représentez les intérêts de l'immense majorité des Français.* »

Ce qui devrait encore décider le gouvernement à rompre une fois pour toutes l'espèce de faux ménage dans lequel il s'est complu trop longtemps avec les radicaux, c'est la guerre odieuse et personnelle que, pour son grand honneur, ils mènent contre M. Casimir-Périer. Puisse-t-il la mériter de plus en plus! C'est le vœu de notre patriotisme. M. Ranc écrivait ces jours-ci que, pour inspirer confiance aux vrais républicains, il était tenu de leur donner dix fois plus de gages qu'un autre. Il aurait pu lui proposer pour exemple cet ancien conservateur, cet ancien candidat officiel de l'Empire, M. de Freycinet, devenu si vite la coqueluche des radicaux, leur candidat chéri à la présidence en 1887. Ah! lui avait donné des gages! Et, tout de suite, l'Empire à peine à bas, les radicaux avaient pu lui dire avec onction :

Notre amour te refait une virginité!

Un colonel de l'armée suisse, dans un livre sur l'armée de l'Est, vient d'exhumer un de ces précieux gages, c'est une dépêche que M. de Freycinet envoyait en 1871 à Gambetta, après une équipée garibaldienne : « Garibaldi a encore remporté un très grand succès hier. C'est décidément notre premier général. Cela fait un pénible contraste avec l'armée de Bourbaki... » La série de ses gages donnés aux vrais républicains, M. de Freycinet l'a couronnée en nommant grand officier de la Légion d'honneur M. Cornélius Herz! Nous doutons qu'une telle histoire, avec le dénouement final, soit, n'en déplaise à M. Ranc, très appétissante pour M. Casimir-Périer.

Les conservateurs feront bien de ne pas s'unir aux radicaux dans cette campagne dévergondée contre M. le Président de la République. Monsieur le comte de Paris leur a donné à cet égard de nobles conseils. Ils respecteront sa mémoire en les suivant.

Si nous voulions offrir aux conservateurs un modèle de patriotisme à imiter, nous l'emprunterions encore à la maison royale. Nous citerions le prince Henri d'Orléans, dont la lettre sur Madagascar vient d'occuper l'opinion, déjà très sérieusement saisie de cette grosse affaire. Banni de notre armée où il aurait fait un si intrépide et intelligent officier, le fils du duc de Chartres, le petit-fils du prince de Joinville, tout animé de la flamme héréditaire, s'est institué le volontaire de la France dans le monde entier, son pionnier et son éclaireur dans les contrées les plus difficiles et les plus dangereuses où peuvent être engagés nos

intérêts et notre drapeau. Assurément, ses conclusions sont sujettes à discussion; il propose des résolutions hardies que le sang généreux du jeune homme et du prince a peut-être inspirées davantage que le sang-froid du politique. Mais quelle loyauté! Quelle bonne foi! Comme nous sommes loin de cette polémique grognonne qui ne touche aux affaires de France que pour critiquer et envenimer! Quelle manière équitable et large de juger les hommes et les choses! A propos de cette île de Madagascar que « le génie d'un ministre de la monarchie, Richelieu, dit-il, avait devinée il y a deux cent cinquante ans », il ajoutera, sans souci que ses paroles puissent honorer un adversaire : « Notre patrimoine colonial est quelque chose de nous-mêmes; nous devons le transmettre à nos descendants. Toutes les parties de notre domaine d'outre-mer doivent nous être sacrées, comme un legs du passé, comme une réserve pour l'avenir. Ce qui était vrai en 1884, venant de la bouche de Jules Ferry, l'est encore en 1894 ». Le prince Henri d'Orléans se range parmi les gens « qui, comme M. Thiers, voient dans la colonisation un des remèdes, peut-être le plus sûr, de la crise sociale que nous traversons ». Encore une fois, les opinions les plus consciencieuses peuvent différer dans des matières où tant de questions continentales, diplomatiques, militaires se greffent sur la question primitive. Ce que nous aimons à signaler, c'est le patriotisme du noble voyageur; il n'a qu'une pensée : servir la France, la servir encore, la servir toujours. Croyez-vous que cette façon de servir la France ne soit pas aussi la meilleure de servir la monarchie, si l'avenir lui réserve un retour dans nos destinées? Demandez-vous ce que cette lettre du prince Henri d'Orléans, lue dans les milieux les plus ennemis, peut au passage provoquer de surprises, dissiper de préventions, apaiser de rancunes, éveiller de sympathies?...

Les journaux anglais se sont, pendant quelques jours, excités beaucoup au sujet de Madagascar. Cette tempête ne nous paraît pas sérieuse. L'Angleterre ne fait tant de bruit sur l'île malgache que pour mieux capter notre silence sur l'Egypte, notre indifférence sur le Maroc, et peut-être notre neutralité amie, sinon notre concours, dans cet Extrême-Orient où la Russie a tant d'intérêts et d'ambitions à défendre contre elle-même, au milieu de la crise sino-japonaise.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

A LA RECHERCHE
D'UNE RELIGION CIVILE

LES FOLIES RELIGIEUSES DE LA RÉVOLUTION[1]

VI

Avec Robespierre et ceux qui, après lui, agitèrent à la tribune de la Convention ou dans leurs écrits les problèmes de la morale, se dessine nettement le plan d'une religion naturelle, qui a ses dogmes, ses prêtres, son dimanche, ses saints, et tout un ensemble d'institutions capables de remplacer, de faire oublier le christianisme.

On sait avec quelle vigueur Robespierre fit proclamer l'Être suprême. Dieu paraissait désormais assuré de son existence par un décret rendu en bonne forme, et les successeurs de Robespierre ne cherchèrent nullement à le déloger de la constitution; mais quel était ce Dieu? La loi du 7 mai 1794, énumérant les solennités qui devaient être célébrées tous les décadis, portait en tête la fête « à l'Être suprême et à la nature ». La Nature était donc associée à l'Être suprême, voisinage compromettant, dangereux, qui mettait l'Être suprême en péril d'être absorbé par la nature. Il n'avait été question jusqu'alors que de Dieu chez les philosophes, du *bon Dieu* chez le peuple[1]; maintenant, on ne nous parle que d'Être suprême

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1894.

[2] « Ce n'était pas sans intention que Robespierre substituait à Dieu son *Être suprême*. Le peuple ignorant connaît fort peu l'Etre suprême; mais il connaît beaucoup le *bon Dieu*, les deux titres ne sont pas pour lui la même chose. Aussi, un sans-culotte disait-il à un de ses camarades qui lui parlait de Dieu : « Tais-toi donc, il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus qu'un « Etre suprême ! » Et il parlait de bonne foi. » (*Du fanatisme dans la langue révolutionnaire*, p. 58 et suiv., La Harpe.)

et de nature. Le christianisme, détruit dans les croyances, aboli dans la législation, ne prêtait plus au Dieu personnel, distinct du monde, créateur et maître de toutes choses, le tout-puissant appui qu'il lui avait donné jusqu'alors. Dans ce naufrage du catholicisme, les esprits dévoyés, incertains, se laissaient entraîner, presque à leur insu, au culte de la nature.

La déification de la nature et de ses forces avait donné naissance à toutes les religions païennes. Lorsque la tradition du Dieu créateur se fut perdue parmi les peuples, le besoin de divin qui porte l'homme à trouver quelque part à qui rapporter la cause des phénomènes qui le frappent, la reconnaissance pour les bienfaits qu'il attend, les demandes de secours, de protection, contre les dangers qu'il redoute, contre les terreurs qui l'envahissent, l'amenaient à se prosterner devant les forces mystérieuses qui attiraient son regard, frappaient son imagination et lui apparaissaient comme les dispensatrices du bien ou du mal. Selon que les contrées, par lui habitées, présentaient à ses yeux un ciel étincelant de tous les feux de l'Orient, ou bien une mer azurée, un sol fertile, ne demandant qu'à être touché, en quelque sorte, pour que de ses mamelles fécondes jaillît l'abondance de tous les dons d'ici-bas, on vit l'homme porter ses hommages vers le soleil, les astres, la terre, la mer, érigeant ainsi, sous les mille formes diverses des divinités païennes, une apothéose à la nature. Il ne faut pas croire que cette tendance à déifier la nature soit particulière au paganisme. Pendant la Révolution, au moment où le christianisme aboli laisse dans l'âme une place inoccupée, nous assistons, sous prétexte de culte à l'Être suprême, à une véritable résurrection de je ne sais quel naturalisme panthéistique.

On sait combien le dix-huitième siècle abusa du mot nature. Rousseau, qui s'était donné la mission d'arracher les hommes à la corruption de la vie sociale pour les ramener à l'état de nature; après lui, Bernardin de Saint-Pierre, avaient surtout mis en vogue cette appellation que nous retrouvons sur les lèvres de tous les révolutionnaires. Non seulement les poètes, mais les orateurs, les conventionnels les plus farouches, ne peuvent se défendre d'invocations, d'apostrophes, de tendres effusions à la nature. Sait-on quelle était l'occupation de Danton dans sa prison, à la veille de monter sur l'échafaud; il parlait « sans cesse des arbres, de la campagne, de la nature[1] ». Quel était le grand but poursuivi par la Révolution? C'était, d'après Boissy-d'Anglas, de « ramener l'homme à la pureté et à la simplicité de sa nature ». Quelle direc-

[1] Buchez, *Histoire parlementaire*, t. XXXII, p. 213.

tion, quelle voie suivra la Révolution pour atteindre ce résultat? David va nous l'apprendre : « La Révolution, dit-il, ne prend conseil que de la nature. » Quelle sera désormais la religion du peuple français? Nous avons entendu un conventionnel nous répondre que la Révolution ne reconnaît « d'autres dieux que ceux de la raison et de la nature ». Robespierre était encore plus affirmatif. « *Toutes les sectes*, disait-il, *doivent se confondre d'elles-mêmes devant la religion universelle de la nature...* Le véritable prêtre de l'Être suprême, c'est la nature; son temple, l'univers ; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux pour resserrer les doux nœuds de la fraternité universelle et pour lui présenter l'hommage des cœurs sensibles et purs[1]. »

Cette réponse doit paraître encore un peu vague au lecteur. Dans un temps où tout le monde parlait de la nature, où on semblait trouver je ne sais quelle saveur « délicieuse » à prononcer ce mot, il était inévitable que cette expression ne fût pas entendue partout de la même manière. Les ennemis de Robespierre, ceux qui allaient être ses victimes, faisaient aussi profession d'adorer la nature. Lorsque le cortège de la déesse Raison se rendit du temple de Notre-Dame à la Convention pour y recevoir les hommages de l'Assemblée, Chaumette s'écria en montrant la courtisane : « Nous avons abandonné des idoles inanimées pour la *Raison*, pour cette image animée, chef-d'œuvre de la *nature*. » On sait que cette façon de comprendre le culte de la nature ne fut pas du goût de Robespierre.

Ce que voulait le dictateur et, après lui, la plupart de ceux qui s'occupèrent de l'organisation des fêtes, c'est que les hommages de la nation fussent adressés à cet être collectif, indéterminé, à la fois actif et passif, vivant et animé, centre de toutes choses, qu'ils appelaient nature. Dans ce mot, ils comprenaient la terre qui nous porte, les forces qu'elle met en œuvre, les richesses qu'elle déploie, les fruits qu'elle fait jaillir de ses entrailles fécondes, la succession des saisons, les mille phénomènes qui viennent frapper les yeux de l'humanité, enfin l'humanité elle-même. Tout cela faisait partie intégrante de la nature. A cette époque, l'homme, détournant son regard du ciel d'où il avait chassé le Dieu des chrétiens, se penche vers la terre, l'étreint dans ses bras, lui adresse ses adorations et ses hommages, comme à l'*alma parens*, à la mère nourricière. Il tressaille d'admiration à chaque manifestation de sa vie, de reconnaissance à chacun de ses bienfaits. L'organisation même du calendrier républicain, fondé tout entier sur l'agriculture, était une

[1] Discours du 7 mai 1794.

consécration solennelle du culte de la nature. Nous ne pouvons aujourd'hui lire sans sourire cette ridicule nomenclature où les mots de navet, carotte, chou, rave, étaient substitués aux noms des saints; mais les promoteurs de la réforme étaient conséquents avec eux-mêmes. Voulant désormais déifier la nature, ils furent conduits à désigner les jours par une terminologie empruntée aux arbres, aux plantes, aux animaux, qui étaient comme autant de portions de la divinité. L'enthousiasme, l'espèce d'enivrement que nous avons constaté dans les fêtes des moissons et des vendanges, tenaient au caractère de présent céleste que revêtaient ces dons de la nature, plutôt qu'aux profits qui pouvaient en revenir à l'agriculteur.

Si l'on abandonne ce point de vue, il est impossible de rien comprendre aux solennités républicaines. Quel rapport pouvait avoir avec la divinité ce spectacle où tout le génie d'invention de David arrive à nous montrer une foule qui se précipite, une assemblée qui défile, des musiciens qui se font entendre? Robespierre a beau mettre le feu, de sa main dictatoriale, à la figure allégorique qui représente l'athéisme; il a beau faire paraître, au milieu de la fumée, la statue de la sagesse, et la faire saluer par des acclamations, il est difficile de trouver dans cette représentation puérile le caractère d'une solennité religieuse. C'est que, en réalité, il s'agissait beaucoup moins de fêter l'Être suprême que la nature. A peine l'aurore a-t-elle ouvert les portes de l'orient que, à l'aspect de « l'astre bienfaisant qui vivifie et colore la nature », amis, frères, époux, vieillards, se sont embrassés. Aussitôt, les portiques disparaissent sous des festons de verdure. « La chaste épouse tresse de fleurs la chevelure flottante de sa fille chérie, tandis que l'enfant à la mamelle presse le sein de sa mère. » Le vieillard, souriant de plaisir, les yeux mouillés de larmes, sent se ranimer son courage. Tous les groupes, parés des fleurs du printemps, sont un parterre animé dont les parfums embaument l'air. La foule s'ébranle. Regardez cette immense procession. D'un côté, marchent les hommes, tenant à la main une branche de chêne; de l'autre, les femmes, portant des bouquets de roses et des corbeilles remplies de fleurs. Au milieu s'avance la Convention, dont chaque membre tient un bouquet de fleurs et de fruits des champs. Auprès de l'assemblée, quatre groupes : l'enfance ornée de violettes, l'adolescence ornée de myrtes, l'âge mûr orné de feuilles de chêne, la vieillesse ornée de pampres et d'oliviers. Sur un char traîné par des taureaux « brille un trophée composé des instruments des arts et métiers et des productions du territoire français ». On arrive au Champ de Mars, alors les hymnes retentissent. « Les mères pressent les

enfants qu'elles allaitent. Saisissant les plus jeunes de leurs enfants mâles, elles les présentent en hommage à l'auteur de la nature. Les jeunes filles jettent vers le ciel les fleurs qu'elles ont apportées, seule propriété dans un âge aussi tendre. » On a élevé au Champ de Mars une « montagne immense », figurant l'autel de la patrie. Sur le sommet se dresse fièrement l'arbre de la liberté. Les représentants, les vieillards, les adolescents, se rangent « sous ces rameaux protecteurs ». Que signifie tout cet appareil, pourquoi ces exhibitions? Ces arbres, ces fruits, ces plantes, ces fleurs, ces violettes, ces myrtes, ces pampres, ces oliviers, ces chênes, cette montagne de verdure, ces taureaux, ces représentants, ces enfants, ces adolescents, ces hommes, ces femmes : tout cela, c'est la nature qui se montre, qui s'offre à la nature. Ecoutez les femmes chanter :

Entends les vierges et les mères,
Auteur de la fécondité,
Nos époux, nos enfants, nos frères,
Combattent pour la liberté.

C'est bien la nature, sous ses manifestations diverses, qu'on célèbre dans cette fête. C'est bien ainsi que le comprend Robespierre; son émotion déborde à la vue de ce spectacle, et de sa bouche de grand pontife tombe cette parole attendrie : « O Nature, que ta puissance est sublime et délicieuse [1] ! »

La nature reçut réellement en ce jour les hommages destinés à l'Être suprême. C'est elle qui fut la grande divinité de la Révolution. Robespierre avait prescrit, dans sa loi du 7 mai 1794, de diviser les fêtes d'après les événements de la république, les vertus utiles à l'homme, les « plus grands bienfaits de la nature ». Il fut obéi, et le dieu-nature continua à recueillir tous les hommages. Les solennités révolutionnaires furent le plus souvent célébrées en présence de la nature, en plein air, en plein champ. L'autel préféré était l'autel de gazon; les dons les plus agréables à la divinité étaient les fruits de la terre. Le temple de prédilection était le temple de la nature ayant le firmament pour dôme, le soleil pour flambeau, pour parure la verdure des prairies. Dans l'hymne à l'Être suprême, M. J. Chénier chante :

Tes autels sont épars dans le sein des campagnes,
Dans les riches cités, dans les antres déserts,
Aux angles des vallons, au sommet des montagnes,
Au haut du ciel, au fond des mers [2].

[1] Buchez, XXXIII, 176.

[2] Vient ensuite une invocation au printemps, trop réaliste pour être reproduite. (Voy. *Moniteur* du 7 juin 1794.)

Chaque phénomène de la nature, qu'il se manifeste dans la succession des âges de la vie, des saisons de l'année ou même des heures du jour, remue le sentiment religieux. Dans les recueils chargés d'interpréter le culte nouveau, nous trouvons des élévations sur le printemps, l'été, l'automne et l'hiver; des *cantiques* du matin, des hymnes à l'aurore, des invocations au soleil. Partout, dans les livres comme dans les discours, dans les temples de la patrie comme à la tribune des assemblées, aux décadis de la Convention et du Directoire comme aux réunions des théophilanthropes, la nature faisait une terrible concurrence à l'Être suprême. C'est bien elle qui nous apparaît comme la divinité des temps nouveaux. Aussi ne sommes-nous point étonnés de voir Mme Roland, à la veille de monter sur l'échafaud, terminer ses mémoires par cette invocation : « Nature, ouvre ton sein; Dieu juste, reçois-moi. »

On le voit, le dieu de la Révolution n'était que la nature personnifiée. Est-ce à dire que Robespierre, que les organisateurs des fêtes religieuses, aient posé en philosophes panthéistes; nullement. Leurs discours, leurs décrets, n'eurent jamais une grande précision de doctrine. Ils glissaient, presque à leur insu, sur la pente d'un naturalisme mal défini, cédant à une espèce d'impulsion irrésistible qui les portait à rendre leurs hommages au grand tout, quoique maintenant ou croyant maintenir l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et les devoirs qui sont la conséquence de ces deux vérités fondamentales.

Ces devoirs sont très simples. La plupart des organisateurs de la religion naturelle pendant la Révolution excluent la prière de nos devoirs envers l'Etre suprême, et tiennent à écarter les usages des religions positives. Ainsi, les cérémonies sont interdites. « Les rites extérieurs sont défendus, dit Saint-Just. Le prêtre d'aucun culte ne peut paraître en public avec ses attributs sous peine de bannissement »; mais le séide de Robespierre ajoute immédiatement après : « L'encens fumera jour et nuit dans les temples publics et sera entretenu tour à tour, pendant vingt-quatre heures, par les vieillards âgés de soixante ans [1]. » Il semble qu'on ne pouvait pas refuser à l'Éternel un honneur qu'on avait accordé à Marat. L'encens avait fumé autour du corps putréfié du farouche montagnard, et comme il vint à manquer dans le cours de ce funèbre triomphe, on alla chercher de le poix-résine chez l'épicier voisin. Il ne convenait pas de traiter l'Etre suprême avec plus de parcimonie que Marat. Aussi le jour de la grande fête célébrée par le pontife Robespierre, vit-on l'encens fumer au Champ de Mars,

[1] Saint-Just, *Fragments d'institutions républicaines*, éd. de 1831, p. 66.

autour de la montagne où étaient placés les vieillards, les adolescents et la représentation nationale. Boissy-d'Anglas désapprouva cette partie de la solennité : « Pourquoi, dit-il, cette pratique puérile empruntée à des religions qui ne sont plus?... Le culte doit être purement spirituel; il n'y a pas loin de la fumée de l'encens à celle des holocaustes et à toutes les autres chimères créées par la superstition et par l'erreur [1]. » C'est une preuve nouvelle de la difficulté qu'il y aura toujours à organiser la religion naturelle. Les pratiques admises par les uns sont condamnées par les autres comme un héritage des vieux cultes, comme un emprunt aux religions positives.

Une religion ainsi simplifiée devait trouver plus facilement des ministres. Les réformateurs se souvenaient d'ailleurs que les Romains n'avaient pas eu besoin de prêtres comme intermédiaire entre eux et la divinité. Le père de famille était à la fois le chef temporel et religieux de sa maison. Dans le gouvernement, l'autorité politique exerçait en même temps les fonctions sacerdotales; le prince était grand pontife; le magistrat avait dans ses mains les auspices, les rites, la prière, la protection des dieux. Le censeur, la couronne sur la tête, offrait un sacrifice au nom de la cité. Les préteurs, les édiles, présidaient aux fêtes religieuses. Pourquoi les magistrats de la République française, s'inspirant de ces exemples, n'auraient-ils pas exercé les fonctions et exécuté les cérémonies qui pouvaient avoir quelques rapports avec la religion naturelle et la morale publique. Ne nous étonnons pas dès lors que les officiers municipaux aient été chargés de présider les assemblées décadaires, d'y donner connaissance des documents publics, d'y célébrer les mariages, d'être, en un mot, pour la communauté, les ministres de la morale, comme les instituteurs l'étaient pour les enfants de l'école.

A côté des officiers municipaux et même au-dessus d'eux, nous voyons les vieillards exercer une espèce de sacerdoce. Ici encore les réminiscences païennes, les souvenirs du sénat romain, de l'aréopage d'Athènes, des éphores, des archontes, de tant de fonctions importantes remplies le plus souvent par des anciens de la nation, hantaient l'imagination des organisateurs révolutionnaires. L'Église catholique n'avait jamais cessé de prêcher le respect pour la vieillesse. Elle avait fait mieux; au lieu de perdre le temps en dithyrambes stériles sur la dignité des vieillards, elle avait ouvert de toutes parts des asiles pour les malheureux âgés et infirmes. Mais cette œuvre de bienfaisance ne suffisait pas à un siècle qui avait besoin d'étaler sa sensibilité et de déclamer ses vertus. A

[1] Boissy-d'Anglas, *Essai sur les fêtes*, p. 70-71.

mesure qu'on approche de 1789, il est impossible d'ouvrir un traité d'éducation morale sans y trouver quelque tirade sur les vieillards.

La Révolution porta à son apogée ce que nous pouvons appeler la religion de la vieillesse. Non contente d'établir pour cet âge la fête spéciale dont nous avons parlé, elle lui confia, en quelque sorte, des fonctions sacerdotales dans les solennités publiques. Prêtre ne veut-il pas dire vieillard? Ce sont les vieillards que Saint-Just charge d'entretenir l'encens qui doit fumer nuit et jour dans les temples sacrés. Ce sont eux qui occupent la place d'honneur dans les assemblées décadaires. C'est un vieillard qui préside à la fête des époux. Il est là, debout, sur les degrés les plus élevés de l'autel, entouré des autres vieillards. « Son aspect est le signal du silence; on le respecte, on l'aime. Il parle aux jeunes époux de leurs obligations les plus sacrées. » Il leur décrit les joies et les dangers de la route qu'il a parcourue avec tant de sagesse. Dans la fête du 10 août, David faisait paraître « un char vraiment triomphal », formé d'une simple charrue sur laquelle étaient assis « un vieillard et sa vieille épouse, traînés par leurs propres enfants, exemple touchant de la piété filiale et de la vénération pour la vieillesse [1] ». Dans la solennité la plus grandiose de la Révolution, celle de l'Être suprême, les vieillards avaient été placés au haut de la montagne du Champ de Mars. Dans le parcours du jardin des Tuileries au Champ de Mars, la Convention rencontrant les guerriers des Invalides, fut arrêtée par un « sentiment religieux, devant ces vieillards, pour honorer leur vieillesse ». Les musiciens exécutèrent des chansons guerrières, et les yeux de ces braves « parurent étinceler d'un nouveau feu, lorsque les airs retentirent des accords qui rappelaient leur antique gloire [2] ».

La Révolution voulut mettre le comble aux honneurs prodigués aux vieillards en leur donnant comme un droit d'inspection sur la morale publique. Rabaut-Saint-Etienne avait demandé à la Convention d'établir pour chaque section dans les villes, pour chaque canton dans les campagnes, *un sénat* composé d'hommes et de femmes, nommé par « les vieillards des deux sexes ». Tous les enfants jusqu'à l'âge de quinze ans devaient être soumis à sa censure; tout vieillard de soixante ans aurait le droit de les corriger de leurs fautes. Les parents mécontents de leurs enfants les conduiraient à ce sénat chargé de distribuer l'éloge et le blâme, les récompenses et le châtiment. Saint-Just, allant encore plus loin dans ses hommages à la vieillesse, donnait « une écharpe blanche » à tout homme ayant vécu sans reproche jusqu'à soixante ans.

[1] *Moniteur* du 15 juillet 1793.
[2] Boissy-d'Anglas, *loc. cit.*

« Le respect de la vieillesse, disait-il, est un culte dans notre patrie... Les vieillards qui portent l'écharpe blanche doivent censurer dans les temples la vie privée des fonctionnaires et des jeunes hommes qui ont moins de vingt et un ans... Le plus vieux d'une commune est tenu de se montrer dans le temple tous les dix jours, et d'exprimer son opinion sur la conduite des fonctionnaires. Les citoyens s'assemblent dans les temples pour y examiner la vie privée des fonctionnaires et des jeunes hommes au-dessous de vingt et un ans. » Le terrible inquisiteur voulait bien cependant faire une exception pour le sexe. « Les femmes, dit Saint-Just, ne peuvent être censurées [1]. » Toutes les opinions semblaient s'accorder à attribuer aux vieillards cette sorte d'inspection publique. Le conseil de la commune de Paris, voulant « anéantir les restes de la corruption monarchique et de l'avilissement de quatorze cents ans d'esclavage et d'immoralité, invite les vieillards, *ministres de la morale*, à veiller à ce que les mœurs ne soient pas choquées en leur présence, et à requérir le commissaire de police et autres autorités constituées, toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire [2] ».

Le sacerdoce moral attribué aux vieillards, aux officiers municipaux, trouvait particulièrement à s'exercer dans les réunions décadaires. Le *décadi* était appelé à jouer un grand rôle dans les institutions nouvelles. De bonne heure, on l'avait opposé au dimanche; de bonne heure, les persécuteurs de l'ancien culte, en consacrant le décadi dans le calendrier républicain, avaient affiché hautement la volonté de substituer aux habitudes religieuses du peuple des habitudes nouvelles qui lui fissent oublier les anciennes. Le décadi, qui devait réunir les citoyens tous les dix jours, tandis que les autres fêtes étaient annuelles, apparaissait ici comme le centre, le foyer de ces institutions, le pivot autour duquel devaient graviter toutes les créations destinées à étayer la morale publique. Aussi est-ce au décadi que la république dépensa le plus de décrets et d'efforts. Ce sujet revient souvent dans les débats de la Convention et plus encore du Directoire. La discussion sur les décadis occupa deux sessions et fit retentir la tribune des Cinq-Cents durant presque tout le cours de l'an VI. De là sortirent les décrets du 17 thermidor, des 13 et 23 fructidor de la même année. Ces lois, la circulaire du ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, et des documents divers, nous font connaître le fonctionnement d'une institution qui avait provoqué tant de discours, tant de rapports et à laquelle la Révolution attachait une importance capitale.

[1] Saint-Just, *Fragments*, etc., p. 68.
[2] *Journal des spectacles*, octobre 1793.

Le repos obligatoire fut une première façon de célébrer le décadi. Vainement Chapelain avait-il affiché la crainte de voir déshonorer le « décadi en le fainéantisant » ; vainement avait-il demandé qu'on « l'honorât en le commercialisant », il ne fut pas entendu. Ordre de vaquer était signifié aux autorités constitutives, aux administrations, aux écoles, aux tribunaux. Les boutiques, les magasins, devaient être fermés. On vit, au sujet du repos du décadi, le Directoire tenir bureau de casuistique, et les ministres décider en théologiens quels travaux de la campagne tombaient sous le coup de la loi. Chaque commune devait trouver un local pour les réunions décadaires. Au besoin, les « ci-devant églises » pouvaient être transformées en « temples républicains ». A Paris, on affecta aux divers arrondissements « l'édifice du Roule, celui Roch, celui Germain-l'Auxerrois, celui Laurent, celui Nicolas-des-Champs ». L'appareil déployé était « simple, mais imposant : un autel de la patrie » se dressait dans l'enceinte décorée « d'emblèmes civiques ». On y voyait les bustes des hommes célèbres, des tableaux, des inscriptions dictées par l'amour de la liberté. On plaçait dans l'endroit le plus apparent de l'édifice un cadre contenant les déclarations des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen.

Ce temple aura pour « prêtres les officiers civils ». La loi enjoint aux administrateurs municipaux de se rendre en costume, le jour du décadi, à la réunion des citoyens. Eschassériaux avait demandé à la Convention « quelque chose de féerique » pour la célébration du décadi. Hélas ! ce programme ne put être rempli malgré l'appel fait par la loi du 7 mai 1794 à tous les talents, à tous les génies, pour composer des « hymnes, des chants civiques, des discours décadaires ». Toute la féerie des décadis se borne à des lectures morales et civiques, au récit des derniers événements politiques, au rappel des lois récentes, à quelques chants et à des jeux. Dès 1794, Robert Lindet se plaignait du « vide des fêtes décadaires ».

Pour essayer de les galvaniser, on força les instituteurs à s'y rendre avec leurs élèves, et l'on plaça à ce jour la célébration des mariages. On devine l'ennui, les bâillements des enfants obligés d'entendre, durant des heures entières, la lecture des lois sur l'organisation judiciaire, sur la marine, les finances, l'administration municipale. Dans plusieurs provinces, on faisait réciter aux élèves ce qu'ils avaient appris, dans le cours de la décade, sur la constitution et les lois. Les vieillards décidaient lequel avait emporté le prix, et le plus avancé en âge mettait un bout de ruban tricolore à la boutonnière du vainqueur, qui devait le porter pendant toute la décade.

Les époux obligés de venir à leur tour faire bénir leur union par

le pontife décadaire ne montraient aucun enthousiasme. La loi du 13 fructidor an VI portait que les mariages ne pourraient être célébrés que le décadi et dans les chefs-lieux de canton. On ne manqua pas de faire observer que l'Eglise catholique permettait autrefois de contracter en tout lieu et en tout temps, à l'exception du carême; que désormais il n'y avait plus à choisir que sur trente-six jours, et encore fallait-il se rendre au chef-lieu de canton, quelles que fussent la distance et la difficulté des communications. D'autres désagréments attendaient les époux dans le temple décadaire. Depuis que la république avait laissé tomber en désuétude la fête de la Pudeur établie par Robespierre, les fidèles du décadi et le président lui-même se permettaient plus d'une plaisanterie à l'égard des conjoints. « Dans cette cérémonie, dit Grégoire [1], la pudeur humiliée et flétrie était forcée de venir entendre les propos lubriques de quelques spectateurs déhontés. » Le désordre alla si loin, que La Revellière-Lepeaux crut lui-même devoir pousser un cri d'alarme. De tels faits n'étaient guère de nature à recommander une institution dont on voulait faire le fondement de la morale.

Enfin le vide de ces fêtes achève de les déconsidérer. Nous parlions tout à l'heure de l'ennui qu'y éprouvaient les enfants; celui des parents n'était pas moindre. Après avoir entendu quelques lectures civiques, jeté un cœup d'œil distrait sur la pancarte où étaient écrits les droits de l'homme, salué en passant les bustes de Brutus, de Rousseau et de Marat, qui décoraient l'enceinte, il ne leur restait plus qu'à se divertir avec les danses et les jeux conduits par les « chorèges ». Avec la meilleure volonté du monde, ils n'y réussissaient pas toujours. Il est un âge où l'on ne goûte plus les délices du gymnase, et les jeux bruyants, qui pouvaient amuser les moutards conduits par le maître d'école, réjouissaient moins les hommes à cheveux gris. La danse elle-même n'avait pas le don de les passionner [2]. Il était permis, même sous le Directoire, de n'avoir pas le cœur à danser tous les dix jours. Au ridicule qui accueillait ces fêtes venait se joindre l'irritation des habitants des campagnes attachés pour la plupart au culte de leurs pères. On les tracassait, on les vexait de toutes manières; on les troublait dans leurs habitudes, dans la vente de leurs denrées, dans leurs façons de supputer les jours et les mois, dans toutes leurs convictions religieuses. On voulait les obliger, ainsi que leurs prêtres,

[1] *Histoire des sectes religieuses.*

[2] L'auteur d'un *Aperçu philosophique sur la célébration des décadis* (p. 8), Rameau, demande « qu'après *une danse générale,* l'assemblée se sépare, emportant, de toutes parts, dans ses foyers, la joie, le calme et la conscience du bonheur ».

à transporter leurs solennités aux décadis; enfin, on leur volait leurs temples, et souvent, le dimanche, quand ils venaient à la messe, ils trouvaient les décadistes installés dans leur église, en train de vaquer à leurs cérémonies civiques. Tant de causes diverses devaient frapper ici de stérilité tous les efforts de la Révolution, malgré des essais sans cesse renouvelés et une persévérance qui ne se démentit pas pendant près de dix ans.

On voulait que le nouveau culte, qui avait ses dogmes, ses prêtres, ses fêtes, ses réunions décadaires, eût aussi ses saints comme l'Eglise catholique. Sylvain Maréchal avait, dès 1788, banni de son *Almanach des honnêtes gens* les saints du christianisme. Faisant un nouveau pas en avant, mettant des plantes et des animaux là où Sylvain Maréchal avait placé des noms d'homme, la Convention consacra le calendrier de Fabre d'Eglantine, qui, aux objets de l'ancien *culte*, opposait les objets de la *culture*. Ce fut le signal d'une révolution dans les appellations. Les vrais républicains se hâtèrent de répudier les noms qu'ils avaient reçus sous le règne de la tyrannie. Le baptême civique effaça la tache du baptême religieux. On vit ceux qui avaient le malheur de s'appeler Roy, Monarque, Château, etc., de porter tel autre nom à consonnance réactionnaire, prendre celui de Patriote, Liberté, Egalité, Chaumière, Dix-Août. Les *prunes de la reine Claude* eurent pour patronne la *citoyenne Claude*. La bière de Mars devint la bière de Germinal. On obligea le mécanicien *Janvier* et le médecin *Avril* à s'appeler, l'un Nivôse, et l'autre Germinal. Toute désignation portant le nom d'un saint ou d'une sainte fut condamnée à l'amputation obligatoire. On parla de la rue Jacques, du faubourg Martin. On alla se promener à Ouen, à Denis, à Cloud. On put lire dans la cour du musée des arts, au bas de la statue de saint Vincent de Paul : *Vincent de Paul, philosophe français du dix-septième siècle.* Les pétitions envoyées par les administrations et les sociétés populaires ne signalaient pas moins de neuf mille noms de saints et de trois mille noms féodaux à remplacer.

Dans cette table rase du passé, l'antiquité païenne fut largement mise à contribution pour fournir aux désignations nouvelles. On entendit parler d'*Anacharsis* Clootz, d'*Aristide* Couthon, d'*Anaxagoras* Chaumette, de *Gracchus* Babœuf. La coquetterie s'en mêla, et on vit de respectables matrones, nées presque avec le siècle, s'appeler Aurore, Eglé, Flore, Hébé, Euphrosine, Artémise. Le calendrier républicain fournit aussi des appellations. Dans cette fièvre de rebaptisation, on rencontra les citoyens Carotte, Rave, Betterave, Oxygène, Taupe, Dindon, etc. Comme on ne pouvait

pas transporter toute l'antiquité en pleins temps modernes, les auteurs se mirent en quête de patrons dans toutes les parties du monde. Sylvain Maréchal transforma son *Almanach des honnêtes gens* en *Almanach des républicains*. Il daigne y faire une place à Moïse, parce que « ce grand homme possédait à fond la théorie des insurrections »; et à Jésus-Christ, parce que « ce Juif fut condamné au gibet par les aristocrates et les calotins, pour avoir tenté une sainte insurrection parmi les sans-culottes de Jérusalem ». D'autres auteurs, comme Rousseau-Jaquin, Etienne Dupin, H. Blanc, Xavier Bouchard, publièrent à leur tour des almanachs républicains, où les noms de Zaleucus, Biton, Aristide, Régulus, Gutenberg, Copernic, Franklin, Lucrèce, Fabius, Coligny, etc., jetés pêle-mêle, étaient destinés à remplacer les anciens noms de vierges, de confesseurs et de martyrs. « Dénichons les saints, disaient-ils, c'est le meilleur moyen de dénicher les prêtres. »

Dans ce bouleversement des appellations anciennes, les saints de la Révolution virent leurs noms adoptés avec enthousiasme. Nommons ici Le Pelletier et surtout Marat, dont le corps fut transporté au Panthéon après le 9 thermidor. La pompe funèbre qui suivit sa mort fut une véritable apothéose. Au milieu des acclamations de la foule et de la fumée de l'encens, on entendit un orateur s'écrier en pariodant l'ancien culte : *O cor Jesu, cor Marat :* Sacré cœur de Jésus, sacré cœur de Marat! Ce triomphe eut son contre-coup en province. Dans un village de Normandie, le buste de Marat, qui était porté à l'église, fut déposé sur un reposoir élevé en son honneur. Les assistants pleuraient et se frappaient la poitrine en s'écriant : « Mon Dieu, Marat, tu es mort pour nous. » Comment s'étonner, devant un pareil enthousiasme, que les citoyennes baptisassent du nom de Marat les citoyens qu'elles mettaient au monde. Comme la Révolution n'avait pas toujours sous sa main des saints de la taille de Marat, on la vit canoniser des enfants de treize ans, en décrétant l'apothéose de Barra et de Viala. Le ridicule rapport de David sur ces deux « enfants sublimes » montre le soin apporté par la Convention à exalter ses martyrs. David, présentant dans un même tableau ceux qui avaient versé leur sang pour la Révolution, s'écriait avec enthousiasme : « Toi, incomparable Marat, montre le passage que le fer assassin ouvrit à ton âme; toi, Le Pelletier, découvre ce flanc déchiré par un satellite du dernier de nos tyrans; toi, Gasparin, montre cette fiole de poison qui porta dans tes veines les glaces de la mort; toi, vertueux Chalier, montre le glaive qui cinq fois hésita de trancher le fil de tes jours; toi, Bayle, montre le cordon fatal qui couvrit tes yeux des ombres de la nuit; toi, Beauvais, les meurtrissures qui t'ouvrirent à pas lents les portes

du tombeau; et toi, philosophe courageux, Fabre de l'Hérault, dont l'âme républicaine préféra la mort à une fuite honteuse, montre tes innombrables cicatrices; vous, respectables enfants, ô Barra, ô Viala, le sang que vous avez répandu fume encore, il s'élève vers le ciel, il crie vengeance[1]. »

Il ne semblait pas difficile à une cause qui avait suscité de tels dévouements de se présenter au monde avec un cortège imposant de vertus. Il importait de prouver aux réactionnaires que les fameuses vies des saints de l'ancien culte ne pouvaient pas supporter la comparaison avec la vie des révolutionnaires. Nous avons déjà entendu parler à satiété de vertu dans ce siècle. Il y a sur ce point un véritable assaut entre les girondins et les montagnards. Buzot, Barbaroux, Pétion, se décernent des brevets de vertu. Mme Roland, qui comprend la vertu à la manière de Rousseau, ne voit dans le monde de rôle qui lui convienne « que celui de la Providence ». Tous les révolutionnaires ont appris de Mably, et par Mably de Platon, dont la *République* est un véritable traité de vertu, que le grand devoir de l'État est de la faire régner sur la terre. La Convention, en particulier, prit très au sérieux une pareille mission. « La probité, la vertu, disait Grégoire, sont à l'ordre du jour, et cet ordre du jour doit être éternel. » S'il y avait de véritables synonymes dans la langue française, ce serait « monarchie et crime; république et vertu[2] ». — « Malheur, ajoutait Saint-Just, à ceux qui vivent dans un temps où la vertu baisse les yeux. » Et alors, il ne parlait de rien moins que de donner à la vertu, aux bienfaits et au malheur « une indemnité sur le domaine public[3] ».

Robespierre, qui se croyait impeccable, avait brûlé à la fête de l'Etre suprême « le monstre désolant de l'athéisme soutenu par l'ambition, l'égoïsme, la discorde et la fausse simplicité ». Nous l'avons entendu s'écrier que « le principe fondamental du gouvernement démocratique et populaire, c'est-à-dire le ressort essentiel qui le soutient et qui le fait mouvoir, c'est la vertu »; que, dès

[1] Voy. Rapport de David sur l'apothéose de Barra et de Viala, 23 messidor an II. (*Moniteur* du 23 juillet 1794.)

[2] *Moniteur* du 6 juin 1794. — Thuriot avait dit dans la séance du 28 septembre 1793 (*Moniteur* du 30) : « L'homme ne sera vraiment libre qu'alors qu'il sera aussi pur qu'au moment où il sortit des mains de la nature... L'homme doit-il être vertueux? Cela peut-il faire une question? Quiconque en douterait serait un monstre à étouffer. » — Un livre élémentaire présenté au concours avait pris pour épitaphe : « Un vrai républicain n'a pour père et pour fils que les vertus, les mœurs, les lois et son pays. » (*Moniteur* des 28, 29 novembre 1795.)

[3] Saint-Just, *Fragments*, p. 30, 79.

lors, « la première règle de conduite politique », c'est de porter tous ses efforts « au développement de la vertu ». Tant qu'on était en révolution, Robespierre ajoutait la terreur à la vertu comme « ressort de gouvernement ». Du reste, la terreur, n'étant que la justice prompte, sévère et inflexible, peut être considérée comme « une émanation de la vertu [1] ». On était si affamé de vertus que la section des Arcis proposa à la Convention, le 14 brumaire an II, d'appliquer aux places et aux rues les noms de la plupart d'entre elles. Le citoyen Desforges, dans son *Décadaire républicain ou Calendrier des vertus*, accolait à chaque jour le nom d'une vertu qu'il ne manquait pas d'accompagner d'un commentaire.

Comment faire fleurir ces vertus dont il fallait absolument peupler la terre? Saint-Just, s'inspirant du vieux culte, avait eu la pensée de condamner au maigre perpétuel ceux qui n'avaient pas seize ans révolus; et, après cet âge, de défendre la viande le troisième, le sixième et le neuvième jour de chaque décade; mais il ne tarda pas à mettre en avant un moyen plus expéditif, c'était d'établir par décret la pratique de la vertu. Dans son projet, le peuple créait six millions de magistrats chargés de donner l'exemple de toutes les vertus. Il n'hésitait pas, au besoin, à faire appel à la crainte. « Le citoyen, disait-il, n'a d'abord de rapports qu'avec sa conscience et la morale; s'il les oublie, il a rapport avec la loi; s'il manque à la loi, il n'est plus citoyen : là commence son rapport avec le pouvoir. » C'est ce que Saint-Just appelait gouverner une nation dans le plus haut degré d'énergie [2]. Nous avons vu plus haut l'influence que Rabaut-Saint-Etienne, que Saint-Just, que la commune de Paris, voulaient donner aux vieillards sur la morale publique.

A côté de ces terribles moralistes qui imposaient les vertus par décret, par censure et, au besoin, par la terreur, d'autres conventionnels essayaient d'y convertir la nation par la persuasion et par la force de l'exemple. Empruntant un des moyens d'action de l'ancien culte, ils chargèrent le comité d'Instruction publique de « recueillir les traits de vertu éclatante qui ont signalé la Révolution ». Dans la séance du 20 septembre 1793, Grégoire vint faire à l'Assemblée un rapport sur ce grave sujet. Il signala les différents avantages de ce projet, d'abord celui d'offrir des matériaux à l'histoire d'un peuple qui n'avait eu jusqu'alors qu'à raconter « les crimes de ses rois », au point que, si, pendant la Révolution, certains faits

[1] Rapport du 5 février 1794.

[2] « Nul ne mangera de chair le troisième, le sixième et le neuvième jour des décades. Les enfants ne mangeront point de chair avant seize ans accomplis. » (*Fragments*, p. 41, 42, 71, 74, 78.)

ont affligé « les âmes honnêtes », il fallait s'en prendre à un ancien gouvernement « sans morale », et à la dépravation d'une cour qui « érigeait des trophées scandaleux sur les débris des mœurs ». — « Semons la vertu, disait Grégoire, et nous recueillerons la vertu. » Fournissons « des modèles à nos contemporains ». Gardons-nous surtout d'aller chercher tous nos exemples dans l'antiquité. La Révolution n'a-t-elle pas produit des actions dignes d'être célébrées. Est-ce que le canonnier mourant, qui sortit de son lit pour charger son canon; est-ce que le grenadier, qui, ayant reçu une balle dans la poitrine, la retira avec son couteau et la renvoya à l'ennemi; est-ce que le colonel de hussards, qui ayant la cuisse traversée aima mieux souffrir que de voir « les mains impures d'un émigré bander ses plaies », ne peuvent pas rivaliser avec les anciens héros? Faisons donc des « recueils périodiques des actions de vertu civique et guerrière qui ne cessent d'illustrer la Révolution française. La République a déclaré dans sa constitution qu'elle honore la loyauté, le courage, la vieillesse, la piété filiale, le malheur, la fidélité à la patrie [1]. » Elle veut avoir et elle aura des saints. Sur la proposition du comité d'instruction publique, la Convention décréta, en effet, qu'on recueillerait « les traits de vertu. Ce recueil, sous le titre d'actions vertueuses des citoyens français, sera le premier livre élémentaire à mettre sous les yeux des enfants de la patrie [2]. » Léonard Bourdon, plus tard Thibaudeau, furent chargés de ce soin. En même temps, tous les fabricateurs d'évangiles, d'alphabets républicains, se mirent à travailler dans ce but. Rouy l'aîné, dans son *Catéchisme historique et révolutionnaire*, racontait les actions éclatantes ou héroïques qui avaient signalé les armées ou les luttes de la Révolution. Pour indiquer la pensée du livre, on voyait sur le frontispisce un sans-culotte forçant à grands coups de sabre un prêtre et un noble à passer sous le niveau égalitaire.

Il ne paraît pas que ces publications aient produit l'effet moral qu'on semblait en attendre. Thirion avouait, en 1795, qu'on avait trop abusé du « mot vertu. Parlons moins de vertu, disait-il, et soyons plus libres et plus vertueux [3] ». Cet avis fut mal compris, car quatre années plus tard, au conseil des Cinq-Cents, Sherlok croyait devoir citer le mot de Montaigne : *Nous savons décliner vertu, si nous ne savons l'aimer* [4]. Jamais, en effet, le mot vertu n'avait été plus souvent décliné que pendant la Révolution; mais,

[1] *Moniteur* du 29 septembre 1793.
[2] *Ibid.*, du 11 novembre 1793.
[3] *Ibid.*, du 21 janvier 1795.
[4] *Ibid.*, du 21 janvier 1799.

bien que ceux qui posaient alors les règles de la vertu fussent des moralistes accommodants, bien que Villars pût s'écrier avec tous les disciples de Rousseau, dans la séance du 25 vendémiaire an IV : « Le peuple est toujours bon, toujours juste, toujours ami des principes », les yeux les plus exercés avaient de la peine à découvrir, en pleine Convention ou en plein Directoire, l'épanouissement de sainteté qu'on avait annoncé au monde.

VII

Dans cet exposé des efforts faits par la Révolution pour donner une sorte de religion naturelle comme appui à la morale, la tentative des *théophilanthropes* mérite de nous arrêter. Il est difficile de prononcer ce nom sans réveiller à l'esprit le souvenir d'une secte ridicule; et cependant, en lisant attentivement leurs livres, en examinant de près leurs pratiques, il est facile de se convaincre que leur rôle ne fut pas plus étrange que celui de Robespierre, de François de Neufchâteau et des autres organisateurs des fêtes républicaines. Les théophilanthropes se défendaient de vouloir fonder « une religion nouvelle, un culte nouveau ». Ils ne reconnaissaient d'autres dogmes que l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Ils voulaient dans le culte une « touchante simplicité. » Pas de pompes destinées à frapper les yeux de la multitude; pas de peintures, sculptures ou gravures; pas de personnages appelés à parader dans le temple, « parce que les hommes les plus vertueux ont leurs faiblesses et que l'image d'aucun mortel n'est digne d'être placé dans le temple de la Divinité ». Point de ministres, mais seulement « des lecteurs, des orateurs ».

Le temple le plus digne de la Divinité est celui de l'univers, mais comme certaines âmes ont besoin d'édifices matériels pour mieux « entendre les leçons de la sagesse », ils choisissaient, soit le sanctuaire de la famille, où le père était le vrai prêtre désigné par la nature; soit un local décent qui recevait pour tout ornement « quelques inscriptions morales, une tribune pour les lectures et les discours »; enfin, un autel sur lequel les fidèles pouvaient déposer « quelques fleurs et quelques fruits », en signe de reconnaissance pour « les bienfaits du Créateur [1] ».

Jusqu'ici, l'appareil de ces cérémonies ne nous présente rien que nous n'ayons rencontré dans les fêtes que nous avons eu occasion de décrire; nous n'y trouvons même pas l'encens que Danton, Robespierre, Saint-Just, voulaient offrir à l'Etre suprême. Ce qui fait l'originalité du culte des théophilanthropes, c'est que

[1] Voy. *Manuel des théophilanthropes,* par Chemin-Dupontès, an V, 1797.

pour faire oublier à la nation le christianisme, ils voulaient opposer les pratiques d'une religion purement naturelle ou civile aux pratiques de la religion surnaturelle. Ils étaient convaincus que la morale républicaine ne réussirait jamais à s'implanter dans les générations nouvelles tant que, à l'exemple de l'ancienne Église, on ne suivrait pas l'homme dans les différentes circonstances de sa vie. N'était-ce pas répondre aux désirs exprimés si souvent par les organisateurs des fêtes républicaines? Que de fois n'avons-nous pas entendu les orateurs montrer le prêtre s'emparant de l'enfant dès le berceau, et jetant dans son âme naïve des impressions profondes que plus tard tous les efforts de la philosophie avaient tant de peine à effacer. Pourquoi ne pas imiter ces exemples? Pourquoi, disait La Revellière-Lepeaux, se contenter d'enregistrer l'enfant à sa naissance « comme un ballot à la douane? » Pourquoi a-t-on supprimé l'ancien usage du parrain et de la marraine [1]? » Les théophilanthropes s'empressèrent de faire droit à ces demandes, en établissant une sorte de baptême civil, y compris parrain et marraine [2]. L'enfant, une fois baptisé, n'était pas abandonné à lui-même. On mettait entre ses mains une sorte de catéchisme par demandes et réponses, intitulé : *Instruction élémentaire sur la morale religieuse*. Quand il était suffisamment instruit, venait une fête spéciale répondant à la première communion. Ici encore les théophilanthropes s'inspiraient d'une pensée de la Révolution. Dès l'année 1792 [3], Rabaut-Saint-Étienne avait demandé qu'on fît apprendre « par cœur » aux enfants de dix ans, la *Déclaration des droits de l'homme* et les hymnes civiques. « Il sera fait, disait-il, un examen général des enfants de cet âge, dans le temple du canton, en présence de tous les officiers municipaux, le premier dimanche de juin. » Cet examen dans le temple, qui rappelle celui que l'Eglise fait subir aux enfants préparés à la première communion, devait être

[1] La Revellière-Lepeaux, *Réflexions sur le culte*, p. 23.

[2] « Quand un enfant est né, il est apporté dans l'assemblée. Le chef de famille qui a présidé la fête, adresse au père les paroles suivantes : « Vous « promettez devant Dieu et devant les hommes d'élever N. dans la doctrine « des théophilanthropes, de lui inspirer, dès l'aurore de sa raison, la croyance « de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme et de le pénétrer de la « nécessité d'adorer Dieu, de chérir ses semblables et de se rendre utile à la « patrie. » Le père répond : « Je le promets. » S'adressant ensuite au parrain et à la marraine, le chef de la cérémonie leur dit : « Vous promettez devant « Dieu et devant les hommes de tenir lieu à cet enfant, autant qu'il sera en « vous, de ses père et mère, si ceux-ci étaient dans l'impossibilité de lui « donner des soins ? » Ils répondent : « Nous le promettons. » Le chef fait un discours sur les devoirs des pères et mères et de ceux qui élèvent les enfants. » (Voy. *Manuel*, p. 38-39.)

[3] Discours du 20 décembre, *Moniteur* du 22.

renouvelé à quinze ans et embrasser alors des notions plus étendues sur les devoirs des citoyens et le fonctionnement de la constitution.

Les théophilanthropes, si attentifs à suivre l'homme dans les différentes circonstances de la vie, avaient une bénédiction pour le mariage. Les deux époux se rendaient au temple et paraissaient devant l'autel entrelacés de rubans et de fleurs dont les extrémités étaient tenues par les anciens des deux familles. Le chef de la cérémonie leur posait alors les questions d'usage : « Vous avez pris N. pour épouse? — R. Oui. — Vous avez pris N. pour époux? — R. Oui. » L'anneau était remis à l'épouse par l'époux, et la médaille d'union donnée par le chef de la famille à l'épouse. C'était le moment du discours « sur les devoirs du mariage ». Il était recommandé aux époux de travailler au bonheur des générations futures. « Remplissez ce devoir, leur disait l'orateur, soit en plantant quelques arbres, soit en greffant sur de jeunes sauvageons, dans les bois, des branches à fruits qui puissent un jour apaiser la faim ou la soif du voyageur égaré. » Après cette recommandation touchante, on entonnait l'hymne pour le mariage, où « l'inquiet célibat » n'était pas ménagé [1].

La mort, comme la naissance et le mariage, appelait les théophilanthropes dans le temple. Un tableau appendu au mur portait cette inscription : « La mort est le commencement de l'éternité. » Devant l'autel était placée une urne ombragée de feuillage. Le chef de la famille faisait quelques réflexions sur la brièveté de la vie, l'immortalité de l'âme, ajoutant qu'il fallait être toujours prêt à paraître devant l'Être suprême.

Indépendamment de cette sanctification civile des grands actes de la vie, le nouveau culte avait l'ambition d'exercer une action morale constante sur ses fidèles. Un chapitre du *Manuel* a pour titre : *Conduite journalière des théophilanthropes*. Le théophilanthrope, « à son réveil, élève son âme vers la Divinité » et adresse sa prière au « père de la nature ». Il pense quelquefois, dans le cours de la journée, qu'il est en présence de Dieu. Ce témoin de ses actions et de sa conscience le soutient dans la pratique du bien,

[1] Gloire à l'hymen. Que tout ici l'honore.
O vous, par qui ces feux viennent de s'allumer,
Vos plus beaux jours sont près d'éclore!
Heureux les cœurs que l'hymen peut charmer!
L'inquiet célibat, tristement solitaire,
D'ennuis et d'amertume abreuve ses martyrs;
Mais l'hymen est pour nous la source salutaire
Des vrais biens et des vrais plaisirs.

(Voy. *Année religieuse des théophilanthropes*, 1798, 4 vol., t. III, 13-18, 203-204. — *Manuel*, p. 43-45. Voy. aussi *Année liturgique*.)

le détourne du mal. Au moment du repas, il témoigne encore sa reconnaissance « à l'auteur de la nature ». A la fin de la journée, « il s'interroge lui-même : de quel défaut t'es-tu corrigé aujourd'hui? Quel penchant vicieux as-tu combattu? En quoi vas-tu mieux? Le résultat de cet examen de conscience est la résolution d'être meilleur le lendemain [1] ».

Les réunions qui appellent, tous les décadis, le théophilanthrope dans le temple sont pour lui un nouveau moyen de sanctification morale. « Dieu, dit le *Manuel*, n'a pas besoin de culte; mais nous en avons besoin pour nous encourager mutuellement à la vertu. » Le temple est d'une simplicité absolue. Au-dessus de l'autel dont nous avons parlé est placée une inscription rappelant les deux dogmes de la religion naturelle : « Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. » Quatre autres inscriptions marquent les principes généraux de la morale et les devoirs particuliers à chaque âge : « Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la patrie. Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner. Enfants, honorez vos père et mère. Pères, instruisez vos enfants. Femmes, voyez dans vos maris les chefs de vos maisons. Maris, aimez vos femmes et rendez-vous réciproquement heureux. » La cérémonie commence. Un chant religieux se fait entendre. « Un chef de famille » récite l'invocation au père de la nature. « Recueillons, dit-il, nos pensées, élevons nos âmes, nous allons adorer le grand Être et apprendre à devenir plus heureux en devenant plus vertueux. » Cette invocation est suivie d'un repos pendant lequel se fait l'examen de conscience. On chante et l'on s'assied pour entendre la lecture faite du haut de la tribune. Le *Manuel* fait observer que les discours de morale sont basés sur les « principes de religion, de bienveillance, de tolérance universelle ». Il est facile de voir, en parcourant les

[1] Voy. *Manuel*, p. 29-31, 34-35. — Indépendamment de cet examen de conscience quotidien, les théophilanthropes en faisaient un autre chaque fois qu'ils se réunissaient dans le temple. Après la lecture publique et l'invocation au père de la nature vient, dit le *Manuel* (p. 36), « un moment de silence pendant lequel chacun se rend compte de sa conduite depuis la dernière fête religieuse. Le chef de famille aide cet examen par diverses questions auxquelles chacun se répond à lui-même tacitement ». *L'année religieuse* en donne des exemples : « Interrogeons-nous sur les progrès que nous avons faits dans la vertu. Avons-nous cherché à acquérir cette science dont personne n'est dispensé, *celle qui nous procure des ressources pour subsister*, qui donne la prudence et la sagesse? Avons-nous été sobres et chastes? Avons-nous énervé la force de notre âme en nous abandonnant à la paresse? Avons-nous entretenu cette propreté qui accompagne ordinairement la pureté de l'âme et qui préserve le corps d'une foule d'incommodités. »

quatre volumes de l'*Année religieuse des théophilanthropes*, que ce conseil avait été suivi. On y voit paraître pêle-mêle l'Ancien et le Nouveau Testament, Confucius, Zoroastre, Socrate, Aristote, Cicéron, Epictète, le Coran, la Bruyère, Voltaire, Franklin, etc.

Ce simple exposé a pu montrer au lecteur que les théophilanthropes, dans l'organisation de leur culte, n'avaient fait que répondre aux décrets et à l'impulsion de la Révolution. Toutes les fêtes républicaines que nous avons eu occasion de décrire étaient célébrées par eux, et leurs réunions dans le temple offraient, en particulier, une ressemblance frappante avec les assemblées décadaires. Des deux côtés, nous trouvons les mêmes invocations à l'Être suprême et à la nature, les lectures, les sentences morales appendues au mur, le rôle de prêtre dévolu au chef de la famille ou aux vieillards. En suivant pas à pas l'homme dans les grandes circonstances de sa vie, en lui rappelant chaque jour, et au besoin par la pratique de l'examen de conscience, qu'il devait travailler à son avancement moral, ils n'avaient fait qu'obéir à l'appel des orateurs qui, du haut de la tribune de la Convention et du Directoire, avaient si souvent déclaré qu'il fallait briser l'attachement à l'ancien culte en s'inspirant de ses exemples. Nous avons vu la Révolution affirmer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, essayer d'organiser une espèce de culte, de sacerdoce, de dimanche civil, exalter les saints de la République, provoquer enfin des recueils de vertus républicaines pour les offrir en modèle aux générations nouvelles. La tentative des théophilanthropes fut la conséquence logique de ces efforts; elle fut le couronnement des institutions que les différentes assemblées avaient voulu donner comme fondement à la morale.

C'était le plus sérieux essai d'organisation de religion naturelle qui eût été tenté jusqu'alors. Le problème à résoudre était difficile. Les défenseurs de la religion naturelle veulent un culte, culte intérieur, culte extérieur, culte public. On peut admettre les sentiments d'adoration, d'obéissance et d'amour envers la Divinité, d'admiration pour les attributs du Créateur, de respect pour sa toute-puissance, de reconnaissance pour sa bonté, dans lesquels ils renferment le culte intérieur, bien qu'en dehors de rapports personnels avec Dieu, en dehors d'un échange constant de prières et de grâces, de reconnaissance et de bienfaits, on conçoive difficilement la religion au sens du mot *religare;* mais ici la difficulté grandit avec le culte extérieur et public. Le culte public étant celui que les hommes rendent en commun à la Divinité, il s'agit de savoir s'il y aura des temples, un sacerdoce, des fêtes et des cérémonies. Si vous les rejetez, que restera-t-il alors pour constituer

un vrai culte public? Si vous les acceptez, il est difficile que cet essai de culte public ne vienne pas se heurter à un double écueil : ou à l'imitation des pratiques des religions positives sans la foi qui les justifie et qui les inspire, ou à des cérémonies purement civiles, qui n'auront rien gardé du caractère religieux. Tel fut le sort de la théophilanthropie. Quelques esprits crurent un instant que le problème de la religion naturelle était enfin résolu. « Grâces immortelles soient rendues à la philosophie! écrivait Mercier dans son *Nouveau Paris*. La raison triomphe, la superstition, la crédulité et toutes les jongleries sacerdotales font place à la religion naturelle. Sa voix persuasive commence à se faire entendre dans tous les cœurs. Bientôt cette religion pacifique, dont nous apportons au dedans de nous le germe en naissant, sera la seule dominante. Telle est celle que professent et qu'enseignent les théophilanthropes... Les vrais amis de Dieu sont les vrais amis des hommes. » Le peuple, en assistant « au prêche des théophilanthropes, va se retremper dans leur saine morale ». Trompeuses espérances. Les théophilanthropes purent avoir un moment de succès à cause de la protection d'un gouvernement favorable à tout ce qui pouvait servir dans sa main d'arme contre l'ancien culte, mais ils devaient périr par le ridicule. Vainement prétendaient-ils exclure tout appareil de leurs temples. Grégoire nous apprend que les lecteurs revêtaient « l'habit bleu, une ceinture rose, une robe blanche [1] ». Après s'être contentés au début d'une religion en chambre, ils ne tardèrent pas à occuper plusieurs églises à Paris et en province.

C'en était trop. Pour convoquer un peuple à des cérémonies religieuses, il faut que la foi les anime et donne comme un langage à ces rites sacrés. Quand cette foi est absente, il n'y a plus qu'une vaine parade, une représentation vide, indigne d'occuper, soit les croyants, soit les incrédules. La théophilanthropie, qui était cependant la conséquence logique des demandes tant de fois exprimées à la tribune des assemblées, le véritable couronnement des institutions dont la Révolution voulait faire l'appui de sa morale, périt donc par le ridicule. La Revellière-Lepeaux, qui s'en était fait le patron, eut à subir mille attaques, et Boulay, en plein conseil des Cinq-Cents, put fulminer contre cette « religion nouvelle, dont le burlesque pontificat était dans le Directoire même ».

Ces tentatives de religion civile, condamnées d'avance à un échec inévitable, n'avaient pas eu la moindre action sur la moralité publique, bien que ce fût là le grand prétexte de toutes ces créa-

[1] Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, t. I, p. 396.

tions. L'enfance, la jeunesse, soustraites aux influences chrétiennes, n'avaient plus aucune sauvegarde contre le ravage des passions. Le mal devint si grand dans les écoles, les collèges, que Barbé-Marbois, dans un rapport au conseil des Anciens, crut devoir dénoncer la jeunesse scolaire comme « dépassant dans ses excès toutes les limites, et jusqu'à celles que la nature elle-même semble avoir assignées aux désordres de l'enfance. Les parents, ajoutait-il, se hâtent de retirer leurs enfants de ces écoles, devenues celles de la licence, et la plus profonde ignorance paraissait mille fois préférable à une science payée par le sacrifice de tout ce qui donne du prix et du lustre à la jeunesse ».

Ce culte civil, impuissant à protéger l'enfance, ne sut pas sauvegarder la dignité des mariages et des sépultures. Les documents contemporains nous montrent mariés, mariées et témoins, entassés pêle-mêle dans la salle comme sur des bancs de taverne. On voit, monté sur une antique estrade d'un vieux bois enfumé, un officier public, les cheveux roulés et en chétive redingote; une grande statue de l'Hymen ayant en mains deux vieilles couronnes flétries; enfin, quelques scribes pour tenir les registres. Vient alors l'appel des couples, le oui sacré jeté à la tête du président, au milieu des rires et des propos obscènes de la foule qui assiste à cette scène. Un tel spectacle n'avait rien de particulièrement imposant. Le divorce, en faisant du mariage un bail résiliable à volonté, acheva de tout perdre. Il fallait entendre, sous la Convention, l'officier municipal, en carmagnole et en bonnet rouge, haranguer les divorcés : « Jeunes époux qu'un tendre engagement a déjà unis, leur disait Chaumette, c'est sur les autels de la liberté que se rallument pour vous les flambeaux de l'hymen; le mariage n'est plus un joug, une chaîne; il n'est plus que ce qu'il doit être, l'accomplissement des grands desseins de la nature, l'acquit d'une dette agréable que doit tout citoyen à la patrie[1]. » Le mal s'aggrava encore sous le Directoire, et la Revellière-Lepeaux disait que ces cérémonies du mariage ressemblaient trop souvent à « un tableau de prostitution[2] ».

La Révolution ne fut pas plus heureuse dans ses efforts pour assurer le respect des morts. Le lecteur a vu plus haut les merveilleuses peintures que Boissy-d'Anglas et les autres réformateurs avaient tracées des nouveaux cimetières, à la suite de Bernardin de Saint-Pierre. Hélas! cette apothéose de la mort n'eut guère de réalité que dans l'imagination de ces rêveurs. Il se trouva que la dépouille de ceux qui n'étaient plus avait été mieux protégée par l'espérance d'une seconde vie et d'une résurrection glorieuse, par

[1] *Journal de Perlet*, octobre 1792.
[2] La Revellière-Lepeaux, *Réflexions sur le culte*, p. 26-28.

le simple drap mortuaire surmonté de la croix que l'ancien culte déposait sur les cercueils. De même que la Révolution avait établi la fête de la *reconnaissance* sans convertir beaucoup d'ingrats, consacré les temples décadaires au *génie* et à la *victoire* sans arriver à les remplir, fait crier : *Respect à la vieillesse, respect au malheur*, sans faire honorer davantage les malheureux et les vieillards; elle ne réussit pas mieux, en répétant *Respect aux morts*, à les faire respecter. Il semble que la terreur eût glacé jusqu'aux sentiments les plus indestructibles du cœur de l'homme. Tous les documents de l'époque nous montrent les trépassés livrés à « d'impurs fossoyeurs », les familles s'habituant à « considérer les restes d'un époux, d'un père, d'un enfant, d'un frère, d'une sœur, d'un ami, comme ceux de tout autre animal dont on se débarrasse[1] ». Le mal prit de telles proportions qu'en 1800, Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, proposa à l'Institut d'examiner « quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles et le règlement à adopter pour les lieux de sépulture ». Ce concours provoqua quelques-uns des mémoires que nous avons fait connaître. Certains auteurs, passant de la profanation à l'idolâtrie pour les morts, ne parlaient de rien moins que de les enchâsser dans des reliquaires, de ressusciter les momies de l'Egypte ou les autels des dieux lares, de convertir les jardins en cimetières, d'apporter, en quelque sorte, des urnes à l'antique dans les boudoirs, des fioles funéraires parmi les pots de fleurs, des lacrymatoires dans les salles de bal, des lampes sépulcrales pour éclairer les petits soupers.

En attendant, les cadavres humains étaient traités comme ceux des « brutes ». En 1800, le citoyen Cambry, chargé par l'administration centrale de la Seine de faire un rapport sur l'état des sépultures à Paris, ne crut pouvoir le publier qu'en latin, tant il y avait de honte dans ces funérailles barbares, où les corps, sans voile, de tout âge et de tout sexe, étaient jetés pêle-mêle, et quelquefois donnés en pâture aux chiens qui servaient d'adjoints aux prétendus gardiens des cimetières[2]. Vainement l'administration de la Seine,

[1] Voy. La Revellière-Lepeaux, *ibid.*, p. 29. — Le « scandale des inhumations » avait mis la question à l'ordre du jour. Le 26 prairial an IV, Emmanuel Pastoret fit au conseil des Cinq-Cents un rapport sur *la violation des sépultures et des tombeaux*. En thermidor même année, Couppé fit imprimer un écrit sur les sépultures. Le 5 vendémiaire an V, Legouvé lut à l'Institut un discours en vers sur le même sujet. Le 21 brumaire, Daubermesnil fit son rapport sur les inhumations, et, presque aussitôt, un ancien député de Paris à l'Assemblée législative publia des vues sur les sépultures. Enfin, Guillon-Pastel écrivait *sur le respect dû aux tombeaux, l'indécence des inhumations actuelles*.

[2] Voy. le texte de ce rapport : *Annales philosophiques*, t. I, p. 402. — A la

pour rappeler la France à la pudeur, ordonna-t-elle « qu'un officier de police suivrait les enterrements avec un crêpe à son chapeau ». On sentait que la religion seule pouvait ici assurer le respect. Duval, dans un Mémoire couronné par l'Institut, avait été obligé d'avouer que « l'homme qui ne croit pas à l'immortalité de l'âme ne peut, sans contredire son système, honorer un cadavre ». Pour les anciens, qui pensaient que les mânes errent autour des tombeaux, que ces ombres légères sont sensibles aux sacrifices offerts; pour les chrétiens, convaincus que l'âme entend les prières des hommes et qu'elle reprendra un jour le corps dont elle a été séparée par la mort, « rien de moins nécessaire, disait Duval, qu'un code funèbre. Tout peuple qui a une religion a, pour cela seul, des institutions funéraires [1] ». Le respect pour les tombeaux s'était perdu avec les haines irréligieuses qui s'étaient attaquées jusqu'aux cimetières, pillant, dispersant tous les objets qui rappelaient l'ancien culte; le respect et la décence ne pouvaient rentrer dans les cimetières qu'avec la religion elle-même.

C'était bien, en effet, le remède à employer pour combattre le mal, mais tous ne l'acceptaient pas. Legouvé disait dans des vers lus à l'Institut :

De la religion gardez l'humanité,
Barbares qui des morts bravez la majesté;
Eloignez ces flambeaux, ces ornements, ces prêtres,
Dont le faste à la tombe escortait nos ancêtres;
Mais appelez du moins autour de nos débris
Et la douleur d'un père et les larmes d'un fils.
C'est le juste tribut où nos mânes prétendent,
C'est le culte du cœur que surtout ils attendent.

Le culte du cœur, toutes les belles phrases, tous les beaux vers, et même le drapeau tricolore dont on enveloppait quelquefois les morts, ne suffisaient pas à leur assurer le respect. Les plaintes redoublent sur « le scandale des inhumations ». Quatremère de Quincy, dans son Rapport au conseil général de la Seine, tonnait contre le génie de la Révolution qui s'attacha à « la destruction de toutes les moralités. Disons-le, s'écriait-il, si l'homme se croit capable de s'affranchir pendant sa vie de la tutelle de la Divinité, l'expérience a appris que, après sa mort, ses restes ne peuvent être en sûreté que sous l'inviolable scellé de la religion. Continuera-t-on toujours à rendre la Révolution complice de toutes les

même époque, les préfets des départements, en particulier celui de la Sarthe, se plaignent de « l'indécence des inhumations ».

[1] A. Duval, *Des sépultures*, p. 64-65.

erreurs et de tous les crimes des révolutionnaires? Et ne devons-nous pas nous occuper d'effacer au plus tôt toutes les flétrissures de la barbarie, tous ces honteux stigmates des crimes et des malheurs qui accompagnèrent ce long interrègne de la Divinité en France. »

Devant un tel résultat, les adversaires de la Révolution avaient beau jeu à railler le système de religion civile, inventé par elle, et ils ne s'en privaient pas. « Que veulent-ils donc, écrivait l'abbé de Boulogne, que fassent les vieillards de la fête de la *jeunesse*, et les *jeunes gens* de la fête des *vieillards*, et les *ignorants* de la fête du *génie*, et les *riches* de la fête du *malheur*, et les *malheureux* d'aucune espèce *de fête?* » Ce qui distingue les solennités catholiques de ces « civiques pantalonnades, » c'est qu'elles conviennent à l'ignorant comme au savant, à l'enfant comme au vieillard, au pauvre comme au riche, aux heureux comme aux malheureux. « C'est ici que, sans décoration de théâtre et sans machines d'opéra, on apprend, non à raisonner sur les vertus mais à les aimer, non à discuter sur les devoirs mais à les pratiquer. Et voilà aussi ce que le peuple demande à grands cris des quatre coins de la France. Il veut célébrer les jours du Seigneur et non le jour qu'ont inventé les philosophes; il veut le calendrier des saints, et non le calendrier des plantes et des bêtes; il veut servir la patrie, et ne rien sacrifier sur l'*autel de la patrie;* il veut respecter la loi, et ne rien jurer sur le livre de la loi; il veut suivre la Constitution, et ne rien vénérer dans l'*arche de la Constitution;* il veut adorer le *bon Dieu*, que seul il peut aimer et craindre, et non l'*Etre suprême*, qui n'est rien pour l'homme, ainsi que l'homme n'est rien pour lui. Il veut enfin la religion catholique et non la religion métaphysique ou la religion politique. Il veut la religion de Jésus-Christ, et non ces misérables pantomimes, ces mascarades philosophiques qui, malgré tous les tambours, n'ont pas pu même réussir à amuser les bonnes et les enfants [1]. »

On ne parle ainsi qu'à des vaincus. Pour tenir un tel langage, il faut se sentir porté par l'esprit public. Les institutions républicaines voyaient se retourner contre elles une force que Fabre d'Eglantine avait invoquée en leur faveur. L'auteur du calendrier révolutionnaire avait placé au quintidi des sans-culottes *la fête de l'opinion*, tribunal d'une espèce nouvelle, « tout à la fois gaie et terrible », devant lequel devaient être convoqués chaque année les fonctionnaires publics pour être jugés sur leur administration. Malheur à ceux qui auront manqué à leurs devoirs, s'écrie Fabre d'Eglantine, « qu'ils prennent garde à la fête de l'opinion! Ils

[1] Voy. abbé de Boulogne, *Mélanges*, t. I, p. 331-332.

seront frappés non dans leur fortune, mais dans leur personne, non même dans le plus petit de leurs droits de citoyen, mais dans l'opinion. Dans le jour unique et solennel de la fête de l'opinion, la loi ouvre la bouche à tous les citoyens sur le moral, le personnel et les actions des fonctionnaires publics. La loi donne carrière à l'imagination plaisante et gaie des Français. Permis à l'opinion dans ce jour de se manifester sur ce chapitre de toutes les manières. Les chansons, les allusions, les caricatures, les pasquinades, le sel de l'ironie, les sarcasmes de la folie, seront dans ce jour le salaire de celui qui n'aura pas répondu aux espérances du peuple ». Fabre d'Eglantine terminait cet intéressant programme par cette réflexion : « La plus terrible et la plus profonde des armes françaises contre les Français, c'est le ridicule. Le plus politique des tribunaux, c'est celui de l'opinion. Cette fête de l'opinion seule est le bouclier le plus efficace contre les abus et les usurpations de toute espèce[1]. » Hélas! on assista, en effet, à la fête de l'opinion, mais ce n'est pas celle dont le rapporteur du calendrier avait conçu l'espérance. On vit les institutions morales de la Révolution appelées à comparaître devant ce tribunal redoutable. L'esprit des Français s'y donna pleine carrière. On vit, selon l'expression de Fabre d'Eglantine, les écrits, les chansons, les allusions, les plaisanteries, les caricatures, les satires, les pasquinades, l'ironie, le sarcasme, s'abattre comme une pluie d'orage sur le système de fêtes que la Révolution avait couvé avec tant d'amour. Toutes les formes de l'attaque, toutes les fantaisies de l'imagination, toutes les ressources d'une verve ravivée chaque jour par de nouvelles sottises concoururent à renverser les étais factices que tant de cerveaux creux avaient rêvé de donner aux mœurs. Le ridicule, que Fabre d'Eglantine présentait comme une arme terrible en France, a coulé à pleins bords. La fête de l'opinion qui, dans sa pensée, devait chasser « les abus et les usurpations de toute espèce », vint, en effet, balayer les conceptions grotesques que nous avons vues défiler dans ce récit, et à l'époque qui nous occupe, en 1800, elles paraissent enterrées assez profondément sous une triple couche de ridicule pour rendre toute résurrection impossible.

L'impression du lecteur au terme de cette étude, en présence de tous ces fondateurs de religion civile, est sans doute qu'ils furent, en effet, parfaitement ridicules. On a de la peine à reconnaître dans les effusions naïves, dans la sensiblerie béate de ces étranges pon-

[1] Voy. *Moniteur* du 18 décembre 1793.

tifes, les hommes qui firent trembler la France et l'Europe. Il circule dans ces fêtes, dans ces exhibitions étranges, dans ce culte de la nature, dans ce sacerdoce des vieillards, un air de bêtise qu'on s'étonne de constater chez des personnages en qui on est moins habitué à voir des sots que des scélérats.

Ici la pauvreté des inventions en égale l'absurdité. Qu'avons-nous vu, en effet, dans ce récit?

Tout d'abord, le dédain, la condamnation du passé, une confiance aveugle dans les forces de la Révolution pour créer un ordre moral nouveau aussi bien qu'un nouvel ordre politique; des dithyrambes renouvelés du dix-huitième siècle sur le progrès indéfini de l'humanité, sur la puissance des lumières; les deux dogmes civils de l'existence de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme imposés par un disciple de Rousseau, Robespierre, à la Convention et à la France. Et alors, tout un système d'institutions, toute une procession de fêtes : fêtes politiques, fêtes civiles, fêtes morales, fêtes religieuses, où l'inspiration est toute païenne, où il s'agit de faire reculer la nation de vingt siècles et d'acclimater chez un peuple moderne les jeux, les habitudes, les goûts, les aspirations, les passions des Grecs et des Romains; où il n'est question que d'autels de la patrie et de la victoire, du génie, de couronne civique, de feuilles de chêne, de chorèges, de gymnasiarques, de danseurs; où, enfin, l'amour de la Révolution semble tenir lieu de toutes les autres vertus. Au milieu de ces tentatives poursuivies avec une persévérance que rien ne lasse, des problèmes insolubles comme la fondation d'une religion naturelle sans religion, des contradictions étranges, des madrigaux, des idylles en pleine Terreur, des attendrissements, des larmes, l'affectation de ne parler que vertu chez des buveurs de sang, chez des hommes couverts de crimes.

Ce qui a manqué aux fêtes révolutionnaires dont les organisateurs avaient la prétention de suivre la vie entière, c'est de refléter l'image fidèle de la vie même. On l'a vu, ces pompes civiques étaient toutes à la joie, malgré la part qui y était faite au souvenir des morts. Les jeux, la course, la danse, étaient l'appareil obligatoire de ces solennités. Les personnes de tout âge, de tout sexe, ne pouvaient se dispenser de célébrer le décadi par quelque gambade. Mais la vie n'est pas cela. C'était une grande erreur de confondre le bonheur avec la gaieté. L'homme est souvent moins disposé à rire qu'à pleurer. Le chemin de l'existence est semé de trop de désillusions, de trop de ruines matérielles et morales, nos horizons sans soleil offrent trop d'aspects mélancoliques pour que nous ayons le cœur à de sempiternelles réjouissances. Toutes ces

folâtreries révolutionnaires n'étaient rien à l'affligé, rien au pauvre, rien au malheureux.

Outre leur défaut de ne point embrasser la vie entière, elles n'effleuraient que sa surface. Elles cherchaient à atteindre le côté extérieur de l'existence sans pénétrer jusqu'à l'âme, jusqu'à la conscience. Cette mise en scène théâtrale, ces danses, ces chants en plein air, étaient bons pour faire rigoler un peuple, non pour le moraliser. Où est là la fête des larmes qu'offrait le christianisme pour qui veut se repentir? Où est la fête de la résurrection pour qui veut remonter dans la vertu et dans l'espérance? Où est le *Miserere mei* pour qui veut pleurer ses fautes avec David? Où est le *Te Deum* pour qui veut chanter son relèvement et sa reconnaissance avec Augustin.

Ce qui acheva de frapper toute cette religion civique d'une impuissance irrémédiable, c'est qu'elle était sans au-delà, sans idéal. Il a fallu Robespierre opérant à coups de guillotine pour faire admettre l'Être suprême dans le *Credo* civique. Encore n'était-ce point un Dieu distinct du monde. Les théophilanthropes eux-mêmes, que leur nom fait les amis de Dieu, ne surent pas se défendre d'un vague panthéisme. De sorte que, en fait d'immortalité, le nouveau culte n'offrait guère d'autre avenir à ses fidèles que de rentrer dans « l'ample sein de la nature ». Ce n'était point assez pour une humanité que dix-huit siècles de christianisme avait fait tressaillir en lui ouvrant des perspectives sans fin :

> Une immense espérance a traversé la terre,
> Malgré nous, vers le ciel il faut lever les yeux.

Le but des fêtes révolutionnaires était de donner « des prestiges, des impulsions » à la morale. Et comme on voulut les organiser sans le Dieu des chrétiens, il se trouva alors, comme aujourd'hui, que l'interrègne de la Divinité fut l'interrègne de la moralité. Ah! l'on demandait des fêtes utiles aux mœurs. Certes, les solennités de l'ancien culte, sans afficher tant de prétentions morales, avaient eu une immense influence sur la conduite des peuples. La Revellière-Lepeaux se plaignait un jour du peu de succès des théophilanthropes en comparaison des victoires du Christ. « Mon ami, lui répondit Barras, si vous tenez à réussir comme Jésus-Christ, c'est bien simple : faites-vous crucifier un vendredi, et tâchez de ressusciter le dimanche. » C'était rappeler les événements de la vie du Sauveur qui ont le plus fait pour son triomphe et pour la vie morale de l'humanité.

Quel spectacle avaient offert pendant quinze siècles notre vieille France et toutes les nations chrétiennes, aux jours rappelés par la

Revellière-Lepeaux, au temps de Pâques. Les multitudes sentant passer sur elles comme un souffle du Calvaire, accourant en foule dans les églises, baisant avec amour les pieds ensanglantés du Sauveur, écoutant toujours avec avidité une histoire tant de fois racontée, puisant dans ce récit assez d'émotion, assez de repentir, pour s'en aller de là pénitentes, décharger le fardeau de leurs fautes auprès du représentant de Dieu, et se retirer allégées, transfigurées, ayant au cœur d'immortelles espérances : voilà le triomphe remporté annuellement par l'Église catholique. Il y avait dans ce signal de régénération donné aux peuples, dans ce spectacle de l'humanité faisant halte dans le vice, relevant la digue emportée par les passions, quittant les bas-fonds pour les hauteurs, remontant d'un seul bond les degrés de l'échelle morale qu'elle avait descendus un à un pendant l'année, reconstituant ainsi d'immenses réserves pour faire face aux dilapidations incessantes des passions, il y avait là un éternel principe de résurrection. Et que seraient devenues, que deviendraient encore ces masses profondes où pénètrent si difficilement l'instruction et la lumière, où grouillent tant d'appétits féroces, tant de déchéances dégradantes, tant de ferments morbides, sans la douce intervention de Celui qui apaise, qui purifie, qui éclaire et qui relève?

Mais, on le devine, il faut un Dieu, une action personnelle, une influence d'âme à âme, pour obtenir ce puissant résultat; et toutes les pompes civiles n'arriveront point ici à effleurer la surface d'une conscience. Il faut pour de telles révolutions morales, celui dont la mort émeut le pécheur jusqu'aux larmes au vendredi saint, dont les souffrances sont la rançon de ses fautes, dont le : *Je t'absous* lui donne l'assurance du pardon, dont la chair et le sang le nourrissent au jour de Pâques, dont la sortie du tombeau fait tressaillir et transforme en certitudes nos espérances de résurrection à venir, dont l'ascension marque d'une traînée lumineuse la route par où nous nous élèverons jusqu'au ciel. Il y faut enfin la foi, la foi absente de toutes les pompes révolutionnaires, la foi sans laquelle les cérémonies d'un culte civil sont ou une représentation froide, ou une parodie sacrilège.

Ces raisons, l'expérience poursuivie pendant dix ans par la Révolution avec une ardeur égale à l'insuccès, confirment la conviction qu'il n'est pas possible d'établir, en dehors des religions positives, en dehors du christianisme, des institutions, des fêtes, des doctrines, qui aient une réelle influence sur les mœurs publiques.

En présence de la perversité précoce de l'enfance privée de toute influence religieuse, l'opinion se fait jour, même chez les esprits

étrangers à l'Église, qu'on a été trop loin dans la confection des lois scolaires, qu'on a commis un crime de lèse-patrie en enlevant Dieu à la jeunesse française. Dans les discours prononcés pour la distribution des prix, aux dernières vacances, des hommes éminents ont poussé un cri d'alarme au sujet de la décomposition morale qui nous menace. Les médecins ne manquent pas pour signaler le mal; mais quel vague, quelle absence de conclusion au sujet du remède! Les affirmations hautaines sur la toute-puissance de l'Etat à « tirer de son propre fonds toutes les forces morales et éducatrices[1] », reçoivent chaque jour des faits un solennel démenti.

Que faire? En présence d'un mal certain, inquiétant, qui ne fait que grandir, en présence des remèdes vains proposés par les uns, ridicules proposés par les autres, si nous avions recours à une institution éprouvée par les siècles, si nous rappelions le Dieu des chrétiens, si nous gardions l'Evangile, si nous suivions le conseil du poète :

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure.
Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit.
Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit.
Vous qui passez, venez à lui, car il demeure[2].

Abbé Sicard,
Premier Vicaire de Saint-Augustin,

[1] Dans la séance du 8 mars 1893, M. Jaurès prononçait à la tribune ces paroles qu'on pourrait croire empruntées à une harangue de David, de Boissy-d'Anglas ou de Robespierre : « Vous avez entrepris de faire l'éducation intellectuelle et morale d'un peuple tout entier en dehors de la participation des pouvoirs religieux. » Et comme M. Jaurès était mis en demeure de dire comment l'État pourrait obtenir cet immense résultat, comment il pourrait « tirer de son propre fonds toutes les forces morales et éducatrices », M. Jaurès s'est écrié sous la pressante argumentation de Mgr d'Hulst : *Mais la République est une religion.* La République, une religion? Mais comment? Je vois bien une sorte de sacerdoce confié aux instituteurs qui reprennent en qualité de « prêtres laïques » de la morale, le rôle que leurs devanciers jouaient parfois dans les temples décadaires. Mais où est la divinité? M. Jules Ferry n'a pas permis qu'on inscrivît le nom de Dieu dans la loi, et l'Etre suprême de Robespierre ne nous est pas même assuré. A défaut des solennités révolutionnaires, qui offraient du moins une certaine variété dans le grotesque, qu'a trouvé aujourd'hui l'État pour imprimer le branle aux consciences et donner à la morale ce que Mirabeau, Vergniaud, Robespierre, appelaient « des prestiges »? Rien, rien. Même les fameux manuels sont abandonnés. Quand on en est réduit à une telle misère morale, quelle imprudence d'étouffer dans le cœur des générations nouvelles les germes de christianisme, d'idée divine, ferment de toutes vertus.

[2] Victor Hugo, *les Contemplations.*

L'ALLEMAGNE NOUVELLE

LA LITTÉRATURE RÉVOLUTIONNAIRE [1]

III

On trouve d'abord le reflet de ces idées dans la poésie lyrique, où M. Bruno Wille occupe lui-même une place distinguée. Elle va du socialisme à l'anarchie. Tantôt elle se contente de brosser de petits tableaux de genre, qui attirent plus ou moins violemment l'attention sur les misères populaires; tantôt elle prend un ton enflammé pour prêcher les « temps futurs », cet avenir dont on nous prédit sans cesse l'avènement avec si peu de précision, et dont le rêve, semble-t-il, est bien plutôt en effet un thème pour les poètes que pour les économistes. L'époque du *lied* sentimental est passée, bien qu'on trouve encore quelques échantillons du genre dans les nouveaux recueils.

Le précurseur de cette école fut Ferdinand Freiligrath (1810-76), qui joua un rôle assez actif dans les événements de 1848 et dans le développement du parti socialiste. A vrai dire, les idées et les sentiments qui poussaient ses contemporains diffèrent sensiblement de ceux qui animent les hommes d'aujourd'hui. Ceux-ci, pourtant, n'auraient pas à désavouer ses morceaux les plus vibrants, comme cette pièce où il évoque les victimes des journées de mars, « la poitrine trouée de balles ou le front largement fendu », et leur prête ce virulent appel à la révolution :

« Assez de mépris, assez de honte vous sont apportés chaque jour. Vous en avez dû garder la fureur, ô croyez-nous-en, nous, les morts! Que la fureur vous en reste, qu'elle vous éveille, elle nous réveillera aussi! Elle achèvera la révolution commencée! Elle n'attend que son heure, pour s'élancer toute-puissante; le bras levé, les cheveux épars, elle est là, sauvage et magnifique! Elle épaule sa carabine rouillée qu'elle vient de charger : qu'elle fasse flotter le drapeau rouge haut sur les barricades! Elle chasse la garde bourgeoise, elle balaye l'armée, les trônes flambent, les princes

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre 1893, 10 janvier, 10 et 25 juin, et 10 octobre 1894.

fuient! Les aigles fuient, les lions fuient, les griffes et les dents! Et le peuple souverain se fait son avenir! O soyez armés, soyez-prêts! O faites que la terre où nous vivons transis soit enfin libre, afin que nous ne soyons pas troublés dans notre sommeil par cette pensée : Ils étaient libres, mais maintenant, et pour toujours, ils sont de nouveau esclaves! »

Je ne crois pas que les poètes actuels aient rien écrit d'aussi violent. Du reste, la mode n'est plus aux déclamations romantiques. On n'évoque plus les morts. On ne nous menace plus du drapeau rouge. On procède avec plus de tranquillité, du moins apparente. Quelquefois, c'est sur le ton d'une ironie voilée qu'on attaque presque sans en avoir l'air les étais de notre vie sociale ou de notre vie morale. Ainsi, M. Richard Dehmel, dans cette *Chanson à mon fils*, qui semble une berceuse chantée en sourdine par une voix qui radote un peu, et que termine brusquement cette strophe significative :

« ... Et si un jour, mon fils, ton vieux père te parle du devoir filial, ne lui obéis pas, ne lui obéis pas! Entends comme le vent secoue le printemps dans la forêt! Ecoute, il gronde autour de la maison de ton père; mon cœur bat, dans la nuit, très fort!... »

D'autres fois, ce sont des croquis rapides, ironiques ou touchants : le portrait de la femme du monde qui a la migraine pour avoir trop dansé, opposé à celui de la femme du peuple que tourmentent ses angoisses de mère; ou les plaintes du brave garçon, apprenti cordonnier, qui sauve quelques heures de son dur labeur pour travailler à s'instruire[1]. Mais le thème le plus fréquent, c'est bien celui que nous indiquions tout à l'heure : l'âge d'or des temps futurs, des temps incertains qui suivront « la dernière révolution », le triomphe du quatrième Etat. M. Reinhold von Stern nous l'annonce en ces termes :

« Les hommes, fraternellement, se tendent des mains pacifiques. Les vieilles haines ont pris fin, le grand jour de la paix est là! La confusion des langues, qui, depuis Babel, divise et affole les hommes frères, le torrent de sang qui, depuis Caïn et Abel, est devenu une mer sauvage,

« Sont effacés, éteints, conciliés, pardonnés, éclairés, fraternisés et transfigurés! Ainsi, la pauvre vie humaine est enfin réconciliée avec elle-même. Voici des devoirs égaux, des droits égaux, le joug d'esclavage se brise; plus de maîtres ni de valets, le monde entier n'est qu'un peuple de travailleurs!

« C'est la grande évolution du soleil dans l'année jubilaire des

[1] Arno Holz, *Buch der Zeit.*

temps nouveaux : la barrière entre les classes est tombée, il n'y a plus qu'une noblesse : l'humanité. Nous ne formons qu'un seul faisceau, que lie une seule aspiration vers la lumière éternelle, un seul honneur, une seule dignité : le devoir humain fidèlement rempli. »

De même, M. Karl Henckell qui, depuis son *Chant de l'agent provocateur*, est en quelque sorte le poète officiel du parti :

« Maintenant, la vérité est devenue homme, la connaissance est la fiancée du sentiment; maintenant, des accords d'airain annoncent haut le vingtième siècle.

« Il a soulevé un marteau dans la salle des machines humaines : l'enclume en a résonné, l'écho en a couru de vallée en vallée.

« Du sein douloureux de sa mère croît en force, à travers la misère et la souffrance, le temps nouveau, aux yeux de lumière, né pour les combats, digne des palmes... »

Ce sont là des rêveries assez inoffensives. Elles se précisent ou deviennent plus menaçantes quand elles traversent des esprits moins essentiellement lyriques, pour lesquels la poésie n'est qu'un moyen, une arme qui peut être redoutable. Ces « temps nouveaux » ne sont pas encore là :

« Un froid, sombre et triste brouillard voile l'éclat nouveau du soleil et de la liberté... »

Il faut chasser ce brouillard, à tout prix. Et l'on s'écrie :

« L'Etat, qu'il tombe! qu'il s'appelle monarchie, république ou socialisme! Car il ne sera jamais possible, jamais, dis-je, jamais, que le flambeau de la liberté brûle dans l'Etat!...

« L'Etat, c'est la contrainte[1]... »

Que cette poésie soit, littérairement parlant, de qualité médiocre, cela est évident; mais elle est significative : elle l'est d'autant plus que se multiplie le nombre des poètes qui la cultivent; et son action ne saurait être nulle. De tout temps, les poètes ont joué un rôle actif dans les révolutions. Ils les préparent. Mieux que les chiffres des statisticiens, mieux que les déductions des économistes, leurs symboles, leurs images, leurs rythmes, — fussent-ils médiocres, — s'emparent de l'imagination populaire. La *Marseillaise* n'est certes pas un chef-d'œuvre, ni la *Parisienne*, ni même, à un degré plus élevé, l'*Idole* ou la *Curée*. Pourtant, toutes ces œuvres ont joué leur rôle dans notre histoire. Aussi ne faut-il point passer avec trop de dédain devant les mauvais refrains que les poètes allemands de l'heure actuelle fournissent en abondance aux réunions où l'on chante, sur des airs redoutables :

[1] J. H. Mackay, *Sturm*.

Mort à la tyrannie!
Que le travail soit libre!
Marchons, marchons!
Fût-ce à la mort!
Rouge est notre drapeau!

Nous savons quel sens ont les mots qui résonnent ici; les programmes des divers congrès socialistes que nous avons parcourus, le livre de M. Bruno Wille, dont nous venons de faire la connaissance, nous ont abondamment et clairement renseignés : « Mort à la tyrannie », c'est l'expression à la fois atténuée, simplifiée et populaire de la devise de M. Mackay : « L'Etat, qu'il tombe! »... « Que le travail soit libre », cela veut dire tout ce qu'on voudra. Pour les uns, c'est le résumé des théories collectivistes; pour les autres, c'est la paraphrase de l'élastique formule des fouriéristes : « De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins. » Pour d'autres encore, c'est un vague *eldorado*, la promesse d'un temps où les machines se chargeront de tout le travail pénible que l'homme accomplit aujourd'hui. Il en est pour qui cette souple phrase prend un sens plus étendu encore, auxquels elle annonce la suppression de toute contrainte et de toute fatigue. De tels morceaux ont donc autant de sens qu'il y a de sectes socialistes, anarchistes, communistes : et ce n'est pas peu dire. Mais, séparés lorsqu'il s'agit de fixer leur utopie, communistes, anarchistes et socialistes peuvent unir leurs voix et leurs cœurs pour entonner ces refrains. Les poètes sont le lien du faisceau où s'assemblent tant d'éléments disparates. Cela est plus vrai en Allemagne qu'ailleurs, car la poésie y devient vite populaire et s'adapte pour ainsi dire d'elle-même à la musique, qui triple sa force d'expansion et sa puissance de griserie.

D'autres écrivains viennent apporter aux poètes un appoint pour le moins égal : le théâtre et le roman, comme nous allons le voir, reprennent les mêmes thèmes, les répètent, les présentent sous une forme d'autant plus saisissante qu'elle est plus concrète.

IV

« L'art nouveau sera combattif. Ses adeptes seront une *ecclesia militans;* il ne ressemblera pas à une douce médiatrice, mais à une robuste guerrière, à la Pucelle d'Orléans, qui descendra sur le champ de bataille casquée de fer, le sceptre de la colère aux mains; elle devra s'emparer du drapeau et le porter devant ceux qui combattent pour le bon droit, elle devra être le recours des opprimés et des faibles et conduire les siens à la victoire.

« C'est là que, pour les prochaines dix années, se trouve sa tâche la plus noble et la plus pressante; son cri de guerre sera, non pas « l'art pour l'art », mais « l'art pour le peuple ». L'art peut être plus pour nous, infiniment plus, qu'un doux rêve de choses étranges; il n'a, d'après le conseil de Gœthe, qu'à pénétrer dans la vie complète de l'homme, et il y trouvera, aujourd'hui comme alors, des sujets intéressants. « Chacun vit, mais sa propre « vie n'est pas connue de chacun. » Mais l'art, en nous faisant connaître cette vie moderne, exerce une action plus forte et plus profonde sur notre âme que la science; ses images colorées font plus d'impression que les creuses formules. L'art a conscience de son pouvoir et s'en sert. Il ne doit pas seulement nous être un consolateur auprès duquel nous nous réfugions, qui nous élève, dans nos heures solitaires, au-dessus de ce monde de misère, en nous dégageant, pour un moment, de notre petite personnalité et de ses vexations; mais il doit être pour nous, au milieu du tapage du jour, dans le dur combat de la vie, un chef enthousiaste qui nous montre le but, en nous présentant le miroir de notre temps, pour nous aider à marcher vers des temps nouveaux meilleurs et plus nobles. Cette importante tâche est celle de l'art social, de l'art pour le peuple. »

Cette prédiction de M. Emile Reich est déjà réalisée en grande partie : dans tous les domaines où il s'exerce, « l'art nouveau » est combattif; de plus, l'*ecclesia militans* de ses adeptes s'efforce par tous les moyens, en déployant une grande activité et souvent même beaucoup de talent, d'élargir son règne. Ils s'en servent d'abord pour l'expression et la défense de leurs opinions, auxquelles ils tentent d'adapter, en les modifiant, les genres réservés jusqu'ici à la « littérature bourgeoise »; ils s'efforcent aussi d'amener à eux les classes populaires, que la littérature laisse, en général, fort indifférentes : soit dans l'intention de les cultiver, soit dans celle de les gagner à leur cause et de les exciter.

L'outil le mieux adapté à un tel but, — le « moyen propre » par excellence, comme dirait M. Bruno Wille, — c'est à coup sûr le théâtre, dont l'action est immédiate, directe et puissante, qui mieux qu'aucune autre forme d'art peut présenter, d'une façon vivante, aux yeux de la foule, des spectacles suggestifs et passionnants. Aussi, les Jeune-Allemagne se sont-ils d'emblée dirigés vers les théâtres. Ils ont trouvé les grandes scènes, comme ils pouvaient s'y attendre, fermées à leurs tentatives : les théâtres subventionnés ou ceux qu'achalande une bonne clientèle bourgeoise, aux goûts établis et conventionnels, ont peu de sympathie pour les hardiesses : représenter une pièce vraiment nouvelle, c'est pour

eux un risque; reprendre à perpétuité la même pièce, écrite par des auteurs différents et transportant ses habituelles péripéties en des milieux divers, c'est un bénéfice certain. L'on comprend leur préférence. — Mais les nouveau-venus sont audacieux, actifs, entreprenants : ils ne se laissèrent point arrêter par cet obstacle, fondèrent, sur le modèle du *Théâtre-Libre* de M. Antoine, un théâtre, la *Scène libre*, qui leur appartint. Ils réussirent : leur entreprise, il est vrai, ne dura guère; mais les auteurs inédits dont ils représentèrent les premières œuvres sont maintenant acceptés et joués partout où ils veulent bien l'être. De plus, leur essai trouva des imitateurs : une *Scène libre populaire*, dont le fondateur fut M. Bruno Wille, et qui se proclame franchement « socialiste ». Celle-ci réussit moins : comme le remarque justement un critique d'ailleurs sympathique[1], « il ne peut pas y avoir davantage un théâtre socialiste qu'un théâtre progressiste ou national-libéral », pour cette raison « qu'il y a bien un public socialiste, mais qu'il n'y a pas de drames socialistes à donner ». Dans le fait, les drames socialistes allaient venir : il y en a maintenant tout un répertoire.

Le vent souffle si bien de ce côté-là, que ce n'est pas seulement le groupe de la *Scène libre* qui se charge d'en fournir : l'écrivain le plus en vogue de l'Allemagne actuelle, celui dont le succès est le plus général et a été le plus rapide, M. Hermann Sudermann, a débuté par deux œuvres qui ne sont pas socialistes si l'on veut, mais qui sont, en tout cas, sociales : un roman, *la Dame du Souci* (*Frau Sorge*), et un drame, *l'Honneur*. A vrai dire, M. Sudermann n'est point en odeur de sainteté auprès de la jeune école, qui lui reproche, — en plus d'avoir trop bien réussi, — de coupables complaisances pour le « goût bourgeois » et de criminels compromis avec l'art conventionnel. Cette critique a sa raison d'être : M. Sudermann n'est pas un homme à parti-pris; il n'est ni embrigadé dans la jeune école, ni enrégimenté dans l'armée des démocrates-socialistes; esprit indépendant, il ne relève que de lui-même, et ce n'est que sur certains points qu'il se trouve d'accord avec ses jeunes confrères, sans être un des leurs. Il n'a pas grande tendresse pour les prolétaires : il les mesure au même mètre que les autres classes, et ne les trouve point meilleurs. Dans l'*Honneur*, la bourgeoisie n'est pas flattée; mais le « peuple » est fort maltraité. Le héros de la pièce est un *self made man*, qui a autant à souffrir de la bassesse d'âme de la pauvre famille dont il est issu, que de l'étroitesse et des préjugés de la caste au niveau de laquelle il s'est élevé. Cependant la bourgeoisie, qui ne déteste pas qu'on lui dise

[1] M. Otto Brahm, dans la *Freie Bühne*, du 6 août 1890.

des vérités désagréables, ne s'est point fâchée contre M. Sudermann ; elle l'a, au contraire, accueilli avec cette faveur qu'elle dispense volontiers aux écrivains dont elle comprend à peu près les œuvres. En revanche, les Jeune-Allemagne ont été moins complaisants : ils l'ont excommunié ; ils ont déclaré, par l'organe de l'un des fondateurs de la *Scène libre*, M. Paul Schleuther, que M. Sudermann n'avait rien de commun avec les représentants des « nouvelles tendances » ; ils l'ont renvoyé à son « art bourgeois et conventionnel ». Et, dans le fait, ils ont eu raison, M. Sudermann n'est point un vrai révolutionnaire, ce qu'on pourrait appeler un *révolutionnaire professionnel*. Il regarde librement le spectacle du monde : de talent inégal, il nous en livre des images inégales, saisissantes comme dans l'*Honneur*, touchantes comme dans la *Dame du Souci*, médiocres comme dans la *Fin de Sodome*. Mais, tel qu'il est, et quoi qu'en veuillent dire les critiques de la *Scène libre*, il se rattache en tirailleur indépendant au mouvement dont nous marquons les traits.

En tout cas, il a le mérite, — si c'en est un, — d'avoir ouvert la voie : il est arrivé avant M. Hauptmann et ses amis ; il a préparé le public à cet « art nouveau » qui le renie, et dont il est pourtant un précurseur. La date qui marque dans l'histoire du théâtre allemand de ces dernières années, c'est celle de la représentation de l'*Honneur*. D'autres, ensuite, ont pu faire mieux, ou du moins plus hardi, plus violent, plus intransigeant : M. Sudermann a été le premier.

Une véritable phalange n'a pas tardé à se presser derrière lui : MM. Arno Holz, Johannes Schlaf, Max Halbe, et combien d'autres. Tous, plus ou moins imprégnés de socialisme, mais plutôt « indépendants » qu'affiliés officiellement au parti. Leurs œuvres ne sont pas toujours des œuvres de propagande ou de prédication : mais elles s'attachent de préférence à décrire les mœurs des classes déshéritées, et l'on retrouve presque toujours, à l'arrière-fond, les doctrines, les revendications ou les utopies socialistes. Je prends comme exemple une pièce de M. Max Halbe, *Jeunesse*, qui obtint, l'an dernier, un grand succès au *Residenz-Theater* de Berlin, et dont on nous promet une prochaine représentation à Paris. L'auteur l'appelle un « drame d'amour ». Si l'on veut, ce n'est pas autre chose. Un étudiant, nommé Hans Hartwig, vient passer quelques jours de vacances chez son oncle, l'excellent pasteur Kopp. Celui-ci, un brave homme s'il en fut, élève sa nièce Annette, qui est une jolie fille de dix-huit ans, aux yeux bruns, aux cheveux cendrés, et son neveu (demi-frère d'Annette) nommé Amandus, qui est un pauvre être incomplet, qui « végète dans une espèce d'animalité

impulsive », ayant, au fond de ses yeux noirs, « une malice de bête » : personnage dangereux, irritable, qu'il faut bien se garder d'exciter. Le séjour de Hans Hartwig ne dure qu'une huitaine de jours : c'est assez pour qu'il se fasse aimer de la petite Annette, dont le cœur est prêt à se donner. Mais Amandus devient jaloux : une jalousie de bête, sans raison précise, une haine instinctive de vilaine brute contre un plus noble représentant de l'espèce humaine. Il attire l'attention du pasteur sur les relations inquiétantes des jeunes gens. Celui-ci intervient, et renvoie le cousin Hans, lequel doit songer à mener ses études à bonne fin, et pourra ensuite, s'il a du cœur, venir demander la main de sa cousine. Par malheur, Amandus assiste, du jardin, aux adieux des deux amoureux, et il tient une carabine. Hans veut le renvoyer. Il le couche en joue. Au moment où il presse la détente, Annette se jette devant le bien-aimé; c'est elle qui reçoit le coup mortel.

Ce thème est assez insignifiant : la catastrophe qui termine la pièce n'a qu'un lien tout accidentel avec l'action : elle ne résulte ni du caractère des personnages ni de la logique des événements, mais du hasard; si Hans était parti dix minutes plus tôt, ou si Amandus n'avait pas réussi à s'emparer d'une arme qu'on ne laissait pas d'habitude, j'imagine, à sa portée, Hans pourrait achever en paix ses études de médecin, tandis qu'Annette penserait à lui et pleurerait pour lui les larmes de ses jolis yeux bruns. On ne peut donc pas dire que *Jeunesse* soit une pièce à thèse : et pourtant, le rideau, en tombant, vous laisse l'impression bien nette que l'auteur prend parti pour les deux jeunes gens, qui s'aiment simplement, sans y voir plus loin, sans songer à la vertu, à la morale, à la bienséance, contre le pasteur Kopp, qui voudrait établir sa nièce. Sans qu'il le dise, on le devine pour l'amour libre. Il est assez maître de son art pour pouvoir ainsi insinuer ses idées sans les prêcher : à ce point de vue, il surpasse la plupart de ses camarades. Mais, quant au fond, il n'est pas moins « avancé » qu'eux. Du reste, dans ses pièces précédentes, *Eisgang* et *Amour libre*, M. Halbe avait pris soin de nous renseigner sur ses idées de derrière la tête. Dans *Eisgang*, il nous a raconté l'histoire d'un jeune propriétaire qui se rattache en théorie aux idées sociales et modernes, mais que des égards de famille et des considérations pratiques empêchent de se livrer à ses intimes aspirations. Je ne sais pas si, dans *Jeunesse*, des considérations pratiques n'ont point empêché M. Halbe d'exprimer plus franchement sa sympathie pour l'amour libre. Mais, malgré la sourdine qu'il y a mise, on l'entend gronder sous les jolis décors d'amour comme derrière les sages propos du pasteur Kopp. Il se pourrait même, — qu'on me par-

donne de m'avancer si loin dans l'exégèse, — que, dans la pensée de l'auteur, cette brute d'Amandus ne soit qu'un symbole : celui de l'imparfaite société qui est la nôtre et qui, tant de fois, exige le sacrifice du plus bel amour...

Mais le représentant le plus exact, le plus complet, le plus applaudi des nouvelles tendances, c'est incontestablement M. Gerhart Hauptmann, dont il a été déjà beaucoup parlé parmi nous. Ses camarades s'accordent à saluer en lui leur chef, quoiqu'il soit parmi les plus jeunes (trente-deux ans), et que son succès ait été aussi rapide que celui de M. Sudermann. « Gerhart Hauptmann, dit M. Emile Reich, est celui des jeunes dramaturges allemands qui ait jusqu'à présent jeté le regard le plus clair sur les défauts de la vieille société, et qui ait le mieux montré la nécessité d'une transformation radicale. » Cela est vrai : sa première pièce, *Avant l'aurore*, portait le sous-titre de *drame social;* et c'était bien, en effet, un drame social, éminemment audacieux. Un des personnages principaux de cette pièce, l'ingénieur Hoffmann, semble l'image exacte du « bourgeois » cupide et jouisseur, telle qu'elle se reflète dans des têtes exaltées par des déclamations démagogiques : étudiant, il tenait volontiers des propos socialistes; de ses anciennes opinions, il a conservé l'habitude de se payer de mots, et, à l'occasion, d'en payer les autres. Il est devenu l'exploiteur d'une région minière, qu'il a mise en coupe réglée. Après plusieurs actions abominables, quoique calculées de manière à éviter les rigueurs du code, il a épousé une espèce de brute, fille de paysans ivrognes qu'a subitement enrichis la découverte de bassins houillers, ivrogne elle-même. Il s'étale et prend ses aises dans cet abominable milieu. Il est une de ces affreuses canailles comme il y en a, je l'accorde, dans notre société, mais qui, dans la réalité, ne donnent ni la mesure ni la moyenne de notre monde. A côté de lui, Loth, le doux agitateur socialiste, qui a goûté de la prison, paraît un être angélique, d'une candeur exquise, rempli de bonnes intentions, prêt à tous les sacrifices. Sans doute, il y a des agitateurs comme Loth, de même qu'il y a des bourgeois comme Hoffmann : mais l'un et l'autre sont des exceptions; étant des exceptions, celui-là par excès de perfection, celui-ci par excès d'horreur, ils ne représentent rien qu'eux-mêmes. Le tort de M. Hauptmann est de nous les donner comme des types de leurs classes respectives : sa pièce y perd en vérité comme en véritable portée; elle n'en est que plus agressive, plus violente, et, par conséquent, plus propre à forcer le succès.

Dans ses œuvres suivantes, M. Hauptmann persévère dans cette

voie : il met volontiers en scène des personnages vicieux ou névrosés, abrutis par la boisson (*le collègue Crampton*), ou par de funestes hérédités (*la Fête de la paix*) : et toujours, s'ils sont pervers ou coupables, il demeure sous-entendu que ce n'est pas la faute de leur mauvaise nature, mais celle des milieux d'où ils sont sortis, héréditaires ou sociaux, qui pèsent sur eux de tout le poids d'une occulte et souveraine tyrannie, à laquelle nul effort ne pourrait les soustraire.

Ces diverses pièces, auxquelles il faut encore ajouter les *Ames solitaires*, la *Peau de loutre*, *Hannelé Mattern* (la meilleure de toutes, celle aussi dont les tendances sont le moins clairement accusées), ont été représentées avec des fortunes diverses; mais l'œuvre maîtresse de M. Hauptmann demeure le drame des *Tisserands :* c'est autour de celui-là que s'est livrée la plus chaude bataille, et c'est bien l'œuvre-type sortie jusqu'à ce jour des ateliers de la nouvelle école.

Les *Tisserands*, on l'a dit et il faut le répéter, sont le drame de la misère. C'est la misère qui en est le protagoniste : derrière cette reine invisible et présente se presse une foule d'êtres obscurs qui souffrent, pleurent, luttent et meurent sous nos yeux, dessinés avec une saisissante réalité. Leurs noms importent peu : ce sont les ouvriers du fabricant Dreissiger, qui sont affamés, qui n'en peuvent plus, qui vont se mettre en grève. Le premier acte nous fait assister à leurs démêlés avec leur patron, son expéditeur et son caissier. Ils viennent demander de petites avances, de petits secours, ou discuter leurs prix. On les repousse, non pas que M. Dreissiger soit un méchant homme, mais parce que « les affaires ne vont pas ». Il ne peut plus occuper que deux cents ouvriers. Encore, pour leur fournir de l'ouvrage, est-il obligé à des sacrifices. Leur misère le touche : il a été très ému en voyant un gamin de huit ans qui venait de loin, par la neige, pour le compte de ses parents, tomber d'inanition. Mais qu'y peut-il? Quelle que soit sa bonne volonté, il ne peut pas se ruiner pour nourrir tous ces affamés qui, d'ailleurs, ne gagneraient rien à le pousser à la faillite. Et il se débat contre leurs supplications, contre la responsabilité qui lui incombe.

« ... Qu'un pauvre petit diable comme celui-ci, un jour d'hiver, aille s'arrêter dans la neige et s'y endormir, il y aura toujours un reporter qui arrivera on ne sait d'où pour s'enquérir du fait, et deux jours après, ça fera le tour des journaux. Le père, les parents qui ont envoyé l'enfant dans la neige, ce n'est pas leur faute, à ceux-là, c'est nous les boucs émissaires. Les tisserands, on les flatte toujours; nous, on nous tape dessus. Le fabricant, c'est un

homme sans cœur, un roc de dureté, un être dangereux, après qui tous les chiens ont le droit d'aboyer. Il vit dans l'opulence et ne donne qu'un salaire dérisoire à ses ouvriers. Qu'un tel homme ait ses soucis, ses nuits d'insomnie, qu'il coure des risques dont l'ouvrier ne peut même pas se faire une idée, qu'il perde la tête à force de calculer, qu'il ne passe pas un jour sans contrariétés ou déceptions, qu'il doive penser à mille choses, dont chacune est pour lui une question de vie ou de mort, tout cela, ça leur est égal, aux faiseurs de belles phrases [1]. »

Les ouvriers comprennent à peu près. Quand Dreissiger, au bout de son discours, leur demande s'il est un être sans cœur, ils répondent presque tous que non. Mais l'effet de ses paroles va se perdre dans leur misère, dont le second acte nous donne un tableau saisissant :

La scène se passe chez le logeur Ansorge, où la famille Baumert, qui a connu de meilleurs jours, est en train de mourir de faim. Un ancien compagnon tisserand, nommé Maurice Jaeger, qui sort du service militaire, écoute leurs plaintes, s'excite à leurs récits et finit par les pousser à la colère et à la révolte :

Ansorge. — Il faut que tu nous dises ton opinion, Maurice. Tu as vu du pays, tu sais ce qui se passe dans le monde; crois-tu qu'on finisse par être plus heureux, nous autres, les tisserands?

Jaeger. — Il faut bien l'espérer, bon Dieu!

Ansorge. — On n'arrive ni à vivre ni à mourir; on se ronge le sang jusqu'à ce qu'on tombe. La misère nous mange tout. Dans le temps, quand on pouvait encore travailler au métier, c'était dur, mais on s'en tirait tout de même. Aujourd'hui, il n'y a plus moyen de trouver de l'ouvrage. Et la vannerie ne peut plus me faire gagner assez. Je fais des corbeilles jusque dans la nuit, et quand je tombe éreinté, j'ai gagné deux groschen. Tu as de l'éducation, toi, qu'est-ce que tu dis de ça? Tout renchérit, comment faut-il s'y prendre? Il faut donner 4 thalers de contributions, 3 pour la maison; dans toute l'année, j'en peux gagner 14 : il m'en reste 7 pour moi. Avec ça, il faut faire la cuisine, payer le charbon, les habits, les souliers et le reste; comment voulez-vous qu'on arrive à payer l'impôt?

Le vieux Baumert. — Moi, je dis qu'il faudrait que quelqu'un aille à Berlin pour dire au roi comment ça se passe chez nous.

Jaeger. — Ça ne servirait à rien, père Baumert. Ils ont déjà parlé de tout ça, dans les journaux. Mais les riches, voyez-vous, ça embrouille tout, ça fait passer les meilleurs chrétiens pour des bandits.

[1] Je cite d'après l'excellente traduction de M. Jean Thorel (Charpentier et Fasquelle), sans cependant la transcrire à la lettre.

C'est là tout ce que l'ancien soldat Jaeger, qui a l'étoffe d'un démagogue, a rapporté de ses voyages et de ses expériences. Vantard, en plus hâbleur, il devient éloquent en s'échauffant, et il leur apparaît comme un sauveur, à tous ces résignés lents à la révolte :

— Ecoute, Maurice, lui dit le vieux Baumert, tu es notre homme! Tu sais lire et écrire, tu connais notre situation, et tu as pitié de nous. Tu devrais prendre notre cause en main, te mettre à parler pour nous.

Jaeger, qui n'a rien à faire, ne demande pas mieux; il promet monts et merveilles; il « va en finir » avec Dreissiger et les autres, sans qu'il y ait besoin que le gouvernement s'en mêle, et, en attendant, il leur lit la « chanson défendue », qui circule par dessous main et dont personne ne connaît l'auteur :

« Ici, il y a un tribunal pire que la Sainte-Vehme, où l'on ne prononce pas de jugement pour exécuter plus vite.

« Ici, l'homme est lentement martyrisé; ici est la chambre de torture : le nombre des soupirs est effrayant, qui sont témoins de la douleur.

« Les Dreissiger sont les bourreaux, leurs employés servent de sbires. Tous rivalisent de cruauté, au lieu de rien dissimuler.

« Race de coquins, fils de Satan, démons échappés à l'enfer, vous rongez le pauvre jusqu'aux os; soyez maudits comme vous le méritez.

« Ici, prières et plaintes sont vaines; vaine est toute supplication. « Vous n'êtes point contents? Eh bien, allez ronger le drap « de la faim. »

« Qu'on s'imagine cette misère, la détresse de ces malheureux! A la maison, pas une bouchée de pain. N'est-ce pas à faire pitié?

« Pitié!... C'est un beau sentiment qui vous est étranger, cannibales. Tout le monde sait ce qu'il vous faut : arracher du pauvre sa peau avec sa chemise! »

Cela les sort de leur torpeur, cela les grise et les affole. Le vieux Baumert, si pacifique et si doux, s'écrie :

« Ce sont nos bourreaux, on sera les leurs! A bas le patron, mort aux bourreaux! »

Et Ansorge déclare qu' « il faut que ça change tout de suite ».

La révolte est lâchée : elle gronde pendant les actes suivants, qui rappellent, d'une façon frappante, la fameuse grève de *Germinal*. Les tisserands s'excitent à l'auberge avec la mauvaise eau-de-vie qui brûle leurs estomacs gâtés, avec les discours qu'ils se tiennent, en chantant le refrain défendu. Ils pénètrent chez les Dreissiger, furieux et menaçants, chassant devant eux la famille épouvantée du patron, et tout étonnés d'entrer dans les salons, se demandant, avec le vieil Ansorge :

« Est-ce bien moi?... Suis-je devenu fou?... »

Et se répondant comme lui :

« Celui qui me prend ma petite maison, je lui prends la sienne. Voilà comme c'est! »

Leurs bandes irritées et destructives courent le pays, menacent les fabriques voisines, empêchent le travail, jusqu'au moment où la force publique intervient, où les coups de feu commencent. Le cinquième acte, — qui est d'une grande puissance et d'une équité presque inattendue — se passe dans la cabane d'une laborieuse famille, les Hilse : de braves gens, qui ont toujours accepté leur sort, qui, jusqu'à présent, n'ont jamais écouté les propos des meneurs. Cette fois, pourtant, l'émeute, en passant près d'eux, les attire. Gottlieb, qui est le filleul de Baumert, ne demanderait pas mieux que de se laisser entraîner. Mais son père, le vieux Hilse, le retient, tandis que sa femme l'excite.

La scène est vraiment tragique. Sa longueur ne nous permet pas de la citer toute entière; nous en voudrions du moins indiquer le thème principal et le mouvement :

Gottlieb (*Il est de retour tout hors d'haleine. Il s'arrête un instant dans la salle du fond*). — Je les ai vus, je les ai vus! (*A une des femmes qui écoutent*). Ils sont là (*sur le seuil de la porte*). Ils sont là, père, ils sont là. Ils ont des perches, et des piques, et des haches : ils sont déjà chez Dietrich, à faire les quatre cents coups! Je crois bien qu'ils se font donner tout son argent. Seigneur Jésus, que va-t-il arriver! Je n'ose pas y penser. Tant de gens et tant et tant! S'ils tombent sur les fabricants, ce n'est pas possible, ils sont perdus!

Le vieux Hilse. — Pourquoi as-tu couru comme cela? Tu finiras par rattraper ton ancienne maladie, qui te remettra sur le dos, à ne rien pouvoir faire et à souffrir.

Gottlieb, *un peu exalté et presque joyeux*. — Il fallait que je coure, sans cela ils m'auraient retenu. Ils m'appelaient, ils voulaient que je leur tende la main. Mon parrain Baumert était avec eux. Ils me criaient d'aller ensemble à la chasse aux thalers, qu'il y a assez longtemps qu'on crève de faim. Ils me disaient même... qu'il fallait que mon père vienne aussi, qu'il fallait faire payer aux fabricants tous leurs crimes. (*Avec passion.*) Oui, il va venir d'autres temps, me disait-il, et ça ne marchera pas du tout la même chose pour les tisserands. Il faut qu'on s'unisse tous, et qu'on aide à tout changer. A partir d'aujourd'hui, que nous ayons notre demi-livre de viande tous les dimanches, et tous les jours de fête de la saucisse et de la choucroute, parce que tout va changer, m'a-t-il dit.

Le vieux Hilse, *réprimant sa colère*. — Il se dit ton parrain, et il

veut te faire faire des choses maudites comme ça! Ne te laisse pas entraîner, Gottlieb. Il y a la main du diable là-dedans.

Louise, *violemment, dominée par une exaltation passionnée.* — Oui, oui, Gottlieb, chauffe-toi les mollets derrière le poêle; prends une cuiller dans la main et une écuelle de lait battu sur tes genoux, laisse-toi mettre une bavette et marmotte des *oremus*, ton père t'aime comme ça... Et ça se dit un homme, ça! (*Rires des gens qui sont dans l'autre salle.*)

Le vieux Hilse, *tout tremblant, mais contenant sa rage.* — Et toi, tu prétends être une femme comme il faut! Eh bien, je vais te dire quelque chose, moi : on ne peut pas être une bonne mère, quand on dit des horreurs comme tu en dis. Comment veux-tu faire la leçon à ta fille, après que tu as excité ton homme à des abominations?

Louise, *hors d'elle-même.* — Avec tous vos discours bigots... c'est ça qui m'a empêché d'élever mes enfants. Tous les quatre sont restés à languir de misère. Pas même de quoi les couvrir, je n'avais même pas de langes secs pour eux. Et c'est parce que je veux être une bonne mère, entendez-vous, oui, c'est pour ça que je souhaite aux fabricants la peste et tous les malheurs. C'est maintenant que je suis une bonne mère, que je le redeviens. Il n'y a pas une seconde de ma vie où je n'ai pas souffert le martyre, depuis le jour où j'ai mis au monde de pauvres petits êtres, qui se consumaient dans la souffrance, jusqu'à ce que la mort ait pitié d'eux. Vous autres, vous alliez réciter des prières et chanter des cantiques, pendant que je me mettais les pieds en sang à courir mendier une méchante tasse de lait battu. J'en ai passé des nuits et des nuits à me creuser la tête pour trouver enfin un moyen de ne pas laisser mourir mes petits. Quel mal avaient-ils fait pour être condamnés comme ça, pendant que là-haut, chez Dietrich, on lave ses gosses dans du vin et du lait...? Non, je vous le dis, si la danse commence ici, ce n'est pas dix chevaux qui pourraient m'arrêter, j'en serai. Si on se rue chez Dietrich, je serai la première en tête, et malheur à celui qui voudrait me retenir. Car j'en ai assez, j'en ai assez!

Le vieux Hilse. — Tu es tout à fait corrompue, il n'y a pas de remède!

Louise, *toute en rage.* — C'est pour vous qu'il n'y a pas de remède. Vous êtes des pleutres, des chiffes molles, mais pas des hommes; vous dites des bénédictions à qui vous crache au visage, et trois fois merci à qui vous roue de coups. Vous n'avez plus de sang dans les veines, rien ne vous fait plus rien, vous me dégoûtez, vous me dégoûtez. (*Elle sort en courant. Silence embarrassé.*)

La mère Hilse. — Qu'y a-t-il donc avec Louise, père?

Le vieux Hilse. — Mais rien du tout, petite mère, que veux-tu qu'il y ait?

La mère Hilse. — Dis-moi donc, père, est-ce que je me le figure, ou bien est-ce que les cloches sonnent?

Le vieux Hilse. — Cela doit être un enterrement.

La mère Hilse. — Ah! pourquoi n'est-ce pas mon tour? pourquoi ne puis-je pas venir à bout de mourir? (*Un silence.*)

Le vieux Hilse *quitte son travail, se lève, et avec solennité.* — Gottlieb! ta femme nous a dit tant d'horreurs! Ecoute, Gottlieb. (*Il se découvre la poitrine*). Là, il y a eu une balle plus grosse qu'un dé, et où j'ai perdu mon bras, le roi pourrait te le dire. Ce n'est pas les souris qui me l'ont mangé. (*Il va et vient.*) Ta femme, il n'y avait encore personne qui pensait à elle, quand j'avais déjà versé mon sang pour la patrie. Alors, tu comprends, elle peut dire tout ce qu'elle voudra, c'est des mots en l'air, ça ne compte pas! Avoir peur, moi, avoir peur! Eh bien, de quoi donc? Des quelques soldats qu'on va envoyer contre les rebelles? Il faudrait autre chose que ça! Si je ne suis plus souple, comme dans le temps, au moins j'ai encore les os solides, et puis, quand même, il n'y a rien qui puisse m'effrayer. Les baïonnettes, je pourrais encore les attendre de pied ferme. Et ce n'est pas la mort non plus qui me fait peur. Je ne me ferais pas prier pour ça. Et plutôt aujourd'hui que demain! Car qui est-ce qu'on a à perdre en mourant? Et qui est-ce qui aurait à pleurer ma vieille carcasse! Ah! toute la misère qu'on appelle la vie, pour sûr que ça ne me ferait pas de peine de les laisser en plan! Mais c'est après, Gottlieb, après, il y a quelque chose, et il ne faut pas rire de ce qui vient après, car il n'y a que ça de sérieux.

Gottlieb. — Qui est-ce qui sait ce qui vient après? Personne n'y a été voir!

Le vieux Hilse. — Non, Gottlieb, il ne faut pas douter de la seule chose qui soit notre soutien, à nous autres, pauvres gens. A quoi cela m'aurait-il servi que je reste assis là à m'esquinter de travail, à me crever presque, plus de quarante ans, et que j'aie regardé tranquillement et avec résignation le richard là-bas qui vit dans l'opulence et la débauche, et qui se fait de l'or avec ma faim et ma misère... Oui, à quoi cela m'aurait-il servi si je n'avais pas la foi et l'espérance. (*La main tendue vers la fenêtre.*) Toi, riche, tu as eu ta part ici-bas, moi je l'aurai dans l'autre monde. On peut me couper en morceaux, on ne m'enlèvera pas ma foi. L'Évangile l'a dit. Il y a une justice suprême, mais ce n'est pas nous qui sommes les juges, et seul le Seigneur, notre Dieu, peut étendre son bras vengeur.

Une voix, *par la fenêtre.* — Tout le monde dehors!

Le vieux Hilse. — Non, mes enfants, dansez tant que vous voudrez. (*Il remonte à son métier.*) Moi, je reste tranquille ici.

Cependant la troupe arrive, la bataille s'engage : Louise, fanatisée, se laisse entraîner; Gottlieb, après une longue lutte, prend une hache et va la rejoindre. Le vieux Hilse, alors, se remet à son métier.

« C'est ici que le Père céleste a marqué ma place, et c'est ici que je dois rester et faire mon devoir, n'importe ce qui arrive, et quand même la neige se mettrait à brûler ! »

Et c'est là qu'une balle perdue vient le frapper.

Le rideau tombe sur la mort de ce juste, seule et désolante conclusion d'une œuvre qui pose, sans les résoudre, les plus redoutables problèmes.

Elle les pose, du reste, avec une certaine impartialité. Dreissiger, le patron, n'est point un méchant homme; ce n'est pas sa faute si la concurrence et la dureté des temps l'obligent à baisser ses salaires. Les ouvriers, de leur côté, sont de braves gens, laborieux et sages, qui ne cèdent qu'aux appels exaspérés de la misère. Il n'y a pas de coupable, sauf peut-être le caissier Pfeiffer, qui est trop dur, et le soldat libéré Maurice Jaeger, qui est vantard et imprudent. A ce point de vue, *les Tisserands* marquent un progrès considérable sur *Avant l'aurore* : ils ne sont point une œuvre de parti. Plus qu'un drame socialiste, ils sont un drame social. M. Hauptmann s'y est élevé au-dessus de sa coterie, au-dessus de lui-même : il a traité son sujet avec l'esprit de justice qu'on est en droit d'exiger de tout écrivain qui manie des matières aussi redoutables.

V

Mais M. Hauptmann est un modéré. Derrière lui, à côté de lui, il a des camarades qui le dépassent, quoiqu'ils n'aient pas son talent, et dont les œuvres,. notablement inférieures, ont un sens bien plus inquiétant.

Tel est entre autres M. John-Henri Mackay, qui, en 1885, débutait comme poète socialiste, et qui, en 1891, se développait en théoricien de l'anarchie, dans son roman *les Anarchistes*.

L'espace qui sépare les anarchistes des socialistes, — malgré les déclarations et les protestations des derniers — est facile à franchir, c'est ce qu'avance un des compagnons de M. Mackay, M. Julius Hart, dans l'article de la *Scène libre* où il explique la transformation de son ami :

« Mackay a dédié son recueil de vers, *Orage*, à la mémoire de Max Stirner, l'auteur de *l'Individu et sa nature*, car ce livre du plus hardi et du plus intelligent radicalisme, la plus éclatante apologie de l'égoïsme, avait été pour le poète un clair flambeau

dans la nuit de ses doutes, et lui montra sa voie. Il a chanté le philosophe et son œuvre en de beaux vers enthousiastes. Stirner a fait passer Mackay du socialisme à l'anarchisme. Ce changement de point de vue, comme le montrent souvent les mouvements de la démocratie sociale, a une cause visible et naturelle. Il s'accomplit, rapide et facile. Il y aurait donc, dans la démocratie sociale, quelque chose qui pousse, comme une nécessité urgente, à l'anarchisme, et y trouve son plus grand développement. On peut appeler la démocratie sociale, avec autant de raison que de justice, la mère de l'anarchisme, comme on peut attribuer au libéralisme la paternité du socialisme. Toute nouvelle pensée politico-sociale de délivrance est l'explosion d'un grand idéal accumulé; à l'endroit où cet idéal est le plus profond et le plus comprimé, éclate avec plus de force la pensée de délivrance. Elle suscite ce ferme espoir, que la « nouvelle idée » nous ouvrira en réalité le pays béni de l'avenir, dans lequel l'humanité, délivrée de toutes ses misères, se délectera, vaine et joyeuse, dans un état de bonheur éternel. La foi en ce Chanaan est l'étoile polaire de tout idéalisme, et c'est pourquoi l'idéaliste se jette toujours, avec tant de passion, dans les bras de toute idée nouvelle. Ensuite vient le sentiment que la « nouvelle idée » peut sans doute faire beaucoup de bien, sans nous conduire pourtant en paradis... Elle nous amène plus loin, mais pas au but. De la nouvelle idée du socialisme jaillit la nouvelle idée de l'anarchisme, comme plus pure encore et plus abstraite, comme moins souillée de la poussière des intérêts réels et quotidiens. L'anarchisme secoue le socialisme dans ses fondations, dans sa conception même de la nature sociable de l'homme, et il a quelques points de contact avec le libéralisme, qui oppose à « l'égalité forcée » les droits de l'homme comme individu. Mais il ne peut naturellement pas retourner au point d'arrêt de Manchester; il doit être un développement du socialisme et prêcher un individualisme qui ait déjà absorbé en soi et digéré le socialisme. »

C'est cette métamorphose qui nous a valu *les Anarchistes*[1] : un roman au-dessous du médiocre, en tant qu'œuvre littéraire, mais très instructif sur l'état d'esprit d'une partie de la Jeune-Allemagne; un des ouvrages, en somme, les plus caractéristiques qu'ait produits la littérature révolutionnaire.

Il n'y faut point chercher d'intrigue, car il n'y en a aucune. M. Mackay aurait pu faire jaillir une source d'intérêt, par exemple, de l'action que les idées professées par ses personnages peuvent avoir sur leur vie intime; car, enfin, les anarchistes sont des

[1] *Die Anarchisten, Kulturgemælde aus dem Ende des XIX Jahrhundert.* (Zurich, *Verlags Magazin*, 1891).

hommes, les passions ne leur sont point étrangères, et, par le fait même de l'opposition qui existe entre leurs opinions, qui pour eux sont volontiers des dogmes, et la constitution de la société existante, il doit ou il peut se produire en eux des conflits de sentiments capables de tenter n'importe quel romancier. M. Mackay a négligé cet élément, soit qu'il l'ait dédaigné, soit qu'il n'ait pas su le découvrir ou le mettre en œuvre. Aussi, son livre dégage-t-il le morne ennui des livres hybrides, qui ne sont pas tout à fait du pamphlet, qui veulent rentrer dans le cadre de la littérature d'imagination qu'ils rompent à chaque instant pour envahir celui de la littérature de propagande. La trame est d'une simplicité ingénue : un anarchiste français, nommé Carrard Auban, tient à Londres une petite boutique de librairie; il fréquente les réunions publiques, reçoit chez lui des compagnons de toutes nations avec lesquels il n'est pas d'accord, discute avec eux le plan, le but et les moyens de la réforme sociale, parcourt en leur compagnie les quartiers pauvres de Londres, et finit par trouver qu'il a seul raison contre les autres et par sourire du « sourire de l'invincibilité ». On voit que M. Mackay ne s'est point mis en frais d'invention.

Les flâneries de son héros à travers les quartiers populeux de Londres ne sont plus ni bien neuves ni bien intéressantes, quoique l'auteur déploie un certain talent descriptif, dont les procédés rappellent ceux de M. Zola. Bien d'autres, avant lui, nous ont raconté ces misères : Quincey, dans *la Confession d'un mangeur d'opium;* Dickens, dans plusieurs de ses romans; et combien d'autres! Il n'est point le premier non plus en qui le spectacle de ces douleurs ait fait courir un frisson de pitié. L'on sait que quelques-uns ne se sont point contentés d'une vaine compassion, ni livrés à des déclamations stériles dont le but incertain est d'améliorer dans un lointain avenir le sort des déshérités, mais se sont mis à l'œuvre, vaillamment, directement, soulageant selon leurs forces les maux qu'ils rencontraient. De ceux-là, M. Mackay ne s'occupe guère : il se garderait bien de les louer, car ce sont des « bourgeois » responsables, selon lui, de la misère que leurs efforts ne soulagent qu'en faible proportion. Le bien qu'ils accomplissent, à ses yeux, ne compte que pour peu de chose. Les clubs où l'on déclame, — encore que, de son propre aveu, l'on y débite beaucoup de sottises, — sont plus utiles que les œuvres où l'on agit. Du reste, ce n'est point la pitié qui domine dans le cœur de Carrard Auban : la pitié, — Nietzsche nous l'a enseigné, — est un sentiment faible, une « vertu d'esclaves » dont il faut se méfier. Carrard Auban s'irrite bien plus de tout ce qui lui rappelle la force sociale qu'il ne s'attendrit au spectacle de

la misère sociale : le seul aspect des sergents de ville l'exaspère; ce sont toujours eux qui attaquent les bandes de manifestants, lesquels, sans cela, seraient doux comme des agneaux. Si, dans le bas du Strand, il rencontre des magistrats en robe et en perruque, il se demande si ce sont « des acteurs ou des fous » ; ou bien, avec amertume, il dresse le bilan des « commodités que s'accordent « les directeurs de notre vie publique » ; ou bien encore, en passant, sur l'impériale d'un omnibus, devant les statues de la reine et du prince de Galles, il se demande dans combien de temps tomberont ces « idoles », avec « les couronnes, la pourpre, les sceptres, ces derniers restes du moyen âge ». Et tout Londres défile ainsi pendant un bon quart du volume.

Mais entre ces fastidieuses descriptions, que de notes précieuses à relever, pour la psychologie des diverses classes de révolutionnaires!

Auban lui-même, est « fils de la Révolution », orphelin tout jeune, instruit tant bien que mal par un vieux compagnon de son père, qui l'envoie en apprentissage à Mulhouse, où son éducation s'achève dans un cercle d'ouvriers. Il a quinze ans à peine et il passe ses soirées « dans un petit cabaret », avec des hommes qui ont tous « au moins le double de son âge », et qui, d'ailleurs, sont pleins de bons sentiments pour lui. Ces braves gens ne demandent qu'à lui faire du bien et le gâtent à leur manière : l'un lui roule sa cigarette, un autre lui enseigne à jouer au billard, un troisième lui parle des grands jours passés, quand le peuple avait essayé de secouer son joug au cri de : « Vive la Commune ». L'enfant écoute, comprend peu, « à travers un voile » ; et l'école lui devient une prison, parce qu'elle l'oblige à apprendre ce qu'il tient pour inutile et ne lui enseigne rien de ce qu'il voudrait savoir ». La mort du vieil ami qui s'était chargé de lui l'oblige à rentrer à Paris : se trouvant sans ressources, il y cherche une occupation; il « se réjouit de n'en pas trouver, pendant les quatre premières semaines ». Le souci ne l'empêche pas de passer ses soirées selon ses goûts : « il aimait à parcourir le quartier latin, allant d'un café à un autre pour observer la vie bruyante des étudiants et de leurs maîtresses, ou à converser dans un cabaret avec un ouvrier ou un petit commerçant sur la politique du jour, quand il était assourdi par l'agitation des boulevards et ébloui de leurs lumières »... Les meilleures conditions possibles, n'est-il pas vrai, pour se former le jugement! Aussi est-il très tôt mûr pour le journalisme : il écrit son premier article, et le voilà lancé dans le parti socialiste, orateur de réunions populaires. Une de ces réunions, où il comptait prendre la parole, est dissoute. Pendant le tumulte qui suit l'intervention

de la police, Auban, « pris brutalement par le bras par un agent », lui répond par un coup de poing en plein visage : il est arrêté et condamné à dix-huit mois de prison. Cet accident achève de l'éclairer : « Lorsque Auban sentit sur son corps les mains des valets de la police, il comprit, dans toute sa brutalité, ce que c'est que la force. Sa fierté se révoltait. Mais il était *impuissant*. L'idée de souffrir pour la cause de l'humanité s'empara de lui. Il ne vit ni le froid sourire des juges, ni les regards stupides et curieux des spectateurs, qui le contemplaient comme une dégénérescence exceptionnelle de leur espèce. Quand il entendit sa condamnation, il ne sourcilla pas. Dix-huit mois! Cela n'était rien!... Il entra dans sa prison avec un fier dédain. » Il en sortit, non plus socialiste, mais anarchiste, ayant parcouru les étapes que M. Mackay a parcourues lui-même et qui semblent bien être les stations normales du pèlerinage anti-social.

Voulez-vous, à côté du portrait de l'anarchiste Auban, celui du communiste Trupp? Le voici :

Sa vie entière lui revint. Cependant l'étreinte de ce souvenir ne fut ni douce ni consolante, comme celle d'une mère vers qui retourne son fils, mais puissante, inévitable, écrasante, comme doit être le baiser mortel d'un vampire!

. . . . . .

Toute sa vie! Il avait alors trente-cinq ans, il était au milieu de sa vie, dans la pleine possession de sa force physique.

Il revit son enfance, les années affamées, battues de son enfance, comme fils d'un journalier, dans un vilain petit endroit de la plaine saxonne : son père, une tête faible; sa mère, une femme querelleuse, toujours mécontente, dont il avait hérité l'énergie de fer et le caractère passionné, avec qui il se trouva en lutte continuelle (car le père ne comptait pas), jusqu'au jour où il s'enfuit après une scène terrible dans laquelle son sentiment mûri de la justice s'était cabré contre des plaintes et des reproches injustifiés...

Il se revoit, garçon de quinze ans, sans protection, sans le sou, errant pendant deux jours de place en place; il sent de nouveau la faim furieuse qui, au bout de deux jours, lui donna enfin le courage de mendier un morceau de pain dans une ferme; il revit l'immense désespoir qui le poussa enfin (c'était le matin du troisième jour, un froid et humide matin d'automne, — comme il se le rappelait! — où il se leva glacé et épuisé du sol), à demander du travail dans le prochain village. C'était dans les environs de Chemnitz. Il entra dans une forge. Le maître se mit à rire en examinant les muscles de ses bras. On lui permit de rester. Il peut s'asseoir à déjeuner, où une soupe

épaisse, sans saveur, que les compagnons mangent en boudant, est engloutie par lui avidement. Les autres se moquent de sa faim : mais jamais rire ne l'a moins dérangé. Puis il travaille et apprend, avec un zèle fougueux, un désir ardent et passionné. Les jours, les semaines, les mois s'écoulent... Personne ne s'inquiète de lui. Les heures qui lui semblent les plus longues sont celles du soir après le travail. Il ne sait pas ce qu'il doit faire. Un jour, il attrape un livre et l'épelle, phrase par phrase. C'est par hasard le *Programme des travailleurs* de Lassalle. Il l'a trouvé dans un coin de sa mansarde. Quelqu'un doit l'y avoir oublié. Il n'en comprend pas un mot; mais son maître, l'ayant découvert un jour penché sur les pages sales, lui arrache son livre des mains et l'en frappe derrière les oreilles :

— Ces maudits démocrates-socialistes, cria-t-il, veulent déjà gâter cet enfant!

Le jeune garçon, de nouveau, ne comprend pas. Il ne sait pas ce qu'il a fait de mal. Mais il a entendu pour la première fois le mot de « démocratie sociale ». Il y a de cela vingt ans...

Il noue alors sa première amitié : car, depuis ce moment, un des ouvriers, adepte très convaincu de l'association ouvrière allemande (aujourd'hui partout florissante, mais qui, à cette époque, était encore opposée à celle du parti ouvrier d'Eisenach), s'intéressa à lui et lui donna, au lieu de l'ouvrage difficile et savant de l'intelligent précurseur du socialisme allemand, une gazette imprimée sur du mauvais papier, qui, pour les esprits en formation, illustrait mieux par le récit des événements journaliers les maux sociaux du temps présent que ne l'aurait fait le traité populaire le plus familier et le plus facile. Il y lut des descriptions nombreuses des contrastes malsains, des descriptions haineuses des débauches effrontées, du brutal égoïsme, de l'audace éhontée, d'un côté; puis, du côté opposé, les descriptions passionnées de la pauvreté au désespoir, du travail vendu, de la faiblesse opprimée; et son jeune cœur déborda de douleur et d'indignation. La haine et l'amour se le partagèrent à jamais : la haine contre ceux-là et l'amour pour ceux qui souffraient comme lui. Les hommes se divisèrent pour lui en ouvriers et en bourgeois, et il ne vit bientôt plus en ceux-ci que des coquins calculateurs et des exploiteurs redoutant le travail; dans ceux-là que des sacrifiés, d'autant plus nobles qu'ils étaient plus malheureux.

Ainsi formé par son éducation première, Trupp se développe avec une précocité qui paraît réjouir M. Mackay : à vingt-deux ans, il est révolutionnaire. « Jusque-là, il avait été réformiste. » Mêlé aux premiers développements de l'Internationale, il se passionne pour les doctrines de Bakounine; aussi, à vingt-quatre ans il est

terroriste : il a appris par cœur les onze articles de ce catéchisme révolutionnaire que M. Mackay lui-même qualifie d'insensés. Il ne tardera pas à s'intituler anarchiste : mais cette étiquette ne lui convient pas, nous explique l'auteur, parce qu'il sacrifie le principe de la liberté à celui de l'égalité.

Auban et Trupp sont les deux seules figures nettement dessinées du roman, bien qu'autour de ces deux protagonistes se meuve tout un personnel d'agitateurs de nations diverses. Leurs discussions constituent, avec leurs portraits, la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Car les deux amis ne s'entendent guère; et si leurs querelles ne sont pas toujours du plus vif intérêt, du moins ne les quitterons-nous pas sans être renseignés sur les subtiles nuances qui séparent l'anarchisme, le socialisme et le communisme. Auban nous est donné comme un esprit rigoureux : comme tel, il aime les définitions précises; aussi définit-il tant qu'on veut :

« L'anarchie est un système social dans lequel personne ne gêne les actions de son voisin; où la liberté est indépendante de la loi; où il n'existe pas de privilège; où la violence n'est pas le régulateur des actions humaines. »

Armé de cette claire définition, Auban peut à bon droit traiter d'utopistes ses confrères de sectes diverses. Il ne s'en fait pas faute : et ses discours et ses conversations, — ceci n'est point pour nous déplaire, — constituent la critique la plus vive qu'on puisse imaginer du programme et des aspirations du socialisme. Par moments, Auban parle comme un « affreux bourgeois », à moins que ce ne soit comme Bakounine lui-même. Il démontre péremptoirement que le monde rêvé par les socialistes, à supposer qu'il soit réalisable, ne vaudrait pas mieux que notre monde actuel; qu'il aurait les mêmes défauts; qu'il serait rempli des mêmes injustices : « Ce qui est aujourd'hui l'exploitation violente de la majorité par la minorité, deviendrait demain l'exploitation violente, qui ne serait pas mieux justifiée, de la minorité par la majorité. » Comme il l'a déjà dit souvent, il veut l'absence de contrainte, la liberté complète. Le problème pour lui n'est pas de remplacer l'hégémonie d'une certaine classe sociale par celle d'une autre classe sociale, non plus de substituer à un type de gouvernement, sanctionné par les siècles, un nouveau type de gouvernement dont il faudrait faire l'épreuve. Le problème, c'est de concevoir une société qui se passerait de gouvernement. Auban, qui ne doute de rien, la conçoit. De plus, étant Français, il est logicien : il raisonne donc avec tant d'art, que Trupp, son adversaire, finit par paraître l'utopiste. Pourtant, Trupp n'est pas un doux rêveur, lui : c'est un esprit terriblement positif, qui sait ce qu'il veut, et qui veut avant

tout la révolution, pour en finir avec les bourgeois. Après, « on verra » : l'homme de l'avenir ne ressemblera pas à l'homme d'aujourd'hui; il sera meilleur; et puis, il y aura les machines. Et voici défiler toutes les rêveries qu'on connaît, qui ne sont pas les mêmes que celles d'Auban, puisque les deux amis se querellent, mais qui leur ressemblent beaucoup. Du reste, si Auban a raison aux yeux de M. Mackay, il ne semble pas trouver grand écho auprès de ses compagnons, qui, pour la plupart, se rangent aux avis de Trupp. Quand les deux adversaires ont développé leurs opinions réciproques, dans une petite réunion intime qui se tient chez Auban, les auditeurs se communiquent leurs impressions, non sans quelque tumulte, comme il convient. Ils n'ont pas compris grand'chose à toute la philosophie qu'ont brassée les deux orateurs; néanmoins, ils sont pour Trupp : un Suédois enthousiasmé s'écrie :

« Il peut se faire qu'il y aura moins de génie (dans la société future). Ce n'est pas un malheur : il y aura d'autant plus de talents. Chacun travaillera également de la tête et des mains. Les facultés se disperseront, au lieu de se concentrer. En moyenne, elles seront plus grandes... »

A quoi Auban répond mentalement :

« Et mille ânes vaudront plus que dix sages! Pourquoi? Parce qu'ils sont mille! »

Mais il garde pour lui cette réflexion profonde, — et si juste! On ne l'écouterait pas : il se sent vaincu; le premier résultat de son individualisme, c'est de le condamner à l'isolement. Dans les réunions publiques, il se trouve aussi seul qu'en petit comité. Il fait la critique des discours qu'il écoute, et qui sonnent creux à son oreille. Il pense en frémissant à l'avenir que les socialistes préparent au monde, car il est convaincu qu'on n'y échappera pas, qu'il faudra faire la redoutable expérience de leurs systèmes. Aristocrate d'esprit comme Nietzsche et M. Bruno Wille, il se révolte, comme dans un frisson de bon sens, en songeant à la tyrannie des foules, c'est-à-dire des médiocres, qui pèsera sur nous. Mais il ne se sépare pas des compagnons : il y a un abîme entre eux et lui, il le reconnaît, et pourtant il reste avec eux. Trupp lui dit qu'en l'écoutant, il croirait entendre un « bourgeois ». Trupp a raison : il y a des points où Auban, l'anarchiste, est bien plus près des bourgeois que des socialistes, communistes et autres révolutionnaires. Cela ne l'empêche pas de haïr la société bourgeoise, de n'en voir que les défauts, d'en méconnaître les qualités, et de rester avec ceux qui travaillent à la détruire, quelque ennemi qu'il soit, dans son esprit et dans sa conscience, de leur barbare et stupide idéal égalitaire. Telle est la logique des hommes qui raisonnent le plus, sinon le

mieux, sur les difficiles problèmes du progrès, de la justice et de la liberté. Égarés par leur imagination, ils se dessinent un but inaccessible, et ils ne s'aperçoivent pas qu'en s'efforçant de le poursuivre, ils vont à fins contraires. Beaucoup sont de bonne foi; mais, sans s'en douter, ils sont les victimes des « moyens impropres », comme dirait M. Bruno Wille, lesquels sont d'une infinie diversité et d'un attrait irrésistible sur les demi-cultivés comme Auban, ou sur les aigris comme Trupp.

Le roman de M. Mackay n'a pas de conclusion et n'en saurait avoir. Il dégage pourtant certaines leçons que l'auteur a le courage de formuler. Les réflexions d'Auban, dans les dernières pages, ne laissent pas d'être instructives. Tout en continuant à se promener par les rues de Londres, pour le plus grand profit de sa cause et pour que M. Mackay ait l'occasion de les traduire, il songe au temps présent et aux temps futurs. Le socialisme lui apparaît comme « la dernière sottise universelle de l'humanité ». Il sait néanmoins qu'il faudra le subir avant d'en arriver à la sagesse. D'ici là, les hommes traverseront des jours pénibles; des guerres comme on n'en a jamais vu feront couler « des fleuves de sang, pour éteindre les flammes des révolutions ». Cette perspective ne l'empêche point de sourire, « du sourire de l'invincibilité ». Et le lecteur paisible reste sous l'impression de ces effroyables prédictions. Heureusement qu'au cours de l'ouvrage, il a relevé assez de fautes de raisonnement pour pouvoir espérer que les conclusions ne sont pas plus inattaquables que les prémisses.

VI

C'est ici que nous bornerons notre enquête.

Elle n'a certainement point été complète, et nous ne prétendons pas avoir donné un tableau de l'Allemagne nouvelle : bien des manifestations du génie allemand nous ont échappé, de même que nous n'avons pas eu l'occasion de présenter aux lecteurs de cette Revue quelques-unes des personnalités les plus marquantes de l'heure actuelle. Notre but était spécial : nous voulions dresser le bilan des forces respectives qui se combattent au sein du jeune empire, dont les unes tendent à défendre l'édifice social tel que les siècles l'ont établi, et les autres à le saper. Nous avons donc cherché, d'abord, à nous rendre un compte aussi exact que possible de l'état des forces conservatrices; nous avons vu que leur armée réunit tous les partis actuellement représentés au Reichstag, à l'exception des démocrates-socialistes. Encore que ces partis soient divisés par des points de détail de leurs programmes; encore

qu'en bien des occasions ils se combattent entre eux; encore que les plus avancés puissent, en certains moments, s'allier avec les démocrates-socialistes, ils n'en sont pas moins unis et compacts contre les tendances subversives qui les menacent tous également. De plus, ils ont un chef, l'empereur, dont nous avons essayé de définir la personnalité très complexe[1], telle qu'elle s'est manifestée jusqu'à présent par ses actes et ses discours. Ce chef, qui ne manque pas une occasion de s'affirmer comme défenseur de l'ordre établi contre les tendances subversives, peut servir de centre à la résistance; il en fait la cohésion et, par conséquent, il en augmente la solidité. Dans ses plus récents discours, il a invité tous les partis à se grouper autour de lui pour repousser l'assaut de l'ennemi commun : il ne semble point que tous les partis soient disposés à l'écouter en temps ordinaire; mais leur essence même, qui, comme nous l'avons montré, est conservatrice, autorise à présumer qu'ils répondront à son appel quand sonnera, — si elle sonne jamais, — l'heure de la lutte décisive.

Passant ensuite à l'examen des partis opposés, nous avons constaté qu'ils ne présentent point une égale cohésion. Sans doute, l'autorité dictatoriale exercée pendant longtemps par MM. Bebel et Liebknecht a donné aux démocrates-socialistes l'apparence, les allures et la vigueur d'un parti compact, ayant une unité de doctrine et une tactique serrée. Mais bien des symptômes, que nous avons notés, nous ont montré que cette unité était bien plus apparente que réelle. Nous avons vu, en effet, que les éléments modérés du parti se rapprochaient insensiblement des partis de gouvernement. Après la publication de notre article, un petit fait significatif a prouvé que nous ne nous trompions guère : on a vu, sous l'influence de M. de Vollmar, les socialistes bavarois voter à la Diète de leur pays le budget proposé par leur gouvernement; ce qui équivaut à l'aveu qu'en certaines circonstances, ils sont disposés à marcher d'accord avec les gouvernements. Le parti a donc une aile droite. Mais il a aussi une aile gauche, celle-là même dont nous venons d'étudier les idées encore vagues et la composition encore incertaine. C'est cette aile gauche surtout qui menace de désorganiser le parti, dont, en réalité, elle se sépare sur des questions fondamentales, dont elle diffère par toutes ses aspirations dominantes : puisqu'elle est individualiste, alors que les autres relèvent de l'idéal collectiviste, et oppose des tendances résolument aristocratiques et libertaires aux tendances égalitaires et démocratiques qu'affirme l'étiquette même des démocrates-socialistes. Les deux

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1893.

fractions n'ont en commun que les parties négatives de leurs programmes : toutes deux sont opposées à la société bourgeoise ; mais l'aile droite n'est pas éloignée de s'y rallier, parce qu'elle tient au principe d'autorité dont les partis conservateurs sont les seuls soutiens possibles ; et l'aile gauche, dans un avenir plus écarté, sera peut-être bien amenée à s'en rapprocher aussi, par haine du niveau égalitaire dont elle redoute l'oppression. L'horreur de la société bourgeoise peut pendant quelque temps réunir ces éléments disparates : l'heure arrivera pourtant où ils se sépareront ; déjà la violence de leur discussions permet de croire — et d'espérer — que cette heure sonnera bientôt. *Liberté*, *égalité*, *fraternité*, ces trois paroles ont été pendant près d'un siècle la devise des agresseurs de l'ordre établi. Voici qu'on s'aperçoit maintenant qu'elles sont inconciliables ; que l'une d'elles — la dernière — ne correspond qu'à de vaines rêveries, tandis que les deux autres se nient et se détruisent réciproquement. Entre les deux, il faudrait choisir, et c'est ici que les difficultés commencent : le rêve de la liberté répond à un besoin trop légitime et trop noble de la nature humaine pour qu'on puisse le supprimer des futures utopies ; d'autre part, la passion de l'égalité est nécessaire aussi à la satisfaction d'intérêts beaucoup moins élevés, mais non moins réels. Comment faire ? On se tire d'embarras en proclamant que l'homme de l'avenir, celui qui sera appelé à jouir des bienfaits de la société nouvelle, ne sera pas le même que celui d'aujourd'hui, et l'on table sur cette hypothèse ; et l'on marche à l'aveuglette, sous un drapeau dont la devise n'a plus beaucoup de sens.

On pourrait conclure de là que les partis extrêmes finiront par reconnaître que la société actuelle, avec ses défauts, mais avec aussi la force d'amélioration et de progrès qui est en elle, constitue peut-être le meilleur ou le moins mauvais compromis possible entre les besoins de l'homme individuel et ceux de l'homme social, dont les contradictions sont à l'origine de tous les maux que les réformateurs et les utopistes voudraient supprimer, de la misère, de l'injustice, de la tyrannie, de la sévérité des lois et de l'horreur de la guerre. Ce serait trop d'optimisme. En revanche, on ne s'avancerait pas trop, croyons-nous, en affirmant que la crise actuelle n'est pas plus dangereuse que beaucoup d'autres que notre vieux monde a traversées ; que la marche naturelle des idées ralliera aux défenseurs de l'ordre quelques-uns de ceux qui l'attaquent à cette heure le plus âprement, à mesure qu'ils verront fuir leurs chimères devant des chimères nouvelles, à mesure que leurs bataillons seront poussés et bousculés par les bataillons qui viennent derrière eux. La supposition d'un ministère

Bebel-Liebknecht ferait sourire : peut-être ne sommes-nous pas très éloignés d'un ministère que MM. Bebel et Liebknecht soutiendront, non pas contre la droite, mais contre la gauche, non pas contre MM. de Caprivi et Miquel, mais contre MM. Bruno Wille et Mackay. Ainsi se poussent les eaux d'un fleuve : elles viennent toutes d'une même source, et roulent vers la même mer, qui les absorbe indifféremment. Je ne prétends point que ce spectacle soit de nature à satisfaire les âmes qui ont une soif de justice absolue qu'elles ne pourront jamais apaiser en ce monde relatif; du moins, peut-il rassurer les pacifiques qu'effraye le tumulte des révolutions, et qui redoutent pour l'humanité de demain des destinées qui feraient regretter celles de l'humanité d'aujourd'hui,

On le voit, nos conclusions nous entraînent hors de notre cadre. C'est que, — et là est la raison d'être de notre travail comme aussi l'excuse de ses aspérités, — le conflit que nous avons étudié en Allemagne, où des raisons que nous avons indiquées le rendent particulièrement aigu, n'est point particulier au jeune empire. Il est universel. Il se poursuit dans tous les pays civilisés, non seulement de l'ancien, mais du nouveau monde. Des événements qui sont dans toutes les mémoires ont témoigné de sa violence. Nous voudrions que les pages qui précèdent pussent à la fois contribuer à faire mieux connaître le danger qui menace l'ordre social et relever le courage de ses défenseurs. Le spectacle des divisions des partis ennemis de l'ordre social, l'analyse de leurs aspirations, l'examen de leurs rêveries, c'est là, nous semble-t-il, une leçon précieuse entre toutes. Elle nous rattache à nos institutions, que nous ne prétendons point irréprochables, mais qui offrent cependant au progrès des idées de justice un terrain mille fois plus solide et fécond que les utopies des prétendus réformateurs sociaux; elle prêche, avec l'éloquence des faits, le maintien de ce qui est contre la chimère de « ce qui devrait être », laquelle est insaisissable en ses multiples transformations; nous voudrions aussi qu'elle enseignât la patience et la douceur à ceux qui en ont besoin, en leur montrant combien peu ils ont à espérer de la révolte et de la violence. A l'exception peut-être de M. Nietzsche, hypnotisé sur son *super-homme*, nul ne peut songer sans douleur à la misère, sans frémissement à toutes les injustices que notre condition d'homme rend inévitables, sans émotion à tous les maux, dont beaucoup sont notre œuvre, qui alourdissent le poids de la vie. Mais ce n'est pas à des cerveaux échauffés et malades qu'il faut demander des remèdes. On n'en peut espérer que de la marche lente des siècles; et, même en escomptant les temps futurs, qu'on sache bien qu'ils ne nous donneront jamais ni la justice absolue ni le bonheur parfait. ***.

DEUX OFFICIERS

DE LA

MARINE ANGLAISE

A LA TOUR DU TEMPLE

De 1796 à 1798, deux officiers de la marine anglaise, le commodore Sidney Smith et son secrétaire John Wesley Wright, faits prisonniers dans les eaux du Havre, restèrent détenus à la tour du Temple; leur évasion, accomplie le 24 avril 1798 dans de rares conditions d'audace, eut, pour la politique générale, les plus graves conséquences.

En 1804, par un même sort de guerre, le second de ces officiers, John Wright, tomba de nouveau entre nos mains et reprit le chemin de la prison qu'il avait habitée deux ans. Lors de sa première détention, il passe presque inaperçu; c'est sur Sidney Smith que se concentrent tous les regards; dans la seconde, John Wright est seul et nous montre une âme énergique et fière luttant contre les artifices et les violences d'une police acharnée. Autant celle du Directoire s'était montrée relativement débonnaire, autant celle de l'Empire fut inquiète, inquisitoriale, toujours en éveil; une mort, restée mystérieuse, termina la destinée du capitaine anglais.

Quelque distance qu'ait mise la renommée entre le brillant amiral Sidney Smith et le modeste capitaine Wright, dès que la Providence eut mêlé une première fois la vie de l'un à celle de l'autre, leurs cœurs demeurèrent irrévocablement unis. John Wright professait pour le commodore une affection et un dévouement sans mesure; Sidney Smith, même dans ses plus hautes destinées, n'oublia pas son ami; il eut pour lui, comme on l'a dit, un attachement presque romanesque; il ne fut pas moins fidèle à sa mémoire. Leurs noms ne peuvent pas plus se séparer que leurs fortunes dont les ressemblances ne sont pas moins frappantes que les contrastes.

Dans les biographes anglais, nous avons trouvé quelques lettres intéressantes de Sidney Smith et un précieux mémoire de John Wright sur ses interrogatoires; aux Archives nationales, deux

dossiers nous ont fourni des lettres adressées à Sidney Smith par ses parents et amis d'Angleterre, et diverses pièces officielles. C'est donc sur des documents autorisés que repose le récit qui va suivre [1].

PREMIÈRE PARTIE

SIDNEY SMITH ET JOHN WRIGHT

(1796-1798)

I

C'était le 18 avril 1796.

Depuis deux ans, le commodore Sidney Smith commandait une division anglaise chargée de surveiller nos côtes depuis les îles Saint-Marcouf jusqu'au Havre. Il montait le *Diamond*. Un corsaire français, *le Vengeur*, qui s'était fait redouter pour l'audace de son équipage et pour les pertes qu'il avait fait subir au commerce anglais, se trouvait alors dans les eaux du Havre. Sidney Smith résolut de le surprendre à la faveur de la nuit. Au lieu de s'avancer avec le *Diamond*, il arma trois ou quatre péniches, canots légers dont l'approche ne devait pas inspirer de défiance à l'ennemi. Lorsqu'il fallut choisir un chef pour ce coup de main, le premier lieutenant se trouvant malade, le deuxième étant absent, le troisième ayant été détaché à Portsmouth, Sidney Smith en prit lui-même la direction; l'aventure n'était pas pour lui déplaire. Il laissa donc au maître d'équipage la garde de son bâtiment, et, partant avec sa flottille, il aborda *le Vengeur* vers deux heures et demie du matin. La lutte fut courte : en trois quarts d'heure, le corsaire tomba aux mains de Sidney Smith.

Il s'installa sur sa prise; mais, un matelot ayant coupé l'amarre, la marée montante ramena *le Vengeur* dans la basse Seine, aux environs d'Honfleur. Profitant de cette circonstance, vers le matin, plusieurs chaloupes canonnières et le lougre *le Renard* partirent du Havre, cinglèrent vigoureusement vers *le Vengeur* et l'assaillirent de tous côtés. Sidney Smith a raconté lui-même ce violent engagement : « Les camarades se pressèrent autour de moi, jurant de mourir en combattant à mes côtés : ce fut la scène la plus émouvante et la plus intéressante que j'aie jamais vue parmi toutes celles qui m'ont passé sous les yeux. Nous en étions là, lorsque

[1] Arch. nat. F⁷ 6150 et 6431. — *Memoirs of admiral sir Sidney Smith*, by the author of « Rattlin the Reefer » (Captain Marryat). London, 1839, 2 vol. in-8°. — *The life and correspondence of admiral sir William Sidney Smith*, by John Barrow, esq. London, 2 vol. in-8°, 1848.

l'ennemi, très supérieur en nombre, se prépara à nous aborder l'épée à la main, nous refusant quartier, avec force insultes et jurements. La fermeté de notre attitude les tint en échec et ma harangue à leur chef calma leur fureur et changea leur colère en admiration. On reconnut que nous ne pouvions nous tirer de là, et qu'une plus longue résistance ne servirait à rien... L'attitude menaçante de notre ennemi se changea aussitôt en salutations cordiales, nous nous tendîmes la main, et j'ai eu depuis toute raison de remercier de leur générosité les militaires au pouvoir desquels nous sommes tombés [1]. »

On demanda à Sidney Smith comment il se faisait que lui, officier général, eût quitté son bâtiment pour se commettre en telle aventure; il répondit qu'il s'ennuyait et qu'il avait voulu se divertir à cette espèce de partie de chasse [2].

Bonne journée pour le gouvernement français! Surveillant impitoyable de nos côtes et de notre marine, Sidney Smith tenait nos bâtiments emprisonnés dans nos ports et menaçait sans cesse nos villes maritimes de l'incendie. Par ses soins, les émigrés étaient déposés à terre, des munitions débarquées pour alimenter nos guerres civiles. Mais c'était lui aussi, et ce souvenir valait tous les autres, qui, le 18 décembre 1793, avait reçu de l'amiral Hood l'ordre de brûler les vaisseaux français et les établissements maritimes dans le port de Toulon : les flammes avaient dévoré neuf vaisseaux et plusieurs magasins; nos pertes eussent été plus considérables encore, si des marins et les galériens eux-mêmes n'avaient vaillamment combattu ou, par endroits, prévenu l'incendie [3]. — « Enfin, écrivait le *Moniteur*, nous tenons Sidney Smith, cet incendiaire anglais qui brûla nos vaisseaux à Toulon, le même qui a tenté, il y a quelque temps, de mettre le feu aux bâtiments et aux magasins du Havre, celui, en un mot, qui avait juré et promis à Pitt de ne faire de tous nos ports et de notre marine qu'un monceau de cendres. On assure que le Directoire vient de donner des ordres pour le faire amener à Paris comme incendiaire [4]. »

[1] Lettre de Sidney Smith à son père, de l'Abbaye, 30 avril 1796. (Sir John Barrow, *op. cit.*, t. II. p. 180.)

[2] Lettre du commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale du canton rural d'Honfleur au commissaire du même directoire près l'administration centrale du Calvados, 30 germinal an VI. — (Arch. nat. F⁷ 6150.)

[3] Voici l'ordre de l'amiral Hood : « *Victory*, December 18th 3 p. m. My dear sir Sidney, You *must* fire every French ship you possibly can, and consult the governor the proper hour of doing it, on account of the bringing off the troops. Very faithfully yours, Hood. »

[4] *Moniteur*, avril 1796.

Bien que la feuille officielle le qualifiât publiquement d'incendiaire, Sidney Smith n'en fut pas moins traité avec les égards dus à un prisonnier de guerre et à un officier; il en a témoigné lui-même. Amené à Paris sous une forte escorte, enfermé d'abord à la prison de l'Abbaye, son premier soin est d'écrire à sa mère : « Je me porte bien, et d'autant mieux que je n'ai rien à faire ni à penser. L'humanité est à l'ordre du jour. Le système de Robespierre a pris fin avec lui; la politesse n'a en aucune façon disparu de Paris; nous l'éprouvons tous les jours dans la mesure que comporte notre condition de prisonniers. » (28 avril 1796.) Deux jours après, il écrit à son père : « Cher père, vous qui me connaissez, vous ne serez pas surpris si je vous dis que je suis en meilleure santé que d'ordinaire, n'ayant rien qui me fatigue, et que je suis aussi de très bonne humeur, trouvant de l'amusement dans la nouveauté de ma situation. Tout cela ressemble à une pièce fort intéressante... » Ici, il raconte le combat du 18 avril; il termine ainsi : « Séparés et renfermés, voilà la seule chose dont nous ayons à nous plaindre; mais les hasards de la guerre commandent, et j'apprends la patience en l'exerçant[1]. » (30 avril 1796.)

En partant du Havre pour Paris, Sidney Smith avait obtenu de garder auprès de lui son secrétaire et son domestique. Né à Cork (Irlande), le 14 juin 1769, John Wesley Wright s'était engagé, dès l'âge de onze ans, dans l'armée de terre, et, l'année suivante, dans la marine; malgré sa jeunesse, il avait pris une part brillante au siège de Gibraltar. Depuis, il était entré dans le commerce et avait passé cinq ans à Saint-Pétersbourg. Les goûts militaires l'ayant ressaisi, il se présenta à Sidney Smith, qui consentit à le prendre pour secrétaire à bord du *Diamond*, tout en le faisant inscrire sur le registre du bord pour réserver ses droits à l'avancement. Interné à l'Abbaye, Wright resta pendant un mois séparé de Sidney Smith; ils furent réunis dans les deux mois qui suivirent.

Quant au domestique, celui qui passait pour l'être n'était autre que M. de Tromelin, émigré français[2]. Né à Ploujean (Finistère) le 22 août 1771; sous-lieutenant au régiment de Limousin en 1787, il avait fait en 1792 la campagne avec les princes; en 1795 il était

[1] 30 avril 1799. Sir John Barrow, *Op. cit.*, et *Memoirs* of Admiral sir Sidney Smith. — Les Archives nationales possèdent la touchante réponse de sa mère : « Mon cher Sidney, c'est en vérité un jour d'allégresse pour votre vieille mère qui désirait tant voir de votre écriture, ne fût-ce que pour lire votre nom de l'endroit où vous êtes, tant les journaux nous ont fait de contes! etc. » 27 mai 1796. Elle ajoute à cette date : *N. B. — My birth day.* C'est l'anniversaire de ma naissance.

[2] Jacques-Jean-Marie-François Boudin, écuyer, puis comte de Tromelin. — P. Levot, *Biographie bretonne.*

à Quiberon. Depuis, placé sous les ordres de Louis de Frotté, il avait rempli plusieurs missions en Normandie et s'apprêtait sans doute à en remplir une nouvelle, lorsqu'il avait été fait prisonnier à bord du *Vengeur*, en même temps que Sidney Smith. Pour le garantir contre les lois de mort qui frappaient les émigrés, Sidney l'avait déclaré sous le nom de John Bromley, Canadien, domestique, et, à ce titre, il avait pu le garder près de lui. Anglais, mais d'origine canadienne, le faux Bromley avait ainsi le droit d'*écorcher* à la fois dans son langage et l'anglais et le français.

On raconte qu'à l'Abbaye, d'une maison voisine dont les fenêtres correspondaient à celles de Sidney Smith, une dame Launay et ses trois filles, qu'il avait baptisées Clio, Thalie et Melpomène, avaient établi avec le prisonnier un commerce de signaux qui préparait un projet d'évasion. Sérieux ou non, ce projet se trouva subitement traversé par le transfèrement de Sidney Smith et des deux autres prisonniers à la tour du Temple.

Ce transfèrement eut lieu le 3 juillet 1796. Le concierge du Temple était, depuis le 31 mars 1795, Etienne Lasne. Ancien garde-française, et, en 1791, capitaine de bataillon du Petit-Saint-Antoine, il s'était, le 9 thermidor, déclaré contre Robespierre; de là sa faveur auprès des thermidoriens qui le placèrent au Temple comme successeur du jacobin Laurent. C'est Lasne qui avait donné au Dauphin, dans les deux derniers mois de sa vie, des soins affectueux; c'est dans ses bras que le malheureux enfant rendit le dernier soupir. Lasne était, comme ancien soldat, sévère sur la consigne, mais il était humain.

En arrivant au Temple, Wright fut, une fois de plus, séparé du commodore. Celui-ci réclama auprès du ministre de la marine, de qui il relevait comme marin prisonnier de guerre, et insista sur le prix qu'il mettait à la société de son secrétaire. L'amiral Truguet se montra bien disposé : « Je ne pense pas, écrivit-il au ministre de la police générale, qu'il y ait de l'inconvénient à lui accorder cette faveur et même à y ajouter toutes celles que sa position réclame, lorsqu'elles ne contrarieront pas les mesures de sûreté que nous impose la loi. Je vous observe que, de mon côté, j'ai cru pouvoir satisfaire au désir qu'il a eu de savoir les nouvelles de son pays, et je lui procure la lecture des gazettes anglaises. » (12 octobre 1796.)

D'après cette lettre, qu'en confirme une autre du ministre de la police générale (16 octobre), il semble que Wright aurait dû, dès cette époque, être réuni à Sidney Smith. Cependant des lettres postérieures du commodore donnent à penser qu'il ne fut pas donné suite à la bonne volonté du ministre. Le 18 avril 1797,

Sidney Smith demande au Directoire la levée du secret; le 8 juin suivant, il s'adresse à Pichegru et à Barbé-Marbois, présidents l'un, du conseil des Cinq-Cents l'autre, du conseil des Anciens, se plaignant que ses letres au Directoire et au ministre de la marine restent sans réponse, et que, depuis huit mois, tout échange de prisonniers soit suspendu à cause de lui. Enfin, le 9 octobre 1797 (je passe d'autres réclamations), il demande au ministre de l'intérieur de réunir à lui John Wesley Wright, qui, dit-il, *est au secret depuis dix-huit mois, sauf pendant deux mois à l'Abbaye.* Comment accorder cette réclamation si précise du 9 octobre 1797 avec la lettre si favorable du ministre de la marine en octobre 1796? Ce ne serait donc qu'à partir d'octobre 1797 que Sidney Smith aurait joui de la société de son ami, ainsi que de certains privilèges, mais qui lui étaient personnels, tels que celui de sortir du Temple pour aller prendre des bains au dehors; Pléville le Peley, ministre de la marine, en donna formellement l'autorisation au concierge Lasne, sous réserve des mesures de précaution ordinaires.

Vers le mois d'avril 1797, l'abbé Brotier et La Villeurnoy vinrent grossir le nombre des prisonniers de la tour du Temple; un de leurs amis, et, on le peut dire, de leurs complices, M. Hyde de Neuville, aspirait à les délivrer. Issu d'une famille anglaise de Jacobites, qui s'était réfugiée en France depuis 1745, après la défaite de Culloden, il avait épousé la cause de la monarchie française et de ses défenseurs avec une ardeur de sentiments que sa jeunesse avait doublée. A seize ans [1], il se sauvait de chez sa mère pour courir aux Tuileries; il était près du roi le 28 février et le 18 avril 1791; il accourait à Paris à la veille du 10 août; quelques mois après, il assistait dans la Convention au procès du roi; il connaissait Michonis, il était le confident de ses tentatives pour sauver la reine. En 1796, il avait plaidé pour les chouans; il avait aidé ceux qui étaient prisonniers à Bourges à s'évader de leur prison; à Villequiers, il avait fait évader l'un d'eux (Ducorps). Les mêmes intentions le ramenaient au Temple en 1797 pour délivrer Brotier et La Villeurnoy. Mme de Tromelin, qui habitait une maison voisine de la prison, connaissant ses desseins, l'intéressa au sort de Sidney Smith. Il se dit bien (du moins il l'a écrit plus tard) qu'il s'agissait d'un Anglais, d'un ennemi de la France, qu'il y avait scrupule à contribuer à sa délivrance; néanmoins l'aventure lui plut, et d'ailleurs ses amis n'en devaient-ils pas profiter aussi bien que le commodore?

Il se mit tout de suite et tout seul à l'œuvre. Il loua le rez-de-

[1] Né à la Charité-sur-Loire le 24 janvier 1776.

chaussée d'une maison contiguë au mur d'enceinte du Temple et, par les caves, il prétendit creuser un passage souterrain qui déboucherait de l'autre côté de la muraille. Il prit lui-même la pioche en mains; mais, après quelques jours de travail, il dut recourir à un maçon qui se prêta volontiers à ce qu'on lui demandait et dont il devinait bien le but. La besogne avança si vite qu'en plein jour, la dernière pierre du mur se détacha et tomba dans la cour intérieure, tout près de la guérite de la sentinelle. Celle-ci donna l'alarme; Hyde de Neuville n'eut que le temps de vider les lieux et d'abandonner la maison qu'il avait louée [1].

Sidney avait alors un sujet bien plus grave de préoccupation. M. de Tromelin était toujours auprès de lui, prenant son rôle de valet de chambre au sérieux, très obéissant, très empressé, très soumis; il s'était fait bien venir de toutes les autorités du Temple; il buvait avec les gardiens, courtisait la fille de l'un d'eux et promettait de l'épouser; un jargon mi-parti de français et d'anglais l'avait jusque-là soustrait à tout soupçon. Mais quelque parole imprudente ne pouvait-elle pas lui échapper? Quelqu'un des prisonniers ne s'aviserait-il pas de le reconnaître? Emigré rentré, c'était la mort qui l'attendait. Sidney Smith multiplia les démarches et il eut la satisfaction de réussir : John Bromley reçut un passeport pour retourner en Angleterre (juillet 1797). Il se hâta d'en profiter; par une lettre de Douglas Smith, son frère, Sidney reçut bien vite des nouvelles de son ami (25 août 1797) :

« Nous ne pouvons concevoir ce nouveau caprice qui vous a fait vous priver de votre fidèle John. Je l'ai vu un moment lorsqu'il se rendait à Londres. J'apprends de ma mère qu'il doit aller à Portsmouth chercher ses hardes à bord du *Diamond*, et, de là, faire un voyage dans le pays pour voir ses amis. »

Le 3 septembre suivant, son oncle Edward Smith lui écrivait encore :

« John Bromley a passé ici. L'acte de le séparer de vous ne fait pas honneur au siècle, et j'avais cru que la nation française respecterait davantage le malheur et le courage. » Et plus loin : « Bromley a couru chez votre mère. Le pauvre garçon témoigne beaucoup d'empressement à porter de vos nouvelles à vos amis. Il lui est dû une année et demie de son traitement comme employé à votre service sur le vaisseau. Il n'attend que cet argent pour travailler, car le repos ne peut se concilier avec l'activité de son esprit; mais il lui tarde encore plus de vous revoir. A juger par l'attachement qu'il vous a voué, je ne doute pas qu'il ne sacrifie

[1] Hyde de Neuville, *Mémoires*, t. I, *passim*.

tout au plaisir de votre présence; du pain et de l'eau lui suffiraient à ce prix. Je suppose qu'il vous écrit la même chose[1]. »

Ce départ de M. de Tromelin pour l'Angleterre fut l'origine de tout ce qui va se faire bientôt pour la délivrance de Sidney Smith; on le voit, il y « travaille » tout de suite. C'est le Directoire qui fournit libéralement à son prisonnier les premiers et agréables témoignages du zèle de son ami.

A la même époque, le docteur Blane, médecin de Sidney Smith, lui conseillait de mettre à profit son temps de captivité pour étudier, pour se former des principes : « Si le feu roi de Prusse (Frédéric II) n'eût pas passé une partie de sa jeunesse dans une prison comme vous, il nous eût privés, dans un âge plus avancé, d'un homme d'État et d'un héros accompli. » Il l'invitait à écrire l'histoire de sa vie; il lui signalait les lectures à faire : les *Révolutions de Suède et de Portugal*, de Vertot; les Mémoires de Sully, « comme les meilleurs livres que les Français possèdent en politique et en littérature »; il y ajoutait les *Contes* de Marmontel, le *Voyage du jeune Anacharsis*, « un des plus beaux monuments que le goût et le génie aient élevés dans ce siècle; il semblait que rien ne pouvait plus illustrer le nom de son auteur, mais il y a apparence que la gloire du jeune Barthélemy éclipsera celle de l'auteur du *Jeune Anacharsis*. » Il s'agissait du neveu de l'écrivain, qui, de l'ambassade de Suisse, avait été, en avril 1797, porté au Directoire; le même qui, le mois suivant, sera mis en arrestation par ses collègues et déporté à la Guyane. Le docteur conseillait encore à son client les *Lettres* d'Algarotti, les œuvres de chimie de Lavoisier, de Fourcroy, de Chaptal. « J'espère, disait-il en terminant, que l'on vous traite bien où vous êtes. Je n'ai qu'un moyen d'y contribuer, en traitant aussi du mieux qu'il m'est possible les prisonniers français, car vous savez que je suis un des officiers de santé employés auprès des prisonniers de guerre malades ou blessés et de nos marins. *J'ai ordre du gouvernement de ne faire aucune distinction entre ces deux classes d'hommes* (Français et Anglais). Je puis vous assurer que je l'exécute à la lettre. La nourriture et les remèdes sont les mêmes pour les uns et pour les autres. Les officiers sont traités conformément à leur grade[2]. » (5 avril 1797.)

[1] Je cite ces lettres, non pas d'après les originaux, mais d'après la traduction qu'en avait fait faire le Directoire, avant de les remettre au prisonnier. (*Arch. nat.*, F⁷, 6150.) Dans un interrogatoire que subit M. de Tromelin quelques années plus tard, le 2 prairial an XII-21 mai 1804, il disait : « Je suis sorti au mois de juillet an V-1797, en vertu d'un arrêté du Directoire, et, ne me connaissant pas, on me renvoya en Angleterre. » (*Arch. nat.*, F⁷, 6431.)

[2] Arch. nat., F⁷, 6150.

Le 3 septembre, son oncle lui écrivait encore : « J'ai rempli fidèlement vos intentions en empêchant qu'on n'usât de représailles envers les prisonniers faits à la baie de Bantry [1], époque à laquelle je commandais à Limerick. Vous aviez invité également le gouvernement à employer des mesures de douceur envers les Français détenus prisonniers en Angleterre. L'humanité, mon cher neveu, est l'apanage de l'homme brave et chrétien [2]. »

Sidney Smith ne se plaignait pas de la manière dont il était traité, mais de sa détention même. Jusque-là, elle avait été bien longue; mais, pour l'avenir, elle menaçait d'être sans terme. Un officier de marine français nommé Bergeret, fait prisonnier avec son navire *la Virginie* par le capitaine Pellew, avait été envoyé sur parole d'Angleterre à Paris pour y négocier son propre échange contre celui de Sidney Smith; le Directoire avait refusé, et Bergeret avait repassé la mer. En octobre 1796, le gouvernement anglais avait accrédité à Paris, pour le même objet, Henry Swinburne; il avait résidé autrefois en France sous l'ancienne cour; c'était un homme très agréable, très répandu; non seulement le Directoire ne lui avait rien accordé, mais, au mois d'avril 1797, il l'avait relégué à Fontainebleau, dans la crainte, dit-on, qu'il n'eût quelque influence dans les élections politiques de germinal an V, où un nouveau tiers devait entrer au Corps législatif. Cet échec complet était considéré en Angleterre comme l'effet de sa négligence : « Sa conduite, écrivait l'oncle de Sidney Smith, a beaucoup indigné le peuple. Il l'accuse d'avoir négligé nos intérêts dans les échanges, d'avoir manqué de soin pour nos pauvres prisonniers et d'être cause qu'ils n'ont pas joui de plus de liberté. Comme vous n'avez jamais fait mention de lui, je suspends mon jugement; mais le cri public a forcé les ministres de le remplacer [3]. » (3 septembre 1797.)

En effet, quelques jours auparavant (28 août 1797), le Directoire venait de prendre un arrêté aux termes duquel, tout en laissant à Sidney Smith et à John Wright la faculté de communiquer par écrit d'une façon ostensible avec le commissaire britannique chargé de l'échange des prisonniers (Henry Swinburne), il n'accordait leur échange que contre le renvoi en France de 4000 prisonniers français [4]. On comprend que, devant cette préten-

[1] Allusion à la défaite de la flotte française qui portait un corps de débarquement en Irlande sous les ordres du général Humbert.

[2] Arch. nat., F⁷, 6150.

[3] Arch. nat., F⁷, 6150.

[4] Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif du 27 fructidor an V-13 septembre 1797 :

Art. 1er. « Le commodore Sidney Smith et le sieur Wright, son secrétaire,

tion exorbitante, qui trahissait le parti bien déterminé de ne pas l'échanger, Sidney Smith, quelque orgueil personnel qu'il en pût concevoir, ait préféré prêter l'oreille aux projets d'évasion que concertaient ses amis.

C'est le lieu de signaler le nouveau changement qui venait de se produire dans le personnel du Temple. Lasne, on s'en souvient, y avait été placé comme thermidorien, en remplacement d'un concierge jacobin. Avec le coup d'État du 18 fructidor, les jacobins revenaient à flot; Lasne, d'ailleurs, n'avait-il pas montré naguère trop d'humanité à l'égard du Dauphin pour ne pas être réputé suspect? Il fut révoqué; sa femme prétendait plus tard, et lui-même avec elle, que c'était pour s'être opposé aux tentatives d'évasion des deux prisonniers anglais et en vue de les faciliter pour l'avenir. On remplaça Lasne par un sieur Boniface; ce devait être un jacobin, puisque le Premier consul le comprendra bientôt dans la fournée de ceux qu'il fera déporter comme tels aux îles Seychelles. Ce changement de concierge dut avoir lieu dans le courant de janvier 1798.

Mais revenons au complot d'évasion.

II

L'honneur de l'initiative remonte naturellement à M. de Tromelin, le ci-devant John Bromley. Depuis le mois de juillet 1797, date de son départ du Temple, jusqu'au milieu de février 1798, il avait résidé en Angleterre. Il y renoua ses rapports avec Louis de Frotté; il était depuis longtemps sous les ordres du célèbre chef de chouans, il recevait de lui des subventions régulières sur la caisse royaliste, il avait accompli, sur ses instructions, des missions en Normandie, et c'était même dans une de ces missions qu'il avait été pris à bord du *Vengeur* aux côtés de Sidney Smith. Dans un questionnaire qu'avait préparé Louis de Frotté pour une audience qu'il sollicitait de Pitt ou de lord Granville pour le 1er fé-

actuellement détenus au Temple, auront la faculté de communiquer par écrit d'une manière ostensible avec le commissaire britannique chargé de l'échange des prisonniers. — Art. 2. Dès que le gouvernement britannique aura certifié les dispositions de l'arrêté du 11 fructidor dernier relatif à Sidney Smith, il sera procédé à son élargissement, et il se rendra sur parole dans le lieu de cautionnement qui lui sera fixé pour y rester jusqu'à l'entière exécution de l'arrêté susmentionné, c'est-à-dire jusqu'après le renvoi en France de 4000 prisonniers, en sus de la balance résultante des échanges respectifs; desquels 4000 hommes il ne sera tenu compte. » (Lettre de Swinburne, agent anglais; Fontainebleau, 16 octobre 1797. — Arch. nat., F7, 6150.)

vrier 1798, on trouve notés ces deux points : « Il est indispensable de faire passer des secours provisoires *par M. de Tromelin* pour conjurer une dissolution complète. » Et plus loin : « Insister pour la remise immédiate de 1000 livres à envoyer *par M. de Tromelin* à nos malheureux amis [1]. » Est-ce par M. de Tromelin, à son retour en France, est-ce de source anglaise ou royaliste, ou des ressources personnelles à Louis de Frotté, que parvinrent à Sidney Smith 300 louis qu'il remboursera plus tard à Louis de Frotté, lors de son retour de captivité? En tout cas, la reconnaissance toute particulière que Sidney Smith manifestera alors à Louis de Frotté, et plus tard à son frère, donne à penser que Louis de Frotté avait dû, par quelque sérieux service, s'y acquérir des droits.

M. de Tromelin, de retour en France, entre en relations, sans doute par l'intermédiaire de M. Hyde de Neuville, avec un groupe de chefs de chouans dont Sidney Smith n'était pas connu, mais qui n'ignoraient pas les services qu'il avait rendus à leur cause.

En tête de ce groupe, le personnage le plus important était Le Picart de Phelippeaux.

C'était un Vendéen ; il avait trente-quatre ans. Au cours de ses études à l'école de Brienne, il avait été le concurrent toujours heureux de Bonaparte. Les coups de pied qu'échangeaient sous la table les deux rivaux sont restés légendaires. Dans le classement de sortie, en 1785, il passa encore avant Bonaparte. Il émigra, servit dans l'armée des princes, puis dans celle de Condé, mais quand celle-ci fut licenciée, au lieu de se retirer en Russie, il resta en France et sollicita une mission du roi. Il fut mis à la tête d'une section de la chouannerie, celle qui opérait dans le Blésois, le Vendômois, l'Orléanais et la Touraine. Il se distingua, le 2 avril 1796, par la prise de Sancerre. Ce succès fut court, l'insurrection fut mise en déroute à Sens-Beaujeu ; trahi par quelqu'un des siens, Phelippeaux fut pris et enfermé dans la citadelle de Bourges. C'est de là que, avec le concours de M. Hyde de Neuville, il réussit à s'évader avec cinq de ses compagnons.

M. de Tromelin, secondé de loin par Frotté et Phelippeaux, tels furent les premiers artisans du complot d'évasion; M. Hyde de Neuville déclare qu'il en fut « plutôt le confident que l'instigateur ». Les personnages que nous nommerons plus loin, tout en prêtant un concours précieux, n'étaient que des auxiliaires chargés de l'exécution.

Sir John Barrow assure qu'on soumit à Sidney Smith plusieurs plans; nous ne les connaissons pas. Il semble d'ailleurs que le

[1] Cf. Léon de la Sicotière, *Louis de Frotté et les insurrections normandes*, t. VI, p. 170, 196, 737, 738.

Directoire, par les mesures qu'il prit concernant les prisonniers anglais, suggéra lui-même à Phelippeaux l'idée première du plan auquel celui-ci allait s'arrêter.

Les prisonniers de guerre anglais étaient alors dispersés dans diverses maisons de détention assez éloignées les unes des autres. En janvier 1798, le Directoire fit demander aux concierges de toutes ces maisons des états nominatifs de leurs prisonniers. Mais, tandis que le ministre de la marine prenait des dispositions pour les concentrer dans les départements de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Aisne et du Loiret, par une lettre spéciale en date du 6 ventôse-24 février, il avisait le commissaire du Directoire exécutif près l'administration de la Seine que Sidney Smith et le lieutenant Wright devaient, *jusqu'à nouvel ordre*, être exclus de cette mesure. Enfin, par un arrêté du 23 ventôse-13 mars, sur le rapport du même ministre, le Directoire décida « que tous les prisonniers de guerre anglais, sans distinction de grades, seraient incarcérés et traités de même, que les cautionnements seraient supprimés et qu'il se réservait d'accorder cette faveur à ceux des prisonniers qui, par leur conduite, mériteraient d'en jouir ». Il approuvait aussi (art. 2) « les dispositions prises par le ministre de la marine pour la réunion des prisonniers dans les départements indiqués plus haut ». Ces mesures étaient prises à titre de représailles, « jusqu'à ce que le gouvernement anglais, rendu à des principes d'humanité conformes au droit des gens, agisse envers les prisonniers de la République d'une façon analogue à ce qui a toujours été observé entre les nations policées. »

En comparant ces diverses mesures, il faut reconnaître que, par un sentiment d'égard pour Sidney Smith, le Directoire ne le confondait pas avec les autres prisonniers anglais, qu'il lui laissait une situation spéciale, avec les libertés qu'elle comportait et qu'il tolérait; mais que cette situation même était provisoire, de sorte que, prisonniers au Temple aujourd'hui, Sidney Smith et John Wright pouvaient, sur un ordre subit, en être extraits demain.

Phelippeaux calcula son plan sur cette éventualité de transfèrement. Mais fallait-il attendre que le Directoire en donnât l'ordre? On le pouvait sans doute : connaissant le jour et l'heure du départ, la route à suivre, le lieu de destination, les conjurés avaient la ressource de surprendre l'escorte, de la combattre et de lui enlever ses prisonniers. Pour des chouans, c'était un procédé familier. Phelippeaux lui-même avait accompli avec bonheur un coup de main de ce genre; en février 1796, en plein jour, à 3 lieues d'Orléans, sans verser une goutte de sang, il avait délivré trois émigrés de la maison du comte d'Artois, qui avaient été pris à l'île

d'Yeu et que l'on conduisait à Paris pour subir leur jugement. Ce parti, néanmoins, laissait place à bien des incertitudes; quand même on ne se laisserait pas surprendre par quelque départ subit, il était facile de supposer que pendant la route les précautions prises et le nombre des soldats d'escorte seraient proportionnés à l'importance des prisonniers.

Phelippeaux conçut un plan à la fois plus hardi et plus simple : il s'agissait de supposer un ordre de transfèrement à la faveur duquel on ferait sortir tranquillement du Temple Sidney Smith et John Wright; à l'aide des étapes préparées par M. de Tromelin, on les acheminerait vers les côtes de Normandie, d'où un bateau les transporterait en Angleterre.

Cet ordre, c'est-à-dire ce *faux* ordre à fabriquer, ne devait partir ni du ministre de la guerre qui n'avait rien à voir dans les affaires d'un officier de marine, ni du ministre de l'intérieur, ni de celui de la police générale; c'était du ministre de la marine que relevaient incontestablement les prisonniers. Depuis le 16 juillet 1797, Pléville le Peley en remplissait les fonctions; mais vieux, fatigué, infirme, il songeait à se retirer : Bruix lui était désigné comme successeur. Le *Moniteur* n'inséra ce changement que le 30 avril, mais la démission acceptée était du 12. Y eut-il, à cette occasion, dans les bureaux du ministère, une sorte d'intérim, par suite, quelque trouble dont on profita pour surprendre la signature du ministre démissionnaire? M. Hyde de Neuville dit que Phelippeaux se la procura « à force de soins et d'argent ». On peut le considérer comme bien informé [1].

L'ordre de transfèrement obtenu, il fallait trouver des hommes pour l'exécuter. Qui serait assez hardi pour endosser, c'est-à-dire pour usurper un uniforme d'officier, pénétrer au Temple, et se livrer soi-même, en cas d'insuccès, à un châtiment certain? Qui aurait assez de sang-froid pour soutenir ce rôle d'officier et de délégué d'un ministre, pour supporter les regards interrogateurs et soupçonneux des gardiens, du concierge, du greffier; pour parer instantanément et avec présence d'esprit à l'imprévu d'un incident? On serait deux : tous deux auraient-ils la même dose de fermeté? En cas d'échec, le châtiment n'était pas douteux : les hommes qui

[1] D'après Musnier-Desclozeaux (*Indiscrétions*, 1798-1830), qui s'est inspiré évidemment des souvenirs personnels du comte Réal, le ministre de la marine, Pléville le Peley, s'étant absenté quelques mois auparavant pour prendre part à Lille à des conférences avec lord Malmesbury, aurait laissé quelques blancs-seings; l'un d'eux aurait été volé par le Dalmate Viscowich; c'est Boisgirard, danseur à l'Opéra, qui aurait joué le premier rôle, et Legrand, chef des révoltés de Palluau, qui aurait joué le second (t. I, 8-18).

accepteraient cette mission n'étaient pas seulement des ennemis déclarés du gouvernement; c'étaient des émigrés, des Vendéens, des chouans; frappés d'avance par les lois, ils avaient encouru la peine suprême, avant même de la mériter de nouveau.

Ce rôle, M. de Tromelin était trop connu au Temple pour l'assumer. Hyde de Neuville avait, lui aussi, rôdé depuis trop longtemps autour de la prison et dans les rues voisines, pour que sa présence ne risquât pas de compromettre une expédition qui eût convenu à son audace. Phelippeaux n'avait pas les mêmes raisons; mais, comme chef du complot, il devait se garder les coudées libres; il se réserva pour l'action extérieure.

Quels seraient donc les téméraires à qui écherraient cet honneur et ce danger? Il est difficile de les nommer. Sidney Smith, qui observa toute sa vie, même au sujet de M. de Tromelin, la plus grande discrétion, ne désigne ses complices que sous les initiales B. et L.; M. Hyde de Neuville dit : *Brottier et L...* Pour ce dernier, on pourrait croire qu'il s'agit de *L'Oiseau*, nom de guerre de M. Hyde de Neuville, mais il se défend d'avoir joué un rôle actif. Alphonse de Beauchamp nomme M. Legrand de Palluau et M. Olivier : ne sont-ce pas encore des pseudonymes? Il faut en revenir aux initiales données par Sidney Smith et Hyde de Neuville : B. (Brottier) et L. Pour B. ou Brottier, on a nommé Boisgirard, danseur de l'Opéra, ancien officier de Charette. En ce qui touche L., il y eut, en effet, dans la chouannerie, plusieurs personnages du nom de Legrand; mais nous ne pouvons pas identifier rigoureusement celui-ci. D'après Beauchamp, son biographe, le comte de Rochecot aurait eu, lui aussi, sa part dans l'évasion; ce n'aurait même été qu'après son approbation que Sidney Smith aurait consenti à se prêter au plan proposé; mais on peut se demander si Beauchamp n'a pas voulu grandir son héros : il est seul à prononcer son nom.

Eut-on, au ministère de la marine, quelque soupçon du complot? Dans le courant de février, une note de police avertit le ministre que Sidney Smith soupait souvent chez une femme Seguin, Irlandaise, qui demeurait au coin de la rue de la Loi (Richelieu) et de la rue (Saint)-Honoré; qu'il s'y rencontrait avec des Anglais (Keith, Driskett, Thompson); il y venait sous prétexte d'y prendre des bains. Le ministre flaira un complot d'évasion, le dénonça au ministre de la police et l'invita à mettre un garde auprès du commodore et un autre pour surveiller le concierge (26 pluviôse-14 février 1798). En même temps, il envoyait des ordres dans les divers ports de la Manche pour faire surveiller les bateaux neutres. (1er ventôse-19 février 1798.)

Sidney se plaignit alors qu'on lui eût supprimé la faculté de

prendre des bains au dehors et demanda qu'on installât une baignoire dans son appartement du Temple. Le ministre de l'intérieur, préoccupé surtout de la dépense, eût toléré volontiers les sorties en ville sous surveillance : « Y a-t-il vraiment inconvénient? » demandait-il à son collègue de la police. — « Il y en a beaucoup, répliquait celui-ci, vu le grand nombre d'Anglais que renferme Paris. » Cependant le général Moulin, commandant de la division militaire, consulté par le ministre de la guerre, donna une réponse favorable ; la baignoire fut accordée et la commission administrative des hospices reçut l'autorisation de la faire placer.

Cette grave décision, qu'avaient précédée tant de consultations, fut prise le 1er floréal an VI-19 avril 1798. Il y avait deux ans à pareille date, que Sidney Smith était prisonnier de la France.

III

Le 5 floréal-24 avril 1798, à neuf heures du soir [1], deux hommes en uniforme, portant l'un les épaulettes de chef de bataillon, l'autre celles de capitaine, se présentèrent au concierge du Temple : c'était un sieur Boniface qui, nous le savons, avait montré beaucoup d'égards à Sidney Smith. Ils étaient munis d'un ordre de remettre les deux prisonniers pour être transférés dans le plus grand secret à Fontainebleau. Cet ordre, nous le reproduisons, non pas d'après l'original, nous ne l'avons pas retrouvé, mais d'après la copie qui en fut faite, à l'occasion des poursuites judiciaires qui suivirent l'événement. Nous le donnons avec les indications qui l'accompagnent.

3e DIVISION
—
BUREAU
DES PRISONNIERS
DE GUERRE
—

LIBERTÉ (Entre les deux mots LIBERTÉ — ÉGALITÉ est une vignette réprésentant celle de la Marine.) ÉGALITÉ

Paris, le 5 floréal an VI de la république française une et indivisible.

Le ministre de la marine et des colonies [2] *au citoyen Boniface, préposé à la garde du Temple.*

Le Directoire exécutif ayant ordonné, par son arrêté du 23 ventôse ci-joint, la réunion de tous les prisonniers de guerre sans

[1] Le récit de sir John Barrow dit : *huit heures du matin.* Ç'eût été bien imprudent. Le récit du concierge que nous avons sous les yeux est formel : *cinq floréal, à neuf heures du soir.*

[2] Et non pas le ministre de la police, comme le dit la biographie

distinction de grade, je vous charge, citoyen, de remettre sur-le-champ, sous la garde du citoyen Étienne-Armand Auger, porteur du présent ordre, le commodore Sidney Smith et le sieur Wright, prisonniers de guerre anglais, pour être transférés au dépôt général du département de Seine-et-Marne, à Fontainebleau.

Il vous est enjoint, citoyen, d'observer le plus grand secret dans l'exécution du présent ordre, dont j'avertis le ministre de la police générale, afin d'empêcher toute tentative d'enlever ces prisonniers de guerre.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Au-dessous est une ligne diagonale au bas de laquelle est signé,
PLÉVILLE LEPELEY.

On remarquera que cet ordre était écrit sur le papier officiel du ministère de la marine, portant la vignette ordinaire (une femme voguant sur un navire avec l'exergue : *Liberté des mers*); qu'il était adressé nominativement au concierge Boniface; qu'il indiquait le dépôt de Fontainebleau, l'un de ceux qu'avait désignés l'arrêté du Directoire du 23 ventôse, qu'il portait le nom et les prénoms de l'officier chargé de l'exécuter; que, par surcroît de précaution, il était prescrit d'observer « le plus grand secret afin d'empêcher toute tentative d'enlever ces prisonniers de guerre »; que, du reste, le ministre de la marine déclarait « avoir averti le ministre de la police générale ». A cet ordre, était joint, dans les mêmes conditions d'aspect officiel, l'arrêté du Directoire, signé *Merlin*, président, et *Lagarde*, secrétaire, qui ordonnait la réunion, sans distinction de grades, de tous les prisonniers anglais dans les maisons d'arrêt désignées.

Le concierge, loin de s'étonner de cet ordre, avait plutôt lieu de l'attendre : Sidney Smith et son secrétaire Wright n'avaient été exceptés que *provisoirement* des ordres de transfèrement; le provisoire cessait. Boniface examina l'ordre, puis l'emporta et alla lui-même chercher Sidney Smith. Celui-ci feignit d'être ennuyé et effrayé [1] : qu'est-ce que cachait ce transfèrement? N'était-ce pas

Michaud (article de Pressigny sur Phelippeaux). Cet ordre est si correct et si complet, qu'on a supposé qu'il avait été surpris au ministre lui-même. (Arch. nat, F⁷, 6150.)

[1] D'après sir John Barrow, c'est un guichetier qui serait allé chercher le commodore; il aurait paru très embarrassé et très affecté, lorsqu'il dit à Sidney Smith : *Monsieur, on vous demande en bas.* Smith lisait *Gil Blas* en espagnol. « Qu'y a-t-il? — On vous le dira en bas. » Le pauvre homme n'augurait rien de bon de ce transfèrement, d'après ce qu'il avait su du sort de quelques autres prisonniers. Sidney lui demanda où on le trans-

un prétexte pour l'envoyer à la plaine de Grenelle, où plusieurs prisonniers du Temple avaient déjà été expédiés et fusillés, ou pour l'interner dans une prison plus dure, ou pour le fusiller en route? En ce temps-là, toutes ces suppositions eussent été permises. Cependant il descendit et se trouva en présence du chef de bataillon. Celui-ci, à qui il manifestait ses craintes, l'assura le plus sérieusement du monde que le gouvernement n'avait nullement l'intention d'aggraver sa situation et qu'il serait très bien dans l'endroit où il avait ordre de le conduire.

Le greffier du Temple, appelé pour opérer la levée de l'écrou, examina, lui aussi, l'ordre en question et le trouva régulier. Il fit seulement observer qu'il fallait au moins six hommes pour accompagner les prisonniers. Sans se troubler, le chef de bataillon trouva la remarque juste et donna l'ordre de faire venir cette escorte; puis, sans avoir l'air de rien et comme se ravisant : « Commodore, dit-il à Sidney Smith, vous êtes officier, moi aussi : votre parole suffira. Donnez-moi votre parole, et nous nous passerons d'escorte. — Monsieur, répliqua Sidney Smith, si cela suffit, je jure sur mon honneur d'officier de vous accompagner partout où vous voudrez me conduire. » (Ce que je pouvais faire loyalement, ajoute Sidney Smith dans son récit, puisqu'il devait me mener vers des gens qui devaient me conduire à la mer et m'y embarquer pour l'Angleterre [1].)

Le concierge demanda alors une décharge. Le greffier présenta le livre d'écrou, et le chef de bataillon signa hardiment : *Auger, adjudant général*, et ajouta son paraphe [2]. Pendant ce temps-là, Sidney Smith donnait des pourboires aux guichetiers pour occuper leur attention. Le greffier et le concierge accompagnèrent leurs prisonniers jusqu'à la seconde cour, celle sur laquelle s'élevait le palais du grand prieur et où s'ouvrait le guichet. « Enfin, dit Sidney Smith, on nous ouvrit la dernière porte et nous les quittâmes après un long échange de cérémonies et de politesses. »

Au sortir du Temple, les fugitifs trouvèrent un fiacre : Phelip-

férait. « A Fontainebleau. — Oh! ce n'est pas loin. Vous viendrez m'y voir, n'est-ce pas? Et mes affaires, mes livres, vous me les enverrez; ce n'est pas la peine que je les prenne avec moi ce soir. » Le guichetier promit, en effet, de l'aller voir et de lui faire parvenir tous ses effets à sa nouvelle prison.

[1] Voici textuellement la note que, de sa propre main, Sidney mit ici en marge : « Which I might well do, as he was going to conduct me to those who would conduct me to the coast, to embark for England. » C'est dans le *Naval Chronicle* que parut ce récit que Sidney Smith paraît avoir rédigé lui-même.

[2] Alphonse de Beauchamp écrit : *Léger*. L'ordre portait *Auger*.

peaux était à l'intérieur; M. de Tromelin, sur le siège, auprès du cocher. Quelques royalistes (Rochecot, Hyde de Neuville, Boisgirard?) étaient là en observation, tout prêts à intervenir en cas de nécessité. Il n'en fut pas besoin. La voiture se mit en marche; mais, à peu de distance du Temple, le cocher ayant heurté par maladresse la petite voiture d'une marchande de légumes, quelques personnes s'amassèrent : « Au commissaire! au commissaire », commençait-on à crier. Phelippeaux et ses deux compagnons s'empressèrent de descendre et s'échappèrent à travers la foule. Ils gagnèrent, soit en voiture, soit à pied, la rue de l'Université, et entrèrent, dit-on, chez un Clermont-Tonnerre, où, justement, M. Pasquier, celui qui sera un jour chancelier, jouait aux échecs. Ils passèrent la nuit dans la maison, et, le lendemain, s'acheminèrent vers Nanterre, où une voiture, qui arrivait de Rouen, les ramena vers cette ville. Ils y passèrent quelques jours, le temps de négocier avec quelque pêcheur du Havre leur passage en Angleterre.

Une division anglaise croisait toujours dans le voisinage de ce port. Tandis que M. de Tromelin restait en France et gagnait la basse Normandie, Sidney Smith, accompagné de son secrétaire John Wright et de Phelippeaux, se jeta dans un bateau. Ayant été aperçu de la frégate anglaise *Argo*, il fit des signaux de détresse. Dès que la frégate fut à une distance convenable, le capitaine du bâtiment cria : « Y a-t-il quelqu'un de vous qui parle anglais? » Sidney répondit aussitôt : « Me connaissez-vous? » Il avait sans doute l'orgueil de penser que tout officier de la marine anglaise devait connaître ses traits. Mais le capitaine (il s'appelait Bowne), ayant répliqué négativement, Sidney Smith se nomma. A l'instant, le capitaine fit avancer la chaloupe, reçut à bord les trois fugitifs et les débarqua bientôt à Plymouth, d'où ils se dirigèrent vers Londres. Au moment de partir, la foule détela les chevaux de la voiture et la conduisit jusqu'au delà des portes de la ville.

En Angleterre, la nouvelle de l'évasion monta toutes les têtes. A la cour, on appelait Smith *le dieu de la mer*. Son arrivée à Londres (4 mai 1798) fut un triomphe. L'amiral Spencer, lord de l'Amirauté, qui avait eu sa première visite, le conduisit au palais de Buckingham, à l'audience du roi; une foule immense l'accompagnait. Il fut l'homme à la mode, le lion du jour; au Cirque, Astley fit jouer *l'Heureuse fuite* ou *le Retour dans sa patrie;* c'était une sorte de drame, dans lequel un feu d'artifice sur l'eau représentait l'évasion du commodore. Quant au gouvernement anglais, il renvoya immédiatement en France le capitaine Bergeret sans conditions. Cette générosité lui était facile.

IV

Le lendemain du jour où Sidney Smith et John Wright étaient sortis si naturellement du Temple sous la conduite des deux prétendus officiers, vers dix heures du matin, le concierge envoya des rapports « détaillés » aux diverses autorités dont il relevait : 1° au ministre de la police générale; 2° au bureau central; 3° au ministre de l'intérieur; 4° à l'état-major de la place; 5° aux subsistances « afin qu'on n'envoie plus de pain ». Chacune de ces administrations délivra reçu du rapport, sans y prêter autrement attention.

Le surlendemain (7 floréal-26 avril), deux membres du bureau central, Lessore et Cousin, se présentèrent au Temple pour inspecter la prison. Ils consultèrent le registre d'écrou et lurent l'ordre de transfèrement : ils n'y trouvèrent pas matière à observation[1].

Ce fut seulement neuf jours après l'événement (14 floréal-3 mai) que le gouvernement commença à soupçonner que ses prisonniers pouvaient bien n'être plus sous sa main. On ne sait pas de quelle façon précise il en fut informé : on a prétendu que le médecin de Merlin (de Douai), qui était aussi celui de Sidney Smith, aurait conté un matin au directeur que son client anglais n'était plus au Temple. Quoi qu'il en soit, ce fut ce même jour que le ministre de la marine écrivit au ministre de la police pour le prier de s'occuper de Smith et lui annoncer « qu'il venait d'expédier des courriers dans les ports de la Manche pour qu'on exerçât la surveillance la plus exacte sur tous les individus qui s'y présenteraient pour y chercher une embarcation quelconque ». A son tour, le ministre de la police écrivit au commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale de la Seine; celui-ci répondit : « Je n'ai, par aucune circulaire, ordonné de transfèrement de prisonniers anglais... Quant à la maison du Temple, je n'ai jamais ordonné ni autorisé, sans votre ordre bien exprès, aucune sortie, regardant cette maison comme immédiatement soumise à votre autorité. »

Le soir du même jour, à neuf heures et demie, Lessore et Cousin se transportèrent au Temple; ils constatèrent que tout était dans le plus grand ordre et qu'il y avait soixante et onze

[1] Arch. nat., F⁷, 6150. Lettre de la femme Boniface au citoyen Barras, 18 floréal-an VI. Comment le concierge n'envoya-t-il pas de rapport au ministre de la marine? Il y avait double raison pour le faire : 1° c'était de son département que relevait Sidney Smith; 2° c'était de lui qu'émanait l'ordre en question. Dans ses bureaux, on eût peut-être considéré cet ordre avec moins d'indifférence, et la fraude eût été plus vite et plus facilement découverte. Cette omission donne à penser.

détenus; ils mirent Boniface en arrestation, le remplacèrent provisoirement par deux inspecteurs, Fauconnier et Honnin, et firent transférer le concierge suspect chez le ministre de la police.

Sur un propos tenu par un marchand de vin, on écrivit au commissaire du Directoire du département de Seine-et-Marne. Celui-ci ne savait rien, sinon qu'il était possible que Sidney Smith eût été transporté au dépôt de Fontainebleau. On écrit à Fontainebleau. Le commissaire vérifie les registres et les contrôles : pas de Sidney Smith. « Il y a bien un capitaine marchand qui le connaît pour être détenu en France depuis plus de deux ans et détenu au Temple à Paris. » C'est presque une dérision. Sur des dénonciations, on recherche des Anglais que Sidney Smith rencontrait chez la femme Séguin : Driskett, Keith, Thompson; autant de pistes à abandonner. On soupçonne le banquier Perrégaux d'avoir fourni de l'argent : on découvre seulement qu'il n'est pas « ami de l'ordre des choses » et qu'il faudra le surveiller. On crut enfin saisir les fugitifs rue de l'Université, n° 903. Dondeau, ministre de la police, ordonne des recherches. « J'espère, ajoute-t-il, que le jour ne se passera pas sans que les démarches nécessaires aient été faites. » N'était-ce pas dans cette maison que Sidney Smith avait pris refuge en quittant le Temple? Mais on était au 23 floréal-12 mai, et depuis huit jours, Sidney Smith avait fait son entrée à Londres. Les journaux anglais, en annonçant les éclats de joie qui accueillaient par toute l'Angleterre la nouvelle de son évasion et de son arrivée sur le sol britannique, confirmèrent bientôt au Directoire l'inutilité de ses recherches; du reste, le *Moniteur* enregistrait tous ces articles.

Il fallut se rabattre sur le concierge du Temple, Boniface. Maigre proie! Elle manqua encore. On le laissa d'abord six mois en prison, à la Force. Il raillait; il avait continuellement à la bouche qu'il avait reçu 2 millions de Sidney Smith; puis il sortait de sa poche une poignée de gros sous, disant : « Voilà les millions que j'ai reçus! » Le 15 brumaire-5 novembre 1798, il comparut devant le tribunal criminel de la Seine, comme accusé : 1° d'avoir fait usage d'un faux en écriture authentique et publique, connaissant le faux et dans l'intention du crime; 2° d'avoir, par connivence ou négligence, laissé évader deux prisonniers qui étaient confiés à sa garde.

La défense du concierge était facile. S'il n'avait pas été de bonne foi, aurait-il rendu compte dès le lendemain? N'aurait-il pas fui avec Sidney Smith? Les membres du bureau central n'avaient-ils pas vu l'ordre? n'y avaient-ils pas été trompés comme lui? n'avaient-ils pas donné leur approbation? Le jury écarta l'accu-

sation d'usage de faux et de connivence, mais retint celle de négligence, et le tribunal condamna Boniface à six mois de prison. Mais ce jugement fut cassé par ce motif que la loi pénale sur la négligence des gardiens n'est applicable qu'autant que la personne évadée est inculpée, accusée ou condamnée à raison d'un délit prévu par le Code pénal (4 nivôse, an VII-24 décembre 1796). L'affaire fut renvoyée devant le tribunal criminel de Seine-et-Oise, qui acquitta le concierge purement et simplement. Enhardi par ce résultat, Boniface insista pour être réintégré dans sa place de concierge du Temple, cela au nom de la Constitution; mais le ministre de la police, Duval, ne fut pas de cet avis (17 ventôse, an VII-7 mars 1799) [1].

La police arrêta encore, au cours de cette année, deux habitants du Havre, les époux Hanin, qui avaient eu des rapports avec Sidney Smith pendant sa détention au Temple, au sujet de leur fils, qui était en Angleterre; eux aussi furent reconnus innocents, et, après plusieurs mois de prison, le mari à Paris, la femme au Havre, furent mis en liberté (5 fructidor, an VII-22 août 1799).

En résumé, l'évasion du commodore tint complètement en échec la police du Directoire.

V

Dans l'histoire des évasions célèbres, il y en a eu d'aussi dramatiques que celle de Sidney Smith et de Wright; mais, à part la liberté des prisonniers, on ne leur voit pas d'autres conséquences. Pour celle-ci, il en va tout autrement; elle pesa, si j'ose dire, dans la balance des choses humaines, et, par les graves événements dont elle fut l'occasion, on peut dire qu'elle occupe dans l'histoire générale une place privilégiée et nécessaire.

Sidney Smith avait contracté vis-à-vis de tous ceux qui avaient aidé à sa délivrance une dette de reconnaissance qu'il acquitta en homme de cœur. Il est constant, par le journal de Louis de Frotté, que, de retour en Angleterre, il appuya ce dernier de son crédit et de celui de sa famille, qu'il le présenta lui-même à quelques-uns des personnages les plus importants du moment, qu'il lui obtint des secours pour ses compagnons et pour lui. Il voulait faire davantage, et, lorsque le gouvernement anglais lui confia une

[1] Arch. nat. F. 7, 6150. — En vertu du sénatus-consulte du 14 nivôse an IX, rendu à la suite de l'attentat du 3 nivôse, Boniface fut, avec 129 autres républicains ou jacobins, déporté aux îles Seychelles; il mourut à Mahé, l'une de ces îles, le 24 prairial an XIII; sa femme était restée à Paris. (Jean Destrem, *les Déportations du Consulat et de l'Empire*, p. 16 et 327.)

mission à la fois diplomatique et guerrière en Orient, il invita le jeune général à partager sa fortune. Celui-ci, malgré les dégoûts et les mécomptes qu'il rencontrait à cette époque de la part même de ceux qu'il servait, ne consentit pas à s'éloigner « sans la permission du roi et tant qu'il lui semblait possible de le servir ». Mais il recommanda et confia son jeune frère à Sidney Smith, et celui-ci lui promit « qu'il le traiterait comme le frère de son ami intime et ne négligerait rien pour lui fournir les moyens de s'instruire et l'occasion de se distinguer utilement [1] ». Des sentiments et de la conduite de Sidney Smith à l'égard de Louis de Frotté, n'est-il pas permis de conclure qu'il reconnaissait lui avoir de grandes obligations?

En octobre 1798, il fut nommé au commandement du *Tigre* et chargé d'une mission spéciale à Constantinople, où son frère, Spencer Smith, était ambassadeur. Il emmena et garda à son bord Charles-Henri de Frotté, M. de Tromelin, Phelippeaux, qui, sur sa recommandation, avait été nommé colonel d'un régiment, et son fidèle secrétaire John Wesley Wright, comme lieutenant de vaisseau. Lorsque Bonaparte vint mettre le siège devant Saint-Jean d'Acre, petite place dont les fortifications, remontant au douzième siècle, ne paraissaient pas pouvoir résister aux attaques de l'artillerie, Sidney Smith accourut avec la flotte anglaise; à Djezzar-Pacha, commandant pour les Turcs, il adjoignit Phelippeaux, qui prit la direction de la défense; il mit son ami Wright à la tête des marins pionniers. Tandis que Phelippeaux transformait rapidement les vieux ouvrages et constituait un réduit d'un abord difficile, Sidney Smith surprenait le convoi que Marmont envoyait par mer à Bonaparte, et, le 18 mars 1799, vers huit heures du soir, après trois heures de chasse, il capturait sept bâtiments portant 238 hommes et 34 canons, et, de plus, le matériel de siège attendu [2].

Bonaparte gagnait aux environs les batailles de Nazareth, de Cana, de Monthabor; mais, devant Saint-Jean d'Acre, dépourvu d'artillerie de siège, il n'avançait pas. Après soixante jours de tranchée ouverte et trois assauts sanglants, mais sans résultat, le 20 mai 1799, l'illustre général en chef de l'armée d'Égypte se résigna à la retraite. « Si Saint-Jean d'Acre eût été pris, a écrit Marmont (c'était par ses soins qu'avait été préparée la flottille qui portait à l'armée de Syrie l'équipage de siège); si Djezzar-Pacha eût péri, cette nombreuse population des montagnes de la Syrie qui professe la religion chrétienne se serait réunie à nous. Alors la

[1] Léon de la Sicotière, *op. cit.* t. II, p. 176.
Lettre de Sidney Smith, du 23 mars 1799. — Sir John Barrow, *op. cit.*

conquête de cette province tout entière était assurée et une révolution en Orient en eût été la conséquence. C'était au moins la pensée du général en chef, qui me l'a exprimée plusieurs fois depuis; et la hardiesse d'une semblable conception ne dépasse pas les limites des choses possibles. Cet éclat de l'Orient aurait réagi sur nos opérations, nous aurait grandis aux yeux des peuples, et nous serions apparus au monde avec la puissance du destin [1]. » Napoléon, à Sainte-Hélène, exprimait les mêmes regrets : « Si j'avais enlevé Saint-Jean d'Acre, j'opérais une révolution en Orient. Les plus petites circonstances conduisent les plus grands événements; j'aurais atteint Constantinople et les Indes, j'eusse changé la face du monde. » Le gouvernement anglais ne se méprit pas sur l'immense service que Sidney Smith venait de lui rendre, et, en récompense, le Parlement lui vota une pension de 1000 liv. st. Ce fut encore Sidney Smith qui reçut, à El-Arish, la capitulation de notre armée d'Égypte, et les conditions qu'il lui fit était assez favorables pour que le même Parlement refusât de les ratifier.

Telles furent les conséquences immédiates de l'habile et surprenante évasion du 26 avril 1798. Il n'est pas sans intérêt de rapporter les destinées ultérieures de ceux qui y avaient concouru : elles furent singulières et diverses.

Sidney Smith, après une brillante carrière, s'était retiré du service en 1814 avec le grade d'amiral. Cet ennemi violent et loyal des républicains, celui qui, à Toulon, avait incendié nos vaisseaux et nos établissements maritimes; le même qui, à Saint-Jean d'Acre, avait arrêté la fortune de Bonaparte, passa les dernières années de sa vie à Paris et y mourut le 26 mai 1840; on lui fit de splendides funérailles.

Epuisé par la fatigue du siège ou enlevé par la peste, Phelippeaux mourut à Saint-Jean d'Acre, quelques jours après la retraite de celui que la fortune lui avait si souvent donné pour rival. Il mourut (et c'est la tristesse de sa destinée comme ce fut peut-être l'amertume de ses derniers instants) sous un drapeau ennemi de la France.

M. de Tromelin eut un sort bien différent. Après avoir très activement guerroyé en Syrie et en Egypte comme major dans l'armée turque, il était revenu en Angleterre; en 1802, rayé de la liste des émigrés, il rentra en France et se retira dans ses terres, près de Morlaix. Il y vivait en paisible propriétaire, lorsque, en 1804 (c'est l'année de la mort du duc d'Enghien et des procès de George Cadoudal, de Moreau et de Pichegru), sur une lettre de Spencer

[1] *Mémoires*, t. II, p. 10.

Smith, frère du commodore, qu'intercepta la police, il fut soupçonné de relations avec les royalistes, mis en arrestation, conduit à Paris et enfermé à l'Abbaye. Il protestait de ses résolutions pacifiques, mais Bonaparte voulait davantage et ne considérait, n'admettait même comme sincèrement ralliés que ceux qui acceptaient des fonctions publiques, ou qui prenaient du service dans l'armée. M. de Tromelin avait trente-trois ans; il avait connu la guerre, même la grande guerre; cette carrière n'était pour lui ni nouvelle ni sans attraits. Entre une prison perpétuelle ou une fausse tranquillité toujours en alerte, d'une part, et, de l'autre, les perspectives de l'activité, de l'honneur et des grades, il fit son choix, non sans lenteur ni réflexion, car il avait passé six mois à l'Abbaye, lorsqu'il se décida à entrer avec le grade de capitaine au 112e de ligne.

Homme d'expérience et de ressources, caractère ardent, il se fit vite distinguer. Marmont le prit comme aide de camp, l'emmena en Croatie, l'y utilisa de toutes façons. Comme il le proposait bientôt pour un grade supérieur : « C'est aller trop vite, répondit Napoléon, pour un ancien aide de camp de Sidney Smith. » Cependant, à Wagram, il fut nommé colonel; à Bautzen, il reçut la croix de la Légion d'honneur; à Leipzig, il passa général de brigade; en 1814, commandeur de la Légion d'honneur et baron. Aux Cent-Jours, il ne quitta pas l'armée; et, à Waterloo, l'ami de Sidney Smith, l'ancien combattant de Saint-Jean d'Acre, commandait une brigade qui resta la dernière sur le champ de bataille. Sous la Restauration, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, il se retira, après 1830, dans la commune de Ploujean, dont il était maire, et mourut dans sa terre de Coatserhan le 3 mars 1842 [1].

Il y a lieu de parler plus longuement de John Wesley Wright, que sa destinée ramena plus tard à la prison du Temple et qui y termina mystérieusement sa vie.

Victor Pierre.

La fin prochainement.

[1] P. Levot, *Biographie bretonne*.

LA QUESTION SCOLAIRE A L'ÉTRANGER

UNE SOLUTION LIBÉRALE

I

Il est bon d'envisager parfois la question scolaire d'un esprit plus large, plus libre, que ne le peuvent faire les comités électoraux et les candidats en quête de suffrages. Elle se rattache à l'ensemble de la vie morale et à l'économie générale de la société. Elle se pose un peu partout, et dans des conditions qui tendent à se rapprocher. Il faut ouvrir les yeux sur ce vaste champ d'expériences pour choisir, d'une décision ferme et raisonnée, la direction dans laquelle on voudra s'orienter.

Dans la diversité des solutions qui sont appliquées ou proposées, deux types se dégagent de plus en plus nettement et s'opposent l'un à l'autre, se combinant parfois en systèmes intermédiaires, mais, au fond, inconciliables.

L'un d'eux nous est très connu en France par ses récents progrès. Il conduit à faire de l'État le dispensateur souverain et exclusif de l'enseignement. C'est une résurrection de la doctrine, bruyamment répudiée, de la religion officielle, et une résurrection aggravée en un certain sens, puisque la religion nouvelle est toute dans les mains du gouvernement, sans autonomie même apparente. Puis, après avoir nationalisé le service de l'enseignement à tous ses degrés, que répondra-t-on à ceux qui voudraient étendre le même régime aux banques, aux transports, aux mines, ou à telle autre industrie? Il faut que le milieu politique soit bien aveuglant pour que de prétendus libéraux n'aient pas aperçu, qu'en se faisant les complices d'une pareille œuvre, ils ouvraient la porte au socialisme dont ils ont si peur.

Il existe, à l'étranger, un type très différent d'organisation

scolaire. On laisse les intéressés diriger eux-mêmes leurs affaires, l'État n'intervenant que pour exercer une haute surveillance, pour faire assurer à tout enfant un minimum d'instruction, au cas où la famille manquerait à ce devoir, pour prêter son concours enfin à tous ceux qui remplissent ce grand service social. La valeur de ce système s'affirme par les sympathies qu'il attire, et aussi par les antipathies qu'il soulève. C'est ce que certains faits récents mettent en pleine lumière tant en Belgique et aux Pays-Bas que dans le monde anglo-saxon.

II

Il a été souvent parlé, en Belgique, du *système rationnel de l'écolage anglais*. On entendait par ces mots la répartition des subsides publics, au prorata du nombre des élèves, entre toutes les écoles présentant certaines garanties. On faisait grand bruit du projet par lequel M. Woeste devait traduire ces principes en texte de loi. Sans doute c'était un peu une arme de guerre dans la campagne que menait une partie de la droite contre le cabinet Bernaert et la représentation proportionnelle. Mais l'idée n'a pas été agitée en vain, et elle a reçu un commencement d'application, quand, le 23 avril dernier, sur la proposition de M. de Burlet, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, la Chambre des représentants a ouvert un crédit de 300 000 francs en faveur des écoles adoptables.

La discussion qui a précédé ce vote a été instructive et elle a porté sur la doctrine même des subventions proportionnelles. C'est ce qu'on appelle le système Lorand-de Harlez, du nom de ses deux patrons, M. Georges Lorand, rédacteur en chef d'une feuille progressiste, *la Réforme*, et Mgr de Harlez, l'un des plus éminents professeurs de Louvain. On a cité cette vigoureuse argumentation du journaliste radical : « En fait, la neutralité complète est tellement impossible, qu'elle n'existe nulle part : elle est toujours violée au détriment de quelqu'un. C'est pourquoi nous n'éliminerons les questions scolaires de nos luttes politiques que quand chacun pourra avoir l'école qui lui convient. Les pères de famille ont le droit incontestable de vouloir, pour leurs enfants, une école selon leurs convictions et leur conscience. Et si cette école réunit les conditions voulues quant à la qualité de l'enseignement qui s'y donne, elle aura droit au subside, au prorata du nombre de ses élèves... La répartition des subsides d'après la population scolaire est la justice même. Il est injuste et odieux, on ne saurait trop le répéter, de faire payer par des citoyens un enseignement dont leur

conscience ne peut vouloir, et de les forcer, en outre, à payer encore un enseignement à eux. »

M. Feron, l'un des chefs de la gauche radicale et directeur politique de la *Réforme* s'est trouvé obligé de rendre un hommage platonique à une théorie qui répugnait manifestement aux passions de ses amis. Il s'est hâté d'ajouter qu'avant de l'appliquer on devrait tout d'abord, afin que la concurrence fût loyale, accorder à toute école la personnalité civile et supprimer le budget des cultes. Même dans ces conditions, ce principe d'équité serait repoussé par le gros du parti. M. Bara l'a nettement déclaré, et son libéralisme doctrinaire pourrait se résumer ainsi : Tout pour l'enseignement officiel; rien pour l'enseignement libre; l'État ne peut donner des subsides qu'à des écoles qui lui soient complètement soumises. Un autre de ces prétendus défenseurs des droits de la conscience, M. Janson, a reconnu que le système Lorand-de Harlez pourrait être une solution... dans cent ans.

Mais ce n'est pas un fait de médiocre importance que, dans un pays actif, progressif et qui, par ses expériences sociales, peut rendre de grands services aux autres nations, l'opinion publique ait été nettement saisie d'une solution libérale de la question scolaire. On n'a guère trouvé à lui opposer que des déclamations un peu usées sur la mainmorte des couvents, les périls de la domination cléricale et les droits souverains de l'État. Il est apparu malgré tout que les esprits de bonne foi, sincèrement désireux de paix et de respectueuse tolérance, pourraient facilement s'accorder sur les moyens de mettre fin à l'une des controverses les plus irritantes de la politique contemporaine. Des principes ont été posés qui se défendent d'eux-mêmes par leur justice évidente, leur logique et leur simplicité. Jamais ces semences-là ne sont tout à fait perdues.

Ce qui pourrait les aider à germer en Belgique, c'est l'exemple de la Hollande. La loi du 8 décembre 1889 y pose en principe que l'État doit aux écoles libres, pourvu qu'elles soient sérieusement organisées et n'exigent pas de rétribution scolaire trop élevée, la même subvention qu'aux écoles publiques. Cet exemple est l'un des plus puissants arguments que fait valoir M. G. Lorand. L'expérience est faite. Et l'un des chefs du parti socialiste hollandais, M. Domela-Nieuwenhuis, ne craint pas de donner son adhésion à un pareil système. Il condamne franchement l'idéal du libéralisme bourgeois, l'école neutre. C'est à ses yeux une école sans vie et sans âme, un principe de mort intellectuelle. Il faut autre chose qu'un enseignement sec, terne et froid, pour éveiller les esprits et les cœurs, pour former des caractères énergiques, des volontés

fermes. Les enfants, comme les hommes, ont besoin d'une foi, de raisons d'agir et d'aimer. Mais l'État peut-il les imposer ? « L'enseignement, écrit ce penseur libre [1], est une chose trop sérieuse et trop sainte pour qu'une majorité puisse décider comment il doit être donné. Il me semble qu'une solution est possible, de la manière suivante : l'État décrète l'enseignement obligatoire pour tous les enfants. L'État dit : Je veux que tous les citoyens soient instruits, car les hommes non instruits sont plus tard un détriment pour l'État. Mais la façon dont l'enseignement sera donné n'est pas de son domaine. L'État paye les frais de l'enseignement. On établit le nombre des enfants qui fréquentent l'école; on évalue les frais pour les écoles et on dit : Chaque disciple coûte tant. Eh bien, cette somme sera divisée entre les diverses écoles... Cette solution est acceptable pour tous. »

III

Pendant que le système anglais provoque au dehors des imitations fécondes, il doit se défendre dans son pays d'origine et dans les colonies britanniques contre l'action envahissante des idées radicales et du socialisme d'Etat. Mais il répond si bien aux caractères essentiels de la race et aux qualités qui font sa force, que sans doute on n'y renoncera pas volontiers. Demandez à quelques-uns des représentants les plus éminents de cette société ce qu'ils pensent du rôle de l'Etat en matière d'enseignement primaire, et vous verrez combien ils sont loin de l'idéal de nos politiciens français.

Dans cet essai sur la *Liberté*, où les démocraties contemporaines auraient tant à apprendre, Stuart Mill établit que les parents ont le devoir d'assurer à leurs enfants un certain *minimum* d'instruction, et que le gouvernement doit veiller à l'exécution de ce devoir. Mais de quelle manière? « Il pourrait, écrit ce maître de la science sociale [2], laisser les parents libres de faire élever les enfants où et comment ils voudraient, et, suivant les besoins de chacun, soit aider à payer, soit même payer entièrement les frais d'école... Que toute l'éducation ou la plus grande partie de l'éducation d'un peuple soit mise aux mains de l'État, je m'efforcerais de m'y opposer autant que qui que ce soit. Tout ce qu'on a dit de l'importance de l'individualité de caractère, de la diversité d'opinions et de manière

[1] *La Société nouvelle*, revue internationale. Bruxelles, février, 1894; *l'Ecole libre*.

[2] *La Liberté*, chap. v.

de vivre, implique l'égale importance de la diversité d'éducation. Une éducation générale donnée par l'État n'est autre chose qu'une combinaison pour jeter tous les hommes dans le même moule. »

Rappelant ces fortes paroles, le cardinal Manning montrait, dans l'un de ses derniers écrits[1], que cet esprit de libre initiative et d'énergie fait la vraie force de la nation anglaise. On commettrait donc un contre-sens et un crime de lèse-patrie si l'on remettait au pouvoir central toute la direction de l'enseignement. L'école est un service local, qui doit être organisé sous la responsabilité des parents.

Et M. Herbert Spencer, dont les années n'arrêtent pas l'infatigable labeur, n'est pas moins énergique. « Les législateurs coalisés, dit-il[2], ont répandu une théorie qui, logiquement, aboutirait à cette conclusion : c'est aux parents à engendrer les enfants, et à la société de les élever. La morale politique à la mode sous-entend, sans l'ombre d'une hésitation, qu'un homme, en tant que père, n'est pas tenu de veiller à la culture mentale de ses propres enfants, mais qu'il est, en tant que citoyen et de concert avec d'autres citoyens, tenu de veiller à la culture mentale des enfants de tous les autres hommes sans exception. Le temps viendra où les devoirs de la paternité seront pleinement reconnus et où une résistance invincible sera opposée à toute usurpation sur ces devoirs. Le père repoussera avec inflexibilité le droit de n'importe quel assemblage d'hommes à lui prendre son enfant pour le façonner à leur guise. »

Ces principes n'ont pas été méconnus par la loi du 9 août 1891, qui est actuellement la grande charte de l'instruction primaire en Angleterre. Elle respecte les libres initiatives des intéressés, tout en consacrant l'obligation et une certaine gratuité de l'enseignement. Dans la discussion qui a précédé le vote de cet acte, quelques députés radicaux ont demandé que les écoles libres ne fussent pas admises au partage des subventions publiques. Ils n'ont eu aucun succès. Un hommage solennel a été rendu au rôle passé et futur de l'enseignement libre. On l'a montré dirigeant encore 76 pour 100 des écoles anglaises et instruisant 56 pour 100 de la population enfantine. On n'a songé ni à le supprimer brutalement ni à l'étouffer hypocritement. A toute école primaire, publique ou privée, pourvu qu'elle présente certaines garanties et qu'elle établisse la gratuité absolue ou, dans certaines conditions, relative,

[1] *Fortnightly Review*, mai 1889.

[2] *La Morale des différents peuples et la morale personnelle*. Guillaumin, 1893, § 236 et 237.

l'État offre une subvention annuelle de 10 shillings (12 fr. 50) par écolier, ayant plus de trois et moins de quinze ans.

Voilà le trait caractéristique de ce système assez compliqué. Sans doute, il n'est pas idéalement parfait, et il est destiné à subir plus d'un réajustement. Ni les défenseurs des écoles volontaires ni les partisans de l'enseignement d'Etat n'en sont pleinement satisfaits. Les catholiques se plaignent des exigences croissantes du département de l'éducation, des prodigalités de certains *school-boards* qui rendent la concurrence bien difficile à qui ne peut, comme eux, puiser dans les poches des contribuables. Ils souhaiteraient pour leurs écoles une part dans le produit des taxes locales scolaires. D'un autre côté, on discute fort pour savoir dans quel esprit la Bible sera interprétée par les maîtres des *public-schools*, comment on pourra donner un enseignement chrétien sans froisser les diverses confessions religieuses. Mais ces difficultés mêmes ne pourraient-elles conduire à reconnaître plus complètement encore la liberté et l'égalité des écoles?

Dans les colonies, grandes ou petites, que la race anglo-saxonne a semées à travers le monde, le régime de la répartition des subsides au *prorata* du nombre des élèves n'est pas inconnu, soit qu'on l'applique loyalement, soit qu'on le discute avec passion. — A la Trinidad, par exemple, les écoles dirigées par nos Pères du Saint-Esprit sont placées sur le même pied, pour le traitement des maîtres, que les écoles du gouvernement. — Dans ces régions de l'Afrique méridionale où la civilisation britannique fait des progrès continus, non seulement chaque ville a ses *public-schools*, mais on s'efforce d'aider les *farmers* isolés en accordant aux instituteurs qu'ils choisissent des subventions proportionnées au nombre des élèves[1]. Dans les colonies australiennes, à la Nouvelle-Zélande notamment[2], la question scolaire est vivement discutée. L'Etat ne s'occupe que de ses écoles, où l'enseignement est absolument laïque : on n'y lit pas la Bible. Déjà une partie de la population se plaint de voir propager ainsi un véritable athéisme pratique. Il y a même quelques esprits, parmi les catholiques, qui songeraient à demander une part des subventions publiques pour les écoles privées, se conformant aux règles fixées par le département de l'éducation. Une pareille revendication n'aurait pas pour le moment la moindre chance d'être prise en considération. Mais qui sait si les idées ne font pas plus vite leur chemin dans le nouveau monde que dans l'ancien?

[1] *Month*. Novembre 1893.
[2] *Nineteenth century*. Février 1894.

IV

Aux Etats-Unis, la question scolaire est une de celles qui se posent à l'état aigu. Elle n'est pas étrangère à cette campagne attristante qui soulève contre l'Eglise catholique les jalousies de certains protestants et toute la lie des passions irréligieuses. Le déir très vif et très légitime qu'éprouvent les Américains de fondre en une seule nation homogène les éléments mêlés et disparates que leur apporte l'immigration explique sans doute leur attachement à un régime d'écoles publiques et uniformes. Par suite de la diversité des confessions religieuses, elles sont nécessairement laïques et neutres. De là, sans doute, une certaine hostilité contre les écoles paroissiales des catholiques. La *Ligue pour la protection des institutions américaines* (L. P. A. I.), tout en étant beaucoup moins agressive que l'*American protective Association* (A. P. A.), proclame bruyamment que la moindre participation de ces écoles aux subventions publiques serait regardée comme une pratique incompatible avec la paix et la sûreté de l'Etat [1].

Un journal de New-York, *The Sunday Democrat*, avait proposé, en novembre dernier, d'ouvrir une pétition pour que les écoles libres ayant un an d'existence, cinquante élèves au moins et présentant certaines garanties, fussent admises à recevoir une part des fonds scolaires (*school-fund*). Bien que ce projet ne fût pas présenté par l'ensemble des catholiques ni appuyé par l'épiscopat, il a été considéré comme un ballon d'essai, et il a fait peur. Pourtant, la question ayant été soumise, en janvier dernier, à une réunion de trente-neuf archevêques et évêques, deux seulement ont été d'avis de formuler une pareille revendication. Ce qui pourrait la faire paraître plus opportune, c'est une sorte de christianisme officiel, véritable religion d'État qu'on tente d'organiser dans les *public-schools*, et qui ne satisfait ni les catholiques ni les protestants convaincus.

Si l'on voulait chercher un régime qui respectât la liberté des pères de famille, on trouverait des exemples excellents au Canada, bien que l'intolérance sectaire y fasse des progrès inquiétants. C'est dans la province de Québec, où la majorité est catholique, qu'est appliqué le régime le plus libéral et qu'il est appliqué le plus loyalement. Il a été adopté aussi par la province d'Ontario, où la majorité est protestante. Sous la haute surveillance du surintendant et du Conseil de l'instruction publique, la commune est

[1] *North American Review*. Mai 1894.

maîtresse de l'école, et l'école est confessionnelle. Mais la minorité a droit de réclamer une école séparée, et elle ne paye pas alors de taxes pour l'école dont elle ne profite pas. Ajoutez que le ministre de l'éducation de Québec ou de Toronto répartit entre les écoles, publiques ou séparées, proportionnellement au nombre des élèves, les subventions que l'Etat accorde [1].

Mais, dans d'autres parties de la Confédération, l'intolérance protestante se donne libre carrière. Quand le Manitoba entra dans le *Dominion*, en 1870, il avait été stipulé par les métis catholiques qu'on respecterait leur langue et leur religion, qu'on leur garantirait l'usage d'écoles séparées, confessionnelles, participant, proportionnellement à la population, aux subventions et taxes scolaires. La paix avait régné, grâce à ce régime libéral, jusqu'au jour où la loi du 1er mai 1890 a supprimé les écoles séparées et les a remplacées par des écoles communes, non confessionnelles, dont les frais sont supportés par tous les contribuables, sans distinction de croyances. Dans les territoires du Nord-Ouest, une ordonnance, passée en 1892, a également violé les droits des catholiques. Elle ne supprime pas ouvertement les écoles séparées, mais elle les place sous l'autorité absolue des protestants. On s'est adressé au gouvernement fédéral à Ottawa, et on a demandé au Conseil privé de désavouer une pareille mesure. Celui-ci s'est contenté d'adresser quelques exhortations à l'administration des territoires. De là un profond mouvement de mécontentement dans tout le Canada français et catholique.

Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, n'hésite pas à dire [2] : « Ce qui se passe aujourd'hui au Manitoba et dans le Nord-Ouest, par rapport aux écoles, est une violation flagrante et inexplicable des assurances données à la population catholique de ces vastes contrées. » Il rappelle qu'il avait été chargé, en 1870, de transmettre ces assurances. On avait accueilli alors la demande d'écoles séparées, avec droit à une juste proportion des octrois scolaires. On méconnaît aujourd'hui ces engagements formels, et l'on oublie qu'une « population catholique ne jouit pas de la liberté religieuse lorsqu'on l'empêche d'avoir des écoles conformes à ses idées et à ses convictions ».

V

Quel profit, dira-t-on, tirer, en France, de toutes ces expériences?

Il est impossible de se faire la moindre illusion sur l'accueil que

[1] *Catholic World*. Février 1894 : How Canada solves the problem we shirk.
[2] *Mémoires de Mgr Taché sur la question des écoles*. Montréal, 1894.

recevrait dans les milieux politiques la plus modeste tentative de réforme libérale de notre régime scolaire. En janvier dernier, MM. de Cazenove de Pradines, de Ramel, de Soland et le prince de Broglie avaient déposé un projet de loi permettant aux communes dans lesquelles il existerait des écoles congréganistes de filles, de les adopter, sous le nom d'écoles assimilées. On ne lui a pas même fait les honneurs de la prise en considération. Un rapport présenté par M. Bérard, au nom de la commission chargée de l'examiner, l'a exécuté sommairement. — Le même sort attend les propositions de MM. Gendre et Cunéo d'Ornano qui, pour marquer que les instituteurs ne doivent pas être des agents électoraux, veulent retirer leur nomination aux préfets et la rendre aux recteurs d'académie; celle aussi qu'a déposée (juillet 1894) M. Jacquemin, député républicain, pour interdire toute laïcisation, totale ou partielle d'écoles de filles et d'écoles mixtes, sans avis favorable du conseil municipal. — C'est ainsi encore que l'administration supérieure, tout en laissant le Conseil municipal de Paris faire des largesses à des établissements libres et laïques, annule les délibérations des conseils municipaux, lorsque, comme à Nantes, à Muret, à Vitré, ils votent des subventions en faveur d'écoles libres congréganistes.

Mais de ce que certaines idées n'ont pas encore pénétré dans le monde parlementaire et gouvernemental, il n'en faudrait pas conclure qu'elles ne sont pas en progrès dans le monde qui pense. C'est M. Taine qui, à la fin de son dernier livre inachevé, a mis en relief, avec sa vigueur habituelle, l'injustice du régime auquel sont soumis les catholiques de France. « Chaque année, dit-il[1], des écoles communales sont laïcisées... Là-dessus, quoique l'affaire soit locale au premier chef, les conseils municipaux ne sont pas consultés; sur cet intérêt privé, domestique, qui les touche au vif et en un point si sensible, les chefs de famille n'ont pas voix délibérative. Pareillement, dans les frais de l'opération, leur part est imposée d'office... Si ce système déplaît à certains parents, qu'ils se cotisent entre eux, qu'ils bâtissent à leurs frais une école privée, qu'ils y entretiennent, à leurs frais, des Sœurs et des Frères, cela les regarde; ils n'en payeront pas un sou de moins à la commune, au département, à l'Etat, en sorte que leur charge sera double et qu'ils payeront deux fois, d'abord pour l'instruction primaire qu'ils repoussent, ensuite pour l'instruction primaire qu'ils agréent. »

Commentant ces pages et faisant siennes ces critiques, le vicomte

[1] *Le Régime moderne*, t. II, p. 392, 393.

de Vogüé n'a pas craint d'écrire : « Quand l'Etat n'a pas le vouloir ou la force d'appliquer la neutralité réelle, le mieux pour lui est de s'en remettre aux petits groupes locaux, sous l'œil des familles; de tolérer des diversités régionales, moins dangereuses qu'une unité tyrannique; d'aider par d'équitables subventions les minorités impuissantes à se donner l'école de leur choix, et de supprimer l'iniquité du double payement qui révoltait notre historien comme elle révolte beaucoup de contribuables. Telle est la théorie rationnelle et libérale. Elle triomphera. »

Le jour où l'on voudra entrer dans cette voie, les exemples de l'étranger ne seront pas les seuls dont la France pourra s'inspirer. Il suffirait presque de reprendre deux amendements qui, lors de la discussion de la loi du 30 octobre 1886, avaient été défendus, l'un par M. Lefèvre-Pontalis, l'autre par M. Raoul Duval. Qu'on donne aux communes le droit de choisir l'école et les maîtres qui leur conviennent, tout en sauvegardant la liberté de conscience des parents qui ne veulent pas pour leurs enfants de telle ou telle instruction religieuse. Que toute école libre, réunissant un nombre d'élèves suffisant, soit admise à participer, au prorata de sa population scolaire, à la répartition des subsides publics en faveur de l'enseignement primaire. Qu'on prenne soin enfin de laisser dans les heures de classe et au besoin dans les locaux scolaires une place à l'enseignement religieux que le clergé doit prendre la peine de donner. Alors la paix régnera. Elle sera féconde, parce qu'elle résultera non pas d'un despotisme uniforme, mais d'une libre diversité, d'une émulation salutaire et du respect de tous les droits.

On ne se dissimule pas que de pareils progrès se heurtent à de terribles obstacles : passions sectaires très tenaces, tendances socialistes, désir de s'assurer dans toutes les communes des moyens d'action et des instruments de pression électorale. Mais il ne faut pas oublier non plus ce qui combat en faveur d'une solution libérale. Ce sont, d'une part, les lourdes charges fiscales qu'entraîne le régime auquel nous sommes soumis. Ce sont, d'autre part, les médiocres résultats moraux auxquels il ne semble pas étranger. La précocité croissante des criminels et le développement d'un triste paganisme pratique, notamment dans les campagnes, donneront quelque jour à réfléchir. Nous sommes loin, direz-vous, de cette évolution des esprits. Qu'en savez-vous et qu'importerait après tout? Lorsqu'on n'est ni député ni candidat, on peut prendre quelque plaisir à défendre des idées justes, avant même qu'elles soient en faveur.

Jules Angot des Rotours.

CHANTEGROLLE[1]

IX

Le marquis passa la dernière semaine de mai à Chantegrolle. Amélie ne le voyait qu'aux repas et le trouvait toujours d'une politesse impénétrable; il ne lui parlait plus de Mme Rangeard, mais elle savait qu'il se rendait au Bois-aux-Nymphes presque chaque jour. Aussi son silence ne faisait-il qu'accroître les angoisses de la pauvre femme.

Au commencement de juin, il partit pour Angers et en ramena, peu de temps après, l'abbé de Blossac. Amélie, accoutumée aux mœurs rustiques et sévères du clergé des Mauges, ne pouvait supporter le sémillant bénéficier de Vausabert, dont les allures patelines ne lui inspiraient aucune confiance. Bientôt, elle soupçonna qu'il se tramait quelque chose contre elle. Plusieurs fois, elle surprit des colloques mystérieux entre son mari et l'abbé; mais, dès que ceux-ci s'apercevaient de sa présence, ils rompaient leur entretien et affectaient de s'occuper de la politique.

Par eux, Amélie recevait l'écho des incidents de Versailles. Ses parents aussi lui en parlaient dans leurs lettres. Mme de Cléré surtout lui contait les anecdotes récentes; tout Paris répétait en ce moment le mot d'un député, M. Barrère, qui s'était écrié, au sein des états généraux : « Nous sommes ici pour recommencer l'histoire! »

On ne savait quel formidable orage s'amoncelait. Les trois ordres, d'abord hostiles l'un à l'autre, s'étaient rapprochés, confondus en une seule Assemblée, houleuse et sans guides, et pareille aux grandes forces de la nature. Son flot battait les murs du palais des rois de France, incertain, mobile, mais montant toujours.

C'était, soutenue au loin par les Parlements, la province entière à l'assaut de Versailles; c'était le bon sens rustique, la tranquillité

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre et 10 octobre 1894.

laborieuse des petites villes, se soulevant à la fin contre un monde d'inconséquences et de folies, un monde où des abbés prêchaient l'athéisme, et où Florian était capitaine de dragons.

Mais, derrière l'armée des réformateurs, des bandes de pillards sortaient de l'ombre, au fond des campagnes. Les incendies, les assassinats, s'y multipliaient, restaient impunis, dans l'universel désarroi des juridictions. La famine en était l'excuse ou le prétexte. Allait-on voir renaître les jacqueries, et germer, après quinze générations, les ossements des vieux serfs aux tuniques de bure.

L'Anjou presque seul demeurait calme. Dévoués aux réformes, mais prudents et sceptiques, les paysans des bords de la Loire attendaient l'avenir, ayant peu souffert et craignant de compromettre leur patrimoine au soleil. Ceux des paroisses du bas pays, les Marches poitevines et les Mauges, rassemblés par familles dans d'immenses métairies, comme au temps des tribus primitives, ne demandaient rien. Des dictons anciens d'une sagesse désabusée, d'alarmantes prophéties qui couraient de foire en foire, les mettaient en défiance contre l'avènement d'un sort meilleur que leur promettaient parfois les bourgeois du district; eux, incrédules, souriaient en dedans; car il leur suffisait, pour vivre heureux, d'espérer un jour une place au paradis, et ici-bas de demeurer loin d'une grande route, loin d'une grande rivière, loin d'un grand seigneur.

Cependant, malgré la tranquillité générale des populations, les crimes particuliers se multipliaient dans le bas Anjou.

Le sénéchal vint un soir au château. Guéranges et son confident étaient partis depuis quelques jours. M. Onillon demanda à voir la marquise, et lui annonça qu'un drame terrible avait eu lieu, l'avant-dernière nuit, dans un hameau écarté sur les bords du Lys. Le receveur des tailles du district, alors en tournée, y était resté à coucher chez un ami. Tous deux furent surpris, vers onze heures, par cinq hommes au visage barbouillé de suie, qui leur lièrent les mains, exigèrent le montant de la recette, et la trouvant insuffisante, persuadés qu'on les trompait, attachèrent à la crémaillère les pieds du malheureux receveur. Après l'avoir chauffé atrocement, comme il jurait qu'il ne lui restait pas un denier, ils le délièrent et partirent. Lui, affolé par la torture, prit un de ses pistolets et se brûla la cervelle. Son ami, que des voisins trouvèrent, le lendemain, bâillonné et les mains encore attachées, ne put donner aucun indice sur la personne des malfaiteurs. La brigade de maréchaussée, le lieutenant criminel de Vihiers, s'en tinrent à une enquête infructueuse. Ce dernier, homme timoré, ne se sentant plus soutenu par l'autorité royale affaiblie, vint alors trouver le sénéchal pour se décharger sur lui du soin de l'affaire. Le crime avait été commis dans la

mouvance de la châtellenie; c'était, disait-il, au juge seigneurial à s'en occuper.

Mais M. Onillon n'avait voulu s'engager à rien avant de consulter le marquis. Si ce dernier lui enjoignait d'aller de l'avant, il poursuivrait sans crainte les brigands qui terrorisaient la contrée.

Amélie, ne sachant quel jour reviendrait son mari, conseilla au sénéchal de partir pour Angers, afin de se concerter avec lui.

Lorsque M. Onillon l'eut quittée, elle remonta dans ses appartements; elle y passa la soirée et la nuit suivante en proie à de cruelles angoisses. Malgré la présence de sa camériste dans une pièce voisine, elle se sentait abandonnée au fond de ce vaste château que ne suffisaient point à peupler les quinze serviteurs et gardes du marquis. Au reste, pouvait-elle compter sur ces hommes, presque tous étrangers à Méligné, et qu'elle connaissait à peine?

Qu'allait-elle devenir, si les attaques se multipliaient dans la campagne, si les crimes demeuraient impunis? Les paroles du sénéchal lui prouvaient que le nom de son mari était l'unique autorité morale subsistante; il semblait qu'on revînt aux temps où du haut de son donjon le seigneur régnait seul sur une contrée. Mais Guéranges presque toujours était absent. D'ailleurs eût-il été là..., Amélie n'osait s'avouer toute sa pensée. Elle commençait à craindre le marquis. Elle savait tout l'empire que prenait sur lui sa rivale, et se demandait quel but celle-ci se proposait.

Vainement Amélie s'efforçait-elle de pénétrer le secret des récents entretiens de son mari avec l'abbé de Blossac. Aucun indice ne précisait ni ne calmait l'angoisse de ses soupçons, lorsque, vers la mi-juin, on vint lui annoncer un matin que M. le curé de Méligné l'attendait en bas, dans le salon d'honneur.

Rien de plus naturel que cette visite, et cependant elle s'arrêta dix fois, son cœur battait à se rompre, en descendant les larges dalles tournantes du grand escalier.

L'abbé Martineau avait beaucoup pâti dans son existence. Tout enfant, au collège de Beaupréau, il copiait des pensums de mille lignes dans la cour, par les temps de neige. Au séminaire d'Angers, il avait continué de misérer dans sa chambrette sans feu; curé de Méligné, il vivait sans ressources, plus dénué que les pauvres qu'il secourait. Mais il avait rapporté de ces épreuves une inaltérable résignation, et un bon sourire figé sur sa face rougeaude. Aussi Amélie sentit-elle tout son sang se glacer, lorsqu'elle aperçut le visage douloureusement contracté du prêtre.

Il se leva. Au lieu de l'appeler Mme la marquise, il saisit sa petite main dans les siennes et soupira :

— Comment allez-vous, ma pauvre enfant?

Elle comprit tout de suite qu'il venait lui annoncer de tristes nouvelles.

Trop émue pour parler, elle lui fit signe de s'asseoir et prit un siège à côté de lui.

Après quelques secondes de recueillement, où l'abbé paraissait chercher une entrée en matière, il ne trouva qu'un cri du cœur pour rappeler à la marquise qu'il l'avait connue toute petite, et que, consolateur naturel de ceux qui souffrent, il était venu pleurer avec elle.

— De grâce! balbutia la jeune femme, parlez vite. Mes parents seraient-ils...? Mon Dieu, je n'ose dire...

— Non, ma pauvre enfant. Il ne s'agit pas d'eux. Mais quoi? Ignoreriez-vous donc que M. le marquis...

Amélie s'était levée, les joues livides.

— Je ne sais rien! Parlez, parlez.

— Alors, ma pauvre enfant, pardonnez-moi le chagrin que je vais vous causer. Il vaut mieux que ce soit moi qui vous apprenne... Eh bien, votre mari a introduit contre vous une demande...

— En séparation? C'est impossible!

L'abbé baissa la tête, fit signe que non.

— Oh! merci. Le malheureux, il n'oserait pas!

— Résignez-vous, mon enfant, reprit le prêtre. Offrez au Seigneur l'épreuve qu'il vous envoie. Elle est plus cruelle encore que vous ne pensez.

— Quoi donc, mon Dieu? Parlez!

— Hélas! il s'agit d'une demande en nullité de mariage.

— Oh! mon Dieu, mon Dieu! Êtes-vous sûr? Est-il possible? Le misérable!

Elle retomba sur son fauteuil, le visage caché dans son mouchoir, éperdue.

Debout devant elle, comme un père, comme un ami, le vieillard s'efforçait de la calmer.

— Allons, mon enfant! Priez un peu. Je comprends votre douleur..., vous si pure! Mais rassurez-vous. Quoi qu'il advienne, songez que Dieu est le seul juge : ce que font les hommes n'est que mensonge et vanité à ses yeux.

Lorsque Amélie fut un peu remise de son accablement, elle supplia l'abbé Martineau de lui répéter tout ce qu'il savait.

Celui-ci raconta comment il avait appris par hasard l'affreuse nouvelle. Il était allé à Angers pour assister à une retraite, et c'était à l'évêché que l'un des six grands vicaires l'avait interrogé sur le compte de la marquise. Les procès en nullité de mariage étaient de la compétence du tribunal ecclésiastique. L'abbé de

Blossac venait d'introduire l'instance devant l'officialité du diocèse. Nul doute que d'ici à quelques jours Amélie ne fût invitée à comparaître à l'audience du palais épiscopal avec son mari.

— Mais, enfin, quel motif peut-il invoquer?

— Ma pauvre enfant, je ne sais rien de plus.

— Qu'avez-vous dit au grand vicaire?

— Je lui ai dit tout ce que je pensais de vous, du marquis, et surtout de l'abbé de Blossac. Cela a paru le frapper très vivement. Espérons qu'il parlera aux autres juges, et que l'iniquité ne s'accomplira pas!

— Ecoutez!

Amélie tendait l'oreille. Le curé se tut.

— Ciel! des chevaux dans la cour. C'est le marquis!

— Alors, madame, il vaut mieux que je parte.

— Non, restez.

Ils attendirent quelques minutes, haletants. Enfin, un bruit de bottes pesantes dans la sonorité des galeries les avertit que la jeune femme ne se trompait pas.

Un valet annonça le marquis.

D'une voix mourante, Amélie répondit qu'il pouvait entrer. Guéranges parut.

L'habit noir qu'il portait, ses bottes poussiéreuses l'eussent fait prendre pour un membre du tiers-état, sans sa longue épée relevée au côté, surtout sans la fière arrogance de son regard.

En apercevant sa femme pâle, les yeux rouges de larmes, auprès de l'abbé Martineau, il comprit tout.

Les lèvres serrées de colère, il indiqua la porte au curé qui n'était pour lui qu'un vassal.

— Madame, dit-il sèchement, j'ai à vous parler.

L'abbé, très résolu, hésitait à sortir. Lorsque, d'un signe, Amélie l'eut supplié d'obéir, il fixa le marquis de prêtre à homme, puis leva les yeux, comme pour lui rappeler qu'il y a un Dieu. Il s'inclina silencieusement ensuite et quitta le salon.

Dans le grand appartement solennel, les deux époux demeurèrent seuls, sous le regard glacé des chevaliers dont les armures et les blasons luisaient sur le fond noir des tableaux anciens.

La marquise avait cessé de pleurer. Malgré son effroi, elle sentait vibrer en elle la fierté indignée de l'épouse. Guéranges passait et repassait, nerveux, le front bas, devant le manteau rouge, lamé d'azur, de l'immense cheminée.

Brusquement, il s'arrêta, et se redressant en face d'Amélie :

— Inutile de dissimuler avec vous, n'est-ce pas, madame? Ce prêtre vous a tout dit.

— Oui, monsieur, je sais tout.

— Tant mieux! Cela nous épargne des préliminaires désagréables. Donc il est vrai que je suis décidé à faire annuler notre mariage. J'espère que vous vous montrerez raisonnable et que vous entrerez dans mes vues. Je rends pleine justice à vos qualités; il a fallu de puissantes raisons, croyez-le, madame, pour me dicter une résolution aussi extrême. Mais réfléchissez d'abord à ceci; nous sommes mariés depuis cinq mois, et la nature ne nous a point encore donné la promesse d'un héritier. Or le nom de Guéranges ne peut pas s'éteindre avec moi...

— Monsieur, prononça la marquise d'une voix sourde, à mon tour, je vous répondrai qu'il est inutile de feindre. Je sais que j'ai une rivale; vous voulez l'épouser!

— Eh bien, madame, quand cela serait? Est-ce que je vous reproche les égards que vous témoigniez, récemment encore, au vicomte de Lanloup? Je vous rends votre parole, rendez-moi la mienne. Nous vivons, grâce au Ciel, dans un siècle assez accommodant!

— Monsieur, je ne sais qu'une chose : je suis votre épouse devant Dieu jusqu'à la mort!

— Oh! pas de phrases de sermon, s'il vous plaît; je ne me sens point d'humeur à écouter des capucinades. Encore une fois, j'espère que vous comprendrez vos vrais intérêts. Il me faut votre consentement dans cette affaire. Sachez que la chambre ecclésiastique a fort mal accueilli ma requête jusqu'ici. Qu'elle rende ensuite sentence contre moi, je m'en moque; j'appellerai comme d'abus devant le Parlement de Bretagne. Mais, Official ou Parlement, jupons violets ou jupons rouges, cela est tout un; la cause reste la même, et il me faut votre consentement; entendez-vous, madame, il me le faut! J'appuie, en effet, ma demande sur la contrainte que vous a fait subir votre famille lorsque vous m'avez épousé.

— Monsieur, vous osez dire...?

— Calmez-vous, madame; j'ai très bonne mémoire. Je me rappelle fort exactement vos longues hésitations au moment de prononcer *oui* à l'autel.

— Mon Dieu, mon Dieu! gémit la pauvre femme, le visage dans ses mains.

— Vous ne niez pas, vous ne pouvez pas nier. Alors, que sert de se quereller? Il suffira que, devant les juges ecclésiastiques ou devant les conseillers de Rennes, vous déclariez cette violence que l'on vous a faite et qui entache de nullité notre union. Est-ce dit, consentez-vous?

— Jamais!

— C'est votre dernier mot?

— Oui, monsieur. Je vous le répéte, une telle infamie, jamais, jamais!

Elle s'était redressée, courageuse, vibrante, elle d'ordinaire si craintive et si douce.

— Très bien, madame.

Guéranges serra les lèvres, se remit à marcher. Après cinq mortelles minutes, où résonnaient seuls, dans la vaste salle, le pas lourd de ses bottes et les sanglots étouffés d'Amélie, il gagna la porte, et se retournant avant de sortir :

— Je veux bien, dit-il froidement, excuser votre révolte du premier instant. Ce prêtre vous aura monté la tête! Je quitte le château ce soir; dans cinq ou six jours, je reviendrai. Je souhaite que vous ayez modifié alors vos folles résolutions. Vous voudrez bien d'ici là ne pas quitter l'enceinte du parc. D'ailleurs, j'y mettrai ordre. Les campagnes ne sont pas sûres, et je tiens à ce que vous puissiez réfléchir seule à votre situation. J'ai l'honneur, madame, de vous présenter mes respects.

Il s'inclina et sortit. Quelques instants après, Amélie entendit de nouveau le piaffement des chevaux dans la cour. Le marquis repartait pour Angers.

X

A trois jours de là, par une soirée tiède de juin, Amélie se promenait dans le parc planté de vieux chênes, entre de hauts murs de pierre sèche. Elle s'y sentait séquestrée. Elle descendit lentement jusqu'aux roseaux de l'étang qui remplaçait la muraille, au fond de la vallée d'un mince affluent du Layon.

Accablée par l'insomnie des nuits précédentes et par ses continuelles angoisses, elle s'assit devant les flaques d'eau du bord, encombrées de larges nénuphars, et où plongeaient de petits grèbes. Sa rêverie inconsciente s'occupait à les suivre; elle s'oubliait à regarder aussi les frêles demoiselles bleues qui, sur un bout de jonc, faisaient vibrer leurs ailes de satin noir.

Bientôt, les roulades perlées du rossignol éclatèrent dans les buissons de la futaie. Amélie ne l'avait guère entendu depuis que ses promenades se bornaient le plus souvent aux coteaux nus de cette rive droite du Layon, où les alouettes gazouillent sur les mottes de terre rouge. Avec le rossignol, voici que toute sa jeunesse soudain chanta. Ce fut une plainte exquise et désespérée; elle n'avait jamais senti comme à cette heure sa solitude et le besoin d'aimer. Une infinie mélancolie lui venait du souvenir de ses rêves

déçus et du tardif regret de n'avoir point compris l'affection de Georges. Elle regardait devant elle, de ses yeux douloureusement fixes, s'assoupir la campagne dans la paix du soleil couchant. Les fleurs elles-mêmes parlaient d'amours, d'amours qu'elle aurait à peine connues! Un poème d'immuable tendresse montait des nénuphars endormis sur l'eau et des grandes tiges violettes de salicaires, immobiles et penchées.

Comme le devoir lui apparut cruel en ce moment! Un mot de sa bouche eût suffi sans doute pour rompre le lien qui l'unissait à Guéranges devant les hommes. L'idée de cette complicité l'avait révoltée au cours de la scène violente avec le marquis; mais elle la repoussait avec peine dans le calme abandon de ce crépuscule. Elle demandait à Dieu le courage de résister jusqu'au bout, ce courage dût-il lui coûter le bonheur et, qui sait, peut-être la vie!

A mesure que les moires de l'étang se fondaient en un gris opaque, elle sentait en effet succéder à sa mélancolie l'angoisse de la peur. Elle voulait chasser de sa pensée la prédiction de Germaine et les sombres légendes des sires de Guéranges. Mais, comme pour accentuer sa terreur, de longues plaintes sinistres emplissaient le ciel; des centaines d'ailes noires planaient au-dessus de sa tête ou se balançaient à la cime des chênes. C'était l'heure où, du bout de l'horizon, revenaient, depuis des siècles, en interminables files onduleuses, les corneilles dont les croassements crépusculaires avaient donné son nom à Chantegrolle.

Amélie se leva et se dirigea vers le château, sous les voûtes ténébreuses de la futaie.

Au détour du sentier, un bruit de pas au-devant d'elle la fit s'arrêter, tout émue. Bientôt un homme parut, que, dans la pénombre, elle ne reconnut pas d'abord. Son frac sombre et montant, son haut chapeau de feutre, ne lui rappelaient personne. C'était quelque gentilhomme campagnard ou un garde-chasse, car il portait l'épée. Lorsqu'il fut à dix pas :

— Quoi, vous ici! s'écria-t-elle effrayée.

Elle retrouvait Georges de Lanloup, le lieutenant et le muscadin de la veille, sous ce costume imprévu.

— Vous ici et à cette heure! répéta-t-elle.

Il s'excusa, l'air préoccupé :

— Pardonnez-moi, ma cousine. Ma présence doit vous surprendre, je le comprends.

— Mais le marquis est absent! Vous devez penser qu'à son retour, il pourrait s'étonner...

— Ne me cachez rien, reprit-il vivement. Je sais en quels termes vous êtes avec lui. L'abbé Martineau m'a tout révélé.

— Et vous venez?

— Je ne viens pas en amoureux, rassurez-vous. L'heure n'est plus aux rêves, ma pauvre Amélie. En sortant de la cure de Méligné, j'ai couru ici. J'ai interrogé un paysan des environs; il m'a raconté, — oh! ça n'a pas été sans peine, — ce qu'il tenait des gardes du château; je sais que vous êtes séquestrée, et je viens vous trouver, en l'absence de votre père, comme le seul homme de votre famille présent dans le pays.

— Toujours bon et dévoué, je vous retrouve là et je vous remercie. Mais que pourriez-vous faire pour moi?

— Dites-moi d'abord quelle est la situation exacte. De grâce, Amélie, ayez confiance en moi; ne me cachez rien.

La jeune femme marcha un instant sans répondre, puis se décidant à parler :

— Vous savez que j'ai une rivale?

— Oui, cette Julie Rangeard, la mère de notre ancien ami. Ah! si je ne craignais de risquer une vie qui peut vous être nécessaire à présent, il saurait déjà ce que je pense de lui et des siens!

— M. Jacques ignore peut-être...

— Allons donc!... Mais il ne s'agit pas de cela. L'autre jour, après le départ de M. le curé, que s'est-il passé entre votre mari et vous?

Amélie avoua la proposition brutale du marquis, et sa résistance à elle obstinée.

Georges remuait la tête d'un air inquiet.

— Il est capable de tout. Que faire? Vous ne pouvez pas rester à Chantegrolle.

— Il le faut pourtant.

— Mais y songez-vous? Etes-vous en sûreté, du moment qu'entre cette femme et lui vous devenez un obstacle.

— Vraiment, Georges, est-ce que vous croyez qu'il oserait?

— S'il oserait, s'il oserait?... En tous cas, il est maître ici de faire tout ce qui lui plaît. Voyez, il vous séquestre déjà! Cependant, le présidial d'Angers serait en droit d'intervenir. Peut-on compter sur votre beau-frère, le conseiller?

— C'est un excellent homme, mais craintif.

— Voulez-vous que j'aille le voir?

La marquise hésita et reprit :

— Si mon mari apprend que je me suis plainte aux juges royaux, il ne me le pardonnera jamais.

— Que faire alors? Prévenir vos parents? Mais pour qu'ils reçoivent la lettre, pour qu'ils arrivent, il faut deux semaines. Et d'ici là!... Quand revient-il?

— Un de ces jours, je ne sais lequel.

— Ecoutez, ma cousine, je vous en conjure, laissez-moi vous emmener. Nous fuirons ensemble sous un déguisement, nous gagnerons l'étranger. Là, je vous quitterai, si vous l'exigez. Vous vous enfermerez dans un couvent, où vous voudrez, qu'importe! Ou bien, je vous conduirai à Versailles, chez vos parents. Il n'osera pas venir vous enlever jusqu'à la cour. Mais, de grâce, ne restez plus ici un seul jour. Je vous répète que je le crois capable de tout.

— Un crime? oh! non. Il risquerait l'échafaud.

— Il y a des crimes qui font peu de bruit. Et puis, s'il n'allait pas jusque-là, songez à ce qu'il peut vous faire souffrir! De grâce, fuyez avec moi. Qui sait si dans trois jours je pourrai encore vous sauver! J'ai presque dû forcer la consigne de ses hommes pour franchir le pont-levis ce soir. Il peut arriver à l'instant. Il va falloir que je vous quitte. Encore une fois, permettez-moi de revenir cette nuit vous enlever! Il y va peut-être de votre vie, qui peut le dire?

Elle se tut. Ils arrivaient devant la terrasse du château, au bord des douves. Ils traversèrent lentement la passerelle de pierre qui, de ce côté, avait remplacé un pont-levis, depuis la fin des escarmouches féodales.

— Georges, dit soudain la marquise, partez, il le faut. Ce que vous me proposez est impossible. M'enfuir avec vous, que dirait-on? D'ailleurs, vous exagérez les dangers que je cours. Et puis, au besoin, je vous avertirai; je sais que je peux compter sur vous. Ah! je vous remercie; vous êtes bon, vous, et vous m'aimez!

Elle ajouta presque tout bas :

— Oh! si j'avais su!

Georges comprit. D'un baiser de pardon et d'amour il effleura la main qu'elle lui tendait.

Lorsqu'ils se furent séparés, Amélie sentit le froid de la tristesse et de la peur, en traversant les corridors déserts, et en écoutant le bruit de ses pas répercuté par les voûtes obscures dans les détours du grand escalier. On eût dit qu'un personnage invisible descendait au-devant d'elle. Son courage de tout à l'heure l'avait quittée avec Georges. Dans le calme sépulcral de cette nuit de juin au fond des mystérieuses salles du château, elle s'exagérait plutôt à présent les menaces de sa situation. Elle se retrouva dans sa chambre plus seule encore, plus abandonnée.

La lueur jaune des candélabres de bronze qu'elle alluma ne fit que préciser l'ombre des angles, animer les personnages des tentures, et attirer par la fenêtre ouverte de grands papillons au vol funèbre.

Effrayée par l'intimité muette de cette chambre, Amélie s'accouda

sur le granit de la fenêtre et rêva devant la nuit bleue. Large et nacrée, la lune resplendissait à l'horizon. Le grésillement confus des rainettes et des grillons s'élevait de la campagne; et dans les profondeurs du parc, deux rossignols lançaient à plein gosier leurs roulades cristallines.

Oh! la sérénité des nuits tièdes! Comme elle nous invite à aimer; comme elle nous rend plus amères la fragilité de nos songes et cette pensée qu'il faudra mourir!

Mourir! Etait-ce donc pour Amélie le sens de ces mille petites voix de l'ombre qui semblaient si bien parler d'amour?

— Georges! Georges! murmurait-elle, épanchant dans cette invocation toute sa terreur et toute sa tendresse.

Incapable de feindre plus longtemps avec elle-même, elle s'avouait enfin la crainte que lui inspirait le marquis. Il la tuerait pour arriver jusqu'à sa rivale. Son imagination surexcitée lui montrait mille menaces, le poison, par exemple, ou les brigands de la contrée que son mari pourrait charger du crime. Un des chiens de garde aboyait-il à la lune, elle frissonnait tout à coup; il lui semblait entendre ouvrir doucement une porte ou résonner des pas dans le corridor.

Mais non, tout se taisait; seules, les petites bêtes inoffensives, grillons ou rossignols, chantaient, chantaient, dans la nuit bleue.

Bientôt peut-être elle ne les entendrait plus. Et, songeant à la mort, ses paupières se mouillaient de larmes, au souvenir de ce qu'elle allait quitter. Elle ne pleurait pas seulement sur ses parents et sur Georges; son cœur revenait vers d'humbles gens qui avaient tracé leur silencieux sillage dans sa vie; elle revoyait une pauvre gardeuse de moutons noirs qui, dans les prés du Coudray, filait sa quenouille et lui demandait toujours quand elle passait :

— Ecoutez donc, mam'zelle Amélie, v'là qu'on raconte que vous allez vous marier avec votre cousin. N'est-ce pas que ça vous conviendrait tout à fait ben?

Ah! l'irréparable folie d'avoir méconnu l'affection de Georges pour céder à de romanesques rêveries d'enfant!

Elle pensait aussi à Jacques. Elle ne pouvait le croire complice de sa mère; toute l'intimité de leur jeunesse plaidait pour lui. Elle trouvait une larme pour son chagrin. Séparé de Suzanne à jamais, comme son cœur sombre et fermé devait souffrir! Et enfin la petite Suzanne, le sourire et la gaieté d'autrefois, condamnée à lentement s'éteindre derrière les hautes murailles de Vausabert à vingt ans! Mais, pourquoi la plaindre? réfléchissait Amélie qui se voyait réduite, au contraire, à envier son sort. Ah! que n'étaient-elles toutes deux à l'abbaye! Elles y auraient vieilli ensemble, dans la paix

du renoncement au monde, de loin en loin pourtant pleurant leurs songes morts, parlant de Jacques et du vicomte. Cette évocation sereine eût été le dernier écho de leur jeunesse.

Bientôt ce rêve se précisa dans l'imagination d'Amélie. Serait-il toujours irréalisable? Si le marquis gagnait son procès, ne pourrait-elle s'enfermer à Vausabert? Puisqu'elle ne se remarierait jamais, lui vivant, n'était-ce pas le seul parti à prendre?

Mais non! leur mariage ne serait point annulé, puisqu'elle refusait de se prêter au jeu de son mari. Pourtant un seul mot de sa bouche pouvait suffire. En ne le prononçant pas, elle se condamnait peut-être à mort.

Etait-ce bien là le devoir? N'était-ce point plutôt l'obstination d'une épouse irritée? N'aurait-elle pas dû, au contraire, éviter au marquis de méditer un crime?

Amélie sentait peu à peu sa volonté ébranlée par ces raisonnements.

Elle ne s'avouait point encore que sa résolution avait changé; elle remettait au lendemain pour réfléchir mieux et consulter l'abbé Martineau. Mais déjà son épouvante avait cessé; la nuit lui apparaissait moins funèbre, quoique toujours très mélancolique. Elle disait encore adieu à l'amour, mais non plus à la vie.

Le jour suivant s'écoula dans l'attente de son mari, qui ne vint pas. Elle souhaitait maintenant de sa part une explication définitive, et se sentait prête à céder à ses injonctions. Le calme, presque la gaieté, lui était revenu à l'idée d'aller bientôt rejoindre Suzanne. Elle se reprit à quelques distractions. Ne pouvant sortir du château, elle ouvrit son clavecin, puis feuilleta des numéros de la *Gazette*, curieuse de savoir ce qui se passait à Versailles. Elle s'étonna de ne trouver aucune mention des états généraux, mais seulement des nouvelles du grand vizir et d'une escadre russe forte de cinq vaisseaux de cent canons, qui traversait le Cattégat. Pourtant, au bas d'une page, on parlait de Versailles; une princesse d'Avella avait eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et de prendre le tabouret; un ambassadeur de Tippo-Saïb avait chassé avec le roi dans la forêt de Marly. Sautant le cours du change et des effets publics, la jeune femme s'amusa ensuite à parcourir l'annonce des livres nouveaux, *Code du bonheur*, *Délassements champêtres*, *Cours d'astronomie à l'usage des artistes*, et la liste des sonates pour clavecin qu'on trouvait chez Ribieri, à l'enseigne du *Grand-Pélican*. Pas un mot de politique.

Plusieurs journées s'écoulèrent encore, dont rien ne rompit la monotonie. La marquise écrivit à Suzanne une longue lettre, qu'elle

pria le sergent de cour de faire porter à Vausabert. Elle s'y excusait sur la maladie de ne plus sortir de Chantegrolle.

On atteignit le mois de juillet. Ni Guéranges ni Georges n'avaient donné de leurs nouvelles. Amélie se sentit reprise d'inquiétudes. Depuis sa rencontre avec son cousin, elle n'était pas retournée au bord de l'étang. Un soir, elle descendit jusque-là et s'assit de nouveau devant les nénuphars que les chaleurs prématurées laissaient à sec. Elle y était depuis quelques minutes, lorsque du massif de roseaux qui encombraient la queue de l'étang s'enlevèrent effarés deux hérons. Amélie les regarda battre lentement l'air de leurs grosses ailes rondes et pointer vers le sud, le cou replié, les pattes pendantes. Un bruit dans les roseaux ramena son attention, et elle aperçut, au milieu, la tête d'un homme qui marchait droit vers elle. Par ce chemin, grâce à la sécheresse, il pouvait s'introduire dans le parc.

Avec son fusil en bandoulière, son chapeau de feutre relevé d'un bord et d'où tombaient ses cheveux plats, l'inconnu avait mauvaise mine; Amélie voulut fuir vers la futaie.

Elle n'en eut pas le temps. L'homme courait et la rejoignait déjà; elle allait jeter un appel désespéré, lorsqu'elle reconnut Loup-Garou.

— Chut! madame, s'écria le faux-saunier.

Il ajouta, lorsqu'il fut près d'elle, qu'il était envoyé par le vicomte. Il lui remit un billet de sa part. Georges n'était pas venu, craignant de se faire prendre et de compromettre Amélie.

Elle décacheta vivement le billet de son cousin.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, dès les premières lignes. Et elle acheva de lire à mi-voix :

« ... Un de mes amis a interrogé adroitement l'abbé de Blossac. Il paraît que votre mari, même avec votre complicité, n'aurait aucune chance de gagner son procès au Parlement. L'Official vient de rendre sentence contre lui et de maintenir votre union. Le marquis sait tout cela. Il faut fuir ou vous êtes perdue. Loup-Garou vous parlera d'un projet d'évasion. Fiez-vous à lui comme à votre très affectionné cousin et dévoué serviteur,

« Lanloup ».

Amélie voulut relire; le papier tremblait dans ses mains. Ainsi, sa résolution lâche des jours précédents était inutile. Rien ne pourrait la sauver, si le marquis ne reculait pas devant un crime, car oserait-elle jamais accepter l'idée de fuir avec Georges, alors que son mari n'avait encore donné prise qu'à des soupçons?

Cependant, elle questionna le faux-saunier.

— Alors, Jean, vous savez tout?

— Ça se pouviant bé, Madame la marquèse, répondit celui-ci, qui gardait jusque dans sa mission dévouée le langage évasif et méfiant de sa race.

— Et vous venez de la part de Georges me proposer un plan d'évasion?

— *Vantié bé.*

— Mais vous ne craignez donc pas mon mari?

Le faux-saunier sourit en dessous.

Un peu plus, un peu moins, qu'importait pour lui? Guéranges le poursuivait de sa haine, et l'accusait maintenant d'avoir *chauffé* le receveur de Vihiers, alors que Loup-Garou n'était pas dans le pays cette nuit-là! Mais Guéranges lui gardait rancune depuis que la marquise l'avait sauvé du gibet féodal.

Baranger ajouta que bien malin serait celui qui le prendrait. De nouveau il vivait caché dans les bois et couchait chez des métayers dont il était sûr comme de lui-même. Il saurait se garer des sergents du marquis aussi bien que de la galiote fleurdelisée des gabelous du Layon et de la Loire.

Mais le temps pressait. Quelqu'un du château pouvait surprendre son entretien avec Amélie. Coupant court à ses lenteurs et à ses méfiances héréditaires, il expliqua le projet de fuite imaginé par le vicomte. Cette fuite aurait lieu à trois nuits de là.

En effet, le plan qu'il exposa demandait quelques préparatifs. Georges venait de dépêcher un messager à un maître-caboteur de Pornic qu'il connaissait et qui conduirait la marquise en Angleterre.

Le port de Nantes était plus proche, mais moins sûr au cas où le marquis lancerait des courriers pour arrêter sa femme. Il était à croire qu'il le ferait, car le départ de celle-ci ne rompait pas son mariage, et ne lui rendait pas sa liberté pour épouser Julie Rangeard.

Du Layon à Pornic, c'était une course au galop de 30 lieues, et à travers des ravins jusqu'à la Sèvre. Georges s'occupait de ménager trois relais chez des amis, à Beaupréau, dans la vallée de la Sanguèze, et à Saint-Hilaire-de-Chaléons. Loup-Garou, qui connaissait à fond les Mauges et le pays de Retz, affirmait qu'en partant de Chantegrolle vers neuf heures du soir, on pouvait, quitte à tuer les chevaux, voir se lever le soleil sur les marais du lac de Grand-Lieu, et atteindre la baie de Bourgneuf bien avant midi. Lui-même accompagnerait les fugitifs pour les guider, au clair de lune, dans le dédale des chemins que la sécheresse rendait praticables. Seulement, Georges craignait, paraît-il, que sa cousine ne pût supporter ces trente lieues.

— Oh! si. Ce n'est pas là ce qui m'arrête... Mais il devrait comprendre... Non, c'est impossible, que penserait-on? Ah! mon mari aurait beau jeu pour me calomnier!

Cependant, au cas où elle se raviserait, le faux-saunier achève d'exposer son plan. Dans la nuit du lendemain, elle jettera un billet au bas de la grosse tour. Lui viendra le chercher dès le matin. Si elle se décide à fuir, le soir même au soleil couché, le vicomte et lui l'attendront dans le parc. Et l'on sortira de ce côté.

D'un signe de tête, il indique les roseaux de l'étang.

— C'est impossible! répète la jeune femme. Mais je suis bien touchée quand même de ce que vous vouliez faire tous deux pour moi.

Loup-Garou répond que c'est tout amis ou ennemis par chez lui; ça n'est point comme chez les gâs du Pays-Haut.

Il souhaite le bonsoir à la marquise, ajoute qu'il va passer la nuit dans une ferme de Gonnord.

— Adieu..., merci! balbutie la jeune femme tristement.

Elle le regarda s'éloigner de son allure oscillante et flâneuse. Lorsqu'il eut disparu parmi les roseaux, elle revint vers le château à pas lents. Sa situation était plus que jamais désespérée. C'en était fait déjà de cette chimère, d'aller chercher auprès de Suzanne le calme mystique et l'oubli du monde dans l'ombre protectrice du couvent. Son mari maintenant viendrait l'en arracher. Il ne restait que deux partis pour elle désormais : la fuite à l'étranger, qui alarmait son âme scrupuleuse, ou le séjour auprès du marquis à la merci de ses passions.

XI

Guéranges revint le lendemain soir.

Amélie, qui avait entendu dans la cour le piaffement de son cheval, s'étonnait qu'il ne parût point chez elle.

Au coup de sept heures, on frappa discrètement à sa porte. Au lieu de son mari, elle vit avec surprise entrer le maître d'hôtel suivi de deux valets chargés de plateaux.

— Monseigneur désire souper seul, répondit à sa muette interrogation l'officier de bouche qui s'inclina profondément et sortit.

Terrifiée, elle sonna sa caméristé, la chargea de descendre à la hâte, pour s'informer de ce que signifiait cette aggravation soudaine à son divorce moral.

La caméristé revint au bout d'un quart d'heure. En bas, la valetaille déjà en rumeur lui avait tout expliqué. On contait comment le sergent du château, en faisant au marquis le rapport de ce qui

s'était passé en son absence, avait mentionné la visite du vicomte de Lanloup, sa promenade nocturne avec Amélie dans le parc.

Soit qu'il conçût un soupçon réel, soit qu'il fût heureux de trouver un prétexte à sa haine, Guéranges avait manifesté une colère froide, et donné des ordres formels pour que la marquise demeurât consignée à l'avenir dans ses appartements privés.

— Mais c'est indigne! Il faut que je lui parle. Je veux le voir absolument.

— Impossible, madame la marquise. Monseigneur s'est enfermé chez lui; Brard veille à sa porte, avec défense de laisser entrer qui que ce soit.

Amélie resta durant quelques minutes les yeux fixes, sans bouger.

Elle ne songeait même pas au souper servi sur la table. Dans un long plat de faïence jaunâtre à pans coupés, un brochet achevait de refroidir, entre des venaisons et des assiettes de fruits. A la fin, pour reprendre un peu de courage, elle se versa un doigt de vieux bourgogne; puis, comme elle portait à ses lèvres le gobelet d'argent, une pensée l'arrêta.

Sa camériste, devinant ce qu'elle soupçonnait, baissa les yeux pour ne pas paraître avoir compris.

Les heures de la soirée s'écoulèrent ensuite, lugubres, une à une.

Au dehors, un violent orage s'amoncelait. Une chaleur lourde entrait par la fenêtre ouverte; les grandes masses de la futaie s'agitaient sous les premières rafales du vent de nuit. Là-bas, au sommet des coteaux de la rivière, la cage du moulin seigneurial venait de tourner pesamment sur son cône de pierre, et le meunier carguait à la hâte la toile qui garnissait les claies des quatre ailes.

Le jour finissait. Dans l'embrasure épaisse de la fenêtre un reflet du couchant dorait encore la pierre des croisillons. Mais au fond de la chambre, le grand lit carré à baldaquin, les chaises de bois sculpté, les tentures, tout était déjà enveloppé d'ombre.

Vers neuf heures, Amélie congédia sa camériste.

— S'il tonnait trop fort d'aucunes fois, implora celle-ci, madame la marquise me permettrait-elle de venir chez elle?

— Certainement, ma fille, rassurez-vous.

Amélie resta seule, assise à la fenêtre. Dans l'obscur abandon de sa chambre, elle sentit s'exagérer bientôt ses angoisses. L'idée se précisa en elle, que son mari avait résolu sa mort.

A un moment, comme elle se penchait à la croisée, elle pensa défaillir en apercevant le marquis debout, les cheveux au vent, sur la passerelle des douves; il éprouvait la solidité du parapet de bois. Imaginait-il là quelque infernal piège, le prétexte d'un accident après qu'il l'aurait noyée de ses mains? Elle ferma les carreaux.

Leurs petits losanges de plomb ne laissèrent plus entrer qu'une lueur très grise.

Alors elle alluma deux lampes, puis, tandis que la haute pendule de cuivre continuait dans le silence absolu son tic-tac, elle se jeta sur le velours d'un prie-Dieu. Mais en vain s'efforça-t-elle d'exalter sa pensée. Au lieu de la Vierge et des saints, elle voyait passer devant ses yeux fermés des images horribles, son cadavre flottant parmi l'herbe des douves, une lutte avec le marquis, désespérée, sans témoins.

Ses lèvres priaient seules. Si les scènes d'épouvante cessaient de l'obséder, son imagination revenait aux pressentiments d'autrefois. Elle revoyait la vieille Germaine accroupie dans son grenier, ou la ruche des abeilles que, le jour du mariage, aucune main n'avait parée de fleurs.

— Reine des martyrs, ayez pitié de moi!

Martyre, ne l'était-elle pas? Victime de son refus aux complaisances que son mari avait exigées d'elle; victime aujourd'hui des scrupules qui l'empêchaient de s'enfuir avec Georges?

Songer que, sans ces scrupules, elle eût vu avant deux jours blanchir les côtes anglaises, sauvée de la torture morale et de la mort! Loin de l'effrayer, la pensée du voyage lui apportait une tentation nouvelle, le désir physique de cette chevauchée nocturne de trente lieues, puis du large souffle de la mer.

Parfois, elle hésitait, à demi vaincue. Elle s'efforçait alors de juger mieux son mari, d'apaiser la terreur qu'il lui inspirait. Devait-elle se préoccuper de contes de bonnes femmes? Les farouches châtelains du moyen âge pouvaient-ils renaître au siècle de Florian? La sénéchaussée royale de Saumur laisserait-elle s'accomplir impunément un drame conjugal? Le marquis lui-même avait-il l'âme si dure? Sa passion pour Mme Rangeard pouvait se calmer et avec elle disparaître ses projets de divorce.

Mais, après de telles réflexions, Amélie se répétait quand même :

— Non, non, il veut ma mort...

Absorbée, elle n'entendait pas gronder l'orage. Ce fut seulement vers onze heures, lorsque les lampes vides commencèrent à baisser, que la brusque blancheur des éclairs frappa ses yeux. Elle se coucha, voulut dormir. Impossible; les roulements lointains venus de la Gâtine et des Mauges gagnaient le Layon; ce fut bientôt une décharge incessante et rauque au-dessus de Chantegrolle.

Dans l'intervalle des éclairs, elle voyait de son lit, à travers les losanges de la fenêtre, monter sur l'horizon une lune rouge, sinistre foyer d'incendie, que voilait rapidement la course des nuages. Elle ne pouvait en détourner ses yeux dilatés. Comme pour ajouter à sa

terreur, c'était au fond de l'immense cheminée une plainte tour à tour sifflante et douce, un chœur invisible descendu des mystérieux faîtes du château.

Pour s'arracher à l'obsession de ses pensées, elle alluma un flambeau, essaya de lire. Les incessants voyages de son mari à Angers lui faisaient pressentir qu'il devait se passer de graves événements politiques. Peut-être influeraient-ils sur sa situation.

Elle alla prendre sur une crédence le dernier numéro de la *Gazette*, daté du mardi 14 juillet 1789. Mais aucune nouvelle ne la frappa. La plus importante, avec un arrêt du conseil d'État sur les monnaies, était la présentation que le chevalier de Pauvigny avait faite au roi de son *Essai sur l'Histoire de France*. Elle remarqua toutefois que le cours des effets publics avait baissé de 15 francs.

Elle lut, sans s'en douter, l'annonce des livres nouveaux, celle des spectacles et des opérettes italiennes. Rien ne la tira de ses réflexions désespérées.

Oh! l'abandon moral de cette nuit! L'épouvante du roulement continu de l'orage, et de ces larges éclairs illuminant les antiques murailles de Chantegrolle qui oublieraient bientôt Amélie comme elles avaient oublié toutes les générations antérieures!

Oh! l'attente de quelque guet-apens où le marquis, aveuglé de passion, bondirait sur elle comme un loup! Le mystère de la mort, l'adieu à toutes ses affections d'autrefois! Jamais plus, elle ne reverrait sa mère, ni Georges, ni Suzanne. C'était fini des joyeuses soirées du Coudray, des intimités chères, des plaisanteries campagnardes de l'abbé Martineau et de M. de Cléré.

Les minutes, peut-être les dernières minutes de sa vie, tombaient une à une sous le lourd balancier de la pendule. Minuit sonna longuement. Au dehors, la tempête redoublait, une rafale qui avait dû jeter là-bas des barques à la côte, puis courber jusqu'au sol les forêts des Mauges.

Soudain, Amélie se dressa sur sa couche. Un cri de terreur dans le corridor, des coups hâtifs à sa porte s'étaient succédé.

— Madame, madame!

C'était la voix de la caméristé. Celle-ci se précipita dans l'appartement, haletante, les yeux fous.

— Qu'avez-vous, ma pauvre fille? L'orage vous effraye-t-il à ce point?

— Non, madame, c'est... Là, dans le corridor, un revenant.

— Un revenant! Allons, rassurez-vous. C'est la peur qui vous l'a montré.

La caméristé fit signe que non. Puis, remise peu à peu, elle conta l'aventure à sa maîtresse.

L'orage l'avait tenue éveillée, tremblante, et se signant à chaque éclair. A la fin, comme il tonnait au-dessus du château, elle avait quitté sa chambre pour se réfugier dans celle de la marquise. La traversée du corridor l'inquiétait bien; et voilà justement que, rendue au milieu, elle crut entendre venir quelqu'un du côté de l'escalier d'honneur. Elle s'arrêta pour écouter. Une fenêtre éclairait le bout de la longue galerie. Soudain, là, au reflet d'un éclair, elle aperçut le spectre d'un chevalier.

— Vous êtes folle, ma pauvre fille!

— Non, madame la marquise. Sur mon salut, je l'ai vu devant moi, tout comme je vous vois. Il était habillé à la façon de ces grands diables tout en fer qui sont le long de la salle des gardes; avec un casque qui lui cachait la figure, une épée longue comme d'ici dimanche. Pour sûr, allez, que c'est une pauvre âme qui revient demander des prières. Oh! mon Dieu, s'il allait entrer!

Amélie, inquiète, marcha vers la porte, y colla l'oreille pour écouter. Elle tressaillit; l'excessive tension de ses nerfs lui fit entendre un bruit de pas qui diminuait et cessa bientôt du côté de l'escalier. Elle se souvint que la veille elle avait trouvé la serrure de sa porte brouillée avec du sable. Impossible de s'enfermer.

Aidée de sa camériste, elle poussa un lourd guéridon, afin de se savoir protégée par une barrière, si faible qu'elle fût.

Une terreur plus précise que celle d'un phénomène surnaturel envahissait son esprit.

— De quelle taille était-il? questionna-t-elle.

— De quelle taille? Très grand. A peu près, tenez, comme M. le marquis.

— Mon Dieu!

Amélie eut la force d'étouffer ce cri et d'ajouter simplement :

— Ma fille, agenouillez-vous, priez un peu pour cette pauvre âme.

Tandis que la femme de chambre s'oubliait en son oraison, sa maîtresse restait debout, dans l'épouvante de ce qu'elle avait deviné. Pas de doute possible; ce fantôme était le marquis lui-même. S'était-il masqué ainsi pour venir l'assassiner sans danger d'être reconnu? Voulait-il seulement se montrer à elle pour la rendre d'abord folle de terreur, afin de préparer ensuite son crime plus sûrement? Dans un cas comme dans l'autre, il demeurait certain qu'il avait résolu sa mort. La rencontre d'une servante avait contrarié ses projets; il en serait quitte pour s'y reprendre.

Jusqu'au matin, les deux femmes restèrent l'une près de l'autre, presque sans échanger une parole.

Lorsque l'orage eut cessé, que les derniers grondements se furent éteints au nord, vers la vallée de la Loire, Amélie congédia sa com-

pagne. Sa résolution était prise désormais. Le Ciel lui-même ne l'avertissait-il pas? Demeurer à Chantegrolle, c'était pour elle la coupable folie du suicide.

Comme l'aube blanchissait les cimes du parc, elle crayonna à la hâte quelques mots pour avertir Georges qu'elle se décidait à fuir avec lui. Elle cacheta le pli. Vêtue d'un peignoir de soie, les cheveux dénoués, elle se glissa dans le corridor, en étouffant le léger bruit de ses mules. Elle monta l'escalier jusqu'aux combles, s'égara sous les immenses charpentes des greniers. Peureuse, incertaine, elle escalada des marches de pierre dans l'obscurité d'une tourelle qui menait à la plate-forme du donjon. Silencieuses, autour de sa tête, des chauves-souris glissaient en cercles.

Enfin, sur le chemin de ronde, elle posa le pied et respira longuement l'air du matin. Puis, à travers l'échancrure d'un créneau, elle lança de toute sa force, au delà des douves, la lettre attachée à un fragment de tuffeau. Loup-Garou viendrait la chercher bientôt sur ces pentes où personne ne passait jamais et où, depuis plusieurs siècles, aucune sentinelle ne veillait plus.

Avant de redescendre, elle la considéra quelques minutes, parmi l'herbe rare et fanée des glacis. Elle sentait sa destinée en suspens; un vertige moral l'affolait, plus violent que la sensation du vide venue des mâchicoulis qui surplombaient l'abîme sous ses pieds.

XII

Durant cette matinée du 22 juillet, Amélie s'occupa de ses préparatifs de départ. Par prudence, elle n'avait pas confié son secret à sa camériste. Elle choisit seule le peu d'objets qu'elle voulait emporter et dont la vente l'aiderait à vivre en Angleterre; des bijoux, des bagues, une montre émaillée de bleu et bordée de perles fines, des flacons de senteur cerclés d'or.

Une gaieté d'enfant lui était revenue à l'idée du voyage prochain. Elle chevauchait d'avance, la nuit, dans les profondeurs des halliers; elle respirait la brise forte, chargée de sel, à bord du chasse-marée qui l'emmenait vers la Manche.

Combien ses rêves avaient changé depuis la désillusion de son séjour à Chantegrolle! Maintenant, elle aspirait à la lumière, aux grands espaces de l'Océan, au libre essor des parcs de la Tamise et au bien-être de la vie. Elle fuyait avec terreur ce qui avait charmé son passé, les sombres donjons escaladant des rochers, leurs oubliettes ténébreuses, leurs souterrains obstrués. Le temps n'était plus où, jeune fille, dans les ravins du comté nantais et du bas

Anjou, elle évoquait les preux bardés de fer franchissant, au son des cors, la herse des manoirs de Gille de Retz, le Barbe-Bleue des légendes; manoirs qu'aux siècles lointains Mélusine et ses fées avaient élevés au clair de lune, puisant l'eau de la Sèvre en des cruches d'argent.

Elle ne pardonnait plus à ce songe d'autrefois de l'avoir livrée aux brutalités du marquis et de l'avoir séparée de Georges à jamais. Son existence était brisée. Elle comprenait que cette joie du voyage serait brève. Que deviendrait-elle sur la terre d'exil, si enchanteresse qu'elle l'imaginât, lorsque le devoir l'aurait contrainte de quitter son compagnon de route? Mais quelle vie charmante c'eût été si elle eût épousé le vicomte, et que Suzanne eût épousé Jacques! Si l'on eût continué alors de se voir chaque année, dans l'intimité tranquille du Coudray!

Vers dix heures, un coup frappé à sa porte interrompit ses réflexions et ses préparatifs. Sa camériste lui apportait de graves nouvelles qu'elle tenait des gens du marquis. Lui-même devait partir dans l'après-midi, rappelé en hâte au chef-lieu. La camériste ne savait d'ailleurs rien de précis. Quelques jours avant, à Angers, la rumeur de dépêches inattendues que le conseil de ville venait de recevoir avait soulevé la population. On disait l'émeute triomphante à Paris, le gouvernement renversé, tout un état social improvisé d'un seul coup. Aussitôt la jeunesse angevine, nobles et bourgeois, assaillait les casernes, où le boute-selle, le rassemblement, avaient sonné. Carabiniers, Royaux-Picards, déposaient sabres et fusils sous la menace d'un carnage. Et, dans un élan d'enthousiasme, Angers organisait ce que Paris venait de créer; une milice bourgeoise, des patrouilles, où maire, échevins, professeurs de droit, procureurs, parcouraient les rues en armes, la cocarde nouvelle au chapeau. On ajoutait que l'intendant, le gouverneur lui-même, étaient en fuite, les bureaux de la gabelle saccagés, le vieux château des ducs d'Anjou emporté par la milice et devenu le siège d'un comité permanent.

— Il paraît, continua la camériste, que l'on offre à M. le marquis d'être le chef de ce comité. Il allait partir tout à l'heure, sans une affaire qui l'a retenu ici.

— Quelle affaire?

— C'est un homme qu'on vient de lui amener. Un scélérat qui aurait assassiné, dit-on, M. le receveur des tailles du district de Vihiers, vous vous souvenez, madame, il y a deux ou trois semaines?

— Oui, oui. Le nom de cet homme?

— Je ne le sais pas.

— Vous l'avez vu? Comment est-il?

— Je l'ai aperçu dans la cour, entre Brard et le sergent qui le tenaient. C'est un gâs du Bas-Pays à ce qu'il m'a paru, pâlot, la figure mince, de grands cheveux.

— Loup-Garou... Mon Dieu!

— Loup-Garou, vous dites, madame la marquise?... Je crois bien qu'en effet je l'ai entendu appeler ainsi.

Amélie tomba sur un fauteuil. Elle eut la force de demander encore, d'une voix étouffée :

— Où l'a-t-on arrêté?

— Tout contre le château, ce matin, madame la marquise.

Amélie se vit perdue. Loup-Garou, sans doute, n'avait pu se débarrasser de sa lettre à Georges. A présent, elle devait être entre les mains de son mari.

Dans un éclair rapide, elle mesura tout, la fureur de Guéranges et son besoin de vengeance, le pouvoir absolu dont les événements politiques venaient de l'investir.

Pourtant, l'acuité du désespoir la soutint. Elle essaya encore de lutter. Si, du moins, elle pouvait voir le prisonnier tout de suite.

— Il faut que je lui parle, que je parle à mon mari. Cet homme est innocent. Où est-il? Où est le marquis!

— L'homme, on l'a enfermé provisoirement dans la tour de l'ouest. Quant à monseigneur, il est remonté, je crois, dans ses appartements.

— Merci, j'y vais.

Elle allait sortir quand, à un bruit de pas dans le corridor, elle reconnut l'approche du marquis. Défaillante, elle attendit. Bientôt, à la porte, un coup discret fut frappé. C'était lui. Il entra, hautain et plus calme que d'habitude, d'un calme exagéré dont Amélie tout de suite s'épouvanta. Elle avait reconnu dans ses mains la lettre, cachetée encore. Il la posa sur un guéridon, congédia d'un geste la caméristé, et invita la marquise à s'asseoir.

Dans la demi-obscurité de la chambre où la pendule de cuivre continuait son tic-tac familier, tous deux, sous le regard des naïfs personnages tapissant les murailles, s'observèrent une minute, la condamnée et son juge. Guéranges parla le premier, d'un ton de politesse où tremblait une ironie violente.

— Ceci, sans doute, vous appartient?

Amélie mordillait la batiste de son mouchoir, incapable de répondre.

— Du moins, madame, j'ai cru reconnaître votre écriture et le cachet. La lettre est adressée au vicomte de Lanloup. Vous me ferez l'honneur de penser que je n'ai pas un instant songé à l'ouvrir.

Tout l'homme tenait dans ce mot; brutal sous des formes exquises, capable d'un crime, d'une indélicatesse jamais.

— Seulement, ajouta-t-il, j'ai le droit de savoir ce que vous écriviez à votre cousin. Veuillez décacheter ce pli vous-même et m'en donner connaissance.

— Mais c'est impossible! Il n'y a rien entre lui et moi, je vous le jure. Oh! mon Dieu, comment vous expliquer.

— Des larmes, du désespoir! Morbleu, vous me donneriez à la fin beaucoup à penser. J'ai confiance en vous, madame, mais je vous prie de me lire ceci à l'instant.

Amélie saisit la lettre. Elle parut hésiter à la déchirer. Un geste violent de son mari l'arrêta. Il était debout, blême de rage, le masque du galant homme jeté, rugissant :

— Prenez garde, mille morts, on ne joue pas avec l'honneur de ma maison!

Un cri faible, une plainte d'enfant; et Amélie tomba à la renverse dans le fauteuil, les bras pendants, évanouie.

Lui, comme les tortionnaires du moyen-âge, prit soin de sa victime, passa sur ses tempes une serviette mouillée; il souleva sa nuque, jusqu'à ce qu'elle rouvrît les yeux pour souffrir. La pendule avait marché vingt minutes; la lettre était toujours là, le cachet intact.

— Encore une fois, madame, veuillez m'obéir. Le temps presse. Je n'ai pas le loisir d'attendre la fin de vos caprices.

— Mais puisque je vous jure... Ne me forcez pas! Vous ne pourriez pas comprendre... Mon ami, par pitié!

— Assez, obéissez!

Elle allongea sa main blanche. Un suprême courage, celui de l'indignation, lui revenait.

— Vous l'exigez, lisez vous-même, dit-elle en le regardant au fond des yeux. Puisque vous voulez le savoir, eh bien, j'avais peur, oui, j'ai peur de vous, parce que je vous connais...

— Oh! pas de comédies! Ainsi, vous me permettez de lire?

Elle lui tendit le billet. Il le décacheta, sans hâte, lut à mi-voix :

« Mon cher cousin,

« Hésiter plus longtemps serait tenter le Ciel. Je viendrai ce soir, dès le soleil couché, près de l'étang. Nous fuirons. »

— Très bien, madame, dit le marquis d'un ton glacé.

Il se leva, parut hésiter une minute, puis se dirigea vers la porte. Là, il se retourna pour envelopper la malheureuse d'un regard de haine. Mais, avant de sortir, il la salua d'une révérence sans affec-

tation d'ironie; d'avance, la vengeance du féodal était satisfaite, le vernis de l'homme de cour pouvait reparaître. Amélie ne s'y trompa point. Ce calme était pour elle l'arrêt sans miséricorde.

Au bout d'une heure qu'elle passa en prières et en dispositions suprêmes, elle entendit de nouveau des pas s'approcher. Deux hommes entrèrent, Brard et le sergent.

— Madame la marquise nous excusera, balbutia celui-ci. Monseigneur ordonne qu'avant son départ, nous conduisions madame la marquise en lieu sûr.

Il baissait les yeux; une grande honte paraissait sur sa face rougeaude et régulière d'où tombaient deux grandes moustaches blondes. C'était un enfant des bords mêmes de la Loire. Placide et bon, d'une loyauté sans initiative, il exécutait, ne songeant point à s'y soustraire, cette besogne qui lui répugnait. Brard, au contraire, mince et noirot, ne révélait aucun de ses sentiments intérieurs.

Amélie s'adressa au sergent :

— Mon ami, dites-moi franchement, est-ce pour mourir?

— Oh! voyons, madame la marquise, y songez-vous? Nous avons seulement l'ordre de vous tenir enfermée.

— Dans les prisons de Chantegrolle?... Oh! mon Dieu!

— Mais non; seulement au premier étage de la grosse tour.

— Allons, mes amis, je suis prête.

— Si madame la marquise désire emporter quelque chose, nous sommes tous deux à ses ordres.

Amélie désigna quelques chiffons et bibelots dont Brard se chargea. Elle sortit ensuite, précédant ses gardiens.

XIII

Jadis, au temps des escarmouches féodales; plus tard, durant les guerres de religion qui ensanglantèrent les Marches poitevines, le premier étage du donjon de Chantegrolle avait servi de prison aux personnages de marque.

Depuis deux siècles, la vaste salle ronde au plafond très haut, traversé d'une poutre de chêne, n'avait pour hôtes que les tiercelets et les moineaux entrés par la lucarne barrée de fer qui glissait un rayon dans l'embrasure évasée de la muraille.

Amélie, brisée d'émotions, resta des heures presque sans penser, les yeux fixes, au fond du fauteuil que le sergent lui avait fait apporter.

Ensuite elle lut quelques prières, puis déchiffra par désœuvre-

ment les inscriptions que d'anciens captifs avaient gravées dans la pierre avec leur couteau. Des armoiries compliquées, de symboliques figures d'espoir ou de douleur, des phrases d'adieu, attestaient le travail de longs mois. Une femme avait laissé son nom, Tiphaine de Monteclerc. Amélie contempla longtemps, une à une, les lettres gothiques tracées par cette compagne de souffrance qui avait passé là, il y a des siècles. Puis, comme ses yeux s'habituaient à l'obscurité, elle recula d'horreur en découvrant à 5 pieds du sol un évidement circulaire et la marque laissée par deux anneaux. La nuque d'infortunés s'y était posée; cette salle avait dû servir de chambre de torture.

Et le soir vint; le reflet du soupirail acheva de blêmir peu à peu.

Brard et le sergent reparurent vers sept heures, apportant le dîner de la marquise. Elle demanda vainement qu'on lui envoyât sa camériste et de la lumière. Guéranges l'avait formellement interdit.

Les gardiens se retirèrent; la clef rouillée grinça dans la serrure de fer forgé. Amélie resta seule.

Etait-ce donc la peur, que son mari lui réservait pour supplice? Elle mourrait ou deviendrait folle après trois nuits de ce cachot.

Oh! vivre là, sans défense, sans appel possible, durant les heures de ténèbres, dans la continuelle attente de l'assassin! Encore, si elle n'eût craint que l'implacable cruauté du marquis! Mais l'ombre des malheureux qui avaient passé là; mais les cris de souffrance que ces murs avaient étouffés, toute la mystérieuse légende de Chantegrolle dont les vieilles femmes avaient imprégné son âme d'enfant!

Elle avait attiré son fauteuil devant l'embrasure, et elle regardait décroître la lueur du crépuscule. Rien, pas un bruit; de temps en temps, une chauve-souris dont l'aile échancrée heurtait au mur, ou le râle d'une chouette blanche posée au bord du soupirail. Etait-ce donc la *fresaie* qui annonce leur trépassement aux paysans de l'Ouest? Amélie se souvenait d'un de ces oiseaux qui avait chanté tous les soirs sur la tourelle du Coudray, l'hiver où son aïeule était morte. Mais celle-là finit par s'envoler; la chauve-souris disparut peu après. Tout rentra dans le vide du silence.

Bientôt, la pauvre femme ne distingua plus, du fond des ténèbres, qu'un coin de nuit azurée à travers les lourds barreaux scellés dans le soupirail. L'angoisse de la peur tressaillait en elle; tout son corps était moite, ses cheveux lancinés de frissons.

Vainement cherchait-elle à détourner sa pensée; l'obsession la ramenait à la sinistre histoire du château... Des détails d'une lucidité précise surgissaient du fond de sa mémoire. Dans quelle basse-fosse inconnue, sous ses pieds peut-être, jaunissaient les os des

cent cinquante manants qui avaient osé assaillir le sire de Chantegrolle durant l'insurrection de 1548, lorsque les gâs du Bocage, ceux des Mauges et ceux des pays d'Herbauges et de Tiffauges, excédés d'impôts, jurant mort aux seigneurs et aux gens du roi, avaient suivi leurs chefs de paroisses, parfois leurs curés, au son du tocsin? Armés de faux et de bâtons, bientôt vaincus, ils s'étaient jetés dans les genêts; ceux qu'on prenait tombaient vivants au fond des oubliettes. Et peu d'années après, cette race de traditions, hostile aux novateurs, se soulevait pour la Ligue; le sire de Chantegrolle, farouche huguenot, accrochait quinze rebelles aux créneaux de son donjon.

Comme elle enfonçait, la forteresse, de lugubres racines dans le passé! Que de bras creusés par la faim avaient secoué jadis les barres des soupiraux, ouverts dans la base trapue des tours, au ras des douves!

Encore si Amélie n'eût évoqué que les râles sans témoins des malheureux sombrés dans l'oubli; mais sa hantise se précisait avec la légende des deux amants. N'étaient-ils pas là, rivés, leurs squelettes, dans ces murailles épaisses de 10 pieds, un carcan au cou et de leurs orbites vides se regardant? Une plainte n'allait-elle pas sortir d'un endroit précis de la tour?

La pauvre femme sentait que la révolte de ses nerfs briserait sa raison, si, dans les ténèbres, quelque bruit, même très explicable, un galop de rats par exemple, résonnait derrière les blocs de tuffeau.

Quand la peur du surnaturel s'apaisait, elle réfléchissait à sa destinée prochaine. Ce n'était plus seulement le danger venu d'une rivale qui la terrifiait, mais l'orgueil outragé de Guéranges, depuis qu'il soupçonnait injustement ses rapports avec Georges de Lanloup. Un tel soupçon, qui eût fait sourire le marquis à Versailles, devait rallumer chez le seigneur de Chantegrolle un implacable besoin de vengeance.

La seule faveur qu'elle pût souhaiter, c'était une mort douce. Elle l'espérait, grâce à ce vernis de politesse que Guéranges avait rapporté de la cour : on imaginait mal un seigneur de Louis XVI ressuscitant la torture dans les drames conjugaux.

Et Georges, quel sort lui réservait le marquis. Une rencontre loyale ou un lâche guet-apens? Amélie songeait ensuite à l'humble dévouement de Loup-Garou. Pour celui-là surtout l'expiation serait dure; heureux s'il se balançait bientôt à une chaîne du poteau de justice; si on ne jetait pas simplement au fond des douves la clef de son cachot!

Les heures passaient dans les ténèbres et le silence. Mais un

rayon blanc lécha le bord extérieur du soupirail; la lune se levait; sa douce clarté consolatrice finit par emplir toute la salle ronde. Une tendresse infinie et triste succéda dès lors à l'épouvante dans le cœur de la jeune femme. Il devait être minuit. Elle songea à l'évasion manquée. Où serait-on maintenant? Dans les ravins de la Sèvre, ou au premier relai, chez l'ami de Georges?

Lui-même, à cette heure, où était-il? Quelle stupeur pour lui en apprenant l'arrestation de Loup-Garou! Sans doute, son désespoir tenterait l'impossible. Mais comment s'attaquer seul à Chantegrolle imprenable, à Guéranges tout-puissant? Les événements connus la veille, ce soulèvement de Paris et des provinces, enlevaient à Amélie sa dernière chance de salut. Cela finirait sans doute par l'abaissement du roi au profit des hauts seigneurs, comme avaient fini toutes les jacqueries. Ni ses parents ni Georges ne pourraient rien pour la sauver.

Maintenant, dans cette blancheur lactée de sa prison, elle s'étonnait d'accepter si facilement l'idée de mourir. Les réalités sombraient autour d'elle; son âme flottait en plein ciel; la lune lui apparaissait comme une hostie. Et doucement le sommeil gagna ses paupières fatiguées. Etendue dans le fauteuil, ses yeux se fermèrent sur cette limpidité d'albâtre.

Elle entra dans le rêve des paradis merveilleux de son enfance, aux matinées de Pâques et aux nuits de Noël. Elle revivait transfigurée au pays bleu où vont tous nos songes. Ceux qu'elle avait aimés l'environnaient; il n'y avait plus ni mort ni séparations. Une compagne inconnue lui souriait, qui s'appelait Tiphaine de Monteclerc...

XIV

Le lendemain, Amélie s'éveilla dans un cauchemar. Elle croyait marcher au supplice au milieu d'une foule grondante et précédée du bruit des tambours.

Ses yeux étaient grands ouverts au soleil qui remplissait le cachot, qu'elle doutait encore. Et lorsqu'elle eut complètement secoué sa torpeur, elle demeura stupéfaite d'entendre toujours cette rumeur de foule et ce battement de tambours. Fiévreuse, elle se hissa sur le fauteuil à la hauteur du soupirail ouvert sur la cour d'honneur; elle aperçut les gens du château, toute une petite troupe en armes, rangés derrière le portail et le pont-levis dressé. Le régisseur et le sergent de Chantegrolle, penchés à la poterne latérale béante sur le fossé, échangeaient, avec des interlocuteurs invisibles, des apostrophes dont la jeune femme ne saisissait rien.

Enfin, une ardoise vola jusque dans la cour. Le sergent ramassa un papier qu'on y avait attaché; puis, ayant conféré quelques minutes avec le régisseur, il fit signe à ses hommes d'ouvrir le portail et de baisser les chaînes. Le pont-levis toucha terre lentement; une cohue de soldats et de paysans s'engouffra sous le cintre de l'ancienne herse et envahit la cour.

Amélie s'efforçait en vain de comprendre. Etait-ce une émeute? Mais alors pourquoi des soldats? D'où venaient ces tambours d'infanterie, longs et grêles, ces sabres à poignée de cuivre, ces fusils armés d'une baïonnette courte et trapue? Etait-ce une milice personnelle levée par le marquis de Guéranges, ainsi qu'aux siècles lointains? Peut-être; et alors s'expliquait cet étendard promené comme en triomphe au milieu de la foule, et qui portait les trois couleurs bleu, blanc et rouge, du mestre-de-camp général des dragons.

Cependant, des acclamations, pareilles au délire d'une armée victorieuse, vibraient dans l'enceinte des murs. Aux gardes du marquis, de jeunes paysans arrachaient leurs mousquetons et leurs piques. Plus de doute; cette bande s'emparait du château.

Soudain, un groupe se détache et se dirige vers la grosse tour. Il y a là le sergent, et voici que, à son côté, Amélie, éperdue de joie, reconnaît Georges. Elle comprend qu'il va ouvrir sa prison.

Des pas sous les voûtes, une clef qui grince, et le jeune homme, en effet, s'élance vers elle; il l'embrasse. Dans l'ivresse de la délivrance, il ne s'indigne qu'en peu de mots de la retrouver au fond de cette tour. Il n'attend pas ses questions; l'enthousiasme au cœur, il parle, il explique. — La France, la monarchie, renaissent; un élan fraternel emporte les âmes. Cette cocarde tricolore, plantée à son chapeau, le roi, le peuple entier, l'ont acclamée; elle symbolise la patrie nouvelle, l'âge d'or si longtemps chimérique, et dont lui-même riait autrefois. Plus de despotisme féodal, plus de ces emprisonnements de femmes arbitraires, plus de suzerains arrogants : le vicomte marchera désormais l'égal du marquis.

Et voyant Amélie, surprise, bouleversée, de le trouver si étrangement transformé :

— Oui, je l'avoue, je ne croyais pas, j'avais tort. Les philosophes m'inquiétaient; je craignais qu'on ne s'en prît à la religion, au monarque. Fatal égarement, coupable erreur! J'arrive de Saumur, j'y étais allé à cause de vous, je vous conterai cela... Mais comment vous peindre cette allégresse de tous, les magistrats, les gentilshommes, le clergé des abbayes et des paroisses, la foule des artisans et des bourgeois saluant de leurs cris la milice nouvelle, offrant au roi, à la nation, leurs bras et leurs cœurs! Que de mains

j'ai serrées, que d'adresses des campagnes et des villes on m'a fait lire; dans celles qui venaient des Mauges, j'ai retrouvé des noms d'amis, Bonchamps, d'Elbée, qui sais-je encore?

— Mais ce comité dont on me parlait hier, et que le marquis doit présider, qu'est-ce que cela?

Georges se calma subitement, son front se plissa :

— Le marquis, dites-vous? Après tout, pourquoi pas? Tout se mêle aujourd'hui, tout se confond. N'importe! vous voilà sauvée. Ah! j'ai eu bien peur un moment! Sans tous ces événements, où en serions-nous? Qu'aurais-je pu faire pour vous délivrer?

Et il narra sa terrible journée de la veille, après l'arrestation de Loup-Garou.

Un seul parti lui restait, s'emparer de Chantegrolle à la faveur des troubles actuels. Mais il fallait des hommes et des armes. Bien que l'ordre fût déjà venu des districts de former une garde nationale dans chaque bourg, Méligné, comme beaucoup de paroisses des Mauges, n'en avait tenu compte. L'antique rébellion au service militaire reparaissait. A grand'peine Georges avait réuni le matin une dizaine de faux-sauniers et de braconniers en sabots. Mais lorsqu'il leur avait proposé de marcher sur Chantegrolle, quel que fût leur désir de délivrer Amélie et leur camarade, le respect du pouvoir seigneurial reconnu par leurs pères avait prévalu. Désespéré, Georges sautait à cheval à trois heures du soir, galopait huit lieues d'une haleine jusqu'à Saumur, s'arrêtait à la porte du colonel du Royal-Roussillon. Il le suppliait de lui accorder l'envoi d'un détachement. Mais le colonel était sans pouvoirs, les troupes régulières tenues en méfiance et consignées dans leurs casernes.

— Croyez-moi, mon cher lieutenant, concluait-il, allez demander de l'aide aux autorités du district d'Angers.

Georges galopait déjà vers la levée de la Loire, lorsqu'une troupe de gardes nationaux et de volontaires, précédée d'un peuple en fête, s'offrit à lui. Il s'informa; tout ce monde ramenait triomphalement deux couleuvrines après s'être emparé sans coup férir d'un château voisin. Et il apprit que les autres districts agissaient de même, les bourgeois d'Angers avaient conquis Brissac; ceux de Cholet, Maulévrier. Toutes les forteresses féodales tombaient aux mains des autorités. Cette révélation était le salut. Mais pour obtenir l'envoi d'un détachement contre Chantegrolle, il fallait un ordre du comité saumurois. Connaissant les opinions, l'influence actuelle de Guéranges, le comité le refusa. Heureusement, cette institution était en lutte ouverte avec la municipalité. Après des allées et venues sans nombre, Georges obtint du maire l'ordre désiré. C'était au cours de ces démarches, dans d'interminables attentes,

qu'il avait remarqué et fini par ressentir l'universel enthousiasme causé par les suites de la prise de la Bastille et par l'accord du roi avec l'Assemblée. Dès minuit, grâce à ses supplications, un peloton de la garde nationale et quelques volontaires sortaient de Saumur par la route de Doué. A ce détachement s'étaient joints douze des chevaliers de l'arquebuse, compagnie créée jadis par Henri IV, recrutée parmi les riches bourgeois de la ville et qu'empêchaient de dormir les lauriers et la faveur de la nouvelle milice municipale. On arriva vers huit heures du matin dans le bourg de Méligné. Quelle fut la surprise de Georges en apercevant, rassemblée devant l'église, la petite troupe qu'il avait formée la veille. Des groupes de femmes stationnaient sur la place, causant avec animation, tandis que M. le curé, les mains jointes en porte-voix, conversait avec un homme grimpé dans le clocher.

Comme les Saumurois, tambours en tête, drapeau déployé, entraient dans le bourg, une vieille femme qui tricotait d'un air placide, au milieu de l'effarement général, interpella Georges ;

— Allons, monsieur le vicomte, comme ça, c'est donc vous qui allez nous sauver?

— Comment, que voulez-vous dire?

— Eh bien, puisqu'on raconte qu'ils sont déjà devers Cholet.

— Mais qui diable?

— Eux, pardi, les Anglais!

Georges la jugea folle. Mais du fond de la campagne, un tintement de cloches lointaines, haletantes, précipitées, frappa son oreille. Et soudain au-dessus de lui, à travers les baies de la vieille tour carrée, le lourd va-et-vient de la cloche emplit de son bourdonnement toute la place. Méligné à son tour sonnait le tocsin.

Ah! çà, que signifiait tout ce branle-bas? Le jeune homme rejoignit l'abbé Martineau, qui le mit au courant. Dès l'aube, deux émissaires de Vihiers, à cheval, avaient traversé le bourg ventre à terre, s'arrêtant une minute pour jeter la nouvelle que les Anglais venaient de descendre à Nantes. Ils avaient conquis la vallée de la Sèvre; on signalait la veille leur présence entre Mortagne et Cholet.

Georges, abasourdi, revint vers l'officier qui commandait le détachement, un ancien camarade de l'Oratoire, avec lequel il avait renoué connaissance pendant la route. Remarquant un sourire et une hésitation chez ce camarade, il le pressa :

— Voyons, mon cher, vous paraissez au fait, qu'est-ce que tout cela veut dire, entre nous?

L'officier haussa l'épaule, sourit encore, puis confidentiel :

— Bah! c'est une manœuvre de La Fayette et du parti du duc d'Orléans. Ils jugent que la France ne s'arme pas assez vite, et

craignent un retour en arrière. Alors ils n'ont rien trouvé de mieux que d'imaginer une invasion; les Allemands dans l'Est, ici les Anglais.

— Mais c'est absurde.

— Non, puisque cela réussit!

Alors Georges s'élança sur la borne du crieur, auprès de la galerie où se tenaient naguère les assemblées paroissiales. Il harangua les groupes, démentit l'arrivée des Anglais, invita les hommes à venir s'emparer de Chantegrolle avec lui. Eux, très dévoués pourtant à sa famille, branlaient la tête, peu convaincus. Savait-on ce que ça leur coûterait de déclarer la guerre à leur seigneur? Ce n'était pas qu'ils l'aimassent; beaucoup d'entre eux avaient échangé du plomb avec ses gardes. Mais au fond de leur cerveau mystique survivait un respect superstitieux du château. Il se trouva même une gardeuse d'oies pour défendre le marquis, injurier ces soldats de Saumur dont personne ici n'avait besoin. Georges ne se fâcha pas; elle agissait ainsi par reconnaissance; c'était une enfant abandonnée que, selon la coûtume féodale, le suzerain haut-justicier avait mise en nourrice, pourvue ensuite d'une dot de 30 livres, de deux boisseaux de farine, d'un millier d'épingles et d'un trousseau. Vainement l'officier du détachement voulut-il parler à son tour, entraîner la foule en lui citant l'exemple du reste de la France; il ne fit qu'enraciner les sombres paysans des Mauges dans leur méfiance des nouveautés et leur respect des choses toujours vues. Cependant ils se ravisèrent, lorsque l'abbé Martineau leur cria :

— Mes enfants, il s'agit de sauver madame la marquise, votre bonne demoiselle du Coudray!

Amélie était aimée de tous, le curé approuvait l'expédition. Ils jetèrent fusil ou fourche sur leur épaule, et la tête basse, sans une parole, partirent d'une allure lourde, de chaque côté des tambours. Georges était inquiet. Si le marquis se trouvait à Chantegrolle, on pouvait s'attendre à ne pas rencontrer en lui le partisan des réformes, l'homme du jour, mais le châtelain attaqué par des manants dans son donjon. Il ferait tuer derrière le pont-levis jusqu'au dernier de ses hommes, et qui sait quel sort sa colère réservait à Amélie? Georges se promettait bien de se perdre dans la foule, de peur que sa présence à la tête des assiégeants ne compromît sa cousine. Mais, par bonheur, Guéranges était absent; au vu de l'ordre émané de la municipalité de Saumur, le sergent et le régisseur avaient fini par livrer le château, avant qu'un seul coup de fusil fût tiré.

Le vicomte termina là son récit. Son âme d'amoureux et d'enfant batailleur exultait. Il avait donc pu réaliser son rêve che-

valeresque, arracher à un oppresseur la femme qu'il aimait. Mais Amélie demeurait grave, pressentant peut-être que toute cette concorde politique, que tout cet enthousiasme, n'auraient qu'un temps :

— Que voulez-vous? je me demande comment tout cela va finir. Le marquis reste mon maître quand même, et jamais, affirme-t-on, il n'a été aussi puissant qu'aujourd'hui...

— Qu'importe! désormais je veillerai sur vous avec quelques braves gens du pays. Croyez-moi, il faut vous réfugier à Vausabert, en attendant les événements. Moi, je m'installe dans ma masure de l'Hyrôme.

— Vous avez raison. Je retrouverai Suzanne, et vous serez là pour me défendre. Mais comment vous dire, Georges, combien je vous ai de reconnaissance?

Il lui prit la main, et d'un long regard l'interrogea :

— De la reconnaissance seulement?

Elle sourit, évitant ses yeux :

— Mais oui, mon ami. Si je vous disais de l'amitié, vous trouveriez que c'est bien peu. Et autre chose, l'honneur me le défend...

N'importe! ce mot d'amour qu'elle ne prononçait pas, il le lisait dans son embarras même, et une ivresse très douce lui venait au cœur.

Ils étaient restés dans la tour, oubliant les minutes, et lorsqu'à travers les couloirs voûtés, ils eurent gagné la poterne de sortie, l'étrange aspect de la cour d'honneur les frappa.

Çà et là des barriques en perce, un amas de meubles, un feu de joie, un pêle-mêle confus d'uniformes et de vestes de paysans.

Georges courut vers son camarade :

— Ah! çà! que signifie, est-ce qu'on pille?

L'officier fit un geste d'impuissance qu'il appuya d'une explication. Quelques gâs des environs mêmes du château avaient mis à sac une cave et deux appartements, pendant que les soldats accomplissaient leur mission de désarmer la capitainerie. Amélie aperçut en effet les deux couleuvrines, fines et ciselées, qu'un doge de Venise avait offertes jadis à un maréchal de Guéranges; elles attendaient là, couronnées de branches vertes, humiliées pourtant, le cou baissé. Puis la jeune femme s'intéressa aux uniformes des vainqueurs, aux vestes écarlates des chevaliers de l'arquebuse, comme aux habits bleus des gardes nationaux qui gardaient aussi la culotte blanche et les guêtres molles de l'ancienne milice, ne changeant que la cocarde du chapeau.

Ils avaient rangé en faisceau leurs armes, invraisemblables antiquailles quelques-unes, livrées par le gouverneur militaire de Saumur.

Georges s'indignait du pillage. Il répondait en quelque sorte de l'expédition.

Les hommes de Méligné ne s'attaquaient qu'aux busses de vin blanc, mais le danger pour eux était là. Ils s'échauffaient, sortaient de leur mutisme; quelques braconniers parlaient de jeter à l'eau les gardes; on cessait de respecter le château; l'idole, redoutée depuis mille ans par les ancêtres, était éventrée; la terreur passée tournait en bravade. Malgré l'autorité du vicomte sur les hommes de sa paroisse, des désordres faillirent éclater, lorsque Jean Baranger, tiré du caveau où Guéranges l'avait envoyé pourrir, apparut dans la cour, les poings serrés de rage, avec des yeux de loup. Il fallut qu'Amélie se jetât devant le sergent que déjà deux braconniers visaient avec leurs fusils, habitués de longue date à *borner* ainsi les gardes au clair de lune. D'autres chargeaient sur leurs épaules les fagots apportés par les gamins et les transportaient dans les salles basses; quel gigantesque feu de joie tout à l'heure, Chantegrolle flambant comme un bûcher de la Saint-Jean!

Et personne pour prêter main-forte à Georges! Une violente dispute venait d'éclater entre les gardes nationaux et les chevaliers de l'arquebuse qui accusaient de vol leurs rivaux. L'officier mit fin au tumulte en ordonnant d'ouvrir tous les havre-sacs; on trouva dans quelques-uns une partie de l'argenterie massive du château, des plats ovales, jusqu'à des chocolatières, des théières et des boîtes à éponges.

Tandis que les pillards baissaient le front sous les injures de leurs camarades, les braconniers continuaient d'entasser les fagots d'épines, les sarments et les genêts sous les poutres de la cuisine. Un homme de Méligné, évitant d'être aperçu par le vicomte, retirait déjà un tison du feu de joie allumé dans la cour, lorsqu'un spectacle imprévu le cloua d'indignation sur place et lui fit appeler ceux de sa paroisse.

Tout un village du pays de Doué, quelques femmes, des vignerons armés de tranche-marc, débouchaient du pont-levis. Au milieu d'eux s'avançait, à rebours sur un âne, un vieux chanoine, bénéficiaire ecclésiastique, coiffé d'une mitre de carton. On le criblait d'injures et de quolibets : « Tiens, voilà ta dîme! voilà tes gerbes, voilà ton vin! » Et c'était toute une espièglerie et une rancune de gamins lâchés, des langues tirées, quelques crachats.

A la vue de ce prêtre bafoué, le sang de Georges ne fit qu'un tour; ralliés brusquement, leurs fusils et leurs fourches à pleines mains, ses mystiques paysans des Mauges bondirent autour de lui. Les vignerons, chargés par eux, se mirent en garde; ils levèrent leurs tranche-marc, hallebardes improvisées au fer lourd et

recourbé, tranchantes comme des faux. Une bagarre allait éclater, lorsque la bourrique effrayée partit au galop à travers la cour, et en trois ruades se débarrassa du chanoine.

Profitant du désordre, l'officier et quelques gardes nationaux se jetèrent entre les deux partis. Les menaces, les injures, pleuvaient de chaque côté :

— Lâches, misérables! rugissait le vicomte.

— On se moque bien de toi; les nobles, c'est fini! ripostaient les vignerons.

Mais l'officier saumurois réclamait le silence, suppliait, se démenait, tandis que ses hommes arrêtaient à bras-le-corps les plus acharnés adversaires. Enfin, un peu de calme s'établit, il put haranguer la foule dans le style sentimental et pompeux de Jean-Jacques :

— Enfants d'une même patrie, qu'alliez-vous faire? Répandre un sang fraternel! Est-ce là le triomphe de la Liberté à son aurore? Ardents citoyens, respectez ce vieillard, ministre des autels; désormais il ne vous ravira plus l'épi de vos moissons; il appellera seulement sur elles la protection de l'Auteur des choses. Et vous, hommes religieux, qui alliez le protéger avec un zèle excessif, apprenez que les vertus civiques sont elles-mêmes un culte sacré. Ah! que la discorde n'agite plus ses flambeaux parmi nous. Crions tous : « Vive la nation, vive l'Assemblée! »

— Vive la nation! Plus de tyrans! lancèrent les vignerons.

— Vive la nation! vive le roi! s'écria Georges.

Mais ses paysans se taisaient, continuaient de regarder noir leurs adversaires et aussi ces soldats de Saumur, ces habits bleus étrangers au pays, qui se mêlaient de leurs querelles.

L'officier se pencha vers Georges :

— Mon cher Lanloup, renvoyez vos hommes. Je me charge avec les miens d'empêcher ici tout acte de violence.

— C'est cela! dit le vicomte.

Et, se tournant vers ceux de Méligné :

— Mes amis, notre tâche est achevée. Remerciez avec moi ces braves Saumurois qui sont venus nous aider à délivrer mon infortunée cousine!

S'avançant alors vers son ancien camarade, il l'embrassa avec effusion.

Amélie, à son tour, vint serrer les mains de l'officier, puis du sergent-major, qui se tenait près de lui. Elle leur exprima en quelques mots partis du cœur toute la reconnaissance qu'elle leur garderait, à eux et à leurs soldats.

Déjà, du côté du pont-levis, les gâs des Mauges s'en allaient

leurs armes sur l'épaule, d'une allure lourde, à la débandade.

Le chanoine se retirait sous leur protection.

Ils disparurent sous l'arche de la herse. Et tout semblait fini, lorsqu'une très vieille femme, détachée du groupe des vignerons, revint vers eux après avoir rôdé dans la cour. D'une voix cassée, d'un geste idiot, elle désignait un soupirail au pied du donjon.

— Là-bas, tenez, ils l'ont fait mourir!

Et comme ses compagnons, puis Georges et l'officier la questionnaient :

— Lui, pardi, l'homme à la Béchu.

Personne ne comprenait; elle reprit, branlant la tête :

— C'est bien ancien, il y a peut-être mille ans. C'était du temps du moulin turquet.

De ces moulins turquets tout de pierre et pareils à des tours, nul n'en connaissait de ce côté. L'histoire de la vieille femme devait remonter au moins à un siècle.

Et on ne put éclaircir l'énigme. C'était un souvenir obscur de son enfance, dernier vestige d'un drame enseveli dans le passé. Elle répétait seulement de sa bouche édentée :

— Oui, oui, c'est là qu'ils l'ont fait mourir. Les anciens l'ont toujours dit.

Mais ces mots mystérieux avaient rallumé une flamme de haine dans les yeux des vignerons. Ils sentaient peser sur eux, entre toutes ces murailles massives du château, l'oppression qui avait écrasé leurs pères. Et puisque enfin l'heure de la délivrance avait sonné, ne vengeraient-ils pas avec éclat leur séculaire esclavage?

A leur tour, ils regardaient les débris du feu de joie et dans la cuisine les fagots amoncelés.

La présence d'esprit de l'officier sauva encore une fois Chantegrolle.

— Citoyens, s'écria-t-il, un emblème de la tyrannie existe, non loin d'ici. Laisserez-vous debout ce poteau de justice, d'iniquité plutôt, ces chaînes exécrables auxquelles tant d'innocents furent suspendus?

— Oui, oui, au gibet! s'écrièrent en chœur les vignerons.

Et ils s'élancèrent dehors, courant à leur vengeance, tandis que l'officier alignait ses gardes nationaux et faisait rompre les faisceaux pour le départ.

Quelques minutes après, les serviteurs du marquis, auxquels on avait rendu leurs armes, veillaient de nouveau, comme aux âges des guerres féodales, derrière la herse baissée et les chaînes du pont-levis dressé.

XV

Seuls, comme jadis au retour de leurs promenades, Georges et Amélie descendaient à pied les coteaux nus et ensoleillés du Layon, puis traversaient le petit pont en dos d'âne, et s'enfonçaient enfin dans les chemins creux de la rive gauche, à l'abri du grand soleil de juillet.

Avant de s'enfermer à Vausabert, la marquise avait voulu revoir le Coudray et la vieille Nannette qui le gardait, depuis le départ de M. et de Mme de Cléré pour Versailles. Malgré ses craintes, Amélie se sentait redevenir l'enfant heureuse d'autrefois; elle saluait d'un bonjour amical les bonnes femmes du pays qui s'en allaient, au ras des fossés, menant deux ou trois vaches que suivait un gros chien au poil fauve. Elle écoutait, au coin d'un pré, les ah! ah! ah! d'un petit pâtre qui *notait* à la mode des Mauges; et elle s'attendrissait à cette plainte monotone, tour à tour aiguë et langoureuse, d'un charme indécis dans la campagne.

Près d'elle, le vicomte marchait soucieux. Cette paix éternelle des vallées ne le rassurait pas. Son enthousiasme du matin s'était dissipé. La rixe qui avait failli éclater entre les gâs de sa paroisse et les vignerons de la rive droite alarmait à présent son esprit mobile. Qui sait si, bientôt, le contre-coup lointain des troubles de Paris n'éveillerait pas brusquement de séculaires inimitiés de cantons! Mais il redoutait surtout pour Amélie la fureur du marquis, lorsqu'il apprendrait sa délivrance et la prise de Chantegrolle.

— Ecoutez, finit-il par dire, je me demande si vous ne feriez pas mieux de passer en Angleterre?

— A présent! Mais pourquoi? Ne serai-je pas en sûreté à Vausabert, où vous me protégerez au besoin? Et puis, à quoi bon lutter contre ma destinée si, comme me l'a prédit Germaine, je dois mourir de mort violente. Qu'importe que ce soit ici ou ailleurs?

— Si vous écoutez les sorciers de village!

— Ne vous moquez pas. Vous êtes superstitieux, vous aussi... Non, maintenant que j'ai quitté Chantegrolle, je ne veux plus songer à l'exil. Je vivrai très heureuse auprès de Suzanne.

— Et si le marquis vient vous enlever de vive force?

— Eh bien, j'ai confiance en vous pour me protéger.

— Allons, soit! concéda Georges, pris par son amour-propre de galant homme.

Ils atteignaient maintenant le bourg de Méligné. Un drapeau aux trois couleurs ornait déjà la maison du forgeron, connu pour ses opinions avancées, et que par gouaillerie les paysans appelaient *le*

philosophe. En dehors de cet emblème, rien n'annonçait la tempête qui depuis dix jours secouait le royaume jusque dans ses racines, bouleversant la vieille France pour en improviser une nouvelle.

Des gamins couraient sur la place, leurs sabots dans les mains; quelques vieilles, leur quenouille au flanc, bavardaient d'un fausset nasillard, assises devant leur porte sur des chaises de gros jonc. Et, dans leur résignation habituelle aux douleurs d'ici-bas, elles saluèrent Amélie avec la même jovialité qu'autrefois, comme si ses angoisses récentes eussent été ignorées dans le pays.

— Allons, madame, monsieur, vous v'là donc partis?

A cette banale exclamation qu'elles jetaient, Georges s'empressait de répondre :

— Oui, oui, les marraines, nous voilà partis pour longtemps. Ma cousine quitte la France. Elle va s'embarquer pour les îles.

Les îles, c'étaient dans ces cervelles obscures de villageoises toutes les contrées au delà de leur horizon. Et comme Amélie s'étonnait, il lui dit :

— Il faut que tout le monde ici vous croie en exil. Votre sécurité l'exige. Sans cela, il se trouverait bien quelque traître pour vous dénoncer au marquis. Nannette seule et les nonnes de Vausabert seront dans le secret. L'ambition politique de votre mari aidant à le distraire, je suis convaincu que vous vivrez en paix au couvent. Toutefois, je veillerai, et, au besoin, vous changeriez de retraite.

— Ainsi, vous ne craignez rien désormais pour moi?

— Si, j'ai peur de vous-même; oui de vous-même et de l'habitude de la sécurité qui rend imprudent. De grâce, soyez comme morte à Vausabert.

— Oh! je ne bougerai pas.

Un mot suffit à calmer les âmes au sortir des grandes crises. Rassurés par leurs projets, Amélie et le vicomte oublièrent bientôt le danger de la situation.

Aux dernières maisons, lorsque la rue du bourg redevenait un chemin, Georges jeta un cri de surprise.

— Ah! par exemple, voilà votre frère!

C'était lui, François-Emery de Cléré, l'enfant terrible de la famille, en train de jouer aux boules avec quelques garçons de Méligné. Par le portail ouvert d'un jardin d'auberge, on apercevait son grand corps efflanqué, serré dans une veste jadis dorée. Son habit et sa rapière gisaient sur le talus du jeu de boules, soigneusement ratissé.

Amélie l'appela. Il visait le maître, l'œil au ras de la lourde sphère de bois noir qu'il tenait de la main droite. Il ne se dérangea pas. Seulement quand il l'eût lancée, dispersant d'un choc sourd les

boules de ses compagnons, il se retourna, allongea ses bras maigres en signe d'allégresse, et vint embrasser sa sœur et son cousin sur les deux joues. Il alla ensuite ramasser son habit et son épée, remua longtemps ses poches afin d'y découvrir un écu de 3 livres pour payer la partie et les bouteilles vides, et se mit enfin en route avec Amélie et Georges dans la direction du Coudray.

— Ah! çà, questionna le vicomte, que diable faisiez-vous ici?

— Ma foi, je vous le demanderais. Autant ici qu'ailleurs. Vous savez que j'ai quitté mon piètre métier de gabelou, ou plutôt que mon métier m'a quitté.

— C'est vrai, on a supprimé la grande gabelle.

— Et ils ont bien failli supprimer aussi les gabelous. Ah! mon ami, quelle bagarre! Mes barrières démolies, mes baraques incendiées, mes hommes chassés à coups de pierres; je me sauvais en Loire avec un brigadier dans une toue plate qu'ils ont coulée avec leurs fusils de chasse. Tenez, regardez ceci.

Il relevait sa manche, découvrant sur son bras gauche la cicatrice fraîche d'un trou de balle.

— Et vous vous promenez avec votre blessure! s'écria sa sœur alarmée.

— Ah! bast, le plomb conserve.

Ensuite il s'informa de leurs parents. Que diantre faisaient-ils à Versailles? Est-ce que M. de Cléré avait pris la Bastille, lui aussi?

Cette idée le fit rire, son père prenant la Bastille avec le faubourg Saint-Antoine en sabots. Mais, la politique, il s'en moquait. Gouverné par un tyran, par un roi constitutionnel ou par un singe, cela lui était tout un, à lui qui n'avait plus un denier pour acheter du tabac.

Jusqu'au Coudray, il rendit un peu de gaîté à ses compagnons de route, grâce à sa bonne humeur insouciante. Et ce fut un transport de joie chez Nannette, en retrouvant son enfant gâté en même temps qu'Amélie, qu'elle se surprit à appeler encore mademoiselle.

— Ah! mamz'elle, moi qui me tournais les sangs de penser à vous!

— Ma pauvre Nannette, c'est vrai, j'ai été malheureuse. Tenez, ne parlons pas de tout cela!

— Et monsieur et madame ne s'en reviennent-ils point de cette grande bagasse de ville?

— Non; mon père est retenu par les travaux de l'Assemblée. Mais dites, Nannette, qu'allez-vous nous donner pour souper?

— Ma feinte, pas grand'chose. Je vas toujours vous fricasser un poulet. Avec ça, une omelette et une tarte aux prunes; ça se trouve justement que je boulange aujourd'hui.

Emery intervint :

— Y a-t-il encore quelques bouteilles de 68, du vin de Saint-Aubin ou de Thouarcé? Allons, Nannette, donne-moi la clef du caveau. C'est le retour de l'enfant prodigue; son père n'est pas là, remplace-le vite. Voyons, cette clef! Je te tiens quitte du veau gras.

Le soir, ce souper improvisé fut assez joyeux. Au début seulement, il y eut un peu de gêne lorsque Emery vint à parler de Jacques Rangeard, qu'il avait rencontré à Angers, à la tête d'un bataillon de gardes nationaux. Bon soldat, protégé par les puissants du jour, Jacques était en train de faire fortune. Il tenait enfin son épaulette d'officier.

Mais Amélie et Georges détournèrent la conversation. Georges surtout ne pardonnait pas à son ancien ami les intrigues de Mme Rangeard qui avaient compromis le bonheur, l'existence peut-être de sa cousine.

La gaîté revint, lorsque Emery raconta ses aventures. Grisé par ses tournées dans les cabarets du bourg, les vins capiteux du Layon achevèrent de le rendre expansif. Il narra d'abord ses fredaines à mots couverts. Puis un attendrissement le gagna, quand Nannette apporta la tarte, croustillante et dorée. Non, non, il ne quitterait jamais l'Anjou! Son père avait voulu autrefois l'embarquer pour les Indes à la suite d'un camarade de Georges, M. de Bonchamps; mais lui s'était sauvé à la nage en face de Saint-Nazaire. Perdre de vue les grèves blondes, les îlots de verdure de la Loire, jamais, jamais! Renoncer aux sourires des Angevines, allons donc! Et ses yeux se mouillaient à parler d'elles, au souvenir de ses conquêtes d'une semaine, petites bourgeoises des ruelles d'Angers, batelières des rives du grand fleuve. Il adorait d'elles jusqu'à leurs défauts, leur voix chantante, leurs naïvetés finaudes; mais si bonnes filles et de vie si facile!

Après le souper, vers huit heures, on se promena dans l'allée d'ormeaux. Le calme des crépuscules d'été, plus mélancoliques cent fois que les nuits de décembre, ramena Georges au sentiment des dangers d'Amélie. Il lui conseilla d'aller coucher le soir même à Vausabert. Tous les trois prirent donc le chemin de l'abbaye.

Georges mit son cousin au courant de la situation.

— Parbleu! dit celui-ci, j'arrive fort à propos. Nous serons deux pour défendre ma sœur au besoin. Eh, eh! monsieur le marquis, Margoton vous donnera de ses nouvelles!

Il tapotait en matamore la garde de sa rapière. Georges reprit, plus avisé :

— Mon cher Emery, j'aimais autant que vous un joli coup d'épée, mais il ne s'agit plus de s'amuser. Il faut éviter à tout prix une

rencontre avec le marquis. De deux choses l'une, ou l'ambition politique va le détourner de ses projets de vengeance et de sa passion pour Mme Rangeard, en ce cas nous n'avons rien à craindre; ou bien, il remuera ciel et terre pour s'emparer de votre sœur. Que pourrons-nous faire vous et moi, contre un piquet de cavalerie ou un bataillon de gardes nationaux, sinon de mourir honnêtement? Mais ce n'est pas là ce qui sauvera cette pauvre Amélie. Ce qu'il faut, c'est que le marquis ignore le plus longtemps possible sa retraite. En cas de besoin, je tiendrai prêts une vingtaine de braves garçons du pays; mais avant tout, tâchons d'éviter que quiconque sache où elle vit, en dehors des religieuses de Vausabert. Il faut qu'on la croie sortie de France.

— Parfait! c'est mon avis. Toutefois, comment espérer que ce Guéranges ne soupçonnera pas un jour ou l'autre son refuge? Eh! le diable m'emporte, j'ai une idée.

— Et cette idée?

— Vous allez me traiter de fou, enfin tant pis. Voilà, mon cher, voilà l'idée mirifique. Je me déguise en matelot, je vais voir le Guéranges et je lui raconte que sa femme a filé sur l'Angleterre à bord de la chaloupe de mon patron. Il me paie ma nouvelle; me voilà riche pour huit jours, Amélie sauvée. Hein, est-ce trouvé?

— Mais il vous a vu, il me semble, objecta la jeune femme. Il vous reconnaîtra...

— Je l'en défie bien. Tenez, une preuve. J'ose à peine l'avouer, mais l'an passé, n'ayant sou qui vaille, je me suis fait saltimbanque.

— Vous! s'écria sa sœur scandalisée.

Georges éclata de rire :

— Allons, vous nous en contez!

— Non, non. A Angers, à la foire de la Saint-Martin, je battais la grosse caisse sur les tréteaux d'une baraque. Dieu me damne, je n'ai jamais eu tant d'or sur mes habits! J'étais si bien grimé que notre sœur et son mari, M. le conseiller au présidial, que je vénère et qui ne me le rend pas, se sont arrêtés devant moi sans me reconnaître. Je leur ai parlé; j'ai crié au Boisjoliet qu'il perdait sa perruque et ses oreilles; il s'est tâté la tête; toute la place des Halles en rit encore. Ah! ah! s'il eût appris que c'était moi!

Amélie sourit :

— Grand enfant!

— Pas mal! ajouta Georges. Vos talents pourront nous servir dans la circonstance. L'idée d'aller trouver Guéranges me séduit à la réflexion. Et puis votre comédie achevée, vous pourrez encore être utile à votre sœur, en nous tenant lieu d'espion...

— Pardon! le mot est vif.

— Il s'agit du salut d'Amélie. Ce que je vous propose de faire, je le ferais moi-même, si je pensais y réussir mieux que vous. Donc voici : vous vous installez à Angers, déguisé comme vous l'entendez. Vous surveillez le marquis, et si vous découvrez quelque trame, vous accourez me prévenir. Est-ce convenu?

— Un moment! Pouvez-vous me prêter 20 louis? Vous comprenez que pour jouer mes rôles, il me faudra quelque argent.

Sa sœur lui tendit une bourse pleine.

— Alors, mes amis, comptez sur moi. Que je sois roué vif, si le Guéranges fait un pas désormais sans que je le sache!

— Bravo! Tâchez d'apprendre si Mme Rangeard intrigue toujours pour se faire épouser. Nous sommes payés pour savoir que le marquis ne serait pas homme à reculer devant un crime afin de satisfaire sa passion pour cette femme. S'il se détache d'elle, nous sommes sauvés.

— Soyez tranquille, je n'ignorerai rien. Cela sert parfois d'avoir quelques amis dans la canaille. M. le lieutenant de police ne sera pas mieux renseigné que moi. Faut-il le dire, tout ceci me fera faire plus d'une pinte de bon sang. Gai, gai, mes amis, dormez en paix! Le pis qui puisse arriver, à moi et au Guéranges, c'est que Margoton se mette de la partie.

— Non, pas de violence, de grâce! supplia la jeune femme. N'oubliez pas qu'il est mon mari devant Dieu.

— Allons donc! devant le diable. N'importe! j'aurai souci de vos scrupules.

On arrivait près de Vausabert. Dans la campagne nocturne, sans un souffle, les hautes murailles, grises parmi le noir des arbres, semblaient dormir et enfermer la mort ou le sommeil, comme les châteaux des contes de fées. Mais la pensée de revoir Suzanne, de vivre de sa vie, adoucissait pour Amélie la tristesse de cette enceinte perdue dans les bois et les landes, et, où sa destinée après l'avoir unie à Guéranges, lui réservait on ne sait quels lendemains.

Georges heurta l'anneau de fer du portail. La tourière vint ouvrir. En peu de mots il lui expliqua la situation, l'absolue discrétion dont Amélie avait besoin.

A son tour, Emery s'approcha, et d'un air de conspirateur, se penchant à l'oreille de la religieuse épouvantée, il grommela :

— Vous répondez sur votre tête de la sûreté de ma sœur, prenez-y garde!

André Godard.

La suite prochainement.

LA FRANCE ET LA CHINE

LES ÉCHANGES. — IMPORTATIONS DE CHINE EN FRANCE.
EXPORTATIONS DE FRANCE EN CHINE.
INTERCOURSE MARITIME.

L'Inspecteur général des Douanes impériales chinoises publie chaque année en un gros volume [1] les rapports des directeurs des bureaux établis dans les 21 ports ouverts aux Occidentaux.

Ces statistiques constatent que la valeur des échanges entre l'empire du Milieu et les pays étrangers a dépassé en 1892 1 300 000 000 de francs, se décomposant en :

Importations. . . . . 743 millions (*chiffres ronds*).
Exportations. . . . . 564 — id.

L'Angleterre et ses diverses possessions figurent dans ces chiffres

pour.	943 [2]	millions de francs.	
Les Etats-Unis d'Amérique pour. . .	92	—	et demi.
Le Japon pour.	81	—	—
La Russie (viâ Odessa), la Sibérie (viâ Kiakta), la Manchourie russe pour. .	41	—	trois quarts.
Le continent européen, en bloc (la Russie exceptée).	122	—	et demi.
L'appoint, soit environ. . . . . est fourni par Macao, les Philippines, la Cochinchine, le Tonking et l'Annam, la Turquie d'Asie, etc., etc.	28	—	—

Les tableaux anglo-chinois très précis et très détaillés, s'il s'agit d'éclairer et d'instruire le commerce britannique, sont, au contraire, fort incomplets et, jusqu'à un certain point, incorrects, aussitôt qu'ils intéressent les concurrents du Royaume-Uni.

[1] *Statistical series*, published by order of the Inspector general of Custom's (sir Robert Hart). Shang-haï, 1893.

[2] Le change moyen du taël en 1892 a été de 5 fr. 49 (taux indiqué par le *Custom's Report*).

C'est ainsi, on vient de le voir, que le chiffre des importations et des exportations des diverses nations du continent européen figure en un seul bloc.

En outre, les marchandises expédiées en Angleterre, mais pour être transbordées et réexportées, sont confondues avec celles destinées à la consommation anglaise.

En réalité, le trafic entre le Céleste Empire et le continent européen est sensiblement supérieur à celui qu'indiquent les *Statistical series* de sir Rob. Hart.

Pour dégager la valeur de nos échanges avec l'empire du Milieu soit directement, soit après transbordement, et en préciser la nature, il nous a fallu consulter nos propres statistiques douanières.

Celles-ci montrent qu'en 1892 le chiffre des importations de Chine en France s'est élevé à 132 800 000 francs, tandis que celui des exportations de France en Chine n'a pas dépassé 1 800 000 fr.

IMPORTATIONS DE CHINE EN FRANCE

Les importations en France de marchandises de provenance chinoise seraient insignifiantes si nos manufacturiers ne demandaient à la sériciculture du Céleste Empire plus de la moitié des soies brutes qu'ils travaillent.

En 1892, il en a été introduit sur le marché français[1] 5 797 723 kilos de toutes provenances. A elle seule la Chine en a fourni 3 030 822 kilos.

Il est à remarquer, d'ailleurs que la Chine est la grande pourvoyeuse de soie du monde.

En effet, la totalité de matière première mise à la disposition de l'industrie occidentale en 1892 a dépassé 12 900 000 kilos; or le Céleste Empire a contribué pour 5 298 000 kilos à cet approvisionnement. Le Japon en a fourni 2 790 000 kilos.

L'accroissement des expéditions de soie que ces statistiques enregistrent depuis quelques années est, en grande partie, dû à la baisse du métal argent ou plutôt à l'augmentation énorme du pouvoir d'achat de l'or.

Une balle de tzatlee, dit le consul d'Angleterre à Shang-haï[2], qui se paye de 430 à 440 taëls, maintenant que le taux du change est tombé à 3 shillings 10 pence, n'était pas cotée à un prix supérieur il y a vingt ans, alors que ce même taël s'échangeait contre 6 shillings.

[1] Commission permanente des douanes. Rapport de la 4e section. (*Moniteur officiel du commerce*, 30 novembre 1893.)

[2] *Report for the year* 1892 *on the trade of Shang-haï*, Foreign-Office 1893.

Il s'ensuit qu'en Chine on troque un souverain d'or contre une livre et demie de soie, tandis qu'en 1870 la même pièce de monnaie était tout juste acceptée en échange d'une seule livre de brins.

Forcément, cette différence de 50 pour 100 environ, toute à à l'avantage des bimétallistes et des monométallistes or, devait favoriser les importations du précieux textile; les chiffres ci-dessus montrent que le commerce occidental n'a pas laissé échapper cette bonne aubaine.

Les industriels de Lyon et de Saint-Etienne ont, en particulier, grandement à se louer d'un phénomène économique si généralement préjudiciable aux intérêts de la production agricole de la France. C'est, en effet, grâce à ces énormes apports d'Extrême-Orient qu'ils doivent d'avoir pu alimenter leurs métiers et étendre leur fabrication.

Au tableau des opérations de conditionnement en France et en Europe, publié par la Commission permanente des valeurs de douane, Lyon figure pour 7 022 402 kilos, en augmentation de 18,80 pour 100 sur 1891; Saint-Étienne, pour 1 289 701 kilos, en augmentation de 26 65 pour 100 sur 1891.

Bien qu'une proportion considérable des soies dites « conditionnées » donne lieu à plusieurs opérations de conditionnement et que les chiffres ci-dessus surpassent notablement la quantité réelle de matière brute définitivement transformée, ils suffisent néanmoins à mettre en évidence la médiocrité de l'appoint fourni par la magnanerie française, cet appoint en 1892 n'a pas excédé 637 000 kilos.

La pénurie de notre production nationale s'est trouvée d'autant plus heureusement compensée par l'abondance des importations d'Extrême-Orient, que la consommation des soieries lyonnaises, stationnaire depuis un certain temps, se réveillait tout d'un coup et prenait en quelques mois des proportions à peu près inconnues jusqu'alors.

Durant le deuxième semestre de 1892, dit le rapport officiel auquel est empruntée la majeure partie des détails qui précèdent, un retour très marqué de la mode aux étoffes de soie pure s'est manifesté; celles qui ne jouaient dans le costume féminin qu'un rôle secondaire et n'étaient bien souvent empruntées qu'à titre de garniture ont cessé d'être l'accessoire pour devenir l'élément principal. D'abord, on a porté des jupons de dessous en soie; puis est venue la vogue des tons changeants dits « glacés », qui a favorisé l'usage des soieries comme fond même du vêtement; enfin, la forme du costume elle-même en devenant plus ample a nécessité l'emploi d'un aunage de tissu plus considérable; de telle sorte que si les

importations d'Extrême-Orient n'étaient venues fort à propos approvisionner la place de Lyon, nos filateurs se fussent trouvés, faute de matière première, dans l'impossibilité d'exécuter les commandes que leur passaient les magasins de confection et nos grands couturiers. Bien innocemment, mais très efficacement, on le voit, le brave Céleste aida donc nos belles élégantes à ressusciter en 1892 les toilettes 1830, disgracieuses et même ridicules au goût de quelques-uns, mais dont l'heure était sans doute marquée au cadran de la mode.

« La production de la soie en Chine est telle, que tout Chinois peut s'en vêtir, à moins qu'il ne soit réduit à une extrême misère », dit M. Fauvel[1]. Les Célestes n'en augmentent pas moins le nombre de leurs magnaneries et tendent à en améliorer le rapport.

Ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant de la *Gazette de Peking* (14 décembre 1891), le gouvernement impérial s'intéresse vivement à la sériciculture et l'encourage :

« Un précédent rapport du gouverneur du Kuang-si mettait en lumière le progrès de l'industrie séricicole dans sa province et demandait qu'il fût alloué des récompenses aux fonctionnaires et aux particuliers qui avaient concouru au développement de cette branche de l'agriculture.

« Sa Majesté, en accusant réception du Mémoire dont il s'agit, exprima sa satisfaction des premiers résultats acquis, mais ajourna la distribution des gratifications requises, au temps où l'élevage des vers à soie se serait propagé dans toute l'étendue de la province.

« Le gouverneur expose que présentement des dévidoirs fonctionnent dans les grands centres du Kuang-si et que la culture du mûrier grandit et progresse.

« En certains districts la production de la soie brute a atteint plusieurs dizaines de 1000 catties[2]; en certains autres, jusqu'à plusieurs centaines de 1000 catties. Partout cette industrie est en faveur et les habitants s'y adonnent avec entrain.

« Les fonctionnaires, comme la « gentry », ont pécuniairement et directement coopéré à l'extension du mouvement séricicole, et il est à propos de reconnaître les services qui ont été rendus.

« Pour éviter une laborieuse répétition de demandes de récompenses, le gouverneur sollicite la faculté de décerner de sa propre autorité des diplômes constatant la distinction dont chaque titulaire

[1] *La Chine et ses ressources industrielles, etc.*, par M. Fauvel, ancien fonctionnaire des douanes impériales chinoises.

[2] Le cattie équivaut à 60 gr. 453.

sera l'objet, sauf à en adresser périodiquement la liste collective au bureau compétent. »

Ce document est suivi de la formule sacramentelle, écrite en caractères vermillons.

Adopté suivant rescript.

De leur côté, les Américains et les Anglais ont créé à Shang-haï des établissements pour la préparation de la soie, la « Shang-haï Silk filature Cy », entre autres, que dirige fort habilement l'un de nos compatriotes. Ces diverses usines sont très prospères et ne cessent d'accroître l'importance de leurs opérations.

Bien que sur 79 000 balles montant des expéditions de Shang-haï pendant la dernière campagne[1] (mai 1892 à mai 1893), il ne soit sorti de leurs ateliers que 2000 balles, il n'est pas douteux que, de plus en plus, les cocons chinois seront traités suivant les méthodes occidentales, celles-ci ayant pour effet d'améliorer la qualité du textile et de lui assurer par suite une sensible plus-value; comme, en définitive, la soie ainsi apprêtée n'est pas inférieure aux bonnes sortes d'Europe, la fabrication française en emploiera vraisemblablement des quantités, chaque année, croissantes.

Aussi longtemps que la Chine se bornera à approvisionner nos marchés de matière première, nos manufacturiers, loin de se plaindre, applaudiront au développement de la sériciculture asiatique; mais le jour que le Céleste s'avisera de transformer sa soie en soierie dans le but de l'introduire, sous cette forme, en Europe, et aux Etats-Unis, lorsqu'il viendra offrir à la consommation occidentale un assortiment d'étoffes tissées en vue des goûts occidentaux, ces mêmes manufacturiers changeront probablement d'humeur.

Un mouvement dans ce sens paraît se dessiner; les importations de Tussah, de Corah et surtout de Pongeé, ce tissu fait de soie écrue que file un ver demi-sauvage et très rustique, se contentant de feuilles de chêne pour nourriture, ont atteint 320 000 kilos. en 1891 (valant environ 17 500 000 francs), et 380 000 kilos. en 1892 (valant environ 21 000 000 francs), cette progression d'une année sur l'autre, comme l'importance des chiffres eux-mêmes, ne manquent point d'être significatifs; ils seraient sérieusement préoccupants, si une portion du total de ces importations n'était achetée par la fabrique lyonnaise elle-même pour la travailler.

Les quantités dont elle ne se rend point acquéreur se divisent en deux parties : l'une est employée en articles de lingerie; l'autre, destinée à l'exportation, est adressée, soit par des maisons anglaises et américaines, soit par des commissionnaires exportateurs aux

[1] *North China Herald,* 24 novembre 1893.

teinturiers, imprimeurs et apprêteurs de Lyon, qui excellent à traiter ces étoffes asiatiques [1].

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de rapprocher de cette observation plutôt satisfaisante, certains renseignements extraits du rapport très étudié que notre consul de Yokohama (Japon) adressait, en 1893, au ministre du commerce.

« Nos achats de mouchoirs ne sont guère supérieurs à ceux de Hong-Kong et de l'Angleterre; ils ne comprennent que :

75 964 douzaines évaluées à 190 775 yen (694 321 fr.) en 1892 [2], contre 59 485 douzaines évaluées à 168 060 yen (611 520 fr.) en 1891.

Mais il y a quand même progression. A l'exception de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Australie et de l'Espagne, tous les pays ont augmenté leurs commandes; mais les Etats-Unis semblent vouloir s'assurer le monopole de cet article : sur un total de 1 470 783 douzaines d'une valeur de 3 494 416 yen, ils ont acheté 1 160 086 douzaines pour 2 674 673 yen en 1892.

Le tableau suivant fait ressortir les progrès accomplis par l'industrie du tissage de la soie au Japon :

FABRICATION EN 1887	
Valeur des pièces de soie :	Valeur des mouchoirs de soie :
135 224 yen (492 215 fr.)	1 146 280 yen (4 172 459 fr.)
FABRICATION EN 1892	
4 434 178 yen (16 160 408 fr.)	3 494 416 yen (12 720 674 fr.)

« On voit par ces chiffres *la concurrence que ce pays se met en mesure de faire à la fabrique lyonnaise.* »

Shang-haï au nord, Canton au sud, centralisent les soies du Kiang-su, de l'Anhwei, du Che-kiang, du Kuang-tung, etc.; et c'est dans ces deux villes que sont fixés les quelques négociants français auxquels certains importateurs lyonnais confient leurs achats. Malheureusement, au dire de notre consul à Canton [3], les maisons anglaises et allemandes se sont fait une sorte de spécialité du commerce de la soie; elles jouent trop souvent le rôle d'intermédiaires entre le producteur chinois et l'acheteur résidant en France.

Le rapport de notre agent semble confirmer les appréciations d'*Un Français qui connaît la Chine*, lequel publiait, dans l'inté-

[1] *Moniteur officiel du commerce*, 7 décembre 1893.

[2] Le cours moyen du change, en 1892, n'a pas dépassé 3 fr. 64 le yen ou dollar argent.

[3] Rapport de M. Imbault Huart, consul de France, à Canton. Année 1893.

ressant *Bulletin de la Société de géographie commerciale* (n° 3) 1890-1891), les lignes suivantes :

« Il y a en Chine (y compris Hong-kong, colonie anglaise) environ 200 maisons de commerce en gros, sans compter les banques, les industries, les compagnies d'assurances et de navigation.

« Sur ce nombre, 125 sont anglaises, 50 sont allemandes, et les autres de diverses nationalités américaines, russes, etc.

« Il y a en tout quatre maisons françaises; elles s'occupent principalement de l'exportation de la soie. Ces maisons sont très honorables; elles ont des capitaux suffisants pour leur genre d'affaires; cependant, il est permis de dire, sans nullement porter atteinte à leur crédit, qu'à côté des trois quarts des maisons anglaises et de la moitié des maisons allemandes, elles paraissent bien modestes. »

Au tableau des importations de Chine figure, après la soie, le thé, mais pour une misérable valeur de 1 600 000 francs.

Les bureaux de douane ont constaté en 1892 un excédent de 47 000 kilos sur le chiffre général des importations de 1891.

Quoi qu'il en soit de cette augmentation, l'usage du thé est lent à se vulgariser en France; certains commandants de corps d'armée ont bien tenté, paraît-il, d'introduire ce délicat breuvage dans l'alimentation militaire, mais il est douteux que cet essai réussisse.

C'est, en effet, le café qui est chez nous grand favori; aussi en avons-nous importé en 1892 70 millions de kilogrammes, valant 143 millions de francs.

On a, d'ailleurs, souvent remarqué que chaque peuple s'est choisi une boisson pour ainsi dire nationale, laquelle est appropriée à son tempérament, dans une certaine mesure, à ses mœurs, et surtout aux exigences du climat de la partie de la planète qu'il habite.

Si le Saxon, le Slave, l'Asiatique, est buveur de thé, l'Espagnol, lui, est friand de chocolat; l'Italien, de sorbets; l'Américain du Sud, de maté; l'Esquimau et le Samoyède, d'huile de poisson. Quant aux habitants de tout le Levant, quant aux Français particulièrement, on le sait, rien ne vaut, à leur goût, l'infusion brune ou dorée de la fève originaire d'Arabie.

L'aimable institution du *five o'clocks tea* ne contredit pas cette observation; la tasse de thé de cinq heures est un charmant prétexte à causerie, un discret instrument de flirt; elle suit volontiers le sandwich ou le petit four, quand elle n'est pas supplantée par le doigt de vin d'Espagne; mais elle est l'occasion, le reste est la vraie fin.

De l'autre côté du détroit, au contraire, le « breakfast » et le

« supper » des gens du peuple, comme de la classe moyenne, comportent inévitablement un thé sérieux et abondant. Aussi la consommation du Royaume-Uni a-t-elle dépassé 235 millions de livres en 1892-1893.

En Russie, toutes les catégories sociales font usage de thé, et le samovar est l'ustensile indispensable aussi bien sur les rives du Yenisseï et de l'Amour que sur les bords de la Néva.

Les sujets du tsar sont, d'ailleurs, privilégiés.

Les Chinois, en effet, cèdent à leurs voisins les produits les plus fins de leurs récoltes, après s'être, toutefois, réservé la meilleure part.

De même que chez nous, le vin, le thé, en Chine a ses crus réputés; la préparation que subit la feuille influe sans doute sur sa qualité; mais c'est au terroir qu'elle doit le bouquet et l'arome dont le gourmet céleste est grand appréciateur; ces crus fameux obtiennent des prix excessivement élevés. En 1891 [1], la maison impériale paya les qualités de choix jusqu'à 300 taëls le picul, environ 27 fr. 50 le kilo.

Chaque année, plusieurs intendants mandchous arrivent à Foochow vers le mois de juin et procèdent aux achats nécessaires aux besoins du palais, lesquels sont énormes, sa population étant évaluée à 10 000 habitants.

Ils font de larges approvisionnements en une sorte de thé noir correspondant au Souchong, mais leurs commandes comportent également de grosses quantités de thé vert et de « fleur de Pekoe », et comme les majordomes du fils du Ciel ne marchandent pas parce qu'ils exigent le choix du choix, le trésor impérial subit naturellement les plus hauts cours.

Pour jouir plus complètement du délicieux parfum et ne rien perdre de sa subtilité, les vrais amateurs poussent le raffinement jusqu'à rechercher les vases dont, par suite d'un long usage, les pores se sont imprégnées des divins effluves.

L'amiral Tcheou, ancien gouverneur de Formose et directeur de la Mission chinoise d'instruction publique à Paris, dans une notice communiquée à la Société d'ethnographie [2], disait « que nous ne savons pas, en Europe, ce que c'est que du bon thé et que les Chinois font des dépenses incroyables pour s'assurer non seulement l'usage de cette boisson dans les meilleures conditions, mais encore pour se procurer des appareils choisis avec le plus grand soin pour la préparer. Une théière et trois tasses qui ont servi pendant longtemps pour prendre du thé supérieur et qui en ont conservé

[1] *North China Herald.*
[2] *Journal officiel*, 3 avril 1890.

l'arome dans leurs pores valent en Chine jusqu'à 100 taëls d'argent (550 francs).

« Une tasse employée tous les jours par le bonze du mont Wou-Yi, après cent ans, s'est vendue environ 3000 francs. »

Les principaux marchés de thé du Céleste Empire sont Hankow, Shang-haï et Foo-chow.

Il n'existe pas de comptoir français établi sur cette dernière place; quant aux maisons que dirigent nos compatriotes à Hankow comme à Shang-haï, elles se désintéressent de cette branche de commerce; la demande de thé pour la France est trop insignifiante pour qu'elles s'organisent en vue d'un trafic très spécial et passablement scabreux.

Les négociants anglais et russes qui s'adonnent à ce genre d'affaires ont à leur solde un dégustateur occidental, auquel incombe le soin d'apprécier la qualité des lots de thé mis en vente et d'en fixer la valeur.

Nul ne saurait tenir cet emploi s'il n'est doué d'aptitudes physiques toutes particulières : une finesse de goût très développée, un palais d'une extrême délicatesse, sont des facultés rigoureusement indispensables; en outre, pour ne point altérer la sensibilité de ces organes, le dégustateur doit forcément observer un certain régime; les boissons alcooliques, par exemple, de même que la pipe et le cigare lui sont interdits; il se comprend dès lors, que ces spécialistes exigent des émoluments élevés dont les frais généraux d'un établissement commercial ne peuvent être grevés si cette dépense ne se répartit point sur un chiffre d'opérations considérable.

Les objets divers que nous importons de Chine, outre la soie et le thé, ont représenté, en 1892, 5 800 000 francs; les nattes de paille figurent dans ce total pour 1 400 000 francs.

Ce sont les ouvriers de Canton et de Tien-tsin qui confectionnent plus particulièrement ces nattes; nous leur en demandons des quantités d'année en année plus considérables; cependant, il est à prévoir que les Japonais leur soustrairont bientôt en partie notre clientèle; ceux-ci, en effet, artistes jusque dans la fabrication des objets les plus vulgaires, savent marier avec goût les joncs de nuance différente et donner à ces simples paillassons un véritable cachet d'élégance : pour cela, les Américains préfèrent les nattes japonaises aux nattes chinoises, et le Français est trop appréciateur du joli pour ne pas imiter les Yankees.

Il faut encore citer un autre produit de l'industrie chinoise, le chapeau de jonc tressé. Les statistiques officielles ne spécifient pas le nombre de douzaines qui entrent en France venant de Chine,

elles se bornent à marquer la valeur du total importé; celle-ci atteignit, en 1891, 1 400 000 francs; et en 1892, 700 000 francs seulement.

Le prix infime auquel ces couvre-chefs sont détaillés dans nos campagnes (5 à 6 sols) est un indice significatif de l'extrême bon marché de l'objet au lieu de fabrication, lequel s'explique par l'incomparable modicité des salaires en Extrême-Oriént et principalement en Chine.

Nos mégissiers et nos fourreurs tirent de Chine (pour 1 900 000 fr. en 1892) les uns des peaux de chèvre et de mouton, les autres des peaux de martre, de loutre et autres espèces fines.

Il se fait à l'intérieur de l'empire, à New-chwang et à Tien-tsin notamment, un grand commerce de pelleterie. Les Célestes du Nord, en effet, et même ceux de la région avoisinant Peking s'habillent durant les froids de l'hiver, de vêtements fourrés.

Les élégants portent de riches douillettes garnies de zibeline, de renard, de loutre, etc.; pour les gens du commun, ils se contentent de robes doublées de peau de mouton et aussi de peau de chien.

Ces dernières ont leur mérite et ne sont point à dédaigner, elles ne proviennent pas, comme on pourrait le croire, des dépouilles des chiens errants, mais bien d'animaux élevés uniquement en vue de leur fourrure :

Dans toute la Mandchourie, disait, en 1890, le « Commissioner of Customs » de New-chwang, et spécialement sur les confins orientaux de la Mongolie, se rencontrent des milliers de troupeaux de petits chiens; ces troupeaux, qui comportent de vingt à plusieurs centaines de têtes élevées annuellement, constituent l'une des richesses des habitants; c'est ainsi, par exemple, que les jeunes filles reçoivent en dot un nombre de chiens proportionné à la fortune de leur père. Il est douteux qu'en aucune partie du monde il se trouve des peaux de chiens dont le poil soit aussi épais et aussi soyeux; cette particularité est due à l'intensité du froid dans ces latitudes, où le thermomètre descend jusqu'à 30 degrés Farenheit au-dessous de zéro.

D'ordinaire, les pauvres bêtes sont étranglées vers le milieu de l'hiver, aussitôt qu'elles sont âgées de huit mois.

Les peaux sont expédiées à Moukden et à Chenchaw et elles y sont préparées, assorties et transformées en tapis et en manteaux. Ces manteaux se vendent de 14 à 15 shillings (17 fr. 50 à 18 fr. 50); et comme il n'entre pas moins de huit peaux dans la confection d'une pelisse, la valeur de chaque fourrure représente à peine 1 shilling 9 pence; et, de cette somme, il faudrait encore défalquer le coût de la façon.

Les annales officielles du commerce ne mentionnent pas, sous une rubrique spéciale, les importations des objets dits en France « chinoiseries » et dénommés « curios » dans tout l'Extrême-Orient.

Depuis quelques années, cependant, le bibelot de fabrication céleste s'est singulièrement vulgarisé, non seulement à Paris, mais même dans nos grandes villes.

Le Japon, il est vrai, concourt pour une grosse part à l'assortiment des rayons dits de « chinoiseries [1] ».

Il est assez probable cependant que, pour ne point citer d'autre article, sur les 26 089 000 éventails exportés de Chine en 1892 [2], il en est entré en France quelques millions.

Quoi qu'il en soit, le commerce occidental en général et le commerce français, en particulier, n'ont guère utilisé jusqu'à présent, les prodigieuses ressources d'une main-d'œuvre surabondante, notoirement habile et dont le coût est incomparablement réduit.

Il semble pourtant bien que l'exploitation en devrait être fructueuse.

Le consul de S. M. B. à Tien-tsin, sans cesse en quête, comme tous ses collègues, de matière à trafic, signale, dans son rapport publié en 1893, une sorte de tapis tissés de laine de chameau et de mouton confectionnés en Petchili, et il s'étonne que ce produit n'ait pas encore attiré l'attention des négociants anglais.

Ce sont des ouvriers isolés, on pourrait dire en chambre, qui s'adonnent à cette industrie, et comme le Chinois ignore l'usage de la carpette, ils n'ont d'autres clients que les résidents étrangers. La fabrication est actuellement fort limitée, mais il serait facile de la développer.

Le prix de ces tapis varie de 4 pence à 1 shilling 4 pence (0 fr. 40 à 1 fr. 65) par pied carré suivant que la trame est plus ou moins serrée.

L'artisan céleste, abandonné à lui-même, dit l'agent britannique, reproduit invariablement un type uniforme; mais, si on lui imposait des dessins artistiques, il saurait les figurer. Il est hors de doute qu'il serait, dès lors, facile d'obtenir un objet de bon goût dont le placement en Angleterre pourrait être profitable.

Ces observations du consul de S. M. B. ne peuvent-elles pas

[1] Commerce de la France avec le Japon, en 1892 : Importations : porcelaine décorée : 1 900 000 francs; ouvrages en cuivre, bronze d'art et autres : 900 000 francs; tableterie, bimbeloterie, éventails, etc. : 800 000 francs. (Extrait des *Annales du commerce*, année 1894.)

[2] *Trade reports*, 1892.

donner à penser que les Célestes seraient capables d'imiter nos tapisseries d'Aubusson, de Beauvais et autres?

Si l'on envisage que le coût de la main-d'œuvre constitue l'élément principal du prix de revient de ces tentures, l'emploi de praticiens jaunes, rémunérés au taux dont ils se contentent, permettrait une fabrication infiniment moins onéreuse que celle de nos ateliers.

Les artisans chinois sont-ils aptes à s'assimiler nos procédés, sauraient-ils marier les tons, disposer les couleurs, copier servilement, en un mot, nos modèles?

Pour qui sait le génie imitateur du Céleste, l'affirmative ne paraît guère discutable.

Quant aux laines dont la teinture est sinon un secret, tout au moins, paraît-il, une spécialité nationale, elles pourraient être préparées en France et puis expédiées en Chine.

Très probablement des articles usuels d'ameublement seraient demandés avantageusement à l'industrie des Célestes : le *North China Herald* vantait dernièrement la perfection de certaines pièces de mobilier de style anglais, exécutées par des ébénistes chinois pour le compte de Shanghailanders retirés à Londres après fortune faite. Ces commandes individuelles ne se généraliseront-elles pas? ces commerçants ne seront-ils pas tentés de suivre l'exemple des particuliers?

Maintenant qu'une tonne de marchandise est transportée des wharfs de Whangpoo aux docks de Londres ou de Marseille, moyennant 35 ou 40 shillings ou 45 à 50 francs; maintenant que la dépréciation de l'argent vient aggraver encore la différence du taux des salaires et diminuer la valeur du travail asiatique, puisque ce dernier est payé en métal blanc, n'est-il pas supposable que le commerce occidental, s'avisant de ce réservoir de force humaine à bon marché, va demander, aux virtuoses du fac-similé, des porcelaines, des cloisonnés, des bronzes, etc., non plus bizarres de dessin on de forme, suivant la mode chinoise, mais copiés sur des modèles fournis par le consommateur européen et appropriés à ses besoins courants?

Cette éventualité, redoutable au jugement des uns, fort acceptable à l'estime de certains économistes, si elle vient à se réaliser, aura pour effet d'augmenter le chiffre des importations, cette branche de notre trafic avec l'empire du Milieu aurait donc des chances de développement assez considérables dans l'avenir.

EXPORTATIONS DE FRANCE EN CHINE

A proprement parler, nous n'exportons pas en Chine.

En effet, les marchandises de provenance française introduites dans l'empire du Milieu ne sont pas destinées à la consommation des Célestes, mais à celle de nos compatriotes, habitant le royaume des Fleurs et aux Occidentaux résidant aux settlements. L'article type, sorte d'étalon à l'aide duquel se pourrait presque mesurer l'importance des relations commerciales existant entre tel ou tel pays d'Occident et tel ou tel peuple asiatique, le tissu de coton est bien inscrit en tête de la liste des marchandises que nous expédions en Chine, mais pour une somme absolument négligeable : « 100 000 francs ».

Il montre, ce chiffre minuscule, que nous ne cherchons même pas à entrer en compétition avec les Anglais, les Indiens, les Japonais, les Américains, dont les apports sur les marchés chinois ont atteint en 1892 : 289 890 876 fr. pour les tissus de coton; 26 368 265 fr. pour les tissus de laine; 1 132 268 fr. pour les tissus divers.

Nous jouissons des mêmes privilèges que nos voisins d'outre-Manche; comme eux, nous avons des concessions établies à Shang-haï, à *Shameen* (Canton); il ne tiendrait qu'à nous d'en fonder une à Hankow; donc, nous sommes en fait sur un pied d'égalité complète avec les Anglais; par contre, nous sommes plus favorisés que les Allemands, les Belges, les Japonais; et cependant, non seulement ceux-ci, mais encore ceux-là, réussissent à vendre leurs tissus aux Célestes, tandis que nous demeurons étrangers à ce trafic.

Cette constatation, certainement douloureuse, ne manque pas d'émouvoir, en général, l'observateur; et celui-ci, pourvu qu'il soit imparfaitement expert en matière commerciale, récrimine contre l'insouciance et la pusillanimité de nos industriels et de nos négociants et les adjure d'entrer en lutte avec John Bull et consorts.

Malheureusement cette lutte que, peut-être, il y aurait eu moyen d'entamer lorsque la Chine fut ouverte au commerce étranger est devenue à peu près impraticable de nos jours; il nous faudrait, en effet, livrer assaut, non seulement à l'Anglais, mais à ses propres rivaux allemands et japonais. Or Allemands et Japonais sont, les uns commercialement, les autres industriellement supérieurs; les premiers, parce que, négociants laborieux et tenaces, ils ne comptent point leurs peines et savent se contenter d'un modique

profit; les seconds, parce que le prix de revient de certains produits manufacturés au Japon défie la concurrence occidentale.

Si les Anglais eux-mêmes conviennent de ces supériorités et s'ils en pâtissent, quelle chance, nous Français, sans clientèle, nouveaux venus, marchands plus ou moins habiles, aurions-nous de gagner une partie que nous jouerions contre des adversaires ayant en main les plus redoutables atouts?

Nos vins ne contribuent point à grossir l'importance de nos exportations en Chine. Le produit français par excellence n'entre pas dans la consommation courante, non seulement des Célestes, mais encore des étrangers; le vin reste une boisson de haut luxe, et nos envois, dont la valeur ne dépasse pas un demi-million de francs, vont à peu près exclusivement garnir la cave des clubs.

Les intendants des cercles de Shang-haï, de Hankow, de Tientsin, de Peking, ont à satisfaire nombre de friands de nos grands crus; aussi les commandes réunies des Managers de ces divers établissements doivent correspondre à la quasi-totalité des « imports ».

La maison du Havre qui, jusqu'en 1870, était chargée de renouveler l'assortiment du sommelier du club de Shang-haï exécutait annuellement un ordre d'achat dont le montant variait entre 130 et 150 000 francs; et, à cette époque, le club ne comptait pas, comme aujourd'hui, 551 membres.

Si l'on considère qu'à côté de ce grand club, il existe à Shang-haï plusieurs institutions analogues, quoique moins complètes, tels que la « Concordia », le « Country-Club », le « Masonic-Club », etc.; et si l'on observe que cinq des grands ports ouverts au commerce étranger ont chacun leur club, si l'on tient compte enfin du goût pour les « drinks » assez généralement répandus parmi les Occidentaux résidant en Extrême-Orient, on sera amené à reconnaître que les cercles, les hôtels et les bars sont à peu près les seuls chalands de nos marchands de vin.

Ceux-ci n'ont même pas à attendre les commandes de nos vaillants missionnaires. Sait-on que chacun d'eux reçoit chaque année de la Procure quatre malheureux litres de muscat, dont il lui faut, pour ainsi dire, compter les gouttes, lorsque, au saint sacrifice de la messe, il verse le vin dans le calice? Quant au Céleste, il n'apprécie que le vin de Champagne, et encore ne boit-il que certaines tisanes gazeuses le plus ordinairement de fabrication allemande, dans la composition desquelles n'entre pas une larme du jus de nos raisins champenois.

Par l'article 7 du traité de 1885, dont nous avons précédemment

reproduit les termes[1], la Chine s'était moralement engagée à recruter en France le personnel nécessaire à la conduite des travaux publics qu'elle se déciderait à entreprendre dans l'avenir. Cette convention stipulait notamment que le matériel des chemins de fer à construire serait fourni par nos usines, auxquelles devait être également réservée la fabrication des ponts et autres ouvrages que comporterait l'établissement des voies ferrées.

On sait que, grâce à une clause restrictive acceptée par notre diplomatie malavisée, la Chine pouvait se dérober; en fait, elle ne tient pas compte de l'esprit du pacte intervenu entre elle et la France, si peu que les annales du commerce n'enregistrent au tableau des exportations en 1892, sous la rubrique « outils et ouvrages en métaux », qu'un misérable chiffre de 100 000 francs.

On ne saurait cependant reprocher à nos grands établissements métallurgiques d'avoir fait preuve d'insouciance et d'avoir négligé les voies et moyens susceptibles de leur conquérir la clientèle des Célestes.

Malheureusement, les circonstances ne les ont pas servis. Sous les auspices financiers du Comptoir d'escompte, il s'était fondé, en 1886, à Tien-tsin un syndicat comprenant la Société de Fives-Lille, les usines Cail, les chantiers de la Méditerranée, les chantiers et ateliers de la Loire, etc. Ce syndicat, qui avait à sa tête un ingénieur des ponts et chaussées, auquel était adjoint un agent du Comptoir d'escompte, obtint, de 1886 à 1889, l'attribution des entreprises et commandes suivantes :

Construction du port militaire et de l'arsenal de Port-Arthur, construction de deux ponts sur le Peï-Ho, à Tien-tsin;

Fourniture d'un ballon militaire;

Fourniture d'un petit chemin de fer et wagonnets pour le palais impérial;

Construction d'un moulin à blé ;

Fournitures de fer, de cuivre, de ciment;

Fourniture de deux dragues pour le fleuve Jaune.

Au lieu des bénéfices que les syndiqués espéraient tirer de ces diverses affaires, celles-ci leur valurent de lourdes pertes dépassant 4 millions de francs[2], assure-t-on.

L'effondrement du Comptoir d'escompte, survenu dans l'entre-temps, finit de mettre l'Association en désarroi et elle dut liquider en 1892.

Cette dissolution fut suivie d'incidents assez fâcheux, mais les

[1] *Correspondant*, 10 octobre 1893.
[2] M. P. Boell, *les Scandales du quai d'Orsay*. Savine, 1893.

mésaventures des engins destinés au draguage du fleuve Jaune furent l'un des plus regrettables, en ce que les vicissitudes des deux machines françaises pourraient bien avoir jeté un certain discrédit sur notre industrie. Comme leur odyssée avait fait grand bruit en Extrême-Orient, la presse de Shang-haï s'en empara et profita d'une occasion passablement propice, il faut en convenir, qui s'offrait à elle de gouailler nos ingénieurs.

C'est ainsi qu'en août dernier le *North China Herald* publiait la correspondance suivante qui lui était adressée de Tien-tsin.

« Après de longs pourparlers, ils n'ont pas duré moins de trois ans; après des négociations aussi laborieuses que s'il s'était agi de la cession d'une province, les Célestes ont enfin consenti à prendre livraison des dragues françaises.

« Leur destination finale est une satire suggestive de la vanité des progrès de la Chine. Ces dragues vont être étripées (*disembowelled*) et leurs viscères relégués dans les chantiers de la China Merchant's Company, réceptacle de tous les rossignols (en anglais : *white elephants*) qui débarquent en Chine.

« Quant aux coques, elles seront remorquées à Swatow, et là, vulgaires pontons, elles seront transformées en magasins.

« Ces superbes appareils, au lieu d'approfondir le lit des mers, serviront de resserre à des tourteaux de haricots. »

Cependant, les établissements Eiffel, de concert avec d'autres forges, ayant organisé une agence collective à Tien-tsin, et le premier groupe, après un certain temps, s'étant reconstitué, la métallurgie française eut une double représentation en Chine.

Suivant qu'il fallait s'y attendre, les concurrents ne tardèrent pas à se jalouser et à intriguer l'un contre l'autre; fâcheusement inspiré, le Consulat ne s'en tint pas à la stricte neutralité entre les parties et témoigna, au contraire, d'une bienveillance marquée précisément envers celui des deux syndicats qui avait perdu les bonnes grâces du tout-puissant Li-Hung-Chang.

Celui-ci s'irrita de l'appui prêté au groupe dont il prétendait avoir à se plaindre; bref, quelques inconséquences aidant, les relations entre le Yamen et l'hôtel consulaire s'aigrirent au point que le vice-roi demanda, dit-on, le rappel de l'un de nos agents.

M. Ribot n'ayant pas tenu compte des réclamations de l'impérieux Céleste, les choses s'envenimèrent de plus en plus, et notre ministre à Peking dut descendre à Tien-tsin, afin d'apaiser la colère de Li.

Sa démarche échoua complètement et n'aboutit qu'à certaine discussion un peu trop vive dont les journaux de Hong-kong et d'ailleurs ont raconté plus ou moins exactement les péripéties.

Quoi qu'il en soit, le satrape asiatique comprenant bien qu'il

s'était mis dans son tort, dépêcha auprès de l'envoyé de la République deux de ses attachés, chargés de lui faire agréer un semblant d'excuse; mais sa rancune n'en subsistait pas moins aiguë et vindicative.

Elle se traduisit par un catégorique refus de traiter d'affaires avec notre consul à Tien-tsin.

Tandis que les représentants de l'Allemagne et de l'Angleterre étaient journellement admis à défendre les intérêts de leurs ressortissants auprès des fonctionnaires chinois, le diplomate français figurait dans les réceptions exclusivement officielles.

Les Célestes se montraient polis et corrects à son égard, mais semblaient ignorer l'objet de sa mission.

Bien que, depuis ce temps, pour faire pièce à notre agent, Li-Hung-Chang ait octroyé aux établissements Eiffel une commande de ponts, évaluée à 1 million de francs, notre exportation de machines et de matériaux métalliques demeure, en définitive, bien pauvre, ainsi d'ailleurs que les tableaux des annales du commerce le démontrent.

Les métiers mécaniques sont destinés à fournir un aliment sérieux au commerce d'exportation; c'est pourquoi John Bull, en marchand habile et universel, surveille avec un soin jaloux l'avènement de la filature et du tissage au Céleste-Empire, pour en tirer profit soit directement, soit indirectement.

Ces visées expliquent l'ardente campagne menée par l'Angleterre contre les ordonnances interdisant l'entrée des machines-outils en Chine, campagne qui amena le colonel Denby, doyen du corps diplomatique, à protester en son nom et au nom de ses collègues contre la mesure édictée et à réclamer l'annulation des instructions transmises à l'administration des douanes impériales.

Tout d'abord, la diplomatie occidentale semblait devoir être déboutée purement et simplement de ses prétentions, le Tsung-Li-Yamen interprétant à sa guise les conventions invoquées par le colonel Denby, lui ayant répondu par une fin de non-recevoir assez catégorique.

Mais une circulaire, émanant de l'administration des douanes impériales qui vient d'être publiée [1], atténue dans une certaine mesure la rigueur des dispositions primitives.

Elle stipule en trois articles que :

1° Toute machine débarquant en Chine devra être accompagnée de certificats spéciaux;

2° Les instruments mécaniques introduits ne devront point être

[1] *North China Herald*, 9 mars 1894.

d'un maniement dangereux, et leur usage ne sera pas susceptible de causer préjudice à la main-d'œuvre chinoise;

3° L'entrée de toute machine dont l'emploi pourrait nuire aux intérêts des travailleurs ou être cause d'accidents sera prohibée.

Les auteurs de la circulaire n'ont point exclusivement obéi, autant qu'on pourrait le croire, aux considérations humanitaires dont ils font montre; leur souci est plus chinois : ils cherchent à empêcher les étrangers de monter des usines sur le territoire de l'empire et prétendent monopoliser au profit des seuls Célestes, les avantages que l'industrie mécaniquement outillée promet aux capitalistes promoteurs de ces entreprises.

Or, en tête de ces capitalistes figurent les deux « leaders » de l'empire; Chang-Chi-Tung, gouverneur du Hu-kwang et Li Hung-Chang, le vice-roi du Petchili. Le premier de ces deux personnages passe pour être le plus gros actionnaire, sinon le propriétaire des établissements de Wu-chang; quant au second, il était le principal commanditaire de la filature et du tissage de Shang-haï récemment détruits par un incendie, et c'est encore lui qui en poursuit la réédification sur un plan considérablement agrandi, paraît-il.

Comme il est à prévoir que ces influents personnages seront invités à donner leur avis lorsqu'il s'agira de permettre ou de refuser l'entrée d'appareils mécaniques en territoire céleste, les Anglais pressentent que les pièces destinées aux usines des omnipotents vice-rois trouveront seules grâce devant les employés des douanes; par suite, il leur faudra renoncer à la création des manufactures dont ils rêvaient de doter l'empire du Milieu. Malgré cette déconvenue, John Bull n'est cependant pas trop à plaindre, car aux constructeurs de Manchester écherra, bien probablement, la fourniture des métiers à tisser et autres engins similaires dont la Chine mandarinale ou privée voudra se pourvoir.

En tous cas, les mesures plus ou moins prohibitives dont il s'agit n'intéressent pas la France; notre propre industrie cotonnière étant elle-même tributaire des ateliers britanniques, ceux-ci la nantissent, en effet, de la quasi-totalité des instruments spéciaux qui fonctionnent dans nos fabriques de textile [1].

Il est à remarquer que l'article de Paris ne trouve pas et ne trouvera probablement jamais de débouché en Chine, pas plus, bien

[1] La valeur des machines construites à l'usage des fabriques de textile qui ont été exportées de Manchester en France s'est élevée, en 1892, à 1 191 364 livres sterling.

On peut évaluer à plus de 4 millions de livres (100 millions de francs) la valeur totale des exportations de cette catégorie d'instruments pendant l'année. (Rapport du consul de France à Manchester, 1893.)

entendu, que les créations de nos modistes et de nos couturières.

Ces spécialités, qui sont indiscutablement nôtres, sont appréciées de tous les peuples de race européenne ou européanisée; nous avons la prétention de les en munir, et très généralement nous y parvenons. Il n'en va pas de même avec l'Asiatique, et en particulier avec le Chinois; celui-ci dédaigne les menus objets qu'excelle à fabriquer l'ouvrier parisien, parce que ses propres artisans confectionnent à son usage un assortissement complet d'ustensiles et de bibelots dont le fini ne saurait rien envier aux nôtres. Nos œuvres d'art proprement dites, le Céleste n'en est pas curieux; sa conception du beau diffère de la nôtre, et il s'en tient à ses bronzes si merveilleusement ciselés, à ses peintures dont la richesse de coloris fait presque oublier l'absence de perspective, à ses incomparables porcelaines, à ses ivoires étonnamment fouillés, à ses jades inimitables.

De tempérament plus rassis, mieux équilibré que le Japonais, le Chinois ne songe pas à adopter, comme son rival, le costume occidental et il n'entend pas que les élégantes du royaume des Fleurs s'avisent de troquer leurs modes contre les modes de Paris.

En conscience, on ne saurait les blâmer d'une préférence que leur dicte l'orgueil national et que leur imposent certaines particularités climatériques, tout comme une saine esthétique; mais il n'en reste pas moins que celles des industries dont notre génie nous assure le monopole n'ont aucune chance de fournir un aliment quelconque à notre commerce avec la Chine.

Après que l'on a passé en revue les éléments constitutifs des échanges entre la France et l'empire du Milieu, il apparaît assez nettement que si le chiffre de nos importations doit se maintenir et s'il est même susceptible d'augmentation, nos exportations semblent par contre vouées à une irrémédiable médiocrité, parce que les Célestes ne consomment pas nos produits et que, nous, nous ne produisons pas ceux qu'ils consomment.

INTERCOURSE MARITIME

La modicité de nos échanges avec l'empire du Milieu a pour conséquence naturelle un intercourse maritime très limité entre nos ports et ceux de la Chine.

Notre pavillon figure, en 1892, aux tableaux publiés par « l'Inspector general of Custom's », pour 144 unités jaugeant 252 900 tonneaux. Ces chiffres, à première vue, sont assez respectables, bien que très inférieurs à ceux inscrits au nom des Anglais, des Autrichiens, des Chinois, des Allemands et des Japonais; mais les statistiques

anglo-chinoises tout comme leurs congénères d'Occident réservent certaines surprises à ceux qui les analysent.

En réalité, les paquebots-*poste* desservant la ligne Marseille-Yokohama (Japon) et un steamer annexe sont les seuls spécimens de la marine marchande française qui aient paru dans les eaux de la mer Jaune en 1892.

Chaque 14 jours, le dimanche, un steamer des Messageries maritimes quitte Marseille : après 35 à 36 jours de mer, il touche à Shang-haï (Woosang), il y dépose ses passagers, les malles et la partie de son chargement ayant la Chine pour destination, puis fait route pour Kobe d'abord et Yokohama ensuite.

Son escale dans ce port terminus dure 8 jours.

Après quoi, il se remet en marche, s'arrête à Kobe pendant 48 heures, puis rentre à Shang-haï.

Le paquebot parti 14 jours avant lui de la Joliette, a suivi l'itinéraire qui vient d'être indiqué et si, durant le voyage, aucun accident ne lui est survenu, depuis 14 jours il est mouillé dans le Whampoa, se ravitaillant, se nettoyant, se réparant au besoin.

Ce délai expiré, il est tout prêt à recevoir à son bord les malles, passagers et marchandises venant du Japon qu'apporte son collègue; ce transbordement effectué, il reprend la mer.

La flotte desservant l'Indo-Chine, la Chine et le Japon comprend 12 bâtiments [1] : 3 navires de capacité moyenne (1480 à 2353 tonneaux) satisfont aux services annexes.

Quant à la grande ligne, 9 paquebots d'un type supérieur (3790 à 4259 tonneaux) lui sont spécialement affectés.

Habilement commandés, confortablement aménagés, suffisamment rapides [2], les steamers des Messageries maritimes luttent sans désa-

		Tonnes.		
[1] *Océanien*,	jauge brute française.	4259.	Force en chevaux de 75 k^os	3400
Yarra,	—	4255	—	3400
Sydney,	—	4232	—	3400
Calédonien,	—	4232	—	3400
Salazie,	—	4255	—	3400
Melbourne,	—	4080	—	3400
Natal,	—	4017	—	3400
Saghalien,	—	4050	—	2900
Oxus,	—	3790	—	2900
La Seyne,	—	2353	—	2000
Godavery,	—	1480	—	1600
Eridan,	—	1852	—	1400

[2] En 1892, les malles d'Europe ont été délivrées à Shang-haï en 34 jours 3/4 par la ligne anglaise, en 36 jours par la ligne française, en 35 jours par la ligne allemande, moyennes publiées par le *North China Herald*, 6 janvier 1893.

vantage avec leurs concurrents de la « Peninsular and oriental steam navigation Company » et de la Cie allemande.

Pour franchir les 9050 milles marins (le mille est de 1852 mètres) qui séparent Marseille de Shang-haï, il en coûte à bord des paquebots français : 1715 francs en 1re classe; 1150 francs en 2e classe; 635 francs en 3e classe.

Comme ces prix équivalent à ceux du passage par navire anglais, comme l'on s'accorde très généralement à reconnaître à nos steamers une table plus soignée que celle de leurs rivaux, comme enfin la sécurité est tout aussi bien assurée, pour autant qu'elle peut l'être s'entend, à bord de ceux-ci que de ceux-là, bon nombre d'Anglais préfèrent nos navires à leurs propres paquebots.

La nomenclature des passagers que publie le *North China Herald* à l'arrivée de chaque « Liner » comprend toujours un certain nombre de fils d'Albion.

Sir O'Conor lui-même, le ministre actuel de la Grande-Bretagne à Peking, est venu en Chine à bord du *Natal.*

Bien que son amour-propre en puisse pâtir, il n'est plus permis à John Bull de revendiquer en faveur de sa marine marchande une supériorité absolue; il lui est surtout interdit, ainsi qu'il ne s'en faisait pas jadis faute, de prétendre que ses navires méritent seuls confiance.

Récemment, plusieurs drames de la mer le rappelaient à la modestie avec une cruelle brutalité.

Peu après que le *Natal* et le *Sydney* des messageries maritimes étaient sortis vainqueurs d'un terrible corps à corps avec un typhon, le *Bokhara* de la « Peninsular and oriental Cie » était, lui, jeté à la côte, et son tragique naufrage prouvait cruellement à tous que l'implacable capricieuse abîme celui-ci ou celui-là, ou les épargne à son gré, et que les plus habiles et les plus braves sont parfois impuissants à lutter contre ses fureurs.

Il n'est pas de navigation plus périlleuse que celle des mers de Chine, et la liste des bâtiments qui sombrent chaque année dans ces parages est toujours longue. Aussi la disparition d'un *Cargo Boat* est-elle un fait divers qui revient fréquemment dans la chronique locale des journaux de Hong-kong et de Shang-haï, pour cela elle n'émeut pas outre mesure les habitants des settlements, mais la perte corps et biens d'un bateau poste, d'un des « racers » de la P. et O. [1], quelle catastrophe douloureuse et sensationnelle entre toutes !!!

[1] En Extrême-Orient, la « Peninsular and Oriental steam navigation Company » n'est jamais autrement désignée que par les deux initiales P. et O., et la Compagnie des messageries maritimes par les deux majuscules M. M.

Non seulement elle meurtrit l'orgueil national, elle angoisse en même temps chacun des membres des diverses communautés.

Il n'en est guère, en effet, qui ne rêve plus ou moins au retour. Or, depuis trente ans, les « Mails » arrivant invariablement sauves, l'on s'était habitué à considérer la traversée de Shang-haï à Brindisi comme un voyage agrémenté, souvent il est vrai, d'incidents désagréables ou même troublants, mais ne comportant pas le risque suprême.

Et voilà qu'un épouvantable sinistre vient rappeler aux flegmatiques les plus endurcis qu'avant de se confier, même à l'un des steamers de la P. et O., il est toujours sage de prendre ses dispositions pour le cas où ledit steamer resterait en route et qu'une assurance sur la vie[1] n'est point une précaution négligeable.

« Nous avions quitté Shang-haï par un assez beau temps, le samedi 8 octobre, vers midi (disait l'un des survivants, au reporter du *North China Herald*, chargé de l'interwiewer), et les douze premières heures de la traversée s'écoulèrent sans incident.

« Encore tout émus des vivats dont les « cricketers » nous avaient salués au départ, encore sous le charme du cordial accueil des habitants du « Model settlement », chacun des membres de notre équipe était en belle humeur. Aussi fîmes-nous gaiement honneur au premier dîner du bord. Cependant le vent fraîchissait à mesure que nous marchions, la mer grossissait et la nuit fut passablement agitée et fatigante. Le lendemain, la violence des rafales ne cessa de croître. Le baromètre descendit à 28,88 et, dès lors, il devint probable qu'un typhon venant du sud s'approchait de nous. Après un repas mouvementé, l'allure du navire était si désordonnée que les carafes, les verres et le reste était projetés hors des tables de roulis, je m'installai dans le fumoir et j'y restai jusqu'au matin; vers neuf heures, je m'aventurai sur le pont; la mer était démontée; d'énormes vagues balayaient le navire; l'une d'elles emporta sous mes yeux, comme un fétu de paille, celui des *life boats* qui était amarré près du gaillard d'arrière; jugeant l'endroit dangereux, je regagnai le fumoir; mais le second m'ayant fait observer que ce *roof* était lui-même fort exposé, je descendis au salon et bien m'en prit, car je n'avais pas quitté le *smoking room* depuis un quart d'heure, qu'une vraie montagne d'eau l'écrasait et en entraînait les

[1] La P. et O. assure la vie de ses passagers moyennant une prime de 26 shillings par 100 livres sterling pour le voyage d'Angleterre à Shang-haï, et *vice versa*.

Les risques du trajet en chemin de fer de Londres à Brindisi sont couverts par cette assurance, mais seulement s'il est effectué dans le train spécial organisé par la compagnie.

débris par-dessus bord. Peu après trois chaloupes étaient à leur tour emportées.

Le mercure continuait de descendre, il était à 29-13, tendait encore à baisser, et la force du vent était telle, qu'il devenait à peu près impossible de se tenir sur le pont. Les vagues, enfin, ne cessaient de couvrir le navire; visiblement les choses tournaient mal. Les passagers, tous réunis dans le salon, avaient fait jusque-là bonne contenance; mais, après que l'un d'eux, s'étant risqué à aller aux nouvelles, rapporta que l'on avait tenté de virer de bord sans pouvoir y réussir et que, à l'exception d'un seul, tous les canots de sauvetage avaient été emportés par la mer, les hommes eux-mêmes commencèrent à perdre de leur assurance.

« Cependant la machine continuait de fonctionner et même pour autant que j'en pouvais juger, la pression était portée au maximum; or, affirmait le chef mécanicien, aussi longtemps que l'on serait maître de cette force, on pourrait dominer la situation; mais voilà que vers dix heures du soir, trois lames gigantesques s'abattent successivement sur le pauvre navire, l'ébranlent d'un choc si terrible que nous nous attendons à couler à pic, envahissant la chambre de chauffe et éteignant les feux! Du coup, c'était la fin de la lutte.

« Le navire ne gouvernant plus roulait horriblement et peut-être risquait-il de chavirer ou de se rompre; on fila de l'huile par les tuyaux des W. C. et durant un bon moment nous goutâmes un calme relatif; mais à onze heures et demie, le lieutenant de quart appelait l'attention du capitaine sur une ligne noire qui se dessinait sous le vent : c'était la terre qu'on entrevoyait à travers les embruns au-dessus de la crête des vagues; c'était aussi la mort qui guettait les 200 hôtes du *Bokhara*.

« Le commandant, qui croyait avoir doublé Okseu et non point se trouver aux abords des Pescadores, se rendant compte sur-le-champ que c'en était fait du navire et des hommes, serra la main de son second et de l'officier qui était près de lui sur la passerelle. *We didall! farewell!* « Nous avons tout fait! Adieu! » leur dit-il, et il se précipita vers le salon où les passagers étaient confinés probablement, pour les prévenir; depuis, on ne le revit plus.

« A cet instant-là même, une énorme vague jetait le *Bokhara* sur les récifs et un craquement sinistre que je reconnus pour l'avoir entendu déjà à bord de l'*Abyssinia*, m'avertit que nous allions couler.

« En courant à notre cabine pour y prendre une ceinture de sauvetage, je croisai le vieux major F., qui, depuis le matin, sombre et fiévreux, n'avait pas cessé de fumer sa pipe. « Adieu, « jeunes gens, fit-il; allez, vous, jouer votre dernière carte! »

Cinq ou six de nos malheureux camarades restaient assis au fond du salon, muets et comme hébétés; d'autres, affolés, éperdus, cherchaient les bouées qui étaient accrochées sous leurs yeux. Des *Good Bye! We are tost!* des lamentations, des hurlements désespérés d'hommes et de femmes couvraient le bruit infernal de la tempête. Remonté sur le pont, j'avais l'idée de gagner la passerelle, afin de chercher à m'orienter, mais une grosse lame roulant par-dessus le bastingage m'aplatit contre le spardieck; blessé au front, tout étourdi, je n'avais pas cependant perdu mes sens; je me dégageai d'un tas de filin dans lequel mes jambes étaient empêtrées et me préparai à prendre ma belle pour me lancer à l'eau : il était temps, car les lames déferlaient de tous côtés sur le navire et visiblement il enfonçait. Mais, à ce moment, je fus submergé, englouti, entraîné au fond par un tourbillon; j'avalai une fameuse lampée d'eau salée et, du coup, je crus bien que c'était la fin; au bout de quelques instants, je revins cependant à la surface et je me mis à nager de toutes mes forces vers la terre; dix fois je pensai être écrasé contre les roches; le vent mugissait, la mer grondait; il faisait nuit noire; vraiment, j'étais en très vilaine passe. Enfin, après avoir longtemps nagé, épuisé de fatigue, presque à bout de forces, j'atteignis le rivage.

« Par un heureux hasard, une pauvre hutte de pêcheurs se trouvait proche; elle était vide; je m'y réfugiai; je grelottais dans la cabane depuis peut-être une heure quand le premier lieutenant du *Bockhara*, suivi d'une douzaine d'individus, parut à l'entrée de la bicoque; au premier abord, nous ne nous reconnûmes point et depuis nous nous sommes avoué que notre méchante mine nous avait réciproquement fort troublés.

En attendant le jour, nous nous couchâmes, serrés les uns contre les autres pour nous réchauffer.

« Au matin, la faim nous pressant, les valides se dispersèrent aux alentours en quête de vivres; la chance permit qu'une ou deux caisses de biscuit, quelques boîtes d'écorces d'oranges confites et plusieurs paquets de tabac noir se fussent échoués sur la grève. Provisoirement, tout au moins, nous étions assurés de ne point mourir d'inanition.

« Des couvertures, de la paille et quatre fusées vinrent également à la côte; non sans peine, nous pûmes enflammer la poudre que contenait l'une de ces fusées, allumer du feu et faire sécher les lambeaux d'étoffe qui devaient nous garantir du froid de la nuit.

« Le mercredi, une flottille de jonques paraissait au large, et leurs patrons, flairant probablement une proie, mettaient le cap sur l'épave; mais, ayant aperçu nos signaux, ils accostèrent; après

avoir longtemps parlementé avec eux, j'obtins qu'ils nous prendraient à leur bord et nous conduiraient à leur village, qu'ils nous dirent être Peho.

« Nous sûmes ainsi que le *Bokhara* avait donné sur les brisants de « Sand Island ». Les braves habitants de Peho nous traitèrent avec la plus charitable humanité, s'empressant de nous offrir les aliments dont ils disposaient, nous prêtant leurs propres vêtements, nous aidant à laver nos blessures et à les panser.

« Dès qu'il fut informé de notre arrivée, le mandarin de Makung nous envoya deux jonques qui nous amenèrent au lieu de sa résidence. Nous étions en fort piteux état, déguenillés, sans chaussures, les pieds enveloppés de chiffons. Malgré notre triste figure, le digne Chentaï ne nous en accueillit pas moins avec la plus touchante cordialité; il nous procura des nippes propres, nous donna asile dans son *yamen*, nous reçut à sa table et même déboucha en notre honneur plusieurs bouteilles de vin de Champagne. Bref, grâce aux généreux procédés du secourable mandarin [1], nous vécûmes comme de vrais coqs en pâte jusqu'au samedi que le *Thales*, dépendant du service impérial des phares, nous recueillit et nous conduisit à *Taiwan-Fû*. »

Cependant le *Bokhara* ne paraissant pas sur rade à la date réglementaire, l'inquiétude était devenue très vive à Hong-kong.

On savait que le steamer avait rencontré le typhon : deux bâtiments l'avaient aperçu luttant contre le cyclone; ils étaient arrivés, eux, à destination; le retard de la Malle ne pouvait donc s'expliquer que par un accident. Non seulement la population maritime, mais la communauté tout entière était en proie à la plus extrême anxiété.

En effet, le paquebot-poste ramenait les 13 cricketers qui, quinze jours auparavant, s'étaient embarqués pour Shang-haï, où ils allaient se mesurer avec les champions du Model settlement.

Ces jeunes gens, fort répandus dans le monde de Victoria, y comptaient de nombreux amis, et comme ils étaient chargés de défendre l'honneur du cricket-club [2], tout un chacun, pour ainsi dire, s'intéressait à leur sort.

L'angoisse était donc générale : elle fut momentanément sou-

[1] En février dernier, H. M. S. « Porpoise » mouillait devant Makung, et son commandant remettait solennellement au brigadier général Wang une coupe en argent qu'il le priait d'accepter comme un témoignage de reconnaissance du gouvernement de Sa Majesté Britannique et de la nation anglaise, pour ses bons offices envers les naufragés du *Bokhara*.

[2] Les *interport matches*, de cricket, de football, de rifle, etc., sont assez fréquents en Extrême-Orient; la presse rend minutieusement compte de ces tournois, publie le nom des jouteurs, et chaque communauté suit avec une sollicitude ardente ses champions durant leur absence.

lagée, lorsqu'on apprit que le commandant du stationnaire avait reçu l'ordre d'appareiller et de rechercher le *Bokhara* pour lui prêter assistance au besoin. On voulait croire encore que son intervention pourrait être efficace; pure illusion, ainsi qu'on l'a déjà vu! Quoi qu'il en soit, le *Porpoise* sur l'heure prenait le large et se dirigeait sur Anping (port de Taïwan); il y rencontrait les naufragés et les prenait à son bord. Mais quelque autre malheureux n'aurait-il pas été retrouvé par les pêcheurs *chinois?* Dans cet espoir, l'officier anglais visita Makung, vainement, hélas! Sur 200 personnes montant le *Bokhara*, il n'en restait décidément que 23 vivantes.

Quant aux victimes que la mer s'était choisies, elle en restituait peu à peu les cadavres et les Célestes les mettaient en terre au fur et à mesure que les vagues en déposaient quelqu'une sur la grève.

Conformément aux règlements, la *Marine Court of Enquiry* siégeant à Hong-kong se livra à l'enquête habituelle, laquelle a pour objet de définir la cause du naufrage, de rechercher l'origine et la nature de ces causes, et d'imputer, s'il y a lieu, soit aux uns, soit aux autres, la part de responsabilité qui peut leur incomber. Sans articuler un blâme catégorique contre le commandant du *Bokhara*, la cour laissa néanmoins entendre qu'il avait commis « an error of judgment », que certaines précautions susceptibles peut-être d'empêcher la catastrophe avaient été omises. Enfin, constatation grave aux yeux de l'opinion, les juges enquêteurs reconnurent que le paquebot n'était pas actionné par une force aussi puissante que certains bâtiments de construction plus récente.

Ce sinistre retentissant, les critiques discrètes, suffisamment explicites cependant, de la *Court of Enquiry*, les polémiques auxquelles elles donnèrent lieu, sans porter sérieusement atteinte à la bonne renommée de la P. et O., n'en provoquèrent pas moins des comparaisons dont les M. M. n'eurent point à se plaindre : le *Natal* et le *Sydey* s'étaient trouvés en toute aussi dangereuse passe que le *Bokhara*, et, peut-être par l'effet d'un heureux hasard, ils avaient réussi l'un et l'autre à s'en tirer.

Grâce aux stations météorologiques établies dans les principaux ports des mers de Chine, grâce aux lignes télégraphiques qui les relient entre elles, aussitôt qu'un typhon est observé sur quelque point, avis en est immédiatement transmis à chaque poste; comme la marche suivie par les cyclones est connue et que leur vitesse est à peu près constante [1], on sait que les effets du météore se produiront dans telle ou telle zone et dans un délai approximativement déterminé, et les marins prennent leurs dispositions en conséquence.

[1] Elle est estimée à 15 nœuds à l'heure.

Or, quelques heures avant que le *Natal*, en partance pour Saïgon, levât l'ancre, l'Observatoire de Hong-kong signalait l'apparition d'un typhon se dirigeant vers l'ouest. Le commandant crut devoir prendre la mer néanmoins, pensant pouvoir gagner le météore de vitesse; et, à cet effet, il couvrit son navire de toile, en même temps qu'il demandait à ses machines leur maximum d'effort.

Cependant douze heures après son départ, le paquebot ressentait les premiers symptômes de l'approche du typhon et il fallait carguer et serrer la voilure. Malheureusement, au cours de cette opération, un violent coup de mer, agissant sur le gouvernail, brisait les drosses qui le maintenaient. Le navire ne gouvernant plus, vint en travers de la lame, il fallut stopper. Le cyclone qui marchait sur le *Natal* le rattrapa.

Bientôt la tempête devint furieuse. Pourtant l'équipage sous la conduite des officiers cherchait à ressaisir le gouvernail, mais sans y parvenir, lorsque tout à coup le calme se fit : le navire était au centre du tourbillon.

Pendant ce répit qui dura une demi-heure à peine, on parvint à remettre le gouvernail en place; mais bientôt l'ouragan reprenait avec une nouvelle furie, pour la seconde fois, la barre était disloquée et venait battre les murailles du navire avec une violence telle qu'elle risquait de crever les feuilles de tôle du bordage.

Entre temps, le salon des premières étaient envahi par les paquets de mer, les cloisons étaient démolies et les meubles brisés roulaient d'un bord à l'autre de la chambre. Les cabines des passagers étaient elles-mêmes inondées; les lames balayaient le navire de bout en bout et le bâtiment roulait d'une façon effrayante; bref, la situation devint on ne peut plus critique; elle se prolongea ainsi durant quatre mortelles heures.

Cependant, petit à petit le vent mollit, et la mer ayant faibli, on put réinstaller la barre et reprendre la route. Finalement, le *Natal* atteignit Saïgon et put délivrer la malle sans qu'elle eût subi un retard important.

L'un des passagers, un Anglais, qui voyageait avec sa femme, sous l'impression du danger auquel il venait d'échapper et tout frais ému des angoisses de sa compagne, dans une lettre qu'il adressa au *North China Herald*, après avoir raconté les péripéties de sa terrible traversée, accusa le commandant du *Natal* d'une coupable imprudence, lui reprochant de n'être pas resté sur sa bouée à Hong-kong et de n'avoir point attendu pour prendre le large que le typhon eût passé.

Le commandant du *Djemmah* des M. M., prenant la défense de son collègue absent, répondit péremptoirement au correspondant du

journal anglo-chinois, en lui rappelant l'étroite obligation imposée aux paquebots-poste, de partir à la date réglementaire : « Celui-ci, disait-il, ne peut pas, comme un yacht, choisir son temps; il lui faut appareiller à heure fixe si le risque n'est pas positivement menaçant. Or tel n'était pas le cas du *Natal*.

« Si un accident banal, aussi imprévu que la rupture d'un essieu, ne fût survenu, le typhon ne l'aurait pas rejoint.

« En définitive, la fatalité était la vraie coupable; quant aux officiers et à l'équipage, la vaillance de leur conduite pouvait être d'autant moins incriminée, que quinze hommes avaient été plus ou moins grièvement blessés dans les manœuvres. »

Bref, l'attaque dirigée contre le capitaine français tourna toute à son honneur.

En septembre 1891, c'était au sang-froid et au courage du commandant du *Sydney*, que le *North China Herald* rendait un éclatant hommage. Ce paquebot, dans la traversée de Yokohama à Kobe, avait, lui aussi, rencontré un typhon; au milieu de la nuit, à travers les nuages et des torrents d'une pluie aveuglante, l'officier de quart avait aperçu la terre. On avait viré de bord aussitôt, mais trop tard; la quille avait touché; à ce moment, le navire étant venu en travers de la lame, un formidable paquet de mer tombait à bord et inondait la batterie; les passagers affolés croyaient sombrer et se munissaient déjà des ceintures de sauvetage; heureusement, le paquebot réussit à se dégager, et comme il ne s'était point déclaré de voie d'eau, il put reprendre sa marche et arriva à bon port.

En résumé, les paquebots-poste des Messageries maritimes tiennent gaillardement tête à ceux de la Peninsular and Oriental Cy; mais les adversaires avec lesquels il leur faut lutter et dont la concurrence deviendra vraisemblablement de plus en plus redoutable, ce sont les navires américains de la « Pacific Mail Steamship Cy » et ceux de la « Canadian Transpacific fleet » qui desservent les lignes Yokohama San Francisco et Yokohama Vancouver.

L'itinéraire à travers l'océan Pacifique, le continent américain et l'Atlantique offre au voyageur maints avantages fort appréciables.

Et d'abord le trajet d'une antipode à l'autre est plus rapide par cette voie. Quoiqu'il s'agisse d'un train anormal et exceptionnel, le C. P. R. (Canadian Pacific Railway) peut, en guise de réclame, insérer dans son Handbook la note suivante :

« Fast Mail record,

« C'est par le steamship « Empress of China » du C. P. R. et par le steamship « City of New-York » que les malles royales ont été

transportées de Yokohama (Japon) à Londres en vingt et un jours. Distance, 10 463 milles. »

Les prix du passage par les deux routes ne diffèrent pas sensiblement.

Par les paquebots M. M. : Marseille, Hong-kong, Shang-haï, Kobe ou Yokohama, 1715 francs, en 1re classe.

(Le coût du voyage de Londres à Marseille, par trains spéciaux, est de 5 liv. st., ou 125 francs.)

Par les paquebots P. O., 1re classe, Brindisi, Colombo, Singapour, Hong-kong, Shang-haï (ou Hong-kong, Nagasaki, Kobe, Yokohama), 68 liv. 10 sh., soit = 1715 francs. (Le ticket de Londres à Brindisi, délivré par la P. O., ne coûte que 5 liv. st., soit 125 francs.)

D'un port d'Europe à Shang-haï, par l'une des dix-sept lignes desservant le continent américain, par le Canadian Pacific Railway et ses steamers, le coût du passage en première classe varie de 61.7.5 liv. st. (1535 francs) à 68.17.5 liv. st. (1822 francs).

Cette différence provient du prix de la cabine qu'occupe le passager à bord du Transatlantique.

Celui de première classe a bien droit, en effet, à la table et au salon de première classe, mais, comme dans un hôtel, la valeur des chambres est subordonnée à leur dimension et à l'agrément de leur situation. En outre, à bord de certains steamers qui pour leur vitesse exceptionnelle sont, en quelque sorte, assimilés à des trains de luxe, le tarif est plus élevé.

Bien qu'il faille faire entrer en ligne de compte le prix de la nourriture pendant le trajet des rives de l'Atlantique à celles de l'océan Pacifique : soit 6.3.4 liv. st. (154 francs); tout calcul fait, le nouvel itinéraire n'est guère plus dispendieux que l'ancien.

Par les navires de construction récente, moins de six jours après avoir quitté la côte anglaise, on aborde le continent américain.

Les steamers de notre Compagnie transatlantique partent le samedi du Havre et arrivent généralement en rade de New-York le dimanche de la semaine qui suit; mais la *Touraine* [1], elle-même, dont on vantait, lors de son entrée en service, la marche

	Force.	Déplacement.	Vitesse.	Construction.
[1] *Touraine*	12 000 chevaux	11 689 tonnes	19 54	1890
City of Paris	18 000 —	10 500 —	21 80	1889
Teutonic	18 000 —	17 000 —	20 18	1890
Campania	30 000 —	19 000 —	23	1892
Great Eastern	11 500 —	25 000 —	20	1858
Gigantic	? —	? —	22 à 27	1893

(*Le grand Paquebot moderne*, par A. Fauvel. Bruxelles, 1893.)

brillante, est largement distancée par le *Teutonic*, la *Campania* et le *Lucania*. Celui-ci effectuait récemment la traversée de New-York à Queenstown en 5 jours 13 heures 11 minutes, réalisant ainsi une vitesse moyenne de 21 nœuds 73 à l'heure (25 milles marins).

Quant au *Gigantic* actuellement en projet, ses dimensions dépasseront celles du *Great Eastern*, il sera de $2^{m},75$ plus long que le fameux *Leviathan*, et on calcule qu'il pourra filer jusqu'à 27 nœuds.

Les rails du Trans-Continental canadien couvrent en longueur 3000 milles; cette distance est franchie en cinq jours et demi à six jours; et grâce à la merveilleuse organisation intérieure des trains, cette course n'est pas extraordinairement fatigante. Les compagnies rivales, en effet, les américaines, comme les canadiennes, ne s'arrêtent pas de perfectionner leur matériel. Aujourd'hui, vraiment, elles offrent au « globe trotter » le maximum de confort que peut souhaiter un pérégrinomane fin de siècle.

Salons luxueux, couchettes très sortables, restaurant bien servi, bar et fumoir, bibliothèque avec table à écrire garnie de joli papier avec un en-tête indiquant le nom du car, salle de bain, barbier, voiture-observatoire permettant de ne rien perdre du pittoresque des régions parcourues et d'admirer, parfois en frissonnant, l'audace troublante des ingénieurs qui ont construit la voie, circulation facile d'un bout à l'autre du train, hermétique fermeture des baies empêchant la poussière de pénétrer dans les voitures, ventilation ingénieusement établie, trépidation presque insensible, tout l'ensemble du système, en un mot, concourt à donner l'illusion d'une traversée à bord d'un yacht roulant, moins le roulis.

La durée moyenne du passage de Vancouver à Shang-haï est de douze à quatorze jours par l'une des trois « Empresses [1] » du Canadian Pacific Railway. Ces steamers jaugeant 6000 tonneaux chacun, dont la machine de 10 000 chevaux actionne une double hélice, sont commandés par des marins d'élite; leurs aménagements sont luxueux, la table très soignée, le service des boys chinois ou japonais très satisfaisant; s'il faut en croire l'auteur du « Home by C. P. R. [2] », l' « Empress of Japan », en particulier, n'est, sous aucun rapport, inférieure aux « Atlantic Greyhamds » (lévriers).

En résumé, lorsque les dates d'arrivée des steamers coïncideront exactement avec les dates de départ des « Flying trains » (trains volants), en admettant, supposition très plausible, qu'une économie

[1] La ligne établie par le C. P. R. est desservie par trois steamers : « l'Empress of Japan », l' « Empress of China » et « l'Empress of India ».

[2] *North China Herald*, septembre 1892.

de temps puisse être obtenue sur la durée de chacun des trois parcours, il est tout à croire que bientôt il deviendra pratiquement possible de débarquer à Queenstown une vingtaine de jours après s'être embarqué à Shang-haï.

Cette perspective n'est pas sans préoccuper les habiles administrateurs des M. M., et le bruit courait dernièrement en Extrême-Orient que la Compagnie française se proposait d'organiser un service rapide entre un point de la côte américaine et Shang-Haï.

Bien que jusqu'ici ces rumeurs paraissent dénuées de fondement, il ne serait pas impossible qu'un projet eût été étudié; et si les M. M. voyaient leur clientèle se dérober, elles se décideraient peut-être pour la reconquérir à la création d'une ligne qui concurrencerait les paquebots du « Canadian Pacific Railway » et ceux de la « Pacific Mail steamship Company ».

Si le service des passagers fait honneur aux M. M., celui des marchandises est moins perfectionné; au cas où des affaires suivies viendraient à se nouer entre la France et la Chine, le commerce serait même peut-être en droit de se plaindre de l'insuffisance du système.

Les M. M. ne délivrent, en effet, de connaissements que pour Swatow, Chefow, Amoy, Foochow, Tien-tsin et Shang-haï, de telle sorte que l'envoi destiné à Peking, par exemple, doit être consigné à une maison de Shang-haï, laquelle, moyennant payement de ses déboursés plus une commission, bien entendu, se charge de la réexpédition dudit envoi. Frais comparativement élevés, correspondance minutieuse, arias variés, telle est la série de complications onéreuses qui disparaîtrait, si les M. M. voulaient bien s'engager à délivrer les colis confiés à leurs paquebots, sinon en un point quelconque du Céleste Empire, tout le moins à Peking et indistinctement dans les vingt et un ports ouverts au commerce étranger.

Le *North China Herald* publie une liste hebdomadaire des bâtiments qui, durant la semaine, sont arrivés à Shang-haï et en sont partis; or, depuis des années, il ne figure point à ces tableaux d'autre navire battant pavillon français, que les vaisseaux de guerre et les paquebots des Messageries maritimes.

Quant aux autres Treaty-Ports, ils sont fréquentés par des navires[1] anglais, allemands, suédois, norwégiens, hollandais,

[1] Long cours et cabotage. — Entrées et sorties année 1892 :

Pavillon.	Nombre de navires.	Tonnage.
Anglais.	18 973	19 316 815
Américain.	111	61 328
A reporter.	19 084	19 378 143

américains, japonais, etc.; mais, à l'exception de Kiung-chow, au grand jamais, ils ne voient notre drapeau tricolore flotter sur un navire marchand. Si la capitale de l'île de Haï-wan est plus favorisée, c'est qu'étant située sur la route de Hong-kong à Haïphong, le steamer des M. M. qui dessert ce point de la côte tonkinoise fait relâche à Kiung-chow, et plutôt que de naviguer sur lest, car le frêt de Hong-kong à Haïphong, et *vice versa*, est rien moins que suffisant pour emplir ses cales, il embarque, au retour principalement, toutes sortes de denrées alimentaires, voire même de nombreuses bandes de porcs; c'est, en effet, de Haïwan que le Sud de la Chine tire ces animaux dont, on le sait, les Célestes font une prodigieuse consommation.

Comme ce steamer-annexe, les paquebots de la grande ligne Marseille-Yokohama, bien qu'incomplètement chargés, figurent aux tableaux des Customs reports pour l'intégralité de leur tonnage. C'est ainsi que les 144 bâtiments français qui, durant l'année 1892, ont atterri en Chine, jaugeaient bien 252 920 tonneaux, mais n'ont point transporté un égal cube de marchandise ou l'équivalent en poids de ce même cube. Semblable observation s'applique, il est vrai, aux 18 973 navires anglais, jaugeant, d'après les statistiques des douanes impériales, 19 316 815 tonneaux. Il n'en reste pas moins que notre pavillon prend une part bien modeste au système des transports maritimes franco-chinois, et cette constatation devient suggestive et passablement décourageante, si l'on considère que les seuls bâtiments français fréquentant les deux ports chinois ci-dessus indiqués sont armés par une compagnie largement subventionnée par l'État.

Albert Perquer.

La suite prochainement.

	Nombre de navires.	Tonnage.
Reports.	19 084	19 378 143
Allemand.	2 016	1 466 133
Français.	144	252 920
Hollandais.	70	77 659
Danois.	380	164 781
Espagnol.	28	18 312
Suédois et norvégien. . .	260	139 255
Russe.	84	111 570
Autrichien.	610	639 744
Japonais.	719	630 868
Chinois.	14 532	6 561 190
	37 927	29 440 575

(*Imperial Maritim customs*. Trade reports, 1893)

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La rentrée. — Le Président à l'Élysée. — Histoire d'un landau. — Le Grand-Prix d'automne. — M. Waldeck-Rousseau. — Le monopole des avocats — Un nouveau groupe parlementaire. — La galanterie au Palais-Bourbon. — Les congrès. — L'internationalisme. — L'interplanétarisme. — La sociologie. — La moralité publique. — La souscription pour le vaccin du croup. — Les drames de la misère. — Un détournement de 3 millions et demi. — La fascination. — Encore la tauromachie. — La rentrée des tribunaux. — La colombe de M. Clémenceau. — Les drapeaux des pontonniers aux Invalides. — Les statues. — Jules Dupré et le Paysage français. — Le buste de Pierre Larousse. — Le crucifix des dames de Lyon. — Le baron de la Bouillerie et le marquis de Lur-Saluces. — Les noces d'or de M. Chesnelong. — La reine du jour. — Les théâtres. — *Othello*. — Verdi à l'Opéra.

C'est la rentrée. Après les potaches, les politiciens. L'Opéra, la Comédie-Française, ont déjà renouvelé leur affiche; demain les représentations vont reprendre au Palais-Bourbon. Sur les deux rives, on met en vedette les noms des ténors ou des barytons en vogue : Waldeck-Rousseau fait écho à Maurel sur des scènes différentes, et le monde élégant revient en hâte pour juger des péripéties de ces intéressants spectacles.

Dès le début du mois, M. Casimir-Périer avait quitté sa demeure patrimoniale de Pont-sur-Seine pour s'installer à l'Elysée, où il compte renouveler, dit-on, les brillantes réceptions d'autrefois, et, pour commencer, il s'est rendu au Grand-Prix d'automne dans un équipage qui a fait sensation. En a-t-on assez parlé, depuis deux semaines, de ce landau bleu, conduit par des postillons en livrée bleu de France avec toque à glands d'or! Les feuilles radicales, gardiennes vigilantes de nos institutions, ont cru voir dans ce luxe une tentative de restauration monarchique; et quand on a parlé d'un piqueur devant précéder la voiture du chef de l'État, comme

sous Napoléon III, elles n'ont plus douté que l'Empire ne fût à la veille de renaître. Plusieurs ont même répété d'une voix effarée la parole célèbre de M. Thiers!

C'est vraiment bien du bruit pour un landau, même bleu, et pour un piqueur, même galonné d'or! On oublie que deux des prédécesseurs de M. Casimir-Périer, — pas Grévy l'Econome! — mais le Maréchal et M. Carnot, ont paru en semblable équipage : l'un pour l'ouverture de l'Exposition universelle de 1878, où il s'est rendu dans la voiture qui l'avait mené en qualité d'ambassadeur extraordinaire de France au sacre du roi Guillaume; l'autre pour l'inauguration solennelle de l'Exposition de 1889, dans une daumont également à quatre et avec des jockeys en riche livrée marron. Le Président actuel s'est donc borné à suivre sous ce rapport les exemples qui lui ont été donnés, et si, en aucun temps, l'habit ne fait le moine, ce n'est pas une veste et une casquette qui suffiraient de nos jours à faire un empereur ou un roi. Que nos radicaux se rassurent et gardent leur défiance pour des occasions meilleures.

A ce propos, sait-on qu'une sorte de conférence de maîtres tailleurs parisiens a été tenue récemment rue Cadet, à l'effet d'examiner s'il ne conviendrait pas que le Président de la République eût un costume officiel? Ces... artistes, — comment qualifier autrement des tailleurs de style? — ont remarqué, aux obsèques de M. Carnot, que « le prestige de l'uniforme manquait à M. Casimir-Périer, aux ministres, aux dignitaires de l'État, et que leurs mornes habits noirs leur donnaient une apparence inférieure à leur situation ». D'où la pensée de rehausser le prestige présidentiel par l'éclat d'un uniforme.

Cette pensée aura-t-elle une suite? Je l'ignore, mais ce n'est pas la première fois qu'elle est mise en avant. En 1848, au lendemain même de son élection à la présidence, le prince Louis-Napoléon en fut hanté, et il consulta à ce sujet M. Thiers; mais le malin petit homme, qui rêvait secrètement pour lui-même la suprême magistrature, le détourna de ce dessein. « A quoi bon! lui dit-il. Un costume d'apparat ne conviendrait guère en des temps d'égalité démocratique... Un uniforme militaire ne conviendrait pas davantage à une dignité purement civile... » Pour un peu, M. Thiers eût conseillé au Président de ne pas même porter de moustache..., c'est-à-dire de rester tel que serait M. Thiers le jour où on l'investirait de la première charge de l'État!

Le projet fut abandonné, d'autant plus facilement d'ailleurs que le prince Louis, estimant avoir trouvé dans son berceau le grand cordon de la Légion d'honneur avec les épaulettes de général, ne

tarda pas à se parer des insignes qu'il pensait tenir de sa naissance.

Pour M. Casimir-Périer, il est d'avance assuré, quoi qu'il fasse, d'être en butte aux soupçons et aux sarcasmes, aux attaques et même aux outrages de ceux qui lui attribuent la pensée de relever l'autorité et de fortifier l'action gouvernementale. La presse avancée le crible de traits incessants, et la caricature maligne emplit de ses *charges* les kiosques de nos boulevards. On l'a raillé de son séjour familial à Pont-sur-Seine, et s'il avait résidé à Fontainebleau, comme son prédécesseur, on l'eût accusé d'y jouer au souverain. S'il n'agit pas, on lui reproche de ne rien faire, et s'il essaye d'agir, on crie au « pouvoir personnel ». S'élève-t-il des vivats sur son passage, c'est la police! Garde-t-on le silence, c'est le témoignage de son impopularité. Il n'est pas jusqu'au nom de son chien qu'on n'incrimine. L'animal s'appelle Fox. « N'est-il pas choquant, a dit sérieusement un journal, que le Président donne à son chien le nom d'un des plus illustres hommes d'État d'une nation amie? » Vous verrez qu'on y découvrira la cause d'un conflit possible avec l'Angleterre, et peut-être la source de difficultés plus graves que celles d'Egypte ou de Madagascar!

Si M. Casimir-Périer menait la vie simple d'un bourgeois, on crierait à la lésinerie et à l'avarice. Manifeste-t-il, au contraire, l'intention de rehausser de son mieux la dignité dont on l'a revêtu, et, au lieu de faire sa fortune avec sa fonction, comme Grévy le Ladre, d'employer sa fortune à l'éclat de sa magistrature, c'est une offense à l'égalité républicaine, c'est un péril pour les institutions démocratiques!

Nous savions déjà qu'il est difficile de contenter tout le monde et son père, mais nous apprenons chaque jour davantage qu'il est plus difficile encore de contenter les radicaux et les sectaires.

Ne vient-on pas de découvrir une sainte dans la famille de M. Casimir-Périer! Oui, une de ses aïeules serait morte, il y a un demi-siècle, aux États-Unis, en odeur de sainteté, après avoir fondé là-bas une congrégation de religieuses. Il ne lui manquait plus que cela! — Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'un groupe de puritains de la Chambre, parmi lesquels les citoyens Vaillant, Ernest Roche, Michelin, Faberot le chapelier, proposent, en témoignage de défiance, une réduction de 400 000 francs sur le traitement affecté au Président de la République.

En attendant, M. Casimir-Périer, qui semble marcher à son but sans se soucier de ces broussailles, a consacré par sa participation officielle le Grand-Prix d'automne, devenu décidément une institution sociale et comme la date régulière de la rentrée du monde élégant à Paris. La foule s'y était portée avec la même ardeur

qu'au Grand-Prix de juin; il n'a pas fallu moins de vingt-cinq trains supplémentaires à la gare Saint-Lazare pour y conduire le flot des curieux; les petits bateaux de la Seine regorgeaient de monde, et jamais, peut-être, plus de voitures et de toilettes n'avaient émaillé la pelouse de Longchamp, sous les rayons d'un splendide soleil.

On sait que le prix, alloué par le Conseil municipal, est de 100 000 francs, auxquels se joignent des accessoires qui ne sont point à dédaigner. Treize chevaux se le disputaient, et ce qui ajoutait à l'intérêt de la lutte, c'est que les Anglais s'y étaient fait représenter par deux coureurs sur lesquels ils fondaient beaucoup d'espoir. Nos favoris étaient *Fripon*, *Callistrate* et *Ravioli*, et ils ont porté vaillamment nos couleurs, mais *Best-Man*, le champion britannique, l'a emporté, et sa victoire a été saluée d'autant plus chaudement par nos voisins que, depuis huit ans, ils avaient été constamment battus sur nos hippodromes. Nous pouvons bien les laisser jouir de ce triomphe, après lequel, sans doute, ils n'auront plus rien à nous refuser dans les pays d'Orient!

Best-Man, qui monte ainsi d'un bond à la célébrité, appartient à un jeune homme de vingt-quatre ans, M. Wallace Johnstone, possesseur d'une opulente fortune et l'un des principaux propriétaires du *Standard*. — Avoir à diriger à la fois une écurie et un journal, des jockeys et des reporters, c'est une besogne délicate où plus d'un homme expérimenté perdrait l'équilibre! Mais ces Anglais sont si pratiques qu'ils mènent tout de front avec succès, la politique et les affaires. Nous nous en apercevons bien sur les points les plus variés du globe!

Sur notre turf parlementaire, le grand favori, qui vient de dépasser triomphalement le poteau de plusieurs longueurs, s'appelle Waldeck-Rousseau. On se souvient qu'il a été élu sénateur par 829 voix sur 885, presque l'unanimité! Et encore n'est-ce ni dans son pays d'origine, ni dans le pays d'adoption qui l'avait envoyé précédemment à la Chambre, mais dans le département de la Loire, auquel il est complètement étranger. Son père, républicain intègre et catholique pratiquant, était l'avocat le plus réputé du barreau de Nantes et avait siégé à la Constituante de 1848. Maire de sa ville natale après la chute de l'Empire, il y suivait pieusement les processions religieuses de la Fête-Dieu; il ne manquait jamais les offices du dimanche, même les vêpres, et on le vit pleurer de douleur quand son conseil municipal expulsa les Frères de l'école publique. — Si le fils a hérité de ses opinions politiques, il ne semble pas avoir tenu le même compte de ses croyances religieuses, ainsi qu'on s'en est aperçu dans la question des congrégations.

Ne trouvant pas, sans doute, au barreau nantais, une place suffisante aux côtés de son père, le jeune aiglon, qui avait déjà conscience de sa force, alla bâtir son nid dans le voisinage, à Rennes, et peu après, en 1879, la capitale de la Bretagne l'envoyait au Palais-Bourbon. Il avait trente-trois ans. L'amitié de Gambetta lui confia un portefeuille dans « le grand ministère », qui ne dura que quatre-vingt-dix jours, et l'estime de Jules Ferry l'appela une seconde fois au pouvoir. Je n'ai pas ici à juger son rôle; c'est à la biographie et au portrait de l'homme que se borne ma tâche. Bientôt, lassé des agitations parlementaires et de la stérilité des intrigues dont il était le témoin dédaigneux, M. Waldeck-Rousseau quitta la vie publique pour revenir au palais, et il y trouva rapidement des compensations qui ne lui laissèrent aucun regret. Doué d'un remarquable talent de parole, il ne répond pourtant pas à l'idéal qu'on se fait habituellement de l'orateur. C'est plutôt un lumineux conférencier, un incomparable avocat d'affaires et un solide *debater* à la façon anglaise, qu'un de ces princes de la parole, éblouissants et dominateurs, dont Berryer a été, parmi nous, dans ce siècle, l'incarnation superbe. Il est froid, dépourvu de gestes, les bras pendants le long de sa toge, sans nul souci de l'action tant recommandée par Démosthène; et c'est d'un accent monotone, coulant comme l'eau d'un robinet, qu'il déroule sa plaidoirie. Mais si elle se présente nue, sèche, dépouillée de tout ornement, en revanche, quelle clarté, quelle ordonnance, quelle logique, et quelle propriété d'expression arrivant à l'élégance par la conformité même du mot à la pensée! Vainement, l'orateur est-il glacé, rigide, avec un masque sévère et un œil terne, la force et la lumière éclatent malgré tout et pénètrent invinciblement l'auditoire. C'est par ces dons qu'il s'est fait une place exceptionnelle à la barre, où il a plaidé les affaires les plus grosses et les plus épineuses de ce temps, notamment le procès Eiffel dans le désastre du Panama.

L'homme privé a, dit-on, des grâces que ne laisse pas soupçonner l'homme public. Il a le goût des arts, cultive l'aquarelle avec talent, peint des éventails, raffole des tableaux hollandais, et chasse volontiers la perdrix pour se délasser du code. Sur le tard, il a épousé la veuve d'un avocat renommé, Mme Liouville, qui lui a apporté une grande fortune. Il a aujourd'hui quarante-huit ans, et on ne lui connaît qu'une passion, celle de la cigarette, qui fume éternellement à ses lèvres comme un encens dont il savoure le parfum.

Tel est le personnage curieux, intéressant, un peu énigmatique, qui vient d'opérer une rentrée sensationnelle dans la politique et

qui nous est présenté discrètement comme le coadjuteur prochain, certains disent même comme l'héritier futur de M. Casimir-Périer. Il y a huit ans qu'il s'est éclipsé du Parlement. Y revient-il modifié par la réflexion et le spectacle des choses? Il faut le souhaiter, et ce qui permettrait de l'espérer un peu, c'est qu'il s'est toujours montré dédaigneux des ambitions vulgaires et au-dessus des défaillances, des indignités, des vilenies où tant de politiciens ont laissé leur honneur. Déjà même les défiances radicales ourdissent contre lui des intrigues, et on commence à l'attaquer dans les organes de la secte. Excellent symptôme, s'il faut en croire le vieil adage des livres classiques : *Oderunt quem metuunt.*

Peut-être trouvera-t-il, dès le début, l'occasion de prendre la parole pour défendre les privilèges de sa profession contre le groupe d'extrême-gauche qui réclame la suppression du monopole des avocats. L'exposé des motifs de ce projet de loi est très original, et on comprend l'émotion républicaine qu'inspirent aux signataires certaines dispositions « du vieux règlement gothique » de la corporation. — « Comment, disent-ils avec une sorte d'effroi, ne pas rappeler que l'antique ordonnance qui régit l'ordre des avocats confère au Conseil de discipline le devoir de « maintenir les sentiments de fidélité à la monarchie », et qu'en 1881, en effet, le Conseil de l'Ordre se faisait honneur de s'insurger contre une loi ouvrant les portes de la patrie à des républicains exilés, de même qu'en 1890 le bâtonnier des avocats de Paris allait, au nom du barreau, exprimer les sentiments d'indignation que lui causerait l'application de la loi à un prince (le duc d'Orléans), préparant et autorisant par cette démarche la manifestation tapageuse dont le Palais de Justice était le théâtre quelques jours après, et dont les avocats étaient les auteurs? »

On se rend compte de l'impression douloureuse que de pareils faits ont pu causer à MM. Millerand, Baudin, Hovelacque, Beauquier, Bézine, pour ne citer que les plus illustres, et du désir qu'ils éprouvent de voir tomber « ce vieux débris du passé », sous « le souffle puissant de 89 ». Mais M. Waldeck-Rousseau s'inclinera-t-il devant ce « souffle », ou plutôt ne demandera-t-il pas, avec plusieurs autres, le maintien « du vieux débris »? C'est bien à craindre.

Restent les interpellations qui nous sont annoncées comme lever de rideau et sur lesquelles pourront se rattraper les petits agitateurs. Il y en a au moins une douzaine, sur toutes sortes de sujets, et c'est sans doute à ce jeu-là, comme à celui des marionnettes, qu'on va essayer la solidité du ministère Dupuy.

Au milieu de ces fluctuations, un nouveau groupe, original et amusant, nous est né dans le monde parlementaire. Nous en possé-

dions déjà quelques-uns : le centre-gauche, la gauche modérée, la gauche républicaine, l'union républicaine, l'union des gauches (il y a d'autant plus d'unions qu'il y a plus de divisions!) le groupe radical, le groupe socialiste, le groupe radical-socialiste, le groupe progressiste, les radicaux de gouvernement, le groupe collectiviste, le groupe anarchiste; j'en oublie! Mais il nous en manquait un, dont le besoin se faisait particulièrement sentir dans le pays qui passe pour la terre classique de la galanterie. Désormais cette lacune regrettable est comblée : nous avons le « groupe féministe », qui ne sera pas le moindre ornement d'un système parlementaire déjà si attrayant et si varié.

Ce perfectionnement, du reste, ne pouvait plus tarder : il s'imposait comme le couronnement naturel et logique du « mouvement féministe » qui agite une partie du sexe auquel appartiennent Mmes Potonié, Paule Minck et Maria Deraismes. Ces émancipatrices, constituées en ligue, avec un organe spécial qui revendique tous leurs droits, comptent un certain nombre d'amis parmi nos députés, et elles ont eu l'ingénieuse idée de réclamer d'eux l'organisation d'un groupe parlementaire féministe mettant justement sa gloire à leur servir de chevaliers. Comment des législateurs français auraient-ils pu demeurer sourds à un aussi séduisant appel? La fleur des membres de l'extrême gauche y a répondu avec le plus aimable empressement, quelques-uns, les timides, en balbutiant de légères réserves, les autres trop heureux de

Tomber aux pieds du sexe auquel...

Voir la suite dans Legouvé.

M. Clovis Hugues a donné tout de suite une adhésion enthousiaste. « Je suis de ceux, a-t-il déclaré, qui veulent les mêmes droits pour la femme et pour l'homme; je le veux, d'ailleurs, avec la nature... » Est-il bien certain que la nature ait établi cette égalité physique et sociale que proclame le poète chevelu? M. Goirand, qui est avoué, par conséquent un peu plus pratique, y met plus de circonspection : « Avant de me prononcer définitivement, dit-il, je voudrais connaître ceux de mes collègues qui constitueront le groupe. » Assez avisé, l'officier ministériel! Le citoyen Pochon, non moins prudent, « désire être d'abord instruit des sujets sur lesquels portent les revendications ». Les illustres Talou, Escanyé, Pétrot, Rolland, Chassaing, adhèrent « en principe », ce qui peut ménager une retraite habile en cas d'embarras; mais la masse de ces législateurs galantins, Lecoupanec, Guieysse, Dervillers, Poupin, Deville, Leconte (précisément celui qui grattait les permis de chemin de fer au bénéfice du beau sexe), Richard, Mesureur,

Pajot, Boyer, l'infortuné Vaux, dont je racontais dernièrement les ennuis et qui a tant besoin d'être consolé, ont adhéré sans réserve, tout comme M. Paschal Grousset, l'ancien ministre de la Commune, comme Henry Maret, le séminariste défroqué, comme Naquet, l'auteur de la loi sur le divorce.

Mais le bouquet, le feu d'artifice, c'est M. Barodet, qui a répondu par ce vrai madrigal : « Eh bien, oui, il est une tyrannie, — charmante toujours, cruelle souvent, — à laquelle, je m'en confesse humblement, je n'ai jamais pu résister. J'en ai gardé quelque rancune, mais je n'en suis pas moins resté un ami sincère et dévoué du doux tyran. Je consens donc très volontiers, Madame... »

Est-ce assez régence, et cet ex-instituteur radical ne parle-t-il pas comme un coureur de ruelles de l'autre siècle?

Le petit Goblet lui-même, oui, l'ancien ministre rageur, qui prononçait, l'autre jour, une philippique si virulente contre le Président, le petit Goblet, jaloux de conquêtes, se déclare « partisan, pour une grande part, des revendications féminines »; seulement, il souhaiterait d'être mieux renseigné sur l'ensemble du programme. Combien il est regrettable qu'il n'ait pas touché ce point dans son discours de Saint-Mandé!

Pour ma part, si j'avais une question à poser à ces partisans de l'égalité des sexes et à ces défenseurs des droits politiques de la femme, je leur demanderais simplement s'ils sont disposés, pour bien affirmer leur doctrine, à renoncer à leurs 25 francs par jour pour envoyer des femmes pérorer à leur place au Palais-Bourbon? — J'attends la réponse.

Comme prélude aux « travaux » de la Chambre, nous avons eu des congrès de toute espèce.

Un congrès, deux congrès, trois congrès!

chantait autrefois Béranger. Nous sommes bien loin de ce petit nombre de réunions modestes et paisibles! Aujourd'hui, on ne les compte plus, et elles font autant de tapage que tous les parlements ensemble, ce qui n'est pas peu dire!

Pour ne parler que de Paris, nous venons d'avoir, en deux semaines, le congrès des travailleurs de chemins de fer, le congrès de sociologie, le congrès d'hygiène ouvrière, le congrès de la moralité publique, le congrès de la meunerie, le congrès de la chirurgie, le congrès des horlogers-bijoutiers, le congrès de la vélocipédie, et j'en passe!

Quelques-uns sont restés dans le domaine technique; ce sont les plus sérieux, et il faut les en louer. Mais ce ne sont pas les

plus attrayants. Est-ce que le congrès de la chirurgie, avec ses journaux qui s'appellent la *Lancette*, le *Scalpel*, le *Bistouri*, ne vous fait pas courir un frisson dans le dos? Est-ce que ces savants ne vous donnent pas la chair de poule avec leurs développements sur les opérations du cancer et l'extirpation du goître?

Le congrès de la meunerie, celui des horlogers-bijoutiers, effrayent moins la sensibilité, bien qu'on y retrouve des questions sociales assez troublantes; et l'hygiène ouvrière elle-même, s'occupant des logements insalubres, du travail des enfants, des femmes enceintes ou du « chômage hebdomadaire » — (on n'ose pas prononcer les mots de repos dominical!), — n'offrent non plus rien de pénible ou d'inquiétant.

Mais il est d'autres congrès où l'on ne se berce pas de belles tirades et de creuses paroles; on y poursuit opiniâtrément des résultats effectifs et des buts précis. Tel le congrès des travailleurs de chemins de fer, demandant le triomphe de leurs idées à un moyen redoutable et révolutionnaire: la grève générale de tout le personnel des voies ferrées. Et quel est le dernier mot de leur programme? La « socialisation », autrement dit la confiscation, au bénéfice des ouvriers de chemins de fer, de tous les réseaux européens!

Et qu'on le remarque bien : ce n'est pas une réunion de délégués *français* qui vient d'agiter ces problèmes, en les tranchant dans le sens le plus anarchiste; c'est un congrès *international*, où figuraient des délégués de la Suisse, de la Belgique, de la Hollande, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Autriche, délégués qui sont restés anonymes, sous prétexte qu'ils représentaient des syndicats, de sorte que ces émissaires mystérieux échappent à toute vérification comme à tout contrôle! Mais si l'on ne connaît pas leurs noms, on connaît très bien leurs opinions par l'exposition catégorique qu'ils en ont faite. A quelque nationalité qu'ils appartiennent, ils n'ont pas deux manières de voir : ils sont internationalistes, reniant la patrie et le drapeau, pour fusionner toutes les forces ouvrières dans un immense bouleversement qui serait la pire des guerres civiles et le deuil de la civilisation.

« Oui, a dit avec franchise le président du congrès, nous sommes internationalistes, c'est vrai! » Et le principal délégué français, M. Guérard, secrétaire général de la Chambre syndicale des ouvriers de chemins de fer, a fait le même aveu, en se prononçant contre les frontières, en proclamant que désormais tous les peuples sont frères, et que « tous les travailleurs doivent s'unir pour triompher du capitalisme monopolisateur. » C'est à peu près dans les mêmes termes que s'est exprimé le délégué de l'Espagne, en

réclamant en outre « l'abolition des armées » ; et le représentant de l'Autriche, tout en appuyant cette revendication, a introduit la question féminine, en demandant « l'endoctrinement socialiste de la femme, dont l'influence serait d'une grande efficacité pour arriver à former une génération socialiste ».

Le délégué de la Hollande, revenant au thème principal du congrès, a été plus net qu'aucun autre. Pour lui, il arbore hautement l'internationalisme. « Nous pouvons, s'est-il écrié dans notre langue avec une grande pureté de forme et d'accent, nous pouvons aimer la patrie qui nous a vu naître ; mais, pour cela, devons-nous ignorer que dans les autres pays nous avons des frères qui souffrent, et que la patrie de ceux qui souffrent doit primer toutes les patries? Nés sur les bords des marais de la Hollande ou sur l'asphalte de Paris, nous sommes des frères en humanité. »

Enfin, un autre délégué, Français celui-là, a complété la démonstration en exécutant le drapeau. « On nous a appris qu'il n'y a pas de Dieu, c'est bien ; mais, en place, que nous a-t-on donné? Un autre dieu, un chiffon à plusieurs couleurs, en nous disant : Adorez ce dieu et faites-vous tuer pour lui! »

Ainsi, plus de Dieu, plus d'organisation sociale, plus d'armée, plus de patrie, plus de drapeau : l'anarchie pure, d'un bout de l'Europe à l'autre ; et, comme moyen d'exécution, pour atteindre ce beau résultat : la grève générale, arrêtant net, à la même heure, la vie civilisée sur tout le continent!

Ecoutez le citoyen Allemane : « Nous avons été assez longtemps volés, pillés, assassinés. Pour obtenir, à la fin, une amélioration à notre sort, nous n'avons qu'une chose à faire : une grève générale. Alors, quand les capitalistes verront 18 millions de travailleurs se dresser contre eux, ils seront bien forcés de capituler! »

Jugez si l'auditoire a trépigné! — Le congrès s'est terminé par un banquet, dans une salle ornée de draperies rouges, avec un buste de la République portant l'écharpe rouge en sautoir. Au dessert, on a bu à l'Internationale! à la Révolution! Et la fête s'est terminée par un bal. — Ne serait-ce pas le cas de reprendre le mot, plus vrai que jamais, de M. de Salvandy au bal du Palais-Royal, en juillet 1830 : « Nous dansons sur un volcan! »

Et, ce qu'il y a de plus grave, c'est la constitution, au milieu de nous, d'un comité international, permanent, dont les membres, ignorés et cachés, seront porteurs d'un insigne mystérieux qu'il leur suffira de montrer pour être aussitôt obéis de tous les affiliés. En exhibant à leurs yeux ce talisman, ils pourront se faire livrer tous les secrets de l'exploitation technique de nos réseaux, tous les ordres, tous les mouvements de la défense nationale, et les

divulguer aussitôt à l'étranger ou les paralyser au dedans par une grève instantanée!

Voilà le péril, voilà l'organisation redoutable qui menace à toute minute la sécurité nationale, et on demeure confondu de la placidité béate avec laquelle les pouvoirs publics, armés pourtant d'une loi faite par Dufaure et Jules Favre, ont laissé ces fanatiques ennemis de tout ordre social discuter librement en plein soleil la destruction violente de notre société!

Mais il y a mieux, et, comme chez Nicolet, nous allons de plus fort en plus fort. Au-dessus de l'internationalisme, nous allons avoir, paraît-il, l'interplanétarisme. Etre international, c'est déjà démodé, presque vieux jeu; être interplanétaire, c'est le progrès, c'est l'avenir! — Avant peu, prétend-on, la science nous mettrait en rapport avec les habitants de la planète Mars, puis sans doute avec les habitants de la Lune que les merveilleux télescopes de la prochaine Exposition universelle doivent nous montrer à 1 mètre, et alors nous pourrons fraterniser avec ces mondes inconnus pour organiser ensemble une société nouvelle où le docteur Robin, si cruellement expulsé de Cempuis, trouverait peut-être l'application de ses méthodes.

En attendant, revenons aux congrès, pour en finir avec ce chapitre.

Le congrès de Sociologie a fait moins de bruit que les autres, sans doute en raison du caractère un peu vague et exclusivement théorique de ses discussions. — D'abord, qu'est-ce que la Sociologie? On ne le sait pas au juste, et les membres même de l'assemblée ne semblent pas avoir été très fixés sur ce point, puisqu'ils ont inscrit en tête du programme de leur future réunion annuelle cet article significatif : « Diverses définitions de la Sociologie... » Définissez! définissez! répétait jadis le bon Fontenelle; et il n'avait pas tort : rien n'est plus essentiel à la clarté du débat. — La preuve qu'il est indispensable de commencer par définir, c'est que de sérieux malentendus, de graves dissidences même se sont produites dans le congrès, par suite desquels le bureau a dû décider que les questions à traiter l'an prochain ne seront pas laissées à la libre initiative des congressistes, mais déterminées d'avance par un ordre du jour précis.

D'après les dictionnaires, la Sociologie a pour objet l'étude des questions politiques et sociales. Il semble que c'est là, et depuis longtemps, le domaine de l'économie politique. Un sociologue ne serait-il donc autre chose qu'un économiste? Dans ce cas, ce ne serait vraiment pas la peine de changer le nom, pour s'affubler d'un autre moins clair et moins compréhensible.

Mais, enfin, ces sociologues, parmi lesquels on comptait des Anglais, des Russes, des Finlandais, des Danois, des Espagnols, des Allemands, mêlés à des Français, et que présidait sir John Lubbock, chancelier de l'université de Londres et membre de la Chambre des communes; ces sociologues, groupés autour de quelques idées communes, que veulent-ils, que poursuivent-ils? Ce n'est pas bien neuf : ils proposent de combattre les deux graves dangers qui menacent la civilisation et retardent le développement du progrès : les guerres entre les nations et les guerres entre les classes. Et par quel moyen comptent-ils atteindre ce but? — De cela, ils n'ont cure. Ils entendent planer dans la théorie pure, dans la région éthérée de la doctrine, sans descendre aux applications pratiques. — C'est plus commode, mais ne risquent-ils pas de se voir traiter de rêveurs et de chimériques?

Il a dit pourtant, ce M. Lubbock, de bonnes choses, dont nous pourrions faire notre profit. Après avoir déploré l'antagonisme entre la science et la religion, « ces deux agents essentiels du progrès, dont la séparation est le grand malheur de l'humanité », il a montré que « l'éducation », en Angleterre, associée au sentiment religieux, a diminué d'une façon notable la criminalité, tandis qu'en France, « l'instruction », séparée de tout élément religieux, a coïncidé avec une augmentation considérable, effrayante de la criminalité.

Cette constatation frappe d'inquiétude ceux même de nos organes républicains qui inclineraient le plus à fermer les yeux. Le *Temps* ne peut se défendre de dire avec mélancolie : « Nous avons trop sacrifié « l'éducation » à « l'instruction... » Et il ajoute loyalement : « Notre faute, aussi, a été d'exagérer la signification du mot « laïque et d'en faire le synonyme « d'anti-religieux », tandis qu'en Angleterre, on a su « conserver et utiliser, dans la « réforme de l'enseignement national, la puissance et la chaleur « de la religion, en tant que force éducative. »

Ils en conviennent donc! Mais, alors, quelle leçon pratique vont-ils en tirer?

Nous avons bien eu encore le congrès de la moralité publique, auquel a répondu très opportunément la publication du Rapport officiel sur l'administration de la justice en France pendant la dernière période. On y constate notamment que les demandes en divorce sont en progression toujours croissante, et que, par exemple, tandis qu'en Angleterre on ne compte que 1 divorce sur 577 ménages; en Russie, 1 sur 430; en Autriche, 1 sur 184; en Belgique, 1 sur 169; — en France, on en compte maintenant 1 sur 62!

C'est expressif, et là aussi se retrouvent les effets du mode d'éducation signalé par le président du congrès de sociologie.

Mais la question dont paraît s'être préoccupé surtout le congrès est la lutte contre l'alcoolisme, et les communications les plus terriblement instructives ont été faites sous ce rapport à l'assemblée. Ainsi le médecin et chef de l'asile des aliénés de Marseille, ville renommée longtemps pour sa sobriété, a révélé, comme témoignage de l'extension du fléau, ce fait caractéristique que l'asile de Marseille suffisait naguère à quatre départements : Var, Bouches-du-Rhône, Gard, Corse, tandis qu'il est actuellement rempli par les alcooliques *du seul arrondissement* de Marseille! Il a ajouté que les écoles de la ville comptent plus de 300 enfants à demi rachitiques et idiots, que leur débilité de corps et d'esprit frappe d'une incapacité irréformable, et qui font pressentir à la longue des générations de crétins.

Quels remèdes à opposer à de tels ravages? Le congrès n'en voit qu'un : la monopolisation de l'alcool par l'Etat, avec la réduction du nombre calamiteux des débits de boisson par des mesures administratives et par l'établissement d'une patente spéciale. Mais ce sont là de gros problèmes, qui dépassent le domaine de cette chronique et qu'il suffit pour l'instant de signaler aux méditations du législateur.

Le vaccin du croup a provoqué plus qu'un congrès : on peut dire qu'il a soulevé le concours ému, l'élan généreux de la France entière pour la diffusion de la merveilleuse découverte du docteur Roux. La souscription ouverte dans ce but par le *Figaro* est vraiment touchante, souscription faite de douleurs, de larmes, de pitié, d'appréhensions, de bonté, aussi d'espérance, où se confondent juifs et chrétiens, princes et démocrates, toutes les classes, tous les cœurs. N'y cherchez pas la vanité, l'ostentation, la réclame, aucun des sentiments vulgaires qui enflent souvent ces listes : vous n'y trouverez guère que des noms d'enfants, noms innocents mis là en tête pour conjurer le fléau, comme, en d'autres circonstances, on met en avant des femmes pour préserver des balles une colonne de grévistes désarmés. Ils sont la protection mystérieuse des petits à venir, et, ainsi que l'a dit M. Pasteur avec l'accent attendri d'un grand-père : « Ils entrent dans la vie en faisant le bien. »

Avez-vous parcouru ces listes, monotones dans leur simplicité, mais si dramatiquement éloquentes par la pensée qui s'en dégage! — Au nom de Suzanne, — en souvenir d'un ange envolé, — pour le bonheur de Germaine, — en mémoire de Marguerite, — pour l'attendu, — une future maman, — de la part de six petits

enfants, — pour l'avenir de 20 petits pauvres..... Et puis, les enfants eux-mêmes : Geneviève, Simone, Pierre, Thérèse, Marcelle, François, Jeanne, Paul, Nelly, Madeleine, Elisabeth, pour mon petit frère, pour ma petite sœur, pour bébé... Et puis encore des mères, des aïeules, Rachels en deuil qui restent inconsolées...

Non, il est impossible de feuilleter ces listes sans un attendrissement au cœur et sans une larme à la paupière !

Le Conseil municipal de Paris a voté 100 000 francs; la Chambre va également voter 100 000 francs; que pouvons-nous voter à l'admirable M. Pasteur et à son noble auxiliaire, si ce n'est la reconnaissance de la postérité !

Malheureusement, la science n'a pas encore trouvé de spécifique contre la misère comme elle en a trouvé contre le germe des maladies, et la grande Ville, pourtant si frivole et si oublieuse, frémit encore des drames poignants du désespoir et de la faim qui viennent de faire un si violent contraste avec son luxe et ses fastueux plaisirs.

Il y a deux ans, l'âme populaire avait été profondément remuée du suicide collectif de la famille Hayem, de ces quatre ou cinq malheureux, exténués, à bout de forces, et cherchant dans la mort la fin de leurs tortures. On avait pu croire alors que des mesures seraient prises pour empêcher le retour de pareilles catastrophes qui sont la honte d'une civilisation. Mais on n'a rien fait, paraît-il; l'Assistance publique et la charité officielle, plus occupées de s'attacher le concours électoral des sectaires et des affiliés de bas étage que de rechercher les détresses cachées, ont continué de jouir de leurs sinécures, et la tragédie vient de se renouveler dans des conditions qui ont provoqué un véritable mouvement d'horreur et de pitié dans la France entière.

Quelle scène effroyable que celle de ce galetas où six êtres humains, une mère et cinq enfants, à peine vêtus de haillons, n'ayant plus ni aliment ni espérance, et expulsés de leur réduit par un propriétaire sans entrailles, ont abandonné la lutte en demandant aux vapeurs du charbon l'oubli de leurs souffrances ! A quel désespoir, à quel affolement suprême faut-il qu'une femme ait été acculée pour que, sourde aux cris de la nature, elle ait ainsi sacrifié les innocents sortis de sa chair, et dont les petits bras sans doute l'étreignaient dans les spasmes de leur commune agonie !

Elle était jeune encore, trente-quatre ans à peine, et le père, qui en a trente-sept, sans travail depuis de longs mois, tirant seulement quelques sous des rudes et insuffisantes besognes qu'il rencontrait çà et là, était précisément hors du taudis, en quête,

j'allais dire en chasse, d'un labeur d'occasion, gage envié d'un morceau de pain pour ses petits. Quand il est revenu avec sa misérable conquête, et qu'il a enfoncé la porte du réduit, le drame lugubre était consommé; les six cadavres, convulsionnés et livides, gisaient sur le carreau... Les voisins sont accourus, la police est arrivée; mais lui, tout secoué de sanglots, les yeux fixes, l'air anéanti, embrassait les visages insensibles qui ne le regardaient plus et, résistant à ceux qui voulaient l'éloigner de ce déchirant spectacle, il se précipitait de nouveau sur les cadavres pour les embrasser encore... A la fin cependant, cédant à l'épuisement, il a coupé à chacun des morts une boucle de cheveux qu'il portait en pleurant à ses lèvres, et, dans la soirée, la mairie lui ayant fait remettre un secours, il est allé en hâte acheter... quelque nourriture, pensez-vous? Non : six couronnes pour dire sa douleur aux six cercueils...

Depuis, par une sorte de contagion mystérieuse, une douzaine de suicides analogues ont épouvanté les quartiers populeux de Paris, et entourés de circonstances presque aussi navrantes, depuis des vieillards, à demi nus et hâves de besoin, jusqu'à cette pauvre fille de la rue Gozlin, sage, estimée, que le travail opiniâtre des nuits ajouté à celui des jours ne suffisait plus à faire vivre, à la veille aussi d'être jetée sur le pavé parce qu'elle ne pouvait payer son terme, et qui, trop fière pour mendier, trop noble pour tomber, a préféré mourir, en laissant sur sa table 2 fr. 50, tout ce qui lui restait, pour obtenir au moins une fleur avec une prière... N'est-ce pas poignant?

Tous ces sinistres ont attiré justement l'attention sur l'organisation et le fonctionnement de l'Assistance publique, dont il semble que le budget de 40 millions, aidé de la charité privée, pourrait conjurer de pareils désastres. Les états-majors de la bienfaisance officielle, grassement rétribués pour administrer des biens et des dons que le dévouement religieux gérait autrefois sans frais, répondent insoucieusement qu'ils ne peuvent tout connaître et qu'ils n'ont pas le moyen de découvrir sous les toits où elles se cachent les misères qui ne les sollicitent pas. Mais d'abord on leur a démontré que, dans le cas spécial qui a soulevé la pitié universelle, ils ont été sollicités par la malheureuse famille dont leur refus a déterminé le désespoir. Et c'est un député de l'extrême-gauche, un radical non suspect, M. Gaston Méry, qui en a fourni la preuve irréfutable, en ajoutant avec une franchise indignée que les secours de l'Assistance ne sont accordés que sur la recommandation de conseillers municipaux, de coreligionnaires politiques ou d'écrivains dont on redoute l'hostilité. Et, comme exemple des

apostilles seules capables de faire ouvrir la caisse, le député-socialiste a cité la recommandation suivante, signée du trop fameux Bourneville et qu'il a vue de ses yeux : « Cette femme a six enfants : *pas un n'a été baptisé.* »

Voilà le titre au secours! Voilà la qualité qu'il faut invoquer pour obtenir un vêtement ou un bon de pain! Quant aux détresses qui croient en Dieu, avec l'espoir de trouver ailleurs le dédommagement des privations et des douleurs de la vie terrestre, qu'elles crèvent impitoyablement : c'est tout ce qu'elles méritent!

Cependant, n'y aurait-il pas tout au moins une mesure préventive à prendre, mesure facile et dont l'effet, presque certain, serait, il nous semble, d'empêcher bien des malheurs? Elle consisterait simplement à obliger tout propriétaire dont les loyers sont en souffrance à n'opérer aucune expulsion sans avertir préalablement le commissaire de police et l'Assistance publique qui, ainsi avisés, pourraient se livrer à une enquête et secourir les dénuements dignes d'intérêt. Si l'on eût procédé de la sorte, les six victimes de la rue Henri-Regnault et la pauvre fille de la rue Gozlin vivraient encore.

Ceux qui nous paraissent beaucoup moins dignes de compassion, bien qu'on leur en témoigne souvent davantage, ce sont les agioteurs et les financiers interlopes qui dupent leur clientèle en cherchant à se faire une opulence avec l'argent d'autrui. On a lu dans les journaux l'étonnante aventure de ce courtier de commerce qui, ayant encaissé la jolie somme de 3 millions et demi pour le compte d'un spéculateur, avait tout combiné pour franchir la frontière avec le trésor, quand, découvert et saisi à la dernière heure, il avait tout reconnu, tout avoué, et restitué en soupirant. Etait-il coupable? Il en avait bien au moins l'apparence; il semblait bien qu'il eût arrangé les choses de manière à escamoter le magot et à s'en faire tranquillement 100 000 livres de rentes à l'étranger. Mais il est, paraît-il, avec la justice elle-même, des accommodements... On a invoqué, non pas tout à fait la folie qui entraîne l'inconscience absolue, mais une sorte de « fascination », dégageant la responsabilité... Oui, a-t-on balbutié, la vue d'une montagne d'or, là, devant soi, sous sa main, pouvant assurer à jamais toutes les jouissances de la vie, est capable d'éblouir, d'hypnotiser le cerveau, de faire perdre un instant la notion morale des choses... Et, en vertu de cette fascination de l'or, analogue à celle que le serpent exerce, dit-on, sur sa proie, le parquet a rendu une ordonnance de non-lieu. L'homme en a été quitte pour une conférence dans le cabinet du juge d'instruction, et, défasciné sur l'heure, il a pu retourner librement à ses affaires.

Lui confieriez-vous les vôtres? J'en doute : vous craindriez trop

quelque nouvel accès d'une maladie que le code n'a pas prévue et qui crée une situation vraiment embarrassante. Où commence la fascination? A quel chiffre, à quelle limite se produit l'hypnotisme? Quelle est la ligne de démarcation entre le vol conscient et le détournement irresponsable? Est-on un voleur à 10 000 francs et un fasciné à 2 ou 3 millions? L'affamé qui regarde, avec des yeux avides, un pain dans la vitrine du boulanger et qui le dérobe, est-il moins hypnotisé que le tripoteur de Bourse qui met la main sur une fortune? — Il importe de le préciser au plus tôt, car autrement il pourra se commettre beaucoup d'erreurs.

Jusqu'ici, nous avions vécu sur une donnée plus simple et plus nette : on était honnête homme quand on ne prenait rien du bien d'autrui, et on devenait... le contraire, quand on se l'appropriait. L'honneur, la vertu, consistaient à résister à la tentation; la faute à y succomber. Mais le progrès a changé tout cela, et la physiologie, remplaçant la conscience, s'est chargée de graduer la responsabilité humaine suivant le degré de la tentation ou le poids de la somme en jeu. C'est un problème délicat, compliqué, et qui crée une besogne singulièrement épineuse aux législateurs de la morale nouvelle.

La justice paraît aussi avoir fourché un peu dans la question des taureaux, qui nous a presque menacés d'un soulèvement terrible du Midi. On sait, en effet, que le Midi ne plaisante pas avec ses amusements préférés, et que, de Nîmes à Dax, toutes les têtes avaient été mises en ébullition par l'arrêté ministériel interdisant la mort du taureau dans l'arène. Interdire la mort du taureau! C'était attenter aux droits les plus sacrés des Nîmois, et plutôt que de renoncer à ce spectacle « national », les esprits surexcités menaçaient d'aller jusqu'aux résolutions les plus extrêmes, la grève générale, le refus de l'impôt, que sais-je? jusqu'à la séparation peut-être! car ils ne font rien comme les autres, ces Méridionaux, ils grossissent tout ce qu'ils touchent. Voyez Toulouse, où le gasconisme fait du poète Goudouli l'égal d'Homère, et où les fraudes électorales prennent des proportions épiques!

Cependant, M. Dupuy, — Auvergne contre Provence! — semblait bien résolu à maintenir son arrêté, et le préfet du Gard avait dû le notifier à la population bouillonnante. Mais, aussitôt, l'effervescence n'a plus connu de borne; des meetings ont fait éclater les colères; le maire, agitant son écharpe, l'a jetée au gouvernement comme un défi de démission, et, par-dessus tout, les députés de la ville en feu ont annoncé au ministère une interpellation! L'interpellation est le revolver de notre système représentatif.

« Crois ou meurs! » disaient les fanatiques d'autrefois. « Cède ou j'interpelle! » crient les sectateurs du nouveau régime.

Que vouliez-vous que fît l'infortuné ministre? Qu'il mourût? C'eût été cornélien; mais il a mieux aimé sacrifier le taureau, en sauvant son portefeuille. D'ailleurs, les Nîmois avaient trouvé, paraît-il, un argument très ingénieux : « Il faut laisser à chaque région, à chaque ville, sa spécialité, ce qui constitue sa physionomie, son âme, sa gloire! Paris a la Chambre des députés, où les combats parlementaires ne sont pas moins féroces que ceux des arènes, où les égorgements d'hommes politiques et de ministres ne sont ni moins sanglants ni moins impitoyables que les tueries de bêtes à cornes; dès lors, pourquoi interdire dans le cirque de Nîmes ce que l'on autorise au cirque du Palais-Bourbon?... »

L'argument était embarrassant, et, faute de pouvoir le rétorquer, le ministre s'est tiré d'affaire par un biais : il a laissé libre cours à la tauromachie, en affectant de croire que les matadors ne répandaient pas une goutte de sang. Naturellement, il est arrivé ce qu'il était facile de prévoir : six taureaux ont été égorgés à plaisir, sans parler d'un cheval étripé; et alors l'autorité, jouant la surprise, a fait... dresser procès-verbal!

L'affaire viendra d'ici à un an, peut-être, et elle se terminera par une condamnation sévère à... 25 francs d'amende. — C'est une belle chose que la fermeté gouvernementale!

A propos de tribunaux, ils viennent d'opérer leur rentrée par la solennité traditionnelle de la messe du Saint-Esprit, à laquelle ne manquent plus désormais que l'esprit religieux et la moitié des magistrats. La cérémonie s'accomplit encore, avec son cortège d'huissiers, de greffiers, de toques galonnées d'argent et d'or, de robes noires et rouges au camail frangé d'hermine, mais l'âme en est momentanément partie sous le souffle des doctrines du jour, et M. Clémenceau, en quête d'un sujet pour l'article quotidien qu'il donne à son journal, s'était précisément transporté au Palais afin d'y constater de ses yeux l'état actuel de « la Messe rouge ». Son examen l'a satisfait, et en médecin accoutumé au diagnostic, il déclare désormais que l'Église est morte, que « la Colombe est envolée ». — Le docteur Clémenceau a déjà tué ainsi et enterré pas mal d'idées et de choses qui continuent tout de même de vivre. La chapelle de saint Louis, et la Foi dont elle est le temple, ont vu passer bien des événements, bien des pouvoirs, bien des doctrines depuis des siècles, elles en verront encore passer bien d'autres; et si, actuellement, l'Arche est ballottée, que M. Clémenceau en prenne son parti : la Colombe y reviendra, avec le rameau d'olivier!

Parmi les discours prononcés à cette occasion devant les cours et tribunaux de France, on en cite plusieurs qui sont de savants morceaux ou de brillantes pages d'histoire et de philosophie. A Amiens, *l'Idée de Patrie;* à Bordeaux, *le Bon sens et l'esprit au Palais;* à Toulouse, *l'Anarchie;* à Poitiers, *l'Assistance par le Travail;* à Rennes, *de la Nécessité de maintenir l'ordre des avocats;* à Grenoble, *de la Réparation des erreurs judiciaires;* à Pau, *de l'Institution d'une police d'Etat.*

A la Cour des comptes, le procureur général avait pris pour sujet « l'État financier du pays pendant la guerre de 1870-71 », sombre tableau, qui ravive utilement, même au prix de douloureux souvenirs, la noble idée de patrie à l'heure où de bas sectaires voudraient l'étouffer dans les âmes.

C'est elle, cette idée fortifiante et généreuse, qui faisait l'autre jour tressaillir les cœurs dans l'émouvante cérémonie des Invalides, où le ministre de la guerre est venu remettre à la garde de nos vieux soldats les drapeaux des deux régiments de pontonniers supprimés par suite de la nouvelle organisation militaire. Dorénavant, en effet, c'est à l'arme du génie qu'est transféré ce service, et avant de licencier le corps, le ministre a voulu saluer une dernière fois, au nom de l'armée tout entière, les glorieux emblèmes qui, depuis un siècle, ont symbolisé tant d'actes héroïques. Le petit bataillon des Invalides, avec ses membres amputés, ses béquilles, ses crânes dénudés, se tenait encore droit et en ligne, pour recevoir ce précieux dépôt, et quand le général Mercier, tête nue devant les étendards, a retracé leur histoire d'une voix émue, on a vu des larmes sillonner les joues ridées et tomber sur les moustaches grises...

C'est que, ces étendards, c'est le Rhin, c'est l'Adige, c'est le Tage, c'est le Danube, c'est l'Elbe, c'est l'Oder, c'est la Vistule, c'est le Niemen, c'est la Bérésina! C'est la victoire, et c'est la défaite, qui les sacre encore plus que le triomphe! Ils ont passé par la Crimée, par le Mexique, par les luttes désespérées de l'année terrible, et après tant de rudes labeurs, dans la glace et la neige, tant de combats à travers le globe, ils viennent chercher le repos sous les voûtes qui gardent les reliques de notre épopée militaire.

J'aurais voulu que, pour rehausser l'éclat de cette cérémonie, on réunît sur l'esplanade des délégations de tous les régiments de l'armée française, et que le convoi des drapeaux, avant leur ensevelissement dans la gloire, fût salué par les vieux canons des Invalides.

Hélas! que deviennent, avec le temps, ces loques sublimes,

déchiquetées par les projectiles et les rafales, pour lesquelles tant de poitrines ont battu, tant de vies se sont données avec enthousiasme; que deviennent-elles? Des drapeaux conquis sous Louis XIV, pas un n'a survécu; c'est à peine s'il en reste quatre antérieurs à la Révolution; en 1814, on en a brûlé plus de quinze cents, la veille de l'entrée des alliés dans Paris, pour épargner à la fierté nationale l'humiliation de les rendre, et c'est par miracle qu'on a pu sauver alors ceux de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Wagram, de la Moskowa, qui ombragent aujourd'hui, dans sa crypte silencieuse, le tombeau du conquérant...

Voilà le néant des choses! En voici l'ironie : à l'heure même où semble renaître, au théâtre et dans la littérature, une sorte de mouvement napoléoniste, une souscription s'ouvre en vue d'ériger une statue au général Malet, fusillé dans la plaine de Grenelle en octobre 1812 pour avoir essayé de renverser Napoléon! de sorte que les deux hommes, dont l'un est la négation de l'autre, pourront bientôt se regarder face à face du haut de leur piédestal...

Deux autres généraux, l'un du premier Empire, l'autre du second, Marbot et Mellinet, vont aussi recevoir les honneurs du bronze. C'est à Beaulieu, sur les bords de la Dordogne, que se dressera la statue de l'auteur des attrayants et pittoresques *Mémoires* qui ont récemment popularisé son nom. C'est à Nantes, où il repose auprès de ses deux compagnons d'armes, Cambronne et Bréa, que Mellinet aura son buste, où le sculpteur l'a représenté avec la balafre glorieuse que portait sa mâle physionomie. — Nous en reparlerons après l'inauguration prochaine.

Plus pacifique est le monument aimable et champêtre élevé à la mémoire de Jules Dupré, l'éminent paysagiste, dans le jardin même de l'ermitage qu'il habita un demi-siècle à l'Isle-Adam. C'est bien le monument qui convenait à l'admirateur passionné de la nature, au peintre imprégné de poésie rustique, qui cherchait avant tout à traduire l'âme des choses et la beauté supérieure de l'œuvre divine. Il aimerait cet édicule modeste, dont le soubassement laisse échapper une limpide eau de source dans un bassin de granit rose, et cette chanson de l'eau lui semblerait la voix enchanteresse de l'éternelle nature qui l'a ravi durant un demi-siècle.

Ce n'est pas sans difficulté et sans lutte que Jules Dupré est parvenu à la conception de l'art qui a fait sa gloire. Il ne lui a pas fallu accomplir moins qu'une révolution pour se frayer la voie et l'ouvrir du même coup aux émules qui allaient être, à ses côtés ou après lui, les grands interprètes du réel, Corot, Troyon, Millet, Théodore Rousseau. Dans ce temps-là, par une sorte de convention tyrannique, le paysage pur était banni de la peinture française;

on ne l'y admettait qu'à l'état historique, avec la ruine traditionnelle et la colonne de temple enguirlandée de lierre. Il fallait détruire cette routine, et à la place de la campagne artificielle, froide ou pompeuse, mais toujours fausse, installer la vraie nature, avec ses tons magiques, la fluidité de ses eaux, le velours de ses mousses, le poudroiement de sa lumière. Jules Dupré fut l'initiateur du paysage moderne, de celui qui s'applique à sentir et à dégager la poésie de la création, et quand il débuta, au Salon de 1831, avec des toiles portant ce titre caractéristique : *Études d'après nature*, il émotionna tout le peuple des arts en donnant la sensation d'un monde nouveau.

Quelques-uns de ses rivaux, tout en le suivant avec enthousiasme, ne se résignaient cependant pas à se détacher complètement de la figure humaine, comme ces chrétiens des premiers âges qui, en embrassant la foi nouvelle, ne pouvaient se défendre de conserver encore quelque pratique du paganisme abandonné. C'est ainsi que Corot jetait volontiers l'homme au milieu de ses feuillages, et que Millet maintenait la prépondérance à l'être humain dans les œuvres mêmes où il semble le plus noyé. Chez Dupré, au contraire, la nature, son idole, apparaît seule, sans réserve et sans partage. Les forêts, les eaux, les champs, les ciels, suffisent à son âme et à sa palette; à peine, çà et là, dans le lointain de l'horizon, un toit de chaume ou la silhouette confuse d'une barque. C'est ce côté exceptionnel de son talent que le directeur des beaux-arts a justement mis en relief dans un passage de l'élégant discours qu'il a consacré à son éloge. « Des mille aspects de la divinité qu'il adore, a-t-il dit, il retient surtout les féeries grandioses. C'est l'historiographe des couchants splendides et des matins radieux. Cependant, une prédilection secrète le ramène plus souvent aux gloires presque tragiques, aux royales agonies du jour à son déclin. Ce magnifique trépas périodique du soleil, on dirait en vérité qu'il l'a fait sien. Avec quel art il sut épier toutes les nuances de l'astre, toutes les dégradations de sa pourpre à travers les nues, tous les reflets de sa clarté mourante sur les tons rugueux des chênes, tous les chatoiements de son prisme à travers les eaux frissonnantes!... »

Oui, Jules Dupré fut un interprète admirable de la nature, et moins il y a montré l'homme, plus il y a fait deviner l'artiste invisible et suprême que sentait son âme ardente et enivrée.

Ses fils viennent de donner au Louvre, pour y figurer dans la galerie des maîtres, un très beau portrait de leur père peint par lui-même, et il y occupera dignement sa place à côté du Poussin et de Claude Lorrain.

Il faut descendre sensiblement pour arriver à Larousse, l'éditeur

plutôt que l'auteur du volumineux Dictionnaire, à qui la camaraderie vient d'ériger un monument à Toucy, sa ville natale, dans l'Yonne. Sans nul doute, des compilations de ce genre sont utiles, nécessaires même aux travailleurs, en ce qu'elles leur fournissent à la minute la date, le renseignement, le détail précis, qu'ils n'auraient ni le temps ni le moyen de chercher ailleurs. C'est le *Bon-Marché* de la science et de la pensée, c'est la bibliothèque de ceux qui n'en ont pas; et encore, une bibliothèque, si nombreuse qu'elle puisse être, ne laisse-t-elle pas de présenter des lacunes que comble instantanément l'encyclopédie consultée. C'est donc un répertoire commode, un instrument indispensable, qui rend à tous de précieux services. Mais de là à honorer de statues ceux qui façonnent ces compilations vulgaires, il y a une distance que franchit trop aisément l'esprit de parti. Car remarquez bien que Pierre Larousse n'est ni l'inventeur du genre, ni même l'auteur de son dictionnaire. Bien des recueils de cette espèce, emmagasinant l'ensemble des connaissances humaines, ont été dressés avant le sien. Il suffit de citer, pour le siècle dernier, le célèbre *Dictionnaire de Trévoux*, rédigé par les Jésuites, et la fameuse *Encyclopédie* des philosophes, qui a précédé la Révolution; pour le siècle actuel, le *Dictionnaire de la Conversation*, dont la vogue a été si grande et si durable; l'*Encyclopédie moderne*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, et une foule d'autres, établies sur le même modèle.

Pierre Larousse, je le répète, n'a donc rien inventé. D'autre part, il n'a pas même le mérite très secondaire d'avoir écrit lui-même les notices de son immense répertoire. Littré a fait une œuvre scientifique et personnelle en consacrant vingt années de sa vie à composer, article par article, le Dictionnaire qui lui a ouvert les portes de l'Académie française. Mais Larousse n'a personnellement rien fait de comparable. Il a racolé un peu au hasard un tas de collaborateurs auxquels il « commandait » les notices qu'ils semblaient le plus aptes à écrire, et il les a payés pour rédiger ainsi hâtivement le Dictionnaire dont, en sa qualité de libraire, il n'a été réellement que l'éditeur-marchand. Où donc, dans tout cela, le génie, le talent, justifiant le bronze ou le marbre?

Mais, ce qu'il faut bien vite ajouter, c'est que Larousse, qui était positiviste, a recruté ses collaborateurs parmi les adversaires décidés de l'idée religieuse, de manière à imprimer à son œuvre un caractère nettement antichrétien. C'est là, en effet, ce qui la distingue par-dessus tout, et c'est aussi, sans doute, ce qui a valu, de la part de nos sectaires et de nos athées, l'honneur d'un monument au disciple de Comte.

Ce qui étonne, c'est qu'à la place de M. Floquet, tout indiqué

pour la circonstance, le gouvernement ait délégué le ministre même de l'instruction publique pour présider à l'apothéose de Larousse; et, ce qui surprend davantage, c'est que l'orateur officiel ait osé dire que « ce qui distingue l'ouvrage, c'est la passion de la vérité », tandis que l'esprit philosophique du Dictionnaire lui fait systématiquement altérer, outrager cette vérité presque à chaque page!

Il est vrai que M. Leygues a loué son héros d'avoir construit « une œuvre *impérissable* », alors qu'elle est déjà bien démodée, bien dépassée, et qu'à la fin du siècle elle sera emportée par le torrent qui renouvellera toutes choses.

Ah! qu'il avait raison, le poète sonore qui conseillait de ne dresser des piédestaux qu'aux hommes

Dont les statues
D'un tel signe sont revêtues,
Que, si le hasard les abat,
S'il les détrône de leur sphère,
Du bronze auguste on ne peut faire
Que des cloches pour la prière
Ou des canons pour le combat!

C'est d'une pensée analogue sans doute que s'est inspirée Mme Carnot en acceptant des dames lyonnaises le don d'un crucifix en témoignage de pieuse condoléance pour l'attentat qui lui a coûté tant de larmes. Cette œuvre d'art, reproduction parfaite du *Christ* de Girardon, avec une incrustation d'émaux aux tons doux qui font comme une auréole à la tête souffrante du Sauveur, a été bénite par l'archevêque de Lyon avant d'être remise à la veuve de l'ancien Président, qui pourra, en portant à ses lèvres la divine image, répéter la strophe de Lamartine :

O dernier confident de l'âme qui s'envole,
...Parle encore et dis-moi
Ce qu'il te murmurait quand sa faible parole
N'arrivait plus qu'à toi...

Etrange et mystérieuse destinée que celle de M. Carnot qui, de son vivant, n'a jamais voulu mettre le pied dans une église, qui est mort sous la bénédiction d'un archevêque, avec tous les secours de la religion, dont la dépouille a été portée en grande pompe aux pieds de nos autels, et dont le souvenir restera, pour sa veuve et ses enfants, attaché à un crucifix...

Plus doucement et plus chrétiennement ont expiré, ce mois-ci, dans la paix de leur foyer, deux hommes de vieille race et de grande foi qui ont honoré leur nom en servant leur pays, le baron de la Bouillerie et le marquis de Lur-Saluces. L'un, fils du ministre de la Restauration et frère de l'ancien coadjuteur de Bordeaux, avait été ministre lui-même dans le premier cabinet du maréchal de Mac-Mahon, et après la dissolution de l'Assemblée nationale, dans la tristesse que lui avait causée l'échec de la tentative de restauration monarchique, il s'était retiré de la politique militante pour se consacrer aux affaires et aux bonnes œuvres. L'autre, propriétaire du plus fameux cru de Sauterne, avait d'abord porté l'épée comme officier de cavalerie, puis, vers la fin de l'Empire, il avait quitté l'armée pour se vouer à l'agriculture. Mais, peu après, il reprenait du service pour faire, à la tête des mobilisés de Bazas, la rude campagne de 1870, et envoyé l'année suivante à l'Assemblée nationale par le département de la Gironde, il y siégeait vingt-trois ans, fidèle jusqu'au bout aux convictions politiques de toute sa vie et, malgré les circonstances, les affirmant encore, dans ses derniers jours, comme une réserve et une espérance pour l'avenir.

C'est à cette même cause qu'a voué son cœur chaleureux et sa parole éloquente le champion respecté des intérêts et des libertés catholiques, l'éminent M. Chesnelong, bien vivant celui-là, bien entraînant et valeureux toujours, dont on vient de célébrer les noces d'or à Orthez, dans une fête qui a dépassé le cercle des parents et des intimes pour prendre le caractère d'un hommage public au grand orateur et au grand citoyen. Une foule d'amis et de notabilités emplissaient l'église où, comme un patriarche, M. Chesnelong, entouré de vingt-sept enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, venait avec sa vénérée compagne, remercier Dieu au cinquantième anniversaire de son mariage. Il s'agenouillait à l'autel, sous la bénédiction de son fils, interprète lui-même des bénédictions du Père commun, et l'assistance émue entonnait spontanément le *Magnificat* d'action de grâces, devant cette scène imposante et touchante à la fois. Il n'y manquait qu'une fille de la Charité, une Sœur de Saint-Vincent de Paul, retenue au loin par la vertu de sa vocation, mais dont l'âme filiale était présente, et dont il semblait que les ailes invisibles portaient vers la voûte étoilée les vœux et les prières...

Toute la matinée, des lettres et des télégrammes sont arrivés par centaines de tous les points de la France, et au banquet qui a suivi, quand le grand orateur, avec cet accent enflammé qui donne

à sa parole une pénétration si profonde, a répondu aux toasts qui lui étaient adressés, l'émotion est devenue si vive que personne n'a pu retenir ses larmes, larmes d'attendrissement et d'admiration, qui traduisaient la reconnaissance, l'affection et le respect de la France catholique pour l'illustre serviteur de la patrie et de l'Eglise.

A travers tous ces événements qui se croisent, tous ces incidents de la vie nationale où se mêlent la politique, la littérature, les arts, le luxe, la misère, le sentiment, la foi, un engin tout récent, mais poussé par la mode, simple joujou pour les uns, instrument utile pour les autres, la bicyclette, s'il faut l'appeler par son nom, se glissant dans nos mœurs avec autant de rapidité qu'elle court sur nos routes, est en train d'accomplir une véritable révolution sur notre planète. Elle provoque des luttes épiques et des congrès; elle occupe l'Académie de médecine et les tribunaux; elle s'infiltre dans le clergé comme dans l'armée; elle modifie, pour se loger à l'aise, l'architecture de nos demeures comme l'agencement de nos wagons; on vient d'ériger une statue, — oui, une statue! — à l'inventeur de sa pédale, et la proposition est faite au Conseil municipal de Paris de créer en son honneur un Grand-Prix annuel et international de 20 000 francs, qui serait couru sur une piste spéciale et qui formerait le pendant de l'autre Grand-Prix décerné aux chevaux! Il y en aurait ainsi pour les bêtes et pour les hommes; l'un des prix serait disputé entre chevaux de trois ans, l'autre entre bicyclistes majeurs, des deux sexes; tel jockey montant *Sémiramis* ou *Tancrède*, tel vélocipédiste montant un Michaux ou un Clément. Ce serait complet, et sans doute le Président de la République, assisté des dignitaires de l'Etat, se rendrait solennellement à cette lutte héroïque, comme il relève de sa présence le steeple-chase de Longchamp. — Décidément, la fin de ce siècle verra de grandes choses!

Cependant, il faut prendre garde. Un de nos députés radicaux les plus en vue et qui se tient plus solidement à la tribune que sur la tringle de fer, a failli, l'autre semaine, payer cher une course fantaisiste à travers les landes bretonnes, et ce n'est pas sans de dures fatigues et de grands hasards qu'un de nos jeunes officiers d'infanterie vient d'accomplir en 73 jours le voyage de *Constantinople à Montélimar*[1], à travers la Turquie, la Bulgarie, la Serbie, l'Autriche et la Suisse, véritable tour de force où il n'a réussi qu'à l'aide d'une volonté de fer suppléant à l'insuffisance de la machine.

Néanmoins, je le répète, on vient d'élever un monument à

[1] Un curieux volume, chez Plon.

Michaux, qui, perfectionnant le vélocipède primitif, eut l'idée, vers les derniers temps de l'Empire, d'adapter une pédale à l'instrument. C'est à Bar-le-Duc, la patrie du grand homme, que ce monument mémorable a été dressé, en présence d'une foule sympathique et au bruit des applaudissements saluant un discours lyrique de M. Develle.

De pareils honneurs sont encourageants, car, désormais, l'heureux inventeur des pastilles Géraudel et celui non moins ingénieux du savon du Congo peuvent espérer recevoir un jour semblable hommage de la justice reconnaissante de leurs contemporains.

Les théâtres commencent à reprendre leur mouvement habituel, et comme nous n'en avons guère qu'une trentaine, on avise à en augmenter le nombre. On parle de fonder un « Théâtre-Mondain », où seraient principalement joués les jeunes auteurs. On transforme en salle de spectacle l'ancien café Procope, où Gambetta exerça jadis, entre deux bocks, sa voix tonitruante, et où vient de débuter le poète Verlaine. Enfin, on projette d'attacher au Conservatoire de musique et de déclamation un théâtre pratique où l'on ne serait admis que par abonnement, comme aux fameux concerts, et où les œuvres principales du répertoire ancien et moderne, musique, comédie, tragédie, auraient pour interprètes les meilleurs élèves du chant et de la déclamation, dont ces œuvres constituent précisément le fond d'études.

En attendant que tous ces beaux projets se réalisent, nous avons eu quelques premières représentations, à l'Odéon, aux Bouffes-Parisiens, aux Bouffes-du-Nord, mais rien de bien sérieux encore, et nous attendrons, pour battre le grain, que la gerbe soit plus pleine. A peine faut-il mentionner une fantaisie de M. Richepin, *Conte bleu*, ainsi qu'il le qualifie lui-même, jouée en manière de passe-temps à la Comédie-Française et dont l'éclat de certains vers et la splendeur de certains décors ne sauraient racheter l'incohérence et le vide. *Vers la joie!* ne fournira pas une longue carrière, et c'est l'Opéra seul qui nous a donné, avec l'*Othello* de Verdi, une œuvre digne d'attention et d'étude.

Ce n'est pas la première fois que le terrible drame shakespearien a tenté les compositeurs, et pour ne parler que de ce siècle, Rossini donnait à Naples, dès 1816, — il n'avait que vingt-quatre ans! — une partition, inégale sans doute, dont le caractère mélodique s'adaptait peut-être insuffisamment à la trame sombre du sujet, mais où des beautés de premier ordre faisaient éclater l'enthousiasme d'un bout à l'autre de l'Italie. Transportée plus tard en

France, l'œuvre y trouva des interprètes dont le souvenir est loin d'être effacé. Desdémone eut successivement, pour traduire ses élans de tendresse, ses cris de passion et ses désespoirs, la Pasta, la Malibran, Pauline Viardot, Mme Krauss; et Othello s'appela Rubini, Garcia, Tamberlick... Qui n'a entendu la romance du Saule et qui n'a l'oreille encore bercée de la suavité de ce morceau célèbre?

On rappelait l'autre jour, comme un écho du sentiment public d'alors, l'impression d'Alfred de Musset sur l'*Othello* de Rossini. — « Je ne sais s'il passera de mode, disait-il, car la mode en musique est effrayante, mais pour nous qui sommes de notre temps, c'est un pur chef-d'œuvre. »

La mode prévue par le poète s'est fait sentir là comme dans d'autres domaines. Bellini, Donizetti, Rossini, toute l'école italienne, qui avait enchanté deux générations, a disparu pour faire place au germanisme, et Meyerbeer qui avait supplanté les Italiens, Meyerbeer, considéré un instant comme le maître et le dieu de la lyre, a disparu à son tour devant un nouveau messie.

Aujourd'hui, la scène lyrique appartient tout entière à l'école de Wagner, à la *musique de l'avenir* comme on l'appelle présomptueusement, et c'est pour avoir évolué vers elle en s'en imprégnant de son mieux que Verdi, quoique Italien, a pu sembler se rajeunir et maintenir sa vogue.

Il y a près de huit ans que son *Othello*, conçu dans cette tonalité, s'offrait à notre Opéra, mais les temps n'étaient pas jugés assez mûrs; il paraissait plus prudent d'attendre que l'infiltration allemande eût préparé davantage le terrain; et c'est seulement après *Lohengrin* et après la *Walkyrie* que notre Académie de musique se décida à ouvrir ses portes au More de Venise. L'heure était venue, le succès assuré, et l'Orphée de Bussetto est venu partager sur notre scène les lauriers et l'encens prodigués au prophète de Bayreuth.

Nous n'avons pas à rappeler le drame de Shakespeare : il est dans toutes les mémoires; mais si le librettiste de Rossini l'avait un peu défiguré en l'adoucissant outre mesure dans ses péripéties les plus terribles, l'auteur du livret de Verdi ne l'a pas moins dénaturé, à son tour, en l'obscurcissant jusqu'à l'ennui, et en déformant l'œuvre par l'importance exagérée du personnage d'Iago au détriment de la figure d'Othello, reléguée presque au second plan. La raison de ce remaniement du drame, c'est que la partition a été écrite pour un artiste, pour M. Maurel incarnant Iago, et que tout a été sacrifié pour donner à ce rôle l'éclat et la prépondérance commandés par l'immense talent du chanteur. Aussi le célèbre

baryton est-il comme chez lui dans la peau du traître, dont il dit toutes les perfidies avec une souplesse de voix, des intonations et un art admirables.

Au premier acte, nous sommes à Chypre, où arrive le More sur un vaisseau battu par la tempête. L'orage est déchaîné ; les rafales symphoniques et les coups de tonnerre font fureur comme les enclumes et les marteaux dans le *Trovatore*. Enfin, le ciel reprend sa sérénité, Othello débarque aux acclamations du peuple, et le fourbe Iago noue aussitôt l'action — avec un mouchoir, pourrait-on dire, car le mouchoir de l'infortunée Desdémone, passant et repassant d'acte en acte et de mains en mains, comme dans un livret de Scribe, finit par prêter à rire, même aux moments les plus tragiques.

Au second acte, où le récit d'un songe, véritable joyau musical, porte au paroxysme la jalousie du More, nous avons le quatuor du mouchoir, puis un duo superbe qui fait tressaillir la salle. Mais trop de dialogues, trop de longueurs laissant refroidir l'émotion.

Le troisième acte, qui se passe dans la grande salle du palais de Chypre, ornée de magnifiques tentures orientales, est terne, malgré des situations ressassées et malgré le fameux mouchoir dont la vue exalte encore la fureur d'Othello.

On attendait le quatrième acte avec curiosité pour voir comment Verdi se tirerait de la situation qui a si merveilleusement inspiré Rossini. Il a échappé au danger de la comparaison en faisant tout autrement et en se bornant presque à deux scènes : celle où Desdémone soupire la chanson du Saule, puis celle où, dans sa douleur résignée, elle s'agenouille sur son prie-dieu en adressant à la Vierge un *Ave Maria* du charme le plus mélancolique et le plus touchant. A peine est-elle étendue sur son lit, que l'aveugle Othello la saisit et l'étouffe. Mais la suivante l'éclaire, en lui prouvant l'innocence de sa maîtresse, et alors le jaloux désespéré, se perçant la poitrine, expire en déposant un dernier baiser sur les lèvres de celle qu'il a tant aimée.

Tel est l'ensemble d'une œuvre où le compositeur a entassé comme à plaisir les sonorités tapageuses et les difficultés d'exécution, comme si le summum de l'art n'était pas d'arriver au plus grand effet possible à l'aide des moindres moyens. La tempête surtout, dans ce genre, a produit une vive impression, et plusieurs des cantilènes de Mme Rose Caron ont soulevé des transports enthousiastes. On raconte qu'à la fin de la soirée, Verdi aurait dit avec un élan de gratitude pour l'incomparable artiste : « Je ne mourrai donc pas sans avoir rencontré ma Desdémone ! »

Il faut citer le ténor Saléza qui, dans le rôle d'Othello, où il a

eu le bon goût de ne pas se bronzer le visage plus qu'il ne fallait pour la vraisemblance, a développé, comme chanteur et comme comédien, des qualités supérieures qui le classent désormais au premier rang.

Est-il besoin d'ajouter que les costumes, — il y en a cinq cents! — et les décors sont de la plus grande richesse. L'ensemble a coûté, dit-on, 220 000 francs.

Des quatre actes, c'est le second, appartenant plus spécialement à Iago, et le quatrième, triomphe de Desdémone, qui sont les plus remarquables. Quant au ballet, qui n'existait pas dans la partition italienne, et que Verdi a écrit pour le public parisien en le rattachant à l'entrée de l'ambassadeur de Venise au troisième acte, il a été jugé universellement aussi faux qu'inutile.

Avec ses qualités magistrales, et malgré ses lacunes et ses défauts, le nouvel *Othello* est une œuvre de grande allure, émouvante, pathétique, élevée, et sans réaliser l'idéal du drame-lyrique auquel elle vise, s'en rapprochant cependant assez pour en donner l'illusion.

Verdi, qui atteignait sa quatre-vingt-deuxième année le soir même de la représentation, assistait à son triomphe dans la loge du Président de la République, et quand le chef de l'État lui a conféré, séance tenante, le grand-cordon de la Légion d'honneur en présentant l'illustre compositeur à la salle émue, on a pu croire un instant que la France et l'Italie allaient s'embrasser dans une cordiale étreinte. Mais, hélas! les chants passent et les difficultés restent!

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1894.

C'est aujourd'hui que notre Parlement rentre en séance. On ne peut pas prétendre que la France s'en réjouisse comme d'un bonheur; ce n'est même plus une distraction. La bonne femme de Victor Hugo disait : « J'en ai tant vu des rois! » et elle passait en hochant la tête. La France pourrait dire, avec plus de raison et de satiété encore : j'en ai tant vu des parlements! tant vu des séances vides, où l'on parle sans savoir pourquoi; où, motions, discussions, propositions, interpellations, semblent une trépidation incohérente dans une poussière de riens à qui l'on pardonnerait presque de n'être que des sottises, si ces sottises n'étaient, par surcroît, des périls et des ruines; où ce qui s'appelle gravement la représentation du pays n'en est trop souvent que la charge grossière et la ridicule caricature! Sans doute, lorsque le Parlement est en vacances, la France n'en va ni mieux ni pis; seulement, lorsque ces vacances cessent, le mal chronique redevient à l'état aigu. Voyant, à chaque automne, ses députés rentrer, la France, sans étonnement, est dans la disposition passive et résignée de l'homme qui, sentant les premiers froids, soupire tout bas : « Mes rhumatismes se réveillent! »

Avant que le coup de sonnette n'ait annoncé la reprise des débats parlementaires, il y a toujours des députés qui se chargent de composer et de jouer l'ouverture. Ce mois-ci, ce sont MM. Goblet et Cavaignac qui se sont distribué ce rôle.

Sur M. Goblet, nous serons bref. Qu'importe, après tout, ce que pense ou ne pense pas M. Goblet! Il ne représente rien qu'une individualité mécontente de tout le monde et d'elle-même, — une sorte de Jérôme Paturot sans bonhomie, à la recherche d'une situation politique. Ne voulant pas se dire anarchiste, il affecte de traiter les crimes des anarchistes comme des faits particuliers, relevant de la procédure ordinaire. N'osant pas arborer hautement

le socialisme qu'il se contente de courtiser humblement dans la personne de M. Jaurès, il se dégonfle et se dégorge contre M. le Président de la république, contre M. Casimir-Périer, qu'il trouve moyen de vilipender jusque dans la personne de son illustre grand-père. Si le Président de la république était aujourd'hui, non M. Casimir-Périer, mais M. Cavaignac, nul doute que M. Goblet, animé de la même rancune, attaquerait avec les mêmes armes le chef du gouvernement qu'il signalerait aux vengeances démagogiques comme le fils du *boucher de Juin !*

M. Cavaignac n'a, pour le moment, rien à craindre de ce déclassé et de ce dévoyé de la politique. Il n'est président de rien, pas même ministre; et, des bancs de la gauche la plus modérée, il est en train de passer aux avant-postes de ce parti radical dont, l'année dernière, sa parole honnêtement indignée visait et cinglait si terriblement les chefs dans la discussion sur le Panama. C'est à Cahors que M. Cavaignac est venu faire son manifeste, qui, par un hommage rendu à son caractère et à son nom, a étonné et affligé. Dans ce discours il y a une partie fiscale et une partie politique. Comme si les contradictions qu'il a rencontrées l'avaient excité de plus en plus, M. Cavaignac se déclare avec une âpreté impérieuse pour l'impôt sur le revenu compliqué de l'impôt progressif. Il n'a pas tort de les nouer ensemble, car le premier n'a de raison d'être que pour amener le second; ils se tiennent comme l'inquisition et la spoliation. Lorsque l'impôt sur le revenu s'est présenté tout seul, en dehors de toute considération politique, uniquement comme un expédient financier dans des cas difficiles, il a essayé de racheter par sa modicité ce qu'il avait fatalement d'arbitraire. Ainsi ont agi les Anglais avec leur *income-tax*; ils en ont, le plus possible, abaissé le taux, sans parvenir jamais à le rendre accepté et respecté. L'impôt progressif venant à la rescousse de l'impôt sur le revenu lui donne son caractère de cynique inégalité. Plus les gens sont riches, plus on leur prendra d'argent; c'est le raisonnement que font à Paris quelques politiciens, mais que font, comme eux, à l'heure où nous écrivons, les bandits de Sicile ou de Grèce qui attendent les voyageurs. Ceux-ci, du moins, ne posent pas pour la justice; et s'ils s'attaquent à quelques individus, ils ne s'attaquent pas à des catégories entières de citoyens qui, ruinés, ruineront les industries de luxe, gagne-pain de tant d'ouvriers, et ressource si nécessaire à la France.

M. Cavaignac, qui vaut mieux que son système, le professe, les yeux bandés, avec intolérance. Il en fait un article obligé du *Credo* républicain; il l'élève, avant même que les Chambres ne l'aient voté, à la hauteur des fameuses lois intangibles et obligatoires.

C'est là-dessus que, suivant lui, les vrais démocrates se compteront : qui ne votera pas pour les idées de M. Cavaignac ne sera qu'un rallié ou qu'un vendu.

Avons-nous besoin de dire que cette logique abstraite et à outrance sent le mathématicien trop échauffé? Quelque temps après la révolution de Juillet, lorsque l'espérance de la république commençait à troubler quelques têtes, l'impôt progressif apparut à plusieurs comme le moyen le plus sournois et le plus commode de revenir à ces confiscations révolutionnaires qui, de l'abolition de la royauté à l'avènement du consulat, avaient marché de pair avec les banqueroutes de l'État. Un article sur l'impôt progressif fut inséré dans le *National*. Le plus notoire et le plus courageux des républicains d'alors prit la mouche, il traita l'auteur de l'article comme un faux frère qui voulait déshonorer le parti : « Lisez dans le supplément du *National* d'aujourd'hui, écrivait Armand Carrel, le 25 février 1833, à un de ses collaborateurs, le discours prononcé par un membre de la Société des Amis du peuple sur l'impôt progressif. Je ne sais où nous mèneront de telles idées, si nous ne nous livrons nous-mêmes, pendant qu'il en est temps, à la recherche de vérités un peu plus praticables. Il faut donc que nous nous entendions pour préparer cet avenir dont la responsabilité pèse déjà sur nous. » La Constituante de 1848, dont le républicanisme indiscuté s'incarna en quelque sorte dans le général Cavaignac, a pensé à une immense majorité comme Armand Carrel. Elle repoussa l'impôt progressif. C'est qu'en effet cet impôt louche, arbitraire, voleur et stérile, appartient de droit, non à un Etat libre, mais aux vieux despotismes barbares d'Asie, d'Égypte ou d'Afrique, qui, toujours besoigneux et toujours avides, pressurent et tarifent les gens, en dehors de toute idée d'égalité et d'équité, uniquement au gré de leurs convoitises d'autant plus insatiables qu'elles ont mis plus à sec le pays sucé jusqu'au sang.

Si la thèse philosophique et économique de M. Cavaignac ne tient pas debout, trouve-t-elle une circonstance atténuante dans les dispositions favorables de l'heure présente? Nous ne savons comment son auteur s'y prendra pour le prouver. M. Thiers nous disait, peu de temps avant sa mort, que, si la république établissait jamais l'impôt sur le revenu (il ne parlait même pas de l'impôt progressif qu'il croyait décidément au rebut), elle n'en aurait pas pour six mois. Peut-être prophétisait-il à terme trop rapproché? Ce qui est certain, c'est que jamais impôt ne sembla mieux inventé pour blesser et violenter les couches sociales où la république cherche son appui. L'idée de mettre un impôt sur le revenu au moment où, par un concours de circonstances qu'il est inutile d'analyser, le

revenu a baissé presque pour tout le monde, est d'abord unique en son genre! Elle paraît faite exprès et venue à point pour le faire baisser davantage. Et puis, dans son application, ce n'est pas les gros qu'elle tourmentera et frappera davantage, ce seront les petits. Un commerçant, un avocat, un médecin, un industriel, qui gagnent beaucoup d'argent, pourront avoir des répugnances très légitimes à déclarer leurs revenus, ils y auront aussi intérêt. La divulgation de leurs revenus, en attestant leurs succès, leur talent, leur crédit, l'étendue et la réussite de leurs opérations, attirera et augmentera leur clientèle. La foule va aux forts, comme l'eau va à la rivière. Mais demandez-vous ce que deviendront le petit commerçant, le petit avocat, le petit médecin, le petit industriel qui seront obligés d'afficher publiquement la médiocrité de leur situation? Ils perdront du coup leurs titres à la confiance du public qui, les voyant peu occupés, lents à prendre le dessus, mal à l'aise dans leurs affaires, se détournera d'eux. Combien de négociants, obligés de livrer le secret d'une crise pénible qu'ils traversent, et qu'à force de bonne volonté silencieuse et énergique ils auraient surmontée, seront précipités dans la faillite! Comme, en général, les opinions avancées sévissent plus parmi ceux qui ont leur fortune à faire que parmi ceux qui ont leur fortune faite, la république se trouvera avoir beaucoup moins vexé ceux-ci que ceux-là. Il restera aux malheureux qu'elle aura réduits à cette extrémité cruelle, la ressource de simuler des revenus qu'ils n'ont pas : ils payeront plus d'impôts pour ne pas fermer boutique et garder un peu de crédit.

Et de même dans nos populations rurales; si l'on considère d'abord les propriétaires, on peut dire avec assurance que, depuis quelques années, plus des trois quarts d'entre eux ne touchent pas intégralement leurs revenus fonciers. Par nécessité et souvent par générosité, ils font aux fermiers dont la culture a subi le contre-coup accablant des phénomènes climatériques et économiques, des remises très considérables sur le montant de leurs baux. L'impôt sur le revenu portera, dans un grand nombre de localités, sur des revenus qui, en réalité, n'existeront pas; à ce compte, les propriétaires impitoyables seront moins lésés que les propriétaires au cœur sensible, et les uns et les autres, pour payer le fisc, feront payer les fermiers. Jolie manière de travailler à la paix sociale et à la richesse publique! Mais si nous arrivons aux petits propriétaires qui sont leurs fermiers à eux-mêmes, le cas sera plus grave encore. Le paysan français est un propriétaire passionné. Il avait déjà, sous l'ancienne monarchie, le goût et la jouissance de la propriété; les biens nationaux du dernier siècle et

les emprunts nationaux de notre siècle l'ont comme exaspéré dans cet état d'esprit. Il y apporte une sorte de férocité; si bien que, tandis que les socialistes essayent de soulever la question agraire, on lit dans les journaux que, près du Mans, un paysan a tué un soldat parce qu'il mangeait ses cerises; et que, près de Montargis, un autre a pendu un enfant parce qu'il mangeait ses raisins. En même temps que le paysan français est comme ivre de sa propriété, il est *cachotier*, il n'aime pas à dire ce qu'il gagne, il dérobe aux regards ses profits; il est toujours, pour son avoir, dans le tremblement et la défiance que les procédés de la taille d'autrefois ont comme imprimés pour jamais à son imagination. Les orateurs officiels disent quelquefois que la république plonge ses racines dans les masses rurales; imaginez l'émotion qui se produira dans ces masses lorsque, surveillé, jalousé, dénoncé par ses voisins, qui l'accuseront de dissimuler la vérité pendant qu'eux-mêmes se vanteront de l'avoir dite pour leur compte, le paysan français devra déclarer son revenu de toute nature et de toute provenance! L'impôt progressif, survenant par-dessus le marché comme la punition du labeur acharné et patient qui, de la pauvreté, s'est élevé à l'aisance, presque à la richesse, ne lui sera qu'un encouragement de plus à la dissimulation et à la fraude, aux haines et aux vengeances locales dans les communes, à l'exécration d'un régime qui espionne pour rançonner. Il lui semblera, en outre, ce qu'il sera en réalité : la revanche des paresseux contre ceux qui travaillent.

Que M. Cavaignac, sortant de ses méditations solitaires, veuille bien comparer les adversaires et les partisans de son système; sauf exceptions, quels sont-ils? D'un côté, les Chambres de commerce, les corporations libérales, les syndicats agricoles, toutes les ruches de l'activité française protestent; de l'autre, quelques politiciens applaudissent, c'est-à-dire, les fainéants par profession, les ratés de toutes les carrières, qui, faute de mieux, se jettent sur les affaires publiques comme sur une proie, l'engeance que Rome déchue avait déjà connue au temps de Catilina, et qui, incapable, selon le mot de Salluste, de garder ou de fonder un patrimoine, ne veut pas en laisser aux autres.

Mais où M. Cavaignac, dans son discours de Cahors, nous a plus déconcerté encore, c'est lorsqu'il a pris à partie, avec une aigreur mal contenue, ce qu'il appelle « une coalition nouvelle, composée d'éléments assez hétérogènes ». Il entend par là le rapprochement parlementaire qui s'est fait entre beaucoup d'anciens adversaires. Cette politique, n'est-ce pas M. Cavaignac lui-même, qui, dans la précdéente législature, a été l'un des premiers à l'appeler de ses

vœux? Et s'il lui plaît de se désavouer lui-même, ne craint-il pas que ses amères critiques n'aillent atteindre la glorieuse mémoire qui, chère à la France, lui est plus chère encore? S'il est un homme qui a pratiqué hautement, loyalement, en plein soleil, cette politique de rapprochement où le gouvernement actuel s'aventure si peu, c'est le général Cavaignac. Il n'était pas, en 1848, chef du pouvoir exécutif depuis plus de deux mois, qu'il allait prendre par la main, sur les bancs de l'Assemblée constituante, deux dynastiques de la veille, deux anciens ministres de Louis-Philippe, M. Dufaure et M. Vivien, pour les faire asseoir, comme ministres de la république à l'Intérieur et aux Travaux publics, dans les conseils du gouvernement. Des ralliés! En voilà s'il en fût! Le général Cavaignac regretta-t-il ce que son noble cœur lui avait dicté pour le service de la France, même de la république? Non; la république n'était pas tombée encore, que déjà, montrant du doigt l'extrême gauche, il avait averti ses membres que, si la catastrophe arrivait jamais, ils ne devraient s'en prendre qu'à leurs exagérations et à leurs fureurs. La catastrophe arrivée, il écrivait, le 31 janvier 1852, au plus illustre de ces ralliés, au général de La Moricière qui, pour la république, subissait l'exil : « On désire ardemment que vous restiez dans le camp républicain. Je réponds à ceux qui m'interrogent, que vous avez loyalement et vigoureusement servi la république; qu'aujourd'hui, vous qui n'avez pas de devoir antérieur envers elle, peut-être vous tenez-vous pour dégagé à cet égard, et que personne ne pourrait vous le reprocher. Je ne me dissimule pas que les violences, les théories sauvages, les idées improductives de 1848 ont beaucoup déconsidéré le principe républicain. »

Pour les patriotes, pour les bons citoyens, pour les politiques avisés, nous ne voyons pas de devoir plus urgent et plus utile que de travailler à ces rapprochements entre d'anciens adversaires qui, tous, en ont besoin, et qui, tous, y trouveront le profit, peut-être le salut. L'entrée en scène du socialisme, la redoutable efficacité de sa propagande qui, servie par d'incontestables souffrances populaires, ne s'adresse qu'aux convoitises humaines, posent devant nos sociétés contemporaines la question simple : Être ou ne pas être! Nous ne nous en tirerons qu'à force d'union. L'heure n'est plus aux querelles superflues. Les amis de la fusion disaient après 1848 : Il n'y a plus assez d'esprit monarchique en France pour faire deux dynasties. Nous pouvons dire aujourd'hui, avec la même certitude, que, pour résister à la guerre contagieuse et savante qui leur est faite, nos sociétés n'ont plus de défenseurs à perdre.

Est-ce un de ces rapprochements salutaires qui a décidé les électeurs sénatoriaux de la Loire à choisir, à l'énorme majorité de

829 voix sur 885 votants, un étranger à leur département, M. Waldeck-Rousseau? Et M. Waldeck-Rousseau avait-il le sentiment de cette situation lorsque, remerciant les électeurs sénatoriaux de la Loire de leurs suffrages, il leur disait : « J'y attache d'autant plus de prix que c'est une pensée d'union et de concorde qui vous a portés à me choisir »? Après avoir siégé dans le court ministère de M. Gambetta et dans le long ministère de M. Jules Ferry, où son talent froid, clair et vif s'était mis en relief, le nouveau sénateur avait abandonné l'arène parlementaire, où la besogne opportuniste de la concentration républicaine ne lui convenait plus. Espérons qu'il y rentre avec des idées mûries et une volonté ferme! Se dire républicain de gouvernement est bien; gouverner pour redresser ce qui est faussé, pour remettre l'ordre dans l'administration, la confiance dans les esprits, le respect des consciences dans les lois, sera mieux encore.

Si les bons Français n'étaient pas convaincus encore de la nécessité de serrer leurs rangs, ce qui se passe chez nos voisins les Belges serait de nature à les avertir et à les instruire. Eux aussi, les Belges, doivent, plus que jamais, mettre à l'ordre du jour leur vieille devise nationale : l'union fait la force. Les catholiques, ou, pour employer une qualification préférable, les conservateurs sortent vainqueurs de la redoutable épreuve de leur revision constitutionnelle qui, même menée avec tout l'art et toutes les habiletés voulus, restait toujours un saut dans l'inconnu. Ils en sortent avec une majorité qui, nous nous en félicitons comme s'il s'agissait de notre propre pays, sera plus que suffisante pour leur permettre, en gardant le pouvoir, d'opérer la transition entre les deux régimes et de préparer le lendemain. Cependant, de ces élections, une lumière sinistre a jailli, pleine de menaces pour un très prochain avenir. L'énorme poussée du parti socialiste est un événement qui dépasse de beaucoup les frontières de la Belgique. Lorsqu'on songe que cette poussée a lieu dès la première application du suffrage universel, à une heure où l'on pouvait croire que les masses appelées au scrutin étaient encore, comme les nôtres en 1848, fidèles aux antiques habitudes d'ordre et de discipline; qu'elle a lieu dans un pays où règne une monarchie douce et éclairée, où le service militaire obligatoire n'existe pas avec ses lourdes charges, où les dépenses de guerre qui se traduisent en impôts exorbitants, sont faibles; on ne peut se défendre des appréhensions les plus sérieuses. L'Allemagne doit les éprouver non moins que la France; car, tandis que les provinces flamandes de la Belgique ont formé pour les conservateurs leurs places de sûreté et de triomphe, ce sont les provinces wallonnes qui sont les plus infectées de socialisme.

Nous avons entendu quelques voix s'écrier : « Peu importent les succès des socialistes! L'important, c'est la défaite des libéraux! » Pas plus sur les bords de la Seine que sur ceux de l'Escaut, nous ne goûtons ce genre de consolation; les libéraux fussent-ils le choléra, que nous ne nous réjouirions pas, parce qu'ils seraient remplacés par la peste. Nous courrions le risque d'être nous-mêmes, à bref délai, beaucoup plus profondément écrasés, avec nos croyances les plus chères et nos intérêts les plus sacrés. Un journal conservateur de Belgique, qui nous est tombé sous les yeux, l'*Union* de Charleroi, parlant des élections de cette ville où les socialistes ont distancé de plus de 10 000 voix catholiques et libéraux, écrivait ces lignes d'une admirable justesse : « C'est là une leçon, une terrible leçon à la fois pour les catholiques et les libéraux. Aussi les libéraux, non moins que les catholiques, en étaient stupéfiés. Ni les uns ni les autres ne soupçonnaient les progrès effrayants que le socialisme a faits parmi les ouvriers de notre bassin industriel; ils étaient loin de penser que le péril était aussi grand et ils ne se mettaient guère en peine de lui opposer une barrière. Le scrutin d'hier est venu le leur révéler et leur montrer les proportions immenses auxquelles il est arrivé. La question qui se pose est celle-ci : que faut-il faire, quelle mesure faut-il prendre, pour arracher notre arrondissement aux étreintes du socialisme? Nous n'en voyons qu'une seule : réunir en un faisceau toutes les forces conservatrices et renoncer aux disputes stériles du libéral et du clérical. Dans la lutte électorale qui a fini si malheureusement, les catholiques et les libéraux conservateurs, — nous parlons des libéraux conservateurs, — se sont combattus comme toujours; ils ont, d'un côté comme de l'autre, ressuscité toutes les anciennes querelles. Et l'ennemi commun était là. Il fallait se liguer contre lui, et on s'entre-déchirait; au lieu de s'unir, on se divisait. C'est la faute immense qui a été commise, et c'est ce qui a permis aux socialistes de remporter un triomphe éclatant. »

Si cette politique de défense sociale ne prévaut pas, ceux qui n'auront pas voulu s'unir ensemble seront broyés ensemble. Les combinaisons plus ou moins ingénieuses avec lesquelles le législateur belge avait essayé de donner quelques garde-fous au suffrage universel seront manifestement impuissantes; la représentation proportionnelle, et surtout la représentation des intérêts, seraient d'un meilleur secours. Mais l'union des honnêtes gens, sans laquelle rien n'est possible, est-elle donc si difficile à réaliser? Les libéraux belges, qui ont méconnu et entravé la bienfaisante influence de la liberté religieuse, se voient battus par les socialistes

dans les arrondissements où, durant tant d'années, ils avaient façonné l'esprit des populations d'après leur programme étroit et sectaire. Le plus considérable d'entre eux, M. Frère-Orban, qui est un des vaincus du scrutin, s'est effrayé et révolté dans ces derniers temps lorsque le socialisme s'est dressé en face de lui, avec son cri de guerre contre toutes les croyances spiritualistes et chrétiennes. Pourquoi n'irait-il pas plus loin, entraînant l'élite de son parti à sa suite? Il vient d'écrire au président de l'Association libérale de Liège qu'il était tombé dans l'arène électorale « pour la défense de l'ordre social et de la liberté ». C'est aussi pour cette cause que les conservateurs ont combattu; et, certes, les défiances les plus ombrageuses contre les fantômes du parti prêtre qu'agitaient, à tort et à travers, les libéraux d'autrefois, se sont évanouies devant la politique large et lumineuse en matière religieuse que Léon XIII a déployée dans le monde.

En faisant l'union avec d'anciens adversaires, les conservateurs veilleront à la maintenir intacte dans leurs rangs, à écarter soigneusement toutes les déclamations dangereuses qui la rompraient ou la relâcheraient. Dans les élections belges, les noms de démocrates chrétiens et de socialistes chrétiens ont parfois retenti; ils ont été opposés avec acrimonie aux plus éminents et méritants serviteurs de la bonne cause, qui refusaient de les adopter. Que les mieux intentionnés y prennent garde; il y a là un péril. S'affubler de ces appellations, avec force promesses et divagations à l'appui, pour faire concurrence, dans l'esprit des foules, aux démocrates et socialistes de sac et de corde, est une opération fausse : elle diminue et compromet la cause conservatrice par une espèce de promiscuité où l'on ne se reconnaît plus; elle sert ces démocrates et socialistes en énervant la juste répulsion que leurs théories inspirent à beaucoup de braves gens. Et, réciproquement, elle écœure d'autres braves gens, très décidés à ne jamais pactiser, même de loin, même par des cajoleries de langage, avec le parti qui, selon les justes expressions de M. Frère-Orban, « prêche ouvertement l'abolition de la propriété individuelle, arbore le drapeau rouge, fait l'apologie de la Commune de Paris et, à chaque jour anniversaire, en remémore le but et les actes, pour indiquer au peuple la voie qu'il doit suivre ». Les paroles de l'Evangile, les instructions pontificales, sont des phares qui éclairent à la fois le port et les écueils; elles ne sont pas des torches qui mettent le feu aux sociétés.

Tel est, assurément, l'avis de l'éloquent orateur libéral de l'Espagne, M. Emilio Castelar, qui vient de faire le pèlerinage du Vatican. Élevé en haut par les enseignements de Léon XIII, il a compris de plus en plus, et de mieux en mieux, les conditions

essentielles de l'ordre dans le régime des peuples. Le révolutionnaire un peu rêveur est devenu un conservateur réformateur. Il est vrai qu'au fond de son âme, il avait gardé cet ineffaçable ressouvenir des choses éternelles qui lui faisait dire si éloquemment, en 1879, dans un des plus mémorables débats des Cortès : « A l'heure de mourir, je demanderai une aide à la croix sous les bras de laquelle s'abrite aujourd'hui le coin de terre que j'aime et que je vénère le plus au monde : la tombe de ma mère. » Cette visite de M. Castelar au Pape tout seul comme s'il était l'éternel roi de Rome a-t-elle irrité le gouvernement du Quirinal? L'accès de colère de M. Crispi contre le *Nouveau Moniteur de Rome*, ses violences contre son directeur, indiquent un gouvernement bien peu sûr de lui-même, bien peu respectueux de la liberté pontificale.

A l'ombre de cette croix miséricordieuse dont parlait M. Castelar, le premier des potentats de la terre traverse en ce moment une crise redoutable, peut-être suprême, — cet empereur de toutes les Russies, auquel nous pouvons donner tous les noms de Juste, de Sage, de Bon, de Grand, de Bien-Aimé, qu'ont portés nos rois. L'angoisse de la Russie est la nôtre; son deuil serait un deuil national, même un deuil universel. A la France isolée et vaincue, Alexandre III a tendu sa main loyale; il s'est fait son second devant les avidités et les peurs conjurées qui la menaçaient. Que Dieu protège le tsar! Que Dieu sauve le tsar! Ceux mêmes des Français qui se croient athées manqueraient à la patrie s'ils ne poussaient pas cette prière vers le ciel.

Louis Joubert.

LA REVUE MAME. — Nous souhaitons la bienvenue à un nouveau confrère, *la Revue Mame*, que fonde la grande maison d'édition de Tours. Cette publication, plus spécialement destinée à la jeunesse des deux sexes et contenant de nombreuses illustrations, condense en 16 pages de texte imprimées avec luxe tout ce qui peut intéresser la famille : actualités, sciences et arts, romans, voyages, jeux d'esprit, etc. Chaque numéro contient une gravure en couleur, hors texte, qui formera, à la fin de l'année, un bel album artistique. *La Revue Mame* est en vente partout à 15 centimes le numéro.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

L'EMPEREUR ALEXANDRE III

Il y a quelques semaines, le bruit se répandit que, fatigué du fardeau des affaires, l'empereur Alexandre III allait se reposer en Crimée, dans un climat chaud. Il quitta Saint-Pétersbourg; il traversa dans leur longueur ses vastes États, comme s'il passait une revue de ses peuples. Arrivé à Livadia, au soleil désiré, les nouvelles devinrent alarmantes : la maladie était grave, la mort prochaine. Plusieurs jours s'écoulèrent entre la crainte et l'espérance, dans l'angoisse et la prière. Avant de l'appeler à lui, Dieu voulait-il accorder à cet empereur qui avait bien servi ses sujets, la joie des joies de ce monde : se sentir aimé! Aimé par des millions d'hommes! Puis, cette joie donnée et reçue sans mesure, tout se précipita : entouré des siens derrière lesquels se pressait une nation agenouillée, l'empereur est mort comme un patriarche, courageusement, pieusement, précédé devant le Juge suprême par les bénédictions de la Russie, de la France, de l'Europe, de la grande famille humaine.

Chose singulière! Il y a près de trois quarts de siècle, un autre tsar mourait aux mêmes lieux, dans des circonstances à peu près semblables, presque au milieu d'un deuil égal et d'une égale stupeur : le premier des Alexandre de Russie, celui qui fut notre ami généreux avant et après Waterloo. Au lendemain de nos désastres de 1814 et de 1815, Alexandre Ier avait épousé la France vaincue ; il l'avait aidée à s'acquitter de ses dettes et de ses charges qu'il avait allégées, à se libérer de l'invasion qu'il avait adoucie, à faire acte de vie politique et militaire devant l'Europe étonnée, à ressusciter si vite qu'il s'effrayait lui-même de cette résurrection où palpitaient déjà les ambitions et les orgueils d'autrefois. Les projets se nouaient entre les petits-fils de la grande Catherine et de Louis le Grand, tout comme si rien ne s'était passé, que Moscou n'eût pas été brûlé et que Paris n'eût pas été pris : on tenait l'Allemagne en échec, on bravait l'Angleterre, on remuait en commun des mondes, affranchissement de la Grèce, partages en Orient, pacification générale et définitive de l'Europe par une révision équitable des traités qui avaient suivi nos défaites. Tout à coup, en plein rêve, en pleine sève, une mauvaise nouvelle circule : le tout-puis-

sant Alexandre est atteint de langueur, il essaye en vain de se distraire au riant soleil de Crimée, il erre d'une plage à l'autre sans trouver le repos qu'il cherche, sans retrouver la vie qui s'en va. Un jour, on dit qu'il se meurt; le lendemain, qu'il est mort. Il avait quarante-huit ans, un an de moins qu'Alexandre III. L'Agamemnon des rois, comme on l'appelait au temps de la Coalition, s'éteignit dans la solitude. Il était sans enfants. Il n'avait auprès de lui que sa femme, qu'il avait négligée aux heures radieuses, la belle et douce impératrice Elisabeth qui l'adorait; agonisant elle-même dans une chambre à côté, elle expira quelques jours après lui. La vieille mère du tsar n'avait pas quitté Saint-Pétersbourg : un pope lui présenta le crucifix couvert d'un voile noir; elle apprit ainsi son malheur. Chateaubriand, dont le génie avait la mélancolie et la grandeur, a retracé le dernier voyage du couple impérial qui, parti vivant de sa capitale, y revenait mort à travers l'immensité de son empire évanoui : « Après tant de bruit et de gloire, il ne resta d'Alexandre Ier que son cercueil et la bière de sa femme; coffres scellés et silencieux passant dans les bois éclairés de torches de pin, et accompagnés d'une horde de ces Baskirs qui campèrent dans la cour du Louvre. »

Sans avoir eu ce caractère, sans nous avoir rouvert ces horizons magnifiques, l'amitié de l'empereur Alexandre III pour la France nous a été une diversion utile et un inappréciable secours. Elle nous a donné la fierté, la confiance, la force. Elle a raffermi le sol où nous marchions, ce sol tremblant encore des pas de l'invasion. Au sortir de l'année terrible, la France était isolée : elle avait la paix sans la sécurité; elle se voyait, non pas même en face d'une Sainte-Alliance que les compétitions particulières de ses membres pouvaient énerver et dissoudre à notre profit, mais à la merci d'une puissance unique, de la victorieuse, qui, tenant peu à peu toutes les autres enchaînées par l'intérêt ou la peur, nous menaçait et nous accablait de son poids. Il nous fallait vivre, travailler, former nos régiments, relever nos ruines, garder nos passages, sans savoir si notre œuvre ne serait pas interrompue. L'acte souverain et décisif de l'empereur Alexandre III a changé ces conditions violentes et précaires; mettant la masse immense de la Russie dans le plateau de la balance où la France était toute seule, il obligea l'Allemagne, même enflée de toute l'Europe centrale, à compter, et l'équilibre fut rétabli. De ce jour-là, il apparut que la paix du monde ne dépendrait plus de l'humeur d'un homme.

Ce que l'empereur Alexandre III consommait, l'empereur Alexandre II l'avait ébauché déjà, très noblement, dans une ou deux des heures les plus critiques de notre récente histoire; avec

cette différence toutefois que l'action du père pouvait n'avoir été qu'une impression du moment, l'accident d'un jour, l'élan irrésistible d'un cœur chevaleresque, tandis qu'elle devenait, par la volonté réfléchie du fils, une politique déterminée et arrêtée. A l'intervention officieuse d'un souverain pour une nation succédait une entente officielle entre deux nations.

Sans doute, dans cet événement mémorable, ce n'est pas une pure sympathie qui a incliné Alexandre III vers la France. Il a consulté le bien de ses peuples avant de faire le nôtre. C'était juste. Et c'était aussi bien heureux; car un accord de peuples, qui ne reposerait que sur la bienveillance d'un prince, risquerait fort de ne pas survivre au prince. En se rapprochant de la France, Alexandre III s'est conduit en grand patriote russe. Il a senti que, pour son État, pour son armée, pour ses finances, pour ses steppes à défricher, pour ses chemins à construire, pour ses richesses à exploiter, pour la mise en valeur de son empire, il avait besoin de l'épargne et du crédit de la France. Il a senti qu'il avait besoin, non seulement de l'argent de la France, mais de son existence et de sa puissance. « La Russie, avait souvent répété son grand-oncle, Alexandre Ier, est intéressée à ce que la France soit, et à ce qu'elle soit forte. » Si c'était vrai après la Bérésina, n'était-ce pas plus vrai après Sedan? Jamais vérité s'était-elle dégagée avec plus d'éclat? Elle était sortie, comme une lumière, de l'affreuse nuit où nous avions failli disparaître.

Avec la sagacité perçante de son génie, le grand Frédéric [1] avait aperçu lui-même, dès le premier jour, que, lorsque la Prusse serait arrivée à la plénitude de son développement, la rivale qu'elle aurait à craindre était de l'autre côté de la Vistule. Ce plein développement, la Prusse l'a plus qu'atteint; elle l'a dépassé; elle a dévoré l'Allemagne, et même ce qui n'était pas de l'Allemagne. Les alliances intimes qu'à plusieurs reprises en notre siècle, sous les deux Napoléons, sous le gouvernement de Juillet, elle avait contractées avec la Russie, n'avaient été que des expédients de circonstance, des assurances mutuelles contre les invasions et les révolutions. S'estimant désormais assez forte pour les braver toutes, devenue plus menaçante que menacée, la Prusse est rentrée dans la loi naturelle de son histoire; maîtresse et gardienne de l'Allemagne, elle n'a plus écouté que le souci de sa propre conservation et de sa propre ambition : contenir à l'Est la Russie; écarter du Danube, fleuve allemand, des Balkans, des rivages de la Méditer-

[1] « De tous les voisins de la Prusse, l'empire de Russie mérite le plus d'attention, comme le plus dangereux : il est puissant, et il est voisin. » (*Histoire de mon temps*, par Frédéric II, ch. IX.)

ranée, une domination dont le débordement à travers les populations slaves, roumaines, bulgares, mettrait en péril, avec la solidité de l'Autriche, la liberté de l'Europe.

Ainsi surveillée, serrée de près par la redoutable puissance dont l'élévation avait été un peu l'œuvre de ses complaisances, — où la Russie trouverait-elle une aide, sinon dans cette France que, pour se venger de la guerre de Crimée et en effacer les derniers restes, elle avait laissé abattre en 1870, poussant même l'imprévoyance jusqu'à nous interdire tout secours qui nous viendrait de l'Autriche? Lorsque l'unité de l'Allemagne avait commencé à se montrer vaguement dans les nuages de 1848, l'empereur Nicolas avait dit vivement à l'ambassadeur de notre deuxième république, au général de La Moricière : « Soyez tranquille; si cela arrivait jamais, ce serait notre affaire, à vous et à nous[1]. » C'était arrivé. Il ne s'agissait pas de renverser le colosse; il ne fallait que l'empêcher d'écraser ses voisins à droite et à gauche. Si la France achevait de succomber, la Russie ne pourrait-elle pas voir reformer contre elle-même, dans des conditions encore plus formidables, l'armée des nations, à la tête de laquelle Napoléon Ier avait passé le Niémen? L'intérêt commun des deux peuples était d'autant plus criant, que l'un et l'autre, celui-ci dans l'Extrême-Orient, celui-là en Egypte, en Afrique, en Asie, rencontraient quotidiennement la même antagoniste, l'Angleterre, presque indissolublement liée par ce double antagonisme à la fortune de la Prusse, comme elle l'avait été si longtemps, pour les mêmes causes, à la fortune de l'Autriche.

Quelque évidente et bienfaisante que soit une vérité, il faut souvent de la force d'esprit pour la reconnaître, plus encore de la force d'âme pour la pratiquer. Tant de liens nous enlacent! Tant d'habitudes, de préventions, de conventions, d'honnêtes scrupules, de respects humains, de considérations superficielles et subalternes nous gardent captifs! Les sommets du monde, où se passent ces luttes, ne les rendent ni moins âpres ni moins tenaces; la contradiction des cours et des chancelleries flotte dans l'air en fine poussière que tout ramène et qui se dérobe à l'étreinte. Petite poussière devant laquelle ont cédé plus d'une fois les projets les mieux ourdis; dans cette même Russie, elle triompha de tous les attraits et de tous les avantages que pouvait offrir à Alexandre Ier le mariage de sa sœur avec Napoléon qui le désirait vaniteusement et impérieusement.

Et d'abord, cette France à laquelle il s'agissait de s'unir, n'était-elle pas une république? Lorsque M. de Bismarck nous avait

[1] Le général de La Moricière a raconté lui-même cette curieuse conversation dans une dépêche que l'historien du général, M. Keller, a reproduite.

poussés à cette forme de gouvernement avec un mélange de câlinerie et de rudesse, il avait son idée en tête. Les yeux tout particulièrement fixés sur la Russie, il espérait creuser un abîme qu'elle ne franchirait pas : jamais la monarchie la plus absolue du continent ne donnerait l'accolade à la République française! L'empereur Nicolas avait bien pu entrer en familiarité avec les Etats-Unis qui, pendant la guerre de Crimée, faisaient des vœux bruyants pour ses armes. Mais quelle différence! Les Etats-Unis étaient une sorte de république d'ancien régime, établie dans un monde qui n'était pas le nôtre, tandis qu'en pleine Europe, devant toutes les royautés mécontentes et menacées, sous les regards de la Pologne en qui l'espérance renaît toujours du souvenir, la Russie n'oserait faire cette mésalliance avec une république, fille et mère de révolutions! L'empereur Alexandre III la fit cependant; il fit ce qu'avaient fait nos rois, quand, pour sauver nos frontières ou préserver la chrétienté de la dictature universelle, ils avaient mis leurs mains dans celles des républicains de Suisse ou de Hollande, des protestants d'Allemagne, du régicide Cromwell et du Grand-Turc.

Ce n'était rien encore; sous quels traits cette république, objet de répugnance et d'effroi, se présentait-elle à la sainte Russie? Elle faisait l'impie, elle affichait l'irréligion, elle disait au Christ ce que le Christ avait dit à Satan : « Va-t'en dehors! » C'était à décourager nos meilleurs amis, tous ceux qui ne demandaient qu'à aimer la France. Skobelef était mort désolé, s'écriant qu'il fallait attendre une autre génération pour traiter avec cette nation révolutionnaire contre Dieu lui-même. L'empereur Alexandre III ne se laissa pas troubler, il ne s'arrêta pas aux apparences; derrière cette France qui parade, crie, blasphème, il avait vu la vraie France, la France de dessous, la France d'hier, d'aujourd'hui et de demain, celle qui croit, prie, travaille, enfante sa moisson annuelle de braves gens et de gens braves, de héros et de martyrs, émerveille le monde par les chefs-d'œuvre de son industrie, de son goût, de ses arts, ou bien le ravit jusqu'au ciel par ses Sœurs de charité. Alexandre III passa outre, enhardi dans sa confiance magnanime par une autorité plus haute encore que lui, par celle de Léon XIII dont la postérité dira que, malgré nos fautes et les clameurs des pharisiens, il fut fidèle à la France.

Ferme et réfléchi dans son dessein, l'empereur Alexandre III aurait-il, parfois, éprouvé quelques anxiétés sur l'inconnu de nos destinées, sur le voile mystérieux et redoutable qui les couvre? Si, dans son attente affectueusement inquiète, il s'imposa quelque réserve, il ne recula jamais. Ses anxiétés sur notre avenir n'étaient pas des regrets sur son œuvre. Qui de nous, d'ailleurs, y a échappé?

Qui ne les a ressenties d'un cœur d'autant plus tremblant que ce cœur était plus rempli de la France? Il y a eu, dans nos années récentes, des heures où les âmes les plus passionnées pour la patrie se sont attristées; à voir la fureur de nos pouvoirs publics pour se disputer et se décrier, pour s'amoindrir et s'avilir, pour se jeter par terre, se traîner dans la boue, livrer leurs secrets, même ceux d'autrui, aux foules, tout sacrifier à la popularité d'un jour, beau coup se demandaient si, de tout cela, il finirait par nous rester encore un gouvernement à forme humaine, capable de porter une alliance. Nos envieux nous montraient du doigt à la Russie, ils nous disaient à nous-mêmes :

Quittez le long espoir et les vastes pensées;
Tout cela ne convient qu'à nous!

Alexandre III était profondément religieux. Echappé par la grâce de Dieu à l'attentat nihiliste de Borki où tout était combiné avec une adresse infernale pour que le wagon impérial roulât en morceaux dans un gouffre, il avait remercié le Seigneur dans l'admirable manifeste adressé à ses peuples : « Nous prosternant avec vénération devant les desseins miraculeux du Tout-Puissant, nous croyons fermement que la grâce du Seigneur qui nous a été accordée, à nous et à notre peuple, est une réponse aux prières chaleureuses que des milliers et des milliers d'enfants fidèles de la Russie adressent journellement à Dieu en notre faveur, partout où se trouve une sainte église et partout où l'on glorifie le nom du Christ. Puisse la Providence divine, en nous conservant la vie que nous consacrerons au bien de notre chère patrie, nous accorder aussi la force d'accomplir fidèlement jusqu'à la fin la grande mission à laquelle nous serons appelé par sa volonté! » Animé de cette foi qui fait les forts, Alexandre III ne pouvait que plaindre les gouvernements amis qui arrachaient à leur nation cette force souveraine. Il ne pouvait que plaindre la France de surcharger ses obscures expériences politiques de la plus dangereuse des perturbations morales dans les croyances humaines. Du néant dans les âmes ne sortira jamais que le nihilisme dans les actes. Mêler à sa vie des pensées éternelles, c'est encore la plus sûre manière de durer, même ici-bas. Si la France doutait de Dieu, le monde douterait de la France.

Les historiens du dernier siècle racontent que, durant son voyage en France, au lendemain de la mort de Louis XIV, le tsar Pierre le Grand considéra longtemps, avec un regard ému, Louis XV enfant, frêle rejeton de la monarchie glorieuse entre toutes : « On fut étonné, dit Saint-Simon, de voir le tsar prendre le roi sous les

deux bras, le hausser à son niveau, l'embrasser ainsi en l'air. » Peintre de cette scène dont il avait peut-être été le témoin, Saint-Simon ajoute : « En partant il s'attendrit sur la France ». Entendait-il déjà l'orage venir, la formidable marée montante dont les tempêtes ne sont pas épuisées? Mais est-ce que, dans cette conduite de l'aïeul, l'attitude du petit-fils ne se retrouve pas? Lui aussi, il a pris dans ses bras, non plus notre roi enfant, mais la vieille France immortelle, si grande encore sous ses blessures, que ceux qui rêvent de l'achever se mettent trois pour l'approcher. Il ne la haussa pas à son niveau parce que, vainement mutilée, elle était de sa taille; il lui donna le baiser de paix, aux applaudissements des hommes.

Peut-être, comme son rude ancêtre, Alexandre III s'est-il attendri sur la France! Il la voyait enveloppée de tant de périls, dont les plus graves venaient d'elle-même! Certes, le noble empereur était touché, il devait l'être, lorsqu'il apprenait que, la République suspendant la sévérité de ses lois, la prière russe : « Dieu garde le tsar! » retentissait dans nos fêtes, sur nos places, au front de nos régiments. A cette faveur faite à Dieu par considération pour lui, Alexandre III répondait, nous n'en doutons pas, en récitant la prière qui, chez nous, ne se murmure plus que tout bas dans le cœur des patriotes : « Dieu protège la France! »

Qu'on nous pardonne de jeter et de remuer la sonde dans cette âme d'un grand souverain; nous voudrions mettre en lumière, avec les résistances éprouvées et les obstacles surmontés, les titres d'Alexandre III au souvenir impérissable de cette France pour laquelle il se déclara.

Après avoir décidé avec sa raison, il exécuta avec son cœur. De là ces fêtes de Cronstadt, si belles en leur genre unique, d'une originalité si vraie, si naïve et si touchante; Alexandre III avait donné lui-même le signal à ses peuples. Il avait allumé le feu de joie qui, en un instant, éclaira toute la Russie. Et cela, il l'avait fait simplement, hautement, à la face de l'univers, avec une tranquillité fière, saluant le drapeau qui avait pris Sébastopol, disant à ses clairons de jouer l'hymne de nos batailles, que les Russes avaient entendu pour la première fois à Zurich, mêlé aux cris de victoire de nos soldats. La France chevaleresque tressaillit; elle n'était plus habituée aux hommages : loin étaient les temps où ses armées entraient à Milan sous une pluie de fleurs. Le vent des Alpes ne nous apportait plus que des rumeurs de haine; l'hosanna avait fait place à l'hallali. Soudain, voici qu'un bon et chaud rayon de soleil nous arrive du Nord; et la pauvre vaincue de 1870 se voit reçue, acclamée, portée en triomphe dans le plus grand empire du monde

comme une victorieuse! Elle donna son cœur à qui lui rendait ce bonheur. Çà et là, on essaya de rire de ces scènes d'amour entre deux nations; ceux qui riaient le plus fort avaient la tête basse. Un instinct qui ne trompe pas, avertissait qu'une révolution était opérée, la plus pure et la plus douce des révolutions. Ces couleurs de France et de Russie qui se confondaient et se déployaient, c'était l'arc-en-ciel au milieu des nuages. Plus haut que l'empereur qui, représentant la conquête, représentait la guerre, un autre empereur se dressait à l'horizon de l'Europe, un empereur de 120 millions d'hommes, qui voulait la paix. Gloire à lui! Les mères de France le bénirent; et vous aussi, mères allemandes, vous l'avez béni, vous toutes qui pensez qu'élever des enfants avec tant de soins, tant de luttes, tant de larmes, tant d'amour jusqu'à la mort, ce n'est pas uniquement pour préparer de la pâture à cette vulgaire boucherie qu'on appelle un beau champ de bataille!

Monté à cette hauteur que peu de mortels ont atteinte, il y avait des périls pour Alexandre III, périls qui menaçaient singulièrement la France. L'empereur Alexandre III pouvait être comme enivré du bien qu'il avait fait, des bénédictions qu'il avait reçues; il humait comme un encens la reconnaissance du monde. La tête lui tournerait-elle? Succomberait-il aux vertiges de la toute-puissance? Il ne faiblit pas dans cette épreuve difficile de l'heureuse fortune, il lui demeura supérieur. Etonné et charmé des ovations extraordinaires où la France se plaisait et même s'oubliait pour lui, jamais il n'abusa de notre candeur pour nous entraîner dans des querelles où ses intérêts auraient, sinon contrecarré, du moins dominé les nôtres.

La situation était délicate : dans l'Extrême-Orient, en Asie-Mineure, sur des points plus rapprochés encore, nous avons des clients qui nous sont chers, des droits qui nous sont acquis, des traditions qui nous sont sacrées. Une des conséquences les plus fâcheuses de la mauvaise assiette que les déchirements de l'année terrible ont imprimée à l'Europe, a été de fausser les positions de chacun, de ne laisser personne dans son état naturel, de créer des passions et des nécessités accidentelles qui, surplombant par-dessus les intérêts permanents, les forcent à se réserver, parfois même à s'immoler. Quelle mission magnifique la France et l'Allemagne, la main dans la main, auraient à remplir dans l'univers, au grand profit de l'une et de l'autre, et de la civilisation tout entière!

La loyauté d'Alexandre III nous est venue en aide, elle nous a permis de tout sauvegarder sans rien sacrifier. Considérez, par exemple, ce qu'aurait pu devenir l'Europe à propos de la question bulgare, s'il n'avait pas été lui-même le sage empereur que nous pleurons! Nous n'avions aucune raison personnelle de nous armer

contre la Bulgarie; voir une race chrétienne renaître dans l'indépendance et la liberté sous un gouvernement monarchique, sous le sceptre d'un prince qui a du sang capétien dans les veines, c'était un spectacle fait à souhait pour nous. N'était-il pas d'accord avec nos plus vieux desseins? Ne l'avions-nous pas donné et encouragé au Moyen Age dans toutes ces populations orientales de l'Europe qu'allait faucher le cimeterre? Ne l'avions-nous pas renouvelé de nos jours, en tirant la Grèce du tombeau? Partisans des petits États et des unités fédératives, dans les Balkans comme ailleurs, nous devions être bienveillants et satisfaits. Mais cette Bulgarie était mal pour la Russie, mal avec elle. Fille de ses services, elle affectait de se mouvoir sans elle, même contre elle. Ce que ses prétentions avaient d'excusable et de légitime, elle l'outrepassait, en l'aigrissant, par l'insolence de ses procédés. Son ministre, Stamboulof, semblait ne chercher qu'un vaste incendie de l'Europe, où son pays trouverait à butiner : il outrageait le tsar, le harcelait de ses dénonciations et de ses provocations, attentait à son prestige devant tout l'Orient étonné que la toute-puissante Russie fût devenue si impuissante. Il osait plus encore : livrant à des juges sans justice, puis au bourreau, les Bulgares dévoués aux Russes, il agissait à la façon des barbares d'autrefois qui, pour exaspérer leurs ennemis, jetaient dans leur camp des têtes d'otages. Qu'Alexandre III écoutât sa colère, et c'était la guerre! Une guerre gagnant de proche en proche, où toutes les nations, la France y comprise, roulaient pêle-mêle! Alexandre III n'écouta pas sa colère. Il ne jugea pas opportun de laver ses douloureuses blessures avec des torrents de sang humain. Il fut dédaigneux et impassible. Le lion demeura au repos. Il eut la patience de la force.

C'est pourquoi l'Europe avait confiance dans cet empereur. Elle se sentait en sûreté sous sa tranquille et vaillante égide. Il avait dit qu'il voulait la paix; et on savait qu'il ne voulait pas autre chose. Sa parole faisait foi. Il avait planté son épée immobile, comme un veto opposé à tous les perturbateurs. Pareil à l'Océan vers les rivages duquel il a reculé les frontières orientales de son empire, on l'aurait volontiers appelé : le Grand Pacifique. Alexandre Ier avait été l'Agamemnon de l'Europe; Alexandre III n'aurait voulu en être que l'Amphictyon.

Ajoutons que ce grand empereur était un grand chrétien. Au faîte de la fortune, il se voyait avec tremblement plus près de Celui qui juge, récompense, punit, pardonne. Parce qu'il croyait en Dieu, il fut profondément humain. Il avait mesuré le poids des responsabilités qui ont des suites éternelles. Ayant fait bravement la guerre dans les Balkans, il en avait contemplé les horreurs; il

l'avait, dès lors, estimée à tout jamais pour ce qu'elle vaut : le plus monstrueux des crimes si elle n'est pas le plus saint des devoirs. Il mit sa gloire à répudier la bestiale gloriole des grands tueurs d'hommes. A l'heure qu'il est, le sang des champs de bataille ne crie pas contre lui au tribunal de Dieu; il en fut généreusement avare. Il envia pour lui-même le titre que le Sauveur a trouvé beau entre tous, celui de Prince de la Paix. Sa conscience et sa politique ne firent qu'une.

Tel il se montra encore dans le gouvernement intérieur de son empire. Arrivé au trône après l'attentat du 13 mars 1881, où son père, de séduisante mémoire, tomba mutilé, il s'appliqua d'abord à étouffer ce nid ou plutôt cette taupinière de crimes. Se désignant lui-même aux assassins en les attaquant et en les bravant, il frappa, traqua, usa le nihilisme, si bien que, depuis quelques années, le monstre, qui se réveillera peut-être, sommeille. Il ne s'arrêta pas à la surface, il creusa plus avant dans le sol miné de la Russie, pour extirper le mal. En présence de l'ébranlement des esprits, que trahissaient et fomentaient les explosions continues de cette sauvagerie philosophante et savante, il coupa court aux nouveautés où l'imagination aimable de son père s'était bercée jusqu'à l'issue fatale. A tort ou à raison, il crut qu'il serait sage de laisser la Russie se reposer et se retremper dans son vieux moule historique, tel que l'ont façonné les trois grandes forces les plus spontanées d'ici-bas : la nature, le temps et la religion. Même excellentes, des imitations étrangères risqueraient de troubler ce qui était calme, de brouiller ce qui était pur, de compliquer ce qui était simple, d'énerver ce qui était sain, de fausser ce qui était droit. Cette conception de son devoir, sur les mérites de laquelle les controverses sont ouvertes, il la mit en action, quelquefois avec une rigueur logique qui put dépasser le but et aussi la justice, mais avec cette conscience ferme, claire et nette comme un cristal de roche qui, selon la touchante comparaison de son frère aîné, se reflétait dans ses yeux. Patriote jusqu'à la moelle des os, avec les instincts jaloux de la race; en défiance contre les alliages, rebelle à l'Allemand, dur aux Juifs; laborieux, passionné d'équité et de probité, voulant tout voir et savoir, portant partout l'œil du maître, du père et du juge; sans crainte des réformes et des améliorations modernes, hardi même à les introduire, pourvu qu'elles n'entamassent pas les assises morales, les hiérarchies patrimoniales et patriarcales, qui sont les piliers de l'édifice; Alexandre III gouverna de telle sorte, que son règne, commencé dans les transes publiques, achevé dans la reconnaissance universelle, devint peu à peu l'expression lente et réfléchie, l'épanouissement majestueux de l'âme

slave. C'était un empereur Nicolas, moins militaire, plus justicier, avec l'auréole de bonté qui avait ceint au front les deux Alexandre. Il a laissé la Russie heureuse, tranquille, respirant en paix, adonnée au travail et à la richesse, fière des œuvres colossales dont elle s'est couverte, malgré la distance, le désert, le steppe, le marécage, et qui l'ont mise ou la mettront bientôt en communication rapide et directe avec la mer du Japon, la muraille de Chine et la vallée de l'Indus.

Par un contraste qui était plutôt une harmonie, ce pacificateur en Europe fut un conquérant en Asie. La guerre dans la chrétienté, il ne la voulait pas; il la porta triomphante dans les antres des barbaries séculaires, dans les repaires d'où Tamerlan était sorti. L'empire qu'il reçut et accrut en Orient, efface par son étendue, comme il l'effacera par sa durée, celui de son glorieux homonyme de Macédoine, du grand Alexandre qui, dans toutes ces contrées, avait plutôt dressé sa tente que bâti un trône. Au nord, les Russes ont poussé leurs possessions de Sibérie jusqu'à l'Océan, ils gardent l'embouchure de l'Amour, ils ont fondé sur la baie de Pierre-le-Grand leur port et leur arsenal de Vladivostok, le dominateur de l'Orient. Au centre, ils étreignent la Chine; si jamais l'énorme masse inerte de ses cinq cent millions d'hommes secouait sa torpeur et renouvelait les invasions des faces jaunes, ils seraient notre sentinelle à l'est, la grand'garde de l'Europe. Au midi, ils occupent Samarcande, tiennent sous leurs lois le tombeau de Tamerlan comme les autels d'Alexandre, campent sur le Pamir, le Toit du Ciel, ne sont plus séparés que par cette cloison gigantesque des avant-postes anglais. Partout la civilisation a marché avec eux : des colons venus de l'Oural se répandent dans les plaines fertiles de la Sibérie qui n'attendaient que des bras; les brigands des steppes, les bandes errantes des pillards sont domptés, refoulés, cantonnés, enrégimentés; les marchés d'hommes fermés, l'esclavage aboli, les coutumes sanguinaires réfrénées, les mains qui ne savaient qu'égorger armées de la pioche, les torrents et les sables contenus, l'eau apportée par des wagons ou des aqueducs, le pays assaini, la terre fécondée. Haut de taille et massif de corps, imposant, d'une gravité superbe, l'empereur Alexandre III était fait pour présider à cette prise de possession de l'Asie. Le grand tsar blanc, qu'enveloppe aujourd'hui le linceul, apparaissait de loin à ces populations à demi-sauvages, à peine éveillées d'un long somme où leurs chevauchées d'autrefois passaient toujours en songe, comme le Charlemagne à la barbe fleurie de nos légendes. Elles se débattaient, puis tombaient fascinées à ses pieds. Les plus farouches des derniers batailleurs se rangeaient de bonne grâce sous ses lois inévitables comme le destin, ils devenaient orgueilleux

de le servir. Un petit-fils de Schamyl entrait dans la garde du tsar; nommé major, le Turkmène qui avait disputé avec le plus de furie au Roland de ces duels épiques, à Skobelef, la forteresse presque inexpugnable de Goek-Tépé, porte fièrement, avec les balafres qui rappellent sa résistance, l'uniforme et la croix russes.

Là encore, dans cette conquête d'un monde, Alexandre III a été le patient que nous connaissons, l'ennemi des carnages inutiles. Il convoitait un port en Corée, le port de Lazaref pour donner à ses flottes, que les banquises bloquent l'hiver, une entrée toujours ouverte dans les mers chauffées au soleil. Après avoir gagné sans combat l'oasis de Merv, obtenu de la Perse la cession de Saraks sur la route d'Hérat, établi des garnisons dans quelques passes avantageuses, il était souvent tenté de châtier jusqu'au sang l'émir de l'Afghanistan qui, portier de l'Angleterre aux Indes, s'amusait à le défier. En Corée, comme en Afghanistan, c'eût été gros! Peut-être le choc entre la baleine et l'éléphant, dont M. Thiers disait que notre planète en tremblerait! Alexandre III ne brusqua rien, il évita d'aller jusqu'au bout de son ambition, même de son droit.

Mais la partie intime de l'empereur Alexandre III, son sanctuaire caché resteraient dans l'ombre si, après avoir parlé du souverain qui règne sur des millions de sujets, nous n'avions un mot pour l'homme, l'époux, le père. Dans un temps où la notion de la royauté est tant attaquée, sa meilleure défense est encore la vertu; les rois rajeunissent leur prestige dans l'estime qu'ils inspirent. Bon gré mal gré, les peuples aiment à respecter qui leur commande. Le frère aîné d'Alexandre III, le beau tsaréwitch Nicolas, mort dans sa fleur sur les marches du trône, lui avait légué mieux que sa couronne, il lui avait légué sa fiancée, la princesse Marie Dagmar de Danemark, devenue cette Impératrice pleine de grâce, hier l'admiration, aujourd'hui la compassion du monde. Le ménage impérial n'eut pas son supérieur, peut-être pas son égal par la simplicité, la dignité, la fidélité et la félicité. Tous les ans, aux derniers jours de l'été, le mari et la femme, l'empereur et l'impératrice, suivis de leur famille, s'en allaient voir leurs parents de Danemark; le vieux roi à cheveux blancs, qu'a durement traité la fortune, était là, dans sa maison de campagne, entouré de ses enfants et petits-enfants, parmi lesquels se détachait son gendre tout-puissant, — *le bon géant*, comme les Russes appelaient familièrement leur Alexandre. Cérémonial, étiquette, honneurs, tout cela faisait trêve : Alexandre III avait pris la clef des champs, il se promenait à l'air libre dans les grands bois, il jouissait de sa réunion de famille. C'étaient les vacances du tsar. Il était sous le toit aimé, l'année

dernière, presque à pareille époque, lorsque les fêtes de Toulon éclatèrent comme une réponse à Cronstadt; il eut une inspiration charmante, il partit un matin pour se donner la joie de faire une visite à la France, à bord de l'un de nos vaisseaux, l'*Isly*, qui stationnait dans la rade de Copenhague. Penser que ces choses étaient hier!... A ce moment, le roi de Danemark avait un hôte de distinction mêlé à sa nombreuse famille, Monsieur le comte de Paris, venu d'Angleterre pour remercier chez son beau-père vénéré l'ami de la France. Tous les deux, le prince et l'empereur, de destinée si différente, l'un au comble de la grandeur, l'autre dans l'attente et l'exil, se voyaient pour la première et la dernière fois. Tous les deux, qui devaient se rencontrer si vite hors de ce monde, dans le monde définitif, portaient au sein le même secret, avec le même sourire aux lèvres, avec la même foi au cœur, avec la même fermeté sereine : secret terrible qui les rongeait, celui de leur mort certaine à brève échéance.

En cette année 1894, qui devait être celle de sa mort, Alexandre III a fait un acte digne de son cœur, digne de sa bonne volonté ardente pour la paix des hommes. Il admirait depuis longtemps le pape Léon XIII, la largeur lumineuse de ses vues, l'ampleur de son génie fait d'intelligence et de miséricorde. L'un des plus formidables représentants de la force qui fussent au monde, il considérait avec des yeux attentifs le mystère de ce prêtre plus qu'octogénaire, sans sujets, sans soldats, assis sur un trône en l'air, qui n'a pour support, au milieu de tous les bouleversements de l'histoire, que la parole de Dieu, contestée par les uns, reconnue par les autres, toujours tenue par Dieu lui-même. Après une longue interruption, qui semblait sans fin, une légation russe a été rétablie au Vatican, auprès du roi dépouillé. Cela fait, Alexandre III a soulevé un peu la pierre, souvent bien lourde, qui pèse sur la catholique Pologne. Le chemin de Rome a été rouvert à ses évêques : l'archevêque métropolitain de Mohilef, l'évêque de Kalisch, l'ont repris. Le coadjuteur de l'archevêque de Mohilef a pu visiter et parcourir librement des régions jusqu'alors interdites de son immense diocèse, celles où Catherine II et Nicolas Ier avaient sévi sans pitié contre l'union gréco-romaine; il a reparu à Witebsk, dont les portes lui étaient fermées depuis trente-cinq ans. Encore quelques années, et la semence de justice aurait levé de plus en plus! Lorsque Alexandre III s'en allait vers Livadia, d'où il ne devait pas revenir, des patriarches d'Orient se dirigeaient vers Rome pour converser avec Léon XIII sur les meilleurs moyens de réaliser la parole du Sauveur à son Père : « Faites qu'ils soient un comme nous sommes un! » Et la mort du bon tsar arriva le jour de la

Toussaint, le jour où, célébrant les élus dans leur gloire, l'Église catholique rappelle au Sauveur sa promesse : « Bienheureux les pacifiques! »

L'œuvre d'Alexandre III, l'œuvre de paix qui a fait sa gloire, ne sera pas ensevelie avec lui, elle régnera sur son tombeau. Nous en avons pour garant son auguste fils; surmontant sa douleur, Nicolas II a voulu que sa première parole fut pour dire à ses peuples : « Pénétré des volontés de notre père défunt, nous faisons, à la face du Très-Haut, la promesse sacrée de n'avoir pour but que la prospérité pacifique et la gloire de notre chère Russie. » Heureux les États où la perpétuité du pouvoir passe dans ses conseils! Lorsqu'il envoya le Dauphin au siège de Philipsbourg, Louis XIV lui dit : « Allez vous montrer à mes peuples, afin que, si je viens à manquer, ils ne s'aperçoivent pas que le roi est mort! » Certes, les peuples s'apercevront qu'Alexandre III n'est plus; ils honoreront et regretteront sa noble vie brisée avant l'âge, les trésors de son expérience et de son autorité perdus pour l'humanité. Mais, sous des noms différents, l'Empereur sera le même, dépositaire de la volonté nationale, immortalité visible de la patrie, le pays fait homme. Jamais Alexandre III parût-il mieux la Russie en personne que le jour où il se déclara l'ami de la France? Il fut, du même coup, politique et populaire. Il répondait à l'instinct des multitudes, à la voix de l'intérêt et de la nécessité, à la loi de l'histoire si chère aux Russes, à la pensée du premier des Romanof, Michel Féodorovitch qui, dès 1615, proposait au roi Louis XIII une alliance « au bénéfice des deux couronnes [1] », aux vues de génie de Pierre le Grand, qui avait, comme dit Saint-Simon, « une passion extrême de s'unir avec la France [2] ». Cette union vitale pour les deux nations, il n'y aurait que des questions parasites qui pourraient l'empêcher ou la suspendre; questions, comme nous le sentons tous, nées de nos événements, doctrines, pratiques et périls révolutionnaires. C'est à la France à y veiller en veillant sur elle-même.

Et nous, Français, après avoir adressé au cher et loyal Empereur disparu l'hommage de notre deuil, de notre admiration et de notre gratitude, ne ferons-nous pas un retour sur notre histoire agitée? Le rôle presque providentiel qu'Alexandre III a rempli à notre égard, nous a été une consolation, un appui, une force. Il nous est aussi une leçon. Il n'a été rendu possible que par une

[1] Tome VIII, *Russie,* du *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française.*

[2] *Mémoires du duc de Saint-Simon,* chap. XVI du tome IX.

longue suite de vicissitudes où notre pays a trouvé moins de bonheur que de malheur. Un tel rôle d'un souverain étranger dans notre histoire nationale, quel homme du passé aurait pu l'imaginer même en rêve? Il en eût écarté la vision comme on fait d'un songe qui oppresse. L'importance extraordinaire du tsar dans les affaires et les sentiments de la France est sortie de nos extraordinaires calamités. Pour que l'ami fût salué comme un protecteur, comptez que de révolutions il a fallu! Il n'est monté si haut dans le service que parce que nous étions descendus plus profondément dans l'épreuve.

Lorsque Napoléon était au Kremlin, et que, par la nuit noire, dans la ville silencieuse et déserte, il voyait déjà se dessiner une couronne de feux qui avaient l'air de s'allumer pour son apothéose au milieu des flammes, supposez qu'une vieille sorcière russe, qu'on aurait arrêtée la torche à la main et menée à ses pieds, lui eût dit dans une sorte de démence : « Grand empereur des Français qui vas me faire mourir, donne-moi un instant pour te conter ta bonne ou plutôt ta mauvaise aventure. Tu crois que je ne suis qu'une folle, et tu crois que tu es le dieu des batailles. Ecoute-moi. Tu te figures posséder ma Russie parce que tu l'écrases sous tes canons, et tu ne possèdes même pas ta France; tu l'agites sans la tenir. Je veux te déplier l'avenir; comme dans un livre ouvert, tu y liras à la clarté de ma torche. Le siècle qui commence, le siècle que tu prétends remplir à toi tout seul, n'aura pas achevé son cours, que, depuis longtemps, ton empire ne sera plus : ton trône aura croulé trois fois, ta colonne de bronze aura mesuré la terre. Ta race ne sera rien, elle n'aura reparu un jour que pour mutiler ta patrie plus encore que tu ne l'auras mutilée toi-même; ton nom sera attaché à des défaites encore plus prodigieuses que tes victoires. Ce n'est pas tout; dans cette France vide des tiens, dans cette France retombée en république, sais-tu, ô ironie! ô triomphe! ô vengeance! quel sera l'homme le plus populaire? Ce sera mon empereur, l'empereur de ma sainte Russie! »

Le vainqueur d'Austerlitz, d'Eylau, de Friedland, d'une légion de batailles, aurait peut-être rugi, peut-être souri; la vieille sorcière russe n'aurait pas moins vu juste dans ce champ sans limites des invraisemblances dont les révolutions ont fait, depuis un siècle, l'histoire de France.

H. de Lacombe.

LE GÉNÉRAL DUCROT

SA VIE MILITAIRE, D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Les enfants du général Ducrot vont publier très prochainement, à la librairie Plon, la correspondance de leur illustre père pendant plus de trente années, correspondance où se reflète toute la vie militaire du général, depuis son arrivée, comme sous-lieutenant, en Algérie, en 1837, jusqu'à la fin du siège de Paris, en 1871.

« Quelques semaines avant sa mort, racontent ses enfants dans une courte préface, notre père souffrant fixa son regard sur les sabres suspendus près de son lit : son sabre de sous-lieutenant, où l'on voyait encore la trace de deux balles; son sabre de général en chef, dont la lame avait été brisée dans le corps d'un ennemi.

« — Le premier représentait l'espérance, nous disait-il; l'autre signifie le deuil et la défaite...

« — Mais tous deux, cher père, témoignent de ton courage! »

Courageux, Ducrot le fut jusqu'à la témérité, digne, en cela comme en tout le reste, de la race à laquelle il appartenait. Toute sa famille, en effet, avait fourni à l'armée des officiers du plus haut mérite. Son grand-père et son père avaient été chevaliers de Saint-Louis.

Son père, après avoir fait une partie des campagnes de l'Empire, se trouvait, au commencement de la Restauration, lieutenant-colonel du 11e régiment de chasseurs, en garnison à Nevers. Il avait épousé Mlle Dupleix, nièce à la mode de Bretagne du célèbre gouverneur général des Indes.

C'est à Nevers, le 24 février 1817, que naquit Auguste-Alexandre Ducrot. Son enfance ne fut entourée que de visages militaires. Ses deux oncles maternels étaient dans l'armée. Ses deux frères cadets y entrèrent également : l'un est devenu général; l'autre, chef de bataillon en 1870, a été tué à Strasbourg pendant le siège.

Fidèle aux traditions de sa famille, Auguste Ducrot entra à Saint-Cyr en novembre 1835. « Je compte bien, écrivait-il à son grand-père, M. Dupleix, obtenir, avec votre aide, d'aller en Afrique, d'où je ne reviendrai que capitaine et décoré. Je ne puis songer sans une espèce

d'horreur que je pourrais languir pendant plusieurs années dans une garnison de France. Ce n'est pas ainsi que je comprends le métier militaire. »

Ses vœux furent exaucés. Dès sa sortie de l'École, il fut envoyé en Algérie.

Ses enfants ont réuni toutes les lettres militaires qu'il a écrites à partir de cette première campagne jusqu'à la fin de sa vie active. « En les publiant, disent-ils avec un noble sentiment de piété filiale, nous avons voulu élever un monument à sa mémoire et contribuer à faire aimer ce qu'il a aimé par-dessus tout : la Patrie. »

Nous laissons de côté dans ces lettres, malgré leur vif intérêt, celles qui concernent l'Algérie, la campagne de Syrie, l'expédition de Bomarsund, pour nous attacher à celles plus vivantes, nous allions dire plus saignantes, que le général a écrites de Strasbourg, où il commandait la division militaire, d'où il a dénoncé, durant cinq années, sans relâche comme sans succès, les préparatifs militaires de la Prusse qui se déroulaient sous ses yeux. Il avait beau crier chaque jour la vérité à des aveugles et à des sourds : personne, dans le gouvernement impérial, ne voulut voir et entendre. Rien n'est plus poignant que ces lettres frémissantes où le péril est signalé, l'agression annoncée, les catastrophes prédites, et tout cela en pure perte, durant cinq mortelles années! Ce serait à n'y pas croire si les documents authentiques, irréfragables, n'étaient là, sous les yeux de la postérité. Quelle page terrible fourniront ces lettres saisissantes au jugement définitif de l'histoire!

STRASBOURG

(1865-1870)

Le général Ducrot fut nommé, le 25 septembre 1865, au commandement de la 6e division militaire, dont le siège était à Strasbourg.

A ce moment, l'Allemagne était profondément troublée. On sentait partout la menace d'une guerre prochaine entre l'Autriche et la Prusse. Cette dernière puissance nouait déjà avec l'Italie son alliance éventuelle, et M. de Bismarck, à Biarritz, s'efforçait, par des promesses vagues, d'arracher à la cour des Tuileries l'assurance formelle de la neutralité.

Dès le premier jour, le général Ducrot se considéra comme placé

à un avant-poste. Son premier soin fut de visiter et d'étudier les places fortes qui relevaient de son commandement.

Toutes ces places étaient restées telles que Vauban les avait établies; rien n'avait encore été tenté pour tenir compte des progrès considérables réalisés par l'artillerie au point de vue de la portée et de la justesse; aucune précaution n'était prise pour protéger contre le bombardement les soldats, les habitants et les magasins à poudre. Le développement de l'industrie et l'accroissement de la population avaient entraîné la création de vastes faubourgs qui masquaient le tir de la place et offraient à l'assiégeant des couverts approchés.

Frappé de ces considérations et des dangers qui en résultaient, le général Ducrot, après de longues et inutiles discussions, se décida, en 1866, à présenter dans un travail d'ensemble[1] ses vues sur le rôle que doivent jouer les places dans la défense de la France. Mais on ne tint aucun compte de son Mémoire.

La défense des places n'était pas sa seule préoccupation; profondément ému de sentir notre armée bien inférieure à l'armée prussienne, comme effectif, comme organisation, comme mobilisation, il chercha les moyens d'y remédier, exposa ses idées aux ministres, aux familiers de l'empereur, et, dans une brochure non destinée à la publicité, tirée, en 1866, à un très petit nombre d'exemplaires, il traça les lignes principales d'une nouvelle organisation.

Ses propositions ne prévalurent pas contre les idées préconçues de l'empereur, et, comme il le dit dans ses lettres, « on leur emprunta quelques détails, mais sans en accepter les principes, c'est-à-dire la base solide ».

Dès 1865 et 1866, le général étudia, dans l'histoire et sur la carte, la région dont il avait la garde, et fit exécuter des reconnaissances sur les deux rives du Rhin; puis, quand l'affaire du Luxembourg, en 1867, démontra l'imminence absolue de la guerre, il donna à ses travaux un plus grand développement.

Emmenant avec lui un certain nombre d'officiers de son état-major, il parcourut minutieusement les Vosges centrales.

Persuadé de la valeur de l'offensive, son attention se portait en même temps sur le territoire ennemi. Après une autorisation officieuse du ministre de la guerre, il fit étudier les divers points de passage possible du Rhin dans un sens ou dans l'autre, ainsi que les points de franchissements de la Forêt-Noire, et lui-même visitait incognito Mayence, Landau, Gemersheim, Rastadt, Carlsruhe, la Forêt Noire.

[1] Publié chez Plon, en 1871. *De l'état-major et des différentes armes.*

Par ses relations, ses conversations avec les hommes d'État et les princes allemands, par des agents de tous ordres, dont il savait utiliser le zèle, par une attention constamment apportée à tout ce qui se disait et s'exprimait en Allemagne, il trouvait moyen de connaître exactement la situation politique de nos voisins, et d'éclairer notre gouvernement sur les chances heureuses ou les dangers que cette situation pouvait créer.

L'activité qu'il déployait était bien connue des Allemands, qui essayèrent de lui créer des obstacles. Mais les plus grandes difficultés ne lui vinrent pas de ce côté : c'est en France même qu'elles lui furent suscitées. Confiné volontairement dans son devoir de soldat et de Français, il eut le rôle ingrat d'être un prophète de malheur. Jamais écouté, il répétait sans cesse ses sinistres prédictions, attristé de la mollesse des uns, irrité de l'indifférence des autres, à l'approche de l'orage qu'il voyait nettement se former.

« Pardonnez-moi, écrit-il au général Frossard, mais mon cœur déborde, je vois mon pays si menacé dans sa grandeur et sa sécurité, le prestige de l'empereur si fortement ébranlé, qu'en vérité il y aurait lâcheté à garder le silence ! » Et ailleurs : « Vous me trouverez bien importun, bien osé ; mais voyez-vous, mon cher général, je suis exaspéré ; j'éprouve la rage d'un homme qui, voulant sauver un noyé, sent que celui-ci refuse son secours et l'entraîne avec lui dans le fond de l'eau... » Et il termine par ce cri : « Si vous vous impatientez trop en me lisant, je vous dirai volontiers, comme Thémistocle : Frappe, mais écoute ! »

Le général Ducrot savait fort bien que, à dire ainsi la vérité, il risquait de briser sa carrière. Il savait que l'entourage du souverain, exclusivement préoccupé, les uns par intérêt personnel, les autres par affection mal comprise, d'écarter de lui tout sujet d'inquiétude, trouvait que ce général était décidément importun !

Pendant que l'empereur était à Strasbourg, le général le mena sur les hauteurs de Schiltigheim et au Wacken, et lui montra les emplacements d'où les Prussiens pourraient foudroyer la ville [1]. Quelle note fausse dans le concert optimiste qui était de rigueur autour de Napoléon III ! « On n'est pas plus maladroit ! » se disaient entre eux les courtisans en souriant.

On cherchait à le tourner en ridicule, à la table même du souverain. Comme un voisin lui faisait observer qu'il oubliait de vider son verre : « Auriez-vous trouvé des Prussiens jusque dans votre verre ? » lui demandait un convive, au milieu des éclats de rire de tous.

[1] Ces emplacements furent, en effet, ceux qu'occupèrent, en 1870, les batteries allemandes.

Tandis qu'il était tout entier à l'exécution de son devoir de commandant d'un poste d'avant-garde, de petits complots se tramaient à Paris pour le lui enlever. Tantôt on feignait de croire lui être agréable en le nommant à Bourges; tantôt on parlait de lui donner une division de la garde... Ce qu'on voulait, c'était qu'il quittât Strasbourg et cessât ses lugubres prédictions.

Cette lutte ingrate, entreprise pour faire entendre la vérité, fut pour le général Ducrot une épreuve des plus douloureuses. Il la continua cependant sans la moindre faiblesse.

Il a fallu, hélas! nos désastres pour montrer à quel point il avait vu juste. Quand, plus tard, l'ancien maire de Strasbourg lui demandait pardon, avec des larmes dans les yeux, de lui avoir fait de l'opposition et créé des difficultés, le général Ducrot ne pouvait que répondre : « Plût à Dieu que je me fusse trompé! » Et Napoléon III était hors d'état de réparer les fautes passées lorsqu'il disait au général, le soir de Sedan : « Vos pressentiments sur les intentions de la Prusse, ce que vous m'aviez dit de ses forces militaires et du peu de moyens que nous aurions à leur opposer, tout cela n'était que trop vrai; j'aurais dû tenir plus compte de vos avertissements et de vos conseils. »

Le général Fleury au général Ducrot.

Biarritz, 1er octobre 1866.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre projet de recrutement et la note politique si intéressante qui l'accompagnait. Je ferai de cette dernière, tout confidentiellement, le profit qu'elle mérite. Ne vous lassez pas de dire les vérités que vous dicte votre conscience, et soyez certain qu'il vous sera tenu bon gré de votre loyale franchise.

Ministère de la guerre au général Ducrot.

Paris, 26 octobre 1866.

Mon cher général,

Votre beau-frère est nommé capitaine. Enfin! J'espère que l'avenir lui sera plus favorable que le passé.

Et MM. les Prussiens? Se calment-ils un peu? J'en doute. Il faudra qu'un jour ou l'autre on leur démontre qu'on sait encore, en France, la route d'Iéna; mais il eût été préférable de le leur apprendre tout de suite.

Mille compliments affectueux et tout dévoués.

Signé : Colson.

Le général Ducrot au général Faure.

Strasbourg, 6 novembre 1866.

Vingt fois j'ai dû vous écrire, et toujours quelque nouvel incident me faisait remettre au lendemain, dans l'espoir que ce lendemain apporterait quelque fait nouveau de nature à modifier mes appréciations sur les hommes et sur les événements! Malheureusement, il n'en a rien été. De chutes en chutes, nous voici descendus aussi bas que possible, et Dieu sait les efforts et les sacrifices que nous devrons faire pour reconquérir la situation perdue!

La prudence la plus vulgaire nous commandait d'être préparés à toute éventualité, en présence du grand conflit qui éclatait en Allemagne. Compter sur l'épuisement des partis engagés pour dominer la situation et dicter nos lois à l'Allemagne n'était réellement pas un rôle digne d'un grand pays comme la France. Nous nous sommes donc laissé surprendre par les événements, et à l'imprévoyance la plus coupable ont succédé de lâches défaillances[1].

[1] Le général Ducrot considérait comme un danger la constitution sur notre frontière sud-est d'une grande puissance, et n'avait aucune confiance dans la reconnaissance de l'Italie. D'autre part, il prévoyait, du côté du Rhin, un danger plus grave encore, si la victoire permettait à la Prusse d'absorber le Hanovre et de fondre sous son sceptre, en une seule nation, toute l'Allemagne du Nord. Il partageait à ce sujet les appréhensions du comte de Clermont-Tonnerre, notre attaché militaire à Berlin, qui écrivait le 20 juin : « Au lendemain d'une paix heureuse pour la Prusse, les complications extérieures ne tarderont pas à naître... Tourner contre la France l'exaltation qui survivra à la guerre actuelle sera une tâche facile pour des vainqueurs, ou au moins telle est leur conviction. Je ne crois pouvoir mieux faire, pour mettre ce point en lumière, que de citer, au lieu d'impressions personnelles, un mot dont je garantis l'authenticité. Le roi disait, il y a quelques semaines, à un diplomate allemand, chef de mission et militaire : « Si nous avons maintenant la guerre entre nous, nous nous « réconcilierons plus tard en faisant une autre guerre en commun. » Le mot n'a pas besoin de commentaire. Nous en sommes aujourd'hui à la réalisation de la première partie du plan. »

Avec une perception aussi nette, des idées aussi arrêtées sur la situation, le général Ducrot avait naturellement et ardemment souhaité le succès de l'Autriche. Il s'était indigné de la neutralité que l'empereur observait dans la forme, tout en autorisant l'Italie à s'allier avec la Prusse, et en promettant d'autre part à l'Autriche de ne pas laisser l'Italie franchir certaines limites; neutralité dont le but était d'user les belligérants les uns par les autres pour arriver sans risques à dominer la situation.

Quand le coup de foudre de Sadowa éclata, trompant les prévisions de l'empereur, crevant ses trames trop frêles, et le mettant vis-à-vis des deux camps dans la situation la plus fausse, le général Ducrot eût voulu, comme M. Drouyn de Lhuys, que la France mît résolument son épée dans la balance pour limiter les prétentions des vainqueurs et empêcher que des conventions contraires à nos intérêts ne fussent conclues entre les parties.

Vainement veut-on faire accroire aujourd'hui qu'une intervention de notre part, après Sadowa, aurait rallié toute l'Allemagne contre nous. Rien n'est plus faux. Tous les petits États étaient encore dans l'exaspération de la lutte; leurs regards se tournaient avec anxiété du côté de la France, et le mot d'ordre était : « Plutôt devenir Français que Prussiens! » M. de Beust est venu en personne à Paris solliciter le secours de la France. Les rois de Wurtemberg, de Bavière, le grand-duc de Hesse-Darmstadt ont écrit des lettres autographes à l'empereur pour implorer son secours. En huit jours, nous pouvions porter 80 000 hommes de l'autre côté du Rhin; ralliant à nous les contingents badois, bavarois, wurtembergeois, hessois, une partie de l'armée autrichienne de l'archiduc Albert (par les voies ferrées d'Insprück et de Salzbourg), nous formions une masse de plus de 200 000 combattants, avec lesquels nous écrasions, en un instant, l'armée prussienne du Mein, qui n'a jamais compté plus de 40 000 hommes. Nous dégagions le Hanovre, donnions la main à notre flotte sur les côtes de la mer du Nord. Pendant ce temps-là, une armée de 200 000 hommes s'organisait en France avec les réserves, une partie des vieilles troupes d'Algérie, etc.

Mais tout cela eût été inutile; une simple démonstration, une attitude énergique, auraient suffi pour mettre les Prussiens à la raison. Ils étaient si bien convaincus que la rive gauche du Rhin devait être la compensation légitime, pour nous, de leur agrandissement en Allemagne, qu'ils avaient tout évacué et n'avaient pas même laissé dans les casernes les portemanteaux et les crochets destinés à recevoir les effets militaires. Les populations en étaient également convaincues.

Bon nombre de familles s'étaient réfugiées sur notre territoire, et tous les rapports officiels parvenus à la préfecture de Strasbourg et à la division nous permettaient de constater que, en cas d'appel au suffrage universel, nous étions assurés de 80 pour 100 des votes.

Notre inaction a stupéfié les Allemands; elle était tellement incompréhensible que l'on en a recherché la cause dans des motifs extraordinaires : la santé de l'empereur gravement compromise, un affaissement moral qui en était la conséquence, et je ne sais quoi encore.

Considérez l'échéance prochaine de nos malheureuses entreprises du Mexique, de Rome, l'ingratitude de l'Italie qui commence à rêver la domination du grand lac italien que nous avions la prétention d'appeler le grand lac français, et vous aurez le tableau fidèle de la situation.

Les ressources de la France sont immenses, sans doute; tout

patriotisme n'y est pas encore éteint, et il suffirait d'une main vigoureuse pour secouer l'engourdissement qui semble nous paralyser... Mais où est cette main? où sont les hommes capables de préparer, de diriger l'action?

Au général Trochu.

Strasbourg, 5 décembre 1866.

Puisque tu es en train de faire entendre de bonnes vérités aux illustres personnages qui t'entourent[1], ajoute donc ceci : Pendant que nous délibérons pompeusement et longuement sur ce qu'il conviendrait de faire pour avoir une armée, la Prusse se propose tout simplement et très activement d'envahir notre territoire. Elle sera en mesure de mettre en ligne 600 000 hommes et 1200 bouches à feu, avant que nous ayons songé à organiser les cadres indispensables pour mettre au feu 300 000 hommes et 600 canons.

De l'autre côté du Rhin, il n'est pas un Allemand qui ne croie à la guerre dans un avenir prochain. Les plus pacifiques, qui, par leurs relations de famille ou par leur intérêt, sont plus Français, considèrent la lutte comme inévitable et ne comprennent rien à notre inaction. Comme il faut chercher une cause à tout, ils prétendent que notre empereur est tombé en enfance.

A moins d'être aveugle, il n'est pas permis de douter que la guerre éclatera au premier jour. Avec notre stupide vanité, notre folle présomption, nous pouvons croire qu'il nous sera permis de choisir notre heure, c'est-à-dire la fin de l'Exposition universelle, pour l'achèvement de notre organisation et de notre armement.

En vérité, je suis de ton avis, et je commence à croire que notre gouvernement est frappé de démence. Mais si Jupiter a décidé de le perdre, n'oublions pas que les destinées de notre patrie et que notre propre sort à tous sont liés à ses destinées, et, puisque nous ne sommes pas encore atteints par cette funeste démence, faisons tous nos efforts pour l'arrêter sur cette pente fatale qui conduit notre pays tout droit à des précipices.

A son frère.

Strasbourg, 24 janvier 1867.

Cher ami,

... La présence d'agents prussiens dans les Vosges a été signalée

[1] Le général Trochu venait de publier un Mémoire sur l'organisation de l'armée, dans lequel il n'avait pas craint de dire de dures vérités. Ce Mémoire contraria vivement l'empereur, déplut à son entourage et entraîna la disgrâce du général Trochu.

officiellement, et à différentes reprises, par le préfet du Bas-Rhin et par le colonel de gendarmerie. C'était chose connue de tout le monde; mais je me suis bien gardé d'en écrire officiellement au ministre, parce que *je savais parfaitement que l'on ne manquerait pas de me taxer encore d'exagération.* Je me suis borné à en dire deux mots au général Trochu, qui, je le sais, en a parlé à quelques membres de la commission. Les Prussiens font chez nous ce qu'ils ont fait en Bohême et en Moravie, quelques mois avant la guerre; l'imprévoyance des Autrichiens ne nous sert pas de leçon. Comme eux, nous fermons les yeux pour ne pas voir les choses qui nous sont désagréables!

Au général Faure.

Strasbourg, 26 février 1867.

Pendant que nous délibérons et discutaillons, nos bons voisins les Allemands se préparent avec une ardeur fébrile; dès aujourd'hui, ils sont en mesure de mettre en ligne 800 000 hommes et 1200 bouches à feu. Il nous faudrait faire de grands efforts pour leur opposer 400 000 hommes et 300 bouches à feu. C'est une disproportion vraiment effrayante, et qui devrait donner à réfléchir aux moins clairvoyants et aux plus optimistes. Mais nous avons une vanité, une présomption qui nous perdra, ou tout au moins nous coûtera fort cher.

Que ferions-nous si la Hollande, ou tout autre petit Etat voisin, implorait notre appui à propos de la question du Luxembourg ou d'une autre du même genre? Nous nous abstiendrions, disent les gens sans cœur et sans patriotisme; l'influence morale de la France suffira toujours à lui maintenir son rang en Europe..., erreur profonde, car le jour où il sera bien démontré que l'on n'a plus à redouter notre action matérielle, il n'y aura plus d'action morale, et, du premier rang, nous passerons au second, voire même au troisième!... Triste, triste; mon ami, triste est tout cela! et l'avenir me paraît bien gros d'orages!

A son frère.

Strasbourg, 28 février 1867.

Mon cher ami, ce que l'on appelle la réorganisation de l'infanterie est à mes yeux une véritable désorganisation! — Je ne comprends vraiment pas comment le maréchal Niel a pu attacher son nom à un acte aussi funeste, aussi insensé! Je le comprends d'autant moins que le résultat est en complète opposition avec ses

idées. J'en ai la certitude, d'abord par ce qu'il m'a dit lui-même, ensuite par ce qu'il m'a fait dire dernièrement par son chef d'état-major qui est venu de Paris. Voici à peu près ses paroles, que m'a rapportées le colonel de Malroy : « Dites au général Ducrot que l'empereur a beaucoup regretté, que j'ai vivement regretté moi-même, qu'il n'ait pas assisté à la réunion dans laquelle on a discuté les bases de l'organisation de l'infanterie. Si une chose peut le consoler, c'est que j'ai soutenu très chaudement ses idées, qui sont aussi les miennes; mais le projet de l'empereur était si bien arrêté d'avance qu'il ne m'a pas été possible de le faire modifier, et il est probable que le général Ducrot n'aurait pas mieux réussi. »

C'est, en effet, très probable. L'empereur, dans son cabinet, m'avait exposé d'une manière assez complète ce projet; je lui avais fait mes observations et je croyais avoir produit une certaine impression; mais il est arrivé ce qui arrive presque toujours avec l'empereur : une fois seul, il a résolu dans sa tête les objections que je lui avais faites, et il est revenu purement et simplement à ses premières idées...

Si mes idées te semblent justes, communique-les à ton ami Vilette lorsque tu en auras l'occasion; il pourra en causer avec son maréchal[1]. Nous devons tous nous préoccuper de l'avenir, car il faut être aveugle pour ne pas voir l'orage qui s'amoncelle à l'horizon.

Le général Ducrot à son frère.

Strasbourg, 25 mai 1867.

Mon cher ami... Rien de neuf ici ni de l'autre côté du Rhin.

La dernière crise aura du moins fait comprendre aux plus aveugles et aux plus imprévoyants l'état de faiblesse dans lequel était tombée notre armée et le danger que nous avons couru en face d'une puissance toujours en armes jusqu'aux dents; mais je persiste à penser et à dire que c'est une situation intolérable et qui ne saurait durer. Avoir sur notre flanc 250 000 hommes toujours prêts à se ruer sur nous pour un oui ou pour un non, c'est impossible. Adieu.

Le général Ducrot au général Frossard.

Strasbourg, 19 septembre 1867.

... Je ne connais pas les secrets de notre politique, mais je suis attentivement la marche des événements, les dispositions de l'Alle-

[1] Maréchal Bazaine.

magne, et je considère la guerre comme inévitable dans un avenir plus ou moins rapproché; je dirai même que je la considère comme indispensable pour le salut de notre pays... Plus nous ferons de concessions, plus nos adversaires se montreront arrogants et audacieux.

Aujourd'hui encore, la Bavière et le Wurtemberg hésiteraient à se prononcer en faveur de la Prusse au début de la guerre; ils feraient en sorte d'attendre les premiers résultats de la lutte pour se ranger du côté du vainqueur. Dans dix-huit mois ou deux ans, cette maigre chance en notre faveur aura même disparu; les armées du Sud seront si bien incorporées à l'armée prussienne qu'elles marcheront avec elle au premier signal, et, une fois engagées dans la lutte, il sera bien difficile de les en détacher.

Si ces Etats sont hésitants aujourd'hui, c'est qu'ils redoutent l'ambition de la Prusse, et, pour lui résister, ne comptent point sur l'Autriche qui est épuisée, qui n'a pu ou n'a pas voulu les soutenir lors de la lutte de l'année dernière...

Hier, je lisais dans un journal de Francfort une phrase qui m'a fait monter le rouge au front : « La France a peur, cela saute aux yeux de tous ceux qui suivent la marche des événements. »

Et, en effet, comment l'Allemagne ne le penserait-elle pas, lorsqu'elle compare l'attitude ferme et assurée du gouvernement prussien à nos hésitations et à nos contradictions, les discours du grand-duc de Bade et des Chambres danoises aux discours de M. Rouher, aux circulaires de notre diplomatie?...

Et cette revue de l'armée badoise passée à Rastadt par le roi Guillaume, n'est-ce pas encore une provocation à notre adresse?

Tous ceux qui ont le sentiment de la dignité de notre France le comprennent ainsi.

Vous voyez que je vous parle avec toute franchise... Pardonnez-le-moi... Mais mon cœur déborde... Je vois notre pays si menacé dans sa grandeur et sa sécurité, le prestige du gouvernement de l'empereur si fortement ébranlé, qu'en vérité il y aurait lâcheté à garder le silence.

Le Ducrot général à M. L. Rambourg.

Strasbourg, 19 octobre 1867.

Cher ami,

... Qui aurait dit en 1856, au lendemain du congrès de Paris, en 1859, au lendemain de Villafranca, que la Prusse avec ses milliers de soldats nous empêcherait un jour de dormir, qu'en l'an de grâce 1867, nous en viendrions à nous égorger avec ces bons

Italiens, pour lesquels nous avons été si prodigues de notre sang et de nos trésors?

Nous voici donc fatalement placés entre une folie et une lâcheté! C'est là le résultat clair et net de la politique de ces dernières années. Si nous intervenons en faveur du Saint-Père, disent les uns, c'est la guerre avec l'Italie, et nous nous mettons vis-à-vis de la Prusse dans la même situation que l'Autriche en 1866. Si nous laissons impunément violer la convention de septembre, disent les autres, nous devenons la risée de l'Europe et descendons au rang de la principauté de Monaco ou de la république de Saint-Marin!... A cela je réponds : entre une folie et une lâcheté je n'hésite pas. Qu'il s'agisse d'un peuple ou d'un individu, une lâcheté déshonore toujours, c'est-à-dire tue moralement. Tandis qu'il y a des folies qui tournent heureusement et produisent des résultats tout à fait inattendus. D'ailleurs, en analysant bien la situation, en allant au fond des choses, l'on trouve peut-être que, en faisant respecter notre signature, nous agissons aussi habilement qu'honorablement. En restant fidèles à la noble devise : « Fais ce que dois, advienne que pourra », nous nous relevons immédiatement aux yeux de l'Europe, trop habituée à compter pour rien les promesses et les engagements de la France.

Tout le sud de l'Allemagne, tous les États violemment annexés reprennent confiance en notre parole, comprennent que nos actes peuvent être motivés par d'autres mobiles qu'une insatiable ambition, et cherchent en nous le point d'appui dont ils ont besoin pour échapper aux étreintes de M. de Bismarck. Pour un allié douteux et sans valeur que nous perdons, nous recouvrons immédiatement les sympathies et l'action franche et loyale de tous les catholiques de l'Europe. Non, vraiment, je ne crois pas qu'il y ait là folie, comme le disent tous les journaux révolutionnaires; je suis convaincu, au contraire, que la sagesse est d'accord avec l'honneur pour nous indiquer cette voie de salut.

L'intervention paraît chose décidée; ainsi, j'ai reçu l'ordre de diriger immédiatement sur Marseille des comptables destinés à faire partie du corps commandé par le général de Failly, lequel sera composé, je le suppose, de deux divisions d'infanterie, une brigade de cavalerie, etc.; c'est plus qu'il n'en faut pour mettre à la raison tous les garibaldiens du monde et tenir tête, au moins pendant un certain temps, à l'armée italienne si elle osait les soutenir.

La Prusse, me demanderez-vous, profitera-t-elle de l'incident pour nous tomber sur les bras? J'en doute fort; dans tous les cas, je considérerais la chose comme très heureuse, car nous sommes tant bien que mal en mesure de la recevoir, et, si elle agit ainsi,

elle ne pourra plus invoquer la nécessité de sauvegarder l'intégrité de la patrie allemande; son véritable jeu, ses projets réels apparaîtront clairement aux yeux de tous, et il se produira en notre faveur, dans tous les Etats catholiques de l'Allemagne, une réaction éclatante. Avec un pareil appui, toutes les chances de succès seront pour nous, et la partie deviendrait trop belle pour ne pas vivement souhaiter de nous y engager.

Voilà, cher ami, une lettre bien longue et bien sérieuse, peu faite certainement pour distraire un pauvre exilé! Que voulez-vous? je me laisse aller volontiers au cours de mes idées, et avec vous, plus qu'avec tout autre, je ne crains pas de m'épancher.

En passant à Paris, j'ai eu de longues conversations avec le maréchal Niel et le général Frossard; ce dernier surtout m'a dit des choses très intéressantes; il m'a affirmé que l'empereur ne se faisait aucune illusion sur la gravité de la situation, qu'il sent parfaitement la nécessité d'en sortir à tout prix, et que les événements ne tarderont pas à le prouver.

Le général Ducrot à M. L. Rambourg.

Strasbourg, 9 novembre 1867.

Vos réflexions étaient bien justes, cher ami, et les événements vous ont donné mille fois raison! Voilà donc Garibaldi et ses bandes en déroute, battus, bien battus par les soldats du Pape, expulsés du territoire romain et désarmés par les soldats de l'armée italienne qui, hier encore, était toute prête à les appuyer et à revendiquer la meilleure part de honteux exploits. Comme cela peint bien le caractère de cette nation, dont le principal mobile est une puérile vanité unie à une sotte vantardise, et quelle amère critique de la politique suivie par notre gouvernement depuis Villafranca!

Saurons-nous profiter de l'occasion pour sortir de la voie fatale dans laquelle nous marchons depuis trop longtemps, renoncer aux équivoques qui ne satisfont personne et laissent tout en suspens?

Saurons-nous enfin prendre une attitude nette et fière, et, sans discuter à perte de vue sur l'inextricable question romaine, dans laquelle se confondent des intérêts politiques et religieux, dire à l'Italie, la main sur la garde de notre épée : « Nous défendrons toujours les droits régaliens du Souverain Pontife contre les convoitises de la Révolution; nous serons constamment prêts à repousser par la force de nos armes quiconque oserait envahir le patrimoine de l'Église. Votre parlement a déclaré Rome capitale du royaume d'Italie! Le vote est inique; il doit être rétracté; au

nom du droit des gens, nous réclamerons satisfaction. Aussi longtemps que nous ne l'aurons pas obtenue, notre drapeau protecteur continuera à flotter sur les murs de Rome, à côté de celui du Pape. »

Hélas! j'ai bien peur qu'il n'en soit pas ainsi, et que les influences qui se croisent et se heurtent autour du trône impérial ne prolongent indéfiniment une politique de contradictions et d'hésitations indigne d'un grand pays comme le nôtre!

L'empereur d'Autriche a quitté la France mardi, après une halte de deux heures à Strasbourg. J'ai eu l'honneur de déjeuner entre Sa Majesté et le comte Andrassy. La conversation a été fort intéressante, et l'impression qui m'en est restée, c'est qu'il y a entente parfaite entre nos deux pays. Le comte Andrassy me disait : « Plus on étudie la situation, plus on est convaincu que nos intérêts sont étroitement liés dans l'avenir, et je dirai même plus : c'est que je n'entrevois pas une question qui puisse amener la moindre divergence dans nos vues, dans notre action commune. »

Au moment de monter en wagon, l'empereur m'a dit un mot encore plus significatif. Je remerciais Sa Majesté du témoignage de bienveillance qu'elle avait daigné m'accorder en me conférant les insignes de grand-croix de son ordre impérial de la Couronne de fer, et j'ajoutais que « je serais bien heureux si un jour il m'était permis de m'en montrer digne, en servant directement ou indirectement la cause de Sa Majesté. » A cela l'empereur a répondu très gracieusement : « Moi-même, je suis heureux de vous laisser ce souvenir de mon passage; comme vous, j'espère qu'un jour nous marcherons ensemble. » Là-dessus, il m'a donné une cordiale poignée de main et est monté dans son wagon.

Dans cette entente parfaite de la France et de l'Autriche, il y a incontestablement des gages de sécurité pour l'avenir, et, avec de l'habileté et de l'énergie, il serait facile de regagner tout le terrain perdu depuis Sadowa. Mais, hélas! toutes les nouvelles qui me viennent de Paris sont désolantes. Nous n'avons plus de gouvernement. Dans l'entourage de l'empereur, c'est une véritable anarchie : aucune entente entre les ministres, entre les membres de la famille impériale. L'empereur, tout en paraissant comprendre la gravité de la situation, la nécessité de se débarrasser d'hommes usés et déconsidérés, ne peut se décider à prendre une grande résolution; il se traîne à la remorque des événements sans chercher à les prévoir, sans prétendre à les diriger. Le mécontentement, la défiance, augmentent dans des proportions énormes, et déjà commencent les agitations de la rue!

A M. F. de Champs.

Strasbourg, 27 novembre 1867.

Mou bon père..., la situation est tellement tendue en ce moment qu'elle ne saurait se prolonger, les événements ne peuvent tarder à se précipiter. La guerre à l'extérieur est le moindre des maux à redouter; mais ce sont les émeutes, les bouleversements intérieurs, une révolution sociale, peut-être, qui nous menacent.

Je suis revenu de Paris avec de fort tristes impressions; l'inquiétude, l'inconfiance, sont dans tous les esprits; les meneurs du parti avancé s'agitent fort. Ils ne parviennent pas encore à entraîner les masses; mais ils trouveront de puissants auxiliaires dans la sus pension des travaux, le manque d'ouvrage, la cherté des vivres, etc.

J'ai rencontré par occasion notre nouveau ministre de l'intérieur chez la princesse Mathilde; j'ai causé pendant une heure avec lui sans savoir à qui j'avais affaire, et fort librement, je vous l'assure. Plus tard, j'ai voulu m'excuser de la liberté de mon langage, et il m'a répondu qu'il était au contraire très heureux de cette circonstance, qui lui avait permis d'entendre *ces accents d'un ardent et sincère patriotisme* (*sic*).

En somme, M. Pinard me paraît animé des meilleures intentions; il semble être honnête, énergique, et ne se faire aucune illusion sur la situation. Espérons donc que ce sera un précieux auxiliaire pour notre pauvre empereur, si mal conseillé jusqu'à présent.

A M. L. Rambourg.

Strasbourg, 31 décembre 1867.

Comme vous avez été inspiré, cher ami, en allant vous réfugier au pays où fleurissent les citronniers et les orangers! Mieux vaut la vue de leurs fruits d'or et de leurs blanches fleurs, que celle de l'épaisse couche de neige qui couvre ici la terre depuis six semaines. L'année 1868 va donc bien commencer pour vous, et je souhaite de tout mon cœur qu'elle continue de même. Cependant, il ne faut pas se faire d'illusions, elle est bien sombre, l'aurore de cette année! Les points noirs jadis signalés à l'horizon deviennent de gros nuages, et l'orage pourrait bien éclater au premier jour. Tout le monde le dit, voire même nos plus pacifiques députés; la situation est devenue intolérable, et il faut en sortir. Mieux vaut cent fois l'emploi d'un remède violent, mais héroïque, qu'une mort lente, mais certaine.

D'après ce que l'on m'écrit de Paris, l'empereur ne se fait aucune illusion. Il est décidé à sortir de l'impasse où il s'est four-

voyé si maladroitement; il espère être prêt au printemps et pouvoir alors entrer en action avec des chances favorables. Dieu le veuille!...

Nous nous préparons, le fait est incontestable; mais nous nous préparons mal, très mal, surtout si l'on compare notre préparation à celle de nos ambitieux voisins. Vous ne pouvez vous imaginer avec quelle prodigieuse activité ils travaillent; rien ne les arrête. Ils se soucient peu de ce que l'on pensera ou dira; leur unique préoccupation est de faire tout ce qui peut augmenter leur force, tout ce qui peut leur procurer une chance de succès de plus. Ah! ce ne sont pas les Prussiens qui nous diraient, comme à Fontenoy : « A vous, messieurs les Français!... » Ils tireraient plutôt trois fois les premiers... et, de fait, ils ont raison, car dans cette grande partie qui ne peut manquer de s'engager tôt ou tard, l'enjeu sera l'honneur, la puissance..., l'existence de deux grands peuples! Dans ces graves circonstances, nos députés bavardent beaucoup et avancent bien lentement en besogne. Il est vrai que la loi qui leur est présentée est détestable. Évidemment, si nous pouvions compter sur une longue période de paix, il serait sage d'élaborer méthodiquement de nouvelles institutions militaires, en prévision de l'avenir, comme le firent les Prussiens à la suite de leurs désastres; mais avant neuf ans, la question sera résolue entre nous et l'Allemagne. Ou nous ne serons plus qu'une puissance de deuxième ou troisième ordre, ou la Prusse aura été ramenée aux limites qu'on n'aurait jamais dû lui laisser franchir. Dans ce cas comme dans l'autre, nous n'aurons pas besoin, en permanence, d'une armée de 1 200 000 hommes. N'est-il pas absurde de nous exposer à être surpris par la guerre alors que nos essais de réformes n'auront encore abouti qu'à désorganiser? Mais c'est l'idée fixe de l'empereur; les esprits les plus sages, les plus consciencieux, l'ont vainement combattue plusieurs fois. *Il a paru ébranlé, et toujours il a fini par y revenir* [1]. Il fallait du nouveau, quelque institution datant du second Empire!

Au général Faure.

Strasbourg, 17 janvier 1868.

MON CHER AMI,

Nous vous rendons de tout cœur les vœux que vous nous exprimez à l'occasion de la nouvelle année. Que réserve-t-elle à

[1] Le général, dans une lettre précédente, a déjà signalé cet entêtement muet de l'empereur, qui écoute, se laisse ébranler, mais qui, une fois seul, résout les objections et revient à son idée première. Trait distinctif et bien connu du caractère de Napoléon III.

notre pays, cette année 1868? Qui oserait le dire? En présence des hésitations, des fluctuations, des contradictions de notre gouvernement, il est impossible de prévoir quelque chose. Comme me l'écrivait tout récemment de Paris un de nos amis, l'empereur se porte bien, il semble calme et tranquille; a-t-il pris un parti? Personne n'en sait rien...

Des gens raisonnables déduiraient de cela que nous n'aurons pas la guerre cette année... Cependant elle semble si nécessaire, dans l'intérêt de la France, que j'aime mieux fermer les yeux et me dire que la France cache son jeu, qu'il espère suppléer par un redoublement de bonne volonté, d'entrain et d'activité à tout ce qui manque dans notre préparation. Je ne veux pas supposer un instant qu'il se résigne à déchoir et à laisser déchoir notre pays. Telles sont mes appréciations.

Maintenant, voici celles d'un homme qui habite Paris et n'est pas de nature trop pacifique. Notre ami Bourbaki m'écrit ce qui suit en date d'hier : « Il paraît que les nouvelles arrivées d'Italie et de Prusse sont des plus pacifiques. Tout le monde croit à la paix. On assure que la Prusse a de grands embarras politiques, et cela en dehors de la misère qui la tourmente. Je trouve que cette situation devrait nous engager à précipiter le mouvement et à prendre Mayence; les efforts que nous aurions à faire seraient d'autant diminués... Mais M. Rouher a donné hier au soir des explications si catégoriques et si publiques dans un salon, qu'il faut absolument penser que nous resterons toute cette année dans l'état le plus calme... »

A son frère.

Strasbourg, 17 février 1868.

Mon cher ami,

Le maréchal Bazaine vient de passer trois jours avec nous.

Le maréchal considère la guerre comme inévitable et très désirable pour sortir de la triste situation dans laquelle nous ont placés les événements de 1866. Il ne paraît pas croire qu'elle éclate au printemps de cette année, cependant il ne considère pas la chose comme impossible.

A l'appui de cette opinion, il me citait ce qui s'est passé en 1859. Jusqu'au dernier moment, disait-il, on a protesté d'intentions pacifiques, d'espérances, d'arrangements; le ministre de la guerre ne prenait aucune disposition, ne voulait en prendre aucune; puis, un beau matin, les uns et les autres, nous avons reçu l'ordre par le télégraphe de nous mettre en route pour Gênes, par Lyon, par Grenoble...

Les choses peuvent donc se passer encore ainsi; l'empereur, se croyant beaucoup mieux préparé qu'il ne le sera réellement, peut très bien prendre une résolution subite, et alors il faudra encore une fois *nous débrouiller*...

J'avoue que l'intervention du prince Napoléon, dans ces affaires d'Allemagne, est pour moi un mauvais indice : Italien avant tout, il a l'Autriche en horreur et, j'en suis convaincu, ne ferait rien pour consolider notre alliance avec elle. Mais en voilà bien assez long sur ce sujet. Qui vivra, verra!

Au printemps de 1868, le général Ducrot, désireux de juger par lui-même l'état des esprits en Allemagne et la situation militaire de nos ennemis, entreprit personnellement une tournée sur les bords du Rhin : il était accompagné du capitaine S..., qui, depuis plusieurs années, étudiait ces contrées, et qui, grâce à ses relations de famille et à sa connaissance approfondie de la langue allemande, lui avait déjà fourni la matière de rapports intéressants envoyés au ministre de la guerre.

Au retour, le général fit parvenir au ministre un mémoire détaillé, dont il envoya un double au général Frossard. Dans ce mémoire, il donnait des renseignements précis sur les positions de Heidelberg et Darmstadt; sur l'état des fortifications de Mayence, les points à occuper pour l'investissement, les points d'attaque; sur les travaux exécutés autour de Landau. Il terminait par des observations diverses sur l'armée prussienne. Les renseignements relatifs aux places sont d'ordre technique, mais la seconde partie contient des pages curieuses au point de vue politique et militaire.

Pendant les deux jours passés à Mayence, j'ai beaucoup vu, beaucoup entendu. Le capitaine S..., qui m'accompagnait, parle l'allemand comme le français; il connaît, d'ancienne date, plusieurs personnes appartenant aux différentes classes de la société; de plus, je m'étais ménagé quelques relations par l'intermédiaire d'honorables Strasbourgeois, entre autres avec un avocat de talent, aux idées un peu avancées, mais jouissant d'une grande notoriété et d'une véritable influence dans le pays. J'ai causé longuement avec lui, d'abord comme simple touriste; puis, lorsque je l'ai eu suffisamment sondé, je me suis fait connaître, et il s'est complètement ouvert à moi.

« En France, m'a-t-il dit, on juge très mal les populations de la rive gauche du Rhin; on a dit et répété que nous préférions être Français plutôt que Prussiens, mais qu'avant tout nous voulions

rester Hessois et Bavarois. C'est le contraire qui est vrai; nous ne partageons nullement les sentiments allemands; nous ne nous marions pas de l'autre côté du Rhin, nous n'y envoyons pas nos enfants; bref, nous sommes complètement en dehors des intérêts et du mouvement allemands. Mais nous sommes fatigués d'appartenir à de petits États qui nous exploitent et sont incapables de nous protéger dans les moments de crise, qui ne nous donnent ni satisfactions morales ni sécurité matérielle.

« Tous les gens éclairés aspirent à faire partie d'un grand peuple et puisque le sort nous a placés sur la rive gauche du Rhin, nous voulons partager les destinées de la grande nation de cette rive. D'ailleurs, notre réunion momentanée à la France n'a-t-elle pas laissé parmi nous des traces impérissables? C'est à elle que nous devons notre émancipation morale et matérielle. C'est de la Révolution française que datent notre organisation sociale, notre prospérité commerciale, notre code civil, en un mot, tous les bienfaits qui ont fait de nous une société libre et florissante. Notre plus cher désir a toujours été de rentrer dans le sein de la grande nation française par les voies pacifiques. Depuis 1830, nous l'avons espéré plusieurs fois, mais jamais nous ne nous en sommes trouvés si près qu'en 1866. A ce moment si les populations avaient été appelées à disposer d'elles-mêmes et à se prononcer par la voie du suffrage universel, le mouvement en faveur de la France eût été unanime : il n'y aurait pas eu 1 pour 100 d'opposants! Depuis les choses se sont un peu modifiées, les déceptions ont été cruelles pendant ces deux dernières années; le parti prussien en a profité, et aujourd'hui l'on peut, sans exagération, l'évaluer à 40 ou 50 pour 100 de la population. Mais pourquoi? Parce que partout, ici, comme en Allemagne, comme en France, on répète : « Il n'y a rien à espérer de l'empereur Napoléon; il n'a pas su profiter de l'occasion; aujourd'hui il est trop vieux pour oser tenter quelque chose de grand, il n'aspire qu'au repos; comme Louis-Philippe dans ses dernières années, il veut avant tout assurer sa dynastie, et il espère atteindre ce but en vivant en bonne intelligence avec tous les souverains de l'Europe. Napoléon nous abandonne, il n'y a plus rien à espérer du côté de la France! » Malheureusement les faits, chaque jour, viennent confirmer ces tristes théories, et les plus ardents partisans de la France sont réduits au silence. Dernièrement encore nous avons eu un instant d'espoir; lorsque nous avons vu passer le prince Napoléon se rendant à Berlin, le bruit a couru qu'il allait s'entendre avec la Prusse pour la cession de la rive gauche. La joie a été grande, mais de courte durée; il n'y a plus d'illusions possibles; on comprend très bien aujourd'hui que

la guerre seule peut amener cette solution tant désirée. Et telle est la lassitude de cet état précaire, de cet éternel *qui-vive*, de l'incertitude, du malaise, dans lequel nous vivons depuis trop longtemps, que les gens comme moi, pacifiques par caractère, par position, nous désirons ardemment cette guerre tant redoutée, il y a quelques mois encore! Je vous le répète, si vous devez faire quelque chose, hâtez-vous. La vérité est que toutes ces fractions de petits États réunis par la nature sur la rive gauche du Rhin et séparés violemment par des conventions politiques, ont des intérêts et des sentiments communs, qu'ils aspirent à se réunir et repoussent toute combinaison nouvelle qui les séparerait encore. Les sympathies prussiennes dominent peut-être sur les rives de la Moselle, mais c'est le contraire qui existe ici à Mayence, à Landau et dans tout le Palatinat. Sujets de la Prusse, de la Hesse ou de la Bavière, nous voulons avant tout nous unifier, et nous comprenons que notre sort ne sera complètement assuré, nos véritables intérêts sauvegardés qu'à la condition de faire partie d'une grande nation. Si la France n'est pas assez forte, assez résolue pour nous prendre sous son patronage, pour nous ouvrir ses bras, nous nous jetterons dans ceux de la Prusse, de cette nation jeune et pleine de sève, à laquel semble appartenir l'avenir! Mais que la France fasse preuve de force et de volonté, et c'est vers elle que nous entraînera tout naturellement le courant de nos sympathies et de nos intérêts.

« L'évêque de Mayence, personnellement, est hostile à la France, parce que c'est un ultramontain exalté et qu'il ne pardonne pas à l'empereur Napoléon ses luttes avec Rome; mais son clergé et les vingt-cinq mille catholiques de Mayence ne partagent pas ses idées exagérées; c'est un élément considérable dont les sympathies sont assurées à la France.

« Les idées que je vous ai exprimées dominent tellement aujourd'hui que, malgré le mécontentement qui règne dans les villes et les campagnes, par suite de l'aggravation des charges militaires et des impôts, les dernières élections ont été favorables au parti prussien sur la rive gauche. C'était bien plus une manifestation contre le gouvernement des petits Etats, contre l'état actuel des choses, qu'une preuve de nos sympathies pour la Prusse.

« Cette manière de voir et de penser ne m'est pas personnelle, croyez-le bien; elle est partagée par les médecins, les avocats, les notaires, les négociants, par tous les gens éclairés des villes et des campagnes; c'est ce qui se dit tous les cercles, les brasseries, sur les places publiques comme dans les réunions intimes. Si vous le désirez, je vous remettrai la liste de tous les notables du pays, de

tous ceux qui, par leur caractère, leur position, leur fortune, jouissent de quelque influence; vous pourrez les interroger, et vous verrez qu'il n'y a qu'une manière de voir et de penser parmi nous. »

Tel est à peu près le résumé de cette conversation qui, commencée à neuf heures du soir au pied de la statue de Gutenberg, ne s'est terminée qu'à une heure du matin devant la porte de mon hôtel.

C'est en effet, j'en suis convaincu, l'opinion qui domine parmi les classes éclairées.

Quant au peuple, c'est-à-dire aux ouvriers et aux paysans, ils affichent avec une extrême violence leurs sentiments de haine contre les Prussiens : « Ces gens, disent-ils en parlant d'eux, ne sont pas à leur place ici; ils n'ont rien à faire de ce côté du Rhin; nous espérons bien que les Français viendront nous aider à nous en débarrasser un jour ou l'autre. »

Le capitaine S...., étant entré en conversation, près du village de Weissenaus avec des paysans qui travaillaient dans les vignes, leur demanda :

« — Eh bien! comment vivez-vous avec vos nouveaux hôtes?

« — Comme on vit avec le diable quand on ne peut pas s'en débarrasser!

« — Ils ne sont donc pas aimables tous les jours? reprit S...

« — Aimables! ils ne savent qu'imaginer pour nous tracasser. Tenez, vous voyez bien ces vignes, ces vergers, ces champs cultivés; avant-hier, ils s'amusaient à manœuvrer là dedans, piétinant tout, cassant les échalas, les jeunes pousses, détruisant les clôtures; nous en avons pour huit jours à réparer les dégâts qu'ils ont faits.

« — Mais ils vous donneront sans doute une indemnité pour cela?

« — Des indemnités! les Prussiens donner des indemnités! Ils prennent tout et ne rendent jamais rien. Oh! si les Français voulaient nous aider à nous en débarrasser, ils nous rendraient un fameux service! »

Ces propos nous ont été répétés par de petits marchands, des employés de chemin de fer, des cochers de fiacre, et cela spontanément, sans aucune provocation, sans aucune ouverture de notre part; aussitôt que l'on reconnaissait en nous des Français les visages s'épanouissaient, les langues se déliaient, et les gens semblaient trop heureux de pouvoir exposer leurs griefs.

En résumé, dans la partie de l'Allemagne que nous avons visitée, le mécontentement est général, personne ne considère comme possible le maintien prolongé du *statu quo*.

Ou la Prusse doit achever son œuvre, c'est-à-dire s'étendre de la mer du Nord aux Alpes et reconstituer ainsi, à son profit, l'empire germanique, ou elle doit être refoulée violemment derrière les lignes du Rhin et du Mein, et tout le monde est convaincu que l'une de ces deux solutions ne peut être obtenue que par une guerre terrible entre la France et la Prusse! Chose étrange, mais incontestable, cette guerre est ardemment désirée par les populations des Etats déjà annexés, comme par ceux qui sont menacés de l'être prochainement. La Prusse elle-même considère la lutte comme inévitable, mais n'est nullement pressée de la voir éclater; car chaque jour de paix est mis à profit pour consolider la partie de l'œuvre déjà accomplie et préparer l'avenir. Cette préparation, elle la poursuit avec une superbe énergie et une admirable prévoyance!

Le ministre de la guerre au général Ducrot.

Paris, 11 avril 1868.

Mon cher Général,

J'ai lu avec un vif intérêt, comme vous le pensez bien, les détails que vous me donnez sur votre excursion en Allemagne. Je vais mettre votre mémoire sous les yeux de l'empereur.

Votre affectionné,

Maréchal Niel.

Le général Ducrot au maréchal Bazaine.

Strasbourg, 6 mai 1868.

Daignez me permettre, Monsieur le maréchal, de vous dire que je suis vraiment affligé de voir notre Alsace dégarnie de troupes au moment même où il serait plus nécessaire que jamais d'y avoir tous les éléments utiles à la formation d'une bonne division active, avec ses services auxiliaires, son matériel de campement, ses voitures, etc., et cela indépendamment des corps de garnisons pour les places fortes. A mon avis, l'on compte trop sur les chemins de fer pour faire arriver tout en ligne; on aura plus d'un mécompte sous ce rapport, au dernier moment.

Strasbourg est réduit à un maigre régiment d'infanterie et un bataillon de chasseurs suffisant à peine aux exigences de place, alors qu'il existe à Mayence quatre régiments d'infanterie, un bataillon de pionniers, six batteries d'artillerie, trois escadrons de cavalerie, tout cela indépendamment des troupes actives du 8e corps... C'est vraiment trop peu!

J'ai une peur affreuse qu'une fois encore nous ne soyons surpris par les événements, et Dieu sait ce qu'il en adviendrait! cela pourrait être plus grave qu'en 1866 et 1867.

A son frère.

Strasbourg, 5 juin 1868.

Ces messieurs de la rue Saint-Dominique ont la prétention de tout faire et finiront par détraquer complètement toute notre machine militaire. C'est à jeter le manche après la cognée!

Les Prussiens connaissent bien cet état de choses; ils en rient beaucoup, se moquent de nous et ont bien raison. Nous enfonçons un peu plus chaque jour dans le bourbier, et nous finirons par en avoir par-dessus la tête. Je ne dirai pas comme l'ami Trochu : Nous sommes fichus! mais je dis : Nous sommes bien malades.

A M. Rambourg.

Strasbourg, 22 juin 1868.

Pendant que vous vivez, au centre de la France, dans la quiétude la plus absolue, convaincus que nos bons voisins les Allemands sont les plus pacifiques et les plus innocents du monde, j'observe avec anxiété ce qui se passe sous mes yeux et je suis vraiment inquiet du danger qui nous menace et qui, au premier jour, éclatant comme un coup de foudre, nous prendra au dépourvu!

Il ne faut pas se le dissimuler, notre préparation comparée à celle de la Prusse est dérisoire et, le jour où la lutte commencera, nos forces seront à celles de nos adversaires dans la proportion de un à trois. En quarante-huit heures, ils peuvent jeter sur notre territoire de 120 à 150 000 hommes, et en onze journées, calculées mathématiquement, faire arriver en ligne 500 000 combattants avec pareil chiffre de réserves en arrière pour occuper les forteresses, s'échelonner sur les bases d'opération.

Nous n'arriverons certainement pas à un pareil résultat en onze semaines! Il y aura donc un moment où les gens qui, comme moi, sont en première ligne, se trouveront fort embarrassés.

A M. L. Rambourg.

Strasbourg, 13 septembre 1868.

Cher ami,

Je ne sais si je vous ai dit que j'avais été appelé par l'empereur pendant son séjour à Plombières. Durant quarante-huit heures, j'ai

été l'hôte de Sa Majesté, avec laquelle j'ai eu de très longues et très intéressantes conversations.

J'ai acquis la certitude que notre souverain ne se fait aucune illusion sur la situation intérieure et extérieure qui nous a été faite par les événements de 1866. Il sait très bien que les Prussiens ne se sont pas arrêtés depuis Sadowa et ne s'arrêteront pas sans une intervention très énergique de la France. Leur ambition n'a pas de bornes. Après l'Allemagne du Sud viendra la Bohême, la Hollande, l'Alsace, la Lorraine... C'est le peuple conquérant des temps modernes, toujours en armes, toujours prêt à profiter de l'occasion pour satisfaire ses convoitises. Arrêté par un échec, il ajourne ses projets, mais n'y renonce jamais et les poursuit avec une ténacité effrayante[1]. Tel il était en 1740, lorsqu'il se ruait à l'improviste sur la Silésie pour ne plus la lâcher; tel il s'est montré en 1866, lorsqu'il s'est rué sur le Hanovre, le Nassau, la Hesse, la Saxe, la malheureuse Autriche; tel il se ruera sur nous à la première occasion favorable. Il faut être lâche ou aveugle pour ne pas comprendre le danger de cette situation et préférer une paix trompeuse et honteuse, préparant notre ruine certaine, à une lutte qui sera terrible sans doute, mais qui nous offrirait encore de grandes chances de succès! Tout cela, notre empereur le sent, le comprend, trop tard malheureusement. Il avoue ses erreurs; il exagère peut-être la part de la fatalité qui est venue déjouer toutes ses savantes combinaisons; mais enfin il comprend que la sécurité de la France, l'intérêt de sa dynastie, lui demandent impérieusement de faire d'énergiques efforts pour conjurer les dangers qui nous menacent.

Tels sont les sentiments qui dominent notre empereur. Il les a manifestés à tout propos dans notre conversation, par ses réflexions, dans ses interrogations... Je ne pouvais avoir aucun doute à cet égard, et le général Lebœuf, qui certes connaît mieux que moi le fond de la pensée de l'empereur, m'a confirmé dans ma conviction. Reste à savoir quand et comment l'empereur entend arriver à ses fins. Ici, l'obscurité est complète, l'homme impénétrable.

A-t-il déjà fait son plan, bien précis, bien arrêté? Son esprit flotte-t-il encore indécis entre la nécessité d'agir et les difficultés d'exécution? Voilà ce que nul ne saurait dire, et, pour mon compte, je pense que la guerre peut éclater demain comme dans six mois, ou plus tard encore, mais qu'elle éclatera.

Pour le moment, les Prussiens ne la désirent pas, parce que leur force augmente de jour en jour tandis que la nôtre diminue. Ils

[1] La lettre du général cite un curieux extrait d'un journal de Hambourg, parlant en 1815 de l'Alsace et de la Lorraine comme de provinces allemandes.

voudraient, avant d'entamer la lutte, compléter l'assimilation des armées wurtembergeoise et bavaroise, ainsi qu'ils l'ont fait pour la Saxe, le grand-duché de Bade et la Hesse; ils y travaillent avec ardeur, et le résultat sera complet dans un an ou dix-huit mois.

Le général Ducrot au général Frossard.

Novembre 1868.

... Je viens de voir, il y a quelques instants, Mme la comtesse de Pourtalès qui arrive de Berlin; jusqu'à présent je l'avais trouvée d'un optimisme qui m'indignait.

Prussienne par son mari, elle était en admiration perpétuelle devant tous les actes de Bismarck, du roi Guillaume, prétendait que rien ne pouvait motiver une guerre entre la Prusse et la France, que nous étions faits pour nous entendre.

Or, voilà que cette adorable comtesse me déclare qu'elle arrive de Berlin la mort dans l'âme, que la guerre est inévitable, qu'elle ne peut manquer d'éclater au premier jour, que les Prussiens sont si bien préparés, si habilement dirigés qu'ils sont assurés du succès.

« Eh quoi! lui ai-je dit, vous embouchez la trompette de Bellone, lorsque, de tous côtés, l'on ne parle que des intentions pacifiques de nos bons voisins, de la crainte que nous leur inspirons, du désir de Bismarck d'éviter toutes causes de conflits! Nous renvoyons tous nos soldats dans leurs foyers, et l'on parle même d'une réduction des cadres. Si bien que je m'apprête à aller, au premier jour, planter mes choux en Nivernais.

« — Oh! général, c'est ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'ils nous trompent indignement et comptent bien nous surprendre au premier jour.

« Oui, le mot est donné en public. On parle de paix, du désir de vivre en bonnes relations avec nous; mais lorsque, dans l'intimité, on cause avec tous ces gens de l'entourage du roi, ils prennent un air narquois, vous disent : « Est-ce que vous croyez à tout cela? « Ne voyez-vous pas que les événements marchent à grands pas, « que rien ne saurait les empêcher? » Ils se moquent indignement de notre gouvernement, de notre armée, de notre garde mobile, du maréchal Niel, de nos ministres, de l'empereur, de l'impératrice, prétendent qu'avant peu la France sera une seconde Espagne; enfin, croiriez-vous que M. de Schleinitz, le ministre de la maison du roi, a osé me dire, moitié riant, moitié sérieux : « Soyez-en « certaine, chère comtesse, avant dix-huit mois, votre belle Alsace « aura fait retour à la patrie allemande, et, lorsque nous irons vous « présenter nos hommages à la Robertsau, nous aurons la satis-

« faction d'être chez nous. » Et si vous voyiez quels immenses préparatifs se font de tous côtés, quelle prodigieuse activité est déployée pour transformer et perfectionner les armées des États annexés, quelle confiance règne dans tous les rangs de l'armée... Oh! en vérité, général, je suis navrée, car, j'en suis certaine, rien, non, rien ne peut empêcher la guerre.

« Et Dieu veuille qu'elle ne soit pas désastreuse pour notre pays! »

Mme de Pourtalès sera probablement à Compiègne dans quelques jours, et, par conséquent, vous pourrez vous donner la satisfaction d'entendre ses doléances et ses récits effrayants...

Vous me trouverez bien importun, bien osé; mais voyez-vous, mon cher général, je suis exaspéré, j'éprouve la rage d'un homme qui, voulant sauver un noyé, sent que celui-ci refuse son secours et l'entraîne avec lui au fond de l'eau.

RÉSUMÉ DES CONVERSATIONS DU GÉNÉRAL DUCROT AVEC LE BARON DE DALWICK

M. de Dalwick, premier ministre du grand-duc de Hesse, vint me voir à Strasbourg dans le courant du mois d'octobre 1868. Il est allié à la famille de Bussière et, à ce titre, vient souvent en Alsace. Il exprima devant moi le désir d'aller à Bouxwiller, ancien fief et ancienne résidence de la famille régnante de Hesse.

Il avait été chargé de recueillir certains renseignements; puis il était bien aise de voir l'ancienne habitation de la famille de son souverain.

Connaissant la haute valeur de ce personnage politique qui, dans les conférences de Francfort, avait été, avec M. de Beust, l'adversaire habile et souvent heureux de M. de Bismarck, sachant qu'il possédait toute la confiance du grand-duc et de sa sœur, l'impératrice de Russie, je voulus profiter de l'occasion pour nouer avec lui des relations plus intimes, et je lui offris de le conduire moi-même à Bouxwiller, pensant que c'était une excellente occasion d'avoir des renseignements sur les dispositions à notre égard des États de l'Allemagne du Sud, et particulièrement de la Hesse.

M. de Dalwick est en outre marié à une Russe, et, peu auparavant, l'empereur de Russie, venant voir le grand-duc de Hesse, son beau-frère, était resté deux mois à Darmstadt.

Pendant ce temps-là, M. de Dalwick avait pu voir souvent Sa Majesté et connaître également ses intentions.

Il venait de se produire en Allemagne un événement considérable, c'était la réunion, à Munich, des délégués de l'Allemagne du Nord et de l'Allemagne du Sud, réunion qui avait pour but de savoir ce

qu'il convenait de faire pour fortifier la trouée existant entre Rastadt et la Suisse, laquelle trouée avait été souvent signalée par la Prusse comme le côté faible de l'Allemagne.

Cet incident fut tout naturellement l'objet de ma conversation avec M. de Dalwick.

« Ce qui vient de se passer là, me dit-il, a prouvé une fois de plus combien les États du Sud sont au fond restés hostiles à la Prusse, et combien ils sont peu disposés à accéder aux propositions dues à son initiative...

« Malheureusement, votre diplomatie semble abandonner à plaisir les traditions séculaires de la France. La plupart de ses représentants en Allemagne ne sont pas à la hauteur de leur tâche.

« M. de Grammont lui-même ne sait pas trouver un mot pour flatter les tendances que je vous signalais tout à l'heure et pour nous encourager. Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de causer avec lui, et, comme je lui exprimais mon étonnement de voir la France se désintéresser des grands événements qui se passent en Allemagne, il me dit : « Une grande nation comme la France ne « peut parler sans être prête à agir, et elle ne doit pas agir sans « être certaine de dicter la paix aux portes de Berlin. » Ce à quoi j'ai répondu : « Comme on ne connaît jamais le résultat d'une « guerre, cela veut dire que vous ne voulez ni parler ni agir, et « que, au lieu de préparer et d'imposer les événements, vous « préférez les subir. »

« Une autre fois, M. de Moustier me disait : « La France est « comme un vieux duelliste qui a fait ses preuves; il dédaigne « d'aller sur le terrain pour un motif léger; il faut que son honneur « le lui commande impérieusement! Ce n'est pas là notre cas! »

« Un autre de vos diplomates, M. d'Astorg, me disait : « Eh! « mon Dieu! que font vos affaires d'Allemagne à la France? Elle « s'en soucie fort peu, je vous assure; faites donc vos affaires vous-« mêmes; car nous sommes bien résolus à ne pas nous en mêler. »

« Autre fait bien plus important encore : il y a quelques semaines, pendant que j'étais en Russie, M. de La Rochefoucauld, chargé des affaires de France à Darmstadt, a demandé une audience au grand-duc de Hesse pour communications importantes, et, dans cette audience, il lui a dit que la France était complètement désintéressée des affaires de l'Allemagne, qu'elle voulait à tout prix maintenir la paix, et que l'annexion de la Hesse et du grand-duché de Bade dans la Confédération du Nord ne serait pas un motif suffisant pour la faire renoncer à son attitude pacifique; qu'elle n'en sortirait que dans le cas où cette annexion s'étendrait au Wurtemberg et à la Bavière.

« A mon retour de Saint-Pétersbourg, ayant eu occasion de rencontrer ce même chargé d'affaires, il m'a renouvelé cette déclaration. J'en ai été tellement surpris et affligé que je n'ai rien trouvé à lui répondre, et que je n'ai pas voulu demander si c'était par ordre de son gouvernement qu'il s'exprimait en ces termes. Je redoutais une réponse affirmative, et j'ai préféré conserver un doute à cet égard. Après quelques instants de réflexion, je lui ai dit que cela ne modifierait en rien notre politique, et que nous continuerions à lutter énergiquement pour conserver notre autonomie et notre indépendance.

« Depuis, en réfléchissant à cette conversation, je me suis dit que, peut-être, votre empereur n'était pas éloigné de vouloir encourager la Prusse à une démarche imprudente, afin de trouver dans cette annexion une occasion légitime d'intervention. Mais si cette idée est fondée, pourquoi votre empereur ne s'en explique-t-il pas loyalement avec nous? Qu'il dise un mot seulement, et nous saurons bien faire naître des prétextes suffisants pour donner à la France une occasion légitime d'intervenir dans les affaires d'Allemagne. A coup sûr, notre rôle ne sera pas difficile pour obtenir ce résultat...

« L'empereur de Russie, pendant son dernier séjour à Darmstadt, a daigné s'entretenir quelquefois avec moi de la situation présente de l'Europe et des résultats tout à fait imprévus de la guerre de 1866. Sa Majesté en est préoccupée; elle est convaincue que la Prusse ne saurait s'arrêter en chemin, et que la France, sous peine de perdre toute influence en Europe, sera bientôt obligée d'intervenir. Malgré les liens de parenté et d'amitié qui existent entre la cour de Berlin et celle de Saint-Pétersbourg, l'empereur Alexandre forme des vœux pour la France. Si la Prusse venait à triompher dans une guerre contre la France, me disait Sa Majesté, son ambition n'aurait plus de bornes; non seulement elle voudrait reconstituer à son profit l'empire d'Allemagne, mais encore elle voudrait être maîtresse absolue dans la Baltique, et ses prétentions iraient peut-être jusqu'à revendiquer les provinces allemandes de la Russie. Si la France, au contraire, triomphait, il est très probable qu'elle se contenterait de prendre sa frontière du Rhin jusqu'à la Belgique, et cela n'a rien qui puisse nous inquiéter.

« Ah! disait M. de Dalwick, il faudrait bien peu d'efforts, je vous assure, et bien peu d'habileté pour rendre à la France sa prépondérance en Europe; mais, en vérité, il semble qu'un mauvais génie inspire votre empereur...

« Mon ami, M. de Beust, a été chargé, par la Saxe et les Etats du sud de l'Allemagne, de se rendre auprès de l'empereur Napo-

léon pour réclamer son intervention. Il a rejoint l'empereur à Vichy dans un moment où Sa Majesté était fort malade.

« Il est resté là quatre jours, attendant une audience. Enfin, après ces quatre jours d'angoisse, sachant que l'état de santé de l'empereur s'aggravait, qu'il ne pourrait encore de plusieurs jours lui donner une audience, pressé par les événements, il s'est décidé à partir, et, en passant à Darmstadt, il me dit : « Nous ne devons « plus compter sur la France; l'empereur des Français est très « malade, tellement malade que je ne sais pas s'il se remettra; « ses ministres ne s'entendent pas. A vrai dire, il n'y a plus de « gouvernement; il faut nous tirer d'affaire comme nous le pour- « rons, chacun pour notre compte. » Et c'est alors que les Etats de l'Allemagne du Sud ont tous successivement subi les volontés draconiennes de la Prusse...

« L'empereur de Russie est sympathique à la France. Chez lui, c'est un sentiment raisonné; il croit que l'intérêt de son pays est d'être favorable à la France plutôt qu'à la Prusse. Le tsarewitch[1] est gendre du roi de Danemark. Il aime tendrement sa jeune épouse et, tout naturellement, partage ses sentiments de haine contre cette Prusse qui a humilié et démembré le pays de sa femme. Certainement qu'avec un peu d'habileté, il serait facile de nouer une solide alliance entre la France et la Russie. »

VISITE DU GÉNÉRAL DUCROT AU GRAND-DUC DE HESSE

Le grand-duc de Hesse m'avait fait exprimer plusieurs fois le désir de me voir. J'avais cru, par prudence, devoir m'abstenir de répondre à cette invitation; mais, ayant eu occasion d'en parler à l'empereur, Sa Majesté me dit : « Le grand-duc est un de mes amis, vous pouvez aller le voir. Soyez circonspect; faites en sorte que cela n'ait aucun caractère officiel; mais il est probable qu'il vous fera quelques intéressantes révélations et vous me les communiquerez. »

Le baron de Cappell, grand écuyer du prince, étant venu à Strasbourg et ayant renouvelé ses invitations, je pris jour pour me rendre à Darmstadt. Le baron m'attendait à la gare et me conduisit, avec une sorte de mystère, à son logement particulier, où je reçus, de la part de sa famille, une très gracieuse hospitalité.

Dans la soirée, il me dit que le grand-duc me recevrait le lendemain matin; que, par suite de tous les ennuis que lui causent ses relations officielles avec la Prusse, il est obligé à une grande circonspection; qu'en conséquence, la réception serait toute privée

[1] Depuis, l'empereur Alexandre III.

et aurait lieu dans une petite maison de campagne où il va fréquemment prendre quelques heures de repos.

Le grand-duc me reçut dans cette maison fort simple; l'accueil fut très cordial. Le grand-duc est un homme de très haute taille; il a certainement plus de 2 mètres et a, d'ailleurs, la prétention d'être plus grand que tous ses sujets. C'est un homme d'une soixantaine d'années, bien conservé, un peu corpulent. Sa physionomie est ouverte et placide. Il parle très facilement le français.

Il commença par me demander des nouvelles de l'empereur, de l'impératrice, me parla du gracieux accueil qu'il avait reçu à la cour impériale (je ne sais si c'était à Compiègne ou à Fontainebleau); puis, abordant immédiatement le sujet de ses constantes préoccupations, il me dit : « Comment donc l'empereur nous a-t-il abandonné à la fureur de ces insupportables Prussiens? Comment a-t-il toléré la formation de cette prétendue Confédération du Nord, qui est une menace perpétuelle contre la France et contre l'Europe entière? Il y avait bien longtemps que la Prusse rêvait tout cela, et, croyez-le bien, elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Ses vues ambitieuses portent plus loin. Mais, grâce à Dieu, j'espère bien qu'elle n'est pas encore près de les réaliser. Nous voyons clair dans ses projets et, s'il plaît à Dieu, nous saurons les faire échouer; mais il faut que vous nous secondiez, que vous nous souteniez.

« Malgré toutes les intrigues du gouvernement prussien et de M. de Bismarck en particulier, mon vieux peuple est avec moi, et tous les efforts de M. de Moltke pour *prussianiser* mon armée sont jusqu'à ce jour restés sans résultat. Tous, nous sommes indignés de leurs insolentes prétentions. Avez-vous vu, en passant sur la place de Darmstadt, les armes et les couleurs prussiennes qui s'étalent insolemment en face de mon palais? (Le grand-duc faisait allusion à l'établissement des postes et télégraphes peint, en effet, aux couleurs prussiennes et surmonté de leurs armes.) Ah! en vérité, c'est une situation intolérable, et, pour en sortir, je suis prêt à tous les sacrifices.

« Ainsi, je vous donnerais volontiers ma rive gauche du Rhin qui vous fait si grande envie. Vous me trouverez bien quelque compensation du côté du grand-duché de Bade, par exemple. De ce côté, j'accepterais sans scrupule, car, ne vous y trompez pas, ils sont aussi Prussiens que les Poméraniens et les Brandebourgeois; non pas précisément ce qu'on appelle le peuple, qui, pas plus que nos Hessois, ne veut devenir prussien; mais le grand-duc et tout son entourage, ce sont, je le répète, de vrais Prussiens. »

Comme, dans le courant de la conversation, je faisais compliment au grand-duc de la bonne tenue de ses troupes que j'avais

vues sur le champ de manœuvre : « Mes soldats, s'exclamait-il, ah! ce ne sont plus mes soldats! Ce sont les soldats de l'armée prussienne!... Cependant, il faut bien le dire, si l'on dispose de leurs personnes, on ne possède pas encore leurs cœurs. Les Prussiens ne le savent que trop; aussi, le jour où la guerre éclatera, ils les enlèveront bien vite du pays, les enverront au nord, à l'est, je ne sais où; ils me les enlèveront, je resterai seul au milieu de mon peuple qui est et restera toujours mien. Je vous attendrai, je me livrerai sans hésitation entre vos mains, je me confierai à la générosité de votre empereur!

« ... Qui sait? C'est peut-être vous, général, qui me ferez prisonnier. Vous ne me maltraiterez pas trop, n'est-il pas vrai? » Et comme je protestais de mon désir de servir la cause de Son Altesse, qui est nôtre aussi : « Oh! je n'en doute pas, s'est-il écrié, j'espère que la France n'a pas oublié la fidélité des Hessois. Ils sont restés ses derniers alliés au milieu de ses désastres en Russie, en Espagne, à Dantzig; ils ont conservé les aigles impériales, nous les avons encore. Ce sont des reliques que nous gardons précieusement; mais rappelez-vous bien ce que je vais vous dire et répétez-le textuellement à votre empereur, car j'y attache une importance extrême : Qu'il fasse en sorte, le jour où il voudra commencer la guerre, de pouvoir passer immédiatement sur la rive droite du Rhin et de prendre résolument l'offensive; le plus léger succès déterminera tous les Etats du sud de l'Allemagne à marcher avec vous. Si, au contraire, vous hésitez, si vous laissez à la Prusse l'avantage de l'offensive, ainsi que cela est arrivé pendant la campagne de 1866, soyez-en sûrs, vous êtes perdus, car nous serons tous obligés de marcher avec la Prusse, et, une fois engagés, nous ne pourrons plus nous arrêter; alors vous succomberez fatalement sous le nombre.

« Comptez-vous rester quelques jours à Darmstadt? me demanda-t-il.

« — Non, lui répondis-je, je suis un peu pressé par le temps, je ne puis rester plusieurs jours éloigné de mon poste, et je voudrais revenir par Mayence et le Palatinat.

« — Ah! me dit-il, vous voulez voir vos Mayençais, vous avez raison: ils vous sont restés attachés, et leur sympathie pour la France s'accentue encore plus depuis qu'ils sont menacés de devenir Prussiens. Étudiez bien le terrain; l'état-major prussien ne se fait pas faute d'étudier le vôtre... »

Là-dessus, le prince me serra très vivement la main, me chargea, dans les termes les plus affectueux, de ses compliments pour l'empereur, et je me retirai.

Le général Frossard au général Ducrot.

Compiègne, 12 novembre 1868.

MON CHER GÉNÉRAL,

J'ai été empêché, dans ces derniers jours, de répondre, comme je le voulais, à votre dernière lettre qui contenait le récit détaillé de votre conversation avec M. de Dalwick. J'attendais que ce document, que j'ai communiqué, revînt dans mes mains, ce qui n'a pas encore eu lieu.

Vous me pardonnerez donc ce retard. Une heure après avoir reçu la lettre en question, l'occasion s'étant présentée d'en parler, dans le cabinet même, on m'a autorisé à la lire tout entière, ce que j'ai fait, sans en rien passer, sans même omettre un seul mot de ce que vous avait raconté Mme de Pourtalès de ses impressions et de ses conversations à Berlin. Tout cela a été écouté avec attention et un intérêt autre, évidemment, que celui de la simple curiosité, mais aussi sans réflexions importantes de la part de celui qui m'écoutait. J'ai remis alors le récit de M. de Dalwick dont je n'avais pas même eu le temps encore de prendre lecture ; on l'a gardé, on en a pris connaissance, puisque deux jours après on m'a dit : « C'est fort intéressant, ce que vous m'avez remis, et je suis bien aise de l'avoir eu. » J'attendais qu'on me rendît cet écrit, mais j'ai attendu vainement jusqu'ici, et j'ai naturellement cru devoir n'en plus parler.

En somme, je pense qu'on vous sait gré de la communication.

Je crois aussi qu'on questionnera ici Mme de Pourtalès et la princesse de Metternich, qui doivent venir à la troisième série, vers le 26 de ce mois.

Mon sentiment personnel est que tous ces dires, toutes ces opinions, sont parfaitement fondés, et que les événements prévus sont inévitables, quoi que fassent les aveugles qui vivent en ce moment dans la quiétude la plus fâcheuse.

Signé : Général Ch. FROSSARD.

En même temps qu'il informait l'empereur par l'intermédiaire du général Frossard des entretiens qu'il avait avec M. de Dalwick et le grand-duc de Hesse, le général Ducrot faisait parvenir au ministre un rapport où il consignait les impressions personnelles qu'il avait rapportées de ses tournées sur la rive droite du Rhin.

A M. L. Rambourg.

Strasbourg, 22 décembre 1868.

En considérant ce qui se passe en France aussi bien qu'au delà de nos frontières, je ne vois que points noirs, signes précurseurs

de terribles orages... J'appréhende à l'intérieur une révolution et l'anarchie ; à l'extérieur une invasion de la Prusse. Voilà deux épées de Damoclès incessamment suspendues sur nos têtes...

Il y a quelques semaines, j'ai saisi une occasion de causer longuement et très intimement avec un homme bien remarquable par sa haute intelligence, par sa parfaite connaissance des hommes et des événements de notre temps. Il me montra alors, avec une clarté saisissante, la main de Bismarck se mêlant aux affaires de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce, de la Roumanie ; l'empereur de Russie lui-même, effrayé de cette insatiable et audacieuse ambition, refusant de s'associer aux projets gigantesques de cette Prusse, si petite il y a un siècle à peine, et si grande aujourd'hui.

J'ai envoyé à Compiègne, il y a quelques semaines, un long rapport des plus importants avec une lettre dans laquelle je donnais certains renseignements fort intéressants, qui m'avaient été fournis par deux personnages en position d'être bien informés, l'un arrivant de Berlin, l'autre de Vienne ; le tout était accompagné de réflexions très raides sur notre politique intérieure et extérieure...

. . . . . .

Lorsque je causais avec l'empereur à Plombières, à la suite d'un long entretien sur les affaires d'Allemagne. Sa Majesté a laissé échapper la phrase suivante : « Oui, cette Prusse est insatiable...; il faudra cependant bien que cela finisse ! » Un de mes amis, parfaitement placé pour connaître ou plutôt pour deviner les pensées de notre souverain, me disait au mois d'août dernier : « L'empereur ne se fait aucune illusion sur la situation présente ; Sa Majesté la juge beaucoup mieux qu'on ne le pense généralement ; elle sait très bien que la lutte avec la Prusse est inévitable ; mais elle veut que l'affaire s'engage par l'Autriche, qui, aux yeux de l'Europe, est dans une situation bien plus précaire, bien plus difficile que la France, qui a à faire valoir des griefs bien plus incontestables ; l'Autriche s'engageant, la France la suivra tout naturellement, entraînant la Hollande, le Danemark et la Suède ; les États du sud de l'Allemagne, partagés entre leurs sympathies pour l'Autriche et la crainte que leur inspire la Prusse, garderont la neutralité, et, en résumé, toutes les chances de succès seront en notre faveur. »

Lorsque la princesse de Metternich est passée ici en revenant de Vienne, elle m'a dit d'un air tout joyeux : « Eh bien, cher général, vous devez être satisfait ; notre armée se réorganise, elle a repris confiance, est toute pleine d'ardeur et brûle du désir de prendre sa revanche ; ce qui vaut mieux encore que tout cela, c'est que l'on a enfin compris à Vienne que, sous peine de nous laisser étrangler, il faut agir, et agir au plus vite. »

Et comme je répondais à la princesse : « Mais êtes-vous bien sûre que notre empereur est disposé à vous suivre dans cette voie ? » elle m'a fait un petit clignement d'œil très significatif et a ajouté : « Eh ! soyez tranquille de ce côté ! »

A M. L. Rambourg.

Strasbourg, 30 avril 1869.

Afin de mieux m'éclairer, j'ai été à Paris, j'ai vu notre ministre, notre souverain, quelques amis en mesure d'être parfaitement renseignés, et, après avoir entendu les uns et les autres, je suis revenu à mon poste, convaincu que nous touchions enfin à une solution. L'empereur lui-même, à la fin d'une longue conversation, m'avait dit d'un ton résolu : « Il faut nous tenir prêts... (ceci entre nous). »

... Il est évident que la paix repose sur des bases trop peu solides pour être durable. La Prusse peut ajourner ses projets sur l'Allemagne du Sud, sur la Lorraine et sur l'Alsace, mais n'y renoncera jamais; l'Autriche n'a nullement accepté le *statu quo* comme situation définitive; elle nourrit toujours l'espoir de prendre sa revanche de Sadowa et de recouvrer son rôle de grande puissance allemande; en conséquence, elle poursuit, avec une grande activité et au prix d'énormes sacrifices, la réorganisation de ses forces militaires. M. de V..., notre attaché militaire à l'ambassade de Vienne, me disait dernièrement : « Pour l'Autriche, ce n'est qu'une question de temps et de patience : elle croit avoir intérêt à traîner les choses jusqu'en 1870, mais elle est irrévocablement décidée à profiter de la première occasion favorable pour entrer en action, et considère ses intérêts comme étroitement liés aujourd'hui à ceux de la France. »

Dans cet état de transformation, de troubles, de défiances, n'est-il pas clair qu'un incident imprévu peut, à chaque instant, amener une crise terrible ?

A M. Rambourg.

Strasbourg, 14 septembre 1869.

Mon excellent ami,

... D'après ce que m'ont dit, à mon passage à Paris, mes amis les mieux en position d'être bien informés, il paraît certain que la maladie de l'empereur n'a jamais présenté un caractère aigu de nature à donner de sérieuses inquiétudes pour sa vie; mais il est incontestable que sa constitution s'affaiblit de jour en jour, qu'il devient presque impotent, et qu'avec les forces physiques péricli-

tent également la volonté et la vigueur morale; en un mot, il paraît atteint, avant l'âge, de débilité sénile. Cette décadence personnelle coïncide avec l'augmentation des difficultés politiques à l'intérieur et à l'extérieur. Triste situation, en vérité, pour notre souverain, pour sa dynastie et pour nous-mêmes! Et comment en sortir? Vainement je cherche un homme parmi les courtisans..., je n'en trouve pas.

J'ai vu notre ministre de la guerre [1]; il a été très aimable, très affectueux et fort expansif; nous avons longuement causé, et il ne m'a pas dissimulé qu'il trouve bien lourd l'héritage de son prédécesseur. Il ne peut l'accepter que sous bénéfice d'inventaire et à la condition d'écarter plus d'une mesure en projet ou même en cours d'exécution déjà fort avancée.

... Sur la question extérieure, le ministre a été beaucoup plus réservé; cependant il ne m'a pas dissimulé que l'attitude de la Prusse lui paraissait toujours fort inquiétante, que ses armements étaient formidables, qu'elle les augmentait sans cesse par des efforts inouïs et hors de toutes proportions avec les ressources de sa population et de ses finances. « Il est bien évident, ajoutait le ministre, qu'un pareil état de choses ne saurait durer, qu'il est la conséquence de projets bien arrêtés et dont l'exécution est fixée à bref délai; nous ne devons donc pas nous endormir, et la prudence la plus vulgaire nous commande de nous tenir prêts à tout événement.

A. M. Rambourg.

Strasbourg, 25 septembre 1869.

Mon cher ami,

... Voici que l'on commence à se préoccuper un peu des affaires extérieures; le fait est que la Prusse prépare quelque nouveau truc; l'Autriche paraît s'en émouvoir plus que nous. De là, ces allées et venues de MM. de Beust et de Metternich dont la presse s'est occupée dans ces derniers temps. M. de Bussière est venu me voir ce matin et m'a donné à ce sujet les détails les plus précis.

Il ajoutait : « Ces messieurs ne m'ont pas mis dans leurs confidences, comme bien vous pensez; mais de quelques mots recueillis par-ci par-là, il est évident que la grosse affaire qui les préoccupait, c'était le projet d'annexion du grand-duché de Bade à la Confédération du Nord et quelques nouveaux projets de la Prusse que l'on voudrait déjouer. La situation est bien grave, général, bien grave! Je crois que nous passerons un vilain hiver! »

Eh bien! moi, je crois que les choses continueront à marcher

[1] Maréchal Leboeuf.

comme elles marchent depuis trois ans; l'annexion se fera, et nous regarderons faire; l'impératrice se promènera, recueillera des triomphes, des ovations, fera dépenser beaucoup d'argent à ses illustres hôtes, en dépensera beaucoup. Pendant ce temps, l'empereur fumera des cigarettes, se frisera la moustache; Forcade de la Roquette se cramponnera à son portefeuille, la révolution continuera à faire son chemin, et, un beau jour, la Prusse, devenue l'arbitre de l'Europe, mettra son talon sur la France, annexant au grand empire germanique la Lorraine et l'Alsace, tandis que le désordre et l'anarchie bouleverseront notre pauvre pays. Tel sera certainement le triste résultat des fautes et des faiblesses accumulées comme à plaisir, dans ces dernières années, par un gouvernement qui avait si heureusement et si fièrement commencé!

Vous comprenez, cher ami, que, avec une telle perspective devant les yeux, je suis parfois très sombre. Je voudrais bien que les faits me donnassent un éclatant démenti, qu'un éclair de patriotisme et d'énergie jaillît de ce chaos que l'on appelle notre gouvernement, et nous fît sortir triomphants de difficultés en apparence insurmontables!...

A M. L. Rambourg.

Strasbourg, 17 décembre 1869.

Que va-t-elle nous apporter, cette année 1870? Peut-être beaucoup d'agitations, de troubles et d'inquiétudes...

J'en ai grand'peur, en voyant le gâchis dans lequel pataugent nos gouvernants. Quel triste spectacle donne cette sphère gouvernementale sur laquelle sont fixés tous les yeux de la nation! Que d'égoïsme, de faiblesse et de lâcheté chez des ministres qui se cramponnent au pouvoir comme des noyés dans les dernières convulsions de l'agonie; chez ces députés sans conscience, sans patriotisme, qui se disputent des portefeuilles en passant leur temps à rédiger des programmes en contradiction avec leurs véritables sentiments et leurs actes!

En vérité, l'on comprend que l'empereur ait peine à se dessaisir au profit de pareils hommes du pouvoir personnel..., et cependant il le faut absolument, car c'est là l'idée dominante de la partie éclairée de la nation.

Il ne s'agit plus d'augmenter encore la somme des libertés, on peut même dire des licences déjà bien assez grandes; non, il s'agit tout simplement de prendre des garanties contre les volontés ou les caprices d'un pouvoir qui a si tristement dirigé nos affaires extérieures et intérieures!

Au général Frossard.

Strasbourg, 8 mars 1870.

Le ministre de la guerre, que j'ai vu dimanche matin, m'a annoncé que j'étais désigné pour commander une division au camp de Châlons. J'ai répondu que, pour le moment, je persistais à préférer le commandement de la 6e division à tout autre.

J'ai beaucoup de bonnes raisons à faire valoir pour expliquer cette détermination; mais la principale, c'est que je reste toujours convaincu, malgré les apparences ultra-pacifiques du moment, que la guerre avec la Prusse est inévitable dans un avenir rapproché! non seulement inévitable, mais encore très désirable; car, à mon avis, c'est le seul moyen de conjurer les dangers qui menacent la France, et l'on pourrait dire la société européenne tout entière! Il y a un si grand trouble dans les esprits au point de vue moral et religieux, les notions du bien et du mal sont tellement confondues, qu'en vérité nous sommes perdus si une crise violente ne vient réveiller dans les cœurs des générations présentes les sentiments de dévouement, de généreuse abnégation, de patriotisme, prêts à disparaître, ainsi qu'il arrive toujours dans la vie des peuples, aux époques de véritable décadence.

Quoi qu'en disent les rêveurs et les poètes, la guerre est et sera toujours un mal nécessaire; elle seule permet aux âmes vraiment fortes de se manifester avec éclat, et, quel qu'en soit le mobile, l'idée du sacrifice suprême, qui est toujours la conséquence immédiate de la lutte, suffira pour l'ennoblir aux yeux des sociétés qui comprennent autre chose que la satisfaction des appétits matériels et des jouissances physiques.

A Mme Ducrot.

Camp de Châlons, 9 juillet 1870.

... Il est peut-être imprudent de former un projet en ce moment, de graves événements peuvent surgir d'un jour à l'autre[1]. Des ordres sont arrivés pour préparer les munitions, charger les caissons, etc.

Cependant, le général Frossard avait reçu une lettre de l'empereur qui paraît croire que la Prusse reculera, et que cette fois encore la paix ne sera pas troublée. La chose est possible, pourtant elle ne me semble pas probable; une reculade de la Prusse, dans les circonstances présentes, lui ferait perdre tout son prestige aux

[1] Question de la candidature Hohenzollern.

yeux de l'Allemagne et porterait un coup fatal à sa puissance et à son influence... D'un autre côté, il y a la question de l'orgueil national espagnol mis en jeu, et l'audacieux général Prim, qui nous déteste, ne paraît pas homme à reculer.

Dans tous les cas, ces derniers incidents auront eu cela de bon qu'ils font voir aux plus incrédules et aux plus aveugles les choses sous leur véritable jour, et prouvent à quel point les événements de 1866 ont compromis notre honneur et notre sécurité.

A la même.

Camp de Châlons, 10 juillet 1870.

... Les affaires prennent une tournure assez grave.

Le général Frossard semble étonné que l'on ne pense pas à me renvoyer dans ce commandement de Strasbourg que je connais si bien, que j'étudie avec amour depuis cinq ans!

Le général m'a fait lire une lettre écrite de la main de l'empereur dans laquelle Sa Majesté dit que « sans doute la Prusse reculera et cette fois encore fera en sorte d'éviter la guerre ». La chose me paraît impossible.

GUERRE DE 1870-1871

Le général Ducrot, aussitôt après la déclaration de guerre, fut envoyé du camp de Châlons à Strasbourg, mais sans aucun autre pouvoir que ceux qu'il possédait en temps ordinaire.

A Mlles Ducrot.

Strasbourg, 26 juillet.

Mes chères et bien-aimées filles, au milieu de mes nombreuses occupations et de mes graves préoccupations, vous êtes sans cesse présentes à ma pensée, et mon cœur déborde de tendresse pour vous; mais j'ai dû laisser à votre bonne mère le soin de vous donner de nos nouvelles et de vous envoyer mes plus tendres baisers, mes plus douces caresses...

J'aurais été bien heureux de vous serrer dans mes bras, de vous prodiguer mes caresses avant de m'éloigner; mais c'est un bonheur auquel il faut renoncer.

Demandons à Dieu que cette séparation ne soit pas de trop longue durée, que bientôt il me soit permis de vous revenir glorieux

et satisfait! Votre bonne mère veut rester à Strasbourg pour suivre les événements de plus près...

Je vous embrasse de toutes les forces de mon cœur, chères et bien-aimées filles; embrassez pour moi votre cher petit frère et vos bons grands-parents.

Votre père qui vous chérit.

Le général Ducrot à ses filles.

Phalsbourg, 7 août.

Mes chères enfants, nous avons eu une triste journée! Notre corps d'armée, enveloppé par des forces supérieures, a été écrasé hier après une lutte acharnée de sept heures.

Je ne suis ni malade ni blessé, mais bien affligé.

Je vous embrasse, ainsi que vos bons grands-parents, de toutes les forces de mon cœur.

Votre père qui vous chérit.

A Mme Ducrot.

Sarrebourg, 8 août.

... Notre retraite continue; les hommes se remettent de l'émotion produite par la rude épreuve d'avant-hier; quelques jours de repos suffiraient pour leur rendre confiance, et peut-être pourrions-nous les trouver, soit au camp de Châlons, soit dans le camp retranché de Belfort.

En résumé, nous avons lutté pendant *sept heures* avec 40 000 *hommes* contre une armée de 140 000, et jusqu'à la fin notre attitude a été telle qu'ils n'ont pas osé dépasser Reichshofen; mais que de braves gens ont payé de leur vie ces efforts héroïques? Et penser que ce désastre pouvait être si facilement évité!

A la même.

Quartier général de Lunéville, 10 août 1870.

... Nous sommes à Lunéville, reculant toujours, honteusement, misérablement, livrant nos belles provinces de la Lorraine et de l'Alsace à ces affreux Prussiens! C'est un crime, et mon sang bouillonne dans mes veines en participant à une pareille lâcheté!

Ma division est bien reconstituée; j'ai communiqué à mes hommes, à mes généraux, l'ardeur qui me dévore, et nous ne demandons qu'à prendre une noble revanche. Mais ceux qui nous

dirigent semblent affolés! C'est une honte, une honte qui ne perdra pas seulement la dynastie impériale, mais aussi notre malheureux pays.

A la même.

Vendeleville, 13 août.

... J'ai enfin de tes nouvelles, et je ne saurais te dire quel soulagement en éprouve mon cœur! Nous fuyons toujours devant notre heureux ennemi; hier il a occupé Nancy en force, et aujourd'hui probablement une armée entière s'y concentre.

Tout, absolument tout ce que j'avais prévu, se réalise; le plan de campagne que suivent les Prussiens est exactement celui que je traçais dans dix rapports adressés à l'empereur, au ministre, dans les conférences auxquelles j'assistais à l'Ecole d'artillerie! Si l'on avait daigné m'écouter quelque peu, nous n'en serions pas réduits au misérable rôle que nous jouons en ce moment. Le maréchal de Mac-Mahon me disait ce matin que l'on s'attendait pour aujourd'hui ou demain à une grande bataille sous les murs de Metz. Puisse le Dieu des combats nous être favorable! Le moment est bien solennel! Ce sont les destinées de la France qui vont se jouer!

A la même.

Camp de Châlons, 17 août.

..... Nous sommes arrivés à bon port à Châlons; l'Empereur s'est enfin décidé à abandonner complètement la direction des affaires.

Je viens d'être nommé au commandement du premier corps en remplacement du maréchal de Mac-Mahon qui commande toute l'armée; ma tâche est lourde dans les circonstances présentes; à coup sûr, j'aurais préféré conserver le commandement direct de mon excellente division; mais accepter est un devoir que je tâcherai de remplir de mon mieux.

A la même.

Camp de Châlons, 18 août, onze heures soir.

..... Enfin j'ai une lettre de toi! Avec quel bonheur j'ai vu ton écriture! Comme j'ai dévoré ces quelques lignes, celles de notre chère fille! Au milieu de toutes mes douleurs, de mes cruelles préoccupations, c'est une lueur de joie.

La situation du pays est bien grave, celle de l'armée bien critique. Dans ces conditions, je suis heureux de te savoir au milieu des enfants. Te savoir à Paris serait pour moi un motif de plus de

cruelles inquiétudes. Reste donc au milieu de ton cher troupeau, près de tes bons parents; priez pour la France, priez pour nous!

A Mme Ducrot.

Sedan, 2 septembre 1870.

... Notre triste et pénible campagne est terminée. Après une série de fautes, d'hésitations, de marches et contremarches plus absurdes les unes que les autres, nous avons fini par être entourés, sous les murs de Sedan, par une armée de 200 000 hommes. Attaqués hier matin à quatre heures, nous avons combattu jusqu'à six heures du soir. Vainement, nous avons fait d'énergiques efforts pour percer la ligne de feu qui nous entourait; nous avons été refoulés dans la petite place de Sedan, où hommes, chevaux et voitures sont entassés dans un désordre indescriptible. L'ennemi occupe les barrières de la ville, ses canons sont braqués sur les étroites avenues qui y conduisent et sur les hauteurs qui dominent, bon nombre d'hommes et de chevaux ont été tués dans les rues de la ville; le désordre a pris des proportions désastreuses, et enfin, à l'heure qu'il est, nous sommes prisonniers de guerre! Comprends-tu toute l'horreur de cette situation?

L'empereur a remis son épée au roi de Prusse et est aujourd'hui dans son camp. Pauvre armée, pauvre France!

Ton fidèle ami désespéré.

A Mme Ducrot.

Village de Glaire, 4 septembre 1870.

Ma pauvre amie,

Ton mari n'est plus qu'un misérable prisonnier, un soldat déshonoré dont le nom sera flétri dans l'histoire, comme ayant été compris dans la capitulation la plus honteuse qu'aient jamais enregistrée nos annales militaires.

Pourquoi ne suis-je pas tombé sur le champ de bataille, alors que tant d'autres étaient frappés autour de moi et derrière moi? Du moins, j'échappais à tant de honte et de misères et je laissais à mon fils un nom dont il n'aurait pas eu à rougir! Mais les balles et les boulets n'ont pas voulu de moi!

A la tête de quelques pelotons d'infanterie et de cavalerie, j'ai fait des efforts désespérés pour percer la ligne ennemie qui nous enveloppait de toutes parts. Ramené chaque fois, j'ai fini par être entraîné sous les murs de Sedan par le torrent des fuyards, et, comme tous, j'ai dû m'enfermer dans cette souricière, ou le manque

absolu de vivres nous a mis dans la nécessité de capituler honteusement.

Aucune expression ne saurait rendre mon désespoir : ton cœur seul peut le comprendre!...

Pauvre France, pauvre France, que vas-tu devenir!

Je ne sais encore dans quelle résidence j'irai cacher ma honte et mon déséspoir.

Je ne saurais accepter l'avantage fait aux officiers qui sont autorisés à rentrer en France à la condition de s'engager sur l'honneur à ne plus servir contre l'Allemagne; je préfère être prisonnier de guerre comme mes malheureux soldats.

Je t'embrasse de toutes les forces de mon cœur.

Ton fidèle et désespéré ami.

Le général Ducrot à Mme Ducrot.

Village de Margut, 7 septembre.

... Nous venons de faire notre première étape de prisonniers!

Ce matin, j'ai quitté l'infect camp où nos vainqueurs nous avaient parqués sur les bords de la Meuse, et je dois le dire, je l'ai quitté malgré moi, car je voulais rester au milieu de nos soldats jusqu'à la fin, cherchant à adoucir leurs misères, à soutenir leur courage; mais un commissaire prussien m'a signifié qu'il ne pouvait en être ainsi, que l'heure de mon départ était arrivée, et que je ne pouvais rester sous aucun prétexte. Il a fallu se soumettre à cette décision!

Je suis donc parti avec tout mon état-major et nos ordonnances. Nous avons traversé la ville de Sedan au milieu de nos arrogants vainqueurs. A chaque poste leurs sentinelles nous demandaient notre laissez-passer. Nous voyageons à nos frais, sans garde; nous avons pris l'engagement d'honneur d'être rendus le 11 à Pont-à-Mousson, où nous serons embarqués sur le chemin de fer et dirigés sur nos résidences. Nous sommes venus nous arrêter à Margut, gros village à 30 kilomètres de Sedan. Ici, du moins, nous ne voyons plus de Prussiens et nous respirons plus à l'aise... Dieu sait ce que va devenir notre malheureux pays! Aura-t-il l'énergie nécessaire pour continuer cette terrible lutte? En aura-t-il les moyens? Je le désire sans oser l'espérer. Jamais, à aucune époque de son histoire, la France n'a subi de pareils désastres, et, il faut bien le dire, c'est par l'impéritie, par la faiblesse de ceux qui dirigeaient ses armées. Un jour, l'histoire dira toute la vérité sur cette désastreuse bataille de Sedan, et mes enfants sauront que, si mes

conseils avaient été écoutés, si les ordres que j'avais donnés au moment où j'ai pris le commandement, après la blessure de Mac-Mahon, avaient été exécutés, non seulement l'armée eût été sauvée, mais peut-être même eussions-nous remporté un succès relatif!

Wimpffen, arrivé la veille, avait en poche des lettres du ministre qui lui conféraient le commandement. Il l'a revendiqué, et je n'ai pas cru devoir élever de contestation en un pareil moment; mais je l'ai adjuré, au nom du salut de l'armée, de laisser continuer le mouvement de retraite qui était en cours d'exécution et de concentrer toute l'armée sur le village d'Illy, véritable clef de la position.

Avec une incroyable outrecuidance, il n'a tenu aucun compte de mes avis, prescrit un mouvement tout contraire à celui que j'avais ordonné, a jeté toute l'armée dans une confusion indicible, et enfin, a laissé à l'ennemi toutes les facilités pour nous envelopper complètement et nous rejeter dans ce trou de Sedan, où plus de quatre cents bouches à feu écrasaient cette cohue d'hommes, chevaux, voitures, caissons, tellement serrés les uns contre les autres que tout mouvement était devenu impossible!

L'empereur avait donné le signal de la retraite, était venu lui-même s'enfermer dans la place avec son entourage, et c'est lui, où plutôt ce sont eux encore qui les premiers ont arboré le drapeau blanc sur la citadelle pour faire cesser le feu de l'ennemi et parler de capitulation! Quelle fin!...

Tout cela est affreux, et, malgré mon amour pour toi et nos chers petits enfants, j'en suis à regretter de n'être pas resté sur le champ de bataille! Dieu sait si j'ai fait pour cela tout ce qu'il fallait!...

A Mme Ducrot.

Pougues — de Chagny, 13 septembre 1870.

Je me suis échappé des mains des Prussiens. Je suis libre de ma personne, libre de tout engagement. Arriverai cette nuit à Chazelles.

Gouverneur de Paris à préfet Nièvre, Nevers.

Nevers, — de Paris, 13 septembre 1870.

Très urgent. Faites dire immédiatement au général Ducrot, qui doit être à Nevers ou aux environs, que je l'attends d'urgence[1].

[1] Cette dépêche fut remise au général Ducrot aussitôt après son arrivée à Chazelles. Après avoir pris à peine le temps d'embrasser sa femme et ses enfants, il partit pour Paris.

Le général Ducrot à Mme Ducrot.

Paris, 15 septembre 1870.

... Par suite du retard dans les trains, nous ne sommes arrivés à Paris qu'à une heure du matin. Dès six heures j'étais chez Trochu; j'ai eu avec lui une longue conférence pendant laquelle il m'a mis au courant de la situation et fait connaître ses projets. Il me donne une grande part dans l'organisation de la défense et me *charge* d'une bien lourde responsabilité!

Si mon intelligence n'est pas à la hauteur de la situation, du moins mon dévouement sera complet, absolu...

Dans son ouvrage, *la Défense de Paris*, le général Ducrot a donné le récit complet des événements de ce siège mémorable. En conséquence, nous nous bornons à reproduire ici quelques fragments de lettres.

Au commencement d'octobre, le général jugeant que sa présence serait plus utile en province pour la création et le commandement des nouvelles armées, que dans Paris où les généraux étaient nombreux, insista près du général Trochu pour qu'il lui permît de s'échapper en ballon en même temps que M. Gambetta. Mais le gouverneur s'opposa absolument à ce projet.

A Mme Ducrot.

Neuilly, 13 octobre 1870.

... Voici un mois que je suis absolument privé de tes nouvelles, de celles de nos chers enfants; c'est vraiment un supplice insupportable! Et toi, ma pauvre amie, as-tu reçu quelques-unes des lettres confiées aux ballons ou aux messagers, plus ou moins douteux, qui ont cherché à franchir les lignes de l'ennemi?

Les jours se passent, et notre situation est toujours la même : quelques petites affaires d'avant-postes, presque chaque jour, avec l'ennemi qui se fortifie de plus en plus dans ses lignes, témoignant ainsi l'intention bien arrêtée de nous réduire par la famine. Sans doute, les forces immenses dont il dispose lui donnent quelques chances de réussir; mais, si la France entière a suivi l'exemple de Paris, si elle est résolue à une résistance désespérée, ne peut-elle pas à son tour établir autour de l'armée ennemie un vaste cercle infranchissable à ses convois, le priver ainsi de ses moyens de ravitaillement, ou, du moins, les rendre si difficiles, qu'il éprouve de sérieuses difficultés pour faire vivre son immense armée? Se

trouve-t-il, en France, un général, un homme intelligent et énergique, pouvant concevoir et mettre à exécution un pareil plan de campagne? Là est toute la question...

Ah! chère et tendre amie, quand pourrai-je me retrouver avec toi, au milieu de nos chers enfants, dans notre paisible maisonnette de Sesseigne? Comme cela nous paraîtra bon après tant de cruelles émotions et de douloureux événements! Mais, pour mériter un pareil bonheur, il faut remplir son devoir jusqu'au bout, ne se laisser abattre par aucun désastre, être fort de corps et d'esprit, donner l'exemple à tous!

A la même.

Porte Maillot, 6 novembre.

..... Notre population parisienne vient de passer par des émotions bien diverses... L'envahissement de l'Hôtel de Ville par quelques gredins, l'emprisonnement momentané des membres du gouvernement, leur délivrance par l'intervention énergique et spontanée de la garde nationale et de la garde mobile, les élections qui ont affirmé, une fois de plus, la confiance de la population en notre cher gouverneur, tout cela a rempli ces derniers jours. Puis l'arrivée de M. Thiers, porteur des propositions d'armistice que l'on a pu croire honorables, a fait naître des espérances qui, il faut bien le dire, souriaient fort à la majorité des gardes nationaux.

Mais ces espérances se sont bien vite évanouies. Les allées et venues de M. Thiers entre Paris et Versailles, tous ses efforts de conciliation n'ont abouti qu'à faire ressortir l'implacable résolution de nos ennemis, de nous déshonorer ou de nous ruiner, et l'incompréhensible indifférence des grandes puissances à notre égard. Armistice sans ravitaillement, élections sans la participation de la Lorraine et de l'Alsace, telles sont toujours les conditions de l'armistice consenti par la Prusse. En présence d'un pareil ultimatum, il n'y avait pas à hésiter, et les négociations ont été brusquement rompues. La lutte va donc recommencer plus ardente que jamais, Dieu sait ce qui en adviendra. Si nous devons succomber, du moins ce ne sera pas sans quelque honneur et sans faire payer chèrement à l'ennemi son triomphe.

Si l'exemple de Paris est suivi par le reste de la France, à coup sûr, l'on viendra à bout de ces terribles envahisseurs; mais nous y comptons faiblement. Les nouvelles reçues de la province sont peu favorables, il y a défaut d'entente, d'énergie; on ne voit surgir aucun homme capable de rallier à lui tous les gens de cœur et de

bien utiliser les immenses ressources, de diriger les forces considérables dont le pays peut encore disposer.

Ah! si seulement je pouvais te voir un instant, embrasser mes chers enfants, quel adoucissement à mes cruelles préoccupations, à l'amère douleur qui, par instants, envahit mon âme à la vue de tant d'humiliations, de tant de ruines!... Que n'ai-je au moins la consolation de recevoir quelquefois de vos nouvelles!... Mais rien, rien, pas un mot depuis l'instant où je t'ai quittée à la gare de Nevers.

Le général Ducrot à Mme Ducrot.

23 novembre.

..... Nous touchons à de graves événements; le moment est venu de rompre le cercle de fer qui nous enserre et menace de nous étouffer. Sans doute, nous avons à vaincre de grands obstacles; mais ils ne me paraissent pas insurmontables, et j'ai tout préparé pour aider mes braves soldats à les surmonter.

..... Aujourd'hui, j'ai été poser chez un photographe; c'est à ton intention, à celle de mes chers enfants, et, si cette image est tout ce qui reste de ton pauvre ami, elle te sera doublement précieuse. Mais ne te laisse pas aller au découragement...

. . . . . .

28 novembre.

Ma chère et bien-aimée femme,

C'est demain que je me lance dans la grande entreprise qui décidera du sort de Paris, du sort de notre chère patrie, de mon propre sort!

Dans ce moment solennel, toutes mes pensées se reportent vers toi, ma chère et fidèle compagne, qui m'as donné bien des années de bonheur; vers mes chers et bien-aimés enfants. Lorsque cette lettre te parviendra, le bruit public t'aura probablement déjà porté la nouvelle de notre succès ou de notre défaite, ton cœur débordera de joie ou de tristesse... Quoi qu'il advienne, sois forte et vaillante; donne à nos enfants l'exemple du courage et de la résignation.

La lutte sera acharnée, et si nous succombons, ce ne sera pas sans quelque gloire! Nous laisserons à nos enfants une mémoire honorée et de bons exemples à suivre. Tôt ou tard, ils sauront nous venger.

Le général Ducrot à Mme Ducrot.

Vincennes, 4 décembre 1870.

... Nous avons livré deux terribles batailles, le 30 novembre et le 2 décembre[1].

Nos pertes sont cruelles; mais, pour la première fois depuis le commencement de cette guerre néfaste, nous avons eu le bonheur de voir fuir devant nous nos odieux ennemis, de faire quelques centaines de prisonniers et de rester maîtres des positions conquises. Néanmoins, il a fallu renoncer à l'espoir de percer la ligne ennemie dans la voie où nous étions engagés, et nous nous préparons à porter la lutte sur un autre point.

Ton ami a fait son devoir, et si je suis encore de ce monde, je le dois à la protection toute particulière de ta divine patronne...

Je n'ai pas une égratignure. J'ai laissé la moitié de mon épée dans le corps d'un Prussien[2].

L'ennemi paraît bouleversé de notre vigueur. Priez, priez toujours, mes chers trésors, et pensez à celui qui vous aime de toutes les forces de son cœur.

. . . . . .

Porte Maillot, 19 janvier 1871[3].

... Il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit! Cependant, jamais mon cœur n'a été rempli de plus ardentes tendresses pour toi, ma douce et bien-aimée compagne, pour nos chers enfants, pour vous tous, mes trésors, qui pendant tant d'années avez été la source de toutes mes joies. Mais aussi, comment rendre les luttes terribles que soulevaient dans mon pauvre cœur vos chères images et les terribles exigences de mes devoirs de citoyen et de soldat, au milieu de l'horrible situation qui nous est faite par une série de catastrophes sans précédents dans l'histoire d'aucune nation!

Que de nuits sans sommeil, que d'heures d'angoisses à la suite desquelles je sentais mes forces morales et physiques prêtes à me trahir! Quelles terribles luttes! Si je ne t'écrivais pas, ma bien-aimée, c'est que j'avais peur de te laisser entrevoir mes tentations de découragement. Grâce à Dieu, j'en suis sorti victorieux, et

[1] Journées de Champigny, Villiers.

[2] Le général Ducrot portait à ce moment l'épée qui avait été bénite sur le Saint-Sépulcre lors de son pèlerinage à Jérusalem. Le tronçon de l'arme brisée est aujourd'hui entre les mains de ses enfants.

[3] Cette lettre, avec une photographie, avait été confiée à un ami le 19 janvier.

aujourd'hui, à la veille d'une lutte suprême[1], j'ai du moins la consolation de penser que je vous léguerai, à vous, les chers objets de mon amour et de toutes mes tendresses, une mémoire respectée.

Il eût peut-être été sage de profiter des ouvertures faites par l'ennemi pour arriver à un arrangement honorable, épargnant à la capitale les horreurs du bombardement, de la famine, et à l'armée la honte d'une capitulation sans conditions.

On s'est laissé aller à tromper chaque jour la population parisienne sur le véritable état des choses, sur les ressources alimentaires. On a ainsi surexcité son courage, il est vrai, mais on a abouti par contre à se mettre complètement à la merci d'un ennemi implacable. En conséquence de cette « héroïque folie », nous allons, demain, avec les débris de ma pauvre armée, aborder les positions les plus formidables de l'ennemi. Ainsi se terminera misérablement une défense vraiment sublime et qui, bien conduite jusqu'au dernier jour, aurait mérité à la ville de Paris et à son armée le respect et l'estime de ses propres ennemis, et lui eût valu une belle page dans l'histoire!

Il est deux heures du matin. A quatre heures, je monterai à cheval pour me lancer dans cette dernière aventure. Je t'envoie, avec mes plus doux baisers, l'expression d'un amour qui n'aura cessé qu'avec ma vie. Couvre nos enfants de caresses, vis pour eux; aime-les et pour toi et pour moi.

Ton fidèle et tendre ami.

Embrasse pour moi nos bons parents.

Paris, 29 janvier 1871.

Amie bien aimée, tout est fini! J'ai le cœur brisé de douleur et plein de rage.

La défense de Paris est terminée, et avec elle, j'en ai peur, hélas! la défense de la France entière! La reddition de la capitale ne sera que le préliminaire d'une paix désastreuse pour notre infortunée patrie! A bout de vivres, enserrés dans un cercle de fer contre lequel tous nos efforts se sont brisés à plusieurs reprises, il a bien fallu céder pour ne pas livrer aux horreurs de la plus effroyable famine une population de 2 millions d'âmes. Aujourd'hui même, l'ennemi remplace dans nos forts leurs vaillants défenseurs, et, ce soir même, nos propres canons seront retournés contre nous!... Du moins, l'on ne verra pas dans Paris nos arrogants

[1] Buzenval.

vainqueurs. Ils ne franchiront pas l'enceinte, et nous pourrons cacher à leurs regards nos pleurs de rage et de désespoir...

Bien des accusations injustes sont portées contre ceux qui ont dirigé la défense. Il ne saurait en être autrement en présence d'un résultat si désastreux! Sans doute plus d'une faute a été commise, surtout dans ces derniers temps; mais les intentions étaient pures, l'histoire le constatera, et, un jour, elle dira aussi qu'il y a eu bien de l'héroïsme et de la grandeur dans cette résistance.

Au préfet de la Nièvre.

Paris, 30 janvier 1871.

Mon cher préfet[1],

Notre malheureux pays est appelé à élire une Assemblée chargée de défendre ses plus chers intérêts; il est possible que mes amis du Nivernais pensent à moi pour les représenter. S'il en était ainsi, je vous prie de faire connaître à tous que je ne saurais, à aucun prix, accepter un pareil mandat.

Depuis le premier jour de la lutte jusqu'au dernier, j'ai rempli, avec quelque honneur et avec un dévouement absolu, mon rôle de soldat; au moment où il est terminé, je ne saurais en accepter aucun autre.

J'ai encore trop de rage et de désespoir dans le cœur pour remplir le mandat de député avec la sagesse, la modération et, il faut bien le dire, avec la résignation qu'exigent les circonstances présentes.

A Mme Ducrot.

Paris, 1er février 1871.

... Jamais les exigences du devoir ne m'ont paru aussi pénibles, aussi lourdes à porter qu'aujourd'hui! Je n'aurais qu'un mot à dire, et je pourrais dès demain être autorisé à quitter Paris pour me rendre en Nivernais et voler dans tes bras... Ce mot, c'est que je me porte candidat aux prochaines élections dans le département de la Nièvre. Eh bien, quoi qu'il m'en coûte, ce mot, je ne le dirai pas, ma conscience ne me permet pas d'accepter un pareil mandat dans les circonstances actuelles. Je serai donc encore de longs jours, peut-être des semaines, sans te revoir, sans embrasser mes chers enfants. Tu comprends tout ce qu'il y a de douloureux pour moi dans cette attente!

[1] Cyprien Girerd.

... On m'offre le mandat de député en Bretagne, à Paris et ailleurs; mais ici, plus que partout, je suis décidé à refuser.

Je n'ai qu'un besoin, qu'un désir, c'est, pour un temps au moins, de rentrer dans la vie privée, dans l'obscurité la plus complète. Je souffre trop des malheurs, des humiliations de notre pays. Je suis trop accablé par cette succession inouïe de revers, pour me sentir apte à me mêler des affaires publiques! Il y a assez longtemps que je suis sur la brèche pour avoir le droit de prendre quelques instants de repos; à d'autres de jouer, à leur tour, un rôle dans les événements qui vont suivre...

Hélas! je crains bien que les rudes leçons de l'adversité n'aient pas profité à notre malheureux pays, et que les partis n'aient rien perdu de leur entêtement et de leurs sottes prétentions!

L'ennemi est encore au milieu de nous, notre existence n'est même pas assurée, et déjà républicains, légitimistes, orléanistes arborent chacun leur drapeau et ne voient plus celui de la France...

Malgré son refus d'accepter aucune candidature, le général Ducrot fut élu député du département de la Nièvre par 46 139 voix. Son premier mouvement fut de refuser le mandat que ses compatriotes lui confiaient en dépit de ses déclarations maintes fois répétées. Il finit cependant par céder aux instances de ses amis, qui lui représentèrent l'acceptation comme un devoir envers l'armée.

L'Assemblée, en effet, avait à résoudre tout d'abord la question de la paix ou de la guerre et devait ensuite réorganiser l'armée sur de nouvelles bases.

Comme prisonnier de guerre, le général ne pouvait se rendre à Bordeaux qu'avec l'agrément des Allemands; l'autorisation qu'il avait demandée lui fut accordée par M. de Bismarck. Mais, après avoir, pendant plus de deux ans, dépensé ses forces dans des luttes aussi pénibles que vaines, le général Ducrot crut avoir acquis le droit de quitter l'Assemblée et il donna sa démission de député le 21 novembre 1873.

LE JAPON D'AUJOURD'HUI

INDUSTRIE ET COMMERCE

LE JAPON GÉOGRAPHIQUE

Le vrai Japon n'est pas le Japon de Mme Chrysanthème.

Jetez les yeux sur une mappemonde, parcourez du regard le vaste continent formé par l'union de l'Europe et de l'Asie et les îles attachées à leurs flancs, n'êtes-vous pas frappé de la situation géographique singulièrement favorable de l'archipel japonais? Un rapprochement se fait dans votre esprit, vous découvrez un Japon nouveau appelé à jouer un rôle dans le monde, et à mériter un surnom qu'on lui donnera un jour peut-être : les Iles-Britanniques de l'Orient.

L'étendard de l'empire du « Soleil levant », le pavillon blanc au globe de carmin, flotte sur un merveilleux groupe d'îles, mieux encore que la patrie de Shakespeare, « un monde de pierres précieuses enchâssées dans la mer d'argent ». Au nombre de plus de quatre cents, elles émergent des eaux du grand Océan en une longue chaîne de près de 4000 kilomètres de longueur, qui va du 24e au 51e degré de latitude nord. L'archipel des îles Liou-Kiou s'étend jusqu'au bord de la zone tropicale, tandis que les Kouriles s'avancent jusqu'à la pointe de la presqu'île sibérienne du Kamtchatka; telles, sous les mêmes latitudes, les îles Canaries et les côtes méridionales de l'Angleterre à l'ouest de l'ancien continent.

Quatre grandes îles forment le noyau de l'empire. Nippon, la plus étendue, nommée par les Japonais « le Hondo », « la Contrée », « la terre principale », occupe le centre du groupe; un peu plus au nord est Yéso, « le pays des barbares », d'une assez grande superficie, mais d'un climat hyperboréen; Sikok, « les quatre contrées », Kiou-Siou, « les neuf provinces », sont situées au sud du Nippon et forment, dans l'espace qui les en sépare, une mer intérieure, une petite Méditerranée japonaise abritée contre les vents du nord.

La superficie de l'archipel entier peut s'évaluer à 372 000 kilomètres carrés; c'est-à-dire à plus des deux tiers de la superficie de la France. Le Japon proprement dit représente presque exacte-

ment l'aire du royaume d'Italie; Nippon égale approximativement en étendue la Grande-Bretagne (Angleterre et Écosse réunies), tandis que Sikok et Kiou-Siou font ensemble les deux tiers de l'Irlande. Les rivages des îles et des îlots sont profondément découpés de baies, de promontoires, de presqu'îles. Aussi le développement des côtes est considérable, et, proportionnellement à la superficie du pays, il est cinq ou dix fois supérieur au développement du littoral français, selon que l'on compte ou non les îles secondaires.

On ne saurait imaginer des conditions plus avantageuses pour la prospérité d'une nation, pour la facilité de ses relations commerciales avec le monde entier.

« Cet océan qui semble mis au milieu des terres, disait jadis Fénelon, pour en faire une éternelle séparation, est, au contraire, le rendez-vous de tous les peuples qui ne pourraient aller par terre d'un bout du monde à l'autre qu'avec des fatigues et des dangers incroyables. C'est par ce chemin sans trace au travers des abîmes que l'ancien monde donne la main au nouveau et que le nouveau prête à l'ancien tant de commodités et de richesses [1]. »

Et cependant, au temps de Fénelon, les océans ne rapprochaient pas les continents au point de supprimer les distances; on ne connaissait pas ces immenses navires qui transportent une tonne de marchandises de Yokohama à Marseille, à moins de frais qu'un wagon de chemin de fer, d'une extrémité de la France à l'autre.

LE JAPON ANCIEN

Avec son climat océanique chaud et humide dans la partie centrale, froid dans les îles Kouriles, très chaud dans les îles Liou-Kiou, avec son sol généralement fertile contenant dans ses profondeurs de la houille et des métaux, avec son peuple intelligent et travailleur, l'archipel japonais semblait réservé dès longtemps à de brillantes destinées. Mais les produits de ses cultures, ses céréales, la soie, le thé, les bois d'essences diverses qui se plaisent sur son sol, n'avaient pas cette valeur d'échange qui naît des rapports entre les peuples. Le Japon durant de longs siècles a profité de sa situation insulaire pour s'isoler du reste du monde; de même aujourd'hui, cette situation facilite ses rapports avec les nations et permet de les régler dans la mesure qu'il lui plaît.

Le Japon reçut de la Corée, d'abord, puis de la Chine, les arts, les sciences, la religion. Au dix-septième siècle seulement, il se tourna vers les peuples occidentaux pour obtenir d'eux les objets qui

[1] *Démonstration de l'existence de Dieu*, ch. XIII.

répondaient à des besoins nouveaux. Il entra en relations avec les colonies espagnoles et hollandaises. En 1685, peu après l'expulsion des Portugais et le massacre des chrétiens, la valeur des importations pour l'Europe fut strictement limitée et fixée à une somme d'environ 2 millions. Une pareille mesure était une sorte de prohibition.

La question de l'ouverture des ports aux étrangers s'imposa de plus en plus avec les progrès des temps modernes. Il fallut bien la résoudre. Deux partis intransigeants et opposés se formèrent au Japon : le parti des étrangers et le parti national. Ils luttèrent l'un contre l'autre depuis 1853, — alors que le commodore Parry vint à la tête d'une flotte américaine demander l'entrée du Japon, — jusqu'en 1858, date à laquelle les Français, les Anglais et les Russes, encouragés par l'exemple de l'Amérique, envoyèrent à Yédo des plénipotentiaires chargés de signer des traités. Le Siogoun leur ouvrit trois ports de son domaine particulier : Yokohama, Nagasaki et Hakodaté. En 1863, l'accès des ports de Hiogo, Osaka, Yédo et Nigata fut promis à brève échéance.

Dès lors, un emplacement déterminé sous le nom de concession est réservé aux consuls. Les étrangers peuvent bâtir et posséder, mais à titre d'emphytéose; ils ne deviendront jamais pleins propriétaires du sol. Ils jouissent du privilège de l'exterritorialité, c'est-à-dire du droit absolu de n'être soumis qu'à la juridiction consulaire. Un tribunal japonais n'est pas compétent pour infliger une peine à l'étranger, même coupable de délit; le Japonais lui-même qui fait un procès à un résident européen ne peut demander justice qu'au consul de celui-là même qu'il poursuit. Récemment, à Yokohama, le gouvernement japonais intentait un procès à une compagnie anglaise devant le consul de Sa Majesté Britannique.

On conçoit quelles entraves un tel état de choses met aux relations commerciales, encore faut-il en supporter les ennuis dans l'incertitude où l'on est des pénalités qui seraient appliquées par des Orientaux à des Européens.

L'ouverture des ports eut un effet immédiat; le Japon devenait un marché. Les étrangers, cependant, durent rester sur leurs gardes; pendant des années, ils risquaient leur vie au Japon. Le parti national ne désarmait pas, et les assassinats d'Européens se multipliaient. La noblesse, sentant bien que le commerce et l'industrie favorisaient la naissance d'une bourgeoisie dont elle cherchait à arrêter l'essor, excitait l'opinion publique contre les étrangers. A cette époque, le régime féodal subsistait encore. Les provinces étaient séparées les unes des autres par des différences dans l'administration, les monnaies, les salaires. Le paysan vivait misé-

rablement auprès du château qu'habitait le daïmio, son seigneur. Le pouvoir suprême appartenait au mikado, mais ce n'était qu'un pouvoir de roi fainéant; sa dynastie se perpétuait en même temps qu'une dynastie mitoyenne pour ainsi dire, la dynastie du Siogoun, sorte de maire du palais, investi de la souveraineté réelle. Le Siogoun, chef de la caste des daïmios, rendait en honneur au mikado tout ce qu'il lui retirait en autorité. Le mikado était « le Fils des dieux », une momie sacrée, un maître inaccessible aux simples mortels. Le parti national lui était resté attaché. Or, l'empereur actuel, Mutsh'to, humilié d'avoir à subir les volontés du Siogoun, résolut de rétablir par la force des armes sa puissance intégrale. Après une guerre civile de deux années, en 1868, le Siogoun reconnut le caractère sacré du pouvoir impérial. La féodalité était détruite. On rasa les châteaux des daïmios rebelles.

Jamais révolution ne fut plus brusque et n'eut plus d'effet. C'est un exemple sans pareil d'un bouleversement politique et social produit par la restauration d'un souverain légitime. Il aide à comprendre l'importance même de l'évolution commerciale et industrielle qui se précipite de nos jours au Japon.

LE JAPON MODERNE

Le mikado, seul maître, voulait inaugurer une ère nouvelle, asseoir son autorité sur un peuple nouveau.

Fort du prestige qu'il exerçait sur ses sujets et de la vénération traditionnelle dont il était l'objet, il a tenté de détruire l'opposition des anciens partis en détournant les esprits de leurs intérêts immédiats, en ouvrant devant eux des horizons dont il ne connaissait pas bien lui-même les limites.

Il a compris que les progrès de l'Occident devaient tôt ou tard pénétrer au Japon, et que fermer la porte aux étrangers, c'était se créer des difficultés sans cesse renaissantes. Il a brisé tous les vieux moules de l'organisation ancienne en renouvelant les formes politiques et sociales. Les deux capitales d'hier, Yédo et Miako ont changé de nom; elles sont devenues Tokio et Kioto. Les anciennes provinces ont reçu les noms de leurs villes principales. A la cour, le costume national a été proscrit et remplacé par le costume européen. Les employés des administrations publiques, des chemins de fer, des tramways, les officiers de police, ont dû suivre la nouvelle mode. Les chapeaux des « yakonines », plats et ronds, en laque dorée, posés sur le sommet de la tête comme un plateau à dessert, les grands sabres à gardes étincelantes passés à la ceinture, les casaques ornées dans le dos des armes nationales,

les longs pantalons de soie de couleur, les sandales de paille, en un mot, tout le vieil attirail de l'équipement militaire a été remplacé par le pantalon rouge, le képi français, et par la vareuse allemande.

Une réforme qui prime toutes les autres, c'est l'abandon fait par le mikado lui-même d'une part de son autorité despotique. Un décret d'octobre 1881 promettait au peuple la réunion d'un parlement en 1890. La constitution, promulguée le 11 février 1889, établissant une diète impériale composée d'une Chambre des pairs et d'une Chambre des députés, a été mise en vigueur en 1890; elle a, depuis lors, un fonctionnement régulier.

Le gouvernement japonais n'épargne rien pour tout « moderniser ». Il a fait appel à l'expérience des étrangers pour donner une impulsion nouvelle aux travaux publics et pour réorganiser l'administration de son empire. Les rouages qui assurent le fonctionnement de la justice sont agencés à la mode européenne. Dès 1872, M. George Bousquet, avocat de Paris, fut appelé au Japon pour l'étude et la revision des Codes. La rédaction du Code pénal et du Code d'instruction criminelle a été confiée à un autre Français, M. Boissonade, professeur de la Faculté de droit de Paris, et ils sont appliqués depuis 1882. Quant aux Codes civil et de commerce publiés il y a deux ans, et qui devaient entrer en vigueur le 1er janvier 1893, selon les désirs du gouvernement, ils ont été rejetés par la majorité de la Chambre des députés, qui les considère comme incompatibles encore avec les mœurs, les traditions et les habitudes du peuple japonais.

Les cours judicaires ont été modifiées. Les deux prisons de Tokio, la capitale, sont installées sur le modèle de celle de Mazas. L'organisation de la marine est calquée sur celle de l'Angleterre [1]. En 1871, les postes ont été établies d'après le système américain. Depuis une vingtaine d'années, les lignes télégraphiques fonctionnent; dès 1880, le téléphone a été installé à Tokio et Yokohama. L'imagination japonaise s'empare si rapidement des inventions récentes, même avant d'en savoir au juste l'utilité, que dernièrement une véritable fièvre d'électricité régnait dans tout l'empire. En l'espace de quelques mois, l'éclairage électrique a détrôné l'éclairage au gaz dans les grandes villes.

L'activité des réformes se portait à la fois sur tous les points. Le gouvernement japonais résolut, sans calculer l'étendue des sacrifices qu'il devait faire, de prendre l'initiative d'entreprises de

[1] L'arsenal maritime (1867) a été fondé par M. Verny et M. Bertin a été longtemps directeur des constructions navales. L'arsenal militaire de Yédo (1872) est l'œuvre du capitaine Lebon. Tous les trois sont des Français.

toutes sortes, celles mêmes qui, dans les autres pays, sont laissées à l'initiative des simples particuliers. Ainsi, il se mit à exploiter des mines, à s'occuper de la création et de la direction d'usines à gaz, de filatures de soie, de fabriques de papier, de forges et d'ateliers de toutes sortes. Le nombre de ces entreprises gouvernementales se multiplia dès les premières années de l'ère impériale. Organisées pour favoriser l'industrie nationale, elles n'atteignirent pas leur but. Elles ne tardèrent pas à opposer une concurrence redoutable à l'industrie privée. L'opinion publique le comprit; elle s'éleva contre les abus qui s'étaient naturellement introduits dans ces exploitations de l'Etat, où le peuple n'avait aucun contrôle.

Le gouvernement ne voulant, en aucune façon, entraver les industries naissantes, fit droit à ces réclamations; il remit peu à peu usines, fabriques, manufactures, entre les mains des particuliers. On changea la destination de certaines usines et on essaya d'en tirer le meilleur parti [1]. « On voit s'élever non loin du temple de Shiba, dit M. Georges Bousquet, une haute cheminée en briques; en s'approchant, on reconnaît un superbe et solide bâtiment destiné à une usine métallurgique; mais, le bâtiment fini, on a réfléchi que le cuivre ainsi laminé coûterait trop cher et l'on y a installé une école d'application industrielle. »

Les premières expériences, faites à grands frais, n'améliorèrent pas les conditions générales de la production. Le mikado comprit qu'il ne fallait pas seulement réformer le présent, mais s'occuper de la préparation des progrès de l'avenir. En 1873, au retour d'Europe de Iwakoura, ministre japonais, une orientation nouvelle apparut au Japon dans les méthodes d'encouragement à l'industrie. Dès lors, une éducation nationale sembla une condition nécessaire de la prospérité de l'empire. L'instruction élémentaire y avait toujours été en honneur, la grande majorité des habitants savaient lire et écrire. Cette instruction devint séculière, obligatoire, quoique non gratuite. L'instruction secondaire fut encouragée, et des écoles normales chargées de la formation des professeurs. On a fondé une université sur le modèle de celles d'Allemagne. En outre, les jeunes gens reçoivent une éducation vraiment pratique et professionnelle dans une quantité d'écoles privées ou spéciales en tous genres.

De si grands efforts, bien que ne pouvant produire tous les fruits qu'on en attendait, ont donné de prodigieux résultats, si on veut bien songer que dix années, vingt années, ne comptent guère dans la vie d'un peuple.

[1] *Le Japon de nos jours.*

DÉVELOPPEMENTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
LA RICHESSE MINIÈRE ET LES CHEMINS DE FER

Dans quelle mesure les Japonais ont-ils répondu à l'appel du gouvernement? Ils ont d'abord hésité à se lancer dans les affaires industrielles. Puis, peu à peu, ils sont devenus plus hardis, plus entreprenants. A l'apathie première a succédé une véritable fièvre d'entreprises financières. Ce peuple, qui se contentait autrefois de vivre au jour le jour des productions du sol, se lança dans les spéculations, poussé par l'appât du gain.

Chaque district voulait posséder sa filature de soie, de lin ou de coton; chaque ville demandait un chemin de fer, et ne sollicitait qu'une autorisation de le construire par souscription publique. Le gouvernement en vint à la nécessité de refuser son autorisation à un grand nombre de demandes d'association, dans l'intérêt même de ceux qui voulaient les constituer, les associés n'ayant pas à leur disposition la quantité de numéraire suffisante pour acheter à l'étranger le matériel et les machines perfectionnées. Mais le Japon a fait rapidement ses premières études d'économie politique : les leçons de l'expérience l'ont assagi. Les capitaux ne sont plus risqués aussi imprudemment que par le passé. Si des millions de yen [1] sont confiés à des sociétés par actions, fort nombreuses aujourd'hui, beaucoup d'entre elles donnent à leurs membres des dividendes de 12 pour 100.

Les industries qui se recommandent par leur importance actuelle ou par le nombreux personnel qu'elles emploient, sont les mines, les compagnies de chemins de fer, de navigation, les filatures, les tissages, les manufactures d'allumettes, etc.

Les ressources métallurgiques du Japon ne sont l'objet d'une exploitation régulière que depuis peu d'années. Les mines n'étaient guère ouvertes d'abord que par galeries, et les moyens d'épuisement étaient très primitifs : les pompes étaient faites avec des tuyaux de bambou. Les résultats ne pouvaient être fructueux. Les conditions d'exploitation se sont modifiées; aujourd'hui, les Japonais n'ignorent plus l'art de se servir des machines nécessaires en pareil cas. Aussi la production est-elle en voie d'accroissement pour l'or, l'argent, le plomb, l'étain, le manganèse. Il en est de même pour le pétrole, le soufre, le kaolin.

L'extraction du minerai de fer serait annuellement d'environ

[1] Le *yen argent* valait, en 1882, 5 francs environ; en 1887, 4 francs; en septembre 1893, il valait 3 fr. 20, et actuellement, il vaut 2 fr. 60. Le change avec l'Europe est si inconstant qu'il est impossible, comme on le voit, d'assigner au yen une valeur exacte.

16 000 tonnes, avec une production de près de 8000 tonnes de fer fabriqué. L'extraction du cuivre serait un peu moindre. Mais ce qui présente une toute autre importance, c'est l'extraction de la houille. Elle était, en 1873, de 93 000 tonnes; en 1884, de 870 000 tonnes; elle a dépassé, en 1890, 2 millions de tonnes. Les mines ouvertes les plus importantes, celles de Karatsou, Müké, Taka-Sima, se trouvent dans l'île de Kiou-Siou et la région de Nagasaki. La valeur de la tonne après extraction n'est pas estimée à plus de 3 ou 4 yen, c'est-à-dire de 9 à 12 francs. Ce charbon de terre n'est pas d'une qualité comparable à celle des charbons anglais : il est un peu trop gras, donne une fumée noire et épaisse, et qui encrasse davantage les machines.

Mais quelle quantité en pourra produire le Japon?

D'après le rapport de Benjamin Smith Lyman (1878-1879) sur son exploration géologique et minéralogique de l'archipel, ses gîtes houillers (Yéso mis à part) renferment environ 620 millions de tonnes : en admettant une perte d'un tiers pour l'exploitation, il reste à peu près 400 millions de tonnes valant 5 milliards de francs rendus à la côte. D'après ce même géologue, le cuivre de toutes les mines exploitables ne vaut guère que 3 750 millions; les huit ou dix mines d'argent et d'or, les gîtes de plomb, d'antimoine, d'étain, tous ensemble valent à peine 1 250 millions. Quant au fer, il y en a pour au moins 1 250 milliards, soit 250 fois la valeur de la houille. Si donc la richesse en fer était représentée par 1000, la richesse en charbon de terre sera exprimée par 4; la richesse en cuivre par 3; la richesse en tous autres métaux réunis, notamment en argent et en or, par 1. Le total de ces chiffres est de 1260 milliards de francs, et ce total colossal doit être doublé, si on y ajoute la valeur des houilles de Yéso, cette île peu habitable, pauvre d'ailleurs, dont la richesse en charbon de terre a été précisément découverte et prouvée par le géologue Lyman. Ne sont-ce pas là des trésors pratiquement inépuisables et qui nous semblent aussi fantastiques que les trésors fameux du comte de Monte-Cristo!

Les Japonais utilisent pour les transports la mer, les lacs, leurs nombreux cours d'eaux. Les grands ports de Yokohama, Kobé, Osaka, etc., sont les principaux centres d'échange. A l'intérieur toutefois, les voyages étaient, il n'y a pas longtemps encore, longs et difficiles. Les routes étaient rares. Actuellement les chemins de grande communication représentent un parcours de plus de 7000 kilomètres, et de nouvelles routes sont en construction. Les chemins vicinaux sont peu nombreux; ceux qui existent sont généralement en mauvais état.

Aussi bien les chemins de fer, dans certaines parties, ont précédé

les routes et y suppléent. Ils sont à voie étroite de 1m,15. La première ligne, construite en 1872, relie Tokio et Yokohama. Depuis lors elle a été continuée et elle est devenue, en 1891, la plus importante des lignes du Nippon. Elle réunit Tokio à Kobé avec un parcours de 607 kilomètres en passant par Osaka, Kioto, Gifu, Nagoya. L'État en est propriétaire.

Le réseau des chemins de fer de l'Etat équivaut à peu près au quart du réseau total, qui atteint aujourd'hui plus de 3000 kilomètres. Dix-sept petites compagnies ont construit les trois autres quarts et les exploitent. Dans l'île de Yéso la ligne de Adarou à Mouroran met la mer du Japon en communication avec l'Océan pacifique. La grande ligne du Nord a été poussée jusqu'à Aomori, point terminus du Nippon septentrional. Les voies ferrées traversent le Japon dans toute sa longueur, et, avec divers embranchements, rejoignent les plateaux fertiles. Elles sont l'œuvre des Japonais; il n'y a plus que les locomotives, les essieux et les rails qui viennent encore d'Europe et sont généralement de provenance anglaise. Ces chemins de fer sont bien entretenus. Les voitures, de petit modèle, ressemblent aux wagons suisses permettant de circuler d'un bout à l'autre. Le prix des transports est peu élevé. Ainsi, de Tokio à Kobé, pour un parcours de 607 kilomètres, un billet de première classe coûte 11 yen 28 sen[1]; de deuxième classe, 7 yen 52 sen; de troisième classe, 3 yen 76 sen. En dépit de ces prix minimes, l'Etat et les Compagnies retirent un intérêt rémunérateur de l'exploitation. Ce qui le prouve, c'est que 15 ou 16 millions de yen ont été engagés dans de nouveaux travaux de construction en 1893.

Ce ne sont pas là ces « drôles de petits chemins de fer du Japon, — vus par Loti avec des yeux d'écrivain fantaisiste, — qui n'ont pas l'air sérieux, qui font l'effet d'une chose pour rire, comme toutes les choses japonaises. »

LES MANUFACTURES

Si l'industrie des transports progresse d'année en année, d'autres industries suivent la même marche. Comme preuve de l'activité manufacturière du Japon actuel, il suffit de suivre rapidement les étapes franchies par l'industrie du coton. En 1875, le comte Matsoukata, ancien ministre des finances, avait acheté, au nom du gouvernement japonais, pendant un séjour en Europe, plusieurs petites machines à filer le coton. Il les fit distribuer dans les régions où l'on cultivait cette plante afin d'en répandre l'usage. Ce fut là le

[1] Le *sen* est la centième partie du *yen*.

point de départ de l'industrie cotonnière. Au début, on ne put faire que de gros fils capables seulement de remplacer ceux que l'on fabriquait à la manière du pays, avec la quenouille à roue.

De 1880 à 1884, la filature du coton commence déjà à prospérer, et on compte 27 petites compagnies de filature. Un rapporteur attitré du gouvernement prussien estimait alors que les Japonais ne se prêteraient pas aux exigences de l'industrie moderne. Un premier démenti à cette appréciation était donné par les 76 000 broches mises en activité en 1888. Dès 1892, des usines, comme celle de Kanegafuchi, emploient 2100 hommes et 3700 femmes; ces ouvriers, divisés par équipes, travaillent jour et nuit, et n'ont, sur douze heures de travail assidu, que quarante minutes pour les repas. Des dortoirs sont organisés à proximité, la nourriture leur est fourni à raison de *sept centimes par repas* [1].

Les filatures d'Osaka sont installées de la même manière; toutes sont munies d'excellentes machines anglaises, d'un outillage très perfectionné, parce qu'il est de fabrication récente; elles travaillent jour et nuit; 35 filatures ont formé une société cotonnière représentant un capital d'une quarantaine de millions. La plupart sont établies très économiquement auprès de chutes d'eau dont elles utilisent la force. En 1892, elles employaient 22.618 ouvriers, et elles ont donné à leurs actionnaires un dividende de 24 pour 100.

Il est vrai de dire que c'est au prix de bien dures servitudes imposées aux ouvriers! Ce syndicat puissant abuse de l'absence de lois réglementant le travail ou de l'indulgence extrême dont on use à son égard. Il y a dans ces manufactures des petites filles de huit et neuf ans, de la taille de nos enfants de six ans, astreintes à *douze* heures de travail. D'après la loi japonaise, elles devraient aller à l'école; les instituteurs se plaignent, mais aucune sanction ne leur donne raison. Ce n'est pas assez. A l'égard de ces ouvriers, — des femmes pour les trois quarts, — si résignés, si obéissants, les patrons ont organisé un système qui les met à leur merci. Aucune filature ne reçoit un ouvrier sans le consentement écrit de l'établissement qu'il a quitté; cette rigueur est poussée si loin que tout nouvel arrivant sans ce billet de sortie est surveillé et immédiatement congédié si l'on s'aperçoit qu'il a déjà quelque connaissance du métier.

La moyenne des salaires de filature est, pour les hommes, de 17 sen, soit 50 et quelques centimes de notre monnaie; pour les femmes, elle est seulement de 8 sen 5, soit un peu plus de 25 centimes. La modicité des salaires, la dureté du travail de nuit,

[1] J'emprunte ces détails à un récit de voyage très intéressant de M. Loonen, paru sous le titre : *le Japon moderne*. Paris, 1894.

devraient commander une certaine tolérance à l'égard des ouvriers. Il y a là un abus de force. Mais les actionnaires sont satisfaits, sans doute; ils touchent de beaux dividendes, et cela leur suffit.

Le nombre des broches en 1892 était d'environ 400 000 pour toutes les filatures du pays, et elles produisaient par mois 5 millions et demi de kilogrammes. A la fin de l'année dernière, de nouveaux établissements s'élevaient, les anciens étaient agrandis, on achetait des machines pour plusieurs millions de yen, et le nombre des broches dépasse aujourd'hui 700 000[1].

La fabrication des tissus de soie, des pièces de soie, des mouchoirs, etc., occupe un grand nombre d'ouvriers; toutes ces industries diverses sont en pleine prospérité.

Il ne s'agit pas ici de donner une statistique plus ou moins complète des productions du Japon, mais d'en marquer plutôt les tendances générales. A ce titre, on ne saurait passer sous silence des industries tout à fait nouvelles, qui ont pris une place inattendue et importante dans le commerce japonais : les allumettes, les nattes, les parapluies, le savon.

L'industrie des allumettes est toute récente; néanmoins elle grandit très rapidement; elle exportait en 1892 pour plus de 2 millions de yen, alors qu'en 1884, elle n'avait exporté que pour 2700 yen. La fabrication en est concentrée à Kobé et à Osaka. Ces allumettes sont du genre dit allumettes suédoises au phosphore amorphe. Elles s'exportent en caisses de 600 douzaines de boîtes et se vendent sur place au détail à 2 sen 5 ou 3 sen la douzaine, soit de 0 fr. 07 à 0 fr. 10 la boîte contenant une centaine d'allumettes. Ces prix extraordinairement bas sont dus au bon marché du bois et surtout au peu d'élévation de la main-d'œuvre. Certaines fabriques emploient des forçats suivant un marché passé avec le gouvernement; les autres, des femmes et des enfants dont les salaires varient de 4 à 9 ou 10 sen par jour, soit de 0 fr. 15 à 0 fr. 30.

Le principal marché des allumettes est Hong-Kong, la Chine, l'Inde anglaise, la Corée. On peut dire que tous les pays de l'Extrême-Orient sont aujourd'hui, directement ou indirectement par Hong-Kong, inondés d'allumettes japonaises, et l'importation dans ce pays des allumettes européennes doit évidemment se ressentir d'une telle concurrence. L'exportation des allumettes est presque toute entre les mains de commerçants chinois; quelques maisons étrangères s'en occupent aussi; cependant, en 1892, l'exportation directe par les Japonais a atteint près d'un dixième de l'exportation totale.

[1] *Économiste français*, 28 octobre 1893. T. Ourakami, *Lettres du Japon*.

Une autre industrie nouvelle, qui a pris une extension considérable et rapide, est celle des nattes pour planchers. Semée en décembre, l'herbe qui sert à les tresser est récoltée en juin ou juillet, et la fabrication commence aussitôt pour se prolonger tout l'hiver. Les dessins de ces nattes sont très variés. Les ouvriers qui les confectionnent travaillent deux ou trois ensemble sur de petites machines construites par les indigènes, assez compliquées et très ingénieuses, mues par des pédales.

Cette industrie a débuté en 1886; elle a atteint en sept années plus de 1 million de yen; depuis quatre ans, elle double d'une année à l'autre. Ces nattes sont supérieures comme qualité, finesse et décorations aux nattes de Chine. Elles font sur le marché des Etats-Unis une concurrence qui doit être désastreuse pour les Chinois. Les prix cependant en sont relativement élevés. Les Etats-Unis en prennent à eux seuls la presque totalité, et l'exportation y est faite pour la plus grande partie par une maison de commerce allemande.

La fabrication des parapluies européens a aussi pour centre Osaka et Kobé. Les importations de parapluies européens qui étaient considérables naguère se sont changées depuis six années en exportations qui ont atteint une valeur de plus de 300 000 yen, pour plus de 1 million de parapluies. Les montures elles-mêmes que les fabricants étaient, au début, obligés de faire venir d'Europe sont actuellement fabriquées au Japon, spécialement à Osaka. De même, les manches, godets, autres accessoires sont actuellement produits sur place. Les deux tiers des parapluies européens fabriqués au Japon vont en Chine. Le reste se répartit entre Hong-Kong et l'Inde avec un ou deux milliers pour la Corée et Wladivostock.

L'industrie des cigarettes a pris depuis 1889 un développement considérable; elles sont d'un tabac fin, jaune, parfumé, ressemblant à celui d'Egypte. Les cigarettes sont exportées en Chine, à Hong-Koug, en Corée par les Japonais eux-mêmes.

L'exportation du savon mérite encore d'être signalée, malgré le peu d'importance relative qu'elle présente. Localisée à Kobé et à Osaka, cette industrie fait des progrès. Plus de la moitié des savons de toilette fabriqués s'en va en Chine : soit une valeur de 18 930 yen.

Ces exemples montrent comment les Japonais savent très habilement tirer parti de toutes leurs ressources industrielles et offrir leurs produits naturels sous des formes diverses afin d'élargir sans cesse leurs débouchés. Une nation qui sait aussi rapidement acclimater des industries sur son sol n'est-elle pas armée d'une manière redoutable pour entrer en lutte sur le terrain des affaires avec les contrées les plus civilisées?

ART JAPONAIS

Cette passion de vouloir s'approprier les méthodes de l'Occident n'a-t-elle pas eu pour effet de déterminer les Japonais à délaisser peu à peu les industries anciennes dans lesquelles ils excellaient? On ne saurait nier que l'art japonais a subi une dégradation; le mercantilisme, l'application de procédés scientifiques et mécaniques, s'accommodent assez mal avec les exigences de la fabrication lente et soignée d'objets artistiques.

L'exposition de Tokio, en 1890, véritable musée de l'industrie japonaise moderne, a montré très clairement quelles étaient, à ce point de vue, les tendances actuelles : ici, quelques beaux vases au col allongé s'élargissant en corolle de lis, et là, de nombreux modèles européens. On y a vu figurer, comme à l'exposition de Chicago, une grande quantité de faïences craquelées, émaillées, des terres cuites. Le vieux Satzuma, si recherché des amateurs pour la finesse des enjolivures, la douceur des teintes, n'existe plus. On se borne désormais à reproduire en émail, rouge, bleu, vert, or, avec une perfection rare toutefois, des dessins anciens jetés dans un savant désordre, ou groupés en médaillons rarement symétriques, fleurs, branches d'arbres, oiseaux divers, faisan héraldique à ailes déployées, à la queue longue et gracieusement ondulée. Les pièces anciennes ont gardé une valeur considérable, mais elles sont si rares! Les faïences vendues comme vieilles à l'étranger sont vieilles tout au plus par la matière employée. La décoration est récente; car il y a une trentaine d'années, il n'était pas d'un usage courant d'appliquer sur la faïence des dessins d'émail. Le Japonais, devenu commerçant habile, vend volontiers du vieux-neuf. La patine du vieux s'obtient en faisant séjourner la faïence pendant un certain temps dans une décoction de thé ou de mie de pain. Parfois la terre ne s'imprègne pas également et il en résulte des différences de teintes. De légères taches blanches apparaissent çà et là, et on les montre aux touristes faciles à abuser, comme des signes authentiques de vétusté. Beaucoup d'articles en terre de Satzuma, de formes et de dimensions diverses sont d'ailleurs décorées à Kioto. Là, on les surcharge de personnages grimaçants, de dorures, d'enluminures éclatantes, et avec toutes les porcelaines qui ont le bon marché pour qualité principale, on remplit des paquebots à destination de l'Amérique du Sud.

L'industrie japonaise livrée à elle-même aurait eu plus de goût; elle aurait préféré un dessin sobre, élégant, délicat, aux tons criards, aux arabesques d'or, aux couleurs brillantes, mais elle est prête à sacrifier ses traditions artistiques à la demande de la clientèle étrangère.

C'est encore pour répondre aux commandes des Européens et des Américains que les Japonais se sont mis à fabriquer, à Tokio et à Kobé, soit des meubles en bois avec incrustations d'ivoire, de nacre ou de corail; soit des articles riches, étagères, cabinets, panneaux recouverts de laque d'or et de motifs charmants dans les détails, mais dont l'ensemble trahit un luxe tapageur et de mauvais goût.

Le niellé sur fer, qui n'était appliqué autrefois qu'aux gardes de sabre, a des emplois divers depuis une vingtaine d'années. L'ouvrier japonais, dans le travail d'incrustation de l'or et de l'argent sur fer, montre une remarquable habileté. Il façonne de véritables pièces d'orfèvrerie ciselées dans toutes leurs parties. « Un cabinet de 50 centimètres de haut sur 20 coûte 1200 yen, et la moindre bonbonnière de 5 à 8 yen. Dans un atelier de Kioto, dit M. Klobukowski[1], consul de France à Yokohama, on m'a montré un tableau presque terminé de 30 centimètres sur 40 représentant en relief un guerrier japonais de l'ancienne époque monté sur un cheval lancé au galop. Le cadre qui fait partie intégrante du tableau est semé de fleurs de lys d'or. Le panneau en fer, le guerrier et son cheval en or et argent. C'est le comte de Bardi, neveu et héritier du comte de Chambord, qui a commandé cet objet dont le prix est environ de 1500 yen d'or (7755 francs). Lorsqu'on tient compte du temps, de la matière employée et surtout des difficultés vaincues dans ce travail de patience et d'une rare délicatesse, on est obligé de convenir que ces prix ne sont pas exagérés et seraient pour un ouvrage analogue du triple en Europe, où la main-d'œuvre coûterait par jour de 20 à 25 francs et non pas de 30 sen à 1 yen, comme ici. »

Les cloisonnés japonais rivalisent avec les cloisonnés chinois. Cette industrie d'importation chinoise resta longtemps stationnaire au Japon. Les demandes des étrangers ont servi à son développement. Jusqu'en 1870, les objets cloisonnés avaient des formes communes, les émaux étaient ternes, et les couleurs vertes, rouges, bleues, ne se mariaient pas agréablement. Peu à peu les progrès sont devenus sensibles; la fabrication plus soignée. Après beaucoup d'essais et de tâtonnements, les Japonais sont parvenus non seulement à réaliser des conditions de solidité, mais à donner à leurs cloisonnés un caractère artistique. La pose de l'émail, qui exige de minutieuses précautions, n'a plus de secrets pour eux; ils produisent avec l'aventurine de jolis effets et des dégradés de nuances exquises. M. Klobukowski dit avoir vu à Tokio un paravent dont

[1] *Bulletin consulaire français*. Japon, 1890.

les panneaux représentaient, à s'y méprendre, des esquisses à l'encre de Chine et des aquarelles de maîtres japonais; une paire de vases de 24 centimètres de hauteur en cloisonné or et argent, œuvre d'un artiste célèbre, Namikouva, a été vendu 4000 francs.

Les bronzes japonais fabriqués à Tokio, à Osaka, à Kioto, à Kaga, ne méritent pas l'engouement que leur a valu, en Europe, un goût exagéré d'exotisme. Ils possèdent cependant des qualités remarquables. Le métal en est fort beau et sans soufflure, résultat acquis, paraît-il, à l'aide d'une poudre spéciale jetée dans le métal en fusion. La patine est obtenue avec un acide dont la composition est tenue secrète. A tous autres égards, nos bronzes sont supérieurs aux bronzes des Japonais, mais leurs procédés de fabrication sont encore très primitifs; le jour où ils se serviront des nôtres, ils pourront à coup sûr nous égaler.

Les objets en laque ordinaire, boîtes, cabinets, coffrets, etc., sont produits en grandes quantités. Ils n'ont pas de valeur artistique, surtout si on les compare aux laques antiques. On en a conclu que l'art de fabriquer les belles laques était perdu. Cela n'est pas exact. L'usage des Japonais de donner comme présents des laques d'or est tombé en désuétude. Il n'y a plus d'amateurs assez riches et assez bons appréciateurs de la qualité la plus fine pour payer de 200 francs à 1000 francs une petite boîte de laque large comme la main, dont la décoration n'attire même pas l'attention. Toutefois, il y a quelques années, le mikado a fait placer dans son palais des portes et des panneaux qui prouvent que les ouvriers japonais employés au travail de la laque ne sont pas inférieurs à leurs devanciers. Ces portes et panneaux égalent au moins, s'ils ne dépassent en perfection et en richesse, tout ce que l'art ancien a produit en ce genre.

Les Japonais sont restés les premiers brodeurs du monde, aussi bien par l'exécution matérielle que par la valeur artistique de leurs travaux. On est étonné de rencontrer dans leurs broderies un sentiment de vérité aussi bien marqué, une reproduction aussi fidèle de la nature, un respect de l'exactitude poussé jusque dans les plus menus détails. Cette surprise disparaît lorsque l'on sait quelle est l'instruction préparatoire des ouvriers. Il n'est pas un seul d'entre eux, hommes et jeunes gens, femmes et jeunes filles, travaillant à l'atelier, qui, dans les écoles publiques professionnelles, n'ait appris, dès l'âge de sept ou huit ans, à dessiner d'après nature le moindre brin d'herbe. Et c'est encore d'après nature que le brodeur, accroupi devant son métier, reproduit sur sa trame, — où est déjà décalqué avec un soin infini le dessin du maître, — les feuillages, les fleurs, les oiseaux, les insectes. Certaines broderies

reproduisent de vieux dessins avec une telle perfection de nuances, que si, on ne les regardait pas de très près, on les prendrait pour de vieilles aquarelles. C'est bien là cet art japonais dont on a dit qu'il était « grand dans les petites choses, mais petit dans les grandes ».

LES ATELIERS ET LES MANUFACTURES

Les poteries, faïences, bronzes, cloisonnés, objets de laque, broderies, etc., se fabriquent dans les petits ateliers. Les patrons travaillent avec une équipe de cinq à dix ouvriers : les ateliers où ils sont nombreux sont des exceptions. On n'y fait pas usage de la machine à vapeur; les chutes d'eau voisines fournissent la force, sinon le travail est complètement manuel.

Ce travail par petits groupes, comme en famille, convient beaucoup mieux au Japonais que le régime des grandes usines, où tout se fait avec une régularité inflexible et machinale. A vrai dire, cependant, les ouvriers japonais se plient à toutes les exigences d'une organisation nouvelle du travail.

« Les ouvriers japonais ont en général, dit M. Ch. Loonen[1], une grande facilité de compréhension et une habileté de main étonnante; ils sont fort obéissants, très doux, très attachés à leurs chefs; ils supportent avec résignation les besognes les plus dures, alternent leur travail jour et nuit dans les grandes usines à feux continus, et, dans les petits ateliers, fournissent jusqu'à quatorze heures de présence, lorsqu'on ne travaille pas la nuit. Dans ces petits ateliers, ils sont nourris partiellement à midi et à cinq heures, de façon à ne pas être dérangés; le travail commence vers six heures du matin, s'interrompt pour quinze ou vingt minutes à l'heure du repas, et reprend à cinq heures et demie jusqu'à dix heures du soir. Toutes ces heures varient à l'infini; dans les maisons où l'on brûle le thé, on commence au contraire à quatre heures du matin et on termine à six heures du soir. »

Au Japon, il n'est pas question de grèves ni de journées de huit heures; les salaires sont extraordinairement faibles, et les Japonais s'en contentent. Il serait assez difficile d'indiquer d'une façon un peu exacte le taux des salaires dans les campagnes reculées, dépourvues d'industrie et loin du contact des Européens. Quantité de gens y vivent si pauvrement qu'ils ne peuvent manger du riz; ils se nourrissent des graines les moins chères : orge, avoine, etc., et sont heureux de travailler pour 10 sen par jour ou 35 centimes environ de notre monnaie[2].

[1] *Le Japon moderne.*

[2] Il est impossible de déterminer le montant des salaires en monnaie

Voici un tableau des valeurs approximatives des salaires journaliers, établi d'après les prix des grandes villes et surtout d'Osaka, la grande ville industrielle du Japon.

Hommes.

Les mécaniciens gagnent 2 fr. 80;

Les ébénistes en meubles incrustés, de 1 fr. 20 à 2 fr. 40;

Les ouvriers ciseleurs, 2 fr. 25;

Les brodeurs, décorateurs, surveillants, ouvriers de premier ordre, de 1 fr. 20 à 2 fr. 25;

Les ouvriers de métier, de 90 centimes à 1 fr. 20;

La moyenne des ouvriers ordinaires d'usine, filature, tissage, etc., 70 centimes.

Femmes.

Les brodeuses, peintres, 52 centimes;

Les bonnes ouvrières, de 35 à 42 centimes;

La moyenne des ouvrières d'usines, filatures, tissages, etc., de 28 à 42 centimes;

Les petites filles et apprentis, 14 centimes.

Ces prix représentent environ :

1/6 des prix américains;

1/5 des prix anglais;

1/4 des prix français;

1/3 des prix austro-allemands.

Les conditions les plus avantageuses pour la production industrielle sont réunies au Japon : transports faciles par terre ou par eau; charbon à bon marché, main-d'œuvre à très bas prix.

LA POPULATION. — IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE AU JAPON.

Les ouvriers et ouvrières assez sobres pour pouvoir vivre avec de faibles salaires forment légion au Japon. Déjà les habitants des provinces centrales émigrent vers les régions où l'industrie se développe. Le courant de la population se dirige maintenant vers le nord, le sud-ouest et le centre de l'empire.

L'accroissement de la population est très rapide. On admet que la nation japonaise, en 1815, comptait environ 27 millions d'âmes. Des recensements récents, en 1872 et 1889, donnent, à ces deux dates, 33 110 000 âmes et 40 070 000. L'accroissement se fait surtout sentir depuis une dizaine d'années; on estime que la

française, d'une manière un peu précise, par suite des variations de valeur du *yen argent*.

moyenne de cet accroissement, depuis 1887, est de 13 par 1000 et par an. Si cette proportion se maintenait, il faudrait prédire au Japon une population double dans un demi-siècle. Toujours est-il que la population actuelle dépasse 41 millions d'habitants.

Une des causes principales de l'accroissement, c'est, à coup sûr, le développement de la richesse nationale. Il en est une autre cependant qu'on ne saurait passer sous silence : le peu de mortalité des enfants.

Le nombre qui exprime la mortalité des enfants au-dessous de cinq ans est généralement pris comme criterium de la mortalité générale d'un peuple déterminé. La Hongrie, la Bavière, la Russie, sont les pays d'Europe les plus riches en naissances, mais la mortalité générale y est forte; beaucoup d'enfants y meurent avant cinq ans.

Le Japon, en exceptant la France, est un des pays où l'on compte le moins de naissances. Mais, comme la mortalité des enfants y est très faible, il arrive qu'au point de vue de l'accroissement de la population, il se place aux premiers rangs des pays du monde entier. Chaque année, pour 1000 habitants, il y a, au Japon, 30,2 naissances, et en France 25,4; or, sur 1000 enfants, 341,2 petits Français meurent avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans et, dans les mêmes conditions, 276 petits Japonais.

La superficie des îles et îlots de l'archipel n'étant pas supérieure à 372 000 kilomètres carrés, la densité de la population est de 110 habitants par kilomètre carré, tandis qu'elle est en France de 71 habitants. Le chiffre moyen peut paraître pour le Japon d'autant plus élevé que la population y est très irrégulièrement répartie. Tandis que dans l'île de Yéso, — la seconde île de l'archipel par sa superficie, — on compte seulement 3 habitants par kilomètre carré, on en compte plus de 300 sur la même surface dans les provinces qui environnent Kioto. Si on laisse de côté les grands centres de Tokio, Osaka, Kobé, Yokohama [1], on ne trouve au Japon que des agglomérations urbaines relativement peu importantes, c'est dire que le peuple japonais est un peuple d'agriculteurs. S'il en était autrement, l'archipel ne pourrait nourrir des habitants en aussi grand nombre.

Le sage vit content de peu, dit le proverbe; à ce titre, le Japonais est un sage. La sobriété est une de ses vertus. Il n'est pas besoin d'avoir étudié les savants traités des économistes pour savoir que la culture de la terre est le plus simple moyen pour l'homme de se procurer les produits ou denrées nécessaires à sa vie.

Le dieu du Vent, frère du Soleil, si l'on en croit une tradition

[1] Tokio a 1 390 000 habitants; Osaka, 481 104; Kobé, 148 118; Yokohama, 132 809.

japonaise, retira du corps de la déesse du Grand Air cinq plantes sacrées, le riz, le froment, l'orge, le sarazin, le pois azouki, et les déposa dans le sol du Nippon méridional. Depuis lors, le cultivateur japonais s'en nourrit. C'est un végétarien, — comme M. Francisque Sarcey, — et le riz a ses préférences. Il consomme chaque jour 1 kilogramme de riz bouilli, arrosé de thé ou d'une espèce de sauce noirâtre qu'on nomme le *choyou;* il complète ce régime avec des légumes, des fruits, quelquefois avec un peu de poisson. Malgré cette alimentation sommaire et peu variée, le paysan japonais n'en a pas moins un aspect plus robuste que l'ouvrier des villes et surtout que l'homme appartenant aux classes dirigeantes.

Le grand souci du cultivateur japonais, sa principale occupation, c'est le riz. Aussi bien l'étendue des terres cultivées en riz est d'environ 3 millions d'hectares ou des trois cinquièmes de toutes les terres mises en culture. Depuis une dizaine d'années, cette étendue a été augmentée de plus de 100 000 hectares. Il faut compter que chaque hectare fournit en moyenne une vingtaine d'hectolitres [1], ce qui suppose des rendements très élevés dans certaines provinces.

L'eau courante est abondante au Japon, et c'est là un élément qui contribue singulièrement à la fertilité du sol. Les Japonais tirent un grand parti de l'irrigation de leurs terres. Les procédés mis en œuvre sont simples. L'eau est captée par des barrages successifs sur les flancs des montagnes et des collines; de là, elle descend arroser les rizières et les plaines, et elle est distribuée selon les besoins sur les terrains ensemencés.

La culture du riz demande une surveillance et des soins continus. Tout d'abord, le paysan, qui est souvent propriétaire de son champ, prépare un carré d'ensemencement, il l'inonde sous une couche d'eau de 6 à 7 centimètres, puis le fume, le laboure à la charrue. Chaque soir une nouvelle quantité d'eau vient remplacer celle qui a été absorbée par l'évaporation de la journée. Pendant que les semences germent et donnent leurs premières pousses, le champ tout entier est labouré à la charrue et ameubli; il n'y doit pas rester de mottes de terre. Enfin, après quarante ou quarante-cinq jours, au mois de mai, les femmes s'occupent de repiquer les jeunes tiges en laissant entre elles un intervalle à peu près égal à leur hauteur. On règle alors attentivement le niveau de l'eau à 8 ou 10 centimètres; on arrache les mauvaises herbes jusqu'au moment de la récolte, qui se fait pendant les mois de septembre et d'octobre.

[1] Moyenne de la récolte en 1890.

C'est la saison du repos pour la plupart des paysans japonais; une grande partie des champs restent en jachère; toutefois, dans les plaines fertiles du Japon central, la récolte du riz terminée, on sème des graines d'hiver, orge et navette, récoltées dès les premiers jours de juin avant le repiquage des jeunes plants de riz.

Sur les plateaux plus élevés et dans les terres sèches, les Japonais cultivent un peu de blé, beaucoup d'orge, du sarazin, du millet, parfois du riz de montagne, mais cette espèce de riz ne donne pas des rendements avantageux comme le riz de marais. Autrefois, on ne connaissait ni l'avoine ni le seigle; mais, la culture du seigle, introduite depuis plusieurs années, se propage rapidement.

Le paysan ou petit propriétaire japonais a peu de bétail, la terre est morcelée, la culture presque exclusivement manuelle. Dans certaines provinces, de grandes étendues sont encore en friche, aussi le gouvernement japonais fait tous ses efforts pour encourager l'agriculture. L'impôt foncier a déjà été réduit, mais dans des proportions insuffisantes; on a institué des écoles d'agriculture et des fermes modèles.

L'étendue des champs de labour augmente ainsi que la production; cependant l'agriculture japonaise, ce qui n'étonnera personne, — n'en pourrait-on pas dire de même en France? — ne progresse pas aussi rapidement que le commerce et l'industrie. Les modes de culture restent primitifs, soit que l'esprit de routine s'oppose à l'adoption de nouvelles méthodes, soit que les capitaux manquent aux agriculteurs. On ne voit pas d'entreprises importantes se former dans le but d'augmenter la production du sol. Il n'y a pas de cultivateurs qui soient véritablement riches, mais beaucoup jouissent d'une aisance dont ils se contentent. Ils ne songent pas à accroître leurs revenus. Aussi, une seule année de mauvaises récoltes influe sur la situation générale du pays. Malgré tout, les Japonais produisent, sauf dans certaines années exceptionnelles, plus de riz qu'ils n'en consomment. Ainsi, en 1893, l'exportation totale a été de 198 000 tonnes.

Le riz japonais, comme qualité, vient immédiatement après les riz de Caroline, sur le même rang que les meilleurs riz d'Italie. Il n'est guère de pays qui n'en achètent pour une somme plus ou moins considérable. L'exportation est surtout importante à Hong-Kong, en Grande-Bretagne, en Australie, aux États-Unis, en Allemagne, en France.

Parmi les produits du Japon, qui sont la base de ses ressources nationales, outre le coton et le sucre, il faut signaler, au premier rang, le mûrier et l'arbre à thé. Leur culture a pour conséquences

des exportations de soie (1892) de 36 269 743 yen[1] et des exportations de thé de 7 525 315 yen.

Le mûrier pousse admirablement dans tout le Nippon, mais sa culture est possible dans presque tout l'archipel; on le plante en lignes comme les pommiers en France, ce qui permet de récolter des céréales dans les espaces qui les séparent. Au bout de trois années, il commence à rapporter, et, à sa culture, se rattachent la cueillette des feuilles, l'élevage des vers à soie, le dévidage des cocons qui demandent une grande dépense de main-d'œuvre.

L'arbre à thé réclame des soins aussi assidus que le mûrier. On le plante de même en lignes et par groupes, afin de ménager les espaces pour la cueillette des feuilles. Il se plaît sur les coteaux, et beaucoup de terres encore incultes lui seraient propices. Cette culture est très lucrative, les débouchés en sont faciles. La préparation des feuilles est délicate. Les ouvriers indigènes sèchent et roulent les feuilles au charbon de bois; et ce n'est là qu'un travail préliminaire. Pour l'exportation, le thé subit un séchage plus complet. Selon les procédés que l'on met en œuvre dans cette préparation, on obtient des variétés diverses de thé : le thé vert, qui se partage en thé grillé à la bassine et thé grillé au panier; le thé noir, le *bancha*, thé vert de qualité inférieure; le thé en briques, le thé en poudre et le thé en boules. Les deux premiers genres comprennent les meilleures qualités. Les autres sont de qualité inférieure et n'occupent, d'ailleurs, qu'une place secondaire dans l'exportation totale. Au reste, à part la fraction prise par la Grande-Bretagne, aucune quantité appréciable de thé japonais ne vient en Europe. L'exportation en France, en 1892, ne s'est élevée qu'à 89 yen.

L'industrie du séchage et du grillage du thé nécessite un personnel considérable. Dans certains établissements, on peut compter jusqu'à 1200 et 1500 bassines. A Kobé, dans huit établissements, dont quatre d'une grande importance, on occupe de 5 à 6000 hommes et femmes pendant les trois premiers mois de la saison, c'est-à-dire en mai, juin, juillet, et la moitié de ce nombre pendant le reste de l'année.

Ainsi l'agriculture et l'industrie sont intimement liées au Japon, et le développement du commerce correspond naturellement à leurs progrès.

[1] Si, à cette valeur de la soie grège, on ajoute la valeur de ses dérivés, cocons, déchets, pièces de soie, le total représente environ la moitié de l'ensemble des exportations du Japon.

COMMERCE EXTÉRIEUR DU JAPON

Le relevé de quelques chiffres fait ressortir l'importance croissante du commerce extérieur du Japon.

Années.	Total des importations et exportations.
1867.	28 025 594 yen.
1872.	50 482 973 —
1874.	44 225 266 —
. . . . .	. . . . .
1881.	68 312 309 —
1891.	142 454 540 —
1892.	162 428 833 —

Comme on le voit, la situation commerciale du Japon pouvait donner lieu à des inquiétudes parfaitement justifiées en 1874, par suite du chiffre des affaires qui s'est abaissé encore en 1875 et en 1876. Depuis 1877, le commerce extérieur du Japon a pris un développement de plus en plus considérable. Dans les dix dernières années, le mouvement des échanges a doublé. Jusqu'en 1881, l'augmentation se produisait constamment en faveur de l'importation qui surpassait souvent l'exportation de plusieurs milliers de yen, mais, depuis cette époque, l'exportation a pris le dessus, et la différence en sa faveur a été, pour l'année 1892, de 11 576 481 yen.

Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est de dégager de ces chiffres la part du commerce de la France avec le Japon. La France, en 1892, occupait le troisième rang dans le commerce extérieur du Japon, venant après la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Ses transactions atteignaient une valeur de près de 22 millions de yen; en décomposant ce chiffre, on éprouve une impression fâcheuse : le montant de nos achats est tout près d'être six fois plus élevé que celui de nos ventes.

En 1890, M. Klobukowski, consul de France à Yokohama, disait : « Notre commerce au Japon est en pleine décadence, c'est une constatation pénible à faire, mais qu'il faut avoir le courage de faire [1]. »

La situation s'est-elle modifiée [2]? Non malheureusement.

Nos mousselines de laine sont très appréciées par les Japonais, qui s'en servent pour la confection de leurs vêtements. Elles constituent la plus forte part de nos importations. C'est une triste

[1] Bulletin consulaire. Japon, 1891.

[2] Nos importations figurent aux statistiques des douanes japonaises de 1892 pour 3 620 500 yen et nos exportations pour 18 093 693 yen.

surprise de constater que les trois quarts de ces mousselines françaises sont vendues au Japon par des maisons de commerce étrangères. A Yokohama, une seule maison française s'occupe du placement de cet article pour lequel nous rencontrons déjà la concurrence allemande.

Le chiffre de nos importations s'est élevé pour les canons, armes, munitions de guerre, lorgnettes, horloges, montres, thermomètres, etc., etc.; par contre, il s'est abaissé pour beaucoup d'autres articles : cotonnades diverses, vins fins, vins ordinaires, champagne, clous, baromètres, huile d'olive, etc., etc.

Nos achats de soie sont de plus en plus considérables [1]; devons-nous nous en féliciter? Si le bas prix de la soie est favorable au commerce des soieries, ne sera-t-il pas une cause de ruine pour notre sériciculture? Est-il possible qu'elle engage la lutte avec la sériciculture japonaise disposant d'une main-d'œuvre, d'un climat et d'un sol qui permettent une production facile et presque sans limite? L'extension que prend déjà cette industrie au Japon prouve clairement qu'elle ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Comment admettre, en effet, un ralentissement dans une production pouvant réaliser par la vente un bénéfice de 50 pour 100?

La France, l'Italie, tous les pays d'Europe sont dans une situation également désavantageuse. Et quel est le remède?

Frappez les soies d'impôts très élevés à l'entrée, vous encouragerez du même coup l'industrie du tissage de la soie, qui s'accélère déjà au Japon d'une manière extraordinaire depuis 1891. Au lieu d'exporter sa matière première, le Japon fabriquerait des soieries identiques à celles de Lyon et qui défieraient toute concurrence par leur bon marché. Remarque intéressante, d'ailleurs : une partie importante des pièces de soie tissées au Japon et exportées actuellement en France sont expédiées à Lyon, où elles subissent un dernier apprêt. Elles sont envoyées de là en Amérique et consommées principalement aux Etats-Unis. C'est une source de bénéfices pour nous, mais les Japonais commencent à teindre chez eux, d'après les méthodes européennes, et se passeront peut-être bientôt de notre intermédiaire.

Avec le chiffre actuel de ses importations, la France est devancée par l'Angleterre, la Chine, les Etats-Unis, les Indes anglaises, l'Allemagne et Hong-Kong. Pourquoi ne tirons-nous qu'un si médiocre parti du Japon, où nous jouissions jadis d'un incontestable prestige? Les causes en sont diverses.

Les négociants français ne s'inquiètent pas assez des goûts et

[1] 12 183 182 yen en 1892.

des habitudes des pays avec lesquels ils ont des relations commerciales. Au Japon, comme partout, le peuple a une prédilection particulière pour les achats à bon marché. Les commerçants étrangers fabriquent à plus bas prix que les nôtres et se permettent d'offrir leurs produits sous l'étiquette française. Tel est le cas pour les vins et pour les alcools.

Le Japonais, accoutumé presque dès son enfance à boire de l'eau-de-vie de riz, — du saké, — ne dédaigne pas les autres boissons alcooliques; lorsque le prix des liqueurs qu'on lui offre est modéré, son palais accepte volontiers les qualités très inférieures.

Le cognac vient de Belgique et se vend là-bas 1 franc le litre. Les vieux cognacs, la fine champagne, etc., sont pour la plupart des produits chimiques sortis des officines allemandes. La cour, les hauts fonctionnaires de l'empire, les Européens, sont les seuls qui consomment du véritable champagne.

Si l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu, les contrefaçons de nos produits prouvent quelle estime les Japonais ont pour eux. Mais encore une fois, pourquoi nos commerçants ne profitent-ils pas de cette bonne renommée?

Il y a d'autres exigences de la consommation locale auxquelles le fabricant français ne consent pas à se plier. Le Japonais veut tel tissu, de telle largeur, en pièces de telle longueur, mais ces dimensions sont différentes de celles usitées en France; et, plutôt que de modifier ses métiers pour s'y conformer, le fabricant français enverra des tissus qui auront 1 pouce de plus ou 1 pouce de moins que la mesure voulue et qui ne se vendront pas, ou bien il s'abstiendra complètement, quand, au prix d'un sacrifice initial, il trouverait peut-être un débouché avantageux pour ses produits. L'une des grandes causes de la supériorité commerciale des Anglais et des Allemands sur nous est qu'au lieu de chercher à imposer leurs produits tels quels, ils savent les adapter aux besoins, aux coutumes, aux goûts et aux ressources de chaque pays; et au Japon, autant, sinon plus qu'ailleurs, cette adaptation est indispensable [1].

Une autre cause de notre infériorité, c'est le très petit nombre de commerçants et de représentants français au Japon. En 1890, par exemple, les résidents et maisons de commerce étrangères étaient ainsi répartis :

	Résidents.	Maisons de commerce.
Chine	2981	209
Grande-Bretagne. . . .	708	59
États-Unis.	255	29

[1] Cf. *Annexe au Moniteur officiel du commerce,* 9 novembre 1893.

	Résidents.	Maisons de commerce.
Allemagne	194	19
France.	125	20
Suisse	43	8

Qu'arrive-t-il? Une maison française a besoin de produits japonais, elle s'adresse à des Anglais, des Américains, des Allemands. Nos consuls au Japon avouent même qu'ils reçoivent constamment des lettres de commerçants français demandant à entrer en relations d'affaires, *non pas avec des compatriotes, mais avec des étrangers établis depuis longtemps, avec lesquels ils préfèrent traiter!*

Nos produits étant ainsi vendus par des étrangers, les maisons françaises qui n'importent que des articles français font un chiffre d'affaires peu élevé. Depuis 1890, notre influence commerciale décline, et l'Allemagne tend à nous supplanter. Nos satins, laines filées, lainages, nos vêtements confectionnés, chapeaux, en général les objets d'habillement, sont vendus par des maisons allemandes. Nos produits chimiques, nos teintures, entre autres l'extrait de campêche, qui vient presque en totalité du Havre, sont vendus par des maisons anglaises. Ces maisons sont heureuses de faire des affaires, mais elles ne favorisent pas les produits français au détriment de leurs produits nationaux, et, à l'occasion, elles les substituent aux nôtres. C'est ainsi que des Allemands réussissent à vendre au Japon des articles de mode et de toilette féminine qui viennent d'Allemagne!

Les Français ont tort de confier leurs intérêts à des étrangers; aujourd'hui surtout que le commerce se nationalise et que chaque pays cherche à se faire une place au soleil.

Au lieu d'envoyer au Japon des circulaires, des échantillons, des prospectus, dont l'effet est à peu près nul, pourquoi les maisons de commerce françaises ne formeraient-elles pas des syndicats assez riches pour avoir au Japon des représentants sérieux, expérimentés? Une maison isolée recule devant les premières dépenses d'un pareil établissement; elle se contente de confier ses intérêts à un jeune homme, pris au rabais, qui n'a pas été préparé à sa tâche par une forte éducation commerciale et qui ne voit dans sa mission qu'un voyage à faire, suivi d'un prompt retour.

Le gouvernement français n'emploie pas non plus, — il faut le reconnaître, — les moyens pratiques de soutenir et d'encourager les Français. Les Anglais exigent de leurs fonctionnaires aux colonies qu'ils sachent les langues des pays qu'ils vont administrer. Ne serait-il pas souhaitable que nos résidents soient astreints à la

même obligation? Sans cette connaissance des langues, ils sont à la merci des interprètes et dans l'impossibilité, quelque intelligents et honnêtes qu'ils soient, d'intervenir directement dans une foule d'affaires.

Le gouvernement français ne cherche même pas à utiliser les bonnes volontés dont il pourrait disposer; il ne vient pas en aide comme il le faudrait aux missionnaires. Ce sont cependant des agents incomparables de l'influence française, les seuls qui représentent vraiment la France à l'intérieur du Japon. Nos consuls ne quittent guère les ports ouverts et n'ont aucun rapport avec les indigènes. Les commerçants songent avant tout à leurs intérêts, la patrie n'est pas le premier de leurs soucis. A peu de frais, les missionnaires font de grandes choses, tous ceux qui ont séjourné en Extrême-Orient le répètent, on ne les écoute point[1]. Puisse la France ouvrir les yeux et s'apercevoir que le missionnaire lui fait partout des amis, qu'il donne tout pour cela, partageant son cœur entre Dieu et sa patrie!

AVENIR DU COMMERCE JAPONAIS

Les importations de l'Angleterre seule égalent au Japon presque le tiers des importations de toutes les autres nations étrangères réunies. Il faut donc examiner quelles sont ces relations pour se rendre compte des développements du commerce japonais et de son avenir probable.

Or le commerce des cotons anglais reste stationnaire, quoique l'augmentation de la consommation du coton au Japon soit considérable. C'est que déjà les manufactures indigènes sont capables de combler la différence, et le moment est proche où la vente des Anglais sera en décroissance.

Ce qui est vrai pour le coton ne l'est pas moins pour la plupart des autres produits. Le gouvernement japonais, qui ne néglige rien pour accentuer la résistance au commerce étranger, a fondé à Osaka un musée industriel. Ce musée contient : une exposition permanente des produits naturels qui s'exportent ou que l'on pourrait exporter en Europe, aux États-Unis, en Asie; une collection complète des objets manufacturés à l'étranger, susceptibles de servir de modèles à l'industrie japonaise; des modèles d'emballages, montrant tous les genres de livraison, de marques, d'étiquettes, de paquetages, etc. Ces objets sont prêtés comme spécimens aux manufacturiers. On a adjoint au musée une bibliothèque et un laboratoire. Des revues publient les brevets étrangers, les perfec-

[1] Cf. *le Japon d'aujourd'hui*. 1892.

tionnements industriels, les tarifs des douanes, les moyens de transport, toutes les statistiques utiles. Les contrefaçons sont non seulement permises, mais encouragées. L'industrie japonaise montre même un tel souci de la contrefaçon scrupuleuse qu'elle copie jusqu'à la forme des bouteilles ou récipients de parfumerie et de produits pharmaceutiques.

Malgré tout, le commerce extérieur du Japon est presque tout entier entre les mains des étrangers; ce n'est que très récemment qu'une puissante association de capitalistes japonais a essayé de faire l'importation directe des cotons à filer. Les essais d'émancipation commerciale n'ont encore bien réussi qu'avec la Chine, la Corée et les Indes. C'est évidemment sur les marchés de ces pays asiatiques que s'engagera d'abord la lutte commerciale de l'Europe avec le Japon.

Le gouvernement japonais, fier de ses conquêtes pacifiques, songe déjà à préparer son peuple aux idées de colonisation et d'expansion nationale. Il encourage l'émigration, facile à déterminer dans une population aussi dense. Depuis peu d'années, dix-huit mille Japonais, hommes et femmes se sont établis aux îles Hawaï pour cultiver la terre; les paquebots d'Amérique emportent constamment des travailleurs à San Francisco et au Canada. La Nouvelle-Calédonie ouvre, depuis 1892, un nouveau débouché aux émigrants. Plus de six cents Japonais s'y sont rendus et travaillent dans des mines de nickel; ce sont des paysans de la petite île d'Amakasa, au sud de Nagasaki, que la Compagnie japonaise des émigrants de Tokio a recrutés, sur la demande de la Compagnie française dexploitation du nickel[1]. De même sur la demande de planteurs de cannes à sucre de Queen's Land, cette compagnie a envoyé cinquante émigrants japonais en Australie. On cherche, en outre, à créer un courant d'émigration du côté du Mexique où la main-d'œuvre fait défaut pour mettre en culture d'immenses étendues de territoire. Une commission japonaise s'est rendue sur les lieux à l'effet d'examiner les dispositions à prendre dans ce but.

LE JAPON AUX JAPONAIS

Le Japonais est éminemment patriote, il veut le Japon aux Japonais. Il a l'ardente ambition d'implanter dans son pays, à brève

[1] Leurs contrats fixent à cinq ans la durée du temps de service et les salaires mensuels à 5 yen 40, soit 20 francs par mois pour une journée de travail de dix heures. Le logement et l'habillement sont à la charge de la Compagnie française, de même que la nourriture, qu'elle fait venir du Japon.

échéance, tous les progrès de la civilisation européenne, pour être maître chez lui. Rien ne le trouble, rien ne l'arrête dans sa marche en avant. Son patriotisme a un caractère pratique, intéressé, exclusif.

Les étrangers ont organisé le Japon moderne, ils ont fait profiter les Japonais de leur science et de leur expérience, ils leur ont épargné les difficultés et les insuccès qui accompagnent toujours les réformes hâtives. Néanmoins, avec une habileté égoïste, les Japonais ont constamment pris soin de ne jamais laisser les étrangers, — leurs meilleurs amis en apparence, — prendre pied chez eux. Ils n'ont jamais mis un étranger au commandement direct d'un service administratif un peu important, ils ne lui ont jamais confié que des rôles secondaires de professeur ou de conseiller. Pendant ce temps, de jeunes Japonais intelligents étaient envoyés en Europe, dans nos écoles, — où la porte leur était toujours ouverte, — et y apprenaient nos sciences, nos arts et leurs applications.

Les Japonais, se croyant capables de se suffire à eux-mêmes, oublient les services rendus, ils se débarrassent peu à peu des bienveillants initiateurs de leurs progrès; sous prétexte d'économie, ils réduisent le nombre et les salaires des employés étrangers, ils s'efforcent de les remplacer par leurs jeunes compatriotes, frais émoulus de la science européenne. Cette tendance à écarter les étrangers se fait sentir jusque dans les milieux populaires. Les petites industries passent de jour en jour aux mains des indigènes; ils apprennent les petits métiers manuels, tels que ceux de cordonnier, de tailleur, de peintre en bâtiments, dont les Chinois conservaient autrefois le monopole.

Quoi qu'il en soit, le Japonais reste sympathique par bien des côtés. Un certain vernis de civilisation le rapproche de nous, nous sommes indulgents pour ses défauts. Les touristes français reviennent du Japon, charmés de ce pays, un des plus beaux et des plus pittoresques du monde, aussi bien que de la population gaie, aimable, rieuse, qui leur accorde partout un gracieux accueil. Mais, ne l'oublions pas, le petit Japonais, si commerçant, si industrieux, si brave dans la guerre contre les Chinois, a conservé le caractère oriental et, pour lui, la question des étrangers prime encore toutes les autres. On l'a bien vu en 1886, lorsqu'il a été question de reviser les traités qui lient le Japon aux nations européennes. Le comte Okouma, ministre des affaires étrangères, était favorable au projet donnant quelques avantages aux résidents européens. La France était à la veille de signer le traité, lorsqu'une bombe de dynamite fut jetée sous la voiture du comte Okouma et le blessa grièvement. Le parti national avait appris à se servir des engins scientifiques de destruction, sans modifier ses anciens principes.

L'Européen vit encore au Japon sous le régime de l'exterritorialité; il peut aller en touriste admirer les beaux paysages, les monuments, toutes les merveilles de l'empire japonais, mais hors des limites de la concession, il lui est interdit de prendre part aux manifestations de la vie sociale. Il ne peut pas s'associer légalement avec des Japonais, ni même posséder des actions de compagnies japonaises; il n'a aucun moyen régulier de s'intéresser à des entreprises situées en dehors de la concession. Pour posséder une villa en terre japonaise, il doit trouver un prête-nom japonais qui figure en son lieu et place. Si ce mandataire est infidèle, il n'a aucun recours contre lui devant les tribunaux.

La cour de Tokio a récemment exonéré du payement de ses loyers M. Kodjima, parce que la maison qu'il habitait, et qu'il continue à habiter, appartenait, non pas au propriétaire supposé, M. Hanabusa, mais en réalité à un docteur allemand, M. P. Mayet. Les considérants du jugement déclarent : « Qu'il est prouvé que le docteur Mayet est le véritable propriétaire de la maison, qu'il n'a pas le droit de posséder légalement cet immeuble, et que, par conséquent, il n'est pas fondé à réclamer ou à faire réclamer des loyers. »

Telle est la jurisprudence japonaise!... Elle donne la mesure du libéralisme à l'égard des Européens[1].

On rencontre, dans les rues des grandes villes japonaises, des hommes qui portent un mélange bizarre de leur costume national et des habits étrangers. Ils offrent, pour ainsi dire, l'image de leur civilisation. Ils ont des bottines vernies, une robe japonaise, un paletot sac, une ombrelle de papier et un chapeau anglais, sous lequel leurs cheveux pendent en longues mèches luisantes. Ce chapeau haut de forme les grandit à leurs propres yeux; désormais ils veulent se mesurer avec des hommes de l'Occident. Les voici qui entrent dans l'arène des grandes luttes économiques entre les nations, et il ne nous est plus permis de les dédaigner. Nous ne devons pas, comme Loti, nous contenter de trouver en nous-mêmes « un sourire de moquerie légère pour le grouillement de ce petit peuple à révérences, laborieux, industrieux, avide du gain, entaché de mièvrerie constitutionnelle, de pacotille héréditaire et d'incurable singerie... ».

Norbert Lallié.

[1] Le *Japan Hérald Mail summary*, journal de Yokohama, dans son numéro du 1er septembre dernier a publié le texte d'un traité de commerce et de navigation entre le Japon et la Grande-Bretagne. D'après ce traité, ratifié le 25 août, les Anglais seraient assurés de la protection la plus complète de leurs biens et de leurs personnes sur tout le territoire japonais. Mais quelle est la valeur de ce traité? Il ne sera d'aucun effet avant un délai minimum de cinq années.

UNE POULE SURVINT...

NOUVELLE

I

La vérandah où les deux amis, René Vieusseul et Jean Dorric, causaient en attendant le déjeuner, ouvrait sur un jardin aux allées finement sablées, aux pelouses de velours frais qu'encadrait un cordon printanier de violettes et de primevères. Pas d'arbres : deux ou trois groupes de jeunes arbustes esquissaient des bosquets, et le regard, passant librement sur leurs têtes arrondies, allait s'éblouir contre une grille dorée, dont l'éclat trop vif contrastait avec l'exquise pâleur du ciel. Au delà, serpentait le ruban flexible de la route blanche, qui suivait les contours de la lente rivière, aux eaux grises, aux berges bordées de saules et de sureaux, tandis que, dans le lointain de la plaine, s'estompaient des lignes frémissantes de hauts peupliers.

Quoique la villa où René Vieusseul vivait en gentilhomme campagnard fût située à l'extrémité de la petite ville, les deux amis, dont la conversation commençait à languir, entendirent tinter, à l'horloge de la collégiale, les douze coups de midi, que suivit aussitôt le murmure confus d'un carillon dont la vague mélodie ressemblait à celle du « bon roi Dagobert ».

— Est-ce qu'on ne déjeune pas bientôt? demanda Jean Dorric avec le sans-gêne un peu indiscret des intimes. Je meurs de faim, moi! As-tu donc changé tes heures?

Il étouffa un bâillement qui dérangea les lignes correctes de son visage régulier, car toute sa personne, ses traits comme sa toilette, respiraient la correction et la régularité. René Vieusseul, plus gros, d'allures plus familières, vêtu d'un complet clair en *tweed* d'Ecosse, dont la large coupe trahissait le goût des aises et du confort, répondit avec bonne humeur :

— Non, nous déjeunons toujours à onze heures et demie... Ou, du moins, nous sommes censés déjeuner à onze heures et demie... Car, depuis que ma sœur est ici, je ne suis plus aussi maniaque... Que veux-tu, mon cher? Elle est libre, elle jouit de sa liberté!... D'ailleurs, je soupçonne qu'au couvent on lui a tout appris, sauf l'exactitude... A moins qu'elle ne soit inexacte par tempérament, ce qui est le propre de beaucoup de femmes!...

— Il faudra..., murmura Jean.

Mais, au lieu d'achever sa phrase, il se leva, alla ouvrir la porte vitrée, et, du regard, explora la route.

— Je ne vois rien venir..., dit-il.

— Barbe-Bleue! fit René.

— Voyons, tu sais bien que c'était sœur Anne... Tu manques de précision dans l'esprit, mon cher... Tu as la manie des allusions et des citations, et elles ne sont jamais tout à fait justes!...

— Gronde, gronde! dit doucement René. J'ai l'habitude de tes humeurs. Seulement, si tu m'en crois, tu te retiendras un peu devant ma sœur : elle est très vive, et...

— Pas pour rentrer à la maison, toujours! interrompit Jean... C'est égal, cela n'est guère aimable de sa part de ne pas se presser davantage, si tu lui as parlé de moi autant que tu m'as parlé d'elle... Et moi qui ai abrégé mon voyage de trois jours pour faire sa connaissance un peu plus tôt!...

— Quand tu la verras, tu ne lui en voudras plus!

— Vraiment?... C'est donc une merveille, que ta petite demi-sœur?

— Elle est plus belle que sa mère, mon cher!... Elle en a le noble visage, les beaux cheveux vénitiens, les yeux de velours... Mais elle a quelque chose de plus : une belle âme, qu'elle tient de mon pauvre père, et qui rayonne dans tout ce qu'elle fait!

— Tu me rassures... Car, sais-tu? je craignais qu'elle ne ressemblât *trop* à sa mère...

Jean prononça ces mots d'un ton plus grave, avec tout son sérieux et un bon regard loyal d'ami fidèle, malgré ses boutades.

— Non, non, dit précipitamment René; Nita n'a rien de l'Italienne dans le caractère, je t'assure...

Il se tut un instant, comme pour évoquer une figure oubliée qui passa dans ses souvenirs et qu'il en chassa, et il reprit :

— Je t'avoue que, quand je me suis décidé à l'amener ici, contre les conseils de la supérieure de son couvent, cette décision m'a coûté beaucoup d'angoisses. Je la connaissais mal, cette petite, que j'avais si peu revue depuis l'enfance. J'avais un peu les mêmes craintes que toi. Je songeais à mes responsabilités. Quelle tâche,

pour un vieux garçon, que de garder une âme blanche de jeune fille! Mais que faire? Je ne pouvais la laisser éternellement au couvent. Il faut la marier, n'est-ce pas? Et tu sais que nous n'avons pas la moindre tante à qui la confier! Je lui chercherai une gouvernante, voilà tout!

— Tu aurais peut-être dû commencer par là.

René haussa les épaules :

— Tu peux bien m'accorder quelques jours de répit, fit-il. Ce sera si désagréable, de voir arriver ici une figure de duègne! Du reste, Nita est si charmante que ma tâche me sera bien facilitée... Mais je ne te dis rien de plus : tu verras, tu verras toi-même!

— Allons! je ne demande pas mieux que de croire qu'elle n'a qu'un défaut : celui de ne pas savoir l'heure... On ne la voit toujours pas venir, et il est midi et quart... Voyons, pour tromper l'attente, je vais écrire une lettre que j'ai négligée ce matin. Tu permets?

Sans attendre la réponse, en homme pour qui la maison n'a pas de secrets, Jean alla ouvrir un petit secrétaire où il prit du papier.

— A propos, demanda-t-il, la plume à la main, quelle diable d'idée as-tu donc eue de faire dorer ta grille? Je dois t'avouer que...

— C'est une idée de ma sœur, répondit René, un peu confus. Elle aime ce qui brille, ce qui est gai. C'est de son âge, tu comprends!

Jean ne répliqua rien : sa plume grinçait déjà sur le papier. René, cependant, prit un livre, qu'il ouvrit à l'envers, et se mit à se balancer d'un mouvement lent et régulier dans son *rocking-chair*. Le silence dura quelques minutes. Une exclamation de Jean le rompit tout à coup :

— Horreur! qu'est-ce que c'est que cela?

Il élevait du bout des doigts un carré de batiste blanche qu'il venait de tacher d'encre, avec le sentiment vague que ce chiffon d'où pendait encore l'aiguille enfilée n'avait pas été placé là pour lui servir d'essuie-plume.

René éclata de rire :

— C'est l'ouvrage de ma sœur, dit-il. Elle va être contente! Mais c'est sa faute : je lui répète toujours de ne pas laisser traîner ses petites affaires parmi les miennes, et je ne sais vraiment pas comment sa broderie est venue s'égarer dans mon secrétaire. Elle n'a pas beaucoup d'ordre, Nita...

Jean déclara sentencieusement :

— Le désordre marche toujours avec l'inexactitude.

— Chut! tais-toi!... Voici Nita!...

Une jeune fille venait de franchir le seuil qui séparait la salle à

manger de la vérandah. Elle se tenait debout, appuyée contre la porte, et, d'un geste un peu théâtral, soulevait la portière rouge qui faisait un cadre seyant à son éclatante beauté. Derrière elle, une table blanche et parée mettait la note gaie de son intimité familiale.

— Ah! Nita, dit René en se levant, tu t'es fait attendre, méchante!

— C'est vrai, mon frère, répondit la jeune fille d'une voix au beau timbre sonore où chantait encore un imperceptible accent étranger; mais il y a tant de choses à voir, en ville! On peut bien se laisser tenter, n'est-ce pas? C'est si bon d'être libre, de sortir seule avec une femme de chambre qui n'a pas d'ordre à vous donner, au lieu de s'en aller en troupeau, comme les oies!...

Tandis qu'elle parlait, ses grands yeux sombres, où il y avait des éclairs et des caresses, dévisagaient Jean, qui la contemplait aussi.

— Nita, reprit René, je te présente Jean Dorric, mon meilleur ami. Il est de la famille, tu sais. C'est comme un frère pour moi. J'espère que vous vous entendrez bien.

— Les amis de mon frère sont mes amis, dit gracieusement Nita, en tendant la main à Dorric. René m'a tant parlé de vous, monsieur, depuis que je suis arrivée, qu'il me semble vous connaître déjà.

La voix était délicieuse, mais le regard avait quelque chose de trop pénétrant, de hardi, de dur presque, qui pouvait étonner dans des yeux de jeune fille.

« Elle n'est pas timide, la pensionnaire », pensa Jean, amusé et intrigué, tout en serrant la petite main qu'on lui offrait bravement, d'un geste qui ne sentait guère le couvent.

Il analysa très vite son impression, et, pour se rassurer, formula mentalement cette sentence, qui lui parut plus indiscutable qu'elle ne l'était :

« C'est étrange, mais la naïveté des ingénues ressemble parfois à la hardiesse. »

D'ailleurs, Nita ne lui laissa pas le temps de poursuivre ses réflexions; vivement, elle dégrafait sa jaquette et ôtait son chapeau qu'elle lança sur un meuble. Les deux objets manquèrent leur destination. Elle ne s'en soucia pas. Cependant, avec cette obséquiosité instinctive qu'ont les hommes pour les jolies femmes, et poussé aussi par son horreur du désordre, Jean se précipita pour les relever, tandis qu'avec de souples mouvements, elle tournait autour de la table du déjeuner, redressant les bouquets de violettes dans leurs minces cornets de cristal.

Elle échangea quelques mots rapides, en italien, avec son frère; René, se tournant vers son hôte :

— Tiens-tu à savoir la première impression de ma sœur sur toi, Jean?... Tu lui plairais si tu n'avais pas l'air si grave... Et puis... Mais non, je ne dirai plus rien!...

Jean fit une figure assez empruntée, sous le regard malicieux de Nita, que les paroles de son frère ne semblaient gêner aucunement.

— Il n'y a point de mal à être sérieux, dit-elle d'un ton d'imperceptible raillerie... Oh! non... Car la vie est sérieuse, comme disait Mme la Supérieure... Seulement, j'adore la gaieté, et j'en voudrais beaucoup ici... Nous serons gais, René, n'est-ce pas? Tu me l'as promis!

— Oui, *carina*, nous serons tout ce que tu voudras... Mais comment veux-tu que ce pauvre Jean soit gai? Il meurt de faim... La gaieté ne vient jamais qu'au dessert.

— Eh bien, déjeunons! dit-elle.

« Elle est étrange », songeait Dorric en dépliant sa serviette.

La maison familière où il avait toutes ses habitudes lui semblait différente, et il n'aurait pas su dire s'il la préférait ainsi.

II

L'amitié de Jean Dorric et de René Vieusseul datait du lycée, où elle s'était nouée en un instant, comme il en arrive si souvent de ces amitiés qui doivent durer autant que la vie.

C'était à la récréation du matin; un jour de novembre perçait tristement entre les murs gris de cette première caserne, et les élèves se hâtaient de mettre à profit leur demi-heure de liberté pour se dégourdir les muscles par des exercices violents. A grands cris, ils se poursuivaient d'un bout à l'autre des préaux en des jeux divers. Quelques-uns se battaient. René, arrivé le jour même, restait seul et désolé au milieu de ces figures étrangères, songeant aux brimades qui ne pouvaient tarder. Ses camarades le dévisageaient avec méfiance, en attendant de l'attaquer, et se remettaient à leurs jeux.

Mais Jean Dorric, un robuste gamin d'une dizaine d'années dont les larges épaules imposaient aux autres un respect infini, vint se planter en face du « nouveau »; il l'examina d'abord curieusement et sans gêne, puis avec un obscur sentiment de pitié, car René avait une figure de fille entre de longues boucles dorées : tout frissonnant dans son costume de velours fripé, où manquaient des boutons, il se mit à souffler frileusement sur ses doigts rouges.

Jean le regardait toujours.

— Quel âge as-tu? commença-t-il.

— Neuf ans, répondit René en rougissant.

Avec la grande bonté d'homme qui germait déjà dans son âme d'enfant, Jean comprit qu'il aurait fallu dire quelque chose de très tendre à ce petit être désolé qui baissait la tête devant lui. Pourtant, il ne trouvait rien : la gaucherie de son âme gênait les bons mouvements de son cœur, et comme René attendait, tête nue sous la bise glaciale qui éparpillait ses cheveux blonds, il ne sut que lui dire brusquement :

— Mets ton chapeau, tu vas t'enrhumer.

L'enfant obéit, docile, et son camarade remarqua le crêpe qu'il avait à sa coiffure.

— Tu es en deuil? demanda-t-il en posant, d'un geste amical, ses deux mains tachées d'encre sur les frêles épaules de René.

Le petit eut un éclair dans les yeux :

— Oui, fit-il d'une voix sourde, ma mère est morte...

Et, pris soudain d'un grand besoin de confidences, il ajouta :

— C'est l'année dernière qu'elle est morte... Et papa s'est remarié!

Jean parut réfléchir un instant :

— Il y a longtemps que je suis orphelin, moi, dit-il enfin... Je n'ai qu'un tuteur... Je ne le vois jamais... Si tu veux, nous serons amis.

Cependant, au cours de leur conversation, quelques camarades s'étaient approchés, ayant, sans doute, arrêté le programme des tourments qu'on allait infliger au nouveau, et ils le regardaient avec des yeux luisants et cruels qui ne présageaient rien de bon.

— Ecoutez, vous autres! cria Jean d'une voix menaçante, si quelqu'un s'avise de toucher à ce petit, il aura affaire à moi!

La réputation des poings de Jean étant établie, on s'écarta et on laissa les deux amis à leurs premières confidences, car René, confiant, avait déjà glissé sa menotte dans la patte rougeaude de son protecteur, et il bavardait, racontant pêle-mêle toutes ses histoires.

Le petit René Vieusseul n'était cependant point un enfant sans famille; mais sa belle-mère était trop jeune et trop jolie pour s'occuper de lui. Son père venait le voir assez souvent, et ses visites étaient attendues avec impatience par les deux amis, car René avait présenté Jean. Mme Vieusseul, à de longs intervalles, accompagnait son mari au parloir, où elle arrivait, toute fraîche, en toilettes voyantes. René l'appelait « maman », non sans effort; mais il lui disait « vous », avec une nuance d'embarras. Ces jours-là, Jean était gauche et timide; René, nerveux; un malaise enveloppait tout le monde. M. Vieusseul hâtait la fin de la visite, qui s'achevait sans

laisser de regrets. La jeune femme, cependant, y mettait de l'entrain et semblait s'amuser, parce qu'il était dans sa nature de s'amuser partout. Et c'était avec un sérieux de petite fille jouant avec une poupée trop grande, qu'elle prenait, vis-à-vis de René, des airs graves de jeune mère. Maladroite, d'ailleurs, elle le blessait sans cesse, bien qu'elle eût de bonnes intentions. Ainsi, en passant affectueusement sa jolie petite main blanche sur la tête de son beau-fils, qui ressemblait assez, vue d'en haut, à une brosse jaune, elle ne pouvait s'empêcher de s'écrier :

— Mon Dieu! qu'il est laid, le *poverino!*...

Et quand elle ajoutait avec sollicitude :

— On devrait laisser pousser tes cheveux, tu finiras par prendre un rhume.

L'enfant retirait sa tête avec un geste de révolte et répondait, en se repliant comme une feuille froissée :

— Mais non, je n'ai pas froid, je ne m'enrhume jamais!

Ou bien, si elle parlait de lui ménager quelque sortie, — promesse que, d'ailleurs, elle ne tenait point à exécuter, — en suggérant qu'il devait s'ennuyer au lycée les jours de demi-congé, il protestait :

— Non, non, je ne m'ennuie pas.

Et, avec un regard d'orgueil à l'adresse de son ami :

— J'ai Jean!...

Ses parents partis, les « grands » entouraient le jeune Vieusseul.

— Elle est rudement jolie, ta belle-mère, sais-tu!...

Les plus hardis la détaillaient.

— Des yeux!...

— Et ses cheveux!... D'un rouge!...

— Crois-tu que ça soit leur couleur naturelle?... A ta place, je le saurais bien, moi!...

— Superbe, quoi!...

Cette admiration blessait René, qui ne retrouvait toute sa joie que lorsque son père venait seul.

Il s'était vite accoutumé à la vie du lycée, n'ayant point à regretter la maison : ses camarades l'aimaient plutôt parce qu'il était complaisant, donnait volontiers ses billes, et ne manquait pas d'enjouement. Mais il n'avait d'ami intime que Jean, qui venait toujours à son aide dans les bagarres comme aux examens. On les voyait se promener ensemble aux heures de récréation. Leurs causeries étaient intimes et puériles, et quelquefois douloureuses : car ils avaient en commun les tristesses des enfants sans mère. Chacun les sentait et les supportait à sa manière; mais ils s'entendaient très bien.

Volontiers, René parlait à son ami de sa « vraie maman », dont le souvenir flottait dans sa petite âme, où s'estompaient des comparaisons fâcheuses. C'était une douce femme, qui venait border son lit chaque soir, et l'embrassait avec de tendres paroles, éveillant en lui le goût de la tendresse, qui lui manquait maintenant : car l'*autre* riait, gloussait, plaisantait, et ses baisers n'avaient point la saveur maternelle. C'était une femme modeste et tranquille, indulgente aux faiblesses, qui comprenait qu'on eût peur dans l'ombre du soir, glissait dans la maison comme une fée bienfaisante, en semant sur ses pas l'ordre, la paix et l'harmonie, sans jamais faire aucun bruit; et l'*autre* tourbillonnait comme une toupie, le verbe haut, dans des toilettes tapageuses, dominatrice, capricieuse, avec des airs de reine de féerie. M. Vieusseul l'adorait en la craignant; et l'enfant, négligé, semblait de trop partout où il se trouvait. Un jour, on le bourrait de desserts; le lendemain, on oubliait de lui donner à manger. On mandait des professeurs pour lui enseigner la musique et les langues; puis ils cessaient de venir, et Jean n'apprenait plus rien. Morose, il se repliait sur lui-même, perdant sa gaieté, sa franchise, sa confiance naturelles. Son père, pourtant, finit par comprendre que cela ne pouvait pas durer toujours ainsi, et se décida à l'envoyer au lycée, en qualité de pensionnaire.

Dorric, lui, n'avait pas d'histoire; il n'en prenait qu'un intérêt plus vif aux « aventures » de son ami : n'ayant jamais connu ses parents, il n'avait pas de regrets. Pendant sa petite enfance, il ne s'était pas trouvé malheureux chez un tuteur qui, maintenant, ne s'occupait plus guère de lui. Il ne connaissait pas la famille, et trouvait tout simple d'être seul au monde, quand on est robuste et qu'on a le sens pratique qu'il faut pour s'y arranger convenablement. Il aimait le lycée, qu'il quittait rarement : René, qui, aux grandes vacances, rentrait à la maison, l'emmena une fois avec lui : ce fut la seule, car Mme Vieusseul prit en grippe le pauvre garçon et ne voulut plus le recevoir. Du reste, les deux amis grandissaient; et, l'année suivante, ils purent faire ensemble un voyage en Bretagne, à pied, par les grandes routes et couchant dans les auberges.

La maison que René avait tant aimée ne l'attirait plus; son père y vieillissait trop vite, rongé par des soucis que l'enfant n'eût point soupçonnés, que le jeune homme commençait à comprendre. Jamais il n'aurait dit à son fils une seule parole qui pût rien révéler de ses misères; mais sa fatigue précoce, sa lassitude de vivre, son affaissement, le trahissaient. En sorte que, plus que jamais, sa belle-mère était pour René une étrangère et une ennemie, jetée à leur foyer par un coup de vent mauvais, qui, en même temps qu'elle, avait apporté la tristesse et le souci. Il l'évitait, il connaissait à

peine l'enfant qui croissait, avec la grâce d'une plante sauvage, dans le désarroi de la maison, cette jolie petite Nita que son père appelait son rayon de soleil et qui se sauvait devant son grand frère, à moins qu'elle ne jouât à le griffer de ses petits ongles tranchants...

Des années s'écoulèrent. René devint un homme, vécut indépendant, maître de la belle fortune qu'il avait héritée de sa mère. Il avait fait son droit; mais la pratique du barreau ne l'attira pas, non plus que celle d'aucune des carrières adjacentes qui s'ouvraient devant lui. Il voyagea : et sa vie se séparait de plus en plus de celle de sa famille. A de longs intervalles, il revoyait son père, cassé et indifférent, sa belle-mère qui résistait de son mieux aux atteintes de l'âge, Nita qui allait devenir une jeune fille : c'est à peine s'il sentait un faible lien entre lui et ces trois êtres dont un seul lui était cher, bien que son affection se fût endormie. Elle se réveilla dans la douleur, et trop tard.

Il se trouvait à Rome quand il reçut la nouvelle inattendue de la mort de sa belle-mère, qu'une maladie aiguë avait emportée en quelques jours. Il y fut indifférent; et il eut le tort de présumer, avec l'égoïsme intolérant de ses vingt-cinq ans, que ses sentiments devaient être aussi ceux de son père. Aussi, sans quitter Rome, se contenta-t-il d'écrire une lettre froide et contrainte. M. Vieusseul, blessé, ne lui répondit pas; et comme, en ce moment-là, il avait des préoccupations d'autre sorte, il négligea de s'en inquiéter.

Quelques semaines plus tard, son père mourant le rappelait en hâte.

René partit aussitôt; mais il eut le remords d'arriver trop tard et de suivre le convoi de son père avec l'insupportable pensée que le pauvre homme était mort seul, sans une main amie pour lui fermer les yeux. Ces regrets s'aggravèrent encore quand il lut la touchante lettre pour laquelle son père avait réuni ses dernières forces : il lui demandait pardon de l'avoir négligé; il lui faisait, à demi-mots, la confession de quelques-uns de ses tourments; il y témoignait d'un cœur sensible et douloureux, que trop de blessures inavouables avaient labouré; et il suppliait René de prendre soin de sa petite sœur et de la faire élever en Italie, pour exaucer un vœu de sa mère mourante.

René se trouva donc, à vingt-huit ans, chargé de l'éducation d'une jeune fille de seize ans, dont les grands yeux noirs le regardaient avec méfiance, et qui eut beaucoup de peine à comprendre qu'il ne comptait point lui faire expier les torts de sa mère. Du reste, il ne resta que quelques jours avec elle. Sa conduite étant

tracée par la lettre de son père, il se hâta d'emmener Nita dans un couvent de Florence et partit pour l'Amérique, qui devait être son dernier voyage.

Il y resta plus longtemps qu'il n'avait pensé.

Au retour, sorti de cette période de formation et de tâtonnements qui, pour lui, avait été fort longue, obligé à fixer enfin ses plans d'existence, il se décida à s'installer dans sa ville natale, où il pourrait faire valoir ses belles propriétés. L'existence de *gentleman farmer* lui semblait une des plus enviables, étant indépendante, active et utile. « Je rappellerai Nita, pensait-il, car elle a dix-huit ans, et il faudra bientôt songer à la marier; je me marierai moi-même; en attendant, elle tiendra ma maison avec l'aide de quelque gouvernante, et tout en achevant son éducation. Ensuite..., ensuite, mon Dieu! c'est l'inconnu de la vie! Il nous arrivera ce qui arrive à tout le monde : nous fonderons une famille, nous aurons les affections qui embellissent l'existence, les travaux qui l'occupent, et les années passeront. » Quand il poursuivait le cours de ses réflexions, il ne regrettait point de n'avoir pas embrassé une « carrière positive », comme le lui reprochait souvent son ami, Jean Dorric, lequel exerçait paisiblement la médecine dans leur bonne petite ville. « On peut vivre sans être avocat, commerçant, artiste ou médecin, reprenait-il. L'important, c'est d'être un homme, de valoir dans son cercle, d'être aimé des siens. » Quelquefois, il entr'ouvrait la porte à de vagues ambitions politiques : « ... D'ailleurs, si je m'ennuie ou si je ne réussis pas dans mes exploitations agricoles, eh bien! je pourrai toujours me faire nommer député!... »

L'amitié de Jean et de René, que les années de séparation avaient ralentie, se ranima lorsqu'ils se retrouvèrent ensemble. Elle n'eut plus, sans doute, la spontanéité ni l'ardeur de la première jeunesse : elle n'en fut pas moins profonde, et devint une habitude. Les deux jeunes hommes se virent tous les jours, l'un chez l'autre ou à leur cercle. Ils ne s'accordaient pas sur tous les points, mais ils s'entendaient à merveille. Jean, devenu méticuleux et un peu grognon, grondait René qui se laissait faire, étant fantaisiste et bon garçon :

— Jean, tu es insupportable! s'écriait-il quelquefois.

Et Jean répondait, avec sa tranquille suffisance :

— Mon pauvre ami, que deviendrais-tu si tu n'avais pas à me supporter!

— C'est vrai, disait René, nous sommes faits l'un pour l'autre : toi pour taquiner, moi pour subir...

Quand l'installation fut achevée, ce fut le moment de rappeler Nita. Jean secoua la tête, pensif et inquiet, et pensa tout haut :

— Comment cela marchera-t-il, avec cette petite fille? Nous ne la connaissons pas... Mon Dieu! comment cela marchera-t-il?

— Très bien, répondit René avec assurance.

Jean rêvait à des choses vagues. Enfin, il murmura :

— ... Une poule survint...

René se récria :

— Mais c'est une sœur!...

— C'est vrai..., c'est vrai... Après tout... Pourtant...

— Jean, tu es insupportable!...

— Pourvu que Mlle Nita ne soit pas de cet avis... Car alors, cela serait grave!...

III

Le voyage avec Nita fut un ravissement, la jeune fille ayant un esprit enjoué, gracieux, qu'excitaient à chaque incident ou à chaque spectacle les premières impressions de sa découverte du monde. Son installation dans la villa, qu'elle se mit à bouleverser dès son arrivée, fut aussi, pour son frère comme pour elle-même, pleine de surprises charmantes. René se prêtait à ses caprices, — elle en avait beaucoup, — avec une inaltérable complaisance, heureux de la gâter, et l'admirant. Quelquefois, dans une minute d'expansion ou quand elle voulait obtenir quelque chose, elle s'écriait :

— Ah! quel bon frère j'ai trouvé! Moi qui me croyais seule au monde!...

Et elle aurait fait de lui tout ce qu'elle voulait.

D'ailleurs, un rêve séduisant le berçait : il rapprochait dans sa pensée ses deux affections, sa sœur et son ami, qu'un voyage de quelques jours avait éloigné au moment de l'arrivée. Pourquoi donc ne se seraient-elles pas réunies et consolidées par un lien plus étroit? Jean ne pouvait manquer de subir le charme de Nita; il l'épouserait, ils vivraient tous dans une intimité délicieuse. Et il allait jusqu'à se dire, avec ce naïf égoïsme qui fait qu'on rapporte volontiers à soi-même les avantages qu'on ménage à ses amis :

— Je n'aurai plus besoin de me chercher une femme : c'est si difficile!... Et je serai oncle, cela me suffira!...

Aussi, René fut-il déçu et affligé quand, après la visite de Jean, il crut constater qu'il n'existait pas entre sa sœur et son ami la sympathie qu'il avait escomptée. Il interrogea Nita, qui lui répondit froidement :

— Ton ami? oh charmant!... Un peu ennuyeux, par exemple!...

Et Jean lui dit, sans plus d'enthousiasme :

— Jolie comme un cœur, ta petite sœur..., mais quelle tête !... Elle a toute son éducation à faire !

Il grogna avec humeur.

— Pédagogue, va !...

Et il attendit : peut-être que le temps, qui arrange tant de choses difficiles, arrangerait aussi celle-là...

IV

Ce jour-là, par un beau crépuscule de juin où le soleil couchant incendiait l'horizon de la plaine, Jean et René fumaient dans la vérandah ouverte. Ils ne se parlaient pas, comme il arrive souvent entre amis très intimes qui, depuis longtemps, se sont tout dit et savent s'écouter penser. Leurs pensées, à tous deux, en effet, se rencontraient : elles étaient avec Nita qui cueillait des fleurs dans le jardin, et dont la robe rouge se détachait crûment sur la tendre décoloration de l'air. Cette robe, qu'elle mettait pour la première fois, avait désolé Jean, ennemi des couleurs vives, qui lui avait dit, en guise de compliment :

— Prenez garde aux taureaux, mademoiselle ! Il y en a quelques-uns dans le pays, et ils passent pour avoir, en matière de couleurs, un goût excellent !...

A quoi René avait répliqué, un peu vivement :

— Que lui dis-tu là?... Moi, j'aime beaucoup le rouge !

Ce qui lui avait valu un regard reconnaissant de Nita.

Donc, à travers la fumée de son cigare, René contemplait cette robe rouge, en se demandant pourquoi son ami se refusait à la trouver jolie, et il sentait son cœur se gonfler d'affection pour cette chère petite sœur que son père aimait tant, qui ne plaisait pas à tout le monde malgré sa beauté, et qui n'avait que lui pour la chérir et pour la gâter. Et il s'attendrissait sur elle et sur lui-même. Jean interrompit sa rêverie en lui demandant :

— Donne-moi du feu, s'il te plaît?

— Comment, tu as laissé éteindre ton cigare?

— Oui.

— Qu'est-ce que cela signifie?

— Rien !

— Mais cela ne t'arrive jamais, et n'est pas dans ton caractère !

— Eh bien, cela m'est arrivé une fois.

— Tu pensais à quelque chose?

— Probablement.

— Tu as des soucis?

— Non... Je rêvasse...

Là-dessus, Jean, ayant rallumé son cigare, reprit le cours vague de sa rêverie.

Elle était plutôt mélancolique, car il songeait que, depuis que des robes claires glissaient dans la maison, cela n'était plus tout à fait la même chose : une continuelle bousculade remplaçait le calme presque austère d'autrefois; plus de repas à heure fixe; plus de ces bonnes soirées à deux que le billard, les échecs ou la causerie prolongeaient bien avant dans la nuit. Maintenant, le piano troublait de ses accords bruyants le silence amical du salon; on ne pouvait plus « causer », parce qu'il fallait que Nita pût tout entendre. Du reste, elle ne s'intéressait à rien; ce qui ne l'empêchait pas de se mêler de tout. Elle voulait *s'amuser* toujours :

— C'est de son âge, disait-il.

Mais il lui en voulait quand même.

A cette heure, en regardant la jeune fille assembler son bouquet de roses, il évoquait sa mère, l'Italienne, dont il savait l'existence agitée. Nita lui ressemblait physiquement et moralement. Et René ne voulait pas le voir! Il persistait à la trouver parfaite, il excusait tous ses défauts, avec la même indulgence que M. Vieusseul avait eue pour celle dont il avait tant souffert. Est-ce que entre le frère et la sœur il y aurait donc les mêmes proportions qu'entre la femme et le mari? D'un côté, tendresse, indulgence, esprit de sacrifice, bonté; de l'autre...

En ce moment, Nita, ayant achevé de cueillir ses roses, traversa la vérandah en coup de vent et disparut dans l'intérieur de la maison.

« Mon Dieu, qu'elle est jolie! » pensa Jean.

Aussitôt, des *pourquoi* inquiétants le hantèrent : pourquoi la grâce de l'âme ne va-t-elle pas toujours avec celle de la figure? Pourquoi y a-t-il ainsi de ravissantes créatures, que nous admirons, que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, et qui semblent n'exister que pour notre tourment? Pourquoi les hommes sont-ils si faibles devant les femmes, que René, par excès d'affection, ferait le malheur de sa sœur, en croyant travailler à son bien?... Et voici que, au lieu de répondre à ces *pourquoi*, il glissa sur une pente dangereuse :

« Si l'on savait s'y prendre, se dit-il, on en ferait quelque chose, de cette enfant!... Elle est frivole et turbulente, c'est vrai, mais elle n'a point de méchanceté; elle est ignorante, mais elle est intelligente et fine... Peut-être est-elle beaucoup meilleure qu'il n'y paraît : un minerai brut... »

Et très vaguement, dans le fond secret de son cœur, une voix lui insinuait :

« Cette œuvre, pourquoi ne l'entreprendrais-tu pas?...

René rompit le silence :

— Jean, j'ai un service à te demander.

Jean tressaillit, comme s'il s'éveillait :

— Dis !

— As-tu entendu parler d'un Italien qui loge à l'hôtel de *la Truite* et donne en ville des leçons de chant?

— Non.

— C'est que... des amis nous l'ont recommandé pour Nita... Les Gilbert, tu sais bien?... Nita l'a rencontré chez eux... Elle a une si jolie voix, qu'il serait dommage de ne pas la cultiver, et je comprends son désir d'avoir pour maître un compatriote... D'autant plus qu'il n'y a pas de choix, ici... Seulement, je ne le connais pas, ce monsieur, et je voudrais savoir s'il est tout à fait recommandable...

— Ah! elle veut apprendre à chanter, maintenant! grogna Jean. Et tu n'as pas d'objections, toi?

— Quelle objection pourrai-je avoir?

Jean haussa les épaules, en homme qui renonce d'avance à une discussion qu'il sait inutile :

— Si tu ne les trouves pas tout seul, dit-il, ce n'est pas à moi de te les indiquer... Le chant, un Italien... Enfin, je m'informerai, puisque tu le désires...

Après un court silence, il ajouta, d'un ton plus sérieux :

— C'est égal, René, je t'assure que tu la gâtes trop!...

René sourit :

— Oui, oui, je connais tes idées!... Que veux-tu? Elle est si jeune, il faut bien lui passer ses petits caprices...

— ... Et ses petits défauts.

— Oh! elle en a si peu!... Du reste, je ne veux pas être moins indulgent pour elle que mon pauvre père l'aurait été!...

— Prends garde de ne pas l'être trop!... Vois-tu, mon cher, permets-moi de te le dire une fois pour toutes, en ami qui a son franc-parler : tu n'as peut-être pas les qualités qu'il faut pour surveiller l'éducation d'une jeune fille; il te manque... l'expérience. Avant le retour de Nita, tu parlais de prendre une gouvernante...

René interrompit avec un geste contrarié :

— Oui, sans doute, fit-il..., cela vaudrait mieux... Mais Nita ne veut pas en entendre parler...

— Et tu cèdes, naturellement!...

— Je ne cède pas... Mais enfin, rien ne presse, n'est-ce pas?... Nous pouvons attendre...

Jean se leva :

— C'est ton affaire, conclut-il... Moi, je t'ai dit ce que j'ai cru devoir te dire... Je vois que le sujet ne t'est pas agréable, c'est bon, nous n'en parlerons plus...

— Tu pars déjà? J'espérais te garder toute la soirée...

— Merci. J'ai un malade à voir encore... A bientôt, ne te dérange pas!...

D'une poignée de mains, il prit congé de son ami, qui avait fait le geste de se lever pour le reconduire, et s'en alla par le jardin. Devant la grille, il rencontra Nita, qu'il avait crue dans la maison.

— Vous partez sans me dire bonsoir, monsieur Jean? fit-elle, la main tendue, le sourire aux lèvres.

Il répondit :

— Je vous croyais occupée, mademoiselle.

Elle s'approcha tout près de lui :

— Vous avez causé de moi avec mon frère?

— Cela va sans dire, de qui aurions-nous causé?

— Je sais ce qu'il vous a demandé.

Jean ne broncha pas.

— Eh bien, reprit-elle d'une voix caressante, que démentait l'expression impérieuse de ses yeux, tâchez que vos renseignements soient bons, monsieur Jean. Car je tiens beaucoup à ces leçons!

Il éprouva une impression désagréable, qu'il n'aurait pas su définir.

— Oh! oh! fit-il.

Et il conclut froidement, en la saluant :

— ... Mais cela ne dépend pas de moi, mademoiselle!...

V

Quelques jours après, Dorric, s'étant renseigné à toutes les sources, faisait part à son ami des résultats, d'ailleurs assez vagues, de son enquête, un peu gêné par la présence de Nita, qui arrangeait des partitions sur le piano, et plus incertain lui-même que ses renseignements.

Ce soir-là, justement, le frère et la sœur recevaient leurs amis, à l'occasion de l'anniversaire de Nita. Il y avait des fleurs dans tous les coins du salon. Deux cordons de lanternes vénitiennes traversaient la grande ombre du jardin, sous les fenêtres, et balançaient leurs reflets sur les allées de sable fin qui couraient autour des

corbeilles. Nita était en blanc, par hasard très simple, avec une seule fleur de pourpre piquée dans sa ceinture. Elle était plus jolie encore que de coutume, le teint plus animé, plus d'éclat dans les yeux. Aussi son frère et Jean la contemplaient-ils avec une admiration évidente : celui-ci, qui était arrivé trop tôt pour causer avec René, hésitant et décontenancé; celui-là, distrait, et n'écoutant que d'une oreille.

Jean s'interrompit lui-même :

— Alors, ce bal..., c'est improvisé?...

— Oui, répondit René, une idée soudaine de Nita..., pour rompre la monotonie de l'été... Nous avons convoqué, à la hâte, tous nos amis...

— Beaucoup de monde?...

— Une trentaine de personnes.

— Tant d'amis que ça!...

Cette remarque, où Jean mit un peu d'ironie, répondait à une pensée intime de René, qui s'étonnait de devenir mondain.

— Oh! fit-il, il y en a dans le nombre que nous ne connaissons guère...

Il hésita un peu, et continua :

— Ainsi, entre autres, l'Italien en question, M. de Foschetti...

Dorric se récria vivement :

— Comment! tu l'as invité!...

— Il a bien fallu. Nous l'avons rencontré, l'autre jour encore, chez les Gilbert, qui viennent aussi. Il est du reste très bien, ce jeune homme!

— Alors, demanda Jean avec humeur, s'il est ton *ami*, pourquoi me fais-tu courir aux renseignements?

Nita, d'un air détaché, arrangeait sa coiffure devant une des glaces. René lui jeta un regard furtif et baissa la voix :

— Ne te fâche pas, mon ami, je t'en prie... M. de Foschetti fréquente les meilleures maisons de la ville; je ne me compromets donc pas en le recevant. Mais lui confier Nita, c'est une autre affaire!

— Parbleu! ce n'était même pas la peine d'aller aux renseignements pour le comprendre. On ne donne pas pour professeur de chant, à une jeune fille de dix-huit ans, un gaillard de vingt-cinq... C'est contre le bon sens.

— ... Cependant, répliqua René, M. de Foschetti a pour élèves plusieurs jeunes filles fort bien élevées...

— Elles ont des mères pour assister aux leçons.

— Eh bien, ne suis-je pas là, moi? J'assisterai à celles de Nita. Du reste, il a peu d'élèves : c'est un professeur amateur, qui ne

donne des leçons qu'à des amis ou à des personnes particulièrement bien douées, car il n'a pas besoin de gagner sa vie.

Jean jeta sur son ami un regard de commisération :

— Vraiment, mon cher, dit-il, qu'as-tu vu, qu'as-tu appris dans tes voyages?... On n'est point naïf à ce point-là, parole d'honneur!... Comment! voilà un individu qui tombe, un beau matin, dans notre ville, sans qu'on sache ni qui il est, ni d'où il vient. Il a de la voix, il se met à chanter : on s'engoue de lui, on le trouve sublime, un génie inconnu, un Nicolini que la Providence nous envoie. Bon; il se met à donner des leçons, — à des prix tout à fait inaccoutumés chez nous, — et tu viens me dire que c'est pour l'art et pour l'amitié!... Il faut être aveugle ou fou, je t'assure!...

René ne pouvait méconnaître que Jean avait raison. Mais il désirait lui donner tort, et la vivacité même de son ami pouvait l'y aider.

— On dirait que tu as de l'animosité contre lui? fit-il.

— Moi? je ne l'ai seulement jamais vu!

— Tu n'aimes guère les étrangers?

— ... Les rastaquouères!...

— Qui te dit qu'il en soit un?

Jean se leva.

— Mettons que c'est un prince déguisé, si cela peut t'être agréable... et n'en parlons plus, car je vois que c'est inutile.

« Serait-il jaloux? » songea René, effleuré d'un soupçon.

Mais les premiers invités arrivaient déjà. M. de Foschetti ne tarda guère : il avait de beaux traits, le teint bistré, des yeux fendus en amandes, veloutés, insolents et doux, dont il jouait avec un art incomparable, et de merveilleuses moustaches d'un noir intense. Ses vêtements dessinaient ses formes, et il se plaisait visiblement à tirer avantage de ses petits pieds finement chaussés et de ses mains couvertes de bagues. Ses allures de ténor exaspéraient Dorric, dont les vagues préventions se changèrent aussitôt en une aversion réelle. On lui présenta le jeune étranger, qui voulut être aimable, mais fut bientôt obligé à battre en retraite devant la froideur qui accueillait ses avances. Il parlait d'ailleurs fort mal le français, zézayait, grasseyait, et cherchait des mots qu'il ne trouvait pas.

— Eh bien? demanda René en rencontrant son ami.

Dorric répondit à voix basse :

— Insupportable!...

— Tu es injuste, décidément, répliqua René.

Et il sourit d'un air intelligent, qui inquiéta Dorric.

Entre deux valses, M. de Foschetti chanta deux ou trois airs

d'opéra, qui faisaient grand tapage. Il avait la voix sonore et très forte, une de ces chaudes voix du Midi qui exercent presque toujours une certaine action sur les nerfs des auditeurs; il la maniait avec souplesse, mais ses intonations tombaient volontiers dans la vulgarité, et il avait le mauvais goût de gesticuler avec éclat, en roulant les yeux et en faisant des effets de torse. Il n'en fut pas moins admiré. Nita l'écoutait, la tête un peu penchée, une douceur inaccoutumée dans les yeux. Elle était toute à la musique, si jolie dans sa pose extatique, bien étrange mais non calculée, que Jean sentit s'accroître encore sa mauvaise humeur. A côté de lui, une jeune dame s'écria :

— Quelle ardeur! quelle ardeur! quelle passion!

Et quand les applaudissements éclatèrent, il ne put s'empêcher de murmurer, à part soi :

— Les imbéciles!...

Un long va-et-vient suivit l'intermède musical. On félicitait le chanteur, à l'aide des mots d'usage :

— Charmant! exquis! délicieux!

On se communiquait de l'un à l'autre ses impressions :

— Quel talent!... quel talent extraordinaire!...

— ... On dit qu'il a chanté à la *Scala*, à Milan..... Est-ce vrai?...

— Oh! non, mon cher, lui, au théâtre! Mais c'est un homme du meilleur monde! Est-ce que cela ne se voit pas au premier coup d'œil?

Cependant, comme le petit orchestre attaquait une valse, M. de Foschetti s'approcha de Nita, passa son bras autour de sa taille et partit avec elle. Et l'on entendait murmurer sur leur passage :

— Un joli couple!...

— On voit qu'ils sont un peu du même pays, ne trouvez-vous pas?...

— Comme cette jeune fille ressemble à sa mère!...

La bouche venimeuse qui lança cette remarque savait bien ce qu'elle disait : et en effet, les regards devinrent malveillants, un souffle de méfiance passa dans le salon.

Cependant Nita, follement gaie, riant trop, parlant trop, dansant trop, prodiguait à tous ses grâces et ses sourires. Elle ne fit d'exception que pour Jean, à qui elle refusa carrément la modeste mazurka qu'il venait réclamer. Elle le regarda bien en face, de ses deux grands yeux qui changèrent soudain d'expression et devinrent presque haineux :

— Non, lui répondit-elle, je ne danse pas avec vous, je suis fâchée contre vous, vous cherchez toujours à m'être désagréable!...

Et, lui tournant le dos, elle le laissa décontenancé et triste.

« Allons ! bon, se dit-il, voilà qu'elle me déteste. »

Et, pour s'expliquer la peine très vive qu'il ressentit, il essaya de se dire que l'antipathie de Nita créerait à la longue un danger pour ses relations avec René : un jour viendrait, sans doute, où le brave garçon serait mis en demeure de choisir entre sa sœur et son ami. Hélas ! le choix ne serait pas douteux, et leur amitié de vingt années s'effondrerait au souffle de cette petite fille sans cœur et mal élevée. Tel est le sort des pauvres hommes : qu'elles soient épouses, sœurs ou fiancées, les femmes les mènent au gré de leurs caprices, comme si chacune d'elles possédait une baguette magique à laquelle nulle volonté ne résiste...

Tout songeur, il quitta le salon et alla se plonger dans la sérénité du jardin où fraîchissait la nuit. Et sa songerie prit un cours nouveau, plus conciliant, l'inclinant vers la mollesse. Nita était une enfant, fantasque et despote comme le sont volontiers les enfants trop jolies, mais probablement sans calcul ni malice. Il fallait donc être indulgent pour elle. Peut-être que René voyait juste : à vouloir plier cette nature forte, on ne gagnerait rien... Il y a des plantes qui poussent superbement sans se laisser contrarier par les jardiniers : on courbe les rameaux des platanes, non ceux des cèdres ni des sapins... Seule la vie, — la souveraine institutrice, — se chargerait d'élever peu à peu cette jeune fille, trop belle, vraiment, pour n'être pas bonne... Elle lui apprendrait, une fois ou l'autre, la résignation, la douceur, qui sait?... la tendresse... Quand ce mot se formula dans son esprit, Jean frissonna.

« Oui, oui, pensa-t-il, elle aimera... Elle aimera, et ce ne sera pas moi, puisqu'elle me déteste !... »

Une vague espérance se leva dans son cœur.

« Elle me déteste, pourquoi?... Parce que je n'ai pas su la prendre... Parce que je suis un grossier, un butor... Qu'elle prenne ou non des leçons de chant, qu'elle ait des caprices ou n'en ait pas, mon Dieu ! qu'importe !... L'essentiel, c'est qu'elle ne me déteste pas... »

Hypocritement, il ajouta :

« ... Car je tiens à l'amitié de son frère... »

Et il rentra au salon.

Les uns après les autres, les invités s'en allaient avec des compliments. Jean vit M. de Foschetti prendre congé de Nita, dans un angle du salon vide, en gardant plus que de raison sa petite main, près de René, avec force démonstrations de sympathie. Lui-même la salua avec toute la cordialité dont il put disposer. Il était le dernier, usant jusqu'au bout des privautés de l'amitié. Nita, affaissée dans un fauteuil, s'éventait, le regard voilé, un sourire ravi au coin

des lèvres. René, debout contre la cheminée, promenait un regard hésitant de sa sœur à son ami.

— Eh bien, demanda-t-il enfin, notre soirée n'était-elle pas tout à fait réussie ?

— Tout à fait, répondit Jean d'un ton qu'il s'efforçait de rendre convaincu. Tout a très bien marché, Nita était délicieuse.

Sèchement, il ajouta :

— ... Et M. de Foschetti a vraiment une fort belle voix!

Nita lui lança un coup d'œil moqueur :

— Vous en convenez enfin! dit-elle.

Il affirma :

— Mais je n'avais jamais dit le contraire.

Elle fit, avec une moue de doute :

— Heuh! heuh!...

— Et tu la trouves? demanda René, qui jugeait l'heure propice.

— Oh! très belle!...

Nita se leva.

— Il n'est jamais trop tard pour se convertir, monsieur Jean!...

— Alors, s'écria René, vous faites la paix...

— En voici le gage, dit Nita.

Et, retirant la rose de sa ceinture, elle l'offrit à Jean d'un geste affectueux. Il se sentit tout heureux; mais sa joie s'arrêta soudain : il venait de remarquer que ce n'était point la rose rouge que Nita avait au commencement de la soirée, car c'était une simple *mille-feuilles*. Et il se demanda anxieusement :

« L'autre... où est-elle? »

Edouard Rod.

La fin prochainement.

HYPNOTISME & PERSONNALITÉ

I

C'est au nom des lois de la connaissance que D. Hume condamnait la substantialité de la personne humaine. « Si l'idée de substance nous est transmise par nos sens, disait-il avec intrépidité, je demande par lequel et de quelle manière. Si elle est perçue par les yeux, ce doit être une couleur; un son, si c'est par l'oreille; une saveur, si c'est par le palais; et ainsi des autres sens. Mais personne, je le suppose, n'affirmera que la substance soit une couleur, ou un son, ou bien une saveur. L'idée de substance doit donc être dérivée de la réflexion, si elle existe réellement. Mais les impressions de la réflexion se résolvent en passions et émotions; et aucune passion ou émotion ne peut représenter une substance. Nous n'avons donc pas une idée de substance distincte de celle d'une collection d'idées particulières, et nous n'avons pas d'autre sens pour ce mot, lorsque nous en parlons et raisonnons [1]. »

Ainsi procédait l'impitoyable logicien, renversant sur sa route les colonnes de la vieille métaphysique. Plus d'au-delà, rien que des phénomènes qui flottent à l'état de poussière infinitésimale dans le vide infini : c'est l'horizon marqué à la pensée par la pensée elle-même. Conséquemment, la personne ne peut être qu'une colonie d'états plus ou moins conscients, accolés les uns aux autres par voie d'association.

De nos jours, c'est encore avec les mêmes armes que l'on combat le même combat. Mais aussi l'on en a trouvé de nouvelles : la pathologie est venue au secours de la critique en détresse; et la conception phénoméniste de la personne humaine repose aujourd'hui, si l'on en croit les sages, sur une base tout expérimentale.

[1] *Traité de la nature humaine,* 1re partie, sect. 6e.

Il y a quelques années seulement, M. Gurney faisait une série d'études sur la mémoire des somnambules, et M. Myers analysait l'écriture automatique des spirites et des mediums. Or ces deux psychologues concluaient l'un et l'autre à l'existence de dédoublements ou morcellements du moi. A leurs yeux la conscience normale subissait en certains cas une sorte de rupture, et l'on avait plusieurs consciences distinctes dans le même cerveau, dont chacune possédait son champ de perception, sa mémoire et jusqu'à son caractère [1]. Peu de temps après ces recherches, M. Ch. Richet entreprenait, en France, des expériences sur la transmission mentale, au bout desquelles il trouvait à son tour le phénomène du dédoublement. C'est aussi le résultat auquel est arrivé M. P. Janet, dont on connaît les nombreuses et délicates études sur l'hypnotisme et la suggestion. Sans connaître ce travail, M. Bernheim et M. Liégeois en ont justifié la conclusion à leur manière par leurs expériences sur les suggestions négatives : ils n'hésitent pas à recourir à la théorie du dédoublement pour expliquer quelques-unes de leurs observations [2].

M. A. Binet, ayant entrepris, avec la collaboration de M. Féré, des expériences sur l'insensibilité hystérique, a rencontré le même phénomène de dédoublement qu'il ne cherchait pas, et il a consacré à le décrire tout un volume intitulé : *les Altérations de la personnalité* [3]. Ces dernières études ont trouvé une confirmation dans les expériences de MM. Babinski, Onanoff et de plusieurs autres physiologistes.

D'autre part, M. Azam, M. Dufay, et tout récemment MM. Bourru et Burot, Proust, Charcot, Pitres, etc., ont recueilli toute une moisson de cas intéressants, tendant à montrer que le dédoublement de la personnalité se peut produire spontanément chez des personnes qu'on n'a jamais hypnotisées.

Enfin, d'autres auteurs, particulièrement MM. Paulhan, Ribot, William James, Beaunis, ont fourni sur le même sujet, soit des observations isolées, soit des vues théoriques.

Ainsi nombre de chercheurs qui ne sont ni de la même école ni du même pays, qui n'expérimentent pas sur le même genre de

[1] *Phantasms of the living*, by Edmund Gurney..., Fréderic W. H. Myers and Frank Podomore. London, The Society for physical research, 1888, 2 vol. in-8°.

[2] *De la Suggestion dans l'état hypnotique et dans l'état de veille*, par le docteur Bernheim. Paris, O. Doin, 1884, in-8°; — *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie, études nouvelles*, par le docteur Bernheim. Paris, O. Doin, 1891, in-8°.

[3] Alcan, 1892. Paris.

personnes, qui ne se proposent pas le même objet d'expérience, « arrivent sans le savoir au même résultat » : ils s'accordent à reconnaître qu'il y a une maladie de la personnalité, qui consiste en ce qu'une même conscience se partage en deux autres consciences, dont chacune a ses représentations et ignore sa voisine.

Comment concilier cette découverte de l'observation extérieure avec les données de l'introspection? Que devient l'unité absolue du *moi*, s'il s'effrite comme de l'argile? Que deviennent mon identité et par la même ma responsabilité, si je puis être un autre que moi-même?

La question est grave, comme on le sent. Pour la bien étudier, exposons d'abord les faits, en élaguant ce qui tient de la fantaisie et parlons, en premier lieu, des *dédoublements successifs* de la personnalité.

II

On appelle de ce nom la substitution d'un *moi* à un autre *moi* dans le même cerveau. Supposons une personne à l'état normal. Tout à coup, sous l'influence de son expérimentateur, ou même d'une manière spontanée, cette personne perd de vue et son présent et son passé : sa conscience et le champ qu'elle enferme sont abolis, et du fond de son être jaillit une conscience nouvelle, emplie d'un système nouveau de représentations; par là même, au moins dans une certaine mesure, se manifeste une manière différente de sentir et d'agir, c'est-à-dire un autre caractère. C'est là ce qu'on entend par dédoublement successif.

Mais ce phénomène offre des variantes qu'il faut faire connaître.

Comme l'a bien observé M. Ch. Richet, il a son ébauche dans le sommeil ordinaire. « Quand on est réveillé brusquement, on peut à ce moment se rappeler le rêve qu'on faisait; mais au bout de quelques minutes, le souvenir a fui complètement la mémoire, et ce n'est jamais que par hasard qu'on retrouve dans le jour quelques lambeaux du songe de la nuit[1]. » Entre le simple rêve et la veille, il y a déjà un commencement de rupture de la conscience.

Dans certains cas de somnambulisme, la rupture s'accentue, mais sans devenir radicale. Le sujet garde à l'état de veille un souvenir confus et vague de ce qu'il a éprouvé à l'état de sommeil. Il peut du moins se le rappeler dans une certaine mesure, quand on prend soin de le mettre sur la voie[2]. M. Heidenhain cite plusieurs

[1] *L'Homme et l'intelligence*, p. 193. Paris, Alcan, 1887.
[2] *Ibid.*, p. 192.

exemples qui le démontrent. « Après avoir endormi son frère, il lui dit ce vers d'Homère :

ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων ;

puis il le réveilla. Pour faire renaître le souvenir de ce vers, il suffit de dire : « Homère, Fuite. » Aussitôt M. Heidenhain répéta intégralement le vers qu'il avait entendu. Chez F..., lorsqu'il est éveillé, je puis faire renaître le souvenir de ce qu'il a fait. Il me dit d'abord qu'il ne se rappelle rien; puis, si je lui indique par exemple qu'il s'est levé et qu'il a eu peur... « Ah! oui, je me souviens, tu m'as fait voir un serpent. » Cette réviviscence partielle de l'état somnambulique est aussi reconnue par M. Binet : « Il y a, dit-il, des souvenirs qui peuvent être retrouvés, surtout chez certains sujets qui ont un somnambulisme léger, en les aidant un peu, en les mettant sur la voie, en leur répétant, par exemple, les premiers mots d'une poésie qu'on vient de leur réciter, on favorise le réveil des souvenirs somnambuliques[1]. » M. P. Janet avoue également, bien qu'à contre-cœur, que « quelques somnambules conservent, après leur sommeil, une certaine quantité de souvenirs[2] ».

Mais cette persistance d'états n'est pas un fait constant. Il se produit des cas typiques où disparaissent toutes traces de continuité mentale. Tel est le dédoublement de conscience qu'éprouvait l'Américaine de Mac-Nish. « Une jeune dame, instruite, bien élevée et d'une bonne constitution, fut prise tout à coup et sans avertissement préalable d'un sommeil profond, qui se prolongea plusieurs heures au delà du temps ordinaire. A son réveil, elle avait oublié tout ce qu'elle savait; sa mémoire n'avait conservé aucune notion ni des mots, ni des choses; il fallut tout lui enseigner de nouveau, ainsi elle dut rapprendre à lire, à écrire et à compter. Peu à peu elle se familiarisa avec les personnes et avec les objets, qui étaient pour elle comme si elle les voyait pour la première fois; ses progrès furent rapides.

« Après un temps assez long, plusieurs mois, elle fut, sans cause connue, atteinte d'un sommeil semblable à celui qui avait précédé sa vie nouvelle. A son réveil, elle se trouva exactement dans le même état où elle était avant son premier sommeil, mais elle n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé dans l'intervalle; en un mot, *pendant l'état ancien*, elle ignorait *l'état nouveau*.

[1] *Les Altérations de la personnalité*, p. 72.
[2] *L'Automatisme psychologique*, p. 79. Paris, Alcan, 1889.

C'est ainsi qu'elle nommait ses deux vies, lesquelles se continuaient isolément et alternativement par le souvenir.

« Pendant plus de quatre ans, cette jeune dame a présenté à peu près périodiquement ces phénomènes. Dans un état ou dans l'autre, elle n'a pas plus de souvenance que deux personnes distinctes n'en ont de leurs natures respectives; par exemple, pendant les périodes d'état ancien, elle possède toutes les connaissances qu'elle a acquises dans son enfance et sa jeunesse; dans son état nouveau, elle ne sait que ce qu'elle a appris depuis son premier sommeil. Si une personne lui est présentée dans un de ces états, elle est obligée de l'étudier et de la reconnaître dans les deux, pour en avoir la notion complète. Et il en est de même de toutes choses.

« Dans son état ancien, elle a une très belle écriture, celle qu'elle a toujours eue, tandis que, dans son état nouveau, son écriture est mauvaise, gauche, comme enfantine; c'est qu'elle n'a eu ni le temps ni les moyens de la perfectionner.

« Cette succession de phénomènes a duré quatre années, et Mme X... était arrivée à se tirer très bien d'affaires, sans trop d'embarras, dans ses rapports avec sa famille [1]. »

Voilà donc un cerveau, d'où sortaient alternativement, comme d'une coulisse, deux *moi* dont l'un ignorait absolument l'autre, deux moi radicalement distincts.

Le même phénomène présente parfois un trait additionnel qui le rend encore plus saillant. Certains somnambules affirment qu'ils ne sont pas la personne à l'état de veille; ils parlent de cette personne comme d'une étrangère. « Une jeune femme, dit M. Pitres, que j'ai pu étudier à loisir, Marguerite X..., présentait nettement ce phénomène. Quand elle était endormie, elle ne parlait d'elle qu'à la troisième personne : « Marguerite est souffrante aujour-« d'hui, disait-elle; elle n'est pas contente; elle a été contrariée; il « faut la laisser tranquille. — Mais qui êtes-vous donc, lui deman-« dai-je un jour, pour parler ainsi au nom de Marguerite? — Je « suis son amie. — Et comment vous appelez-vous, s'il vous plaît? « — Je ne sais pas, mais j'aime beaucoup Marguerite, et quand on « lui fait de la peine, cela m'attriste [2]. »

M. P. Janet cite des cas analogues; j'en choisis un qui me semble renchérir sur le précédent, car non seulement la personne seconde assure qu'elle n'est pas la première, mais encore elle la méprise de toute son âme. « Léonie, dès le premier somnambu-

[1] Robert Mac-Nish, *Philosophy of sleep*. Glascow, M'Phun, 1890.
[2] Cité par Binet, *Altérations de la personnalité*, p. 74.

lisme que nous avons décrit, refuse son nom ordinaire et prend celui de Léontine, auquel ses premiers magnétiseurs l'avaient habituée. « Cette brave femme n'est pas moi, dit-elle, elle est trop « bête. » Elle ajoute : « C'est l'autre, tout vrai, tout vrai[1]. »

Nous n'avons constaté jusqu'ici que des *substitutions de conscience*. L'expérience nous révèle quelque chose de plus : elle nous apprend que l'apparition d'une conscience nouvelle est assez souvent accompagnée d'une nouvelle manière de sentir et d'agir, c'est-à-dire d'un nouveau caractère. Rapportons, pour nous faire comprendre, la célèbre histoire de Louis V..., dont les docteurs H. Bourru et P. Burot ont parlé dans les *Variations de personnalité*[2].

« Né à Paris, rue Jean-Bart, n° 6, le 12 février 1863, de mère hystérique et de père inconnu, il (Louis V...) a passé une partie de son enfance à Luysan, près de Chartres; sa mère le maltraitait, et il était devenu vagabond. Il paraît avoir eu, dès son bas âge, des crises d'hystérie, accusées par des crachements de sang et des paralysies passagères. Le 23 octobre 1871, il est condamné, pour vol domestique, à la détention dans une maison de correction, jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Il est renvoyé à la colonie des Douaires, puis dirigé sur la colonie agricole de Saint-Urbain (Haute-Marne), où il reste du 27 septembre 1873 au 23 mars 1880. Occupé plusieurs années à des travaux agricoles, il reçoit en même temps l'instruction primaire, dont il profite très bien, car il est docile et intelligent. Un jour, pendant qu'il est occupé dans une vigne à ramasser des sarments, une vipère s'enroule autour de son bras gauche sans le mordre. Il eut une frayeur extrême, et le soir, rentré à la colonie, il perdit connaissance et eut des crises. Les attaques se renouvelèrent. Il survint enfin une paralysie des membres inférieurs, l'intelligence restant intacte.

« En mars 1880, il fut transféré à l'asile de Bonneval (Eure-et-Loir). Là, on constate que le malade a la physionomie ouverte et sympathique, que son caractère est doux, qu'il se montre reconnaissant des soins qu'on a pour lui. Il raconte l'histoire de sa vie, avec les détails les plus circonstanciés; il s'en prend à son abandon, à ses camarades qui l'entraînaient au mal. Il regrette fort le passé et affirme qu'à l'avenir il sera plus honnête. Il sait lire et écrire à peu près. On se décide à lui apprendre un métier compatible avec sa paraplégie, son infirmité. On le porte tous les matins à l'atelier des tailleurs; on l'installe sur une table, où il prend natu-

[1] *Aut. psych.*, p. 132.
[2] Paris, J. B. Baillière, 1888, in-16.

rellement la posturs classique, grâce à la position de ses membres inférieurs paralysés et contracturés. Au bout de deux mois, V... sait coudre assez bien; il travaille avec zèle, on est satisfait de ses progrès. Un jour, il est pris d'une crise qui dure cinquante heures, à la suite de laquelle il n'est plus paralysé. Au réveil, V... veut se lever; il demande ses habits; il réussit à se vêtir, tout en étant fort maladroit; puis il fait quelques pas dans la salle; la paralysie des jambes a disparu.

« Une fois habillé, il demande à aller avec ses camarades aux travaux de culture. On s'aperçoit vite qu'il se croit encore à Saint-Urbain, et qu'il veut reprendre ses occupations habituelles. En effet, il n'a aucun souvenir de sa crise, et il ne reconnaît personne, pas plus le médecin et les infirmiers que ses camarades du dortoir. Il n'admet pas avoir été paralysé et dit qu'on se moque de lui. On pense à un état vésanique passager, très supposable après une forte attaque hystérique, mais le temps s'écoule et la mémoire ne revient pas. V... se rappelle bien qu'il a été envoyé à Saint-Urbain, il sait que l'autre jour il a eu peur d'un serpent, mais à partir de ce moment il y a une lacune. Il ne se rappelle plus rien; il n'a pas même le sentiment du temps écoulé.

« Naturellement, on pense à une simulation, à un tour d'hystérique, et on emploie tous les moyens pour le mettre en contradiction avec lui-même, mais sans jamais y parvenir. Ainsi, on le fait conduire, sans le prévenir, à l'atelier des tailleurs. On marche à côté de lui, ayant soin de ne pas l'influencer. Quant à la direction à suivre, V... ne sait pas où il va. Arrivé à l'atelier, il a tout l'air d'ignorer l'endroit où il se trouve, et il affirme qu'il y vient pour la première fois. On lui montre les vêtements dont il a fait les grosses coutures, alors qu'il était paralysé; il rit, a l'air de douter, mais enfin il se résigne à croire.

« Après un mois d'expériences, d'observations, d'épreuves de toutes sortes, on reste convaincu que V... ne se souvient de rien. Le caractère s'est aussi modifié. Ce n'est plus le même sujet, il est devenu querelleur, gourmand et il répond impoliment. Il n'aimait pas le vin et donnait le plus souvent sa ration à ses camarades, maintenant il vole la leur. Quand on lui dit qu'il a volé autrefois, mais qu'il ne devrait pas recommencer, il devient arrogant : « S'il « a volé, il l'a payé, puisqu'on l'a mis en prison. » Un jour il s'évade, emportant des effets et 60 francs à un infirmier. Il est rattrapé à 5 lieues de Bonneval, au moment où, après avoir vendu ses vêtements pour en acheter d'autres, il s'apprête à prendre le chemin de fer pour Paris. Il ne se laisse pas arrêter facilement; il frappe et mord les gardiens envoyés à sa recherche.

Ramené à l'asile, il devient furieux. il crie, se roule à terre. Il faut le mettre en cellule. »

La vie de Louis V... continue avec ses alternances de mémoire et de caractère. Mais nous en avons le trait saillant et nous pouvons ne pas poursuivre la citation.

Ce que fait la nature, l'art humain le peut produire. « Endormies et soumises à certaines influences, A... et B..., dit M. Richet, oublient qui elles sont : leur âge, leurs vêtements, leur sexe, leur situation sociale, leur nationalité, le lieu et l'heure où elles vivent, tout cela a disparu. Il ne reste plus dans leur intelligence qu'une seule image, qu'une seule conscience : c'est la conscience et l'image de l'être nouveau qui apparaît dans leur imagination.

« Elles ont perdu la notion de leur ancienne existence. Elles vivent, parlent, pensent absolument comme le type qu'on leur a présenté. Avec quelle prodigieuse intensité de vie se trouvent réalisés ces types! Ceux-là seuls qui ont assisté à ces expériences peuvent le savoir. Une description ne saurait en donner qu'une image bien affaiblie et bien imparfaite.

« Au lieu de concevoir un type, elles le réalisent, l'objectivent. Ce n'est pas à la façon de l'halluciné qui assiste en spectateur à des images se déroulant devant lui; c'est comme un acteur qui, pris de folie, s'imaginerait que le drame qu'il joue est une réalité, non une fiction, et qu'il a été transformé, de corps et d'âme, dans le personnage qu'il est chargé de jouer... »

Voici quelques-unes des objectivations de M... :

En paysanne. Elle se frotte les yeux, s'étire. « Quelle heure est-il? Quatre heures du matin. (Elle marche comme si elle faisait traîner ses sabots.) Voyons, il faut que je me lève. Allons à l'étable. Hue! la Rousse! Allons! tourne-toi... (Elle fait semblant de traire une vache.) Laisse-moi tranquille, Gros-Jean. Voyons, Gros-Jean, laisse-moi tranquille, que je te dis!... Quand j'aurai fini mon ouvrage. Tu sais bien que je n'ai pas fini mon ouvrage. Ah! oui, oui, plus tard... »

En général. « Passe-moi ma longue-vue. C'est bien! c'est bien. Où est le commandant du 1er zouaves? Il y a là des Kroumirs! je les vois qui montent le ravin. Commandant, prenez une compagnie et chargez-moi ces gens-là. Qu'on prenne aussi une batterie de campagne... Ils sont bons, ces zouaves! Comme ils grimpent bien!.. Qu'est-ce que vous me voulez? Comment, pas d'ordre? (A part.) C'est un mauvais officier, celui-là; il ne sait rien faire. Vous, tenez, à gauche, etc [1]. »

[1] *L'Homme et l'Intelligence,* p. 236-238.

La même dame se prend avec la même facilité pour une actrice, un prêtre, une religieuse, un matelot, et joue avec le même bonheur chacun de ces personnages.

Enfin, il se produit des cas où le second *moi*, assez éphémère au début, prend avec le temps une persistance de plus en plus grande et devient à la longue l'état prépondérant. Le second *moi* lutte pour la vie, se fait de plus en plus sa place au soleil, s'y affermit et ne disparaît presque plus. C'est ce que nous révèle l'histoire de Félida, recueillie par M. Azam. Au bout de vingt-cinq ans de crises somnambuliques, Félida était à peu près toujours dans son état second. La vie normale ne lui revenait plus qu'à des intervalles de quinze jours à trois semaines et ne durait que quelques heures. Petit à petit le *moi* somnambulique avait pris le dessus en son cerveau et s'y était installé à demeure fixe [1].

III

Voilà les faits les plus saillants : que faut-il en penser? L'interprétation qu'on leur donne un peu partout est-elle la seule dont ils soient susceptibles? Doit-on croire, avec nombre de psychologues, que la notion traditionnelle de l'unité et de l'identité du *moi* s'en trouve ébranlée? Ce n'est pas là notre sentiment, et nous croyons que les savants ont mis un peu trop d'empressement à dresser contre la vieille psychologie le bélier de l'expérience.

On a d'abord quelque droit d'opposer un peu de défiance aux merveilles de jour en jour plus nombreuses et plus surprenantes qui sortent des cliniques et des laboratoires. Plus un fait déroge au cours normal des choses, plus il y faut regarder de près avant de l'introduire dans le temple du savoir. C'est une règle dont on a fait une large application en d'autres matières et que, par conséquent, l'on ne pourra désapprouver ici. Depuis quelque temps, l'observation extérieure a aussi ses miracles; donc, pas d'enthousiasme. Il faut être sévère, c'est un devoir : il ne faut admettre que ce qui est clair et distinct.

Sans nul doute, on ne peut nier le fait du somnambulisme : il est établi qu'il y a des somnambules. Et l'une des meilleures preuves qu'on en puisse fournir, c'est *la concordance des phénomènes*. « Comme le remarque très justement M. Richet, les faits que Puységur, Rostan, Georget, Husson, ont vus en France, il y a soixante

[1] *Hypnotisme, double conscience et altérations de la personnalité*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1887, in-16.

ans, ont été observés par Braid, vers 1840, en Angleterre; à Paris, en 1860, par Broca; par M. Charcot et M. Richet, en 1877; par M. Heidenhain, à Breslau, en 1880; et par tant d'autres savants, pendant un siècle, dans toute l'Europe, qu'on ne saurait citer tous les noms[1]. » Or ces faits ont toujours présenté les mêmes apparences : paupières fermées, mouvements fibrillaires dans les muscles de la face, hallucination de la vue et de l'ouïe, catalepsies, contractures, etc. Si la simulation suffit à expliquer semblable identité, la chose est plus merveilleuse que les phénomènes eux-mêmes. On peut dire, d'ailleurs, que la *supercherie* est impossible, au moins en partie. Chez nombre de somnambules, il suffit de toucher légèrement certains nerfs pour que les muscles correspondants se contractent. « C'est ainsi qu'en comprimant le nerf facial, on fait contracter le muscle zigomatique, le muscle canin, l'élévateur commun de l'aile du nez, etc. En excitant le muscle sternomastoïdien, on fait que ce muscle se contracture; la tête alors se tourne du côté opposé[2]. » Chez certains hystériques, en ouvrant l'œil droit, on produit de l'aphasie, tandis qu'en ouvrant l'œil gauche on n'obtient rien de semblable. Or, ce sont là autant de mouvements ou qui échappent à l'action de la volonté ou qui supposent une connaissance de l'anatomie étrangère de tous points aux sujets observés; et, par conséquent, ce sont autant de mouvements où l'astuce n'a pas de prise : ils procèdent de la nature, non de la liberté.

Il y a un fond de vérité dans les phénomènes sans nombre qu'on appelle hypnotiques. Mais faut-il prendre à la lettre tout ce qu'on écrit dans les livres et les revues? Est-on même fondé à croire sans autre examen ce qu'on tient comme bien démontré? Nous n'oserions l'affirmer. Qu'on nous permette du moins d'avoir notre scepticisme de derrière la nuque.

« A la première heure, dit M. Binet, quand les études sur l'hypnotisme et le somnambulisme furent remises en honneur par M. Charcot, il y eut un grand mouvement d'enthousiasme. Depuis cette époque, il faut bien le reconnaître, l'enthousiasme a un peu diminué. On s'est aperçu que ces études présentent une foule de causes d'erreur qui en faussent bien souvent les résultats à l'insu de l'expérimentateur le plus soigneux et le plus prudent, et personne ne peut se vanter de n'avoir jamais failli[3]. » Ces paroles nous semblent très justes; il y a, dans les expériences qu'on a faites sur les désagrégations mentales, des causes d'erreur qu'on ne peut

[1] *L'Homme et l'Intelligence*, p. 157.
[2] *Ibid*, p. 158.
[3] *Les Altérations de la personnalité*, p. 67-68.

supprimer, et ces causes sont d'ordre divers. La première est l'*ignorance des sujets* sur lesquels on expérimente. Les voyageurs qui parcourent les tribus sauvages de l'Afrique ont grande peine à savoir ce qu'on y pense de soi-même. Et le seul obstacle à pénétrer la vie morale de ces peuplades naïves n'est pas l'inintelligence de leurs idiomes variés à l'infini. Les êtres humains qui les composent ne se sont jamais observés, ils n'ont jamais retourné sur eux-mêmes le regard scrutateur du philosophe. Ils n'ont de leur âme qu'une conscience indécise et ne savent de quoi l'on veut parler quand on essaye de tirer au clair le vague de leurs propres pensées. Il y a, croyons-nous, quelque chose d'analogue chez les personnes qu'on interroge à la Salpêtrière et ailleurs. On les prend pour des psychologues, on leur fait le très grand honneur de savoir, comme par une sorte de révélation, le sens profond et précis que cachent ces grands mots : *moi*, *je*, *personne*, *même*, *autre*, où Platon lui-même s'embrouillait quelquefois; et l'on devient ainsi dupe d'une illusion funeste. Sorties de la plèbe, ramassées hier dans la rue, ou tirées de la machine à coudre, ces femmes qu'on interroge ne donnent aux termes qu'elles emploient qu'une signification assez confuse, celle du *profanum vulgus*. De là une série de malentendus dans les interrogations posées : l'expérimentateur et son sujet parlent, si l'on veut, la même langue; mais n'y suspendent pas la même trame d'idées.

Non seulement les personnes qu'on hypnotise ou qu'on trouve spontanément hypnotisées ne savent pas au juste ce qu'on leur demande, mais encore elles sont la plupart du temps réduites à l'impuissance de réfléchir. Dans les cas de somnambulisme provoqué, le phénomène qui domine tous les autres, c'est l'inertie. Qu'on demande à un sujet endormi ce qu'il pense, la réponse est toujours négative : rien. Son intelligence est donc vide. Par conséquent, il ne tire plus rien de lui-même; toute spontanéité a disparu. Le même fait peut d'ailleurs s'établir d'une autre manière. Que l'on vienne à jeter en quelque sorte une image ou une idée dans ce désert de la pensée, aussitôt elle prend un développement considérable, emplit le champ de l'imagination, soumet à son empire la sensibilité et l'énergie motrice, tire à soi-même l'être tout entier. Lorsqu'un sujet sommeille, on le peut traiter à peu près comme une machine. On lui dit : levez-vous, asseyez-vous, levez le bras, levez la jambe, il exécute tous ces mouvements comme ferait un ressort qui se débande. Le phénomène revêt parfois une forme plus saisissante encore. Il suffit assez souvent de faire exécuter un mouvement rythmique à un somnambule, pour qu'il le répète à l'indéfini. Quand le mouvement s'arrête, c'est que la somme d'énergie disponible est

épuisée. Les somnambules, artificiellement endormis, n'ont pas ou presque pas de force *inhibitoire :* ce qui révèle une seconde fois leur inertie mentale.

Mais si les sujets endormis ne sont plus que des automates entre les mains de leurs expérimentateurs, si le ressort de leur spontanéité s'est momentanément brisé, c'est bien qu'ils ne sont plus capables de réflexion. Et dès lors, comment ajouter une foi absolue aux réponses qu'ils formulent? Ces réponses ne sont vraies que par hasard. Elles flottent au gré du courant des vibrations cérébrales, et nous apportent le oui et le non avec une égale indifférence. Celui-là seul doit être cru qui peut observer sa pensée et préciser l'expression qui la transmet au dehors.

On peut ajouter une troisième remarque et qui n'a pas moins d'importance. On a observé chez les hystériques ce qui s'appelle du nom de *plasticité*. Bien que frappés d'une certaine inertie mentale, les hystériques sont extrêmement habiles à deviner la pensée de l'expérimentateur; et pour eux, ordinairement au moins, la deviner et la réaliser ne font qu'un. C'est là une aptitude d'un ordre à part, dont on peut fournir des exemples. Soit un sujet à l'état de veille, dont le bras insensible est caché derrière un écran. On soulève son bras; si l'on veut qu'il retombe, il faut l'abandonner brusquement; si l'on veut au contraire qu'il ne retombe pas, il faut le maintenir en position pendant une seconde ou le serrer un peu. C'est donc que le sujet, de lui-même, ou à l'aide de son état second, comprend l'intention de son expérimentateur. « Il la comprend si bien, que lorsqu'on n'est pas averti, on ne sait pas comment il se fait que le membre reste levé quand on désire qu'il reste levé, et retombe quand on désire qn'il tombe. » Si pendant que le bras est soulevé, on le charge de poids, il se raidit; si, au contraire, on presse tout doucement sur le bras étendu, on le fait baisser. Pourquoi? Parce que le sujet a compris et s'est mis à l'unisson. Mais si les personnes sur lesquelles on observe peuvent saisir l'intention de l'observateur, et que, d'autre part, le mouvement ait chez elles un caractère tout automatique, on est sûr, au bout d'un certain temps, de trouver ce qu'on cherche. Le sujet sait d'avance ce qu'on veut de lui, et le donne en vertu de cette passivité qui est son trait dominant : « Vous voulez que je sois un autre, vous voulez que je parle de moi-même à la troisième personne, vous voulez qu'il y ait en moi-même un autre moi et que je le baptise : soit, je m'y rends. C'est ce qu'il y a de plus simple; j'ai l'habitude de vous obéir et c'est de ce côté qu'est la moindre résistance. »

Quand le somnambulisme provoqué n'est pas profond, l'inertie et la plasticité du sujet diminuent. Mais alors surgit une autre

source d'erreur qui est la *simulation*. Sans doute, la simulation ne suffit pas à tout expliquer, comme on l'a vu; mais elle peut trouver place dans les expériences les mieux conduites. Que la Léonie de M. P. Janet ne lui ait jamais menti et sur des points graves, je n'en voudrais pas mettre la main au feu. Le plus souvent, ses réponses n'ont d'autre autorité que celle de sa parole, et l'on a quelque droit de ne pas se fier entièrement à une hystérique. Qui peut savoir au juste ce que pensait Léontine, quand elle disait de Léonie : « Cette brave femme n'est pas moi, elle est trop bête »? Ne se jouait-elle pas de son psychologue[1]?

Ces quelques remarques relatives aux chances d'erreur que présente l'observation des phénomènes hypnotiques nous semblent avoir une vraie portée. On s'en est aperçu déjà, et il est possible qu'à l'avenir on s'en aperçoive encore plus. Toutefois on ne peut s'en tenir à des points d'interrogation en face des faits allégués. Pris en bloc, ces faits sont indéniables; il faut donc les étudier en eux-mêmes. Il faut en chercher la portée psychologique.

Pour faire cet examen avec bonheur, procédons par degrés; allons des cas les plus faciles aux cas les plus difficiles.

Il y a d'abord des dédoublements successifs, qui sont dûs à la suggestion. Tels sont les exemples que nous avons empruntés à M. Ch. Richet. On dit à une femme qui a passé sa vie dans un monde d'une certaine distinction : « Vous êtes une paysanne », ou bien encore : « Vous voilà devenue actrice, général, matelot. pâtissier ». Elle se croit avec la même facilité transformée en chacun de ces personnages; elle en prend la façon de sentir, de parler et d'agir : elle s'identifie avec eux. Ces phénomènes sont-ils de véritables dédoublements de la personnalité? On le croirait au premier abord. Mais quand on les regarde de près, ils n'ont plus un aspect aussi terrifiant. Si l'on essaye, en effet, d'en faire l'analyse, on y trouve trois éléments très distincts : 1° le sujet se représente le type qu'on lui suggère; 2° il le réalise; 3° il croit que ce type, c'est lui-même.

Le premier de ces trois phénomènes n'a rien que de très normal. Il ne tient qu'à nous de nous imaginer d'autres idées, d'autres émotions, d'autres actions que celles qui caractérisent notre être individuel. Par exemple, au moment même où je suis assis devant ma table, rien ne m'empêche de concevoir les idées et les sentiments que peuvent éprouver un soldat, une femme, un peintre, un Anglais. Je puis très bien me dire aussi : voici comment agirait un soldat, une femme; voici ce que ferait un Anglais. Il m'est

[1] *Autom. psych.*, p. 132.

également possible de réaliser, dans une certaine mesure et à l'état normal, les types que je me représente : il y a une mimique volontaire. Il arrive même que certaines personnes, d'ailleurs très saines, mettent d'instinct leurs sentiments et leur allure en harmonie avec le rôle qu'elles se sont donné. Par exemple, tel ouvrier cordonnier, au moment de la Commune, s'est fait général avec sept ou huit galons et a pris rapidement l'attitude et le ton de sa profession nouvelle. L'habit ne fait pas le moine, dit-on, et c'est vrai, mais il y contribue. Il y a une mimique automatique même chez les gens qui croient suivre librement et méthodiquement leurs propres pensées. Et c'est cette seconde mimique, habituellement reléguée au second plan, qui passe au premier dans les cas de suggestion et régit tout en maîtresse. Les dédoublements par suggestion sont des cas-types, où la finalité de nos représentations se montre dans toute sa force, rien n'en contrariant plus l'influence mystérieuse.

Reste un point original dans l'espèce de désagrégation mentale dont il s'agit : le sujet se croit le personnage qu'il joue. Mais si piquant que le fait puisse sembler, il ne renferme rien qui révèle un changement de personnalité. Le *moi* ne disparaît pas dans le phénomène observé; la preuve en est facile à fournir. Quand on interroge les personnes qui subissent ces singulières métamorphoses, elles répondent invariablement : *je* suis devenue telle chose, un pâtissier, un chien, un chat. C'est ce que mettent en relief les faits que rapporte M. Richet, dans son ouvrage sur *l'homme et l'intelligence* : « Vous voilà changée en petit lapin, » dit-il à une femme, et de vrai, cette femme se jette par terre, marche à quatre pattes, remue rapidement les lèvres et les dents; puis fait un saut brusque en paraissant effrayée. Lorsqu'elle est revenue à l'état normal, elle me dit : « Il me semblait que je mangeais un chou; c'était bon comme une truffe; puis j'ai entendu du bruit, j'ai cru voir un chien qui venait, j'ai eu peur et je me suis sauvée dans mon terrier. » Le moi n'est donc pas aboli; il passe de l'état d'hallucination à l'état de veille, identique à lui-même [1]; il n'y a de changé que le système de représentations que contemple le *moi*, et la façon de sentir et d'agir que déterminent ces mêmes représentations; il n'y a de changé que le champ de la conscience et l'aspect du caractère qui lui correspond.

On rencontre assez souvent sur les tables de salon un petit instrument d'optique qu'on appelle stéréoscope. Quand on tourne avec la main le bouton qui surmonte d'ordinaire l'appareil, en plongeant le regard dans la lunette, on voit défiler tout un cortège de scènes,

[1] Page 249.

qui évoquent d'elles-mêmes une série d'émotions diverses. Personne ne s'avise de dire que son *moi* s'est envolé avec le tableau qui vient de passer pour faire place à un autre *moi*. Voilà pourtant, nous semble-t-il, le symbole physique des dédoublements par suggestion : ils changent la scène de l'âme; mais l'âme reste, immuable témoin d'un spectacle mobile.

IV

Outre les cas de dédoublement successif, qui sont dûs à la suggestion d'un type, il y a des cas de même ordre qui proviennent, soit du somnambulisme naturel, soit du somnambulisme provoqué. Et cette seconde forme de désagrégation mentale présente des difficultés d'un autre genre, plus sérieuses peut-être. Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables : considérées au point de vue de la psychologie traditionnelle, elles n'enferment aucun élément qui ne s'harmonise avec ses données fondamentales.

Un fait qu'il est bon de remarquer en premier lieu, c'est que les états somnambuliques qui se répètent dans un même individu ne forment pas des consciences distinctes: ils accusent, au contraire, et enveloppent la réalité d'un même *moi*, qui tantôt sort des profondeurs de l'inconscient, et tantôt y retourne, après avoir joué un rôle plus ou moins long sur la scène de la vie mentale, d'un *moi* qui passe alternativement de la puissance à l'acte et de l'acte à la puissance, sans rien perdre de son unité ni de son identité. C'est une chose mille fois observée : « Le sujet retrouve dans un somnambulisme nouveau les souvenirs des premiers somnambulismes[1] ». Georget avait déjà remarqué ce caractère des états somnambuliques. Il parle d'un jeune homme qui, à son réveil, oubliait tout ce qui l'avait préoccupé dans son sommeil, mais aussi « retrouvait tout dans l'accès suivant[2] ». — « J'ai traité, dit Erasme Darwin, une demoiselle jeune et très spirituelle, affectée d'une rêverie qui revenait d'un jour à l'autre et durait presque toute la journée. Comme elle conservait pendant ses accès des idées de la même espèce que celles qu'elle avait eues le jour précédent, et qu'elle ne se rappelait plus l'instant suivant, quand il y avait absence d'accès, ses parents s'imaginaient qu'elle avait deux âmes[3]. » M. P. Janet a perpétuellement constaté le même phénomène chez Léonie et Lucie, deux personnages auxquels il

[1] Binet, *les Altérations de la personnalité*, p. 73.
[2] Maladies mentales, 1827, 129.
[3] *Zoonomie*. Trad. 1810, II, 163.

doit une partie de sa gloire. Il mentionne aussi une autre somnambule, qu'il a endormie deux fois, et qui a retrouvé « dans le second somnambulisme le souvenir minutieux de tout ce qu'elle avait fait dans le premier[1] ». Ainsi, les divers états somnambuliques ne se succèdent pas comme les flots à la surface d'un fleuve; ils ne constituent pas des individualités distinctes; ils ne sont que la réviviscence d'une conscience qui se retrouve après s'être un moment perdue; et voilà une première réduction à l'unité, un premier démenti donné par l'expérience elle-même à ce phénoménisme exagéré, d'après lequel tout fait s'évanouit pour ne jamais plus revenir, n'ayant dans l'être d'autre point d'appui que son existence éphémère.

Non seulement la répétition de l'état somnambulique n'est que le retour du même *moi*, mais encore on peut dire que généralement l'état somnambulique et l'état de veille n'enferment qu'une seule et même conscience; et de cette unité de perception, les faits eux-mêmes nous donnent deux preuves.

Tout d'abord, l'état somnambulique n'abolit pas l'état de veille : il l'englobe. En passant à l'état de sommeil naturel ou provoqué, le sujet ne perd pas de vue les représentations qui emplissent à ce moment sa conscience normale : il les conserve dans leur intégrité, tout en acquérant un nouveau champ de perception. « On peut même remarquer, comme l'observe M. Binet, que le somnambulisme, quand il s'agit de rappeler certaines particularités de l'état normal, a plus de mémoire que la même personne éveillée[2]. » Le sujet à l'état somnambulique prend une conscience plus vive de ses représentations habituelles, loin de les voir s'effondrer en quelque sorte dans l'abîme de l'inconnaissable. « Le second état possède ordinairement en plus le souvenir complet des actes et des idées de la veille normale : le sujet, pendant le somnambulisme, peut raconter ce qu'il a fait ou senti pendant la journée et connaît encore les mêmes personnes. Une seule fois, j'ai assisté à un somnambulisme de Rose, différant accidentellement des autres, pendant lequel elle ne reconnaissait plus et paraissait avoir oublié la plupart des événements arrivés depuis son séjour à l'hôpital. Mais ce cas est très rare et je ne l'ai point vu se reproduire[3] ». — « Les somnambules, dit M. Richet, se représentent avec un luxe inouï de détails les endroits qu'ils ont vus jadis, les faits auxquels ils ont assisté. Ils ont pendant leur sommeil décrit très exactement telle

[1] *Autom. psych.*, p. 75.
[2] *Les Altérations de la personnalité*, p. 73.
[3] *Autom. psych.*, p. 75-76.

ville, telle maison qu'ils ont jadis visitée ou entrevue; mais, au réveil, c'est à peine s'ils pourraient dire qu'ils y ont été autrefois. X..., qui chantait l'air du deuxième acte de l'*Africaine* pendant son sommeil, ne pouvait en trouver une seule note lorsqu'elle était éveillée[1]. » Par conséquent, c'est se payer de mots que d'appeler le somnambulisme un dédoublement de la personnalité; c'est s'abuser que d'y voir l'éclosion d'un *moi* nouveau. Le *moi* normal persiste dans le somnambulisme à travers la métamorphose qui s'y produit. Bien plus, il gagne en vitalité; il devient à la fois plus actif et plus ample à l'éveil d'un monde nouveau d'idées, d'images, d'émotions, de désirs et de mouvements. Le somnambulisme n'est pas l'apparition d'une nouvelle conscience; ce n'est qu'une extension du champ de la conscience normale.

Il existe d'ailleurs une autre manière de démontrer le même fait. Revenu à l'état normal, rendu à sa vie habituelle, le somnambule n'oublie pas radicalement ce qu'il a vu ou senti dans cette région mystérieuse, où il s'est subitement transporté. M. Richet a très justement observé que le sujet peut, à l'état de veille, se rappeler quelque chose de son état second. Il lui reste encore comme des ruines de cet édifice de représentations qui a surgi tout à coup du fond de son être; et ces ruines, il les peut revoir dans une certaine mesure. Il suffit pour cela qu'on le *mette sur la voie*. Le somnambule, à l'état de veille, n'a pas seulement le pouvoir de se rappeler quelques phénomènes de sa vision somnambulique, il arrive parfois qu'il en garde l'intuition, au moins un instant. Comme l'a montré M. Delbœuf, si l'on tire brusquement un somnambule de son sommeil, au moment où il accomplit un acte commandé, il peut se rappeler à la fois et cet acte qu'il est en train d'exécuter et l'ordre qu'il a reçu de l'exécuter[2].

Il y a plus : ces sortes de souvenirs ne disparaissent pas toujours d'une manière subite au seuil de la conscience normale; ils s'y prolongent parfois, ils y persistent dans une certaine mesure. « Un sujet hypnotisé pour la première fois, dit M. Gurney, se souvenait de tout, non seulement des actions qu'il avait faites, mais encore des sentiments de surprise qu'il avait eus en les faisant[3]. » M. Ch. Richet cite un individu qui, non seulement se souvenait de ses actions suggérées pendant le sommeil, mais encore se figurait les avoir faites librement. « J'ai moi-même constaté, dit M. P. Janet, cette persistance du souvenir chez un jeune homme que j'avais hypnotisé plusieurs

[1] *L'Homme et l'Intelligence*, p. 194.
[2] A. Binet, *Altérations de la personnalité*, p. 73.
[3] *Proceedings*, S. P. R., II. 67.

fois, mais très légèrement. Ses paupières étaient restées fermées malgré lui, et ses bras ne pouvaient, malgré ses efforts, quitter les positions où je les mettais. Réveillé, il put facilement se souvenir de tout[1]. » Il se peut même que certaines traces de l'état somnambulique se gravent pour plusieurs jours, voire même pour plusieurs semaines dans la conscience normale, et s'y manifestent au bout de ce temps. C'est ce que tendent à montrer les suggestions posthypnotiques. « A... (ou B) étant endormie, raconte M. Ch. Richet, je lui dis : « Vous reviendrez tel jour, à telle heure. » Réveillée, elle a oublié cela et me dit : « Quand voulez-vous que je revienne? « — Quand vous voudrez, un jour quelconque de la semaine pro- « chaine. — A quelle heure? — Quand vous voudrez. » Et régulièrement, avec une ponctualité surprenante, elle arrive au jour et à l'heure qui ont été indiqués[2]. » Comment expliquer ce phénomène singulier? On en a fourni plusieurs interprétations; mais il nous semble qu'il se réduit tout simplement à un cas d'association. Le sujet, à l'état de veille, calcule la durée d'une manière plus ou moins subconsciente, comme nous faisons dans le sommeil; il la mesure à la façon dont on contourne les rues pour aller à un endroit, tout en pensant à d'autres choses. Le terme, arrivé et précisé soit par une sorte de numération intérieure, soit par le son d'une horloge ou la vue d'un cadran, éveille par voie de ressemblance le souvenir du temps qu'a marqué l'expérimentateur. Ce souvenir lui-même suscite par contiguïté l'ordre qui lui est agglutiné; et alors seulement le sujet entre dans l'état hypnotique et se met à exécuter mécaniquement ce qu'on lui a suggéré. La suggestion posthypnotique enveloppe ainsi trois phénomènes distincts et qui n'ont rien de plus mystérieux que tout le reste : 1° le calcul subconscient de la durée; 2° une association par ressemblance entre le terme calculé et le terme suggéré; 3° une association par contiguïté entre le terme suggéré et l'ordre reçu dans le sommeil précédent. Mais le calcul de la durée se fait par la conscience à l'état de veille; par là même c'est dans la même conscience que coexistaient à l'état latent et le terme suggéré et l'ordre donné; car autrement il ne se ferait aucune association d'aucune sorte. L'association de plusieurs états n'a de sens, qu'autant qu'on les situe dans une même pensée.

Quoi qu'il en soit de cette dernière raison, il reste établi que le sujet, à l'état de veille, se rappelle ordinairement, ou, du moins, peut se rappeler quelque chose de son état somnambulique. Et si

[1] *Autom. psych.*, p. 81.
[2] *L'Homme et l'intelligence*, p. 213.

peu que soit ce quelque chose, c'est assez pour démontrer que la conscience du somnambule et celle de la personne normale ne font qu'un. On ne se rappelle que ce qui vous a impressionné de quelque manière.

Ainsi, l'on peut dire qu'en général le somnambulisme n'a pas la signification psychologique que lui attribuent la plupart des physiologistes. Ce n'est pas *une scission*, *mais une extension de conscience*, et cette extension ne se fait que dans le champ des représentations. Le somnambulisme se ramène, dans la plupart des cas, à une addition d'objets aux objets déjà donnés; et cette addition se fait en vertu d'une loi qui s'applique, dans une certaine mesure, aux actions ordinaires. Au début de son discours, un orateur parle avec lenteur; ses expressions sont hésitantes, ses idées ne jaillissent qu'avec peine. Mais lorsqu'il s'est échauffé au contact de son sujet, son imagination s'ébranle, son intelligence devient plus riche et plus prompte, de son cœur à ses lèvres montent des paroles de feu; il doit à son exaltation des horizons plus larges et des vues plus lucides : l'action multiplie en lui l'activité. A certains points de vue, le somnambule ressemble à l'orateur. Sans doute, l'intelligence et la volonté sont le plus souvent amorties chez le somnambule. Mais on observe que la mémoire et l'imagination gagnent en lui tout ce que perdent les facultés intellectuelles. Un des caractères du somnambulisme, c'est l'exaltation de la mémoire et de la puissance imaginative. De là cette lucidité, cette précision des souvenirs, cet éclat du langage qu'on remarque le plus souvent chez les sujets endormis. Par conséquent, le somnambulisme n'est qu'un élargissement du champ de la conscience, dû à une certaine hyperexcitation qui se fait au détriment des facultés supérieures.

Toutefois, une telle réponse ne lève qu'une partie des difficultés. On a constaté des cas où la conscience première et la conscience seconde n'ont plus aucun rapport, paraissent tour à tour sans avoir de contact. Il y a des cas, comme celui de l'Américaine de Mac-Nish, où l'état second n'enveloppe pas l'état prime, où l'état prime ne laisse entrevoir aucune trace de l'état second. Il y a des cas où toute continuité est rompue entre la conscience somnambulique et la conscience normale. Et alors la question se pose d'une manière bien plus pressante. Est-ce qu'il ne se produit pas réellement deux *moi* dans le même cerveau, deux *moi* qui se disputent le droit de vivre, sans se connaître, et dont chacun a tantôt le dessus tantôt le dessous, dans sa lutte pour l'existence?

C'est la première interprétation qui vient à l'esprit, si surprenante qu'elle paraisse. Mais cette interprétation ne résiste pas à

la critique; elle perd de sa valeur au fur et à mesure qu'on étudie avec plus de soin la nature des faits.

Il se peut d'abord que le même acte de perception persiste sous la succession de deux systèmes de représentations qui montent tour à tour à la lumière de la pensée. Supposez une personne qui se trouve à quelques pas d'une voie ferrée et qui voit de là défiler un train. Tout à coup, un autre train se montre au point opposé de l'horizon, qui vient croiser le premier. Peu à peu la file la plus voisine de wagons recouvre la seconde : si bien que, pendant quelques instants, le champ de vision de l'observateur est totalement changé. Dira-t-on, pour ce motif, que ce n'est pas le même regard qui suit les deux aspects du phénomène? N'est-ce pas sous les mêmes yeux ouverts que se déroule la scène tout entière? Pourquoi n'y aurait-il pas quelque chose d'approchant dans l'âme du somnambule, où alternent deux systèmes de représentations? Quelle raison de lui prêter deux consciences distinctes, parce qu'il perçoit successivement deux spectacles divers?

Mais abondons pour un moment dans le sens de la philosophie régnante : mettons les choses au pire pour le plaisir des positivistes; imaginons que l'acte de perception qui embrasse le champ des représentations normales vienne à cesser complètement. La thèse de l'éparpillement du *moi* ne s'en trouvera pas mieux. Cet acte, en effet, peut se reproduire identique à lui-même en face d'un groupe nouveau d'idées et d'images. Quand on revient d'Italie par le Saint-Gothard, on remonte d'abord la vallée si gracieusement accidentée du Tessin. On traverse ensuite un long et ténébreux tunnel. Puis, tout à coup, la machine grondante et fumante vous jette en face des gorges abruptes et sauvages de la Reuss. Où est le voyageur, si grand que soit son enthousiasme pour les croyances positivistes, qui réussit à se persuader à lui-même que le regard étonné qu'il promène sur la Suisse n'est pas celui qui s'est baigné aux derniers rayons du soleil d'Italie?

La psychologie nous révèle que la pensée suppose de mystérieuses et profondes virtualités d'où elle sort, où elle retourne, sans s'anéantir totalement. La psychologie nous apprend que, derrière la trame mobile des phénomènes, il existe en chacun de nous quelque chose de fixe et de permanent, puisqu'on se retrouve soi-même, puisqu'on se souvient. Et ces données natives, dont l'âme a l'intuition naturelle, la physiologie, si long qu'ait été son effort, ne les a pas entamées : elles gardent toute leur valeur.

On peut aller plus loin : les faits qu'on met en avant pour nous enfermer dans le phénoménisme nous obligent par eux-mêmes à dépasser son étroite et conventionnelle frontière. Les virtualités

dont on vient de parler ne sont pas de pures hypothèses; il faut les admettre comme des inférences qui s'imposent : ainsi le veut la logique. Lorsqu'un somnambule acquiert sa conscience B, il ne perd pas radicalement sa conscience A; la preuve, c'est que cette conscience capricieuse lui revient à certaines heures, et qu'alors il se reconnaît comme ayant déjà éprouvé ce qu'elle contient : il se retrouve lui-même. Mais comment cela, si tout a disparu? Se retrouver, n'est-ce pas se voir une seconde fois? Il y a donc véritablement par-delà les faits de conscience une source persistante d'énergie, qui leur sert et de support et de cause. Il y a par-delà le *moi* phénoménal, ou si l'on veut un langage plus précis, dans le *moi* phénoménal lui-même, une réalité qui le déborde, un *moi* métaphysique. Autrement, il faut conclure que l'être vient du néant; et c'est là une extrémité à laquelle un homme de sens ne se résignera jamais.

Ainsi, non seulement les cas de dédoublement successif ne font pas surgir de conflit réel entre l'expérience intérieure et l'expérience extérieure; mais encore ils nous apprennent une fois de plus que la science et la conscience se donnent la main comme deux sœurs, vont de pair et se prêtent un mutuel secours. Ce que la psychologie nous raconte du mystère de l'unité fondamentale de notre être, la physiologie nous le dit à son tour en une autre langue. La lutte n'est que l'apparence des choses, tout s'harmonise dans une unité supérieure.

C. Piat.

La suite prochainement.

CHANTEGROLLE[1]

XVI

Sous les cloîtres de l'abbaye, ou dans les jardins ornés de statues pieuses, la vie uniforme, très calme, qui commençait pour Amélie, devait se prolonger trois ans. Elle et Suzanne oublièrent la lenteur des semaines, occupées de petites besognes que les dames pensionnaires partageaient avec les religieuses. On fabriquait des pâtes, des sirops, des pains de citrons. On enluminait des missels, on ornait de fleurs ou de papier doré les reposoirs du Sacre et les crèches de Noël. Malgré les torts de son mari, la marquise assistait chaque matin à la messe basse célébrée pour les seigneurs de Guéranges, fondateurs du monastère. Le reste du jour, elle se promenait avec Suzanne, ou s'enfermait avec celle-ci dans leurs petites chambres très blanches, aux meubles de noyer. Elle évitait de se montrer aux rares visiteurs venus du dehors, paysans ou gentilshommes des environs, titulaires des prieurés dépendant de l'abbaye. Georges avait répandu dans le pays le bruit de son départ pour les îles.

Les deux compagnes ne descendaient au parloir que pour recevoir Emery ou le vicomte, une fois par mois. Elles apprenaient alors le récit exact des événements de Paris, dont les rumeurs du couvent et les chapelets récités pour le roi à la chapelle ne leur apportaient qu'une vision légendaire.

L'année 1790 avait consacré la chute du vieux monde, improvisé les départements, une justice et une administration nouvelles, après l'enthousiasme de la déclaration des Droits de l'homme et de la Fédération. Plus inquiète, 1791 avait vu mourir la Constituante, le clergé s'irriter du serment civique, la noblesse émigrer vers Coblentz. La fuite manquée de Louis XVI avait porté le dernier coup de hache à la monarchie. Roi, il l'était encore, mais d'une royauté

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre 1894.

de lions en cage, contemplés par la foule et au premier réveil d'énergie menacés. L'année 1792 avait été saluée, dès son aurore, par les cris de guerre de l'Europe et le canon de la Patrie en danger; puis, au 10 août, la royauté avait définitivement glissé dans le sang des régiments suisses; de Versailles aux Tuileries, des Tuileries au Temple, où donc s'achèverait la prochaine étape de celui que les sections parisiennes appelaient maintenant Capet ou le gros Louis?

Au lendemain des massacres de Septembre, qui avaient chassé de Paris les ambassadeurs de toutes les cours, M. et Mme de Cléré s'étaient décidés à émigrer. Amélie ne les avait pas revus depuis leur installation à Versailles. Ils la pressèrent vainement de les rejoindre en Allemagne; elle craignit de se voir arrêtée, livrée au marquis, dans un temps où il fallait passer la frontière en contrebandiers. Emery et Georges restèrent pour la défendre, résistant aux reproches de leurs amis de Coblentz, qui par dérision leur envoyaient des quenouilles. Georges venait de racheter le Coudray, vendu comme bien national dès que les propriétaires eurent pris la route de l'exil. Il s'y installa, afin d'être plus près de Vausabert. Bientôt les railleries des émigrés cessèrent. Au lieu de quenouilles, le vicomte reçut de leur part des messages confidentiels.

Un matin, il vint montrer à sa cousine une lettre d'Angleterre qu'un courrier spécial lui avait apportée des Sables-d'Olonne. Une vaste conspiration s'organisait dans l'Ouest; le marquis de La Rouërie en Bretagne, le prince de Talmont dans le Maine, s'efforçaient de soulever les paysans pour la cause du roi. On comptait aussi sur les municipalités du Bocage poitevin, des Mauges angevines, et l'on chargeait Georges du soin d'insurger le district de Vihiers.

— Non, non, ajouta-t-il déchirant la lettre, ils ne feront rien qui vaille. Ils connaissent mal nos paroisses. S'il plaît à celles-ci de prendre les armes, et cela peut arriver, ce sont elles qui viendront nous chercher. D'ailleurs, les directeurs de Mayenne-et-Loire sont avertis. Ce que je ferais ne pourrait que vous compromettre. Je ne bouge pas.

Quelques jours après, il apprit que la conjuration avait échoué misérablement. La cause du roi et de la noblesse, populaire dans beaucoup de districts, n'y avait pourtant soulevé personne.

Le pays, toutefois, n'était pas calme. Les troupes de ligne, les bataillons de volontaires, couraient aux frontières; quelques brigades de maréchaussée ne suffisaient plus à maintenir la paix des campagnes.

La gabelle étant abolie, quelques faux-sauniers devenaient brigands. Cachés le jour sous les genêts, ils s'insinuaient le soir,

armés et barbouillés de suie, dans les manoirs perdus au fond des vallées. D'atroces histoires de pieds chauffés, d'assassinats mystérieux, couraient partout.

En août 1792, l'un de ces bandits était enfin mis à mort sur la place de Vihiers. Pour la dernière fois, le tourment de la roue y fut infligé : on cassa les bras et les jambes au coupable, qui fut achevé d'un coup de damas sur la poitrine. Un supplice nouveau, plus humain, attendait, peu de temps après, ses deux complices; on avait amené pour eux d'Angers une machine à trancher les têtes que, du nom de son inventeur, le peuple appelait guillotine.

Contre les brigands, quelques gardes nationales s'organisaient; des hommes veillaient, à la tombée de la nuit, derrière les petits murs des villages, armés de fusils de chasse ou de faux redressées. Et l'on criait : « Aux brûleurs! » comme jadis l'on criait : « Au chien fou! »

Georges maintenait ainsi en haleine quinze ou vingt garçons de Méligné, dont il répondait comme de lui. Grâce à eux, l'abbé Martineau avait échappé jusqu'ici aux poursuites du directoire du département, car les haines religieuses s'ajoutaient aux exploits des brigands pour jeter le trouble au fond des calmes vallées du bas Anjou.

Tandis que le clergé du Saumurois avait prêté en masse le serment civique, les curés des Mauges avaient résisté presque partout. Les moines las de leurs cellules, les vicaires ambitieux que l'évêque constitutionnel avait nommés pour les remplacer, s'étaient vus accueillis par leurs nouveaux paroissiens à coups de pierre; par une étrange confusion qui prouvait le désarroi des esprits, les paysans les plus religieux souillaient d'ordures leur église occupée par l'*intrus*. A Méligné, le successeur de l'abbé Martineau n'avait pu trouver ni un sacristain ni même un cierge; les cordes des cloches étaient coupées; dès qu'il montait à l'autel, des gamins criaient : Au *trut*, au *trut!* Pour lui procurer des fidèles, un piquet envoyé par l'ancien Royal-Roussillon, devenu le 11e régiment de cavalerie, avait cerné la place et le cimetière, puis poussé dans l'église quelques femmes, les contraignant de s'agenouiller.

En vain le club ambulant des Mauges, suivi des gardes nationaux angevins, parcourait-il à cheval les districts de Vihiers et de Cholet, avec l'ordre des directeurs « d'enrayer le fanatisme » dans les campagnes. Les paysans, pacifiques encore, attroupés déjà sur les talus des chemins, regardaient défiler dans un silence farouche ces habits bleus. « Rendez-nous nos bons prêtres! » criaient quelques femmes, à la traversée des villages. Lorsque les petites villes patriotes, Vihiers, Cholet, Beaupréau, sentant croître à leurs portes

un danger invisible, eurent obtenu des directeurs la convocation forcée de tous les curés insermentés au chef-lieu du département, l'abbé Martineau refusa d'obéir et se cacha. Il vint, à son tour, chercher un refuge à Vausabert. Il n'en sortait que le soir, protégé de loin par Georges et ses hommes, pour administrer les sacrements aux malades, que les missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre avaient menacés de la damnation, s'ils acceptaient le secours des intrus.

L'arrivée de l'ancien curé à l'abbaye apporta une gaieté imprévue dans l'existence d'Amélie et de Suzanne. Il avait conservé, en dépit des événements et de l'âge, toute sa bonne humeur. Durant les lentes soirées d'automne passées avec ses jeunes amies sur le banc vermoulu du bosquet de la Sainte-Vierge, au fond des jardins de Vausabert, l'abbé Martineau les amusait par ses doléances burlesques sur la profanation de ses saints d'argile, que son successeur avait chassés de l'église et relégués honteusement derrière les cyprès du presbytère, parmi les fonds de bouteilles et la vaisselle cassée.

Mais lorsque la clochette argentine de la chapelle, du haut de son campanile cintré, tintait pour l'*Angelus* du soir, il récitait gravement les trois *Ave*, et ajoutait tout haut avec ses compagnes une prière pour le roi-martyr et sa famille. C'était ainsi que dans les Mauges on commençait d'appeler Louis XVI, alors enfermé dans la tour du Temple, et que des anecdotes colportées au fond des villages montraient exposé aux insultes de sans-culottes armés de piques, coiffés d'un bonnet rouge et la pipe aux dents.

Parfois aussi, Georges venait passer la soirée; sa présence était moins compromettante, moins en butte aux reproches tacites de la tourière, depuis que l'abbé Martineau était là. Emery l'accompagnait rarement, retenu au chef-lieu par la surveillance organisée autour du marquis.

Les jours où l'on se trouvait réunis tous, la conversation roulait sur les absents et sur la sécurité d'Amélie. On parlait peu de Jacques, à cause de Suzanne qui au fond paraissait l'aimer toujours, bien qu'elle protestât du contraire. Elle prêtait l'oreille, hasardait une question, lorsque Emery s'étonnait de l'humeur farouche, du fanatisme patriotique de leur ancien ami. Il commandait maintenant en chef la garde nationale d'Angers, élevé à cette dignité par Guéranges, procureur-général-syndic du département. Celui-ci, que son ambition et l'ardeur des luttes politiques avaient absorbé, au lendemain de 1789, venait de sentir se rallumer tout son amour pour la mère de Jacques. Elle, dévouée à la fortune de son fils, avait repris son empire sur le ci-devant marquis, comme il s'intitulait

lui-même, grâce à des ruses de coquette sur le retour. Sans accorder aucune faveur à sa passion, elle le bernait d'espoirs incertains. — La Convention allait voter le divorce; ils s'épouseraient bientôt. — Mais les semaines passaient, la Convention ne se hâtait pas. Pouvait-elle s'occuper de questions conjugales, à l'heure où, contre toute l'Europe, il lui fallait improviser des armées? Ses grands travaux du code civil et des lois de finances étaient momentanément arrêtés. Du haut de la tribune, elle décrétait la victoire; dans l'élan d'une chimère généreuse elle proclamait l'égalité, la liberté chez ces peuples qui assaillaient en masses nos frontières.

Guéranges, affolé par sa passion, n'entrevoyait plus aucun espoir de posséder la femme qu'il aimait. Elle lui avait seulement promis sa main le jour où il lui apporterait le texte promulgué de la loi du divorce ou la preuve certaine qu'il était veuf. Des scènes violentes éclataient entre eux, dont le procureur-général-syndic sortait toujours vaincu, demandant grâce. Emery en apprenait les moindres détails, de la bouche d'un de ses anciens gabelous qu'il avait pu faire placer comme valet de chambre chez Mme Rangeard.

Le péril d'Amélie croissait avec le désespoir de son mari qui eût donné tout au monde pour la savoir morte. Trompé jusqu'ici par les prodiges d'astuce de son beau-frère, il avait envoyé des agents secrets à Londres, puis parmi les émigrés d'Allemagne. Heureusement, personne dans son entourage n'était à même de diriger ailleurs ses soupçons. Mme Rangeard, qui avait ouvert à Angers un salon politique, ne venait plus jamais au Bois-aux-Nymphes. Son père, l'ancien sénéchal, habitait Cholet, dont les citoyens l'avaient élu juge au tribunal civil du district. Du reste, le marquis lui-même apparaissait à peine une fois l'an à Chantegrolle; seul, il gouvernait le département, chargé de l'exécution des mesures prises par son conseil général et son directoire.

S'il eût encore résidé près de Vausabert, il n'eût pas tardé à soupçonner la retraite de sa femme. Trop rassurée par trois années de tranquillité, Amélie se relâchait de sa prudence, en dépit des supplications de son cousin. Depuis quelques semaines, soit que ses pressentiments fatalistes l'eussent reprise et qu'elle cessât de lutter contre l'arrêt du ciel, soit qu'elle se confiât à la protection de Georges et à la discrétion des paysans, elle avait quitté deux ou trois fois l'enceinte de l'abbaye. Tout récemment, un soir de novembre 1792, elle et l'abbé Martineau n'avaient pas craint de se montrer devant les habitants de Méligné. En exécution d'une loi récente de la République, Georges, que la commune avait élu maire en remplacement de l'ancien syndic, présidait malgré lui à une cérémonie qui consternait la population. On inaugurait, en dehors

du bourg, un nouveau cimetière. L'intrus n'avait osé paraître. Il eût concentré sur lui toutes les haines soulevées par cette profanation que des étrangers imposaient au pays. C'était là encore un de leurs coups, aux patriotes, aux soldats bleus! Il semblait que chez ces paysans des Mauges, ignorants du passé lointain, une révolte atavique réveillât d'un sommeil de dix-huit siècles le sang gaulois resté pur. Peut-être sentaient-ils confusément qu'une nouvelle invasion latine violait leurs tombes catholiques, après s'être brisée naguère aux menhirs de leurs druides. Mornes de stupeur, ils regardaient arracher les croix de bois jaune endormies sous le clocher, fouiller la terre bénite, transporter dans des charrettes les ossements et les débris de cercueils. On avait dû ouvrir même l'*enfeu* de la famille de Cléré, quelques dalles placées sous le porche de l'église. Amélie tint à accompagner la cendre de ses pères jusqu'à la petite chapelle qu'elle venait de leur édifier dans le nouveau cimetière. Ce fut là, au pied d'un de ces calvaires uniformes du pays, une table et une simple croix en moellons, que l'abbé Martineau prit la parole devant ses paroissiens, qui pleuraient d'attendrissement de le revoir. A l'air libre de cette soirée d'automne, il leur apparut grave, prophétique : « Dieu éprouvait son Église; des temps rudes approchaient. Une rage d'impiété passait sur la France, mais il fallait remercier le Seigneur, qui avait choisi sa tribu fidèle dans les humbles cantons des Mauges. »

Puis le prêtre dit sa confiance dans le troupeau que Jésus-Christ avait confié à sa garde. Tous, s'il le fallait, mourraient pour leur foi, achetant d'un peu de sang la vie éternelle.

Tandis qu'il montrait de son bras levé l'azur teinté de rose de la soirée, les femmes en capot noir priaient, à genoux sur l'argile fraîche du cimetière; les hommes, nu-tête, leurs gros chapelets aux doigts, interrogeaient d'un regard de milan les croupes des coteaux couverts de genêts, comme si, de plus loin, des bords invisibles de la Loire, les prétoriens de Marc-Aurèle allaient venir.

XVII

A quelques jours de là, Emery entra brusquement dans le parloir de Vausabert, où Georges et ses compagnons causaient avec l'abbé Martineau. Trempé de pluie, crotté jusqu'aux épaules, le frère d'Amélie n'en paraissait pas moins radieux :

— Ah! ah! nous allons nous amuser, ça va très mal!

Et comme ses amis, loin de partager sa joie, le questionnaient anxieux, il reprit :

— Vous verrez qu'ils finiront par soulever le pays, et alors en

avant la musique! Il faut voir leur colère, au club des Amis de la Constitution! Et les mesures qu'ils imposent au département! C'est à croire que le diable et l'exemple des jacobins de Paris les ont rendus fous. Il y a en ce moment toute une armée qui se promène à travers les districts de Saint-Florent et de Cholet; des gardes nationaux d'Angers, cent grenadiers de Saumur, avec deux petits canons, des boulets, trente cartouches par homme. Tout cela pour réconforter les intrus, donner la chasse aux anciens curés, et couper les cheveux aux femmes qui les abritent. Les maires de quinze paroisses se sont réunis à la Poitevinière pour protester. Quant aux paysans, ils patientent encore, mais gare à bientôt! Vous les connaissez; ils iront jusqu'au bout, une fois lancés. A propos, on dit que les pèlerinages nocturnes recommencent dans la vallée de la Sèvre et aux Gardes?

— Et ici même, monsieur Emery, à Vausabert, reprit l'abbé Martineau. Je vous avouerai, du reste, que j'ai quelques scrupules. On vient déjà de 5 lieues à la ronde prier le soir au pied de ce grand chêne qui est devant la porte de l'abbaye. Des enfants auraient vu la sainte Vierge apparaître à travers les branches, au clair de lune. Je ne sais que croire. Vous n'ignorez pas que le culte des chênes dans nos cantons est un souvenir de l'erreur abominable des druides. Cependant, il se peut aussi que la sainte Providence permette quelques miracles, dans les temps troublés où nous vivons.

— C'est après-demain la grande foire de Vihiers, ajouta Georges. Il est probable qu'au retour, les métayers viendront en masse au pèlerinage, non plus, comme vous le disiez, de 5 lieues à la ronde, mais toute la Gâtine et tout le Bocage, du Layon au lac de Grand-Lieu.

— Un retour de foire, je crains que cela ne soit pas très édifiant! soupira le prêtre.

Emery protesta :

— Eh! pourquoi diable, monsieur le curé? Parce qu'il se perce ce jour-là quelques douzaines de busses, sur la place du marché? Le père Noé aimait le vin blanc. Condamnerez-vous les patriarches?

— Nous plaisanterons une autre fois, répliqua Georges. Mais aujourd'hui...

Emery l'arrêta :

— Morbleu! mon cher, je vous ai connu plus drôle. Vous devenez sérieux comme la Constitution.

— C'est que le temps n'est guère à la gaieté, avouez-le.

— Je m'en aperçois, parbleu, bien! Leur révolution commence à me fâcher. Aussi, tenez, je me suis fait royaliste!

Il montrait du doigt la cocarde blanche épinglée à son haut chapeau de feutre.

— D'ailleurs, ajouta-t-il, l'emblème est de bon air; la loi le proscrit; cela me pose auprès des belles. Mais, pardon, mon cousin, vous vouliez dire?...

— Tout simplement ceci, qu'il s'agit de songer à la sécurité de votre sœur. Il faut que je m'absente pour quatre ou cinq jours. Vous savez vous-même que nos ressources s'épuisent; je vais chercher un peu d'argent chez nos métayers; ceux de l'Hyrôme me pressent d'aller partager la dernière récolte; croiriez-vous aussi que parmi nos anciens vassaux, plusieurs braves pères de famille s'obstinent à me payer encore les rentes féodales abolies depuis trois ans; oui, ceux-là mêmes qui se laissent poursuivre, plutôt que d'acquitter leurs impôts à la caisse du district! Donc, pendant mon absence, je compte sur vous pour protéger Amélie. Il n'y a pas de péril imminent; si vous aviez besoin d'aide, Loup-Garou et ses camarades sont toujours prêts. Et puis, dépêchez-moi un courrier.

— Où vous trouvera-t-il?

— De l'Hyrôme j'irai jusque chez mon père, à l'ouest du Poitou, dans la Vendée, district de Fontenay-le-Comte, comme on dit maintenant. Quant à vous, ma chère cousine, soyez prudente, de grâce; ne vous montrez pas. J'ai tremblé, en vous reconnaissant l'autre soir, au nouveau cimetière. Monsieur le curé, lui aussi, me pardonnera de lui répéter qu'il s'expose trop.

Deux jours après, en dépit de ces sages conseils, Amélie et Suzanne, accompagnés d'Emery et de l'abbé Martineau, sortaient de Vausabert, une heure avant le coucher du soleil. Dans les paroisses voisines, le mot d'ordre d'un pèlerinage au chêne miraculeux s'était transmis pour ce soir-là. Déjà, à perte de vue, sur la lande ou sous les futaies, stationnaient les groupes venus de la foire de Vihiers. Par les chemins défoncés, par les larges routes vallonnées et herbeuses, de grêles charrettes attelées de six bœufs avaient amené, quelques-unes de 20 lieues, des marchands et des rouliers du pays de Retz et jusqu'à des huttiers blonds du Marais. Comme aux jours lointains des assemblées de la Gaule, se coudoyaient sans se confondre tous ces hommes de l'Ouest, de races très différentes. Et l'on eût suivi l'histoire des invasions étrangères dans les yeux noirs et orientaux des Olonnaises, ou sur les mentons accentués des riverains de la Loire, aux galbes latins. Mais plus nombreux et de types plus purs, les métayers, les marchands de bestiaux du Bocage et des Mauges promenaient dans la foule la gravité méfiante de leurs longs profils anguleux. Ceux-là, d'où venaient-ils, de quelle peuplade antique et dispersée, mère aussi

peut-être de la Bretagne, de l'Amérique indienne et de l'Irlande?

Il avait fallu le double attrait de la foire de Vihiers, ancienne au onzième siècle, et des prodiges déjà popularisés dans trois départements, pour assembler ainsi dans une vallée perdue des Marches angevines ces pèlerins qui ne reverraient de huit jours le cercle bleu de l'Atlantique, les fougères et les ravins de la Sèvre nantaise, l'immense nappe verte du Marais, sillonnée de canaux; ou ces simples curieux, prêts à sourire du miracle, qui avaient quitté les sables d'or et les larges horizons bleuâtres de la Loire.

Oublieux de toute prudence, Amélie et l'abbé Martineau se promenaient avec Suzanne au milieu de la foule. Emery venait de confier leur surveillance à Loup-Garou, pour aller rejoindre à l'écart quelques mauvais garçons attablés, le verre en main, autour d'une vieille porte posée sur deux barriques. Suzanne s'amusait du spectacle de la foire qui, en attendant la nuit, recommençait là. Les valets de ferme galopaient sur des chevaux, tandis que les bœufs immobiles attendaient que leurs maîtres eussent mis fin à des prétentions exagérées par la loyale poignée de main du marché conclu. Les jeunes filles aux coiffes plissées, aux jupes bleues ou rouges, échangeaient avec leurs fiancés des *parts de foire* devant les étalages improvisés de bijouterie et de mouchoirs de Cholet aux vives couleurs; les rendez-vous se donnaient pour les assemblées prochaines du Château-de-l'Oie ou de Pouzauges.

Rien ne manquait ici au décor habituel des foires du Bocage, pas même les bohémiens aux cheveux de jais, ni leurs femmes au diadème de clinquant. Les gâs du pays, solides et fiers, se sentaient froid au cœur, priaient tout bas Notre-Dame l'Angevine, lorsqu'ils rencontraient la prunelle noire de ces étrangers venus on ne sait d'où, à certaines heures, et qui jettent des sorts.

Indifférente aux réalités, Amélie suivait son rêve, au loin de la lande grise confondue là-bas avec la ligne sombre des horizons boisés. Ou bien, elle contemplait deux ou trois étoiles très pâles dans le ciel orangé du crépuscule, et ramenait enfin ses yeux vers les futaies de Vausabert dorées par l'automne, et vers les ramures puissantes du chêne miraculeux.

Bientôt le soleil s'abîme, ensanglantant l'ouest, derrière la colline des Gardes, au centre des Mauges. Du bord opposé du ciel, au-dessus de la terre saumuroise, monte la fine lame du croissant.

A mesure que le jour baisse, les boutiquiers enlèvent leurs tréteaux, les charrettes et les bestiaux s'alignent à l'écart, foulant les ajoncs de la lande; la foire a disparu.

Dans le calme du soir, plus aucun bruit. A peine, au fond d'un chemin, la roulade aiguë, infiniment triste, de quelque amoureux

qui *note* pour sa promise, en se bouchant l'oreille du petit doigt.

La foule silencieuse reflue vers le chêne et égrène ses chapelets.

Mais bientôt, de tous les points de l'horizon s'annoncent les processions des paroisses voisines. Voici, à l'encontre l'une de l'autre, celle de Gonnord plus avant dans les Mauges, et celle de Tigné, frontière sur le Layon du côté de Saumur.

En tête de chacune d'elles et précédant la haute croix d'argent, le sacristain agite les *échelettes*, deux petites cloches au tintement saccadé qu'on entend venir d'une lieue. Puis, après la bannière de velours rouge portant brodé en or le saint de la paroisse, les hommes sur deux files marchent nu-tête : d'abord quelques enfants les bras croisés; ensuite les notables, gentilshommes, gardes-chasse ou marchands-fermiers, plusieurs pieds nus, une torche à la main, comme les métayers et les tisserands qui s'avancent derrière eux. Enfin, deux files de femmes ondulent sur la lande et répondent de leur fausset plaintif et traînant les litanies de la Vierge que psalmodient les chantres en surplis, le clergé en chapes d'or, fermant la marche.

Une vingtaine de paroisses arrivent ainsi tour à tour; la foule grondante se montre celles que ne suit aucun prêtre, parce que les Bleus ont emmené à Angers leur vicaire et leur curé d'autrefois. Et quel intrus oserait paraître ici? Mais un murmure de plaisir accueille au passage les charbonniers de la forêt de Vézins qui, au lieu de cierges, portent de pesants gourdins de houx.

Venus de 8 lieues, les braconniers de Maulévrier défilent avec la précision d'une milice, commandés par leur ennemi de la veille, aujourd'hui leur chef, le garde-chasse alsacien des Colbert, Nicolas Stofflet, à cheval, deux pistolets pendus à l'arçon de sa selle.

Mais la lande ténébreuse s'étoile d'une procession de cierges et de vessies blanchâtres élevées sur des bâtons. Ceux qui s'approchent ainsi et chantent en chœur le *Vexilla*, ce sont les pèlerins sans armes de Chemillé, de Beaupréau et du Pin-en-Mauges, amenés des ravins de l'Evre et de l'Hyrôme par l'ancien colporteur Jacques Cathelineau, que tous les bourgs appellent le *Saint d'Anjou*.

Sous la nuit bleue qu'argente le croissant, des milliers d'hommes et de femmes se confondent à présent sur la lande, au pied des murailles de l'abbaye ou au bord de la futaie que des bûchers d'ajonc pénètrent de grandes lueurs. Quelques vieux prêtres en bonnet carré, de petits vicaires aux yeux ardents, maintiennent la foule hors d'un large espace libre ménagé sous la voûte du chêne; là se rangent bannières et croix, clergé réfractaire et chefs de paroisses.

Séparée de l'abbé Martineau qui cause là-bas avec un mission-

naire de Saint-Laurent, Amélie a pris le bras de sa compagne; elles échangent leurs impressions à voix basse, entre Loup-Garou, qui tient par la main son plus jeune frère, et le procureur de Méligné, un aubergiste rougeaud, tout fier de remplacer ici le maire absent.

Les ténèbres, l'étrangeté du spectacle, l'exaltation qui circule autour d'elles, amènent les deux amies aux suprêmes confidences. Elles comprennent que ce soir elles ne pensent point pareillement. L'âme d'Amélie, c'est l'âme de cette foule emportée vers l'au-delà du monde en un souffle de cantiques. Oui, cette foule, ce sont ses frères et ses sœurs. Elle voudrait s'enfoncer plus profondément avec eux dans les fourrés des Mauges, loin de la France impie, comme aux catacombes les martyrs.

Suzanne s'étonne au contraire et s'indignerait presque de tout ce qu'elle voit. Sans doute, les prêtres comme l'abbé Martineau sont les vrais pasteurs; sans doute, Dieu peut permettre ici un miracle pour affermir la foi; mais à quoi bon cette féerie nocturne, ce rassemblement sinistre de pèlerins armés de pistolets et de bâtons? Qu'une raillerie ou un défi parte d'un groupe, qu'un coup de feu réponde, et qui peut prévoir où les paysans du Bocage, exaltés et tenaces, s'arrêteront?

— Allons, ma pauvre Suzanne, je vois que tu es toujours du parti de M. Jacques.

— Et toi de celui de ton cousin. Peut-être dis-tu vrai, et sommes-nous toutes les deux du parti de notre amour.

— Enfin, tu avoues donc que tu n'as point oublié M. Jacques. Je le pensais bien, va, ma Suzanne.

— Oui, je sais, j'aurais dû... Il a bien des torts. Tout me sépare de lui, surtout maintenant. Mais que veux-tu, quand je me rappelle les bonnes journées d'autrefois! La vie était si joyeuse alors, et tout est si triste à présent! Songes-tu que, demain peut-être, Georges et lui peuvent se rencontrer face à face, à la tête de leurs hommes? Et moi aussi, je me trouverai avec vous, contre lui!

— Tu exagères! les choses n'en sont pas là.

Vaine parole. Amélie, inquiète pour elle-même comme pour Suzanne, embrassa douloureusement son amie. Puis, comme pour se distraire de ses pensées, elle se tourna du côté de l'enfant que Loup-Garou tenait toujours par la main. Lentement, elle caressa ses longs cheveux plats et noirs. Sous les reflets d'un brûlis d'ajonc, elle retrouvait chez ce petit le profil mince et allongé de sa race, avec plus de mélancolie et de douceur. Si la tourmente dont parlait Suzanne éclatait un jour, emporterait-elle aussi les enfants? Celui-là pressentait peut-être quelque amère destinée, et il semblait se réfugier en plein ciel, ses grands yeux fixés sur le

chêne. Ses lèvres très blanches murmuraient une prière. Pauvre petit gâs!

La jeune femme tressaillit. Quel misérable! Etait-ce possible? Un hymne venait de s'achever, et dans le silence brusque, une voix avinée, partie de la lande, poursuivait tout haut une cantilène égrillarde dans le patois des Mauges :

Quéto-quieu qui m'évaille,
Mé qui dormé si bé?
— C'étay mé, ma mignonne,
Qui volay t'embrasser!

Après une minute de stupeur, un missionnaire de Saint-Laurent, qui s'apprêtait à parler aux pèlerins, se tourna du côté de la lande :

— Silence! imposa-t-il d'un ton sec.

Mais la voix reprit, coupée de hoquets, le couplet de la bergère :

Pouvay-tu pas to faire,
Lourdaud, sans m'évailler?
Nos jeunes gentilshommes
Sont bé mieux éduqués!

Amélie saisit le bras de Loup-Garou :

— Grand Dieu, c'est Emery, mon frère! Il se sera oublié avec quelques vauriens. Courez vite, de grâce; emmenez-le.

L'ancien faux-saunier fit signe à un camarade. Quelques instants après, la voix s'arrêta net, au milieu du troisième couplet.

Alors le missionnaire parla.

Debout sur un de ces blocs de granit communs dans les champs de la contrée, son grand corps émacié dominait la multitude noyée d'ombre. Le reflet des brasiers, des cierges innombrables, l'auréolait. Et bientôt une épouvante parcourut la foule, comme si le clairon du dernier jugement allait éclater dans les étoiles. Les enfants, les femmes, habitués à des prédications plus douces, aux images de piété naïves répandues dans les villages et qui représentaient le petit Jésus pêchant des cœurs au bord d'un ruisseau, tous sentaient un frisson de mort les parcourir, sous la voix tonnante et le geste hiératique de ce prêtre qui leur parlait du Dieu vengeur et patient :

— L'iniquité comblait la mesure; le temps des représailles auxquelles nul ne peut se soustraire était prochain. Déjà, comme aux jours des juges d'Israël, les prodiges renaissaient, ici même, dans ce chêne antique, ou ailleurs, aux Gardes et dans une chapelle rustique près de la trappe de Bellefontaine. Les fléaux s'annonçaient par la

bouche des simples; une femme de Somloire, depuis soixante ans paralytique, n'avait-elle pas prédit toutes les abominations d'à présent, la venue des faux prophètes, les ministres de Dieu persécutés, le peuple emprisonnant son roi? Mais le règne des méchants n'aurait qu'un jour....

Le missionnaire s'arrêta; son bras tendu montrait le ciel.

Pas une rumeur ne montait de la foule; seuls, quelques sanglots s'étouffaient. Amélie, d'une pâleur de cire, tenait la main tremblante du petit Baranger. Suzanne pleurait sur l'épaule de son amie, pensant à Jacques, que menaçait la colère de Dieu.

Tous, dans l'attente de quelque catastrophe, prêtaient l'oreille au tocsin d'une église lointaine. Quel fléau annonçait-il à l'autre bout de la lande, dans les ténèbres? Mais plusieurs braconniers s'étaient couchés sur le sol, épiant un bruit plus sourd qui s'approchait. Venait-il de pèlerins attardés, ou de ces criminels changés en garoux qui galopent sur la bruyère, à minuit?

Cependant le prêtre avait repris :

— Le règne des méchants n'aura qu'un jour. Déjà de vaillantes cohortes, suscitées par les monarques voisins, s'apprêtent à rétablir dans sa puissance le descendant de saint Louis, le fils aîné de l'Église. La religion, la France glorieuse, vont refleurir. Déjà même, à l'intérieur du royaume, des cités indignées se soulèvent contre ces imposteurs qui vous promettaient la liberté et qui ne vous apportent que des chaînes. Heureux, heureux, mes frères, si Dieu vous désignait vous aussi comme les nouveaux Macchabées qu'il arme de son glaive; heureux si bientôt...

— Tais-toi, scélérat!...

Des profondeurs de la futaie une voix s'élevait ainsi brusquement. Elle reprit :

— Je vas t'apprendre à fanatiser les citoyens, à l'heure où la République manque de soldats!

D'une allée déserte sous de grands arbres, un officier à cheval s'élançait, fendant les groupes, et suivi de cavaliers, le sabre au clair.

Un cri déjà connu courut dans la foule :

— V'là les Bleus! les Bleus! les Bleus!

Le flot des pèlerins reflua vers la lande. Seuls, une centaine d'hommes armés attendirent de pied ferme les cavaliers. Ceux-ci, on se les nommait. C'était le capitaine de la garde nationale de Vihiers avec la brigade de gendarmerie. Et cette ligne de fantassins qui serpentait à travers la foule, cernant peu à peu les prêtres rassemblés autour du chêne, c'étaient les gardes nationaux de la petite ville patriote, dont une quinzaine seulement armés de fusils.

Au centre de la brigade des gendarmes, un homme à cheval donnait des ordres. Il portait la redingote ceinte de l'écharpe tricolore, de grandes bottes à revers et le bicorne noir à plumet rouge. C'était sans doute un commissaire du département, délégué par le procureur-général-syndic. Aucun des pèlerins ne le connaissait. Mais tous, au contraire, désignaient, en arrière des cavaliers, le président du club de Vihiers, le procureur et le juge de paix du district, à pied, vaguement éclairés par l'illumination partie du chêne.

Cependant les fuyards du premier moment se ralliaient sur la lande. Des centaines de femmes indignées, des paysans munis de cailloux, revenaient se joindre aux camarades restés fermes. Un cercle houleux enveloppait les habits bleus des gardes nationaux qui, espacés à deux pas, la main appuyée sur leur fusil ou leur pique, cernaient le groupe des prêtres insermentés.

Le commissaire du département pousse son cheval au milieu de ceux-ci, et ôtant son chapeau :

— Messieurs, vous connaissez l'arrêté des directeurs ; je suis chargé de vous conduire tous au chef-lieu. Vous y serez traités avec les égards dus aux ministres des autels. J'attends de votre patriotisme que vous facilitiez ma tâche, et que vous vous opposiez à des faits de rébellion dont personne ne pourrait prévoir l'issue. Veuillez vous réunir par files de quatre. Toi, capitaine, forme tes hommes sur deux rangs, de chaque côté de ces messieurs.

La majorité des prêtres s'empresse de déférer à l'injonction. Seuls, deux vicaires et le prédicateur de Saint-Laurent résistent, appellent à leur secours les gâs des paroisses.

— Gare à vous, brigands! crie le capitaine.

Un caillou au même instant l'atteint à l'épaule.

— Croisez la baïonnette! commande-t-il à ses hommes; puis tirant son sabre :

— Ces bandits ne massacreront au moins pas des citoyens sans défense!

Alors, la tête basse et brandissant leurs gourdins, les paysans se jettent sur les fusils et les piques, en furieux. Déjà l'un d'eux hurle à terre, le ventre ouvert par une baïonnette, et trois de leurs adversaires chancellent sous le coup des lourds bâtons.

— Mes amis! mes amis!

Une voix suppliante arrête leur élan. Ils aperçoivent, debout sur le bloc de granit, l'abbé Martineau. Celui-là les connaît. Il sait qu'une fois lancés, eux, si doux d'ordinaire, ils vont massacrer jusqu'au dernier des habits bleus, et qu'ensuite, des représailles une guerre épouvantable peut sortir. Il implore. Il leur prêche la résignation.

Le commissaire, aussi lui, sait comme il faut les prendre, et que la violence n'obtient rien d'eux.

— Sabre au fourreau ! crie-t-il au capitaine ; puis sautant de son cheval, il s'élance vers le prêtre conciliateur et l'embrasse devant tous.

Le massacre est évité. L'émeute s'apaise. Seuls, deux ou trois chefs de paroisses remettent avec rage leurs pistolets à la ceinture ; et quelques paysans, accoudés sur leurs gourdins d'aubépine, sombres, leur large bouche plissée, regardent avec des yeux de loups les soldats. Mais la foule, un cantique aux lèvres, s'entr'ouvre et s'agenouille sur le passage de ses bons prêtres.

Ils s'avancent quatre par quatre, escortés de deux gendarmes, et entourés d'une double haie de gardes. Derrière eux, le commissaire du département chevauche à côté du capitaine. Les fonctionnaires à pied défilent à leur tour. Enfin, un fourgon militaire emmène les ecclésiastiques âgés ou infirmes. Les trois autres gendarmes ferment la marche.

Bientôt la tête du cortège s'engage sur la lande, dans un sentier de mousse et de bruyère bordé d'ajoncs maigres, qu'éclairent en avant deux porteurs de torches. Soudain, une rumeur éclate en arrière :

— Halte ! crie le capitaine.

A travers les rangs des soldats, quelques femmes se sont jetées vers les captifs, baisant le bord de leur soutane, implorant leur bénédiction.

Les gardes nationaux ont laissé faire, les uns par prudence, d'autres par pitié.

Amélie, malgré les supplications de Suzanne, s'est élancée, elle aussi, au passage du fourgon sur un brancard duquel se tient assis l'abbé Martineau. Et elle s'efforce de suivre, tout en larmes, serrant dans ses petites mains les gros doigts du vieillard. Le conducteur, un caporal qui marche à côté, sa pipe aux lèvres, a ralenti le pas de sa mule, par égard pour la distinction de cette jeune inconnue et pour sa douleur. Les adieux se prolongent ; l'abbé cherche des mots consolateurs. La misère, cela le connaît ! Et puis, ces messieurs ne sont pas des ogres. On se retrouvera bien un jour à souper tous ensemble au Coudray.

Mais Amélie sanglote, secoue la tête. Non, c'est leur dernière entrevue. Ne parle-t-on pas de déporter en Espagne les prêtres réfractaires ? Elle-même, quel lendemain l'attend ? On lui a prédit une destinée tragique. Non, non ; c'est fini du cher passé. Ils ne se reverront jamais plus !

Le prêtre murmure :

— Si, mon enfant, là-haut, espérons-le, quoi qu'il advienne.

— Allons, madame, s'il vous plaît, nous sommes en retard, interrompt à la fin le conducteur, séparé du reste de la troupe.

Le brigadier de gendarmerie s'impatientait derrière le fourgon; il poussa son cheval en avant.

— Assez de mômeries, rattrapons vite!

Mais ses regards tombèrent sur la jeune femme qu'éclairait un brasier mourant; ce cri s'échappa de ses lèvres :

— Comment, vous ici!

Elle, de son côté, le reconnut, Brard, l'ancien garde seigneurial de Chantegrolle.

— Vous ici, madame! répéta-t-il; et votre mari vous croit émigrée! Excusez-moi, mais j'ai mon devoir à remplir... Caporal, cours prévenir le citoyen commissaire. Dis-lui que je ne puis aller lui parler moi-même; il faut que je garde madame.

L'instant d'après, le commissaire arrivait au petit galop.

— Qu'est-ce? Qu'y a-t-il?

— Il y a, citoyen, que voici la femme du procureur-général-syndic; une bonne prise, comme tu sais!

— Est-ce vrai, citoyenne..., excusez, madame?

— Oui monsieur, balbutia-t-elle.

— Où vous cachiez-vous?

— Ici, monsieur, à Vausabert.

Le commissaire semblait perplexe :

— Il faut que vous veniez avec nous, madame, dit-il enfin.

Elle tremblait, livide, perdant tout sang-froid. L'abbé Martineau sauta du fourgon, et parlant à l'oreille du commissaire :

— Pitié pour elle, monsieur, au nom de l'humanité! Si son mari la retrouve, elle est morte.

Le commissaire eut un geste d'impuissance en désignant Brard, qui convoitait sans doute quelque forte rémunération de son ancien maître. Et déjà le bruit de l'arrestation courait jusqu'en avant de la colonne.

— Ecoutez! dit brusquement le fonctionnaire, dressé sur ses étriers.

Autour de lui, dans la plaine noire, se répondait de loin en loin un cri : « Ohé! les gâs! » mêlé à la plainte longue de la hulotte, rappel des faux-sauniers.

— Attention, capitaine! lança-t-il d'une voix d'alarme.

Puis se penchant vers Amélie :

— Madame, vous êtes libre. Donnez-moi seulement votre parole que vous ne quitterez pas Vausabert avant trois jours. Il y va de ma vie.

— Oui, monsieur, je vous le promets, murmura-t-elle éperdue.

Soudain, autour d'eux, comme une meute de loups en décembre, un cercle de paysans bondit. Sous leurs feutres à grands bords, Amélie reconnut des hommes de Méligné. Elle aperçut aussi un peu en arrière, le minois de Suzanne, qui, si mince et si frêle, semblait diriger tous ces grands gâs. Elle comprit. Georges, Emery, Jean Baranger, n'étaient pas là; c'était sa brave petite amie, dont le dévouement et le sang-froid avaient essayé de la sauver en lui découvrant des défenseurs.

De toute part ils arrivaient à présent. La colonne des Bleus se retrouvait prise entre deux houles de pèlerins menaçants. Chefs, gendarmes, gardes nationaux, tous, sur un appel d'Amélie, auraient couvert la lande de leurs corps, au lever du jour.

Mais non. Oublieuse de son péril, elle les sauva. « C'était un malentendu; nul, affirma-t-elle, ne l'avait menacée. » De groupe en groupe transmises, ses explications calmèrent la foule. Au bout de dix minutes les soldats purent reprendre leur route; deux ou trois captifs avaient profité, pour s'échapper, du tumulte et de l'obscurité que ne dissipaient plus les brûlis d'ajonc, réduits à une poussière rouge.

Suzanne et Amélie étreignirent une dernière fois les mains de l'abbé Martineau, au moment où le capitaine et le commissaire venaient de remettre en marche leurs chevaux, et qu'à son tour le caporal aiguillonnait la mule du fourgon.

Puis, lentement, vers le portail de l'abbaye elles s'en revinrent.

Lorsqu'elles eurent regagné la chambrette de Suzanne, qui dominait la lande, elles s'accoudèrent quelque temps à la fenêtre, sans parler.

Des masses noires s'agitaient vers tous les points de l'horizon. Au centre, on distinguait encore la colonne expéditionnaire, à l'éclat des baïonnettes et à la blancheur des buffleteries, sous les étoiles. Quelques reflets argentés indiquaient ailleurs les croix des paroisses.

Bientôt, vallonnements et plateaux retombèrent à l'abandon des nuits. Alors la jeune femme, qui comprit soudain sa détresse, se jeta sur l'épaule de Suzanne en sanglotant :

— Ils savent tout; je suis perdue!

XVIII

Trois jours après, en sortant le matin pour se promener autour de l'abbaye, elles aperçurent le chêne renversé.

— Encore une besogne des patauds! dit Amélie, qui s'était mise, comme les paysans, à appeler de la sorte les rares patriotes des bourgs.

Suzanne hocha la tête.

— Tout cela, crois-moi, finira mal. Tu as entendu hier ce que nous contait Loup-Garou; ce paysan de la Jumellière, condamné à passer huit jours en prison et à brûler de ses mains devant l'arbre de la Liberté la cocarde blanche qu'il avait plantée à son chapeau. Les républicains sèment le vent, Dieu veuille qu'ils ne récoltent pas bientôt la tempête. Que deviendrions-nous alors, ma pauvre amie!

— Parle pour toi. Mon sort sera décidé avant l'insurrection, si elle a lieu.

— Encore tes pressentiments! Mais tu es absurde! Ton frère est parti avant-hier matin à la recherche du vicomte. Tous deux ne vont pas tarder à revenir; tu peux compter qu'ils t'emmèneront d'ici en lieu sûr. Et vois nos paysans s'ils étaient décidés l'autre soir à te laisser enlever! Non, non, ce n'est pas ton mari, c'est ce pays tout entier qui me fait peur. Nous aurions mieux fait peut-être d'émigrer comme tes parents et comme mon père.

— En effet, pourquoi ton père est-il parti seul, sans ta mère?

— Vois-tu, c'est qu'ils n'étaient pas très menacés. Il était de bon goût d'émigrer; mais il était sage de sauver notre fortune de la vente nationale; mon père s'est chargé de l'un, maman de l'autre.

Suzanne avait retrouvé, pour dire cela, son adorable mutinerie. Elle pouvait, sans grand remords, se livrer à cette espièglerie du bout des lèvres envers sa famille qui ne s'occupait plus du tout d'elle.

— Et tes frères, demanda sa compagne, que deviennent-ils?

— L'un d'eux a passé à la République. Il combat contre mon père, à l'armée du Nord, si tant est que mon père ait pris les armes. Quant à l'ancien bénéficiaire de Chemillé, il est interné à Angers, au petit séminaire, aujourd'hui sans doute avec le pauvre abbé Martineau.

Amélie contempla un instant de ses yeux doux le paysage assombri par le premier frisson d'hiver. Sous le froid soleil les feuilles de la futaie tourbillonnaient; une longue file de corneilles ondulait au-dessus de la lande, dans le ciel pâle. Elle murmura :

— Comme tout se fait triste!

— Et tes parents à toi, reprit Suzanne, as-tu de leurs nouvelles?

— Pas depuis cette lettre de ma mère qu'un agent des princes m'avait remise, il y a quinze jours. Sans doute, ils gardent les

mêmes illusions, et s'imaginent que Louis XVI et l'Europe vont bientôt se serrer la main par-dessus les ruines de la Convention. Ici nous ne savons guère ce qui se passe à Paris; mais Danton et les autres sont bien forts!

— On affirme qu'ils sont maintenant vendus au roi.

— Que ne dis-tu vrai!

Amélie avait soupiré ces mots avec un regret vague, gagnée peut-être par cette secrète sympathie qu'en dépit des haines personnelles, les femmes ont presque toutes pour les violents. Mais aussi prompte à s'apitoyer sur le malheur, elle ajouta :

— En attendant, on vient d'arracher le pauvre Louis XVI à ses enfants et à la reine. Un citoyen a proposé même de le mettre en jugement. Tu verras que Georges avait raison de dire que nous finirons par regretter le pouvoir des députés de la Gironde et de cette dame Roland.

— Hélas! Et te souviens-tu que le marquis de La Fayette nous paraissait un ogre autrefois! Mais écoute... Là-bas, du côté du Layon... Oui, oui, encore le tocsin!

Elles tressaillirent. Amélie reprit doucement.

— Je te le disais bien, va; ce sont eux.

— Et ton cousin, ton frère, qui n'arrivent pas!

Puis, muettes d'anxiété, elles tendirent l'oreille au double son des cloches lointaines, sans doute celle de Martigné-Briand et de Tigné.

— Ce sont eux, reprit la jeune femme. Ils viennent de Saumur par la route de Doué.

— Alors, tu n'as rien à craindre; ton mari viendrait d'Angers. Mais entends-tu?... Là-bas aussi, on sonne, du côté de Beaulieu.

— Oui, sur la route d'Angers. Tu vois bien!

Suzanne continuait d'écouter, plus nerveuse, plus affolée que son amie qui regardait sans bouger, par-dessus les fourrés prochains, jaunir les collines nues du Layon.

Soudain le galop d'un cheval leur fit tourner la tête vers la futaie.

Suzanne jeta un cri de joie en reconnaissant Emery, qui débouchait ventre à terre, courbé sur une jument de ferme à longs poils, sans selle, avec une corde au lieu de bride.

A dix pas des jeunes femmes, il sauta sur le sol, courut et vint tomber près d'elles, brisé de fatigue. Pendant deux minutes, il s'efforça vainement de parler. Enfin, par phrases hachées il put s'expliquer.

Les Bleus arrivaient, il fallait fuir. Auprès de Doué, Georges et lui avaient rencontré les Volontaires de Saumur avec deux canons. Georges avait parlé à un officier. Une autre troupe devait rejoindre

ce bataillon devant Vausabert, une troupe partie d'Angers, commandée par Jacques Rangeard ; le procureur-général-syndic l'accompagnait. On devait s'emparer de Vausabert, sous prétexte du fanatisme que les moines fomentaient dans le pays. Georges et Emery avaient compris tout de suite qu'il s'agissait d'Amélie. Mais leurs chevaux étaient à bout de force; ils durent courir à pied l'espace d'une lieue. Enfin, Emery trouva cette jument dans un pré. Georges arrivait derrière. En traversant Tigné, ils avaient jeté ce cri : *Les Bleus!* pour qu'on sonnât le tocsin. Mais les paroisses n'auraient pas le temps de s'assembler. Toute résistance semblait impossible. Il fallait fuir.

Amélie refuse. Elle a donné sa parole de ne pas quitter Vausabert avant le soir.

Tandis que son frère s'efforce de la dissuader, Suzanne court au monastère avertir les religieuses. Bientôt, du haut du campanile, la clochette se trémousse et répond vivement à ses grandes sœurs lointaines des églises.

Une demi-heure s'écoule; Georges n'arrive pas. Les Bleus ne doivent plus être qu'à une lieue. Emery vainement parle et supplie, désespéré de son inconduite de l'autre nuit qui a laissé Amélie sans défenseurs. Si elle refuse de quitter le couvent, qu'elle essaye du moins de s'y cacher. Suzanne, revenue, joint ses exhortations à celles du jeune homme. Amélie n'écoute pas. Elle reste à la même place, les yeux obstinément fixés vers le coude du chemin creux par lequel doit arriver Georges. Non, non, elle n'espère plus. Elle ne verra pas demain le soleil se lever dans les landes des Mauges. Mais avant de s'abandonner à sa destinée, ah! qu'elle puisse une seule fois murmurer : « Oui, je vous aime! » à celui qui depuis des années ne vit que pour elle.

Des pas dans le chemin... Non, c'est un paysan qui accourt au son du tocsin ; un grand vieux, à bouche d'engoulevent, avec un peu de barbe grise repoussant sur sa face rasée, et de longs cheveux blancs qui flottent sous son feutre fripé aux larges bords. Une peau de chèvre sur les épaules, et guêtré de toile bleue, il tient d'une main ses sabots rugueux, de l'autre une faux attachée droite à un manche luisant.

— C'est-y encore ceux du Pay qu'arrivent chez nous? demande-t-il, envahi par la méfiance héréditaire de sa race contre les voisins du Pays-Haut, de Montreuil-Bellay ou de Saumur.

Puis, avec une moue de sa lèvre inférieure débordante :

— Pt'ête ben aussi les patauds de Vihiers, comme l'aut'nêt?

Plusieurs métayers accourent après celui-là, chacun muni d'une fourche, d'un vieux fusil de chasse ou d'un bâton. Et voici

M. Bonami, le chirurgien du bourg, un courtaud sanguin, venu de la Loire, et néanmoins plus ardent que les hommes du canton contre les Bleus. D'autres arrivent sans armes, curieux ou conciliateurs. Des discussions s'engagent entre ceux qui prêchent la résistance et les paysans hostiles aux étrangers mais pacifiques et qui regrettent la sécurité d'autrefois, la gaieté des grandes foires et des auberges tumultueuses, l'âge d'or où les bestiaux se vendaient bien. Toute une tribu paraît à son tour, le *colon* et sa femme, leurs dix-huit enfants, les valets de la métairie et jusqu'au chien.

— Silence, un moment! crie Emery tout à coup.

La foule se tait, prête l'oreille. Ces roulements qu'apporte par bouffées le vent d'est, plus de doute, c'est le tambour; voilà les Bleus!

Mais du chemin presque aussitôt débouchent au pas de course Georges et Loup-Garou.

— Encore ici, ma cousine! s'écrie le vicomte. Emery a dû vous dire... Comment n'avez-vous pas pris la fuite? Du reste, rien n'est perdu. Le détachement d'Angers seul est à craindre, à cause de votre mari. Quant aux Saumurois, je leur ai parlé; ce sont, en général de braves jeunes gens. Un piquet de Roussillons les a rejoints. L'officier est un vieil ami à moi. Je vous le répète, Amélie, rien n'est perdu.

— Ta, ta, ta! raille Emery; je me défie fort de vos braves gens et le diable m'emporte si je vais à eux, la main ouverte. Hein, mes gâs, qu'en dites-vous?

Une rumeur menaçante lui répond.

M. Bonami risposte tout haut :

— On n'a que trop patienté.

— En tous cas, reprend Georges, vous, ma cousine, fuyez avec l'un de nous...

Mais de nouveau la jeune femme refuse, ayant donné sa parole au commissaire du département. En vain le vicomte la supplie et s'emporte contre un scrupule insensé. Rien ne peut triompher de sa résignation tranquille et sans espoir. Très bas, elle murmure :

— A quoi bon? Je ne demandais qu'une seule joie au Ciel, la joie de vous revoir encore une fois. Allez, c'est fini pour moi, mon pauvre Georges!

— Ne me dites pas cela, par pitié! Et pourtant, merci, oh! merci, car je vois que vous m'aimiez. Mais pourquoi désespérer de l'avenir? N'ayez pas peur de ces soldats qui viennent; je leur parlerai, je me jetterai devant leurs chevaux. Eux frapper leur ancien chef, leur camarade, jamais, jamais! Ils vous défendront plutôt contre votre mari.

Puis, se tournant vers les hommes de Méligné :

— Vous, mes amis, pas de violence, au nom de vos affections les plus chères! Vous savez si je garde rancune à la République, qui a chassé vos prêtres; qui avec nos parchemins, à nous les nobles, et avec les cercueils de nos pères a fait des cartouches et des balles pour ses fusils. Oui, nous avons patienté longtemps. Mais je vous le demande plus instamment que si je vous demandais la vie, restez sourds à cette dernière provocation! Il vous coûtera de voir l'abbaye livrée au pillage. Mais un coup de fusil tiré, c'est la mort pour ma cousine qui s'est confiée à vous! Grâce pour elle, mes amis!

— Allons, c'est entendu, monsieur le vicomte, on ne veut point vous peiner.

M. Bonami rentre ses pistolets; Emery hoche la tête, à demi convaincu, tandis que derrière la haie les paysans cachent leurs fusils et leurs faux.

Cependant les Bleus approchaient. Les tambours s'étaient tus; on n'entendait que des chants. C'était d'abord un refrain de caserne, entonné sans doute par les Roussillons. Quelques paroles gaillardes qu'il saisissait calmaient la colère d'Emery peu à peu. Après tout, ces maîtres-cavaliers étaient de gais compagnons. Ils s'en allaient, comme lui, indifférents à travers la vie, d'étape en étape, cirant leur moustache et vidant leur verre à la santé des jolies filles; pas dévots, c'était sûr, sans autre culte que celui de la patrie, et prêts aux mauvais coups contre les moines; pareils, après vingt siècles, à ces Celtes du Nord, leurs ancêtres, qui lançaient des flèches contre le ciel par défi.

Les Roussillons se turent. Un instant, on n'entendit que le rythme des pas aux profondeurs sinueuses du chemin.

Soudain, un chœur éclata, une voix de flamme sortie de toutes les poitrines des Volontaires. Georges se sentit blêmir; quelle était cette mélopée inconnue partie des rangs d'adversaires, et qui pourtant vibrait jusqu'au fond de son être enthousiaste et nerveux? Et il se surprit à fredonner le refrain du bout des lèvres, en dépit des paroles qui étaient un appel aux armes contre les siens. Mais il semblait que toute une nation fût emportée dans ce souffle délirant et grave; ce n'était plus la Convention ni les Bleus, c'était l'âme du peuple exaltée et naïve, c'était toute la France militaire qui passait.

— Oui, oui, murmura Emery, l'hymne des Marseillais, je l'avais entendu déjà; celui qui l'a trouvé a donné à la République plus qu'une armée.

— Mon Dieu, soupira Georges, dire que demain!...

Il n'acheva pas. Il regardait avec douleur monter du chemin

creux la tête de la colonne. Sa main pressait fièvreusement les doigts d'Amélie. Elle, oubliant tout ce qui la menaçait, se penchait doucement sur son épaule. Elle eût voulu, dans un baiser, atténuer un peu le désespoir du jeune homme, en présence de ses anciens camarades que la destinée pouvait changer bientôt en ennemis.

C'étaient eux, ces grands garçons aux moustaches gaillardes, aux cheveux tressés, drapés dans des manteaux gris qui débordaient la croupe de leurs chevaux. Leur chef esquissa un sourire et salua du sabre Georges en passant. Ils s'engouffrèrent quatre par quatre sous le portail de l'abbaye. Derrière eux, des mulets traînaient deux petits canons. Amélie reconnut les couleuvrines enlevées de Chantegrolle, le jour de la Madeleine, il y avait trois ans. Quels changements depuis lors! Ceux qui l'avaient sauvée naguère des mains de Guéranges pouvaient la livrer à lui maintenant. Elle retrouvait les visages de ses anciens libérateurs dans les rangs des Volontaires qui, après les canons, suivaient à pied.

La dernière file franchit le portail presque en courant. Sans doute la troupe de Saumur avait hâte d'emporter son butin avant l'arrivée du détachement d'Angers; la rivalité entre les deux villes était devenue intense, depuis la création du département de Mayenne-et-Loire ou de Maine-et-Loire, comme quelques-uns l'appelaient à présent.

Les faisceaux à peine formés, on rompit les rangs; le sac de l'abbaye commença.

Dans leur exaspération contre ces profanateurs venus du Pays-Haut, les hommes de Méligné s'étaient retirés l'un après l'autre, craignant de désobéir à leur maire. Seuls, Loup-Garou et deux de ses camarades restèrent auprès de Georges, leur fusil en bandoulière, un couteau de chasse sous leur veste, prêts, malgré lui, à se battre au besoin.

Une heure s'écoula. Dans un coin de la cour, Emery, le vicomte, Amélie, Suzanne et les trois braconniers se tenaient parmi les moines, les religieuses et les quelques pensionnaires qu'on venait de chasser du couvent. Ils regardaient avec stupeur les cloches, les vases sacrés, tout le butin s'entasser sur des charrettes devant la chapelle. De ces objets vénérés que resterait-il dans un mois? Quelques pièces de monnaie marquées du bonnet phrygien et des canons.

Enfin, une trompette sonna le rassemblement. La troupe se reforma et quitta triomphante l'enceinte de Vausabert, avant que ses rivaux d'Angers n'eussent paru.

Aussitôt, Georges se tourna vers sa cousine :

— Vous voyez, mes Roussillons et leurs camarades nous ont

laissés tranquilles. Mais maintenant c'est autre chose. Votre mari et ses hommes vont arriver. J'imagine que vous voilà dégagée de votre parole, puisque vous avez attendu les Bleus. Nous n'avons pas de chevaux, fuyons à pied jusqu'à ce que nous en trouvions. Etes-vous prête?

Amélie hésitait encore; sa crainte du marquis finit par triompher de ses scrupules.

— Je vous suis, dit-elle. Emery et toi, Suzanne, vous venez avec nous?

Tous s'élancent vers le portail; mais il est trop tard. Dix gendarmes, avant-coureurs de la colonne angevine, occupent le chemin, s'opposent à leur sortie, tandis que là-bas ondule sur la lande une ligne interminable de fantassins, coupée, çà et là, par les chefs à cheval.

— Mort et enfer! rugit le vicomte; nous voilà pris!

Emery hausse les épaules :

— A qui la faute? Nous serions cent contre ces dix gendarmes; nous pourrions nous esquiver encore, si vous n'aviez pas désarmé nos défenseurs. Non, morbleu! c'était trop bête, je suis fâché de vous le dire.

Georges n'entend même pas ce reproche. Il pleure de douleur et de rage, s'accusant lui-même d'avoir causé la perte d'Amélie. Cependant, il garde assez de sang-froid pour crier : Non! non! aux trois braconniers qui, leur fusil aux mains, rampent vers la haie voisine, afin de tirer sur les gendarmes. Lutter n'est plus possible et achèverait de tout compromettre.

On rentre dans le couvent.

André Godard.

La fin prochainement.

LE DERNIER DES CHANCELIERS
DE FRANCE

V. — DU CONGRÈS DE TROPPAU A LA DESTITUTION DE CHATEAUBRIAND [1]

I

Le cinquième volume des Mémoires du chancelier Pasquier nous conduit presque jusqu'à la fin du règne de Louis XVIII et retrace une période décisive de l'histoire de la Restauration : celle où la monarchie, définitivement victorieuse des attaques de l'opposition libérale, compromit son triomphe en se livrant aux anciens chefs de la Chambre de 1815. Le baron Pasquier a été trop intimement mêlé à la politique de ce temps-là pour que son récit ne se ressente pas des émotions, des passions même de la lutte; mais on sait déjà qu'impartial et modéré par nature, les petites rancunes sont au-dessous de lui. Si ses Mémoires, comme ceux de tous les hommes d'Etat, ont un caractère marqué d'apologie personnelle, il n'hésite pas, le cas échéant, à rendre justice à ses adversaires et, malgré l'importance de son rôle, se met en scène le moins possible, parlant plutôt en témoin qu'en acteur.

Partagé à peu près également entre les négociations diplomatiques et la politique intérieure, ce volume vaut les précédents pour la variété, la vie, la sereine gravité de la narration. Il les surpasse peut-être par le nombre et la saveur des anecdotes. C'est George IV d'Angleterre qui, après avoir arraché à ses ministres la permission de traverser la France, dîne trop gaiement à la préfecture de Lille, se fait raconter par le préfet Rémusat les scandales de la cour de Napoléon, plaisante le grand seigneur envoyé à sa rencontre sur leurs communes infortunes conjugales, et finit par rouler sous la table. C'est le duc d'Angoulême ne dissimulant pas son mécontentement de la nomination du baron de Damas au ministère de la guerre, nomination faite précisément afin de plaire au prince. C'est Napoléon redemandant son testament, l'avant-veille de sa mort, pour y ajouter la phrase fameuse sur le duc d'Enghien, nouvelle

[1] *Histoire de mon temps. Mémoires du chancelier Pasquier*, publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier. T. V (1820-1824). Paris, Plon, 581 pages, gr. in-8°.

preuve des remords qui l'obsédaient et commentaire imprévu des beaux vers de Lamartine. Nous pourrions encore mentionner le récit d'une mésaventure arrivée sous l'empire à Mme du Cayla, et un fin portrait de Sémonville, l'homme le plus attentif à prévoir et préparer l'avenir, celui dont Talleyrand disait un jour : « Quel intérêt peut-il avoir à être malade? » Le chancelier raconte que « son principe constant, depuis trente ans qu'il manœuvrait au milieu de tous les partis, était de ménager tout le monde », et il en donne un exemple amusant : plutôt lié personnellement avec les modérés, Sémonville avait eu soin de lancer sa femme dans le monde des ultras [1].

Il faut mettre à part, pour l'impression de respect attendri qui s'en dégage, le tableau de l'ouverture des Chambres en 1820, quand Louis XVIII impotent dut se faire rouler au Louvre dans son fauteuil : « C'était un spectacle émouvant que ce monarque, accablé par les infirmités et les années, dont le cœur et l'intelligence restaient intacts, et qui venait, avant de quitter la vie, demander à ses sujets un peu de calme et de repos, après les rudes épreuves qu'il avait subies. »

II

Quand s'ouvrit à Troppau, dans la Silésie autrichienne, le premier des congrès provoqués par les mouvements populaires d'Espagne et d'Italie, le tsar Alexandre était bien désabusé des généreuses tendances qui l'avaient fait insister plus que personne pour la fondation d'un gouvernement parlementaire en France et songer à la reconstitution d'une Pologne à peu près indépendante. Sous la double influence de Metternich et de Mme de Krüdener, il était arrivé peu à peu à se considérer comme le défenseur attitré de l'ordre établi, comme investi d'en haut de la mission de maintenir les traités de 1815 et de barrer la route à la Révolution. Nesselrode l'entretenait dans ces idées : pour avoir tenté d'y contredire, Capo-d'Istria avait vu diminuer son crédit. Le ministère français espéra un moment que le parti de la modération triompherait de nouveau avec Pozzo di Borgo, qui allait rejoindre son maître au second congrès, celui de Laybach : mais le souple Italien, après s'être rapidement convaincu que le tsar était inébranlable, feignit, flatterie délicate entre toutes, d'être converti par la supériorité des raisonnements d'Alexandre, et ne cessa désormais d'opiner

[1] Le chancelier rapporte aussi une jolie boutade du duc de Liancourt, dont un parent venait d'être mis à la tête des postes et, par conséquent, du cabinet noir : « J'aimais mieux le temps où mes ancêtres ne savaient pas lire. »

comme Nesselrode. L'empereur en vint au point d'abdiquer son patronage traditionnel sur les orthodoxes et de désavouer les Grecs insurgés comme des perturbateurs de la paix européenne. Parfois pourtant, hanté de la même ambition que sa grand'mère Catherine et comme ressaisi par les souvenirs de Tilsitt, il offrait à l'ambassadeur français telle annexion qu'il plairait à son roi d'opérer, pourvu qu'on lui laissât à lui-même le champ libre à Constantinople. Mais le duc de Richelieu, mis au courant de ces insinuations, était le premier à mettre ses collègues en défiance contre la mobilité du caractère du tsar, et à les détourner de s'engager avec lui dans une politique d'aventures. Quelques heures suffisaient en effet à Metternich pour avoir raison des velléités orientales d'Alexandre, et pour lui persuader que si une croisade s'imposait, c'était contre l'esprit révolutionnaire.

La tâche du gouvernement français était délicate. Louis XVIII, chef de la maison de Bourbon, appelé au trône en vertu du principe de la légitimité, ne pouvait refuser sa sympathie aux princes ses parents, menacés par l'insurrection dans leur souveraineté; mais comme prince constitutionnel, il devait désirer les voir suivre son exemple et donner à leurs sujets des institutions libérales : il devait craindre surtout que sous prétexte de restaurer les trônes et de prévenir des agitations nouvelles, l'Autriche, déjà maîtresse du Lombard-Vénitien, n'occupât militairement toute la péninsule et ne la soumît à son hégémonie. Depuis Charles-Quint, la maison de Habsbourg caressait ce rêve, et c'était aussi pour la France une tradition trois fois séculaire que de combattre l'influence autrichienne au delà des Alpes.

Le parti le plus sage et le plus habile était de ménager un accord entre les souverains et les peuples soulevés, d'obtenir que ceux-ci se relâchassent de leur intransigeance révolutionnaire, que ceux-là consentissent des chartes ou des statuts. Il en serait résulté le triple avantage de sauvegarder le principe de la légitimité, de contrecarrer les vues de l'Autriche absolutiste et de créer à la France une clientèle naturelle d'États pourvus d'institutions analogues aux siennes. C'est le but auquel tendirent le baron Pasquier, ministre des affaires étrangères, et le duc de Richelieu, président du conseil sans portefeuille, qui s'associait aux travaux de son collègue avec une délicate et affectueuse sollicitude.

Malheureusement, le gouvernement français n'avait pas seulement à compter avec les passions divergentes de ceux qu'il s'agissait de réconcilier ensemble, ni avec le mauvais vouloir de la Triple ou Sainte Alliance : la docilité de ses propres agents laissait singulièrement à désirer. A Londres, le duc Decazes, demeuré en corres-

pondance intime avec Louis XVIII, persuadé que son éloignement du pouvoir n'était que momentané, prétendait garder la haute main sur la politique extérieure de la France, interprétait à sa guise les instructions venues de Paris, prônait une alliance intime avec l'Angleterre pour soutenir les révolutionnaires d'Italie et compromettait son gouvernement par des avances que lord Castlereagh s'empressait de communiquer aux chancelleries du continent. A Naples, où il eût été essentiel que le roi fût conseillé par un homme de tête et de ressource, le duc de Narbonne avait demandé son rappel dès la proclamation de la constitution, déclarant au-dessous de sa dignité de demeurer accrédité auprès d'un gouvernement révolutionnaire. A Troppau même, les deux plénipotentiaires français donnaient au congrès le spectacle de leur désaccord et arrachaient cette exclamation à Metternich : « Décidément, nous avons deux France à Troppau. » Tandis que, par goût et par devoir professionnel, le comte de La Ferronnays préconisait avec talent les solutions modérées suggérées par son chef, le comte de Caraman imitait l'indépendance de M. Decazes, en agissant à un point de vue tout opposé et en soutenant les propositions de Metternich.

Différente fut l'attitude du troisième plénipotentiaire que le gouvernement français jugea à propos d'envoyer à Laybach pour départager MM. de Caraman et de La Ferronnays. Ni l'opinion contemporaine ni l'histoire n'ont été justes pour le duc de Blacas : on l'a rendu responsable des fautes de la première Restauration, alors que, au témoignage du chancelier Pasquier, « de tous les hommes rentrés alors avec Louis XVIII, aucun n'était plus accessible à la raison et ne comprenait mieux les nécessités de l'époque ». Sa retraite, en 1815, fut aussi simple que noble : pourvu ensuite de postes diplomatiques, il avait su allier un vif souci de la dignité française à une sincère abnégation personnelle, acceptant, par exemple, le concours et les conseils du comte Portalis dans les délicates négociations qui s'engagèrent à Rome au sujet du nouveau Concordat. Comme le dit malicieusement Pasquier, « il s'était toujours conformé à ses instructions, ce qui était alors peu commun ». Il agit de même au congrès, et auparavant, en escortant le roi de Naples de Livourne à Laybach : quelles que pussent être ses préférences intimes, il mit tout en œuvre pour détourner ce prince de la palinodie que l'Autriche lui conseillait, et pour lui faire maintenir le fond des engagements pris avant de quitter sa capitale.

On sait que les efforts du gouvernement français échouèrent : aussi bien, entre les princes, désireux de recouvrer leur autorité arbitraire, et les révolutionnaires italiens, entêtés dans une maladroite violence, un accord était bien difficile à établir. Après

une courte alerte, causée par l'insurrection piémontaise, Metternich réalisa ses vues : les divers potentats furent rétablis sur leur trône sans conditions, les armées impériales occupèrent à peu près toute la péninsule, et le joug s'appesantit plus pesant sur la Lombardo-Vénétie. Mais les réflexions du chancelier Pasquier prouvent combien, même alors, même aux esprits les plus pondérés, ce triomphe parut précaire et cette situation factice; il faut en citer au moins l'essentiel : « On a relevé les anciens pouvoirs, mais les a-t-on pour cela véritablement restaurés? On leur dit de se tenir debout, malgré leur volonté; malgré leur caducité, on a dit aux peuples de leur obéir et de les respecter. Mais tout cet édifice ne se maintient qu'à l'aide d'une surveillance continuelle, des efforts de la police la plus minutieuse, la plus inquisitoriale. Qui croira, par exemple, que l'Autriche elle-même se regarde comme bien établie dans ses provinces milanaises et vénitiennes, où elle n'a su régner qu'à l'aide d'un système de terreur qui pèse principalement sur les familles les plus riches et les plus distinguées? Est-ce donc régner, dans le véritable sens du mot que de n'oser, dans un pays riche, d'ancienne noblesse, rempli de grands propriétaires industrieux, confier aux citoyens les plus distingués la moindre part dans le gouvernement? de les condamner tous à la nullité la plus absolue, quand on ne les menace pas du *carcere duro?* Un tel système de défiance, s'il est réellement obligé, peut-il inspirer la moindre confiance pour l'avenir? »

III

La politique suivie par le cabinet Richelieu dans les affaires italiennes avait mécontenté le tsar et profondément ulcéré le prince de Metternich. Mais le temps était passé où les influences étrangères avaient pu entrer en ligne de compte dans le choix des conseillers du roi de France, et malgré les intrigues du chancelier autrichien, le duc et ses collègues seraient restés ministres, sans les changements survenus à l'intérieur dans la situation politique et parlementaire.

La réaction produite dans les esprits par l'assassinat du duc de Berry et la naissance du duc de Bordeaux allait se développant : à chaque renouvellement partiel de la Chambre, la droite pure grossissait ses rangs aux dépens, non seulement de l'opposition libérale, mais du centre ministériel. Enhardis par leurs succès, convaincus que l'opinion publique était avec eux, les ultras manifestaient des exigences croissantes, demandaient des modifications dans la législation, des mutations dans le personnel administratif. Pour s'aider

à prendre patience, ils multipliaient surtout les déclarations de principes, les professions de foi tranchantes qui ont toujours été dans le caractère français et pour lesquelles les hommes de cette époque avaient une prédilection spéciale. Un jour, ils proclamaient bien haut que l'instruction à tous les degrés devait être le monopole du clergé; une autre fois, ils dénonçaient comme le pire des scandales l'érection d'un monument au vieux Kellermann sur le champ de bataille de Valmy.

Ce qui subsistait de la gauche relevait avec bonheur ces exagérations de langage, et les provoquait souvent par des déclamations aussi vaines et aussi stériles pour le bien public. Parmi les députés de l'opposition, les plus véhéments dans leur langage n'étaient pas ceux qui, engagés dans les complots de charbonnerie, attendaient le succès d'un mouvement populaire ou d'une sédition militaire : ils avaient l'adresse ou la pudeur de demeurer à l'arrière-plan et de pousser à la tribune ceux qui étaient purs de toute complicité révolutionnaire, comme Casimir Périer et le général Foy[1]. Ceux-ci, exaspérés par la défaite électorale de leurs amis, sincèrement hantés de la crainte d'une contre-révolution, prodiguaient les paroles agressives, les récriminations amères, tantôt louant les révolutions d'Espagne et d'Italie dans ce qu'elles avaient de moins justifiable, tantôt célébrant dans des périodes enflammées les gloires du drapeau tricolore. La droite ripostait avec fureur, et des séances entières se passaient à discuter lequel des deux partis, des émigrés ou des patriotes, avait fait son devoir vingt-cinq ans plus tôt. Pendant ce temps, les intérêts actuels du pays demeuraient en suspens, et la si désirable réconciliation de tous les Français pouvait paraître compromise.

Pour soutenir sa politique de modération, le ministère ne trouvait plus au Parlement qu'une minorité, depuis qu'il avait rompu sans retour possible avec le centre gauche. Les appuis lui faisaient également défaut à la cour. Louis XVIII avait conservé sans doute toute l'acuité de son intelligence; mais la fermeté de sa volonté mollissait un peu sous le poids de la maladie, et sa préoccupation dominante était d'éviter les complications; d'ailleurs, la nouvelle influence qui s'exerçait sur lui, celle de Mme du Cayla, l'inclinait petit à petit vers les hommes de la droite extrême. Ceux-ci étaient tout-puissants sur l'esprit du comte d'Artois et de la duchesse de Berry. La princesse, dans la fougue et la légèreté de sa nature napolitaine, se laissa entraîner à une démarche bien singulière :

[1] On trouvera d'intéressants détails à ce sujet dans le volume que M. Nicoullaud vient de publier chez Plon : *Casimir Périer, député de l'opposition.*

elle s'écrivit à elle-même une lettre de menaces, qu'elle prétendit avoir trouvé sur sa table de toilette. Elle pensait surexciter par là les passions royalistes et faire remplacer quelques fonctionnaires; mais quand elle vit la justice soupçonner les femmes attachées à son service, sa générosité se révolta et elle chargea son confesseur d'aller tout avouer au comte d'Artois et au roi. On juge de l'embarras du ministère, obligé d'arrêter les poursuites et d'essuyer en silence les reproches indignés des uns comme les railleries des autres.

Pour rallier une majorité dans la Chambre des députés, le duc de Richelieu eut l'idée de faire entrer dans le cabinet qu'il présidait les deux membres de la droite les plus écoutés et les plus raisonnables, MM. de Villèle et de Corbière. Cette démarche pouvait être heureuse, à condition de ne pas l'affaiblir par des restrictions pratiques et de faire efficacement participer les nouveaux venus à la conduite des affaires, en leur confiant deux départements ministériels. Le duc agit tout autrement : désireux de ne se séparer d'aucun de ses collègues modérés, il donna simplement à Villèle et Corbière l'entrée au conseil avec le titre de ministres sans portefeuille. Il en résulta une situation fausse pour eux, sans aucun profit pour le cabinet : au lieu de s'associer aux décisions et aux préoccupations communes, les deux chefs de la droite firent bande à part, n'intervenant que comme mandataires de leur parti, pour réclamer en son nom des gages et surtout des places. Au bout de quelques mois, lassés de ce rôle ingrat, craignant de devenir suspects à leurs amis, ils quittèrent la partie et reprirent leur indépendance.

Le chancelier Pasquier a tenu à faire le portrait de ces deux hommes, dont il s'était trouvé un instant rapproché. Si l'on s'aperçoit qu'il n'a jamais éprouvé pour eux aucune sympathie, il a pu du moins se rendre cette justice qu'il en parlait « sans aigreur » : il a même loué dans les termes les plus expressifs les qualités qui ont fait de M. de Villèle un homme d'affaires consommé et un grand ministre des finances. Mais il a signalé aussi, outre son défaut absolu d'esprit de conversation et de culture classique (ce qui alors constituait une notable infériorité), son inaptitude à concevoir et à développer les idées générales : de là, plus tard, l'absence de plan suivi; de là, cette politique d'expédients, qui consistait à vivre au jour le jour, sans prévoir et sans préparer le lendemain[1]. Quant à son ami, son inséparable Corbière, loin de manquer de belles-lettres, il péchait plutôt, au dire du chancelier, par pédantisme provincial, et gardait de son passé plus que libéral des manières assez bourrues : orateur disert d'ailleurs et solide dialecticien, quand

[1] Le ministère Villèle n'en fut pas moins le plus long de la Restauration.

une fois il était parvenu à secouer son habituelle indolence. Mais comment ne pas s'étonner de cette ironie du sort qui donnait pour chefs à la noblesse historique de France, pour oracles au faubourg Saint-Germain un hobereau de Languedoc et un basochien de Bretagne?

Du jour où les deux chefs de la droite eurent donné leur démission, la situation du ministère apparut irrémédiablement compromise. En vain, le baron Pasquier, particulièrement mal vu des ultras auxquels il avait osé dire leurs vérités à la tribune, offrit-il de prévenir l'orage en abandonnant son portefeuille. Le duc de Richelieu, par point d'honneur et par affection, refusa de se séparer d'aucun de ses collaborateurs. Bientôt les partis extrêmes de la Chambre coalisaient leurs rancunes pour voter une adresse injurieuse, et le cabinet disparaissait pour faire place à une administration entièrement nouvelle, où M. de Villèle occupait un rang prépondérant.

Fort peu de temps après, le duc de Richelieu succombait dans la force de l'âge. Parmi ses anciens collègues et ses amis, nul ne le pleura plus que le baron Pasquier, à qui une collaboration intime de plusieurs mois avait permis de pénétrer toute la noblesse de ce cœur. « Jamais, dit-il, personne n'a poussé plus loin le désintéressement et la délicatesse des sentiments. » Mais l'attitude de la cour fut plutôt froide; jamais les princes n'avaient pardonné au duc de s'être fait pendant la Révolution une situation personnelle en Russie, au lieu de remplir sa charge de premier gentilhomme de la Chambre à Mittau ou à Hartwell. Quant au nouveau ministère, il interdit l'insertion au *Moniteur* d'un article nécrologique préparé par Pasquier.

IV

Celui-ci quittait le pouvoir pour la troisième et dernière fois; mais tandis qu'auparavant il était resté pour ses successeurs un allié et souvent un ami, il entrait à la Chambre des pairs, en 1821, pour y jouer le rôle, nouveau pour lui, de membre et bientôt de chef de l'opposition.

La même logique, en effet, qui rappelait le parti ultra aux affaires devait grouper contre lui tous ceux qui voulaient conserver l'essentiel des résultats de la Révolution. Dans ce milieu calme et grave de la Chambre des pairs, l'influence, à l'inverse de ce qui se passait au Palais-Bourbon, allait naturellement aux hommes les plus modérés, et les collègues du duc de Richelieu, à peine sortis du ministère, se trouvèrent, par la force des choses, à la tête de l'opposition. Parmi eux, bien des causes contribuaient à placer au

premier rang le baron Pasquier : la prédilection que le duc lui avait témoignée, son expérience des affaires, son talent oratoire, mûri par deux années de lutte quotidienne à la tribune, à côté du comte de Serre.

Il contribua plus que personne à faire rejeter le projet de conversion des rentes, en invoquant des considérations d'équité, sans se douter que, sur ce terrain, c'était lui qui était le retardataire, et Villèle qui défendait les vrais principes financiers[1]. Mais c'est surtout sur les questions de politique religieuse que son opposition, toujours courtoise dans la forme, fut véhémente et énergique au fond.

Les traditions jansénistes et parlementaires dans lesquelles il avait été élevé, les souvenirs aussi du conseil d'Etat impérial lui faisaient redouter, non seulement l'ingérence de l'autorité spirituelle dans les matières temporelles, mais tout ce qui aurait pu rendre l'Eglise plus indépendante du pouvoir civil; loin de désirer la pleine liberté d'association, l'autorisation du roi lui semblait insuffisante pour permettre la fondation d'une congrégation, et il déclarait une loi indispensable. Les pratiques de dévotion qui commençaient à se répandre ou à renaître étaient à ses yeux d'inutiles singularités; il faut voir avec quel étonnement il rapporte certains traits de Mathieu de Montmorency et du duc de Rivière. Enfin, sa droiture ne pouvait manquer d'être froissée de l'inquisition qui s'exerçait sur la conduite privée des fonctionnaires et des actes d'hypocrisie qui en étaient la conséquence inévitable. Bientôt le fossé se creusa entre lui et les ministres au point d'interrompre les simples relations mondaines.

Il n'en apprécie pas moins en toute équité le premier acte important du cabinet Villèle, l'expédition d'Espagne. Il en loue l'heureux effet sur le moral de l'armée française; il vante la modération et le tact du duc d'Angoulême; mais il regrette que les exagérations des courtisans, transformant en chef-d'œuvre stratégique une occupation humainement et prudemment conduite, aient donné matière aux railleries des vétérans de l'Empire[2]. Le chancelier reproche surtout au ministère d'avoir, conformément à

[1] Cette matière est une de celle où l'éducation de nos hommes d'État a été la plus longue à se faire. On sait que la conversion fut différée pendant toute la durée de la monarchie de Juillet. En 1878, dans son fameux discours de Romans, Gambetta invoquait encore des raisons de sentiment pour ajourner la conversion du nouveau 5 pour 100.

[2] Le prince, avec son bon sens et sa modestie, fut le premier à protester. En montant à cheval pour son entrée triomphale à Paris, il dit à ses aides de camp : « On nous fait faire là une fameuse don-quichotterie! »

son système ordinaire, engagé l'expédition sans être fixé sur les conditions qu'on imposerait à Ferdinand; il en résulta que le roi d'Espagne, à peine sauvé, éluda les conseils de ses libérateurs, et que l'armée française dut sanctionner par sa présence une politique de sanguinaire réaction, contre le gré de Louis XVIII, de son neveu et, assurément, de son premier ministre, qui n'avait parlé que par imprévoyance.

Le volume se ferme sur le récit de la célèbre destitution de Chateaubriand comme ministre des affaires étrangères. Le chancelier Pasquier n'a dissimulé en aucun endroit de ses Mémoires ses sentiments pour le poète de génie qu'il se refusait à prendre au sérieux comme homme d'État : il a collectionné les anecdotes piquantes sur la fatuité et les déconvenues de Chateaubriand[1]. Il insiste pourtant sur le tort que se fit M. de Villèle en congédiant brusquement, ignominieusement un collègue dont la rivalité pouvait être importune, mais qui était en situation par son crédit et son talent d'exercer de dures représailles. C'est Chateaubriand qu'il blâme le plus sévèrement, pour avoir tout sacrifié au désir de la vengeance et s'être servi de toutes les armes, même de celles qui risquaient d'être meurtrières pour la dynastie : « Il ne sut pas garder les ménagements que commande le respect de soi-même. Il accepta sans pudeur l'alliance de tous ceux dont les passions pouvaient s'accorder avec ses rancunes. Il perdit ainsi ses meilleurs droits à l'estime, à la considération publiques, et se ferma les voies qui auraient pu le ramener au pouvoir, objet constant de son ardente ambition. »

Cette rapide analyse, où nous avons dû nous contenter d'effleurer les principaux événements, n'a d'autre but que d'indiquer au lecteur l'intérêt qu'il trouvera à repasser avec le chancelier la dernière partie du règne de Louis XVIII. Qui n'aimerait à recueillir de nouveaux détails sur le temps où le régime parlementaire achevait de se fonder, où la France retrouvait son crédit en Europe, où malheureusement aussi l'acrimonie des luttes de partis faisait déjà concevoir des doutes sur la stabilité de l'avenir ?

L. de Lanzac de Laborie.

[1] En voici une qui est plaisante, si on se rappelle que Chateaubriand, comme Lamartine, avait la faiblesse de croire sa vocation beaucoup plus politique que littéraire; il venait de débarquer à Vérone comme plénipotentiaire de France, escorté de sept attachés, méditant de jouer un grand rôle au congrès; aussi rien n'égala son dépit quand, présenté à l'impératrice d'Autriche, cette princesse demanda plus ou moins naïvement : « C'est M. de Chateaubriand, l'auteur ? »

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — L'artillerie nouvelle. — Les brevets de M. Turpin. — Le projectile gyroscopique autopropulseur. — Une invention à grand tapage. — Illusions et réalités. — Inventions brevetables et non brevetables. — Les antériorités. — Les fusées de guerre, fusées à rotation et à hélices, fusées toupies. — Les fusées pendant le siège de Paris. — Le roi de Portugal et le projectile Turpin. — Les inventeurs. — Hygiène et thérapeutique. — La bicyclette. — Influence de la pédale sur certaines diathèses. — L'acide urique, l'albuminurie. — Cure à la bicyclette. — Inconvénients et dangers. — Influence des vaccinations sur les épidémies varioliques. — La vaccination et la fin de l'épidémie de 1893, à Paris. — Le logis. L'encombrement. — Le superpleument dans les grandes villes d'Europe. — Tourisme : A travers le pays. — Locomotion à volonté sur routes et sur rivières. — Bicyclette à double fin. — Métallurgie : Les métaux purs. — Le chrome. — Alliages divers. — Variétés. — L'encre d'or. — Photographie : Nouveaux révélateurs. — Le métol. — Le fixage. Moyen pratique de savoir si une épreuve est complètement débarrassée de son hyposulfite de soude.

Parturient montes. Le secret de l'invention Turpin vient d'être jeté à tous les vents. On se rappelle la fameuse invention, celle qui devait révolutionner l'art de la guerre, donner la suprématie à la nation qui la possèderait, l'invention que devait acheter l'Allemagne, puis une Compagnie belge, l'invention qui a provoqué la formation d'une nouvelle et imposante commission au Ministère de la guerre, l'invention Turpin enfin qui, un mois durant, a fait noircir tant d'encre, etc. En vertu de la loi du 5 juillet 1844, les brevets viennent d'être mis à la disposition du public. Tout le monde peut lire les descriptions de l'inventeur et même en prendre copie. C'est ce que n'ont pas oublié de faire à la date légale les nombreux reporters de journaux curieux de connaître l'artillerie de M. Turpin et son projectile gyroscopique autopropulseur. Hélas, hélas ! nous la connaissons maintenant l'invention. Nous ne la connaissons que trop et nous ne nous y arrêterions même pas s'il n'était utile en quelques lignes d'arrêter au vol

une légende qui a déjà eu beaucoup trop de retentissement. Nous n'analyserons pas le très long brevet de M. Turpin, c'est superflu. Il suffira brièvement de dégager du document l'idée-mère du projet combiné par l'auteur.

Tout le monde connaît les fusées si employées dans les feux d'artifice. A l'extrémité de la fusée, disposez un obus quelconque. Et comme les fusées n'ont pas une direction assurée, plantons-les sur une toupie à laquelle on donnera un mouvement de rotation rapide. Quand la rotation aura atteint son maximum, on mettra le feu à la fusée qui partira emportant son obus. La rotation d'un projectile dans un canon, assure la fixité du plan de tir en vertu d'un principe mécanique bien connu dont le gyroscope est, en quelque sorte, une illustration saisissante. Voilà le « projectile gyroscopique ». M. Turpin, au lieu d'avoir recours à une toupie pour le faire rapidement tourner, emploie un moteur électrique ou autre sur les remparts, les navires, etc., et pour la nouvelle artillerie de campagne, une simple hélice que les gaz de la fusée mettront en rotation en s'échappant (?).

Mentionnons deux courts extraits pour qu'on voie bien que nous n'inventons rien à notre tour : « *Projectile gyroscopique autopropulseur*. L'emploi des fusées de guerre, dites fusées à la Congrève ou Rockets ou Rochettes ou Rokenten, ont été fort longtemps en vogue et ont rendu de grands services : bataille de Leipzig, bombardement de Copenhague, etc. Leur portée qui peut atteindre ou dépasser celle des canons, la légèreté des appareils qui peuvent servir à les lancer, la suppression des canons de gros calibres si coûteux et si lourds avec leurs affuts, ainsi que l'absence de recul m'ont engagé à reprendre cette étude en mettant à profit les progrès réalisés dans les applications de la mécanique et de l'électricité, etc. » ... « Et en résumé, mon invention consiste en un projectile, composé des parties suivantes : un obus de forme et de nature quelconque fixé par un moyen quelconque à un tube métallique appelé cartouche contenant une charge de poudre à combustion progressive destinée à lancer le tout dans l'espace, tout étant disposé, à l'aide d'armatures, pour prendre sur son axe un rapide mouvement de rotation déterminant la direction et la justesse du tir, soit à l'aide d'un moteur quelconque ou d'une hélice intérieure spéciale, soit par la réunion de ces deux moyens. » ... « En résumé, mon invention consiste en un canon à claire-voie ou à tubes légers montés sur des affûts spéciaux et appropriés pour navires, places fortes, défense des côtes, armées en campagne, portant les appareils de chargement et les appareils moteurs destinés à donner à mes projectiles gyroscopiques un mouvement de rotation rapide sur leur axe pour en assurer la direction. Ce nouveau matériel est à la fois solide, léger, de grande précision et d'une énorme puissance. »

Ajoutons que l'obus peut être plein, à balles, à mitraille, de façon à couvrir de fer un grand espace. Tel est le projet. C'est très simple. Plus de canons ; à la place, des tubes à claire-voie, servant de support aux fusées-obus ; des moteurs électriques ou autres, des chaudières, des machines, des courroies de transmission imprimant la rotation aux fusées, et au moment voulu : Feu ! à volonté, en pointant si l'on peut. C'est vraiment de l'artillerie-toupie, l'artillerie gyroscopique. Tout le monde a vu, sur les boulevards, au jour de l'an, mettre ainsi en rotation les toupies gyroscopiques. M. Turpin s'est emparé de ce petit mécanisme.

On pressent ce que ce matériel simple, mais compliqué, donnerait en pratique. Ce qui est pire au point de vue invention, c'est qu'il n'offre rien d'original. Au point de vue légal, en dehors du *dispositif spécial* assez mal spécifié qui fait l'objet du brevet, le principe laisse la porte ouverte à toutes les revendications. Les fusées ont été, de tout temps, employées à la guerre. Le colonel anglais Congrève, mort à Toulouse, en 1822, n'a fait qu'améliorer cet engin, introduit en Europe par les Vénitiens à la fin du quatorzième siècle. L'idée d'augmenter la précision du tir par un mouvement de rotation, qui est la caractéristique principale du brevet n'est pas neuve. Il y a plus de quarante ans que, à Metz, le capitaine Reveil a lancé des fusées animées d'un mouvement rotatif. La rotation n'assura nullement la précision de la trajectoire. Pendant le siège de Paris, un ingénieur dont le nom nous échappe avait projeté des fusées rotatives à portée énorme, allant de Paris à Versailles. Quant à l'emploi adjuvant d'hélices à la base des fusées, le roi de Portugal, le général Mérémont, et beaucoup d'autres y songèrent jadis, sans que les essais eussent jamais donné de bons résultats. On ne voit pas non plus comment théoriquement un projectile conduit par une fusée resterait tangent à la trajectoire fixée à l'avance. Comment viser juste, comment régulariser le tir?

Alors, qu'est-ce qui reste de l'omnipotente invention de M. Turpin? L'expression « projectile gyroscopique »? C'est insuffisant. Prenons garde aux inventeurs et aux légendes. Un inventeur devient souvent, par la force des choses, un inconscient qui séduit son entourage par les promesses d'une imagination hardie et entraînante. Il croit en lui; il se fait croire des autres..., et la suggestion est souvent si complète que, le jour de l'échec, elle persiste toute-puissante, et résiste même aux coups du désastre le plus complet. Mirage! Voilà pourquoi on trouve sur son chemin tant d'inventeurs qui se sont ruinés et qui ont ruiné les autres. L'homme de génie est un fou, ont dit les psychologues. L'inventeur, qui n'est pas toujours un homme de génie, il s'en faut, est très souvent un malade. Et c'est pourquoi il faut écouter ses propos et ses promesses avec beaucoup de circonspection.

La bicyclette règne partout; c'est entendu. Il s'agit aujourd'hui de savoir si ce sport si à la mode n'offre pas d'inconvénients pour la santé publique. Les avantages sautent aux yeux. Exercice répété en plein air, tous les muscles en mouvement, distraction, effets physiques et moraux, etc. Aucun sport ne présente sans doute au même degré le déploiement d'efforts modérés et d'adresse, aussi l'opinion médicale est-elle très partagée au sujet de la bicyclette. Une discussion qui s'est produite récemment à l'Académie de médecine montre bien ici, comme ailleurs, du reste, combien l'avis d'Hippocrate diffère de celui de Galien. Il faut dire, du reste. que pour bien juger des effets physiologiques de la vélocipédie, il serait mauvais d'émettre un jugement au jugé d'après de simples considérations théoriques. Les médecins qui pratiquent la bicyclette sont tous d'avis que ce nouveau sport est excellent et amène souvent la guérison des neurasthéniques, des anémiques, des nerveux, etc. Nous pourrions, parmi ceux-ci, citer des noms de médecins de grande valeur. Mais ceux-là aiment la bicyclette parce qu'elle leur procure un exercice agréable et hygiénique, et l'on recommande toujours ce que l'on aime. La question est donc loin d'être jugée. L'Académie de médecine a nommé une Commission présidée par M. Marey et formée de médecins vélocipédistes. On va étudier expérimentalement le jeu des muscles en fonction et chercher à voir si le mouvement alternatif et répété des pédales sous l'effort des pieds ne retentit pas plus ou moins dangereusement sur le cœur et sur l'organisme entier. Nous attendrons le rapport académique pour insister sur ce sujet devenu important, aujourd'hui, par l'étonnante extension qu'ont prises les promenades en bicyclettes. Au Bois, chaque matin, c'est par centaines que défilent les amateurs de bicyclettes, hommes et femmes. Pendant les soirées de l'été et de l'automne, les grandes allées de Longchamp étaient sillonnées de machines. Les lanternes brillaient au milieu des arbres comme les lucioles dans les forêts tropicales.

En attendant, sans souscrire à un premier jugement académique, à savoir que « nul ne devrait monter à bicyclette sans s'être fait examiner par un médecin » ce qui pourrait se dire de tout exercice du corps, armes, canotage, etc., on doit cependant recommander la prudence et renoncer d'emblée au plaisir très réel de la pédale, si le cœur n'est pas sain et si les vaisseaux eux-mêmes ont une tendance à la sclérose. En tout cas, on ne doit procéder à l'entraînement qu'avec une extrême modération et bien examiner sur soi-même les effets résultants. Il est clair que tout exercice pris avec modération est généralement salutaire. Il n'y a que l'excès qui est dangereux. Malheureusement, quand on a commencé, on veut chaque jour augmenter et

la vitesse et la durée des courses. Alors l'abus de la pédale présente évidemment des inconvénients. Il importe de savoir se limiter et de ne pédaler que sagement. Un tour de bois d'une heure, de deux heures ne peut faire que du bien, si l'on choisit un beau temps, une route sèche, et si l'on ne dépasse pas l'allure de 12 kilomètres à l'heure. On peut se tenir droit en selle et gagner à ce petit exercice une transpiration raisonnable. Tout surmenage est mauvais et peut amener des accidents. On peut dire que l'emploi de la machine est bon ou détestable selon l'usage qu'on en fait. Avec les machines actuelles à pneumatiques, l'effort musculaire est très réduit et l'on peut vraiment parcourir chaque matin 10, 15 à 20 kilomètres sans se surmener. Les organes de la respiration puisent de la force dans cet exercice au grand air, et il est incontestable que femmes et hommes se sont déjà trouvés fort bien du sport à la mode. Bref, c'est la vieille maxime qui a toujours raison : Usez, mais n'abusez pas.

M. A. Robin, de l'Académie de médecine, s'est proposé de savoir si l'usage de la bicyclette avait une influence réelle sur la distribution des déchets organiques. Par exemple, les sujets qui fabriquent en abondance de l'acide urique sont-ils améliorés par l'exercice de la bicyclette? Un malade, atteint de gravelle urique et oxalique, se mit à pratiquer la bicyclette sagement; il pédala trois quarts d'heure chaque matin sur un terrain plat et uni. Or l'analyse démontra que les dépôts uriques diminuèrent. L'acide urique tomba de 1,046 à 0,67. C'est déjà bien. Il semble donc que l'exercice vélocipédique puisse diminuer dans de grandes proportions l'excrétion de l'acide urique. Cette diminution n'est pas le résultat d'un défaut d'élimination, car l'excrétion reste la même à l'état de repos ou à la période d'exercices. Si la bicyclette modifie ainsi la nutrition, c'est d'un très bon pronostic.

D'autre part, M. A. Robin a examiné un homme de 44 ans, présentant depuis un an des traces d'albumine et probablement atteint d'une sclérose rénale commençante. Ce malade a été soumis à la même expérience que le précédent. Or, avant l'usage de la bicyclette, il rendait par 24 heures 0,175 milligr. d'albumine; pendant la période d'exercices, il en rendit 0,380 et, de nouveau, après avoir abandonné la machine, 0,162 milligr. Sans vouloir généraliser, on peut donc conclure de ce fait que l'usage même modéré de la bicyclette doit être déconseillé aux personnes qui ont des traces d'albumine dans l'urine, surtout quand on a des raisons de penser que cette albuminurie est due à un commencement de sclérose rénale.

Ces deux exemples présentés par M. Robin sont isolés malheureusement. Cependant ils méritent l'attention. Il est bien clair que certains sujets pouvant avoir des affections rénales, des affections cardiaques, ne sauraient faire aucun exercice vélocipédique. Tout le

monde heureusement ne se trouve pas dans ce cas, et, d'exceptions, il ne faudrait pas faire la règle. Pédalons, pédalons; mais, encore une fois, très sagement, très prudemment.

Encore à l'Académie de médecine. Dédié à ceux qui ne croient pas à l'influence de la vaccination variolique. Depuis cinq semaines à Paris, on n'a pas constaté un seul cas de petite vérole, fait qui n'a pas été observé depuis *quinze* ans. C'est d'autant plus remarquable, dit avec raison M. Hervieux, qui insiste sur ce point, que l'épidémie variolique, qui a débuté à Paris l'année dernière, paraissait devoir s'aggraver avec rapidité et que la mortalité des premières semaines était semblable à celle des premières semaines des épidémies antérieures. Or ces dernières ont toujours persisté pendant plusieurs années consécutives et ont fait un nombre considérable de victimes. Pourquoi cette différence? Elle est due tout bonnement aux mesures énergiques prises par la Ville de Paris pour la revaccination à domicile et à la désinfection des locaux contaminés. On a multiplié dans les quartiers atteints les opérations vaccinales; la génisse vaccinatrice a été conduite dans les rues et on s'est fait vacciner encore sur les places publiques et devant les maisons où sont morts des varioleux. Ainsi, on est parvenu à juguler l'épidémie en quelques mois. L'exemple est à méditer. Et il sera bon de l'avoir présent à la mémoire dans toutes les villes si, de nouveau, venait à éclater une épidémie variolique. La vaccination et la revaccination seules peuvent opposer une barrière infranchissable au fléau.

On comprend aisément comment la contagion des maladies épidémiques peut se faire rapidement dans les grandes villes, lorsqu'on sait jusqu'à quel point l'encombrement est grand dans certaines maisons et dans certains quartiers. Le mal « fuse », en quelque sorte, de tous côtés, dans les logis où les habitants sont entassés les uns sur les autres. M. le docteur Bertillon vient de donner la statistique des logements à grand encombrement. Il s'en trouve malheureusement encore beaucoup trop. Un logement est encombré ou *surpeuplé*, par définition, lorsque le nombre de ses habitants dépasse le double du nombre de pièces qui le composent. A ce compte, il y a à Paris 332 000 personnes, soit 14 pour 100 de la population, qui souffrent de l'encombrement. Cette proportion varie naturellement beaucoup d'un arrondissement à l'autre. La carte de l'encombrement à Paris ressemble absolument à celle de la mortalité, ce qui revient à dire que la mortalité marche de pair avec l'encombrement. Enfin, ce qui est évident

de prime abord, les maladies transmissibles, notamment la phtisie, sont beaucoup plus répandues dans les arrondissements où le superplacement des logements est fréquent que dans ceux où il est rare. Dans la plupart des grandes villes d'Europe, on retrouve les mêmes faits. Ce n'est même pas à Paris que le superplacement est le plus grand; il est plus prononcé partout ailleurs. Si 14 pour 100 de la population parisienne souffre de l'encombrement, à Berlin et à Vienne, cette proportion s'élève à 28 pour 100, au double; à Saint-Pétersbourg, à 46 pour 100, et à Budapest, à 71 pour 100. L'hygiène de la ville exige évidemment de plus en plus des moyens de transport économiques permettant de désencombrer certains quartiers et de répandre le trop-plein d'une population besogneuse dans la banlieue. Tout se tient et s'enchaîne dans ces questions.

Le cycliste, qui ne doute plus de rien aujourd'hui, qui croit l'univers à lui, envahit les routes, les allées des promenades, et grimpe même sur les trottoirs au grand déplaisir des citadins, le cycliste était cependant arrêté devant un obstacle qu'il ne pouvait tourner : l'eau. Parvenu devant une rivière, un fleuve, il fallait cesser de pédaler tout en exhalant sa mauvaise humeur. Un bicycliste inventeur a voulu tourner cette difficulté en apparence insurmontable. Il existe bien des vélocipèdes aquatiques, mais le problème est tout différent. La route est barrée par un cours d'eau. Comment passer? Tout simplement en transformant instantanément sa machine en vélocipède aquatique. M. Jacquet-Maurel, de Paris, y est parvenu sans grand effort. Il emporte avec lui, sur la machine, un petit paquet. Ce paquet léger renferme deux flotteurs en toile imperméable de 2 mètres de long sur $0^{m}.15$ de diamètre. On les souffle, on les emplit d'air; puis on les maintient parallèlement par deux tringles rigides. Enfin, ces tringles sont reliées au cadre de la machine. Entre les flotteurs à l'arrière, on accroche une hélice; à l'avant, une lame métallique, fixée à la roue directrice immobilisée, sert de gouvernail. Enfin, les pédales actionnent directement l'hélice. Donc, vite en selle et à l'eau! La bicyclette, soutenue par ses flotteurs de toile, progresse rapidement. M. Jacquet-Maurel s'est jeté ainsi dans le bassin du Commerce, au Havre, et il l'a parcouru aisément à la grande joie des curieux. Il a même remorqué avec sa machine un canot dans lequel plusieurs personnes étaient descendues, et il a mené canot et passagers dans toutes les directions, d'un bout à l'autre du bassin. Donc locomotion sur terre et locomotion sur eau à volonté.

Ce système est ingénieux et pourra servir aux vélocipédistes militaires. Quant aux autres, à moins qu'ils n'aient aussi la passion de la

pêche, ils trouveront généralement plus simple, pour franchir un cours d'eau, de faire un détour et de passer modestement sur le pont le plus voisin. N'importe, l'idée est assez pratique et mérite d'être retenue.

Les progrès de la chimie et de la métallurgie ont permis dans ces derniers temps de mieux apprécier certains métaux et de se faire une idée plus réelle de leurs propriétés. Les travaux de M. Moissan nous ont révélé des métaux que l'on ne connaissait guère que par ouï-dire. On n'avait pu en isoler des quantités si petites, que leur étude avait été forcément incomplète, et d'ailleurs les échantillons obtenus ne représentaient pas toujours le métal pur, mais souvent associé à d'autres corps. Il en a été ainsi notamment pour l'uranium découvert par Eug. Péligot en 1842. M. Moissan a obtenu à l'aide de son four électrique des centaines de grammes d'uranium alors que Péligot n'en avait pu isoler que quelques grammes associés à du carbone. M. Placet vient, de même, de produire par le courant électrique le chrome par quantités industrielles. On ne connaissait le chrome pur que comme une curiosité de laboratoire. Ses sels seuls, les chromates en particulier avaient reçu des applications en teinture. Le chrome pur possède des qualités particulières. C'est un métal d'un joli blanc bleuâtre très dur, bien qu'il se laisse polir et limer; il est très peu altérable à l'air. Il résiste à l'action de l'acide sulfurique, de la potasse et même de l'eau régale. Il n'est pas fondu quand on le plonge dans le chalumeau à gaz oxygène qui, cependant, fait entrer le platine en fusion. Il possède donc des propriétés caractéristiques. Fabriqué par grandes masses, il ne sera pas coûteux. Mais pour le fabriquer sur grande échelle, il faut lui découvrir des applications spéciales. Et c'est là le problème à résoudre en ce moment. En attendant, on peut dès aujourd'hui l'utiliser pour obtenir des alliages précieux. L'industrie emploie déjà le fer chromé et l'acier chromé qui sont d'une dureté incomparable pour la fabrication des obus. Nos obus en fer chromé du Creusot ont une réputation européenne. On pourra maintenant incorporer le chrome pur aux autres métaux et leur donner plus de résistance. Allié au cuivre, à l'aluminium, au nickel, on augmentera la dureté de ces métaux. Le chrome donnera à l'aluminium sans augmenter sensiblement son poids la résistance qui lui manque. La possibilité d'obtenir par l'électrolyse des métaux à peine entrevus ouvrira désormais toute une ère nouvelle et féconde à la métallurgie.

A l'étranger surtout, on a pris l'habitude depuis quelque temps de rehausser les menus de table par des dessins dorés enluminés comme

de vieux missels. Les lettres sont souvent en or. C'est d'un goût un peu exotique, mais enfin des goûts et des couleurs... On nous demande avec quelle composition on trace ces caractères et ces dessins dorés, La formule est à la portée de tout le monde, elle est bien connue des chimistes. On prend tout simplement parties égales d'iodure de potassium et d'acétate de plomb. On jette le mélange dans un filtre disposé dans un entonnoir de verre. Par dessus, on verse 20 fois leur poids d'eau distillée bouillante. Le liquide passe à travers le filtre. On attend qu'il soit refroidi et l'on trouve dans le flacon où il a été recueilli une masse de petites paillettes d'iodure de plomb ayant l'aspect et l'éclat métallique de l'or. On recueille ces paillettes, on les laisse sécher et il n'y a plus qu'à les mélanger entièrement avec de l'eau légèrement gommée. C'est l'encre d'or.

Les touristes, les amateurs-photographes reviennent de vacances avec une cargaison de clichés à développer. C'est le moment de la récolte. L'heure est donc propice pour indiquer un nouveau révélateur qui semble donner d'excellents résultats. Après la vogue de l'hydroquinone, de l'iconogène, du paramidophénol et de l'amidol, on conseille le métol. De tous les révélateurs du groupe aromatique récemment découverts, le métol passe pour être le seul qui puisse lutter avec le vieil acide pyrogallique. Et le métol ne tache pas les doigts comme l'acide ou comme l'amidol. Et le métol convient à la fois pour le développement des plaques et des agrandissements. Voici une formule recommandée :

A.	Eau.	1000 cent. cubes.
	Sulfite de soude.	150 gr.
	Métol.	15 gr.
B.	Eau.	1000 cent. c.
	Carbonate de soude.	100 gr.

On prend parties égales des deux solutions et l'on ajoute quelques gouttes d'une solution de bromure de potassium à 10 pour 100. On peut remplacer le carbonate de soude par 50 grammes de carbonate de potasse.

A *the Anglo-American photo-import-office* de la rue Saint-Honoré, à Paris, on conseille la formule suivante :

A.	Métol.	25 gr.
	Sulfite de soude.	250 gr.
	Bromure de potassium. . . .	3 gr.
	Eau.	2500 c. c.
B.	Carbonate de potasse.	250 gr.
	Eau.	2500 gr.

Prendre 30 cent. c. de la solution A. et 10 cent. c. de la solution B. L'image apparaît en quelques secondes, et le développement est achevé en deux minutes.

Nous avons essayé ce révélateur sur un papier à surface mate platine, le papier au bromure Barnet. Les images sont d'une extrême finesse. Ce papier est nouveau et mérite d'être indiqué.

Enfin, après le développement, le fixage à l'hyposulfite de soude. On sait combien il est difficile de savoir si l'hypo a été complètement éliminé d'une épreuve, et, s'il ne l'a pas été, l'épreuve se modifie avec le temps et disparaît. Les lavages ont-ils été suffisants? M. le docteur Liesegand propose la méthode suivante pour trancher la difficulté. On ajoute à la solution d'hyposulfite un peu d'une teinture telle que l'éosine, qui n'a aucun effet nuisible sur les sels d'argent, environ 0,02 pour 100. L'épreuve se colore en rose. Le lavage peut être considéré comme suffisant quand toute colore rose a disparu du verso de l'épreuve. Nous n'avons pas contrôlé ce procédé. Il est très simple et de nature, s'il réussit vraiment, à rendre de véritables services aux amateurs de photographie.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre 1894.

Si un hommage tout particulier n'était rendu à l'empereur Alexandre III dans un article spécial de notre recueil, nous lui consacrerions ces pages. La perte que la Russie, la France, le monde, ont faite, est si grande! Grande par les qualités, par les rares vertus du souverain! Grande par la place qu'il tenait en Europe, par l'influence conciliante et toute-puissante qu'il y exerçait, par le vide immense qu'il laisse!

Dans une Lettre d'une très haute et religieuse inspiration, adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Paris a exprimé éloquemment la pensée qui nous remplit tous. Il donne à la France rendez-vous à Notre-Dame, au pied des autels, afin de prier « pour le puissant Empereur qui mit sa gloire à assurer la paix du monde et se montra le fidèle allié de la France », et aussi pour demander à Dieu « de rendre le nouveau règne qui commence, heureux et prospère pour les deux nations unies aujourd'hui dans la douleur comme elles étaient unies dans la joie. »

A notre point de vue intérieur comme à notre point de vue extérieur, la mort d'Alexandre III peut avoir des conséquences que notre politique doit envisager au dedans et au dehors pour régler elle-même sa propre orientation.

L'œuvre de paix dont Alexandre III avait eu l'initiative, et dont nous avons ressenti le bienfait, sera-t-elle continuée par son héritier? La question est grave, et il n'en est pas qui puisse nous préoccuper davantage. Lorsque déjà la funèbre nouvelle n'était que trop attendue, lord Rosebery, rendant au caractère modérateur d'Alexandre III un hommage touchant, — beaucoup plus touchant encore si le noble lord essayait de s'inspirer de son modèle et de lui ressembler, — disait à Sheffield : « Les nations étrangères ont vu en lui un monarque qui n'eut d'autre idéal, pendant son règne, que le respect de la vérité et l'amour de la paix. On ne peut le placer au nombre des grands conquérants de la terre, dont l'his-

toire fait peut-être trop de cas; mais la paix a eu aussi ses héros, non moins renommés que ceux de la guerre, et, à ce titre, l'empereur de Russie aura, dans l'histoire, autant de gloire que César ou Napoléon comme guerriers. Sa mort enlèvera la meilleure garantie de la paix du monde. »

Cette dernière parole est bien pessimiste; puisse l'empereur Nicolas II la démentir en faisant revivre pour tous son glorieux père! Les raisons ne manquent pas pour nous convier à la confiance. La politique d'Alexandre III n'a pas été un accident fortuit, l'arbitraire caprice d'une volonté omnipotente; elle est née d'intérêts permanents et de nécessités supérieures. Les premiers actes, les premières paroles de Nicolas II ont semblé un écho de l'âme paternelle. Il ne s'est pas contenté, dans sa proclamation à ses peuples, de dire qu'il était profondément pénétré des intentions de l'auguste défunt, et qu'à son exemple il n'avait qu'un objet au cœur : la prospérité pacifique de la Russie. Il s'est tourné vers la France avec les attentions les plus délicates. Il a immédiatement annoncé son malheur, le malheur de sa famille et de sa nation, au Président de notre République, comme un fils, dans toutes les conditions, s'empresse de communiquer le deuil qui l'accable aux meilleurs amis du défunt, à ceux qui, désolés, le consoleront lui-même de leur douleur. Dans toutes les réponses que le nouvel Empereur a faites aux manifestations de sympathie et d'hommage parties de notre sol, le même esprit, la même disposition d'âme dominent; au maire de Caen, par exemple, il dira qu'il a hérité de l'amitié de son père pour la France. Son télégramme au ministre de la guerre, son accolade cordiale et émue à l'armée française, ont été remarqués entre tous les incidents de ces derniers jours, — remarqués avec humeur, nous affirme un journal anglais, dans les cercles de la Triple-Alliance.

Ce sont donc de bons signes que nous enregistrons avec bonheur. Cependant il ne faut pas les exagérer; la poussée sera forte à Saint-Pétersbourg, elle viendra de l'étranger pour relâcher les liens que la main d'Alexandre III avait noués entre la France et la Russie. Le nihilisme, le socialisme, l'anarchisme et toutes ces variétés malfaisantes aidant, on demandera si un péril commun qui pèse sur toutes les monarchies ne leur conseille pas de serrer leurs rangs, de laisser à l'écart une république qui, même frappant le monstre par ses lois, l'encourage par son principe. C'est à la république de se comporter de telle sorte, qu'elle réduise à son minimum la terrible objection, incessamment agitée contre elle-même. Plus elle inquiète par son institutiou, plus elle doit rassurer par sa conduite; lorsqu'elle invite l'empereur Nicolas II à garder à

la France la bienveillance de son père, il lui répondrait vraisemblablement dans le tête-à-tête : « Je le désire comme vous; seulement ne me rendez pas la tâche trop difficile ! »

Or, jetant les yeux sur notre état intérieur, nous ne sommes pas sans quelque anxiété. Le Conseil municipal de Paris a cru faire œuvre de sagesse et d'habileté en exprimant, dans des termes dont nous reconnaissons la convenance, la part qu'il prend au deuil de la Russie. Il a envoyé une adresse, il enverra peut-être une couronne, même une députation s'il s'abandonne à son goût très invétéré de faire fastueusement voyager ses membres aux frais des contribuables. Tout cela est bel et bien. Mais tout cela sera moins utile pour la France que ne le serait une résolution énergique du Conseil municipal de ne pas faire de la plupart de ses séances autant de scandales qui nous déconsidèrent à l'étranger. Le grand homme sur lequel nos édiles parisiens vivent en ce moment est le fameux M. Robin, le réaliste pratique de Cempuis; ils s'apprêtent à le proposer aux électeurs de la Seine comme candidat à la députation. Pensent-ils que, s'ils le choisissaient pour les représenter aux funérailles d'Alexandre III, ils avanceraient beaucoup nos affaires? Il y a là des incompatibilités d'humeur qu'il serait sage d'amortir le plus possible. Il y va de l'intérêt de la France : dans l'enceinte de nos frontières, le radicalisme est une ruine et une honte; au delà, c'est une trahison nationale.

Lorsque M. Casimir-Périer fut nommé président de la République, les promoteurs de sa candidature, à laquelle il ne fit que se résigner, disaient avec raison que, pour représenter la France devant l'étranger, le chef de l'État devait avoir une certaine surface; qu'il n'était pas possible de prendre le premier Barodet ou le premier Millerand venu; qu'installé à l'Elysée, M. Brisson y ferait l'effet de l'oiseau de nuit qui effraye les passants; que, notamment, les bons et intimes rapports avec la Russie demandaient quelques garanties de situation sociale et de bonne tenue. C'était fort plausible. Il est évident qu'un président de la République doit offrir des références convenables. M. Casimir-Périer fut choisi, en vertu de ces considérations, par une majorité presque exclusivement républicaine.

Du moment qu'il était élu, le devoir des républicains qui avaient une ombre de patriotisme, était de faire la paix devant son nom, de le tenir, en dehors de leurs querelles et de leurs invectives, dans une sphère neutre et supérieure où l'étranger pourrait au moins rencontrer un représentant stable et respecté de l'Etat français. C'est tout le contraire qui a eu lieu. A peine établi dans le palais présidentiel, M. Casimir-Périer a vu les radicaux arriver avec leurs ton-

neaux d'immondices, tonneaux qui ne sont jamais vides parce qu'ils s'y versent eux-mêmes avec toutes les rancunes, toutes les jalousies, toutes les convoitises rentrées et exaspérées dont ils s'alimentent. La personne de M. Périer, sa famille, ses relations, sa fortune, ses origines, tout y passe. L'un des parleurs de la bande, M. Jaurès, — ci-devant centre gauche qui s'est réveillé socialiste le jour où, évincé du scrutin, il a reconnu que le socialisme serait une bonne rentrée électorale, — a cru devoir même, dans son animosité radicale, quitter la tribune pour la barre, afin de renchérir encore sur les outrages dont le rédacteur d'une petite feuille démagogique avait couvert M. le Président de la République. Il n'a réussi qu'à faire rendre le verdict le plus sévère au jury écœuré du client et de l'avocat. Mais, le lendemain de l'arrêt, un autre chef du parti, M. Millerand, recommençait de plus belle contre M. Casimir-Périer qu'il dénonçait aux vengeances populaires comme « l'incarnation vivante, le rejeton orgueilleux des grands bandits légaux ». On voit que c'est encore pire que si M. Casimir-Périer était un fils de rois! Si l'ancien fonds des reptiles où M. de Bismarck puisait pour les commodités de sa politique était employé à bien prouver à l'empereur Nicolas II, par la plume ou la bouche des Français eux-mêmes, qu'il n'y a, pour une grande puissance étrangère, rien à faire avec un pays comme la France, où le Président de la République, qui est censé représenter l'Etat, est conspué, avili, toujours à la veille de se retirer par le dégoût qu'il ressent ou de succomber sous le dévergondage des attaques, atrocement livré aux stylets des pamphlétaires pour l'être, par contre-coup, aux poignards des assassins, nous nous demanderions quel autre langage et quelle autre conduite seraient tenus.

Au sein de la Chambre des députés, la révolte des radicaux de toutes les espèces s'est déclarée contre les pouvoirs constitutionnels du Président de la République. Un apothicaire du nom de Bachimont a été nommé député de Nogent-sur-Seine, dans l'ancien collège de M. Casimir-Périer; c'est un radical. Il a fait, ces jours-ci, son entrée à la Chambre; aussitôt l'extrême gauche s'est levée en masse : *Vive Bachimont! Vive Bachimont!* C'était du délire, qui est arrivé à son paroxysme lorsque ces échauffés ont poussé un formidable : *A bas Casimir!* Comme ces belles scènes font honneur à la république! Comme elles démontrent bien sa supériorité sur la monarchie! Si les radicaux tiennent absolument à voir M. Bachimont remplacer à l'Elysée M. Casimir-Périer, nous ne disputerons pas avec eux sur leurs goûts. Croient-ils que ce sera le meilleur moyen de ressouder l'alliance russe?

Un des malins du parti radical, qui n'a pas renoncé au doux

espoir d'être ministre, M. Goblet, a senti le danger du jeu de ses amis. Il vient de leur demander, à cause de l'étranger, de neutraliser la présidence de la République, quoi qu'il la déclare très mal occupée. M. Goblet aurait dû par surcroît demander à la plupart de ses amis s'ils ne se reconnaissent pas dans le portrait que lord Salisbury, interprète de l'Europe constituée, traçait, il y a quelques jours, du vrai et bon socialiste : « Le socialisme le plus populaire n'est autre chose que le vol. Quand vous entendez des gens dire qu'il faut que tous les instruments de production soient mis entre les mains de l'État, vous savez que vous êtes simplement en présence de brigands qui proposent de voler ce qui ne leur appartient pas. Les socialistes qui ont ces idées sont des ennemis du genre humain qu'il faut combattre avec la dernière énergie. »

Si l'étranger ne nous préoccupait toujours, surtout en ces heures incertaines où la mort d'Alexandre III soulève une question vitale pour la France, — nous nous réjouirions presque de ces débauches radicales. Elles achèvent la fin de cette concentration républicaine sous le poids de laquelle nous sommes descendus à la situation d'aujourd'hui. Tout ce qui la réduira en poussière, tout ce qui en jettera aux vents les derniers restes, sera le bienvenu pour nous; car de cette ruine définitive sortira un nouveau classement des partis, qui nous permettra de nettoyer la République, de la moraliser, de la rendre habitable, ou bien de remonter, avec le concours de beaucoup de braves gens désabusés, sous la pression violente des intérêts effrayés et indignés, vers un régime vraiment réparateur.

Dire que le ministère n'a pas fait quelque effort pour redresser les ressorts du gouvernement, pour répondre par la lutte aux défis des radicaux, pour remonter la pente de dissolution et d'avilissement où la France a glissé d'autant plus vite que cette pente avait été savonnée et huilée par les mains onctueuses de M. de Freycinet, — ce ne serait pas juste. Même en y mettant encore trop de formes, le ministère a eu raison de renvoyer à la caserne M. Mirman. Voilà un socialiste, vrai type du genre, qui ne veut vivre que de privilèges! Pour se soustraire au service militaire, il invoque sa qualité de professeur qui, moyennant un engagement décennal d'enseigner, l'exempte, pendant deux ans, de l'obligation de porter le fameux sac au dos; et lorsque, jugeant trop fastidieux de faire sa classe dans un lycée de province, il a trouvé moyen de se faire nommé député socialiste, il invoque son privilège parlementaire, au lieu et place du privilège universitaire, pour échapper à l'armée. La Chambre ayant donné raison au ministère qui maintenait purement et simplement l'égalité des citoyens devant la loi, l'extrême-gauche a crié à la dictature, aux prétoriens, au 2 décembre, à

toutes ces choses qu'elle a tort de rappeler, car elle finirait par les faire regretter aux honnêtes gens. M. Brisson, qui ne craint pas assez le ridicule, a pris sa plus grosse voix pour dire : « Est-ce le suffrage universel ou M. le ministre de la guerre qui est le maître? » Dans la circonstance présente, ç'a été tout simplement le bon sens, le respect de la justice pour tous, la pudeur qui défend à un député de s'affranchir des charges qu'il impose aux autres.

En lisant le compte rendu de cette séance historique où l'éternel M. Jaurès dit après le vote : « Il n'y a plus de Chambre, on ne peut plus délibérer! » — où un autre, M. Jourde, dit : « Les grenadiers sont à la porte! » — et où, pendant quelques minutes, un crescendo de sottises s'est établi sur les bancs de l'extrême-gauche, — nous nous rappelions un cri du cœur qu'un spectacle de ce genre arrachait, il y a quelques mois, à un député de Maine-et-Loire, au noble comte de Maillé : « Vous n'êtes que des farceurs! » Et ce mot, il l'aurait pu répéter l'autre jour, lui qui, en 1870, à la première nouvelle de nos désastres, reprenait du service militaire, malgré ses cinquante ans, malgré sa belle et nombreuse famille, pour mener au feu les mobiles de son département, comblés de ses soins et enthousiasmés de ses exemples.

Ce qu'il y a de plus révoltant dans cette attitude des radicaux à l'égard de la loi militaire, c'est que cette loi si radicalement défectueuse et dangereuse est leur œuvre, et qu'elle a été imposée par leurs déclamations à la faiblesse des Chambres qui l'ont votée. La plupart des militaires sérieux qui siégeaient au Parlement, la repoussaient au nom des intérêts de la défense nationale qu'elle compromettait. On vient encore de recueillir un frappant témoignage des vices de cette loi dans la mesure par laquelle M. le ministre de la guerre, voulant faire place à la classe de 1893 plus nombreuse que les deux classes de 1891 et de 1892 si fortement ébréchées par les effets de l'année terrible, a renvoyé avant le terme légal les soldats de ces deux classes, en pleine voie d'instruction solide. Que M. le ministre de la guerre ait créé un précédent grave, vraiment périlleux pour la bonne constitution d'une armée où la qualité réelle est remplacée par la quantité fictive, nous le reconnaissons sans peine. La commission de l'armée, qui a demandé le renvoi de l'examen de la question à la discussion du budget, a eu raison de faire les plus expresses réserves et même de formuler le blâme le plus net. Mais, sans excuser la mesure en elle-même, il est certain que le vice originel est dans la loi. Demander à un ministre de la guerre, emprisonné dans un budget, d'entretenir sous les armes tout le monde, c'est fou; il est encore plus facile de ruiner tout le monde que d'armer tout le monde.

Question extérieure, question intérieure, question militaire, question diplomatique, toutes ces questions se tiennent et ont les unes sur les autres une influence qui pourrait ménager à l'imprévoyance les plus cruels mécomptes. La tournure qu'ont prise les affaires de Madagascar nous accule à des résolutions qui, bien qu'inévitables, sont d'une gravité extrême. Les propositions de M. le Myre de Villers, relatives à l'exécution du traité de 1885, fortifié par des garanties nouvelles, ont été repoussées par le premier ministre de la reine malgache. Notre plénipotentiaire est au moment de quitter l'île, suivi ou plutôt précédé de nos nationaux, colons, Pères, Frères, Sœurs qui abandonnent des intérêts et des établissements considérables, laissant momentanément le champ libre aux Anglais. Une expédition est-elle possible en cette saison? Ne doit-elle pas être remise à quelques mois, après la fin des pluies diluviennes! Si elle est remise pour ces raisons décisives, ne trouvera-t-elle pas au printemps un ennemi mieux préparé et mieux outillé? Pour réussir du premier coup, pour faire vite, elle devra être organisée dans des conditions assez sérieuses pour triompher, en quelques jours de marche rapide, de toutes les résistances et de tous les obstacles. La situation précaire de nos finances, nos déficits croissants que nos politiciens cherchent à combler, non par des économies sérieuses, mais par des expédients ruineux, par des essais d'impôts plus ou moins frelatés qui, sous prétexte d'atteindre la richesse, inquiètent et tarissent le crédit d'où elle sort pour alimenter nos caisses publiques, — tout cela ne peut laisser aucun citoyen indifférent aux sommes, peut-être nécessaires, mais nécessairement considérables, qui s'engouffreront à Madagascar. La composition du corps expéditionnaire n'est pas non plus sans préoccuper les gens qui réfléchissent. Nous craignons que M. le ministre de la guerre, salué par beaucoup d'espérances à son entrée dans l'hôtel de la rue Saint-Dominique et poursuivi aujourd'hui d'une animadversion presque générale, n'ait porté son attention sur des points secondaires, au détriment des points essentiels. Tandis qu'il taquinait et tourmentait l'infanterie et la cavalerie par des mesures vexatoires d'une utilité plus que douteuse, il ne prenait pas garde que l'ennemi, un sac d'argent à la main, tournait autour de l'enceinte réservée et sacrée entre toutes, cherchant le Juif, le Judas qui livrerait tout ou partie de nos plans de mobilisation. Tandis que, par le renvoi anticipé d'une portion de la classe de 1891 et de la classe de 1892, il réduisait nos bataillons et nos escadrons à l'état de squelettes, il ne prenait pas garde que, n'ayant même pas songé à mettre sur pied la fameuse armée coloniale, qui finit par être un mythe, il énervait et

diminuait encore nos effectifs, pour le jour prochain où la campagne de Madagascar nous obligerait à y puiser à pleines mains et à en tirer à tout prix les éléments du corps expéditionnaire.

L'Angleterre a déjà dit son mot sur notre politique à Madagascar; et, comme il fallait s'y attendre, elle a été grincheuse et maussade par la bouche de son premier ministre, lord Rosebery, qui a décidément la vocation d'être un personnage désagréable. Il répondra peut-être en guise d'explication ou d'excuse que, s'il est désagréable, il l'est avec une parfaite égalité pour tout le monde : témoin la Chambre des lords dont il est en train de faire dans ses tournées oratoires sa tête de Turc; ne demandant pas tout à fait sa suppression puisqu'à l'inverse de la plupart des radicaux d'outre-Manche, ses alliés, il veut bien admettre l'utilité d'une deuxième Chambre; mais l'accusant d'être vieillotte, surannée, rétrograde, clouée à un passé mort et bien mort, condamnée à disparaître si elle ne se contente pas d'un rôle secondaire et consultatif : « Nous jetons le gant, c'est à vous de nous seconder! » a-t-il dit, en terminant, à la foule qui l'écoutait. Est-ce pour mieux irriter la fibre populaire contre les lords trop lents et récalcitrants à mourir, que lord Rosebery a cru devoir commencer par exciter le chauvinisme anglais contre la France? Quoi qu'il en soit, le ton avec lequel il a parlé de nous, a vraiment touché au scandale diplomatique. Il a, bien entendu, — sans nier les droits que l'Angleterre elle-même nous avait, en les revêtant de sa signature, reconnus sur Madagascar, — ergoté sur ces droits; il les a réduits à la portion congrue; il a entassé déclarations sur déclarations et distinctions sur distinctions, pour montrer jusqu'à quelle limite nous pouvions aller et à quelle limite nous rencontrerions les intérêts britanniques. Il a répété bien haut que, sous son ministère, l'Angleterre, ne serait pas dégradée. A Sheffield, il a évoqué le jour de la Saint-Crépin, qui vit la France succomber sous les archers anglais dans les plaines d'Azincourt. S'adressant tout particulièrement aux ouvriers de cette grande cité industrielle, il les a félicités de leurs travaux, en leur conseillant de ne jamais fabriquer de tubes pour le tunnel de la Manche et de se consacrer à des ouvrages meilleurs pour le maintien de la paix. A Bradford, il est revenu sur ces riantes perspectives, rappelant Wellington et les lignes de Torres-Vedras, Wellington et Waterloo.

Quoique le mot *blague* exprime une chose très française, il répond aussi à une chose non moins anglaise, laquelle, seulement, de l'autre côté du détroit, est plus lourde. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger les hâbleries de lord Rosebery; et le lendemain du jour où il avait fait sa tirade sur Azincourt, le général

Mercier, prononçant un discours à l'inauguration du monument du maréchal Bosquet, rappelait, sans y toucher, que, si Azincourt était bien ancien, bien récent encore était Inkermann où les Français sauvaient les Anglais qui, malgré leur bravoure, faisaient très triste figure en Crimée.

Du côté de l'Angleterre, nous n'avons donc à attendre rien de bon pour Madagascar : non pas qu'elle se porte à des voies de fait qui ne rentrent pas dans ses habitudes; mais tous les mauvais tours qu'elle aura dans son sac, elle nous les jouera par ses encouragements et même par ses secours donnés sous main à l'ennemi. Peut-être se cherchera-t-elle des compensations? Tout dernièrement, lorsque le Portugal eut des difficultés à Lourenço-Marquez, tout le monde pensa et dit en Europe que l'Angleterre qui a déjà dévalisé en Afrique son ancien protégé, soulevait et stipendiait les rebelles pour intervenir à son heure, se donner mission de rétablir l'ordre, et s'annexer, pour sa rémunération, tout le pays au sud du Zambèze. De cette façon, elle serait en mesure d'avoir un équivalent à notre possession de Madagascar, ou une position avancée pour nous y troubler.

Pendant que l'Angleterre s'agite partagée entre deux désirs, celui de nous entraver à Madagascar et celui de mettre la main sur la baie de Delagoa, qui est considérée comme la meilleure de l'Afrique orientale, — l'Allemagne, sur laquelle nous devons avoir les yeux toujours fixés, a un état d'âme encore plus complexe. Peut-être a-t-elle aussi des vues, comme le *Morning-Post* l'a insinué, sur le Mozambique, dont, par bonté, elle débarrasserait le Portugal impuissant à s'y défendre? Peut-être aussi regarde-t-elle sans défaveur la France s'embarquer, avec quelques-uns de ses meilleurs régiments, pour Madagascar? Elle y voit une occupation qui nous attire hors d'Europe, nous affaiblit et nous empêche de rêver à nos provinces perdues.

Mais que se passe-t-il au juste dans la tête dirigeante de l'Allemagne? C'est l'énigme. Au milieu des anxiétés que lui donnait la maladie mortelle d'Alexandre III, le monde a été stupéfait d'apprendre un beau jour que l'empereur Guillaume avait renvoyé dos à dos, également chamarrés de ses ordres de l'Aigle-Noir et de la Maison de Hohenzollern, ses deux principaux ministres, M. de Caprivi, chancelier de l'Empire, et le comte d'Eulenbourg, président du conseil des ministres prussien. Un différend souvent renouvelé s'était élevé entre ces deux personnages : M. de Caprivi, par modération de caractère, par crainte d'essuyer un échec et de provoquer un conflit au Reichstag, s'opposant à toute loi d'exception contre les socialistes et proposant, pour les combattre, une appli-

cation plus rigoureuse des lois existantes; M. d'Eulenbourg, au contraire, réclamant une législation répressive spéciale en vue de la propagande socialiste et un régime draconien à la Bismarck.

L'empereur Guillaume les a départagés en les remerciant et congédiant l'un et l'autre. Réunissant leur double fonction entre les mêmes mains, il a confié la chancellerie de l'Empire et la présidence du conseil des ministres prussien au prince de Hohenlohe, catholique bavarois, plus que septuagénaire, qui, depuis la guerre de 1870, a été ambassadeur à Paris et statthalter d'Alsace-Lorraine. Dans ces deux positions difficiles et violentes, il s'est montré modéré. Les deux ministres les plus importants qui lui ont été adjoints comme collaborateurs, M. de Kœller et M. de Tessendorf se rattachent plutôt à la ligne politique de M. d'Eulenbourg qu'à celle de M. de Caprivi. Pour le moment on est réduit aux conjectures; le premier acte du nouveau chancelier allemand a été d'ajourner la convocation du Reichstag au 5 décembre. C'est alors que le projet relatif à la répression de la propagande révolutionnaire sera présenté et déterminera le vrai caractère du changement ministériel.

Au point de vue intérieur, il est permis de penser que l'empereur Guillaume a été frappé depuis quelque temps des progrès du parti révolutionnaire, de la nécessité d'agir vigoureusement contre lui. L'affaire officiellement étouffée de l'école des artificiers où plusieurs sous-officiers avaient répondu aux injonctions de leur commandant par le cri : « Vive l'anarchie ! » l'avait très fortement ému. Les élections belges, l'énorme poussée socialiste qui s'est produite dans les provinces wallonnes les plus rapprochées de l'Allemagne, le contre-coup qu'elle a eu en Hollande, tout cela a augmenté encore les appréhensions impériales. Nous pensons donc que, de ce côté, des événements ou plutôt des résolutions d'une portée considérable se préparent chez nos voisins.

Au point de vue extérieur, la retraite de M. de Caprivi ne peut être que regrettée : d'abord parce que l'homme était honorable, conciliant, habitué à la politique régulière; et ensuite parce que son brusque remplacement indique un maître tout-puissant et mobile, garantie bien fragile pour la paix de l'Europe.

Louis Joubert.

Question extérieure, question intérieure, question militaire, question diplomatique, toutes ces questions se tiennent et ont les unes sur les autres une influence qui pourrait ménager à l'imprévoyance les plus cruels mécomptes. La tournure qu'ont prise les affaires de Madagascar nous accule à des résolutions qui, bien qu'inévitables, sont d'une gravité extrême. Les propositions de M. le Myre de Villers, relatives à l'exécution du traité de 1885, fortifié par des garanties nouvelles, ont été repoussées par le premier ministre de la reine malgache. Notre plénipotentiaire est au moment de quitter l'île, suivi ou plutôt précédé de nos nationaux, colons, Pères, Frères, Sœurs qui abandonnent des intérêts et des établissements considérables, laissant momentanément le champ libre aux Anglais. Une expédition est-elle possible en cette saison? Ne doit-elle pas être remise à quelques mois, après la fin des pluies diluviennes! Si elle est remise pour ces raisons décisives, ne trouvera-t-elle pas au printemps un ennemi mieux préparé et mieux outillé? Pour réussir du premier coup, pour faire vite, elle devra être organisée dans des conditions assez sérieuses pour triompher, en quelques jours de marche rapide, de toutes les résistances et de tous les obstacles. La situation précaire de nos finances, nos déficits croissants que nos politiciens cherchent à combler, non par des économies sérieuses, mais par des expédients ruineux, par des essais d'impôts plus ou moins frelatés qui, sous prétexte d'atteindre la richesse, inquiètent et tarissent le crédit d'où elle sort pour alimenter nos caisses publiques, — tout cela ne peut laisser aucun citoyen indifférent aux sommes, peut-être nécessaires, mais nécessairement considérables, qui s'engouffreront à Madagascar. La composition du corps expéditionnaire n'est pas non plus sans préoccuper les gens qui réfléchissent. Nous craignons que M. le ministre de la guerre, salué par beaucoup d'espérances à son entrée dans l'hôtel de la rue Saint-Dominique et poursuivi aujourd'hui d'une animadversion presque générale, n'ait porté son attention sur des points secondaires, au détriment des points essentiels. Tandis qu'il taquinait et tourmentait l'infanterie et la cavalerie par des mesures vexatoires d'une utilité plus que douteuse, il ne prenait pas garde que l'ennemi, un sac d'argent à la main, tournait autour de l'enceinte réservée et sacrée entre toutes, cherchant le Juif, le Judas qui livrerait tout ou partie de nos plans de mobilisation. Tandis que, par le renvoi anticipé d'une portion de la classe de 1891 et de la classe de 1892, il réduisait nos bataillons et nos escadrons à l'état de squelettes, il ne prenait pas garde que, n'ayant même pas songé à mettre sur pied la fameuse armée coloniale, qui finit par être un mythe, il énervait et

diminuait encore nos effectifs, pour le jour prochain où la campagne de Madagascar nous obligerait à y puiser à pleines mains et à en tirer à tout prix les éléments du corps expéditionnaire.

L'Angleterre a déjà dit son mot sur notre politique à Madagascar; et, comme il fallait s'y attendre, elle a été grincheuse et maussade par la bouche de son premier ministre, lord Rosebery, qui a décidément la vocation d'être un personnage désagréable. Il répondra peut-être en guise d'explication ou d'excuse que, s'il est désagréable, il l'est avec une parfaite égalité pour tout le monde : témoin la Chambre des lords dont il est en train de faire dans ses tournées oratoires sa tête de Turc; ne demandant pas tout à fait sa suppression puisqu'à l'inverse de la plupart des radicaux d'outre-Manche, ses alliés, il veut bien admettre l'utilité d'une deuxième Chambre; mais l'accusant d'être vieillotte, surannée, rétrograde, clouée à un passé mort et bien mort, condamnée à disparaître si elle ne se contente pas d'un rôle secondaire et consultatif : « Nous jetons le gant, c'est à vous de nous seconder! » a-t-il dit, en terminant, à la foule qui l'écoutait. Est-ce pour mieux irriter la fibre populaire contre les lords trop lents et récalcitrants à mourir, que lord Rosebery a cru devoir commencer par exciter le chauvinisme anglais contre la France? Quoi qu'il en soit, le ton avec lequel il a parlé de nous, a vraiment touché au scandale diplomatique. Il a, bien entendu, — sans nier les droits que l'Angleterre elle-même nous avait, en les revêtant de sa signature, reconnus sur Madagascar, — ergoté sur ces droits; il les a réduits à la portion congrue; il a entassé déclarations sur déclarations et distinctions sur distinctions, pour montrer jusqu'à quelle limite nous pouvions aller et à quelle limite nous rencontrerions les intérêts britanniques. Il a répété bien haut que, sous son ministère, l'Angleterre, ne serait pas dégradée. A Sheffield, il a évoqué le jour de la Saint-Crépin, qui vit la France succomber sous les archers anglais dans les plaines d'Azincourt. S'adressant tout particulièrement aux ouvriers de cette grande cité industrielle, il les a félicités de leurs travaux, en leur conseillant de ne jamais fabriquer de tubes pour le tunnel de la Manche et de se consacrer à des ouvrages meilleurs pour le maintien de la paix. A Bradford, il est revenu sur ces riantes perspectives, rappelant Wellington et les lignes de Torres-Vedras, Wellington et Waterloo.

Quoique le mot *blague* exprime une chose très française, il répond aussi à une chose non moins anglaise, laquelle, seulement, de l'autre côté du détroit, est plus lourde. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger les hâbleries de lord Rosebery; et le lendemain du jour où il avait fait sa tirade sur Azincourt, le général

matérialiste. M. Ledos nous prouve que la solution spiritualiste est loin d'être compromise par une étude semblable. Et c'est le résultat dont il faut le remercier.

Le concile national de 1811, par Mgr Ricard, d'après les papiers inédits du cardinal Fesch, retrouvés par lui aux archives de l'archevêché de Lyon. 1 vol. in-18. (Dentu.) 3 fr. 50.

Cette publication éclaire d'un jour nouveau les rapports de l'Eglise et de l'Etat sous le premier Empire, et les récits confidentiels du cardinal Fesch en font de véritables Mémoires.

La Mère Marie de Jésus, par M. le chanoine Laplace. 1 fort vol. orné de 3 héliogravures et gravures. 3 fr. 50. (Lecoffre.)

On n'a pas oublié le crime affreux qui émut, il y a dix ans, toutes les âmes catholiques. La Supérieure d'un Institut naissant avait été assassinée par un malheureux anarchiste, dans le jardin du couvent qu'elle avait fondé près de Marseille C'est la vie de cette « remarquable vierge », comme la nomme le décret de louange adressé par Rome à la Société des Filles du Cœur de Jésus, qui est retracée dans le livre de M. le chanoine Laplace, écrit en un style simple, avec un sens exquis des choses de la piété.

Histoire générale des Beaux-Arts, par Roger Peyre. 1 vol. in-12 de 800 pages avec gravures. (Delagrave.)

Notre distingué collaborateur vient de combler une lacune par la publication de l'ouvrage dont nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui la seconde édition après quelques semaines seulement de mise en vente. Il a su, dans un volume restreint, faire tenir tout l'essentiel sans se borner à la simple énumération. C'est dire qu'il n'y a pas de « remplissage » et que telle modeste phrase qui clôt un chapitre ou un paragraphe est plein d'idées. Le succès qui accueille cette remarquable publication est la meilleure preuve de son utilité et de son agrément.

Au gré des choses, par André Gladès, in-12. (Perrin.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'œuvre très distinguée dont ils ont eu la primeur. Nous signalons avec empressement sa mise en volume. Ces pages pleines de délicate et presque mélancolique résignation retrouveront, sous leur nouvelle forme, le succès qui les accueillit ici même.

Le Pape Léon XIII, sa vie, son action religieuse, politique et sociale, par Mgr de T'Serclaes, prélat de la maison de Sa Sainteté, avec une introduction par Mgr Baunard, recteur des facultés catholiques de Lille. Deux volumes grand in-8° jésus de 600 pages, illustrés. (Société de Saint-Augustin.)

Voici un ouvrage d'une importance incontestable et d'une vraie valeur documentaire. L'éminent auteur donne à ses appréciations la base solide des lettres publiques et des encycliques pontificales. Bien des détails peu connus y sont définitivement expliqués. L'auteur se défend du reste, d'avoir voulu faire une œuvre critique; il s'est contenté de l'exposition des faits, et cela lui suffit à présenter le résumé d'une des carrières les plus glorieuses que l'Eglise ait enregistrées dans ses fastes.

— *Le dernier maréchal de France*; *Canrobert*, par le commandant Grandin. 1 vol. in-8°, illustré. (Tolra.) — Style alerte, récit palpitant, illustration abondante et soignée, documents historiques, portraits de famille fournis par la famille du maréchal Canrobert, rien ne manque à ce volume pour lui assurer le succès.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE VATICAN

LA PAPAUTÉ AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Le Vatican! Ce mot seul est un monde, ou plutôt le résumé du monde, car il symbolise tout le mouvement des esprits et toute l'histoire de l'univers chrétien depuis des siècles. Aussi n'est-il pas surprenant qu'un jeune et savant écrivain, ancien membre de l'École archéologique de France à Rome, l'ait choisi comme synthèse des annales du Saint-Siège, en le donnant pour titre à un magistral volume qui doit paraître le mois prochain, à la librairie Firmin-Didot.

Nous en détachons un des derniers chapitres, qui présente de haut, dans une vue d'ensemble, le tableau de la Papauté au dix-neuvième siècle.

En notre siècle, la Papauté a fait sa rentrée sur la scène publique de l'Europe. Cela fait l'effet d'un paradoxe : la sécularisation n'est-elle point à l'ordre du jour depuis cent ans? En observant les façades officielles, on se félicite ou l'on se lamente du congé donné à Dieu. Mais pénétrons derrière ces façades, qu'y trouvons-nous?

I

LES CONCORDATS : PÉNÉTRATION PLUS INTIME DE LA PAPAUTÉ DANS LA VIE RELIGIEUSE DES PEUPLES

Le siècle avait un an lorsque Pie VII, pape, et Bonaparte, premier consul, conclurent un concordat. Par cet acte, certains résultats de la Révolution française furent ratifiés. La Révolution avait

vendu les terres d'Église : « Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni Elle ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs ». La Révolution avait détrôné une dynastie ancienne sacrée par l'Église à chaque avènement : « Sa Sainteté reconnaît dans le Premier consul de la République française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'Elle l'ancien gouvernement. » Enfin, la Révolution laissait en présence deux tronçons de clergé : l'un fidèle aux anciens canons, l'autre docile à la constitution civile. Pie VII ne se laisse enchaîner ni par la reconnaissance à l'égard de ceux qui ne firent que leur devoir, ni par la rancune à l'égard de ceux qui méconnurent le leur : « Sa Sainteté déclarera aux titulaires des évêchés français qu'Elle attend d'eux avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifice, même celui de leurs sièges. » Voilà trois concessions explicites, qui semblent faire bon marché de la propriété ecclésiastique, de la légitimité politique, du lien qui unit un évêque à son siège.

Confrontez, d'autre part, les concessions implicites de l'État. La royauté bourbonienne s'affirmait maîtresse de l'établissement religieux; alléguant la protection exclusive dont elle le couvrait et la sanction matérielle que l'État prêtait aux lois de l'Église, elle usurpait parfois, et toujours menaçait d'usurper. La Constituante prétendit refaire à sa guise l'établissement religieux; elle ne le considérait plus comme une pièce organique de l'État, mais comme une propriété de l'État.

En traitant avec Pie VII, la France révolutionnaire reconnut que les innovations qu'elle avait apportées dans l'Église ne pouvaient être, sans le concours du Pape, ni maintenues ni défaites : acculée dans une impasse, elle en sortit au prix d'un désaveu.

Sans le Pape, aucune innovation ne pouvait être maintenue, car un prodigieux vice de forme, résultant d'une fausse conception du christianisme, les entachait toutes : la Constituante avait disposé de l'Eglise sans l'Eglise. De même, sans le Pape, aucune innovation ne pouvait être défaite; à l'Etat français, en 1801, rétractations et palinodies n'eussent servi de rien; vainement eût-il rayé de l'histoire douze années de sa politique religieuse; il ne pouvait restituer à l'Eglise de France la régularité canonique qu'elle possédait avant 1791 : un certain nombre d'évêques insermentés étaient morts et leurs sièges vacants. Voilà la difficulté qui s'offrait au Premier consul. Maintenir le *statu quo* était politiquement impossible; les alarmes des consciences, l'opinion catholique, la paix publique, s'y opposaient. Restaurer le *statu quo* antérieur à 1791 était matériel-

lement impossible. Une tierce solution s'imposait, elle avait un collaborateur nécessaire : le Pape.

Ajourner cette collaboration, c'était prolonger, non seulement une crise religieuse, mais une crise sociale. La nouvelle répartition de la propriété foncière demeurait précaire, tant que la question des biens ecclésiastiques n'était pas résolue par le Pape, seule autorité compétente. Or la nouveauté la plus palpable, la plus perpétuellement présente à chaque Français, était précisément l'œuvre agraire de la Révolution, inachevée faute d'un paraphe pontifical. Pour enlever à l'Italie actuelle une parfaite sécurité et je ne sais quelle intégrité, il suffit d'une protestation souvent muette et toujours désarmée. Grâce à Bonaparte, l'intervention de Pie VII épargna ce péril à la France. La Révolution avait prétendu dissocier l'Etat et la religion; l'Etat qu'elle léguait à Bonaparte n'eut une assiette solide qu'après certains visas du chef de la religion.

Elle avait exclu la Papauté de l'Eglise de France; le Concordat, grandissant l'influence de la Papauté sur cette Eglise, conduisit Pie VII à ce coup d'autorité vraiment inouï : la dépossession de quatre-vingt-cinq évêques légitimes pour rétablir la paix religieuse.

Au clergé de l'ancien régime, qui trouvait dans ses terres une certaine garantie d'indépendance, succédait un clergé sans terres, vivant dans l'Etat et par l'Etat. Ce clergé bientôt voudra se dérober à la condition d'un corps de fonctionnaires : plus qu'en aucun siècle passé il recherchera la maîtrise de Rome afin d'échapper au joug de l'Etat.

En dépit des négociations assez machiavéliques qui conduisirent au Concordat, Pie VII signant cet acte est plus proche des papes du moyen-âge que d'aucun des papes de l'époque moderne. En fait, Napoléon Ier, par sa politique à l'égard du Pontife, se rapprochera plutôt de Barberousse ou de Frédéric II que de Louis XIV : celui-ci considérait la Papauté comme une quantité négligeable en Europe; ceux-là la redoutaient comme une force. Laissant aux Bourbons la banale satisfaction d'être les tuteurs de l'Eglise gallicane, il voulut être maître de l'Eglise universelle par le Pape. Au lendemain des petitesses des deux siècles précédents, on se repose et l'on s'exalte tout ensemble en relisant l'histoire de Pie VII. Il est diverses façons de maltraiter les papes : en voyant agir Louis XIV et Joseph II, on souffre pour la Papauté; en voyant agir les Hohenstaufen et Bonaparte, on souffre seulement pour leurs victimes. Napoléon menaçait Pie VII, le violentait, l'emprisonnait parce qu'il comprenait, à l'égal de ses ancêtres du douzième siècle, la grandeur de l'institution pontificale : il en avait l'intuition dès 1796, lorsqu'il souhaitait que le Directoire s'entendît avec elle.

Trente concordats entre le Saint-Siège et les différents Etats ont été conclus depuis 1801. Avant les révolutions contemporaines, le rattachement des Eglises au centre romain était moins étroit et moins impérieux; leur existence reposait sur des coutumes féodales, sur des règlements d'Etat, sur ces maximes tacites que l'ancien régime appelait des lois fondamentales. Au lendemain de ces révolutions, l'établissement ecclésiastique avait besoin d'être raccordé avec l'Etat laïque; souvent même il périclitait; pour ces Églises ainsi menacées, le Saint-Siège prépara, sous le nom de concordats, des statuts fondamentaux. Une vie nouvelle commença pour elles, qui dure encore; lorsque des difficultés surgissent que le statut ne prévoit pas ou ne résout pas d'une façon nette, le Saint-Siège, qui en est l'un des deux auteurs, continue de l'interpréter ou de le compléter d'accord avec l'Etat.

Partout où la Révolution, bouleversant les organismes traditionnels, eut rendu nécessaire une réorganisation ecclésiastique, il se trouva qu'elle avait ouvert les voies à une action plus immédiate et plus assidue de la Papauté sur les chrétientés reconstituées. Taine a constaté que « toutes les grandes Églises actuelles de l'univers catholique sont l'œuvre du Pape, son œuvre récente ». Voilà le premier contre-coup du mouvement révolutionnaire sur l'histoire de l'Eglise romaine.

II

L'AVÈNEMENT DE LA DÉMOCRATIE : PÉNÉTRATION PLUS INTIME DE LA PAPAUTÉ DANS LA VIE POLITIQUE DES PEUPLES

Poursuivons notre analyse. Nous venons de voir l'Eglise romaine pénétrer plus intimement la vie religieuse des nations; il nous faut l'observer pénétrant leur vie politique. La participation du peuple au gouvernement : voilà une résurrection qui domine le siècle. Ce n'est pas le lieu d'examiner si les théories au nom desquelles elle s'est produite sont justes ou malsaines; il suffit de la constater. Or les catholiques, jaloux de défendre les intérêts religieux et de faire prévaloir dans la vie publique certains principes religieux, forment, dans tout pays, une portion du peuple. La portée de ce simple fait est d'une infinie nouveauté. Jadis, quelle que fût la façon dont le souverain traitait l'Eglise, le catholique n'avait aucune responsabilité : il était sujet. Le catholique, aujourd'hui, est membre actif du corps gouvernant : il est citoyen. A ce titre, la foi agissante requise de tout fidèle comporte une certaine action politique, jadis impossible et inconcevable, pour le service de l'Eglise. La Révolution, saisissant l'étiquette confessionnelle qu'affichait l'Etat, la

déchira : il n'y a plus de religion d'Etat; mais jamais les questions religieuses n'ont tenu une plus grande place dans la vie des peuples : voyez la France, la Belgique, l'Allemagne. La conséquence paraît ironique; elle est logique pourtant, puisque les divers cultes sont appelés à une libre coexistence et leurs adeptes à l'action publique. Ainsi déchu du poste honorifique où l'ancien régime l'enchâssait, le catholicisme réapparaît sur les places, dans les assemblées d'électeurs, dans les parlements d'élus. Et sur les ruines de l'Etat à l'enseigne catholique, les libres groupements de citoyens catholiques ont surgi, aspirant à faire les lois qui leur importent, à défaire celles qui les gênent, et disant leur mot pour le maintien ou le renversement des gouvernants : O'Connell en Angleterre, Lacordaire, Montalembert et Louis Veuillot en France, Mallinckrodt et Windthorst en Allemagne créèrent cette nouveauté.

Au moyen-âge, le catholicisme était vraiment le centre vital de l'État. Après le seizième siècle, il y fut conservé comme une pièce d'apparat. Et puis l'État commença de le congédier : c'était plus franc, et cela valait mieux pour l'Église que la continuation d'une hypocrisie d'État. Lamennais, à qui les Bourbons faisaient oublier saint Louis, croyait l'hypocrisie inévitable : il souhaitait à tort que le congé devînt complet et définitif; ce n'est pas vers cet idéal-là que l'Église s'achemine, mais vers l'idéal, au contraire, dont s'approcha le moyen-âge.

Il nous faut remonter au temps de la Ligue pour trouver une époque où les préoccupations religieuses soient aussi intimement associées à la vie publique que de nos jours — je ne dis pas à la vie officielle, qui souvent n'est qu'un décor. Nous rencontrons alors un premier essai de démocratie. Sous les derniers Valois, dans les nombreux conflits qui mettaient aux prises huguenots et papistes, la foi religieuse animait les soldats. Mais dirigeait-elle toujours les chefs? Une mêlée d'intérêts politiques qui prend des airs de croisade, ainsi pourrait-on définir plusieurs des guerres de religion, engagées à la légère, pour des motifs personnels, par les seigneurs et les princes, et poursuivies sérieusement, pour des raisons religieuses, par la masse des combattants. Mais lorsque les Parisiens, voyant le trône vacant, se crurent appelés à disposer d'eux-mêmes et de la France, alors plusieurs années durant ils installèrent la foi à la cime de la politique, au lieu de dissimuler la politique sous l'étendard de la foi : jamais le catholicisme n'apparut avec plus d'évidence comme la religion nationale.

Quand les masses, après deux cents ans d'absolutisme, furent invitées derechef, et cette fois d'une façon durable, à désigner elles-

mêmes les détenteurs du pouvoir et à faire elles-mêmes leurs lois, un travail se fit en chaque pays, pour grouper les catholiques disséminés dans les masses.

L'État s'intitule libéral et démocratique : parce que libéral, il se proclame extérieur et supérieur aux considérations religieuses; mais parce que démocratique, il est envahi et absorbé par elles, grâce à ces groupements de concitoyens qu'une foi commune rassemble et maintient. Il s'affirme indifférent en matière de religion, et, par un étrange contraste, certaines séances des parlements ressemblent à des séances de concile, la dignité en moins. Dans l'abstrait, l'État est sans religion; dans le concret, il est disputé entre les diverses religions, ou bien entre la religion et l'irréligion. Rien n'est moins laïcisé que la manœuvre quotidienne de la machine politique, dans cet État qui répète volontiers : je suis laïque. Les effets du principe libéral sont annulés par un fait : le régime démocratique, forme de gouvernement dans laquelle l'âme populaire doit passer et s'exprimer tout entière. Or l'âme populaire n'est pas laïcisée, comme l'État prétend l'être. Vous trouvez dans un peuple, à côté des indifférents éparpillés, des hommes religieux groupés, et des hommes antireligieux groupés : les uns et les autres gardent la pleine intégrité de leurs convictions et de leurs passions, lorsqu'ils font métier de citoyens.

Ainsi dans chaque pays le jeu même des institutions démocratiques sollicite les fidèles, électeurs ou élus, d'agir pour l'Eglise avec un inquiet dévouement : ils concourent à la vie locale du catholicisme, en fixent les conditions, en facilitent l'expansion; et l'Etat doit tenir compte de leur Eglise, parce que l'Etat doit tenir compte d'eux-mêmes. Dans cette œuvre, le Saint-Siège les encourage, les surveille, les dirige; il les préserve de l'erreur ou de la déviation; par des actes officiels ou des conseils officieux, il leur définit avec une autorité spéciale la conduite qu'il juge la plus propice aux intérêts religieux.

D'autre part, le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques avec un certain nombre de gouvernements : ce n'est point là une archaïque survivance maintenue par la routine de l'Eglise et la complaisance des pouvoirs laïques; les rapports avec le Saint-Siège sont, au contraire, un élément important de la politique étrangère de chaque Etat. A cette heure où chaque nation du vieux monde cherche des colonies, c'est-à-dire de nouveaux sujets et de nouveaux clients, vous voyez se reproduire, en quelque mesure, ce qui se passait au moyen âge : on juge utile un recours au Saint-Siège, pour que ces prises de possession parviennent à leur complet achèvement. Par le choix des missionnaires qu'il envoie,

le Saint-Siège peut collaborer ou faire obstacle aux projets coloniaux des nations : supposez-le installant en Tunisie un clergé italien, et dans l'Erythrée un clergé autrichien : les ambitions de la France dans la première de ces régions, de l'Italie dans la seconde, seront contrecarrées. Pour leur grandeur extérieure et presque pour leur développement commercial, les Etats ont besoin du Saint-Siège. Il en est de même pour leur paix intérieure. Les catholiques groupés peuvent s'accorder avec le pouvoir ou le gêner; ils seront, suivant les heures, un parti d'opposition, une force qui se réserve, ou un appoint de gouvernement. Or ils ont pour guide leur conscience, leur sens politique et puis le Pape.

La conclusion se devinerait, si elle n'était sous nos yeux. En France, en Allemagne, dans un certain nombre d'autres Etats, le Pape accède par deux portes : par l'une, il est introduit auprès du gouvernement; par l'autre, auprès des catholiques, souvent opposants ou candidats au pouvoir, toujours candidats à la liberté. Des deux parts, il reçoit des doléances : les deux groupes d'interlocuteurs avec lesquels il confère s'accusent volontiers l'un l'autre. Placé dans une aussi délicate situation, tout autre que le Pape n'échapperait point à l'alternative de mécontenter l'un ou l'autre requérant et probablement les deux. Mais l'autorité du Saint-Siège est assez solidement assise pour que ces froissements soient éphémères; cet étrange arbitrage auquel la force des choses le convie ne lui enlève ni la confiance des fidèles ni l'amitié des autres souverainetés. Et voilà comment le dix-neuvième siècle a rendu à la Papauté une puissance politique qu'elle ne connaissait plus.

III

L'ÉMANCIPATION DE L'ÉGLISE A L'ÉGARD DES POUVOIRS LAÏQUES

Mais par un phénomène inverse, en même temps que l'Eglise acquérait une influence plus immédiate sur la vie intérieure des peuples, les gouvernements perdaient toute influence sur la vie intérieure de l'Eglise. Gallicanisme, joséphisme, césaropapisme, systèmes hybrides par lesquels le prince, alors évêque du dehors, s'érigeait en évêque du dedans, paraissent aujourd'hui des anachronismes. En abdiquant à l'égard de l'établissement ecclésiastique le rôle tutélaire qu'il remplissait jadis, l'Etat moderne a dû renoncer, logiquement, à ses prétentions de tuteur. Jadis, les conseils du Saint-Siège étaient encombrés par je ne sais quelle théologie régaliste, dont les ambassadeurs ou les cardinaux protecteurs se faisaient les échos : les souverains veillaient à la con-

fection des lois de l'Eglise universelle, destinées à devenir des lois dans leurs Etats; et le fonctionnement central du gouvernement spirituel n'échappait pas complètement à leur contrôle. A plus forte raison, dans l'intérieur de chaque nation, traitaient-ils leurs Eglises comme des institutions d'Etat.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Des persécutions locales, en un certain nombre de pays, ont lourdement pesé sur les prêtres et sur les fidèles; mais entre ces entreprises contre l'Eglise et les entreprises sur l'Eglise, moins douloureuses et plus périlleuses, que commettaient les régimes anciens, il n'y a rien de commun. Le résultat de celles-là est une éviction de l'Eglise par l'Etat; le résultat de celles-ci était une invasion de l'Eglise par l'Etat. On peut objecter certains cantons suisses, qui voulurent, de force, après 1870, faire entrer leurs habitants catholiques dans la secte des vieux-catholiques; mais nulle part leur exemple ne fut suivi.

Çà et là, dans l'arsenal des lois par lesquelles l'Etat régit actuellement la matière ecclésiastique, on rencontre des débris du vieil appareil de coercition, inauguré jadis par l'absolutisme monarchiste. Ce sont armes surannées; brandies ou lancées, elles font sourire plus qu'elles n'effraient. De Philippe VI à Louis XVI, l'appel comme d'abus fut efficace; à l'heure présente, une déclaration d'abus, prononcée par le Conseil d'Etat contre un prélat, laisse des doutes à beaucoup sur la culpabilité du prélat et n'en laisse à personne sur l'impuissance de l'Etat. Parmi ces articles organiques que Bonaparte, en dépit de Pie VII, adjoignit au Concordat, beaucoup déjà sont en désuétude : s'en étonner serait une naïveté. Dans les principes mêmes de 1789, sur la valeur desquels nous réservons notre avis, il en est un, celui de la liberté de penser, auquel les articles organiques infligent une flagrante entorse. On sera libre d'être catholique ou de ne l'être pas : voilà le droit moderne. Admettons-le comme un fait; l'Etat n'impose plus le catholicisme aux incroyants; va-t-il imposer aux croyants une certaine façon ou contrefaçon de catholicisme, qui serait la seule libre en France? On reconnaîtrait à l'athée le droit d'être athée, et l'on refuserait au catholique le droit d'être catholique comme le Pape veut qu'il le soit? L'Etat imposerait son visa aux bulles, bien qu'elles s'adressent uniquement à un certain nombre de consciences dont il proclame la liberté? Il faut bien qu'on laisse se disloquer, morceau par morceau, ces vieilles barrières qui, sous les régimes anciens, obstruaient les communications entre Rome et les fidèles. L'Etat a émancipé les consciences, qu'il en subisse les conséquences, et tant mieux pour l'Eglise, si elle en profite. Entre les fidèles et le Père commun le tête-à-tête est libre, désormais :

l'Etat n'y peut placer un avis sous peine d'être un intrus; en le prenant au mot, même, on pourrait lui dénier le droit d'écouter : n'est-il pas « laïque »? Il conserve des attributions de police incontestables, reconnues par Pie VII dans le Concordat. S'il s'en arroge d'autres, le ridicule le guette; ces ombrageuses précautions qui jadis tenaient le Saint-Siège en échec ne sont efficaces qu'aux époques de tyrannie. Napoléon III voulut fermer les chaires à la lecture du Syllabus; put-il empêcher la presse des deux mondes de le faire connaître? Sur la route de Rome, il est matériellement impossible à l'Etat moderne de maintenir des douanes intellectuelles. Rétablir la censure et même la Bastille, ou tolérer la libre diffusion de « l'ultramontanisme », voilà l'alternative.....

IV

LE 20 SEPTEMBRE 1870 : NOUVELLES CONDITIONS D'EXISTENCE DE LA PAPAUTÉ

En 1870, pour un temps qui dure encore, les conditions d'existence de la Papauté furent brutalement changées. Sans le Pape, malgré le Pape, une puissance nationale prétendit les régler. A l'appui de sa prétention, elle allégua sa force, l'entrée de ses soldats dans Rome; et le règlement fut la loi dite des garanties. On estima, au Vatican, que cette qualification était une ironie : avant de donner des garanties au Pape par une loi, il faudrait qu'on lui en fournît contre le changement possible de cette loi; en reconnaissant à un Parlement le droit de définir sa destinée, le Pape concèderait implicitement au Parlement ultérieur le droit de la modifier; souverain international, il serait à la merci des élus d'une nation. La « captivité d'Avignon » est présente au souvenir du Saint-Siège : il sait par expérience combien aisément la société chrétienne s'alarme, lorsque l'indépendance du docteur suprême est mise en doute. Il est la première puissance d'opinion qui soit au monde : pour conserver cet honneur, il ne faut pas seulement, suivant une profonde parole de Léon XIII, qu'il soit libre, mais qu'il paraisse tel. La liberté du Pape est de droit divin; proclamée par la loi des garanties, elle devenait de droit humain. Pie IX ne voulut pas recevoir de l'Italie ce qu'il tenait de Dieu lui-même. Être libre dans Rome royale, par une concession, même sincère, de la royauté italienne, c'était, aux yeux de Pie IX, n'être point libre. Accepter cette concession, c'était, à ses yeux, devenir sujet. Vainement supposez-vous, chez les hommes d'État italiens ou chez

les bienveillants penseurs en quête d'une « conciliation », la plus franche loyauté : le point de départ de leurs spéculations les engage en un cercle vicieux. Ce n'est pas à eux de définir la mesure et le degré des libertés qui seront concédées au Pape; à l'avance, leur travail est stérile. Le Pape seul est en mesure de connaître et d'annoncer les souveraines garanties d'indépendance qu'il juge nécessaires pour l'exercice de son ministère: et tant qu'il ne possèdera pas ces garanties, « la question romaine » existera.

Depuis vingt-quatre ans, le coup de force du 20 septembre 1870 contraint l'Italie à de perpétuels tours de force. La situation où elle s'est mise est pleine de gaucheries. En face du monde chrétien, elle est responsable du Pape; elle n'est pas admise à l'ignorer; elle a des devoirs envers lui. Le Pape, en revanche, l'ignore : la royauté italienne est une souveraineté qu'il ne reconnaît pas. Elle le gêne et il la gêne. Sur la carte, l'Italie est une; mais l'acte même par lequel elle acheva son unité territoriale a compromis son unité nationale : obéissant aux instructions du Pape, une partie de ses citoyens s'abstiennent de la vie publique. Il n'est qu'une façon d'être Français, Allemand, Anglais; il est diverses façons d'être Italien; l'Italie est le seul pays du monde où des arrière-pensées religieuses, dans un certain nombre d'âmes élevées, livrent combat au patriotisme. Et ce n'est pas seulement auprès d'un groupe de ses enfants qu'elle encourt une sorte de suspicion : chrétiens qui veulent la liberté du Pape, penseurs qui souhaitent le libre conflit des idées, s'inquiètent, en tous pays, lorsque l'Italie gêne ou supprime, à Rome, les journaux dévoués au Pape. Ils n'admettent pas que le Saint-Siège, puissance d'opinion par excellence, soit dépourvu de cet organe par lequel toutes les souverainetés actuelles essaient de diriger l'opinion : une presse officieuse vraiment et parfaitement libre.

Si les conseillers qui poussèrent Victor-Emmanuel à Rome poursuivaient sincèrement le bien de l'Italie, il semble qu'ils ont fait fausse route. La jeune royauté n'a pu faire reconnaître cette conquête par le congrès de Berlin; et elle en est, si l'on ose dire, prisonnière : Rome est pour elle une impasse. Mais Mazzini caressait un autre rêve : il se flattait, — il l'a dit, en propres termes, — que le pouvoir temporel du Pape entraînerait dans sa chute la suprématie spirituelle. Pape-roi, Pape-prêtre, devaient déchoir sous la même poussée. Sous l'influence de cette illusion, les sectes répudiaient l'idée d'une fédération italienne; elles faisaient avorter les réformes gouvernementales de Pie IX en provoquant des bagarres qui coûtèrent la vie au ministre Rossi; elles voulaient

détrôner le Pape pour détrôner Dieu. L'histoire leur réservait une singulière déception. Le prestigieux spectacle du pontificat actuel suggère à certains penseurs cette conclusion, que depuis 1870 les Papes, affranchis du métier de souverains, ont retrouvé le loisir et la liberté nécessaires pour s'acheminer vers la domination du monde : ainsi Victor-Emmanuel et Mazzini seraient les auteurs inconscients et irresponsables de la grandeur de Léon XIII. Ayant expliqué les multiples causes qui préparaient depuis le début du dix-neuvième siècle un renouveau de la Papauté, nous n'avons nul besoin, en observant l'exaltation de la croix du Christ, d'en faire honneur à la croix de Savoie. Mais il est piquant d'observer que l'intention de Mazzini était de rapetisser la Papauté et qu'on disculpe aujourd'hui l'œuvre de Mazzini en affirmant que la Papauté spoliée a grandi. On constate un phénomène inverse de celui que rêvait Mazzini, et l'on signale en ce phénomène, un résultat inattendu de son action. Voilà sans conteste une déclaration de faillite; elle atteste que le but auquel visaient les révolutionnaires italiens ne fut pas atteint.

V

RÉSULTATS DU PONTIFICAT DE PIE IX; RECONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ RELIGIEUSE

Grâce à l'unité de dogme, de morale et de direction, l'Eglise romaine, à toute époque, passa pour le type parfait de la société religieuse. Voyez les termes qu'emploient ses théologiens pour décrire la constante procession des fidèles à travers cette vie : ils ne conçoivent pas l'Eglise militante comme un amas d'individus, dont on trouve les noms juxtaposés sur des registres de baptême tout au fond des sacristies, et qui, d'un bout à l'autre de l'existence, négocieraient avec Dieu leur salut individuel, chacun de son côté et chacun pour soi. La société religieuse ne résulte pas d'une addition; elle n'aboutit pas à une statistique; elle est plus complexe et plus organique. Une solidarité constante en rattache les divers membres, solidarité double, à la fois naturelle et surnaturelle; naturelle, parce qu'ils doivent, en agissant les uns sur les autres, imprimer à l'ensemble de leur cortège une plus rapide poussée vers le terme divin; surnaturelle aussi, parce que les mérites de leurs œuvres, de leurs intentions mêmes, profitent à leurs frères, et parce que Dieu, écoutant le plus humble fidèle, interprète sa requête comme un écho de l'Eglise entière. Chacun pour tous, tous pour chacun : voilà le résumé de l'Eglise terrestre. Par surcroît,

elle n'est pas isolée : non plus dans l'économie du monde mystique que dans celle du monde astronomique, la terre n'est pas un centre dont la vie se suffirait à elle-même. Dans l'au-delà, cette vie a de mystérieux prolongements : les chrétiens du ciel plaident pour ceux de la terre, ceux de la terre pour ceux du purgatoire, et la vie de ces trois Eglises, qu'entremêle un éternel mystère, est toute faite de compensations, de rachats, de rançons. Pour fondement, la société religieuse a le dogme de la communion des saints; pour charte organique, elle a le *Pater Noster*, d'où le mot *je* est exclu, et qui contraint le fidèle d'associer ses semblables aux *a parte* qu'il tient avec Dieu.

Mais la force des choses, grande maîtresse de routine, amène le fidèle à répéter, comme une patenôtre égoïste, ce programme d'altruisme qui s'intitule *Notre Père*, et à méconnaître les invincibles répercussions d'influences qui relient entre elles les diverses parties du monde chrétien. Son salut individuel l'absorbe : commencer par soi passe pour une charité bien ordonnée; c'est en tous cas la façon la plus sûre de s'arrêter en soi et de finir par soi : si une telle conduite était générale, que deviendrait l'idée d'Eglise? Cette idée, dans le commun des âmes, comporte une incessante culture. L'Eglise, pour beaucoup, c'est leur paroisse ou leur diocèse, uniquement, et la société chrétienne, c'est tout au plus l'association de leur âme avec quelques âmes qu'ils connaissent, nullement avec toutes celles qu'ils ignorent. Un lien coutumier les maintient attachés à leur église comme à d'anciennes relations, et ils se privent ainsi de cette grande et fortifiante douceur : l'aperception des milliers de frères qui sont à la fois nos obligés et nos bienfaiteurs, nos avocats et nos clients, qui profitent de nos mérites et nous font profiter des leurs. Cette fraternité surnaturelle a besoin d'un symbole visible, terrestre; sinon l'instinct égoïste nous en voilera l'intuition. La paternité du Pape, seule, peut être ce symbole.

Le pontificat de Pie IX fit resplendir cette paternité; les temps étaient propices. La science moderne abrégeant les distances rapprochait les chrétiens entre eux et tous du Père commun; les principes de la politique moderne enlevaient à l'Etat toute raison juridique et parfois toute possibilité matérielle d'obstruer les voies entre Rome et les fidèles. Tournant au profit de l'Eglise ces bienfaits du siècle, Pie IX fit partout bouillonner un nouveau courant de vie chrétienne. Il remit du sang dans le cœur de l'Eglise; jusqu'aux extrémités elle en fut réchauffée et fortifiée. Avec lui, la Papauté cessa d'être lointaine : la filiation qui lui unissait les croyants devint plus affectueuse, plus intime; elle attira autour de lui les dévouements spontanés des zouaves pontificaux, milice

internationale comme la puissance même qu'elle servait; il apparut, avec une évidence qui parlait au cœur, comme le père de chacun et le père de tous; on vit ce phénomène d'une Papauté qui s'exaltait par une définition dogmatique nouvelle et qui se faisait plus condescendante, plus familière, plus populaire, si bien qu'au terme du pontificat de Pie IX, elle s'était, tout à la fois, rapprochée de Dieu et rapprochée des hommes...

Entre le Pape et les fidèles, entre les fidèles et le Pape, un flux et un reflux d'idées et de désirs descend et monte continuellement. Rome est consultée et elle consulte, elle ne permet pas aux diverses chrétientés de se laisser vivre dans une attente passive des instructions papales; elle surexcite leur initiative et les convie à surexciter la sienne. Les encycliques les plus importantes ont, si l'on ose dire, une genèse populaire : elles sont mûries par la catholicité, avant d'être tracées par le Pontife souverain. Elles répondent à des besoins conscients de la société chrétienne; et leur publication n'apparaît pas comme un coup d'État improvisé, qu'on subit inopinément, mais comme une conclusion d'avance escomptée qu'on accepte en connaissance de cause : telle, pour donner un exemple, l'encyclique de Léon XIII sur la question sociale.

Les fidèles sont les membres de l'Église, en même temps qu'ils sont les sujets du Pape; entre l'Église enseignée et l'Église enseignante, une collaboration constante existe pour la fixation de l'enseignement. La centralisation qu'acheva le concile du Vatican n'a pas eu cet effet de substituer à la féconde originalité des diverses chrétientés une uniformité assoupie; elles conservent toutes, au contraire, leur caractère spécial et leur allure propre : confrontez, pour vous en rendre compte, l'Église espagnole si sainement traditionnelle, et l'Église américaine si allègrement moderne. Dans le concert de l'opinion chrétienne, dont le Pape et le cardinal-secrétaire entendent quotidiennement les échos, chaque peuple apporte sa note, qui n'est pas celle du peuple voisin. A la façon d'un confluent, Rome recueille ces aspirations multiples; et l'unité de l'Église ne ressemble point à la correction bureaucratique d'une administration hiérarchisée, mais à l'harmonie organique d'un être vivant.

En 1893, au congrès de Jérusalem, le cardinal Langénieux disait : « Dans le concept catholique la multiplicité des rites n'est pas seulement acceptée ou tolérée, elle est nécessaire. » Ainsi les variétés qui persistent à l'abri de l'unité sont préservées, encouragées même par le Saint-Siège, comme des conditions de vie.

Or c'est au temps de Pie IX que l'Église universelle, pour la première fois peut-être depuis le moyen-âge, s'est vraiment sentie

vivre; et ce sentiment même l'acheminait vers une plus complète unification. Volontiers le pape Pie IX prenait à témoin le monde chrétien tout entier et des propres malheurs du Saint-Siège et des misères dont souffraient les catholiques en tel ou tel pays; il ne concevait pas le gouvernement de l'Église sous la simple forme d'un système d'administrations parallèles, affectant un casier spécial aux affaires de chaque nation. Il voulait que les douleurs ou les joies immédiatement ressenties par une partie de l'Église se communiquassent, par une mystique répercussion, au corps tout entier. On vit alors, en tous pays, les chrétiens constamment tenus en haleine; perpétuellement éveillées par ce sentiment de leur solidarité mutuelle, les chrétientés prospères se défendaient d'une molle langueur par la pensée des membres souffrants; et les chrétientés persécutées se défendaient d'un paresseux découragement par la pensée des membres robustes; l'équilibre entre les défaites locales et les victoires partielles, qui régit l'histoire de l'Église militante, devint constamment saisissable à l'ensemble des fidèles; et Pie IX passa son pontificat à les entretenir les uns des autres.

De nouveau, comme aux siècles anciens, on les vit cheminer vers Rome. En 1854, pour la définition de l'Immaculée-Conception, deux cent six cardinaux et évêques étaient présents; en 1862, la canonisation des martyrs japonais fut acclamée par deux cent soixante-quinze évêques; ils étaient cinq cents, en 1879, pour célébrer le dix-neuvième centenaire de saint Pierre; et le concile du Vatican réunit autour de Pie IX l'épiscopat entier.

Ce qu'il y eut de nouveau, d'inopiné, d'inédit, dans les séances du concile, ce n'est point le surcroît de grandeur qu'y trouva le Pape, c'est l'éclat qu'y trouva l'Église. Le concile du Vatican apparaît, au point de vue historique, comme une explosion de sève catholique, marquant pour l'Église le début d'une phase nouvelle. Réinstallée par le dix-neuvième siècle sur les débris confondus des Églises nationales et des monarchies absolues, c'est en 1870 que la grande société religieuse, à laquelle préside le Pape, acheva de se connaître et recommença de se faire connaître.

VI

PREMIER RÉSULTAT DU PONTIFICAT DE LÉON XIII ÉDUCATION SOCIALE DES CATHOLIQUES

L'histoire du pontificat de Léon XIII n'est pas achevée, mais dès maintenant la portée en est saisissable.

En fait, depuis cent ans, tous les membres du corps social, aussi bien les infiniment petits que les privilégiés de naguère, sont associés, avec une intimité plus active, à la vie de ce corps; et par le progrès des institutions démocratiques, chacun a entre les mains, dans une certaine mesure, le sort de tous. Rien, dans ce fait nouveau, ne dérogeait au droit naturel; car la nature a rendu les hommes solidaires les uns des autres : « Rien ne se perd, a dit Lacordaire, d'un mouvement imprimé par une créature libre. »

La *Déclaration des droits de l'homme* livra la machine sociale à l'impulsion de toutes les créatures libres, afin qu'elles la fissent mouvoir; mais elle ne tint pas compte de leur solidarité; en les appelant tous à une même manœuvre, elle négligea de définir leurs rapports et de régler leur collaboration. Voilà pourquoi le droit moderne, investissant chaque homme d'un certain nombre de droits abstraits, apparaît impuissant à lui garantir la possession concrète de ses droits : il déclare l'individu souverain, et l'abandonne sans défense à la tyrannie oppressive d'une majorité; il le proclame libre, et cette proclamation résonne comme un ironique persiflage à l'oreille des faibles, qu'elle laisse à la merci de la liberté des forts; il est enfin d'une stérilité lamentable, si on y cherche un programme de vie sociale. Une collection d'atomes est préposée à la direction de la société : envers tous les autres, chacun n'a qu'un devoir négatif, celui de ne les point gêner; sous cette réserve, ils peuvent tous agir comme ils veulent; ils sont, par surcroît, de conditions inégales; les uns ont des ressources, les autres en manquent; ils ne se concertent point, parce que la nécessité d'appliquer une décision commune entraverait la liberté de chacun. Tant bien que mal, pourtant, il faut que la société marche; au gré de ces caprices non réglés et de ces impulsions non groupées, elle sera écartelée; et l'Etat doit assister, surintendant muet et inactif, à cette dislocation fatale. L'idée du lien social est complètement exclue; les théoriciens du droit moderne ne déclarent l'homme souverain qu'après l'avoir isolé de ses semblables; il leur est impossible de le replacer au milieu d'eux après l'avoir déclaré souverain. Ils prétendent régler la vie des peuples, et suppriment préalablement la notion même de vie.

Par là s'expliquent les crises de notre siècle. D'une part l'avenir semblait réservé à une forme de gouvernement dans laquelle tous auraient soin de tous, et qui rendrait immédiate, constante et constamment visible la responsabilité de chaque homme dans l'existence commune. D'autre part, les citoyens de l'avenir, recevant comme une charte immortelle les principes de 1789, étaient élevés à une école d'individualisme égoïste, non à une école de

solidarité. En bloc, les faits nouveaux et les théories nouvelles faisaient invasion; entre ces faits et ces théories, un antagonisme existait, et l'on prétendait propager *la* « démocratie » au nom de certains principes impuissants à faire vivre une société quelconque et surtout *une* démocratie. En restaurant la notion du lien social, Léon XIII a dissous le second terme de l'antinomie.

L'encyclique *Diuturnum* de 1881 sur le principat politique, l'encyclique *Immortale Dei* de 1883, sur la constitution des Etats, l'encyclique *Libertas* de 1888, sur la liberté humaine, l'encyclique *Sapientiæ* de 1890, sur les devoirs des citoyens chrétiens, et l'encyclique *Rerum novarum* de 1891, sur la condition des ouvriers, développent en toutes ses parties la conception chrétienne de la société. « L'homme est un être social » : voilà le point de départ. De la *Somme* de saint Thomas, Léon XIII exhume cette observation toute simple et même banale en apparence : un corps de doctrine s'en peut déduire. La constatation de ce fait : la société, conduit à cette conclusion, qu'une autorité est nécessaire. Le bien commun, voilà la fin de la société. Il faut que cette fin soit rendue présente à l'esprit de tous; il faut en second lieu que, pour y atteindre, les efforts des individus soient combinés et agencés entre eux. Voilà la tâche du pouvoir et voilà pourquoi il faut des lois. L'Etat et l'individu ne sont pas des rivaux; les deux forces doivent se compléter et s'harmoniser. La loi n'étouffe pas l'initiative de l'individu; elle en protège l'exercice, et elle en surveille les abus, qui nuiraient aux initiatives voisines. De cette suprématie constante de la loi résulte l'ordre, santé du corps social. La loi elle-même, à son tour, doit accepter, si l'on ose dire, la suprématie de la justice; et la régularité correcte que maintient la police des Etats ne mérite vraiment le nom d'ordre que si rien dans cet état de choses n'est contraire à l'équité. Une fausse acception de la liberté fourvoyait le monde contemporain : pour les enfants de 1789, la liberté, c'est l'absence de toute règle — ils disaient plus volontiers, de tout joug — et, désespérant d'atteindre à cet idéal incompatible avec le maintien de la société, ils rêvaient, tout au moins, de réduire l'autorité au minimum; ils la traitaient toujours en importune, souvent en ennemie; ils s'efforçaient de l'affaiblir et de la désarmer. Le pape Léon XIII retrouva les titres de l'Etat. A l'heure où les « libéraux » ne mentionnaient les droits de l'Etat que pour en accabler l'Eglise, celle-ci, par une piquante revanche, rappela les multiples prérogatives du pouvoir public, dont la négation faisait précisément le fond des doctrines libérales.

Dans le domaine social, surtout, ce phénomène eut des conséquences frappantes. Liberté du travail, liberté du contrat, laissez

faire, laissez passer : telle était, depuis cent ans, la maxime usuelle. On avait une absolue confiance dans le libre jeu des initiatives individuelles, et par surcroît une police pour protéger, au jour le jour, le résultat de ce jeu : la charte de 1789 était sauve et la société semblait tranquille. De cette superficielle tranquillité surgit un jour la question sociale. La métaphysique politique n'y fournissait aucune réponse; à ceux qui découvraient cette question, l'État moderne, s'il voulait demeurer strictement fidèle à ses maximes originelles, ne pouvait opposer que des fusils. Léon XIII a fait intervenir la vieille Église.

L'Église, elle, ne se guinde pas jusqu'à la contemplation d'un homme abstrait en qui la profession d'ouvrier n'est qu'une modalité indigne d'occuper le législateur; condescendante comme son fondateur, et d'ailleurs soucieuse de la vérité, elle abaisse ses regards et constate, autour d'elle, la « misère imméritée » des travailleurs. Cette misère résulte d'une erreur et d'une lacune.

L'ouvrier, souvent, reçoit un salaire insuffisant ou subit un nombre exagéré d'heures de travail; la conscience des honnêtes gens allègue, pour se décharger de ces abus, que l'ouvrier, signant le contrat de travail, les a lui-même consentis; ainsi la volonté commune du patron et de l'ouvrier créerait la justice. Voilà l'erreur. Et en voici la réfutation. Tout homme a le droit de vivre. Si son travail ne suffit point à le nourrir, ou s'il doit accepter des conditions préjudiciables à sa vie, le contrat, qui lui a été extorqué au moment où il avait faim, est injuste; la décision de deux individus ne saurait prévaloir contre la loi divine qui impose à l'homme le devoir de conserver l'existence, non plus que les décisions prises par des rois ou par des majorités parlementaires ne peuvent prévaloir contre la justice.

Léon XIII ne crut pas avoir fait tout son devoir en réfutant le sophisme dont on couvrait la misère des ouvriers; il voulut aviser à l'amélioration de leur sort. Dans le monde du travail, d'un bout à l'autre de l'univers, tout se tient et tout s'enchaîne. Observez un corps de métier dans l'enceinte d'une ville : entre ceux qui l'exercent, il y a à la fois rivalité et solidarité; ils sont concurrents et ils sont confrères; ils luttent entre eux et ils ont des intérêts communs; par la force des choses, ils ont une multitude de rapports. Ce microcosme est l'image du monde économique : une grève ou une diminution des prix peut influer sur les marchés du reste de l'univers.

A aucune époque la liaison des phénomènes économiques entre eux ne fut plus impérieuse et plus inévitable : or, dès le début de cette époque, le monde du travail fut désorganisé, les associations

entre ouvriers dissoutes, et l'État abdiqua son ancienne tutelle pour « laisser faire ». C'est au moment où la vie économique est devenue plus complexe que l'État a permis qu'elle fût plus anarchique. Léon XIII a défini le remède : l'organisation du monde du travail.

Un corps professionnel forme une petite société dans la grande; les Constituants méconnurent les droits, l'existence même de cette petite société. Léon XIII, par l'encyclique *Rerum novarum*, a manifesté le vœu qu'elle s'ordonnât et qu'un fonctionnement régulier lui fût reconnu par l'État; de même que tous les citoyens participent au gouvernement du pays, ainsi tous les travailleurs doivent être réellement associés à la vie du métier. Jusqu'à ce que cette organisation soit achevée, les pouvoirs publics ont le devoir d'empêcher les abus dont souffre le travailleur. Pour le présent, l'État, en vertu de ses fonctions d'ordre, doit, par une législation sociale, prêter secours aux faibles contre la tyrannie des forts, dans cette lutte pour la vie, que certains philosophes essaient de justifier, et que les masses maudissent. Pour l'avenir, il doit accorder aux ouvriers et aux employeurs la liberté de s'organiser, et substituer ainsi à l'impitoyable *struggle for life*, qui dément les doctrines et les espérances du Christ, l'harmonie de tous en vue du bien commun.

Organisation du métier, intervention de l'Etat : ce double programme, depuis vingt ans, a conquis les ouvriers des deux mondes. Mais ils l'associaient à de fausses opinions philosophiques, à la négation de Dieu, de la famille, de la propriété. Ils niaient Dieu, et ne voulaient voir, dans ses prêtres, que des docteurs de résignation, non des maîtres de justice. Ils inclinaient vers des théories subversives de la famille, achevant ainsi l'œuvre commencée par l'état social actuel, qui trop souvent ne permet à l'ouvrier ni de posséder un foyer ni surtout d'en jouir. Enfin, ils démolissaient la notion de propriété; méconnaissant les devoirs du propriétaire, beaucoup de riches avaient commencé de la ruiner; les pauvres achevaient en méconnaissant les droits corrélatifs de ces devoirs. Au-dessus de ce chaos, l'action du Pape émergea. D'une main sûre, il sépara les besoins légitimes des rêves erronés : c'est en satisfaisant ceux-là qu'il voulut dissiper ceux-ci. Il invita les prêtres à aller au peuple, les patrons à respecter la famille ouvrière, les propriétaires à réfléchir que « les biens sont communs à tous quant à l'usage ». Dieu, la famille, la propriété, apparurent sous un jour nouveau; le socialisme athée, assez puissant actuellement pour prétendre à la conquête des foules, redoute Léon XIII plus qu'il ne redoute aucun Etat libéral. L'Etat centenaire, qui répétait le

mot de fraternité sans y insinuer aucun contenu, avait failli à ses promesses; il suffisait que l'Eglise séculaire dégageât de l'idée de charité toutes les vertus qu'elle recèle, et l'obligation de la justice aussi bien que celle de l'aumône, pour qu'elle parlât le même langage que les masses, au cœur desquelles s'élabore la civilisation de demain. Dès le temps de Pie IX, Mgr de Ketteler, archevêque de Mayence, précurseur de ces apparentes nouveautés qui sont en fait des résurrections, avait pressenti la revanche que l'Eglise, évincée du terrain politique par le libéralisme, pouvait trouver dans le domaine économique. Léon XIII a réalisé ces prévisions.

En 1886, les instances des cardinaux Gibbons et Manning en faveur des Chevaliers du Travail, puissante organisation ouvrière des Etats-Unis, attestèrent au Saint-Siège l'urgence du problème social. En 1887 et 1889, deux pèlerinages d'ouvriers français, que guidaient M. Harmel et le comte Albert de Mun et qu'amenait aux pieds du Pape le cardinal Langénieux, pénétrèrent dans la basilique vaticane par la porte centrale, qui jadis ne s'ouvrait qu'aux souverains; et le Pape recueillit leurs doléances. En 1893, les délégués du quatrième Etat suisse étaient rassemblés en congrès à Bienne : il y avait là des socialistes, des protestants, peu de catholiques. Cette assemblée nullement triée, expression véridique et intégrale de la démocratie ouvrière suisse, invita « les organisations ouvrières catholiques à déployer une propagande internationale en faveur de la réalisation des principes énoncés par Léon XIII dans son encyclique ». Ainsi les masses ouvrières, prises dans leur ensemble, cessent de considérer l'Eglise comme une institution de police chargée d'imposer aux petits, au nom de Dieu, les caprices des grands; entre les doctrines sociales de Léon XIII et les aspirations du quatrième Etat, il y a concordance. Une lettre au docteur Decurtins a constaté cette concordance, en même temps qu'elle complétait l'encyclique *Rerum novarum* en affirmant la nécessité d'une législation internationale du travail.

En 1894, enfin, l'éloge donné par le Saint-Père aux instructions sociales de Mgr Doutreloux, évêque de Liège, fut un encouragement décisif pour les démocrates chrétiens de Belgique qui se dévouent à l'organisation des travailleurs. C'est en Belgique, surtout, que les catholiques ont commencé de lutter, dès le lendemain de l'encyclique, pour que la multitude des ouvriers ne fût pas « abandonnée, sans défense, à une exploitation qui transforme en fortune pour quelques-uns la misère du grand nombre ». Cette définition du régime capitaliste actuel est du pape Léon XIII.

Par là, l'Église a repris pied dans la société contemporaine; la *Somme* de saint Thomas, que conservaient jadis les armoires des

séminaires, est aujourd'hui citée dans les meetings où la démocratie cherche ses voies; les maximes de la théologie morale suppléent à l'insuffisance des codes pour la protection des faibles; les États qui niaient à la fois les droits du travail et les droits de Dieu entendent le Vicaire de Dieu proclamer les droits du travail, et parfois ils semblent craindre, comme l'Italie royale en octobre 1891, que la voix du travail ne proclame trop impérieusement les droits du Vicaire de Dieu.

L'observation, certes, est peu flatteuse pour notre orgueil, elle s'impose cependant. Pour corriger la civilisation de la vieille Europe, Léon XIII, en définitive, distribue, au sujet de la dignité humaine et des devoirs respectifs de la société envers tous les hommes, de tous les hommes envers la société, les mêmes enseignements qu'il fait propager en Afrique pour y créer la civilisation. Les serfs de l'industrie moderne et les esclaves de la traite musulmane peuvent alléguer pour leur défense, toutes proportions gardées, la même doctrine. La lettre de 1887 aux évêques brésiliens sur l'esclavage et l'encyclique de 1891 sur la condition des ouvriers s'inspirent des mêmes maximes; elles peuvent être opposées comme remède et comme condamnation aussi bien à la barbarie qui ignore ses devoirs qu'à la société raffinée qui les a oubliés; et telle est leur efficacité, que sur un ordre commun de Léon XIII, à la même heure de l'histoire, vous les voyez prêchées par un Lavigerie à ceux qui n'ont jamais connu le christianisme, et par un Manning à ceux qui s'en disaient blasés.

VII

SECOND RÉSULTAT DU PONTIFICAT DE LÉON XIII : L'ÉDUCATION POLITIQUE DES CATHOLIQUES

Entre Léon XIII docteur et Léon XIII réformateur social, nous avons marqué la filiation. En notre siècle d'individualisme, il a remis en honneur la conception chrétienne de la société civile; voilà le résumé de son règne; et son action politique comme son action sociale est un perpétuel corollaire de cet enseignement doctrinal. Les admirateurs du Pape célèbrent sa communion avec les peuples; les ennemis du Pape l'accusent de complaisance pour les gouvernements. Voilà deux constatations inverses; la première exprime une vérité, la seconde travestit une autre vérité. Oui, Léon XIII a l'amitié des gouvernements, mais la conduite qu'il observe à leur égard n'est point faite d'expédients, de combinaison

agencées au jour le jour et d'habiletés opportunistes, le Pape docteur, encore, explique le Pape politique.

L'idée d'autorité périclitait : d'une part, les principes révolutionnaires ne maintenaient aucun fondement sur lequel elle pût s'étayer; d'autre part, les catholiques, persécutés en beaucoup de pays, s'habituaient à traiter l'Etat en ennemi. Léon XIII, en même temps qu'il rappelait les prérogatives de l'autorité, a fait l'éducation politique des fidèles : pour les luttes qu'ils soutiennent en faveur des intérêts religieux, il leur a défini certaines règles. Elles se peuvent ramener à quatre. La première est celle-ci : Une cause juste ne doit point être défendue par des moyens injustes; c'est pourquoi le Pape condamne, en Irlande, le « plan de campagne » et « le boycottage »; le but ne justifie pas les moyens. Voici la seconde, que nous extrayons d'une lettre de Léon XIII au cardinal Guibert, écrite en 1880 : « Dans les choses qui ne sont pas injustes, il faut obéir à ceux qui gouvernent pour conserver l'ordre, où réside le fondement de la sécurité publique »; cette maxime, qu'on retrouve dans l'encyclique aux Polonais, de 1894, condamne l'opposition systématique. En 1882, s'adressant aux évêques espagnols, il leur disait : « Il faut fuir la fausse opinion de ceux qui unissent la religion avec un parti politique et la confondent avec lui au point de déclarer que ceux qui appartiennent à un autre parti ont à peu près renié le nom catholique. C'est là faire entrer à tort les factions politiques dans l'auguste champ de la religion. » Les catholiques de France, en 1892, entendirent le même langage; le Pape ne veut pas que les intérêts de l'Eglise soient solidarisés avec les intérêts d'un parti : telle est sa troisième maxime. Enfin, dans les pays où les catholiques élèvent contre le gouvernement les plus sérieux griefs, du moins doivent-ils distinguer entre la constitution et le gouvernement et s'abstenir d'attaquer la forme même du pouvoir lorsqu'il suffit d'en changer les détenteurs : voilà le quatrième article du catéchisme politique proposé par Léon XIII aux fidèles. Ces déclarations, qui ont si vigoureusement influé sur les destinées de notre République, ne sont point des arrêtés de circonstance, mais l'expression d'une doctrine et la conséquence logique de l'idée d'ordre social.

Auprès du président de la République française comme auprès de l'empereur d'Allemagne, auprès de l'empereur de Chine comme du sultan, Léon XIII proteste avec insistance que l'Eglise romaine ne mérite point le reproche de porter ombrage aux pouvoirs civils, puisque, au contraire, elle établit doctrinalement les fondements de leur autorité. Dès le mois de mars 1883, il écrivait à M. Grévy : « Nous ne nous sommes jamais écarté des règles les plus strictes de la modé-

ration et de la délicatesse, afin de ne pas diminuer le prestige de l'autorité civile ». Cette phrase n'est pas d'un diplomate disciple de Machiavel, mais d'un théologien disciple de saint Thomas.

C'est ainsi que Léon XIII, dès le début de son pontificat, par la vertu même des doctrines sociales du christianisme, intégralement exposées, mit un terme à beaucoup de malentendus. En apprenant aux catholiques à distinguer la résistance à l'injustice et la révolte contre le pouvoir, et en rappelant à des groupements politiques, qui se disaient catholiques et se flattaient d'être viables, que la défense des intérêts religieux exclut une opposition systématique, il dissipa certaines préventions des gouvernements contre l'Eglise. Le tsar, le sultan, encore qu'ils soient des chefs religieux, sont sans inquiétude lorsque le Pape écrit aux catholiques de leurs Etats, ils savent que le respect de l'autorité civile sera recommandé par la parole pontificale; ils ont confiance en Léon XIII. Transportez-vous à l'autre bout de l'Europe, en Belgique : pour appuyer leurs revendications légitimes, les ouvriers consultent et citent l'encyclique sur la question sociale; elle contient leur programme de vie; c'est à elle qu'ils empruntent les considérants de leur requête : ils ont confiance en Léon XIII. En présence de ce Pape qui rassure à la fois les autocrates de l'Europe orientale et les démocraties de l'Europe occidentale, les observateurs superficiels s'étonnent; ils prêtent à sa politique une infinie complexité. En lisant ses encycliques doctrinales, on en peut comprendre et apprécier la lucide simplicité.

Il serait possible aussi, en étudiant les lettres de Léon XIII sur le Rosaire et le Tiers-Ordre, de retrouver, dans son mysticisme, ce même caractère doctrinal; elles ne sont pas simplement les épanchements d'une piété qui raconte ses célestes jouissances; le Pape y démontre, par des arguments, la valeur de ces religieuses pratiques pour l'amélioration de l'individu et leur utilité pour la société.

VIII

LES DEUX JUBILÉS DE LÉON XIII. PERSPECTIVE D'UNION : UN SEUL TROUPEAU ET UN SEUL PASTEUR

Le jubilé sacerdotal en 1887, le jubilé épiscopal en 1893, attirèrent à Rome les délégations spontanées de la société laïque. Ces solennités ont la même importance historique que celles qui, sous Pie IX, groupaient autour du Pape les représentants de la société religieuse. De loin, Léon XIII reçut les compliments des souve-

rains; face à face, il vit l'affectueuse dévotion des peuples, et Rome recouvra l'éclat d'une capitale internationale. Depuis le moyen âge, pareil spectacle ne s'était vu. Devant cette puissance pontificale qui a ses racines en haut, qui n'est point créée par ses sujets, et ne peut être détruite par eux, les masses de toutes nations, fatiguées chez elles de cette instabilité politique dont jadis elles étaient fières, s'inclinaient avec un religieux étonnement. En dépit de leur éducation, qui les avait accoutumées à l'idée du relatif en politique, elles saluaient avec soulagement, dans le pape Léon XIII, une suprématie incontestable qui n'avait jamais laissé discuter ses titres, une incarnation vivante de l'absolu.

Pour subir impunément de pareils triomphes, il faut être Pape, ne jamais effacer, de l'horizon qu'on contemple, les ambitions universelles du Christ, et mesurer sans cesse la distance entre l'actuelle réalité et ce lointain idéal. Au moment même où les foules s'ébranlaient pour apercevoir, quelques minutes durant, un blanc profil de vieillard, Léon XIII, objet de cette religieuse curiosité, reportait sa pensée sur les foules qui manquaient à l'appel, sur les innombrables catholiques dans l'âme desquels le christianisme a cessé de vivre, sur les peuples qu'il n'a jamais conquis, et sur les communautés chrétiennes, enfin, qui, se détachant à travers les âges, ont perdu l'un des bienfaits promis par le Christ, celui de l'unité. Derrière ce tableau vivant de la basilique Vaticane, toute fourmillante de têtes humaines, il entrevoyait la carte du monde, sur laquelle les possessions de l'Église romaine apparaissent comme des îlots; il adressait une muette bénédiction aux peuples absents du rendez-vous; et comme le Christ voulut être l'apôtre de tous les hommes, ainsi son successeur aspirait, d'une soif ardente, immédiate, à la paternité de tous les hommes. On peut dire qu'en 1893 le pontificat de ce Pape octogénaire entra dans une phase nouvelle : avec un zèle à la fois ardent et discret, avec une tendresse passionnée dont l'expression n'est jamais impérieuse, il convie désormais les frères séparés à reconnaître en lui un père. En 1893, il fit porter en Orient, par le cardinal Langénieux, des paroles de paix. Entre les deux Églises, la croyance à l'Eucharistie est un ineffaçable trait d'union; le congrès de Jérusalem eut pour but et pour effet de mettre ce trait en lumière. Pour la première fois, depuis les croisades, un légat du Pape fut reçu en Palestine; il venait pour trouver des sujets de rapprochement, non pour chercher des sujets de division. Le discours d'ouverture fut un éloge de l'Orient; le congrès lui-même fut un hommage rendu à l'Orient, fidèle champion du dogme eucharistique; le discours de clôture, enfin, fut une prière pour l'Orient. L'aide du temps sera nécessaire pour que

les deux Églises s'entendent; mais la volonté de Léon XIII, intelligemment traduite par l'archevêque de Reims, a suffi pour qu'elles recommencent à s'écouter. En 1894, il a parlé lui-même, dans sa lettre *Præclara*, adressée aux peuples et à leurs gouvernants. Cette lettre est un cri d'union. Elle n'est pas le manifeste d'une Église, qui sent l'urgent besoin de se distinguer pour s'affirmer et de définir, avec d'ombrageuses précautions, ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Le dogme catholique est fixé; Rome n'a jamais rien caché d'elle-même; on sait ce qu'elle exige de ses fidèles, les limites de ses concessions et celles de son intransigeance; le concile de Trente et le pontificat de Pie IX ont laissé cet indestructible résultat; l'orthodoxie est ainsi garantie. Sans péril aucun, dans la lettre *Præclara*, Léon XIII a pu parler un langage nouveau, nous allions dire un langage laïque : ce n'est pas le maître exclusif d'une Église qui a écrit cette lettre, c'est le Père commun de cette Église universelle dans laquelle, virtuellement, l'humanité entière est englobée.

Solidement assise sur un roc dont Pie IX acheva de préciser les angles, il semble que la Papauté, sous Léon XIII, commence à dessiner les avenues qui, de tous les points du monde, doivent confluer vers ce roc. A la minute précise qu'elle traverse actuellement, voilà ce qu'on observe. Nous nous arrêtons sur cette perspective instantanée, dont l'avenir, immédiat ou lointain, accentuera les lignes et détaillera les plans. C'est là un point final, non une conclusion. Une histoire qui dure, que chaque jour modifie, et que la Papauté compte prolonger jusqu'à la fin des temps, n'est point susceptible de conclusion.

GOYAU.

LE COMTE AUGUSTE DE LA FERRONNAYS

I

Le château de La Bouchère. — Mme de La Ferronnays et son mari. — Premiers camarades et premières amies d'Auguste. — Son oncle, l'évêque de Lisieux. — Malechances d'éducation. — La maison Reveillon. — Emigration d'Auguste et de son oncle l'évêque.

L'enfance du comte Auguste de La Ferronnays[1] rappelle celle de son ami Chateaubriand. Elle se passa, aux prises avec les mêmes tristesses et les mêmes rêves, encadrée de ces mêmes paysages bretons, les plus grandioses et les plus désolés qui soient. Avant de porter à travers le monde leur fidélité vaine, tous deux avaient erré à l'abandon parmi les rochers et les ajoncs de la grande lande stérile. Leurs âmes s'étaient formées de la mélancolie de ses horizons, de son âpre poésie, de ses soudains passages de la brume au soleil, et devaient garder l'éternelle empreinte de ces premières visions.

La Ferronnays naissait à Saint-Malo le 4 décembre 1777. Chateaubriand y était né le 4 septembre 1768. Et puis, bientôt, leurs familles, bizarres et décousues, les avaient emmenés, tous deux, loin de leur petite ville natale, grandir misérablement aux champs. Ils étaient nés émigrés; ce fut leur première émigration. Mais déjà le contraste entre les orgueilleuses tours de Combourg qui abritaient l'un de ces enfants, et le modeste toit de La Bouchère, sous lequel vivait l'autre, semblait prédire quelque dissemblance dans leurs futures fidélités aux mêmes causes malheureuses.

En effet, La Bouchère, où Mme de La Ferronnays venait, quelques mois après ses couches, s'ensevelir avec son fils, n'avait rien de féodal. Ce n'était qu'un simple rendez-vous de chasse, perdu au milieu des grands bois qui couvraient alors les environs de

[1] Le nom patronymique des La Ferronnays est Ferron. Les Ferron sont de très ancienne noblesse bretonne. Les plus vieux documents qui les concernent remontent à 1160.

Guérande. La souffrance semblait s'y être attachée partout aux murs comme aux arbres. Le logis se composait d'un unique pavillon délabré, flanqué de chenils et d'écuries en ruines. En avant, se déroulait, comme un tapis usé, la pelouse qui servait à l'ébat des chiens. Quelques allées tournoyaient çà et là dans les enchevêtrements d'un labyrinthe et parmi les buis échevelés du potager. Les grilles pendaient, l'eau dans les bassins croupissait. Tout, enfin, avait cet aspect languissant des choses qui attendent que la nature les recouvre d'oubli.

Le pâle et doux visage de la châtelaine s'harmonisait avec cette sorte d'universelle résignation. Elle n'avait pas dix-huit ans. Ses traits, d'une finesse extrême, étaient encore d'une enfant. Mais déjà, ses lèvres, son teint avaient pâli. Rien de frêle comme elle, ni de mystérieux comme le regard qui s'échappait de ses yeux noirs à demi clos. Ce qui ne se laisse qu'entrevoir ne semble-t-il pas infini!

Ces détails me viennent d'un vieux portrait contemporain du mariage de la jeune femme avec le comte Eugène de La Ferronnays. Mais l'histoire plus discrète ne m'a pas dit où M. de La Ferronnays avait rencontré Mlle de Bellevue, ni pourquoi elle était venue, presqu'au lendemain de son mariage, habiter La Bouchère. Quoi qu'il en soit, elle s'y étiolait comme une fleur des tropiques, sous notre triste ciel. Née à Saint-Domingue, ce ciel, pour elle, semblait un éternel hiver qui, sans cesse, la ramenait de sa jeunesse sans amour vers son enfance ensoleillée.

Son mari ne lui revenait que pendant la saison des chasses. A le voir alors, pendant quelques jours, plein d'attentions pour la jeune femme, on ne se fût pas douté qu'il l'oubliait absolument dès qu'il avait repris le chemin de Versailles ou de sa garnison. Son cœur, sans vouloir en médire, ressemblait à quelqu'un de ces foyers toujours ardents, mais couverts, dont la flamme ne jaillit que par explosions. On voyait aisément la limite de son esprit, mais on ne voyait guère les ressorts qui le faisaient agir. Affections et croyances tournoyaient, en effet, aux hasards de sa vie. Le hasard était le vent, lui la girouette. Au demeurant, il n'était pas de plus galant homme que M. de La Ferronnays. Si sa foi un peu confuse lui faisait servir Dieu d'assez étrange façon, il servait bravement le roi comme tous les siens l'avaient servi depuis saint Louis[1].

Avec cinq de ses frères, le comte Eugène venait de faire toute la guerre de Sept ans, et si bien, qu'après chaque campagne, il avait fallu remonter le régiment de La Ferronnays en hommes et en

[1] En 1248, Payen Ferron suivit le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, quand il accompagna saint Louis à la 5e croisade. (*Notice sur la maison Ferron en Bretagne*. Jouaust, Paris, 1883.)

chevaux. Mais, en ce temps-là, on ne marchandait pas plus au roi ses écus que son sang. Il vous remboursait tout cela d'un sourire; et l'on s'en allait trop heureux quand, au sourire, l'oracle avait ajouté au hasard quelqu'un de ces jolis mots que le hasard, parfois, se chargeait d'expliquer. Bois et moulins étaient vendus, mais le joli mot les suppléait dans l'héritage des enfants et suffisait à entretenir la sève du vieil arbre généalogique. Par exemple, un jour que les frères La Ferronnays étaient venus, entre deux campagnes, faire leur cour à Versailles, le roi, du plus loin qu'il les eut aperçus, les compta et recompta du bout du doigt en disant gaîment : « Mais il m'en manque un. » C'était précisément le comte Eugène qui venait d'être blessé à Brunswick.

Le mot fit fortune; et quand, plus tard, le comte Eugène le répéta à son fils, celui-ci le serra dans sa petite mémoire avec tant d'autres qui lui faisaient tout naïvement confondre l'histoire de France avec celle des La Ferronnays. Auguste détestait les Anglais, parce que, lors de leur première invasion, ils avaient emporté les vieux titres de sa famille à la Tour de Londres. Il adorait Duguesclin, parce que Duguesclin avait assiégé Bescherel en compagnie de Roland Ferron. En un mot, les événements ne comptaient pour lui que s'il y trouvait mêlé le nom de quelqu'un des siens. C'était le droit chemin jalonné depuis cinq cents ans.

Les grands ancêtres avaient cependant, dans le cœur de l'enfant, de terribles rivaux parmi les sabotiers et les petits bûcherons du voisinage. Il se sentait trop chétif, près d'eux, pour ne pas les admirer passionnément quand ils couraient mieux que lui dans la lande, ou que, plus heureux, ils dénichaient des corbeaux et des pies inaccessibles à ses forces. Peut-être, alors, n'aurait-il pas fallu le tenter beaucoup pour qu'il renouvelât les marchés d'Esaü, témoin l'échange qu'il fit un jour d'une boîte ornée d'un superbe portrait de Louis XIV contre un petit pot de glu.

Mais combien d'autres allaient en faire autant, et sans attendre la nuit du 4 août. Cette belle inintelligence de l'intérêt, jointe à beaucoup de bravoure et de galanterie, faisait le gentilhomme de ce temps-là. Vices ou vertus, Auguste de la Ferronnays leur dut de devenir une des figures les plus séduisantes de son temps. Si l'argent, en effet, n'eut jamais de prise sur sa vie, je n'en saurais dire autant ni de la bataille ni des femmes, des femmes surtout, dont la douce influence se personnifiait innocemment alors dans les deux petites sœurs qu'il adorait.

L'aînée, Agathe, était telle qu'on se figure les anges, à qui Dieu n'a pas donné la connaissance du bien et du mal, mais seulement la faculté d'aimer. Antoinette, la plus jeune, était toute différente.

Jamais, s'il faut en croire une tradition de famille, on ne vit petite fille plus avisée, plus énergique, plus portée à d'extraordinaires dévouements. Un mot d'elle est restée pour la peindre. « Entre deux sacrifices, pour qui l'on aime, peut-on hésiter à choisir le plus rude? » Elle disait ces choses d'un petit air tout simple et tout uni. Avec cela, ses cheveux noirs, ses grands yeux, son teint éblouissant, son admirable profil, la faisaient belle à ravir. C'était elle qui, dans l'existence muette et glissante de La Bouchère, mobilisait tout. Elle s'était faite l'âme de sa sœur, de sa mère et de son frère surtout, dont elle semblait deviner la destinée. Pour lui, elle était l'amitié, la confiance, la justice, la raison, le courage; elle était tout ce que Lucile était à Combourg. On ne retrouverait pas, dans la vie du comte de la Ferronnays, de traces plus profondes que celles qu'y a laissées cette petite fille. Quand, bien des années plus tard, à son retour de l'émigration, l'ingratitude de M. le duc de Berry lui porta le coup le plus cruel de sa vie, ce fut à elle qu'il courut. Ni le temps ni la séparation si longue n'avaient même effleuré sa tendresse et sa confiance d'autrefois.

« C'est elle, toujours elle, écrivait-il, que j'ai retrouvée derrière les grilles de son couvent, avec son charme, son énergie, sa résignation, ses vues si hautes. Tandis qu'elle me grondait et me consolait de mon chagrin, il me semblait que nous reprenions ensemble les doux et tristes chemins de notre enfance. »

L'image dorée de notre berceau nous reste ainsi toujours, même lorsque les larmes n'y ont pas manqué! Pour le frère et la sœur, le temps était lointain déjà, mais toujours présent, de leurs premiers émois devant ce que, petits enfants, ils sentaient d'obscur autour de leur mère. L'esprit sans cesse en éveil, le cœur toujours à l'écoute, ils avaient vécu aux prises avec sa souffrance, qu'ils ne connaissaient pas. Ils respectaient son silence comme celui d'un être supérieur dans l'intimité duquel il ne leur convenait pas d'entrer; mais ils épiaient son regard le plus furtif, son moindre geste. Sa prière, ses larmes, les jetaient tous deux dans ces imaginations où le conte de fées côtoie les réalités de la foi. Leurs visions enfantines peuplaient, pour leur mère, ce monde qu'elles se créaient de toutes les joies refusées au nôtre. De ces exaltations presque maladives datèrent, dans la vie du comte de la Ferronnays, les premières atteintes de ce mysticisme qui la caractérisa. Mysticisme étrange à certaines heures, sublime à d'autres, et dont on peut dire ce mot charmant « que si les secousses et les ébranlements brisèrent ce vase, le parfum subsista[1]. »

[1] Renan.

Mais qui se fût douté que la première fêlure dût lui venir d'un saint homme?

Toute famille alors avait son évêque, comme son mestre de camp ou son chevalier de Malte. Tandis donc que ses frères chevauchaient en Allemagne, Jules-Basile de la Ferronnays, évêque de Lisieux, catéchisait, confirmait en Normandie, aussi soucieux de la vie de ses ouailles que de leur salut éternel. Un jour que quelques-unes étaient en train de se noyer, on l'avait vu sauter dans une barque et les ramener, à demi asphyxiées, au bercail. Le roi avait, à ce propos, daigné remarquer que M. l'évêque de Lisieux allait à l'eau comme ses frères allaient au feu. De là une petite légende autour du saint homme qui, du reste, n'en était pas plus fier. On l'eût dit de deux siècles au moins antérieur à celui où il était né, tant il ne demandait rien et tant il donnait tout.

Sa figure disait son histoire, ou plutôt, disait qu'il n'avait pas d'histoire. Ses bons yeux bleus à fleur de tête, son front, ses joues sans la moindre plissure, reluisaient de cette sérénité propre à qui n'a jamais offensé ni le bon Dieu ni les hommes. Peut-être son sourire était-il de quelqu'un qui n'a pas beaucoup pensé, mais il marquait tant de bonhomie qu'on eût été malavisé d'y chercher autre chose.

Le délaissement où l'évêque savait sa belle-sœur, le ramenait assez souvent à La Bouchère. Mais c'était pour se heurter à des raffinements de sentiments auxquels il ne comprenait pas grand'-chose. Il avait beau murmurer, d'un air entendu, quelque banalité consolante ou quelque axiome plein de bon cœur, on ne l'écoutait pas. Le pauvre homme avait donc fini par comprendre qu'il serait plus utile, plus agréable surtout, à Auguste qu'à sa mère. Ce n'était pas sans fierté, d'ailleurs, qu'il retrouvait sa race bien vivante dans ce petit garçon hardi, nerveux, hautain déjà. Une chose pourtant l'étonnait, c'était de le voir en même temps si rempli d'étrange dévotion. Lui-même n'avait en mysticisme que des notions assez vagues, et ne comprenait pas que l'on aimât Dieu autrement que tout le monde. Mais voilà que sa surprise tourna tout à coup à l'inquiétude lorsqu'il apprit que, au lendemain de sa première communion, Auguste avait demandé à porter un cilice.

Le digne homme s'effara. Il entrevit quelque folie religieuse. Non pas qu'il prétendît refuser à Dieu ce qui était à Dieu, mais il n'entendait pas que César fût oublié. Il fallait sauvegarder l'avenir qu'Auguste représentait, et, à tout prix arracher l'enfant à un milieu dont la tristesse et l'exaltation pouvaient faire dériver ses pensées vers d'inacceptables résolutions. Le bon évêque croyait ainsi pratiquer, en toute sûreté de conscience, les idées de sa nais-

sance et de son rang, et celles-ci lui étaient d'autant plus chères qu'il ne les avait pas trouvées lui-même.

Naturellement, mille difficultés surgirent quand l'évêque s'ouvrit à sa belle-sœur de son projet d'emmener le petit garçon à Paris. Mais le saint homme n'en était pas à reculer quand il y allait de l'intérêt de sa maison. Il tourna les unes, écrasa les autres, et finit par les aplanir toutes, en déclarant qu'il entendait se charger de l'enfant. Mme de La Ferronnays finit par céder, moins aux bonnes raisons qu'on lui donnait qu'à son infinie lassitude de lutter et de souffrir davantage. Elle consentit au départ de son fils comme elle eût consenti au sacrifice de sa propre vie. Jusque-là elle s'était attachée à son enfant comme le mourant à ceux qui vivent, comme le désespéré à ceux qui consolent. Après, il n'y avait plus rien. Auguste était son dernier amour. Ses sœurs lui rappelaient trop d'espérances déçues pour qu'elle les aimât autrement que de compassion. Mais toute cette psychologie de femme malheureuse échappait à son persécuteur...

Huit jours après son départ de La Bouchère, Auguste entrait au collège de Lisieux. Quelques diocèses avaient ainsi à Paris des collèges de leurs noms. Tout semblait devoir y sourire à l'enfant ; mais voilà que son oncle avait précisément oublié de compter avec le mauvais esprit des maîtres qu'il donnait à Auguste, et la jalousie de ses futurs camarades. Le monde pour lui était décidément lettre close. Ce fut bientôt autour du pauvre enfant un déchaînement de persécutions. L'évêque exigea un maître et un appartement particuliers ; ce fut bien pis encore. Imaginez que ce précepteur obligeait tantôt l'enfant, et cela au cœur de l'hiver, à passer des heures, et presque nu, sur l'entablement d'une fenêtre ouverte, tantôt le lardait de coups de canif pour l'obliger à écrire mille sottises. Et puis, il l'accusait d'avoir voulu se tuer pour échapper à de justes châtiments. D'ailleurs toutes les lettres que le pauvre enfant pouvait écrire étaient interceptées.

Son supplice dura ainsi ininterrompu pendant quinze mois, au bout desquels l'évêque enfin prévenu, je ne sais comment, accourut, sévit, et acheva de gâter tout.

Du collège de Lisieux, Auguste passa dans une pension du faubourg Saint-Antoine, comme on tombe de fièvre en chaud mal. Cette pension passait pour la meilleure de Paris, et était la pire. Dieu sait ce qui fut advenu de lui, si la Révolution, pour la seule fois de sa vie, ne lui eût été secourable.

La pension où Auguste venait d'entrer était toute voisine de la maison de Reveillon, le fameux marchand de papier, dont on sait les tragiques aventures à la veille des Etats généraux. De leurs

fenêtres, les élèves avaient assisté à toutes les péripéties de cette première émeute, et le lendemain, eux-mêmes en devenaient les victimes. Sous prétexte de visite domiciliaire, citoyens et citoyennes avaient envahi les classes, les dortoirs, les cours. Armes, vêtements, livres, tout pour eux était de si bonne prise, qu'une femme se passa les fleurets d'Auguste à la ceinture, enfila son plastron et partit, emportant dans son masque d'escrime, dont elle avait fait un panier, jusqu'à la cravate et à la veste du pauvre enfant. Quant à lui, fou de terreur, il s'échappa à toutes jambes, prit le coche et arriva à La Bouchère.

C'est là que son père vint le chercher au commencement de l'année 1790 pour le faire émigrer. Auguste avait à peine treize ans lorsqu'il quitta son toit, qu'il ne devait plus revoir, et son pays, dont il allait être banni pendant vingt-quatre années. Sa mère et ses sœurs restaient en France. A peine connaissait-il son père. La seule affection qui le suivait en exil était celle de son oncle l'évêque de Lisieux. Lui aussi se hâtait de sortir de France. Chassé de son diocèse par les premiers mouvements révolutionnaires, il n'avait dû la vie qu'à la singularité de son déguisement. Qui, en effet, se serait avisé de reconnaître le doux prélat dans le boucher qui, un couteau à la ceinture, un panier de viande au bras, galopait furieusement sur la route de Paris?

II

Les récits d'une sœur. — Mlle Albertine de Montsaureau. — Auguste de La Ferronnays au couvent de Beltelay. — Première rencontre des La Ferronnays et des Montsaureau. — La cour de Brunswick. — Impressions d'Auguste. — Son premier ducat. — Bal et comédie. — Attendrissements de l'évêque de Lisieux. — Mort de Mme de La Ferronnays. — Conversion de son mari.

Personne, parmi ceux qui venaient de jouer si gaiement le prologue de 1789, n'avait prévu la tragédie qui allait suivre. Personne n'en devinait rien encore l'année d'après. On rencontrait, sur tous les grands chemins de l'Europe, les mêmes étourdis charmants qui avaient fait leur apprentissage de réformateurs dans les boudoirs de Versailles. Rien n'était gai comme leur envolée par delà la frontière. C'était un premier coup d'aile dans cette vie d'oiseau sur la branche qui allait durer vingt ans.

On comptait n'être hors de France que deux ou trois mois. L'armée des princes se formait. Gustave III avait promis de mettre la canaille à la raison. Ils croyaient encore que l'on tue les idées de

la canaille à coups de fusil. Et chacun racontait de la meilleure grâce du monde ses petits embarras de voyage. Les femmes n'avaient que quelques robes. Leurs fourrures étaient restées à Paris. Je sais même une femme très pieuse qui n'avait emporté qu'une saison de son missel. C'était Mme la comtesse de Montsaureau, dont la fille, à travers tant de misères imprévues, allait devenir la femme d'Auguste de La Ferronnays.

Et elle ressemble à un roman, à un roman d'amour, l'histoire de ces enfants, émigrés presque à la même heure, et que le hasard poussait, inconscients, au devant l'un de l'autre, pour écrire ensemble la préface de cet inoubliable livre qui s'appelle : *les Récits d'une sœur*.

De la rude enfance d'Auguste de La Ferronnays à l'enfance de Mlle Albertine de Montsaureau, il y avait toute la distance de La Bouchère à Versailles. Nul, en effet, ne tenait de plus près à la cour que M. le comte de Montsaureau. Son frère, le marquis de Tourzel, avait été grand prévôt de France et était mort entre les bras de Louis XVI. Sa belle-sœur venait d'être nommée gouvernante du dauphin. Quant à lui, il avait pris la vie par son meilleur côté, par son côté intime. Sans ambition, esprit gai et léger, cœur tendre, il en était encore, après dix ans de mariage, à n'oser contredire le moindre désir de sa femme. Mme de Montsaureau était l'unique fille d'un fermier général, M. de Nantouillet, et de Mlle de Damas...

Mais je crains que tous ces détails, tous ces portraits ne semblent trop précis. J'ai donc hâte d'avouer que ce ne sont là que des décalques empruntés, soit aux innombrables lettres de M. de La Ferronnays, soit aux notes intimes qu'a laissées sa femme. Qui, mieux qu'eux-mêmes, pourrait dire ce qu'ils ont vu, aimé et souffert[1]? Je puiserai donc à pleines mains dans la sève remontante de ces souvenirs. Et voici, tout d'abord, un portrait charmant :

« ... Ma mère, raconte Mme de La Ferronnays, était dans sa jeunesse d'une beauté éblouissante. Elle avait les plus beaux yeux, les plus belles dents, le plus beau teint du monde. Comme, peu après sa sortie du couvent, mes grands-parents avaient perdu un fils, on s'occupa, pour les distraire, de marier leur fille. Justement, on cherchait aussi à marier mon père. L'affaire s'arrangea donc facilement. Ils furent unis le 4 mai 1778. Ma mère n'avait que dix-

[1] Mme la comtesse de La Ferronnays a réuni, sous le titre de *Souvenirs d'une pauvre vieille*, les impressions heureuses ou tristes de sa vie. Ces souvenirs, dédiés à ses enfants, sont malheureusement d'une nature trop intime, et peut-être aussi d'un style trop touffu, pour pouvoir être publiés dans leur ensemble.

sept ans. Sa présentation à la cour fit événement. Quand Mme de Montsaureau entre dans un salon, disait-on, elle l'éclaire. Malheureusement, elle eut la petite vérole. Ce qui fit pousser des cris de regret à tous ceux qui l'admiraient, et puis, on ne parla plus de la beauté de Mme de Montsaureau...

« Mes parents avaient eu une première fille avant moi, ma sœur Félicie, et deux autres après, Eliane et Alix. Moi, je fus baptisée en 1782, le jour même de ma naissance, à Marly-la-Ville, par le curé du village, que l'on appelait M. le Prieur, parce qu'il était Génovéfain. Comme il était en même temps extrêmement bègue, mon baptême fut assez ridicule. On me nommait Albertine-Marie-Charlotte, jamais ce pauvre prieur ne put se tirer de la première syllabe de Carolina...

« ... Et puis, je suis devenue une bonne petite fille, toujours de belle humeur, sauf que je m'attendrissais au moindre mot un peu triste. Ma bonne avait une chanson qui commençait par : « Pleurez mes yeux et fondez-vous en eau »; dès qu'elle l'entonnait, je sanglotais sans avoir jamais su le reste de la chanson, ni pourquoi il fallait pleurer. Mes cheveux, en ce temps-là, étaient coupés en vergette et bien solidement relevés en l'air avec un bâton de pommade ou de chandelle, car ma bonne, Mlle Ramelot, n'y regardait pas de si près. Mes yeux étaient jolis, mon front promettait beaucoup, car il avait déjà les sept pointes. J'en étais fière, j'étais heureuse, mais que serait le bonheur si on pouvait prévoir? »

Sautillant ainsi de détail en détail, allant de Marly-la-Ville, où elle passait l'été, à l'hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin, où elle passait l'hiver, accrochant partout un souvenir, un portrait; ici, celui de son grand-père Nantouillet, « le meilleur, mais le plus taquin des hommes »; là, celui de sa sœur Félicie, « qui ressemblait à une rose blanche rosée »; Mme de La Ferronnays s'attarde à son enfance comme pour reculer l'échéance des heures qui allaient venir. Je voudrais m'y attarder avec elle, mais, hélas! c'est à la souffrance qu'il me faut faire la plus grande part dans la vie de la noble femme.

Voilà que, de partout, on émigrait. M. de Montsaureau s'y était décidé à son tour, lorsque le malheureux retour de Varennes lui eut enlevé tout espoir de servir utilement en France les intérêts du roi. Sa première étape avait été Bruxelles, la seconde Maëstricht, ensuite Dusseldorf; puis, toujours refoulé, il était venu s'échouer à Brunswick. C'est là que, pour la première fois, Mlle de Montsaureau allait rencontrer Auguste de La Ferronnays. Le hasard sera toujours le plus habile des romanciers.

Auguste comptait alors déjà deux ans d'émigration, qu'il avait

tristement passés dans un collège de Prémontrés, près de Porrentruy. En quittant La Bouchère, son père s'était d'abord dirigé vers Soleure, où, bientôt, l'évêque les avait rejoints. Mais les deux frères n'étaient pas gens à s'accommoder longtemps des mœurs patriarcales et des sommets neigeux qui les entouraient. L'un ne savait où placer son cœur, l'autre son ennui. Si bien qu'au bout de deux mois le comte Eugène rejoignait l'armée des princes, tandis que l'évêque s'acheminait vers Brunswick, dont il avait les meilleurs renseignements.

D'un commun accord, on s'était débarrassé d'Auguste en l'envoyant à Beltelay, l'abbaye de Prémontrés dont j'ai parlé. L'éducation religieuse y était fort soignée, mais pour le reste, assez misérable, dit-on. Auguste en souffrit d'autant plus que son père, ne voulant pas qu'il se fît capucin, c'était l'expression même du comte Eugène, avait défendu qu'on lui apprît le moindre mot de latin. Mais le vaillant petit garçon n'était pas pour abandonner ainsi la partie. Il se retrouva, devant ce nouvel inconnu, ardent comme il l'avait été à La Bouchère. Pour lui, rien ne se perdait. Il devinait, comparait, s'assimilait ce que professeurs et élèves laissaient traîner. Son esprit si pénétrant était aidé, dans cette tâche presque surhumaine pour un enfant d'apprendre sans maître, par une mémoire prodigieuse. On raconte qu'un jour, qu'il s'agissait du second chant de l'*Art poétique* de Boileau, Auguste ne regarda pas son livre, écouta seulement ses camarades et ne broncha pas sur un seul vers quand son tour fut venu de réciter. Le monde ne pouvait guère améliorer ni pervertir cette nature charmante faite de qualités naturelles, bien plus que de qualités acquises. C'était une sorte de gravure avant la lettre, sur laquelle ni les préjugés ni le convenu ne devaient laisser leur usure.

La vie, d'ailleurs, n'était pas banale alors, et les préjugés galopaient anxieusement à travers l'Allemagne en quête d'un morceau de pain, sans le trouver parfois. Depuis la retraite de Champagne, la situation des Français était affreuse. Presque partout, ils se heurtaient, comme chez le grand-duc de Hesse, à des écriteaux barrant le passage « aux juifs, aux vagabonds et aux émigrés. »

Seul, ou presque seul parmi les princes allemands, le duc de Brunswick laissait sa porte toute grande ouverte. Le faisait-il par bon cœur ou par noblesse d'âme? On pouvait croire à ce double sentiment, car si personne ne portait plus haut la générosité que M. le duc de Brunswick, personne n'avait alors à lutter contre de plus injustes accusations. Cette campagne de France, qu'on lui reprochait tant, n'avait été qu'une longue suite d'intrigues nouées et dénouées par-dessus sa tête. Dumouriez, en exaspérant les riva-

lités de la Prusse et de l'Autriche, avait remporté une victoire diplomatique que quelques coups de canon avait transformée en fait de guerre. Le duc n'était même pas, dit-on, l'auteur de son fameux manifeste qu'avait rédigé l'abbé Limon, un intrigant de bas étage, ex-républicain, devenu, je ne sais pour quelle cause, monarchiste furieux.

Quoi qu'il en soit, ni la prise de Mayence, ni la bataille de Kaiserlauten qu'il gagnait sur Hoche en 1793, n'avaient pu rétablir la réputation militaire du duc; une violente discussion qu'il eut avec Wurmser acheva de le dégoûter de la coalition, et il était rentré dans ses États pour y pratiquer, mieux sans doute que ne l'eût fait son oncle le grand Frédéric, la belle philosophie qu'il tenait de lui. Il était difficile d'avoir l'esprit plus éclairé, plus cultivé, plus étendu. Beaux-arts, littérature, rien ne lui était étranger. De ses nombreux voyages en Italie et en France, il avait rapporté les habitudes, les goûts, et jusqu'à la sensibilité à la mode. Il rêvait de faire de ses États une nouvelle Arcadie. La sombre Burg qui dominait Brunswick, son Rathhaus, dont les piliers gothiques enchâssaient, casquée et farouche, l'innombrable descendance d'Henri le Lion, ne se prêtaient guère pourtant à l'illusion. Les morts, du haut de leurs stèles, y avaient trop beau jeu à railler les vivants d'avoir voulu changer le monde. Mais telle était la survie de caractère chez tous les malheureux qui affluaient à Brunswick, que l'on retrouverait à peine, dans les souvenirs de Mme de La Ferronnays, la trace d'une inquiétude qui ne soit aussitôt effacée par quelque récit plein d'insouciance et de gaieté.

« Nous arrivâmes enfin à Brunswick, dit-elle. Notre route avait été affreuse. Notre pauvre berline brune était à bout, nous brisées de fatigue et à demi mortes de peur, car nous avions versé cinq ou six fois. Mais tout de suite il n'y parut plus, tant nous fûmes bien reçues. L'officier de garde à la porte était une de nos anciennes connaissances de Maëstricht. Il montra une joie extraordinaire de nous revoir et nous apprit que la bonne générale Reedesel (une autre connaissance encore de Maëstricht) nous avait retenu un appartement chez M. Hustein, dont la maison était très jolie. Ma mère, ma sœur et moi avions une seule chambre, très froide, parce qu'elle était dans la cave; mon père, une très chaude, parce qu'elle était sous le toit; cela faisait compensation, et nous étions en somme très bien. Entre mon père et nous, au premier étage, il y avait les Montjoie, de vieux amis de mes parents qui nous prêtèrent une chambre pour manger et recevoir, car il y avait déjà très nombreuse compagnie à Brunswick... »

« ... Nous fîmes nos premières visites; partout on nous fit fête,

et puis voilà qu'un matin, en tournant notre rue, nous nous trouvâmes face à face avec les trois La Ferronnays, le comte Eugène, l'évêque et Auguste. Nous ne les connaissions que de nom. Mon père avait cependant, je crois, déjà rencontré le comte Eugène à Pyrmont, lorsque, après la campagne de France, le maréchal de Broglie avait essayé de reformer une armée avec les débris de celle des princes. Quant à moi, c'était la première fois que j'entendais parler des La Ferronnays et que je voyais votre bon père. Il était petit, laid, et engoncé à l'excès. Mais voyez, mes chers amis, ce que peuvent être les pressentiments; à partir de ce jour-là, je ne sais quel pressentiment commença à me faire rougir, non seulement quand on le nommait, mais encore quand on nommait devant moi quelqu'un des siens, même l'évêque de Lisieux. »

N'est-ce pas l'adorable aveu que les pressentiments de la petite fille avaient été jusqu'à deviner dans le saint homme le meilleur ami d'Auguste?

« Sa messe (celle de l'évêque sans doute) à laquelle nous prîmes l'habitude d'aller, établit nos premières relations, et puis le voisinage fit le reste. Car l'évêque de Lisieux, riche d'une pension que lui faisait l'Angleterre, comme à presque tous les évêques émigrés, habitait une belle maison dans notre rue. Comme Auguste passait sa vie chez lui, nous le vîmes bientôt tous les jours. Il portait le brassard à trois fleurs de lys et le petit habit gris du corps de Condé. Son père l'y avait incorporé pour le faire vivre depuis qu'il ne pouvait plus payer sa pension dans je ne sais plus quel collège de Suisse. Votre père n'avait alors que seize ans, et était, comme je vous l'ai dit, de pauvre mine, sauf ses yeux qu'il avait superbes, et je crois, très ouverts.

« Il nous a, en effet, bien souvent raconté, depuis, que la première fois qu'il nous rencontra il avait été si frappé du visage de ma sœur Félicie, qu'il en éprouva un choc qui pensa le jeter à la renverse. Il nous disait encore qu'il était rentré chez son oncle, ne parlant plus que d'elle et ne pensant plus à autre chose. Quand donc il venait chez ma mère, il semblait ne pas me voir et c'était toujours de ma sœur qu'il s'occupait, mais comme on s'occupait alors des jeunes filles, sans oser s'approcher d'elles et sans leur dire un mot.

« Mais il faisait mieux peut-être que de parler.

« Par une petite rouerie plus ou moins innocente, il se trouvait tous les jours à l'église quand nous y arrivions. Il se plaçait dans une galerie supérieure, de manière à n'avoir pas l'air d'être là pour qu'on le vît. On le voyait cependant, et ma mère disait que ce petit M. La Ferronnays était bien exemplaire, que c'était bien étonnant.

Votre père m'a dit qu'il n'avait alors pas d'autre but que de regarder ma sœur. Je ne crois pas cependant que je lui fusse si indifférente qu'il s'amusait à me le dire plus tard. »

Les seize ans du pauvre Auguste bondissaient de joie, en effet, de voir ses bons amis les anges prendre enfin une forme moins mystique. Et puis, il semblait que leur douce influence s'étendît jusqu'à son père pour lequel, plus que jamais, il professait un profond respect mêlé d'un grand éloignement. Le comte Eugène avait vieilli sans mûrir : ses défauts gardaient toute la verdeur de leur jeunesse déjà lointaine. Il laissait, parce qu'il souffrait lui-même, volontiers souffrir les autres. Aussi, bien grand avait été l'étonnement d'Auguste le jour où, brusquement, M. de La Ferronnays s'aperçut qu'il le laissait misérable et sans argent.

« ... Votre père n'a jamais oublié, moi non plus, car ce souvenir date de nos premières relations à Brunswick, l'heure bénie où votre grand-père lui avait donné son premier ducat. Dans son ivresse, le pauvre garçon s'était mis à courir et à sauter en chantant :

Sapristi, que mon père danse bien!
Ah! le mâtin, comme il saute...

« Au milieu de ses entrechats, une main l'avait saisi. Son père était là. La scène, heureusement, finit par un double éclat de rire, mais elle aurait pu finir tout autrement. Auguste en tremblait encore en nous la racontant, car, peu à peu, il s'était habitué à nos figures et à notre genre de vie, médiocrement effarouchant, il faut en convenir.

« Nous dînions à deux heures, après quoi jusqu'à six, nous recevions qui venait. Une fois six heures venues, nous sortions toujours à pied faire quelques visites. Mon père portait une lanterne, ou l'attachait à sa boutonnière. Dans cet équipage, on s'inquiétait peu de la façon dont on était fagoté. Puis, après avoir pris du thé, partout excellent, chez l'un ou chez l'autre, mon père reprenait sa lanterne, et nous rentrions à dix heures pour nous coucher. »

Longtemps, rien n'était venu faire diversion à cette existence dont Auguste et Mlles de Montsaureau semblaient, malgré sa monotonie, s'accommoder fort bien, lorsqu'une invitation de la duchesse de Brunswick, « la meilleure des femmes, la plus sans façon, la plus disant ce qui lui passait par la tête », vint changer tout cela. On menait, en effet, grand bruit à la cour de Brunswick, sans doute pour se distraire des chagrins de l'intimité; car, chose extraordinaire, le duc et la duchesse, tous deux si brillants, si

aimables, si spirituels, n'avaient pour enfants que des malades, des imbéciles ou des fous. Le prince héritier ne voyait que d'en haut, et bousculait tout le monde dès qu'il s'avisait de bouger. Le second des jeunes princes était tout à fait aveugle. Le troisième absolument idiot. Quant aux fous, ils étaient représentés dans la famille par le prince Frédéric, dont les extravagances sont connues, et par sa sœur, la non moins extravagante princesse Caroline. Comme elle avait, toute jeune, annoncé des dispositions assez inquiétantes, on la tenait avec une si extrême sévérité, qu'elle fut en proie à une véritable ivresse lorsque lord Malmesbury vint la demander pour le prince de Galles; or on sait ce qu'il en advint.

L'étiquette, à la cour de Brunswick, souffrait un peu de ces éléments si disparates; mais ce manque d'étiquette facilitait précisément les relations entre le château et cette pauvre noblesse qui, le matin, menuisait, peignait, brodait pour vivre, et le soir, s'enrubannait pour aller faire sa cour.

« M. de Puységur, l'ancien ministre de la marine, je crois, avait été des premiers à se faire présenter, raconte Mme de La Ferronnays. Cela mit tout le monde en goût. Quand notre tour vint, ma mère se montra fort empressée. Mon père en fut contrarié. La tristesse le rendait sauvage. Puis il trouvait que cela lui serait une dépense inutile. Ce fut la seule querelle que j'aie jamais vue entre mes bons parents. Mon père enfin céda. Il n'avait ajouté à son habit ordinaire qu'une cocarde blanche. Aucun soldat français n'était encore à portée de s'en formaliser.

« Pour éviter sans doute à d'autres le petit embarras où mon père s'était trouvé, faute d'uniforme, la bonne duchesse avait, sur ces entrefaites, décidé qu'elle donnerait désormais ses fêtes au Casino. C'était une salle construite pour des redoutes publiques, mais qu'elle louait, et où, ce jour-là, elle ne recevait que ses invités. J'avais à peine treize ans lorsque ma mère consentit un soir à m'y mener avec ma sœur qui en avait quinze. J'aurais voulu que vous fussiez là, mes chers amis, pour voir nos toilettes. Ma mère avait imaginé de coiffer Félicie à la mode de son temps, et était parvenue à rendre sa jolie figure tout à fait ridicule. J'étais plus simplement arrangée. Mais nos robes, et nous avions mis nos plus belles, était en jaconas imprimé.

« Votre père aussi était là, mais faisait de son côté assez piteuse figure dans son petit habit gris. Le sentiment qu'il semblait en éprouver excitait fort ma sympathie; encore ne savais-je pas tout : le pauvre garçon, sous son uniforme bien agrafé jusqu'au cou, n'avait pas de chemise. Pensant qu'il était inutile de chercher dans sa poche, il avait depuis vingt-quatre heures cherché dans

son industrie un remède au lamentable état de sa garde-robe, il avait multiplié les agrafes aux endroits chanceux, mais encore se mourut-il de peur, toute la soirée, que quelqu'une ne lui fît faux bond. »

Comme suite à cette histoire de bal, Mme de La Ferronnays raconte encore cette autre histoire d'une comédie qu'elle et sa sœur jouèrent, paraît-il, en perfection, devant toute la cour de Brunswick.

«... C'était *la Rosière de Saltensi.* Nous avions joué cette pièce pour la fête d'une de nos amies, Mme de Wenheim. Je jouais, moi, le rôle de Marianne, ma sœur était parfaite dans celui de Geneviève, et nos amies Bauer charmantes dans les deux rosières. Quelque temps après, la duchesse de Brunswick eut envie de voir une représentation de cette pièce dont elle avait entendu parler. Mme de Puységur se hâta de lui donner ce plaisir. On avait pour cela arrangé un petit théâtre au Casino, et nous fîmes de notre mieux. »

Mais voilà qu'au milieu de la représentation, au moment où les spectateurs étaient sous le charme des deux petites filles, on entendit tout à coup, au fond de la salle, un grand bruit de chaises renversées. C'était l'évêque de Lisieux qui s'enfuyait dans le jardin, suivi d'Auguste tout effaré : « Mais qu'avez-vous donc, mon oncle? »

... « Je brais, », finit enfin par s'écrier, entre deux sanglots, l'excellent homme, ému qu'il était, jusqu'au fond des entrailles, par les malheurs de la rosière...

Pourtant, depuis quatre ans, les occasions ne lui avaient pas manqué de pleurer ; mais, dans l'enchevêtrement de nos souffrances, les souffrances imaginaires sont souvent plus sensibles que les vraies...

L'évêque enfin consolé, le comte Eugène presque apaisé, Auguste tout à fait amoureux, vivaient donc paisibles à Brunswick, lorsque la nouvelle leur arriva de la mort de celle que pas un d'eux n'avait oubliée, mais dont ils ne parlaient jamais. Et que tristes étaient les détails qui accompagnaient la nouvelle!

L'inépuisable charité de Mme de La Ferronnays n'avait pu la protéger. Insultée, menacée, par les sabotiers et les bûcherons de La Bouchère, elle s'était enfuie à Nantes, où sa sœur Mme de La Varenne l'avait recueillie. Mais le malheur avait voulu qu'elle y arrivât en même temps que Carrier. Les deux pauvres femmes avaient été arrêtées aussitôt et oubliées en prison pendant plus de quinze mois. Encore ce fut miracle qu'on les y oubliât. Car un jour les deux petites filles de Mme de La Ferronnays, désespérées de ne

plus la voir, s'échappèrent de la maison où on les avait recueillies par charité. Quelqu'un les reconnut : « Où allez-vous? — Chez Carrier, demander la grâce de notre mère. »

On put heureusement les ramener sans avoir éveillé l'attention de personne. Mais le lendemain, elles s'échappèrent encore. Alors, imaginez qu'on les mura dans l'angle d'une grande chambre, sous les toits. On leur donnait à manger et elles respiraient par une sorte de judas laissé ouvert sur leurs têtes. Les innocentes ne quittèrent leur prison qu'à l'heure ou leur mère sortit de la sienne. Les enfants survécurent, mais leur mère ne le put pas. Elle s'éteignit. L'habitude du malheur fait ainsi, que peu à peu le cœur périt sans s'agiter. Elle avait légué ses petites-filles à sa sœur. Où était leur père? Personne ne les avait. La lettre de Mme de La Varenne mit, en effet, six mois à lui parvenir.

« Votre malheureux grand-père fut comme foudroyé par ce terrible coup. Il vit à la fois son indignité et la tendresse dont était morte cette femme. Il avait été pendant toute sa jeunesse non seulement indifférent, mais hostile à la religion. Il avait partagé l'esprit de son temps, ce qui était plus facile que de réfléchir. Mais tant de femmes alors étaient pieuses. Elles passaient leur vie à prier pour ceux qu'elles aimaient, sans jamais essayer de les prêcher.

« ... Je suis convaincue que ma pauvre belle-mère offrait à Dieu toutes les souffrances de sa prison pour que son mari se convertît, et elle l'avait obtenu...

« Ce fut un des grands vicaires de l'évêque de Lisieux qui acheva de lui ouvrir les yeux. Il s'appelait l'abbé Barbenois. C'était un saint. Ses discours avaient toujours fait impression sur votre grand-père, et maintenant qu'il était si malheureux, le bon abbé n'eut pas de peine à le ramener tout à fait à Dieu... »

Marquis Costa.

La suite prochainement.

LES

COLLECTIONS ROYALES DU LOUVRE

AVANT LA RÉVOLUTION

Une inscription placée au-dessus de la porte de la galerie d'Apollon affirme que le musée du Louvre a été fondé le 16 septembre 1792. Elle omet de rappeler qu'il existait antérieurement des collections d'objets d'art au Louvre et que, dès 1776, on étudiait les moyens d'exposer dans la grande galerie les plus beaux tableaux du roi. Il est vrai que le mot musée n'apparaît, dans notre langue, que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle; il figure pour la première fois dans l'édition de 1772 du Dictionnaire de l'Académie, avec cette définition : « Lieu destiné à l'étude des beaux-arts, des sciences et des lettres. » Mais les princes et les riches amateurs avaient, depuis longtemps, des collections d'objets d'art et de curiosité, désignées, au dix-septième siècle, sous le nom modeste de cabinets, et les peintures, les dessins, les estampes, réunis par Louis XIV dans plusieurs salles de son château du Louvre, formaient ce qu'on appelait le cabinet du roi.

Au moyen âge, Philippe le Bel et ses successeurs renfermaient, dans les garde-meubles du Louvre, des pièces d'orfèvrerie et des étoffes précieuses, qui servaient, dans des circonstances déterminées, à parer les appartements. Les bijoux étaient exposés sur des dressoirs, les tapisseries et les fresques étaient les principales décorations des salles, et si l'on y voyait parfois des tableaux et des statues, ils y étaient placés dans un but d'édification religieuse plutôt que pour charmer les yeux. Les grands progrès de la peinture, à l'époque de la Renaissance, firent apprécier les œuvres d'art pour leur beauté intrinsèque. Les tableaux furent recherchés pour le mérite de leurs auteurs, qui devenaient célèbres dans toute l'Europe. François Ier voulut décorer ses appartements de plusieurs toiles de Raphaël et de Léonard de Vinci, telles que le *Saint*

Michel et la *Joconde*, qui sont aujourd'hui parmi les joyaux du salon Carré du Louvre. Il fit faire son portrait par Titien; il emmena Léonard à sa cour; mais les tableaux qu'il réunit restèrent dans son château de Fontainebleau, jusqu'à ce que Louis XIV eut résolu de les faire venir au Louvre.

I

A la veille du jour où il allait abandonner ce palais pour toujours, Louis XIV avait eu le projet de l'agrandir, de le terminer et de le décorer d'une façon somptueuse. Tandis que Levau élevait des façades destinées à l'achèvement de la cour, que Bernin venait proposer des plans auxquels Perrault devait substituer les siens, le roi songeait à la décoration des salles et des galeries que ses devanciers avaient construites et de celles qu'il faisait édifier.

Le goût des grandes collections d'objets d'art était vif en France au milieu du dix-septième siècle. De 1645 à 1665, on avait acheté, en Angleterre et à Rome, tous les beaux tableaux qui étaient à vendre. Mignard disait qu'il y en avait un nombre infini en France. Mazarin en avait réuni six cent soixante-dix dans son palais, sans compter trois cent cinquante statues et bustes; le banquier Jabach avait acquis, après la mort de Charles Ier, une partie des tableaux de grand prix que le prince avait achetés au duc de Mantoue. Colbert persuada au roi qu'il importait à sa gloire de grouper dans son palais le plus grand nombre possible de chefs-d'œuvre de l'art. Il lui fit acheter les tableaux, les statues, les dessins, provenant des collections de Mazarin et de Jabach, tandis que des agents diplomatiques et des intermédiaires spéciaux lui procuraient, en Italie, un grand nombre de peintures à des prix élevés, et bientôt la collection du roi pouvait rivaliser avec les plus renommées de l'Europe, celles du Vatican et des palais des ducs de Toscane. Elle s'accrut de telle sorte que le nombre de deux cents tableaux que possédait la couronne à l'avènement de Louis XIV s'élevait à plus de deux mille à la fin de son règne.

Colbert recommandait à Bernin de disposer au Louvre un appartement pour mettre les tableaux du roi, en ménageant les jours de manière qu'ils fussent bien éclairés. L'échec des plans de Bernin n'empêcha pas d'installer une grande partie de ces œuvres d'art dans « sept chambres fort hautes et dont quelques-unes avaient plus de 50 pieds de longueur ». Elles étaient situées, croyons-nous, au sud-ouest du pavillon du roi, qui occupait l'emplacement actuel de la salle dite des sept cheminées, et comprenaient le grand cabinet, le salon

ovale, les pièces de la bibliothèque et des comédies domestiques, le grand salon et la galerie d'Apollon. En outre, le vieil hôtel de Gramont, où logeait Le Brun et qui était presque adjacent au Louvre, renfermait quatre pièces remplies de peintures, de statues et de bas-reliefs de bronze, de marbre et d'ivoire. Les salles du Louvre étaient garnies de tableaux jusqu'aux corniches. On y voyait même en certains endroits « des espèces de volets qui en étaient couverts des deux côtés, de sorte qu'estant couchés contre la muraille, cela faisait trois rangs de tableaux ». Les plus anciens et les plus rares étaient enfermés dans des manières d'armoires plates et dorées, dont tout le dessus était peint..., on était obligé, disait-on, de prendre ces précautions pour ceux qui, ayant été faits depuis un grand nombre d'années, peuvent être facilement gâtés. »

Lorsque Louis XIV visita cette collection le 5 décembre 1681, elle était dans tout son éclat. La galerie d'Apollon était terminée, sauf le panneau central du plafond; tout y était admirable, dit le *Mercure galant*, à qui nous empruntons ces détails, depuis la ciselure des serrures des portes et des fenêtres jusqu'aux peintures et aux sculptures du plafond, exécutées par Le Brun et Girardon. Louis XIV n'hésita pas à comparer les œuvres de son peintre Le Brun à celle des grands maîtres italiens. Et pourtant que de chefs-d'œuvre de ces maîtres dans les sept chambres du Louvre : seize Raphaël — aucune collection, si ce n'est à Rome et à Florence, en contenait-elle autant? — dix Léonard de Vinci, six Corrège, vingt-trois Titien, dix-huit Paul Véronèse, huit Dominiquin, douze Guide, dix-sept Poussin, sans compter les Van Dyck, les Rubens, les Valentin, les Albane, les Antoine More! Et parmi ces chefs-d'œuvre, la *Belle Jardinière*, la *Sainte Famille* de Raphaël, la *Joconde* de Léonard, l'*Ecce homo* du Titien, réunion incomparable, dont le total devait certainement dépasser plusieurs centaines de tableaux, mais qui ne saurait être fixé, en l'absence d'inventaire remontant à cette époque.

On compte aujourd'hui environ deux mille quatre cents tableaux exposés dans les salles du Louvre, chiffre, soit dit par parenthèse, inférieur d'un cinquième à celui des peintures à l'huile qui ont figuré en 1894, au nombre de trois mille trente-trois, aux Salons des Champs-Elysées et du Champ-de-Mars. Si l'on compare le nombre des œuvres de grands maîtres, donné en bloc par le *Mercure*, avec celles que contient actuellement le musée, on n'y trouvera plus que treize Raphaël, deux Corrège, six Léonard, dix-huit Titien, quatorze Véronèse; les Giorgione sont tombés de huit à deux; en revanche, s'il y a toujours cinq Jules Romain, les Dominiquin se sont accrus de huit à onze, les Guide de douze à dix-huit, les Van

Dyck de quatorze à vingt-trois, les Poussin de dix-sept à quarante, et les Le Brun de six à vingt-six.

Sans prétendre déprécier en quoi que ce soit le musée actuel, on peut dire que le cabinet des peintures du Louvre formait en 1681 une admirable collection. Quel renom n'aurait-elle pas eu, si elle s'était accrue dans des proportions normales, ou seulement si elle s'était maintenue telle que Le Brun l'avait organisée en 1679! Il en était le garde; il présidait au placement, aux réparations et au vernissage des tableaux. Il eut sans doute plus qu'un autre le regret d'en voir se disperser une grande partie après les avoir tous réunis avec soin. L'admiration du roi pour certains d'entre eux était funeste à la collection. Déjà il en avait fait transporter vingt-six à Versailles; en décembre 1681, il en choisit encore quinze pour orner ses appartements; ils étaient de Paul Véronèse, du Guide, du Poussin, de Le Brun. Celui-ci pouvait-il s'opposer à leur enlèvement? Bientôt, il en faudra pour Trianon et pour Marly; surtout après la mort de Colbert et celle de Le Brun, le cabinet des tableaux est considéré comme un garde-meuble, d'où l'on tire des tableaux pour parer les châteaux royaux.

Passe encore si l'on n'en avait pris que pour eux! Les courtisans, le public, qui y était admis à certains jours, et les étrangers de marque auraient pu encore les admirer. Mais lorsque le duc d'Antin, fils de la marquise de Montespan, se fit donner en 1708 la charge de directeur général des bâtiments du roi, il transporta cent trente des tableaux du Louvre dans le vaste hôtel qu'il avait acheté au financier La Cour des chiens. Il en garnit ses antichambres, ses salons, sa galerie, ses appartements particuliers, ceux de sa femme et de sa belle-fille, la marquise de Gondrin. Il n'avait que trop de goût artistique ou était conseillé par un connaisseur habile, car il prit la fleur de la collection, le dessus du panier du cabinet du roi, que celui-ci n'avait pas su se réserver : quelques-uns des plus précieux tableaux de Raphaël, du Titien, du Corrège, les joyaux aujourd'hui du salon Carré, ornèrent l'hôtel du duc d'Antin, jusqu'à sa mort qui arriva en 1736, sans autre garantie qu'un inventaire que l'on renouvelait de temps à autre.

Il y avait encore en 1692 quatre cent quatre-vingt-trois tableaux au cabinet du roi, mais en y comprenant ceux qui étaient dispersés en dehors du Louvre. D'autres inventaires dressés, en 1695 et en 1710 lors de la nomination et de la mort du peintre Houasse, successeur de Le Brun et de Mignard dans la garde des tableaux du Louvre, constatent que la belle collection de 1681 a été singulièrement décimée; mais on y voit encore de superbes portraits de Raphaël, du Tintoret, d'Holbein, de Van Dyck, l'*Ecce homo* du

Titien, des Carrache, des Caravage. La vue y est attirée particulièment par le grand tableau de la Madeleine aux pieds du Christ de Paul Véronèse, donné au roi par la république de Venise, et par les immenses toiles où Le Brun a retracé les batailles d'Alexandre. « Avant qu'on eût transporté à Versailles tout ce qu'on y voyait autrefois, écrit Germain Brice, en 1698, on pouvait dire qu'il n'y avait pas de lieux en Europe, où il se trouvât tant de belles choses réunies. » Il en restait assez encore pour que les curieux en peinture allassent les visiter, et on leur recommandait de s'adresser dans ce but au peintre Houasse, à qui elles étaient confiées.

L'Anglais Lister, qui parcourait les galeries du Louvre en 1697, y remarqua, outre les tableaux de Véronèse et de Le Brun, les jouets du Dauphin enfant, conservés dans un grand nombre de boîtes et comprenant un camp avec tous ses détails, qui avait coûté 50 000 écus. En 1727, on pouvait toujours demander à voir les tableaux; mais ils étaient si mal en ordre, qu'on en sollicitait rarement la permission. En 1744, beaucoup d'entre eux étaient enfermés dans des armoires. Les anciens appartements du roi et de la reine renfermaient encore des décorations et des objets précieux; des plafonds de Le Sueur et de Le Brun, des paysages avec des scènes mythologiques; dans les cabinets de la reine-mère, il se trouvait plusieurs portraits de rois et de reines, des toiles de Velasquez, des tableaux représentant des épisodes de la vie de Henri III; mais la façade sans toiture que Perrault avait élevée du côté du midi projetait sur ces salles une telle obscurité, qu'à peine pouvait-on apprécier les richesses d'art qu'elles contenaient.

Au cabinet du roi se rattachait la collection de dessins qui provenaient en grande partie du banquier Jabach, à qui Colbert en avait acheté cinq mille cinq cent quarante-deux, presque tous de maîtres italiens. Elle ne cessa de s'accroître, et lorsqu'en 1722 elle fut séparée de celle des peintures pour être confiée à la garde de Coypel, elle comprenait huit mille cinq cent quatre-vingt-treize numéros. Elle ne quitta point le Louvre, et jusqu'à la Révolution ne cessa d'augmenter par des acquisitions successives. Les dessins étaient communiqués aux amateurs dans une petite salle, où ils pouvaient les étudier à certains jours.

Colbert fit installer également au Louvre un cabinet des estampes, dont le point de départ fut l'acquisition en 1667 de la plus grande partie de l'incomparable collection formée par M. l'abbé de Marolles. Aux deux cent soixante-quatorze portefeuilles que celui-ci avait cédés vinrent s'en ajouter d'autres, et bientôt le roi, voulant encourager l'art de la gravure, fit exécuter par des artistes habiles, dans les ateliers de l'Imprimerie royale, des planches destinées à

reproduire les événements importants de son règne, les fêtes princières et publiques, l'ensemble et les détails de ses palais et de ses châteaux, les tableaux, les statues, les objets rares et précieux qui les décoraient. C'était l'origine de la chalcographie du Louvre, qui subsiste encore aujourd'hui, et qui stimulait à la fois l'art et le goût artistique, en payant aux graveurs des sommes élevées pour des travaux qu'elle livrait au public à des prix modérés.

Les collections de sculptures furent toujours moins considérables et en moins bon ordre que celles des peintures, des dessins et des estampes. Les belles statues anciennes, qui avaient orné la salle des Antiques, avaient été pour la plupart transportées à Versailles. On prêta aussi au duc de Gesvres, en 1748, vingt bustes de marbre avec leurs scabellons, qui étaient en 1782 au château de Saint-Ouen. Le marquis de Marigny en emporta dans sa terre de Ménars. Les antiques originaux ou reproduits en plâtre, qui restèrent à Paris, furent réunis avec des sculptures de Franqueville et de Germain Pilon, dans la salle des Cariatides, où l'on comptait, en 1733, cent vingt bustes de marbre, soixante-quatorze statues et groupes, sans compter des bas-reliefs, d'autres fragments, et même des moules installés dans un désordre qui donnait à cette salle l'aspect d'un magasin. Il s'en trouvait aussi, en 1739, dans le couloir du rez-de-chaussée de la colonnade, tel que le grand bas-relief de Puget, représentant Alexandre et Diogène, au milieu de débris de tout genre et de décombres.

On pourrait considérer comme une annexe du Louvre le garde-meuble de la couronne, abrité jusqu'en 1758 dans les bâtiments subsistants de l'hôtel de Bourbon, en grande partie démoli pour faire place à la colonnade. Le garde-meuble renfermait une collection incomparable de superbes tapisseries du seizième siècle et des Gobelins, d'étoffes brodées en soie plate à fonds d'argent et de perles, de lits magnifiques, de buffets chargés de pièces de vermeil doré de la renaissance, enfin d'armes et d'armures portées par des princes, entre autres l'armure que François Ier avait revêtue à la bataille de Pavie.

Si le cabinet de curiosités qui fut créé par François Ier à Fontainebleau ne fut pas transféré au Louvre, le cabinet des livres, qui s'y trouvait sous les Valois, prit encore plus d'importance au commencement du règne de Louis XIV. Il s'accrut en 1661 des médailles, des pierres gravées, des albums de fleurs et d'oiseaux et d'autres livres qui avaient été légués au roi par Gaston d'Orléans. L'abbé Bruneau, qui en conserva la garde, vint s'installer près de ces collections, au second étage du château, où il fut assassiné par des malfaiteurs en 1666. Les médailles avaient été préservées du vol,

et pour plus de sûreté, furent transférées à la Bibliothèque du roi, rue Vivienne, avec d'autres objets précieux et quelques livres. Le cabinet des livres, qui n'était pas ouvert au public comme cette bibliothèque, devait s'enrichir, depuis 1658, d'un exemplaire de chaque ouvrage imprimé dans le royaume. Occupant les appartements de Mazarin, il reçut aussi des dons, des legs importants et s'augmenta par des acquisitions, sous la direction successive de l'abbé de Chaumont, d'Irland de Lavau et de Dacier, jusqu'en 1723, époque à laquelle l'abbé Bignon le fit transférer à la Bibliothèque du roi, dont il avait la garde.

Le Louvre retint plus longtemps le cabinet des médailles formé par Colbert, où l'on conservait, avec les coins et les poinçons, les médailles et les monnaies frappées dans le palais même. Elles étaient exposées sur les tablettes d'armoires vitrées, qui garnissaient des pièces situées dans l'entresol de la grande galerie, décorées de peintures, d'ornements en relief, de bustes de marbre et de bronze, de portraits de membres de la famille royale. Ces salles pouvaient être regardées comme l'annexe des ateliers où l'on continuait à frapper des médailles allégoriques en l'honneur du roi, des jetons à distribuer aux grands et aux académies. Non loin de là se trouvaient les ateliers de l'imprimerie royale, établie par Richelieu au Louvre, et les bureaux de la *Gazette de France*, qui s'y étaient installées en 1648.

La grande galerie n'était pas totalement abandonnée, depuis l'époque où Poussin avait commencé à la décorer de fresques. D'importants travaux y furent exécutés de 1668 à 1671; Louis Boulogne en peint les plafonds; des lambris et des tapis de pieds y sont posés. Elle était en état, en 1699, de recevoir la première exposition des tableaux de l'Académie de peinture qui eut lieu au Louvre; à partir de 1706, elle fut livrée au ministre de la guerre pour y déposer les plans en relief des principales villes fortifiées de France et d'Europe, que Louis XIV avait fait exécuter à grands frais. Ils étaient placés, au nombre de plus de cent soixante, sur des tables de bois, et les personnes qui, par permission spéciale de la cour ou de l'inspecteur général des fortifications, étaient admises à les voir, ne pouvaient assez louer l'exactitude minutieuse de ces reproductions, où l'on reconnaissait les maisons principales des villes et jusqu'aux arbres des fortifications.

Plusieurs des artistes et des artisans illustres, logés sous la grande galerie, et plus tard dans d'autres parties du Louvre, avaient leurs collections particulières à côté de celles de la couronne. Girardon avait installé, dans deux vastes salles, des bronzes, des marbres antiques et modernes, et divers objets de

curiosité, qui faisaient l'admiration des étrangers; les fameux ébénistes Boulle avaient réuni des médailles, des dessins et des tableaux de maîtres dans leurs appartements, qui furent dévorés par les flammes en 1720; enfin, le peintre Boucher avait, le croirait-on? une collection d'histoire naturelle qu'un contemporain qualifie d' « immense ».

II

Lorsque la royauté eut abandonné le Louvre, dont elle avait fait son unique résidence à Paris, depuis la régence de Catherine de Médicis jusqu'à la mort d'Anne d'Autriche, elle en ouvrit les portes aux académies qu'elle avait fondées. Si l'Académie française et l'Académie des inscriptions s'installèrent dans des salles du rez-de-chaussée, l'Académie des sciences et l'Académie de peinture occupèrent les appartements mêmes du roi. L'Académie des sciences tint ses séances dans l'antichambre du roi, qui est aujourd'hui la salle de Henri II; elle installa sa bibliothèque dans la chambre même où avaient couché Henri IV et Louis XIV; l'alcôve renfermait des bocaux remplis d'objets appartenant à l'histoire naturelle et légués par d'Onsenbray. Sa collection de machines et d'outils, regardée comme « la plus riche de ce genre qu'il y eut en Europe », dut être transportée, en 1786, dans les appartements que Mazarin occupait dans le même corps de logis au second étage.

Dans une partie de la salle des Gardes, qui précédait la salle des séances de l'Académie, on installa, en 1753, un cabinet de marine, où des modèles de vaisseaux à voiles et à rames, en usage sur l'Océan et sur la Méditerranée, réunis par Duhamel du Monceau, étaient posés sur de grandes tables, dont le dessus était peint en couleur d'eau de mer. Toutes les salles des académies, décorées de tableaux et de bustes, étaient montrées aux étrangers, quand ils le désiraient, par les suisses de la porte royale.

Les salles les plus dignes d'intérêt étaient celles de l'Académie de peinture et de sculpture, qui, depuis 1693, tenait ses séances dans le cabinet du roi, adjacent à la rotonde d'Apollon. Elles étaient décorées de nombreux tableaux, et l'on peut dire que leur ensemble, au dix-huitième siècle, formait un véritable musée. D'estimables productions de l'école française garnissaient les murs des principales salles. Dans la rotonde d'Apollon étaient suspendues la *Descente de croix* de Jouvenet et la *Présentation* de Simon Vouet, au milieu de nombreux portraits d'académiciens peints par eux-mêmes, au-dessus de sculptures en marbre, présentées comme

morceaux de réception, et de moulages des plus célèbres statues antiques. Peu à peu, l'Académie étendit son domaine sur le salon Carré, sur les pièces voisines, et même sur la galerie d'Apollon. Vers 1760, celle-ci était toujours ornée des grands tableaux de Le Brun, de toiles de Mignard, de l'Albane, du Guide et de Paul Véronèse. Chauffée par des poêles, aux frais du roi, en 1756, elle servait d'atelier aux élèves protégés, sous la direction de Vanloo. L'Académie, par ses leçons comme par ses expositions, entretenait le culte des arts dans l'enceinte du Louvre. Ses expositions, dont la première eut lieu, en 1699, dans la grande galerie, furent installées, à partir de 1725, dans le salon Carré. Depuis 1743, elles étalèrent régulièrement aux regards, tous les deux ans, le jour de la Saint-Louis et les jours suivants, les œuvres nouvelles des membres de l'Académie.

Malgré la présence des académies, le Louvre était, vers 1750, dans un état d'abandon que déploraient avec raison les publicistes. L'idée de réunir les plus beaux tableaux du roi à Paris fut mise en avant à cette époque; mais elle ne se réalisa d'abord que pour transporter au palais du Luxembourg, auprès des superbes toiles de Rubens, cent dix tableaux de maîtres provenant du château de Versailles. Le public fut admis deux fois par semaine à les contempler; un livret mis à sa disposition eut plusieurs éditions de 1750 à 1777. Cependant, l'opinion publique obtenait qu'on s'occupât enfin du Louvre. Grâce à l'influence du marquis de Marigny, directeur des bâtiments du roi, la colonnade et la cour elle-même allaient être débarrassées des constructions parasites qui en obstruaient la vue; les corps de logis, restés sans couverture depuis 1671, s'achevaient; des travaux sérieux furent poursuivis de 1755 à 1760; les archives de la maison du roi et du département de Paris, celles du conseil des finances et des ducs et pairs furent déposées dans diverses parties du palais; on parlait, en 1757, d'y concentrer les archives de la couronne; Soufflot étudiait les moyens d'y installer la bibliothèque du roi, et quelques années plus tard, avant 1769, il était question, selon les *Mémoires secrets*, « de faire du Louvre un *muséum* sous le nom de Palais des Arts ».

III

Ce projet, le comte d'Angiviller, qui succéda à Marigny dans la charge de directeur des bâtiments du roi, prit à cœur de le faire réussir. L'accueil favorable rencontré par l'exposition permanente des tableaux du roi au Luxembourg l'engageait à tenter un établis-

sement semblable au Louvre. La grande galerie lui offrait un local incomparable. D'Angiviller obtint d'en faire enlever et de transférer à l'hôtel des Invalides les plans en relief qui y sont encore aujourd'hui, et dès 1776, Soufflot étudiait par son ordre les moyens de refaire ou de réduire les croisées de la grande galerie, de remplacer le carrelage par un plancher à point de Hongrie et d'éclairer les tableaux par des ouvertures faites dans la toiture du côté du nord. Les devis, longtemps médités, s'élevèrent à près de 295 000 francs.

Une commission, composée de Pajou, de Pierre, de Robert et d'autres, fut chargée, en 1776, par d'Angiviller, d'étudier les meilleurs moyens d'aménager la grande galerie. Soufflot avait peu de confiance dans les travaux de cette commission. « Les comités, disait-il, ne peuvent mener à aucune résolution bien précise ». Il proposait pour sa part d'éclairer une partie de la galerie par des jours ménagés sous un attique et tombant de 24 pieds de haut. Le bruit de ces études se répandait dans le public où elles étaient accueillies avec faveur. L'édition de 1778 du *Voyage pittoresque de Paris* parlait avec enthousiasme des projets du comte d'Angiviller. « Quel muséum, quel lycée, s'écriait l'auteur, où le génie doit s'échauffer du feu des grands hommes que leurs ouvrages ont immortalisés! » Le mot de muséum, qui s'était introduit récemment dans la langue française avec l'acception de cabinet d'un homme de lettres, allait prendre une signification nouvelle et glorieuse au Louvre.

En attendant l'ouverture de la galerie, Brébion fit construire, sous la direction de Soufflot déjà souffrant de la maladie dont il mourut, un grand escalier, ouvrant sur la cour de l'infante, aujourd'hui du Sphinx, qui devait servir d'accès direct au grand salon d'exposition. Cet escalier, qui coûta 350 000 francs, fut terminé en 1781. « Sa destination véritable, disaient les *Mémoires secrets*, est d'introduire dans le superbe muséum, dont le projet occupe le directeur depuis qu'il préside aux arts. Le salon sera le vestibule de l'immense galerie où seront développés les chefs-d'œuvre des artistes anciens et modernes. »

Cependant, le personnel administratif de l'établissement projeté s'organisait. En 1783, Bailly, de l'Académie des sciences, le futur maire de Paris, était garde des tableaux des Tuileries, qui devaient être transportés dans la galerie du Louvre. Il en fut nommé garde honoraire, et attaché au muséum en qualité d'homme de lettres chargé de la partie littéraire de cet établissement, avec une pension de 1600 francs. Le brevet de « garde du muséum » fut délivré, en 1784, à Hubert Robert, et Jeaurat lui fut donné pour adjoint. Vers la même époque, on sollicitait une place de gardien, et d'Angiviller

répondait qu'il n'y aurait au muséum que des suisses de garde et des frotteurs. Cependant un marchand d'estampes nommé Bligny fut chargé de la surveillance des galeries, avec le titre officiel de « lancier du roi. »

L'ancienne royauté, qui se croyait impérissable, éprouvait autant de peine à réaliser les améliorations que les réformes. Au salon de 1783, une peinture allégorique de Lagrenée montrait, près du buste du roi, « l'Immortalité recevant des mains de la Justice et de la Bienfaisance le portrait de M. d'Angiviller pour le placer dans son temple », tandis qu'au loin plusieurs petits Amours transportaient et plaçaient les tableaux du roi dans la grande galerie. Un tableau de Versailles, cité par le marquis de Laborde, représentait Louis XVI tenant le plan du Louvre transformé en Palais des Arts. La transformation s'opérait lentement. Le plancher en chêne et les lambris de la grande galerie furent exécutés à partir de 1783; il avait été question, en 1784, de consolider les voûtes des écuries situées au rez-de-chaussée; mais le manque de fonds fit ajourner cette dépense; on se contenta de construire une voûte en briques pour mettre la charpente à l'abri des incendies. En vain le ministre Calonne disait-il qu'il ne fallait « rien épargner pour ce monument national. » « Le fameux muséum recule au lieu d'avancer, disent les *Mémoires secrets* en novembre 1785; on comptait en jouir l'année prochaine ou du moins en 1787, et l'on n'a rien fait cette année. »

Une nouvelle commission, composée de membres de l'Académie d'architecture, examinait encore la question de l'éclairage par le haut et de l'aménagement de la galerie, afin de donner, disait d'Angiviller, « à l'érection du monument national dont il s'agit la perfection dont il est susceptible. » Soufflot, dans ses projets, avait voulu conserver intacte la partie de la galerie décorée par Poussin et l'aurait séparée de l'autre par une sorte de salon central, formé par des colonnes, au milieu duquel on aurait dressé la statue de Louis XVI. La commission se prononça en décembre 1787 pour l'éclairage par la toiture et demanda que « la galerie ne fût divisée par aucunes colonnes, son immensité étant un genre de beauté unique ».

Pendant que la commission discutait avec le successeur de Soufflot, Brébion, les tableaux arrivaient de Versailles et du Luxembourg; on en achetait un certain nombre en 1784 à la vente du comte de Vaudreuil; des statues de grands hommes de l'histoire de France, commandées par l'État, attendaient dans la salle des Cariatides le moment où elles pourraient être placées dans la grande galerie; on se préparait à y transporter les tableaux de

Rubens qui décoraient le Luxembourg. Les curieux sollicitaient déjà la faveur de contempler les objets d'art qui s'y réunissaient, et les Archives nationales conservent dans leurs liasses, sous la date d'avril 1787, une permission accordée aux vicomtesses des Androuins, pour « visiter la grande galerie, quelque imparfaite qu'elle soit, vu l'état où elle est en ce moment. »

A la veille de la Révolution, des publicistes, tels que Thiéry et l'auteur de l'*Etat actuel de Paris*, formaient des vœux pour la prochaine ouverture du muséum qui devait, selon Thiéry, immortaliser son fondateur, le comte d'Angiviller. Il ne manque à sa gloire, disait en 1788 l'auteur de l'*Etat actuel*, que de hâter ce monument si désiré des amateurs, où Paris enlèvera peut-être à Rome le sceptre des arts. » La « gloire » de d'Angiviller ne fut jamais complète; et la Révolution recueillit les fruits de ses préparatifs en s'attribuant l'honneur d'une entreprise qu'elle n'avait pas permis à la monarchie d'achever. L'initiative de la création du musée appartient au règne de Louis XVI comme la première construction du Louvre de la Renaissance à celui de François Ier.

De 1789 à 1792, l'on continua à faire des projets sans les réaliser. D'Angiviller, qui s'était aliéné les artistes par la violence de son caractère, avait émigré. Le vœu de l'opinion qui s'était manifesté en faveur de la création d'un musée trouvait un écho dans les assemblées. Barère disait en parlant des collections du Louvre : « De riches galeries de tableaux y sont entassées sans ordre, et pourraient être perdues pour la nation, si elle n'en fait un de ses édifices. Il faut restaurer le Louvre pour en faire un muséum célèbre. » L'influence que David exerçait à la Convention provoqua plusieurs décrets dans ce but, notamment celui du 27 juillet 1793, qui ordonna la réunion au Louvre de tous les objets d'art provenant des édifices religieux et des maisons royales et décida que la grande galerie serait ouverte au public le 10 août suivant.

Bien que le *Moniteur* n'en parle pas, il est vraisemblable qu'elle fut ouverte à cette époque, comme semble l'attester une lettre de Géraud père, du 3 septembre. Mais elle ne devait pas tarder à être fermée pour des remaniements et des améliorations. Le muséum était administré par des commissions, dont le président changeait tous les mois, et auxquelles l'esprit de suite faisait défaut. A diverses reprises, la galerie fut ouverte en partie, puis fermée. On peut dire que ce fut seulement sous le Consulat, en 1799, que le musée du Louvre se constitua définitivement avec le caractère véritable de « monument national », titre que lui donnaient Calonne et d'Angiviller avant la Révolution.

Lorsque Lakanal avait proposé d'installer l'Institut au Louvre, il

avait dit : « Cet édifice me paraît digne de devenir le temple des sciences, des lettres et des arts »; il semblait oublier qu'il l'avait été déjà; il ne savait pas que le *Mercure* s'était écrié, en 1672 : « Les Muses sont à l'abri des insultes dans le palais du plus grand roi du monde »; il ignorait que, sous Louis XV, on voulait en faire le palais des arts. La Révolution continuait les œuvres de la monarchie, mais en s'efforçant de les marquer de son empreinte; elle réunissait les anciennes académies dans un institut composé de trois classes, reprenant, sans le savoir, une idée de Colbert, qui avait conçu l'organisation d'une académie universelle divisée en trois sections. Pour le musée, elle poursuivait, en les réalisant, des projets depuis longtemps réclamés par l'opinion, étudiés avec zèle par d'Angiviller, Soufflot et Brébion, dont l'exécution avait été malheureusement ralentie sans être abandonnée. Tel qu'il est aujourd'hui, le musée du Louvre, avec ses cent trente-quatre salles et ses innombrables et merveilleuses richesses d'art, n'a pas été créé de toutes pièces par la Convention; il s'est développé à travers les vicissitudes des temps, des régimes et des goûts, et tout l'éclat de sa gloire et de sa grandeur actuelle ne peut faire oublier que ses origines remontent aux collections royales et académiques, au cabinet du roi formé par Colbert et Le Brun, et, plus récemment, aux préparatifs du muséum faits sous le règne de Louis XVI.

Albert Babeau.

LE ROMAN EN ITALIE

Le mouvement littéraire contemporain en Italie est essentiellement d'importation étrangère; mais nulle part ce caractère d'imitation n'apparaît plus visible que dans le roman. Le roman est né, en Italie, avec Manzoni, le chef de l'école historique, et, du premier coup, il a atteint, avec *les Fiancés*, son plus haut degré de perfection. *Les Fiancés*, en effet, n'ont rien d'une œuvre de début; ils témoignent d'un art en pleine possession de lui-même, raffiné à la fois et équilibré, adulte déjà et viril : c'est la meilleure preuve que sa période d'enfance et d'initiation s'est écoulée ailleurs qu'en Italie.

Les *Promessi sposi* n'en sont pas moins une des œuvres les plus achevées que puisse produire l'art composite, art presque original, tant il excelle à imiter et à masquer l'imitation. Avec les *Promessi sposi*, le roman italien arriva du premier coup au zénith. C'est ce qui explique pourquoi il n'a pu se perfectionner, et qu'au lieu d'une ascension graduelle, on a assisté, pendant une longue période, à une déchéance progressive. Un des grands mérites de Manzoni est qu'il sut éviter l'écueil où vinrent presque tous butter ses successeurs et ses imitateurs, l'introduction de la politique dans le roman. Il y a sans doute, si l'on veut, dans *les Fiancés*, une vague arrière-pensée politique, une allusion discrète au présent, au rêve d'unité et de reconstitution dont l'Italie poursuivait alors la réalisation. Mais elle apparaît invisible et présente derrière la trame des événements, comme Agrippine derrière son voile. L'œuvre revêt un caractère plus social que politique. Manzoni a voulu représenter une période importante de l'histoire du dix-septième siècle, période d'oppression et d'anarchie morale pour la péninsule, et dans ce cadre se meuvent des personnages-types (le paysan, le grand seigneur, le prélat, le moine, etc.) auxquels l'auteur a su donner une vie et un relief intense. Les héros du livre sont deux pauvres *contadini :* l'auteur, avec une habileté consommée, excelle à nous dépeindre l'influence exercée sur leurs humbles destinées par le milieu où ils se trouvent jetés, par les événements qui se déroulent

autour d'eux et auxquels ils se trouvent mêlés sans le vouloir. L'art de Manzoni est essentiellement sobre et discret, nulle trace de déclamation; l'auteur n'apparaît jamais, les personnages semblent se mouvoir par une vie qui leur est propre, alors que dans tant de romans on aperçoit les fils qui font agir les marionnettes. Manzoni a su unir à la *technique* de Walter Scott, son grand modèle, le goût, la mesure et la netteté française avec une placidité souriante, une bonhomie ingénieuse, une finesse de réflexions et d'aperçus qui dénotent l'origine italienne de l'auteur.

Ajoutons, ce qui n'est pas un mince mérite dans un genre qui n'a été et qui n'est encore que trop souillé et profané, que le roman de Manzoni n'est pas seulement moral et religieux, il est absolument chaste. Le type de Lucia est le type le plus achevé de la jeune fille pure, de la vierge : on dirait, tant sont suaves et délicats les contours de cette physionomie, une madone détachée d'un tableau des primitifs. Quant au style, il atteint à un degré de perfection extrêmement rare dans le roman italien : on voit que Manzoni était un lecteur assidu des grands écrivains de notre littérature et qu'il s'est formé dans leur commerce.

Cet art, du reste, qu'on qualifiait de romantique, savait se montrer réaliste et même naturaliste dans le meilleur sens de l'expression. Qu'on relise la description de la peste et de la famine dans les *Promessi sposi*. Le *Lourdes* de M. Zola n'a rien qui approche pour la crudité des épisodes, l'horreur tragique et la vérité effrayante des peintures. Manzoni, avant Zola et avec un art bien supérieur, y passe en revue toutes les formes, même les plus effroyables et les plus répugnantes que puisse revêtir la souffrance et la maladie humaine, mais la forme classique de ces tableaux en atténue le fond horrible. Quiconque est à même de lire et d'apprécier *les Fiancés* dans l'original italien devra reconnaître que cette œuvre est l'une des plus parfaites qu'ait produites, non pas seulement la littérature italienne, mais la littérature européenne en notre siècle.

Un artiste, un écrivain aussi consommé que Manzoni devait nécessairement et malgré lui devenir chef d'école. Il serait fastidieux de dénombrer ici le *servum pecus* de ses imitateurs. Les *Promessi sposi* produisirent une quantité infinie de romans historiques dont aucun ou presque aucun ne mérite de rester. Le roman historique, entre les mains des disciples et des imitateurs dégénérés de Manzoni, devint surtout un instrument de propagande politique et révolutionnaire. Tel est notamment le cas de Guerrazzi, dont les œuvres, qui obtinrent jadis une vogue considérable, l'*Assedio di Firenze*, l'*Assedio di Roma*, *Beatrice Cenci*, ne sont guère que des pamphlets déguisés contre la Papauté et le catholicisme. Guerrazzi

avouait lui-même qu'il écrivait « *per non poter combattere in altra battaglia*, parce qu'il ne pouvait combattre sur un autre terrain ». Guerrazzi fut l'initiateur et le représentant le plus fougueux de cette littérature révolutionnaire qui inonda l'Italie de 1830 à 1850. Les romans, comme les conspirations des sectes, n'étaient qu'une des formes de la guerre déclarée aux régimes établis. On y entend l'écho de toutes les passions révolutionnaires et antireligieuses qui agitaient alors la péninsule. Pour le moule et le style, ces romans procèdent directement des premiers romans de Hugo et de George Sand : la recherche de l'excessif et du bizarre, le style apocalyptique, le ton révolté et byronien, les imprécations et les apostrophes multipliées, les personnages les plus abjects transformés en héros et en demi-dieux, bref, on y retrouve tout l'attirail démodé de 1830. L'œuvre de Guerrazzi est aussi oubliée aujourd'hui en Italie que peut l'être celle d'Eugène Sue en France. C'est là le châtiment de ceux qui sacrifient l'art à l'actualité. Aux applaudissements d'un jour succèdent un silence et un oubli mérités. C'est à ces écrivains qu'on peut appliquer les paroles de saint Augustin : *Receperunt mercedem suam vani vanam.*

La préoccupation politique est également très visible dans les romans de Massimo d'Azeglio, quoique l'inspiration morale et l'exécution artistique y soient d'un ordre plus élevé que chez Guerrazzi. Ce dernier était *mazzinien* dans ses romans. Massimo d'Azeglio serait plutôt *cavourien*. Il y a d'ailleurs de réelles qualités dans *Nicolò dei Lapi* et l'*Ettore Fieramosca ;* le mouvement et la vie n'y font pas défaut. C'est parfois de l'Alexandre Dumas père, dans la bonne manière. Massimo d'Azeglio est le créateur d'un type qui a survécu, *Fanfulla*, moine, guerrier et patriote dont l'histoire du *Risorgimento* devait fournir plus d'une copie assez conforme à l'original. Malheureusement, les œuvres de Massimo d'Azeglio sont mal agencées et mal construites, les variations sur le mode romantique y abondent; le style manque d'originalité et d'éclat. On ne les relit pas et on n'en connaît plus guère que les titres. Massimo d'Azeglio était surtout un polémiste et un moraliste politique déguisé en romancier.

Tommaso Grossi marcha lui aussi sur les traces de Manzoni, mais dans son *Marco Visconti* il peignit un moyen-âge de convention où circulent des personnages sans caractère et sans vie, au style prétentieux et maniéré.

Grossi et Massimo d'Azeglio peuvent cependant être considérés comme les meilleurs disciples qu'ait produits l'auteur des *Promessi sposi.*

On pourrait aussi à la rigueur ranger parmi les romanciers

italiens Giovanni Ruffini, le célèbre auteur du *Docteur Antonio*, bien que ce dernier exilé italien refugié à Londres, ait écrit dans le plus pur idiome britannique. Dans son premier roman *Lorenzo Benone ou les Mémoires d'un proscrit*, il raconte ces conspirations qui étaient la grande occupation de la jeunesse italienne aux environs de 1821, dans la période la plus tourmentée du *Risorgimento*. Sous le pseudonyme de *Fantasio*, c'est Mazzini lui-même qui revit dans ces pages de Ruffini. Mais son chef-d'œuvre est *le Docteur Antonio*, dont la scène se déroule parmi les admirables paysages de la Rivière de Gênes. Un docteur sicilien, exilé de sa terre natale pour avoir conspiré contre les Bourbons, soigne une jeune *miss* qui s'est démis le pied en tombant de voiture. La jeune fille, au récit des malheurs et des persécutions du docteur exilé, s'éprend pour lui d'un amour discret autant que profond : c'est l'éternelle histoire d'Othello et de Desdémone, renouvelée elle-même de celle de Didon et d'Enée : ces situations sont vieilles comme le monde, mais le talent peut toujours les rajeunir. Dans le *Docteur Antonio*, l'idylle se termine aussi en drame : au moment où le docteur va affronter la mort sur les barricades, la jeune fille ose enfin lui faire, dans ce moment suprême, la confession de son amour. Traduit en italien, le *Docteur Antonio* obtint jadis dans la péninsule un succès retentissant.

A cette école historique appartient également le P. Bresciani, dont je me rappelle avoir dévoré dans mon enfance les romans traduits en français. Le P. Bresciani est l'antithèse de Guerrazzi. Le dernier écrivait ou plutôt combattait pour la Révolution, le P. Bresciani combattait pour la Papauté. Tous ses romans n'ont qu'un but : faire la guerre à la secte maçonnique, aux sociétés secrètes politiques qui couvraient alors la péninsule de leur réseau. Son chef-d'œuvre, *le Juif de Vérone*, est l'histoire tragique d'un affilié de la « Jeune Italie ». Les romans du P. Bresciani sont donc presque tous des œuvres de polémique antirévolutionnaire. Toutefois le P. Bresciani est un écrivain dont les Italiens admirent la pureté d'élocution. Plus d'une de ses pages figure à titre de modèle dans les anthologies littéraires. Il a laissé des descriptions de la vie romaine qui méritent de rester.

Manzoni suscita deux sortes d'imitateurs : ceux qui voulurent conserver le genre historique qu'il avait mis en vogue et ceux qui tentèrent comme lui de peindre les mœurs « campagnardes ». Manzoni avait mis en scène deux paysans ; depuis lors, les paysans furent à la mode dans le roman : mais, au lieu du type si vrai de Renzo et de Lucia, ce ne furent le plus souvent que des fantômes ou des caricatures. On conserva jusqu'aux paysages qui servent de

cadre au roman des *Fiancés*; le lac de Côme fut le théâtre de toutes les idylles et de toutes les berquinades qui inondèrent alors une partie de la littérature italienne. Parmi cette seconde catégorie d'imitateurs, il faut ranger Carcano, dans son roman d'*Angiola Maria*, et l'historien Cesare Cantù, dans la *Margherita Pusterlo* : ces œuvres ne sont que des épreuves affaiblies et affadies du chef-d'œuvre de Manzoni; à défaut du talent du maître, on y retrouve du moins ses hautes qualités morales.

*
* *

Cette première période des imitateurs de Manzoni s'étend environ de 1830 à 1860, c'est-à-dire qu'elle coïncide avec l'époque des luttes et des guerres pour l'indépendance et l'unité italienne. Quand le *Risorgimento* eut triomphé, un nouveau *stadium* s'ouvrit dans l'histoire du roman. Manzoni resta sans doute le grand modèle littéraire, mais on l'imita moins servilement, avec plus d'indépendance, un esprit critique plus ouvert, plus étendu, plus éclairé : l'imitation surtout, n'étant plus influencée par des préoccupations d'ordre politique, revêtit un caractère plus conforme aux vraies conditions de l'art. Parmi les auteurs éminents de cette seconde époque, citons Giuseppe Rovani et Ippolito Nievo. Le premier est l'auteur d'un roman à proportions encyclopédiques, intitulé : *I Cent'anni* qui, comme le titre l'indique, dépeint, avec une forte vérité historique, un siècle de vie italienne, de 1750 à 1850. Mais sa longueur démesurée nuit à ce roman où l'intérêt, dispersé sur une foule de personnages, languit forcément. Rovani possède néanmoins un réel tempérament d'écrivain; son style tour à tour empreint de passion ou d'ironie semble un compromis entre les tendances du Midi et celles du Nord : il unit à un degré égal la verve et l'humour. Manzoni admirait beaucoup *I Cent'anni*, et avec cette modestie qui lui était naturelle, il appelait ce livre « le plus beau des romans italiens ». Ce ne fut point le seul ouvrage de Rovani. Après les *Cent ans*, un de ses plus remarquables est *la Jeunesse de César*, qui renferme un tableau de la vie romaine d'une force et d'une vérité saisissantes. Rovani mourut en pleine maturité de son talent, victime de l'alcoolisme.

Ippolito Nievo, dans son roman, *Memorie di un ottuagenario*, peignit la fin du dix-huitième siècle avec un luxe de couleurs qu'on ne trouve pas dans les œuvres de Rovani. Les scènes qui se déroulent dans les *Memorie di un ottuagenario* sont empreintes d'un réalisme de bon aloi qui rappelle les maîtres flamands. Nievo, soldat et poète, possède, lui aussi, un talent plein d'humour, où la

finesse s'allie à une mélancolie souriante et à une large compréhension des choses. Nievo ne put terminer son ouvrage. Ayant suivi Garibaldi dans son expédition de Sicile, il mourut dans un naufrage, à l'âge de vingt-neuf ans. Quant à l'esprit de son œuvre, nous aurions naturellement plus d'une réserve à faire.

Giuseppe Rovani et Ippolito Nievo fermèrent le cycle du roman historique inauguré par Manzoni. Une nouvelle période s'ouvrit alors, période de tâtonnements, de tentatives fébriles et d'aspirations confuses. Un des noms les plus en vue de cette période est celui de Salvatore Farina, qu'on a appelé le Dickens italien. Il possède en effet du romancier anglais le don de l'émotion et cet humour fait de sensibilité profonde et d'observation aiguë qui sont la caractéristique de l'auteur de *David Copperfield*. Salvatore Farina est d'origine sarde. Beaucoup de ses ouvrages, *Il tesoro di donnina*, *Il fante di Piccho*, et son chef-d'œuvre, *Amore bendato*, ont été traduits dans les principales langues européennes. Ses œuvres, surtout ces dernières, se recommandent en général par leur moralité; elles se ressentent des sources où a puisé l'auteur. Son modèle Dickens a déteint très heureusement sur lui.

A côté de Salvatore Farina, il faut mettre Giulio Barrili, le plus fécond des romanciers italiens, qualité très commune et peu appréciée en France, mais rare de l'autre côté des Alpes. Il a écrit une quarantaine de volumes. Nous sommes encore loin, on le voit, d'Alexandre Dumas ou de Ponson du Terrail. Parmi les plus remarquables de ses romans, on cite : l'*Olmo e l'edera*, *Val d'Olivi*, *Santa Cecilia*, *Come un sogno* et *Capitan Dodero*. Barrili a un talent plein de finesse et même de préciosité : son genre rappelle celui d'Octave Feuillet. Ses romans roulent exclusivement sur les choses de l'amour, mais plutôt de l'amour à la française. Rien de la passion italienne, de cette passion dont s'émerveillait Stendhal, qui empoigne toutes les parties de l'être humain, mais de ces passionnettes — comme les appelle M. de Goncourt — où l'observation consciente d'elle-même, l'analyse raffinée, l'esprit, la grâce et le marivaudage sentimental jouent le principal rôle. Dans son style il *toscaneggia*, comme on dit ici, mais non sans une certaine affectation, sensible pour les Italiens.

Ugo Tarchetti, dont le nom est aujourd'hui oublié et qui mourut à peine âgé de trente ans, promettait un écrivain vigoureux et original. Ses œuvres, incorrectes, tumultaires, mais pleines de feu et d'enthousiasme, dénotent un talent d'une force incontestable, avec je ne sais quoi de triste et de bizarre qui rappelle Edgar Poë. Ses romans sont presque tous inspirés par une tendance humanitaire. L'un de ses meilleurs livres, *la Nobile follia*, est une

charge à fond contre la guerre, et cela bien longtemps avant que fussent inventés les congrès de la paix. Son héros, âme candide, douce et impressionnable, est entraîné dans la guerre de Crimée. Il assiste à la bataille de la Tchernaia, et les vapeurs du sang qui montent du champ de bataille lui portent à la tête et lui troublent la raison. Mais sa folie est une des plus singulières et des plus inoffensives : il ne veut plus manger de viande; en marchant, il a peur d'écraser quelque insecte; pris d'une tendresse morbide pour tout ce qui vit et tout ce qui respire, il se résout à ne pouvoir plus vivre et à se laisser mourir de faim. Ce livre est plein d'une poésie forte et douloureuse. Sa description de la bataille de la Tchernaia forme un tableau épique grandiose, que quelques critiques ont pu comparer à la bataille de Waterloo, dans *les Misérables*.

*
* *

Avec Verga, nous arrivons aux romanciers contemporains, aux chefs de file.

Verga peut être considéré comme le véritable représentant de l'école expérimentale et naturaliste ou, comme on dit chez nos voisins, de l'école *vériste* italienne. Il a débuté, il y a plus de vingt ans, par deux romans qui firent beaucoup de bruit : *Eva* et la *Storia di una capinera* (L'histoire d'une fauvette à tête noire). Dans ces deux ouvrages, son naturalisme s'affirme assez timidement; il n'est pas encore sorti de la coque romantique. *Eva* rappelle la manière de Dumas fils, quoique on y sente percer une note personnelle vraiment originale : il se dégage de ce livre un souffle de passion, je ne sais quoi de chaud, de méridional et d'entraînant qui se communique au lecteur. *Eva* est une ballerine qui traverse la vie d'un jeune artiste et le rend fou d'amour et de jalousie : la passion qu'elle lui inspire coupe les ailes de son génie, deséquilibre son tempérament et désorganise ses facultés, le conduit à l'impuissance et à la consomption. C'est un récit plein de vie et de fièvre, étrange et passionné, d'une trépidation morbide : le style est incorrect, mais plein de force et de nerf.

La *Storia di una capinera* est une sorte de plaidoyer contre la vie de couvent. Le germe de ce livre se trouve peut-être dans l'épisode de la *Monaca di Monza*, raconté par Manzoni. Une jeune fille née pour l'amour et la vie de famille entre malgré elle dans un monastère, sans éprouver de vocation véritable, et elle raconte, sous forme de journal, ses tortures intérieures, ses aspirations étouffées, tous ses délires de névrosée. Ce livre rappelle, sous une forme moderne et adoucie, *la Religieuse* de Diderot. Cela suffit pour en juger les tendances et l'esprit.

Dans ces deux premiers volumes ainsi que dans ceux qui suivirent, *Eros* et *Tigre royal*, Verga semble encore chercher sa voie : il la trouve définitivement dans ses *Novelle rusticane*. Ces nouvelles sont, chacune dans leur genre, des œuvres achevées : pour la sobriété du style et la vérité des tableaux, elles rappellent certains contes de Maupassant, moins, naturellement, la note cynique et sensuelle de l'auteur des *Contes de la Bécasse*. Les paysans siciliens de Verga sont des hommes en chair et en os, pris sur le vif et parlant une langue simple et forte qui est la leur. Il y a parfois dans ces nouvelles une intensité étonnante de vie. Verga atteint à des effets extraordinaires par des moyens d'une simplicité extrême, ce qui est le comble de l'art. Et les paysans de Verga ne peuvent se confondre avec nuls autres : ce sont bien des rejetons de cette terre de Sicile où les passions fument comme les volcans qui lui servent de ceinture, où l'amour s'élève d'un bond à la passion sauvage et frénétique. Le grand mérite de Verga, — et c'est un trait de plus de ressemblance avec Guy de Maupassant, — est de condenser en un récit de quelques pages des sensations et des événements qui pourraient former la trame d'un volume : ce raccourci, en s'exagérant, devient même fatigant à la longue; ces nouvelles produisent parfois une impression pénible sur le lecteur, comme si, en quelques minutes, on lui faisait parcourir de vastes étendues de pays.

Ce qui distingue ces nouvelles de Verga, c'est aussi le don de l'impersonnalité et de l'objectivité, ou, si l'on veut, l'adaptation parfaite des personnages et du milieu : qu'ils décrivent un paysage ou qu'ils racontent leurs impressions, ses héros champêtres ne sont jamais que des paysans. Point d'analyse subtile ni de récits ampoulés : c'est de la psychologie en essence et en action. Parmi ses nouvelles, les meilleures sont : *Nedda*, un vrai joyau, *Il pane nero* et la *Cavalleria rusticana*. Cette dernière, on le sait, a servi de *libretto* à la musique de Mascagni, et le jeune *maestro* a conservé quelques-unes des qualités du romancier. C'est en entendant la musique de Mascagni, musique passionnée, nerveuse, chaude et vibrante, qu'on peut le mieux se rendre compte du mérite particulier des nouvelles de Verga.

Verga s'est aussi essayé à des tableaux plus larges de la vie sicilienne, tels sont les *Malavoglia* et *Mastro don Gesualdo*. Son plan était d'écrire une série de romans sous ce titre commun : *I vinti* (les vaincus). Il voulait dérouler l'existence sombre et tourmentée de tous ces misérables, de tous ces humbles ou ces orgueilleux qui, par la fatalité des circonstances, par leur faute ou celle d'autrui, tombent épuisés sur le chemin de la vie avant d'avoir

pu atteindre le terme de leurs espérances et de leurs ambitions. Ces familles de pauvres pêcheurs qui, dans les *Malavoglia*, luttent en vain et comme inconsciemment contre leur destinée et livrent à la mer un combat de chaque jour, ce sont des « vaincus »; ces vieilles familles déchues qui s'éteignent et se consument dans un petit village de Sicile, rongées par toutes les tares héréditaires et en proie à une misère affreuse, ce sont des « vaincus ». C'est aussi un « vaincu » ce *Mastro don Gesualdo*, espèce de Nabab sicilien qui, parti de très bas et après s'être enrichi à force de luttes et de travail, épouse son ancienne maîtresse, une femme déclassée de l'aristocratie sicilienne, vit méprisé, renié et exploité par les parents de celle-ci, et meurt dans l'abandon, comme un chien qu'on jette à la porte.

On retrouve dans les *Malavoglia* et *don Gesualdo* les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans les *Novelle rusticane*; dans leur genre différent, ces ouvrages procèdent de la même pensée, de la même théorie artistique : ils sont l'expression parfaite de la formule expérimentale et *vériste* que M. Verga a appliquée au roman italien avec un talent qui est hors de cause. Le réalisme de Verga ne peut, du reste, en rien être assimilé à celui de Zola et de son école : il n'excède jamais les limites de la décence et de la pudeur. Les héros sont du peuple et du vrai peuple, mais ils n'appartiennent pas à cette classe d'êtres ignobles et repoussants qui remplissent les pages de l'auteur de *la Terre* et de *Pot-Bouille*.

Toutefois, deux graves défauts ont nui aux œuvres de Verga : l'incorrection de sa langue, que beaucoup d'Italiens qualifient de barbare, et le cadre spécial, exclusif et étroit où se meuvent ses personnages. Verga ne sort pas de la Sicile : ces éternelles descriptions de paysages siciliens finissent par produire une sensation de fatigue et d'ennui. Cet art est trop localisé, il revêt, on pourrait même dire, une forme trop exotique, — car la Sicile est presque, pour l'Italie, un pays étranger, — pour exciter un intérêt vif et prolongé.

Mais, en dépit de tous ces défauts, Verga n'est pas moins un des maîtres du roman italien. Parmi l'école naturaliste, il occupe une place à part. Il s'attache à reproduire toutes les manifestations de la vie réelle, même les plus tristes et les plus émouvantes; mais il ne tombe jamais ni dans l'obscène, ni dans l'horrible. Son œuvre est la contradiction vivante des théories formulées par certains réalistes français pour qui le naturalisme semble synonyme de grossièreté, de lubricité et d'indécence.

L'art de Verga est triste et austère. Sa sobriété et sa simplicité excessives, si elles lui nuisent auprès de la foule, lui ont conquis les suffrages de l'élite. L'impopularité, c'est quelquefois le talent.

Verga s'est aussi essayé sur le théâtre. Comme Zola, il a voulu faire du drame naturaliste, mettre sur la scène le document humain. La tentative lui a peu réussi. Une seule de ses productions a survécu : c'est précisément cette *Cavalleria rusticana* qui semble avoir le diable au corps, car elle triomphe partout.

Verga, né à Catane en 1840, jeune encore, par conséquent, traverse présentement une période de recueillement. Voilà deux ans qu'il ne produit plus. Peut-être est-il préoccupé de cette réaction contre le naturalisme qui se manifeste un peu partout et s'apprête-t-il à tenter des voies nouvelles. Attendons-le à l'œuvre, car son talent est en pleine maturité, et il n'a certainement pas dit son dernier mot.

A côté de Verga, mais un peu au-dessous, il faut mettre Luigi Capuana, lui aussi originaire de la province de Catane et l'aîné de Verga d'une année seulement. On dirait deux talents jumeaux. Comme Verga, Capuana a commencé par peindre la corruption et les passions malsaines des mœurs bourgeoises; comme lui aussi, il s'est fait une spécialité des nouvelles siciliennes. Mais Capuana possède un talent moins original, une personnalité moins tranchée que l'auteur de la *Cavalleria rusticana*.

Capuana a débuté par une œuvre franchement naturaliste : *Giacinta*. Ce roman, s'il souleva un vif enthousiasme et de grandes espérances, provoqua aussi des protestations et des invectives passionnées. Giacinta est une dégénérée, qui a reçu de sa mère une déplorable éducation. Une fatalité pèse sur elle. Encore enfant, elle a eu à subir les violences d'un domestique. Tous les instincts pervers et sensuels qu'elle portait en elle se trouvent dès lors déchaînés, le poison qui s'est insinué dans ses veines ne lui laisse ni trêve ni repos : l'enfant corrompue devient une femme adultère qui, après avoir vécu dans la honte, finit par le suicide. Dans ce livre abondent les scènes passionnées, traitées avec un vrai tempérament d'artiste. Mais avec *Giacinta*, Capuana semble avoir donné sa mesure. Comme l'a dit je ne sais plus quel poète :

Nous avons trop d'auteurs qui n'ont fait qu'un ouvrage.

Capuana est resté l'auteur de *Giacinta*, dont le voisinage écrase tous ses autres romans. Il faut faire une exception toutefois pour ses nouvelles siciliennes *le Paesane*, *le Appassionate*, qui renferment quelques pages fortes et originales, dignes d'un artiste consciencieux et d'un observateur génial. On retrouve dans les nouvelles de Capuana quelques-unes des qualités de Guy de Maupassant, un humour empreint de pessimisme, une tendance à marier

le comique au douloureux. Capuana a mis sur la scène sa *Giacinta*, mais elle n'y obtint qu'un médiocre succès.

*
* *

Verga et Capuana sont à peine connus à l'étranger; ce n'est point le cas de M. Edmond de Amicis, qui est certainement le plus populaire et le plus traduit des écrivains italiens contemporains, mérite qu'il doit surtout à une puissante faculté de vulgarisation. M. de Amicis a cinquante ans; il appartient à cette génération qui a vu les dernières luttes, les dernières batailles du *Risorgimento*. Petit officier, à peine échappé des bancs du collège, il assista en témoin et en acteur à la bataille de Custozza. Doué d'un tempérament d'artiste et de sensitif, l'impression qu'il en éprouva fut profonde et troublante. Il s'enthousiasma pour la vie de soldat; mais de cette vie il n'aperçut que le côté théâtral et « sentimental ». Il s'attendrit devant les souffrances et les sacrifices de la vie des camps; il s'exalta en présence des actes d'héroïsme du soldat sur le champ de bataille; il pleura et fit pleurer ses compatriotes sur toutes les douleurs du pauvre troupier. M. de Amicis se fit, dans ses *Bozzetti militari*, l'apologiste candide et enthousiaste de la vie militaire : il y apporta, avec un goût très vif pour le pompon et le panache, avec des inspirations « garde-nationale », si l'on me passe l'expression, une sincère faculté d'émotion. Les récits d'Erckmann-Chatrian sur l'invasion (*le Conscrit de* 1813, etc.) peuvent donner quelque idée des esquisses militaires de M. de Amicis. Ces *Bozzetti* obtinrent un bruyant succès, et ils le méritaient certainement par le coloris et la verve du style *manzonien*, l'entraînement du récit qui vibre et sonne comme une fanfare. Malheureusement les soldats de M. de Amicis n'ont jamais existé; ils sont uniquement le fruit de son imagination romanesque. Ce sont des êtres maniérés et artificiels, d'un *chromo* écœurant. Si l'auteur a voulu peindre la vie de caserne, cette vie au fond si triste et si brutale, il a totalement échoué. Mais il est probable que M. de Amicis n'a cherché qu'à attendrir l'âme sensible de ses lecteurs, et il y a réussi en partie. A ces *Bozzetti*, M. de Amicis fit succéder un volume de nouvelles qui attestent ses qualités de styliste, mais prouvent en même temps qu'il lui manque le don de la vie, la faculté de mettre sur pied des personnages qui ne soient pas des fantoches. Cette lacune dans le talent de M. de Amicis l'empêcha de composer un roman de valeur. Il a eu le bon esprit de s'en apercevoir et il a inauguré un genre qui lui permettait d'utiliser toutes ses brillantes facultés d'écrivain. Tout le monde connaît ses récits de voyage : *l'Espagne*,

la Hollande, *le Maroc* et *Constantinople*. M. de Amicis qui, peut-être, s'est inspiré de Théophile Gautier, s'y révèle peintre plus encore qu'écrivain ; il y a jeté les couleurs à profusion, avec une véritable prodigalité de nabab : ses paysages ne font que miroiter et éblouir. Trop de couleurs même, pourrait-on dire ; il y manque les ombres pour les faire valoir. Ses descriptions ne sont pas dénuées de vie et de force, mais elles pèchent par la prolixité des détails et le luxe des images et de l'ornementation.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales,

l'œil ne sait où se reposer, et l'impression générale se résout en fatigue.

De Amicis a de Gautier l'imagination éblouissante : il est, comme lui, un virtuose du style et de la phrase, mais il ne possède point la plasticité de son modèle : on se perd dans ses périodes comme si l'on nageait dans la mer bleue.

Ces derniers temps, M. de Amicis s'est converti très bruyamment au socialisme. Il prépare actuellement un livre intitulé : *le Premier mai*, qu'on attend en Italie avec une certaine impatience et qui doit être comme le manifeste du socialisme, tel que le comprend M. de Amicis. Nous craignons fort que ce socialisme ne ressemble au militarisme des *Bozzetti*, qu'il ne soit aussi faux, aussi théâtral et aussi romanesque.

*
* *

Dans son livre si remarquable sur *l'Art au point de vue sociologique*, M. Guyau fait cette remarque très juste : « La littérature change avec chaque quart de siècle. D'autre part, comme la vie sociale devient de plus en plus complexe, comme les idées et les sentiments sont plus nombreux et plus divers, nous assistons, en un même quart de siècle, à des rénovations sur un point, à des décadences sur un autre, à des aurores et à des crépuscules sans pouvoir dire bien souvent si le jour vient ou s'il s'en va. » Ce phénomène se produit aujourd'hui en Italie comme en France : toutes les écoles et les tendances s'y coudoient sans qu'on puisse prévoir celle qui l'emportera.

Tandis qu'avec Fogazzaro nous assistons en Italie à une rénovation idéaliste, d'Annunzio semble, dans ses romans, se faire l'apôtre décadent d'une sorte de nihilisme moral. Fogazzaro et d'Annunzio sont présentement les deux grands chefs de file du roman italien. Représentant des tendances diamétralement opposées, ils valent la peine que nous parlions de leurs œuvres avec quelque détail.

M. Gabriel d'Annunzio appartient à la classe privilégiée des talents précoces. Il n'avait pas dix-huit ans quand il publia son premier volume de poésies *Primo Vere*, qui consacra du premier coup sa réputation et révéla en lui un artiste exquis. D'autres poésies suivirent, parmi lesquelles le *Canto nuovo* qui obtint un véritable succès. La prose eut bientôt son tour. D'Annunzio publia dans diverses revues littéraires une série de nouvelles qu'il réunit plus tard en volume sous ce titre *Terra vergine*. Ce sont de courts récits où le jeune écrivain, qui est originaire des Abruzzes, décrivait les coutumes de sa terre natale, et où apparaissent déjà ses qualités dominantes, un sens très aigu et très subtil d'observation et une puissance étrange d'évocation. Ce volume de *Terra vergine*, s'il nous révèle un artiste au tempérament plein de fougue, à la fantaisie exubérante, ne laissait pas deviner l'écrivain recherché et élégant, en pleine possession de lui-même, gouvernant et maîtrisant son imagination avec trop d'artifice peut-être, qui se préparait chez d'Annunzio.

En 1889, il publia son premier roman, *il Piacere*. Andrea Sperelli, le héros du livre, est un poète qui a fait du dilettantisme la règle de sa vie : il recherche partout le plaisir, dans les pures jouissances de l'art, dans les ivresses corrosives de la sensualité, en un mot dans les raffinements intellectuels et les complications morales les plus rares et les plus raffinées. Mais rien ne le satisfait ni ne le rassasie : au fond de tout il trouve cet inexorable ennui, qui fait le fond de toute vie humaine, mais surtout de celle qui se donne comme but unique le plaisir et la sensation. A ce livre, on pourrait mettre comme épigraphe les fameux vers de Lucrèce :

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid, quod in ipsis floribus angat.

Dans le *Piacere* se trouvent déjà en germe les qualités de styliste et de psychologue qui font de d'Annunzio l'un des maîtres du roman contemporain. Le *Piacere* nous révèle aussi les tristes tendances morales du jeune écrivain qui iront toujours s'accentuant. Pour lui comme pour son héros, la vie semble n'avoir de saveur que par les sensations qu'elle procure : la presser comme un beau fruit, lui faire rendre par les pores tout ce qu'elle peut contenir de rare et d'exquis, sans s'inquiéter de la morale et du devoir : en dehors de cela, elle ne vaut pas la peine d'être vécue. Andrea Sperelli est un frère de Jean des Esseintes, le héros de *A rebours*, de Huysmans : c'est un dégénéré et un raffiné égoïste qui sacrifierait le monde entier à une minute de plaisir.

Ces deux romans *Terra vergine* et *il Piacere*, sont pour ainsi dire des œuvres de début. Le styliste s'y mesurait avec les difficultés de la forme, il accordait son instrument, il trempait et affinait ses armes pour leur donner cette souplesse et cette ductilité qui permettent les coups de maître.

Trois ans seulement séparent *Terra vergine* et le *Piacere* de *Giovanni Episcopo* et de l'*Innocente*, mais, pendant ces trois ans, le talent de d'Annunzio est arrivé à sa pleine maturité. Les virtuosités de style, les affectations de forme, les préciosités littéraires ne lui suffisent plus. Au ciseleur de phrases, à l'orfèvre d'images succède l'artiste qui a souffert et qui a vécu, qui peut rendre et transmettre, dans la gamme des passions humaines, des notes personnelles et douloureuses. En même temps, le style s'est épuré : la forme atteint à une correction impeccable, à une souplesse étonnante; avec un art infini, elle excelle à exprimer les sensations les plus obscures et les plus fugitives, les nuances les plus insaisissables de la pensée et du sentiment.

Il y a dans *Giovanni Episcopo* une intensité de vie extraordinaire. La *Revue de Paris* en a publié cette année une traduction française, mais naturellement bien inférieure à l'original. Je connais néanmoins des personnes nerveuses et impressionnables qui n'ont pu en supporter la lecture. Giovanni Episcopo est un pauvre abandonné, un dégénéré presque inconscient qui subit la domination, j'allais dire l'envoûtement d'un de ses camarades au tempérament violent et énergique. Celui-ci en fait son esclave et sa chose, lui prend sa femme, lui fait subir toutes les tortures et toutes les humiliations, jusqu'au moment où Giovanni Episcopo, pris d'un accès subit de révolte, tue son tyran. On suit, tout ému, tout haletant, le récit que nous fait Episcopo de sa vie abjecte et misérable. Chaque détail est d'une vérité saisissante : la force d'évocation, dans ce petit volume, frise l'hallucination et fait penser à ce conte de Maupassant *le Horla*, qui préludait à la folie du célèbre écrivain. Nous insisterons plus loin sur ce caractère morbide de l'œuvre de d'Annunzio.

Giovanni Episcopo ressemble étonnamment à une création de Dostoïewski : c'est ce livre qui a fait appeler d'Annunzio par un critique italien « une âme slave dans un tempérament latin ». Comme l'auteur de *Crime et châtiment* et des *Souvenirs de la Maison des morts*, d'Annunzio excelle à trouver de ces détails bizarres et précis qui semblent insignifiants et qui cependant donnent l'illusion et la sensation de la vie. *L'Innocente* (dont le *Temps* a publié une réduction en français sous le titre de *l'Intrus*), raconte aussi l'histoire d'un dégénéré, car tous les héros de

d'Annunzio sont des névropathes, presque des fous lucides. Tullio Hermil, est comme Andrea Sperelli, un esprit inquiet, un *dilettante* du plaisir et du sentiment, à la recherche de sensations rares et en même temps tourmenté par le démon de l'analyse et, si l'on me passe le terme, de l'*autodissection*. L'amour est la grande occupation de sa vie : il y apporte ce mélange de brutalité et de raffinement qui semble être la caractéristique de tous ces tempéraments déséquilibrés, mais l'habitude qu'il a prise de porter le scalpel dans toutes ses sensations leur ôte d'avance toute saveur. Il trahit tranquillement sa femme Giuliana, quand, saisi tout d'un coup de la nostalgie de l'amour chaste, il se reprend à l'aimer, essayant d'unir dans un instinct étrange de perversité les tendresses d'un frère aux caresses sensuelles de l'amant. Un jour il acquiert la conviction que sa femme, délaissée par lui, l'a trahie à son tour dans un moment de faiblesse, et qu'elle porte dans ses flancs le fruit de sa faute. Toute cette partie du roman où Tullio Hermil passe, à travers quelles tortures morales! du doute poignant à la certitude plus poignante encore, est traitée avec une puissance d'analyse et d'observation qui révèle dans M. d'Annunzio un grand psychologue. Giuliana met au jour une pauvre créature, l'*innocente*. Mais la présence de cet enfant devient, pour Tullio Hermil, une obsession lancinante de tous les instants : il ne peut en supporter la vue, en entendre les vagissements. Une idée fixe s'empare de lui : supprimer cet « intrus » qui lui rappelle ses fautes à lui et son déshonneur. Un soir qu'il se trouve seul avec l'enfant, il l'enlève de son berceau, l'expose pendant quelques minutes à l'air froid de la nuit et l'enfant meurt au bout de quelques jours d'une fluxion de poitrine.

L'idée première de l'*Innocente* est tirée d'une nouvelle de Guy de Maupassant, intitulée, je crois, *la Confession*. Mais il faut reconnaître que d'Annunzio a su la transformer en brodant, sur le simple canevas du célèbre conteur, une histoire tragique et douloureuse qui semble ouvrir, chez celui qui la lit, les sources profondes de l'émotion et de la pitié.

Le dernier roman de d'Annunzio est intitulé *il Trionfo della morte;* il a paru il y a quelques mois. C'est aussi l'histoire d'un déséquilibré, rongé par des tares héréditaires et qui porte dans le sang le germe du suicide. Giorgio Aurispa essaie de lutter contre les fatalités qui l'étreignent en s'abandonnant à un amour violent et funeste; mais l'habitude de l'analyse, la lucidité de la pensée combattent chez lui avec les ardeurs de la passion et la force brutale des instincts. Cet amour, après lui avoir procuré quelques moments d'oubli, le conduit à l'écœurement et à la lassitude de tout, au dégoût de la vie.

Consumé par l'obscur ennemi qu'il a reçu avec le sang, l'obsession du suicide, il finit par se précipiter d'un rocher dans la mer, entraînant avec lui la victime de son triste et malheureux amour.

La psychologie de M. d'Annunzio est profonde et raffinée, mais elle est peu variée ; il est malheureux qu'il n'applique son merveilleux talent d'observateur et d'analyste qu'à des exceptions morales, à des types de corruption et de perversité. La vie est cependant si vaste et si multiforme ! Autant nous admirons le talent de M. d'Annunzio, autant nous devons faire des réserves en ce qui concerne l'inspiration morale de ses romans. Les héros de ses livres, Andrea Sperelli, Tullio Hermil, Giorgio Aurispa, ne sont que les diverses incarnations d'un même type, ce sont des *dilettanti* de la passion et du plaisir, occupés uniquement de jouir, qui semblent croire que l'amour est la seule et grande affaire de la vie et dont le principal travail est d'analyser les sensations qu'ils éprouvent, et plus elles sont rares et raffinées, plus ils s'en enorgueillissent ! Tous d'ailleurs portent dans le sang quelque tare héréditaire : ils sont des victimes de la névrose. La recherche de la sensation leur paraît le but le plus enviable de l'existence. Aucune préoccupation élevée ne les tourmente, c'est le nihilisme moral le plus complet. Les mots de devoir et de sacrifice sont pour eux lettre morte. Avec cela, ils éprouvent tous un ennui profond qui donne aux livres de d'Annunzio un caractère de sombre mélancolie. Tous ses héros semblent répéter ce vers de Mallarmé, si suggestif :

La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tant de livres !

Nous connaissons déjà cette littérature de déséquilibrés et de décadents. Il est évident que d'Annunzio a subi au plus haut degré l'influence de nos romanciers, notamment de Huysmans et de Bourget, — nous parlons du Bourget première manière. M. d'Annunzio s'est nourri de ce qu'il y a de plus faisandé dans notre littérature contemporaine. Mais il faut reconnaître qu'il se l'est merveilleusement assimilé : il y a chez lui une note bien personnelle qui ne permet de le confondre avec nul autre.

Ce qu'il y a de caractéristique dans d'Annunzio, c'est le contraste entre le fond morbide et malsain de ses romans et le classicisme de la forme, l'éclat du style. A cet égard, il rappelle Guy de Maupassant. Comme ce dernier, d'Annunzio est un rare et merveilleux écrivain et parmi nos romanciers français actuels, je n'en connais pas beaucoup qui lui soient supérieurs. La phrase chez Bourget est souvent grise ou alambiquée. Chez d'Annunzio, elle possède une ampleur, un relief et une plasticité qui rappellent le style de Flau-

bert. Son dernier roman, *il Trionfo della morte*, contient des pages qu'eût signées l'auteur de *Madame Bovary*.

*
* *

M. Fogazzaro recevait dernièrement la visite d'un journaliste venu exprès pour l'*interviewer*[1], et il lui faisait les confidences suivantes :

« En moi, le mysticisme est naturel; il n'est pas l'effet d'une réaction. Mon roman de *Miranda* fut publié en 1874, alors que le naturalisme, dont Zola est le chef, n'avait pas encore célébré des triomphes si effrénés et si bruyants qu'ils devaient inévitablement amener une réaction. Or, dans *Miranda* apparaît déjà, d'une façon très claire, le besoin du surnaturel et de l'élément supra-humain. Dès mon enfance, et aussi à la suite de circonstances de famille, j'ai vécu dans ces idées et je ne les changerai pas maintenant que j'ai cinquante-deux ans. »

M. Fogazzaro a raison : c'est un précurseur, un « idéaliste » avant la lettre; car c'est en pleine orgie naturaliste qu'il a, le premier en Italie, arboré le drapeau de l'idéalisme dans le roman : il se proclame le chef de ces tendances qu'il appelle lui-même « néo-mystiques ». La position de M. Fogazzaro en Italie est assez semblable à celle de M. de Vogüé en France, sauf que M. Fogazzaro n'écrit que des romans et qu'il affecte de se maintenir dans les limites strictes de l'orthodoxie, puisque dans l'*interview* citée plus haut il se dit lui-même « un catholique rigide, sévère et convaincu ». Le néo-catholicisme de M. Fogazzaro n'est peut-être pas aussi rigoureusement orthodoxe qu'il se l'imagine, mais il est sincère dans tous les cas. M. Fogazzaro est un partisan déclaré et enthousiaste de la politique démocratique de Léon XIII qu'il voudrait encore accentuer et élargir : il rêve la conciliation de la Papauté et de l'Italie, l'alliance du catholicisme avec la science, sa fusion avec le mouvement socialiste contemporain, en un mot, avec toutes les aspirations de notre monde moderne. C'est surtout dans ses derniers livres que l'on trouve l'écho de ces tendances mystiques et néo-catholiques qui lui font une place à part dans l'histoire du roman italien contemporain.

Ses premiers romans passèrent presque inaperçus; puis, peu à peu, à mesure que s'accentuait la réaction contre le courant matérialiste, l'art chaste, religieux et mystique de Fogazzaro recrutait des admirateurs. Aujourd'hui il est, avec M. d'Annunzio, le roman-

[1] Voy. la *Tribuna* de Rome du 18 septembre 1894.

cier le plus lu et le plus en vue de l'Italie. Ils représentent tous deux les deux pôles, ils incarnent les deux tendances contraires qui se combattent en deçà comme au delà des Alpes.

Fogazzaro, comme d'Annunzio, a débuté dans la carrière littéraire par un volume de vers : c'est ce roman de *Miranda*, court poème intime, écrit dans une langue mélodieuse qui respire d'un bout à l'autre ce souffle de tendresse et de mélancolie dont sont pénétrées toutes les œuvres de M. Fogazzaro. Je ne sais si je ne me trompe, mais l'auteur de *Miranda* doit être un lecteur assidu de la littérature allemande. Dans tous ses romans, on retrouve cette grâce rêveuse, ce lyrisme concentré, cette poésie vague, intime et familiale, cette *gemuethlichkeit* qui est le propre des poètes allemands, d'Uhland par exemple.

A *Miranda* succéda *Malombra*, où domine cet amour du fantastique qui est aussi l'un des éléments constitutifs du talent de M. Fogazzaro.

Dans *Malombra*, il y a des pages d'une puissance étrange : la scène est un vieux palais seigneurial; le cadre aux contours indéterminés un de ces lacs de la haute Italie aux bords verdoyants et pittoresques. L'héroïne, une jeune fille exaltée, sent revivre en elle l'âme d'un de ses ancêtres qui vécut dans ce palais une existence tragique et tourmentée, et il lui semble que son aïeule, par une voix intérieure, lui confie le mandat de la venger.

Le chef-d'œuvre de Fogazzaro est peut-être *Daniele Cortis*, qui a paru il y a quelques années. Daniele Cortis, c'est un peu M. Fogazzaro. Le romancier a fait de son héros un esprit moderne en même temps qu'un catholique convaincu qui, comme M. Fogazzaro, rêve la conciliation de Darwin et de la Genèse et, pour rester sur un terrain plus pratique, l'alliance de la Papauté et de l'Italie. Lancé dans la politique, il poursuit en Italie la constitution d'un grand parti conservateur qui, servant de trait d'union entre le Vatican et le Quirinal, rallierait l'immense majorité des populations et résoudrait la crise économique par de bonnes lois sociales. Daniele Cortis ne veut ni des superstitions politiques, ni du scepticisme religieux, ni du fanatisme scientifique; sa religion est à la fois moderne et éclairée : il représente, en un mot, le type achevé du néo-catholique.

Cet homme au caractère généreux, mais passionné et mobile, éprouve une passion profonde pour l'une de ses cousines, la baronne Hélène, qui est mariée, quoique mal mariée, et il en est aimé à son tour. Mais un obstacle insurmontable se dresse entre eux : la conscience, le devoir. Ces deux nobles âmes n'essaient même pas de le franchir, elles font le sacrifice de leur amour pour

rester pures et dignes l'une de l'autre, et elles se disent un dernier adieu en se donnant rendez-vous dans l'*au-delà*. L'intérêt de ce roman, quoique purement psychologique, est puissant : les péripéties de cette lutte du devoir contre la passion sont très finement retracées, un large souffle moral traverse toutes les situations. Le *Mistero del poeta* nous raconte également l'histoire d'un amour chaste et passionné. Ce dernier roman, dont la scène se déroule principalement en Allemagne, nous montre une fois de plus dans M. Fogazzaro un talent et un tempérament qui tient beaucoup plus du Nord que du Midi. Il y a de la brume dans son style et ses descriptions, non pas, il est vrai, les brouillards lourds et épais du septentrion, mais cette brume légère et lumineuse qui couvre à de certains jours les plaines basses de la Lombardie. M. Fogazzaro excelle à démêler les aspirations les plus confuses, les nuances les plus délicates du sentiment, mais chez lui le sentiment reste toujours pur, sans rien perdre en profondeur. Sa profondeur même semble en faire toute la pureté. Un côté original du talent de Fogazzaro est que tandis que les figures principales de ses romans sont conçues et représentées avec une gravité presque tragique, les types secondaires sont traités avec un humorisme plein de comique, de grâce et de finesse. M. Fogazzaro, qui n'a que cinquante-deux ans, est à l'apogée de son talent : il nous doit d'autres œuvres encore qui achèveront le développement continu et harmonique de sa pensée. Il lui manque peu de chose pour devenir le type du romancier catholique.

Nous devrions également parler aussi de MM. Caccianiga, Castelnuovo et Pratesi. Tous les trois ont écrit des nouvelles et des romans non dépourvus de mérite. Mais, quoique n'appartenant à aucune école et ayant voulu se frayer des sentiers nouveaux, ils n'ont pas su créer un art original et il suffit de les mentionner. Faisons une exception pour M. Rovetta, qui excelle à reproduire les types de la bourgeoisie et à peindre certains côtés de la vie moderne italienne avec une remarquable sûreté de main. Ses romans *Mater dolorosa*, *la Lagrime del prossimo*, *Baraonda* (ce dernier paru tout récemment), contiennent une critique impitoyable, quoique souvent justifiée, des classes dirigeantes actuelles. Rovetta emploie une langue qui tient plus du dialecte lombard que de l'italien : il lui manque cette pureté et cette correction de forme qui sont la première condition de l'art d'écrire. Au fond de tous les romans de Rovetta, il y a presque toujours une action dramatique très caractérisée. Aussi, de chacun de ses romans a-t-il l'habitude de tirer une pièce de théâtre. Comme Rovetta a l'instinct du drame et que le théâtre est moins exigeant pour le

style, il est plus connu et plus apprécié comme auteur dramatique que comme romancier.

Parmi les romanciers de la jeune école le plus grand nombre marchent sur les traces de d'Annunzio. L'auteur de l'*Innocente* exerce présentement sur les esprits une influence incontestable : il tend à devenir chef d'école. On peut le regretter au point de vue de la direction morale du mouvement littéraire, car cette action ne peut être que délétère et dissolvante. Nous avons déjà dit plus haut ce que nous pensions du dilettantisme raffiné et sensuel de d'Annunzio.

Depuis quelque temps, il tend à se former une école « d'esthéticiens-psychologues », comme on les a appelés. Ils affectent dans la forme une simplicité, une *spiritualité* de *préraphaélites* : ils abandonnent les descriptions extérieures pour étudier uniquement les mouvements intérieurs de l'âme, ses phénomènes les plus cachés et les plus obscurs. On délaisse Zola pour Bourget et Stendhal. Parmi les représentants de ce mouvement encore un peu confus, quelques personnalités commencent à se dessiner. MM. de Roberto, de Butti, de Trebla et d'autres nous promettent une génération d'écrivains qui, peut-être, renouvellera le roman italien.

A côté de ces noms que nous venons d'énumérer, quelques femmes cultivent le roman avec succès. La plus connue et la plus appréciée est Mme Mathilde Serao, la collaboratrice quotidienne du *Mattino*, un journal très répandu à Naples, dont elle a épousé le directeur. Mme Serao est une méridionale dans toute la force et l'étendue du mot. En dépit de son style incorrect, redondant et prolixe, elle possède une imagination féconde et brillante. Mais il ne faut pas lui demander une observation approfondie ni une étude fouillée des caractères. On pourrait l'appeler une romantique qui essaye de se grimer en naturaliste (en prenant le mot dans son acception supportable). Tous ses personnages souffrent d'une pléthore de sentiment; ils ne vivent que d'amour et pour l'amour : ils ne parlent que de cela, ne pensent qu'à cela. Ils sont presque tous exagérés, artificiels, en dehors de la vérité humaine, mais l'auteur déploie dans son récit un tel luxe de détails précis, une si grande sincérité, une telle chaleur de sentiment qu'elle paraît convaincue de l'existence de ses personnages, et quelquefois, en dépit de la fausseté évidente des types qu'elle nous dépeint, elle finit par imposer cette conviction à ses lecteurs. Au reste, malgré la vivacité de certaines peintures, les romans de Mme Serao peuvent être mis entre toutes les mains.

Mme Serao est un écrivain très fécond qui produit un ou deux

volumes chaque année. *Cuore infermo*, *Fantasia*, la *Conquista di Roma* passent pour ses œuvres les plus estimées. On a voulu quelquefois la comparer à Mme Sand : cependant elle ne mérite

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Plus morale que l'auteur de *Lélia*, elle ne possède ni ce don admirable du style, ni cette veine éclatante de poésie, ni cette imagination puissante et colorée qui font de George Sand l'un des premiers prosateurs du dix-neuvième siècle.

L'écrivain qui se cache sous le pseudonyme de *Neera* a une vision plus intense et plus sévère de la vie. Neera excelle dans les études de psychologie féminine. Avec un sentiment profond, mais qui se dérobe parfois sous des formes aristocratiques, avec un art qui ne manque ni de profondeur ni de finesse, elle se plaît à scruter certaines âmes de femme, à nous en dévoiler les recoins sombres et mystérieux. Son roman le plus beau est *Teresa*, où elle nous déroule l'humble drame d'une jeune fille qui lutte de toute la force de son idéal contre les désillusions, les cruautés du sort.

Neera est une âme sensible et délicate que froissent les réalités de la vie : elle raconte avec naturel et simplicité. Une atmosphère de tristesse enveloppe tous ses personnages et semble déteindre aussi sur le lecteur.

La *marchesa Colombi* (Mme Torelli-Viollier, la femme de M. Torelli, directeur d'un des principaux journaux de Milan, le *Corriere della sera*) écrit des nouvelles plutôt que des romans. Son style, clair, sobre et limpide ne manque souvent ni de chaleur ni d'efficacité. Son chef-d'œuvre est une nouvelle intitulée *la Risaia*, qui contient une vive peinture des souffrances de la vie misérable des pauvres paysans adonnés à la culture des rizières. Bruno Sperani (aussi une femme) apporte dans ses romans des préoccupations politiques et socialistes. Elle a la passion de l'indépendance et de l'émancipation de la femme. C'est un talent plus robuste qu'original, aux allures viriles, d'une certaine gravité triste où semble se répercuter la vie pleine de traverses de l'écrivain.

*
* *

Si l'on compare l'Italie à la France et à l'Angleterre, même à l'Allemagne et à l'Espagne, le roman contemporain y apparaît sur un pied d'infériorité incontestable. Il y a à peine, dans la péninsule, une dizaine de noms dignes de mention, et deux ou trois qui

[1] Voy. l'*Italie* du 10 septembre 1894.

peuvent lutter et rivaliser avec les noms les plus connus de l'étranger. Et encore des romanciers tels que d'Annunzio, Fogazzaro, Verga, Mme Serao, puisent-ils leurs inspirations à l'étranger, et, quel que soit leur talent, ils manquent de cette forte originalité qui crée ou renouvelle un genre. Il y a des romanciers italiens, mais y a-t-il un roman italien, c'est-à-dire un roman où l'empreinte nationale soit marquée, qui possède des caractères propres et distinctifs, comme le roman français, anglais ou russe? On peut en douter. Les meilleurs romanciers de l'Italie, Fogazzaro et d'Annunzio, possèdent une culture exclusivement cosmopolite, et leur œuvre appartient surtout au genre composite : si l'on en ôtait la part qui revient à l'influence étrangère, qu'en resterait-il? Peu de chose, assurément.

Bien des causes expliquent cette infériorité. D'abord le manque d'un public. Il n'existe pas, en Italie, un grand public littéraire. Le pays a été si longtemps morcelé et divisé, que l'unité morale est bien loin d'être un fait accompli : elle n'a point marché de pair avec l'unité politique et administrative. L'Italie ne possède point de capitale dont les jugements littéraires et les verdicts d'opinion s'imposent au reste du pays. Ce qui plaira à Turin et à Milan déplaira à Rome et à Naples. Le régionalisme, si vivace encore dans le domaine politique, triomphe absolument sur le terrain littéraire. Les quelques écrivains italiens qui se sont fait un nom vivent isolés les uns des autres, sans la moindre communication entre eux : nulle cohésion, nulle solidarité. Chacun a son éditeur et il le garde[1]. Ces éditeurs, au surplus, ne sont guère que trois ou quatre pour toute la péninsule.

En second lieu, le public littéraire en Italie, — si tant est qu'il en existe un, — se nourrit exclusivement des romans français. Zola[2], Daudet, Bourget, etc., sont bien plus connus et appréciés en Italie que d'Annunzio et Fogazzaro. Un critique italien en faisait dernièrement l'aveu. « Nos belles dames, disait-il, ne lisent presque jamais les romans italiens. C'est à peine si elles ont daigné lire *il Trionfo della morte*. Mais, dans tous les cas, ce n'est pas pour le livre en lui-même, mais parce que son auteur, M. d'Annunzio, est un peu de leur société. Qu'on leur parle de Verga, de Barrili, de Fogazzaro, de Castelnuovo, de Matilde Serao, pour elles ce sont des noms inconnus. Je fus tout étonné, il y a quelques semaines, lorsque je trouvai sur la table d'une dame *le Amanti*, de Mme Serao. Mais cette même dame m'avouait qu'elle ne connaissait

[1] Voir l'*Italie* du 10 septembre 1894.

[2] Zola est le romancier le plus lu en Italie. C'est ce qui explique les honneurs extraordinaires dont il est l'objet en ce moment à Rome.

rien d'autre du même auteur. Et cependant, son libraire lui envoie chaque semaine cinq ou six romans français, les derniers parus à Paris. »

En France, pour peu qu'un écrivain possède quelque talent, il est assuré de pouvoir placer sa marchandise et d'en retirer au moins de quoi vivre. La presse y est très développée : sans compter les revues et les journaux illustrés, il existe plus d'un millier de journaux politiques quotidiens, qui publient chaque jour un roman en feuilleton. La *Société des gens de lettres* sait toujours où placer les romans de ses sociétaires [1]. A Paris seulement, il entre chaque semaine, dans la circulation, une cinquantaine de romans nouveaux, et, puisque cette production tend plutôt à augmenter qu'à diminuer, il faut croire que tous ces romans trouvent des acheteurs et que leurs auteurs en vivent. En Italie, rien de pareil. Les grands journaux politiques ne dépassent pas cent cinquante; encore, parmi ces journaux, en trouve-t-on une dizaine à peine qui soient assez riches pour se payer le luxe d'un roman original et inédit. Le plus grand nombre, sinon tous, s'en tiennent exclusivement aux romans français, et cela pour deux raisons : d'abord, parce qu'ils sont moins chers (l'abonnement à la *Société des gens de lettres* est très modique); ensuite, parce que leurs lecteurs les préfèrent de beaucoup aux romans indigènes. En Italie, un romancier de génie qui n'aurait que son génie pour subsister ne gagnerait peut-être pas de quoi vivre. Il y a quelques semaines, une polémique s'est engagée dans la presse italienne sur l'opportunité de relever la condition du roman italien et de fonder dans ce but une société des romanciers italiens sur le modèle de la *Société des gens de lettres* de Paris. Les journaux les plus autorisés ont été unanimes à reconnaître que, pour les raisons que nous venons d'énumérer, cette tentative était vouée à un insuccès certain.

Toutefois, depuis quelques années, on peut noter, dans le roman italien, un réveil digne d'être étudié, une espèce de *risorgimento*. Ce mouvement, qui n'est qu'à son début, tiendra-t-il toutes ses promesses? Assistons-nous vraiment à une aurore? C'est ce qu'un avenir prochain seul nous apprendra.

François Carry.

[1] Voy., dans l'*Italie* du 19 août, un article qui explique quelques-unes des causes de cette infériorité du roman italien.

HYPNOTISME & PERSONNALITÉ[1]

I

Les cas de dédoublement successif n'altèrent pas l'essence de la personnalité; ce sont des modifications du champ de la conscience qui n'atteignent pas la conscience elle-même, ou qui, si elles l'atteignent, ne parviennent qu'à lui faire subir une éclipse momentanée. La pensée dans l'état second se retrouve identique à elle-même sous un système nouveau de représentations, comme le voyageur qui, au sortir d'une épaisse forêt, change subitement d'horizon sans changer lui-même.

Mais tout n'est pas dit, quand on a trouvé aux cas de dédoublement successif une interprétation qui s'harmonise avec les données de l'expérience intérieure. Restent les cas de dédoublement simultané, plus étranges encore que les premiers, et dont la signification psychologique paraît plus profonde. Comme le faisait remarquer Taine, il y a déjà plus de vingt ans, il se produirait des faits bizarres qui révèlent « la coexistence au même instant, dans le même individu, de deux volontés, de deux actions distinctes, l'une dont il a conscience, l'autre dont il n'a pas conscience et qu'il attribue à des êtres invisibles[2] ». Et, dès lors, voilà le même *moi* qui, au même moment, se trouve coupé en deux, littéralement divisé.

Pour résoudre ce nouveau problème, suivons le procédé que nous avons appliqué plus haut. Choisissons dans l'ample et riche floraison des faits entassés les expériences significatives. Montrons-les d'abord sous leur vrai jour; puis nous en essayerons la critique. Peut-être cette méthode toute scientifique nous mettra-t-elle à même d'en discerner la vraie portée.

II

On trouve chez bon nombre d'hystériques, à l'état de veille et en dehors de leurs crises, ce qu'on appelait jadis la *griffe du diable*. Cette griffe infernale est une sorte d'insensibilité aux formes infiniment variables, qui tantôt envahit le corps tout entier et tantôt

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1894.
[2] *De l'Intelligence*, t. I, p. 16.

n'en occupe que la moitié, qui peut même se réduire aux proportions d'une petite plaque de la peau, susceptible d'être piquée et brûlée de la façon la plus énergique sans donner le moindre indice de douleur.

C'est l'étude de cette insensibilité à la fois mobile et multiforme qui a révélé les premiers phénomènes de dédoublement simultané.

Pour les produire et les observer, on choisit « une femme hystérique qui présente une insensibilité étendue à un membre tout entier, par exemple au bras droit ». On lui cache la vue de son bras anesthésique, soit en le ramenant en arrière, soit en faisant usage d'un écran. Puis on procède, sans l'endormir, sans la soumettre à aucune autre préparation. C'est sur le sujet à l'état normal que se font les expériences. Or, dans de telles conditions, voici les principaux faits qui se manifestent.

Si l'on donne au membre insensible une certaine position, cette position peut persister plus ou moins longtemps. « Chez un de nos sujets, dit M. Binet, le bras droit étendu horizontalement et l'avant-bras légèrement fléchi ont mis une heure vingt minutes à tomber; ce n'est qu'au bout de ce temps de pose véritablement considérable que le coude qui baissait lentement est arrivé au contact du corps, ce qui a mis fin à l'expérience. Chez une autre femme, le phénomène n'a pu se prolonger jusqu'à la fin. Mais nous avons constaté qu'au bout de trois quarts d'heure, l'extrémité du membre supérieur droit, qui était étendu horizontalement, avait baissé à peine de 5 ou 10 centimètres[1]. »

Comment s'expliquer cette persistance des positions données? Ce n'est pas un fait purement automatique, car alors il suffirait d'élever le bras anesthésique pour qu'il gardât la même attitude. Mais il n'en est rien. Le bras anesthésique ne reste levé que lorsqu'on le maintient en position pendant une seconde ou qu'on le serre un peu. Il y a dans le sujet une intelligence qui devine le désir de l'expérimentateur. Or cette intelligence ne relève pas du moi normal, qui ne sait rien de ce qui se passe en son bras; donc c'est ce membre lui-même qui est doué de perspicacité, qui comprend : il s'y est produit un commencement de personnalité.

Non seulement le bras anesthésique persiste dans la position voulue par l'expérimentateur, mais il est à même de répéter les mouvements qui lui sont imprimés. « Le bras insensible du sujet, lui étant caché par un écran, on fait exécuter à ce bras avec lenteur ou rapidement un mouvement régulier, comme un mouvement de va-et-vient vers la bouche, ou bien l'on fait tourner l'avant-bras

[1] Binet, *les Altérations de la personnalité*, p. 100-101.

autour du coude, ou on anime un doigt de mouvements alternatifs de flexion et d'extension. Si on abandonne brusquement le membre au milieu de sa course, on le voit continuer le mouvement pendant un certain temps, qui varie avec les sujets : chez les uns, le mouvement communiqué se prolonge très peu, le poignet qu'on vient de fléchir plusieurs fois de suite se redresse à peine quand on l'abandonne; le mouvement est si léger et si fugitif qu'à moins d'en être averti, on ne le remarquerait pas. Au contraire, chez d'autres malades, le mouvement communiqué peut être répété plusieurs fois de suite, et même nous avons vu des hystériques chez lesquels la répétition a lieu plus de cent fois sans interruption. Le nombre de cent n'est pas une métaphore; les mouvements ont été complétés [1]. »

Un tel phénomène ne contient-il pas comme une aurore de pensée? A un mouvement qui se répète, il faut une cause de cette répétition; or cette cause n'est pas l'*idée force*, dont le propre, dit-on, est de se dépenser en une fois. Il y a donc quelqu'un dans le bras de l'anesthésique, qui en dirige l'action.

Mais on a poussé l'investigation plus loin. On a cherché si le bras anesthésié d'un sujet hystérique est capable de produire des mouvements adaptés; et la réponse de l'expérience est affirmative. « Dès qu'on met un crayon dans la main insensible, en le glissant entre le pouce et l'index, ces deux doigts se rapprochent pour serrer le crayon, et la main prend l'attitude nécessaire pour écrire. Bien plus, quand il s'agit d'un trait à continuer, c'est-à-dire d'une direction donnée à poursuivre, la main devance en quelque sorte le mouvement, comme si elle le devinait. » Elle procède à la façon « d'un cheval intelligent, qui comprend au moindre signe et dont on n'a plus qu'à modérer l'ardeur [2]. »

« Les deux premiers doigts, étant placés dans les anneaux d'une paire de ciseaux, la main reconnaît le ciseau, l'ouvre et le ferme comme si elle cherchait à couper quelque chose. Si l'on met le dynamomètre dans la main d'un sujet qui a l'habitude de se servir de cet instrument, et qu'on rapproche les doigts des branches, la main serre sans en avoir conscience. Elle serre une fois, deux fois, vingt fois de suite et davantage; le propre de ces mouvements d'adaptation est de se continuer très longtemps [3]. »

« Si l'on met une boîte d'allumettes dans la main anesthésique, il se peut que le sujet n'ouvre pas la boîte, ou qu'il se contente de l'ouvrir, n'essayant pas de pousser l'opération plus loin. Il se peut aussi qu'il la prenne soit pour un crayon, soit pour un dynamomètre, et ce sont des erreurs qu'on peut pardonner à un aveugle :

[1] Binet, *les Altérations de la personnalité*, p. 80. — [2] *Ibid.*, p. 90. — [3] *Ibid.*, p. 104.

le bras anesthésié n'a qu'une géométrie tactile. Mais il arrive aussi que le membre insensible reconnaît la nature de l'objet et en fait un habile usage. Au bout d'un instant de contact, la main entoure la boîte, la palpe, paraît la reconnaître, pousse en dehors le tiroir qui contient les allumettes, en prend une, la frotte contre les parois de la boîte, l'allume et la tient allumée en l'inclinant un peu ; à mesure que la flamme s'avance, les doigts reculent comme s'ils fuyaient devant la chaleur, et quand la flamme approche à l'extrémité de l'allumette, les doigts se desserrent et l'allumette tombe. Evidemment, tout a été perçu, et la main a même exprimé la crainte d'être brûlée [1]. »

« Si l'on a mis un dynamographe dans la main insensible, l'instrument est serré à chaque excitation. Si c'est un tambour qui a été placé sur les masses musculaires de l'avant-bras, le sujet fait avec les doigts un mouvement tout différent, mais toujours approprié aux circonstances, montrant ainsi, une fois de plus, que les mouvements inconscients ont le caractère de mouvements d'adaptation [2]. »

Il se produit un phénomène encore plus surprenant, lorsqu'on fait écrire à la main insensible un mot connu dont on altère volontairement l'orthographe; « au moment où elle arrive à la lettre inexacte, elle s'arrête, semble hésiter; puis tantôt elle passe outre, reproduisant l'erreur; tantôt, au contraire, elle la corrige et rétablit le mot avec son orthographe exacte ».

La main insensible n'est pas seulement consciente, elle est douée de réflexion. Elle sait, par exemple, interpréter les sensations, ce qui est un indice évident d'intelligence. Lorsque le sujet tient un crayon dans sa main insensible, il suffit souvent de tracer, avec une pointe mousse, des chiffres, des caractères quelconques sur le dos de la main, pour que, bientôt après, le crayon reproduise tout cela : « Les sensations cutanées sont traduites en leurs équivalents graphiques. » De même, si l'on place le sujet hystérique devant une échelle typographique, à une distance qu'on trouve par tâtonnements, où l'on ne peut pas lire le tableau, il n'est pas rare de voir la main reproduire les caractères que le sujet se dit incapable de déchiffrer [3]. » Ici, ce sont les sensations visuelles qui sont traduites en leurs équivalents moteurs.

La main insensible peut même écrire des pensées qui ont une certaine suite :

« Chère Marie, tu vas me trouv. bien négligente ddde de ne pas répp. répondre à ta bonne ett et charmmante lettre qui, ttt peux le

[1] Binet, *les Altérations de la personnalité*, p. 106. — [2] *Ibid.*, p. 113. — [3] *Ibid.*, p. 91-92.

ccccroire, m'a bien fait rire; portrait peintt de main de comme un apprenti de la vie surtout. » L'inconscient bégaye, mais il est doué d'intelligence.

Les différentes manifestations de l'inconscient qu'on a vues jusqu'ici tiennent à l'insensibilité locale de certains hystériques. Il en est d'autres plus concluantes, dit-on, qui ont pour condition la distraction où ils s'absorbent assez facilement.

Le premier psychologue qui a tenté ce nouveau mode d'expérimentation est M. P. Janet.

Il a d'abord constaté que la distraction des hystériques a les mêmes effets que l'anesthésie elle-même. « La distraction, dit-il, équivaut, chez les hystériques, à une anesthésie momentanée [1].

« Léonie étant bien éveillée, je la laisse causer avec une autre personne, et, pendant un instant où, tout entière à la conversation, elle ne songeait plus à moi, je soulève doucement son bras droit; ce bras reste en l'air, continue le mouvement commencé, etc., se comporte exactement comme faisait tout à l'heure le bras gauche. Il y a cependant une différence entre les mouvements inconscients du bras droit et ceux du bras gauche : c'est qu'ils existent, dans celui-ci, même quand Léonie est prévenue et fait attention à moi, pourvu que le bras soit dissimulé par un écran, l'anesthésie du bras gauche rendant inutile la distraction ou plutôt étant une distraction suffisante, tandis que les mouvements inconscients du bras droit n'existent que si l'attention de Léonie est complètement distraite sur un objet [2]. »

La conséquence de cette assimilation entre l'anesthésie locale et la distraction chez les hystériques, c'est qu'on peut expérimenter dans le second cas comme dans le premier, c'est qu'on peut étudier l'inconscient chez les hystériques à l'état de distraction; et de là une phase nouvelle de la question.

On constate d'abord dans l'hystérique distrait un *moi*, distinct du *moi* normal, qui sait calculer *la durée*.

Ainsi je commande à Léonie, dit M. P. Janet, de lever le bras, non pas immédiatement, mais quand j'aurai frappé dix fois dans mes mains. Je frappe dans mes mains et, au dixième coup, le bras se lève. Tout cela a été pour elle inconnu, le commandement, le bruit des coups dans mes mains et l'acte lui-même. Il y a ici évidemment un phénomène de numération inconsciente. « Vous allez multiplier 739 par 42, continue le même psychologue. La main droite écrit régulièrement les chiffres, fait l'opération et ne s'arrête que lorsque tout est fini. Pendant tout ce temps, Lucie, bien éveillée,

[1] *Aut. psych.*, p. 237. — [2] *Ibid.*, p. 237.

me racontait l'emploi de sa journée, et ne s'était pas arrêtée une fois de parler pendant que sa main droite calculait correctement[1]. »

M. P. Janet prend Léonie par la main et lui dit : « Vous me serrerez la main pour dire « oui » et vous me la secouerez pour dire « non ». Puis il cause avec elle sans qu'elle paraisse l'entendre. Sa main lui répond par de petits mouvements très nets et très bien adaptés aux questions. Une autre fois, il lui met un crayon dans la main droite, et la main serre le crayon ; mais, au lieu de lui diriger la main, il pose une question : « Quel âge avez-vous? Dans quelle ville sommes-nous ici? etc. » Et voici la main qui s'agite et écrit sur le papier, sans que, pendant ce temps, Léonie se soit arrêtée de parler d'autres choses.

D'ailleurs, le propre de la personnalité est de s'exprimer par le mot « je », et c'est là un mot que l'écrivain inconscient emploie à tout propos. « J'eus un jour avec Lucie la conversation suivante, pendant que son *moi* normal causait avec une autre personne : M'entendez-vous? lui dis-je. Elle répond par écrit : Non. — Mais pour répondre, il faut entendre. — Oui, absolument. — Alors, comment faites-vous? — Je ne sais. — Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui m'entende? — Oui. — Qui cela? — Autre que Lucie. — Ah! bien, une autre personne. Voulez-vous que nous lui donnions un nom? — Non. — Si, ce sera plus commode. — Eh! bien, Adrienne. — Alors, Adrienne, m'entendez-vous? — Oui. »

Tels sont les principaux cas de dédoublement simultané. Il en existe une foule d'autres. Mais l'énumération en serait à la fois longue et superflue : il suffit d'avoir un échantillon typique de chacune des formes qu'a revêtues l'expérimentation; le reste ne peut être qu'une redite. Ces cas divers, nous les avons disposés dans un ordre progressif, allant par degré des plus ordinaires aux plus surprenants. C'était le moyen d'en mieux faire sentir l'originale physionomie. De plus, nous avons tenu à les décrire, autant que possible, dans la langue dont les observateurs se sont servis, car il ne s'agit pas de roman, mais de science. Par conséquent nécessité s'imposait à nous d'être d'une irréprochable exactitude.

III

La grande question est maintenant de savoir quelle peut-être la portée psychologique et morale de ces faits étranges dont s'est enrichie la science moderne, au plus grand étonnement des tenants du passé. Prouvent-ils, en réalité, ce que l'on a voulu y voir? Suffisent-ils à démontrer d'une manière définitive que le *moi* humain

[1] *Aut. Psych.*, p. 263.

se dédouble à la façon de ces vers qu'on a coupés en deux et dont chaque tronçon se met à vivre pour son compte? Sont-ils un démenti véritable aux données de la « vieille psychologie » sur l'unité, l'identité et la responsabilité de la personne humaine?

On serait tenté de le croire à voir le grand nombre de penseurs de tout ordre et de tout pays, qui ont accepté pour argent comptant la théorie positiviste des dédoublements simultanés du *moi*. Mais la science elle-même a ses heures d'égarement, et il faut y prendre garde. Quant à nous, après un examen scrupuleux de la question, nous croyons avoir des raisons de soutenir que l'existence des dédoublements simultanés est encore à démontrer. On regardera peut-être une telle assertion comme un paradoxe; on nous traitera de réfractaire. Mais peu nous importe. La vérité n'est pas toujours du côté du plus grand nombre, et c'est alors surtout qu'il y a du courage à la dire.

Observons d'abord que la plupart des expériences énumérées sont telles de leur nature, qu'on n'a nul besoin de recourir à la conscience pour les expliquer : l'automatisme y suffit.

On appelle automatique tout fait qui se développe en dehors du concours d'une volonté consciente. Le propre d'un fait automatique est de former une série dont le premier terme une fois donné suscite par lui-même le second, qui suscite le troisième, et ainsi de suite, comme il arrive d'une traînée de poudre. Or c'est là, précisément, qu'on le veuille bien remarquer, c'est là le caractère dominant des quatre cinquièmes des phénomènes qu'on met en avant, pour établir chez les hystériques l'apparition d'une seconde intelligence et d'une seconde volonté, l'éclosion d'une personnalité nouvelle. Ces phénomènes peuvent presque tous se ramener à un déroulement d'images, qui n'a d'autre cause que ces images elles-mêmes.

On soulève à une certaine hauteur le bras insensible d'une hystérique. On le maintient une ou deux secondes dans cette attitude et il continue à la garder quelque temps après qu'on l'a lâché. Quoi de plus conforme aux lois de l'automatisme? Il n'y a là qu'une application curieuse de la théorie de l'idée force. Au moment même où l'on a fixé le bras de la malade dans une position donnée, il s'est produit dans ses centres nerveux une image de cette position, et cette image une fois développée s'est traduite en acte, elle s'est réalisée. A l'instant même où la pesanteur le devait faire tomber, le bras en suspension a trouvé dans sa copie cérébrale comme un nouveau point d'appui.

Quand on reproduit la même expérience, elle tend à se faire avec un bonheur de plus en plus grand. Rien de plus naturel encore, si tout se produit en vertu des règles de l'automatisme.

N'est-ce donc plus une loi de la psychologie contemporaine que l'agglutination de deux phénomènes tend à devenir de plus en plus intime, au fur et à mesure que l'expérience les associe un plus grand nombre de fois? Ou si c'est là une loi, ressemble-t-elle à ce *deus ex machina*, que les poètes arrachaient à son repos toutes les fois que leur verve se trouvait en détresse?

On imprime au bras insensible d'une hystérique un certain mouvement d'oscillation; il se perpétue, et l'on crie à la présence d'un *moi* nouveau. Mais qui ne voit que ce phénomène se peut expliquer comme le précédent? L'oscillation du bras a sa cause proportionnelle dans son substitut cérébral; et elle dure aussi longtemps que ce substitut a de l'énergie latente à dépenser.

On peut donner une interprétation analogue aux phénomènes d'adaptation, bien que ces cas paraissent plus embarrassants de prime abord. On place une plume entre le pouce et l'index d'une main insensible, et voilà qu'elle se met à écrire; on lui donne une boîte à allumettes, et parfois elle réussit à en faire un heureux usage. Qui ne s'aperçoit qu'il n'y a dans ces phénomènes que la reproduction toute mécanique d'états antérieurs cent fois éprouvés et toujours dans le même ordre? Qui n'observe du premier coup que de tels faits ne sont que des applications isolées et par là même typiques de la grande loi de l'association? Nous faisons de nous-mêmes, sans effort et même sans attention, les actes que l'habitude nous a rendus familiers. Ces actes sont en nous comme autant de systèmes montés par la main de l'expérience et qui fonctionnent tout seuls. Ce n'est pas, comme le soutient une certaine école, que l'intelligence leur soit étrangère de tous points. Non, il n'est pas de phénomène marqué au coin de la finalité qui ne suppose quelque part une pensée. Si les mouvements adaptés, qu'on observe chez les hystériques, ne sont plus accompagnés d'intelligence, ils l'ont été à l'origine, puisqu'ils en portent l'empreinte : ce sont des résidus de l'intelligence.

La plupart des phénomènes que nous avons décrits plus haut peuvent n'être qu'automatiques. Ajoutons qu'ils ne sont que cela : on peut en fournir la preuve.

En premier lieu, ce n'est pas de l'intelligence qu'ils révèlent, mais bien de l'inintelligence. La persistance des attitudes, la répétition des mouvements, sont indéfinies. Le sujet s'y acharne sans rime ni raison, sans s'y agacer, d'une manière absolument identique. Evidemment, telle n'est pas la façon dont procède la pensée, si rudimentaire qu'elle soit. Et c'est ce qu'a très finement remarqué M. Binet lui-même. « Faisons, dit-il, tracer une boucle à la main insensible; celle-ci va dessiner cette boucle vingt fois, cent fois et

davantage, sans y rien changer, sans se fatiguer, sans perdre patience. C'est une machine montée qui ne sait pas s'arrêter[1]. »

D'ailleurs, en beaucoup de cas, le bras anesthésié ne comprend manifestement rien. Ce n'est visiblement qu'un appareil de répétition : il se comporte comme un phonographe. On a fait écrire à la main : « toussez »; le sujet ne tousse pas, mais sa main écrit plusieurs fois « toussez ». Pose-t-on une question, toujours par le même moyen indiqué, la main n'y répond pas, mais répète la question. « Comment vous portez-vous? » La main écrit : « Comment vous portez-vous? » Rien n'a été compris.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que certains traits universellement tenus pour des indices d'intelligence, accusent clairement la présence d'une activité purement automatique. Tel est l'effort que fait la main insensible pour continuer, à l'encontre de l'expérimentateur, la réalisation d'une forme géométrique déjà connue et suggérée, ou bien encore pour rétablir l'orthographe d'un mot. Le sujet ne fait ici que se conformer à la loi de la *moindre résistance*, qui est celle de l'habitude. Et cette loi est encore l'une de celles qui président à l'automatisme des mouvements.

On reconnaît aussi à un autre signe que les phénomènes sur lesquels on fonde le dédoublement simultané du *moi* sont purement automatiques. Ils portent si bien en eux-mêmes toute leur puissance de développement, ils dépendent si peu de la volonté, qu'ils s'opposent à la volonté et se soustraient à son influence. Qu'on demande à une hystérique d'exécuter plusieurs fois un même mouvement, par exemple de toucher un point de son visage avec l'index de la main anesthésique, puis de toucher un point de la table : après plusieurs répétitions de cet acte, l'hystérique veut et ne peut plus s'arrêter. « Sa main continue le mouvement et se soulève en quelque sorte toute seule jusqu'à son visage. Ce mouvement inconscient peut souvent être supprimé par la volonté; mais parfois il s'exécute malgré la volonté contraire du sujet, fort étonné de cette insubordination inattendue d'un de ses membres[2]. » La répétition inconsciente des mouvements graphiques présente un caractère analogue. Quand le sujet veut s'arrêter, sa main continue à écrire, et souvent il ne met fin à l'obsession qu'en jetant la plume. Peut-on trouver des faits qui soient plus nettement, plus intégralement automatiques?

On va nous objecter, sans nul doute, que l'automatisme suppose des images et qu'à toute image correspond une pensée. Mais, à notre époque, cette objection n'a déjà plus de valeur. L'expérience a

[1] A. Binet, *les Altérations de la personnalité*, p. 97. — [2] *Ibid.*, p. 92-93.

montré et montre avec une force toujours croissante qu'il se produit en nous des impressions qui n'ont pas de corrélatif dans la conscience. Toute pensée implique un fait mental, mais la réciproque n'est pas vraie : tout fait mental n'implique pas une pensée. J'en prends à témoin la fille du rabbin qui se rappelait et très nettement des vers qu'elle n'avait jamais sus. J'en prends à témoin les curieuses expériences de M. Ch. Richet sur la manière d'évoquer, dans l'état normal, les représentations de l'état second. J'en donne pour preuve les phénomèmes mêmes qu'on met en avant pour établir la thèse contraire : les traductions des sensations cutanées en leurs équivalents graphiques, des sensations visuelles en leurs équivalents moteurs, dont parle M. Binet, n'établissent bien qu'une chose, c'est qu'il se produit en nous des modes psychologiques qui ne sont pas perçus. L'inconscient a sa part en notre vie mentale elle-même, et l'on constate de plus en plus que son domaine est assez vaste. On est loin déjà de l'hypothèse cartésienne, d'après laquelle l'âme n'est que pensée. La théorie aristotélicienne reprend le dessus; la science lui donne de plus en plus raison. D'ailleurs, que l'on suppose, si l'on veut, une lueur de pensée à la racine des phénomènes automatiques; la théorie du dédoublement n'avance pas par là. Car cette lueur de pensée peut n'être qu'un état secondaire de la conscience normale. Et c'est là, de fait, ce qui a lieu très souvent, comme nous allons l'établir.

On peut dire, en effet, que les phénomènes observés, qui dépassent l'automatisme, où l'on remarque de véritables indices d'intelligence, ne supposent pas la présence d'*un moi* nouveau; ils se rapportent bel et bien au *moi* normal lui-même. Et le fait peut se prouver assez facilement, tant qu'il ne s'agit que des expériences qui portent sur un membre insensible.

« L'œil droit de Marie étant soigneusement fermé, elle prétend, comme nous savons, être dans une obscurité profonde. Sans me préoccuper de ce qu'elle dit, je fais passer plusieurs fois devant son œil gauche un petit dessin que je retire ensuite. Le dessin représentait un arbre et un serpent qui grimpait autour du tronc. Je lui laisse alors ouvrir l'œil droit et je l'interroge : elle prétend n'avoir absolument rien vu. Quelques minutes plus tard, je lui applique sur la tempe gauche une plaque de fer qui est son métal de prédilection : des picotements se font sentir dans le côté gauche de la tête, et l'œil, comme on sait, reprend pour quelque temps la sensibilité ordinaire. Je lui demande alors si elle se souvient de ce que je lui ai montré. « Mais oui, dit-elle, c'était un dessin, un « arbre avec un serpent qui grimpait autour. » Quelques jours plus tard, je refais l'expérience ainsi : je montre uniquement à l'œil

gauche qui était de nouveau devenu anesthésique un dessin. C'était une grande étoile dessinée au crayon bleu. Puis, quand les deux yeux sont ouverts, je lui montre une dizaine de petits dessins parmi lesquels se trouve l'étoile ; elle n'en reconnaît aucun et prétend les voir tous pour la première fois. J'applique la plaque de fer sur la tempe, la sensibilité revient, et Marie prend le papier où est l'étoile bleue et me dit : « Sauf celui-ci cependant que j'ai déjà vu une fois [1]. » Le sujet normal se souvient donc des faits qui se passent dans son membre anesthésique; mais, s'il s'en souvient, c'est que sa conscience est identique à celle qui s'éveille en ce même membre. Il n'y a pas dédoublement, mais amortissement du *moi* normal.

On trouve des cas plus clairs encore : le sujet s'aperçoit, au moins dans une certaine mesure, des excitations que subit l'inconscient, au moment même où ces excitations sont produites. Citons, pour l'établir, quelques expériences qui s'éclairent les unes les autres et ne laissent pas de doute sur la question.

M. Alfred Binet prend la main insensible d'une hystérique, la place derrière un écran, la pique neuf fois avec une épingle; pendant ce temps, ou après avoir cessé les piqûres, il demande au sujet de penser à un chiffre quelconque et de le lui dire; il répond qu'il a choisi le chiffre 9, c'est-à-dire celui qui correspond au nombre de piqûres. Il a donc senti quelque chose; les excitations de sa main anesthésiée ne lui ont pas totalement échappé, c'est là, du moins, ce qui est d'emblée le plus vraisemblable.

Mais voici qui est encore plus concluant : « Un jour, dit le même auteur, une femme, la nommée Mel..., anesthésique du bras droit, à qui je faisais écrire le mot *Salpêtrière*, déclara qu'elle avait vu ce mot lui apparaître « écrit en blanc sur fond noir ». L'expérience peut être conduite de telle façon, que l'excitation soit, non de nature sensorielle, mais de nature intellectuelle. Si l'on fait écrire à la main anesthésique plusieurs chiffres et qu'on les dispose les uns au-dessous des autres comme pour faire une addition, le sujet normal pense, non pas à toute la série de ces chiffres, mais au chiffre total [2]. » Le sujet normal additionne les unités que l'inconscient est censé connaître; c'est donc qu'il les perçoit de quelque manière. L'interprétation est d'autant plus plausible que l'attention du *moi* premier a son rôle dans les phénomènes en question : « Si le sujet est préoccupé, il est bien possible que le léger retentissement de toutes ces excitations ne soit pas entendu et remarqué; il faut s'adresser au malade, le faire asseoir dans une pièce où on ne fait aucun bruit [3]. » C'est alors seulement que l'expérience réussit.

[1] *Aut. psych.*, p. 295. — [2] *Les Altérations de la personnalité*, p. 188. — [3] *Ibid.*, p. 188-189.

On peut dire, il est vrai, que le sujet normal ne connaît que l'équivalent visuel des sensations tactiles qu'éprouve son bras anesthésié. Il ne percevrait pas les excitations de son membre insensible, il n'en aurait que l'écho. Mais cette hypothèse est purement gratuite. Où a-t-on vu que le *moi* normal s'arrête juste, et comme par respect, à la frontière de l'excitation tactile? Comment sait-on si cette excitation elle-même n'est pas purement organique ou, du moins, totalement inconsciente?

Il existe, d'ailleurs, d'autres faits qui enlèvent toute vraisemblance à l'interprétation phénoméniste. « Pendant que Léonie n'écoute pas, observe M. P. Janet, je lui dis tout bas que la personne à qui elle parle a une redingote du plus beau vert. Léonie semble n'avoir rien entendu et cause encore avec cette personne, puis elle s'interrompt et éclate de rire : « Oh! mon Dieu, comment vous êtes-vous « habillé ainsi, et dire que je ne m'en étais pas encore aperçue! » Je lui dis de même tout bas qu'elle a un bonbon dans la bouche; elle semble bien n'avoir rien entendu, et si je l'interroge, elle ne sait ce que j'ai dit; mais la voici cependant qui fait des grimaces et qui s'écrie : « Ah! qui est-ce qui m'a donc mis cela dans la « bouche[1]? » Ici, c'est le sujet normal qui répond pour l'inconscient; il est donc renseigné sur ce qui l'intéresse. Il arrive même parfois que lorsqu'on vient de piquer la main insensible, derrière l'écran, celle-ci se retire brusquement et le sujet s'écrie : « Vous « m'avez fait mal[2]. »

Il faut donc le conclure avec M. Binet lui-même, bien que cette conclusion renferme un aveu qui fait crouler tout son système : le dédoublement absolu « n'est qu'une situation idéale ». « Il faudrait que la division de conscience fût bien parfaite, tout à fait schématique, pour que le *moi* normal du sujet ne perçût absolument rien de ce qui se passe dans une partie de son organisme. Si nous avons fait cette supposition, tout en la sachant erronée, c'est parce qu'il faut mettre de l'ordre dans la description des faits[3]. » Ce qui veut dire, nous semble-t-il, que le dédoublement absolu du *moi* n'est jusqu'ici qu'un procédé d'investigation et que par là même la preuve en est encore à fournir.

IV

Des expériences qu'on a faites sur un membre insensible, passons à celles qui portent sur un membre distrait. Ici, nous sommes aux prises avec les phénomènes observés par M. P. Janet, et, il

[1] *Aut. psych.*, t. II, c. I, p. 242. — [2] *Les Altérations de la personnalité*, p. 188. — [3] *Ibid.*, p. 108.

est difficile de le mettre en doute, ces phénomènes ont un caractère plus significatif que les précédents : ils présentent des symptômes indiscutables d'intelligence. L'inconscient, dont parle le subtil et patient psychologue, mesure la durée, fait des calculs assez difficiles et peut entretenir un dialogue : il raisonne donc, et la raison est le trait distinctif de la personnalité. Mais la question est de savoir ce qu'est cet inconscient; il s'agit d'établir qu'il est vraiment différent du *moi* normal; et, sur ce point, qui est essentiel, les preuves ne nous semblent pas suffisantes. Il se peut que les phénomènes de distraction hystérique ne tiennent qu'à l'intervention affaiblie et subreptice du sujet qu'on a distrait, et l'on entrevoit quelques raisons de penser que c'est là le fond du mystère.

En premier lieu, les défenseurs de la théorie des dédoublements ont peut-être trop oublié le principe de *continuité*, dont Leibnitz a tant parlé et qui est l'idée dominante de sa philosophie. Ce principe est plus qu'une chimère. Si l'on en croit les conceptions de la science moderne, il préside aux manifestations de la nature entière. Toujours est-il qu'il trouve son application dans la pensée. L'une des lois les mieux établies de la conscience est celle des dégradations insensibles. Si, faisant une promenade à travers le musée du Louvre, je viens à m'arrêter en face de la *Vierge* de Murillo, il m'est facile d'observer que ma conscience enveloppe à la fois, en ce moment, une foule de représentations. C'est d'abord la Vierge sur laquelle porte l'effort de mon attention. Puis, je ne laisse pas de voir la toile sur laquelle se détache le doux et pur idéal qu'a rêvé l'artiste, le cadre qui l'enveloppe, la muraille où il se trouve exposé aux regards des spectateurs; j'entends aussi, dans une certaine mesure, les pas et la conversation des visiteurs, et le sourd murmure de la vaste cité qui pénètre jusqu'à mes oreilles, comme la rumeur d'un océan. Tous ces phénomènes et d'autres encore flottent simultanément sous le regard de ma pensée; mais ils n'y ont pas le même relief : je ne les saisis pas tous avec la même force et la même netteté. Ils forment en ma conscience une sorte de champ visuel, dont les différents points sont inégalement éclairés. En outre, de l'un à l'autre de ces points, de celui qui est en quelque sorte la cime culminante du spectacle aux objets qui le touchent, de ces objets aux autres qui lui sont contigus jusqu'au seuil de l'inconscience totale, je ne remarque nulle part de lacune subite, mais comme une traînée de lumière qui va s'affaiblissant graduellement du centre aux extrémités. Le soleil, qui darde ses rayons vers la terre, n'en éclaire qu'un hémisphère à la fois, et cet hémisphère ne reçoit pas partout la même quantité de lumière. Il est une zone où les rayons tombent suivant la verticale, se réflé-

chissent sur eux-mêmes et prennent une intensité plus grande. Puis, à un endroit qu'il est impossible de fixer, parce que tout se tient dans l'immense phénomène, s'ouvre une zone nouvelle où les rayons sont obliques, où les clartés du jour se trouvent par là même et moins vives et moins pures. Dans l'intérieur de cette zone se produisent à leur tour des différences à l'infini, sans que le regard puisse discerner où chacune d'elles commence et se termine. Voilà l'image de la pensée : le soleil du dedans et celui du dehors ont au moins cette analogie. Chacune des phases de notre vie mentale est comme une mappemonde vivante que la lumière de notre esprit éclaire d'une manière inégale et continue. Par là même, entre le conscient et le subconscient, il n'y a qu'une différence de degrés. Et c'est là ce que révèle toute une catégorie de phénomènes de l'existence normale.

Je suppose que j'aille vers un point déterminé de Paris, par exemple, vers l'Arc de Triomphe. Je puis réfléchir sur le parcours, remuer tout en marchant un problème de métaphysique ou de géométrie; je puis appliquer mon attention à un ordre quelconque de connaissances. Et ce faisant, je ne laisse pas, à moins que mes méditations ne prennent une intensité exceptionnelle, de me diriger avec prudence vers le but marqué : je sais me garer des voitures, éviter les passants, choisir les rues qui mènent à destination. Comment s'accomplit toute cette série de mouvements adaptés? Sans doute, l'automatisme y joue un rôle important; il y a longtemps que j'ai appris à mouvoir mes jambes, à disposer de mon organisme. Mais tout n'est pas là. A chaque instant, toutes les fois que j'évite un obstacle, que je m'engage dans un chemin plutôt que dans un autre, je fais un mouvement qui n'a pas sa cause intégrale dans le passé; je fais un mouvement qui est une découverte. Il y a donc de l'intelligence dans ces différents actes : il s'y mêle de la conscience, mais cette conscience est faible, elle se produit aux confins du système d'idées qui me préoccupe; et par là même, elle s'éteint aussitôt sans laisser de traces, ou n'en laisse que d'imperceptibles.

On se rappelle peut-être la gracieuse et fine description qu'a faite Xavier de Maistre de l'une de ses visites au Palais-Royal. « Un jour de l'été passé, je m'acheminai pour aller à la cour. J'avais peint toute la matinée, et mon âme se plaisant à méditer sur la peinture laissa le soin à la bête de me transporter au palais du roi.

« Que la peinture est un art sublime ! pensait mon âme; heureux celui que le spectacle de la nature a touché, qui n'est pas obligé de faire des tableaux pour vivre, qui ne peint pas uniquement par passe-temps, mais qui, frappé par la majesté d'une belle

physionomie et des jeux admirables de la lumière qui se fond en mille teintes sur le visage humain, tâche d'approcher dans ses ouvrages des effets sublimes de la nature ! Heureux encore le peintre que l'amour du paysage entraîne dans des promenades solitaires, qui sait exprimer sur la toile le sentiment de tristesse que lui inspire un bois sombre ou une campagne déserte ! Ses productions imitent et reproduisent la nature ; il crée des mers nouvelles et de noires cavernes inconnues au soleil ; à son ordre, de verts bocages sortent du néant, l'azur du ciel se réfléchit dans ses tableaux ; il connaît l'art de troubler les airs et de faire mugir les tempêtes. D'autres fois, il offre à l'œil du spectateur enchanté les campagnes délicieuses de l'antique Sicile : on voit des nymphes éperdues, fuyant à travers les roseaux la poursuite d'un satyre ; des temples d'une architecture majestueuse élèvent leur front superbe par-dessus la forêt sacrée qui les entoure : l'imagination se perd dans les routes silencieuses de ce pays idéal. Des lointains bleuâtres se confondent avec le ciel, et le paysage entier, se répétant dans les eaux d'un fleuve tranquille, forme un spectacle qu'aucune langue ne peut décrire. Pendant que mon âme faisait ces réflexions, l'*autre* allait son train, et Dieu sait où elle allait ! Au lieu de se rendre à la cour, comme elle en avait reçu l'ordre, elle dériva tellement sur la gauche, qu'au moment où mon âme la rattrapa, elle était à la porte de Mme de Haucastel, à un demi-mille du Palais-Royal.

« Je laisse à penser au lecteur ce qui serait arrivé si elle était entrée toute seule chez une aussi belle dame[1]. »

Notre vie tout entière est pleine de faits de cette nature, de faits où l'automatisme a la part principale, mais qu'il n'explique pas totalement, puisqu'ils enveloppent une série de petites inventions. Comment les interpréter ? Par une série parallèle de petites perceptions, qui, à cause de leur peu d'intensité, s'évanouissent d'ordinaire au fur et à mesure qu'elles se succèdent, à moins que le péril qu'elles nous font parfois courir ne vienne nous révéler tout à coup que nous les avons eues ou du moins que nous avons dû les avoir.

La vie normale compte des actes intelligents, qui ne proviennent point d'un *moi* nouveau, mais d'une subconscience du *moi* normal. Et ces actes sont nombreux, peut-être les plus nombreux. N'y aurait-il pas quelque chose d'analogue dans les phénomènes curieux dont parle M. P. Janet ? Ces phénomènes ne seraient-ils pas l'œuvre du *moi* normal lui-même, suivant à demi, et sans en avoir une pleine conscience, les expériences qu'on tente sur son bras distrait ? On a le droit de le supposer aussi longtemps qu'il n'y aura pas

[1] *Voyage autour de ma chambre.* Paris, Charpentier, 1847.

une preuve nette du contraire. Or cette preuve manque jusqu'ici. On dit, il est vrai, que le sujet normal ne se souvient pas de ce qui s'est passé. Mais le propre des états subconscients est précisément de ne laisser aucuns souvenirs ou de n'en laisser que de passagers. Et ce caractère doit s'accentuer chez les hystériques, dont la puissance de perception est naturellement inférieure à celle de l'état de santé. On les excite, ils s'éveillent, ils répondent. Mais la conscience, qui s'est déployée sous le coup d'une interrogation, s'enfuit en quelque sorte dès que la réplique est fournie, et va s'absorber derechef dans l'objet qui la préoccupe, n'ayant par elle-même que ce qu'il faut d'énergie pour le percevoir.

Outre la différence d'intensité que présente un même champ d'états inconscients, il y a ce qu'on peut appeler la *mobilité de la pensée;* et de là un nouveau point d'interrogation relatif à la valeur des expériences sur les membres distraits. Rien n'est prompt comme la pensée : c'est une vérité d'ordre vulgaire. La conscience se porte avec une rapidité prodigieuse des yeux à l'ouïe, au goût, au toucher; des sens qui sont les fenêtres de l'âme à l'âme elle-même, dont elle sort comme de sa source. Cette agilité est telle, qu'aucun phénomène de la nature n'en peut fournir la moindre image. La lumière elle-même n'a rien dans sa merveilleuse vitesse qui approche de la promptitude avec laquelle nous passons d'une idée à une autre, d'une occupation à une autre occupation. Ce n'est pas là de la psychologie savante. Mais il peut y avoir quelque utilité à ne pas perdre de vue les données les plus simples de la conscience au sein des recherches les plus subtiles; et c'est ici le cas, croyons-nous. Que M. Pierre Janet nous dise si, lorsqu'il expérimente sur le bras distrait de Léonie, il ne se fait pas comme un trajet incessant de sa pensée, trajet qui est une sorte d'oscillation perpétuelle entre la personne qui l'entretient et l'expérimentateur qui l'interroge. Quand on aura mis ce point hors de doute, nous commencerons à croire; jusque-là nous restons sceptiques, et nous aimons à penser que nous le serons longtemps.

D'ailleurs, l'hypothèse que nous faisons ici n'est pas dénuée de toute preuve. Elle trouve sa démonstration dans quelques-unes des expériences que nous décrit M. P. Janet lui-même.

Voici, par exemple, ce que nous raconte M. P. Janet : « M. Binet, dit-il, avait eu l'obligeance de me montrer un des sujets sur lesquels il étudiait les actes subconscients par anesthésie, et je lui avais demandé la permission de reproduire sur ce sujet les suggestions par distraction. Les choses se passèrent tout à fait selon mon attente : le sujet (Hab...), bien éveillé, causait avec M. Binet; placé derrière lui, je lui faisais, à son insu, remuer la main,

répondre à mes questions par signes... Tout d'un coup, Hab... cessa de parler à M. Binet, et, se retournant vers moi, les yeux fermés, continua correctement, par la parole consciente, la conversation qu'elle avait commencée avec moi par signes subconscients[1]. »

Voilà le fait dans sa nudité; or il est décisif en notre faveur. Evidemment, le *moi* normal n'a pu poursuivre la conversation du second *moi* que s'il la connaissait déjà de quelque manière : l'inconscient n'était pour lui que le subconscient. Le baptême de Lucie seconde, que nous avons cité plus haut, est certainement de même nature, malgré sa curieuse apparence. La vraie Lucie y vient sans cesse et fort à propos au secours de son inconscient en détresse. Je ne sais pas même si cette singulière cérémonie ne suppose pas quelque supercherie de la part de l'hystérique, qu'on y présente comme baptisant son autre soi-même. A l'allure que prend le dialogue, on serait assez tenté de le croire.

La conclusion qui se dégage de cette critique, c'est qu'on n'a pas suffisamment établi l'existence des dédoublements simultanés. Ces cas singuliers qu'on donne couramment comme scientifiquement constatés ne sont encore que des mythes. Si les physiologistes veulent être crus, ils peuvent de nouveau se mettre à leur tâche d'investigateurs; il leur faut, pour porter la conviction, des expériences plus décisives. Et en attendant ces découvertes, le psychologue a le droit de garder fièrement ses positions : c'est lui qui risque d'être le sage.

Supposons, d'ailleurs, qu'il y ait réellement des dédoublements simultanés, les positivistes n'en pourront tirer leur conclusion favorite. Cette division radicale de la conscience, cette sorte de scissiparité de l'être psychologique, qui est le but de leurs efforts, n'en sera guère mieux démontrée; il restera toujours permis de dire qu'il n'y a pas scission du *moi* normal, mais simplement éclosion d'un *moi* nouveau, sortant, sous certaines influences, des profondeurs de l'âme, à la façon dont les feux follets s'élèvent d'un même marécage pour se livrer leurs batailles aériennes. Et s'il en est ainsi, les positivistes, à l'aide de leurs patientes recherches, aboutissent précisément à la théorie qu'ils veulent éviter : la logique les contraint à se faire métaphysiciens. Il y a donc des énergies latentes dans le mystère de notre vie mentale, puisqu'à certaines heures ces énergies se manifestent et sous la forme d'une personnalité nouvelle : mais dès lors il faut revenir au système de la puissance et de l'acte, au système de l'immuable et du mobile. Bien plus, si le même principe psycho-physique peut donner naissance

[1] *Aut. psych.*, t. II, c. II, p. 329.

à deux âmes, pourquoi n'en produirait-il pas plusieurs? Pourquoi n'en produirait-il pas un nombre infini? Et nous voilà, par une porte assez inattendue, dans cette vertigineuse philosophie des Indous, où l'âme nous apparaît comme un océan dont chaque individu n'est qu'une ride passagère. Non que cette philosophie s'impose, mais elle se présente naturellement comme une hypothèse d'ordre métempirique, si l'existence des dédoublements simultanés est un fait.

V

C'est donc en vain qu'on dit et qu'on écrit de toutes parts que l'ancienne psychologie ne compte plus, que Maine de Biran et Jouffroy ont glissé à la surface des choses; que l'unité du *moi* est essentiellement synthétique; que son identité consiste simplement dans la similitude du même caractère; que la notion de responsabilité doit être transformée pour devenir scientifique. Ce sont là des assertions hâtives, qui font plus d'honneur à la hardiesse de leurs auteurs qu'à leur justesse d'esprit. Il n'y a rien de si profondément changé sous le soleil. La physiologie n'est pas en rupture de ban avec la psychologie : elle la complète, au contraire, elle la précise, elle lui fournit une base expérimentale plus riche et plus large, elle en étend l'horizon. L'harmonie est aussi parfaite qu'on la peut souhaiter.

A quoi tient donc cette guerre acharnée qu'on fait à la psychologie traditionnelle depuis près d'un demi-siècle? Car, si tout ne se légitime pas, tout a son explication. D'où vient qu'on enseigne, au temple brumeux de la sagesse moderne, que chacun de nous n'est qu'une synthèse de phénomènes flottants; que derrière le rideau léger de nos représentations il n'y a ni substance, ni sujet unique, ni réalité permanente? Comment se fait-il que tant de chercheurs scrupuleux renoncent de gaieté de cœur à ce *moi*, pourtant si cher au reste des humains, et que même plusieurs d'entre eux aillent jusqu'à en redouter la découverte. Ce serait un désastre à leurs yeux, s'il y avait *quelqu'un*, homme ou dieu, sous le roulis immense de l'universel mouvement. Cet étrange état des intelligences se rattache, croyons-nous, à une cause générale : il vient de la prédominance de l'esprit scientifique. La science a envahi la métaphysique, et voilà tout le mal; voilà pourquoi le char de la philosophie s'est embourbé.

Depuis une centaine d'années les sciences expérimentales ont fait des progrès qui tiennent du prodige. Les résultats dont elles se sont enrichies ont subitement transformé et la vie intellectuelle et l'industrie et le commerce et la politique et la stratégie : la

société tout entière en a éprouvé l'irrésistible et vivifiante influence. A cette lumière inattendue, la race humaine s'est sentie entrer dans une ère nouvelle, où les distances ne seront presque plus rien, où le travail de la pensée sera décuplé par la mise en commun de tous les efforts, où l'on arrivera par degrés à conquérir un empire à peu près absolu sur les forces hostiles de la nature.

En face de ces grandes découvertes, qui en promettent de plus grandes encore, à la vue de cet horizon nouveau ouvert tout d'un coup à la pensée inquiète de l'homme, la métaphysique, toujours construite et toujours détruite à l'instar de la toile de Pénélope, n'a pu faire noble figure : elle est tombée dans le discrédit. Dès lors les philosophes comme les savants ont renoncé à toute enquête sur la substance; ils se sont contentés, à leur exemple, de rechercher les faits et leurs lois. De là, au moins en très grande partie, l'immense gloire de Kant et d'Auguste Comte; de là l'étonnante fortune du relativisme, du positivisme, du phénoménisme, de toutes les théories où l'on jette par-dessus bord le troublant et introuvable noumène. De là aussi ces essais nombreux et multiformes de psychologie empirique, d'après lesquels la personne humaine n'est plus qu'une coordination de faits plus ou moins conscients, où l'on a par là même la sensation désagréable de voir escamoter son *moi*.

Or, à notre avis du moins, rien n'est plus regrettable, rien n'est moins fondé que cette abdication de la philosophie entre les mains de la science. On en revient déjà, et il faut qu'on en revienne encore plus complètement. Le domaine du savant et celui du philosophe sont naturellement distincts : l'un finit où l'autre commence. Sans nul doute, comme Renan l'a bien mis en lumière dans son *Avenir de la science*, il n'est aucun fait chimique, physique, historique ou littéraire, qui soit indifférent au chercheur d'*Au-delà*. C'est de lui surtout qu'on peut dire :

... Humani nil a me alienum puto.

Mais les données de l'expérience une fois connues et coordonnées, son œuvre n'est pas encore commencée : il n'en a que la matière. Tout phénomène est le mode d'une réalité qui le dépasse, toute action est l'action d'une force; tout mouvement, le mouvement de quelque chose; tout vouloir, le vouloir de quelqu'un. Qu'on le veuille ou non, il y a derrière les faits un principe actif et permanent, qui en explique à la fois et l'apparition et l'ordonnance. Ce principe métempirique, cette raison explicative du branle éternel : voilà l'objet des recherches philosophiques; et cet objet mystérieux, la science par elle-même ne le donnera jamais.

C. Piat.

UNE POULE SURVINT...[1]

NOUVELLE

VI

Il va sans dire que Nita eut ses leçons de chant.

Elle les prenait à la fin du jour, dans son petit salon particulier, sous la surveillance d'une femme de chambre italienne, nommée Marietta, que son frère avait engagée pour lui plaire. De temps à autre, René entrait, échangeait une poignée de main avec M. de Foschetti, écoutait un instant, et retournait dans son cabinet de travail, où Jean l'attendait quelquefois. Il le retenait à dîner moins souvent que jadis, car Nita invitait aussi son professeur, non sans y mettre un peu de malice, et Dorric faisait alors une mine maussade. Il ne parlait pas, ne proférait que des monosyllabes, boudait dans son assiette, en sorte que sa tenue contrastait fâcheusement avec celle de l'étranger, qui se montrait avec lui d'une correction et d'une courtoisie irréprochables.

— ... Mais que t'a-t-il donc fait, cet homme? demandait René à son ami, pendant que l'Italien causait en aparté avec Nita.

— Rien.

— Il est charmant.

— C'est vrai.

— ... Beaucoup plus aimable que toi.

— Je le sais bien.

René s'impatientait.

— Je ne te comprends pas, vraiment... C'est une antipathie d'enfant que tu as contre lui!... Nous avons passé l'âge de ces sentiments-là, mon cher!...

Un jour, Jean, qui d'habitude laissait passer ce reproche sans y répondre, posa la main sur le bras de son ami, et, d'un regard, lui désigna Nita, qui, dans un coin d'ombre, causait avec l'Italien.

— Je n'ai pas confiance! dit-il.

René haussa les épaules :

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1894.

— Tu m'as déjà chanté cet air-là!...

— Pas assez fort, puisque tu ne m'as pas écouté.

— Bah! M. de Foschetti est un parfait galant homme : cela se voit.

— ... A la couleur de ses cheveux?...

— A ses propos, à ses manières..., à tout, enfin!... Sans doute, les premiers temps, je partageais tes craintes; mais j'ai bientôt reconnu qu'elles étaient sans aucun fondement... D'ailleurs Nita est une enfant, elle ne pense qu'à chanter et à courir... Et puis, je suis là, je veille!...

Jean haussa les épaules :

— As-tu donc si mauvaise opinion de moi, reprit René, que tu ne me croies pas même bon à surveiller ma sœur?... Je t'assure que j'ai pour elle toute la clairvoyance qu'il faut... et toute l'affection.

— L'affection, je n'en doute pas; quant à la clairvoyance...

Il hocha la tête d'un air de doute, et reprit, après un silence, en changeant de ton, comme pour cacher la liaison d'idées qui l'amenait là :

— Ne trouves-tu pas que, dans ses nouvelles toilettes, Nita ressemble de plus en plus à sa mère?

René comprit l'intention; ses yeux s'irritèrent.

— Non, répondit-il froidement, je ne trouve pas...

La conversation s'arrêta. M. de Foschetti et Nita s'étaient mis au piano et jouaient à quatre mains une symphonie de Haydn. Les deux amis écoutaient en suivant des yeux les doigts agiles qui se croisaient sur les touches.

« Quelle imprudence!... songeait Dorric. Il faut que René soit fou pour ne rien pressentir... Elle l'a rendu fou!... Cela finira mal, très mal... Elle épousera ce pitre, et l'on découvrira qu'il n'était qu'un chevalier d'industrie. C'est clair!... Ah! si seulement il y avait une femme dans la maison pour balancer cette néfaste influence!... »

René, qui ne pensait à rien et se laissait bercer par la musique, interrompit ses réflexions :

— Tu verras, l'*andante* est charmant, dit-il.

— Je n'en doute pas, répondit Jean.

Et tout à coup, à l'oreille de son ami :

— Voyons, entre nous..., pourquoi ne te maries-tu pas?...

René le regarda avec stupéfaction.

— Qu'est-ce qui te passe donc par la tête, mon cher?... Me marier?... Je n'y pense pas... pour le moment, du moins... Nita m'en voudrait à mort si je songeais à me marier... Elle est beaucoup trop indépendante pour accepter une belle-sœur... C'est par

son établissement que je compte commencer, tu sais bien... Quand elle sera mariée, je m'occuperai de moi...

Il soupira, en continuant, rêveusement :

— Il faudra bien! J'aurai l'habitude d'avoir une femme auprès de moi : je ne pourrai plus vivre en garçon!... Car c'est délicieux de n'être pas seul!... Nita n'est certainement pas une ménagère extraordinaire; pourtant, la maison marche tout autrement, depuis qu'elle est là... Je ne me sens plus seul, je suis très heureux, mon cher!... Non, non, si tu as des idées matrimoniales, mon bon..., eh! que ne les as-tu pour ton propre compte?

— Oh! moi!... s'écria Jean avec vivacité.

Il laissa un instant sa phrase en suspens, et l'acheva, d'un ton plus calme :

— ... moi, je suis du bois dont on fait les vieux garçons.

René le regarda, et il détourna les yeux.

M. de Foschetti et Nita plaquèrent les derniers accords de l'*andante;* ils se levèrent ensemble, d'un de ces mouvements simultanés qu'ont les gens qui, d'instinct, agissent d'accord, et se rapprochèrent des deux causeurs.

— Charmant! dit Jean du bout des lèvres, tandis que René répétait, avec plus de conviction :

— Oui, l'*andante* est délicieux!

Nita éclata de rire :

— Mais ce n'est pas un *andante*, René!... Ah! mon pauvre frère, que tu auras de peine à comprendre la musique!... Tu y arriveras pourtant... M. de Foschetti prétend que tu as des dispositions étonnantes...

— Oui, fit l'Italien avec son parler difficile et son accent prononcé, M. Vieusseul, il a beaucoup d'oreille!...

« Que n'a-t-il aussi des yeux! » se dit Jean.

Mais il se garda bien d'exprimer sa pensée. Nita, qui était de bonne humeur, l'interpella :

— Et vous, monsieur Jean, est-ce que vous commencez aussi à aimer la musique?

Et, se tournant vers M. de Foschetti, sans attendre la réponse :

— Aurait-il aussi des dispositions, lui?...

L'Italien fit un grand geste :

— Comment voulez-vous que *ze sace?*...

— C'est que vous êtes un peu sorcier.

— Moi, sorcier, mademoiselle!... Non pas, non pas, *ze* vous assure...

Et ils continuèrent à se taquiner ainsi, sans plus s'occuper de Jean ni de René.

VII

Des jours passèrent, sans amener aucun incident nouveau. Peu à peu, Jean espaçait ses visites, tandis que M. de Foschetti multipliait les siennes. De temps en temps, René lui disait, dans une reprise de l'ancienne affection :

— Mais que deviens-tu donc? On ne te voit plus!...

Il répondait :

— Que me dis-tu là? Je suis toujours chez vous!

Et son ami ne le démentait pas.

S'étant promis de ne plus se mêler des affaires « qui ne le regardaient pas », il s'abstenait de rapporter à Vieusseul les commérages qui couraient en ville sur les assiduités de l'Italien. Tristement, il regardait Nita embellir et s'épanouir, gaie, rieuse, spirituelle et méchante, ayant une façon cruelle de lui signifier d'un mot son indifférence ou son dédain. Et ce qui l'irritait, c'est que cette attitude de la jeune fille, loin de le laisser tranquille, le préoccupait sans cesse et le rendait malheureux. Il souffrait de se sentir antipathique; il souffrait plus encore de la sympathie trop manifeste qu'un autre inspirait. Avec colère, il s'écriait en lui-même :

« C'est une mauvaise créature!... »

Tandis qu'une voix, plus profonde, murmurait dans son cœur :

« Mais elle est adorable!... »

Il aurait voulu ne plus la voir, et, séparé d'elle, sa vie eût perdu toute saveur :

« Pourtant, je ne l'aime pas, se disait-il, j'en suis sûr... Elle est le contraire de la femme que je pourrais aimer... Elle me hait et je la déteste, elle a gâté la belle amitié dont j'avais fait mon meilleur trésor, elle est mon ennemie, je ne veux plus penser à elle... »

Et il y pensait toujours.

Dorric n'allait plus chez ses amis qu'à des heures officielles ou, de temps en temps, pour prendre un repas. Mais un soir, qu'il se sentait l'âme en peine, il voulut, comme il faisait autrefois en ses accès de mélancolie, passer avec René une heure d'amitié. Il pouvait être neuf heures. Au lieu de passer par la grille, il ouvrit une petite porte, qu'on ne fermait presque jamais à clef et qui donnait sur une grande cour carrée, occupée par les dépendances de la villa. Cette espèce de cour, assombrie par les branches de vieux arbres négligés, n'était point éclairée : aussi Dorric, malgré sa connaissance des lieux, tâtonnait-il dans la nuit obscure. Tout à coup, deux ombres, dont l'une portait une lanterne sourde, attirèrent son attention :

« La petite femme de chambre italienne et son amoureux »,

pensa-t-il en voyant les formes mystérieuses se glisser sous une charmille.

Et il se colla contre le mur, en attendant l'occasion de passer sans les effaroucher.

Cependant, dans la tache de clarté jaune et diffuse que projetait la lanterne, il distinguait vaguement une élégante silhouette de femme, tandis que l'autre, le compagnon, s'enfonçait dans l'ombre de la charmille. Deux voix murmurèrent des paroles qu'il ne pouvait comprendre; mais le son d'une de ces voix le fit tressaillir. Et, dans un mouvement irréfléchi, où il y avait de la curiosité et surtout de la colère, il bondit en avant.

La lanterne s'éteignit aussitôt. L'homme s'enfuit avec une sûreté qui trahissait sa connaissance du terrain. Et Jean se trouva en face de Nita.

— Vous! s'écria-t-il... Vous! vous!...

La jeune fille ne songeait point à s'enfuir. Elle tremblait de tous ses membres. Mais la surprise ne la paralysa pas longtemps, et, retrouvant son énergie naturelle, elle fit bravement face à l'ennemi :

— Ah! vous m'espionnez, monsieur Dorric, dit-elle d'une voix frémissante. De quel droit, je vous en prie?

Attaqué ainsi, au moment même où il croyait arriver en juge, Jean recula d'un pas, comme pour se mettre d'instinct sur la défensive.

— Vous savez bien que je ne vous espionne pas, mademoiselle, répondit-il. Mais...

Elle eut la hardiesse de l'interrompre :

— Alors, que faites-vous ici?...

Décontenancé, il sentit pourtant qu'il ne fallait pas perdre son temps à justifier sa présence. Et, d'une voix ironique :

— Apparemment, fit-il, j'y avais rendez-vous avec M. de Foschetti... Mais il m'a faussé la compagnie... Excusez-le!

A son tour, elle se troubla. Il voulut poursuivre son avantage :

— Il n'est pas brave, M. de Foschetti. Il se sauve trop vite.

Elle frappa du pied sur le sol :

— Taisez-vous!

Il s'inclina :

— Vous avez raison : je ne veux pas vous donner l'occasion de le défendre. Ne parlons donc plus de lui. Parlons de vous, si vous le voulez bien.

Sa voix s'adoucissait, la tristesse chassant la colère :

— Comme vous êtes imprudente! reprit-il... Savez-vous ce que vous faites!... Mon Dieu! non, vous ne le savez pas!... Vous ne connaissez rien de la vie et vous n'avez pas de mère!...

Déjà il lui cherchait des excuses :

— Si vous aviez un peu d'expérience, tant peu que ce soit, ou si vous aviez réfléchi, vous auriez compris qu'un honnête homme qui aime une jeune fille ne lui demande pas des rendez-vous le soir, dans un bosquet... Il s'adresse à sa famille, loyalement... Il dit : « Voici qui je suis, d'où je viens, ce que je peux faire dans la vie : voulez-vous me donner celle que j'aime?... » Cela est simple et franc... Mais vous avez voulu du roman, de l'idylle... Vous n'avez pas songé au tort que vous vous faisiez... oui, dans l'esprit même de cet homme, qui vous a manqué de respect... Vous n'avez pas songé à la peine que vous feriez à votre frère...

Nita, qui avait écouté le commencement de l'algarade dans une pose humiliée, se redressa en voyant le danger :

— Mon frère! fit-elle... J'espère que vous n'allez pas...

— Comment voulez-vous que je lui cache ce que j'ai vu? dit Jean. N'est-ce pas mon devoir d'ami de l'avertir? Puis-je faire autrement?...

A son tour, elle se fit ironique.

— C'est vrai... Votre devoir d'ami, c'est de lui parler... Et c'est aussi, j'imagine, de raconter à qui voudra l'entendre que Nita Vieusseul se compromet avec son professeur de chant... Eh bien, remplissez-le, votre devoir d'ami!... Pour moi, je ne le crains pas : vous aurez, sans le vouloir, servi notre cause : vous forcerez ou vous hâterez le consentement de René... C'est à vous que je devrai mon bonheur : ne faut-il pas que je vous remercie!...

Jean n'avait point envisagé ce côté de la question : et déjà des objections surgissaient dans son esprit. Son honnêteté les chassa :

— N'importe! dit-il. Je ne peux pas me taire. Il faut que René sache ce qu'il doit savoir.

Nita eut un rire de bravade :

— Malheureusement, dit-elle, mon frère ne vous croira pas!

Jean se récria :

— René ne me croira pas?... Mais, ma pauvre enfant, savez-vous que notre amitié est vieille d'un quart de siècle?... Savez-vous que nous n'avons jamais eu une pensée secrète l'un pour l'autre?... Savez-vous que nous sommes plus intimes que si nous étions frères?

La voix de Nita devint plus ironique et plus agressive :

— Oui, monsieur Jean, je sais tout cela... Et c'est justement parce que je le sais que j'ai pris mes précautions... Car-j'ai-pris-mes-pré-cau-tions. Et c'est parce que je les ai prises que mon frère ne vous croira pas, si je ne veux pas qu'il vous croie...

— Je ne vous comprends pas!...

— Oh! il n'est pas nécessaire que vous compreniez... Cependant,

je veux bien vous expliquer, si vous y tenez..., parce que je suis bonne... Je vous connais, monsieur Dorric, quand même il n'y a pas vingt-cinq ans... J'ai vu bien vite que vous cherchiez à me nuire auprès de René... J'ai compris que j'avais en vous un ennemi qui pourrait, à l'occasion, me faire beaucoup de mal... Et, comme je viens de vous le dire, j'ai pris mes précautions... Entre vous et moi, c'est moi que René croira, je vous en donne ma parole... Et si vous tenez à conserver le reste d'amitié qu'il a pour vous, croyez-m'en, n'essayez pas de me calomnier auprès de lui...

— Vous calomnier ! s'écria Jean. Mais il ne s'agit pas de calomnies. Il s'agit d'un fait, d'un fait que j'ai constaté de mes yeux... Car, enfin, vous ne nierez pas...

Elle l'interrompit :

— Oh ! sans doute, ici, avec vous, je ne nierai rien... A quoi cela servirait-il ?... Mais quand je m'expliquerai avec mon frère, je lui dirai ce qu'il me plaira de lui dire, rien de plus, rien de moins... Et ce que vous direz en plus, mon bon monsieur, ce sera comme si vous chantiez, vous verrez !...

Révolté, il s'écria :

— Mais c'est abominable, ce que vous me dites là !... Mais vous êtes un monstre !...

— Bonsoir ! fit-elle.

Et elle disparut dans l'obscurité, d'un pas si léger que le bruit s'en perdit aussitôt.

Resté seul, Jean hésita un instant. Mille sentiments confus s'agitaient dans son cœur. Sa brave nature honnête se refusait à croire à tant de machiavélisme chez une jeune fille, et il se demandait s'il avait bien entendu ou bien compris. Sans doute, elle cédait aux conseils de cet homme, qui machinait autour d'elle quelque ténébreuse intrigue : sous une autre influence, elle se fût développée autrement; elle eût pu être bonne, puisqu'elle était belle; une vraie tendresse aurait vaincu les mauvais germes qu'elle tenait de sa mère, et qu'un misérable s'efforçait de développer. Et puis, qui sait? elle avait dit, dans son désarroi, toutes les folies, toutes les menaces que lui suggérait sa crainte, pour l'intimider, pour éloigner son intervention. Raison de plus pour agir : il la sauverait malgré elle; René, averti, saurait remplir ses devoirs de tuteur, expliquer à cette petite tête folle les choses élémentaires que lui, Jean, n'aurait su, faute d'autorité ou d'affection, faire comprendre. En sorte que plus tard, après l'avoir un peu maudit, elle lui saurait gré de son intervention. On se révolte parfois contre les avertissements des amis, quand on a tort : mais on ne les en estime que davantage, et, à la fin, on ne les en aime que mieux.

« Oui, décidément, je ferai mon devoir », conclut le brave garçon.

Et il alla sonner à la porte d'entrée.

Ce fut Marietta qui vint lui ouvrir :

— Monsieur n'est pas à la maison, dit-elle.

Jean devina qu'elle mentait.

— Eh bien, j'attendrai...

La soubrette ne se déconcerta pas :

— C'est que monsieur a averti qu'il ne rentrerait que très tard, dit-elle.

Jean n'était plus assez sûr de son intimité pour insister davantage.

— Et mademoiselle? demanda-t-il encore.

— Mademoiselle est souffrante, elle vient de monter dans sa chambre.

Un instant encore, il resta sur le seuil, réfléchissant, avec le vague espoir que René passerait dans le vestibule. Puis il battit en retraite, pensivement; et le coup de la porte qui se refermait derrière lui le remplit de mélancolie.

VIII

Jean passa la nuit à se tourmenter l'esprit : si claire sur le moment même, la conduite à tenir lui semblait maintenant douteuse. Les menaces de Nita, qu'il n'avait pas d'abord prises au sérieux, l'inquiétaient. Il ne croyait plus qu'un mot lui suffirait pour convaincre René; et l'intime lâcheté qui s'éveillait en lui l'engageait à éviter, en se taisant, la colère du frère et la haine de la sœur. Pourtant, vers le matin, après un court sommeil qui lui valut quelque calme, il retrouva sa résolution. Mécontent d'avoir hésité, il se reprocha sa faiblesse. « Advienne que pourra ! » se dit-il. Et, tout en s'habillant, il prépara le texte du petit discours qu'il comptait bien adresser à son ami avant la fin de la matinée.

Mais, pendant qu'il prenait son chocolat, sa bonne lui apporta un pli, sur lequel il reconnut l'écriture de René. Il l'ouvrit, le cœur serré d'une vague angoisse, et lut en pâlissant ces lignes étranges :

« Mon cher ami,

« Ma sœur m'a confié les explications que vous avez eues ensemble; et je comprends maintenant la cause de ton aversion pour M. de Foschetti, qui sera bientôt admis dans la maison en qualité de fiancé officiel de Nita, si, comme j'ai lieu de le croire, les renseignements que je fais prendre en ce moment sur son compte en Italie confirment la bonne opinion que j'ai de lui. Je suis en droit

de m'étonner du peu de confiance que tu m'as témoigné en cette occasion, et ma vieille amitié pour toi en pourrait être froissée. Mais je sais que les affaires de cœur sont pleines de mystère, et, comme je ne puis suspecter la loyauté de tes intentions, je n'aurai garde de t'en vouloir de tes procédés. Tu comprendras toutefois, je pense, qu'après ce qui s'est passé entre vous, ma sœur ait le désir de ne pas te revoir. Ce sera une interruption de quelque temps dans notre amitié, que rien d'ailleurs ne saurait atteindre et que te conserve aussi vive que par le passé

« Ton vieux camarade,

« René. »

« Elle a exécuté ses menaces! s'écria Jean, ah! le petit monstre! »

Et il prit son chapeau et courut chez Vieusseul.

« Mais que peut-elle lui avoir raconté? » murmurait-il.

En mesurant cette question, il trouvait, avec effroi, que Nita n'avait peut-être pas eu besoin de recourir aux noirs mensonges dont il l'avait d'emblée soupçonnée. Mon Dieu! non. Dans toute cette affaire, il avait agi avec des tâtonnements, des indécisions, des revirements, qui mettaient les apparences contre lui. D'abord, il avait mal parlé de M. de Foschetti, sans le connaître, avec une vivacité qui pouvait paraître suspecte; puis il avait changé, par faiblesse; ensuite, il était intervenu comme le défenseur d'un honneur sur lequel il n'avait aucun droit, avec une attitude, un trouble, des propos qu'il était loisible et facile d'interpréter de la plus fâcheuse façon.

« J'ai eu l'air d'un prétendant éconduit et jaloux, se dit-il. Heureusement que je n'ai rien à me reprocher, et que, malgré les apparences, j'ai pour moi toute ma conscience... »

Mais voici que tout en formulant sur lui-même cet arrêt de non-lieu, il ne se trouve plus aussi innocent qu'il le pensait d'abord. Mise en cause, sa conscience ne l'absolvait plus tout à fait : M. de Foschetti aurait pu être le plus galant homme du monde, qu'il l'aurait cependant regardé d'un mauvais œil. Ce n'était pas seulement parce qu'elle se compromettait qu'il avait souffert de trouver Nita en colloque avec l'Italien : d'autres mobiles que ses devoirs d'ami gouvernaient sa conduite; et dans le fond de son cœur, malgré tous les défauts qu'il reconnaissait à la sœur de son ami, quoiqu'elle fût l'exact opposé de sa fiancée idéale, il éprouvait pour elle un sentiment dont les incidents de l'heure actuelle éclairaient soudain la nature :

« Amoureux! s'écria-t-il, amoureux de Nita!... »

Il continua :

« Heureusement que M. de Foschetti s'est trouvé là, à point nommé, pour me tirer de ses griffes... Je lui dois un fier cierge, à M. de Foschetti!... Car, enfin, sans lui, qui sait ce qui serait arrivé?... J'aurais fait la même folie que le père de mon ami; et après, je l'aurais expié, comme lui... Enfin, cela regarde maintenant M. de Foschetti. Pour moi, c'est bien fini. Tâchons seulement de nous bien tenir, et, si possible, de sauver notre vieille amitié!... Car l'amitié, voilà le seul sentiment vrai, sûr, honnête... L'amour est une sottise : on ne m'y reprendra jamais!... »

En monologuant ainsi, Jean Dorric était arrivé devant la porte familière. Il tira la sonnette, et, comme la veille, vit apparaître Marietta :

— M. Vieusseul est sorti, dit-elle de sa petite voix fûtée, avec un air malicieux et railleur qui la démentait.

— Ce n'est pas vrai! répondit Jean.

Et, l'écartant du geste, il alla droit au cabinet de René.

— Allons, lui dit-il, tu ne veux par me recevoir!

René protesta du geste.

— Voilà deux fois que Marietta me dit que tu n'es pas là : tu m'as donc consigné ta porte?

— Ah! cela, s'écria René, c'est de trop!... Jamais je ne me serais refusé à m'expliquer avec toi. Et Marietta...

Il s'interrompit, pour reprendre d'un ton plus calme, comme découragé.

— Mais c'est sans doute un ordre de Nita, car elle ne veut pas entendre parler de toi, mon pauvre ami!...

— Nita gouverne donc ici comme elle veut..., au point de fermer ta maison à ton vieux camarade?

René regarda tristement Dorric :

— Ma sœur est ici chez elle, fit-il. Et après ce qui s'est passé entre vous...

— Mais enfin, demanda Jean, que s'est-il passé? Que t'a-t-elle raconté? Elle est capable de...

— Nita n'est pas menteuse, interrompit René... Du reste, aurait-elle eu besoin de mentir?... Tout n'est-il pas très clair?... Peut-être ne t'es-tu pas rendu toi-même un compte exact de ce qui se passait en toi. Mais à présent tu dois comprendre..., comme Nita a compris avec sa divination de femme, comme je comprends aussi en me rappelant tes actes et tes paroles depuis son arrivée..

Jean baissait la tête, René continua :

— Et après la scène d'hier soir...

— Comment, s'écria Jean, elle te l'a racontée!...

— Oui... Ma sœur n'a pas de secrets pour moi...

— Elle t'a raconté que je l'avais surprise, dans la vieille cour, en rendez-vous avec M. de Foschetti?

— Oui, certainement, elle m'a raconté cela.

— Et... qu'est-ce que tu lui as dit?

René sourit :

— Il est évident que je l'ai un peu grondée...

Jean leva les bras au ciel...

— Un peu grondée!... Un peu!... Parole d'honneur, mon cher, tu es fou!... Une jeune fille qui accorde un rendez-vous, le soir!...

René gardait son sourire indulgent :

— Voilà que tu t'échauffes, fit-il... Que veux-tu? Je n'ai aucune raison pour perdre l'esprit, moi... Je vois juste... Et le cas n'est pas aussi pendable que tu te l'imagines... Nita m'a tout expliqué. Avant de me demander sa main, — ce qu'il a l'intention, paraît-il, de faire aujourd'hui même — M. de Foschetti avait des explications très intimes et très loyales à lui donner sur sa vie, sur son passé... Cela n'est pas très correct, je le veux bien... Je sais que d'habitude les choses se passent autrement... Mais, enfin, il y a parfois des circonstances, des positions, qui peuvent excuser une démarche en apparence inconsidérée.

Jean se tut un instant : il sentait qu'il ne pouvait rien contre l'aveuglement de son ami, d'autant plus que Nita n'avait dit que la vérité, qu'il se trouvait dans la plus fâcheuse posture, et qu'il ne savait pas bien lui-même jusqu'à quel point la passion troublait sa notion des choses :

— Ainsi, reprit-il, si tu t'étais trouvé hier à ma place, tu leur aurais donné ta bénédiction, tout simplement?

— Je me serais fâché, comme toi, cela va sans dire... Mais ils m'auraient donné les explications, les loyales explications que Nita m'a données ce matin, d'elle-même, sans que personne l'y obligeât, et j'aurai compris. Tandis que toi...

— Oh! moi, fit Jean avec amertume, c'est autre chose!... Moi, je ne comprends rien, je ne peux rien comprendre...

Il s'arrêta une seconde, et ajouta avec énergie :

— Et pourtant, je gagerais que c'est moi qui vois clair et toi qui n'y vois goutte, moi qui suis sage et toi qui es fou!... Oui, oui, les apparences me condamnent, je l'avoue... J'ai l'air d'un prétendant chassé qui cherche à se venger... J'ai l'air d'un jaloux qui joue un vilain rôle... Tout le monde est franc et loyal, excepté moi... Tout le monde a de beaux sentiments, excepté moi... Ta sœur est un ange, M. de Foschetti est un dieu... Moi, je suis un imbécile, et qui ne se conduit pas en galant homme, encore!... Aussi, je ne dis plus rien, je me tais... Hé! parbleu, je ne peux que me taire!... Et

malgré cela, je le répète, c'est moi qui aie raison! M. de Foschetti n'est pas un dieu : il est un chevalier d'industrie.

— Jean!

— Il n'est pas encore ton beau-frère, tu n'as donc pas encore besoin de le défendre... Et je te répète qu'il est un chevalier d'industrie, — je le vois, je le sens, j'en suis sûr...

René posa la main sur le bras de Jean.

— Mais, pauvre ami, lui dit-il doucement, je t'assure que tu me fais une pitié profonde... Il faut que tu souffres beaucoup, toi qui es bon, pour parler ainsi d'un homme qui ne t'a jamais fait aucun mal, que tu ne connais pas, dont le seul crime est d'être heureux... Je n'ai pas besoin de te dire que mon rêve eût été de te voir d'accord avec ma sœur, mais il paraît que cela n'était pas possible; et je ne me reconnais pas le droit de contrarier ses sentiments, si le choix de son cœur ne soulève aucune objection sérieuse. Or il n'y en a aucune. Tu n'as pas un seul fait précis à alléguer contre M. de Foschetti. Tu n'as que des impressions, qui ne sont pas même impartiales... Mets-toi donc à ma place, si tu en es encore capable : tu te tiendrais les discours que je t'adresse, et tu agirais comme moi-même. Je n'ai pas autre chose à faire que de prendre des renseignements. Une fois ces renseignements obtenus, ma tâche est finie... Et nous pourrons alors reprendre notre existence de célibataires!

Qu'est-ce que Jean aurait pu répondre à cette sagesse?

— Tu as raison, fit-il en s'inclinant, ou, du moins, tu as l'air d'avoir raison : ce qui, dans l'espèce, est tout un. Donc, adieu. Tu n'entendras plus parler de moi aussi longtemps que Nita sera encore chez toi. A moins que...

Il suspendit sa phrase un instant, et acheva :

— A moins que, décidément, M. de Foschetti ne soit un aventurier, et qu'on ne s'en aperçoive avant la noce!...

IX

Jean ne se souvenait pas d'avoir passé des semaines aussi pénibles que celles qui suivirent sa rupture avec les Vieusseul. Quelque chose manquait à sa vie : et il était bien forcé de s'avouer que, plus encore que le commerce familier de son ami, c'était une vague et furtive espérance, maintenant détruite, un charme qu'il subissait sans le savoir et qui, évaporé, lui laissait un grand vide. Deux ou trois fois, dans la rue, il rencontra Nita : elle se détournait pour éviter son salut, et il rentrait chez lui l'âme en deuil.

« ... Et pourtant, se disait-il avec obstination, je ne l'aime pas, il est impossible que je l'aime!... »

Mais en même temps, d'une voix plus secrète, il se demandait :

« Alors, pourquoi suis-je si malheureux?... »

Les propos qui couraient la ville augmentaient son tourment : car on parlait beaucoup de Nita. Ce fut par des commérages qu'il apprit que ses fiançailles, décidées maintenant, allaient être rendues officielles. Les renseignements sur M. de Foschetti, « pris aux meilleures sources », avaient été des plus favorables : belle fortune, famille distinguée, tout ce qu'on peut souhaiter. Quelques sceptiques s'obstinaient à demander :

— Pourquoi donc donnait-il des leçons de chant?

Mais on leur fermait la bouche par un mot qui expliquait tout :

— C'est un artiste!...

Car, dans la conception des petites villes, un artiste est un être capable de toutes les fantaisies, qui, s'il est prince, peut fort bien se déguiser en charbonnier, et dont il faut respecter les caprices, quand il a, en dehors de son art, une « belle position ». Parfois, un indiscret demandait à Dorric :

— Vous devez avoir des renseignements plus précis, vous qui êtes « de la maison »?

Il se troublait, balbutiait, jurait qu'il ne savait rien, et souffrait davantage.

Il reçut le billet de faire-part en même temps que la séquelle des connaissances. Jusqu'à ce moment-là, il espérait encore, il comptait vaguement sur un hasard imprévu, sur un incident dont, parfois, son imagination brodait les péripéties. Quand l'élégant papier qui l'invitait à assister à la bénédiction nuptiale trembla dans sa main, il murmura :

« Allons! cette fois, c'est bien fini!... »

Et il prit une série de résolutions.

« Je me résignerai : le temps guérira la blessure... Mais je veux être brave : j'irai à l'église, je prendrai la figure qu'il faut, l'air béat qu'il convient de montrer dans ces occasions-là... A la sacristie, je féliciterai cordialement M. de Foschetti... Et, puisque René reçoit après la cérémonie, eh bien! je ferai ma rentrée dans sa maison, et tâcherai de ne pas m'étouffer avec ses sandwiches... Après, après..., hé! parbleu, après, ce sera comme avant!... Nita partie, nous retrouverons notre vieille amitié..., jusqu'à ce qu'une autre femme, la sienne ou la mienne, vienne se mettre entre nous... »

Il envoya sa carte, avec les compliments d'usage; et, justement comme il venait de la jeter à la poste, il rencontra Vieusseul. D'un même mouvement spontané, les deux amis se tendirent la main.

— ... Ainsi, c'est pour la semaine prochaine? dit Jean.

René répondit :

— Oui, pour samedi... Tu as reçu une communication?

— Sans doute, je viens d'y répondre.

— Et... tu viendras?

— Certainement.

— A la bonne heure!... Entre gens de cœur, ces choses-là s'arrangent toujours... Notre amitié est trop vieille pour s'effondrer au premier choc...

Gaiement il ajouta :

— Quelle bonne soirée nous passerons ensemble, un de ces jours...

Jean compléta :

— ... Quand Nita sera partie!

Ce qui fit s'assombrir le visage de Vieusseul.

— Elle me manquera beaucoup... Mais pourvu qu'elle soit heureuse!...

Avec un dernier reste d'ironie, Jean conclut :

— J'espère que tu n'en doutes pas!...

Et ils se séparèrent affectueusement.

Maintenant, la nouvelle courait librement la ville. En faisant ses visites de malades, Dorric en recueillit quelques échos. Plus nets, plus cassants, à présent qu'ils avaient perdu tout caractère secret ou dubitatif, les commentaires étaient plus désobligeants. Il entendit des phrases dans ce goût-ci :

— Mlle Vieusseul était sans doute un beau parti. Mais il vaut mieux qu'elle ait épousé un étranger. C'est bien assez qu'il y ait eu, dans notre ville, une femme comme sa mère.

Ou bien ce mot, plus simple et plus définitif, que plusieurs répétèrent :

— Elle est bien jolie; et pourtant..., je ne voudrais pas être à la place de M. de Foschetti!...

Une fois de plus, le brave garçon maudit les langues venimeuses; car, s'il pensait un peu toutes ces choses, cela lui faisait mal de les entendre dire par des indifférents.

L'irrévocable renferme en soi-même une espèce de consolation. Aussi Jean se sentait-il plus tranquille. Il en arrivait même à donner à sa résignation une certaine couleur satisfaite :

« Nita est perdue pour moi, se disait-il. Tant mieux! Nous aurions été malheureux. J'ai souffert, je souffrirai encore un peu, et puis je n'y penserai plus. Tandis qu'autrement... »

Il se représentait alors toutes les tristesses d'un ménage mal assorti. Mais ce qui l'étonnait lui-même, c'est que sa conclusion ne s'accordait point avec les prémisses, car il finissait toujours par murmurer :

— Pourtant, si ce maudit Italien ne s'était pas trouvé sur son chemin..., qui sait?...

Mais à mesure qu'approchait le jour du mariage, ses regrets se faisaient moins cuisants; un coup de vent avait passé sur son léger rêve qui, maintenant, ne lui semblait plus guère qu'un souvenir déjà lointain.

Or, une après-midi que le hasard l'avait conduit dans un café, une conversation que trois consommateurs tenaient à une table voisine attira son attention :

— Pauvre Vieusseul, dit l'un d'entre eux, il n'a pas de chance!

Jean dressa l'oreille. Un autre répondit :

— C'est vrai... La sœur après la belle-mère!...

Et le troisième, court et gros, arrondissant les yeux :

— Et quel scandale!...

Le premier, qui semblait moins malveillant que les autres, et aussi moins renseigné, demanda :

— Mais enfin, que s'est-il passé au juste. Le sait-on? Depuis ce matin, j'entends parler à mots couverts de cette affaire et j'en suis encore à me demander ce que c'est...

On lui répondit avec bonhomie :

— Les détails précis, dame! on ne les connaît pas, c'est évident. Il faut du temps, vous comprenez, pour qu'on sache tout par le menu. On les apprendra peu à peu, c'est bien sûr. En attendant, on a le principal; c'est déjà quelque chose.

— Le principal, reprit le curieux, c'est que le fiancé de la petite Vieusseul l'a plantée là sans crier gare, n'est-ce pas?...

Le petit homme, dont les yeux tournaient sans cesse, haussa les épaules et prit un ton de commisération :

— Vous n'y êtes pas, mon cher! expliqua-t-il. Le départ de l'Italien, un épisode!... Ce sont les causes de ce départ qui sont intéressantes!...

— Et ces causes?...

— Ah! voilà!... Le gaillard était un chevalier d'industrie de la plus belle eau!... Et habile, oh!... Il a roulé Vieusseul comme un sac de farine!... Il a commencé par se faire aimer de la petite (Jean fit un haut-le-corps que personne ne remarqua) en lui donnant des leçons de chant... Elle était folle de lui, à ce qu'il paraît... Puis il a demandé sa main... Le frère hésitait, mais la sœur a voulu... Vieusseul a pris des renseignements. Comment ce Foschetti s'y est-il pris pour que ces renseignements soient bons? voilà ce que je ne puis vous dire! Il aura falsifié des signatures, donné de fausses adresses, que sais-je?... Toujours est-il que de Milan, de Rome, de Florence, on racontait de lui monts et merveilles : belle fortune, nom illustre, des ancêtres chantés par Pétrarque, un vieux palazzo à Sienne ou ailleurs...

D'un geste expressif, le narrateur fit claquer l'ongle de son pouce contre ses dents :

— Et tout cela, zeste! chimère, fumée, néant!... Notre homme n'était ni de, ni Foschetti; je ne sais même pas s'il était Italien..., Roumain, Chilien, Brésilien, le diable sait quoi!... Il vivait d'expédients et se tenait debout par un miracle d'équilibre...

Il se pencha sur son vermouth, l'air entendu, et continua :

— Vous comprenez, son calcul était bien simple... La question, pour lui, c'était de garder son incognito jusqu'au lendemain du mariage... Alors, il aurait touché la dot, qui est assez ronde...

— Vraiment?...

— Oui : on parle de 300 000 francs...

— Oh! oh!...

— ... Et il aurait filé avec ou sans la petite... Le tour était joué; pas plus malin que ça!... Seulement, il est survenu quelque chose...

Là, il y avait, dans les renseignements du conteur, une lacune que son honnête imagination ne parvenait pas à combler, car il se gratta la tête d'un air embarrassé et avoua :

— Je ne sais pas quoi, par exemple... Mais, enfin, un incident, une dénonciation, un contre-temps quelconque, qui a fait crouler tout l'échafaudage... Le coquin n'a pas pu soutenir son rôle jusqu'au bout...

L'un des auditeurs interrompit :

— Et il a filé; c'est ce qu'il avait de mieux à faire!...

Le petit homme secoua la tête :

— Attendez donc!... Un filou de cette trempe ne lâche pas sa proie tant qu'il peut s'y cramponner... Il a essayé d'enlever la petite!...

— Pas possible!...

— Parfaitement!... Et ça a bien failli réussir... La voiture était toute prête... Vieusseul s'en est aperçu par hasard... Il y a eu une scène... Oh! elle voulait partir, sans rien entendre, comme une petite folle qu'elle est... Heureusement qu'elle est mineure... Le frère a menacé de la justice, et l'autre, qui l'a déjà probablement sur les bras pour d'autres affaires, a gardé sa voiture pour lui tout seul... Superflu de dire qu'il n'a payé ni son hôtel, ni son tailleur, pas un sou de ce qu'il doit dans la ville...

Les trois compagnons se regardèrent un instant avec des airs d'intelligence, chacun réfléchissant à « l'histoire », la complétant à sa manière et en tirant ses conclusions. D'un trait, le conteur vida la moitié de son verre de vermouth, et il prononça :

— C'est égal, voilà une jeune fille qui ne sera pas commode à placer!...

Un autre approuva :

— Certes!...

Le troisième renchérit :

— Ici, personne ne voudra plus d'elle...

— ... Malgré ses 300 000 francs!...

— Ce qu'il va falloir la promener dans les villes d'eaux, pour lui trouver un mari!...

— Enfin, c'est très fâcheux pour Vieusseul, qui est un brave garçon!...

... Jean paya sa consommation et sortit. Il avait un grand poids sur le cœur, de confuses idées battaient dans sa tête. Un instant, il hésita; puis, d'un pas rapide, il se dirigea vers la demeure de son ami.

X

Ce fut, comme la dernière fois, Marietta qui vint lui ouvrir. Mais la petite soubrette n'avait pas son air fripon et impertinent : elle participait de l'aspect navré de la maison, dont le désarroi se trahissait au premier regard.

— M. Vieusseul est chez lui? demanda Jean.

Marietta baissa les yeux :

— Oui, monsieur, pour vous il y sera.

Et elle conduisit Dorric dans le cabinet d'études qu'il n'avait pas revu depuis plusieurs semaines.

— Je t'attendais, lui dit René en le voyant entrer.

— Mon pauvre ami! s'écria Jean, la main tendue.

— Tu sais tout, n'est-ce pas?

— Oui, je sais.

— Par le bruit public?

— Oui.

René fit fiévreusement le tour de la pièce :

— C'est affreux! exclama-t-il, de se sentir ainsi dans les bouches des gens!... Vous avez un chagrin, une honte, et il faut savoir encore qu'on vous discute, qu'on vous blâme, qu'on se réjouit de votre malheur!... Ce qu'*ils* doivent se moquer de nous!... Car enfin, cela n'est pas seulement triste à pleurer, cette aventure, c'est ridicule, en plus... Oui, ridicule!... J'ai été berné comme le dernier des imbéciles!... Ah! mon pauvre ami, tu avais cruellement raison!...

— Je n'en suis pas plus fier pour cela, murmura Jean.

— Oui, je sais que tu es généreux... D'ailleurs, pour triompher d'un malheur pareil, il faudrait avoir l'âme bien basse!... Tiens! je viens de te parler du monde, du qu'en dira-t-on, de toutes ces

petites bagatelles qui ajoutent les piqûres de l'amour-propre à celles du cœur... Mais tout cela n'est rien... Si tu voyais Nita!... Elle a pu avoir des torts envers toi, mais je t'assure qu'elle te ferait pitié... La pauvre enfant est brisée... Tu comprends, elle est tombée de si haut... Elle se faisait une telle idée de... de cet animal... Aussi, au premier moment, elle n'a pas voulu croire... Et quand elle a compris que vraiment son fiancé n'était qu'une canaille..., ah! la colère, l'indignation, la honte!...

Jean buvait les paroles de son ami, qui ne lui semblaient point concorder tout à fait avec les racontars qu'il venait d'entendre au café; et il ne put s'empêcher de demander :

— Alors, cette histoire d'enlèvement manqué?...

René le regarda d'un air stupéfait :

— Quelle histoire?...

S'étant ainsi maladroitement avancé, il dut raconter, en atténuant autant que possible, l'épisode final de l'histoire qui courait la ville. René bondit :

— Commérages! mensonges! calomnie!... s'écria-t-il. Je te jure qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cet abominable conte!... Quelque misérable aura forgé cela, trouvant que la vérité n'était pas encore assez triste!... Ah! les hommes sont de vilaines bêtes, va! Et les honnêtes gens ont des façons de nuire, sans violer aucun code, qui les rapprochent singulièrement des coquins!...

Jean répéta :

— Mon pauvre ami!...

— Surtout, reprit René, que Nita ignore tout cela!...

Il s'attendrit :

— Je voudrais qu'elle souffrît le moins possible... Je voudrais qu'elle reprît goût à la vie, à l'espérance... Ne trouves-tu pas affreux qu'un pauvre petit cœur de dix-huit ans soit déjà froissé par de tels contacts avec ce qu'il y a de plus dur et de plus mal dans l'existence?... C'est affreux et c'est injuste, car elle mérite mieux que cela!...

Comme il parlait, la porte s'ouvrit après un coup discret, et Nita apparut, en robe sombre, les yeux battus. Elle ne ressemblait plus à l'orgueilleuse et brillante fille dont Jean retrouvait, bien nette dans son souvenir, l'image valsante aux bras de M. de Foschetti, dont les moustaches, par moments, semblaient presque caresser ses joues fleuries. Elle était pâle, abattue, avec un je ne sais quoi de tragique dans ses regards sombres. L'humilité de ses allures ne lui convenait pas, mais la parait d'une grâce nouvelle et la rendait touchante. Elle avait des mouvements furtifs et craintifs d'oiseau malade, et toutes ses attitudes semblaient demander pardon. En

voyant que son frère n'était pas seul, elle fit le geste de se retirer :

— Excuse-moi, René, dit-elle, je ne savais pas...

Sa voix, aussi, était changée, ayant moins d'éclat, plus de douceur, et ces tremblements de cristal fêlé que le chagrin donne aux voix des femmes, afin d'aiguiser en nous le désir de les consoler. René la retint :

— Reste, Nita... C'est Jean...

Elle devint très rouge :

— Oh! monsieur Dorric! balbutia-t-elle.

Puis, s'approchant de lui, les yeux humides, l'air soumis, avec pourtant, aux coins des lèvres, un commencement de sourire qui ne manquait pas de malice, elle lui tendit la main :

— Je suis bien contente de vous revoir!...

Très troublé, il répondit gauchement :

— Moi aussi, mademoiselle...

Et il éprouva le besoin de s'embarrasser en des explications confuses pour expliquer les causes de sa longue absence, comme s'il eût voulu cacher à Nita qu'elle les connaissait mieux que personne. René, que gênait cette petite comédie, l'interrompit :

— ... Enfin, maintenant que te voici revenu, j'espère que tu ne feras plus d'éclipses si prolongées... Et nous allons reprendre nos vieilles habitudes!...

Nita s'était laissée tomber dans un fauteuil; et l'ancienne intimité renaissait peu à peu. La causerie d'abord fut très lente, chacun des trois étant exclusivement préoccupé d'un sujet défendu. Mais elle ne tarda pas à s'animer, après avoir passé par les stades de banalités qui lui servent parfois de transition : le temps qu'il fait, les bizarreries de la saison, etc. Tellement, que ce fut bientôt comme s'il n'y avait rien eu d'anormal dans leur existence. René, qui avait un faible pour les calembours, en risqua un détestable, en sorte que Jean ne put s'empêcher de lui dire, comme autrefois quand il satisfaisait à sa manie :

— Comme tu es bête!...

Ce qui fit sourire Nita.

Un moment plus tard, elle eut un franc éclat de rire, qu'elle s'empressa de réprimer, c'est vrai, mais qui était parti tout de même. Jean la regarda avec étonnement, et s'étonna davantage encore de trouver à son tour un mot qui, de nouveau, la dérida. Le souvenir de M. de Foschetti s'éloignait, il perdait son irritante réalité. Toute cette grosse aventure, dont la ville commérait avec abondance, c'était déjà comme un orage qui s'éloigne, qui ne gronde plus qu'à travers la distance.

Dorric prolongea sa visite assez tard. Quand il se leva pour

partir, René n'avait plus son front soucieux, Nita était toute souriante.

— Tu nous as fait du bien! lui dit son ami en lui serrant la main.

Cette allusion à leur peine ramena un nuage sur le front de Nita :

— Oh! oui, monsieur Jean, dit-elle, nous avons eu grand plaisir à vous voir... A bientôt, n'est-ce pas?

Il répondit :

— A bientôt!...

... Tout honteux de son allégresse.

Et il s'en alla en monologuant, selon son habitude de célibataire réduit trop souvent à sa propre conversation. D'emblée il trouva le mot qui résumait la situation :

« Fumée! murmura-t-il, fumée et poussière!... »

Puis, il tenta de définir la conduite de Nita, et de l'excuser, en petites phrases qu'il se répétait, avec un immense besoin de les trouver exactes :

« Un rêve de petite fille!... une intrigue d'ingénue, cousue de fil blanc, blanc sur blanc!... une esquisse de roman sans danger, pour pensionnaires!... une erreur de cœur qui ne saurait laisser aucune trace! »

Puis il se fit des reproches :

« Quand je pense que je l'ai traitée de petit monstre!... C'est que c'est moi qui avais tort... C'est moi, qui me conduisais comme un sot!... Elle m'a cru jaloux, tout le mal vient de là... Elle ne se trompait pas, d'ailleurs; je le sais bien, à présent. »

Il conclut :

« Maintenant, elle ne me détestera plus!... »

Affriolé, il ferma les yeux, pour mieux savourer la perspective que ce mot lui entr'ouvrait. Puis, soudain, avec au cœur une sensation aiguë :

« Et moi?... »

Et la réponse ne se formula plus en phrases précises. Les yeux ouverts vers l'avenir, où remontaient tout à coup les brumes un instant évaporées du passé, il entrevit qu'il pourrait pardonner, mais sans oublier; que M. de Foschetti n'était point une ombre visible; qu'il pourrait peut-être retrouver son amour, dont il écoutait déjà le rappel frémissant, mais qu'il y aurait toujours une barrière douloureuse entre lui et le vrai bonheur; enfin et surtout, qu'il ne saurait jamais, jamais, jamais ce qui s'était passé dans l'âme de Nita, derrière le voile impénétrable de ses yeux de velours...

Edouard Rod.

DEUX OFFICIERS

DE LA

MARINE ANGLAISE

A LA TOUR DU TEMPLE[1]

DEUXIÈME PARTIE

JOHN WESLEY WRIGHT

(1804-1805)

I

Le 8 mai 1804, une frégate de nom espagnol, mais qui naviguait sous pavillon anglais, *El Vincejo*, croisait devant l'île d'Houat, dans la baie de Quiberon. Surprise par le calme, dix-sept canonnières venant de la côte l'assaillirent : après un combat de deux heures, les Anglais, ayant perdu une dizaine d'hommes, demandèrent à capituler. Au moment où le capitaine rendait son épée : « Monsieur, dit Letourneur (c'était l'officier français qui avait commandé l'attaque), vous avez défendu noblement l'honneur de votre nation et la réputation de votre marine; nous aimons et estimons les braves, et l'on vous traitera, vous et votre équipage, avec tous les égards possibles. » Le capitaine anglais remercia; puis, se tournant vers ses hommes, il leur traduisit les flatteuses paroles de son vainqueur. Sur les quatre-vingt-cinq individus dont se composait l'équipage du *Vincejo*, cinq, blessés, restèrent aux hôpitaux d'Auray et de Vannes; soixante-quatre furent dirigés sur Paris; aux seize autres, parmi lesquels le capitaine, on assigna Epinal pour destination.

Après avoir passé sept jours à Auray, libre sur parole[2], le

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1894.

[2] John Wright écrivit d'Auray, le 14 mai, au général Edward Smith : « Je vous prie d'avoir la bonté de présenter mes respects à toute votre aimable famille et de me rappeler à notre cher Sidney. Racontez-lui que je suis persuadé d'avoir travaillé suivant les principes qu'il m'a inspirés et que j'espère avoir soutenu la réputation de ma patrie et de l'école particulière à laquelle j'appartiens. — *P.-S.* La conduite de nos vainqueurs est

capitaine partit pour Vannes. Il y apprit que le préfet du Morbihan était un sieur Jullien, général de brigade; il l'avait connu en Egypte, l'avait même eu à son bord comme prisonnier et traité avec honneur; s'inspirant de ces souvenirs et d'un sentiment de confraternité professionnelle, il exprima le désir de lui être présenté. Quel ne fut pas l'étonnement du préfet de reconnaître dans cet officier John Wesley Wright, ancien lieutenant à bord du *Tigre*, qui, après avoir combattu à Saint-Jean d'Acre, avait rempli plusieurs missions en Egypte auprès des généraux Savary, Kléber et Menou; le même qui, en 1796, fait prisonnier à bord du *Vengeur* avec Sidney Smith, avait partagé au Temple sa captivité de deux années et s'était évadé avec lui! Le bruit public l'accusait d'avoir débarqué George à la falaise de Biville. Le préfet Jullien l'accueillit d'abord à merveille, l'invita à passer la nuit avec lui et à dîner pour le lendemain. Wright s'excusa sur sa blessure à la cuisse que le voyage avait enflammée; mais, lorsqu'il rentra à l'hôtel, il trouva une sentinelle à sa porte et une autre dans sa chambre.

On était alors au fort de l'instruction contre George et ses complices; le duc d'Enghien avait été fusillé le 20 mars, Pichegru avait été trouvé étranglé le 6 avril; le zèle des fonctionnaires était partout en alerte. Quel honneur pour Jullien, quelle bonne note pour son avancement, s'il pouvait surprendre le secret des débarquements et en expédier l'auteur à Paris! Le lendemain, il fit comparaître devant lui le capitaine Wright et l'interrogea, sur un tout autre ton que la veille, en présence du général commandant le département. John Wright était, comme le reconnaît le préfet, « très fin et très rusé »; aux questions de l'astucieux fonctionnaire, il se borna à répondre qu'il ne devait compte qu'à son gouvernement de ses opérations militaires. Le préfet fut un peu désappointé, mais il écrivit à Paris et signala John Wright « comme ennemi fanatique des Français, assez vain pour se croire destiné à jouer un rôle, insolent tant qu'il croira que sa position le met à l'abri de tout danger, mais qui pourrait faiblir, si on le plaçait dans l'alternative de mettre authentiquement sa mission sur le compte de son gouvernement ou de passer pour un conspirateur monarchiste et dès lors justiciable. » Il ne manquait pas de mettre la Providence et lui-même de moitié dans cette heureuse aventure: « La Providence, toujours propice, afin de donner à Bonaparte un

aussi glorieuse pour eux qu'elle est honorable pour nous, et, excepté l'extraordinaire longueur et les inconvénients du voyage (il croyait alors qu'on allait le diriger sur Epinal), je ne pense pas que nous ayons à nous plaindre de rien. »

nouveau témoignage de sa faveur, semble l'avoir jeté sur la côte du Morbihan, où son bâtiment bien armé a été pris par de simples bateaux, et lui-même reconnu dans la foule des prisonniers parmi lesquels il aurait resté confiné dans tout autre endroit que celui-ci. »

Wright fut donc dirigé sur Paris, au lieu d'Epinal; avec lui se trouvaient George Sidney Smith, neveu du commodore, âgé de douze ans, qui venait de faire son premier voyage sur mer, et son propre neveu, John Wright, qui, à peu près du même âge que le jeune Smith, naviguait depuis l'âge de sept ans au même bord que son oncle et l'avait même accompagné en Égypte. Le voyage dura six jours; en arrivant à Paris, Wright fut d'abord conduit au dépôt du ministère de la police, à la disposition du comte Réal, à qui ressortissait tout ce qui concernait l'affaire George, puis à la prison du Temple : il la connaissait bien.

A peine y était-il arrivé que le juge du tribunal criminel, chargé de l'instruction du procès de George, s'y transporta, accompagné de nombreux secrétaires et d'une escouade de soldats. C'était Thuriot de la Rosière, un ancien jacobin, très fervent de tout temps contre les émigrés et les prêtres insermentés, un des artisans de la journée du 10 août et du tribunal extraordinaire du 17, l'un des régicides les plus décidés, adversaire des girondins; c'est lui, qui en novembre 93, avait entraîné la Convention au temple de la Raison; c'est lui qui, dans la séance du 9 thermidor, demanda qu'on décrétât l'exécution de Robespierre; mêlé à l'insurrection jacobine de germinal et décrété d'accusation, il échappa aux conséquences du décret. Après brumaire, grâce à l'appui de Sieyès, ce jacobin forcené avait été nommé juge au tribunal criminel; dans le procès de George, il remplissait les fonctions de rapporteur. Le comte Réal, Fouché, Thuriot de la Rosière, formaient un triumvirat de jacobins admirablement choisi pour s'acharner sur des émigrés et des monarchistes.

Au lieu de commencer l'interrogatoire par le capitaine Wright, Thuriot fit appeler le jeune John Wright, âgé de douze à treize ans, dans l'espoir de surprendre au neveu des renseignements qu'il pourrait opposer ensuite à son oncle. L'enfant raconta qu'il était dans la marine depuis sept ans, qu'il avait voyagé avec son oncle en Égypte, qu'il avait connu des émigrés français en Angleterre; mais il ne lui échappa aucune parole compromettante, soit pour le capitaine Wright, soit pour les accusés. Thuriot lui demanda : « Combien de fois avez-vous vu débarquer sur les côtes de France des personnes que vous portiez sur la corvette que vous montiez? » L'enfant répondit, d'après le procès-verbal : « Je n'en ai pas vu débarquer depuis environ deux mois. » On lit en marge, de l'écriture

de Régnier, grand juge : « Il y a erreur; la réponse a été : « Je ne « suis que depuis deux mois sur le bâtiment, et je n'ai point vu de « débarquement. » Cette différence avait, en effet, son importance, car les débarquements de George, de Pichegru et d'autres s'étaient effectués bien avant les deux derniers mois, puisqu'ils remontaient à octobre, septembre et août 1803; de ce que l'enfant n'avait pas vu de débarquement depuis deux mois, il n'en résultait pas qu'il n'y en avait pas eu et que le capitaine Wright n'en eût pas opéré auparavant.

II

L'interrogatoire de cet enfant ne donnant aucune lumière, Thuriot fit extraire de l'Abbaye M. de Tromelin, qui, comme nous l'avons dit plus haut, y était alors enfermé; il le confronta avec le capitaine Wright. M. de Tromelin déclara le reconnaître, avoir été avec lui à bord du *Tigre* et en Égypte; il rappela même qu'il avait été lui-même fait prisonnier à bord du *Vengeur* avec Sidney Smith, et qu'étant émigré, il avait pris le nom de John Bromley et la qualité de domestique du commodore; mais il se garda de dire qu'il eût coopéré à l'évasion, de quoi d'ailleurs Thuriot ne paraissait pas se douter. Wright, interpellé à son tour de déclarer s'il reconnaissait M. de Tromelin, refusa de s'expliquer. Et comme le juge l'interrogeait sur les débarquements d'émigrés, il répondit : « Je n'ai jamais rien fait, en ma qualité de capitaine de vaisseau, sans avoir des ordres précis de mon gouvernement. Je ne crains pas d'être désavoué par lui. Je n'entrerai dans aucun détail; je ne veux pas, après avoir rempli mes devoirs, être exposé à me voir accuser de trahison. » C'est le système que, dès le premier jour, à Vannes, avait adopté le capitaine Wright : nous l'y verrons fidèle jusqu'au bout.

Voilà l'interrogatoire, tel qu'il ressort du procès-verbal conservé aux Archives; mais, dans un mémoire que Wright rédigea pour sa justification et qu'on retrouva plus tard dans ses papiers, il nous en donne un récit plus complet et qui lui imprime une toute autre physionomie.

Ç'aurait été plutôt une conversation très animée qu'un interrogatoire. Thuriot attaquait le gouvernement anglais, l'accusait de violer le droit des gens et les usages de la guerre, et déclarait à Wright qu'il tombait par là même sous le coup des lois françaises, qu'on le traiterait comme complice des conspirateurs et des assassins, qu'on le forcerait bien à répondre et qu'après l'avoir traduit devant une commission militaire, on le fusillerait comme un espion. Wright protestait avec indignation qu'il ne devait pas obéissance

aux lois françaises; qu'elles ne pouvaient sans injustice lui être appliquées; qu'après tout, il n'avait jamais craint le fusil de son ennemi; que, de sa personne, il était entre ses mains; mais qu'aucun pouvoir sur terre ne l'obligerait à trahir son roi et son pays et à se déshonorer lui-même. Là-dessus, il donnait à Thuriot, malgré ses interruptions, un long récit du combat, pour bien établir qu'il avait capitulé, que son cas était celui d'un prisonnier de guerre et qu'il devait être considéré et traité comme tel.

Mais ce n'était pas l'affaire de Thuriot : il pressait Wright de reconnaître qu'il avait débarqué des conspirateurs et des assassins, cela par l'ordre du gouvernement anglais, dans le dessein de tuer le Premier consul, de renverser son gouvernement et d'amener la guerre civile en France. Il lui présentait trente ou quarante personnes, qu'il affirmait, avant même qu'elles ne comparussent, avoir été débarquées par lui; Wright n'en reconnaissait aucune et déclarait que, dût l'émigration tout entière défiler devant lui, bien qu'il connût beaucoup de ses membres, il n'en reconnaîtrait aucun, ne voulant compromettre ni ces malheureux ni lui-même. Du reste, en sa présence, trois seulement le reconnurent, le troisième seulement pour l'avoir vu à Londres; les deux autres, dit Wright, sous le coup de la menace, et à ce prix, ils obtinrent d'être relevés de l'accusation.

Cet interrogatoire dura cinq heures; la fatigue d'un voyage de six jours, l'indignation que lui causaient les injures faites à sa nation, ces menaces contre lui-même, la chaleur d'une chambre close et pleine de monde, enflammèrent la blessure du capitaine et le jetèrent dans un grand abattement.

A peine avait-il fini avec Thuriot que Savary arriva. Pendant le voyage de Vannes à Paris, Wright, causant avec les gendarmes qui l'accompagnaient, leur avait dit avoir bien connu le général Savary en Egypte, et exprimé le désir de le voir. Il ignorait sans doute le dévouement aveugle que Savary avait montré depuis pour le Premier consul et la part qu'il avait prise à l'affaire du duc d'Enghien; il ne se rappelait que le général, l'homme de guerre avec lequel il avait autrefois traité avec la liberté que lui donnait sa qualité de négociateur. Aujourd'hui, Savary était puissant, Napoléon était l'unique maître, Wright était prisonnier, tout était bien changé; sous couleur d'une visite de courtoisie, Savary accomplissait une mission d'Etat. Pour arracher à Wright son secret, il l'irrita, il le blessa dans ses sentiments d'affection pour Sidney Smith, il le menaça, et non seulement lui, mais Sidney Smith et son frère Spencer; enfin, se laissant emporter : « Nous ne ferons plus aux Anglais, dit-il, une guerre honorable et loyale, nous leur

ferons tout le mal possible, par tous les moyens imaginables »; et il quitta le prisonnier, en l'invitant à lui écrire : Wright n'en avait guère l'intention.

On l'enferma dans une chambre haute de la tour; il était gardé à vue par des sentinelles relevées de six heures en six heures; son neveu et son domestique furent séparés de lui.

Deux jours après le premier interrogatoire, il comparut encore devant Thuriot. Nouvelles accusations, nouvelles menaces, nouvelles confrontations; Wright persista dans son refus de répondre, sauf sur la question du combat et des droits qui en résultaient pour lui. « Il est donc inutile de vous interroger? dit Thuriot. — Parfaitement, » répondit le capitaine.

Savary revint aussi. Cette fois, il était accompagné de deux officiers supérieurs. Il affectait le ton familier; il s'étonna de n'avoir pas reçu de lettre du capitaine, il lui déclara que son cas était très grave. « Vous êtes déshonoré dans toute l'Europe, disait Savary; l'on vous regarde comme complice d'assassins; vous êtes perdu de réputation. » Comme Wright répliquait que sa réputation n'était pas entre les mains de son ennemi, qu'il attendait le jugement de ses compatriotes et que sa conscience d'honnête homme lui rendait témoignage, Savary lui demanda brusquement : « Mais, vos ordres, quels sont-ils? Où sont-ils? — Je les ai détruits, comme c'était mon devoir. » Savary s'emporta jusqu'à lui contester et sa nationalité et même sa qualité d'officier anglais. Wright invoqua sa commission et l'uniforme qu'il portait. — « Mais les brigands aussi portaient des uniformes. » On devine la colère du capitaine Wright. Savary voulut le calmer, rendit hommage à son caractère, lui exprima quelques regrets des paroles qu'il avait prononcées; puis : « Tenez, monsieur Wright, si j'étais à votre place, je montrerais encore plus de caractère que vous n'en avez montré jusqu'ici; car je dirais : oui, c'est moi qui les ai débarqués. » Wright lui répondit : « Ce n'est pas de son ennemi qu'un officier anglais doit recevoir des leçons sur ses devoirs. »

La violence de Thuriot et l'obstination de Savary n'ayant eu aucun effet sur l'esprit du capitaine, on se décida à le traiter un peu mieux; la sentinelle fut retirée; son neveu et son domestique revinrent auprès de lui; on lui donna même une meilleure chambre.

III

Cependant le procès de George était commencé. Wright allait-il être traduit devant le tribunal criminel comme accusé ou comme témoin? Si le gouvernement avait eu la preuve formelle que

Wright eût débarqué George et ses amis, il est probable qu'il l'eût mis au banc des accusés; or il ne le fit pas, d'où l'on peut conclure que les preuves qu'il cherchait lui manquèrent ou lui semblèrent insuffisantes. Wright ne fut donc cité que comme témoin, mais il n'accepta pas davantage cette situation. Témoin de quoi? Il commandait un bâtiment, il avait combattu, il avait été fait prisonnier après capitulation; de quoi rendrait-il compte? Des ordres qu'il avait reçus? Mais il n'en devait compte qu'à son gouvernement qui les lui avait donnés, et nullement à un gouvernement étranger et surtout ennemi. Aussi, quand lui vint la citation, refusa-t-il d'y obtempérer. Il ne le fit que sur la menace qu'on allait employer la force. Il se décida donc à comparaître, suivant l'expression de style, comme contraint et forcé.

La première audience fut occupée tout entière par la lecture de l'acte d'accusation; Wright ne fut interrogé que quelques jours après (1er juin-13 prairial 1804). Le procureur général fit observer que le témoin était blessé et lui fit apporter un siège. Wright n'eut pas à l'audience une autre attitude que dans l'instruction : « Je suis prisonnier de guerre, dit-il; je réclame les droits et les usages de la guerre envers les prisonniers de guerre, droits et usages que j'ai toujours fait valoir envers les prisonniers nombreux que j'ai faits sur les Français. » — Le président Hémart : « Cela ne peut pas vous empêcher de déclarer ce que vous pouvez savoir. » — Wright : « Je suis Anglais, je connais mon devoir envers mon roi et envers ma patrie, auxquels je me dévoue depuis ma jeunesse; je ne dois compte d'aucune partie de ma conduite militaire à qui que ce soit qu'à mon gouvernement. Je ne répondrai donc à aucun interrogatoire qu'on veut me faire, et voilà tout ce que je veux dire : je réclame les droits et les usages de la guerre envers les prisonniers. » — Le président : « Si vous ne voulez rien répondre, vous ne répondrez rien. »

Deux accusés (c'est loin de trente ou quarante), Rusillion et Troche, le reconnurent sinon comme le capitaine, du moins comme ayant été à bord du bâtiment qui les avait passés; Picot ne le reconnut pas; George Cadoudal déclara ne l'avoir jamais vu. Fauconnier, concierge de la tour du Temple, et Pinault, commis au greffe, le reconnurent, naturellement, comme l'ancien secrétaire de Sidney Smith, qui s'était évadé avec lui à l'aide d'un faux ordre. Il fut également reconnu de l'ancien concierge du Temple, Lasne. « Il est bon de vous dire, observa celui-ci, que j'ai été destitué pour faciliter, je pense, la sortie de ces messieurs, qui avaient resté dix-huit mois sous ma garde, et, malgré toutes leurs tentatives, n'avaient jamais pu se sauver. » La femme Lasne dit

la même chose. N'était-ce pas, de la part des époux Lasne, une manière de se faire valoir aux dépens de leurs successeurs?

Tromelin fut appelé aussi. Il renouvela les déclarations que nous connaissons. Le procureur général requit lecture de l'interrogatoire du 2 prairial (21 mai) et d'un autre postérieur que nous ne connaissons que par le mémoire de Wright. A ce propos, Wright intervint : « J'ai une observation à faire, dit-il; on n'a pas rapporté là-dessus qu'on m'avait menacé de me traduire devant une commission militaire. J'ai commencé par déclarer mes droits de prisonnier de guerre; on m'a menacé de me mener devant un tribunal militaire pour me faire fusiller si je ne trahissais pas les secrets de l'État. » Le président : « Voulez-vous répondre aux questions qui vous seront faites? » *R.* « Non, Monsieur, je réclame les droits et usages de la guerre. » Wright ajouta que, pendant qu'il faisait cette remarque, Thuriot s'agitait sur son fauteuil, parlait avec animation aux juges et témoignait d'une irritation évidente. Quant au prisonnier, sa déclaration faite au milieu des applaudissements de l'auditoire, il se retira, saluant tour à tour celui qui lui avait approché un fauteuil, les témoins, les accusés et l'auditoire; il n'adressa, dit-il, à la cour aucun salut, non par impolitesse, mais pour n'avoir pas l'air de reconnaître sa juridiction. Il ne fut plus cité devant le tribunal criminel.

La prétention de Wright était d'être traité en prisonnier de guerre. Ses réclamations publiques n'ayant pas eu d'effet, il les renouvela dans une lettre particulière au ministre de la guerre, Berthier. Il se plaignait d'être maintenu au secret, privé d'air et d'exercice; il rappelait qu'il s'était rendu par capitulation; qu'il était déjà resté deux ans au secret; qu'on ne pouvait le punir de s'être évadé; qu'il avait contribué à l'échange de plusieurs Français; qu'il en avait secouru d'autres sur les champs de bataille en Syrie; que d'autres avaient été par ses soins retirés des bagnes de Constantinople, de Rhodes, de Saint-Jean d'Acre. Il terminait en demandant qu'on lui envoyât un officier « pour établir ses rapports avec le ministère de la guerre et fournir des explications qu'il n'eût jamais données, disait-il, en d'autres circonstances ».

La demande fut soumise à l'empereur. Celui-ci écrivit en marge : *Envoyer un officier.* Un sieur Curtô, adjudant-commandant, se rendit au Temple avec une permission de Fouché. D'après Wright, l'entretien aurait roulé sur le siège de Saint-Jean d'Acre et sur Sidney Smith que Bonaparte accusait d'avoir fait périr les prisonniers français. Wright lui répondit que, tout au contraire, Sidney Smith les avait renvoyés en France sous la conduite d'officiers anglais. Ce retour perpétuel sur l'affaire de Saint-Jean d'Acre

trahissait l'amertume qu'en avait gardée Bonaparte; l'entretien du commandant Curtô n'était donc pas de nature à amener dans la situation du capitaine Wright un changement sensible. Tout au contraire, le grand juge Régnier écrivit sur le dossier : « *Traiter les autres comme simples prisonniers de guerre et les envoyer en conséquence au dépôt où sont les autres prisonniers*, A L'EXCEPTION DU CAPITAINE WRIGHT, QUI DOIT RESTER AU TEMPLE. — Régnier. »

IV

Wright fut, en effet, maintenu au Temple. Quant aux autres officiers faits prisonniers avec lui, après de nombreux interrogatoires, ils furent envoyés dans d'autres prisons, à Vincennes, à Verdun et ailleurs (juillet 1804). En se séparant de Laumont, le médecin de bord, Wright lui dit : « J'espère que nous nous retrouverons dans des circonstances plus favorables; mais, en tout cas, quoi qu'il m'arrive, je me conduirai, quelque bruit qu'on fasse courir sur mon compte, en chrétien et en officier anglais. » Dans ces paroles, on a voulu voir un pressentiment du sort qu'il craignait; on a prétendu que le capitaine Wright était hanté du souvenir de ce qui était arrivé à Pichegru. Fauche-Borel lui a prêté le même langage, en l'accentuant encore davantage; mais on peut croire que, chez le royaliste Neufchâtelois, les événements postérieurs et les sentiments personnels ont eu quelque influence sur ses souvenirs[1].

Avec les officiers, s'en allèrent aussi le jeune George Smith et John Wright, neveu du capitaine. Ce dut être pour lui une cruelle séparation. Ils furent envoyés à Verdun; auprès d'eux se trouvait le lieutenant Wallis. Wright n'en fut informé que longtemps après; dans une lettre qu'il écrivit à cet officier, il est touchant de voir avec quelle sollicitude et quelle affection il s'intéressait à l'éducation de ces deux enfants, qui avaient été dans l'origine confiés à ses soins : « Je me réjouis de savoir que vous êtes près de ces chers enfants dont les progrès font l'objet de toutes mes pensées; exprimez-leur mes meilleurs vœux et rappelez-

[1] « Mon cher Fauche, lui aurait dit le capitaine Wright, si vous ne pouviez pas vous rendre en Angleterre, je vous demande en grâce d'aller voir le chevalier Jackson à Berlin; faites-lui part de ma position, et dites-lui bien que je m'attends à éprouver le sort de Pichegru. Je ne sais si on dira que je me suis étranglé avec un tourniquet; mais je vous le dis, et dites-le à vos amis, j'ai trop de principes de religion et de force d'âme pour me suicider, et, lors même que cela ne serait pas, l'espoir d'informer moi-même mon gouvernement et ma nation du traitement qu'on fait endurer à mes gens et d'en avoir satisfaction, suffirait pour me soutenir contre la pensée de me détruire. » (Fauche-Borel, *Mémoires*, t. III, p. 176).

leur ce qu'on leur a si souvent dit : pas de paresse, pas de farces ni de gamineries inconvenantes, pas d'habitude de débauche ou d'ivresse, ne pas s'écarter de la vérité, pas de préjugés, ne pas se laisser aller à l'exagération, ne pas censurer ou condamner en bloc, mais se conduire en homme libre et en gentleman; de l'assiduité, de la persévérance, voilà ce qui les aidera à surmonter les difficultés qu'ils ont devant eux. » En post-scriptum, il revenait encore à ces chers enfants et demandait à être informé en détail de tout ce qu'ils faisaient.

Le capitaine vivait donc seul; pour se distraire, il avait demandé une flûte, on la lui avait refusée, mais il réussit à s'en procurer une qui ne lui fut pas retirée. On lui avait laissé la faculté de se procurer des livres; il s'était abonné au *Moniteur*. Il n'était pas question de sorties, comme celles qui avaient été autrefois accordées à Sidney Smith; Wright était retenu au secret, mais un demi-secret; car il échangeait des visites avec ses compagnons de captivité. Les dernières lignes qui terminent son mémoire nous donnent la note de ses sentiments : « Maintenant, je déclare que, tout à fait résigné à mon sort, je suis en état de supporter tout ce qu'un barbare ennemi peut inventer de pire contre moi; que l'honneur de mon pays et la réputation de la marine sont ce que j'ai de plus cher; qu'en aucune circonstance, je ne les perdrai de vue, et que ma mort, si je dois mourir entre les mains de l'ennemi, sera aussi honteuse pour lui qu'honorable pour mon pays. L'histoire de mon pays, à commencer par celle des martyrs anglais [1], me fournira mille exemples à imiter; la seule chose de nature à me chagriner serait de voir mon gouvernement céder à d'injustes prétentions de l'ennemi et consentir à quelque indigne sacrifice à cause de moi. »

Cependant ses plaintes étaient parvenues aux oreilles de son gouvernement. Le 30 juillet 1804, M. Windham s'en fit l'interprète; il demanda au Parlement la production de la correspondance échangée au sujet du capitaine entre les cabinets de Saint-James et de Paris. Sa motion fut ajournée; il la renouvela au mois de juillet de l'année suivante. D'après lui, Bonaparte, ayant atteint le comble de son ambition, devait se conduire par des sentiments plus généreux qu'auparavant, et, ne fût-ce qu'en considération de la haine à laquelle il s'exposerait en France, si, par représailles, les Anglais traitaient leurs prisonniers français avec la même rigueur, il ferait lui-même traiter le capitaine Wright avec plus d'égards. Le commodore Sidney Smith s'associa à la motion; il raconta le combat à la suite duquel Wright avait été fait prisonnier; il lut la

[1] Wright était Irlandais et, très probablement, catholique.

lettre d'un officier détenu à Verdun (Wallis), qui exaltait la bonté, le courage et la générosité de son chef. A cet endroit, Sidney Smith, vaincu par son émotion, ne put poursuivre sa lecture et dut même renoncer à garder la parole. La correspondance fut produite : il en résulta que le capitaine avait été traité avec une grande sévérité, soumis au secret, assujetti à de fréquents interrogatoires; toute négociation était restée inutile [1].

Après une année et demie de détention, voyant, d'une part, la mauvaise volonté des autorités françaises, de l'autre, l'impuissance de son gouvernement à rien obtenir, Wright ne songea-t-il pas à chercher les moyens de s'évader? En se procurant quelques menus instruments, ne trahit-il pas son secret? Quelque prisonnier, désireux de se faire bien venir, ne trouva-il pas avantageux de le dénoncer à la police? Quoi qu'il en soit, voici ce qui arriva.

Le 16 octobre 1805, à neuf heures du matin, sur l'ordre du ministre de la police générale, un inspecteur général nommé Paques, s'en vint, assisté du greffier, saisir tous les papiers du prisonnier. Il réunit deux cent vingt pièces en onze liasses, plus dix-sept pièces non cotées, il y mit son paraphe; Wright refusa d'y apposer le sien. L'inspecteur saisit, en outre, une petite scie montée, trois autres lames, ainsi que plusieurs pelotons de grosse ficelle. On remarqua que Wright déchira précipitamment une lettre en deux morceaux. Le lendemain, vers deux heures, nouvelle perquisition; on saisit un millier de francs en or et 60 francs en monnaie d'argent, qui furent déposés au greffier, à charge de les remettre au prisonnier au fur et à mesure de ses besoins.

Des perquisitions et des saisies analogues eurent lieu les mêmes jours chez d'autres prisonniers qui avaient été mêlés au procès de George et de Pichegru (La Vieuville, Maingot, Garrez de Mezières).

Ces perquisitions, attestées par des procès-verbaux officiels, sont encore confirmées par un document contemporain. Le plus proche voisin de chambre du capitaine était un ancien Jésuite, le P. Picot de Clorivière, qui, arrêté le 5 mai 1804 pour avoir confessé Saint-Régent, l'un des auteurs de la machine infernale, resta au Temple jusqu'en 1808 et en prison jusqu'en 1809. Le 22 octobre 1805, il écrivait : « Il y a eu ici quelque bruit, mais cela n'est pas parvenu jusqu'à moi; plusieurs ont été mis au secret. » D'après un sieur d'Hénoul, détenu aussi, Wright, fatigué de ces perquisitions, aurait crié de toute sa force et appelé la vengeance du ciel sur Bonaparte et sur la farouche tyrannie de sa police [2].

[1] John Barrow, *op. cit.*, et *Cobbett's Parliamentary papers*, juillet 1804 et juillet 1805.

[2] Lettre insérée dans le *Journal général de France*, du 6 octobre 1815,

Lorsque le rapport, rédigé sans doute par les soins de Fouché, ministre de la police, parvint à l'empereur, celui-ci venait, par des marches habiles, de forcer le général Mack à capituler dans Ulm et à lui livrer 80 000 soldats, 30 généraux et 120 pièces de canon : succès merveilleux et qui n'était que le prélude de l'immortelle campagne d'Austerlitz. A défaut du rapport de Fouché, nous avons la réponse de Napoléon. Le 25 octobre-4 brumaire an XIV, il expédiait de Munich à Fouché une lettre de six lignes dans laquelle on lit ce qui suit : « *Faites mettre au cachot le prisonnier anglais Wright, ce misérable assassin qui a voulu s'échapper du Temple*[1]. » Pourquoi au cachot? Sans doute à cause de ces vociférations qu'a signalées d'Hénoul; pourquoi encore? parce qu'on a trouvé chez Wright ces scies, ces lames de scie, ces pelotons de grosse ficelle, qui révélaient des projets d'évasion. Or Wright n'était pas pour Napoléon un prisonnier de guerre, destiné à un échange éventuel et qu'on traite, en attendant, comme un loyal ennemi; c'était un prisonnier d'État qu'une fois saisi on ne lâche plus, un complice de ses adversaires acharnés, George et Pichegru; il n'hésite pas à l'appeler : « ce misérable assassin ». Voilà dix-huit mois qu'il le retient au Temple, et l'emportement du premier jour n'est pas refroidi.

C'est le 25 octobre, de Munich, que Napoléon dictait ces lignes violentes; ce même jour, John Wesley Wright avait cessé d'exister.

V

La veille, à midi, le concierge du Temple, Fauconnier, l'avait vu calme et bien portant. A deux heures, l'un des gardiens, Savart, lui avait apporté son dîner et n'avait rien remarqué de particulier. Le lendemain, 25 octobre, à huit heures, ce même gardien entrait dans la chambre du capitaine, lui apportant le petit pain de son déjeuner. Il ouvre les volets; puis, se retournant, jette un regard sur le lit. Wright y était étendu, immobile et couvert de sang. D'après un récit, ce gardien aurait éveillé tout le Temple par ces cris : « Le capitaine anglais s'est tué ». Le geôlier serait venu aussitôt et aurait permis aux prisonniers d'entrer dans la chambre du mort. C'est ainsi que cent vingt-huit personnes (ce qui n'est guère vraisemblable) auraient pénétré dans la chambre du capitaine et l'auraient vu sur son lit et le fatal rasoir étendu sur le parquet[2]. Ce qui est plus certain, c'est que Savart

d'après le *Journal de Liège*, du 30 septembre précédent. Cf. aussi *Biographie Michaud*, article Wright, par L. Roussel.

[1] *Correspondance de Napoléon*, t. XI, nº 9429.

[2] Lettre du sieur d'Hénoul, déjà citée.

se rendit, mais vers dix heures seulement, chez Dusser, commissaire de police du VIe arrondissement, division du Temple, et l'invita à faire les constatations légales[1].

Celui-ci, accompagné du concierge, du gardien Savart, de Soupé, chirurgien de la prison; de Ravier, capitaine de gendarmerie; et de Ponsignon, maréchal des logis, se transporte au petit Temple, contigu à la Tour, au deuxième étage, et trouve Wright « ayant la gorge coupée, et tenant un rasoir fermé dans la main droite » (*sic*). Il interroge Fauconnier, concierge, et le gardien Savart, qui racontent chacun leur visite de la veille. Le chirurgien Soupé fait la constatation médicale. Le commissaire de police remarque sur une table une carte du Danube et le *Moniteur* de la veille (3 brumaire-24 octobre), qui annonçait la capitulation de Mack, à Ulm.

Il dresse ensuite l'inventaire du mobilier et des objets qui se trouvaient dans les armoires et dans les tiroirs[2]. Enfin, il conclut son procès-verbal dans les termes qui suivent :

« Nous, commissaire de police susdit, attendu que des déclarations ci-dessus, du rapport du sieur Soupé, chirurgien, de l'inspection du cadavre, du rasoir trouvé dans sa main droite, il paraît démontré que ledit Wright s'est suicidé avec cet instrument tranchant; que ce qui nous a paru l'avoir déterminé à se donner la mort est la lecture qu'il a prise du *Moniteur* du 3 de ce mois, ce qui peut lui avoir exalté l'imagination et porté à cet acte de désespoir en sa qualité d'étranger;

« Disons qu'il n'y a pas lieu à plus ample enquête et avons clos le présent lesdits jours, mois et an, heure d'une de relevée[3]. »

Le capitaine Wright fut enterré le surlendemain, 6 brumaire-27 octobre 1805, au cimetière de l'Est (Père-Lachaise). Il avait trente-six ans.

[1] Dusser était ce même commissaire de police de l'Enclos du Temple, qui avait été appelé pour constater le décès du jeune Louis XVII, qui avait conduit son humble convoi à Sainte-Marguerite et qui, avec Lasne et autres, avait signé l'acte d'inhumation.

[2] En voici le résumé : 1° 15 pièces d'or de 40 francs chacune; 2° 60 volumes tant brochés que reliés en veau ou en basane; 3° dans une armoire, 24 volumes de géographie, de marine et d'histoire; 4° sur la cheminée, une cafetière, une montre à boîte d'argent, une petite cuiller à café en argent, un étui de mathématiques garni, une boîte de couleurs garnie, une théière de fer-blanc, une lanterne de fer-blanc; 5° dans une armoire, une malle de cuir avec des effets; 6° une flûte traversière, etc.; 7° une malle ferrée et vide; 8° un vieil habit de drap bleu garni d'une épaulette qui « paraît en or », une lunette d'approche, un chapeau à trois cornes; 9° un pupitre; 10° des cartes géographiques.

[3] *Arch. nat.* F^7 6431.

Le *Moniteur* ne parla jamais de cette mort; mais les autres journaux en instruisirent le public. Quelques jours après, le même P. de Clorivière, dont nous avons parlé, se bornait à écrire : « Les journaux ont parlé d'un triste accident arrivé au Temple... Le pauvre capitaine anglais était mon plus proche voisin; il n'a pas eu le courage de supporter son malheur et celui de son parti. » De ces lignes brèves, on pourrait conclure que leur auteur croyait au suicide; cependant il ne faut pas oublier qu'il écrivait d'une prison, et qu'il avait double raison d'être prudent soit pour lui-même et pour ses correspondants, soit pour ne pas hasarder une affirmation à l'endroit d'un fait dont il n'avait pas été personnellement témoin. En 1807, sa nièce, Mme d'Allerac, étant allée intercéder pour lui auprès de Fouché, celui-ci lui déclara qu'il n'avait aucun pouvoir, pas même celui de donner une permission de voir le prisonnier; que le comte Réal s'était réservé tout ce qui concernait cette affaire. Elle alla voir Réal; il l'écouta avec impatience et debout : « C'est un vieux fou, dit-il, il ne sortira pas, il *bavarderait.* » Bavarder, sur quoi? Il s'était donc passé au Temple des choses qu'on n'avait pu dérober tout à fait à la connaissance des prisonniers, dont ils avaient été les témoins nécessaires et qu'il fallait cacher au public? Il serait téméraire de trop presser cette parole du comte Réal : comment, pourtant, n'en pas tenir compte[1]?

La seule pièce contemporaine de l'événement que nous ayons est le procès-verbal dressé le jour même (25 octobre) par le commissaire de police entre dix heures du matin et une heure de l'après-midi. On a pu le constater : il est très sommaire. Néanmoins, il provoque une question qu'on ne paraît s'être jamais faite, et qui a son importance.

« Le cadavre, y lit-on, avait la gorge coupée et tenait un rasoir fermé dans la main droite. » Le commissaire de police trouva tout naturel d'en conclure le suicide et ne crut pas utile de faire une plus ample enquête.

De nos jours, l'instruction eût été menée avec plus de rigueur. On se serait demandé d'abord par quelle voie ce rasoir était venu entre les mains du capitaine. Le premier article d'un règlement de prison, c'est de ne pas laisser aux détenus d'instrument tranchant. Or Wright n'était pas dans les conditions ordinaires; non seulement il était prisonnier, mais il était au secret, c'est-à-dire que les règlements devaient lui être appliqués plus strictement qu'à tout autre.

[1] *Histoire du P. de Clorivière*, par le R. P. Jacques Terrien, de la Compagnie de Jésus, p. 376.

Si l'on suppose qu'on ait usé à son égard de quelque tolérance et qu'on lui ait laissé l'usage de ses rasoirs, une autre question se pose. Huit jours avant sa mort, il avait été fait perquisition dans sa chambre, non seulement perquisition, mais saisie, cela deux jours de suite, le 16 et le 17 octobre. On trouva une scie, trois lames, des pelotes de ficelle; on les saisit; le procès-verbal ne fait pas mention de rasoirs. En faut-il conclure que le capitaine n'en avait pas? En général, un rasoir ne va pas seul; on a la paire, les rasoirs ont leur gaîne, leur cuir. Dans le procès-verbal minutieux qui suit la constatation de la mort, on ne signale ni l'autre rasoir, ni sa gaîne, pas plus que, dans les perquisitions des 16 et 17 octobre, on ne signale l'existence des rasoirs. Ce fatal rasoir, à l'aide duquel Wright paraissait s'être coupé la gorge, d'où venait-il? Le prisonnier en avait-il un, deux? Rien ne le prouve, et il y avait encore intérêt à rechercher si ce rasoir était anglais et appartenait bien au capitaine.

Voilà les questions qu'une instruction minutieuse, si on l'eût voulu faire, n'eût pas manqué de se poser et auxquelles elle eût cherché à répondre. Le procès-verbal du commissaire de police ne dit rien de tout cela; il constate un fait sans détails, il l'explique à sa guise et conclut au suicide sans en donner de motif.

Ainsi le procès-verbal, d'où on pouvait attendre la lumière, n'en fournit aucune. Le P. de Clorivière ne dit rien de précis; M. d'Hénoul, qui a, soi-disant, entendu des pas la nuit, n'offre pas une identité suffisante pour qu'on puisse apprécier la valeur de son témoignage [1].

VI

On est réduit à se poser deux questions : Le capitaine Wright avait-il quelque raison pour se suicider? Le gouvernement français en avait-il pour le faire disparaître?

Wright pouvait être excédé de la longueur de sa détention; il pouvait l'être aussi du traitement, plutôt désagréable que rigoureux, auquel il était soumis; les perquisitions, les saisies dont il avait été tout récemment l'objet, avaient dû l'irriter encore; était-ce assez pour en finir avec la vie, comme si la détention menaçait d'être sans terme, comme si des traitements plus rigoureux encore fussent imminents? On se le figure de cœur trop énergique pour

[1] Au tableau de l'ordre des avocats, on trouve, en 1811 et dans les années suivantes, M. Henaut de Tourneville (Étienne), inscrit le 20 mai 1776, colonne 6, demeurant rue des Trois-Pavillons, n° 10; on ne trouve pas d'Hénoul. Il serait possible pourtant qu'il y ait eu une erreur typographique dans l'orthographe du nom.

fléchir sous de pareilles craintes, et Fauche-Borel nous donne de son caractère une idée plus vraisemblable lorsqu'il nous le représente décidé à tout souffrir dans l'espoir de dénoncer, un jour, et lui-même, à son gouvernement les procédés cruels dont il prétendait qu'on usait envers lui.

C'est aussi un motif bien puéril à lui prêter que ce désespoir où l'aurait conduit la nouvelle des victoires de l'armée française en Allemagne. Après tout, il n'y avait pour l'Angleterre, dans la capitulation d'Ulm, ni défaite personnelle ni déshonneur. Il est rare, d'ailleurs, que les événements d'ordre général réagissent aussi vivement sur l'esprit d'un particulier : on s'émeut d'une catastrophe, on la déplore, on en mesure avec tristesse les conséquences; mais l'individu n'en est pas atteint. Après tout, Wright n'ignorait pas que Nelson courait les mers à la rencontre de la flotte française; il se souvenait d'Aboukir, il pouvait espérer qu'il y aurait sur mer des compensations glorieuses. Et, en effet, deux jours après la capitulation d'Ulm, notre désastre maritime de Trafalgar formait un contraste lamentable avec les victoires de nos armées de terre. Wright l'ignora sans doute, ce grand triomphe de ses compatriotes; mais il était dans l'air, et, ne fût-ce que par orgueil national, un capitaine anglais devait l'attendre.

Cependant, s'il n'avait pas, lui, de raisons pour se suicider, le gouvernement français en avait-il pour le faire disparaître? La question est complexe. Assurément, la vie de ce capitaine était indifférente au gouvernement français; personnage obscur, il n'avait ni l'éclat du nom ni celui des services; sa liberté n'était pas une menace pour la France, sa détention n'ajoutait rien à notre sécurité; mais Napoléon professait-il à l'égard de Wright le même dédain? Sa rancune obstinée ne voyait-elle pas en lui l'ennemi de Saint-Jean d'Acre et le compagnon ardent de Sidney Smith? Ne le considérait-il pas comme l'allié de George et le complice de ceux qu'il considérait comme des assassins? N'avait-il pas voulu lui arracher le secret des ordres exprès ou de la tolérance du gouvernement anglais, et ne s'était-il pas heurté contre le silence inflexible du capitaine? Ne sentait-il pas dans cet adversaire la haine de l'Anglais et celle du conspirateur? Si l'empereur pouvait fermer les yeux, l'homme n'avait-il pas comme une réserve de haine et de colère?

Malgré tout, comment conclure? Il faut se résigner à ignorer, ou tout au moins à douter.

Sous l'Empire, la question ne pouvait être discutée. En 1814, le premier soin de Sidney Smith, en arrivant à Paris, fut de commencer une enquête relativement aux derniers instants de son

ami. Les soupçons des Anglais se portaient sur le duc de Rovigo et lui imputaient non seulement la mort du capitaine Wright, mais celle d'un courrier anglais, nommé Bathurst, qui avait disparu à Hambourg, noyé dans l'Elbe. Lord Keith retint à son bord le serviteur empressé de Napoléon et le fit interner à Malte. C'est là que Savary rédigea un mémoire justificatif; au sujet de Wright, il déclarait qu'à l'époque de sa mort, il était, lui, depuis le mois de septembre, en Allemagne auprès de l'empereur, ce qui excluait toute idée de participation à un événement qui s'était passé à la fin d'octobre. Il faisait remarquer en outre : 1° que Fouché avait tout pouvoir sur la prison du Temple, ajoutant, non sans malice, que le duc d'Otrante n'avait pas prononcé le nom de Wright dans ses *Mémoires;* 2° que Wright était un personnage trop obscur pour attirer la colère de Napoléon [1].

Sidney Smith était le *trustee*, c'est-à-dire le représentant légal des héritiers de John Wesley Wright. A ce titre, il donna mandat à l'abbé d'Allègre-Tourzel de revendiquer les papiers du prisonnier. La police se prêta avec empressement à ce désir, et remit la liasse complète composée de deux cent trente-sept pièces qui avaient été saisies le 16 octobre 1805. Ces papiers avaient été minutieusement rassemblés et cotés; rien n'avait été oublié. C'est dans ces papiers que se trouvait le mémoire rédigé par le capitaine sur ses interrogatoires. On désirait vivement le procès-verbal dressé après la mort par le commissaire de police; le duc de Rovigo y renvoyait ses lecteurs, comme si l'on y devait rencontrer la solution suprême. On le retrouva; nous l'avons reproduit en grande partie; on sait déjà qu'il éclaire à peine la question.

Il arriva ensuite quelques lettres; l'une de la femme Boniface, veuve de l'ancien concierge décédé en déportation à l'île Mahé; l'autre d'un abbé Alary, qui avait été détenu au Temple en même temps que John Wright; la troisième, de Fauconnier, qui était concierge en chef lors de l'événement.

La lettre de la veuve Boniface, datée de Villers-Cotterets, 23 janvier 1816, résume une lettre précédente qui s'était égarée. A aucun titre, ce ne peut être un témoignage; non seulement la veuve Boniface n'habitait plus au Temple, depuis que son mari avait été révoqué de ses fonctions de concierge, lors de l'évasion de Sidney Smith; mais, à l'époque de la mort de Wright, elle était (c'est elle qui le dit) détenue aux Madelonnettes. Les détails

[1] *Mémoire du duc de Rovigo sur la mort de Pichegru, du capitaine Wright, de M. Bathurst et sur quelques autres circonstances de sa vie.* — Paris, Ponthieu, 1825, in-8°. — Bibl. nat. Lb 43, 333.

qu'elle donne, elle déclare les tenir d'un sieur Christophe, alors gardien au Temple et qui y avait même été domestique de Sidney Smith. D'après elle, c'est ce Christophe qui serait entré le premier dans la chambre du capitaine et qui, le trouvant mort, aurait couru au concierge en chef, et aurait dit : « On lui a fait comme à Pichegru. » Mais le procès-verbal attribue ce rôle à Savart (Louis-François), et ses prénoms ne s'accordent pas avec celui de Christophe. Le concierge lui aurait ordonné de soulever le cadavre; mais, à peine l'eut-il essayé qu'il y renonça; car la tête se détachait du tronc, tant la blessure était profonde! La veuve Boniface déclare ensuite que le concierge Fauconnier aurait fait entrer MM. de Polignac et deux autres prisonniers dont les chambres étaient voisines de celle du défunt; que ceux-ci auraient déclaré avoir entendu le capitaine jouer de la flûte jusqu'à une heure du matin, mais qu'il ne s'était produit ensuite rien d'extraordinaire. Elle prétend encore qu'ils signèrent le procès-verbal; quel procès-verbal? Sur celui du commissaire de police, il n'y a pas trace de leur signature; s'agirait-il d'un premier procès-verbal que nous n'avons pas, qu'aurait dressé sur le moment même le concierge? Enfin Christophe et sa femme auraient été chargés d'ensevelir le mort et on l'aurait enterré sans appareil ni formalités. Tous ces détails, vrais ou mêlés d'erreurs, n'éclairent pas la question principale; cependant, la veuve Boniface fait observer avec raison que Wright ne devait pas avoir de rasoir, que c'était défendu par le règlement. Elle termine en déclarant qu'elle n'a jamais cru au suicide; mais cela importe peu.

A côté de cette lettre qui trahit trop visiblement le désir d'entrer dans le système adopté d'avance par Sidney Smith, il y en a une autre, très longue, d'un certain abbé Alary dont le parti-pris est encore plus apparent. La seule chose qu'il y ait lieu d'y relever, c'est que, invité avec insistance, presque avec violence, par le concierge à signer le procès-verbal (on voit qu'il est encore question d'un premier procès-verbal), il s'y refusa et dit : « Un homme qui se coupe la gorge ne ferme pas son rasoir pour qu'un autre puisse s'en servir[1]. » On se souvient, en effet, que, d'après le procès-verbal, Wright tenait le rasoir fermé dans sa main droite.

La troisième lettre, la plus importante, émane de Fauconnier, le concierge en chef du Temple, celui qui, en 1798, avait succédé à Boniface. C'est un mémoire en forme où il s'attache à démontrer l'invraisemblance et l'impossibilité de l'assassinat. Selon lui, aucun de ceux qui habitaient alors le Temple n'y avait cru; tous

[1] *The man who cuts hir throat does not shut the razor for the use of another.* C'est la traduction anglaise de l'original français que nous n'avons pas sous les yeux.

avaient eu, aussitôt que lui, connaissance de l'événement et avaient assisté à l'arrivée du commissaire de police. Si Bonaparte avait voulu se débarrasser du capitaine, il l'eût fait, dit-il, transférer et empoisonner en route. Quatre motifs, selon lui, auraient déterminé la résolution du prisonnier : 1° La nouvelle de la capitulation d'Ulm; nous savons ce qu'il faut penser de la valeur de ce motif; 2° sa conversation avec Rovigo; mais elle était bien ancienne, puisqu'elle remontait aux premiers jours de l'arrivée du capitaine au Temple, et il ne semble pas qu'il y en ait eu une plus récente et surtout dans les temps voisins de la mort; 3° la perquisition du 16 octobre, provoquée, dit Fauconnier, par l'avis de projets d'évasion donné par quelques prisonniers; 4° la conviction que sa détention n'aurait pas de terme.

Faisant alors allusion à la déclaration d'un détenu qu'il ne nomme pas (est-ce d'Hénoul?) qui, dix ou douze ans après l'événement, prétendit qu'il y avait eu meurtre et qu'il avait été accompli par un maître maçon sur l'instigation de Savary, Fauconnier oppose l'impossibilité d'entrer au Temple, le nombre des serrures à ouvrir et à refermer, le bruit qu'aurait causé la lutte entre le capitaine et son assassin, le désordre qu'on aurait dans ce cas constaté dans la chambre, le sang qui eût été répandu partout. Cependant, on peut objecter que, surpris dans son premier sommeil, le capitaine aurait reçu sans bouger le coup mortel et que la main d'un meutrier eût même été plus assurée que la sienne. Enfin, comment l'assassin serait-il sorti du Temple, à moins, dit-il, qu'il n'eût eu des ailes et se fût envolé par-dessus les murs? Cette longue démonstration serait convaincante, si Fauconnier ne l'avait close par ces lignes étranges : « Il faudrait croire que Savart fût l'assassin; seul, il avait les clefs; seul, il pouvait entrer chez le capitaine. » L'hypothèse est si singulière qu'elle paraît imprudente, et l'on se souvient malgré soi que ce même Savart avait été soupçonné, toujours sans preuve, il est vrai, d'avoir assassiné Pichegru. A la suite de tous ses raisonnements, Fauconnier conclut : *Le capitaine Wright s'est suicidé.*

Tels sont les trois documents que réunit Sidney Smith; il faut reconnaître que, malgré les objections qu'ils soulèvent, ils n'apportent pas la lumière que l'amiral en attendait.

VII

Le capitaine Marryat raconte que Sidney Smith fit élever à son ami, dans le cimetière du Père-Lachaise, un important monument. Il le décrit : c'est un obélisque en marbre; au-dessous d'une urne

en bas-relief, deux personnages en pleurs portent des torches renversées; dans le soubassement, deux autres personnages dans la même attitude occupent les deux extrémités; une longue inscription en latin est distribuée sur six colonnes. Cette inscription, il la cite; nous en extrayons ce qui concerne l'emprisonnement et la mort du capitaine : *In carcere, cui nomen Templum, nocturnis cœdibus infami* (n'est-ce pas une allusion à la mort de Pichegru?) *conclusus est, et durissima custodia adflictus; sed inter vincula et vinculis graviora, animi fortitudo et fidelitas erga patriam usque inconcussæ permanserunt. Paullo post, mane, in lectulo, mortuus, jugulo perfosso, repertus, patriæ deflendus, Deo vindicandus, obiit*, etc. On voit que Sidney Smith ne craignait pas d'immortaliser dans le marbre l'accusation qu'il portait au fond du cœur contre les geôliers de son ami.

Sur la foi de ces indications en apparence si précises, j'ai demandé au conservateur du cimetière de l'Est de me faire connaître l'emplacement de ce monument; malgré le soin apporté à la recherche, il n'a trouvé mention ni de l'inhumation, le 27 octobre 1805, ni de l'érection du monument en 1816[1]. Pour l'inhumation, les registres manquent à sa date : c'est à peine, en effet, si le cimetière venait d'être ouvert aux inhumations (1805); pour le monument, il y a lieu de supposer que le gouvernement, bien qu'ayant changé de mains, ne permit pas que, soit par l'érection de ce marbre, soit par une inscription injurieuse, un étranger pût perpétuer une accusation qui, non seulement, portait atteinte à l'honneur du nom français, mais qui n'était même pas prouvée. Le monument n'existe donc pas et paraît même n'avoir jamais existé; on s'en tint au projet, sans pousser plus avant.

En revanche, dans le haut du cimetière, 43e division, chemin des Anglais, s'élève le tombeau de Sidney Smith et de sa femme; il est en marbre blanc avec soubassement en granit. On a sculpté en plein marbre un beau médaillon de l'amiral qui le représente dans la hardiesse et l'élan de sa physionomie; deux inscriptions en vers anglais sont consacrées, l'une à Sidney Smith, l'autre à sa femme. On regrette seulement que, dans le voisinage de ce tombeau, une pierre modeste, dût l'inscription ne porter qu'un nom et une date, ne rappelle pas John Wesley Wright, pour rapprocher dans la mémoire deux hommes qui, pendant leur vie, furent si étroitement unis.

Victor Pierre.

[1] On lit en effet : *Gulielmus Sidney Smithe* (c'est l'orthographe archaïque de ce nom) *veteris amicitiæ memor hoc marmor ponendum curavit anno sacro* MDCCCXVI.

CHANTEGROLLE[1]

XIX

Il est trois heures.

Dans la salle capitulaire, qui servait aux assises des religieux, Amélie a pris place sur l'une des stalles de bois sculpté; à sa droite, l'abbesse en grand costume de serge noire, s'appuie sur une crosse dorée dont les volutes figurent un serpent. Debout, auprès des deux femmes, leurs défenseurs attendent; et le solennel silence qui plane sous les voûtes de pierre n'est troublé que par les sanglots de Suzanne; cachée derrière les colonnes de granit rose, elle s'inquiète de revoir Jacques, qui va leur apparaître en ennemi.

Amélie, au contraire, malgré l'angoisse de sa situation, s'étonne elle-même de se sentir tant de fermeté au cœur. Comme chez toutes ces filles d'émigrés, délicates fleurs de serres aujourd'hui dispersées dans les cachots de la République et sur les routes de l'exil, un héroïsme imprévu surgit en elle. Aux mièvreries de la mode succède une contagion d'énergie. Il est loin, aboli à jamais, l'âge des poupées exquises, des robes lamées d'argent et du menuet. Un simple fichu croisé sur le sein, ses cheveux châtains privés de poudre, une robe de laine grise sans paniers, tout révèle chez la marquise d'hier l'austérité de l'heure qui sonne, l'épouvante de celle qui va sonner. Ses yeux de vieil or ont moins de rêverie que de résignation fière, lorsqu'elle les égare vers les armoiries des Guéranges peintes à la clef des voûtes, ou vers les statues de chevaliers mutilées quelques minutes auparavant par les Saumurois.

Chez Georges aussi, quel changement! Le volage officier de naguère aux manchettes de dentelle, qui donc parmi ses camarades du Royal-Roussillon le reconnaîtrait, sous son ample redingote marron, ses bottes de campagnard, son écharpe blanche négligemment nouée et que dépasse la crosse d'argent de deux petits pistolets? Ce n'est plus la flamme légère du duelliste et du coureur d'aventures galantes qui pétille au fond de ses yeux bleus, mais le feu sombre de l'homme dont l'âme n'a qu'une haine et qu'un amour.

Seuls, Emery et les braconniers sont restés les mêmes; cœurs

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre et 10 novembre 1894.

naïfs d'enfant perdu et de paysans, que les événements surexcitent sans les transformer. Emery joue avec la garde de sa rapière. Loup-Garou éprouve la batterie et le silex de son fusil, prêt à *borner*, sur un signe de Georges, le procureur-général-syndic, son persécuteur de jadis dont il a juré de se venger.

Soudain, au dehors, éclate et se prolonge un roulement de tambours.

Un commandement succède, puis un bruit de crosses frappant le sol dur de la cour.

Dix minutes s'écoulent, lentes comme des années; Amélie va se trouver face à face avec son mari.

Lourdement, tout au bout de la salle, la grande porte s'ouvre enfin. Deux grenadiers, colosses aux moustaches tombantes, aux cheveux épars sous le bicorne posé de côté, se rangent à droite et à gauche, l'arme au pied.

Derrière eux, cet homme qui s'avance seul, la botte sonnant sur les dalles, l'écharpe tricolore nouée autour de la redingote, c'est Guéranges.

Sur le seuil, il tressaille, il hésite. La salle capitulaire, solennelle comme une crypte, les armes et les statues des chevaliers du Croissant, l'abbesse, qui semble prête à rendre au seigneur de Chantegrolle le séculaire hommage, tout cela réveille brusquement le féodal chez le fonctionnaire républicain. D'un geste instinctif il soulève son bicorne noir, orné d'un panache, et dévisage Amélie sans avancer.

— Lui! lui! mon Dieu... murmure tout bas la pauvre femme. Laissez-moi, je lui parlerai, j'aurai du courage.

Et d'un signe elle écarte ses défenseurs qui resserraient leur cercle autour d'elle.

Guéranges a remarqué leur menace. Hautain et calme, il marche vers Amélie résolument. A trois pas d'elle, il s'arrête, s'incline avec sa politesse d'ancien gentilhomme, puis de sa voix sarcastique et brève :

— Je vous trouve, madame, en fort belle compagnie; je vois qu'on s'apprêtait à me bien recevoir. Des pistolets, des fusils! Une ovation sans doute; mais l'heure n'est point aux ovations... ni à la comédie, ajoute-t-il en jetant sur la crosse de la religieuse un regard méprisant. Madame l'abbesse, je vous laisse libre; veuillez vous retirer.

La religieuse se leva, et courbant le front :

— Monseigneur, je suis votre humble vassale. Je n'ai qu'à vous obéir, car vous êtes ici chez vos aïeux.

D'un geste hiératique et lourd de reproches, elle désignait les voûtes armoriées.

Guéranges, la lèvre rageuse, regarda l'abbesse s'éloigner. Puis se retournant vers Amélie :

— Vous, madame, vous êtes à mes ordres. Je ne vous parle pas ici comme votre époux, mais comme procureur-général-syndic. Vous êtes convaincue d'aristocratie; vous avez protégé un prêtre réfractaire, vous êtes fille d'émigrés, cela suffit. Vous servirez désormais d'otage à la nation. Au nom de la loi, je vous invite à me suivre.

Amélie se leva, très émue, mais digne.

— Monsieur, disposez de moi. Je me confie à Dieu.

Emery grommela :

— Fi donc! ça, un marquis de Guéranges! Il parle comme un greffier.

— Morbleu! rugit le marquis, préférez-vous que je parle ici comme mari? Prenez garde, ne m'y forcez pas.

Amélie le regarda au fond des yeux :

— Monsieur, je n'ai rien à me reprocher. Je puis tout entendre.

— Vous êtes, parbleu! plus qu'effrontée, quand je vous trouve avec votre...

Il hésitait; il n'acheva pas, voyant Georges prêt à sauter sur lui. La dignité du fonctionnaire ne comportait pas un tel scandale.

L'indignation chez Amélie triompha de la terreur.

— Le ciel nous juge, monsieur, reprit-elle, et il sait qui, de vous ou de moi, pourrait adresser des reproches à l'autre.

— Je ne comprends pas.

— Vous ne comprenez pas! Pensez-vous que j'ignorais que j'eusse une rivale.

— Madame!

— Une rivale que vous vouliez épouser et pour laquelle vous aviez juré de me perdre.

Guéranges eut un soubresaut violent, mais il se contint, retrouva son impassibilité de gentilhomme et sa gravité de fonctionnaire. Il sourit :

— Continuez, madame, je vous écouterai volontiers. Avouez toutefois qu'il vous faut quelque audace après avoir écrit le billet que vous savez.

Amélie hésita; sa poitrine se soulevait d'émotion; mais elle eut la force de reprendre :

— Ma vie vous appartient; mais je défendrai mon honneur. Je ne veux pas qu'on m'accuse d'avoir quitté Chantegrolle sans raison. Oui, monsieur, vous vouliez me tuer. J'ai douté, douté longtemps. Enfin, une nuit, ne niez pas..., ce spectre d'un chevalier, c'était vous...

— Assez! interrompit le marquis. Assez de ces jérémiades et de ces airs de victime. J'ai un mandat à exécuter. Encore une fois, veuillez me suivre.

Emery et Georges échangèrent un regard, et, s'avançant vers Guéranges :

— Un moment! dit le vicomte.

Emery ajouta du ton le plus calme :

— Madame est ma sœur; il ne me plaît pas qu'elle vous obéisse.

Le marquis les toisa dédaigneusement; puis, s'adressant à Amélie :

— Veuillez m'accompagner.

Emery tira son épée :

— Alors, monsieur, à nous deux! Vous autres, laissez-nous! cria-t-il à Georges et aux braconniers; — si je reçois mon compte, vous me remplacerez.

Guéranges, les bras croisés, riposta :

— Non, non, pas de cartel. Je viens ici comme mandataire du peuple, non comme gentilhomme. Vous me contraignez à employer la violence pour faire sortir de cette enceinte une citoyenne rebelle aux lois; tant pis, j'irai jusqu'au bout.

Il appela l'une des sentinelles :

— Grenadier, préviens ton commandant que je veux lui parler!

Emery et Georges le cinglèrent du même mot :

— Lâche!

— Vous savez tous que je suis brave, répliqua Guéranges. D'ailleurs, vous voici cinq hommes contre moi. Avant que mes soldats n'arrivent, assassinez-moi, si vous voulez! Eh bien, quoi, vous n'osez pas?

Les braconniers eussent volontiers sauté sur lui; l'attitude de leurs chefs les retint. Il répugnait à ceux-ci d'étendre à leurs pieds un adversaire désarmé. D'ailleurs, sa mort ne pouvait que perdre Amélie plus sûrement. On attendit. Guéranges se promena d'une colonne à l'autre, le front haut.

Suzanne, sur la pointe du pied, comme en une chambre funèbre, était venue s'asseoir auprès de sa compagne. Elle lui prit la main, resta sans parler. Avec son minois devenu triste, le ruban rose noué à son cou, elle ressemblait à une fauvette surprise par l'hiver.

Dans le sépulcral silence, on n'entendait que le vent de cette soirée de novembre. De gros nuages commençaient à courir derrière les losanges de plomb des hautes baies ogivales; et dans l'immense cheminée vide, aux montants terminés en poitrail de lion, au manteau de granit orné de l'écusson dédoré de l'abbaye, s'engouffrait une plainte longue et sifflante.

Lorsque le grincement de la porte résonna de nouveau sous les

voûtes, Suzanne serra nerveusement les doigts d'Amélie. Elle allait revoir Jacques, Jacques chef des Bleus et complice de Guéranges, Jacques qu'elle maudissait en l'aimant.

Tout de même, lorsqu'il parut au fond de la salle, sa curiosité de femme reprit le dessus. Ses lèvres se décolorèrent, mais elle le regarda.

C'était lui, les joues plus creuses, le front plus plissé qu'autrefois. Seules, la plaque du hausse col et l'épaulette d'or le distinguaient des simples gardes nationaux. Il portait leur habit bleu à longues basques, la culotte, la veste blanche, avec des boutons de cuivre. Le gland de l'épée, le pompon accroché au chapeau sur la cocarde, les parements étaient rouges et complétaient la livrée nationale. De larges buffleteries se croisaient sur la poitrine.

Suzanne s'étonna de le voir s'avancer d'un pas aussi ferme. Son regard semblait franc et sans haine.

Soudain leurs prunelles se croisèrent. La jeune fille détourna les siennes. Elle aperçut Georges qui, impassible et l'air dur, fixait comme sur le terrain son ancien ami.

XX

Guéranges s'avança au-devant de Jacques.

Celui-ci s'arrêta en face de lui et porta la main à son bicorne noir au poil rude :

— Citoyen procureur, tu m'as fait appeler?

— Oui. Tu vas me prendre ce qu'il te faut d'hommes pour déloger d'ici les rebelles que tu vois et t'assurer de la personne de cette citoyenne.

Guéranges tendait l'index vers Amélie.

— Quoi! la marquise!

— C'est vrai, tu la connais...

— Parbleu! Et ces messieurs sont mes amis.

— En effet, je me souviens... N'importe, amis ou non, tu as compris mes ordres. Demi-tour, et ramène ici tes plus rudes lapins.

— Un moment! Que signifie tout cela? Laisse-moi, du moins, parler au vicomte; puis-je oublier les droits sacrés de l'amitié?

Sans attendre la permission du procureur-général-syndic, il se dirige vers le groupe. Amélie répond d'un léger signe à ses salutations; inquiet, il marche vers Georges, la main ouverte :

— Monsieur, je ne vous connais pas!

Jacques sursaute de colère, puis une poignante tristesse l'abat vaincu :

— Toi, Georges, me parler ainsi! Le fanatisme et l'aristocratie

peuvent-ils égarer ton âme à ce point! Nous sommes séparés par un abîme, je le sais; mais j'espérais que, de chaque bord, nous nous tendrions toujours les bras! Et vous, ajoute-t-il, s'approchant de Suzanne, allez-vous m'accueillir avec cette dureté? Vous, puis-je le croire?

La jeune fille, ses cils blonds noyés de grosses larmes, se cache le visage de ses deux mains.

— Ah! du moins, vous ne restez point insensible; mais je le vois, il faut quand même m'éloigner de vous. Mademoiselle, ah! Suzanne, me serais-je attendu à cela!

Il la regardait, abîmé de douleur, oubliant ceux qui l'entouraient, et Guéranges lui-même, qui s'était éloigné lentement et surveillait à travers l'ogive d'une fenêtre les gardes nationaux en train d'achever le pillage commencé par les Saumurois.

Suzanne leva les yeux vers l'officier :

— Pourquoi êtes-vous venu ici avec le marquis?

— Pourquoi? Vous me le demandez! Mais pour vous revoir, pour vous arracher à l'esclavage auquel des parents barbares vous avaient réduite. Je pensais, puisque la patrie nous a tous faits libres, que, si vous m'aimiez encore, nous pourrions enfin nous appartenir l'un à l'autre. Illusion!

— Mais vous êtes ici le complice du marquis contre cette malheureuse Amélie! Puis-je l'oublier?

— Moi, le complice... Je ne comprends plus.

— Vous n'ignorez pas qu'il a résolu sa perte...

— Allons, que me dites-vous là!

Georges brusquement sortit de son mutisme :

— Mais vous ne savez donc rien!

— Ah çà! vous moquez-vous? ajoute Emery. A qui ferez-vous croire que vous ignoriez le but secret de ce drôle, lorsqu'il venait s'emparer lui-même de Vausabert? C'est ma sœur que vous voulez enlever d'ici, ma sœur qu'il poursuit depuis trois ans pour se débarrasser d'elle après. Je jure Dieu qu'aucun de vous ne touchera un seul de ses cheveux, avant que vous ne nous ayez d'abord dépêchés tous les cinq!

Guéranges s'était rapproché. D'une allure hautaine, il posa la main sur l'épaule de Jacques :

— Citoyen commandant, tu oublies ton devoir.

— Non, non; mais j'écouterai jusqu'au bout.

— Eh bien, aussi vrai que c'est moi qui t'ai fait élire à ton grade, si tu persistes à communiquer avec ces ennemis de la Patrie, j'ordonne à dix de tes hommes de te fusiller, là dans la cour.

— Ordonne tout ce que tu veux. Je ne crains pas la mort...

Vous autres, parlez, éclairez-moi. Ne voyez-vous pas ma sincérité!

Georges s'approcha de son ancien ami, et lui broyant les doigts dans une étreinte :

— Si, si! Pouvais-je supposer... Pardonne-moi! Comment! tu ignorais tout, la haine de ce gredin contre sa femme, sa passion insensée pour..., pour une autre...

Emery, brutal, ajouta :

— Pour votre mère.

— Pour ma mère!

Jacques marcha sur Guéranges :

— Parle, il en a menti? Réponds-moi.

Impassible, dédaignant de se défendre, le procureur-général-syndic se tourna vers la porte :

— Grenadiers, prévenez l'adjudant du bataillon qu'il m'envoie un capitaine et sa compagnie.

Puis, les bras croisés, fixant Jacques :

— Ah! tu te joins à des rebelles. Tu verras ce qu'il en coûte.

— Après ce que je viens d'apprendre, que pourrais-je craindre! Ma mère, ma mère, est-ce possible?... Georges, je me confie à toi; réponds, cela est-il vrai?

Georges essaya maladroitement de le calmer :

— Ta mère ignorait sans doute qu'elle causait la perte d'Amélie. Elle avait promis le mariage au marquis pour plus tard. Elle agissait dans ton intérêt...

— Dans mon intérêt, ah! tout s'explique. Mon grade pouvait coûter la vie de ta cousine, et je n'ai rien soupçonné!

Il se tut. Le front dans sa main, il rassemblait des souvenirs. Les paroles échangées avec sa mère sous les tilleuls du Bois-aux-Nymphes, l'inexplicable amitié de Guéranges qu'il attribuait naïvement à la conformité de leurs principes républicains, les fréquentes visites du procureur-général-syndic dans le salon de Mme Rangeard, tout confirmait l'assertion d'Emery.

— Jacques! mon ami!

Une petite voix cristalline, une voix qui l'avait affolé d'amour le tire de cette méditation. Suzanne est près de lui; ses yeux guéris, hélas! de leur espièglerie d'antan, demandent pardon. Et il ne trouve pas une parole; il prend dans ses rudes mains de soldat les doigts de la jeune fille; il la regarde douloureusement. Pourquoi ce suprême aveu d'amour venu d'elle lorsque sans doute il faudra mourir!

Soudain, elle se jette dans ses bras, secouée de sanglots, comme une enfant.

Lui se mord les lèvres, pour rester digne en face de Guéranges.

Il relève la tête, voit Amélie debout près d'eux, et Georges qui la protège, une main appuyée sur ses pistolets. Oh! l'infini désespoir de se retrouver ainsi tous les quatre!

— Halte! Reposez armes!

Jacques se retourne. Il n'avait pas même remarqué l'entrée des gardes nationaux. Lourdement sur les dalles résonnent cinquante crosses.

L'officier, un grand diable aux moustaches tombantes, quelque ancien sergent-major du Royal-Picardie, salue de l'épée le chef civil du département.

— Citoyen capitaine, s'écrie Guéranges, je t'ai fait venir pour t'apprendre, à toi et à tes hommes, que votre commandant n'est qu'un ennemi de la patrie! Au nom de la République une et indivisible, assure-toi de sa personne et de celle des citoyens et citoyennes que tu vois là; tous sont de vils suppôts de l'aristocratie et des tyrans.

Jacques s'est élancé au milieu de la salle :

— Camarades, fusillez-moi si on vous l'ordonne. Mais de mon dernier souffle je repousserai une infâme calomnie. Moi, l'esclave des tyrans, moi l'ennemi de la patrie, l'avez-vous cru! Non, non, vous me connaissez, camarades; vous le savez tous, mon cœur battait sur le cœur du peuple!

Sous les voûtes sonores une acclamation immense éclata :

— Vive le commandant!

— Citoyen commandant, ajouta le capitaine, nous n'obéissons ici qu'à toi.

Guéranges, blanc de colère, courut à lui :

— Misérable, une sédition! Prends garde!

L'officier haussa les épaules :

— Crois-tu me faire peur? Et puis, s'il y a ici un bougre d'aristocrate, on sait que c'est toi.

Guéranges dut reculer impuissant.

— Camarades, reprit Jacques, merci! merci! C'est plus que la vie, c'est l'honneur que vous venez de m'accorder. Maintenant écoutez mon dernier ordre avant que je ne vous quitte, car il le faut! Laissez sortir en paix ces citoyens et ces citoyennes qu'on vous indiquait comme dangereux. Me croyez-vous capable de vous demander de sauver des traîtres?

— Non, non, commandant.

— Votre commandant, je ne le suis plus! D'indignes compromissions m'avaient élevé à ce grade; je viens de les connaître et j'en rougis. Je continuerai de servir la nation, comme simple volontaire, au feu, là-bas. Adieu, adieu, mes amis!

Il arrachait ses épaulettes, brisait son épée, jetait toute cette défroque aux pieds de Guéranges.

Accoudés sur leurs fusils, les gardes nationaux contemplaient la scène tristement. Le capitaine serra la main de Jacques :

— Quelles que soient tes raisons, mon brave, sois sûr qu'on te regrettera au bataillon. N'aie pas peur, tes amis peuvent s'en aller ; on ne leur fera pas de mal.

Déjà, Loup-Garou et ses deux compagnons s'étaient faufilés derrière les colonnes, étaient partis, sentant que désormais leurs armes pouvaient seulement compromettre une solution inespérée.

Emery et Georges, restés nu-tête jusque-là, masquèrent sous leur bras, pour sortir, la cocarde blanche de leur chapeau, afin d'éviter tout air de provocation.

Guéranges, le front haut, les regarda traverser la longue salle. Lorsque le vicomte passa, emmenant sa cousine, il lui cria :

— Nous nous retrouverons, monsieur, et bientôt!

Jacques, qui accompagnait Suzanne, s'arrêtait de temps en temps pour serrer la main d'un des camarades qu'il quittait.

— Où allons-nous? questionna Emery, quand on eut franchi le portail de Vausabert.

— Au Coudray d'abord ; nous verrons après, répondit Georges.

Les cinq jeunes gens s'engagèrent dans le chemin qui ondulait sur la lande vers l'ouest. Frileux et assombris par la nuit tombante, ils se hâtaient, le visage fouetté par le vent et par les premières gouttes d'une pluie de novembre. Au bout d'un quart de lieue, ils croisèrent un groupe d'une dizaine de gâs de fermes qui suivaient une voyette tracée entre les *bouillées* d'ajonc et descendant vers les bas du Layon, dans le nord. Parmi eux, Georges reconnut un des compagnons de Loup-Garou.

Il l'interrogea d'un ton insouciant :

— Où allez-vous donc comme ça, toute une *guérouée?*

Le braconnier le regarda de côté, avec son air gouailleur d'homme des Mauges :

— M'est avis, monsieur Georges, que j'allians comme ça faire un brûlis.

De quel brûlis voulait-il parler ? Était-ce d'un de ces incendies de genêts ou d'ajoncs allumés pour graisser les jachères qu'on veut remettre en culture?

Justement un coin de la lande brûlait ainsi un peu plus loin. Sous la colonne de fumée, dans la flamme jaunâtre, on entendait grésiller les ajoncs secs. Le chemin passait en un ravin de trois pieds, au bord même du foyer.

Les jeunes femmes, au moment de s'y engager, s'effrayèrent des

sifflements partis du talus. Ranimée par la chaleur au fond de ses trous, une avant-garde de reptiles précédait le feu. Çà et là quelque énorme couleuvre courait en travers du chemin; plus lentes, les petites vipères rouges allongeaient sur le sol leur tête en fer de lance; l'une d'elles, grillée à demi, se levait furieuse, prête à sauter. Il fallut que Georges et ses amis en tuassent une dizaine, avant que leurs compagnes pussent franchir le ravin.

Il faisait presque nuit, lorsqu'ils atteignirent la Cré-du-Carroil, au milieu de la lande. Comme le nom l'indiquait, un calvaire s'élevait jadis dans l'angle du carrefour. L'un des chemins s'enfonçait entre des talus hérissés de houx, et rejoignait la route d'Angers; c'était par là qu'étaient venus les Bleus. L'autre, qui menait au Coudray, serpentait au niveau du sol, et bosselé, large, parsemé de chardons bleuâtres, était séparé de la lande par une rigole qu'envahissaient les bruyères. Il *revenait*, disait-on, dans ce carrefour désert; Suzanne se blottit apeurée; elle tourna un regard fasciné vers la pauvre croix de granit couchée depuis des siècles dans l'herbe, et dont le centre montrait encore sous ses lichens gris la forme d'un cœur naïvement sculpté.

Amélie s'arrêta pour réciter à mi-voix une prière, tandis qu'un *Angelus* tintait au loin. Georges et Suzanne répondaient. Emery fauchait avec un bois mort les chardons maigres. Jacques, la poitrine serrée par les mélancolies du soir, rêvait devant la lande aride qui se confondait avec les lignes basses de l'horizon, coupées de futaies.

Une lueur sous les arbres annonçait que là-bas, au Coudray, Nannette veillait dans une chambre haute.

Comme on repartait, un renard traversa le chemin et gagna de grands ajoncs mêlés de genêts, en arrière du carrefour. Emery s'élança pour le revoir au travers du fourré. Soudain, il s'arrêta net :

— Ah! par exemple! que faites-vous là?

Il avait failli marcher sur Baranger, étendu tout son long.

Emery revint vers ses amis avec le braconnier. Aux questions qu'on lui fit, celui-ci se contenta de sourire, puis retournant la tête vers le canon de sa carabine, passée en bandoulière, il marmotta entre ses dents :

— J'étians là por guetti un leû.

— Il y a des loups dans la lande? demanda Jacques.

Mais on ne s'attarda point à cette rencontre. De lourdes masses de nuages accouraient de l'ouest; les jeunes gens avaient hâte de gagner le gîte du Coudray; ce serait du moins une bonne étape dans la vie d'anxiétés et de misère qu'ils commençaient à regarder comme naturelle.

XXI

Le salon du Coudray depuis plus de trois années restait à l'abandon des murs suintants. Ce soir, les aïeules souriant dans leur cadre, les figurines de la cheminée, reprenaient vie aux reflets de la lampe et d'une grande flambée de cœur de chêne. On eût dit d'une des gaies réunions d'autrefois, au temps où l'arrivée d'un ami était le seul événement de ce pays sans routes. Mais la bergère inoccupée de Mme de Cléré, son rouet silencieux, la table de tric-trac oubliée contre le mur en face du guéridon où le père d'Amélie avait perdu, contre l'abbé Martineau, à la Bête ombrée, tant de fagots pour les pauvres de Méligné; le fauteuil de velours jaune cher au sénéchal, tout ici rappelait les familiers absents, dispersés au premier souffle de la Révolution.

Ceux qui restaient venaient d'oublier un instant leurs angoisses. Où seraient-ils demain? Il faudrait fuir l'inévitable ressentiment du marquis. Mais, ce soir, avant qu'il eût regagné le chef-lieu, pas de péril imminent. L'insouciante bonne humeur d'Emery gagna peu à peu ses compagnons. Ils retrouvèrent du calme et bientôt une ombre de gaieté.

Après le souper, on monta tous avec Nannette pour préparer des chambrées, comme aux soirs des anciennes parties de chasse. Tandis qu'Emery et Jacques se partageaient les matelats du vicomte, Amélie et Suzanne, trempées de pluie, tiraient de vastes armoires des toilettes démodées.

Lorsqu'elles redescendirent dans le salon, les sourires de leurs amis saluèrent leur entrée, en dépit des tristesses de l'heure. Il semblait que tout le passé des minauderies exquises s'évoquât devant elles, avec ses parcs emplis de musique italienne et ses barques enchantées. Amélie, en caraco de soie verte et chaussée de souliers blancs, avait sur sa gorge nue mis un collier de perles. Suzanne, en sa robe bouffante de petite reine, le pied moulé dans des mules de soie rose brochée d'argent, avait semé de poudre d'iris blonde les boucles de ses cheveux relevés sur le front. Emus, Jacques et le vicomte se prirent à songer, devant cette résurrection des années anciennes. Emery lui-même s'assit au clavecin; ses doigts éveillèrent comme par hasard le refrain de la vieille ronde si élégante et si douloureuse : « Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés. »

Suzanne s'accoude sur la cheminée. Jacques s'approche d'elle; il comprend que cette entrevue avec la jeune fille sera la dernière. Nul espoir d'obtenir sa main ne lui reste; elle doit se réfugier chez sa mère dès le lendemain. Pourtant elle l'aime; leur tristesse est

pareille; la destinée seule les sépare. Et comme il parle de son départ prochain au bataillon des Volontaires, du bonheur qu'il attend d'expirer pour la patrie, sur une plaine de neige, ou de revenir peut-être adjudant général, à la tête d'une armée :

— Non, non, Jacques! supplie-t-elle, ne me dites pas que vous voulez mourir; et si vous revenez couvert de gloire, à quoi bon? Vous savez bien que vous combattez contre mon père; chaque grade que vous obtiendrez élargira entre nous l'abîme.

— Alors, qu'ai-je à perdre avec la vie? Fasse le ciel que je tombe à la place d'un pauvre diable utile aux siens!

Une main se pose sur l'épaule de Jacques, celle du vicomte :

— Écoute, mon cher, si tu voulais...

— Allons, que vas-tu me proposer?

— Laisse-moi parler jusqu'au bout, tu répondras après. Ecoute, Jacques, ce pays va se soulever. Il y a longtemps que le feu couve. Ici, comme dans le département de la Vendée et dans l'ancien comté nantais, une immense insurrection se prépare. Tu ne me crois pas? Nos paysans labourent et laboureront encore longtemps en paix? Ils ont laissé emprisonner leurs curés; on leur a arraché leurs cocardes noires ou blanches sans qu'un seul coup de fusil ait éclaté? Oui, mais je les connais, patients et forts comme leurs bœufs. Une insurrection, non, non, c'est une guerre épouvantable qui va bientôt sortir de tout cela. Ou ils auront raison de la République, ou la République retournera le sol de ce pays.

— Mais pourquoi cette révolte demain plutôt qu'hier?

— Lis-moi ceci.

Georges lui tendit un numéro de l'*Ami du peuple*. Jacques le parcourut rapidement à mi-voix :

« — Une coalition de toute l'Europe... la Patrie en danger, attendant de l'énergie de la Convention son salut... La tête de Capet à jeter en réponse aux manifestes arrogants de Brunswick... Une levée en masse de la nation devenue nécessaire; trois cent mille hommes à appeler au drapeau... »

— Oui, reprit le vicomte, cette loi, si on la vote, c'est l'étincelle sous le baril de poudre. Pas un homme n'obéira, du Layon à la mer.

— Alors tes paysans sont des lâches.

— Des lâches, tu le verras!

— Ils préfèrent leurs villages à la patrie?

— Allons donc! les sans-culottes de la Montagne ne sont pas la France, un cabanon de fous n'est pas la patrie.

Jacques rêva une minute, puis haussant les épaules :

— Bah! quelques coups de baïonnette et de boîtes à mitraille, et tes héros fileront comme des lièvres.

Georges sourit :

— Que dis-tu là! Vous éventrerez les buissons; vous mitraillerez l'invisible... Alors, tu ne veux pas être avec nous?

— Quoi, tu en serais?

— J'en serai. Tu ne veux pas?

— Moi avec vous! Y songes-tu? Le premier, tu m'appellerais traître à mes principes; tu me refuserais la main.

— Mais Suzanne que tu oublies? Avec nous, tu restais près d'elle; dans nos rangs, tu servais la cause de son père; et tu gagnais de la gloire tout aussi bien qu'ailleurs. Qui sait si un jour...?

— Non, non, inutile de me tenter! Je me déshonorerais sans profit. Il y a entre votre caste et la mienne un mur que la fraternité d'armes n'abattrait point. Allons, Suzanne, vous qui connaissez vos parents, n'est-ce pas vrai?

— Mais ne plus vous revoir! Songer que nous vous aurons pour ennemi!

— Rassurez-vous. C'est à la frontière que j'irai combattre. Me préserve le Ciel d'être témoin de la guerre dans nos foyers! Je mourrai là-bas pour la patrie, quoi qu'il advienne, avec ces pauvres braves vainqueurs de la Belgique. Folie, me répondrez-vous; d'autres obtiendront les honneurs, le prix de notre sang. Qu'importe, si nous méritons l'épitaphe des républicains antiques : « Passant, va dire à Sparte que tu nous a vus ici tombés pour obéir à ses lois! » Ah! Suzanne, Suzanne, si Rousseau avait raison, si vraiment les âmes sont immortelles, nos âmes seront unies un jour et s'aimeront!... Mais j'y songe, qu'une guerre civile éclate, qu'allez-vous devenir?

Chacun d'eux s'oubliait pour s'inquiéter de l'autre. Au fond des prunelles de Suzanne, où l'espièglerie ne souriait plus, passait la vision d'une plaine de la Sambre, un soir de bataille; dans l'abandon de la neige, sous la lune large et blanche, Jacques l'appelait encore, elle, et cette plainte d'agonisant se perdait inentendue dans l'air glacé. Mais lui, rongé d'amers pressentiments, entrevoyait les ravins de la Sèvre ou de l'Hyrôme, de jeunes femmes traquées comme des louves; Suzanne, si frêle et ignorante de la douleur, errante, les pieds saignants, par les genêts.

— Alors, c'est certain, tu crois au soulèvement? demande-t-il à Georges; mais vous n'avez pas d'armes, vous ne ferez rien.

— Qu'en sais-tu?

Sûr que Jacques ne trahirait jamais sa confiance, le vicomte lui parle comme à un partisan de sa cause. Autour des petites villes patriotes noyées comme des îlots, quatre ou cinq cents paroisses, dans le pays de Retz, dans le Bocage et dans les Mauges, au premier coup de tocsin, vont se lever. Les chefs? Mais chaque institu-

teur de village, chaque gentilhomme, chaque ancien soldat. Les armes? La faux du laboureur, le coupe-marc du vigneron, le fusil du braconnier. Les forteresses? Chaque talus hérissé de houx, chaque champ de genêts. La paie des soldats? Mais la vie même de leur famille et le paradis s'ils succombent pour Dieu.

— Alors, c'est surtout une guerre religieuse?

— Assurément. On plaint le roi; généralement on nous aime, nous autres nobles. Mais du diable si on se battrait pour nous!

— Ainsi, répète Jacques désespéré, vous êtes prêts!

— Oui. Depuis trois mois, les braconniers et les gardes-chasse ont fait trêve; à Maulévrier, ils passent leurs nuits à couler des balles.

— Mais la France entière va se lever contre vous.

— Eh! je le sais. Nous aurons sur le dos les vignerons du Coteau, tout le Pays-Haut, puis les départements voisins, puis Paris. Que veux-tu! Ça ou autre chose! Nos gâs ne sortiront jamais de chez eux pour aller se faire trouer la peau sous un drapeau qu'ils détestent. Nous autres, avant peu, tu le verras, nous n'aurons à choisir qu'entre cette guerre civile et l'échafaud. Autant, ma foi, tomber la poire à poudre et la corne de chasse au côté, que de finir, le cou nu et les mains liées, sous la bousculade du bourreau.

Jacques eut un geste de découragement. Sans doute, le vicomte avait raison. Mais cette prise d'armes, c'était Suzanne à l'abandon d'une lutte au couteau; c'était aussi son rêve politique étouffé dans le germe, l'émancipation des peuples retardée, peut-être le démembrement de la patrie.

Georges lui prit la main :

— Allons, mon cher, quoi qu'il advienne, toujours amis, n'est-ce pas?... Oui, tu penses à ton égalité menacée; va, il nous en restera bien une à tous deux, celle du malheur.

Il songeait à sa cousine; elle aussi, quels lendemains l'attendaient? Laissant Jacques et Suzanne aux suprêmes confidences de leur tendresse, il alla rejoindre Amélie qui, debout près de la fenêtre, regardait à travers les vitres, dans le noir. Le tintement de la pluie avait cessé; entre les nuées qui couraient, la clarté diffuse des rares étoiles estompait la silhouette des grands ormeaux secoués par le vent.

— Qui sait, soupira-t-il, si bientôt nous ne battrons pas les landes par des nuits pareilles!

C'était gravement, sans folie de jeunesse, qu'il envisageait l'insurrection. Emery, au contraire, s'en réjouissait comme d'une partie de chasse relevée par le petit frisson du danger; la nuit à la belle étoile, dans la pailler d'une ferme ou quelque joyeuse hôtellerie de ville conquise; le jour à l'affût et *pan pan* sur les

Bleus! Si l'on faisait quelques prisonniers, on viderait des bouteilles avec eux et on les renverrait contents.

Georges vivait loin de ces enfantillages; son affection pour Amélie et la confiance de ses gâs l'avaient transformé profondément; l'insouciant coureur d'aventures était mort en lui, il se sentait aussi éloigné du persiflage aristocratique de ses anciens camarades du Royal-Roussillon que de l'emphase révolutionnaire de Jacques. Les instincts primitifs, les passions réfléchies des paysans, l'avaient délivré peu à peu de ce vernis d'agréable scepticisme qui étouffait le cœur de la noblesse de ville au dix-huitième siècle et que tant d'émigrés gardaient encore. Il était mûr pour l'une de ces levées de partisans où, à l'inverse des autres guerres, ce sont les soldats qui font le chef.

Il mesurait la portée de ses actes. Jadis, la scène de Vausabert ne se fût pas terminée, sans que Guéranges ou lui restassent sur le carreau; mais il avait compris les conséquences, Amélie privée de son plus sûr défenseur s'il succombait, et perdue à jamais pour lui s'il tuait le marquis, car il la savait assez scrupuleuse pour se contraindre à ne plus revoir le meurtrier de son époux. Une chance, au contraire, lui restait d'obtenir la main de la jeune femme, celle que Guéranges tombât sous les coups d'un autre. En pareil cas, consentirait-elle? Plusieurs fois, il l'avait questionnée à mots couverts, et il s'était heurté à la même réponse :

— Je n'ai pas le droit d'y songer.

Ce soir, une obsession étrange occupait son esprit, il se sentit résolu à plus d'insistance. Comme il voyait le regard d'Amélie s'égarer, au fond de la nuit, dans la direction de Chantegrolle invisible :

— Ah! Chantegrolle, Chantegrolle! soupira-t-il, vous y songerez donc toujours!

Elle murmura :

— J'y ai tant souffert.

— Oui, reprit-il amèrement, vous avez souffert, mais vous aimez cette souffrance, et si le passé pouvait se revivre, vous l'accepteriez tel qu'il fut!

Elle tourna vers lui son regard calme et répondit franchement :

— Non, mon ami.

Il essaya de plaisanter :

— Vous n'auriez plus l'ambition de devenir marquise?

— Moi, de l'ambition! Mon cher cousin, vous me connaissez mal.

— Alors, c'est que vous l'aimiez, lui!

— Je l'ai aimé, ne le savez-vous pas? Toute petite, Chantegrolle était mon seul horizon. Oui, je l'ai aimé, lui, avant de le connaître, pour la grandeur de sa race, pour toutes les histoires des seigneurs

de Guéranges dont on m'avait bercée. J'ai vieilli, j'ai vu la réalité de mon rêve; ah! je vous jure qu'il est bien mort.

— Et votre cœur est mort du même coup!

— Georges, est-ce à vous de dire cela!

D'un regard d'infinie tendresse elle accompagna cet aveu voilé. Il murmura :

— Ainsi, nous nous aimons, et nous serons séparés toujours!

— Pourquoi songer à l'avenir? J'ai si peu de temps à vivre.

— Encore vos pressentiments! Vous voyez bien pourtant qu'ils ne se réalisent jamais. Enfantillages que tout cela! Mais réfléchissez à ce qui peut arriver. Supposons que le marquis meure. Refuserez-vous de devenir ma compagne pour toujours!

Et comme elle se taisait :

— Je ne vous le demande pas seulement au nom de notre affection, mais dans votre intérêt même. Que demain la guerre éclate ici, qui vous protègera, si ce n'est moi? Pouvez-vous compter sérieusement sur votre étourdi de frère? Non, n'est-ce pas. Me voilà donc seul à veiller sur vous. Quel titre aurai-je pour cela? Que dira-t-on?

— En effet, j'y ai souvent réfléchi.

— Eh bien, alors?

— Mais pourquoi voulez-vous que le marquis meure?

— Il est certain que je puis disparaître avant lui. Je frémis d'y songer à cause de vous. Mais, enfin, tout est possible, aujourd'hui surtout. Au cas où la supposition de votre veuvage se réaliserait, je vous en conjure, Amélie, répondez, que feriez-vous?

Elle hésita, puis, très rouge et détournant les yeux, abandonna sa main dans celle du vicomte.

— Oh! merci, merci! murmura-t-il. Quelque sort que l'avenir nous réserve, j'aurai donc été certain que vous m'aimiez.

Ils restèrent sans parler, l'âme pleine d'ivresse, à la fenêtre, devant le ténébreux infini.

Soudain, Amélie s'écria, tremblante :

— Regardez donc là-bas, sur Chantegrolle!

— Oui, ce nuage blanc, cette tache rouge... La lune qui se lève.

— Une lune de sang! Que nous annonce-t-elle encore, ô mon Dieu?

Mais un brusque éclat de voix leur fait tourner la tête. Ils se retrouvent dans la clarté joyeuse du salon. Emery est campé là, debout, les bras croisés, le dos au clavecin. De son air goguenard il interpelle :

— Ah çà, sommes-nous dans une nécropole? Allez-vous garder longtemps ces figures de mausolée? J'en ai assez. Mon pauvre monsieur Rangeard, la République ne vous réussit guère. Quant à

vous, Georges, vous me faites pitié pour notre parti. Que diable, un peu d'entrain! Allons, un quadrille ou un menuet, voulez-vous?

Puis, feuilletant des cahiers de musique :

— Tiens, voici le menuet de la Dauphine.

Suzanne sourit tristement.

— Notre menuet bleu!

— Bleu ou vert, je vous le joue; et si personne ne danse, je m'en vais d'ici.

Nul ne bougea cependant. Seul cet écervelé d'Emery pouvait former à l'heure présente un tel projet. Les autres écoutèrent de leur place émus, comme si les accords de leur danse favorite exhalaient sur le cercueil de leur jeunesse un parfum de roses mourantes. Après avoir souri et pleuré sur toutes les violes et les harpes du dix-huitième siècle, la suprême note du menuet s'éteindrait ainsi dans le pays qui l'avait vu naître, près des Marches poitevines.

Amélie seule ne sentit point s'évoquer un monde évanoui avec cette musique délicate et lente. Ce monde n'avait jamais été le sien. Eprise des époques naïves et rudes qui exigeaient pour contrepoids sa tendresse, elle avait vu, auprès de Guéranges, la féodalité mentir à son rêve. Elle en formait un autre à présent. Loin de s'épouvanter de la guerre de partisans que son cousin annonçait inévitable, elle l'eût accueillie avec une sorte de gaieté, si sa destinée lui eût alors donné Georges pour époux. Son mysticisme et sa douceur s'alliaient à quelques traits du caractère d'Emery. Chevaucher en amazone sur les landes, entre son frère et son mari, guerroyer pour le roi et pour la religion, avec des bandes de gâs en sabots, une telle épopée rustique et chevaleresque eût contenté si bien son ardeur d'enthousiasme cachée, son besoin d'indépendance et de plein air! Comme elle la préférait à la vie artificielle et sèche des salons du dix-huitième siècle, à ce monde d'ironie cruelle que lui avait révélé Guéranges; où les cornettes des gardes-du-corps raillaient le roi de Suède, un roi de province qui portait des rubans à ses bas; où, au lendemain d'un élégant athéisme, la mode avait adopté Dieu. Elle regrettait à peine ce que le siècle de Louis XV avait eu d'exquis, son ciel peuplé de petits Amours roses, les madrigaux de ses marquis poudrés aux jabots de dentelle; ses Colombines et ses Pierrots, sa femme ange et gamine, tout ce songe de Watteau, toutes ces bulles d'azur légères que brutalement le souffle de la *Marseillaise* venait d'emporter.

Et c'était Jacques, le républicain, l'ennemi de l'aristocratie, qui pleurait sur ces délicatesses fragiles personnifiées encore par Suzanne. Oh! la lumière, les dorures de ce salon, la robe de son amie, ce qu'ils se disaient, comme tout se ranimerait pour lui dou-

loureusement, dans un mois peut-être, au vent des batailles! Comme les détails des journées anciennes passées au Coudray s'évoqueraient! Il sentait moins méritoire qu'il ne l'eût souhaité son sacrifice à la patrie. Suzanne était perdue pour lui, sa jeunesse morte; qu'importaient les biscaïens du duc de Brunswick?

Le menuet s'achevait.

Georges, soudain, dressa la tête :

— Ecoutez!

Le clavecin se tut. On entendit, dans le brusque silence, la porte extérieure de la tourelle ébranlée par des coups violents.

— Oh! mon Dieu! gémit Suzanne.

— Les brûleurs de pieds! balbutia sa compagne en regardant avec épouvante la braise rouge du foyer.

Emery sauta sur son épée, le vicomte sur ses pistolets. Jacques, désarmé, saisit à tout hasard les pincettes de la cheminée.

A la porte du logis les coups redoublaient sourdement.

Que faire, à trois contre toute une bande, au fond de ce vallon perdu?

— Appelons au secours, dit vivement Georges. Je vais sonner de la trompe à la fenêtre...

Il passa dans la salle pour y prendre l'instrument. Jacques le suivit.

La salle communiquait directement avec le rez-de-chaussée de la tourelle. Du dehors, un juron puis une grosse voix s'élevèrent :

— Ouvrez, ouvrez donc!

— Qui va là? cria Georges.

— Ouvrez, ouvrez-nous vite, au nom de l'humanité!

Jacques s'élança vers la porte :

— David, est-ce toi?

— Oui..., tu es là, commandant, ouvre-nous donc!

Jacques se tourna vers le vicomte :

— C'est un lieutenant du bataillon; rien à craindre avec lui.

Georges s'empressa de retirer les verrous. L'officier entra, dit à Jacques :

— Commandant, nous sommes là six. Les autres filent sur Angers. Le procureur-général-syndic est blessé à mort... Là-bas, dans la lande, des chevrotines parties d'un fourré... Nous avons aperçu de la lumière ici; nous l'amenons...

Deux petits soldats, leur gilet blanc taché de rouge, portaient sur leurs fusils, changés en brancard, Guéranges évanoui, dont un sergent-fourrier soutenait les épaules.

Un éclair brilla dans les yeux de Georges, subitement durs. Mais il se reprit, aida respectueusement les gardes nationaux à déposer

le mourant sur la *couette* de plume préparée pour Jacques, dans un coin de la salle.

Emery et ses compagnons accouraient du salon.

— Qu'y a-t-il?

Amélie reconnut son mari étendu, drapé dans sa houppelande; un grand corps, la face livide, les cheveux ras et la moustache noire maculés de sang.

— Lui!

Et défaillante, soutenue par Suzanne, elle interrogeait le vicomte avec des yeux fous.

XXII

Un genou à terre, une gourde posée près de lui, Emery frictionnait avec un mouchoir brodé à ses armes les tempes et les poignets du mourant. Il dénoua l'écharpe, arracha les boutons de corne de la redingote pour examiner ses blessures.

Le meurtrier, visant d'un talus, presque à bout portant, avait dû tâtonner dans la nuit. Deux chevrotines avaient éraflé la tête légèrement, tandis qu'une troisième de haut en bas traversait la gorge, causant à l'intérieur quelque hémorragie à laquelle Guéranges succombait.

Une bougie apportée du salon brillait sur les sabres et les ceinturons de cuivre des gardes nationaux silencieusement groupés autour du matelas. Dans un coin, à l'écart, le vicomte rangeait fiévreusement des paperasses sur une table de desserve, à la lueur d'une chandelle de résine laissée là par Nannette.

Amélie vint le trouver.

— Georges! dit-elle à voix basse.

Il se retourna.

— Georges, vous le saviez!

— Qu'osez-vous penser?

— Ne niez pas. Quand vous m'avez parlé, il y a une heure, vous saviez qu'il allait mourir.

— Amélie, je vous jure que non. C'est vrai, vous pouviez croire... Non, quand je vous ai parlé, sur l'honneur je ne soupçonnais rien. Mais j'y songe. Vous rappelez-vous dans la lande, ce soir, notre rencontre avec Jean Baranger. Ses explications me reviennent à l'esprit. Le loup qu'il poursuivait, c'était le marquis.

— Vous êtes sûr?

— En doutez-vous? Baranger gardait contre votre mari une vieille haine qu'il devait satisfaire un jour ou l'autre.

— Et vous n'auriez pas pu empêcher ce crime?

— Comment le deviner?

— Vous auriez dû y penser, imposer une défense à Baranger.

— Vous ne les connaissez guère tous? Nous sommes des chefs qu'ils suivent quand il leur plaît. Si vraiment ils s'insurgent bientôt et nous forcent à les commander, nous pourrons nous vanter d'avoir une armée plus républicaine que celle des Bleus! Non, non, il ne m'eût point écouté.

Amélie comprit que son cousin disait vrai. Ce fut pour elle un apaisement indicible de le savoir innocent. Mais une pensée la torturait encore; sans prêtre, sans repentir, Guéranges mourait.

Elle reconnut sa voix. Les soins d'Emery l'avaient tiré de son évanouissement. Il venait d'apercevoir Jacques debout à ses pieds; son réveil était une explosion de fureur. Malgré le sang qui l'étouffait, il cria :

— Tu as déserté ton commandement!

Mais soudain, sous l'empire d'autres pensées, il lui fit signe au contraire d'approcher.

— Pour ta mère! balbutia-t-il, tirant avec effort, afin de le lui remettre, un médaillon d'émail bleu à ses armes cerclé d'un filigrane d'argent.

Jacques eut un geste de révolte; puis le respect de l'agonie lui fit prendre l'objet qu'il cacha dans sa poche. Il se retira soucieux. Amélie hésitait. S'approcherait-elle, pour tenter d'arracher à cette âme une prière? En aurait-elle le courage? Sa vue n'amènerait-elle point des blasphèmes aux lèvres du mourant?

Elle s'avança lentement. Leurs yeux se rencontrèrent; elle recula sous la poussée de haine de son regard.

Désespérée, elle vint s'asseoir auprès de la petite table où le vicomte et maintenant Jacques cachaient leur émotion en feuilletant des paperasses d'un doigt distrait. C'étaient les anciens registres de la paroisse, l'état civil de quinze générations qu'un décret de la Constituante avait depuis trois ans confiés aux officiers municipaux. Les feuillets jaunis, aux reliures de veau disjointes, restaient au Coudray, à l'abandon. Georges s'en souciait peu, mais bientôt ils parlèrent au cœur de son camarade amèrement. Sous la lueur jaune de la résine, il déchiffrait d'illisibles grimoires, une écriture effacée, parfois récente, puis tombait sur des lignes régulières et noires tracées par les curés du seizième siècle.

— Tiens, dit-il à mi-voix, poussant le coude de Georges, voici un ancêtre de ton Loup-Garou.

Ils lurent ensemble : « Ce jour d'huy, septième de Décembre 1563, j'ay inhumé le corps de Sébastien Baranger, trouvé mort hier dans le pré des Basses-Coulées. »

— C'est un nom commun dans le pays, remarqua Georges indifférent; tout le monde y *cousine* plus ou moins.

Jacques soupira :

— Rien que cette phrase bientôt illisible pour toute une existence! Qui parlera de nous dans cent ans?

Il songeait à Suzanne, à leur amour. Le vertige des siècles futurs lui montrait le nom même de la jeune fille oublié.

Il a besoin de la savoir vivante, il la regarde.

A son tour, elle voudrait sauver l'âme de Guéranges. Agenouillée près de lui, elle s'efforce d'approcher de ses lèvres une petite croix de fer où se détache l'image dorée du Christ.

Mais un sourire crispe la face du marquis. Il écarte avec effort l'emblème sacré; l'impertinence sacrilège de son monde lui arrache ce dernier sarcasme :

— Laissez, mademoiselle! Nous ne nous parlons plus.

Remarquant alors le minois rose de Suzanne, sa robe de jadis, ses cheveux poudrés, une vision des fêtes anciennes emplit les regards du mourant. Comme pour un adieu à toutes les belles de Versailles, il attire les doigts de la jeune fille, les effleure d'un baiser.

Cependant celle-ci s'obstine. Si elle pouvait lui arracher le moindre élan vers le Ciel! Non; elle se devine importune; et le sergent, témoin de son insistance, la rudoie pour y mettre un terme :

— Allons, ça l'achève, toutes vos mômeries! N'est-ce pas citoyen? Courage, va; tu meurs pour la Nation.

Puis, se méprenant sur la grimace de dégoût qui plisse les traits du moribond :

— Que veux-tu, pardonne-leur. Ils croient bien faire! Tu connais les aristocrates!

Guéranges serre les dents de rage. Le sous-officier continue :

— Tu as de la chance pour un ci-devant, de finir ainsi en digne sans-culotte, sous le plomb d'un traître.

Dans une révolte de ses nerfs, le blessé se redresse, les yeux saignants :

— Arrière, canaille! leur lance-t-il à tous. Laissez mourir en paix le marquis de Guéranges.

Et il se tourne face au mur, comme pour rester, dans l'agonie, fidèle à la devise de sa maison : *Seul.*

Le sergent baissait la tête, ayant compris. L'officier civil républicain n'existait plus; à l'heure suprême, c'était le féodal qui revivait.

Jacques et le vicomte s'étaient rapprochés, mêlés aux gardes nationaux. Chez ces hommes qui tous avaient reçu de Guéranges quelque injure passait un frisson de respect. Ils sentaient finir avec

lui quelque chose d'immense, dix siècles de notre histoire. Ici s'achevait l'épopée, un moment rajeunie, du moyen-âge, les ducs rivaux des rois.

Cependant l'agonie approche. Dans la salle silencieuse où se lamente seul au fond de la haute cheminée nue le vent de novembre, la respiration du blessé s'accentue en râle.

— Il étouffe, murmure Jacques, il lui faut de l'air.

L'une des deux fenêtres regardait le nord-est. Emery va l'ouvrir. Mais une rafale s'engouffre, éteignant les flambeaux; la porte du salon, d'où venait encore le reflet de la lampe, bat et se referme.

Au fond des ténèbres, rugit une plainte sifflante; le râle du marquis ne s'entend plus.

— Regardez, s'écrie un des gardes nationaux; qu'est-ce que cela?

Le bord de la fenêtre apparaissait teinté d'une lueur tremblante et rouge.

On se précipite; une exclamation rauque s'échappe :

— Chantegrolle, Chantegrolle en feu!

— Allons! murmure Amélie; encore un coup des paysans!

— Oui, oui, dit Georges à son oreille. C'est ce que nous prenions pour un lever de lune, tout à l'heure dans le salon. Vous dites vrai, encore une vengeance de nos gâs. Vous vous souvenez, cette bande, au sortir de Vausabert? Ils nous ont parlé d'un brûlis. Leur brûlis, le voilà.

Nul ne songeait plus au blessé. Tous contemplaient le rouge sinistre de l'incendie, son nimbe blanchâtre à gauche du ciel noir.

— Ça va bien! ricana Georges amèrement. Les gâs sont prêts.

Cet acte de vengeance l'irritait contre eux. L'insurrection qu'il rêvait chevaleresque allait-elle débuter par des brigandages pareils aux exploits de ces bandes sans chefs qu'on appelait les chouans, et qui, depuis plusieurs mois, épouvantaient la Bretagne et le Maine?

Il sentit qu'Amélie pensait comme lui; il murmura résolument à son oreille :

— Non, non; nous serons là.

Un moment, l'incendie parut baisser; une vague blancheur à peine teintait les nuages. Puis une clarté subite empourpra l'horizon; la salle s'emplit d'une lueur tremblante de veilleuse.

— Le feu gagne sur la droite, remarqua Emery.

Après avoir dévoré la capitainerie et les communs, il embrasait les charpentes du château, la colossale forêt enchevêtrée depuis six cents ans. Bientôt, à travers les aulnes et les peupliers dénudés de la vallée, au-dessus des souches basses et rasées des chênes creux, le sommet de Chantegrolle sur sa colline lointaine s'esquissa.

Au même instant, Amélie qui s'était retournée du côté du mou-

rant, crut voir un spectre. Dans la pénombre de la salle, sa haute silhouette marchait contre le mur. Le vent glacial avait ranimé sa vigueur d'athlète, figé le sang de ses plaies; ce cri : « Chantegrolle en feu! » avait secoué sa léthargie. Il s'était dressé, il s'approchait lent et faible, comme pour saluer son donjon qui s'anéantissait avec lui.

On s'élança, on le soutint. Georges apporta un fauteuil près de la fenêtre; il s'y laissa tomber. Alors, la tête appuyée en arrière sur le tuffeau de la muraille, le visage fouetté par la bourrasque, il regarda.

Une telle résurrection de ses forces frappait son entourage, que l'un des gardes nationaux, dans l'espoir de le sauver peut-être, proposa d'aller quérir un médecin. Mais le chirurgien du bourg avait dû justement s'absenter ce soir. On n'eût trouvé, trois lieues à la ronde, qu'un rebouteur dans une ferme de Gonnord. D'ailleurs le blessé n'avait pas d'illusion. Il essaya de parler, puis remerciant du geste laissa entendre que c'était inutile. N'importe, Emery se dévoua :

— Moi, j'y vais. Le nom de votre bonhomme!

Georges répondit :

— Le père Taupier. Prenez un des chevaux.

Une minute après, la lanterne d'écurie s'agita dans la cour. Au fond de la nuit, dans les fondrières, Emery partit chercher du secours pour un adversaire qu'il avait voulu tuer tantôt, et que, s'il le sauvait, il tuerait demain.

Inutile élan de cœur! Un brouillard de mort voile peu à peu les prunelles du marquis, où brillait le farouche orgueil de voir son donjon et sa race périr avec lui.

L'agonie commença; elle fut courte; une plainte d'angoisse, un flot de sang à la face, des mains crispées sur la poitrine. Le cadavre s'affaissa lourdement, glissa sur le fauteuil, les éperons de ses grandes bottes rayant le carreau.

Tandis que le sergent et un de ses hommes le portaient sur le lit, Jacques et le vicomte émus songeaient.

La rancune des paysans devait être assouvie. Ils ne sentiraient plus l'ombre des Guéranges ni les tours de Chantegrolle peser sur eux. C'était fini de la féodalité tracassière et absente. Aux époques tragiques du passé, ses racines s'étaient enfoncées dans le sol, lorsqu'elle avait compris la solidarité du puissant et du petit devant les intérêts de la vie et ses douleurs. Versailles l'avait déracinée. Ces marquis et ces ducs, Louis XIV les avait créés tout à la fois esclaves et tyrans. Versailles, c'était la capitale étouffant le pays, le salon destructeur du foyer, le groupement des individualités bonnes pour

former la foule partout mauvaise. Là où, comme au Coudray, la féodalité était restée sédentaire et miséricordieuse, à hauteur d'appui pour le peuple, elle vivait. Ailleurs, la nation, trahie par ses chefs séculaires, s'en choisissait de nouveaux qui, réunis, la trahiraient à leur tour; tous ces honnêtes marchands fermiers, ces procureurs et ces chirurgiens de petites villes qui arrivaient naguère à la Convention nationale avec l'enthousiasme de leur rêve, ce n'était plus maintenant que Paris héritier de Versailles, une tyrannie succédant à l'autre. Le mal s'était aggravé de la création des départements. Les promesses glorieuses de la fédération avaient-elles donc avorté? La destruction de toute vie provinciale était-elle nécessaire à l'unité de la patrie?

Si opposés qu'ils fussent d'opinions, Jacques Rangeard et le vicomte de Lanloup pensaient, à cet égard, un peu de la même façon. Celui-ci, royaliste, avait toujours réprouvé l'absolutisme de Versailles; l'autre, républicain, commençait à s'effrayer des progrès de la Montagne et de la Commune de Paris. Leur idéal n'avait brillé qu'un instant, avec la monarchie constitutionnelle pour le vicomte, avec le pouvoir des girondins pour son ami. Ce soir, devant le cadavre de Guéranges, Georges oubliait la Convention et les Bleus; il se rappelait son inimitié d'autrefois contre ces marquis encore plus arrogants à l'égard de sa caste qu'à l'égard du peuple, et qui flagellaient tous les gentilshommes des provinces de ce sobriquet, la noblesse de basse-cour.

Cependant, le lieutenant David s'était approché de Jacques qu'il persistait à regarder comme son chef :

— Citoyen commandant, le procureur-général-syndic a ses poches intérieures bourrées de papiers, sans doute des papiers du département. Il faut les mettre en sûreté; viens présider aux constatations.

Un voltigeur alla chercher la lampe du salon. Agenouillés auprès du mort, les deux officiers procédèrent à l'examen.

— Que diable est-ce là? s'écria David.

Il retirait une liasse de velins épais, racornis et couverts d'une grande écriture jaunie par le temps. Des cachets de cire blanche et de sceaux de plomb pendaient au bas.

Jacques examina les signatures :

— Charles IV, Louis VI... Parbleu, ce sont les parchemins de sa maison!

— Impossible! interrompit le sergent. J'étais présent au Champ de Mars quand il a brûlé tous ses titres sur l'autel de la Patrie.

Georges ne put s'empêcher de sourire :

— Vous aviez cru cela! Quelques paperasses du district probablement.

Le sergent proposait de jeter au feu ces hochets de l'aristocratie. David s'y opposa et remit les parchemins dans la poche du marquis. Ensuite avec les flambeaux du salon, on prépara une chapelle ardente; l'écharpe tricolore de Guéranges fut déployée sur lui comme un drapeau. Alors le sergent et ses hommes tirèrent leurs baïonnettes et debout, appuyés sur le canon de leur arme, ils commencèrent la veillée funèbre.

Amélie s'était approchée, tremblant de voir ce mort face à face. Elle déposa sur ses lèvres la petite croix de fer. Elle osa le regarder. Son visage ne l'effraya point; la dureté même s'en était apaisée dans la suprême sérénité.

A genoux, elle murmura un *De profundis*. Elle sentait qu'elle serait presque seule à prier pour lui. Tandis que, dans quelques jours, une pompe civique, des tambours voilés, toute une armée, accompagneraient, au chef-lieu, le cercueil du procureur-général-syndic, elle se faufilerait aux messes noires que célébreraient, dans les paroisses de la ci-devant châtellenie, les derniers prêtres réfractaires, pour le repos de l'âme du haut et puissant marquis Pierre-Hector-Timoléon de Guéranges, seigneur de Chantegrolle et de Bossé.

Lorsqu'elle se releva, le vicomte lui prit le bras doucement pour l'emmener dans le salon où Jacques venait de porter la lampe, suivi de Suzanne.

Amélie refoulait en vain ses pensées intimes. Un sentiment de délivrance inondait son cœur. La menace du marquis ne pesait plus sur elle; le lien qui la séparait de Georges était brisé. Tant que Guéranges avait vécu, elle avait regardé comme inévitable l'accomplissement des prédictions sinistres de Germaine. Maintenant elle se reprenait à l'espoir. Sa tendresse, son besoin de se dévouer, iraient à Georges. Que l'insurrection éclatât au fond des Mauges, elle deviendrait, en même temps que sa femme, son camarade d'aventures.

Ils s'assirent l'un près de l'autre, à côté de la cheminée, dans la clarté vive du salon. En dépit du silence où les maintenait le voisinage du mort, leur bonheur se devinait. Il devait éveiller quelque amertume dans le cœur de Suzanne et celui de son ami. Pour eux, cette soirée, évocatrice des soirées anciennes, serait sans lendemain. Accoudés sur le clavecin, ils se parlaient à peine, rêvaient douloureusement, près de la page restée ouverte du Menuet de la Dauphine.

André Godard.

LE DÉBUT

DU

RÈGNE DE NAPOLÉON III[1]

Je n'aurai pas l'outrecuidance de présenter M. Pierre de La Gorce aux lecteurs du *Correspondant*. Tous ceux dont il m'a été donné de recueillir les appréciations dans ces derniers temps, témoins ou non des événements, amis ou adversaires du régime impérial étaient unanimes à admirer le tableau, paru ici même, de la campagne politique et diplomatique qui prépara l'unité italienne.

Ces pages font partie d'une histoire complète du second Empire, dont M. de La Gorce vient de publier les deux premiers volumes. Le reste de l'ouvrage présente autant d'intérêt que le récit des affaires d'Italie : qu'il s'agisse de la proclamation de l'empire ou de la question des Lieux saints, de la guerre de Crimée ou de l'état d'esprit des différents partis, des rapports de l'Église et de l'État ou de l'attentat d'Orsini, le souple et éloquent talent de l'auteur s'adapte à la variété des sujets. Tour à tour narrateur, moraliste, psychologue, il fait succéder sous nos yeux les tableaux militaires et les portraits, les intrigues diplomatiques et les scènes de mœurs, les fêtes de la cour et les discussions de droit constitutionnel. L'œuvre qui voit le jour est appelée à prendre place parmi les grandes histoires de nos divers régimes politiques dans ce siècle, à la suite des écrits des Viel-Castel et des Thureau-Dangin.

La tâche que s'était assignée M. de La Gorce présentait au moins deux sérieuses difficultés. La première était de parler impartialement d'un passé si récent et qui a soulevé de telles passions. L'historien y a pleinement réussi : bien que la conclusion de son livre doive, si je ne me trompe, nous mettre opportunément en

[1] *Histoire du second Empire*, par Pierre de La Gorce; tomes I et II, Paris, Plon, 1894, VII-493 et 458 pages.

garde contre les séductions de l'autocratie et les dangers du pouvoir personnel, et malgré ses réserves sur la moralité de l'acte qui donna la dictature à Louis-Napoléon, il a su se montrer largement équitable pour les hommes et les institutions. Les premières lignes de la préface parlent du « double mensonge de l'adulation et de la calomnie » auquel a été en butte jusqu'ici le règne de Napoléon III. M. de La Gorce s'est appliqué à éviter jusqu'aux apparences de la flatterie ou du dénigrement, à exposer en tout et partout l'exacte vérité.

L'autre obstacle était la disette des documents. Quand il s'agit du premier Empire, l'historien n'a que l'embarras de choisir entre les richesses qui lui sont libéralement offertes dans les divers fonds d'archives. Pour les périodes de liberté politique, la Restauration et surtout la monarchie de Juillet, les débats parlementaires, la polémique des journaux, les confidences des contemporains suppléent aux correspondances officielles, dont on commence d'ailleurs à pénétrer le mystère. Mais à qui veut étudier les débuts du second Empire, tous ces éléments d'information manquent à la fois; la tribune était renversée; la presse, soumise à un régime d'exception, était tenue d'éviter les sujets les plus intéressants ou de se conformer à un mot d'ordre précisément destiné à dépister les curiosités; quant aux plus dévoués serviteurs de l'Empire, comme le fait observer M. de La Gorce, les uns ont été frappés avant l'âge où l'on aime à recueillir ses souvenirs, et les autres, « hommes d'action et de coup de main bien plus qu'hommes de plume », ont négligé, moitié par inaptitude et moitié par dédain, de retracer les événements auxquels ils avaient été mêlés. Une consigne aussi prudente que légitime interdit l'accès des papiers officiels qui se réfèrent à une époque trop rapprochée; fût-elle levée d'ailleurs, les chercheurs éprouveraient sans doute une vive déception; à côté de renseignements précis sur des questions de détail, ils ne trouveraient sur la politique du règne que des données vagues et parfois volontairement inexactes. Le maître aimait à se cacher de ses serviteurs comme de son peuple, et à laisser les ministres s'égarer sur une fausse piste, tandis que lui-même complotait avec quelques initiés le coup de théâtre du lendemain.

La sagacité de M. de La Gorce l'a empêché de pâtir de ce dénuement. A défaut des journaux français muets, il a interrogé ceux de l'étranger, l'*Indépendance belge* en particulier, alors très renseignée sur la politique française; il a compulsé les recueils de dépêches, livres multicolores publiés par les gouvernements ou confidences tardives des diplomates, moins obstinément silencieux

que les hommes d'État. Il a été admis enfin à consulter un certain nombre de papiers de famille, souvenirs militaires surtout ou lettres venues de Crimée. Sa gratitude a trouvé des accents d'une pénétrante émotion pour parler de « ces lettres déjà jaunies par le temps et comme ridées sous la trace des larmes maternelles. Là, » dit-il, « revit le meilleur génie de la France. Plusieurs seraient de purs chefs-d'œuvre, rieuses et émues, vaillantes et douces, fermes et, par intervalle, amollies de tendresse, traversées de pressentiments que chasse aussitôt un sourire, toutes colorées d'héroïsme et d'un héroïsme qui s'ignore, avec des reflets passagers de tristesse, de découragement même, qui les rendent plus vraies, plus humaines, plus touchantes. »

Cette citation devrait nous amener à parler du style de M. de La Gorce; mais qu'en dirions-nous que nos lecteurs ne connaissent et n'apprécient déjà? Ils savent avec quelle finesse il analyse les sentiments contradictoires qui se partagent une âme, une assemblée, un pays, quelle éloquence il prête à la voix du patriotisme ou de la foi religieuse, quel art il met à varier sa manière et à fuir jusqu'à l'apparence de la monotonie. Peu prodigue de métaphores, il recourt de préférence à la comparaison, corrigeant ce que cette figure a d'un peu... épique par la simplicité, la familiarité même des images qu'il emprunte moins à la nature qu'à nos usages sociaux. Veut-il, par exemple, expliquer comment des fléaux répétés, guerre, disette, inondations, choléra, ne ralentissaient pas le train des plaisirs officiels et mondains : « Ce n'était point, dit-il, inhumanité ni même indifférence, mais la misère une fois largement secourue, il convenait qu'elle ne se montrât pas trop et ne jetât point sa teinte livide sur l'éclat reluisant du règne tout neuf : ainsi fait-on sur les plages de valétudinaires et de mondains où l'on transporte les morts la nuit, afin de ne pas discréditer la vogue du lieu, et de ne point troubler par de funèbres images l'étourdissement général. »

On le voit, M. de La Gorce ne déteste pas l'ironie, et ce lui sera un titre à la faveur de ses contemporains. Il ne se contente pas d'éviter soigneusement cette rhétorique ampoulée qui depuis la fin du dix-huitième siècle a fait le fond de l'éloquence officielle, qu'il s'agît de harangues administratives, de discours judiciaires ou de mandements épiscopaux, et qui, aujourd'hui encore, a trouvé un lieu de refuge dans les réunions électorales; il ne perd pas une occasion de la tourner en ridicule. Il suffit de l'entendre parler « des phrases stéréotypées qui veulent qu'un évêque soit toujours *vénérable* et un général toujours *brave et loyal* », ou terminer ainsi le récit d'un voyage impérial en Bretagne : « Quand, pen-

dant plusieurs jours encore, on se fut répété mutuellement que la Bretagne était la plus belle province de France et que l'empereur était le sauveur de la société, il fallut songer au retour. » Sa verve lui a inspiré de piquantes appréciations sur les adhésions empressées, venant de ceux-là mêmes que leurs protestations avaient fait incarcérer au Deux-Décembre; sur les gaucheries religieuses de certains préfets, anciens saint-simoniens transformés par la politique en chrétiens aussi fervents que néophytes; sur le *Siècle*, ce journal d'opposition patenté et parfois inspiré par le gouvernement, qui, quand on voulait lancer une idée dans l'opinion, « servait de ballon, et de ballon captif ». Il convient de signaler aussi des morceaux plus étendus, pénétrés d'un bout à l'autre d'une malicieuse ironie, par exemple le tableau de la vie des proscrits républicains en Belgique, ou la description des deux enterrements d'Arago et de Lamennais, guettés tous deux par l'opposition démagogique comme des prétextes de désordre, et transformés par l'administration l'un en une cérémonie officielle et l'autre en une sorte d'opération à huis clos. N'oublions pas enfin l'analyse et l'appréciation des décrets sur les biens d'Orléans, de leurs considérants « d'une subtilité toute byzantine, avec une vague saveur de brigandage », et de la disposition qui affectait à des fondations philanthropiques ou charitables une partie des millions confisqués : « Vraiment on ne pouvait faire du bien d'autrui un usage qui le purifiât mieux. Ainsi faisaient les rois de la première race quand ils consacraient aux églises ou distribuaient à leurs leudes ce qu'ils avaient pris sur les grands chemins. »

Historien psychologue, M. de La Gorce excelle dans les portraits, et ses deux volumes constituent à cet égard une vraie galerie, où sont peints en pied la plupart des personnages marquants. Dès les premières pages de la préface, il s'essaye à esquisser l'énigmatique figure qui domine l'ouvrage, à analyser ce mélange de machiavélisme et de philanthropie, d'intrigue et d'utopie. « Tout en lui fut contraste..... Ses rêves, à la fois ambitieux et débiles, ne furent ni d'un esprit médiocre ni d'un esprit sain; ce qui lui fit le plus d'horreur, ce fut la routine; plutôt que de cheminer dans l'ornière, il eût préféré côtoyer l'abîme; il le côtoya en effet, et si bien qu'il finit par y tomber en y précipitant son pays. Il fit beaucoup de fautes, mais d'une façon triomphante et avec des airs de profondeur qui éblouirent ses amis et déconcertèrent quelque temps ses ennemis... »

Le peintre n'a pas été moins bien inspiré en reproduisant la physionomie des autres souverains ou princes de cette époque. Voyez l'empereur Nicolas, que trente ans de succès ont habitué à

se considérer comme investi d'en haut d'une mission conservatrice en Russie et en Europe : « Pontife autant que chef civil, il se croyait de bonne foi le représentant de la puissance divine..... De là tous les dangers et, en même temps, toutes les grandeurs du mysticisme : de là des rêves qu'on ne parvenait pas à dissiper parce qu'ils se confondaient dans je ne sais quelle hallucination sacrée : de là aussi une hauteur de vues qui déconcertait le train ordinaire de la politique; de là un langage moitié biblique, moitié guerrier, qui résonnait avec un son inaccoutumé dans les chancelleries et éveillait, d'un bout à l'autre de la sainte Russie, un religieux enthousiasme. » A côté du tsar, son beau-frère Frédéric-Guillaume de Prusse, non seulement mystique, mais illuminé et prédestiné à la folie, sentait pourtant gronder en lui les convoitises héritées du grand-électeur et de Frédéric II : « Toujours sa pensée, distraite par instants, revenait vers le même objet, joie et tourment de sa vie, c'est-à-dire vers ce vaste empire qui réaliserait toutes ses ambitions, mais s'élèverait sur les ruines de ses plus chers scrupules. De vrai, c'était un précurseur, précurseur pour l'Allemagne comme Charles-Albert le fut pour l'Italie, indécis d'ailleurs et ne voyant l'avenir que par échappées, malheureux en outre comme presque tous les précurseurs; car, dans ses contemplations persistantes et solitaires, les lumières de son esprit s'usaient, s'usaient si bien, qu'elles finirent par s'obscurcir et s'éteindre pour jamais. » En regard de ces monarques idéalistes se dresse l'image du très réaliste prince Jérôme-Napoléon, effarouchant au début de l'Empire les plus dévoués amis du régime, comme il devait vingt-cinq ans plus tard jeter la division parmi les derniers fidèles de la dynastie.

Après les princes, les hommes d'Etat. Le *Correspondant* a publié le portrait de Cavour, qui nous promet pour l'un des volumes suivants un admirable Bismarck. M. de La Gorce s'est complu à buriner, dans Strafford de Redcliffe, le type du diplomate anglais en pays allié et quasi vassal, impérieux aux Turcs qu'il assiste, intraitable aux Russes dont il déjoue les plans, incommode même aux représentants des puissances neutres ou alliées. Parmi les artisans du coup d'Etat, il a surtout montré dans Morny le président imposé au Corps législatif par l'empereur et réussissant à force de tact à obtenir auprès des députés la popularité d'un collègue éminent; dans Saint-Arnaud, l'intrépide partisan des campagnes d'Afrique, trop décrié pendant sa vie, trop vanté peut-être après sa mort, plus propre à mener à bien un hardi coup de main qu'à exercer le commandement dans une grande guerre. Mentionnons aussi les pages touchantes consacrées à deux femmes qui, appelées par la Providence à des vocations bien différentes, ont

exercé une égale influence sur la société chrétienne de leur temps, Mme Swetchine et la sœur Rosalie.

A côté des personnages de marque, M. de La Gorce sait mettre en scène avec autant d'intérêt les foules, leurs émotions et leurs souffrances. Ses tableaux de l'invasion du choléra pendant l'expédition de la Dobroudja, de l'hivernage des alliés en Crimée, mériteraient d'être lus aux enfants de nos écoles. Dans un tout autre ordre d'idées, il a évoqué en termes piquants et poétiques le mélange d'effarement, de bouderie et de ravissement qui s'emparait du Parisien de 1857, quand, à travers la poussière des démolitions, il voyait surgir la cité nouvelle créée par la baguette de M. Haussmann.

Dans l'exposé des questions législatives et constitutionnelles, c'est la lucidité qui est la qualité dominante de l'historien. Rien de clair et d'ingénieux comme son analyse du régime draconien auquel la presse était soumise, comme son commentaire de la Constitution de 1852, où il montre Louis-Napoléon affectant de dédaigner les idées théoriques et se mettant à son insu à l'école de Sieyès. Il faut louer aussi l'art avec lequel on décrit les rouages de cette Constitution, le Corps législatif partagé entre la crainte de manquer à la défense de la société et le dépit d'être réduit à un rôle muet; le Conseil d'Etat, très pénétré de sa valeur, très disposé à reprendre les traditions du premier Empire, poliment impertinent avec les élus du suffrage universel, dérouté parfois dans ses travaux législatifs par l'inopportune communication d'une idée personnelle au maître, et tâchant alors de la défigurer sous couleur de la traduire en langage juridique.

Nous avons déjà parlé de la haute équité de M. de La Gorce : il a su ne s'en départir vis-à-vis de personne. Ancien magistrat, il a le courage d'approuver le principe de la limite d'âge obligatoire, tel que l'a posé le décret du 1er mars. En regard des services rendus par plusieurs préfets, il a signalé les exagérations ridicules de ceux qui « faisaient du zèle » et publiaient des circulaires de ce goût : « Le gouvernement veut le triomphe de ses candidats comme Dieu veut le triomphe du bien, en laissant à chacun la liberté du mal. » Tout en rendant hommage aux qualités de l'impératrice Eugénie, il a signalé les inconséquences de son caractère, sa prédilection pour les étrangers, son ardeur à propager le goût des plaisirs coûteux : « Mondanité et charité », dit-il, « flirtation et dévotion, luxe et bienfaisance, hospices et théâtres, toilettes de bal et layettes d'enfants pauvres, tout se mêlait en ces âmes un peu folles, mais compatissantes, en sorte qu'il n'était pas de plaisir qui n'eût la prétention d'être une bonne œuvre, ni de bonne œuvre qui ne se dorât sous un plaisir ».

L'historien du second Empire a eu le mérite plus rare d'être impartial à l'égard même de ceux-là vers qui le portait une évidente sympathie. Il prend plaisir sans doute, heureusement pour ses lecteurs, à rapporter les éloquentes improvisations par lesquelles Montalembert effarouchait et flattait tout à la fois ses collègues du Corps législatif, ou l'audacieux discours de réception du duc Victor de Broglie à l'Académie française[1]. Mais s'il rend hommage aux royales qualités du comte de Chambord, il signale les dangers de l'isolement à l'intérieur, de l'engourdissement auquel ce prince condamna le parti légitimiste : dans une belle comparaison, qui révèle un habitué de la plage de Dunkerque, il évoque l'image de ces grands navires échoués, autour desquels les sables de l'Océan font petit à petit leur œuvre d'enlisement. Il ne déguise pas davantage la stérilité des épigrammes où se complaisait la rancune des anciens parlementaires. Enfin, et malgré l'inspiration chrétienne dont le souffle anime manifestement tout l'ouvrage, il ne cherche pas à dissimuler que la masse du clergé, à l'exemple de plusieurs prélats, manqua de réserve et de dignité dans ses rapports avec le nouveau régime : il cite des phrases malencontreuses et des actes peu réfléchis. Il montre les prêtres et les évêques séduits par les respects rendus à la religion, par les égards témoignés à leurs personnes, associant étroitement leur cause à celle de l'Empire, la compromettant par là même, et perdant auprès des âmes fières le crédit que leur avait valu leur attitude indépendante sous Louis-Philippe.

Si habile qu'il soit à analyser et à apprécier l'état d'esprit des différents partis, c'est peut-être encore sur les questions de politique extérieure que s'attarde le plus volontiers M. de La Gorce. Il a décrit avec la plus élégante clarté les négociations qui précédèrent la guerre de Crimée, se ralentirent à peine pendant les opérations militaires et aboutirent enfin au traité de Paris : son récit est exempt de ce ton d'acte de contrition que, depuis Cronstadt et Toulon, certains badauds de la presse se croient obligés de prendre pour parler de la Crimée. Je serais même tenté de lui reprocher, malgré une nuance d'anglophobie assez marquée, de n'avoir pas assez dit combien cette guerre de 1854 fut inutile aux intérêts français. Les vrais bénéficiaires du traité furent les Anglais, affranchis pour quelques années du spectre d'une flotte russe embossée dans le Bosphore : ils réussirent à nous persuader que

[1] M. de La Gorce aurait pu emprunter aux *Souvenirs* de M. Legouvé le récit de la discussion (je devrais peut-être dire de l'altercation) à laquelle donna lieu le projet de réponse de Désiré Nisard, qui faisait l'apologie du Deux-Décembre.

notre devoir était de les aider; n'ont-ils pas depuis lors convaincu les Italiens que s'ils ont joint Malte à Gibraltar, Chypre à Malte et l'Egypte à Chypre, c'est pour mieux assurer « l'équilibre de la Méditerranée? »

Nos lecteurs savent avec quel art M. de la Gorce a renouvelé l'histoire des intrigues qui ont abouti à la guerre de 1859. Ils ont présentes à la mémoire les pages saisissantes où il a exposé le plan de Cavour, la rencontre inespérée qui lui permit de réussir, l'aveuglement inouï de Napoléon III, moitié joué et moitié fasciné, prêtant les mains à une œuvre qui doit menacer son pays et ébranler sa dynastie. On dirait la péripétie d'un de ces drames antiques, où la victime d'un destin jaloux est poussée par une force invisible à l'abîme prêt à l'engloutir.

Nous, en effet, qui touchons les résultats du doigt, nous avons peine à comprendre comment l'acquiescement de l'empereur a été possible et comment il ne s'est point produit en France une de ces révoltes de l'opinion qui en imposent aux autocraties les moins discutées. Le problème s'éclaircit pour qui se reporte, avec l'historien, aux idées dominant en 1859 dans l'esprit du maître et des sujets.

M. de La Gorce écarte avec raison d'un mot la thèse du vieux chancelier de Metternich, attribuant la politique italienne de Napoléon III à la crainte de voir l'attentat d'Orsini renouvelé par un de ses compatriotes : quoi qu'en aient pu dire les pamphlétaires, la lâcheté n'a jamais dicté les déterminations de l'empereur. — Il est d'honnêtes gens à qui l'intervention des sociétés secrètes suffit à donner la clef de tous les actes qui froissent leurs convictions ou déconcertent leur philosophie; pour ceux-là, le carbonaro couronné exécutait docilement un mot d'ordre : passons et ne discutons pas.

Ce qui est vrai, c'est que, comme tous les bonapartistes libéraux de sa génération, et plus qu'aucun d'entre eux, en sa qualité de neveu et d'héritier de Napoléon, il considérait les traités de 1815 comme le comble de l'ignominie pour la France. De même que Bismarck le dupa plus tard en lui laissant caresser le décevant mirage de la frontière du Rhin, de même Cavour lui promit les Alpes. Par un côté au moins, l'Empire recouvrait donc ces *limites naturelles* perdues après Waterloo. Au delà même des montagnes, les changements projetés dans la Péninsule devaient remettre les choses à peu près dans le même état que du temps du tout-puissant empereur : à Milan ou à Turin, à la place du vice-roi Eugène, un souverain étroitement allié aux Napoléons; à Florence, au lieu de la grande-duchesse Élisa, le grand-duc Jérôme; à Naples, peut-être un prince auquel on ferait épouser une Murat. De l'unité ita-

lienne, Cavour se gardait de parler et Napoléon III n'avait pas la perspicacité de se méfier : il se berçait d'un rêve de confédération imitée du premier Empire et dépendante de la France.

Parmi ses sujets pensants, ceux qui ne partageaient pas son fétichisme pour l'Italie napoléonienne et son aversion pour les traités de 1815 se rappelaient du moins cette maxime de Talleyrand partant pour Vienne, que la politique française devait tendre à limiter l'influence autrichienne en Italie. Ils constataient avec quelque inquiétude que par des occupations militaires, par des traités de diverses natures, la cour de Vienne, maîtresse déjà du royaume lombard-vénitien, étendait peu à peu sa suzeraineté dans toute l'Italie centrale. De plus, une dure expérience ne nous avait pas alors condamnés à l'égoïsme, et bien des cœurs battaient au récit des brutalités que la domination autrichienne imposait ou inspirait en Italie. M. de La Gorce montre les réfugiés racontant à Turin « leurs souffrances sur les galères de Naples ou dans les *prisons dures* de l'Autriche, toutes choses moitié éprouvées, moitié rêvées ». On avait pu voir à Turin, jusqu'aux premiers jours de 1854, un homme pour qui le martyre du *carcere duro* n'avait été rien moins qu'un songe. Nos générations oublieuses ont à peine retenu son nom, qui se perd pour elles dans le brouillard d'une sorte de légende romanesque, entre ceux de Latude et de l'abbé Faria. Mais le livre de *Mie Prigioni* était alors populaire en France : les hommes de cœur s'indignaient contre les bourreaux de Silvio Pellico, les âmes tendres gémissaient de ses souffrances, les chrétiens s'édifiaient de sa conversion.

Sans cet état d'opinion, toute l'astuce de Cavour, combinée avec toute la cécité politique de Napoléon III, n'aurait pu mettre la France et l'Autriche aux prises sur le Tessin.

M. de la Gorce va nous montrer maintenant la période de déclin, celle où l'empereur se débat en vain contre les conséquences de ses fautes : si c'est là une lamentable histoire, les leçons en sont instructives, et nous savons d'avance avec quelle pénétrante éloquence elles nous seront présentées.

L. de Lanzac de Laborie.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Deuils et scandales. — Contradiction singulière. — Un dessin de l'*Illustration*. — Cempuis au pilori. — L'espionnage et la trahison. — Louis XVIII et Fouché. — La pudeur de M. Clémenceau. — Le Siphon. — Une fête sous la Seine. — Le pavage en bois. — M. Zola à Rome. — La statue de Bosquet. — Les lettres du maréchal à sa mère. — Claude Bernard. — Pouyer-Quertier. — Duban. — Les Expositions. — La Fleur. — Les Chrysanthèmes. — L'Aviculture. — Les affiches peintes. — Les morts du mois : Michel Cornudet. — Claudio Jannet. — Léon Palustre. — Francis Magnard. — Les théâtres. — *Gismonda*. — Rubans et cordons.

Depuis quelque temps, nous ne vivons plus qu'entre les deuils et les scandales, scandales qui sont encore des deuils quand ils prennent le caractère de crimes contre l'armée et la patrie. Après l'assassinat tragique de Carnot et l'agonie sublime du Comte de Paris, nous avons eu les péripéties émouvantes de la mort du tsar, s'éteignant, lui, l'ami de la France, sur cette terre de Crimée labourée par les boulets français, mais fidèle jusqu'au bout à l'amitié dont il nous avait donné le gage. Aussi les marques de sympathie et de regrets n'ont-elles pas été ménagées à sa mémoire; toutes les classes de la nation se sont associées au gouvernement pour en envoyer à la Russie les plus expressifs témoignages, et il n'a pas fallu moins de plusieurs convois pour transporter de Paris à Saint-Pétersbourg, à travers l'Allemagne, les couronnes, les sept mille bouquets et les emblèmes déposés, comme autant d'hommages reconnaissants, sur le cercueil du tsar pacificateur. Couronne du Président de la République, couronnes de l'armée et de la marine françaises, couronne de la ville de Paris et de toutes les villes de France, couronne de la Presse, couronnes de la jeunesse des lycées, couronnes des délégations diverses, toutes, au milieu des palmes de chêne et de laurier entrelacées, portaient la branche d'olivier, jetée là comme le symbole même du caractère et de la politique du glorieux défunt; et on peut dire que jamais peut-être aucun chef de peuples, aucun monarque, aussi grand et puissant qu'il ait été, n'a obtenu pareil hommage de sympathie et de respect de l'Europe entière inclinée sur sa tombe.

Partout le clergé s'est patriotiquement uni à cette imposante manifestation nationale; nos évêques ont publié des lettres pastorales émues; des prières se sont élevées de tous les sanctuaires de France, et à Paris, à la cérémonie solennelle de Notre-Dame, l'orgue a fraternellement mêlé, sous les voûtes, l'hymne national russe aux chants sacrés de l'Eglise.

Etrange contradiction! Tout le monde officiel était là : représentants du chef de l'Etat, du président du conseil, des ministres, des grands dignitaires, des corps constitués; les uniformes et les habits de chœur, le civil, le militaire, le religieux se montraient confondus dans une même pensée patriotique; et déjà, quelques jours avant, le Président de la République, le président du conseil, tous les ministres avaient personnellement assisté au *Requiem* célébré à l'église russe pour le repos de l'âme d'Alexandre III. Pourquoi donc, quand il s'agit de prier pour la France, pour l'âme d'un grand Français, le monde officiel n'ose-t-il pas paraître également dans nos temples; pourquoi donc ce qui est permis à nos officiers quand il s'agit d'honorer d'illustres étrangers leur est-il interdit dès qu'il s'agit de nos concitoyens? Il y a là une contradiction choquante et puérile qui nous ridiculise devant l'Europe et qu'il serait vraiment temps de faire cesser.

Ce qu'il faudrait faire cesser aussi, c'est la série de scandales qui éclatent chaque jour comme naguère les bombes et qui n'opèrent pas moins de ravages. Depuis le Panama, c'est une succession ininterrompue « d'accidents » montrant à nu combien la notion du devoir et le sentiment de l'honneur se sont altérés chez nous sous l'influence de l'éducation nouvelle. Sans doute, à toute époque il y a eu des défaillances, mais il semble qu'elles étaient en moins grand nombre et qu'elles n'avaient pas le caractère de bassesse et d'infamie qui marque si honteusement celles d'aujourd'hui. Il y avait des degrés dans l'opprobre et des nuances dans l'ignominie. De nos jours, tout a progressé, même les chutes, et nous en sommes venus à ne plus même comprendre la nature sacrée des freins qui arrêtaient autrefois certaines fautes. Que nous sommes loin du temps où un Guizot, sortant sans fortune du ministère, repoussait avec fierté la proposition qui lui était faite par le gouvernement lui-même d'une part d'intérêt dans la Recette générale de la Gironde! A cette époque reculée, on voyait des ministres sans voiture, tandis qu'aujourd'hui on voit de simples chefs de cabinet dépenser 25 à 30 000 francs de grandes remises en quelques mois, sans compter 15 à 16 000 francs de déjeuners chez Voisin dans la même période!

L'*Illustration* publiait l'autre jour, à ce propos, une assez amu-

sante caricature. Elle représente un cocher de fiacre qui fait la grimace en recevant d'un bourgeois le maigre pourboire de 10 centimes pour sa course. « Ah! malheur! grogne le cocher maussade, on voit bien que ce n'est pas vous qui êtes le chef de cabinet du ministre!... »

Comment s'étonner qu'avec de telles charges, le fameux char de l'État soit si lourd à traîner?...

Plus grave et plus triste est ce scandale de Cempuis, qui a déjà tant occupé la presse, et dont le dernier mot a été dit à la Chambre. Les défenseurs de la « porcherie », admirateurs de la coéducation naturaliste des deux sexes, avaient essayé de repêcher, par une interpellation, le Robin de leur cœur, mais la tentative a désastreusement tourné contre leur favori; le ministre de l'instruction publique est venu déshabiller l'homme à la tribune, et le parlement l'a trouvé si laid, si horrible, qu'il l'a irrémissiblement condamné, par 446 voix contre 40. Jamais on n'avait vu de majorité pareille : c'est la majorité du dégoût!

Le ministre a révélé que le pornographe Robin avait délivré un certificat de bonne vie et bonnes mœurs à un de ses professeurs coupable d'avoir commis une demi-douzaine d'attentats à la pudeur sur des orphelines âgées de moins de treize ans, ce qui avait déjà médiocrement disposé la Chambre en sa faveur; mais la répugnance et l'indignation ont été à leur comble quand l'orateur officiel a appris que cet étrange éducateur, aussi dépourvu de sens patriotique que de sens moral, avait essayé, par toutes sortes de manœuvres, de soustraire son fils au service militaire! Pour le coup, la colère et le mépris ont éclaté sur tous les bancs, et les interpellateurs eux-mêmes, honteux de s'être compromis pour un pareil client, se sont retirés l'oreille basse.

Il avait été question, dans les repaires de l'anarchisme, de venger le praticien de la coéducation sexuelle en en faisant un député, et précisément la démission de M. Hovelacque offrait à point l'occasion de poser sa candidature dans le treizième arrondissement de Paris; mais après le pilori de la Chambre et l'exécution sans merci du personnage, la candidature de l'ancien directeur de la « porcherie » semble bien tombée dans le « Tout à l'égout » de la politique, et elle sera sans doute emportée par le siphon d'Asnières avec les autres ordures de la grande ville...

Je passe d'autres scandales, aussi sales et démoralisateurs, les uns de fraude, les autres de chantage, pour arriver à celui qui a le plus ému la conscience publique : la trahison d'un officier de notre armée, vendant à nos ennemis, pour trente deniers, les secrets de la défense nationale! Ce forfait, accompli par un de ceux-là même

qui se font honneur de garder le drapeau, a soulevé toutes les âmes, et, témoignage expressif de l'indignation et de la colère publiques, dans ce pays d'humanité et de générosité chevaleresques, des voix implacables se sont élevées de toutes parts pour réclamer contre l'infâme un châtiment impitoyable!

Je n'ai pas à raconter ici les faits; ils sont connus dans leur ensemble; la presse en a retenti, et, d'ailleurs, la justice militaire poursuivant son enquête, il convient d'attendre que le crime soit établi et précisé. Mais s'il est une consolation à l'amertume causée par une telle félonie, c'est que l'homme qui nous a fait cette blessure au cœur n'appartient ni à notre sang ni à notre race, et que son nom même n'a pas la physionomie française. C'est un Juif, c'est-à-dire un membre de cette tribu cosmopolite qui n'a pas de patrie, qui ne se mêle à aucune nation, et qui, depuis des siècles, vit en étrangère au milieu des pays dont elle exploite trop souvent l'hospitalité. Ce n'est pas à dire qu'aucun Israélite ne soit capable de droiture, et que, parmi ceux qui figurent dans nos administrations comme dans notre armée, il n'y ait pas de loyaux serviteurs. Mais notre peuple, si uni, si jaloux sur la question de patriotisme, garde malgré tout le sentiment que les Juifs ne sont pas des Français comme les autres, que leurs cœurs ne battent pas tous et toujours à l'unisson du nôtre, et que leur histoire, leurs mœurs, leurs lois spéciales, conservées intactes après toutes les migrations, les disposent fatalement à une sorte d'internationalisme, capable d'oblitérer chez eux les délicatesses de la conscience et de l'honneur.

Que sortira-t-il de ce procès, attendu avec une véritable angoisse? Nul ne saurait le dire encore, tant l'instruction est demeurée secrète; mais, si affreuse que puisse être la vérité, l'opinion la réclame entière et sans réserve, dans l'intérêt même de la cause qu'il s'agit de sauvegarder, car les restrictions et les subterfuges, par les inquiétudes qu'elles ne manqueraient pas de semer et les suppositions énervantes qu'elles feraient naître, atteindraient plus profondément l'esprit public et la confiance de l'armée que le sincère aveu du mal accompli.

A propos d'espionnage, c'est le cas de rappeler une anecdote peu connue qui remonte aux premiers temps de la Restauration. Louis XVIII, comme on sait, s'était résigné à prendre pour ministre le traître Fouché, malgré la légitime répulsion que lui inspirait le régicide. Un jour qu'après le conseil, le duc d'Otrante était resté pour quelques affaires dans le cabinet du roi, Louis XVIII dit avec bonhomie à l'ancien chef de la police de Napoléon : « Eh bien, monsieur Fouché, puisque nous sommes seuls, et puisque vous êtes à présent mon ministre, permettez-moi de vous poser une

question et de vous demander une confidence : pendant l'émigration, quand j'errais à travers l'Europe, vous me faisiez surveiller ? Vous aviez près de moi quelque agent discret qui vous renseignait sur mes actions et mes paroles ?... Avouez-le ? — Oui, sire, c'est vrai. — Et qui vous rendait ce service ? — Sire, la délicatesse... — Oui, je comprends vos hésitations ; mais, maintenant que tout cela est passé et que nous faisons de la politique ensemble, vous pouvez bien me dire le nom de cet agent mystérieux : je vous promets de ne le révéler à personne. — Sire, c'était... M. de Blacas. — Ah! c'était Blacas! L'homme était bien choisi, d'ailleurs! Et... combien lui donniez-vous pour cette besogne? — Sire, daignez m'épargner... — Allons, allons, vous m'en avez trop dit pour ne pas achever la confidence. Encore une fois, je vous promets de la garder pour moi seul... — Eh bien, sire, je lui donnais 200 000 francs. — 200 000 fr.! Je suis content de ce que vous me dites-là... Blacas est un honnête homme; il ne m'a pas trompé : nous partagions... »

Malheureusement, l'espionnage ne se fait pas toujours avec cette honnêteté, et le procès Dreyfus menace de finir d'une façon plus tragique.

Après les scandales de la politique, ceux de la morale vulgaire; après la licence des rues, qui indigne justement M. Bérenger, celle des cafés-concerts, des eldorados et des petits théâtres où les nudités les plus effrontées s'étalent avec tant de cynisme qu'elles arrivent à choquer la pudeur même de ceux qui font le moins métier de bégueulerie, tels que M. Clémenceau. Depuis que le suffrage universel lui a ménagé des loisirs, l'ancien chef de l'extrême-gauche a voulu se rendre compte par lui-même des hardiesses dont le bruit était venu jusqu'à son oreille, et il est allé voir une Revue *déshabillée* qui lui a paru le comble de l'obscénité. C'est lui-même qui le proclame, et il faut que ce soit vraiment fort pour qu'un vieux routier de sa trempe en rougisse à ce point.

« On a d'abord montré, raconte-t-il, une femme qui se couche, puis une autre qui se lève; mais il n'y avait là qu'un moment psychologique trop court, aussi l'a-t-on prolongé à souhait. La femme reste en chemise, chantant, dansant, pendant toute la pièce... Que va-t-on imaginer maintenant pour allécher un public prompt à se blaser ? » Sur d'autres scènes, ce sont des tableaux vivants, lascifs, provocateurs, où se rue une jeunesse avide de sensualisme. M. Clémenceau médite sur ces spectacles, comme le philosophe qui, dans la toile de Couture, contemple l'orgie romaine, et il ajoute mélancoliquement : « Ces choses ne sont pas nouvelles, et elles répondent à un état d'âme, si j'ose m'exprimer ainsi... Par impuissance de franchir certaines limites, la réaction de vertu se fera... »

Moins on se serait attendu à pareil langage sous la plume de M. Clémenceau, plus il y acquiert de force. Seulement, le moraliste de la *Justice* se rend-il bien compte de l'unique source d'où peut venir la « réaction de vertu » qu'il appelle, et n'a-t-il pas contribué lui-même, par les négations malsaines qu'il a répandues, au débordement d'immoralité dont il s'inquiète aujourd'hui sur le tard?

Il nous faudrait un Siphon moral fonctionnant à haute pression dans le domaine des idées pour servir de pendant à celui dont le ministre des travaux publics inaugurait l'autre jour le mécanisme puissant pour expurger Paris de ses infections matérielles. — C'est une œuvre grandiose que ce siphon de Clichy-Asnières, et il convient de le signaler comme une des plus belles créations de la science hydraulique contemporaine. En attendant l'assainissement intellectuel, il nous promet du moins une épuration matérielle réclamée depuis longtemps, et qui ne s'est pas accomplie sans peine.

Il s'agissait de savoir si les eaux d'égout et les immenses détritus jadis déversés dans la Seine allaient devenir, dans les magnifiques plaines d'Achères, des matières fécondantes pour l'agriculture, ou bien si ces résidus de la capitale allaient empoisonner sa banlieue. La lutte a été vive entre les adversaires et les défenseurs du projet. Il y a près de quinze ans que la bataille dure; à la fin, le siphon l'a emporté, mais la loi qui lui a donné gain de cause laissait les partisans du système aux prises avec d'énormes difficultés d'exécution. Il ne s'agissait de pas moins que de construire sous la Seine, à plus de 25 mètres sous le lit du fleuve, un long aqueduc ou plutôt le premier tronçon d'un aqueduc destiné à porter les eaux d'égout vers les plaines à irriguer, et Dieu sait s'il y en a à écouler, à raison de 10 mètres cubes *par seconde !* Aussi le tunnel devait-il avoir de larges proportions pour suffire à un pareil débit. On en est venu à bout. C'est un colossal tuyau de fonte, ne mesurant pas moins de $2^{m},50$ de diamètre, sur une longueur d'un demi-kilomètre, et dans lequel les invités du Conseil municipal circulaient l'autre jour comme dans une véritable galerie de fête, au milieu des lanternes vénitiennes, de la lumière électrique et des fleurs. N'eût été l'idée que la Seine roulait au-dessus de la tête des promeneurs ses eaux vaseuses avec ses cadavres et ses déjections de toutes sortes, on aurait pu se croire dans le salon original et prolongé de quelque palais mystérieux.

Ce n'est pas en un jour que ce gigantesque appareil a été construit; il a fallu près de deux années pour le mettre en place, à travers des couches de terrains souvent difficiles, et les puissants cercles de fonte qui le composent ont dû être enfoncés anneau par anneau, au moyen de la seule pression de l'air comprimé, sans

qu'aucun jour ait pu être pris au dehors puisque tout le travail cheminait sous l'eau. C'est un beau triomphe de la science, qui a valu le ruban rouge à l'ingénieur qui l'a aussi habilement exécuté qu'il l'avait hardiment conçu, et c'est dans un tube analogue, aussi profondément enfoui, que M. Berlier propose de conduire les voyageurs du bois de Boulogne au bois de Vincennes, par la même pression atmosphérique, en passant sous toutes les installations urbaines comme il a passé sous le lit du fleuve.

Que les cultivateurs de la plaine d'Achères soient dans l'enthousiasme du cadeau qu'on leur fait, je n'oserais pas le garantir, mais si Paris et la Seine peuvent être enfin assainis par ce moyen, il ne faudra pas trop se plaindre.

L'attention du Conseil d'hygiène vient d'être appelée sur une autre désinfection, réclamée par les habitants de certains quartiers, et qui importerait autant à la bonne tenue de la cité qu'à la salubrité publique. Il s'agit des émanations délétères et suffocantes qui se dégagent, surtout pendant les chaleurs de l'été, du pavage en bois aux stations principales d'omnibus et de voitures. Les chevaux, venant en aide au système de pavage, créent, à ces endroits, de véritables foyers de pestilence, au milieu desquels respirent les multitudes de gens qui attendent le passage de l'omnibus. — A Londres, des escouades d'enfants sont organisées pour recueillir immédiatement le crottin et déblayer le sol de toute ordure. A Paris, les balayeurs ne brillent que par leur absence, et le Conseil d'hygiène est d'avis qu'il serait urgent de combattre au moins l'infection aiguë du pavage en bois par des lavages antiseptiques régulièrement faits. — Puisque nous voulons une capitale opulente, commençons par la rendre propre.

Des odeurs nauséabondes aux romans de M. Zola, la transition est toute naturelle; on ne change pas d'atmosphère. — On avait pu croire un instant que le père de Nana, de la Mouquette et de la Goulue allait à Rome pour se faire désinfecter dans une audience du Pape. Mais c'est tout simplement une réclame que l'écrivain cherchait à se procurer ainsi, et on comprend que le Saint-Père n'ait pas cru devoir se prêter à ce petit commerce. M. Zola restera donc à la porte du Vatican comme il reste à la porte de l'Institut, en assez piètre posture. Il s'en dédommage, d'ailleurs, de son mieux par tout le tapage sans lequel il ne peut plus faire un pas, et à l'heure même où le monde est ému des plus graves préoccupations, lui, « le maître », estimant que tout doit s'effacer devant sa personne, élève son voyage à la hauteur d'un événement européen!

« J'avais caché, a-t-il dit à un reporter, non mon voyage, — *c'était impossible*, — mais le moment de mon départ... » —

C'était impossible est une pure merveille! Evidemment la France, l'univers avaient trop les yeux sur lui pour qu'il pût échapper à leur attention haletante. Il part! Il part! se disait-on avec émoi à toutes les frontières, sur tous les points du globe. Et voilà comment, dès son arrivée à Rome, en descendant du wagon où il dissimulait sa gloire, l'auteur de la *Terre* et de *Pot-Bouille* a été salué par des admirateurs enthousiastes qui le guettaient perfidement à la gare. Que voulez-vous! On est illustre ou on ne l'est pas, et M. Zola est « l'illustre représentant de la France intellectuelle et morale », ainsi que le lui a dit crûment, au risque de blesser sa modestie, l'orateur italien chargé de le saluer au seuil de la ville aux sept collines. Et à peine était-il débarqué, avec ses malles, au Grand-Hôtel, que, forçant son incognito, les reporters l'assaillaient pour recueillir ses premières impressions! Du moment qu'il était reconnu, il s'est abandonné à l'admiration de la foule avec la condescendance et la bonté qui distinguent toutes les personnalités souveraines, et il n'a plus ménagé ses confidences. Nous savons qu'il a d'abord été saluer Saint-Pierre, le Palatin, la colonne Trajane, le Colisée, le temple de Constantin, le Capitole, tous les monuments à son niveau, toutes les statues des grands hommes, ses égaux; puis, qu'après une méditation silencieuse sur les ruines, il s'est échauffé, et, s'élevant à la hauteur des souvenirs avivés par toute cette poussière, il a dit ces mémorables paroles : « Le Forum n'est pas grand, mais cette petite place, ce lambeau de sol a tenu le monde dans sa main, dans les plis de la toge romaine... » Quelle langue, digne des maîtres immortels de l'antiquité, complétée par les hardiesses du style moderne! Ponson du Terrail avait déjà dit, dans un de ses feuilletons impérissables : « Froid comme la main d'un serpent... » Mais la main d'un lambeau de sol, la main du Forum est une image bien autrement étonnante et grandiose!

Ce n'est pas qu'à première vue Rome ait beaucoup saisi le visiteur; ni Saint-Pierre ni Michel-Ange n'ont répondu à son attente, et s'il a ressenti quelque émotion aux catacombes, en revanche il a été tout à fait désillusionné par Saint-Paul, où « la profusion de marbre, de porphyre, de malachite, de lapis-lazuli lui a paru plus conforme à l'idéal d'un temple païen qu'à celui d'une église chrétienne. »

Mais ce qui l'a frappé par-dessus tout, transporté même, ce sont les thermes de Caracalla, dont les proportions gigantesques lui ont révélé le caractère du monstrueux César, « en le réhabilitant dans son esprit. » C'est là une indication lumineuse que ne peut manquer de recueillir l'histoire.

Quant aux trois cents églises de Rome, qui résument si magnifi-

quement, avec les chefs-d'œuvre d'art qu'elles contiennent, des siècles de christianisme, M. Zola ne peut s'accorder le loisir de les visiter en détail; mais à quoi bon? Son regard d'aigle embrasse tout à la fois dans un seul instant. « Ma première vision, dit-il, est la plus exacte : mon œil est un objectif où toutes les images viennent immédiatement se fixer avec le relief le plus net, et la précision du détail ne m'empêche pas de percevoir les grandes lignes de l'ensemble. Plus tard, le cerveau fait son classement, en mettant les objets à leur place et en réglant la mise en scène. » — Organisation prodigieuse, qui fait ainsi de l'écrivain le rival heureux, que dis-je! le prestigieux vainqueur de Pirou, de Nadar et de Pierre Petit!

On conçoit qu'avec des dons aussi surprenants, M. Zola n'ait pas besoin de beaucoup de temps pour voir et apprendre Rome. Des touristes ordinaires y emploient des années, comme Ampère, et encore ne sont-ils pas bien assurés de connaître la matière à fond. Mais, pour lui, trois à quatre semaines suffiront, même entrecoupées de réceptions et de banquets. En répondant au toast que lui a porté M. Bonghi au nom de la presse : « Je ne suis, a-t-il dit, qu'un pèlerin de la pensée et de l'art, n'ayant d'autre ambition que de chercher la vérité d'aujourd'hui et de demain... Je suis venu dans le seul espoir de m'éclairer sur les grands problèmes de croyance et de paix qui agitent le monde moderne... » Eh bien, trois semaines lui suffiront pour faire ces découvertes précieuses, à la poursuite desquelles s'épuisent tant d'intelligences vulgaires. En trois semaines, pas plus qu'il n'en faut d'ailleurs pour une cure d'eau à Plombières ou à Vichy, M. Zola aura découvert la vérité philosophique et dégagé le dernier mot « des grands problèmes qui agitent le monde moderne ». — C'est le privilège des puissants esprits de sonder ainsi, d'un seul regard, les abîmes de la nature ou de la pensée, et d'en arracher le secret inaperçu jusque-là des faibles yeux de la foule humaine!

Il paraît qu'au banquet offert à l'écrivain par les journalistes de Rome tous les mets servis sur la table portaient le nom d'un personnage de ses romans. L'attention, à coup sûr, était délicate et flatteuse, mais il faut espérer cependant que l'auteur n'aura pas été obligé de manger tout ce qu'il met dans ses livres...

Finalement, s'il n'a pu voir le Pape, ni l'entretenir de Coupeau, de Mes-Bottes ou de Bec-Salé, M. Zola n'en rapportera pas moins de la Ville éternelle des notes fructueuses et pratiques, parmi lesquelles sans doute il n'aura pas négligé le texte de cette inscription de la décadence romaine : *Salve, lucrum!* si éloquemment commentée jadis par Montalembert.

Si le puffisme se console des camouflets et du ridicule avec ses profits, d'autres, qui ont sacrifié la fortune à l'honneur, s'élèvent à la vraie gloire et reçoivent de la postérité les hommages qu'ils n'avaient pas recherchés de leur vivant. Tel Bosquet, à qui le patriotisme reconnaissant vient d'ériger une des statues les plus méritées de ce siècle; Bosquet, dont on peut dire, comme de Turenne : « Un homme qui fait honneur à l'homme. »

Les discours officiels ont rappelé les exploits du héros d'Afrique et de Crimée, général à trente-huit ans, maréchal à quarante-six, mort de ses blessures et de ses fatigues à cinquante et un ans, avant cette guerre lugubre de 1870 dans laquelle son audace et son génie militaire eussent peut-être trouvé une inspiration de salut. Mais Bosquet n'est pas tout entier dans les expéditions hardies et les champs de bataille; derrière le soldat, il y a l'homme; derrière le lion magnifique et indomptable, il y a le fils au cœur pieux et tendre; et on peut se demander lequel des deux est le plus admirable et le plus grand. Jusqu'ici le second n'était pas connu; les rayons d'Algérie et d'Orient l'avaient éclipsé; mais une publication émouvante vient de le révéler tout entier en montrant à nu son âme : c'est le recueil des lettres adressées à sa mère durant trente années, à travers les péripéties de sa carrière, et où il apparaît plus haut, plus beau, plus touchant, plus complet que dans le bronze de la place de Pau. Toute sa vie a été pour sa mère, une Romaine doublée d'une chrétienne. On a pu dire avec vérité que sa mère a été le roman de son existence : elle l'explique, en effet; elle est l'inspiration souveraine de ses actes, l'incessante préoccupation de sa pensée, le but unique de ses efforts et de son ambition. C'est à elle, à son bien-être, à sa joie qu'il se dévoue sans relâche; c'est pour elle qu'il est fier de ses succès; c'est d'elle, de son affection, de son bonheur qu'il a fait son foyer et sa famille. Il n'a jamais voulu en avoir d'autre que sa mère, reportant à l'éducation qu'il en a reçue, aux mâles principes et aux fermes croyances qu'elle a gravés dans son cœur, les grades, les décorations, l'estime, les honneurs, tout ce qui a pu lui advenir d'heureux. Sa mère, sa « bonne mère », c'est le cri de tout son être; c'est sa consolation la meilleure dans les tristesses, sa récompense la plus douce dans les succès; c'est sa force morale, son orgueil, sa joie! Jamais fils n'a plus aimé sa mère, et rien n'est plus touchant que d'entendre ce rude soldat, ce maréchal de France, revenu de Crimée avec une blessure terrible au flanc, dire à sa mère, avec un abandon et une tendresse d'enfant : « A toi, ma bonne mère, ta tête sur mon épaule... »

Aussi, n'a-t-on pas séparé dans la mort deux êtres aussi étroi-

tement unis dans la vie. Ils reposent côte à côte dans le même tombeau, en attendant la résurrection qui était leur commune espérance, car Bosquet fut toujours animé des sentiments chrétiens les plus élevés, ne cachant pas plus sa foi religieuse que son indépendance politique, n'ayant pas peur d'invoquer Dieu en plein soleil devant son armée, et, le dernier moment venu, appelant le curé de sa paroisse pour lui demander pieusement le viatique suprême.

Les idées, les croyances qui ont fait sa grandeur morale éclatent à toutes les pages de sa correspondance, et nous ne pouvons résister à la tentation d'en placer ici quelques extraits comme autant de rayons qui éclairent cette belle figure. La totalité des lettres à sa mère ne formerait pas, dit-on, moins de six volumes. Le plus intime de ses anciens aides-de-camp en a fait, en un seul tome, un choix qui suffit à le faire connaître et qu'il est impossible de parcourir sans se sentir ému jusqu'aux larmes. C'est, d'ailleurs, la meilleure biographie du maréchal qui puisse être écrite, puisqu'il l'a écrite lui-même avec son sang et avec son cœur.

Qu'on en juge, et qu'on dise s'il est possible de lire d'un œil sec ces épanchements, ces effusions du plus admirable des fils entre les bras de la plus incomparable des mères.

« Bouffarik, juin 1836.

« Je viens de recevoir la croix d'honneur, chère maman, et si cette nouvelle te fait verser quelques larmes de joie, ces larmes seront ma plus douce récompense... Je t'enverrai le premier ruban que j'aurai attaché à ma boutonnière. Que n'es-tu là, ma bonne mère, pour faire toi-même le nœud et me donner de longs baisers! »

« Juillet 1840.

« Dans les moments de tristesse, de fièvre et de découragement, souviens-toi que ton Joseph n'a qu'une religion au monde, un seul amour complet dans le cœur, et que cette religion et cet amour sont pour toi, ma bonne mère, pour toi qui le mérites si bien, pour toi que je voudrais faire heureuse et fière entre toutes les mères! »

« De Mostaganem, mai 1842.

« Quel que soit l'avenir, le cœur de ton Joseph sera le même que tu as formé. Il est bien à toi tout entier, comme autrefois, comme toujours... »

Recevant des nouvelles du pays, il écrit à sa mère :

« Tout le monde se marie donc! Je resterai, moi, comme un de ces vieux chevaliers de Malte revenant de Terre-Sainte. Je n'aurai

ni femme ni enfants; mais je te retrouverai, ma bonne mère : qu'ai-je besoin d'une autre famille! En attendant, que je te voie sourire de loin! »

Lamoricière adresse un rapport élogieux sur son compte au ministre de la guerre : « Je te l'envoie pour ta fête, ma bonne mère, puisqu'il ne m'est pas encore permis d'aller y ajouter moi-même un million de baisers. »

Et plus loin : « En faisant mes comptes, je me suis trouvé riche, avec une économie de près de 600 francs. Juge de ma joie, ma bonne mère! J'ai bien vite couru chez le payeur, qui m'a donné, pour mon argent, ces deux chiffons de papier bleu que je t'envoie. Je voudrais qu'ils eussent une valeur de 100 000 francs pour qu'autour de toi tu puisses faire des heureux, comme tu sais le faire si gracieusement. »

Au retour d'une expédition où il s'était signalé :

« J'y ai gagné des amitiés dont je puis être fier, et si je n'ai pas conquis une haute position, j'ai du moins fait mon devoir, payé plus que ma dette et mérité une partie des saluts respectueux que chacun adressera à la mère d'un soldat dévoué. C'est là toute notre fortune, ma bonne mère! Il est bien vrai qu'il y manque quelque chose; mais Dieu y pourvoira, sans doute. C'est lui qui nous conduit, et n'a-t-il pas plus d'une fois écouté tes bonnes prières en me sauvant de tant de périls! »

A la fin d'août 1845, il est blessé, il est malade; on l'envoie aux Eaux-Chaudes se soigner et prendre un peu de repos.

« Nous irons ensemble, ma bonne mère, et ce temps, nous le passerons en longues causeries, loin du bruit, tes mains dans les miennes. Que de choses à nous raconter; que de caresses j'ai le droit de réclamer, et combien j'en ai à te faire! »

Le 8 novembre 1847, il est nommé colonel du 53e de ligne : « Je n'avais pas un bouquet à t'envoyer pour ta fête, ma bonne mère : le voilà, avant la fin de l'année. »

Et quelques jours après : « Comme les détails de mes impressions sont tout naturellement la partie la plus intéressante pour toi, ma bonne mère, je veux te dire l'émotion que je viens d'éprouver. C'était le jour fixé pour la remise du drapeau du 53e. Le drapeau! c'est la patrie, son orgueil, sa gloire, son salut et ses souvenirs! Imagine alors ce qui se passait dans mon cœur, lorsque, devant le régiment rangé en bataille, après avoir été reconnu par le général, j'ai salué ce drapeau qu'on me confiait, et que j'ai mis cette famille de soldats en mouvement à mon premier commandement! Après le défilé et le départ, le drapeau a été escorté jusqu'à mon logement, et là, quand il est entré, je n'ai pu m'empêcher d'en porter les franges à

mes lèvres avec un sentiment violent mêlé d'amour, de dévouement et de fierté; mon œil était humide, et il l'est aussi en ce moment où je t'écris ces souvenirs... »

L'année suivante, en 1848, après moins d'un an de grade comme colonel, Bosquet était nommé général de brigade. Lamoricière, alors ministre de la guerre, ayant été interpellé à la tribune au sujet de cet avancement extraordinaire, fit cette noble et simple réponse, que saluèrent trois salves d'applaudissements : « Je l'ai nommé pour les services qu'il a rendus et pour ceux qu'il rendra ! »

Il n'avait que trente-huit ans. Aussitôt il écrit à sa mère :

« Ils l'ont voulu absolument; ce n'était pas mon avis; ils ont fait une exception que j'étais bien loin d'ambitionner. Pour toi, ma bonne mère, réjouis-toi! Cette épée de général, ton fils ne la doit qu'à son cœur et à son caractère, ce cœur et ce caractère que tu as formés... Laisse couler quelques larmes de joie, qui me viennent en t'écrivant, bonne mère, car tu méritais bien cette couronne de consolation que Dieu vient de t'envoyer!

« ... J'en suis venu à réfléchir beaucoup sur tout ce qu'on est en droit d'attendre de moi. Que Dieu me vienne en aide et ajoute à mes forces! J'essaierai de faire de mon mieux. Je me recommande à tes prières, bonne mère. »

Quelques semaines après : « Ma bonne mère, tes lettres m'ont rendu le cœur joyeux, parce que tu parais heureuse et contente de moi. Tu sais que tous mes efforts n'ont jamais eu qu'un but, celui de te rendre, autant qu'il dépendait de moi, les satisfactions et les joies qui t'ont manqué autrefois. Cette résolution si généreuse que tu pris, toute jeune, de te consacrer à l'éducation de tes enfants, les vicissitudes de cette époque de gêne et de tristesse, ton courage de tous les jours, ton dévouement, et ces conseils, pleins de sagesse et de hauteur morale, qui nous venaient à toute heure de ta bouche et de ton cœur, tout cela est resté devant moi, depuis que je pense, gravé comme le sont sur les tables de la loi les devoirs religieux imposés à chacun. Je m'incline devant la Providence, qui a aidé et favorisé mes efforts d'une manière exceptionnelle, si je considère ce qu'elle a fait pour mes camarades. Je la remercie de m'avoir permis de déposer à tes pieds quelques-uns de ces succès qui réjouissent le cœur d'une mère... »

Et puis, malgré tout, quelques retours mélancoliques. — « ... Dans cette position que le public appelle brillante, il me manque quelques joies intérieures. Je suis bien seul. A mesure que je monte, je me sens un peu plus froid au cœur... J'ai besoin d'aimer, d'être aimé, de sentir près de moi la douce chaleur de l'affection. »

De son bivouac, il écrit à un ami : « J'attends la Bible que je

désire avoir avec moi dans mes courses. On dit que les femmes, lorsqu'elles se voient abandonnées du monde, se jettent en religion : je suis tellement seul ici, qu'il se passe en moi quelque chose de pareil, — aux moustaches près. »

Et à sa mère : « Songe donc que ma barbe grisonne sur quelques points, et que j'en suis arrivé là sans guère savoir ce qu'on entend par les plaisirs de ce monde. Mais je n'ai pas le temps et la pensée de les regretter, si tant est qu'ils méritent un regret. »

La passion du métier l'emporte; il a bien vite repris le dessus. — Il est blessé : « Ce n'est rien, écrit-il; ma santé de fer résiste à tout! » Puis, au lendemain d'une brève apparition aux Tuileries : « Quelles misères que cette vie de Paris! Qu'elle est creuse, niaise, inutile à la masse, inutile devant Dieu et la conscience! Où sont mes chevaux et mes bons cavaliers, et mes montagnes d'Afrique et mes bons fantassins, et les résultats à la fin de la journée!... »

Bosquet était républicain. Il avait blâmé le coup d'État de 1851 sans dissimuler sa désapprobation. L'empereur et son entourage l'avaient su et lui en gardaient rancune. « Nous nous sommes compris, écrivait-il à sa mère, en 1852, et ils m'ont fait l'honneur de me compter parmi leurs ennemis. Dans les premiers jours de leurs triomphes, ils ont refusé de me rayer des cadres de l'armée, et même de me mettre en disponibilité. Qu'adviendra-t-il aujourd'hui qu'ils n'ont plus à redouter une réaction? Je me tiens prêt, très calme et très sûr de moi, non sans haine, mais avec un grand fond de conscience qui fait vivre et attendre tant qu'on voudra... »

Peu après, craignant d'avoir inquiété sa mère, il ajoute : « Sois sans aucune préoccupation sur mon compte et pardonne-moi, bonne mère, quelques sorties un peu trop vives pour toi et que j'aurais dû t'épargner. Dieu, qui mène tout, fait bien ce qu'il fait. Que sa volonté donc s'accomplisse! Mais, lui-même, n'a-t-il pas eu ses moments de colère sur terre? Quand il trouva les marchands dans le temple n'arma-t-il pas sa main d'un fouet et ne les chassa-t-il pas du sanctuaire? »

Et il continue de guerroyer avec la même bravoure, avec les mêmes succès; mais le régime impérial ne semble pas y prendre garde et le laisse de côté. — « J'ai des raisons de croire que ma qualité « d'hérétique » sera longtemps encore un motif d'exclusion. *Ils* accepteront mes services militaires, utiliseront mon cœur et mon expérience sur le champ de bataille, mais arrêteront l'avenir de l'homme qu'ils savent trop fier pour accepter un marché. »

Il se console en fonçant sur les Arabes et en élargissant la conquête.

Après la soumission d'une tribu redoutable, il écrit à sa mère :

« Nous avons été rejoints aujourd'hui par Horace Vernet, il venait en compagnie du P. Régis, l'abbé général de la Trappe de Staouëli, pour suivre nos troupes à travers la Kabylie. Ce brave abbé — dont tu as un chapelet — je l'ai embrassé de tout cœur! Il est venu sous ma tente boire du vin à la française. A son grand étonnement, il a trouvé sous sa main un seul livre dans cette tente : la Bible; il m'a dit après un moment de silence : « Et moi, abbé de la Trappe, je n'en ai pas!... Un soldat avec la Bible! » Nous nous sommes serrés la main pendant que je lui répondais : « Ne sommes-« nous pas tous les deux, soldat ou prêtre, serviteurs du Dieu qui « est le Dieu des armées, le Dieu du travail et de la paix! »

Et puis cette admirable page, plus vivante, plus émouvante encore que la célèbre toile d'Horace Vernet, et qu'il faut reproduire ici comme le témoignage éloquent de la foi religieuse et de l'élévation d'âme de celui qui l'a tracée.

12 juin 1853.

« Ma bonne mère, voici une solennité comme la France n'en saurait offrir. La conquête de cette portion de la Kabylie étant finie, il s'agissait de nommer de nouveaux chefs dans toutes les tribus et de donner à chacun d'eux le burnous rouge du commandement; — c'est, en somme, la pourpre romaine, en souvenir des temps anciens qui se continue en Afrique.

« Cette cérémonie était pleine de grandeur et complète de toutes façons : le paysage grandiose, avec ses montagnes sombres et ses profonds ravins d'un côté, de l'autre la mer, et sur le terrain nos troupes avec leurs drapeaux, leurs fanfares, et les visages bronzés de nos soldats. Dieu n'y manquait pas pour produire une impression profonde. A côté du plateau où se faisait l'investiture des cheiks s'élevait un autel chrétien, dressé sur des tambours, soutenu par des armes, enveloppé de lauriers-roses, surmonté d'une croix taillée dans la forêt et formée de deux grosses branches de vieux chêne-liège. Il est impossible de rien imaginer de plus imposant.

« Le général en chef, ayant à ses côtés les commandants des deux divisions, Mac-Mahon et moi, et plus loin tous les chefs, devant lui les Kabyles, a prononcé quelques fermes paroles, répétées par un interprète, puis au son des fanfares, il a fait passer les burnous à une quarantaine de cheiks, qui venaient, chacun à son tour, prêter serment et baiser la main armée de l'épée de la France.

« Cela fait, nous nous sommes placés devant l'autel, où le R. P. Régis a dit la messe; ensuite, à haute voix, à la manière des évêques, dont il a le rang, il a donné solennellement la bénédiction,

pendant que tous saluaient respectueusement, soldats, drapeaux, et tambours qui battaient aux champs ; c'était beau, très beau, très solennel !

« Je t'écris après une messe que je viens de faire dire dans les montagnes des Beni-Foughal, à peu près dans les mêmes conditions. Que ne pouvez-vous assister à tout cela : le cœur s'élargit et l'âme s'élève à ce mélange si harmonieux des sentiments religieux et militaires ! »

Puis la fête annuelle de sa mère qui revient, et, chaque fois, même touchant souvenir. « Bonne mère, je joins à ma lettre un chiffon de papier avec lequel j'aurais voulu envelopper un joli bouquet de réséda. »

Enfin, la guerre d'Orient éclate; nos soldats vont être envoyés en Crimée, et l'empereur, oubliant l'indépendance politique de Bosquet, le désigne pour un commandement. Le général part avec l'avant-garde, heureux et fier de ne devoir qu'à lui-même et à ses services une mission qu'il n'eût jamais voulu tenir de la faveur ou de l'intrigue. Il écrit à sa mère :

« On respire bien dans une atmosphère d'honneur et de bonne renommée, et Dieu te bénit pour avoir inspiré à ton enfant ces principes chrétiens et français qui font de bons citoyens et des soldats dévoués. Quand on te dit : « Heureuse mère ! » on devrait ajouter : « Vous jouissez de votre propre ouvrage. » Que Dieu continue d'écouter tes prières, celles de quelques bon cœurs qui m'aiment dans le monde, et je te reviendrai, un jour, riche d'honorables souvenirs. »

Il arrive à Andrinople avec sa division.

« Ma bonne mère, hier dimanche, je me suis rendu à la chapelle catholique, suivi de tous mes officiers, à cheval, en grande tenue; nous étions précédés d'un beau piquet d'infanterie et suivis d'une brillante escorte de cavalerie. Depuis des siècles, jamais, assurément, messe militaire n'avait été entendue ici. Les catholiques du pays, en petit nombre, se cachaient presque pour qu'il leur fût possible de suivre leur culte. Eh bien, nous sommes allés à la chapelle, la tête haute, à travers toute une population qui saluait, qui se disait : « Voilà le chef français qui va faire ses prières »; elle n'osait plus avoir pour le chrétien qu'un sentiment de respect. »

Et à la fin de la même lettre : « Ton fils, qui est toujours le même enfant de bonne foi, tâchera de bien faire devant Dieu et devant les hommes, et prépare de son mieux la marche d'une portion de cette armée qui, je l'espère, inscrira une belle page de plus dans les annales militaires de la France. »

Bientôt l'action commence, avec les rudes atteintes du climat, les

souffrances, les maladies. Il n'oublie pas sa mère un seul instant : « Ton cassis a fait merveille, et, plus d'une fois, j'ai ressuscité de pauvres soldats, renversés au bord du chemin, avec quelques gouttes de ta liqueur; de sorte, bonne mère, que c'est à toi qu'ils doivent leurs nouvelles forces; ils le savaient, — je le leur disais — et ils te bénissaient au fond du cœur.

« ... Nous poursuivons une des entreprises les plus téméraires qui aient été tentées depuis les croisades; mais c'est la bonne cause; vous pouvez tous prier pour nous, et Dieu nous aidera! J'y ai une foi entière. »

Après l'Alma, où il décide du succès par l'escalade audacieuse de ses zouaves et le mouvement tournant de sa division; après Inkermann, où il sauve l'armée anglaise en changeant un désastre en victoire, son habileté et son héroïsme forcent les récompenses. A la fin de décembre 1854, il écrit avec effusion : — « Ma bonne mère, voici mes étrennes; cette année, les Russes et l'Empereur m'ont aidé à les préparer : c'est une étoile de grand-officier de la Légion d'honneur que je viens de recevoir et que je place sur ton grand châle. Que n'as-tu pu entendre tous les compliments, anglais et français, qui ont accompagné cette étoile!...

« ... L'approbation générale ne serait rien pour me réjouir le cœur si je ne pouvais en composer une couronne pour toi, ma bonne mère, qui as mis dans mon âme ce qui était dans la tienne et que Dieu a voulu mettre en évidence. La déférence et les soins qu'on a pour toi, en Béarn, font ma plus douce et ma seule récompense; tout cela double mes forces et nous rajeunit, toi et moi... Je t'embrasse de mes deux bras et avec tout mon cœur. »

Dans une lettre suivante, du mois de mai 1855 :

« Il est clair que quelques-unes de mes lettres disparaissent, ou par simple erreur des postes, ou par suite d'*ordres secrets*. J'avais cru que l'on était bien fixé sur mon caractère de droiture absolue, et je vois qu'il n'y faut point compter, car on ne peut avoir intérêt à enlever mes lettres que parce qu'on suppose que j'ai des secrets ou que j'exprime en frondeur mes idées sur la conduite de la guerre. — Pauvres gens!...

« ... Ta belle santé, dont on me parle, me donne comme une fête au cœur; je bénis Dieu qui a voulu m'aider à te faire la vie la plus douce et à t'entourer de cet horizon d'honneur que ton cœur de mère, si ferme, si loyal, si religieux, si dévoué, rêvait autrefois et préparait avec tant de courage... »

A la fin de juillet 1855 : « Bonne mère, j'espère bien que cette lettre arrivera à temps pour devancer un peu le 15 août et te présenter, la veille, un bouquet de Crimée que mon imagination et

mon cœur font le plus gracieux, le plus frais, le plus beau du monde. Accepte-le ainsi, par la pensée, car de trouver ici une fleur, il n'y a pas à y songer...

« Où sont ces petites filles du nom de Marie, que j'envoyais autrefois aux églises d'Afrique prier pour toi, en robes blanches neuves, un bouquet à la main!... Ici, rien de pareil; cette fois donc, bonne mère, c'est toi qui te chargeras de ce soin au moyen du papier qui enveloppe les tiges de fleurs de mon bouquet, et que tu trouveras dans ma lettre.

« Je t'embrasse de toute mon âme, et j'adresse du fond du cœur une petite prière à la Mère du Christ pour que la prochaine fête de Marie nous trouve réunis! »

Au mois d'août, bataille sanglante sur la Tchernaïa. — « Je tiens toujours; ma santé est bonne; je bénis Dieu et toi, bonne mère, de m'avoir donné des forces pour résister à toutes les fatigues de cette guerre. »

Mais, le 8 septembre, à l'assaut de Malakoff, il est gravement blessé. — « Ma bonne mère, quoique ma main soit ferme, je ne saurais écrire que quelques lignes. Mon épaule droite a été atteinte par un éclat d'obus et fort endolorie; ce sera l'affaire de quinze à vingt jours. Comment t'embrasserais-je aujourd'hui si tu ne t'inclinais, bonne mère, sur mon lit. Tes prières m'ont conservé; ce ne sera qu'un souvenir. »

Mais il ménageait la tendresse maternelle : sa blessure était plus sérieuse qu'il ne le laissait entrevoir. Il écrit le 15 septembre : « Ma bonne mère, quand tu recevras cette lettre, je serai à cheval, je l'espère. Aujourd'hui, je t'écris d'un fauteuil encombré de coussins, dont chacun a son emploi à cause du grand nombre de muscles endoloris de ma pauvre carcasse. Mais il me semble que je souffre moins quand je songe à cette grande victoire, à cet assaut qui nous a livré Sébastopol. »

Le 18 septembre, il ajoute : « Grâces à Dieu, il n'y a rien de cassé, et c'est un miracle! mais je souffre beaucoup. Prie Dieu et les saints de m'accorder de la patience; prie pour que quelques jurons qui m'échappent me soient pardonnés! On peut bien pardonner à qui souffre tant! »

Bosquet avait été si héroïque dans l'assaut, son action avait si manifestement décidé de la victoire, que tout le monde attendait pour lui une récompense suprême. Canrobert lui écrivait : « Sébastopol est pris; la gloire principale vous en appartient... J'espérais vous saluer *Maréchal*, mais si ce bonheur ne m'est pas accordé aujourd'hui, je ne l'attendrai pas longtemps, selon toute apparence. » Lamoricière écrivait aussi de son exil à son ancien lieute-

nant, resté son ami, pour applaudir à sa gloire. La reine d'Angleterre lui envoyait le grand-cordon de l'ordre du Bain.

Il écrit à sa mère le 22 septembre : « Mes soldats avaient bien songé aussi qu'après l'assaut de Sébastopol il fallait un bâton pour soutenir ceux qui étaient blessés, et ils criaient : « Vive le maréchal « Bosquet ! » Mais c'eût été de bien mauvais exemple : nommer des hommes jeunes et dont tous les grades ont été gagnés et forcés sur les champs de bataille, ce serait admettre une règle trop rigoureuse, et j'ai été exclu. Il y a aussi, — je me flatte qu'on m'aura fait cet honneur, — il y a, dans ce refus, un peu du souvenir de mes premières et toujours saintes amitiés avec Cavaignac et Lamoricière... Je garde dans mon cœur le cri de mes soldats. Eux sont bons juges, et eux m'ont nommé maréchal...

« ... Que te dire de la démarche du conseil municipal de Pau auprès de toi? Elle honore le conseil comme elle honore ta vieillesse, et elle est la plus belle, la plus éclatante, la plus douce des récompenses pour mon cœur, car elle reporte vers toi, bonne mère, tout ce que j'ai pu amasser d'estime et d'honneur. »

Cependant la haute dignité si justement et si glorieusement conquise ne devait pas tarder à lui être conférée. Sa blessure restait grave; elle avait amené des désordres dans le poumon; les médecins prescrivirent le retour en France, les Eaux-Chaudes et le repos. Pendant son rapide passage à Paris, Bosquet reçut une invitation de l'empereur pour aller dîner le soir même aux Tuileries. Canrobert, invité également, fut placé à la droite du souverain, Bosquet à sa gauche. Au dessert, Napoléon III dit aux officiers de service : « Messieurs, faites remplir nos verres de Champagne, je veux porter un toast à deux bons amis que j'ai près de moi : au *maréchal* Canrobert! au *maréchal* Bosquet! » Tous deux, surpris, émus, cherchaient la main de l'empereur sans pouvoir trouver une parole.

Le soir même, Bosquet écrit à sa mère :

« En sortant de table, je suis descendu dans le cabinet des aides-de-camp pour t'envoyer deux mots par le télégraphe. J'aurais voulu suivre le fil comme le fluide; j'aurais voulu te serrer dans mes bras, bonne mère, en te souhaitant un bon sommeil avec les rêves les plus doux à ton cœur.

« Chacun, ici, me parle de toi; chacun salue la mère d'un maréchal de France et sait bien qu'à elle en revient le mérite et aussi la gloire. Béni soit Dieu, qui est juste et bon : puisqu'il a permis au fils d'honorer sa mère et de la rendre l'objet des félicitations de toutes les mères de notre pays de France!

« A toi, bonne mère, un de ces moments où l'on ne parle pas, mais où ta tête est sur mon épaule! »

Voilà le fils, voilà le soldat, voilà l'homme! Quel cœur et quel caractère! Dites s'il est possible de contempler sans émotion de pareilles figures, et si la France de Clovis et de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc, n'y reconnaît pas mieux son image que dans la physionomie louche des politiciens de nos jours?

Le monument de Bosquet est l'œuvre du sculpteur Millet de Marcilly, l'auteur de la statue de Marbot. Le maréchal, s'appuyant sur un canon renversé, y est représenté dans l'attitude que lui a donnée Horace Vernet, la tête nue, la main droite tenant son chapeau à plumes blanches, la main gauche sur la garde de son épée. Les bas-reliefs retracent des épisodes de la guerre de Crimée.

La vie de Bosquet montre une fois de plus tout ce que les idées religieuses peuvent ajouter aux vertus militaires. Mais les républicains de nos jours refusent de le comprendre et renieraient ce démocrate croyant. Si un de nos généraux s'avisait aujourd'hui d'avoir une Bible sous sa tente, et surtout d'aller publiquement à la messe avec ses soldats, une dénonciation indignée et une interpellation furibonde auraient bientôt fait de le mettre en retrait d'emploi! Encore une fois, il n'est permis à nos officiers d'aller honorer Dieu qu'à l'église russe, devant des popes; mais dans nos vieilles cathédrales, témoins séculaires de la foi qui a fait notre nation si grande, c'est interdit!

Espérons cependant que les générations nouvelles ne se résigneront plus longtemps à faire ainsi bande à part dans le monde civilisé, et il est peut-être permis d'apercevoir le symptôme d'un changement prochain dans le nombre sans cesse croissant des jeunes conscrits qui assistent chaque année à la Messe du Départ, à Notre-Dame des Victoires, comme dans la plupart des églises de France. La semaine dernière, ils étaient, rien que pour le diocèse de Paris, plus de huit cents, chiffre qui n'avait encore jamais été atteint, et à leur attitude franche et résolue, on pressentait qu'ils n'étaient pas plus disposés à rougir de leur foi à la caserne qu'à l'école. Le soir, ils se retrouvaient, pour un punch d'adieu, dans les salons du Cercle catholique des étudiants, où l'amiral Mathieu, un Bosquet de la mer, qui, pendant un demi-siècle, a aussi fièrement arboré ses croyances que son pavillon, échauffait leur jeune ardeur des plus virils conseils.

Cette institution nouvelle de la Messe du Départ est des plus heureuses; elle groupe des forces qui gagnent à se connaître comme à se soutenir, et l'imitation qui en est faite dans la plupart de nos villes et même dans beaucoup de nos villages hâtera le mouvement réparateur qu'appellent tous les amis de la liberté.

Mais il faut revenir aux statues du mois, d'où nous ont un

instant écartés les héros en herbe des piédestaux de l'avenir.

Lyon a érigé un monument à Claude Bernard, qu'on peut appeler le créateur de la science physiologique, et Rouen une statue à Pouyer-Quertier, le protecteur de l'Agriculture et de l'Industrie normandes. Les deux figures ne se ressemblent guère, ni au physique ni au moral. Le savant, grêle, maladif, tout à l'étude des problèmes vitaux qui le claustraient dans son laboratoire, y menait une vie austère, loin du monde et de son fracas. L'économiste, au contraire, plantureux et de belle humeur, faisait retentir la tribune de sa verve puissante, et les murs du Palais-Bourbon vibrent encore de ses luttes épiques contre le libre-échange de l'Empire. C'est ce défenseur intrépide de leurs intérêts que ses concitoyens ont voulu honorer, et devant la statue de près de 3 mètres sur un haut piédestal de granit, on croit revoir le colosse vigoureux et fin qui disputait à un autre colosse, il y a un quart de siècle, les lambeaux saignants de la patrie.

Enfin, ces jours derniers, la ville de Paris dressait, à l'École des Beaux-Arts, un buste mérité à Duban, l'habile architecte qui a restauré le Louvre, la Sainte-Chapelle, le château de Blois, dix autres monuments historiques, avec autant de goût que de science; et à l'heure où nous achevons ces lignes, la ville de Poissy érige au plus illustre artiste de nos jours, à Meissonier, le bronze qu'on a pu voir au Salon, où Frémiet a représenté le maître debout, en tenue d'atelier, palette et pinceaux en main, fouillant du regard la nature qu'il va peindre.

Les expositions n'ont pas manqué ce mois-ci, toutes élégantes, instructives, intéressantes.

Dès le commencement de novembre, la Fleur attirait les délicats à la Galerie Petit; — non pas la fleur naturelle, étoile embaumée de nos serres et de nos jardins, mais la fleur dans l'art décoratif, la fleur peinte, brodée, sculptée, tissée, niellée, dans les tableaux, les soieries, les étoffes, les dentelles, les tapisseries, les émaux, les bijoux. C'était une idée charmante, mise en œuvre pour la première fois, et qu'on s'étonne de n'avoir pas vu réalisée plus tôt. Tous les collectionneurs avaient contribué à son succès, depuis M. Worth, le grand couturier, avec ses robes, ses étoffes, ses corsages merveilleux du dix-septième et du dix-huitième siècle, jusqu'à Mme la comtesse d'Eu prêtant les incomparables roses de Redouté, ouvrage aussi rare que précieux dont une vitrine protégeait le vélin contre tout attouchement profane.

Il faudrait des pages entières pour énumérer les fleurs de toute

espèce qui s'épanouissaient là dans le velours et le lampas, sur les faïences et les porcelaines, dans les écrans et les éventails : pensées, tulipes, ébéniers, coquelicots, glaïeuls, primevères, cyclamens, muguet, pervenche, campanules, jasmins, clématite, boutons d'or, bluets, lys, pavots, marguerites, lilas, bruyères, cinquante autres s'étalant sous les yeux ravis, avec leur éclat, leur grâce, leur fraîcheur, comme dans un parterre! Il ne leur manquait que le parfum, et encore l'imagination séduite en avait-elle presque l'illusion!

Parmi les peintres anciens, on rencontrait Saint-Jean, Van-Daël, Breughel, Van Balen, Luini, Botticelli, Van-Spaendonck; et parmi les modernes, Corot, avec d'admirables pivoines, Delacroix, avec des marguerites, Courbet, Diaz, Huet, Ph. Rousseau, Toudouze, Abbéma, Vollon, Madeleine Lemaire; j'en passe.

Nos manufactures nationales des Gobelins, de Sèvres, de Beauvais avaient envoyé de splendides échantillons de leurs richesses, et c'était plaisir de former un bouquet imaginaire, une gerbe idéale avec les fleurs jetées dans ces bordures au petit point du temps de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, répandues sur ces faïences de Rouen, de Marseille, de Moustiers, de Strasbourg, de Hollande et d'Italie, coquettement posées dans les corbeilles et les jardinières de Sèvres, enguirlandant les tasses, les assiettes, les sucriers de Saxe et de Chantilly, courant autour des candélabres d'argent et des médaillons d'or, s'enchâssant dans les montres, les broches, les châtelaines et les bonbonnières, cascadant à travers les dentelles et les guipures, ou s'incrustant avec discrétion dans les petits meubles intimes, secrétaires, guéridons, bureaux, de l'époque la plus galante de notre histoire!

C'était un rêve que cette exposition délicieuse. Il n'y manquait qu'une profusion de fleurs naturelles pour encadrer celles de l'art, en faisant ainsi mieux ressortir encore la perfection des secondes à côté des premières; mais elle n'en a pas moins prouvé ce qu'elle voulait établir : que la fleur, avec ses formes si séduisantes et ses tons si variés, est l'élément décoratif par excellence, et se prête avec une grâce égale aux applications les plus diverses.

L'exposition de chrysanthèmes de la Société d'Horticulture a continué la féerie avec ses panaches de toutes nuances et ses touffes étonnantes de forme et de coloris. Chaque automne, cette exhibition est une vraie fête, adoptée par la mode, mais nous ne l'avions encore vue ni aussi remarquable ni aussi nombreuse. La fleur exotique y débordait des salles qui lui sont affectées d'ordinaire, et il avait fallu lui accorder d'autres espaces, transformés en parterres.

Comment décrire ces variétés infinies, cette fantasmagorie de

tons vifs ou tendres, depuis le jaune d'or aux reflets de soie, et le rouge incendie à revers paille, jusqu'au lilas nacré et au blanc de cygne! Comment donner une idée de ces formes curieuses et originales, où l'alvéolé, le tubulé, l'incurvé, le globuleux, réalisent toutes les fantaisies, et dont les pétales, frisés, arrondis, lancéolés, souples, rigides, retombent, s'enroulent ou se dressent avec une grâce étrange! Certains types ont des noms qui font image et suffisent à les peindre : l'Etoile d'or, le Soleil de France, le Feu de l'aurore, le Vésuve, le Triomphe! D'autres font chatoyer toutes les incandescences du violet, du grenat, de l'ocre, du rose, du lilas, du mauve, de l'orange, du blanc, mariés aux revers diaprés, sablés, striés, de la façon la plus harmonieuse. Ici, le rouge vif s'éteint en revers paille; là, le saumon expire en rose attendri, le brun finit en crème ou en blanc d'argent.

Et puis se présentent les noms attachés capricieusement à la plante par la politique, la courtoisie, la mode, l'enthousiasme, par tous les courants qui passent, sans se préoccuper assez de l'harmonie nécessaire entre la fleur et l'étiquette. Pourquoi *Léo Delibes* est-il violet? Quelle corrélation entre *Lincoln* et le jaune soufre? Quel rapport le *baron Hirsch* a-t-il avec le cramoisi recroquevillé? Et le *baron Alphonse de Rothschild* avec le rose pâle? En revanche, l'*Héroïne d'Orléans*, avec ses pompons blanc de neige; la *Légion d'honneur*, avec son riche coloris magenta; le *Gambetta* rouge foncé à revers d'argent, et le *Cardinal Langénieux*, de pourpre velouté incarnent bien l'idée qu'ils symbolisent.

J'ai moins de goût pour le *Deuil de M. Thiers* en lilas foncé, ou pour le *Deuil de M. Jules Ferry* en violet sombre. Il faut laisser ces images aux lieux des mélancoliques souvenirs et n'associer à la fleur, — parure et poésie! — que des idées de grâce, de fraîcheur et de beauté.

Tous nos grands horticulteurs, de Caen à Grenoble, avaient pris part à cette exposition : MM. Vilmorin, Forgeot, Dallé, Nonin, Boutreux, Noiriel, Gérand, Lévêque, Yvon, Rosette, Vernier, Calvat, Lachaume; et, entre tant de merveilles, le jury a dû être embarrassé pour faire des choix. C'est M. Nonin, horticulteur à Châtillon, qui a emporté la médaille d'honneur, et il l'a vraiment justifiée par les magnificences extraordinaires que son art a su arracher à la nature.

Quelques jours avant la fête florale de la rue de Grenelle, une autre exposition de chrysanthèmes, lui servant pour ainsi dire de préface, avait eu lieu au Jardin des Plantes, par les soins des chefs de culture du Muséum, et si elle offrait un peu moins d'éclat, elle avait peut-être un caractère plus scientifique et faisait admirer des

espèces chinoises et japonaises encore inconnues de nos amateurs. Surtout les plantes se présentaient là en plein air, disposées en massifs, et, dans ce cadre naturel, elles produisaient mieux tout leur effet décoratif.

On n'a pas assez visité cette exhibition du Muséum, qui méritait le pèlerinage du Jardin des Plantes; c'est un régal des yeux que les délicats devront se réserver pour l'année prochaine.

Après les fleurs inanimées des parterres, les fleurs ailées et gazouillantes de nos cages et de nos volières, précédant tous les volatiles de basse-cour destinés à finir prosaïquement sur nos tables. — C'est la troisième année seulement qu'a été essayée cette exposition internationale d'aviculture, et elle n'avait pas encore bien marqué sa place parmi nos distractions mondaines; mais, cette fois, elle a fixé l'attention par l'étincelante variété des espèces et des couleurs, et elle semble avoir définitivement conquis les faveurs de la société élégante.

C'est dans le palais des Beaux-Arts du Champ-de-Mars qu'elle avait été installée, dans ce palais éclectique qui abrite à tour de rôle des machines, des chevaux, des carrousels, des luttes de bicyclettes, des exercices de Dahoméens, je ne sais quoi encore, tout en servant d'asile de nuit aux misérables et aux déguenillés pendant les rigueurs de l'hiver. Au moins, le plumage et le gazouillis des oiseaux justifiaient un peu mieux l'enseigne; car c'est bien de l'art, et même du plus coquet, que ces bengalis, ces sangaras diamantés, ces petites perruches d'émeraude, ces veuves à collier d'or, ces cardinaux empourprés, toute cette faune roucoulante, papillonnante, chatoyante, que le Brésil, la Chine, le Japon, le Cap, Madagascar, « les îles », comme on disait autrefois, nous envoient pour le charme de nos yeux et de nos oreilles.

Il n'y en avait pas moins de 1500, voletant sous la coupole du haut palais, et nous montrant ce spectacle, — rare en politique! — de « capucins » et de « monseigneurs » joyeusement confondus avec des « ministres ».

Les races de basse-cour attiraient davantage les gourmets, préoccupés d'utile; aussi le clan des coqs à belle crête, des poules bien huppées, des canards à foie gras, des dindons opulents, était-il le plus entouré. On semblait, en les contemplant, savourer par avance le régal qu'ils promettaient, tandis qu'eux, sans se douter de leur sort, gloussaient et se rengorgeaient avec une naïveté vaniteuse.

Que venait faire le lapin au milieu de cette gent ailée? Malgré la mode du jour, l'espèce russe elle-même y semblait déplacée, et si l'on n'y avait introduit des cobayes, des angoras, des géants

de Flandre et autres léporides qu'en vue de compléter le peuple de la basse-cour, la logique eût conduit à y faire également figurer l'animal qu'en dépit des odes de Monselet il faut laisser au jardin d'Epicure.

C'était presque une suite de l'Exposition avicole — un mot nouveau signalé à l'Académie — que l'exhibition des œuvres de Charles Jacque, le peintre des poules et des moutons. L'ensemble comprenait soixante-six toiles, avec plusieurs centaines de dessins, d'aquarelles et de gravures. La vente qui a suivi l'exposition a été un éloquent hommage au talent du maître, interprète si clair et si vrai de la nature. Un Troupeau s'est adjugé à 30 000 francs, un Poulailler à 12 000, une Bergerie à 15 000, et le total a dépassé un demi-million.

Je n'oserais pas conseiller aux Impressionnistes et aux Symbolistes qui viennent d'étaler leurs créations dans les galeries de la rue Le Peletier de tenter la même épreuve; ils courraient le risque de ne pas rencontrer les mêmes enchères. Ce n'est ni l'audace ni la fantaisie qui leur manquent, mais leurs conceptions déconcertent, quand elles ne choquent pas, et on y trouve parfois des violences qui sont le contraire de l'art.

Mais on expose aujourd'hui les choses les plus étonnantes, et la Bodinière, par exemple, nous offre, à côté de dessins humoristiques, de vignettes et de caricatures ultra-modernes, une série de ces affiches illustrées dont les murs de Paris sont depuis quelque temps couverts. C'est assurément « un art nouveau » que ces affiches peintes, qui se rapprochent du décor de théâtre et traduisent très ingénieusement la réclame; mais est-ce bien de l'art, c'est-à-dire une émanation du beau, une recherche de l'idéal? Malgré toute la souplesse et toute l'habileté du talent, je ne puis me défendre d'en douter un peu, surtout en présence de pièces telles que la *Saxoléine*, l'*Alcazar d'Été*, le *Moulin-Rouge* ou les *Tripes à la mode de Caen*. — En sortant de là, je reviens par le Louvre.

Le mois a fini dans les funérailles, les unes pompeuses, d'autres modestes, plusieurs nous laissant, avec de profonds regrets, d'utiles leçons et de nobles exemples.

Ce n'est pas à nos lecteurs qu'il faut apprendre tout ce que résumait de haute estime et de vieil honneur le nom de Cornudet. L'ancien président du conseil d'État, l'ami de Montalembert, l'homme de vertu antique dont l'Empire avait respecté l'indépendance et l'intégrité, avait légué à son fils le plus précieux des héritages, et Michel Cornudet s'était appliqué à suivre dignement les

traditions paternelles. Après avoir siégé à son tour avec distinction au conseil d'État, il avait quitté cette assemblée lors d'une réorganisation où sa conscience ne trouvait plus toutes les garanties nécessaires, et il avait porté à plusieurs de nos grandes compagnies industrielles ainsi qu'à nos principales œuvres d'éducation et de charité le concours de ses lumières juridiques, de son expérience des affaires et de son dévouement. Vice-président du Paris-Lyon-Méditerranée, président du conseil d'administration du collège de Vaugirard, membre du conseil de la Providence, du conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, d'importants patronages et d'institutions de bienfaisance, il donnait ainsi tout son temps au bien public, avec une activité et une générosité d'âme qui faisaient illusion sur ses forces. Elles déclinaient cependant, bien qu'il fût encore dans la pleine maturité de la vie; mais il allait toujours, avec le même zèle, avec le même sourire aimable et bon, ne reculant devant aucune fatigue et multipliant les services. La variété de ses connaissances, la droiture de son esprit, la sûreté de son jugement lui avaient conquis une autorité légitime; l'aménité de son caractère lui avait gagné tous les cœurs.

Pendant le siège de Paris, il avait courageusement rempli son devoir de patriote et s'était distingué dans les sorties comme aux remparts. Depuis, et en dehors de toutes ses charges, il avait trouvé le moyen d'accomplir d'intéressants travaux de cabinet, mais toujours en vue d'un but utile à atteindre : études d'économie sociale, réformes financières, extension des œuvres charitables. Plusieurs fois le *Correspondant*, dont il était l'ami de longue date, a bénéficié de son excellente collaboration, soit qu'il signât ses articles, soit qu'il les couvrît de l'anonyme avec la modestie qui était encore une de ses vertus.

Il a succombé, à peine âgé de cinquante-quatre ans, dans ses propriétés de Bourgogne, où il était allé chercher un peu de repos, laissant à sa digne compagne une famille de sept enfants, tendrement formée par leurs soins incessants, et dont l'aînée, religieuse de la Retraite, a pu consoler ses derniers jours.

Les hommes passent, mais les exemples restent, et il n'en est pas de plus opportuns ni de meilleurs que ceux qui se dégagent de la vie tout entière de Cornudet.

C'est d'une existence aussi laborieuse, aussi honorée, aussi chrétienne que notre éminent collaborateur et ami M. Claudio Jannet nous a laissé le modèle. Atteint depuis quelque temps d'un mal qui ne pardonne guère, il avait dû subir une opération redoutable aux suites de laquélle sa constitution un peu frêle n'a pu résister. Qui n'a entendu, dans nos congrès d'économie sociale ou

nos assemblées de charité, cet orateur d'apparence un peu chétive, à la voix faible et voilée au début, mais dont l'accent s'échauffait avec l'action, et dont la parole convaincue et pénétrante finissait par s'imposer avec autorité? C'est que l'homme n'était pas seulement une intelligence très large et très cultivée, mais une âme ardente et croyante qui brûlait de communiquer sa foi aux autres. Foi politique, foi religieuse, il les a servies toutes les deux du même zèle, du même dévouement, sans les séparer, jusqu'à son dernier souffle. Nous n'avons pas à rappeler ici ses remarquables travaux; nos lecteurs ont pu en apprécier mieux que d'autres toute la science forte et sûre, toute la haute valeur morale et littéraire, car Claudio Jannet n'était pas seulement un penseur et un savant, mais un écrivain plein de clarté, de précision et d'élévation. Professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Paris, il ajoutait à cet enseignement, un peu épuisant pour sa santé fragile, la collaboration périodique dont il enrichissait le *Correspondant*, sans parler des solides ouvrages dont la réputation dépassait nos frontières, ni des discours et des conférences où son ardeur à propager des idées fécondes ne ménageait pas assez ses forces. Il a succombé prématurément à la tâche, à peine âgé de cinquante ans, et si le monarchiste fidèle n'a pas vu le triomphe de ses espérances, si le vaillant adversaire des utopies destructives n'a pas vu leur certaine et irrémédiable défaite, du moins, le ferme chrétien a pu entrevoir, sous les bénédictions suprêmes, la récompense méritée par sa laborieuse et noble vie, et c'est la meilleure consolation que nous puissions offrir à sa famille en deuil, avec l'hommage des profonds et douloureux regrets de tous les lecteurs du *Correspondant*.

Louis Figuier, le fameux vulgarisateur scientifique, n'appartenait pas à nos croyances. Né dans le protestantisme, il était arrivé à une philosophie brumeuse et fantaisiste où s'égarait volontiers son imagination vagabonde. Son dernier ouvrage, les *Bonheurs d'Outre-Tombe*, laisse entrevoir une transformation des âmes tout à fait fantastique et aussi réfractaire à la simple raison qu'à la foi. Mais il mettait au service de ses idées et de ses paradoxes tant de verve et de couleur que plus d'un esprit faible pouvait en être impressionné.

Sa grande œuvre, fondée en 1856 et continuée avec une infatigable constance jusqu'à son dernier jour, a été la publication de l'*Année scientifique et industrielle* (près de 40 volumes), qui constitue toute une encyclopédie curieuse, utile et parfois amusante. Sa manie dominante, son dada, sa toquade, pour employer des expressions familières, c'était l'organisation d'un Théâtre scientifique. Il en parlait sans cesse et à tout le monde avec l'accent

d'une conviction ardente. Combien de fois n'est-il pas venu nous en exposer à nous-même tous les mirifiques avantages avec une véritable passion! — Ce Théâtre-Scientifique, il a essayé d'en donner le type dans plusieurs drames, les *Six parties du Monde*, qui tomba à plat en 1878, puis avec *Denis Papin* et *Gutenberg*, qui n'eurent pas une chute moins malheureuse. Il y avait peut-être là une idée originale, mais, au fond, le savant se trompait. Le théâtre n'est pas fait pour vulgariser la science; il est fait pour corriger les mœurs, pour fustiger les vices, les passions, les travers. Qu'il n'y réussisse guère, c'est possible; que peut-être même il aggrave parfois au lieu d'améliorer, qu'il ajoute au lieu de retrancher, je n'oserais pas soutenir le contraire. Mais cette regrettable déviation du rôle ne change pas le caractère de sa mission, et Louis Figuier a échoué pour avoir méconnu la nature des choses.

Après Léon Palustre, un maître de la science archéologique, il faut mentionner Francis Magnard, un des maîtres du journalisme actuel. L'un, vivement épris de notre art national, et auquel on doit un magnifique monument sur la Renaissance, a fini en chrétien la vie de sage et de bénédictin qu'il menait dans sa riante villa de Touraine. — L'autre, bénédictin aussi, mais d'un genre plus profane, s'était absorbé vingt ans dans les livres qu'il s'assimilait avec la curiosité la plus intelligente et dans le métier dévorant où il s'est usé avant le terme. C'était un esprit clair, sagace, mesuré, sans parti pris, que la pratique des hommes et le cours des événements avaient incliné à un scepticisme parfois énervant, mais qui valait mieux, au fond, que le système d'idées contradictoires dont il s'est fait l'organe trop indifférent avec un talent incontesté. Directeur du journal le plus lu et le plus retentissant de France, il a été un des rois de la Presse et par la fine originalité de sa plume comme par le genre même d'articles auxquels il avait attaché son nom, il a marqué sa place à côté de Girardin et de Villemessant, parmi les principales figures du journalisme contemporain.

Reste le théâtre, dont nous aurions à passer en revue les nouveautés, mais pour lequel l'espace nous manque aujourd'hui. Aussi bien, n'est-il pas nécessaire de s'étendre beaucoup sur l'œuvre principale, la *Gismonda* de la Renaissance, pour en constater à la fois le mérite et les défauts. Comme toutes les pièces qui sont spécialement faites en vue d'un interprète déterminé, celle que M. Sardou a combinée pour Mme Sarah Bernhardt ne s'est appliquée qu'aux scènes capables de mettre en relief les qualités de la comédienne, en écartant celles qui auraient pu trahir les lacunes ou les défaillances de son

talent. Ce n'est plus la logique des faits, des situations et des caractères qui conduit l'auteur; c'est uniquement la préoccupation de sauver les côtés faibles pour faire valoir ce qui reste encore « d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ». — Et encore y parvient-il? Si l'on veut lire entre les lignes les éloges douteux et à double entente des meilleurs juges du feuilleton, on reconnaîtra que les vrais critiques ne s'y sont pas trompés. Il y a, dans *Gismonda*, une belle scène, très habilement filée, où l'amour triomphe de tout; puis de magnifiques décors et de riches costumes où Athènes et Florence mêlent leur lumière et leur splendeur. Mais ce n'est pas assez pour combler les vides et dissimuler les invraisemblances d'une action qui laisse autant à reprendre au point de vue de l'art qu'au point de vue de l'histoire. Et si vous ajoutez que Sarah Bernhardt y joue d'un bout à l'autre le rôle d'une princesse de *vingt-cinq ans*, passionnée, mobile et séduisante, vous vous demanderez si l'œuvre justifie bien l'engouement que s'efforce de créer autour d'elle une réclame savamment organisée.

Je viens de faire allusion au sentiment — discret, mais très visible — des principaux juges en cette matière. Ecoutez M. Sarcey : « La pièce est *bien creuse*..., c'est un *conte bleu*, une *belle féerie*; mais cette féerie est-elle historique?... C'est une pièce *à spectacle*, un *régal pour les yeux*... Sarah Bernhardt a été acclamée, rappelée, *non sans quelque exagération*... La pièce a obtenu un grand succès; je ne dirai pas qu'il a été *surfait*; peut-être est-il *supérieur à l'œuvre*... »

C'est assez clair : *intelligenti pauca*. A travers les ménagements et les sourdines, vous avez compris, vous êtes édifiés.

A propos de cette pièce, moitié mélodrame et moitié féerie, certains journaux ont lancé une idée tout à fait... originale : celle de la décoration de Sarah Bernhardt!

Déjà, à l'occasion de la millième représentation de *Faust*, annoncée pour le mois prochain, les mêmes organes de boulevard demandaient le ruban rouge pour Mme Carvalho, qui a créé le rôle de Marguerite; et, à propos de la retraite de Got, ils commencent à insinuer que le doyen de la Comédie-Française devrait recevoir la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Eh bien, ce n'est pas assez, proportionnellement à la place qu'on fait aux choses et aux gens de théâtre dans la presse et dans la société contemporaines. Il faut aussi décorer Paulus, Yvette Guilbert et plusieurs autres... Le chanteur du *P'tit bleu* et d'*En r'venant de la Revue*, la diseuse du *Fiacre* et du *P'tit rigolo* sont des gloires nationales auxquelles un grand peuple ne saurait trop prodiguer les témoignages de son admiration et de sa reconnaissance.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1894.

La première raison d'être d'un Parlement, le premier devoir, comme le premier droit, des élus du pays, c'est le vote du budget. Ainsi l'ont compris tous les peuples, où dominent les institutions représentatives. Ainsi l'entendait-on autrefois en France. Le parti républicain, depuis qu'il est maître, a changé tout cela. Le vote du budget ne tient dans ses travaux que la dernière place; au moment de clore la session, on s'aperçoit tout à coup qu'on n'a pas fait la loi de finances, et on l'expédie en quelques jours; ou bien, sentant que le temps manque même pour la bâcler, on la remet à l'année prochaine, et on vote, en attendant, les douzièmes provisoires.

L'habitude est maintenant contractée. Il en sera d'elle comme des réformes promises; ce n'est pas aujourd'hui qu'on perdra l'une et qu'on aura les autres; ce sera pour demain. Voilà plus de quinze ans que les paroles nous répètent la même assurance et que les actes la démentent. Nous sommes au 23 novembre. Le rapport général du budget de 1895 vient à peine d'être déposé. Il est certain qu'il ne sera point voté cette année. Les Chambres sont acculées aux douzièmes provisoires. Cette extrémité, devant laquelle reculent les gouvernements réguliers et qu'ils ne subissent, en s'en excusant, que dans les jours de crise, est devenue chose naturelle. Pour le régime actuel, l'exception, c'est un budget voté à sa date; le phénomène rare, presque inouï, c'est un budget sérieusement discuté; même quand il est adopté, à la fin de l'année, il ne l'est qu'après un examen mené à la vapeur, et le Sénat, malgré ses protestations aussi fréquentes qu'inutiles, en est réduit à enregistrer purement et simplement des mesures et des charges qu'il avait le droit de contrôler et souvent le devoir de rejeter.

Ce qui rend plus criante cette façon de procéder, c'est que dans ces discussions hâtives, où l'on vote d'ordinaire sans savoir ce que

l'on fait, les commissions et les chambres ont la prétention d'introduire des lois nouvelles qui demanderaient, en dehors de la loi de finances, une délibération séparée et réfléchie. La suppression des facultés de théologie, l'impôt dit du droit d'accroissement, bien d'autres changements dans la législation, sont sortis de ces débats précipités, et voici que, dans le budget qu'on propose au Parlement, on présente des dispositions qui, sous couleur d'apporter de simples modifications aux droits de succession, ouvrent la brèche à toutes les prétentions du socialisme.

Il est bien entendu qu'aucune de ces réformes ne contribuera à rendre au budget un équilibre qu'il ne connaît plus. La conversion de la rente nous avait fourni une somme de 65 millions, dont on annonçait à grand bruit que l'amortissement, d'une part, et l'agriculture, de l'autre, recueilleraient le bénéfice. Les 65 millions se sont perdus dans le gouffre où tant d'autres les avaient précédés, et le budget, même accru de cette ressource, se trouve en déficit de 25 millions. Les crédits supplémentaires, et l'expédition de Madagascar suffiront, sans compter les propositions nées de l'initiative parlementaire, pour aggraver ce dénuement.

Tout se tient dans les affaires d'État; comme on l'a souvent dit, les finances d'un pays sont à l'image de sa politique — on pourrait ajouter — de son état moral. Nous respirons un air vicié. Un député, qui se pique de ne pas farder la vérité, M. de Douville-Maillefeu, disait l'autre jour à ses collègues : « Il y a très peu de malfaiteurs dans le Parlement. » A quoi le président, homme grave (nous avons nommé M. Lockroy) a aussitôt répliqué : « Il n'y en a pas du tout. » Nous nous garderons bien de contester ce certificat d'innocence. Mais n'est-ce pas déjà un signe des temps que, du haut du fauteuil présidentiel, on sente le besoin de le délivrer à une Chambre, et ne faut-il pas que la moralité publique ait subi de terribles atteintes pour qu'on puisse, sans trop s'en émouvoir, entendre un député articuler tranquillement contre ses collègues de telles accusations? Là encore, ce qui était autrefois l'exception, ce qui faisait scandale, devient le fait courant. Escroquerie, abus de confiance, chantage, trahison, voilà les mots qui bourdonnent sans cesse à nos oreilles; on ne songe même plus à s'en étonner. Sans parler de cette abominable affaire Dreyfus, sur laquelle, bien que tout le monde en parle, le mystère plane toujours, c'est tantôt quelque conseiller municipal de grande ville, tantôt quelque employé de l'assistance publique, qui est pris la main dans le sac; ce sont des journalistes soupçonnés d'avoir formé un syndicat pour vendre leur concours à un négociant compromis dans un marché de l'État; ce sont des magistrats accusés d'avoir jugé,

dans cette scandaleuse affaire de la municipalité de Toulouse, sur le vu de pièces falsifiées, et placés dans cette alternative d'avoir été dupes ou complices de la fraude que dénonce le cri public. Comment s'étonner, dans cette mêlée où tous les pouvoirs laissent quelque chose de leur dignité, que le jury se trouble et que, se rappelant les invectives dont les maîtres du jour ont poursuivi l'ancienne magistrature, il acquitte les diffamateurs de la nouvelle, estimant que, toute épurée qu'on la dise, elle est pire que l'autre?

Le jury cependant a fait une distinction. Il a laissé passer les insultes contre la magistrature, mais il a puni les outrages contre le Président de la République. Vainement le condamné et ses amis ont essayé de prendre leur revanche dans les réunions publiques. Ils n'ont pu se dissimuler qu'ils allaient, par leurs excès, contre le but qu'ils poursuivaient, et qu'au lieu d'ébranler l'autorité de l'homme que l'un d'eux appelle « l'ennemi », ils la fortifiaient. En voyant le premier magistrat de la République devenir ainsi la cible de tous ceux qui attaquent journellement la patrie, la société, la famille, l'ordre moral tout entier, on s'est dit que, pour exciter de telles colères, il fallait que M. Casimir-Périer représentât en effet quelques-unes de ces institutions sociales contre lesquelles la meute était déchaînée; on lui a supposé une fermeté dont plusieurs regrettaient déjà de ne pas rencontrer assez le témoignage dans ses actes. Sans le vouloir, ses insulteurs ont plaidé pour lui; ils ont fini par disposer en faveur de sa personne bien des hommes qui étaient demeurés sur la réserve, et dont les préventions ont, momentanément au moins, fait silence devant les attaques dont il était l'objet.

La conséquence a été sentie jusque dans les rangs avancés du parti républicain, sentie et redoutée. On s'est tout aussitôt occupé d'y porter remède. Un groupe parlementaire, de création nouvelle et de notoriété nulle, mais qui espère ressusciter une chose morte qui ne fut que trop célèbre, la concentration républicaine, a résolu d'envoyer des délégués au Président de la République, pour le remettre au point. L'ambition de ce groupe n'était pas petite : il méditait de reprendre action tout à la fois sur le public, en désavouant une polémique dont les allures avaient indigné tous les honnêtes gens, et sur M. Casimir-Périer lui-même, en l'arrachant à l'influence des « perfides » apologistes qui s'efforcent, paraît-il, de l'enrôler dans la réaction. C'est à ce double titre et pour ce double but que les délégués du groupe de l'Union progressiste sont venus haranguer à l'Élysée le président de la République.

M. Casimir-Périer a eu la bonté de paraître prendre au sérieux cette démarche; il y a fait une réponse qui, à peine lancée dans

la publicité, y a été, comme de juste, suivant la prévention de chacun, commentée dans les sens les plus divers. Les uns ont soutenu que le langage du Président de la République confirmait sa politique antérieure; les autres, qu'il la démentait. Il nous semble qu'on a beaucoup grossi l'importance de ces paroles. Que M. le Président de la République déclare qu'il ne sera « l'homme d'aucun parti », c'est une assurance qui, de sa part, n'a pas lieu de surprendre. Aussi bien que les rois constitutionnels, le Président d'une République doit planer au-dessus des partis et demeurer entre eux comme un arbitre, empruntant aux idées de chacun ce qu'elles peuvent avoir de vrai. N'être d'aucun parti, pour le chef de l'Etat, ce n'est pas n'avoir aucune doctrine arrêtée sur les grandes questions politiques ou sociales; c'est, avant tout, ne point se laisser guider par l'esprit de parti.

Parce que les délégués du groupe progressiste ont cru devoir lui dire qu'ils rêvaient de rétablir la concentration républicaine, faut-il donc en conclure que M. Casimir-Périer s'est rallié à leur chimère, au risque de renier le programme que, même avant d'être président, même avant d'être ministre, il avait soutenu? Tel n'est pas notre avis. Ce mot de concentration, M. Casimir-Périer ne l'a pas même prononcé; on pourrait plutôt dire qu'il l'a exclu, en insistant sur « le devoir de chercher à mettre de la cohésion dans le personnel des administrations ». C'est en effet la concentration qui a empêché cette cohésion nécessaire, en livrant les administrations à des directions opposées dont le radicalisme, sous prétexte d'union républicaine, devait seul profiter. M. Casimir-Périer a ajouté avec raison qu'il était lui-même « une force morale », expression bien peu familière à ses interlocuteurs, mais que nous n'avons garde de récuser, car elle fait du premier magistrat de la République l'auxiliaire de toutes les grandes forces morales du pays, de toutes les idées de patrie, de famille, de religion, de propriété, sur lesquelles est fondée la société; elle le pose par là-même comme l'adversaire de ceux qui les veulent détruire. Or quel est pour ceux-ci le premier moyen de lutte? C'est encore la concentration.

Comme les délégués du groupe progressiste, il est vrai, M. Casimir-Périer s'est montré fort sensible à la campagne que d'autres essaieraient de mener pour le transformer en homme de la réaction : campagne, a-t-il dit, « peut-être moins blessante pour l'homme » que les outrages des socialistes, « mais, au fond, plus dangereuse. »

C'est là un danger dont M. le Président de la République fera bien de ne pas s'émouvoir; il risquerait, à trop le regarder, de perdre de vue le vrai péril. M. Casimir-Périer connaît assez l'histoire, non seulement de la France, mais de sa famille, pour

savoir que tout homme d'Etat, qui a voulu l'ordre dans son pays, a été qualifié de réactionnaire. Son illustre aïeul a essuyé l'injure, — si injure il y a, — après l'avoir adressée lui-même aux ministres de la Restauration; il l'a essuyée pour son compte, et méprisée. Lorsque, en 1873, son père déclarait ne vouloir établir la République que pour mieux lutter contre les radicaux, les radicaux le laissaient dire et même l'applaudissaient, pressés d'aller d'abord à l'œuvre la plus urgente, qui était de fonder la République. Mais ils se réservaient, s'il arrivait au pouvoir, de le traiter comme un simple réactionnaire, et la disgrâce à laquelle ils ont voué la mémoire de M. Thiers, disgrâce qui, au fond, est pour lui un titre d'honneur, prouve assez que, quelques services qu'on ait pu rendre à la cause de la République, on n'est jamais l'homme des radicaux, quand on reste fidèle aux grandes lois sociales. Déjà, en 1848, le général Cavaignac en avait fait l'épreuve, quand il s'avisait de prendre pour ministres M. Dufaure et M. Vivien : « Ministère de réaction », lui écrivait, en donnant sa démission, son propre préfet de police, et le frère de Godefroy Cavaignac, le fils de l'ancien conventionnel, n'était plus pour l'extrême-gauche qu'un monarchiste déguisé.

L'accusation n'épargnera point M. Casimir-Périer, pour peu qu'il se refuse, comme il le fera certainement, aux desseins de la démagogie, et nous regretterions de l'entendre trop souvent répéter qu'il entend obtenir « la confiance de tous les républicains ». Car il est bien évident que cette unanimité ne lui sera point accordée. Il n'aura point la confiance de M. Millerand, de M. Jaurès ou de M. Goblet, à plus forte raison de ceux qui refusent déjà la leur à ces trois personnages; il rencontrera, à son grand honneur, les soupçons des partis qui, de près ou de loin, en plein jour ou par voie oblique, pactisent avec les révolutionnaires; les ménagements qu'il garderait pour les rallier à lui ne serviraient qu'à désorienter et à dissoudre cette ligue des braves gens à laquelle, dans les premiers jours de son ministère, M. Casimir-Périer avait fait appel.

Le moment serait mal choisi, d'ailleurs, pour tenter un nouvel essai de la concentration républicaine. L'idée a été reprise mardi dernier à la Chambre; elle y a été battue. C'est une interpellation de M. Jules Guesde sur la pharmacie municipale de Roubaix qui a provoqué la discussion; à propos de cette fantaisie d'une municipalité socialiste, le collectivisme, la politique du gouvernement, la concentration, ont été successivement mis en cause. M. Goblet, M. Deschanel, M. l'abbé Lemire, M. de Ramel, M. le président du Conseil, M. Bourgeois, avec M. Jules Guesde et M. Vaillant, ont paru dans la mêlée et, s'il est resté de cette séance prolongée jusqu'à minuit, le bon effet d'une manifestation du Parlement et du

cabinet contre le socialisme, il faut reconnaître que les efforts et le temps consacrés à combattre cet ennemi n'ont pas été sans donner à penser que son importance était grande.

C'est à la fin de ce débat que M. Bourgeois a cru le moment propice pour exhumer la concentration. Il a, lui aussi, parlé des deux périls, du péril collectiviste et « du péril clérical »; car c'est encore là qu'en est, en fidèle disciple de M. Floquet, cet ancien ministre de l'instruction publique. Sa stratégie a été vaine, et lorsqu'on en est venu au scrutin, l'ordre du jour qu'il avait pompeusement annoncé n'a pas même eu les honneurs d'un vote.

Mais, pour s'être affirmée contre les collectivistes, la politique de la Chambre et du cabinet n'en reste pas moins obscure et contradictoire. On nous dit qu'à mesure qu'elle sort de sa première inexpérience et qu'elle avance en âge, cette Chambre voudrait être dirigée et qu'elle sent de plus en plus le besoin d'un gouvernement qui la guide. La première condition pour qu'elle obtienne cette satisfaction, ce serait que le gouvernement sût bien ce qu'il veut, et qu'ayant un programme, il le fît prévaloir, à tous les degrés, parmi ses agents; cette condition n'est pas remplie; sur tous les points du territoire, on relève sans cesse des actes contradictoires et des mesures qui se démentent les unes les autres. L'affaire de Cempuis est enfin venue devant la Chambre; le ministre de l'instruction publique, M. Leygues, y a fait preuve de fermeté; il a réduit les interpellateurs au silence en établissant que leur héros, l'instituteur-modèle, M. Robin, avait délivré un certificat de complaisance à un de ses professeurs, convaincu d'avoir commis des attentats à la pudeur sur six élèves de Cempuis, — voilà pour la morale, — et qu'il avait voulu soustraire, en excipant de sa prétendue qualité d'étranger, son propre fils, à ce qu'il appelait lui-même « la servitude militaire », — voilà pour le patriotisme!

Anéantie devant la Chambre, la faction qui soutenait l'école de Cempuis s'est relevée le lendemain. Elle a dénoncé, plus que jamais, tout comme M. Bourgeois, tout comme les délégués qui ont été visiter M. Casimir-Périer, la conspiration cléricale et la réaction, et le Conseil général de la Seine, le même qui vient de refuser de lever sa séance en signe de deuil, à l'occasion des funérailles de l'empereur de Russie, a ordonné une contre-enquête dont on peut être certain d'avance qu'au mépris de faits avérés, elle sera toute à l'avantage de l'ancien directeur de Cempuis.

On a révoqué M. Robin, soit; mais comme l'ont fait remarquer des feuilles républicaines, il y a dix ans que l'on savait ce qui se passait dans son école. Le préfet de la Seine, les inspecteurs de l'instruction publique ne l'ignoraient pas; M. Buisson, le directeur

de l'enseignement primaire, prenait fait et cause pour l'établissement et pour le maître. Qu'a-t-on fait de ces complices, conscients ou aveugles, des méthodes de Cempuis? On les maintient à leur poste, et M. Leygues entonne à la tribune l'éloge de M. Buisson. Là, comme à Toulouse, pour divulguer les fraudes de la municipalité de cette ville, tolérées ou encouragées par la préfecture, il a fallu l'initiative des particuliers et l'éclat des journaux. Le gouvernement ne voyait ou ne disait rien; quand il se décide à toucher aux subalternes, il épargne les hautes têtes, c'est-à-dire les plus coupables. Comment veut-on relever ainsi cette notion du gouvernement, que l'on s'accorde pourtant à proclamer nécessaire? Le vrai péril est là; la France veut un gouvernement, c'est-à-dire un pouvoir qui lui assure l'ordre matériel et moral, et les pires ennemis de la République seraient ceux qui, sous prétexte de la préserver de la réaction, la montreraient décidément incapable de procurer au pays les garanties qu'il réclame.

Cette décision, dans les plans et dans les vues, n'est pas moins indispensable pour les affaires extérieures.

A l'heure où paraîtront ces lignes, la Chambre n'aura pas terminé le débat sur l'expédition de Madagascar. Elle accordera, selon toute apparence, les subsides demandés par le gouvernement; elle les votera sans enthousiasme et avec le juste sentiment d'une nécessité à laquelle on ne peut se soustraire. Les choses, il faut en convenir, en étaient arrivées au point qu'à moins d'abdiquer devant la cour d'Emyrne, une action de la France s'imposait. Quand on réfléchit à ce qu'a été, depuis dix ans, notre situation à Tananarive, on se demande s'il n'eût pas mieux valu, en 1885, s'abstenir d'établir ce protectorat dont alors on faisait grand bruit. Le protectorat devait fortifier nos droits; ils n'ont jamais été plus méconnus que depuis qu'il existe. Il n'a servi dès lors, bien loin d'accroître notre ascendant, qu'à souligner notre faiblesse. L'opinion publique avait vu avec peine la commission de Madagascar choisir pour son président l'ancien ministre dont la politique a été, dans ce pays, le plus funeste à nos intérêts, M. Ribot. Nul plus que lui n'avait ménagé les influences qui s'agitaient contre nous, nul n'avait laissé plus libre carrière aux intrigues des missions méthodistes, et la commission le nommait de préférence à M. de Mahy, qui toujours les avait dénoncées. Il semble qu'en confiant le rapport à l'un des membres qui avaient voté pour M. de Mahy, à M. Chautemps, la commission ait eu conscience de sa faute et de l'impression qu'elle avait produite. Demain, le gouvernement sera armé et autorisé. Ce sera à lui à bien prévoir les suites possibles de la campagne, et surtout à ne rien épargner

pour assurer le bien-être de nos troupes et la facilité de leurs opérations.

L'imposant et pathétique cortège qui accompagnait à travers l'Empire les restes mortels d'Alexandre III est arrivé au terme de sa marche funèbre. Le tsar repose, à côté de son père, dans la forteresse des saint Pierre et saint Paul. La France s'est unie, dans ce jour solennel des obsèques, aux émotions et aux regrets de la Russie; elle a témoigné par des manifestations, telles qu'elle n'en avait jamais fait de plus éclatantes pour ceux qui ont porté le plus haut sa gloire, que la mort d'Alexandre III était pour elle un deuil national. L'alliance des deux pays s'est resserrée dans cette commune douleur, et l'on a pu reconnaître à des signes multipliés que Nicolas II avait hérité du grand pacificateur, avec la couronne impériale, ses sentiments pour la France.

Il nous plaît de constater la part que la religion a eue dans ces touchantes démonstrations. En Russie, la prière est inséparable de l'affliction des peuples; c'est en invoquant Dieu que la nation honore la mémoire de son empereur. En France, dans l'immobilité à laquelle une crainte misérable condamne le gouvernement, l'initiative des évêques a répondu au sentiment du pays; partout des services ont été célébrés en union avec le peuple russe; partout aussi on a vu s'y rendre les autorités, l'armée, la marine. Il y a là un précédent qui, nous l'espérons, fera loi désormais. Il y a quelques mois, M. le général Mercier interdisait à nos officiers de paraître en uniforme dans nos églises, pour assister aux cérémonies célébrées en mémoire de Jeanne d'Arc. L'interdiction a été levée, à juste titre, pour honorer le souverain étranger qui fut l'ami de la France. On ne la rétablira pas, nous voulons le croire, quand il s'agira de rendre hommage à l'héroïne, fille de notre sol, qui a sauvé la patrie.

Il se produit une sorte de crise dans les destinées de la Triple Alliance. On sent sur divers points des craquements qui n'annoncent pas sans doute la fin du pacte, mais qui trahissent les embarras et les mutuelles défiances de ceux qui l'ont consenti. Les irrédentistes de l'Istrie sont pour deux des contractants, l'Autriche et l'Italie, un terrible sujet de conflit. L'Autriche veut garder l'Istrie et comme elle n'y reconnaît pas la prédominance de la nationalité italienne, elle entend que dans les villes de cette province les inscriptions officielles soient *bilingues*, c'est-à-dire slovènes en même temps qu'italiennes. Les Italiens contestent le droit des Slovènes; ils font appel à leurs frères de la Péninsule, et contre les rigueurs qu'ils s'attirent de la part des autorités autrichiennes, les sujets du roi Humbert, sans distinction de partis, font entendre des protestations unanimes. Vainement l'ambassadeur du roi, M. Nigra, a

demandé au cabinet de Vienne de revenir sur ses décisions; le comte Kalnoky les maintient, tout en promettant d'éviter les collisions, et le diplomate italien est obligé de prendre un congé pour aller se reposer dans son pays de ses inutiles efforts. L'Italie, d'ailleurs, n'a guère le droit de faire appel à la clémence des autres, elle qui vient de répondre par l'odieuse et inique condamnation d'un officier français, le capitaine Romani, à l'excessive mansuétude dont nos gouvernants font preuve envers les espions qu'elle nous envoie.

D'un autre côté, les changements introduits par l'empereur Guillaume dans le personnel de son gouvernement font redouter une évolution dans ses vues; on n'envisage pas sans appréhension les résolutions auxquelles le jeune souverain pourra se laisser entraîner pour combattre les menées révolutionnaires, et la presse anglaise va jusqu'à l'avertir de prendre garde à l'état « d'isolement politique » auquel il risque de réduire l'Allemagne.

De la part de l'Angleterre, l'avertissement sans doute n'est pas absolument désintéressé. L'Angleterre n'en donne guère de ce genre. Elle a à se plaindre de l'Allemagne qui, non contente d'avoir exigé une modification de l'arrangement anglo-congolais, vient d'opposer un brusque refus à cette idée d'une médiation entre la Chine et le Japon que lord Rosebery avait mise en avant. La guerre des deux empires de l'Extrême-Orient préoccupe singulièrement la Grande-Bretagne; elle voudrait conjurer la ruine dont la Chine est menacée par les victoires foudroyantes du Japon, et elle s'était flattée d'associer les puissances à une intervention amiable dans laquelle, ayant pris l'initiative, elle aurait eu l'influence. L'abstention des puissances a dissipé ce rêve et, pour comble d'infortune, il se pourrait que les Etats-Unis fussent appelés à exercer seuls cet arbitrage dont l'Angleterre avait ambitionné l'honneur et le profit.

Dans cette extrémité, le cabinet britannique s'est tourné vers la Russie; il n'est pas d'avances qu'il ne lui fasse, secondé par la presse de Londres, pour lui persuader que leurs intérêts sont communs dans cette guerre de Chine et la convier dès lors à une action commune. La Russie paraît accepter avec une réserve, d'où l'ironie n'est pas absente, ces témoignages inattendus. Il y a trop de rivalités entre les deux nations pour qu'une entente entre elles puisse s'établir, sans des sacrifices mutuels que ni l'une ni l'autre ne consentiraient.

Les Etats-Unis sont encore sous l'impression des résultats du scrutin du 5 novembre. Ce jour-là des élections ont eu lieu, non seulement dans toute l'étendue de la République américaine pour la Chambre des représentants, mais, dans une vingtaine d'Etats,

pour le renouvellement des gouverneurs ou des législatures locales. La lutte s'est, presque partout, terminée par la victoire des républicains. Les démocrates dans la Chambre actuelle formaient avec les populistes une majorité de 92 voix; les républicains auront dans la nouvelle Chambre, une majorité de 83 voix contre les démocrates et les populistes réunis.

Ils ont eu mêmes avantages dans les élections locales. Le succès tient à des causes diverses : d'une part, — et l'on ne peut que le regretter, — au ressentiment et aux mécomptes des intérêts blessés par l'équitable amélioration des tarifs douaniers et par la modération générale d'une politique qui n'a pas en un jour effacé tous les abus du passé; d'autre part, — et sur ce point il n'y a qu'à applaudir, — à la révolte des consciences contre les procédés de *Tammany-Hall*, association de politiciens qui, dans plusieurs villes et principalement à New-York, avait, par la corruption, gangrené tous les services. Bien que cette association comptât beaucoup de démocrates, et que M. Cleveland ait été porté au pouvoir par le parti démocratique, la défaite de Tammany-Hall est loin d'en être une pour le président. La faction démocratique qui est battue s'était, en effet, dès le principe, tournée contre lui; elle l'avait subi malgré elle, et son opposition avait contribué à faire échouer au Sénat les meilleures propositions du gouvernement. Sa chute peut donc être considérée comme un triomphe personnel pour M. Cleveland; elle est, en tous cas, une victoire de l'honnêteté publique.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH Ier

Parmi les souverains et les chefs d'État de l'époque actuelle, l'une des figures les plus intéressantes, les plus sympathiques, et, à coup sûr, les plus dignes du respect et de l'estime de tous, est, sans contredit, celle de François-Joseph Ier, empereur d'Autriche, roi de Hongrie.

Monté sur le trône à l'âge de dix-huit ans, par suite de l'abdication de son oncle, l'empereur Ferdinand, que les orages de la révolution de 1848 et les troubles graves causés dans ses États par la commotion qui avait ébranlé l'Europe, avaient de bonne heure dégoûté du pouvoir suprême, François-Joseph achève en ce moment la quarante-sixième année de son règne. Des princes de sa maison, on n'en cite qu'un seul qui ait dépassé ce chiffre, c'est Frédéric IV, qui a porté la couronne impériale de 1440 à 1493. Il est aujourd'hui, après la reine d'Angleterre, le doyen des souverains de l'Europe.

Nous n'avons pas la pensée de relater ici tous les événements mémorables qui se sont déroulés en Autriche durant cette période de près d'un demi-siècle, et dont quelques-uns compteront parmi les plus importants de l'histoire de ce grand pays. Il nous suffira de rappeler en quelques mots la perte de la Lombardie à la suite de la campagne de Napoléon III en Italie, en 1859; puis la guerre de 1866 avec la Prusse, qui amena la cession de la Vénétie au roi d'Italie, et qui eut, au point de vue politique, des conséquences d'une portée beaucoup plus considérable encore. On sait, en effet, que cette guerre malheureuse a enlevé à l'Autriche l'hégémonie en Allemagne pour la transporter sur la tête de cette nation rivale, si longtemps détestée, qui, à peine organisée, avait fait ses premières armes, au siècle dernier, en portant de rudes coups à la monarchie de la grande impératrice Marie-Thérèse, et dont les destinées, depuis lors, ont été si rapides et si triomphantes qu'elles ont dépassé les rêves auxquels l'imagination la plus audacieuse eût osé se laisser entraîner. Nous remarquerons, d'ailleurs, que ces grands revers se sont trouvés compensés, dans une certaine mesure, pour l'Autriche-Hongrie, au moins au point de vue terri-

torial, par l'attribution des provinces de Bosnie et d'Herzégovine, que lui a faite le traité de Berlin de 1878. La suzeraineté nominale du sultan a été réservée; en fait, néanmoins, ces provinces peuvent être considérées dès à présent comme détachées de l'empire ottoman et définitivement acquises à la monarchie austro-hongroise.

Mais ce n'est pas l'histoire de François-Joseph que nous avons entrepris de raconter, c'est seulement le portrait de ce souverain que nous voudrions esquisser; et si nous indiquons, en passant, quelques-uns des faits les plus marquants de son règne, c'est surtout en vue de faire ressortir que, par la dignité et l'élévation de son caractère, par la pratique incessante des vertus publiques et privées qui forment le fond de sa vie, ce prince est demeuré supérieur aux épreuves, aux vicissitudes, aux grandes infortunes même que la Providence ne lui a point épargnées, et qu'après tout ce temps, il demeure debout, fort de l'amour de ses peuples, entouré de leur vénération et digne du respect universel.

Le sentiment du devoir, l'abnégation de soi-même, le dévouement constant et absolu au bien de ses sujets, tels sont les traits les plus frappants du beau caractère que nous allons étudier.

Né le 18 août 1830, François-Joseph vient d'atteindre sa soixante-quatrième année. Sa taille, un peu au-dessus de la moyenne, est bien prise. Adonné, depuis sa jeunesse, aux exercices du corps qui entretiennent la vigueur, l'agilité, la santé et la bonne humeur, il a conservé une souplesse dans les mouvements et une jeunesse dans la démarche qui se dénotent au premier aspect. A part l'extrême distinction et l'élégance naturelle répandues dans toute sa personne, les traits de son visage n'ont rien de particulièrement remarquable. Mais ce qui frappe tout d'abord ceux qui ont l'honneur de l'approcher, c'est l'expression de franchise et de loyauté et, par-dessus tout, de bonté, qui anime et adoucit sa noble et mâle physionomie. François-Joseph est profondément bon. Il en a donné mille preuves. C'est là ce qui attire surtout vers lui les cœurs de ses sujets. C'est cette générosité d'âme, unie à la droiture et au dévouement, qui ont fait de lui l'un des princes le plus justement populaires qui se puissent rencontrer.

Donner une idée des hautes qualités qui distinguent ce souverain comme homme politique dirigeant, dans la mesure que lui laisse la constitution, les affaires intérieures et extérieures de son pays, puis comme commandant en chef de son armée; le représenter dans l'accomplissement consciencieux et régulier des nombreux devoirs imposés par la charge très élevée, mais souvent très rude, dont il est revêtu, et dans les principales circonstances de sa vie habituelle, c'est ce que nous essaierons de faire dans cette rapide étude.

I

Des nombreuses questions, pour la plupart assez compliquées, dont il faut avoir une idée tant soit peu exacte si l'on veut pénétrer dans la politique intérieure de l'empire austro-hongrois, les deux plus considérables, celles qui dominent toutes les autres, sont, d'abord et avant tout, celle des nationalités, et en seconde ligne, la question des rapports de l'Autriche avec la Hongrie, qui, au fond, n'est qu'un dérivé de la première.

La question des nationalités doit être regardée comme prépondérante parce qu'elle touche aux fibres les plus intimes de l'organisme de l'Etat austro-hongrois, qu'elle est inhérente à la formation et à la juxtaposition des divers éléments qui composent l'empire, et qu'elle intéresse au plus haut degré les conditions mêmes de son existence. Chacun sait, d'une manière générale au moins, comment est constitué le vaste empire qui s'étend des confins de l'Italie, de la Suisse, de la Bavière et de l'Allemagne, jusqu'à ceux de la Russie et des territoires divisés aujourd'hui en royaumes ou principautés de fondation récente, qui formaient, il y a peu d'années encore, les possessions danubiennes de la Turquie d'Europe. Rien de moins homogène et de plus éloigné de la centralisation administrative, telle qu'elle existe en France, que cet assemblage de grandes provinces ou plutôt d'anciens royaumes, habités par des populations de races très variées et tout à fait dissemblables, possédant pour la plupart une sorte d'individualité historique, dont plusieurs ont eu, dans les temps passés, leur période d'indépendance et de gloire, et qui, peu à peu se sont rangés sous l'autorité puissante et habilement exercée de la maison d'Autriche. Non seulement ces peuples diffèrent entre eux par la langue [1], la religion, les traditions, les mœurs, les coutumes, les affinités politiques et littéraires, mais même, et ceci est très digne de remarque, ils ont fort peu de sympathie les uns pour les autres et se jalousent au point de n'avoir guère d'autre sentiment commun que celui du respect et de l'amour de la dynastie qui les tient réunis et groupés sous son égide. Ils se rendent compte toutefois de l'utilité, de la nécessité même de l'appui qu'elle leur prête,

[1] L'empereur François-Joseph, d'après ce que l'on affirme autour de lui, sait parler et écrire couramment les huit langues ou idiomes dont se servent les habitants de la monarchie, c'est-à-dire l'allemand, le hongrois, le tchèque pour la Bohême; le polonais pour la Galicie; le russe pour les Ruthènes, qui comptent environ pour moitié dans la population de cette vaste province, fragment de l'ancienne Pologne; le croate, l'italien et le Roumain. Il est à peine besoin de mentionner que Sa Majesté parle le français dans la perfection.

et une longue habitude leur a appris à considérer cet appui comme indispensable à leur existence. La maison de Habsbourg-Lorraine est donc, en réalité et sans aucune exagération, la clef de voûte de l'empire austro-hongrois. Si elle venait à manquer, la dislocation générale s'ensuivrait infailliblement, et l'édifice tout entier ne tarderait pas à s'écrouler. Il n'y aurait plus ni cohésion, ni force de résistance entre les différentes parties de la monarchie, de sorte qu'il est juste de dire que, dans aucun autre pays du monde, la dynastie n'est à un si haut point le symbole de l'unité de l'État.

Ainsi, à l'attachement envers le souverain, attachement très vivace, très profond, très réel, très conforme au tempérament et aux traditions de ces peuples, et qui est, pour ainsi dire, inné chez eux, s'ajoute encore, pour chacun d'eux, le sentiment de sa propre conservation. C'est donc dans la personne de l'empereur que s'incarnent les affections, les aspirations, les souvenirs du passé, les espérances de l'avenir et l'image même de la patrie.

De son côté, François-Joseph est pénétré de l'importance et des obligations du rôle souvent très délicat qui lui appartient à l'égard des différentes nationalités réunies sous son sceptre. Il est permis de dire qu'il s'en acquitte à la fois en souverain et en père. Cette tâche lui est d'autant moins difficile, d'ailleurs, que le système politique auquel, après divers tâtonnements, son gouvernement s'est rattaché depuis nombre d'années déjà, est celui de « l'égalité des droits de chacune des nationalités dans l'empire » *die Gleichberechtigung aller Völker des Reiches*. C'est celui que le comte Taaffe, durant son long ministère qui, inauguré au mois d'août 1879, n'a pris fin qu'en décembre 1893, s'est efforcé de faire prévaloir et non sans succès, puisque la paix intérieure de l'empire n'a jamais été sérieusement troublée pendant cette période de près de quinze années.

Il ne sera pas sans intérêt, à ce propos, de dire quelques mots de l'action personnelle de l'empereur au point de vue des institutions parlementaires. Celle-ci est, dans la réalité des choses, bien plus considérable qu'on ne le croit généralement, surtout en ce qui concerne les affaires de Cisleithanie. Dans maintes circonstances, en effet, et lorsqu'il s'agit de l'adoption de projets de loi importants, quand des hésitations inquiétantes se produisent au sein de la Chambre des députés et que celle-ci s'arrête indécise, il suffit souvent à François-Joseph de mander auprès de lui les chefs de l'opposition pour obtenir d'eux qu'ils renoncent à combattre les mesures proposées et dont il se plaît lui-même à leur démontrer la nécessité. Ainsi, dans beaucoup de cas, le monarque prête le concours le plus utile et le soutien le plus efficace aux ministres qu'il

a appelés aux affaires et qui jouissent de sa confiance. Le comte Taaffe, dont nous venons de mentionner le nom, qui a été son ami d'enfance et qui passe pour refléter assez exactement ses idées personnelles, en a bénéficié à plus d'une reprise pendant le temps qu'il a passé au pouvoir. S'il a réussi à le garder aussi longtemps, il ne le doit pas moins à la haute faveur dont il jouissait qu'aux qualités d'adresse, de savoir-faire, de souplesse et enfin d'incontestable habileté dans le maniement des hommes et des affaires, dont il était doué à un degré éminent. Il y a tout lieu de croire, d'ailleurs, que l'empereur ne refusera pas, le cas échéant, de prêter son aide au cabinet que préside aujourd'hui, à Vienne, le prince Alfred Windisch-Graetz, et qui, pour être composé d'éléments moins homogènes que le précédent, est, comme lui, sagement conservateur et possède des chances sérieuses de durée.

On voit par ces indications qu'en Autriche, plus que dans la plupart des contrées où fleurit le régime parlementaire, l'influence directe et personnelle du souverain est une force très grande et, comme disent les Allemands, un *facteur* très important dans la politique intérieure du pays. Cette influence s'exerce le plus souvent avec beaucoup de tact et de modération. Remarquons, à ce propos, que la modération de l'empereur, qui est assurément l'une de ses vertus, a été jugée parfois excessive, de telle sorte que, dans certains cas, il a pu être taxé de faiblesse. C'est là un des reproches les plus graves qui aient été adressés à François-Joseph au point de vue de l'exercice du pouvoir. Nous ne pouvons nous refuser à reconnaître qu'il ait été quelquefois mérité. La longanimité, la condescendance poussée jusqu'aux dernières limites en quelques occasions, c'est là le côté défectueux d'un caractère qui, sur la plupart des points, est voisin de la perfection. Et pourtant, durant le cours d'un si long règne, au milieu de difficultés de tout ordre et sans cesse renaissantes, comment éviter que les concessions qui, faites à propos, sont l'un des grands secrets de l'art de gouverner, et dont il est si malaisé de déterminer les bornes eu égard aux circonstances et aux quasi-nécessités du temps, n'aillent jamais trop loin. Comment, lorsqu'il ne s'agit pas de ces questions de principe de très haute gravité sur lesquelles il est impossible de transiger, faire un grief irrémissible à un souverain constitutionnel, après qu'il a lutté courageusement pour faire triompher sa propre manière de voir, de ce qu'il se résigne, en fin de compte, à accepter ou plutôt à subir des décisions que les ministres qu'il s'est vu souvent presque forcé de choisir, lui représentent comme indispensables au bien de l'État et à la paix intérieure du pays.

L'empereur François-Joseph redoute les conflits. En principe, il a

parfaitement raison, parce que les conflits et les divisions ne peu vent qu'être funestes à son gouvernement. De là, certaines compromissions et certaines défaillances de volonté auxquelles il a eu évidemment tort de se laisser entraîner, mais qui trouvent leur excuse en ce que le prince n'y a consenti, dans la sincérité de son âme et dans l'honnêteté de sa conscience, que parce qu'il avait jugé les inconvénients qui en pouvaient résulter comme moins grands que les maux qu'il s'agissait d'éviter.

C'est, à notre avis, dans cet esprit d'équité, qu'il conviendrait de faire la part des responsabilités, notamment en ce qui concerne les concessions que l'empereur s'est trouvé amené à faire au gouvernement hongrois, à différentes reprises, sous le cabinet présidé par M. Koloman Tisza, et dans ces derniers mois, celles qu'a obtenues de lui le premier ministre actuel, M. de Wekerlé, à propos de l'introduction du mariage civil obligatoire dans le royaume de Hongrie. A ces considérations, il faut ajouter que les chefs du parlement hongrois sont beaucoup moins faciles à manier que ceux des Chambres viennoises. Les passions politiques sont infiniment plus vives et plus aisément surexcitées de l'autre côté de la Leitha. L'opposition y est beaucoup plus ardente. Le tempérament des hommes qui s'occupent des affaires publiques est tout différent; et bien que leur dévouement envers l'empereur et sa dynastie soit tout aussi profond, ils sont certainement moins accessibles que leurs collègues d'Autriche aux conseils et aux représentations amicales que le souverain peut leur adresser.

Les rapports de l'Autriche avec la Hongrie, que nous avons indiqués comme le second des points fondamentaux de la politique intérieure de l'empire, sont réglés par le compromis intervenu en 1867 sous l'habile et féconde administration du comte de Beust, que François-Joseph avait élevé à la haute situation de chancelier. En vertu des arrangements pris à cette époque et qui ont été, depuis lors, renouvelés tous les dix ans, le royaume de Hongrie a obtenu une large dose d'indépendance. Tout en continuant à faire partie intégrante de l'empire, la Hongrie a réussi, après de longs efforts, à y obtenir une place spéciale et privilégiée. Son autonomie intérieure est à peu près complète. Elle a, de même que l'Autriche proprement dite, un parlement séparé, un conseil des ministres et toute une administration à elle. Trois ministères seulement relient entre elles les deux moitiés de la monarchie que sépare, au moins fictivement, le cours de la Leitha. Ces moitiés, à peu près égales au point de vue de l'étendue territoriale [1], le sont

[1] Aux termes des derniers documents officiels publiés à ce sujet, le territoire

beaucoup moins en ce qui concerne le nombre des habitants, puisque l'Autriche ou Cisleithanie comptait, d'après les relevés officiels du recensement de 1880, 22 144 000 habitants, et la Hongrie ou Transleithanie, y compris tous les pays dépendant de la couronne de Saint-Etienne, 15 642 000.

Les ministres communs sont ceux des affaires étrangères, de la guerre et des finances. Sur ce dernier point, il est à remarquer qu'en 1867 la Hongrie a obtenu de ne prendre à sa charge que 30 pour 100 de la dette totale.

Au-dessus du ministère commun, il n'y a plus que la haute personnalité de l'empereur qui domine tout. En Hongrie, il est le roi, mais en même temps il est l'empereur d'Autriche, le souverain commun aux deux fractions de la monarchie, qu'il tient également sous son sceptre.

Il n'est pas besoin de décrire ici les différents rouages de l'appareil politique et administratif qui assure le mécanisme régulier des relations établies entre l'Autriche et la Hongrie, appareil à la fois délicat et compliqué que l'on s'étonne presque de voir fonctionner sans accroc grave depuis tantôt vingt-sept ans, pour se rendre compte de l'importance et des difficultés du rôle qui incombe au souverain, au point de vue de la direction de cette monarchie en partie double.

On peut aisément concevoir, en effet, quelle sûreté de main, quelle dextérité, et en même tempe quelle patience et quel sang-froid sont nécessaires pour tenir la balance égale entre les deux nations étroitement unies, qui, malgré la dissemblance des caractères et l'absolue divergence des intérêts économiques, doivent marcher au moins à peu près d'accord, sous peine de mettre en cause, à tout moment, l'existence même de l'empire, tel que les siècles l'ont constitué. Nous ajouterons que les qualités, comme les défauts, inhérents au caractère hongrois, rendent parfois cette tâche extrêmement épineuse et malaisée. D'un esprit ardent, impétueux, inquiet, irritable, où la passion l'emporte facilement sur la raison, mais guidés, presque toujours sûrement, par un sentiment patriotique qu'aucune division n'affaiblit, et qui est en même temps digne d'admiration et digne d'envie, les Hongrois mettent fréquemment à l'épreuve les vertus gouvernementales de leur souverain.

Celles-ci ont bien souvent, d'ailleurs, à s'exercer sur d'autres points de l'empire, tantôt vers le Sud, où s'agitent les espérances et les visées séparatistes de l'*Italia irredenta;* et tantôt du côté du

de la Cisleithanie comprend 300 253 kilomètres carrés avec 74 habitants par kilomètre carré; celui de la Transleithanie est de 324 016 kilomètres carrés avec 48 habitants par kilomètre carré.

Nord, dans un voisinage plus rapproché de Vienne, où a nationalité tchèque ne cesse de présenter ses revendications en faveur de ce qu'elle appelle ses « droits historiques ». On sait, en effet, avec quelle vivacité, dans ces dernières années, se sont manifestées les aspirations de l'ancien royaume de Bohême vers une semi-indépendance analogue à celle qui a été concédée à la Hongrie, et de quels embarras permanents elles sont la source pour le gouvernement de François-Joseph. Il serait beaucoup trop long d'entrer ici dans les détails très ardus de la question tchèque et des divisions qui affaiblissent les efforts des deux éléments en présence, les Vieux et les Jeunes-Tchèques, dans la lutte qu'ils soutiennent contre l'autorité centrale. Qu'il nous suffise de la mentionner au passage et d'ajouter qu'elle recevra sa solution à l'heure marquée, pour peu que les chefs du mouvement sachent modérer leurs impatiences et suivre une ligne de conduite sage et prudente. Ceux-ci, pour ne pas perdre courage, n'ont qu'à porter leurs regards du côté de la Galicie. Qui aurait pu penser, lorsque François-Joseph monta sur le trône, bien peu d'années après la suppression de la république de Cracovie, dernier vestige de l'indépendance de la nation polonaise, qu'un jour viendrait où l'un de ses plus nobles représentants, sous le règne de ce même empereur, n'hésiterait pas, dans une circonstance solennelle, à rappeler le souvenir des luttes passées, et à dire hautement que tous les Polonais savaient maintenant qu'ils n'avaient plus besoin des armes dont s'étaient servis leurs pères, que leur programme d'action se résumait dans ces simples mots : « Travail et développement. »

Ces paroles, que faisait entendre tout récemment le prince Sapieha, peu après la visite de l'empereur à l'Exposition de Lemberg, renferment un hommage éclatant à la politique suivie depuis quarante ans par le gouvernement autrichien, à l'égard des Polonais de Galicie, politique faite de modération et d'habileté, qui demeurera assurément l'un des titres les plus sérieux de François-Joseph à la reconnaissance de la postérité, pour la haute direction qu'il aura su donner aux affaires intérieures de son pays.

II

La part que prend François-Joseph dans la direction de la politique étrangère n'est pas moins considérable que celle qu'il s'est réservée au dedans.

Nous n'envisagerons ici que la période la plus récente, c'est-à-dire celle qui s'est écoulée depuis l'époque où, s'inspirant des sen-

timents qu'il a jugés conformes aux intérêts bien entendus de l'Autriche, l'empereur a sacrifié à la raison d'État de légitimes rancunes et, selon toute apparence aussi, ses préférences personnelles. Depuis le jour où il a consenti à accepter l'alliance que le prince de Bismarck, alors au faîte de la gloire, venait lui offrir à Vienne, dans les derniers jours du mois de septembre 1879, au nom du vieil empereur Guillaume, il y est demeuré scrupuleusement fidèle. Il s'est constamment efforcé avec droiture et loyauté, et tout en sauvegardant la dignité de son gouvernement, de cultiver et d'entretenir les relations d'amitié qu'il avait nouées avec le grand empire voisin. Cette alliance à laquelle est venue, quelques années plus tard, se joindre, nous allions dire s'annexer, celle de l'Italie, marque une date importante dans l'histoire des dernières années. Elle est devenue le pivot de toute la politique étrangère de l'Autriche-Hongrie.

Certains esprits, trop prompts dans leurs jugements et d'une impartialité très douteuse, se sont appliqués, à plus d'une reprise, à signaler cette étroite amitié comme une sorte d'asservissement moral de l'Autriche au nouvel empire allemand. Nous ne pouvons, pour notre compte et après une étude attentive des événements qui se sont déroulés en Europe depuis quinze ans, particulièrement en ce qui concerne les deux empires du centre, nous associer à cette manière de voir. Sans doute, la chancellerie de Berlin, aussi longtemps surtout qu'elle a été dirigée par le prince de Bismarck, a usé à l'égard de celle de Vienne, de la haute influence et de l'autorité qu'elle tenait de ses récents succès en même temps que de la situation considérable qu'elle s'est acquise en Europe, mais elle a toujours évité, il faut lui rendre cette justice, de faire sentir trop lourdement le poids de son amitié. Elle s'est appliquée, au contraire, en toute occasion à ménager les susceptibilités de l'Autriche-Hongrie, et tous ceux qui ont vu à l'œuvre le prince Henri VII de Reuss, lequel a si longtemps et si dignement représenté l'empire allemand à la cour de François-Joseph, ont pu se rendre compte qu'il s'acquittait de son rôle difficile avec une mesure et un tact parfaits. Et si, depuis le pacte conclu en 1879, l'entente n'a pas cessé d'être complète et entière entre les deux pays, si, par un hasard bien peu fréquent dans les alliances de ce genre, l'amitié très étroite qui les unit s'est montrée d'une solidité telle, qu'elle n'a été encore troublée ni même obscurcie par aucun nuage, il serait absolument contraire à la vérité des choses de s'imaginer que l'Autriche-Hongrie en ait fait tous les frais et qu'elle se soit résignée à subir une situation pénible pour sa fierté de grande nation.

Ce serait bien mal connaître et l'empereur François-Joseph et son ministre des affaires étrangères que de les supposer capables, l'un et l'autre, d'accepter un rôle aussi effacé et, tranchons le mot, aussi humiliant. Non, ce qui est la vérité, c'est que le sacrifice d'amour-propre nécessité par l'acceptation de cette alliance avec l'empire allemand (dont la conception et la réalisation ne sont pas les moindres des traits du génie politique du prince de Bismarck) ayant été une fois consenti, l'Autriche-Hongrie n'a pas tardé à en mesurer à leur valeur les nombreux avantages. Elle y a trouvé tout d'abord une sécurité à peu près complète au regard de sa politique au dehors et, en même temps, la possibilité de se consacrer, sans crainte d'interruption malencontreuse, au règlement si laborieux de ses affaires intérieures. Elle y a trouvé, en outre, la facilité de mettre de l'ordre dans ses finances, et, malgré les dépenses considérables causées par les armements aussi bien que par les modifications perpétuelles dans les armements, d'en finir avec le déficit qui existait chez elle, pour ainsi dire à l'état chronique, depuis le commencement du siècle. C'est ainsi qu'elle a pu réussir, depuis plusieurs années déjà, à rétablir l'équilibre dans son budget et à entamer cette grande réforme financière qui a pour objet la suppression du cours forcé des billets de banque ainsi que le retour à la circulation des valeurs métalliques, réforme de longue haleine, très sagement conduite jusqu'ici et qui est en bonne voie d'arriver à son terme.

Ceci posé, nous ne ferons pas difficulté de reconnaître qu'en sanctionnant d'une manière définitive — autant du moins que les choses de ce monde sont définitives — par son acceptation de l'alliance allemande, la perte de la situation prépondérante qu'elle avait si longtemps occupée dans l'ancien empire germanique, l'Autriche a sacrifié plus que ses souvenirs et ses rancunes. Elle a dû sacrifier, en même temps, de sérieux intérêts politiques. En fait, il lui a fallu renoncer à l'influence séculaire qu'elle exerçait sur tous les pays allemands et, de plus, elle s'est exposée à un préjudice sensible en ce qui concerne sa solidité intérieure. N'a-t-elle pas, en effet, à redouter, aujourd'hui, que les 9 à 10 millions d'Allemands qui forment l'un des groupes les plus compacts, les plus actifs et les plus intelligents de sa population, combattus et amoindris par les prétentions des autres nationalités, notamment par celles des Hongrois et des Slaves, ne soient, à l'avenir, de plus en plus enclins à subir la force d'attraction dont le centre est présentement à Berlin?

Malgré ce danger et tout en signalant les inconvénients de la politique adoptée par François-Joseph, en 1879, nous pensons

qu'étant donnée la situation où se trouvait l'Autriche et où se trouvait l'Europe à cette époque, ce souverain a sagement compris les nécessités du moment en acceptant, loyalement et sans arrière-pensée, l'alliance de l'empereur Guillaume. Jusqu'ici, tout au moins, les résultats obtenus ont grandement justifié la ligne de conduite qu'il a cru devoir suivre.

Il convient d'ajouter d'ailleurs qu'au milieu des circonstances si délicates que créait à l'Autriche son alliance intime avec l'Allemagne, l'empereur a eu la main particulièrement heureuse en appelant au poste de ministre des affaires étrangères M. le comte Kalnoky. Ce dernier, après avoir franchi les différents grades de la carrière diplomatique, remplissait avec distinction, mais sans notoriété spéciale, les fonctions d'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Saint-Pétersbourg, lorsqu'il fut appelé, au mois de novembre 1881, par la confiance et le choix personnel de François-Joseph, à succéder au baron de Haymerlé, qui n'avait fait que passer à la chancellerie d'Etat.

Depuis lors, le comte Kalnoky a vu sa réputation grandir d'année en année. Doué d'une sûreté de coup d'œil remarquable, d'un sang-froid à toute épreuve, et de la plupart des éminentes qualités indispensables à l'exercice de la haute charge dont il était investi, il a su mener sans bruit ni fracas, mais avec une incontestable habileté, les affaires extérieures de la monarchie. Depuis que M. de Bismarck est disparu de la scène politique, c'est lui qui, par son expérience consommée, sa finesse, sa clairvoyance, sa rare distinction d'esprit, en un mot, par l'autorité qu'il a su prendre et aussi par sa stabilité, est devenu, en fait, le ministre dirigeant de la Triple-Alliance.

Dominer une opposition, la réduire à l'acquiescement, n'est jamais chose facile. Ce mérite, qui a double valeur lorsqu'il s'agit de réunir les suffrages des représentants de la Hongrie, aussi bien que de ceux de l'Autriche, le comte Kalnoky a su l'acquérir, non pas une fois, mais tous les ans, depuis qu'il est au pouvoir, durant la session des Délégations [1]. L'exposé très complet et les déclarations très abondantes sur la politique extérieure qu'il fait entendre à cette occasion, — la seule, au reste, que le ministre commun des affaires étrangères ait d'entrer en communication avec les parlements des deux pays, — sont accueillis, tous les ans, par un vote

[1] On sait que les Délégations se composent d'un nombre égal de membres des deux parlements de Vienne et de Pesth, élus par leurs collègues, et qu'elles se réunissent alternativement, dans chacune de ces deux villes, une fois chaque année, pour délibérer sur les affaires communes de la monarchie austro-hongroise.

d'approbation presque unanime et qui fait le plus grand honneur à celui qui l'obtient[1].

Disons, avant de terminer sur ce point, que l'un des meilleurs titres de l'empereur à la reconnaissance de ses sujets est son amour sincère de la paix. François-Joseph n'a jamais fait la guerre par ambition ni par calcul personnel. Il n'en a pas cherché l'occasion, et s'il a dû en subir, à diverses reprises, la nécessité, ce n'a été que sous la pression de circonstances plus fortes que sa propre volonté. Non moins que le regretté tsar Alexandre III, qui avait rapporté de la campagne contre les Turcs, en 1877-1878, une véritable horreur pour les champs de bataille et les maux que la guerre entraîne après elle, il est lui-même, et malgré l'intérêt très vif qu'il porte aux choses militaires, animé des sentiments les plus pacifiques. Et, en présence de ces grandes armées entretenues à tant de frais, qui, par moments, font ressembler l'Europe à un vaste camp retranché, au milieu de tous ces progrès dans l'art de détruire, de tous ces préparatifs belliqueux qui pèsent d'un poids de plus en plus lourd sur les budgets des différents Etats, c'est, du moins, une satisfaction relative et un certain soulagement de penser que ceux à qui appartient le pouvoir effrayant de déchaîner d'un seul coup le fléau de la guerre sur tant de millions d'existences, ont conscience de la gravité des responsabilités qui leur incombent, et que leurs dispositions personnelles sont une garantie sérieuse contre toute résolution précipitée ou inconsidérée. François-Joseph, nous pouvons l'affirmer sans crainte d'être démenti, est l'un des souverains du temps actuel les plus profondément attachés à la cause et au maintien de la paix générale.

III

On raconte que le jour même de l'abdication de l'empereur Ferdinand, le 2 décembre 1848, quelques heures à peine après avoir reçu de ses mains l'investiture souveraine, François-Joseph monta à cheval et alla passer en revue les troupes de la garnison d'Olmütz, réunies aux portes de la ville. Tel fut le premier acte de la vie nouvelle qui s'ouvrait devant lui. Peu de mois auparavant, le jeune archiduc avait fait ses premières armes aux côtés du feld-

[1] Cette année comme les précédentes, dans leur séance de clôture qui a eu lieu le 8 octobre, les Délégations ont rendu hommage, d'un commun accord, à l'esprit politique du comte Kalnoky « qui ne cesse d'avoir en vue la continuation de la paix européenne. » Elles ont exprimé « leur entière et inébranlable confiance dans le ministre qui dirige la politique extérieure de la monarchie ».

maréchal Radetzky, envoyé au printemps de cette même année 1848 pour réprimer l'insurrection de la Lombardie et de la Vénétie qui s'étaient soulevées au lendemain de la révolution qui avait éclaté à Paris. Il avait assisté au combat de Santa-Lucia, s'était exposé au feu et s'était comporté, pendant toute la campagne, avec la bravoure naturelle aux princes de sa maison.

Dès le début de son règne, François-Joseph s'appliqua, avec une ardeur particulière, à l'étude de toutes les questions relatives à l'armée et à tout ce qui s'y rapporte. Son ardeur sur ce point ne s'est jamais ralentie. Autant par devoir que par goût personnel, il a toujours fait passer au premier rang ses obligations de commandant en chef des forces militaires de l'empire. Rien de ce qui touche la formation, le progrès, le bien-être de son armée ne le laisse indifférent, et on peut dire qu'elle a été l'incessante préoccupation de sa vie. Non seulement il se tient au courant de tout ce qui a trait à l'organisation, à l'amélioration et au fonctionnement régulier de cette vaste administration aux rouages multiples qui s'est développée, dans les derniers temps, par une progression continue et dont on ne voit pas le terme, mais il paye lui-même de sa personne en prenant part très fréquemment aux exercices des troupes cantonnées à Vienne ou dans le voisinage. Chaque année, en dehors des grandes revues qui ont lieu, à époques fixes, sur le terrain de manœuvres situé aux portes de la capitale, à la Schmelz, il consacre les mois de printemps, tantôt à faire passer sous ses yeux, sur les pelouses du Prater, un certain nombre de régiments qu'il ne dédaigne pas d'inspecter lui-même dans le plus grand détail, et tantôt à assister aux exercices militaires du camp de Bruck-sur-Leitha, qui n'est éloigné de Vienne que de quelques lieues.

Chaque année encore, il préside aux grandes manœuvres de septembre qui se font, soit en Autriche, soit en Hongrie, et qui durent généralement plusieurs semaines. A ces manœuvres sont conviés d'ordinaire les attachés militaires[1] aux ambassades et légations accréditées à Vienne. Pendant leur durée, ceux-ci sont considérés comme les hôtes de l'empereur. Ils font partie de sa suite, mangent à sa table et vivent près de lui dans une sorte de familiarité que sa bonne grâce sait rendre charmante. Notons, en passant, qu'il invite souvent l'empereur d'Allemagne à suivre ces exercices militaires et qu'il y trouve une occasion toute naturelle

[1] Une particularité intéressante à relever à ce propos est que, depuis quelques années, les grandes manœuvres sont habituellement divisées en deux parties, l'une à laquelle assistent *tous* les attachés militaires sans exception, l'autre à laquelle ne sont admis que les attachés militaires de la Triple-Alliance, nous voulons dire l'Allemand et l'Italien.

d'entretenir avec lui les relations d'intimité politique dont nous avons parlé plus haut.

L'importance que François-Joseph attache à tout ce qui concerne l'armée est telle, que les seules circonstances dans lesquelles ce souverain, dont la douceur et l'indulgence sont universellement appréciées, sorte parfois de son caractère, sont celles où il constate quelque lacune grave dans les qualités qu'il regarde comme indispensables à la formation et à la bonne éducation de ses troupes. Ainsi on l'a vu, au cours de certaines manœuvres mal dirigées ou médiocrement exécutées, s'abandonner à des impatiences très vives et accentuer avec énergie son mécontentement. Son excuse était dans les motifs d'ordre très élevé qui en avaient été la cause.

Rien ne lui coûte, au surplus, pour donner des preuves de sa sollicitude à l'égard de l'armée et de ceux qui partagent avec lui l'honneur de la diriger. C'est ainsi que l'année dernière encore, au mois de juillet 1893, on vit l'empereur s'affranchir des règles de l'étiquette pour assister aux obsèques du général de Bauer, qui, pendant six années, avait occupé le poste de ministre de la guerre, et suivre à pied, dans les rues de Vienne, par une chaleur torride, le convoi funèbre. On conçoit aisément qu'un témoignage aussi éclatant de la reconnaissance impériale, qui ne s'était pas renouvelé depuis les funérailles du maréchal Radetzky, en 1858, ait excité l'enthousiasme des troupes et causé une émotion profonde dans la population tout entière.

Si François-Joseph exerce, en toute réalité, le commandement en chef de son armée, il est juste d'ajouter qu'il est puissamment secondé dans une si noble tâche par les princes de sa famille.

En première ligne, nous devons citer l'archiduc Albert, cousin de l'empereur à un degré très rapproché, la personnalité militaire la plus haute et la plus respectée après le souverain. Ce prince est le propre fils de cet illustre archiduc Charles, qui défendit avec tant d'honneur les armes de l'Autriche contre Napoléon Ier. Lui-même, dans sa jeunesse, s'est couvert de gloire sur les champs de bataille de l'Italie. Il porte, depuis nombre d'années déjà, le grade de feld-maréchal, le plus élevé que l'empereur puisse conférer, et celui d'inspecteur général de l'armée autrichienne. Agé présentement de soixante-dix-sept ans, il sait encore dominer les exigences d'une santé affaiblie par le poids des années pour remplir, avec une ardeur infatigable et une énergie vraiment digne d'admiration, les fonctions absorbantes dont il est revêtu.

Nous indiquerons au second plan l'archiduc Guillaume, inspecteur général de l'artillerie, mort si malheureusement d'une chute

de cheval au mois de juillet dernier, et l'archiduc Rénier, commandant en chef de la landwehr cisleithane; puis, au-dessous d'eux, les nombreux archiducs de la jeune génération qui, tous, occupent, dans divers régiments, des grades en rapport avec leur âge et leur temps de service, et s'acquittent de leur métier avec la plus louable régularité. A la tête de ces derniers, il faut mentionner le jeune archiduc François-Ferdinand, fils aîné du frère cadet de l'empereur et qui, par suite de la mort prématurée du malheureux archiduc Rodolphe, est destiné, dans l'avenir, à porter à son tour la couronne impériale.

IV

La cour de Vienne a toujours passée pour l'une des plus brillantes de l'Europe. Ce n'est pas que les réceptions y soient habituellement très fréquentes ni très différentes les unes des autres, mais elles empruntent au cadre dans lequel elles se déroulent, au nombre des princes de la famille impériale, à la composition de la haute société autrichienne, telle qu'elle est encore constituée, et aussi à la richesse, à l'élégance, à la variété des costumes et des uniformes, un éclat qui peut être difficilement égalé.

Deux fois par hiver, lorsque les circonstances ne s'y opposent pas, il y a bal au palais de la Burg. Les invitations sont très nombreuses en ce qui concerne les hommes, auxquels leur situation comme fonctionnaires, leur grade dans l'armée, ou même une simple décoration de l'un des ordres du pays, donnent accès facile à la cour au moins pour l'un des deux bals; très restreintes pour les femmes qui, d'après les prescriptions d'une étiquette demeurée jusqu'ici inflexible, n'y sont admises que si leur naissance le permet ou bien si elles appartiennent au corps diplomatique étranger.

Avant la mort de l'archiduc Rodolphe, le grand bal de la cour était une fête unique qui transportait l'esprit à une époque bien éloignée de la nôtre, bien éloignée surtout de la France moderne de plus en plus démocratisée et nivelée par suite des secousses révolutionnaires et gouvernementales qui, depuis un siècle, l'ont si fortement ébranlée.

Dans l'un des salons avoisinant la grande salle des fêtes avait lieu d'abord le cercle diplomatique. Précédé par le grand maître des cérémonies qui annonce l'arrivée du souverain en frappant le parquet du bout de son long bâton d'ivoire, à petits coups répétés et discrets, l'empereur avec l'exactitude militaire qui est la politesse de François-Joseph, comme elle fut, si l'on en croit la tradition

historique, celle de Louis XIV, faisait son entrée à l'heure fixée. L'impératrice Elisabeth l'accompagnait. Alors, au milieu d'un silence profond, la souveraine commençait à adresser, d'un ton toujours très bas, quelques mots aimables à chacune des dames rangées d'un côté du salon, tandis que l'empereur s'entretenait à tour de rôle avec les ambassadeurs et les chefs de mission placés de l'autre côté, par ordre d'ancienneté dans le poste, leur personnel un peu en arrière, tout yeux et tout oreilles. C'est le nonce du Pape qui avait l'honneur d'ouvrir la série de ces conversations de quelques minutes avec Sa Majesté. On sait, en effet, que, par une vieille tradition de courtoisie respectueuse à l'égard du Saint-Siège, la préséance est accordée à son représentant sur tous les autres ambassadeurs.

On prétend que l'empereur n'écoutait pas toujours la réponse qui lui était faite et que, souvent, il en était moins occupé que de la question à adresser au personnage qui suivait; mais il n'y paraissait pas, et tous étaient ou au moins semblaient enchantés des paroles qu'ils avaient recueillies de la bouche du monarque.

Le cercle terminé, l'empereur offrait le bras à l'impératrice, et, tous deux, suivis d'un nombreux et brillant cortège d'archiducs et d'archiduchesses, auxquels se joignaient les princes et princesses de sang royal résidant à Vienne, faisaient, aux sons de l'hymne national, leur entrée solennelle dans la grande salle des cérémonies où attendait la foule des invités debout depuis un temps assez long et non sans quelque impatience.

Cette salle immense et magnifique, éclairée de mille feux et décorée de plantes rares provenant des serres de Vienne et de Schœnbrunn, présentait alors un coup d'œil vraiment éblouissant auquel contribuaient pour une large part les toilettes des dames, parées presque toutes de pierreries splendides, les uniformes des hauts dignitaires de la couronne, des généraux et des costumes de gala des nobles polonais et des magnats de Hongrie.

Au milieu de ces splendeurs rayonnait l'impératrice Elisabeth. Jamais la comparaison à une « déesse marchant sur les nuées » ne fut plus rigoureusement exacte que pour cette belle et charmante souveraine, s'avançant d'un pas léger, souple, presque aérien, au-dessus de tous les fronts inclinés autour d'elle. Sous l'auréole étincelante des diamants mêlés à sa superbe chevelure retombant en boucles épaisses sur ses épaules, elle passait comme une apparition presque idéale de grâce, de beauté et de majesté.

Pauvre impératrice ou plutôt pauvre mère! Depuis que la mort tragique de son fils a mis fin à son bonheur terrestre et anéanti en elle tout ce qui pouvait lui rester de goût pour les pompes mon-

daines, elle n'a plus voulu paraître à aucun bal. Elle a distribué aux princesses ses filles ses bijoux et ses parures, et si une circonstance exceptionnelle l'oblige encore à assister à quelque réception officielle, elle ne se montre plus qu'en robe de couleur sombre, et tout, dans sa personne, porte le témoignage visible du deuil qui a brisé son cœur.

Les sentiments religieux de l'empereur François-Joseph sont assez connus pour que nous n'ayons pas à y insister. Tous les ans, à diverses reprises, il en donne des marques publiques et non équivoques en prenant part à plusieurs des grandes cérémonies du culte catholique. Il justifie de la sorte la haute qualification de Majesté Apostolique que les empereurs ses aïeux ont reçue du Saint-Siège.

Celle qui a lieu le jeudi saint pour le lavement des pieds de douze vieillards, dans cette même grande salle de la Burg impériale où ont lieu les fêtes mondaines dont nous venons de parler, est assurément l'une des plus touchantes et des plus dignes d'intérêt. L'assistance est toujours très nombreuse, et les Viennois, qui ne se lassent jamais de voir leur souverain dans l'exercice de ces pieuses fonctions, disputent aux membres du corps diplomatique l'espace restreint réservé au public entre les hautes colonnes de marbre qui soutiennent la salle.

Des deux côtés d'une longue table rectangulaire dressée sur une estrade, sont rangés les douze vieillards à qui est échu l'honneur insigne de représenter les apôtres. Ils ont été choisis parmi les plus pauvres de la monarchie et aussi parmi ceux qui ont le moins souffert des atteintes de l'âge. Ne faut-il pas, en effet, qu'ils fassent, eux aussi, bonne figure à la cour! Ils sont revêtus de longs costumes de flanelle blanche sur lesquels se détache une sorte de camail de couleur violet pâle. Leur peau jaune et ridée s'harmonise à merveille avec les nuances de cet ajustement coupé selon la mode des temps passés. Leur physionomie exprime une douce satisfaction. Quel jour, en effet, au soir de leur longue vie, que celui où ils auront vu leur souverain lui-même, ce souverain qu'ils ont appris à aimer et à respecter dès l'enfance, mais que peut-être ils n'ont encore jamais vu, les servir à table et s'agenouiller à leurs pieds!

Mais l'heure est venue; une sorte de frémissement parcourt l'assistance silencieuse et attentive. Tous les yeux se dirigent vers la porte d'entrée. L'empereur paraît; il est précédé du clergé de la chapelle du palais et entouré d'un cortège nombreux d'archiducs, de généraux et de grands dignitaires. Lui-même est en uniforme de gala : tunique blanche et pantalon rouge à large bande d'or. Il

porte sur la poitrine les plaques de tous ses ordres, et au cou, la Toison d'or. C'est que si ce puissant et fier monarque, qui ne consentirait à baisser le front devant aucun prince de la terre, daigne, en ce jour solennel et par respect pour la parole divine prononcée il y a plus de dix-huit siècles, s'incliner devant les plus humbles de ses sujets, il veut que le sacrifice soit complet et que la dignité de l'empire s'abaisse avec lui. Il veut, en un mot, à l'exemple de ses illustres prédécesseurs, en accomplissant à la lettre le précepte de l'Évangile, rendre un hommage éclatant à cette Majesté suprême, plus haute que la sienne et qui tient dans sa main tous les trônes de l'univers.

Cependant l'empereur s'avance et s'arrête au haut bout de la table autour de laquelle se tiennent les douze vieillards. Après un moment d'attente, sur un signe du premier grand maître des cérémonies, les différents mets destinés au repas des pauvres sont apportés sur de grands plateaux. Le souverain les prend et les dépose sur la table. C'est le premier service. Aussitôt qu'il est terminé, les archiducs montent à leur tour sur l'estrade et enlèvent les plats [1]. Quatre fois la même cérémonie se renouvelle car le repas ne compte pas moins de quatre services, et l'empereur tient à remplir son rôle avec une exactitude complète. Il le fait avec une bonne grâce et une simplicité digne qui touchent vivement les assistants.

Quelques minutes plus tard, la table est entièrement desservie et emportée hors de la salle. Alors, après une courte interruption, les vieillards sont déchaussés et le prêtre officiant commence à chanter l'évangile du jour où saint Jean raconte qu'après la dernière Cène, le Sauveur lava les pieds de ses disciples et leur dit, après avoir fini : « Je vous ai donné l'exemple afin que comme je l'ai fait pour vous, vous fassiez, vous aussi, pour les autres. » Au moment même où sont prononcées ces paroles du saint livre : « Et il commença à laver les pieds de ces disciples », l'un des chapelains de la cour, tenant un vase et un bassin d'or, jette successivement un peu d'eau sur les pieds des douze pauvres, tandis que l'empereur, fléchissant le genou devant chacun d'eux, les essuie tour à tour. Après avoir accompli ce grand acte d'humilité chrétienne, Sa Majesté passe encore une fois et remet à chaque vieillard une bourse en velours brodé, contenant quelques pièces d'argent.

Ce long cérémonial, auquel François-Joseph se conforme avec

[1] Il est à remarquer que les mets offerts aux pauvres vieillards par la munificence impériale ne sont présentés là que pour la forme. Ils seront plus tard placés dans des paniers et emportés par chacun d'eux, en même temps qu'une petite cruche émaillée d'un fond vert sur lequel sont peintes les armes d'Autriche et un gobelet d'étain aux mêmes armes.

un soin scrupuleux, n'est pas de création récente. Il faudrait remonter bien loin en arrière pour rechercher comment il s'est établi et conservé à la cour d'Autriche. « Il est exactement le même aujourd'hui qu'au temps de l'impératrice Marie-Thérèse, nous disait à Vienne, l'un des hauts dignitaires de la couronne; rien, depuis longtemps, n'y a été modifié. » C'est ainsi que se perpétuent les grandes et pieuses traditions dans les pays qui ont été assez heureux pour concilier le respect des institutions du passé et des bases sur lesquelles repose tout gouvernement fort et durable avec les réformes amenées par les temps nouveaux.

La procession de la Fête-Dieu est une autre solennité à laquelle, à moins d'une circonstance de force majeure, l'empereur ne manque jamais de prendre part. S'il se trouve éloigné de la capitale, il a coutume de revenir, même de très loin, pour y assister.

Dans les premières heures de la matinée, ce jour-là, François-Joseph se rend à la cathédrale de Saint-Étienne, en grand carrosse de gala, attelé de huit chevaux. C'est la seule fois de l'année où il sort de la Burg en pareil apparat, car tous ceux qui ont habité Vienne savent que l'empereur, au milieu du luxe qui l'environne, ne recherche, pour lui-même, ni la pompe ni l'éclat des brillants dehors. Aussitôt la messe terminée, la procession se développe dans les rues les plus populeuses, au centre même de la ville, et c'est un spectacle à la fois très imposant et très touchant de voir le souverain de ce grand empire, marcher immédiatement derrière le saint Sacrement, tête nue quelque temps qu'il fasse, portant à la main un cierge orné de roses rouges. Les archiducs, les ministres, le bourgmestre et le conseil municipal, un grand nombre de généraux et de hauts fonctionnaires, tous en uniforme, suivent Sa Majesté. La brillante escorte des officiers de la garde allemande et de la garde hongroise qui sont attachés au service intérieur du palais, montés sur des chevaux superbes et richement caparaçonnés, ferme le cortège. Une haie de soldats, la petite branche verte des jours de fête au shako, règne sur tout le parcours, et ce parcours est très long. La procession ne dure pas moins de deux heures. Cette magnifique cérémonie s'accomplit au milieu d'un concours immense de peuple. L'attitude de tous est sinon toujours très recueillie, au moins parfaitement respectueuse. On n'a même pas l'idée qu'une inconvenance ou un désordre quelconque puisse se produire. La population tout entière, depuis l'empereur jusqu'au plus humble artisan, se prête de bon cœur à cette grande démonstration de foi et de piété religieuse. Personne ne s'aviserait d'y voir une soi-disant provocation outrageante pour la libre pensée, cette libre pensée qui, ailleurs et en tant d'occasions, se montre

si ombrageuse et si intolérante! Tous, même les indifférents, sans parler des protestants et des juifs qui sont nombreux à Vienne, y assistent avec le respect dû aux cérémonies sacrées du culte professé par le plus grand nombre. Remarquons seulement que sur plus d'un point de détail, les choses se passent plus simplement que cela n'a lieu encore en France, partout où les processions ne sont pas interdites. Les maisons ne sont ornées ni de tentures ni de guirlandes de fleurs. A peine si quelques maigres branchages de bouleaux se dressent le long des murs. Une simple jonchée d'herbe est semée sur les planches qui recouvrent le sol, dans les rues que suit la procession. Aucun luxe de décoration comme chez nous : pas de jeunes séminaristes répandant des flots d'encens autour du saint Sacrement, pas de blondes fillettes, couronnées de roses et jetant des nuages de fleurs, à profusion, au-devant de l'auteur et du créateur de toutes les merveilles de la nature. L'absence de ces charmants détails donne quelque chose de plus sévère et de plus sérieux à cette cérémonie telle qu'elle se passe à Vienne, mais combien est grande la compensation si l'on songe à l'éclat qui résulte de la présence de l'empereur, entouré de tout ce qu'il y a de plus élevé à la cour et dans l'Etat!

Depuis plusieurs années, l'impératrice ne paraît plus à cette pieuse solennité. Sa santé ne lui permet pas d'en braver la fatigue. Lorsqu'elle y assistait, c'était conformément aux usages de la cour de Vienne, dans une toilette magnifique, la traîne de sa longue robe soutenue par deux pages et avec une escorte splendide de douze dames du palais en grand habit de cour.

V

En dehors des cérémonies publiques et officielles dont nous avons indiqué les principales, François-Joseph est fréquemment en contact direct avec ses sujets. Plusieurs fois par semaine, lorsqu'il réside à la Burg il accorde des audiences à ceux qui en font la demande. Non seulement il reçoit les fonctionnaires de son empire lorsqu'ils se présentent à Vienne ou quand ils ont à le remercier d'un avancement obtenu ou d'une décoration accordée, mais on peut dire, en termes généraux, que tous ceux qui manifestent le désir de l'approcher sont assurés de trouver auprès de lui un bienveillant accueil. Le dernier des paysans, pourvu que sa requête soit appuyée de motifs suffisants ainsi que de la recommandation des autorités locales, peut être admis à s'entretenir directement avec lui.

Ses habitudes, dans la vie de tous les jours, sont d'une grande régularité. De tous les habitants de la ville impériale François-Joseph est peut-être celui qui est le premier debout. Bien souvent, même en hiver, il est déjà assis à sa table de travail lorsque la cloche du couvent des Capucins, situé tout près de la Burg, sonne le réveil des religieux. Les longues heures de la matinée sont consacrées aux occupations les plus sérieuses. C'est alors qu'il examine les rapports émanant des différents ministères, qu'il se tient au courant des grandes affaires de l'Etat et qu'il donne ses nombreuses audiences.

Dans l'après-midi, l'empereur sort en voiture, le plus souvent pour aller visiter quelque établissement public, l'une des expositions qui se tiennent si fréquemment à Vienne ou encore l'atelier d'un artiste en renom. Il le fait sans aucun faste et n'a jamais d'escorte autour de lui. La plupart du temps, il est accompagné seulement d'un aide de camp. Sa voiture n'est attelée que de deux chevaux, mais on la reconnaît aisément aux roues d'un jaune doré qui étincellent aux rayons du soleil. Les Viennois n'hésitent pas devant ce signe distinctif. Tous s'arrêtent et se découvrent sur le passage du souverain. Toutefois, il n'y a ni cris ni démonstrations bruyantes. C'est, d'une part, une grande simplicité et une bonhomie pour ainsi dire paternelle; de l'autre, une politesse très empressée mais toujours parfaitement respectueuse. Les étrangers qui s'arrêtent à Vienne en sont frappés. Ils s'étonnent de voir les véhicules de toutes sortes et jusqu'aux omnibus les plus vulgaires circuler sous les voûtes mêmes qui soutiennent les appartements occupés par l'empereur, et dans la cour d'honneur du palais. Ils ne sont pas moins surpris lorsqu'ils vont visiter la belle résidence de Schœnbrunn, située à l'extrémité des faubourgs de la ville, de constater une familiarité analogue et même plus grande encore. Mais cette familiarité est toujours pleine de déférence. Elle est de tradition dans les rapports qui existent, de longue date, en Autriche, entre le souverain et les populations. Les soi-disant progrès des temps n'ont pas réussi jusqu'à présent à en altérer le caractère.

Ce n'est qu'en de rares occasions que l'empereur quitte ses appartements de la Burg pour prendre part à quelque fête mondaine. Jamais il n'accepte à dîner chez les particuliers même du rang le plus élevé [1]. De temps à autre seulement, durant le cours de l'hiver, il fait une courte apparition aux bals que donnent le prince Cons-

[1] L'étiquette de la cour de Vienne est très différente sur ce point de celle de la cour de Berlin. On sait, en effet, que l'empereur allemand *s'invite* à dîner chez les ambassadeurs des grandes puissances, parfois aussi chez quelques-uns des membres du conseil des ministres.

tantin de Hohenlohe, premier grand maître de sa cour, ou bien quelques-uns des plus grands seigneurs de la monarchie, tels que le prince de Schwarzenberg, le comte Harrach ou le marquis Pallavicini. Dans ces circonstances, il est reçu au bas de l'escalier par le maître de la maison qui vient seul au-devant de lui. La maîtresse de la maison l'attend sur le premier palier; après les compliments d'usage, Sa Majesté lui offre le bras et fait avec elle le tour des salons, tandis que retentissent les accords de l'hymne national.

En principe, le monarque n'assiste pas aux fêtes des grandes ambassades. Ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel, et pour des motifs d'ordre spécial auxquels la politique n'était pas étrangère, qu'on l'a vu, dans ces dernières années, paraître à quelques-unes des réceptions de la princesse de Reuss, fille du grand-duc régnant de Saxe-Weimar et ambassadrice d'Allemagne à Vienne.

Ajoutons, pour compléter ces détails, que François-Joseph va très peu au spectacle. Il donne souvent des dîners officiels; mais, dès huit heures du soir, ses hôtes sont congédiés. Il ne reçoit habituellement personne dans la soirée et achève de bonne heure une ournée qui, pour lui, a commencé avant l'aube.

VI

Personne ne s'étonnera, après toutes les indications que nous avons données, au cours de cette étude, sur la manière de vivre de l'empereur François-Joseph, sur ses qualités personnelles et sur sa fidélité à remplir ses devoirs de souverain, de la grande popularité, popularité parfaitement justifiée et du meilleur aloi, dont il jouit à Vienne et d'un bout à l'autre de l'Autriche-Hongrie. Parmi les maîtres de la vieille Europe et à l'égal de ceux qui, à l'auréole d'un pouvoir respecté peuvent ajouter le prestige immense de chef suprême de la religion dans leurs Etats, tels que l'empereur de Russie et la reine d'Angleterre, il n'en est aucun, on peut l'affirmer en toute certitude, qui soit entouré à la fois d'une plus haute estime et de sympathies plus nombreuses et plus sincères. Il possède celles de tous les partis et de toutes les nationalités. Il est, en toute réalité, le chef et le père de son peuple. Les démonstrations patriotiques, les témoignages de respect et de dévouement, qui éclatent sur ses pas et sans la moindre préparation partout où, dans la vaste étendue de son empire, il lui plaît de se montrer, en sont une preuve incontestable et qui se reproduit sans cesse. Ces démonstrations ont une signification plus grande et plus profonde encore en ce qu'elles s'adressent, non seulement à sa per-

sonne même, mais aussi à la dynastie dont il est le chef et à l'autorité suprême dont il est le représentant le plus élevé. On sent, d'ailleurs, que les marques d'affection et de loyalisme qui lui sont ainsi prodiguées n'ont rien d'artificiel ni de factice, et que tous ces habitants des villes et des campagnes, qui saluent leur souverain de leurs acclamations répétées et enthousiastes, seraient prêts, s'il le fallait, à verser pour lui jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Chose, en effet, vraiment digne de remarque en ce siècle de scepticisme et de révolutions où tant de trônes sont tombés en poussière et où tant de monarques ont dû prendre le chemin de l'exil, les grands revers subis à plus d'une reprise par les armes autrichiennes, sous le règne de François-Joseph, n'ont fait qu'accroître et raviver, pour ainsi dire, le sentiment de dévouement universel et d'attachement inébranlable à la personne sacrée du souverain qui est de tradition dans ce noble pays.

Napoléon Ier, avec la perspicacité de son génie, n'avait pas eu de peine à le démêler et à se rendre compte de la force de résistance qu'un pareil point d'appui donne à une nation. Parlant un jour, non sans une nuance de mélancolie, des rudes coups dont il avait frappé la maison d'Autriche : « L'empereur François, disait-il, peut se faire battre; il rentrera toujours vainqueur dans sa capitale, tandis que moi, je ne puis me permettre le luxe d'une défaite! »

Il ne devait pas être le seul de sa race à reconnaître la justesse profonde de cette observation.

Si François-Joseph, à l'exemple de son grand-oncle, a eu à traverser, lui aussi, bien des jours d'épreuve et de grande infortune, il lui est resté du moins l'immense consolation de sentir qu'il pouvait compter toujours, et en toute occurrence, sur la fidélité, la constance et l'inébranlable affection de son peuple.

N'est-ce pas là un signe vraiment caractéristique, qui fait le plus grand honneur au monarque aussi bien qu'aux sujets, et qui fournit un témoignage éclatant de la sincérité et de la solidité des liens qui les unissent? N'est-il pas permis, en même temps, d'y trouver la preuve que la haute direction du souverain, le bon exemple qu'il donne, le principe d'autorité qu'il personnifie, la forte discipline qu'il impose au pays, en un mot, que la hiérarchie et la tradition monarchiques forment, pour un grand État, le fondement le plus précieux, le plus solide et le plus sûr.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LA CHINE

Le 5 novembre dernier, le télégraphe nous annonçait que la Chine, chassée de la Corée par les Japonais et envahie par leurs troupes, se sentait incapable de résister à l'ennemi et demandait aux puissances européennes d'intervenir dans le conflit et d'arrêter la guerre. L'ambassadeur de Chine à Londres avait supplié l'Angleterre et la France de s'entremettre auprès du Mikado. Pour que l'orgueilleuse nation qui a toujours traité l'Occident du haut de son mépris en soit venue à demander l'aide de ses anciens vainqueurs, il faut qu'elle se sente à la dernière extrémité. C'est que, en effet, sa flotte, qu'elle estimait aussi invincible que son armée, a été réduite à l'impuissance par la défaite sanglante que lui a fait subir, le 25 septembre, l'escadre du Japon à l'embouchure du fleuve du Canard-Vert, le *Ya-lu-kiang*. Le mot « brave », inscrit en gros caractères sur la poitrine et le dos de ses soldats, ne leur a pas donné assez de courage et de discipline pour résister aux petits mais vaillants soldats du Mikado, ces pygmées malfaisants; ces *Wo-jen*, comme ils les appelaient par dérision, d'un nom ancien et méprisé équivalent à celui de barbares ou sauvages. Les grands hommes du Nord, les solides Mandchous, prétendaient en riant que ces petits soldats nippons ne savaient pas courir. Ils ont appris aujourd'hui à leurs dépens qu'ils marchent, en tous cas, assez vite pour leur donner une chasse victorieuse. En moins de trois mois, ils ont débarrassé la Corée de toutes les troupes du Fils du Ciel. Au grand étonnement de celui-ci, ils les ont poursuivies sur le sol sacré de l'Empire du Milieu, et il a fallu leur aban-

donner successivement les villes de Wéi-tchéou, sur la frontière, puis celles de Kiu-lien-tcheng, de Fung-huang-tcheng. Port-Arthur, investi de toutes parts après la prise de Kin-tchéou et de Ta-lien-wan, vient d'être pris. C'est le grand arsenal maritime du Nord et le Gibraltar du golfe de Pétchili, et l'on peut dire que cette capitulation représente le Sedan de la Chine. Les Japonais n'y ont perdu que 250 hommes contre 3000 tués aux Chinois, et encore, embarrassés de nourrir plus de 12 000 prisonniers, ils ont facilité la fuite à une partie de la garnison. Ils ont trouvé dans l'arsenal une grande quantité d'armes, de vivres et munitions, ainsi qu'environ 10 000 tonnes de charbon, toutes choses des plus utiles pour leurs troupes et leur marine. Cela va leur permettre de tenir la campagne pendant tout l'hiver à l'état latent, pour la reprendre activement, s'il le faut, au printemps. Mais, glorieux de leur succès, ils sont déjà sur la route de Moukden, la ville sacrée de la Mandchourie, ainsi que sur celle de Pékin, la capitale de l'empire. L'une renferme, dit-on, le trésor impérial, l'autre abrite l'empereur lui-même, le Fils du Ciel, qui semble aujourd'hui abandonné de Dieu et des hommes.

L'empereur, d'un caractère très violent, s'emporte contre sa jeune femme, l'impératrice Yeh-ho-na-la, et la frappe. Celle-ci se venge à la mode chinoise, en s'empoisonnant. Dans de telles conjonctures, les Chinois n'hésitent pas à rendre l'empereur responsable de tous les maux qui tombent sur le pays, son caractère sacré disparaît, il n'est plus le Fils du Ciel. Les sociétés secrètes des vieux-frères, les *Ko-lao-huei* et celles des petits-frères, brûleurs de parfums, *Hsao-hsiang-ti-hsiong*, menacent de susciter une révolution dans les provinces du Centre et du Midi. Or, c'est sur les troupes de ces provinces que comptait le gouvernement pour défendre la capitale du Nord, Pékin. Malheureusement, la désorganisation est complète, et les mandarins chargés de payer l'armée ayant mis l'argent dans leur poche, les soldats refusent de marcher. Les plus braves d'entre eux, ceux du Hou-nan, n'ont pas l'air pressé de se mesurer avec les Japonais. Ceux du Nord en ont une telle peur, qu'ils désertent, comme à Nieou-tchouang, par exemple, avant même que les villes soient menacées. L'empereur, humilié, ne sachant plus à qui se fier, donne aux représentants des nations étrangères la première audience qu'ils aient jamais reçue, dans l'intérieur même de son palais, et cela sans les obliger aux rites chinois, fort humiliants, comme on le sait. Il leur demande aide, conseil et protection. Il ne sait, en effet, s'il ne va pas lui falloir abandonner Pékin, dont la prise par les Japonais serait pour la Chine l'abomination de la désolation, une honte mille fois plus dure à subir que celle d'une

défaite totale par des Européens, Anglais, Français ou Russes. Aussi, au début de leurs revers, les Chinois affirmaient-ils partout qu'ils étaient battus par les Russes. D'un autre côté, où se réfugier? Jéhol, le rendez-vous de chasse de la cour, est en révolte contre l'empire; elle rappellerait, d'ailleurs, à Kuang-Sü la fin misérable de son prédécesseur, Hien-Foung, qui s'y pendit de désespoir, lors de l'entrée victorieuse des troupes alliées à Pékin en 1860. Moukden, la Mecque chinoise, également menacée par l'ennemi, est déjà à demi abandonnée par ses habitants. Les chemins du Nord sont donc fermés, et il est contraire aux usages de la cour de marcher à l'Ouest, où il n'y a, d'ailleurs, que le désert. Reste le Sud, c'est-à-dire les anciennes capitales de Si-ngan-fou, Nankin et Hang-tchéou. Or il y a un long ruban de route entre Pékin et ces villes. Avec les moyens de locomotion fort dignes mais peu rapides que possède la cour, il faudrait à l'empereur plus d'un grand mois de voyage pour gagner la plus proche des trois. Puis il n'est plus temps d'y songer; les Japonais victorieux sont à quelques jours de marche de Moukden et arriveront sous peu sous les murs de Pékin. L'empereur, épouvanté, abandonné des nations européennes que la Chine a trop longtemps bernées, est, dit-on, malade de la fièvre. Est-ce vraiment de cette maladie qu'il souffre? En tout cas, cette indisposition arrive bien mal à propos, et nous ne serions nullement étonnés d'apprendre sous peu que l'empereur est mort empoisonné. On n'a pas encore oublié les bruits sinistres qui coururent à Pékin au sujet de la mort de son jeune prédécesseur, l'empereur Toung-tché, dont la veuve périt peu de temps après empoisonnée. Le palais est peuplé de nombreux eunuques, dont la réputation détestable permet de croire qu'ils ne sont en rien inférieurs aux anciens muets du Sérail, leurs confrères de Constantinople.

Le gouvernement ayant avoué aux représentants des puissances son incapacité de résister aux Japonais, Kuang-Sü a, dit-on, demandé avis à deux Allemands, MM. G. Detring et von Hanneken. Le premier est commissaire de douanes à Tien-tsin et ami intime de Li-Hong-Chang; l'autre est l'organisateur de la défense des côtes et le commandant de l'escadre du Nord. Ils ont sans doute jugé que la Chine n'avait plus qu'à s'incliner devant son vainqueur, puisque, même avant d'avoir perdu Port-Arthur, le gouvernement a envoyé M. Detring auprès du Mikado pour traiter des bases de la paix. La Chine offre, dit-on, de se soumettre à toutes les conditions que lui imposera le Japon, sauf de céder une partie intégrante du territoire chinois. Elle offre une indemnité de guerre de 100 millions de taëls d'argent (environ un demi-milliard de francs). C'est que, en effet, le Japon n'a pas voulu entendre parler de

l'arbitrage de l'Amérique du Nord à laquelle on s'était adressé après avoir échoué auprès de l'Europe. Le vainqueur estime que le vaincu doit lui demander directement la paix. C'est une satisfaction d'amour-propre qu'il est d'autant plus difficile de lui refuser, dit-on, que, dans ce cas, le Mikado se montrerait moins exigeant pour les conditions, la Chine étant par le fait même beaucoup plus punie que si elle obtenait la paix par un intermédiaire.

On connaît, en effet, ses habitudes de mensonge, et elle ne manquerait pas de faire savoir à tout son peuple que, loin d'être battue, c'est elle qui a daigné prendre pitié des pauvres Japonais et leur a accordé la paix sur la demande des étrangers. Pour que le gouvernement chinois ait osé s'adresser aux Etats-Unis, il fallait qu'il fût déjà bien humilié. Il lui fallait oublier la loi Greeley, qui a fermé aux Célestes l'accès des Etats-Unis. Il lui fallait oublier encore le massacre de plus de 400 Chinois, au Wyoming, il n'y a que quelques années. Mais quel prétexte alléguer alors qu'il lui faut, abandonné de tous, s'adresser directement au vainqueur? Il est vrai que, sous un prétexte fallacieux, il confie cette mission, non pas à un ambassadeur chinois, mais au conseiller étranger de Li-Hong-Chang, se réservant sans doute de dire qu'il a été trahi par un Allemand à son service si l'envoyé ne réussit pas. Or cette mission vient d'échouer.

Pendant ce temps, on cherche à organiser la défense de Pékin, que les Japonais paraissent décidés à prendre pour couronnement de leur campagne. On masse dans la ville et sous ses murs tout ce que l'on peut réunir de soldats et l'on déclare l'état de siège. Les coffres étant vides, on a d'abord parlé d'imposer une taxe de guerre de 3 dollars par tête d'habitant, mais on s'est vite rendu compte que l'on s'exposait à une révolution générale, une taxe pareille étant par trop exagérée pour la majorité de la population, car elle représente près d'un mois de revenu des cultivateurs et des ouvriers. Le gouvernement ayant, pour le moment, bien autre chose à faire que de se mettre une pareille difficulté sur les bras, a pensé à l'emprunt. La Chine sait fort bien que, malgré ses désastres, elle possède encore un crédit important sur le marché européen, son commerce extérieur n'ayant pas été sensiblement ébranlé par les événements. On sait, d'ailleurs, qu'elle n'a pas de dette d'État; les quelques emprunts provinciaux qu'elle a placés sur les marchés de Hong-kong et de Londres ont toujours été couverts avec grand succès. Ils étaient tous, en effet, remboursables en or au bout de quelques années et rapportaient 7 pour 100 d'intérêts toujours fort régulièrement payés.

On connaît le point d'honneur particulier aux Célestes en ce qui

concerne le payement des dettes, et le gouvernement du pays ne fait pas exception à la règle. Ces emprunts, d'ailleurs peu considérables, ont toujours été gagés sur le revenu des douanes impériales, dans les ports ouverts au commerce étranger. On sait que le personnel supérieur des douanes est composé d'Européens sous les ordres d'un inspecteur général anglais, sir Robert Hart, résidant à Pékin, et que, grâce au contrôle parfaitement intègre de ce personnel, le revenu total des droits est versé au trésor impérial, dont c'est le plus fort soutien. C'est qu'en effet, partout ailleurs, le désordre et la concussion sont tels, que les neuf dixièmes de l'impôt disparaissent dans les coffres privés des mandarins. Sir Robert Hart, depuis plus de trente-cinq années au service de la Chine, est consulté dans toutes les affaires délicates par le ministère des affaires étrangères, le Tsong-li-yamen. On se rappelle le rôle important qu'il joua pendant la dernière guerre franco-chinoise. La Chine lui doit, en effet, l'avantageux traité qu'elle signa avec la France et lui devra sans doute celui qu'il lui faudra accepter du Japon.

Pris au dépourvu par la déclaration de guerre (1er août dernier), le gouvernement commença par verser au trésor militaire une bonne partie, sinon la totalité, des 200 millions de taëls d'argent que l'on avait recueillis dans toutes les provinces, en vue de fêter dignement, le 7 novembre, le soixantième anniversaire de l'impératrice douairière. Il est probable que la plus grosse partie de ces fonds, destinés à l'achat de provisions d'armes et de munitions, fut dilapidée par les mandarins auxquels ils furent remis. Il en arrive toujours ainsi de l'argent de l'État, dont les fonctionnaires, très mal payés, ont l'habitude de mettre dans leurs poches la majeure partie. C'est ce qui explique l'existence d'un inspectorat des douanes sous la direction d'étrangers. Nous savons aussi comment l'un des plus grands mandarins, ambassadeur de Chine en Europe, le fameux Li Fong-Pao, fut disgracié pour s'être approprié une partie de l'argent destiné à la construction de deux cuirassés commandés aux chantiers de la compagnie Vulcan, à Stettin, en 1880. Les navires furent livrés; mais, au premier essai des canons, une partie des constructions supérieures fut démolie par le tir. Les Allemands en avaient donné aux Chinois pour leur argent. On a appris aussi comment le *taotaï* (gouverneur) de Tien-tsin, nommé Sheng, chargé par Li-Hong-Chang d'acheter des fusils pour ses soldats, s'en procura 300 000, en Allemagne, au prix moyen de 2 taëls, et les revendit au gouvernement à raison de 9 taëls, réalisant sur ce marché le joli bénéfice de 7 875 000 francs.

A bout de ressources et comptant sur le crédit que lui assurent son commerce et surtout ses richesses minérales, la Chine se décida

tardivement à faire un emprunt. Elle s'est adressée, comme toujours, à son honnête courtier, l'Angleterre, représentée par la « Hong-kong and Shang-haï Bank ». Comme c'est une excellente affaire, nos bons voisins l'ont naturellement gardée pour eux. Il semble qu'aucune réclame n'ait été faite. La veille de l'emprunt seulement, le 5 novembre dernier, une note, discrètement placée dans la colonne des annonces du *Times*, annonçait que le lendemain les guichets de la banque de Hong-kong and Shang-haï s'ouvriraient dans ces deux villes, ainsi que dans la Cité de Londres et dans les succursales de Hambourg et d'Amsterdam, pour recevoir l'argent des souscripteurs à un emprunt chinois autorisé par décret impérial. Le montant dudit emprunt était de 10 900 000 taëls d'argent, soit environ 40 875 000 francs, garanti, intérêt et principal, par hypothèques prises sur le revenu des douanes dans les ports ouverts au commerce étranger. L'intérêt payable en argent (les emprunts antérieurs étaient payables en or) est de 7 pour 100 et l'emprunt est remboursable en argent en vingt ans.

Comme le revenu total des douanes impériales maritimes sous contrôle étranger[1] était, l'année dernière, de 90 millions de francs, dont un peu plus de 25 seulement sont immobilisés pour le payement d'anciens emprunts, cela laisse, comme on le voit, une somme plus que suffisante pour garantir parfaitement le nouvel emprunt. Malgré l'état actuel de la Chine, la confiance est encore telle en sa richesse, que le lendemain, 7 novembre, dès midi, on fermait les guichets, l'opération ayant parfaitement réussi à Londres même. C'est une fort bonne affaire pour la « Hong-kong and Shang-haï Bank », mais nous craignons qu'il ne serve pas à grand'chose à la Chine. Avant qu'il ait pu recevoir les armes, munitions et navires commandés aussitôt en Europe, l'empire chinois, complètement battu par le Japon, aura sans doute consenti à lui payer une indemnité de guerre bien supérieure aux 100 millions de taëls qu'il lui offre aujourd'hui. C'est que ce dernier, ayant soigneusement préparé depuis longtemps cette campagne, a dû faire déjà pour plus d'un demi-milliard de francs de dépenses immédiates. Bien que possédant une armée organisée à l'européenne, il ne s'est pas fait illusion sur l'immensité de la tâche à remplir et sur les difficultés à vaincre. Il a compris qu'avec une puissance aussi riche et aussi peuplée que la Chine, il fallait frapper vite et fort, de façon à la démoraliser complètement avant qu'elle ait eu le temps de se reconnaître et de jeter les envahisseurs à la mer, en les écrasant sous le poids formidable de plusieurs millions d'hommes. Aussi, après

[1] *Chinese imperial maritime Customs, yearly reports*, 1893.

avoir rapidement mobilisé trois corps d'armée d'au moins 24 000 soldats chacun, on se préoccupa de fournir au gouvernement les fonds nécessaires. La diète ayant été convoquée dans ce but, les deux Chambres réunies, oubliant leurs rivalités politiques, votèrent avec une patriotique unanimité un emprunt de guerre de 150 millions de *yen*, soit près d'un demi-milliard de francs[1]. On remarqua que plusieurs banques et maisons de commerce européennes au Japon souscrivirent à cet emprunt; l'une des banques versa, paraît-il, 10 000 yen pour sa part. Cela prouve la confiance que l'on avait dans le succès des Japonais. Cet emprunt, qui porte intérêt à raison de 6 pour 100, servira à couvrir les frais de la guerre.

L'enthousiasme est grand parmi le peuple du Nippon et contraste singulièrement avec l'apathie profonde des fils de Han. C'est que le tempérament des deux nations est absolument différent. En Chine, le métier des armes est très mal considéré, et le soldat passe pour l'égal de l'acteur et du coolie, autant dire du paria de l'Inde. Aussi l'armée n'est-elle qu'un ramassis de tout ce qu'il y a de plus vil dans le pays. Les mandarins militaires ne sont pas lettrés et leur instruction consiste à savoir monter à cheval, lever une lourde pierre et tirer de l'arc. Il y a à peine quelques officiers inférieurs ayant reçu une instruction militaire européenne, et cela seulement dans l'armée de Li-Hong-Chang, dont la direction était confiée à des Anglais ou des Allemands de peu de valeur, portant les titres d'officiers supérieurs, voire même de généraux. Tout le monde a connu, à Paris, le fameux diplomate et général Tcheng Ki-Tong, tant admiré, tant prôné dans nos salons. Il a passé comme son beau costume, et l'on sait comment s'est terminée en France sa triste histoire. Il peut servir d'exemple pour montrer ce que valent les plus civilisés des Chinois. Nous aurions pensé qu'il aurait eu au moins à cœur de justifier son titre, en demandant à son ami et patron Li-Hong-Chang le commandement d'une brigade devant l'ennemi. Mais il sait trop bien ce que valent ces Japonais qu'il méprisait profondément, et que lui-même n'est qu'un général de paravant, n'ayant de militaire que le titre.

Mal payés et aussi piteusement armés qu'habillés, les soldats chinois font la guerre exactement comme on la faisait il y a deux mille ans. Suivant les procédés encore usités en Europe au moyen âge, ils vivent sur les paysans qu'ils pillent et maltraitent, si bien que ceux-ci leur préfèrent les Japonais. Ces derniers, en effet, payent tout ce qu'ils consomment et ont les ordres les plus sévères

[1] Au change moyen de 2 fr. 80 le yen, c'est exactement 420 millions de francs.

pour respecter les non-combattants[1]. Seul parmi ses compatriotes, le grand vice-roi du Tchy-li, l'intelligent Li-Hong-Chang, a essayé de créer en Chine une armée et une marine instruites à l'européenne. On sait qu'au début c'est surtout à la France qu'il s'adressa. Ce fut le lieutenant de vaisseau Prosper Giquel qui organisa l'arsenal de guerre et les chantiers de Fou-tchéou. De même les docks et bassins de l'arsenal de Port-Arthur sont l'œuvre du syndicat des ingénieurs français sous la direction de M. Thévenet. Des Anglais furent mis ensuite à la tête de la flotte sous le commandemeut du capitaine Lang, ayant rang d'amiral. Mais celui-ci, battu en brèche par la jalousie des officiers chinois, anciens élèves de l'Ecole navale de Fou-tchéou, soutenus par les mandarins et abandonné par Li-Hong-Chang lui-même, ne pouvait obtenir l'ordre et la discipline nécessaires parmi ses subordonnés. Il dut donner sa démission en 1890, ne pouvant accepter la responsabilité du commandement supérieur alors qu'on laissait les *taotaïs* (gouverneurs) nommer aux grades un tas d'incapables de leur famille ou de leurs amis. Le capitaine Lang déclare hautement qu'au moment où il quitta son poste, la flotte chinoise était encore capable de tenir tête au Japon, et il prétend même qu'il eût pu la lancer avec chance de succès contre n'importe quelle flotte européenne. Depuis son départ, l'indiscipline et le désordre ont eu beau jeu. Les commandants chinois, restés seuls maîtres, ne gardèrent à leur bord que les quelques mécaniciens et artilleurs anglais absolument indispensables pour diriger les machines et servir les pièces. Tout l'argent destiné à l'entretien des unes et des autres passa dans leurs coffres. L'un d'eux, écrit-on de Shang-haï, mit son gros canon Krupp au Mont-de-piété, il dut quitter ce port sans l'avoir recouvré. En tout cas, les munitions ne furent pas renouvelées et manquèrent même à bord de certains navires. Quant aux fusils et aux canons, ils ne furent pas mieux entretenus que les machines. Or l'on sait quelle propreté minutieuse exigent les organes si délicats des appareils et des pièces à feu modernes. Les Chinois ont, d'ailleurs, une triste réputation en ce qui concerne la propreté.

L'armée dirigée par des officiers anglais et allemands ne fut pas plus heureuse que la marine. Les soldats sont fort peu soigneux de leurs armes, et les mandarins oublient de payer leurs hommes, mettant dans leur poche les fonds qui leur sont envoyés pour la solde des troupes. On connaît l'aventure du général Weï, que le

[1] Ils ont payé des coolies coréens jusqu'à 2 dollars et demi par jour pour porter leurs bagages, or ceci représente le gain ordinaire de six mois pour ces pauvres paysans.

vice-roi vient de faire décapiter pour ce fait. Dans certains forts, les pièces mobiles en cuivre ont été volées, mettant les canons Krupp ou Armstrong hors d'état de servir.

En un mot, les sommes considérables dépensées par le vice-roi du Tchy-li pour l'organisation de la défense nationale semblent aujourd'hui l'avoir été en pure perte. On peut dire que l'armée régulière n'existe plus qu'en lambeaux depuis les défaites de Ping-yang, Kiu-lien-tcheng et Port-Arthur. La flotte a perdu un cuirassé dans l'affaire du Kow-shing, quatre de ses meilleurs croiseurs au combat du Ya-lu-Kiang, deux autres sont réduits à l'impuissance dans le port de Weï-haï-weï. Grâce à l'impéritie de leurs commandants, le premier s'est échoué dans les passes, et le second a brisé son hélice en voulant lui porter secours. Enfin, deux autres encore viennent d'être coulés par la flotte japonaise au moment où ils s'efforçaient de fuir de Port-Arthur, où douze croiseurs, plusieurs torpilleurs et transports sont tombés aux mains de l'ennemi. Il ne reste plus guère que des non-valeurs enfermées dans les ports et qui se garderont bien maintenant d'en sortir. On peut dire que la flotte chinoise est anéantie et que les Japonais possèdent la mer de Chine.

Li-Hong-Chang est peut-être le seul Chinois de marque qui ait eu l'intelligence de juger l'infériorité de ses compatriotes devant les Européens et peut-être les Japonais. Lui seul a cherché sérieusement à faire progresser son pays en adoptant les réformes nécessaires et les perfectionnements modernes pour l'armée, la marine, les mines et le commerce. Mais, contrecarré et battu en brèche par ses collègues et ses supérieurs, il a été débordé. Seul, il n'a pu changer la manière de voir rétrogade de tout le pays, il n'a pu surtout réformer les mœurs et mettre un terme à la concussion, aux vols et à l'indiscipline. Aujourd'hui sa flotte et ses armées sont battues, il tombe en disgrâce, c'est la façon ordinaire en Chine de se venger du sort. L'empereur le prive de toutes ses décorations, et la camarilla de palais antiprogressiste triomphe sur des ruines. L'on bannit et l'on décapite les généraux battus, mais on ne peut plus les remplacer.

Le prince Kong, trop longtemps éloigné des affaires et trop âgé, succède à Li-Hong-Chang au gouvernement. Le peuple imbécile et haineux, soudoyé par les ennemis du vice-roi, insulte ce dernier et menace de mort ses proches, qui sont obligés de s'enfuir de Tien-tsin. D'ignobles caricatures sont apposées jusque sur les murs du palais du vice-roi, elles le représentent sous la forme d'une tortue prise dans les filets des pêcheurs du Peï-ho. On ne le désigne plus que sous le nom méprisé de *Wang-pa*. C'est la plus abominable

des injures chinoises, étant donné le sens monstrueux qu'ils attachent à ce nom quand on l'adresse à un homme. Le mot *bâtard* n'est, dans notre langue, qu'une image bien affaiblie de la signification du mot *Wang-pa* ou tortue, surtout quand on le complète par *tan*, ce qui fait alors *Wang-pa-tan* ou œuf de tortue. Cela vient des croyances aussi ignobles que superstitieuses que les Chinois attachent à la reproduction de cet animal.

Après la guerre franco-chinoise, l'empire Céleste avait semblé vouloir faire quelques progrès, imposés par la leçon qu'il avait reçue, mais il est vite retombé dans ses anciens errements. Malgré les défaites qu'il vient de subir, on ne comprend pas encore à Pékin la nécessité absolue d'une réaction, et les princes mandchous viennent, par leur esprit rétrograde et mesquin, de faire échouer toutes les propositions de réforme suivies par Li-Hong-Chang et le prince Kong. La Chine retombe fatalement dans son sommeil de fumeur d'opium et dans son *nirvânah* bouddhique. Elle s'effondre, et les Japonais eux-mêmes, qui devraient les connaître mieux que personne, sont pleins d'étonnement et de mépris pour des soldats qui, campés derrière des retranchements savamment construits par des ingénieurs anglais et allemands, et ayant encore à leur disposition des cuirassés et des torpilles, lâchent pied presque sans se défendre, comme à Ping-Yang, Kin-tchéou Ta-lien-wan, etc., et battent tumultueusement en retraite, jetant leurs fusils et même leurs vêtements pour courir plus vite. On les a vus abandonner ainsi leurs canons, leurs provisions et même le trésor de l'armée.

On sait aujourd'hui que à Port-Arthur, les chefs avaient pris la fuite et que l'arsenal est tombé intact dans les mains des Japonais avec douze navires de guerre, des torpilleurs, des transports, 15 000 tonnes de charbon, 4000 tonnes de rails pour le chemin de fer et une grande quantité de riz et de haricots. La position était considérée comme imprenable, les Japonais s'en sont emparés, n'ayant perdu que 250 hommes tués et blessés, tandis que la garnison chinoise a laissé 3000 morts sur le terrain. Or on sait qu'en affaire de sièges, c'est toujours l'assaillant qui perd le plus d'hommes, toutes les fois au moins que l'assiégé se défend. Ce seul fait montre que la défense a été des plus faibles, et que les Chinois sont bien complètement découragés. C'est le colosse aux pieds d'argile qui s'écroule, et l'on s'aperçoit que, sous la robe brodée du mandarin, il n'y avait qu'un corps sans âme, un simple mannequin truqué.

LE JAPON

Nous venons de montrer ce qu'est la Chine actuelle et le peu de progrès qu'elle a accompli dans la civilisation telle que nous la comprenons. La guerre actuelle avec son voisin vient de déchirer le voile sur son organisation surannée ou plutôt sur son manque complet d'organisation. Comparons-la avec son vainqueur d'aujourd'hui et voyons ce qu'a réalisé celui-ci dans la nouvelle voie qu'il a résolument adoptée depuis un peu plus de vingt-cinq ans. Le contraste est frappant entre les deux nations, et ceux qui les ont étudiées sur place pouvaient prédire à coup sûr les résultats qui étonnent tant de monde. C'est qu'on se faisait de grandes illusions sur les prétendus progrès de la Chine, surtout au point de vue militaire. Le conservatisme à outrance des Chinois passait pour de la dignité et du patriotisme. Ce n'était, au fond, que de l'entêtement puéril et de l'orgueil insensé, un attachement routinier au *lao kuei-tchu*, la vieille coutume, qui gouverne toutes les actions du plus haut fonctionnaire comme du dernier coolie. Par contre, on regardait les Japonais comme des enfants peu sérieux, toujours prêts à singer les mœurs européennes. Une grave revue anglaise, *The fortnightly Review* racontait encore tout dernièrement comment les Japonais copiaient nos modes [1]. On peut rire de cette marquise du Nippon qui, voulant s'habiller à la mode de Paris, s'était fait envoyer une caisse contenant une toilette complète du dernier genre et qui, se trompant dans l'ordre d'habillement, mit la chemise brodée par-dessus la robe. Il peut paraître également risible de voir une jolie fille japonaise sur le point d'étouffer dans un corset mis à l'envers et trop serré. L'étudiant qui met des lunettes à branches d'or pour copier son collègue allemand, et qui, pour avoir l'air savant, porte dans son gousset un anéroïde réduit au cadran, peut sembler fort ridicule au marchand européen peu délicat qui le lui a vendu. Ces erreurs arrivent infailliblement dans tout pays voulant se mettre trop vite à nos usages. Cela n'empêche pas les Japonais de posséder de grandes qualités, et la guerre actuelle, avec ses résultats, montre qu'ils n'ont pas seulement l'esprit militaire, mais qu'ils ont su profiter des leçons que leur ont données nos officiers français de la mission militaire d'instruction à Yokoska, ou qu'ils sont venus chercher dans les écoles de Saint-Cyr ou de Woolwich. Les élèves chinois se contentaient d'apprendre leur cours par cœur, mais ne savaient résoudre un cas particulier ou faire l'application pratique des

[1] *Burning questions of Japan*, by A.-Henry Savage-Landor, dans *the Fortnightly Review* de novembre 1894.

théorèmes. Plus intelligents, les Japonais ont pu tirer parti de leurs leçons. L'armée possède un fusil inventé ou modifié par l'officier japonais Murata, dont il porte le nom.

Loin de considérer la concussion comme une chose permise, les Japonais ont le sentiment de la droiture dans les fonctions, et l'auteur anglais cité plus haut aurait été, sans doute, aussi étonné qu'humilié s'il s'était vu refuser énergiquement un pourboire par tel facteur de la poste ou du chemin de fer à Tokio. Or, comme nous l'affirmait dernièrement un de nos amis, qui a représenté quelque temps le gouvernement français à la cour du Mikado, le fait est constant partout au Japon. « Là, nous disait-il, les juges ne peuvent être achetés, et il est même impossible aux Européens d'exercer sur eux une pression quelconque, fût-ce par l'intermédiaire du gouvernement lui-même. »

L'organisation de l'armée japonaise est exactement calquée sur celle des armées européennes. Les hommes, comme les officiers, sont enthousiastes de leur carrière; le Japonais, étant batailleur et chevaleresque, il se bat par plaisir. N'a-t-on pas vu dans les derniers combats le feu avec lequel ils sont montés à la baïonnette à l'assaut des positions extrêmement fortes de Port-Arthur. C'est que pour eux le métier des armes a toujours été considéré comme noble par essence. Les services de l'intendance et des ambulances, qui manquent totalement dans l'armée chinoise, sont fort bien montés avec tous les perfectionnements modernes. A l'encontre des Chinois, les Japonais sont extrêmement propres et ils ont pour leurs armes des soins particuliers.

Nos codes ont été adaptés aux lois japonaises par un légiste français de talent, M. Boissonade; aussi les Anglais, dans le traité de commerce qu'ils viennent de signer avec le Japon, ont-ils fait abandon de l'ancienne clause de l'exterritorialité. Par cette clause, les résidents anglais n'étaient justiciables que devant leurs consuls, demain, ils devront passer par les tribunaux indigènes. C'est là une grave décision de la part de nos voisins, car ils délivrent ainsi aux Japonais un véritable certificat de haute civilisation et leur donnent le droit d'entrer dans le concert européen. Le résultat immédiat de cet acte est que le Japon se croit à la hauteur de l'Europe, sinon supérieur, et il pose déjà avec un orgueil visible les bases de la paix qu'il entend imposer seul à la Chine. En juin dernier, avant l'ouverture des hostilités, il demandait l'indépendance de la Corée pour lui imposer vingt-cinq réformes différentes et la civiliser à son idée. Aujourd'hui, ayant chassé les Chinois de toute cette péninsule, il veut en garder le protectorat par droit de conquête. Ayant de plus envahi et battu la Chine, il pose de bien autres con-

ditions à la paix qu'il tient à lui dicter, dit-on, à Pékin même pour n'être en rien inférieur à la France et à l'Angleterre. Les nations européennes lui laisseront-elles garder la Corée et la gouverner à son gré, le fait paraît douteux. Mais il semble difficile de s'y opposer, car le Mikado leur citera l'histoire de l'Egypte encore aujourd'hui occupée par l'Angleterre, sous prétexte de lui apprendre à se gouverner elle-même, ce qu'elle ne peut encore faire, prétend-on.

Albion ne s'attendait pas certainement plus que les autres nations qui l'ont laissé faire à recevoir cette leçon du Nippon. Cela va la gêner considérablement sans doute dans sa politique actuelle et surtout dans sa politique future en Extrême-Orient.

Lorsque, après la révolution des nobles contre le nouvel état de choses, le Mikado eut rétabli l'ordre dans le pays, le trésor était vide et tout était à refaire. Or, à peine quinze ans après, le Japon possédait 4000 bureaux de poste, 32 000 milles de routes, 8000 milles de lignes télégraphiques avec 600 bureaux. Les chemins de fer comptaient 1800 milles d'étendue et avaient coûté 80 millions de dollars. On avait une armée active de 100 000 hommes avec 200 000 hommes de réserves. L'entretien de ces troupes coûtait seulement 13 millions de dollars, tandis que celui de la marine n'atteignait que 6 millions. Or elle comptait 4 cuirassés, 8 croiseurs, 39 torpilleurs et 17 transports de commerce appartenant à la compagnie *Nippon-Yusen-Kaisha*. Ajoutez à cela un nombreux corps de police, des prisons à l'européenne et 28 000 écoles. Avec cela, la dette publique ne dépassait pas le revenu d'une année et les réserves en numéraire se montaient à 30 millions de dollars. De nombreuses mines de charbon avaient été ouvertes et fournissaient par an plusieurs millions de tonnes de combustible, donnant un aliment considérable au commerce d'exportation, ainsi d'ailleurs que les mines de cuivre.

Par contre, la Chine ne possède guère plus de 200 milles de chemins de fer, encore n'est-ce qu'une seule ligne affectée principalement au service des mines de charbon de Kaïping, aux environs de Pékin. L'armée chinoise compte bien pour 1 750 000 hommes sur le papier, mais elle n'en peut guère mobiliser plus de 200 000, dont 75 000 tout au plus sont armés à l'européenne; encore, suivant le jugement du capitaine Lang, ce ne sont que des sauvages. C'est peu, comme l'on voit, étant donnée la population totale de l'empire qui approche de 400 millions, tandis que celle du Japon compte à peine 40 millions. Le seul résultat tangible de la guerre franco-chinoise a été le développement du réseau télégraphique qui traverse aujourd'hui tout l'empire chinois.

LA CORÉE

Nous avons donné, en résumé, une partie des résultats de l'application des procédés de la civilisation européenne dans l'empire du Soleil Levant. Etudions maintenant ce qu'il a fait au nom de cette même civilisation dans le royaume du Calme Matin, le *Tcho-hsiène*, comme la Corée s'intitule poétiquement.

L'on sait que la cause de la guerre actuelle est la prétention qu'a toujours eue le Japon d'arracher la Corée au gouvernement de la Chine. Sans remonter aux anciennes invasions de la Corée par le Japon, au seizième siècle, reportons-nous seulement aux relations récentes des deux pays. Ouvertes après la révolution de 1868, elles se lient en 1873, lorsque le jeune roi, devenu majeur, eut chassé son père, Taï-Wen-Kun. En 1875, les Coréens, ayant tiré sur des marins japonais, ceux-ci obtiennent réparation, le payement d'une indemnité et un traité d'amitié qui leur ouvre les portes du pays. En 1876, quelques désordres ayant éclaté à Séoul, le Japon y envoie une expédition; Pékin donne à son tributaire l'ordre de conclure avec le Japon le premier traité officiel. Il fut signé à Kanghoa le 26 février. Il reconnaît l'indépendance du royaume coréen, qui recevra dans sa capitale un ambassadeur japonais. L'établissement japonais dans le port de Fusan est reconnu, délimité, et le port est ouvert au commerce avec le Nippon. Il est stipulé que deux autres ports leur seront ouverts plus tard sur les côtes de Corée, dont la marine du Mikado pourra faire librement le relevé hydrographique. Les Japonais s'installèrent aussitôt à Fusan; ils y construisirent un hôpital qui, en 1882, avait déjà reçu 4000 Coréens et Japonais. A côté, s'éleva une banque et les bureaux d'une grande compagnie de navigation, dont les vapeurs touchaient régulièrement dans ce port en se rendant à Vladivostock ou à Nagasaki. C'était la compagnie dite de *Mitsu-Bichi*, aujourd'hui remplacée par celle du *Nippon-Yusen-Kaisha* (Compagnie japonaise de navigation à vapeur). Un câble télégraphique sous-marin fut posé entre Fusan et le port japonais de Karatsu en novembre 1883. Il passe par les îles Tsushima et Oshima.

Enfin, un journal coréen-japonais y fut fondé ainsi qu'une compagnie de commerce entre ce port et les îles Lieou-tchéou. La petite ville japonaise contraste singulièrement par sa propreté et son air coquet avec les masures infectes de la ville coréenne. L'ordre y est assuré par un corps de police japonais.

Après avoir soigneusement étudié, au point de vue maritime et commercial, la côte orientale, les Japonais obtinrent, le

30 août 1879, l'autorisation de se fixer dans le port de Gensan (en coréen Wön-san, en chinois Yuen-san), à quelques milles au sud du fameux port Lazareff, dans la baie de Broughton. Leur concession de 42 acres se couvrit bientôt (1887) d'une cinquantaine de maisons avec un beau consulat en style européen. Ils y ont fait une exposition de produits japonais, qui fut visitée par 25 000 personnes. Leurs vapeurs de la Nippon-Yusen-Kaisha y touchent trois fois par semaine en allant de Nagasaki à Vladivostock et au retour.

En janvier 1883, ils obtenaient l'ouverture du troisième port, mentionné au traité de 1876. C'est celui de Chemulpo, aussi appelé en japonais Jinsen et en chinois Jenchuan. Il se trouve sur la partie nord du golfe de l'Impératrice, vers le milieu de la côte ouest, et à 45 kilomètres de la capitale Séoul [1].

Le commerce japonais se développa si bien dans ces trois ports, qu'à la fin de l'année 1893 le recensement de la population donnait les chiffres suivants :

Jenchuan	2504	Japonais et	15	maisons de commerce japonaises.
Fusan	4750	—	113	—
Gensan	794	—	40	—
soit en tout	8048	—	168	—

Par contre, les Chinois, établis dans les mêmes ports, se répartissaient ainsi :

Jenchuan	678	Chinois avec	14	maisons de commerce chinoises.
Fusan	168	—	3	—
Gensan	74	—	9	—
Total	920	—	26	—

On voit que, malgré la jalousie de la Chine, le Japon était beaucoup plus avancé qu'elle en Corée en décembre dernier (1893), au point de vue commercial et civilisateur.

En 1880, les Chinois avaient obtenu du roi l'envoi de quatre-vingts jeunes Coréens à Tien-tsin, où ils devaient être instruits à l'européenne dans le collège anglo-chinois du vice-roi. Pour contrecarrer cette influence chinoise, les Japonais firent entrer, en 1882, un certain nombre de leurs officiers dans l'armée coréenne, à laquelle ils fournirent aussi des fusils Snider et Murata. En 1884, leur légation à Séoul ne comptait pas moins de quarante membres. Elle fut attaquée, et quelques Japonais furent tués par des Coréens révoltés. Le Mikado envoya une expédition militaire qui entra à Séoul le 16 août et rétablit l'ordre. Le roi de Corée dut payer au gouvernement japonais 500 000 dollars et

[1] Séoul veut dire capitale; le nom de la ville est Han-yang.

50 000 dollars aux familles des victimes. Une garde de soldats japonais fut depuis cette époque installée à la légation. Les Chinois y répondirent en faisant prisonnier le Taï-Wen-Kun, réinstallé sur le trône par les Japonais, en installant une garde chinoise auprès de leur ambassadeur, et en créant dans les trois ports ouverts des bureaux de douane, sous la direction de sir Robert Hart et de ses employés étrangers.

Tels étaient, en 1884, les résultats obtenus en Corée par les Japonais directement ou grâce à leur influence. On peut dire que l'honneur leur revient d'avoir, les premiers, ouvert ce pays à la civilisation. Pendant ce temps-là, en effet, les nations étrangères avaient vainement frappé à la porte du pays. En 1879, l'amiral Shuffeldt, sur un navire de guerre américain, s'était vu retourner, non ouverte, la lettre qu'il avait adressée aux autorités coréennes, en vue d'obtenir, pour ses concitoyens, le droit de faire du commerce dans le pays. Au printemps de 1880, la Russie avait subi le même échec. En août de la même année, le duc de Gênes, sur la frégate italienne *Vettor Pisani*, n'avait pas eu plus de succès, bien qu'il eût fait parvenir sa lettre par l'intermédiaire du consul japonais. Les Anglais, les Français et les Allemands eurent le même sort en 1880, 1881 et 1882. L'Amérique revint à la charge, et, le 22 mai 1882, l'amiral Shuffeldt signait avec le ministre du roi, à Jenchuan, le premier traité arraché à la Corée par une puissance autre que le Japon. La porte était enfoncée, les Anglais et les Allemands s'empressèrent d'en profiter, et, le 26 novembre 1883, ils signaient leur premier traité de commerce. Le 25 juin 1884, ce fut le tour de la Russie; puis celui de l'Italie, le 26 juin 1884. La France n'obtint le sien que le 4 juin 1886. Le dernier traité conclu est celui de l'Autriche-Hongrie, qui fut signé à Tokio et porte la date du 23 juin 1892. Les puissances étrangères ne semblent pas avoir poursuivi leurs avantages, car, à la fin de l'année dernière, l'Angleterre seule avait un consul dans le pays. La Chine elle-même en avait fort peu profité, comme le montrent les statistiques que nous avons citées plus haut. Après l'essai infructueux de l'Allemand P. G. von Möllendorff, qui avait fondé en Corée un système de douanes, analogue à celui de la Chine, et essayé de rendre le roi indépendant de son puissant suzerain, le gouvernement chinois avait permis en 1883 à sir Robert Hart d'installer ses contrôleurs européens à la place de ceux de Möllendorf, dans les trois ports ouverts.

Quelques navires de la Compagnie *China merchants* essayèrent de créer un service régulier entre ces ports et ceux de la Chine, mais on dut bientôt abandonner cette entreprise faute d'aliment

de fret suffisant. La Chine ne fit rien pour ouvrir le pays au commerce étranger ou pour le civiliser. Loin de là, elle s'efforça, au contraire, de contrecarrer les tentatives de réformes faites par les Japonais. Elle soutint secrètement les Coréens dans leurs persécutions contre nos missionnaires catholiques, qui n'avaient pas attendu, comme les protestants anglais ou américains, les traités d'amitié pour pénétrer secrètement en Corée et y répandre de leur mieux la civilisation chrétienne. L'histoire si touchante de l'Eglise de Corée a été écrite par l'abbé Dallet, et nous y renvoyons les lecteurs désireux d'apprendre ce qu'ont fait nos courageux compatriotes des Missions étrangères pour faire aimer le nom de la France et la religion catholique dans ce pays. Nous devons dire, à l'honneur des Japonais, qu'ils leur ont bien facilité leur tâche, grâce à leurs propres efforts pour ouvrir le pays à tous. Aussi ne regrette-t-on pas les succès du Japon au Séminaire de la rue du Bac.

Dès qu'ils eurent mis le pied à Séoul, les Japonais s'efforcèrent d'obtenir du roi des réformes en faveur du malheureux peuple coréen. Ils demandèrent l'abolition de l'esclavage et du servage pour dettes, la liberté de conscience, l'abolition du deuil de trois ans et de ses pratiques antisociales, la réorganisation de l'armée sur pied européen, la création d'une police, etc... La suzeraineté de la Chine s'y opposa constamment.

Après la révolution de 1885, le Japon obtint un traité avec la Chine, grâce auquel il pouvait placer une escorte militaire dans sa légation à Séoul. Mais il fut aussi entendu que les deux nations s'engageaient à ne pas envoyer des troupes dans le pays sans l'autorisation réciproque.

En juin 1894, le Japon profitant d'une révolte des sociétés secrètes coréennes pour s'arroger le droit de remettre l'ordre dans le pays, envoya des troupes. En même temps sa légation demandait au roi vingt-cinq réformes à imposer au pays. Voici les principales :

1° La Corée, afin d'assurer son indépendance permanente, réformera dans le sens japonais l'administration de ses affaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;

2° Elle devra rejeter entièrement l'ingérence de la Chine dans ses affaires domestiques;

3° En attendant la conclusion de ces réformes, le gouvernement devra confier au Japon le contrôle de la ligne télégraphique de Séoul à Fusan;

4° Des chemins de fer seront construits entre la capitale et les ports importants (entre autres Fusan, Gensan et Yuensan);

5° Le privilège de la pêche et du cabotage sur les côtes sera concédé au Japon;

6° De nouveaux ports seront ouverts au commerce japonais;

7° Des concessions de terrain dans les ports seront accordés aux Japonais qui pourront augmenter celles qu'ils possèdent dans les trois ports déjà ouverts;

8° Jusqu'à la complétion des réformes, le Japon aura le droit de faire stationner des troupes, là où il lui plaira, voire même à Séoul;

9° Enfin un ambassadeur coréen ira, à Pékin, demander à la Chine l'abandon complet de ses prétentions sur la Corée.

Les Chinois ne s'y trompèrent pas, l'adoption de ce plan était leur exclusion complète du pays, qui devenait bientôt une province japonaise. Voyant le danger, ils se décidèrent, un peu tard, à envoyer un renfort considérable de troupes en Corée, sous prétexte de mettre un terme à la révolte des Toung-haks. Trois navires de guerre le *Chin-yuen*, le *Tsao-kiang* et le *Kuang-ti*, portant 12 000 hommes de troupes, escortèrent un vapeur de commerce anglais affrété pour porter 1200 hommes. Ce dernier avait, en outre, à son bord le capitaine allemand von Hanneken, chargé d'organiser la défense en cas d'un conflit avec le Japon. Celui-ci, informé par ses espions, depuis longtemps répandus partout en Chine, expédia aussitôt une flotte de guerre surveiller les côtes occidentales de la Corée, en vue d'empêcher tout débarquement de troupes chinoises. Les vaisseaux de guerre avaient réussi à débarquer 5000 hommes et escortaient le *Kowshing*, battant pavillon anglais, quand ils furent découverts par les croiseurs japonais. Ceux-ci sommèrent le capitaine Galsworthy du *Kowshing* de rebrousser chemin ou de lui livrer les soldats chinois ainsi que leur chef allemand von Hanneken, auquel ils tenaient tout particulièrement. Sur le refus des Anglais de livrer leurs passagers et devant les menaces de mort des soldats chinois, les étrangers sautèrent à la mer, pendant que les Japonais coulaient le *Kowshing* avec leurs torpilles et leur artillerie. Ils recueillirent le capitaine Galsworthy et son mécanicien; von Hanneken fut sauvé par une jonque de pêche et regagna Tien-tsin. Pendant ce temps, le cuirassé chinois *Chin-yuen* avait employé une ruse de guerre bien chinoise pour essayer d'échapper. Il avait hissé le pavillon japonais avec le pavillon blanc au-dessus. Le croiseur japonais *Naniwa*, ayant cru qu'il se rendait, l'attendit sans tirer, mais le Chinois, profitant de cela, s'approcha et lança une torpille au *Naniwa* qu'il manqua. Celui-ci ouvrit alors sur les navires ennemis le feu de son artillerie. Le *Tsao-kiang* fut pris mais les deux autres (*Chin-yuen* et *Kuang-ti*) s'échappèrent.

Ce combat eut lieu le 25 juillet et inaugura les hostilités

actuelles entre la Chine et le Japon, qui déclara officiellement la guerre le 1er août.

Il est certain que l'on peut critiquer la façon dont les Japonais ont agi, amenant le premier *casus belli* en coulant un navire battant le pavillon d'une puissance neutre et en tirant sur les navires chinois sans déclaration de guerre préalable. Rappelons-nous cependant que nous leur avons donné l'exemple en 1884, alors que notre escadre, ayant pénétré en temps de paix dans le port de Fou-tchéou, y coula la flotte chinoise, également sans déclaration de guerre préalable. La campagne continua même et s'acheva par la paix, sans qu'on eût jamais déclaré officiellement aux Chinois l'ouverture des hostilités. L'Angleterre, qui s'indigne aujourd'hui si fort contre cet acte du Japon, ne manqua pas de critiquer vivement notre manière d'agir. On a aussi accusé les Japonais d'avoir tiré sur les soldats chinois alors qu'ils étaient à l'eau. La chose est d'autant plus possible que les Chinois tirèrent en même temps sur les Japonais et sur leurs propres soldats, alors qu'ils se jetaient à la mer pour échapper à l'engloutissement du *Kowshing*. N'oublions pas, d'ailleurs, que les Japonais n'ont que depuis fort peu de temps adopté nos manières de voir au sujet du droit des gens. Il reste encore au fond de leur cœur un peu de cette nature cruelle et sauvage qui les a si longtemps caractérisés.

Hâtons-nous aussi de mettre en regard de cette action la façon dont ils se sont conduits depuis. Il nous est agréable de montrer par un document officiel quel est, à ce sujet, l'esprit que cherchent à leur inculquer leurs officiers.

Le Comte Oyama Iwao, ministre de la guerre au Japon, publiait, le 22 septembre dernier, l'ordre général suivant :

« Les opérations des belligérants étant restreintes aux forces militaires et navales actuellement engagées, il n'y a aucune raison d'inimitié entre les autres individus, parce que leurs pays se font la guerre. En conséquence, les principes ordinaires de l'humanité exigent qu'aide et protection s'étendent même aux soldats de l'adversaire mis hors de combat, soit par des blessures, soit par des maladies. C'est pour obéir à ces principes que les nations civilisées font, pendant la paix, des conventions par lesquelles elles s'engagent à porter secours pendant la guerre à toute personne ainsi atteinte, qu'elle appartienne à l'ennemi ou à ses alliés. Cette union charitable s'appelle la Convention de Genève ou, plus communément, l'Association de la Croix-Rouge. Le Japon en fait partie depuis le mois de mai 1886, et ses soldats ont déjà été avertis qu'ils doivent traiter avec bonté et cordialité ceux de leurs ennemis qui sont frappés par la maladie ou des blessures. La Chine n'ayant

reconnu aucune convention de cette sorte, il est possible que ses soldats, dans leur ignorance de ces principes éclairés, viennent à maltraiter sans pitié des Japonais malades ou blessés. Les troupes japonaises doivent être sur leurs gardes touchant pareille éventualité. En même temps, elles ne doivent jamais oublier que, si cruel et vindicatif que puisse se montrer l'ennemi, il n'en doit pas moins être traité suivant les règles reconnues de la civilisation. On doit porter secours aux malades et aux blessés, et les prisonniers devront être l'objet de traitements justes et considérés. Ce n'est pas seulement aux malades, blessés ou prisonniers, que ces traitements doux et charitables doivent s'étendre, on doit la même considération à ceux qui n'offrent aucune résistance à nos armes. Même le corps d'un ennemi mort a droit à tous vos respects. Nous ne pouvons trop admirer la ligne de conduite adoptée par une nation d'Occident qui, en rendant à l'ennemi l'un de ses généraux, accomplit cet acte avec tous les rites et honneurs dus au rang du prisonnier. Les soldats du Nippon doivent avoir toujours présente à l'esprit la gracieuse bienveillance de leur auguste souverain, et ils ne doivent pas avoir moins à cœur de prouver leur courage que d'exercer leur charité. Ils ont maintenant une occasion de montrer par la pratique la valeur qu'ils attachent à ces principes. »

Un pareil ordre du jour prouve combien le Japon tient à se montrer digne d'imposer la civilisation à la Corée et sa volonté à la Chine. Il est intéressant de le comparer avec la réponse faite dernièrement par le fameux Sheng, gouverneur de Tien-tsin, aux docteurs anglais et aux deux dames américaines qui lui demandaient sa protection pour aller soigner les blessés à l'armée chinoise : « Nous ne pouvons nullement garantir votre sécurité; d'ailleurs, à quoi bon sauver nos blessés. Un Chinois se soumet sans murmurer au sort qui l'attend. » De fait, ils dépouillent leurs blessés et les abandonnent, n'ayant ni médecins ni ambulances pour leur porter secours. Une seule chose nous étonne, c'est que des dames se soient offertes pour cela. Les missionnaires savent pourtant, mieux que personne, ce que valent les armées chinoises en fait d'humanité et surtout de moralité. N'ont-elles pas, tout dernièrement, assassiné en Mandchourie, un missionnaire anglais, le révérend Wylie, et, en Corée, le P. Jozeau, des Missions-Etrangères de Paris, a été décapité sous les yeux du général chinois, et peut-être à son instigation. Les *Missions catholiques de Lyon* publiaient dernièrement la dépêche suivante de Mgr B. Christiaens, vicaire apostolique du Hou-peh méridional : « Persécution violente au Ly-tchou-an, tués, aidez-nous, détails par lettre. » Or ceci se passe, notons-le, à plusieurs centaines de lieues du théâtre de la guerre. Partout où

se trouvent des Européens, ils ont dû prendre les armes en vue de se défendre contre les soldats chinois.

A Port-Arthur, avant de fuir, ces derniers ont torturé, puis décapité quelques prisonniers japonais; puis ils mutilèrent horriblement leurs cadavres. Aussi dit-on que les vainqueurs n'auraient pas fait quartier à un certain nombre de soldats chinois. Cette imputation est, d'ailleurs, contredite; il paraît qu'ils ont, au contraire, facilité la fuite à une partie des assiégés.

Devant de pareils faits, et en raison de leurs succès croissants, de leur humanité envers les paisibles habitants, qu'ils payent pour les services rendus, on comprend que ces derniers se jettent dans les bras des vainqueurs et marchent même avec eux contre leur propre armée, ainsi que cela vient d'avoir lieu à Port-Arthur. On sait qu'il en a été de même lors de nos deux expéditions en Chine. En 1860 et en 1884, les coolies chinois vinrent se mettre à notre service, et à Takou, ils montèrent à l'assaut avec nos matelots, dont ils avaient porté les échelles. La population des pays envahis se jette d'autant plus volontiers dans les bras du vainqueur qu'elle espère ainsi échapper aux extorsions de ses mandarins. Les Japonais se les attachent encore en leur promettant l'abandon de l'impôt pendant la première année d'occupation. « Partout où passe l'armée chinoise, écrit le révérend J. Ross, de Moukden, le pays est entièrement dévasté, et la végétation elle-même a disparu, comme à la suite d'une invasion de sauterelles. »

Etant donnés ces faits, contrastant avec sa façon d'agir toute humanitaire, on comprend que le Japon s'indigne de voir les nations dites civilisées s'interposer en faveur de la Chine. Celle-ci s'en rend compte également, et, dans son orgueil incorrigible, craignant de « perdre la face », elle n'ose s'adresser directement au vainqueur pour obtenir la paix. N'ayant pu rien obtenir des nations étrangères, elle s'est décidée à envoyer au Mikado le commissaire des douanes, G. Detring, qui, accompagné de quelques fonctionnaires chinois, est arrivé au Japon sous pavillon allemand, celui de son pays. Les Japonais ont compris le biais pris par la Chine qui, une fois le traité signé, n'aurait pas manqué de publier partout qu'elle n'avait pas demandé la paix, bien au contraire ; que c'étaient les Allemands qui, effrayés de la situation critique des Japonais, les avaient, par pitié, arrachés aux mains de la Chine victorieuse. C'est ainsi que les Célestes écrivent l'histoire depuis qu'ils existent; ils n'avouent jamais une défaite, et après la prise de Port-Arthur, ils la niaient effrontément dans leurs journaux. Le Japon n'a pas été dupe de cette chinoiserie; il a renvoyé M. Detring à son patron Li-Hong-Chang, sans même l'avoir reçu. Il a fait savoir

au gouvernement du Fils du Ciel qu'il attend que celui-ci lui envoie des plénipotentiaires chinois dûment accrédités.

Etudions les conditions de paix que le Nippon demande à l'Empire des Fleurs.

Au 30 juin dernier, avant même l'ouverture des hostilités, le Mikado demandait à la Chine :

1° Le Japon pourra imposer à la Corée une garnison de 1000 soldats japonais qui résideront à Séoul et à Chemulpo; 2° la Corée cédera au Japon le port de Fusan et quelques îles, sans doute celles de Quelpaert et les trois du groupe de Port-Hamilton; 3° le roi de Corée accordera aux révoltés Toung-haks toutes les réformes qu'ils réclament; 4° la Chine ou la Corée payera une indemnité de 250 000 dollars; 5° enfin, abandon complet et définitif par la Chine de sa suzeraineté sur la Corée.

Maintenant les Japonais ont entièrement chassé les Chinois de Corée; ils ont envahi la Mandchourie, pris Port-Arthur, et sont à la veille d'entrer à Moukden et à Pékin. La flotte chinoise est ou détruite ou entre leurs mains, et sous peu ils seront maîtres de Weï-haï-weï, qui, avec Port-Arthur, constitue le Gibraltar et les colonnes d'Hercule du golfe du Petchy-li. On comprend que, grisés par le succès, ils demandent aujourd'hui de bien autres conditions de paix à la Chine, vaincue et humiliée par leurs armes.

Les dépêches de fin novembre nous apprennent, en effet, qu'ils ont refusé les propositions de la Chine, leur offrant une indemnité de 1 milliard et tout ce qu'ils voudront, sauf une cession du territoire propre de l'empire. Ils ont la prétention d'exiger au moins 1 milliard 250 millions de francs, sans parler du payement intégral de toutes leurs dépenses qui s'élèvent déjà, dit-on, à plus de un demi-milliard de francs (750 millions).

Pour ce qui est des autres conditions, elles ne sont pas mentionnées au télégramme du 29 novembre, mais voici celles qu'ils posaient, d'après le *Japan Herald* du 29 septembre : 1° payement en *or* d'une indemnité de 2 milliards destinés à établir au Japon l'étalon d'or (on voit qu'ils sont monométallistes avancés); 2° comme garantie, occupation de Port-Arthur et Weï-haï-weï par leurs troupes, jusqu'à payement intégral de l'indemnité; 3° indépendance complète de la Corée sous leur protectorat; 4° cession de l'île de Formose (qu'ils convoitent depuis longtemps); 5° désarmement de l'armée chinoise et remise au Japon de ce qui reste à la Chine de cuirassés, croiseurs, transports ou torpilleurs, et même de tous les vapeurs de commerce de la compagnie *China Merchants*.

Si l'on en croit leurs journaux, il faudrait encore leur céder

Shang-haï ainsi que toutes les armes et munitions de l'armée chinoise. C'est de l'ivresse pure.

Ce sont là, on le comprend, des conditions draconiennes, grâce auxquelles ils espèrent annihiler pour longtemps la puissance de la Chine et l'empêcher de jamais prendre sa revanche. On le voit, c'est un duel à mort entre les deux pays. Reste à savoir si les puissances européennes laisseront le Japon aller jusqu'au bout. C'est ce que nous allons examiner.

LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

Nous comprenons fort bien que les puissances étrangères, reconnaissant l'immense supériorité du Japon actuel sur la Chine, au point de vue civilisateur, hésitent à s'interposer en faveur de cette dernière qui les a, d'ailleurs, toujours leurrées. Elles se rendent compte également qu'il serait peut-être impossible, ou au moins dangereux, d'essayer de forcer la main au Japon. Grisé par ses succès, celui-ci se croit sans doute plus puissant que la France, l'Angleterre et la Russie, et cette dernière commence à le comprendre, ainsi qu'en témoignent les articles de ses journaux. Ils insistent sur la nécessité d'une entente européenne pour exiger la neutralité de la Corée qui, si elle passait entièrement aux mains du Japon, pourrait devenir un nouveau Bosphore dans l'Extrême-Orient. La Russie doit aussi demander, d'après le *Novosti*, la cession d'une portion de la Mandchourie avec une partie de côtes, afin de permettre au chemin de fer transsibérien de s'étendre facilement jusqu'à l'océan Pacifique. Au besoin, elle devrait s'entendre avec l'Angleterre à ce sujet. L'intention bien arrêtée du gouvernement russe est de ne tolérer aucune aliénation de l'indépendance de la Corée. On le voit, la question d'Orient n'est plus aux rives de la mer Noire; elle est transportée sur les rivages de l'océan Pacifique, où elle devient la question d'Extrême-Orient.

Un ancien ministre de la Grande-Bretagne, longtemps résident à Pékin, sir Thomas Wade, nous l'affirme [1]. « La question chinoise deviendrait un problème de première importance pour l'Europe (si on laissait le Japon écraser la Chine). Il s'agit, en effet, de savoir qui marcherait la première de la Russie, de l'Angleterre, de la France ou de l'Allemagne. Qui devra diriger et instruire ces grandes masses formées de gens durs à la fatigue, obéissants et des plus faciles à gouverner? Même une tranche de la Chine avec ses millions de soldats donnerait à une puissance européenne une pré-

[1] *The Chino-japanese conflict and after*, by sir Thomas Wade (*The Contemporary Review*. Novembre 1894).

pondérance d'un poids immense dans les conseils du monde. » Selon lui, c'est certainement la Russie qui mènerait la campagne : n'a-t-elle pas en ce moment 70 000 hommes de troupes à Vladivostock et une douzaine de navires de guerre dans les eaux chinoises. Il est vrai que l'Angleterre n'a pas moins de 27 navires de guerre dans les mêmes eaux. C'est la plus forte escadre qu'elle y ait jamais envoyée. La France y compte une douzaine de bâtiments et l'Amérique quatre. Nous ne connaissons pas l'effectif de l'Allemagne. Pourquoi l'Angleterre s'est-elle mise là-bas sur un pareil pied de guerre? Écoutons la réponse bien nette, faite par M. Boulger dans le *Globe* et reproduite dans le *London and China Telegraph* du 5 novembre dernier : « Ce n'est pas tout à fait pour la seule protection des résidents anglais en Chine que nous avons envoyé une si forte escadre dans ces mers. Il y a des raisons bien autrement urgentes. Lorsque, la guerre finie, arrivera le moment de traiter et celui des arrangements, les navires russes et français auront besoin d'être surveillés de beaucoup plus près que les chinois ou les japonais, et dans l'amiral sir Ed. Fremantle, nous avons heureusement l'homme de la situation, *the right man in the right place.* »

Suivant sir Thomas Wade, les Russes lui paraissent cependant tout particulièrement faits pour le travail d'expansion, qui est leur politique actuelle. Ils ont une grande faculté d'adaptation et un charme social qui plaît d'autant plus aux Asiatiques que les Russes, surtout ceux de Sibérie, sont Asiatiques eux-mêmes. D'un autre côté, ils sont très capables en ce qui concerne l'instruction et l'organisation militaires, et ces capacités appliquées aux Chinois produiraient, dit-il, des résultats qui étonneraient le monde. « Les Japonais peuvent être certains que la Russie, qui a 4000 milles de frontières communes avec la Chine, ne leur laissera pas tout faire, même s'ils sont victorieux jusqu'au bout. Il leur faudra s'entendre avec le tsar... Mais l'intervention de la Russie au nord amènera forcément celle de la France au sud, et une alliance entre ces deux nations forcera la seconde à suivre la direction de la première. Mais alors l'Angleterre se trouvera, *nolens volens*, engagée dans le conflit où elle n'a aucun intérêt à voir la Chine brisée ou détruite. Malgré tous les progrès faits par le Japon, qui adoptera bientôt peut-être la langue anglaise, la Chine paraît plus digne d'intérêt que le Japon. » Il est vrai que le savant diplomate anglais connaît peu les Japonais, et son très long séjour en Chine l'a un peu prévenu en faveur de ce pays, dont il admire beaucoup l'institution démocratique des examens.

Pour lui, la question finale n'est pas qu'il faut craindre d'être envahi par la Chine, mais bien de savoir « quelle sera la nation

occidentale qui absorbera celle-ci; car, quelle qu'elle soit, elle aura alors la puissance nécessaire pour dévorer toutes les autres ». C'est sans doute cette conviction qui pousse les Anglais à essayer, depuis dix ans, de conclure avec l'empire chinois une alliance offensive et défensive en vue de contrecarrer en Asie la puissance toujours croissante de la Russie. Ce thème est défendu par M. Boulger, dans la *Fortnightly Review*, mais sans grand succès, paraît-il.

Il semble prématuré de peser l'avantage que peut comporter pour l'humanité le triomphe définitif du Japon, bien qu'il n'y ait pas à douter que le malheur des Chinois serait un bonheur pour le monde. Sir Thomas Wade pense que le Japon n'arriverait pas à imposer un nouveau gouvernement à la Chine, même si on lui laissait les mains libres. « En un mot, dit-il, pour conclure, la victoire complète des Japonais amènerait l'annihilation de la nationalité chinoise suivie de près, dans un temps donné, d'une suppression analogue de son vainqueur. » Il laisse à d'autres le soin de résoudre le problème suivant : Quels avantages pourra retirer, en définitive, le monde étranger de causes aussi terribles à contempler?

Quoi qu'il en soit, comme le prédisait si bien, dès juillet 1884, M. le lieutenant de vaisseau G. Baudens, dans la *Revue maritime et coloniale*, « le pivot de l'histoire future de l'Extrême-Orient est en Corée. Sur son sol se décidera le problème de la suprématie agité par la rivalité de la Chine, du Japon et de la Russie... On saura sans doute bientôt si le Dragon et l'homme du Nord doivent vider leurs querelles dans les vallées de la Corée... Il faut espérer que, quelle que soit, au point de vue géographique, l'issue de ces luttes, le paganisme, la bigoterie et la superstition en Corée et dans toute l'Asie finiront par disparaître, et qu'à leur place la religion chrétienne, la science et les sentiments de fraternité envers l'humanité prendront racine ».

Nous souhaitons de tout cœur qu'il en soit ainsi et que le conflit prévu par l'officier de marine français ne devienne pas celui de l'éléphant contre la baleine, suivant une expression anglaise, c'est-à-dire entre le lion britannique et l'ours moscovite, ce qui amènerait sans doute une perturbation considérable, sinon une guerre entre plusieurs nations européennes. Espérons, au contraire, avec lord Rosebery, que la Russie et l'Angleterre se mettront d'accord sur la solution que peuvent admettre leurs intérêts respectifs en Extrême-Orient et que les grandes flottes assemblées dans la mer de Chine continueront de maintenir une entente commune, dans l'intérêt de la paix générale du monde.

Albert A. Fauvel,
Ancien fonctionnaire des douanes chinoises.

BALZAC ET NAPOLÉON

L'épidémie napoléonienne, dont les premiers symptômes remontent à la publication des *Mémoires* de Marbot, continue à sévir. Je n'en rechercherai point les causes, ne voulant pas faire ici de politique. Je ne veux pas savoir pourquoi, sous le second Empire, tout écrit était assuré de réussir, qui battait en brèche la légende bonapartiste, et pourquoi, sous la troisième République, c'est à qui redorera la gloire de Napoléon Ier. Ce n'est pas d'ailleurs en France seulement qu'on s'y applique. Voici que nous arrivent d'Italie les deux premiers fascicules d'un ouvrage publié par M. Alberto Lumbroso, sous ce titre : *Saggio di una bibliografia ragionata per servire alla storia dell' epoca Napoleonica*[1]. L'auteur ne s'est proposé rien moins que de composer une sorte de Dictionnaire contenant l'indication, par ordre alphabétique, de tout ce qui a paru, dans toutes les langues, depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours, sur Napoléon, les événements, les hommes et les choses de son règne. S'il avait formé le dessein de s'en tenir aux livres, aux ouvrages d'une certaine importance, à ce que les anciens appelaient *justum volumen*, l'entreprise serait déjà singulièrement vaste; mais l'ambition de M. Lumbroso va plus loin. Il n'écarte rien, ni les simples brochures, ni les plaquettes, ni les articles de revues, ni même les articles de journaux, lorsqu'ils lui paraissent avoir une vraie valeur. Le champ, dès lors, devient immense. C'est toute une armée qu'il s'agit de mettre en ligne.

Notez qu'il ne s'agit pas d'une sèche nomenclature, d'une bibliographie pure et simple. Toutes les fois que l'écrit signalé présente un réel intérêt, M. Lumbroso en donne une courte analyse; il en indique, s'il y a lieu, les particularités remarquables. Parfois même il en donne un extrait. Toutes les citations sont faites dans la langue originale : en français, si l'ouvrage est français; en allemand, en anglais, etc., s'il s'agit d'un ouvrage allemand ou anglais.

[1] En cours de publication. Les deux premiers volumes ont paru : *Modena, tipo-litografia, Angelo Namias e C., 6, contrada Fonte d'Abisso.* — Paris, librairie militaire Edmond Dubois, 18, rue des Grands-Augustins, 1894.

Le premier fascicule contient cent soixante-dix-neuf pages de petit texte et est consacré tout entier à la lettre *A*. Le second, qui vient de paraître et qui a cent soixante-dix-sept pages, commence la lettre *B*. Il s'arrête au mot *Barlow*. Besoin sera donc à l'auteur de plusieurs autres volumes, pour épuiser la *seconde* lettre de l'alphabet, — et l'alphabet français renferme *vingt-cinq* lettres!

Certains seront peut-être tentés de dire :

Si nous allons ainsi, nous n'arriverons pas!

Ceux-là auraient tort. M. Alberto Lumbroso est jeune et hardi; il est vaillant et ne craint pas sa peine. Si Dieu lui prête vie, il mènera à bien sa colossale entreprise. Les encouragements ne lui manqueront pas. Au besoin, il saurait s'en passer : n'a-t-il pas, — ce qui vaut encore mieux que les encouragements du dehors, — le sentiment intime de la valeur et de l'intérêt de son œuvre? N'a-t-il pas, — ce que rien ne remplace et ce qui supplée à tout, — l'amour, la passion de son sujet? Il est soutenu aussi, je le crois bien, par cette pensée que s'il lui est donné d'aller jusqu'au bout et d'atteindre le terme, il aura attaché si solidement son nom à celui de Napoléon, qu'ils ne pourront plus être séparés; il aura mérité qu'on lui applique ce mot de son compatriote, le grand poète Leopardi, disant un jour, à propos de certains traducteurs des grands poètes de la Grèce et de Rome : « Qui ne sait que Caro vivra autant que Virgile, Monti autant qu'Homère, Bellotti autant que Sophocle? *Oh! la belle destinée de ne pouvoir plus mourir sinon avec un immortel!* »

Un des articles les plus intéressants du second fascicule de M. Lumbroso est consacré à Balzac. L'auteur indique ceux des ouvrages du grand romancier où il est question de Napoléon et de l'époque impériale : *la Vendetta*, *le Médecin de campagne*, *la Paix du ménage*, *le Colonel Chabert*, *les Marana*, *Une ténébreuse affaire*, *l'Envers de l'histoire contemporaine*. Cette liste est incomplète. J'ai rouvert une fois de plus les œuvres de Balzac; j'en ai relu certaines parties, et il m'a paru qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de montrer, avec quelques détails, la place que tiennent, dans *la Comédie humaine*, le premier Empire et l'empereur.

I

La Vendetta est une des premières nouvelles de Balzac. Elle est datée de Paris, janvier 1830, et elle a paru, au mois d'avril de la même année, dans la première édition des *Scènes de la Vie privée*.

Vers la fin du mois de septembre 1800, un étranger, suivi d'une femme et d'une petite fille, arrive devant les Tuileries. Après avoir hésité longtemps, il dit en italien à sa compagne : « Je vais voir si les Bonaparte se souviennent de nous. » Et il marche d'un pas lent et assuré vers le palais. Conduit sur sa demande au commandant du poste : « Faites savoir à Bonaparte, lui dit-il, que Bartholomeo di Piombo voudrait lui parler. » L'officier objecte sa consigne, et refuse d'obtempérer à l'ordre de ce singulier solliciteur. Bartholomeo s'éloigne, s'assoit sur une des bornes qui sont auprès de l'entrée du château, et voit arriver une voiture, d'où descend Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur.

« — Ah ! Lucien, il est bien heureux pour moi de te rencontrer ! » s'écria l'étranger.

Ces mots, prononcés en patois corse, arrêtèrent Lucien au moment où il s'avançait sous le portique qui servait de communication entre la cour et le jardin des Tuileries. Il regarda son compatriote et le reconnut. Au premier mot que Bartholomeo lui dit à l'oreille, il emmena le Corse avec lui chez le Premier consul.

« — Eh bien! que viens-tu faire ici, mon pauvre Bartholomeo? dit Bonaparte à Piombo.

« — Te demander asile et protection, si tu es un vrai Corse.

« — Quel malheur a pu te chasser du pays? Tu en étais le plus riche, le plus...

« — J'ai tué tous les Porta », réplique le Corse d'un son de voix profond en fronçant les sourcils.

Et sur une nouvelle interrogation de Bonaparte, il raconte comment, après avoir mis le feu à sa vigne de Longone, les Porta ont tué son fils Gregorio, et comment, à son tour, aidé de quelques compagnons auxquels il avait rendu service, il a brûlé leur vigne et les a tous tués.

« — Combien étaient-ils? demanda Lucien.

« — Sept, répondit Piombo. »

Comme le Premier consul garde le silence :

« — Ah! vous n'êtes plus Corses! s'écrie Bartholomeo. Adieu. Autrefois je vous ai protégés! ajoute-t-il d'un ton de reproche. Napoléon, sans moi, ta mère ne serait pas arrivée à Marseille. »

Bonaparte resta un moment silencieux.

« — Piombo, reprit-il, demeure ici, nous n'en saurons rien. Je ferai acheter tes propriétés afin de te donner d'abord les moyens de vivre. Puis, dans quelque temps, plus tard, nous penserons à toi. Mais plus de *vendetta* ! Il n'y a pas de *makis* ici. Si tu y joues du poignard, il n'y aurait pas de grâce à espérer. Ici, la loi protège tous les citoyens, et l'on ne se fait pas justice soi-même.

« — Tu t'es fait le chef d'un singulier pays, répondit Bartholomeo en prenant la main de Lucien et la serrant. C'est égal, vous me reconnaissez dans le malheur, ce sera maintenant entre nous à la vie à la mort et vous pouvez disposer de tous les Piombo. »

Bartholomeo resta à Paris et ne tarda pas à obtenir de Napoléon biens, titres et places. Devenu le baron de Piombo, il fut un de ceux qui coopérèrent le plus efficacement, en 1815, au retour de l'île d'Elbe.

C'est seulement en 1816 qu'éclate l'aventure qui fait le sujet de *la Vendetta*, et dans laquelle Napoléon, naturellement, ne paraît pas. Balzac a parfaitement compris qu'on pouvait bien, dans un roman, le montrer de profil, de loin, en passant, mais qu'on ne pouvait pas le mêler à l'action. L'acteur serait trop grand pour le rôle, le portrait serait trop grand pour le cadre.

Une autre scène de la vie privée, *la Femme de trente ans*, nous montre Napoléon, comme dans *la Vendetta*, apparaissant un instant, traversant les premières pages, comme une brillante et fugitive vision. Lorsqu'elles parurent, au mois de novembre 1830 [1], ces pages avaient pour titre : *Dernière revue de Napoléon*. Il s'agit de la revue passée par l'empereur, sur la place du Carrousel, le 11 avril 1813, à la veille de son départ pour l'Allemagne, — pour Lutzen, Bautzen, Dresde... et Leipsick :

Ce jour était un dimanche, le treizième dimanche [2] de l'année 1813. Le surlendemain, Napoléon partait pour cette fatale campagne, pendant laquelle il devait perdre successivement Bessières et Duroc, gagner les mémorables batailles de Lutzen et de Bautzen, se voir trahi par l'Autriche, la Saxe, la Bavière, et par Bernadotte. Un sentiment triste avait amené là cette brillante et curieuse population. Chacun semblait deviner l'avenir et pressentait peut-être que, plus d'une fois, l'imagination aurait à retracer le tableau de cette scène, quand ces temps héroïques de la France contracteraient des teintes presque fabuleuses. La magnifique parade commandée par l'empereur Napoléon devait être la dernière de celles qui excitèrent si longtemps l'admiration des Parisiens et des étrangers. La vieille garde allait exécuter les savantes manœuvres dont la pompe et la précision étonnaient quel-

[1] Dans *la Caricature* du 25 novembre 1830, Balzac avait signé ces pages : *Comte Alex. de B.* Ce renseignement bibliographique est emprunté, ainsi que ceux qui vont suivre, à *l'Histoire des œuvres de H. de Balzac*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, si justement appelé par M. Paul Bourget « l'incomparable bibliophile ».

[2] Cela n'est pas tout à fait exact. Le dimanche 11 avril 1813 était le *quinzième* dimanche de l'année.

quefois jusqu'au géant lui-même qui s'apprêtait alors à son duel avec l'Europe [1].

Julie de Chatillonest assiste à la revue, avec son père. Son cousin, Victor d'Aiglemont, l'un des officiers d'ordonnance de l'empereur, parvient, non sans peine, à les installer au premier rang devant la foule et les recommande aux deux vieux grenadiers entre lesquels ils se trouvent placés :

Le jeune soleil du printemps jetait profusément sa jaillissante lumière sur les murs blancs bâtis de la veille, sur les murs séculaires et sur ces innombrables figures basanées dont chacune racontait des périls passés et attendait gravement les périls à venir. Les colonels de chaque régiment allaient et venaient seuls devant les fronts que formaient tant d'hommes héroïques... Un enthousiasme indescriptible éclatait dans l'attente de la multitude. La France allait faire ses adieux à Napoléon, la veille d'une campagne dont le moindre citoyen prévoyait les dangers. Il s'agissait, cette fois, pour l'empire français, d'être ou de ne pas être. Cette pensée semblait animer la population citadine et la population armée qui se pressaient, également silencieuses, dans l'enceinte où planaient l'aigle et le génie de Napoléon. Ces soldats, espoir de la France, ces soldats, sa dernière goutte de sang, entraient aussi pour beaucoup dans l'inquiète curiosité des spectateurs. Entre la plupart des assistants et des militaires, il se disait des adieux peut-être éternels; mais tous les cœurs, même les plus hostiles à l'empereur, adressaient au ciel des vœux ardents pour la gloire de la patrie. Les hommes les plus fatigués de la lutte commencée entre l'Europe et la France avaient tous déposé leurs haines en passant sous l'Arc de Triomphe, comprenant qu'au jour du danger, Napoléon était toute la France [2].

L'horloge du château sonna une demi-heure. Les bourdonnements de la foule cessèrent, et le silence devint si profond que l'on eût entendu la parole d'un enfant. Un bruit d'éperons, un cliquetis d'épées tout particulier, retentit sous le sonore péristyle du château. Vêtu d'un uniforme vert, d'un pantalon blanc, et chaussé de bottes à l'écuyère, le large ruban rouge de la Légion d'honneur sur sa poitrine, une petite épée à son côté, Napoléon paraît tout à coup. Il est aperçu par tous les yeux, et à la fois de tous les points dans la place. Aussitôt les tambours battent aux champs, les musiques jouent, les drapeaux saluent, les soldats

[1] *La Femme de trente ans*, p. 3.
[2] *Ibid.*, p. 9.

présentent les armes, la multitude enthousiasmée crie : *Vive l'empereur!* tout frissonne, tout remue, tout s'ébranle.

Napoléon, continue Balzac, était monté à cheval. Ce mouvement avait imprimé la vie à ces masses silencieuses, avait donné une voix aux instruments, un élan aux aigles et aux drapeaux, une émotion à toutes les figures. Les murs des hautes galeries de ce vieux palais semblaient aussi crier : *Vive l'empereur!* Ce n'était pas quelque chose d'humain, c'était une magie, ou mieux une fugitive image de ce règne fugitif. L'homme, entouré de tant d'amour, d'enthousiasme, de dévouement, de vœux, pour qui le soleil avait chassé les nuages du ciel, resta sur son cheval à trois pas en avant du petit escadron doré qui le suivait, ayant le grand maréchal à sa gauche, le maréchal de service à sa droite. Au sein de tant d'émotions excitées par lui, aucun trait de son visage ne parut s'émouvoir.

« Oh! mon Dieu, oui. A Wagram, au milieu du feu, à la Moskowa, parmi les morts, il est toujours tranquille comme Baptiste, *lui!* »

Cette réponse à de nombreuses interrogations était faite par le grenadier qui se trouvait auprès de la jeune fille.

A quelques mois de là, Julie de Chatillonest devenait la femme du colonel d'Aiglemont. C'est elle qui sera plus tard la *femme de trente ans*. Quand elle mourra, en 1844, les fautes, les châtiments, les remords et les deuils auront fait un long martyre de cette vie si riante au début. Ils auront voilé de sombres nuages cette éclatante journée d'avril, ce beau dimanche où, par un clair soleil de printemps, elle avait vu passer devant elle, au bruit des musiques, au milieu des frémissements et des acclamations de la foule, le glorieux empereur!

II

La Vendetta et *la Femme de trente ans* ne se rattachent à l'époque napoléonienne que par leur début, et se passent, pour la plus grande partie, sous la Restauration. *Une Ténébreuse affaire*[1], au contraire, se passe tout entière sous l'Empire; et Balzac, cette fois, s'est inspiré d'un événement réel, d'une histoire vraie.

Le 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800), M. Clément-de-Ris, sénateur, se trouvant presque seul à sa maison de Beauvais, près de Tours, six hommes armés et masqués, revêtus d'uniformes

[1] Ce roman, daté de Paris, janvier 1841, parut dans le journal *le Commerce*, du 14 janvier au 20 février 1841. Il entra, en 1846, dans la première édition des *Scènes de la vie politique* (première édition de *la Comédie humaine*, t. XII).

militaires, entrèrent chez lui, en plein jour, à trois heures de l'après-midi, s'emparèrent de ses papiers, de son or, de son argent et de ses bijoux, le forcèrent à monter avec eux dans sa propre voiture, le conduisirent dans un lieu inconnu et l'enfermèrent dans un caveau souterrain, où il resta dix-huit jours, sans qu'on pût avoir de ses nouvelles. Cet événement fit grand bruit. Fouché était alors ministre de la police. Enfin, le 11 octobre, le malheureux sénateur fut rencontré la nuit, dans la forêt de Loches, les yeux bandés, entouré de quatre hommes qui se promenaient avec lui au clair de la lune, et qui s'empressèrent de s'enfuir à la vue des arrivants. Clément-de-Ris était délivré. Il s'agissait de découvrir et de punir les auteurs de son enlèvement et de sa séquestration. Plusieurs jeunes gens du Maine, du Perche et de la Normandie, qui avaient figuré naguère dans les bandes de la chouannerie, furent arrêtés et traduits devant le tribunal spécial de Maine-et-Loire, siégeant à Angers. Les débats durèrent onze jours; ni le *Moniteur*, ni aucun autre journal n'en rendirent compte. Le tribunal était présidé par M. Delaunay jeune, ancien conventionnel, qui, dans le procès de Louis XVI, s'était prononcé pour la peine de bannissement et avait voté pour qu'il fût sursis à l'exécution. Au banc de la défense étaient assis : Chauveau-Lagarde, M. Pardessus et M. Duboys (d'Angers). Un vif intérêt s'attachait à la personne des accusés, jeunes gens de vingt à trente ans, tous d'une belle et noble figure, et appartenant à des familles honorables et distinguées. Ils invoquaient des *alibis*, appuyés par les dépositions de nombreux témoins. Plusieurs acquittements furent prononcés; mais deux accusés, les époux Lacroix, furent condamnés à six années de *gêne* et à l'exposition; puis, à la grande stupéfaction de l'auditoire, le tribunal condamna à la peine de mort trois jeunes gens, dont l'innocence ne semblait pourtant pas faire doute, les accusés Gaudin, Cauchy et Maubuisson. Ce dernier avait à peine accompli sa vingtième année. Les trois condamnés furent exécutés dans les vingt-quatre heures [1].

Parmi les juges figurait le capitaine Viriot, attaché en qualité d'adjoint à l'état-major de la 22e division militaire. Il protesta contre l'iniquité de la sentence et refusa de signer l'arrêt. Quelques mois plus tard, le 17 pluviôse an X, il était rayé des contrôles de l'armée.

[1] Sur l'affaire Clément-de-Ris, voy. *Biographie universelle,* de Michaud, t. LXI; — *Mémoires de la duchesse d'Abrantès;* — Biographie de M. Delaunay jeune, dans la *Biographie des députés de l'Anjou*, par M. Bougler, t. II; — *Biographie des hommes du jour*, par Germain Sarrut et B. Saint-Edme, t. VI, p. 83, article sur le colonel Viriot.

Dans une lettre qu'il adressa, le 15 octobre 1830, au roi Louis-Philippe, M. Viriot a révélé les *dessous* de cette *ténébreuse affaire :*

Le sénateur Clément-de-Ris, dit-il, avait été enlevé, en plein jour, dans son château de Beauvais, près de Tours. Les poursuites des tribunaux ordinaires furent infructueuses, et les coupables, protégés par une *main puissante*, se dérobèrent à la justice. Le sénat demandait réparation de l'attentat commis sur un de ses membres, et Napoléon, alors premier consul, et qui avait encore besoin de ménager le premier corps de l'État, créa un tribunal spécial chargé de la poursuite de ce crime.

Cependant, ce n'était que par méprise que le sénateur avait été enlevé; les agents de l'homme en place [1] qui avait ourdi le complot devaient saisir un autre *personnage* et lui enlever ses papiers; dès que le coup fut manqué, ils passèrent à l'étranger. Il fallait ou révéler sa faute et encourir la disgrâce du maître, ou sacrifier des innocents que l'on chargerait de l'enlèvement : *l'homme en place n'hésita pas.* Quelques malheureux Vendéens, retirés dans leurs foyers, et tranquilles depuis la pacification de leur pays, furent destinés à être offerts en holocauste à la réputation du haut personnage, et on s'occupa à leur trouver des bourreaux sous le nom de juges.

On crut sans doute que moi, patriote dévoué, qui avais combattu avec quelque succès les Vendéens, je n'hésiterais pas à les condamner sur les plus faibles indices, et je fus nommé l'un des juges du tribunal spécial : on se trompa.

Les débats n'offrirent aucune charge contre les prévenus, et cependant leur jugement à mort était rédigé. Je ne dirai pas quels moyens de séduction furent employés envers mes collègues, quelles offres, quelles menaces me furent faites; je n'apprendrais rien de nouveau : les exemples de corruption sont malheureusement trop fréquents. Fort de ma conviction, je refusai de signer l'arrêt inique; je proclamai hautement l'innocence des accusés, résultant évidemment de l'instruction; je fis plus, je fis connaître les vrais coupables et je dévoilai tout le complot; mais ma voix fut étouffée, et les malheureux payèrent de leur vie la méprise des agents d'un homme puissant...

J'ai conservé copie de toutes les pièces de cette inique procédure; je pourrais donner toutes les preuves de cette infâme machination ; je pourrais en nommer l'auteur, et son nom n'étonnerait personne. — Quelque temps après je fus rayé des cadres de l'armée [2].

[1] Le ministre Fouché.

[2] *Biographie des hommes du jour*, t. VI, p. 100. — La première édition en librairie d'une *Ténébreuse affaire*, — chez Souverain, en 1842, — était accompagnée d'une préface, renfermant sur l'affaire Clément-de-Ris des

Rien de plus romanesque que toute cette affaire. Nos romanciers actuels, qui ont sans doute toutes sortes de qualités, mais à qui l'imagination fait absolument défaut, tout heureux et tout aises de trouver ainsi, dans un épisode réel, un roman tout fait, se seraient bornés à en reproduire les incidents et à mettre en scène les acteurs que leur fournissait l'histoire. Balzac, qui était avant tout un inventeur, a procédé autrement. Il a créé *tous* ses personnages. Ni son héroïne, Laurence de Cinq-Cygne, ni Paul-Marie et Marie-Paul de Simeuse, les cousins de Laurence, ni l'abbé Goujet, ni le fermier Michu, sa femme et son fils, ni M. d'Hauteserre et M. de Chargebœuf, ni les policiers Corentin et Peyrade ne lui ont été fournis par l'affaire Clément-de-Ris. Or tous ces personnages sont admirablement dessinés, et il en est deux au moins, Laurence de Cinq-Cygne et le fermier Michu, qui comptent parmi les plus belles créations du grand romancier. Laurence de Cinq-Cygne a le fanatisme du passé, de la noblesse expirante, de la royauté proscrite. Elle est prête à sacrifier sa vie pour ces causes vaincues. Elle ne pense qu'au renversement de Bonaparte, dont l'ambition et le triomphe ont excité chez elle comme une rage, mais une rage froide et calculée. Ennemie obscure et inconnue de cet homme couvert de gloire, elle le vise, du fond de sa vallée et de ses forêts, avec une fixité terrible; à de certaines heures, elle rêve d'aller le tuer aux environs de Saint-Cloud ou de la Malmaison. Balzac écrit, au début de son livre : « Quiconque a lu le beau roman de *Rob-Roy* doit se souvenir d'un des rares caractères de femme pour la conception duquel Walter Scott soit sorti de ses habitudes de froideur. Le souvenir de Diana Vernon peut servir à faire comprendre Laurence... » Balzac a pu, sans péril pour lui, évoquer ici l'image de Diana Vernon : l'héroïne de Walter Scott, si attrayante soit-elle, pâlit devant Laurence de Cinq-Cygne. Caleb, le vieux serviteur du sire de Ravenswood, avec ses pieuses industries pour cacher la pauvreté de son maître[1], n'égale pas non plus, il s'en faut bien, l'héroïque fidélité et le sublime dévouement du fermier Michu, se faisant en apparence jacobin pour mieux servir secrètement les Simeuse et les Cinq-Cygne.

Quant à l'épisode même de l'enlèvement du sénateur, Balzac l'a *transposé* dans un milieu nouveau. La scène, au lieu de se passer en 1800, aux environs de Tours, se passe aux environs de Troyes, en 1806. Les personnages ne sont plus ceux qui se trouvèrent

détails et des vues historiques du plus vif intérêt. Cette importante préface a disparu des éditions suivantes. On la trouve maintenant, dans les *Œuvres diverses*, au t. XXII des *Œuvres complètes*, p. 550 à 568.

[1] Walter Scott, *la Fiancée de Lammermoor*.

mêlés à l'enlèvement du 1er vendémiaire an IX. Les péripéties et le dénouement du procès ne sont plus les mêmes. Aussi bien Balzac s'est-il moins proposé de raconter une aventure romanesque que de peindre un coin de la vie politique sous l'Empire, de décrire l'action et le rôle considérable de la police à cette époque, d'esquisser, en passant, la physionomie de Fouché, et, après avoir mis en pleine lumière les admirables figures de Laurence de Cinq-Cygne et de Michu, ces types d'intrépidité, de dévouement et d'honneur, de saisir dans l'ombre et de traîner au jour ces deux rares figures de coquins, le policier Peyrade et le policier Corentin. A côté d'eux, dans ce merveilleux roman, nous trouvons encore un autre type non moins réussi, plus vivant encore, s'il est possible, — si vivant, que je crois bien qu'il existe encore. Je veux parler du *sénateur* qui a pris, dans le roman, la place de Clément-de-Ris, le citoyen Malin de Gondreville, fils d'un serviteur du marquis de Simeuse, successivement conventionnel, thermidorien, tribun, comte de l'Empire, sénateur et conseiller d'Etat, pair de France sous Louis XVIII et sous Louis-Philippe, sans conscience et sans principes, n'ayant souci que de sa personne et de son intérêt, le modèle du parfait opportuniste.

Napoléon apparaît au dénouement d'*Une ténébreuse affaire*. Accusés d'être les auteurs de l'enlèvement du sénateur Malin, Michu, les deux Simeuse et les deux Hauteserre ont été, quoique innocents, condamnés tous les cinq par la cour criminelle de Troyes. Seul, l'empereur peut les sauver, et l'empereur est en Prusse. Laurence, accompagnée de son vieux parent, le marquis de Chargebœuf, traverse l'Allemagne; elle arrive au quartier général impérial, sur les bords de la Saale, le 13 octobre 1806. Dans les premières éditions, ce chapitre était intitulé : *le Bivac de l'empereur*[1]. Duroc introduit la jeune fille dans la chaumière où Napoléon est assis, sur une chaise grossière, devant une table desservie et un feu de bois vert qui fumait. Ses bottes, pleines de boue, attestaient ses courses à travers champs. Il avait une main sur une carte dépliée, placée sur ses genoux. Berthier se tenait debout, dans son brillant costume de vice-connétable de l'Empire. Constant, le valet de chambre, présentait à l'empereur son café sur un plateau :

« Que voulez-vous? dit Napoléon à la jeune fille. De quoi s'agit-il?

[1] Cette division en chapitres (la première édition en renfermait vingt) a disparu dans l'édition de 1846 et celles qui ont suivi. Le roman n'est plus divisé aujourd'hui qu'en quatre parties, dont la troisième a pour titre : *Un procès politique sous l'Empire*.

« — Sire, je suis Mlle de Cinq-Cygne.

« — Eh bien? reprit-il avec une feinte brusquerie.

« — Ne comprenez-vous donc pas? Je suis la comtesse de Cinq-Cygne et je vous demande grâce, dit-elle en tombant à genoux et en lui tendant le placet rédigé par Talleyrand, apostillé par l'impératrice, par Cambacérès et par Malin. »

L'empereur releva gracieusement la suppliante et lui dit :

« Serez-vous sage enfin? Comprenez-vous ce que doit être l'empire français?...

« — Ah! je ne comprends en ce moment que l'empereur, dit-elle, vaincue par la bonhomie avec laquelle l'homme du destin avait dit ces paroles qui faisaient pressentir la grâce.

« — Sont-ils innocents? demanda l'empereur.

« — Tous, dit-elle avec enthousiasme.

« — Tous? Non, le fermier est un homme dangereux qui tuerait mon sénateur sans prendre votre avis.

« — Oh! sire, reprit Mlle de Cinq-Cygne, si vous aviez un ami qui se fût dévoué pour vous, l'abandonneriez-vous?...

« — Vous êtes une femme, dit-il avec une teinte de raillerie... D'ailleurs, cet homme a été condamné par la justice du pays.

« — Mais il est innocent.

« — Enfant!... » dit-il.

Balzac continue ainsi :

Il sortit, prit Mlle de Cinq-Cygne par la main et l'emmena sur le plateau.

« — Voici, dit-il avec son éloquence à lui qui changeait les lâches en braves, voici 300 000 hommes, ils sont innocents, eux aussi! Eh bien! demain, 30 000 seront morts, morts pour leur pays! Il y a chez les Prussiens, peut-être, un grand mécanicien, un idéologue, un génie qui sera moissonné. De notre côté, nous perdrons certainement des grands hommes inconnus. Enfin, peut-être verrai-je mourir mon meilleur ami! Accuserai-je Dieu? Non. Je me tairai. Sachez, Mademoiselle, qu'on doit mourir pour les lois de son pays comme on meurt ici pour sa gloire », ajouta-t-il en la ramenant dans la cabane. — « Allez, retournez en France, dit-il en s'adressant au marquis, mes ordres vous y suivront. »

Le lendemain, Napoléon attaquait l'ennemi. Laurence et M. de Chargebœuf s'éloignèrent du champ de bataille au bruit de huit cents pièces de canon qui grondèrent pendant dix heures et, en route, ils apprirent l'étonnante victoire d'Iéna.

III

Dans *l'Envers de l'histoire contemporaine*[1], Balzac a retracé un autre épisode judiciaire du temps de l'Empire. Comme dans *Une ténébreuse affaire*, il a changé les lieux et les dates; mais, sauf ces modifications qui étaient de rigueur, il a, cette fois, suivi les faits de très près, et les a presque toujours reproduits avec exactitude.

Voici, du reste, ces faits, tels qu'ils résultent du procès auquel l'affaire donna lieu. Ceux qui ont lu le roman verront combien peu Balzac s'est ici écarté de l'histoire.

En 1807, un ancien chouan, Armand-Victor Le Chevalier, forma le projet d'enlever les fonds publics que les recettes d'Alençon et d'Argentan envoyaient à Caen. Il s'adjoignit, à cet effet, huit hommes d'exécution, anciens chouans comme lui, parmi lesquels Alain, dit le *général Antonio*, Le Héricey, dit *Gros-Pierre*, et Lebrec, dit *Fleur-d'Epine*. Il s'assura, en outre, le concours du notaire Lefebvre, du médecin Révérend, des frères Buquet, cordonniers, et d'un certain nombre d'autres personnes, chargées de procurer des armes ou de recéler les enrôlés, après l'enlèvement des fonds. Une jeune femme, Mme Aquet de Férolles, était entrée dans le complot. Elle cacha et nourrit pendant quelques jours, dans les greniers de son château de Donnai et dans une masure au milieu des bois, la bande recrutée par Le Chevalier.

Le 7 juin 1807, vers sept heures et demie du soir, la lourde charrette, attelée de quatre chevaux, qui était partie d'Alençon l'avant-veille avec un chargement de 33 000 francs, et qui avait stationné à Argentan pour y prendre un second chargement de pareille somme, arrivait à l'entrée du bois du Quesnai, sur la route de Falaise. Huit détrousseurs armés se jettent sur le conducteur et lui bandent les yeux. Quelques coups de feu sont échangés entre les hommes de l'escorte et les assaillants qui, après avoir blessé deux gendarmes, restent maîtres du terrain, brisent les caisses,

[1] *L'Envers de l'histoire contemporaine*, premier épisode, le seul qui ait trait à notre sujet, parut d'abord par fragments dans *le Musée des familles*. Le premier, intitulé *les Méchancetés d'un saint*, parut dans le numéro de septembre 1842. Le deuxième, intitulé *Madame de La Chanterie*, fut inséré dans le numéro de septembre 1843. L'ouvrage entier fut publié chez Gabriel Roux et Cassanet, en novembre 1846, sous le titre de *la Femme de soixante ans*. Une autre édition a encore été faite, chez de Potter, en 1854, sous le titre de *Madame de La Chanterie*. Ce roman est entré, sous son titre actuel, en 1846, dans la première édition de *la Comédie humaine*, au t. XII, renfermant *les Scènes de la vie politique*.

s'emparent de l'argent blanc (63 000 francs environ) et le transportent au village de Donnai. L'argent est déchargé chez les frères Buquet, puis la bande se remet en route et, ses fusils jetés dans les blés, une misérable somme de 150 francs remise à chacun par Alain, se disperse au pont de la Landelle.

Trop de gens avaient été mêlés à l'affaire et trop d'imprudences avaient été commises pour que le château de Donnai et ses habitants ne fussent pas promptement compromis. Le Chevalier fut arrêté à Caen, dans le café royaliste Hervieux, où il jouait tranquillement aux cartes avec des amis. Enfermé à la tour du Temple à Paris, il s'évada le 14 décembre 1807 en perçant un des murs de sa prison; mais, tombé dans un piège de police, où l'on s'était servi comme amorce de son fils encore enfant [1], il se reconstitua prisonnier volontairement et fut aussitôt condamné à mort et exécuté (9 janvier 1808 [2]).

Plusieurs de ses complices, notamment Alain, le médecin Révérend et l'un des frères Buquet, échappèrent à toutes les recherches. Mme Aquet, elle-même, se déroba longtemps aux poursuites. Errant de cachette en cachette, travestie en paysanne, courant les chemins, la nuit, à pied, à cheval, en carriole, écrasée de fatigues et d'inquiétudes, elle faisait face à tout et trouvait moyen d'ensorceler jusqu'aux gendarmes chargés de la saisir. Elle finit cependant par tomber aux mains de la police. Sa mère, Mme Hélie de Combray, fut également arrêtée. Elle était complètement étrangère au vol dont le bois du Quesnai avait été le théâtre. Le seul crime qu'on lui pût reprocher était de n'avoir pas dénoncé sa fille [3].

L'instruction dura de longs mois. Les accusés, au nombre de trente-deux, dont vingt-trois présents et onze contumaces, furent traduits devant la cour de justice criminelle et spéciale de Rouen. Ouverts le 15 décembre 1808, les débats durèrent quinze jours. Les dames Aquet et de Combray avaient pour défenseur Chauveau-Lagarde, que nous avons déjà rencontré tout à l'heure dans l'affaire Clément-de-Ris. Le 30 décembre, la Cour prononça son arrêt. Sur les vingt-trois accusés présents, dix, parmi lesquels le notaire Lefebvre et Mme Aquet de Férolles, furent condamnés à la

[1] Le fils de Le Chevalier est devenu, sous le règne de Louis-Philippe et sous le second Empire, un de nos éditeurs les plus distingués.

[2] *Journal de Paris*, du 11 janvier 1808.

[3] Cet épisode de la chouannerie normande a été raconté par la duchesse d'Abrantès, au t. XVI de ses *Mémoires*, p. 91 et suiv., et par le duc de Rovigo (*Mémoires*, t. IV, ch. XVII). Ces deux récits renferment de nombreuses erreurs. Les faits ont été rétablis dans toute leur exactitude, d'après les pièces mêmes du procès, par M. de la Sicotière, dans son beau livre sur *Louis de Frotté et les insurrections normandes*, t. II, p. 671 à 680.

peine de mort; trois furent condamnés à vingt-deux ans de travaux forcés, et Mme de Combray à vingt-deux ans de réclusion. Les neuf autres accusés furent acquittés.

L'arrêt avait été rendu à quatre heures du soir. Les condamnés à mort furent exécutés le jour même, à sept heures et demie, aux flambeaux [1].

Mme Aquet s'étant déclarée enceinte, on avait dû surseoir à son exécution. Deux de ses petites filles partirent aussitôt, sous la conduite d'une tante et du médecin de la famille, pour aller demander à l'empereur la grâce de leur mère. Après une journée d'attente, elles se jetèrent à ses genoux, vêtues de noir comme déjà orphelines, en criant : « Grâce, grâce! » Il les releva, jeta les yeux sur la pétition, dit : « Non », et passa [2]. Peu de jours après, la condamnée subissait sa peine.

En même temps qu'à la réclusion, Mme Hélie de Combray avait été condamnée à six heures d'exposition [3]. Bien qu'âgée de soixante-sept ans et fille d'un président de la chambre des comptes de Rouen, elle ne fut pas exemptée de l'infamie du pilori. Elle y parut, vêtue d'une robe de soie violette, un bonnet de dentelle que l'exécuteur avait eu soin de fixer avec une épingle cachant une partie de son front, l'attitude digne et commandant le respect. Dans sa prison et à l'hôpital général, où l'on finit par la transférer, les dames les plus distinguées de la ville ne cessèrent de la visiter jusqu'en 1814. A cette époque, le roi Louis XVIII, non seulement lui fit remise du reste de sa peine, mais la reçut avec bonté en audience particulière.

Dans son récit, Balzac a reculé de deux ans la date de l'affaire du bois du Quesnai; il la place au mois de mai 1809, alors qu'elle a eu lieu au mois de juin 1807. Le théâtre de l'action est changé; les fonds partent, non plus d'Alençon et d'Argentan, mais de Caen;

[1] *Journal de Paris*, du 2 janvier 1809.

[2] D'après M. de la Sicotière, cette scène se serait passée « en Allemagne, où se trouvait alors l'empereur ». Le savant historien a suivi ici les Mémoires du duc de Rovigo. Selon ce dernier, ce serait à Schœnbrunn, *après* la signature de la paix de Vienne, que les filles de Mme Aquet de Férolles auraient imploré de Napoléon la grâce de leur mère. La condamnation de Mme Aquet est du 30 décembre 1808. Le traité de paix signé à Vienne entre la France et l'Autriche est du 14 octobre 1809. Les conseils et la famille de la condamnée auraient donc attendu *dix* mois pour solliciter sa grâce! Est-ce possible? La demande en grâce a dû nécessairement suivre de très près le verdict de condamnation. Au mois de décembre 1808, l'empereur était en Espagne; mais il était de retour aux Tuileries le 23 janvier 1809. C'est à ce moment, et à Paris même ou à Saint-Cloud, qu'a dû avoir lieu la scène indûment placée par Rovigo à Schœnbrunn.

[3] *Journal de Paris*.

la voiture est arrêtée, non dans le bois du Quesnai, sur la route de Falaise à Caen, mais dans le bois du Chesnay, sur la route de Caen à Mortagne. La somme enlevée est portée de 63 000 francs à 103 000. Les noms des personnages sont modifiés : Mme Hélie de Combray s'appelle, dans le roman, Mme *Lechantre de La Chanterie;* Mme Aquet de Férolles devient Mme *Bryond des Tours-Minières;* Armand-Victor Le Chevalier devient Louis-Joseph *Rifoël*, *chevalier du Vissard*. De même en est-il pour les acteurs secondaires. C'est ainsi que le notaire Lefebvre change son nom contre celui de *Léveillé*, tandis que le charpentier Lebrec troque son surnom de *Fleur-d'Epine* contre celui de *Fleur-de-Genêt*. L'affaire est jugée, non à Rouen, mais à Alençon, par la cour criminelle et spéciale du département de l'Orne. C'est merveille, du reste, de voir comment Balzac, après avoir, dans *Une ténébreuse affaire*, porté à sa perfection le roman judiciaire, y revient une seconde fois dans *l'Envers de l'histoire contemporaine*, et, par des moyens entièrement différents, obtient des effets plus grands encore. Napoléon paraît dans ce nouveau récit comme dans le premier, mais toujours, bien entendu, d'une façon incidente. Balzac ne nous le montre pas recevant à son camp impérial les enfants de Mme Bryond des Tours-Minières, comme il y avait reçu, deux ans auparavant, Mlle de Cinq-Cygne. C'eût été répéter la dernière scène d'*Une ténébreuse affaire*. Cette fois, après le verdict de la cour criminelle, Bordin, le défenseur de Mme Bryond, rédige un *Précis* de l'affaire, où il établit que sa cliente, si elle est coupable, est pourtant digne de pitié; qu'elle est la victime des odieuses machinations de son mari, le sieur Bryond, devenu, sous le nom de Contenson, l'un des agents de la police secrète. Après avoir lu, dit Balzac, la note de Bordin, l'empereur répondit à peu près en ces termes à son grand juge :

Pourquoi s'acharner à l'espion? Un agent n'est plus un homme, il ne doit plus en avoir les sentiments; il est un rouage dans une machine, Bryond a fait son devoir. Si les instruments de ce genre n'étaient pas ce qu'ils sont, des barres d'acier, et intelligents seulement dans le sens de la domination qu'ils servent, il n'y aurait pas de gouvernement possible. Il faut que les arrêts de la justice criminelle spéciale s'exécutent; autrement mes magistrats n'auraient plus de confiance en eux ni en moi. D'ailleurs, les soldats de ces gens-là sont morts, et ils étaient moins coupables que les chefs. Enfin, il faut apprendre aux femmes de l'Ouest à ne pas tremper dans les complots. C'est précisément parce que c'est une femme que l'arrêt frappe que la justice doit avoir son cours. Il n'y a pas d'excuse possible devant les intérêts du pouvoir.

Sauf les quelques changements que je viens d'indiquer, Balzac a reproduit avec une grande fidélité les divers incidents de l'affaire Aquet de Férolles. Est-ce à dire qu'il se soit borné, dans *l'Envers de l'histoire contemporaine*, au rôle de chroniqueur? En aucune façon. L'invention, cette fois encore, tient dans son œuvre la première place. Le drame de 1809, le procès de Mme Bryond des Tours-Minières, n'est qu'un épisode dans le livre de Balzac. Le sujet véritable n'est pas là. Le roman se passe, non point à Alençon, en 1809, mais en 1836, à Paris, où Mme de La Chanterie vit retirée, au fond de la rue Chanoinesse, dans un vieil hôtel dont les bruits du monde ne franchissent pas le seuil. Son existence est vouée tout entière à la prière et aux bonnes œuvres. Assistée de quatre personnes, comme elle cruellement éprouvées, — un prêtre, l'abbé de Vèze, un ancien militaire, le marquis de Montauran, un vieux magistrat, M. Lecamus de Tresnes, un petit bourgeois de Paris, le bonhomme Alain, — Mme de La Chanterie n'a d'autre soin que de venir en aide aux misères secrètes que renferme la capitale. Un jour, les hasards de la charité la mettent en présence du baron Bourlac, l'ancien procureur général de l'Empire, qui avait porté la parole dans le procès d'Alençon. Tombé, après la révolution de 1830, dans le plus affreux dénuement, réfugié sous le nom de Bernard dans une mansarde de la rue Notre-Dame-des-Champs, le baron Bourlac emploie ses dernières ressources à soigner sa fille, qu'il est menacé de perdre. C'est Mme de La Chanterie qui la sauvera. C'est elle qui rendra à la vie et au bonheur l'enfant de celui qui a envoyé sa fille à l'échafaud, de celui qui l'a envoyée elle-même au bagne pour vingt ans!

IV

Si je me suis étendu un peu longuement sur *l'Envers de l'histoire contemporaine*, qui nous montre les derniers chouans tirant, sous l'Empire, leurs derniers coups de fusil, je dois me borner à rappeler, pour mémoire, le premier roman de Balzac : *les Chouans ou la Bretagne en* 1799. L'action s'ouvre sous le Directoire, au mois de septembre 1799, pour se terminer au mois de décembre suivant, presque au lendemain du 18 brumaire (9 novembre 1799). Ce livre appartient donc surtout à la période républicaine, et nous n'avons pas à nous en occuper ici. Il convient en revanche de signaler, dans *la Muse du département*, l'épisode du chevalier de Beauvoir, compromis, sous le Consulat, dans un complot royaliste, et qui s'évade du château de Saumur dans des circonstances dont Balzac a tiré le parti le plus dramatique[1]. Mais sous la main de fer

[1] Sous le Consulat et l'Empire, plusieurs chefs vendéens, d'Andigné et

de Bonaparte, il ne pouvait plus y avoir de levées de boucliers sérieuses. Il n'y avait plus place que pour une opposition de salon. Balzac en a donné, dans *le Cabinet des Antiques*[1], une peinture achevée. Il a groupé autour du marquis d'Esgrignon, dans le chef-lieu d'un de nos départements de l'Ouest, toute une société bien particulière, douairières et jeunes filles, jeunes et vieux gentilshommes, revenus de l'émigration ou de la Vendée, ou échappés des prisons de la Terreur, ruinés pour la plupart, sans argent, sans place, sans influence, mais restés debout, et conservant, dans leur détresse fière, la majesté sainte des grandes choses détruites. Les bourgeois révolutionnaires, ceux qui s'appelleront sous la Restauration les *libéraux*, les jalousent; mais les hauts fonctionnaires de l'administration impériale sont pleins d'égards pour leurs personnes et ne laissent pas d'avoir quelque complaisance pour leurs préjugés. Le préfet, chambellan de l'empereur, fait des démarches pour être reçu chez le marquis; il ne se tient pas de joie le jour où sa femme, « qui est une Grandlieu », est admise dans le salon du vieux gentilhomme.

Dans *Une ténébreuse affaire*, nous avons vu le fermier Michu, dévoué corps et biens aux Simeuse, aux Hauteserre, aux Cinq-Cygne. Chesnel, le notaire de M. d'Esgrignon, nous offre un type non moins admirable, celui du bourgeois royaliste. Pendant la Révolution, il a sauvé, au péril de sa vie, quelques débris de la fortune du marquis. Plus tard, pour sauver l'honneur de la noble maison ruinée, il sacrifiera sans hésiter sa propre fortune. Son dévouement, pour héroïque qu'il soit, lui paraît tout naturel. Il se considère comme faisant partie de la famille : son père n'était-il pas déjà, avant lui, un des serviteurs des d'Esgrignon? Quand il sera à la veille de mourir et que le marquis viendra s'asseoir au chevet de son vieil ami, Chesnel se dressera sur son séant et récitera le cantique de Siméon. Nous sommes loin de ces choses; elles ont existé pourtant, et ce ne sera pas le moindre honneur de Balzac d'avoir su les faire revivre en des pages inoubliables.

Si, en province, la noblesse se tenait à l'écart du régime impérial, il n'en allait pas de même à Paris. Les plus nobles familles s'étaient ralliées. Les plus grands noms se pressaient à la cour du maître.

Suzannet en 1801, Michelot-Moulin, Allier de Hauteroche et Charles de Frotté en 1805, s'échappèrent du fort de Joux, dans des conditions qui rappellent l'évasion du chevalier de Beauvoir.

[1] *Le Cabinet des Antiques*, dont la première partie parut, sous ce titre, dans la *Chronique de Paris*, du 6 mars 1836, et dont la seconde partie, *les Rivalités en province*, parut dans le *Constitutionnel* de septembre-octobre 1838, fut publié en 1839, chez Souverain.

C'était, d'ailleurs, à la ville, une furie de fêtes, comme au dehors une furie de combats. Balzac a peint, mieux que personne, l'éclat du Paris d'alors, son ardeur au plaisir, la splendeur et l'enivrement de ses fêtes. Voici les pages qui ouvrent une des scènes de la vie privée, *la Paix du ménage*[1] :

L'aventure retracée par cette scène se passa vers la fin du mois de novembre 1809, moment où le fugitif empire de Napoléon atteignit à l'apogée de sa splendeur. Les fanfares de la victoire de Wagram retentissaient encore au cœur de la monarchie autrichienne; la paix avait été signée entre la France et la coalition, les rois et les princes étaient venus, comme des astres, accomplir leurs révolutions autour de Napoléon, qui se donna le plaisir d'entraîner l'Europe à sa suite, magnifique essai de la puissance qu'il devait plus tard déployer à Dresde. Jamais, au dire des contemporains, Paris ne vit de plus belles fêtes que celles qui précédèrent et suivirent le mariage de ce souverain avec une archiduchesse d'Autriche; jamais, aux plus grands jours de l'ancienne monarchie, autant de têtes couronnées ne se pressèrent sur les rives de la Seine, et jamais l'aristocratie française ne fut aussi riche ni aussi brillante qu'elle le parut alors. Les diamants étaient répandus avec tant de profusion sur les parures, les broderies d'or et d'argent couvraient tant d'uniformes, qu'après la récente indigence de la république, il semblait voir toutes les richesses du globe roulant dans les salons de Paris. Une ivresse générale avait comme saisi cet empire d'un jour, et tous les militaires, sans en excepter leur chef, jouissaient en parvenus des trésors conquis par un million d'hommes à épaulettes de laine, dont on satisfaisait les exigences avec des rubans...

Mais Balzac est partout à la fois, dans les bureaux des ministères comme dans les salons du faubourg Saint-Honoré. Il sait que l'administration, telle que le Premier consul l'avait faite, était dans l'organisme de l'Empire un rouage presque aussi essentiel que l'armée. Un intendant et un travailleur comme Daru était d'un plus grand service à Napoléon que tel ou tel de ses maréchaux. C'est un de ces bons et utiles serviteurs que l'auteur de *la Comédie humaine* met en scène, dans *un Ménage de garçon*[2], sous le nom

[1] Datée de juillet 1829, *la Paix du ménage* a été publiée pour la première fois en avril 1830, dans la première édition des *Scènes de la vie privée*.

[2] Cet ouvrage, l'un des meilleurs de Balzac, est aussi l'un de ceux dont le titre a été le plus souvent modifié. Après avoir dû longtemps s'appeler *le Bonhomme Rouget*, il parut en deux parties dans la *Presse* : la première partie, en 1841, sous le titre de *les Deux frères*; la seconde, en 1842, sous le titre d'*un Ménage de garçon en province*. L'ouvrage entier fut édité par Sou-

de Bridau. Chef de bureau au ministère de l'intérieur sous le Consulat, Bridau est nommé chef de division en 1804. « Idolâtre de l'empereur, dit Balzac, Bridau servit avec un dévouement de séide les puissantes conceptions de ce demi-dieu moderne, qui, trouvant tout détruit en France, y voulut tout organiser. Jamais le chef de division ne disait : « Assez. » Projets, mémoires, rapports, études, il accepta les plus lourds fardeaux, tant il était heureux de seconder l'empereur; il l'aimait comme homme, il l'adorait comme souverain, et ne souffrait pas la moindre critique sur ses actes ni sur ses projets. » Bridau mourut en 1808, tué par ses veilles, au moment où l'empereur allait le nommer directeur général, comte et conseiller d'État. « En ce moment, dit encore Balzac, Napoléon s'adonna spécialement aux affaires de l'intérieur, il accabla Bridau de travail et acheva de ruiner la santé de ce bureaucrate intrépide. Napoléon, à qui Bridau n'avait jamais rien demandé, s'était enquis de ses mœurs et de sa fortune. En apprenant que cet homme dévoué ne possédait rien que sa place, il reconnut une de ces âmes incorruptibles qui rehaussaient, qui moralisaient son administration, et il voulut surprendre Bridau par d'éclatantes récompenses. Le désir de terminer un immense travail avant le départ de l'empereur pour l'Espagne tua le chef de division, qui mourut d'une fièvre inflammatoire. A son retour, l'empereur, qui vint préparer en quelques jours à Paris sa campagne de 1809, dit en apprenant cette perte : « Il y a des hommes qu'on ne remplace jamais ! »

verain, en 1843, sous le titre de *les Deux frères*. La même année, il prit place dans la première édition de *la Comédie humaine* avec ce nouveau titre : *Un ménage de garçon en province*. Dans l'édition définitive de ses œuvres, Balzac a encore changé le titre de cet ouvrage, et a substitué celui de *la Rabouilleuse* à tous ceux qu'il a déjà portés. — Philippe Bridau, fils aîné de Bridau, le fidèle serviteur de l'empereur, était, en 1813, sous-lieutenant de cavalerie. Nommé lieutenant à la suite d'une affaire d'avant-garde pendant la campagne de France, puis capitaine après la bataille de la Fère-Champenoise, où Napoléon le prit pour officier d'ordonnance, il fut décoré à Montereau. Témoin des adieux de Fontainebleau, il refusa de servir les Bourbons. En mars 1815, il rejoignit l'empereur à Lyon et l'accompagna aux Tuileries. Il fut promu chef d'escadron aux dragons de la garde et se battit à Waterloo. Mis en demi-solde sous la Restauration, il rejoignit le général Lallemand au Texas, et revint d'Amérique au mois d'octobre 1819. En 1820, il devint gérant d'un journal d'opposition à Paris, se compromit, en 1822, dans un complot militaire, et fut envoyé à Issoudun, sous la surveillance de la haute police. (Voy. *Répertoire de la Comédie humaine de H. de Balzac*, par Anatole *Cerfberr* et Jules *Christophe*, p. 62.) C'est à Issoudun, sous la Restauration, que se passe le roman ; mais ce roman, par la peinture des officiers à demi-solde, au lendemain de Waterloo, est une des œuvres de Balzac qui aident le plus à bien connaître les soldats et les officiers de l'Empire.

Les lignes qui suivent immédiatement celles-ci, dans *un Ménage de garçon*, renferment deux ou trois erreurs qu'il importe de rectifier.

Frappé, continue Balzac, d'un dévouement qui n'attendait aucun de ces brillants témoignages réservés à ses soldats, l'empereur résolut de créer un ordre richement rétribué pour le civil, comme il avait créé la Légion d'honneur pour le militaire. L'impression produite sur lui par la mort de Bridau lui fit imaginer l'ordre de la Réunion; mais il n'eut pas le temps d'achever cette création aristocratique dont le souvenir est si bien aboli, qu'au nom de cet ordre éphémère, la plupart des lecteurs se demanderont quel en était l'insigne : il se portait avec un ruban bleu. L'empereur appela cet ordre la Réunion, dans la pensée de confondre l'ordre de la Toison d'or de la cour d'Espagne avec l'ordre de la Toison d'or de la cour d'Autriche.

Sauf qu'en effet les chevaliers de la Réunion portaient la croix attachée à un ruban bleu-de-ciel, tout ici est inexact.

Et d'abord il n'est pas vrai que la Légion d'honneur fût alors réservée aux seuls militaires, et qu'il y eût par suite nécessité de créer un ordre pour le civil. L'article 1er de la loi du 29 floréal an X, portant création d'une Légion d'honneur, est ainsi conçu :

En exécution de l'article 87 de la Constitution, concernant les récompenses militaires, et *pour récompenser aussi les services et les vertus civiles*, il sera formé une Légion d'honneur.

L'ordre de la Réunion a été créé, non au commencement de 1809, mais à la fin de 1811, et on va voir que la mort de ce pauvre Bridau n'y fut pour rien. En 1808, le roi Louis avait institué en Hollande un ordre de l'Union. Lorsque la Hollande fut annexée à la France, cet ordre se trouva virtuellement éteint, comme l'étaient déjà tous les ordres existant en Piémont, en Toscane, dans les États romains « et autres pays successivement réunis à l'Empire ». C'est dans ces conditions que Napoléon, se trouvant à Amsterdam, en 1811, institua, par un décret du 18 octobre, l'*ordre impérial de la Réunion*, destiné à récompenser les services militaires et civils dans les pays dont il avait opéré la *réunion* à l'Empire. C'est pour cela qu'il appela cet ordre *la Réunion*, et nullement afin de « confondre l'ordre de la Toison d'or de la cour d'Espagne avec l'ordre de la Toison d'or de la cour d'Autriche ». L'erreur commise ici par Balzac vient de ce qu'il a lui-même confondu l'ordre de la Réunion, créé en 1811, avec l'*ordre des Trois Toisons d'or*, créé en 1809. L'ordre des Trois Toisons d'or avait été institué par

Napoléon, le 15 août 1809, au lendemain de ses grands triomphes sur l'Autriche; les lettres patentes qui l'établissent sont datées « de notre camp impérial de Schœnbrunn ». Le chiffre de ses membres ne devait pas dépasser 1500, — 100 grands-chevaliers, 400 commandeurs et 1000 chevaliers. Il était spécialement créé pour les officiers et les soldats de la Grande Armée. Les princes du sang eux-mêmes ne pouvaient le recevoir qu'après avoir fait une campagne de guerre, ou avoir servi pendant deux ans.

Si j'ai relevé ces erreurs, c'est parce que Balzac n'est pas simplement un romancier; c'est aussi parce qu'il ne négligeait rien, d'ordinaire, pour être minutieusement exact. On en trouve la preuve en maint endroit de sa *Correspondance*. Un exemple suffira. Le 28 mai 1831, il est à Nemours, en train de composer *l'Auberge rouge*, une de ses meilleures nouvelles[1]. Voici ce qu'il écrit à M. Charles Rabou, directeur de la *Revue de Paris* : « Si vous étiez un ami, vous auriez la complaisance de me faire une petite recherche dont j'ai besoin pour *l'Auberge rouge*, à savoir en quel mois, en quelle année, et sous quel général républicain les Français ont pénétré, au commencement de la Révolution, en Allemagne, à Düsseldorf, ou plus loin, et quel corps[2]. »

V

Ni les hauts fonctionnaires, fussent-ils des lions pour le travail, comme Bridau ou le comte Daru, ni les gens de police, fussent-ils les plus fins du monde et les plus dépourvus de scrupules, comme Corentin ou le ministre Fouché, ne tiennent, on le pense bien, la première place dans les scènes où Balzac a parlé de l'Empire. Cette place appartenait de droit à l'armée, aux soldats et aux généraux. Tout ce qui se rattachait à la vie militaire de cette époque, avait, d'ailleurs, pour l'auteur de *la Comédie humaine* un attrait particulier. Il y est revenu souvent et toujours avec succès.

On sait avec quel talent se trouve décrit, au tome premier des *Mémoires* de Marbot, un coin de l'immense champ de bataille d'Eylau, et comment le jeune aide de camp d'Augereau faillit y trouver la mort. Blessé, jeté à bas de son cheval, étendu sur la neige parmi des tas de morts et de mourants, Marbot s'est évanoui, et quatre heures durant, rien n'a pu le ranimer, pas même

[1] Ce récit parut pour la première fois dans la *Revue de Paris*, des 10 et 27 août 1831; il entra, en 1832, dans les *Nouveaux contes philosophiques*. Dans l'édition définitive des œuvres, il fait partie des *Etudes philosophiques*.

[2] *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, p. 117. — Voy. aussi, dans la lettre du 10 juin 1832 (t. I, p. 153), la liste de tous les livres et documents réunis par Balzac avant d'écrire *la Recherche de l'absolu*.

le fracas des quatre-vingt-dix escadrons de Murat allant à la charge et passant auprès de lui, peut-être sur lui. Quand il reprend ses sens, il est complètement nu, n'ayant plus que le chapeau et la botte droite. Un soldat du train l'avait dépouillé, selon l'usage; le croyant mort, voulant lui arracher la seule botte qui lui restât, il le tirait par un jambe, et pour faciliter l'opération, lui appuyait un de ses pieds sur le ventre. Marbot avait la figure, les épaules et la poitrine noires, tandis que le sang, sorti de sa blessure au bras, rougissait les autres parties de son corps. Son chapeau et ses cheveux étaient remplis d'une neige ensanglantée. Ses yeux hagards, au moment où, revenant à lui, il les fixa sur le soldat, avaient une telle expression, que le misérable détourna la tête et s'éloigna avec les effets du moribond... Le soleil en se couchant, jetait quelques faibles rayons à travers les nuages. Marbot referma les yeux pendant que ses dernières pensées se portaient vers Dieu et vers sa mère!...

Avant d'écrire ces admirables pages, Marbot avait-il relu *le Colonel Chabert*[1]? Chabert, lui aussi, est tombé à Eylau et a été laissé pour mort; Murat lui est passé sur le corps, lui et tout son monde; il n'a survécu que par miracle. Comme Marbot, c'est lui qui raconte son aventure et qui, dans un style vif, rapide, tout militaire, retrace les horreurs de cette tragique journée. Les deux récits se valent; et c'est ainsi que nous avons, de la bataille d'Eylau, trois peintures saisissantes, trois toiles superbes, celles de Gros, de Balzac et de Marbot.

Mais la boucherie d'Eylau est peu de chose à côté de l'épouvantable désastre de 1812. Aussi Balzac est-il revenu plusieurs fois sur les événements de la campagne de Russie. Dans *le Médecin de campagne*, il décrit, en passant, l'héroïque conduite des pontonniers, à Studzianka. Dans *Autre étude de femme*, le général de Montriveau raconte un épisode, dont il a été le témoin, auprès de Vilna, pendant les derniers jours de la retraite. Le prologue de la nouvelle intitulée *Adieu*[2], — l'une des plus dra-

[1] *Le colonel Chabert*, daté de Paris, février-mars 1832, fut imprimé pour la première fois dans l'*Artiste* des 20, 27 février, 6 et 13 mars 1832, sous le titre de *la Transaction*. Ce conte reparut la même année dans le tome Ier du *Salmigondis*, recueil en douze volumes in-8°, chez Fournier jeune, par divers auteurs, sous le titre de : *le Comte Chabert*, et dans le t. IV de la première édition des *Scènes de la vie parisienne*, 1835, sous le titre de : *la Comtesse à deux maris*. Il prit son titre actuel en entrant dans la première édition de *la Comédie humaine*, au t. X (1844).

[2] Daté de Paris, mars 1830, ce récit fut imprimé dans la *Mode* du 15 mai et du 5 juin 1830, sous le titre de : *Souvenirs soldatesques : Adieu*; il y était divisé en trois chapitres, dont le second était intitulé : *le Passage de la Béré-*

matiques de l'auteur, — nous fait assister au passage de la Bérézina. C'est encore une peinture d'une intensité de vie prodigieuse. « Lire le passage de la Bérézina dans *Adieu*, dit très bien M. Marcel Barrière, produit le même effet que regarder *le Naufrage de la Méduse* de Géricault. Comme chef-d'œuvre, le récit de l'un vaut le tableau de l'autre[1]. » M. Thiers n'a pas consacré moins de trois cents pages au tableau de la retraite de Moscou. Sa narration est claire, méthodique, exacte; elle nous émeut tout juste autant que l'*Anabase* de Xénophon, le récit de l'expédition de Cyrus le Jeune dans la haute Asie et de la retraite des Dix Mille. Balzac, avec vingt pages, nous en apprend plus sur les derniers jours de la Grande Armée que l'historien du *Consulat et de l'Empire :*

Horace, avec deux mots, en dit plus long que vous.

A la suite de nos soldats, Balzac transporte ses récits tour à tour en Prusse et en Russie, en Autriche et en Espagne. Dans une de ses œuvres les moins connues, publiée sous le titre d'*Une conversation entre onze heures et minuit*[2], il place dans la bouche d'un général et celle d'un officier deux histoires qui se passent, l'une dans le Tyrol, en 1809, l'autre en Espagne, vers la même époque. Toutes deux ont pour *héros* des officiers italiens au service de la France : le général Rusca et le capitaine Bianchi. Mérimée n'eût pas mieux conté ces deux histoires, et il aurait eu plaisir à le faire, lui qu'un peu d'atrocité ne dégoûtait point. Le capitaine Bianchi surtout eût été son homme, puisqu'aussi bien il avait parié un jour de manger le cœur d'une sentinelle espagnole, — et l'avait mangé. Bianchi reparaît dans *les Marana* [3]. Il fait alors partie du corps d'armée qui, au mois de juin 1811, sous les ordres de Suchet, assiégea Tarragone. Tout cruel qu'il fût, le capitaine avait cependant cette espèce d'honneur chevaleresque qui, à l'armée, fait excuser les plus grands excès. Dans les commencements du siège,

zina. Il parut pour la première fois en volume en 1832, dans le t. III de la deuxième édition des *Scènes de la vie privée*, sous le titre de : *le Devoir d'une femme*. En 1835, cette nouvelle entra dans *les Etudes philosophiques*, sous son titre d'*Adieu* qu'elle a conservé depuis.

[1] *L'Œuvre de H. de Balzac*, par Marcel Barrière, p. 383.

[2] Ce morceau parut, en février 1832, dans *les Contes bruns*, volume anonyme par Balzac, Philarète Chasles et Charles Rabou. Il figure aujourd'hui au t. XX des *Œuvres complètes* (t. I des *Œuvres diverses*), sous ce titre : *Echantillon de causerie française*.

[3] *Les Marana* sont datés de Paris, novembre 1832. Cette nouvelle parut dans la *Revue de Paris*, numéros de décembre 1832 et janvier 1833. Après avoir figuré, depuis 1834, dans les diverses éditions des *Scènes de la vie parisienne*, elle fait partie, depuis 1846, des *Etudes philosophiques*.

il s'était distingué par une action d'éclat que le général Suchet [1] avait voulu récompenser. Bianchi refusa grade, pension, décoration nouvelle, et réclama pour toute récompense la faveur de monter le premier à l'assaut de la ville. Le général accorda la requête et oublia sa promesse. Mais Bianchi le fit se souvenir de Bianchi. L'enragé capitaine planta, le premier, le drapeau français sur la muraille, et y fut tué par un moine.

Le capitaine Bianchi servait dans la *légion italienne*, et voici, d'après Balzac, ce que c'était que cette légion. L'empereur avait, dans les premières années de son règne, fait déporter à l'île d'Elbe les mauvais sujets de l'Italie, les fils de famille incorrigibles, les malfaiteurs de la bonne société qu'il ne voulait pas tout à fait flétrir. Plus tard, il les enrégimenta, il en fit la *légion italienne;* puis, il les incorpora dans ses armées et en composa le 6e de ligne, auquel il donna pour colonel un Corse nommé Eugène, homme d'une bravoure extraordinaire. C'était un régiment de démons. Il fallait les voir à un assaut ou dans une mêlée!... Comme ils étaient presque tous décorés pour des actions d'éclat, ce colonel leur criait naïvement en les menant au plus fort du feu : *Avanti, avanti, signori ladroni, cavalieri ladri!...* « En avant, en avant, chevaliers voleurs, seigneurs brigands!... »

Lors de la prise de Tarragone, si le désordre, inévitable au premier moment dans une ville emportée de vive force, dégénéra promptement en un léger pillage, il le faut imputer aux seuls Italiens, aux *cavalieri ladri* du colonel Eugène [2].

L'émoi fut vif de l'autre côté des Alpes, quand parurent ces appréciations sur la *légion italienne* et quelques-uns de ses chefs. Un ancien officier de l'Empire, capitaine au régiment de dragons-Napoléon et chevalier de la Couronne de fer, M. Antonio Lissoni, répondit par une brochure publiée à Milan et intitulée : DIFESA *dell' onore dell' armi italiane oltraggiato dal signor DI BALZAC nelle sue Scene della Vita parigina; e* CONFUTAZIONE *di molti errori della storia militare della guerra di Spagna fatta dagli*

[1] C'est à tort que, dans son récit du siège, Balzac dit toujours : « Le maréchal Suchet. » Celui-ci n'était à ce moment que général de division. Il ne fut nommé maréchal qu'*après* la prise de Tarragone. Sa nomination, qui est du 8 juillet 1811, fut précisément la récompense de la prise de Tarragone, qui avait eu lieu le 28 juin précédent. (*Moniteur* du 10 juillet 1811.)

[2] *Les Marana.* — Ce n'est pas le colonel Eugène, comme le dit Balzac, qui commandait au siège de Tarragone le 6e régiment de ligne italien, mais bien le colonel Ordioni. Au mois de juin 1811, le colonel *Eugène*, ou, pour l'appeler de son vrai nom, le colonel Eugenio Orsatelli, était mort, depuis un an, des suites de ses blessures. (Voy. la brochure de M. Lissoni, dont il est parlé plus loin.)

Italiani[1]. Je n'ai point à prendre parti entre Balzac et son contradicteur. J'incline cependant à croire que si la réfutation de ce dernier n'est pas, sur tous les points, absolument concluante, elle ne laisse pas, en beaucoup d'autres, d'être vraiment décisive. Evidemment, le grand romancier, dans les *Contes bruns* et dans *les Marana*, avait trop rembruni ses couleurs.

El Verdugo est encore un épisode de la guerre d'Espagne. Ecrit au mois d'octobre 1829, ce récit parut dans *la Mode*, numéro du 29 janvier 1829, sous le titre de *Souvenirs soldatesques. El Verdugo, guerre d'Espagne* (1809), accompagné de cette note :

Le respect dû à des infortunes contemporaines oblige le narrateur à changer le nom de la ville et de la famille dont il s'agit[2].

Le marquis de Léganès, dont la famille habite le château de Menda, est soupçonné par le général G..t..r, gouverneur de la province, d'entretenir des intelligences avec les Anglais et de préparer un soulèvement contre les troupes françaises cantonnées dans les environs. Le marquis a cinq enfants, trois fils et deux filles. Une fois certain de la réalité du complot, dans lequel sont entrés le marquis et sa femme, ses enfants et ses serviteurs, le général décide que tous seront pendus. Il ordonne de dresser sur la terrasse du château quinze potences. Le marquis de Léganès fait alors demander à son juge deux grâces. La première, c'est que lui, sa femme et ses enfants, au lieu d'être pendus soient décapités; la seconde, qu'on laisse vivre le plus jeune de ses fils, Manuel, qui n'a que huit ans. Le général accorda la première demande, puis il ajouta : « Je devine l'importance de sa dernière demande. Eh bien! qu'il achète l'éternité de son nom, mais que l'Espagne se souvienne à jamais de sa trahison et de son supplice! Je laisse sa fortune et la vie à celui de ses fils qui remplira l'office du bourreau. Allez, et ne m'en parlez plus! »

Le marquis de Léganès fait alors jurer à l'aîné de ses fils, à

[1] Je dois communication de cette curieuse et rarissisime brochure à l'obligeance de M. Alberto Lumbroso. La seconde édition, que j'ai sous les yeux, est de 1837. Un autre officier italien, le chevalier Bartolommeo Bartolini, a également répondu à Balzac, qu'il qualifie de *fantastico romanziere*, dans la préface de son livre sur la retraite de Russie. Voici le titre de cet ouvrage, extrêmement intéressant, et qui mériterait d'être traduit : Giorni d'Orrore, *Aventure particolari accadute al cav.* Bartolommeo Bartolini, *di Trento, antico ufficiale di cavalleria, e ad alcuni suoi compagni d'armi, dal giorno* 12 *al* 28 *novembre* 1812, *nella campagna di Russia, scritte da lui medesimo.* — Verona, 1846.

[2] *El Verdugo* entra, en 1831, dans la première édition des *Romans et contes philosophiques*. Depuis 1835, il fait partie des *Etudes philosophiques*.

Juanito, d'obéir fidèlement aux ordres qu'il va lui donner; et, cette promesse faite, il lui ordonne, au nom de ses ancêtres et en son nom, de remplir l'office du bourreau...

Déjà les deux frères et les deux sœurs de Juanito avaient rougi de leur sang la terrasse du château, où étaient réunis, suivant les instructions du général, cent des plus notables habitants de Menda. On amena le marquis. Il regarda le sang de ses enfants, se tourna vers les spectateurs immobiles et muets, étendit les mains vers Juanito et dit d'une voix forte : « Espagnol, je donne à mon fils ma bénédiction paternelle! Maintenant, *marquis*, frappe sans peur, tu es sans reproche ».

Quand Juanito vit ensuite approcher sa mère, soutenue par le confesseur : « Elle m'a nourri », s'écria-t-il.

Sa voix arracha un cri d'horreur à l'assemblée. La marquise comprit que le courage de Juanito était épuisé; elle s'élança d'un bond par-dessus la balustrade et alla se fendre la tête sur les rochers. Juanito était tombé évanoui.

Quelques heures plus tard, le général G..t..r disait à ses officiers, qui ne cachaient pas leur désapprobation : « Oubliez-vous, Messieurs, que, dans un mois, cinq cents familles françaises seront en larmes et que nous sommes en Espagne? Voulez-vous laisser vos os ici? »

Il me semble bien qu'ici encore, en vingt pages, Balzac nous en apprend plus que bien des gros livres sur l'Espagne de 1809, sur le caractère atroce et sublime de cette guerre, où, suivant le mot de Chateaubriand, « les forêts s'armèrent, les buissons devinrent ennemis »; où le patriotisme s'exalta jusqu'à la fureur; où les prêtres se firent soldats; où les moines, « à cheval, comme des dragons de feu, sur les poutres embrasées des édifices de Saragosse, chargaient leurs escopettes parmi les flammes au son des mandolines, au chant des boleros et au *requiem* de la messe des morts [1] ».

VI

Balzac entendait bien ne pas s'en tenir, pour peindre la vie militaire sous l'Empire, à quelques pages seulement, à de cours récits et à de rapides épisodes. Il entrait dans ses plans d'accorder aux *Scènes de la vie militaire* autant de développement qu'aux *Scènes de la vie privée*, de *la Vie de province* et de *la Vie parisienne*. En

[1] *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 156. — Dans *Une conversation entre onze heures et minuit* (1832), Balzac avait inséré, sous ce titre : *le Grand d'Espagne*, un autre récit non moins dramatique, qui se passe à Madrid, en 1808, peu de temps après l'entrée de Murat dans cette capitale. Ce récit a pris place, en 1843, dans *la Muse du département*.

1845, au cours de la publication de la première édition de *la Comédie humaine*, il avait dressé, en vue d'une deuxième édition, le Catalogue des ouvrages destinés à y figurer. Cette édition nouvelle aurait formé vingt-six volumes. Quatre devaient être consacrés aux Scènes de la vie militaire. *La Comédie humaine*, en son entier achèvement, aurait compris 143 ouvrages, dont 88 avaient déjà vu le jour. Les Scènes de la vie militaire occupaient sur cette liste les numéros 82 à 107. En voici le détail; je l'emprunte à *l'Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

LIVRE CINQUIÈME : *Scènes de la vie militaire.*
(Quatre volumes, tome XVI à XIX.)

82. *Les Soldats de la République* (trois épisodes). — 83. *L'Entrée en campagne.* — 84. *Les Vendéens.* — 85. Les Chouans. — 86. *Les Français en Egypte : I. Premier épisode.* — 87. Idem : II. *Le Prophète.* — 88. Idem : III. *Le Pacha.* — 89. Une passion dans le désert. — 90. *L'Armée roulante.* — 91. *La Garde consulaire.* — 92. *Sous Vienne : I. Un Combat.* — 93. Idem : II. *L'Armée assiégée.* — 94. Idem : III. *La Plaine de Wagram.* — 95. *L'Aubergiste.* — 96. *Les Anglais en Espagne.* — 97. *Moscou.* — 98. *La Bataille de Dresde.* — 99. *Les Traînards.* — 100. *Les Partisans.* — 101. *Une Croisière.* — 102. *Les Pontons.* — 103. *La Campagne de France.* — 104. *Le Dernier champ de bataille.* — 105. *L'Émir.* — 106. *La Pénissière.* — 107. *Le Corsaire algérien* [1].

De ces vingt-cinq *Scènes*, deux seulement avaient paru en 1845. Balzac, à cette date, n'avait que quarante-six ans. De 1829 à 1845, en moins de dix-sept années, il avait composé quatre-vingt-huit ouvrages. Certes, il pouvait bien espérer avoir encore dix-sept autres années de vie et de travail. Nul doute, si elles lui avaient été accordées, qu'elles ne lui eussent suffi, et au delà, pour écrire et les vingt-trois nouvelles scènes de la vie militaire, et les trente-deux autres ouvrages qu'il avait projetés.

Dès 1832, il avait songé à faire, non une simple nouvelle, mais un roman en un ou deux volumes, qui aurait eu pour sujet la fameuse campagne de 1809, la quasi-défaite d'Essling, la triomphante victoire de Wagram. On se demande même, en lisant sa *Correspondance*, s'il n'a pas mis ce projet à exécution, s'il ne l'a pas réalisé au moins en partie.

Le 28 juin 1832, il écrit, du château de Saché, à sa mère : « Gos-

[1] Les ouvrages indiqués en italique sont ceux que la mort n'a pas permis à Balzac d'entreprendre ou de finir. — Voy. *Histoire des œuvres de H. de Balzac*, p. 219.

selin satisfait, — et il le sera cette semaine, — je ferai vivement *la Bataille*[1]... »

Le 2 juillet, à Mme Zulma Carraud : « On réimprime *les Chouans...;* Il faut les corriger nécessairement. En outre, je prépare un grand ouvrage intitulé *la Bataille*[2]... »

Toujours en juillet, et à sa mère : « Je vais, sans désemparer, finir *la Bataille...* » — Et un peu plus loin, dans la même lettre : « Comment, ma pauvre mère, tu veux que j'écrive des *cinq lettres* obligeantes et instructives à cinq juges! Et que veux-tu donc que je fasse? Mieux vaut de ce pas m'aller jeter dans l'Indre[3]! Songe donc que j'ai trois cents pages de manuscrit à faire, à penser, à écrire pour *la Bataille*[4]!... »

D'Angoulême, le 19 juillet : « Je me lève à six heures, je corrige *les Chouans*, puis je travaille à *la Bataille* de huit heures à quatre heures du matin, et, pendant le jour, je corrige ce que j'ai fait la nuit; voilà ma vie! en connais-tu de plus occupée[5]! ».

Le 22 août : « J'espère t'envoyer tout le manuscrit de la *Bataille* et *les Chouans* corrigés pour Mame, par une occasion, le 1er octobre. »

D'Aix-en-Savoie, le 1er septembre, en *post-scriptum* :

Ma foi, j'ai le temps et la place pour te faire le compte.

De septembre à février, six mois de la *Revue de Paris*.	3000 francs.
La Bataille.	2000 —
Un volume de *Drôlatiques*.	2000 —
Les quatre volumes nouveaux pour Mame. . . .	5000 —
Voilà.	12 000 francs[6].

Toutes ces lettres, d'autres encore, annonçant l'apparition prochaine de *la Bataille*, sont de 1832. Au mois de janvier 1833, Balzac écrit à Mme Hanska :

La Bataille viendra après *le Médecin de campagne...*, et n'y a-t-il pas de quoi frémir si je vous dis que *la Bataille* est un livre impos-

[1] *Correspondance de H. de Balzac*, t. I, p. 158.
[2] T. I, p. 160.
[3] Balzac est à ce moment chez son ami, M. de Margonne, au château de Saché, près d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). En tête d'*Une ténébreuse affaire* se trouve cette dédicace : *A Monsieur de Margonne, son hôte du château de Saché reconnaissant.* Balzac écrivit au château de Saché plusieurs de ses ouvrages, notamment *Louis Lambert, le Lys dans la vallée, la Recherche de l'Absolu.*
[4] *Correspondance*, t. I, p. 164.
[5] *Ibid.*, t. I, p. 168.
[6] *Ibid.*, t. I, p. 192.

sible? Là, j'entreprends de vous initier à toutes les horreurs, à toutes les beautés d'un champ de bataille; ma bataille, c'est Essling, Essling avec toutes ses conséquences [1]. Il faut que, dans son fauteuil, un homme froid voie la campagne, les accidents de terrain, les masses d'hommes, les événements stratégiques, le Danube, les ponts; admire les détails et l'ensemble de cette lutte; entende l'artillerie; s'intéresse à ces mouvements d'échiquier; voie tout, sente, dans chaque articulation de ce grand corps, Napoléon, que je ne montrerai pas ou que je laisserai voir, le soir, traversant dans une barque le Danube! Pas une tête de femme; des canons, des chevaux, deux armées, des uniformes. A la première page, le canon gronde, il se tait à la dernière. Vous lirez à travers la fumée, et, le livre fermé, vous devez avoir tout vu intuitivement et vous rappeler la bataille comme si vous y aviez assisté. *Voici trois mois que je me mesure avec cette œuvre, cette ode en deux volumes* [2].

La Bataille n'a jamais paru. Il est pourtant difficile d'admettre, — après les lettres qu'on vient de lire, — qu'elle n'ait jamais existé que dans l'imagination de Balzac, qu'elle n'ait pas au moins été commencée. Est-ce que le vicomte de Lovenjoul n'en retrouvera pas quelque chose, lui qui a déjà retrouvé *l'Ecole des Ménages* [3] et tant de pages inédites du grand romancier? Pour moi, j'ai beau faire, je ne puis prendre mon parti de cette *Bataille* perdue.

Quoi qu'il en soit, l'idée de peindre la vie militaire sous l'Empire n'a cessé de hanter l'esprit de Balzac. En 1839, il vient de lire dans le *Constitutionnel* les pages de *la Chartreuse de Parme* sur la bataille de Waterloo. Il écrit aussitôt à Stendhal : « Mon-

[1] La *bataille* dont s'occupait Balzac, c'était donc bien celle d'*Essling*, et non la *bataille d'Austerlitz*, comme l'avaient cru les éditeurs de *la Correspondance*, publiée en 1876.

[2] Lettres inédites de Balzac à Mme Hanska, publiées par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. *Revue de Paris*, du 1er février 1894.

[3] *L'Ecole des ménages*, encore inédite, est une comédie en cinq actes, composée en 1838. Elle dut s'appeler d'abord *la Première Demoiselle*, puis *la Demoiselle de magasin*. Le 26 mars 1838, Balzac écrivait à Mme Hanska : « Hier, je voulais vous écrire, mais j'ai été accablé des lueurs d'une inspiration qui m'a dicté le plan d'une comédie, *la Première Demoiselle*. Ma sœur trouve cela superbe. George Sand, à qui je l'ai contée à Nohant, m'a prédit un grand succès; tout cela me l'a remis en main, et le plus difficile est fait, c'est-à-dire le *scenario*, la détermination des scènes, des entrées, des sorties, etc. » Gérard de Nerval, dans *la Presse* du 7 octobre 1850, en a donné une analyse très détaillée. Les situations sont à la fois très simples et très fortes. Si l'exécution n'est pas restée trop au-dessous de la conception première, le public, le jour où *l'Ecole des ménages* sera enfin représentée, pourrait bien être de l'avis de Mme Surville et de George Sand.

sieur, j'ai déjà lu dans le *Constitutionnel* un article tiré de *la Chartreuse*, qui m'a fait commettre le péché d'envie. Oui, j'ai été saisi d'un accès de jalousie, à cette superbe et vraie description de bataille que je rêvais pour *les Scènes de la vie militaire*, la plus difficile portion de mon œuvre; et ce morceau m'a ravi, chagriné, enchanté, désespéré [1]. »

En 1843, à l'époque où Eugène Sue venait de traiter avec le *Constitutionnel* pour la publication du *Juif errant*, Balzac écrit à M. Armand Dutacq : « Je suis sur le point de traiter pour une affaire comme celle d'Eugène Sue, absolument dans les mêmes conditions, avec une des premières maisons de banque. Il s'agit des *Scènes de la vie militaire* et de la partie la plus agissante sur les masses : à savoir la république et Napoléon [2]. » M. Dutacq songeait alors à publier le *Soleil*. Ce journal n'a jamais vu le jour. Le prospectus seul a paru; parmi les ouvrages annoncés, figurait *l'Entrée en campagne*, scène de la vie militaire, par M. de Balzac.

La *Presse* publia, en 1844, les premiers chapitres des *Paysans* [3]. La scène s'ouvre au château des Aigues, que vient d'acheter le général, comte de Montcornet. Montcornet a commandé les cuirassiers au combat d'Essling. Balzac place ici la note suivante :

En principe, je n'aime pas les notes (Diable!). Voici la première que je me permets; son intérêt historique me servira d'excuse; elle prouvera, d'ailleurs, que la description des batailles est à faire autrement que par les sèches définitions des écrivains techniques, qui, depuis trois mille ans, ne nous parlent que de l'aile droite ou gauche, du centre, plus ou moins enfoncé, mais qui, du soldat, de ses héroïsmes, de ses souffrances, ne disent pas un mot. La conscience avec laquelle je prépare *les Scènes de la vie militaire* me conduit sur tous les champs de bataille arrosés par le sang de la France et par celui de l'étranger; j'ai donc voulu visiter la plaine de Wagram. En arrivant sur les bords du Danube, en face de la Lobau, je remarquai sur la rive, où croît une herbe fine, des ondulations semblables

[1] *Correspondance*, t. I, p. 455.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 41.

[3] Du 3 au 21 décembre 1844. Après le 13e chapitre (*l'Usurier des campagnes*), *la Presse* interrompit la publication. « Balzac, dit Théophile Gautier, ne travailla jamais au point de vue du journal... Eugène Sue, Alexandre Dumas l'emportèrent fréquemment sur lui dans ces batailles de chaque matin qui passionnaient alors le public... *Les Paysans*, ce chef-d'œuvre, provoquèrent même un grand nombre de désabonnements à *la Presse*, où en parut la première partie. On dut suspendre la publication. Tous les jours arrivaient des lettres qui demandaient qu'on en finît. On trouvait Balzac ennuyeux! » T. Gautier, *Portraits contemporains*, p. 106. — *Les Paysans* n'ont paru complets qu'après la mort de l'auteur, en 1855.

aux grands sillons des champs de luzerne. Je demandai d'où provenait cette disposition du terrain, pensant à quelque méthode d'agriculture : « Là, me dit le paysan qui nous servait de guide, dorment les cuirassiers de la garde impériale; ce que vous voyez, c'est leurs tombes! » Ces paroles me causèrent un frisson; le prince Frédéric Schwartzenberg, qui les traduisit, ajouta que ce paysan avait conduit le convoi des charrettes chargées de cuirasses. Par une de ces bizarreries fréquentes à la guerre, notre guide avait fourni le déjeuner de Napoléon le matin de la bataille de Wagram. Quoique pauvre, il gardait le double Napoléon que l'empereur lui avait donné de son lait et de ses œufs. Le curé de Gross-Aspern nous introduisit dans ce fameux cimetière où Français et Autrichiens se battirent, ayant du sang jusqu'à mi-jambe, avec un courage et une persistance également glorieuses de part et d'autre. Ce fut en allant reprendre ce fameux cimetière pour la troisième fois que Masséna, blessé, porté dans une caisse de cabriolet, fit à ses soldats cette sublime allocution : « Comment! s... mâtins, vous n'avez que cinq sous par jour, j'ai 40 millions, et vous me laissez en avant? »

La campagne de 1809, celle qu'il avait choisie pour sujet de *la Bataille*, n'a cessé de préoccuper Balzac. Wagram était pour lui le point culminant des triomphes de Napoléon, comme la Bérézina était le point culminant de ses désastres. Dans *la Cousine Bette*, il a placé le récit d'un admirable fait d'armes, qui eut lieu au cours de cette campagne, la prise d'un pont défendu par une triple batterie de canons étagés sur une manière de rocher, trois redoutes l'une sur l'autre, et qui enfilaient le pont. Le héros de ce glorieux combat était le général Hulot, que l'empereur, quelque temps après, fit maréchal et comte de Forzheim. A l'occasion de ce fait d'armes, et aussi de ce titre de comte de Forzheim, Balzac inséra dans le *Constitutionnel* [1], au cours de la publication de son roman, trois notes extrêmement curieuses, que n'a pas reproduites l'édition en volumes, mais que M. de Lovenjoul a recueillies [2].

C'est au mois de novembre 1835 que Balzac fit le voyage de Vienne et visita la plaine de Wagram. Au nombre des scènes projetées se trouvait *la Bataille de Dresde*. Il visita Dresde au mois d'octobre 1843. Il ne négligeait rien pour rendre ses récits militaires aussi exacts que possible. Dans une seconde note placée, celle-là, tout à la fin des *Paysans* (en voilà tout de même cinq, avec les trois de *la Cousine Bette!*), je trouve ce détail :

[1] *La Cousine Bette* a paru dans *le Constitutionnel* du 8 octobre au 3 décembre 1846.

[2] *Histoire des œuvres de H. de Balzac*, p. 122-125.

L'auteur prend ici la liberté de faire observer qu'il a dans son cabinet les uniformes de la République, de l'Empire, de la Restauration, la collection de tous les costumes militaires des pays que la France a eus pour alliés ou pour adversaires, et plus d'ouvrages sur les guerres de 1792 à 1815 que n'en possède tel maréchal de France.

Chateaubriand a dit quelque part : « Au treizième siècle, la chevalerie historique produisit la chevalerie romanesque, qui marche de pair avec elle; de notre temps, la véritable histoire aura son *histoire fictive*, qui la suivra comme son ombre. » Cette histoire fictive, elle existe en partie pour la première moitié du dix-neuvième siècle, et c'est Balzac qui l'a créée [1]. Le temps lui a malheureusement manqué pour conduire sa tâche jusqu'au bout, pour doubler l'histoire de l'Empire, comme seul il était capable de le faire. Ce sera pour tous les amis des lettres l'objet d'un éternel regret. « Il manque à son œuvre, écrivait M. Paul Bourget, il y a quelques années, il y manque ces scènes de la vie militaire dont les titres font rêver : *A marches forcées; la Bataille d'Austerlitz* (?); *Après Dresde...* Certes, *la Guerre et la paix* de Tolstoï est un admirable livre, mais comment ne pas regretter la peinture de la Grande Armée et de notre grand empereur par Balzac, notre Napoléon littéraire [2]?

VII

Dans sa lettre de janvier 1833 à Mme Hanska, Balzac écrivait : « *La Bataille* viendra après *le Médecin de campagne.* » *Le Médecin de campagne* parut en septembre 1833. Il était alors divisé en trente-six chapitres. Le chapitre XXI avait pour titre : *une Veillée.* La scène se passe en 1829, dans un bourg des environs de Grenoble. Le docteur Benassis, le commandant Genestas, qui était à Wagram, le pontonnier Gondrin, qui était à la Bérézina, assistent dans une grange à la veillée où le piéton de la poste, Goguelat, un ancien soldat de la garde impériale, décoré sur le champ de bataille à Valoutina, raconte aux bonnes gens du village l'histoire de l'empereur. Sous sa forme soldatesque, ce récit est un chef-d'œuvre. En voici le début :

Voyez-vous, mes amis, Napoléon est né en Corse, qui est une île française, chauffée par le soleil d'Italie, où tout bout comme dans une

[1] Voy., dans le remarquable volume de M. Marcel Barrière, *l'Œuvre de H. de Balzac*, les pages 271 et 272.

[2] Préface de M. Paul Bourget, en tête du *Répertoire de la Comédie humaine de H. de Balzac,* par MM. Anatole Cerfberr et Jules Christophe.

fournaise, et où l'on se tue les uns les autres, de père en fils, à propos de rien : une idée qu'ils ont. Pour vous commencer l'extraordinaire de la chose, sa mère, qui était la plus belle femme de son temps, et une finaude, eut la réflexion de le vouer à Dieu, pour le faire échapper à tous les dangers de son enfance et de sa vie, parce qu'elle avait rêvé que le monde était en feu le jour de son accouchement. C'était une prophétie! Donc elle demande que Dieu le protège, à condition que Napoléon rétablira sa sainte religion, qu'était alors par terre. Voilà qu'est convenu, et ça s'est vu.

Maintenant, suivez-moi bien, et dites-moi si ce que vous allez entendre est naturel.

Il est sûr et certain qu'un homme qui avait eu l'imagination de faire un pacte secret pouvait seul être susceptible de passer à travers les lignes des autres, à travers les balles, les décharges de mitraille qui nous emportaient comme des mouches et qui avaient du respect pour sa tête. J'ai eu la preuve de cela, moi particulièrement, à Eylau. Je le vois encore, monte sur une hauteur, prend sa lorgnette, regarde sa bataille, et dit : « Ça va bien! » Un de mes intrigants à panaches qui l'embêtaient considérablement et le suivaient partout, même pendant qu'il mangeait, qu'on nous a dit, veut faire le malin, et prend la place de l'empereur quand il s'en va. Oh! raflé! plus de panache. Vous entendez ben que Napoléon s'était engagé à garder son secret pour lui seul. Voilà pourquoi tous ceux qui l'accompagnaient, même ses amis particuliers, tombaient comme des noix : Duroc, Bessières, Lannes, tous hommes forts comme des barres d'acier et qu'il fondait à son usage. Enfin, à preuve qu'il était l'enfant de Dieu, fait pour être le père du soldat, c'est qu'on ne l'a jamais vu ni lieutenant ni capitaine! Ah! bien oui! en chef, tout de suite. Il n'avait pas l'air d'avoir plus de vingt-trois ans, qu'il était vieux général, depuis la prise de Toulon où il a commencé par faire voir aux autres qu'ils n'entendaient rien à manœuvrer les canons.

Et le récit continue, avec, de distance en distance, cette parole qui revient comme un refrain : « Ah çà, mes amis, croyez-vous que c'était naturel? » Le brave Goguelat, de plus en plus grisé par son sujet, finit par ces mots :

Ceux-ci disent qu'il est mort! Ah bien oui, mort! on voit bien qu'ils ne le connaissent pas. Ils répètent c'te bourde-là pour attraper le peuple et le faire tenir tranquille dans leur baraque de gouvernement. Ecoutez. La vérité du tout est que ses amis l'ont laissé seul dans le désert, pour satisfaire à une prophétie faite sur lui, car j'ai oublié de vous apprendre que son nom de Napoléon veut dire *le lion*

du désert. Et voilà ce qui est vrai comme l'Évangile. Toutes les autres choses que vous entendrez dire sur l'empereur sont des bêtises qui n'ont pas forme humaine. Parce que, voyez-vous, ce n'est pas à l'enfant d'une femme que Dieu aurait donné le droit de tracer son nom en rouge comme il a écrit le sien sur la terre, qui s'en souviendra toujours! Vive Napoléon, le père du peuple et du soldat!

Quelques semaines avant la mise en vente, le 2 août 1833, Balzac écrivait à Mme Zulma Carraud : « Mme d'Abrantès, qui pleure rarement, a fondu en larmes au désastre de la Bérézina, dans *la Vie de Napoléon, racontée par un soldat dans une grange*[1]. »

Ces pages du *Médecin de campagne* furent tirées à part dès 1833 et publiées, avec une vignette représentant Napoléon, précisément sous ce titre : *Histoire de Napoléon, contée dans une grange par un vieux soldat*[2]. Une autre édition, illustrée de vignettes par Lorentz, fut publiée en 1842[3]. M. Henry Houssaye possède, dans sa riche bibliothèque napoléonienne, un exemplaire à peu près unique d'une plaquette imprimée, en 1833, par Simon, rue du Temple, n° 6, et intitulée : *Dialogue d'un vieux grenadier de la Garde impériale surnommé le Sans-Peur*. C'est une réédition de l'épisode du *Médecin de campagne*.

En écrivant cet épisode, Balzac avait fait surtout œuvre d'artiste. Il avait peint le *Napoléon du peuple*, et il avait pris quelque plaisir à faire pleurer la duchesse d'Abrantès; mais il n'était pas bonapartiste. Il était très royaliste et professait dès lors, en politique, les principes qu'il exposera plus tard dans la *Préface* générale de la *Comédie humaine :* « Le christianisme, dit-il dans cette *Préface*, où il résume ses idées philosophiques, politiques et littéraires, le christianisme a créé les peuples modernes, il les conservera. De là sans doute *la nécessité du principe monarchique. Le catholicisme et la royauté sont deux principes jumeaux*... J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : *la religion, la monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament et vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays*[4]. »

Précisément à l'époque où il composait *le Médecin de campagne*, il songeait aux moyens d'entrer à la Chambre, où il eût siégé, sur les bancs de la droite, à côté de son ami le duc de Fitz-James. Il

[1] *Correspondance*, t. I, p. 249.
[2] Paris, imprimerie de Baudoin, rue des Boucheries-Saint-Germain.
[3] J.-J. Dubochet et Ce, J. Hetzel et Paulin Aubert et Ce.
[4] *Avant-propos*, daté de juillet 1842. Préface générale, écrite pour la première édition de *la Comédie humaine*, 1842-1846. *Œuvres complètes*, t. I.

écrivait à sa mère, le 23 septembre 1832 : « En travaillant trois jours et trois nuits, j'ai fait un volume in-18 intitulé *le Médecin de campagne*... Autre chose : s'il y a une élection générale, les royalistes iront aux collèges, cela est maintenant décidé. Alors, M. le duc de Fitz-James sera probablement élu dans deux collèges au moins. Si je ne suis pas élu à Angoulême, M. de Fitz-James tâchera de me faire élire dans celui pour lequel il n'optera pas[1]. »

Royaliste, partisan déclaré de l'autorité, fût-elle même absolue, ayant en horreur la république et ce qu'il appelait « le vertige démocratique[2] », Balzac, sans être pour cela bonapartiste, professait pour Napoléon une admiration profonde. Il en a tracé un portrait magnifique. Je le citerai d'autant plus volontiers qu'il est peu connu et se rencontre dans une de ses œuvres où on ne songerait guère à le chercher, dans *Autre étude de femme*[3]. De tous ses personnages, celui où l'auteur de *la Comédie humaine* a mis le plus de lui-même, c'est assurément Daniel d'Arthez; c'est lui qu'il a chargé de nous faire connaître son jugement vrai sur Napoléon :

Oh! n'en voulez pas à Napoléon, dit Daniel d'Arthez, ce fut une de ses petitesses d'être jaloux du génie littéraire, car il a eu des petitesses. Qui pourra jamais expliquer, peindre ou comprendre Napoléon? Un homme qu'on représente les bras croisés et qui a tout fait! qui a été le plus beau pouvoir connu, le pouvoir le plus concentré, le plus mordant, le plus acide de tous les pouvoirs; singulier génie, qui a promené partout la civilisation armée, sans la fixer nulle part; un homme qui pouvait tout faire parce qu'il voulait tout; prodigieux phénomène de volonté, domptant une maladie par une bataille, et qui cependant devait mourir de maladie dans son lit après avoir vécu au milieu des balles et des boulets; un homme qui avait dans la tête un code et une épée, la parole et l'action; esprit perspicace qui a tout deviné, excepté sa chute; politique bizarre, qui jouait les hommes à poignées par économie, et qui respecta trois têtes, celles de Talleyrand, de Pozzo di Borgo et de Metternich, diplomates dont la mort eût sauvé l'Empire français, et qui lui paraissaient peser plus que des milliers de soldats; homme auquel, par un rare privilège, la nature avait laissé un cœur dans son corps de bronze; homme rieur et bon, à minuit, entre des femmes, et, le matin, maniant l'Europe comme une jeune

[1] *Correspondance*, t. I, p. 202.
[2] Dédicace des *Paysans*.
[3] Daté de Paris, 1839-1842, ce récit parut, pour la première fois, en 1842, dans le t. II de la cinquième édition des *Scènes de la vie privée* (première édition de *la Comédie humaine*).

fille qui s'amuserait à fouetter l'eau de son bain! Hypocrite et généreux, aimant le clinquant et simple, sans goût et protégeant les arts; malgré ces antithèses, grand en tout par instinct ou par organisation; César à vingt-cinq ans, Cromwell à trente; puis, comme un épicier du Père-Lachaise, bon père et bon époux. Enfin, il a improvisé des monuments, des empires, des rois, des codes, des vers, un roman, et le tout avec plus de portée que de justesse. N'a-t-il pas voulu faire de l'Europe la France? Et, après nous avoir fait peser sur la terre de manière à changer les lois de la gravitation, il nous a laissés plus pauvres que le jour où il avait mis la main sur nous. Et lui, qui avait pris un empire avec son nom, perdit son nom au bord de son empire, dans une mer de sang et de soldats!

Tout à l'heure, nous avions *le Napoléon du peuple;* ce que nous avons ici, c'est bien *le Napoléon de Balzac.*

Mme Ancelot raconte, dans ses *Salons de Paris*, que Balzac, à l'époque où il demeurait rue Cassini, avait dans son cabinet une statuette de Napoléon, avec cette inscription : *Ce qu'il avait commencé par l'épée, je l'achèverai par la plume*[1]. Balzac aimait la plaisanterie; celle-ci était peut-être un peu forte, mais ne tirait pas autrement à conséquence. Si l'on veut avoir sa pensée vraie sur son rôle et sur celui de Napoléon, il la faut chercher dans sa *Correspondance.* Voici ce qu'il écrivait à Mme Hanska, le 5 février 1844 : « En somme, *voici le jeu que je joue :* quatre hommes auront eu, en ce demi-siècle, une influence immense : Napoléon, Cuvier, O'Connell; *je voudrais être le quatrième.* Le premier a vécu du sang de l'Europe, il s'est inoculé des armées; le second a épousé le globe; le troisième s'est incarné un peuple; moi, j'aurai porté une société tout entière dans ma tête. *Autant vivre ainsi que de dire tous les soirs :* « Pique! atout! cœur![2]... » Qui oserait dire aujourd'hui, un demi-siècle après la mort de Balzac, qu'il n'a pas gagné la partie qu'il jouait? Qui voudrait le taxer d'exagération, pour avoir murmuré un jour, dans une heure d'abandon, cette parole au demeurant si vraie, et qu'il conviendrait d'inscrire au frontispice de la *Comédie humaine* : *J'aurai porté une société tout entière dans ma tête.*

Dans une lettre adressée au journal la *Presse*[3] et destinée à mettre en lumière le préjudice causé aux écrivains français par les

[1] *Les Salons de Paris,* par Mme Ancelot, p. 96.
[2] *Correspondance,* t. II, p. 64.
[3] *La Presse,* du 18 août 1839. — Voy. cette lettre au t. XXII des *Œuvres complètes,* p. 275.

contrefacteurs belges, Balzac, en 1839, avait rappelé la belle expression de Victor Hugo sur « les dix ou douze *maréchaux de France littéraires* ». Il n'avait pas caché qu'il croyait être l'un de ces dix ou douze « maréchaux ». Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, fit une gorge chaude de cette lettre [1]. Malgré tout son esprit, le célèbre critique n'a pas été heureux dans ses rencontres avec Balzac. Celui-ci avait déjà fait paraître *les Scènes de la Vie privée*, *les Scènes de la Vie de province* et de *la Vie parisienne*, *la Peau de chagrin*, *les Romans et Contes philosophiques*, *Louis Lambert*, *Séraphita*, *le Médecin de campagne*, *Eugénie Grandet*, *la Recherche de l'absolu*, *le Lys dans la vallée*, *l'Histoire des Treize*, *le Père Goriot*, *les Employés*, *César Birotteau*, *le Cabinet des antiques*, *un Grand homme de province à Paris*. A cette heure-là même, il publiait dans la *Presse* le *Curé de village*, qui est peut-être le plus beau de ses livres. Contester qu'il eût alors le droit de prendre rang parmi les dix ou douze premiers écrivains de son temps, c'était, de la part de Sainte-Beuve, une petite méchanceté et une grosse maladresse : double faute, que le romancier, devenu critique à son tour, ne devait pas tarder à lui faire expier cruellement [2]. Nous ne sommes plus d'ailleurs en 1839, alors que Balzac n'était encore qu'au milieu de sa carrière de romancier. De 1839 à 1848, du *Curé de village* à *la Cousine Bette*, il a singulièrement agrandi son œuvre et multiplié ses créations. Il les a reliées entre elles. De ses deux mille personnages, dont chacun est un nouvel être ajouté à l'état civil, il a fait un monde véritable, et, suivant son expression, « une société tout entière ». Il n'est plus seulement, comme autrefois, « l'auteur d'*Eugénie Grandet* »; il est maintenant « l'auteur de LA COMÉDIE HUMAINE ». L'édifice qu'il a construit, s'il ne lui a pas été donné de l'achever, s'il renferme, comme notre ancien Louvre, des espaces vides et, dans l'ombre même du palais, une dizaine de maisons à façades ruinées, cet édifice n'en demeure pas moins l'œuvre la plus considérable, le monument le plus extraordinaire de ce siècle. Et c'est pourquoi ce n'est plus assez de dire que Balzac a été un des *maréchaux de France littéraires* de son temps. C'est justice, je le crois, de voir en lui, comme l'a fait M. Paul Bourget, « notre Napoléon littéraire ».

Edmond BIRÉ.

[1] *Revue des Deux Mondes*, du 1er septembre 1839. — Voy. aussi Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I, p. 495.

[2] Dans la *Revue parisienne*, du 25 août 1840. — Voy. au t. XXIII des *Œuvres complètes*.

LES GALERIES CÉLÈBRES

ET

LES GRANDES COLLECTIONS PRIVÉES

V. LE FOYER DES ARTISTES A LA COMÉDIE-FRANÇAISE[1]

Une opinion de M. Jules Lemaître. Peut-il y avoir de véritables portraits d'acteurs. — La scène du monde. Chacun aime à être représenté dans son rôle préféré. — Curiosité qui s'attache aux portraits des artistes dramatiques. Ce que ces portraits doivent être. — Le « musée de la Comédie-Française ». Foyer du public et Foyer des artistes. — Comédiens peintres. Comédiens auteurs. — Molière, ses relations avec Mignard. Molière en tragédien. Portraits par Ch. Coypel et Tournières. Les « Farceurs italiens et français ». Molière dans l'*École des maris*. — La troupe de Molière. Les comédiens et l'armée. — Le théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

[1] *Bibliographie*. — Il faudrait, pour être complet, indiquer tous les ouvrages de quelque importance qui ont été écrits sur la Comédie-Française. Parmi ceux qui nous ont le plus servi, nous signalerons : René Delorme, *le Musée de la Comédie-Française*. — Arsène Houssaye, *la Comédie-Française*. — Ed. de Manne, *Galerie historique de la troupe de Molière; Galerie historique de la troupe de Voltaire; Galerie historique de la troupe de Talma; Galerie historique de la Comédie-Française*. — Victor Fournel, *Curiosités théâtrales*. — *Souvenirs et regrets d'un vieil amateur dramatique*, ouvrage anonyme publié, en 1861, chez A. Leclère. Le vieil amateur n'est autre que A. Arnault, de l'Académie française; une première édition de cet ouvrage parut en 1829, 2 vol. in-8°. — Les divers articles publiés dans le *Correspondant*, par H. Welschinger et Victor Fournel, sur le théâtre pendant la Révolution. — Victor du Bled, *les Comédiens français pendant la Révolution et l'Empire*. — Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), *Iconographie Molièresque*, 2e édit., 1876, in-8°. — Nous avons consulté avec grand profit la collection des portraits de la Bibliothèque nationale, ainsi que l'œuvre gravé de Lancret, Santerre, Largilière, etc. — Il est superflu d'allonger cette liste, mais nous nous reprocherions de ne pas rappeler ici tout ce que cet article doit à l'obligeante érudition de M. Monval, l'archiviste de la Comédie-Française.

Poisson, par Netscher. La gravure d'Edelinck. — Portrait de Baron, par Detroy. Le Sage et le Roscius du dix-septième siècle. — Le *Dancourt* de Chenonceaux. — La *Duclos*, par Largilière. Une actrice au geste et à la parole prompte. — Adrienne Lecouvreur. Les larmes de Voltaire. — Les yeux de Gaussin, la première Zaïre. — Mlle Clairon. Le médaillon de son tombeau. La gravure donnée par le roi. — Lekain. Acteurs mal servis par leurs moyens physiques. — Les artistes secondaires de la troupe de Voltaire. — Les chaînes de Mme Vestris. — Buste de Mlle Dangeville, par Lemoyne. — Un buste de Voltaire perdu. — Mauduit de La Rive. — Talma. Une page de Mme de Staël. — La troupe de Talma. Mlle Joly, par David. Fleury, par Gérard. Mlle Bourgoing et les deux empereurs. — Mlle Mars. Buste de David d'Angers. La *Célimène* de Thomas. — Rachel. Statue de Duret. Portrait de famille; portraits officiels et héroïques. Muller, Dubufe, Amaury-Duval, Gérome. — Période contemporaine. Mme Nathalie, par G. Boulanger, Mme Samary par Carolus Duran. Régnier, par Delaunay, etc. — Deux bustes façon antique. — Acteurs représentés en groupe. La Comédie en 1840 et 1864, par Geffroy. Le bas-relief de la cheminée au foyer public par Lequesne. — Tableaux à sujets. — *Molière et Louis XIV*, d'Ingres. — Scènes de la comédie italienne. Gauthier Garguille. — La salle du Comité et les portraits d'auteur. Marivaux par J.-B. Vanloo, etc. — Les bustes du foyer public. J.-J. Caffieri. C'est à lui que l'on doit l'origine du musée de la Comédie-Française. — Accroissements de cette collection. Ses lacunes. Comment on pourrait les remplir. — Un sujet de tableau emprunté au *Pauvre Diable*, de Voltaire. — Ce que doit être le musée de la rue Richelieu. La Comédie-Française, institution nationale.

I

Dans la cinquième série de ses *Portraits littéraires*, M. Jules Lemaître, parlant des comédiens, les appelle « de glorieux fantômes qui ont des masques et n'ont pas de tête, vrais bouddhas qui, comme Bouddha, se résignent à revêtir diverses figures et, faisant le sacrifice de celle à laquelle ils avaient droit, acceptent d'être des ombres vaines et changeantes, et se donnent si bien à nous tout entiers qu'après leur mort, il ne reste rien d'eux, absolument rien, et que leurs portraits mêmes ne sont pas leurs portraits ».

Sans doute, quels qu'aient été leurs succès et leur réputation, les acteurs comme les virtuoses emportent avec eux tout leur talent. Mais n'est-ce qu'un désir puéril et chimérique que de vouloir conserver leur image? Les acteurs se trouvent-ils à cet égard dans une situation beaucoup plus défavorable que ceux qui, dans d'autres carrières, ont fixé l'attention de leurs contemporains? Ne dit-on pas « le théâtre du monde » et « la scène politique? » Sans aller jusqu'à affirmer que

Ce monde-ci n'est qu'une comédie,
Où chacun fait des rôles différents,

n'y a-t-il pas lieu de distinguer, pour les hommes d'État, les écrivains, les orateurs, les guerriers, aussi bien que pour les comédiens, l'attitude qu'ils ont prise dans leur rôle historique ou public, de leur manière d'être dans la vie privée. Fleury, qui venait d'entendre Mirabeau, s'écriait dans son enthousiasme : « Ah! Monsieur le comte, vous avez manqué votre vocation. » On a dit, non sans raison, que si Voltaire n'avait pas été le premier écrivain de son siècle, il en aurait été le comédien le plus éminent. On pourrait parler de même des hommes et des femmes à la mode de tous les temps. A en croire Chamfort, le dix-huitième siècle aurait produit huit grandes comédiennes : quatre du théâtre et quatre de la société; les quatre premières étant Mlle Dangeville, Mlle Duménil, Mlle Clairon, Mme Saint-Huberti[1]; les quatre autres, Mme de Montesson, Mme de Genlis, Mme Necker et Mme d'Angivillers. La première liste paraît bien courte; mais la seconde aurait pu être aussi plus étendue, ne fût-ce que pour faire une place à Mme de Tencin.

Aussi qu'arrive-t-il souvent? De par la volonté du modèle, ou l'idée que le peintre se fait du personnage, celui-ci, quelle que soit sa profession, nous apparaît sur la toile dans son rôle préféré. Chateaubriand a la lèvre avancée et dédaigneuse, les cheveux tourmentés, le regard amer d'un « René » sur le retour. Byron s'opiniâtre à conserver la physionomie fatale d'un ange déchu. Gœthe, quoique un peu gêné par un nez trop busqué, prend volontiers un air de Jupiter après l'enlèvement d'Europe. Lamartine, homme d'État plus que poète, ainsi que chacun sait, imite l'attitude de Guizot, qui lui-même se pose en Napoléon de la paix.

II

Ne dédaignons donc pas en principe les portraits de théâtre; cette délicatesse nous conduirait à trop d'exclusion.

En dépit de toutes les objections, il suffit de parcourir les recueils bibliographiques ou les collections d'estampes pour constater que, depuis le moment où la scène moderne s'est véritablement constituée, on a toujours été particulièrement curieux de connaître et de conserver les traits et les aspects divers de ces artistes plus populaires de leur vivant que tous les autres. Et cela s'explique, puisque, lorsque s'est éteint le bruit des derniers applaudissements qui les avaient accompagnés, leur image est tout ce qui en reste.

[1] Il est à peine besoin de rappeler que Mme Saint-Huberti n'appartenait pas à la Comédie-Française, mais à l'Opéra, où son admirable sentiment tragique donna toute leur valeur aux œuvres grandioses et passionnées de Glück.

III

Parmi les collections relatives au théâtre, il n'en est pas de plus importante, malgré ses lacunes, que les peintures et les sculptures réunies à la Comédie-Française. Sans nous interdire de rappeler à l'occasion quelques-unes des œuvres exposées dans le foyer public, œuvres que chacun peut voir, mais qu'on ne songe peut-être pas assez à regarder, nous conduirons surtout le lecteur dans le foyer des artistes, qui est beaucoup moins fréquenté. Outre le grand intérêt historique qui recommande ce qu'on a justement appelé le « musée de la Comédie-Française », cet examen nous donnera l'occasion de plus d'une remarque artistique qu'on ne pourrait faire aussi facilement ailleurs.

Et d'abord, quelle est la meilleure manière pour un peintre de comprendre les portraits d'acteur?

Lorsqu'un acteur exerce encore son art ou lorsqu'il vient de quitter la scène, le public aime que son portrait le rappelle dans quelqu'un de ses rôles les plus admirés, de ses gestes les plus connus. Cependant de tels portraits ne tardent pas à vieillir.

Sans doute il existe plus d'un rapport entre la peinture et l'art dramatique [1]. L'intimité de David et de Talma a pu être utile à l'un et à l'autre. Mais s'il y a des conventions en peinture, elles sont autres qu'au théâtre. Souvent les expressions et les gestes qui paraissent d'un beau naturel sur la scène, avec la vie qui les accompagne et lorsqu'ils sont encadrés dans les mouvements qui les précèdent et qui les suivent, deviendront exagérés et déclamatoires lorsqu'ils auront été fixés et en quelque sorte immobilisés par le pinceau. On leur reprochera justement alors d'avoir quelque chose de « théâtral ». Un peintre nous intéressera aux malheurs de Phèdre ou d'Hamlet, aux colères d'Alceste, s'il traduit sa propre émo-

[1] Plusieurs comédiens ont commencé par être peintres ou dessinateurs, Bellecourt, Brizard, Lekain, Desforges, Mlle Mante, Beauvallet, Régnier, Tisserant, Rouvière, Geffroy. Rouvière fut élève de Gros et a peint une tête d'enfant datée de 1836, exposée dans la salle du comité. Geffroy, poursuivant simultanément la pratique des deux arts, obtint plusieurs médailles au Salon, mérita d'être mis hors concours et aurait acquis par ses seuls tableaux une juste notoriété. Le souvenir de Geffroy appelle celui de Mélingue dont les sculptures furent aussi récompensées à nos expositions. Il a d'ailleurs transmis ses aptitudes à ses fils qui se sont distingués tous deux dans la peinture. Bellecourt et Brizard étaient élèves de Vanloo. Brizard, affirment avec quelque exagération ses biographes, était, au dire de son maître, en état de concourir pour le prix de l'Académie (le prix de Rome), lorsqu'il quitta la palette.

tion. Mais si son imitation est la reproduction plastique d'une imitation déjà plastiquement réalisée par un autre art, la sincérité lui sera bien difficile, et son œuvre aura un caractère trop spécial pour pouvoir nous toucher profondément.

Un portrait doit être une œuvre équilibrée. Il ne faut pas qu'une peinture destinée à rappeler non un fait, mais une personne, offre à nos regards des attitudes pénibles, violentes ou trop transitoires. On finit par plaindre le malheureux condamné à perpétuité à lever au ciel des bras chargés de chaînes ou à rouler des yeux égarés par la fureur ou le désespoir. Un des plus grands portraitistes des temps modernes, le graveur Robert Nanteuil, disait qu'il fallait avant tout considérer « l'air ordinaire de la personne[1] ». Les meilleures toiles parmi celles que nous passerons en revue ont appliqué ce principe. Elles représentent l'acteur indépendamment de ses rôles, ou ont recours, pour les tragédiennes, à l'allégorie, ce qui donne à l'œuvre une signification plus générale. D'ailleurs, nous trouverons à côté des comédiens les écrivains dont ils ont joué les pièces. Plusieurs ont droit de prendre place dans la galerie à ce double titre, sous le patronage de Molière qui n'est pas seulement la plus grande gloire, mais comme le génie protecteur de la maison[2].

III

Lorsqu'il s'agit de portraits de Molière, on pense aussitôt à Pierre Mignard. Les premières relations du peintre et de l'écrivain, relations qui devaient être l'origine d'une fidèle et solide amitié, tinrent à une série de circonstances imprévues. Lorsque, dans les pérégrinations de « l'Illustre Théâtre », Molière passa pour la première fois par Avignon, patrie de Pierre Mignard (1656), celui-ci était depuis plus de vingt ans à Rome, où il jouissait d'une réputation incontestée : il paraissait même s'y être définitivement fixé. Cependant, l'année suivante, le roi ordonnait à Mignard, dont la renommée

[1] Cité par M. Georges Duplessis, dans sa *Notice sur Robert Nanteuil*, lue dans la séance publique annuelle des cinq académies, du 25 octobre 1894, d'après Eug. Piot, *Cabinet de l'amateur*, 1861, p. 36.

[2] La liste serait longue de ceux qui ont à la fois composé et joué des comédies ou des tragédies : Baron, Dancourt, Champmeslé, Hauteroche, Antoine Jacob, dit Montfleury, auteur de *la Femme juge et partie*, et fils de Zacharie Montfleury, qui composa une malencontreuse tragédie d'*Asdrubal*; Raymond Poisson, Philippe Poisson, Desforges, Picard, Monvel, Dugazon, Samson, Regnier, Beauvallet, Bierre Berton, Mlle Candeille, Mlle Augustine Brohan. On trouverait de même à l'étranger Garrick, J. Ph. Kemble, Iffland, etc.

avait franchi les Alpes et était devenue aussi grande en France qu'en Italie, de revenir dans sa patrie, à laquelle son talent était dû. Pierre Mignard se mit en route pour Paris. Mais, arrivé à Marseille au mois d'octobre 1657, il fut atteint d'une maladie grave qui exigeait de longs soins, ce qui le décida à aller retrouver à Avignon son frère Nicolas Mignard, qui était aussi un peintre de talent. Or le hasard voulut que l'Illustre Théâtre fût alors revenu donner une seconde série de représentations dans cette ville. Une grande sympathie ne tarda pas à naître entre le peintre illustre qu'on opposait déjà à Lebrun comme chef de l'Ecole française et l'acteur dont on n'avait pu encore mesurer le génie. Ils devaient bientôt se retrouver à Paris (1659). Dans une intimité de quatorze ans (1659-1673), qui ne fut interrompue que par la mort du poète, P. Mignard ne manqua pas de reproduire plus d'une fois les traits de son ami.

Depuis 1869, la Comédie-Française possède un portrait de Molière, qu'il y a toute raison d'attribuer à Mignard et qui est d'une fort belle conservation. Il a été acquis dans la vente d'un musicien de l'Opéra, nommé Vidal, pour la somme de 6500 francs, sur les indications et par l'entremise d'Etienne Arago. On y voit Molière dans le rôle de César de *la Mort de Pompée*. Antoine Montfleury, rival haineux du poète et de l'acteur, se moque de son jeu tragique et nous le décrit justement dans ce rôle de César, s'avançant avec un balancement lourd et pompeux, le corps rejeté en arrière et

Plus chargé de lauriers qu'un jambon de Mayence.

Dans la peinture qui nous occupe, la perruque du temps est bien surmontée d'une couronne triomphale, peut-être trop fournie; mais la figure régulière et puissante, l'expression énergique sans dureté, permettent de croire que, si Molière eut surtout du succès dans les rôles comiques, son extérieur ne répugnait pas à la tragédie et qu'il pouvait y réussir. D'ailleurs, il ne serait pas sans doute plus équitable de juger Montfleury d'après la scène de *l'Impromptu de Versailles*, où Molière a donné, un des premiers, l'exemple de ces imitations parodiées qui de nos jours ont tant de vogue dans les revues de fin d'année.

Les dates s'opposent à ce que Charles Coypel ait pu peindre Molière d'après nature, comme le faisait Mignard. Charles Coypel a peint non pas l'acteur, mais l'écrivain. Il fait preuve dans cette toile d'une franchise et d'une fermeté qui ne lui sont pas habituelles. Son dessin, trop souvent lâché, a ici de la largeur. Le coloris, trop uniforme, ne manque pas d'harmonie. Le *Molière* de Coypel a quelque ressemblance avec le *Molière* anonyme qui, après avoir été au

Louvre, est aujourd'hui à Versailles, et dont une copie médiocre se trouve également au Théâtre-Français. Un portrait d'un tout autre caractère (il est de petite dimension et d'une exécution très soignée) se voit dans la salle du Comité. Il provient de la galerie de l'évêque de Winchester et a été cédé à la Comédie par M. Ad. Thibeaudeau en 1875. On l'a attribué à Mignard, mais il paraît juste de le restituer à Tournières, qui se fit une grande réputation par ses portraits de demi ou de quart de nature. Les œuvres de ce peintre sont rares. Nous avons vu, au musée de Caen, son *Chapelle et Racine*, qui, par le caractère de l'exécution, comme par la façon de comprendre le modèle, se rapproche beaucoup du petit tableau ovale de la Comédie.

Tournières, pas plus que Coypel, n'avait pu connaître Molière [1]. Aussi, quel que soit le mérite de sa peinture, regarde-t-on avec plus d'intérêt un tableau d'exécution médiocre, mais vraiment fort curieux, où Molière est réuni aux plus célèbres *Farceurs italiens et français*, avec Gauthier Garguille, Jodelet, Turlupin, Arlequin, le Matamore, le docteur Graziano Baloardo, Poisson en Crispin, etc. Cette troupe joyeuse est rassemblée dans une décoration de théâtre représentant une place publique, éclairée par des lustres accrochés on ne sait où. Ici, nulle élévation dans le type de Molière, c'est simplement le « farceur » que l'on a sous les yeux. C'est bien le Sganarelle de *l'Ecole des maris*, dans le costume qu'il décrit lui-même avec complaisance :

> Je veux une coiffure en dépit de la mode
> Sous qui toute ma tête ait un abri commode,
> Un bon pourpoint bien long et fermé comme il faut,
> Qui pour bien digérer tienne l'estomac chaud,
> Un haut-de-chausses fait justement pour ma cuisse,
> Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice.

Le tableau, qui est daté de 1670, a été généreusement cédé à la Comédie pour une centaine de francs [2]. Si nous ajoutons à ces souvenirs molièresques l'admirable buste de Houdon au foyer du public, nous penserons sans doute que Molière est suffisamment portraicturé dans sa maison [3].

[1] Molière (1622-1673), Charles Coypel (1694-1714), Tournières (1668-1752).

[2] Une répétition identique un peu moins ancienne (1681) se trouvait en 1876, nous apprend Paul Lacroix, chez M. de La Pilorgerie, à Laval. Le possesseur de ce tableau est sans doute le même qui a publié les intéressants *Bulletins de la grande armée de Charles VIII*.

[3] Un souvenir d'une autre espèce a été donné en 1884 par M. Alexandre Dumas. C'est un contrat portant la signature de Molière; il est placé dans le même cadre qu'un brevet de pension de 12 000 livres en faveur des *Comédiens français* du 24 août 1682. *Signé :* Louis; et au-dessous, Colbert.

IV

Il n'en est pas de même de sa troupe. On chercherait vainement, rue Richelieu, ceux même qui ont le plus de droit à nous intéresser : les Béjart, La Thorillière, qui avait été capitaine dans le régiment de Lorraine avant d'entrer au théâtre[1]; La Grange, l'orateur de la compagnie; Mlle du Parc, qui fut aimée de Corneille, de Racine et de La Fontaine; la Champmeslé, encore plus célèbre et plus aimée[2]. Consolons-nous en feuilletant *l'Impromptu de Versailles*, qui nous montre la troupe du Marais en action; en relisant les sonnets ou les stances galantes et passionnées adressées par Corneille à « la Marquise », et essayons de retrouver la Champmeslé dans les vers de La Fontaine :

Qui ne connaît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs ou Camille en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante?
S'en trouve-t-il une autre plus touchante,
Une autre, enfin, allant si droit au cœur?
De mes Philis vous seriez la première,
Vous auriez eu mon âme tout entière,
Si de mes vœux j'eusse plus présumé.
Mais en aimant qui ne veut être aimé?
Par des transports n'espérant pas vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,
De ceux qui sont amants plus qu'à demi;
Et plut à Dieu que j'eusse pu mieux faire!

On sait que Racine fut plus heureux et qu'il eut l'ingratitude d'enlever à Molière sa meilleure tragédienne, pour la faire entrer au théâtre de l'hôtel de Bourgogne.

[1] Si La Thorillière quitta l'armée pour le théâtre, son camarade Louis Béjart, qui était resté boiteux d'un coup d'épée reçu en séparant deux de ses amis qui ferraillaient, quitta, au contraire, le théâtre pour l'armée en 1670 et fut officier au régiment de la Ferté. Leur contemporain Floridor (de son vrai nom Josias de Soulas) avait été enseigne dans le régiment de Rambure. Ce ne sont pas d'ailleurs les seuls comédiens qui ont exercé le métier des armes. On n'a pas oublié que le jeune Seveste, qui servait comme franc-tireur, fut mortellement blessé sur le champ de bataille de Buzenval (1871).

[2] Il y a bien dans l'escalier des Artistes une peinture de François Detroy le père, qui représenterait la Champmeslé avec une jeune fille, qui ne serait autre que sa parente, Mlle Desmares (Desmares était le nom de famille de la Champmeslé) ou Mlle d'Ennebaut, mais cette attribution est fort douteuse. (Voyez cependant René Delorme, *Musée de la Comédie-Française*.)

V

L'hôtel de Bourgogne a du moins dans notre collection deux de ses acteurs les plus célèbres : Baron[1] et Raymond Poisson.

Poisson est représenté dans le rôle de Crispin, où il montra tant de supériorité, qu'il a passé à tort pour l'avoir créé. C'est une fort bonne toile du peintre hollandais Netscher. Cet émule de Terburg vécut longtemps en France et prouva, par le grand nombre de commandes qu'il y reçut, l'estime qu'on avait dans notre pays, même au temps de Lebrun, pour l'Ecole si différente des Pays-Bas[2]. Le tableau de Netscher eut l'honneur d'être gravé par Edelinck, dans une planche datée de 1682, et qui porte, suivant l'usage du temps, des vers en l'honneur du personnage représenté. Nous les reproduisons en conservant les nombreuses majuscules de l'original, qui sont un signe de regret :

Le peintre et le graveur
Nous ont, en ce Portrait,
Du célèbre Crispin, donné la ressemblance,
Il vit, Il va parler, mais est-il aucun trait
Qui pût de ses talents nous rendre l'excellence?
Puisqu'on n'espère point de revoir son Egal,
Pour l'honneur de la Comédie
Que ne peut-on ainsi que la Copie
Multiplier l'Original.

L'éloge est relativement modeste, si on le compare aux adulations dont Baron fut entouré. Detroy[3], avec une pénétration qui ne fait pas défaut à ce brillant artiste, mais dont il a rarement donné une preuve aussi décisive, a admirablement rendu ce comédien, non moins orgueilleux que célèbre, qui disait que tous les cent ans on voyait un César, mais qu'il en fallait deux mille pour produire un

[1] Michel Boyron, dit Baron (1653-1729), fut élève de Molière et joua dans sa troupe; mais il n'avait que vingt ans lorsqu'à la mort de son maître il passa à l'hôtel de Bourgogne.

[2] Le portrait de Poisson est-il de Gaspard Netscher ou de son fils aîné Théodore? La comparaison des dates rend l'une et l'autre attribution possible : Raymond Poisson, né vers 1630, mort en 1690, Gaspard Netscher (1639-1684); Théodore Netscher (1661-1732). Théodore passa vingt ans à Paris, et sa manière ressemble assez à celle de son père pour qu'on ait plus d'une fois confondu leurs œuvres.

[3] Il s'agit de Jean-François Detroy, l'auteur de la *Peste de Marseille* qu'il ne faut pas confondre avec son père François Detroy plus spécialement portraitiste.

Baron. Baron est représenté dans la dernière partie de sa carrière, lorsque, après plus de vingt ans d'absence, il avait daigné reparaître sur le théâtre pour y retrouver les succès de sa jeunesse et souvent dans les mêmes rôles. Son long nez, son regard froid blasé et légèrement trouble, en dépit de la fermeté qu'il veut lui donner. sa bouche fine et dédaigneuse, ses joues tombantes, la correction de l'attitude où l'on sent quelque effort, la main qui semble commander, nous font bien connaître, avec l'empreinte de la fatigue et de l'âge, le roi du public, qui se vantait d'avoir élevé le parterre, « l'homme à bonnes fortunes », qui compta parmi ses conquêtes des dames de très haut rang. On y voit un orgueil qui n'a rien d'agressif, tant il est tranquille et sûr de lui. « Savez-vous le songe que fait ce héros de coulisse? dit Le Sage, dans un passage du *Diable boiteux*, où il désigne certainement Baron. Il rêve qu'il se meurt et qu'il voit toutes les divinités de l'Olympe assemblées pour décider ce qu'elles doivent faire d'un mortel de cette importance. » Le peintre n'a pas dissimulé les soins pris par cette vanité toujours jeune (il jouait encore Rodrigue à plus de soixante-dix ans) pour lutter contre « le ravage des ans ». Il ne nous cache pas que « ce comédien plus vieux que Saturne » [1] se teignait non seulement les cheveux, mais les sourcils. Cependant l'ensemble n'est ni déclamatoire ni ridicule. C'est bien l'homme dont on pouvait dire qu'il faisait le roi aussi bien, sinon mieux, que Louis XIV lui-même [2].

[1] Le mot est encore de Le Sage, qui revient à la charge contre Baron dans *Gil Blas*, où il le ridiculise sous le nom de Florimond. Cette sévérité s'explique. Le futur auteur de *Turcaret* n'était arrivé à Paris qu'en 1692, et l'acteur avait quitté la scène l'année précédente. Le Sage ne put donc voir jouer Baron pour la première fois que lorsque celui-ci, âgé de soixante-sept ans, reprit en 1720 le cours de ses représentations. Il n'eut donc pas pour lui l'indulgence de ceux qui l'avaient entendu dans leur beau temps, lorsqu'ils étaient jeunes et que l'acteur l'était aussi. Il ne pouvait avoir ces souvenirs du passé qui corrigeaient naturellement dans l'esprit de bon nombre de spectateurs ce que le présent offrait de défectueux. De plus, il était difficile à Le Sage de se laisser émouvoir ou intimider dans la sincérité de son jugement par une réputation qui s'était formée pendant qu'il vivait obscur dans une petite ville de la Bretagne, province reculée, où les succès des théâtres parisiens devaient avoir, surtout alors, peu de retentissement. Voltaire qui, par son âge, se trouvait à cet égard à peu près dans les mêmes conditions que Le Sage, Voltaire, a dit dans son opuscule sur *Les divers changements arrivés à l'art tragique :* « Nous avons vu Baron; il était noble et décent, mais c'était tout. » C'est peu.

[2] On faisait l'éloge de Louis XIV devant le roi de Prusse. Il lui contestait toutes ses vertus et ses talents. « Au moins Votre Majesté accordera qu'il faisait bien le roi. — Pas si bien que Baron, » dit le roi de Prusse avec humeur. (Chamfort.)

Le portrait dont nous parlons a été gravé par Daullé, et la gravure est accompagnée des vers obligés :

Euripide et Sophocle, en France,
Avaient l'un et l'autre un rival
Dans Baron dont on voit ici la ressemblance,
Roscius restait sans égal.

On ne sait qui de Roscius ou de Baron doit se trouver le plus flatté. Mais ce quatrain semble composé par Baron lui-même. Nous préférons celui qu'on attribue à Jean-Baptiste Rousseau :

Du vrai, du pathétique il a saisi le ton;
De son art enchanteur l'illusion divine
Prêtait un nouveau lustre aux beautés de Racine,
Un voile aux défauts de Pradon.

Le portrait de Dancourt (1661-1725), qui est placé sur un des murs de l'escalier, ne vaut pas celui de Baron; mais il est intéressant parce qu'il est d'une authenticité parfaite et prouve que d'autres images de lui, même le buste du foyer public, ne sont que des œuvres de fantaisie. Cette toile fut commandée en 1704, par l'électeur de Bavière, Maximilien II Emmanuel, au peintre Gence, et donnée par lui au modèle. Il passa aux héritiers de l'auteur du *Chevalier à la mode*. La petite-fille de Dancourt ayant épousé le fermier général Dupin, qui avait acheté en 1750 au duc de Bourbon le château de Chenonceaux, Mme Dupin fit transporter à Chenonceaux le portrait de son aïeul. Il y est resté encastré dans le mur jusqu'au moment de la vente faite par Mme Pelouze, vente à la suite de laquelle il a pris la place qu'il occupe aujourd'hui.

La figure authentique de Dancourt n'a rien d'accentué ni de grimaçant. Le visage est replet sans excès; le bas de la figure est large; le front, un peu étroit, est lisse et domine des yeux fins, intelligents mais froids; l'ensemble est sensuel et sceptique sans être dépourvu de dignité. On dirait volontiers d'un magistrat mondain (Dancourt avait été avocat dans sa jeunesse), n'était la dédicace qu'il vient d'écrire sur une de ses pièces en l'honneur du prince bavarois. Il est probable qu'on retrouverait dans quelque musée ou collection de la Bavière la répétition de ce tableau [1].

VI

Le portrait de Mlle Duclos nous ramène dans la grande salle, dans le foyer proprement dit. On comprendrait, du reste, qu'on

[1] Renseignements communiqués par M. Monval.

n'ait pas voulu, même en effigie, placer Dancourt et la Duclos près l'un de l'autre. Car l'histoire de la Comédie-Française a conservé le souvenir de la giffle retentissante que l'actrice irritée appliqua, en plein théâtre, à son camarade, coupable d'avoir fait à son sujet une annonce qui lui avait déplu. Le tableau de Largilière, donné à la Comédie par M. Saintard, celui-là même à qui la Duclos l'avait légué, est une des œuvres les plus magnifiques du rival de Rigaud. On en voit la répétition au château de Ferrières. La vivacité du geste et l'attitude assurée d'une personne pleine de santé ne démentent pas l'anecdote rappelée plus haut. C'est cette même actrice qui, dans *Inès de Castro*, s'interrompait pour apostropher le public : « Ris donc, sot de parterre, ris donc, à l'endroit le plus touchant de la pièce ». Le parterre, étonné, reconnut son erreur et désormais

Tout Paris pour *Inès* eut les yeux de *don Pèdre*[1].

Il est regrettable que l'on n'ait pu placer en pendant de la *Duclos* de Largilière un beau portrait d'Adrienne Lecouvreur. Le buste qui orne l'escalier et même le beau dessin à la sanguine offert par M. de Saint-Albin ne peuvent donner une idée suffisante de celle qui sut faire parler au théâtre la passion même, sans rien sacrifier de la noblesse de l'art; de celle qui coûta à Voltaire ses larmes les plus sincères et qui faisait dire à un acteur anglais, après une représentation du *Comte d'Essex*, où elle jouait Élisabeth : « J'ai vu une reine parmi des comédiens[2]. » La peinture seule pouvait rendre

Ces lèvres charmantes
Et ces yeux d'où partaient ces flammes éloquentes;

seule elle pouvait justifier à nos yeux l'émotion que causa cette mort prématurée. « Que vois-je », dit Voltaire,

Que vois-je! C'en est fait, je t'embrasse et tu meurs.
Tu meurs! On sait déjà cette affreuse nouvelle.
Tous les cœurs sont émus de ma douleur mortelle,

[1] M. Arsène Houssaye possède un beau tableau de Detroy, représentant la Duclos sous la figure de Danaé. C'était peut-être une vengeance comme celle que Girodet, au siècle suivant, devait tirer de Mlle Lange, en en faisant le personnage principal d'un tableau sur le même sujet.

[2] Une peinture, présent de Mlle Volnys, représentait, dit-on, Adrienne Lecouvreur. Mais cette opinion ne résiste pas à l'examen. Car Voltaire n'avait que trente-six ans lorsque Adrienne Lecouvreur mourut, et l'actrice du tableau tient dans ses mains un médaillon de Voltaire avancé en âge.

J'entends de tous côtés les Beaux-Arts éperdus
S'écrier en pleurant : Melpomène n'est plus.

Heureusement, deux ans plus tard[1], Voltaire eut, pour faire valoir le rôle de Zaïre, rôle d'un caractère nouveau sur notre scène, la délicieuse Gaussin. Avait-elle le talent de Lecouvreur? On ne songeait pas à le demander devant ces yeux noirs qui ensorcelèrent Paris. « *Zaïre* est ton ouvrage », lui écrivait l'heureux poète, et il ajoutait :

Ce sont tes yeux, ces yeux si pleins de charmes,
Ta voix touchante et tes sons enchanteurs,
Qui, du critique, ont fait tomber les armes;
Ta seule vue adoucit les censeurs.

On comprendrait que les censeurs aient été ainsi domptés, lorsqu'on regarde la toile, très probablement de Nattier, qui passe pour représenter la première Zaïre. Mais il faut avouer que cette attribution est très problématique. Le portrait de Mlle Desmares par Santerre est, au contraire, parfaitement authentique pour l'auteur comme pour le sujet. C'est une des bonnes toiles de cet artiste consciencieux dont l'exécution moelleuse est ici tout à fait de mise.

VII

Le portrait de Mlle Clairon est anonyme; et là encore, quoique la ressemblance paraisse certaine, on peut regretter que celle qui dispute à Lekain l'honneur d'avoir fait naître un art nouveau ne soit rappelée que par une peinture assez ordinaire, autant du moins qu'on en peut juger à contre-jour. Nous préférons la gravure magnifiquement encadrée où on lit : « Donné par le roi à Mlle Clairon. » Les frais de la planche exécutée par Cars et Beauvarlet, d'après Carle Vanloo (1764), furent faits par le roi. Le tableau lui-même fut donné à l'actrice par la princesse Galitzine, femme de l'ambassadeur de Russie Dmitri III Galitzin, qui était fort mêlé à la société littéraire du temps. Mlle Clairon y est représentée dans le rôle de Médée. Quant au buste de Mlle Clairon par J.-B. Lemoyne, il est digne de celui de Mlle Dangeville auquel il fait pendant et dont nous parlerons plus loin[2].

[1] La première représentation de *Zaïre*, eut lieu le 13 août 1732.

[2] Cette gravure léguée par Régnier est placée dans le foyer des travestissements ou l'on voit d'autres estampes intéressantes : Les *Comédiens français* et les *Comédiens italiens* gravés par Léotard, d'après Watteau; une

Le talent de Mlle Clairon était admirablement servi par la beauté de son visage comme par la noblesse de lignes de toute sa personne. Voltaire pouvait dire d'elle :

Toi que forma Vénus et que Minerve anime.

Lekain, son contemporain et son émule [1], avait une figure commune, une taille courte et pesante; qu'on ajoute à cela un organe voilé, et l'on pensera que nul ne paraissait moins fait pour le théâtre. Mais le génie, servi par une rare puissance de volonté, eut raison de tous les obstacles, et on aurait sans doute indigné ceux qui venaient de le voir et de l'entendre dans Orosmane, Manlius ou Rodrigue, en leur disant qu'il était laid et que sa voix était défectueuse. Il faut que la vocation dramatique soit bien irrésistible, pour avoir entraîné et conduit souvent à la réputation et même à la gloire ceux que leurs moyens physiques auraient dû détourner de cette carrière. C'est ainsi qu'un peu plus tard, Mlle Duchesnois pouvait lutter avec avantage contre la belle Georges Weymer, malgré le talent que celle-ci joignait à ses charmes naturels. Duchesnois, Lekain, créaient pour ainsi dire leur beauté sur la scène par la puissance de l'inspiration et de l'expression. Mais c'est là un effet qu'un portrait peut bien difficilement reproduire. Le rideau tombé, la beauté passe, la laideur... reste,

Et le héros s'évanouit.

Aussi les deux peintures de Lenoir ne peuvent donner qu'une faible idée de ce que fut le plus illustre de nos tragédiens avant Talma.

Grandval, au contraire, avait la plus belle mine du monde. Il

scène du *Philosophe marié* et une scène du *Glorieux*, d'après Lancret, par Dupuis. La bibliothèque du théâtre possède les coins de la médaille commandée par les admirateurs de Mlle Clairon. Cette médaille porte au revers :

L'AMITIÉ
ET MELPOMÈNE
ONT FAIT FRAPPER
CETTE
MÉDAILLE
EN 1764

Les restes de Mlle Clairon, placés d'abord au cimetière de Vaugirard (1803), furent transportés vers le milieu du siècle au Père-la-Chaise. M. Monval proposa de faire placer sur le monument qui lui fut élevé un médaillon qui serait la reproduction agrandie de la médaille. Ce médaillon fut, en effet, exécuté et orne aujourd'hui son tombeau. Il est dû à M. Louis Noël.

[1] Mlle Clairon (1723-1803). Lekain (1729-17778).

conservait dans l'intimité ces manières exquises de grand seigneur dont il donnait le modèle dans ses rôles.

D'attendrir, d'égayer également capable,
Tantôt héros, tantôt petit maître galant,
Il représente l'un en copiste excellent,
L'autre en original aimable [1].

C'est le petit maître que nous montre le cadre de la Comédie-Française, copie un peu lourde de Muller, d'après Lancret, avec des tons violacés qui ne sont certainement pas dans l'original.

La société du dix-huitième siècle, artificielle de bien des côtés, devait aimer et aima passionnément, en effet, le théâtre. Jamais peut-être la peinture ne lui emprunta plus de sujets ou de modèles. Aussi trouvons-nous encore à citer plus d'une œuvre intéressante, *Mlle Dumesnil en Agrippine*, par Nonotte; *Mme Vestris* les yeux levés au ciel et les bras enchaînés [2]; *Brizard*, peinture anonyme comme la précédente, mais remarquable et due peut-être à Duplessis; *Préville en Mascarille*, par César Vanloo; un buste en bronze du même attribué, mais sans grande vraisemblance, à Houdon. De Mlle Dangeville nous avons un portrait au pastel par Vigée, père de Mme Lebrun, et un buste de Lemoyne [3], œuvre excellente pleine de grâce et de vie qui justifie les vers de Dorat :

Il me semble la voir, l'œil brillant de gaieté,
Parler, agir, marcher avec légèreté;
Piquante sans apprêt et vive sans grimace,
A chaque mouvement découvrir une grâce;

[1] Quatrain placé au-dessous du portrait gravé par Lebas, d'après Lancret.

[2] Quel rôle joue-t-elle? Ces chaînes ne conviennent qu'à un petit nombre de personnages. Le costume est ajusté au goût du jour et de soie violette, la coiffure est relevée et poudrée. Ce n'est pas Electre. Electre doit être en grand deuil dans un vêtement plus simple et plus ample, car Mlle Clairon, à cette date, avait imposé ses réformes. Dans *Gabrielle de Vergy*, qui fut peut-être le plus grand succès de Mme Vestris, l'héroïne du drame est bien en prison; mais elle n'est pas enchaînée. M. Monval conjecture avec vraisemblance qu'il s'agit d'Aménaïde dans *Tancrède* de Voltaire. Lemierre fait allusion à ce rôle enchaîné dans sa petite pièce à Mme Vestris :

Prends un arc, un sceptre, une armure,
Prends un thyrse, un crêpe ou des fers,
Tu plais également dans ces rôles divers, etc.

[3] Lemoyne est également l'auteur du buste de Voltaire qui fut couronné par les comédiens devant Voltaire lui-même à la célèbre représentation d'*Irène*. Le buste de Lemoyne a disparu. Mais c'est à tort, paraît-il, qu'on indique le buste de Houdon comme ayant servi à cette cérémonie. Il ne serait entré que plus tard à la Comédie-Française.

Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit;
Joindre le jeu muet à l'éclair du débit;
Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
Rendre l'art naturel et parer la nature.

Des peintres modernes sont venus compléter cet aimable ensemble en s'inspirant avec plus ou moins de fidélité des documents contemporains. Il faut placer en tête Mlle de Seyne, par Chaplin; puis Mme Favart, par Besson; Mme Préville, par Mme O'Connell, etc.

VIII

Le successeur et presque le rival de Lekain en succès et en talent, Mauduit de La Rive, avait, dans sa charmante habitation du Gros-Caillou, placé son lit sous une tente décorée d'un grand nombre de ses portraits et de ceux des héros qu'il avait représentés. Le buste et la peinture du Théâtre-Français, l'un sculpté par Houdon 1784, l'autre attribuée à David, appartiennent sans doute à cette collection. Dans le buste, il a un air fier jusqu'à l'arrogance. Il avait provoqué le poète De Belloy, parce que cet auteur lui avait enlevé un rôle qu'il lui avait d'abord promis et il s'était battu avec son camarade Florence [1]. Pendant la Révolution, il fut commandant d'un bataillon de la garde nationale.

La Rive, dit V. Fournel, eut le malheur d'être écrasé entre Lekain et Talma. Talma eut tout pour lui, la physionomie et le geste, l'expression et la ligne, l'inspiration et la science, la passion et la beauté. « Quand il paraît un homme de génie en France, dans quelque carrière que ce soit, il atteint presque toujours à un degré de perfection sans exemple; car il réunit l'audace, qui fait sortir de la route commune, au tact du bon goût, qu'il importe tant de conserver lorsque l'originalité du talent n'en souffre pas. Il semble donc que Talma peut être cité comme un modèle [2]. » Il aurait fallu un Van Dyck ou un Titien pour faire revivre sous nos yeux une nature aussi complète.

Or, à la Comédie-Française, rien ne nous fait comprendre l'homme même [3], nous ne voyons Talma que dans quelques-uns

[1] Les duels auxquels prenaient part des comédiens n'étaient pas rares. Dugazon en eut plusieurs, notamment avec les acteurs Dazincourt et Desessarts. Naudet se battit avec Talma.

[2] Mme de Staël, *De l'Allemagne*, 1re partie, ch. XXVII.

[3] On devrait y mettre une copie du portrait de Talma, par Gérard. Un dessin d'après nature fait en l'an VIII, par Merimée, le père de l'auteur de *Colomba*, est insuffisant.

de ses rôles qui ne sont ni des meilleurs ni des plus caractéristiques. Talma a associé son nom dans la postérité à la réforme classique de David. Mais, né en Angleterre, à moitié Anglais d'éducation, il n'était pas exclusif comme le peintre; il aimait aussi à jouer des rôles qui ne fussent ni grecs ni romains. Lagrenée le jeune nous le montre dans *Hamlet*, Picot, en costume du commencement du seizième siècle, probablement dans le personnage de Bayard de *Gaston et Bayard* de De Belloy. On voudrait le retrouver dans un de ces grands rôles antiques qui ont surtout fait sa popularité et sa gloire. Un petit cadre le représente dans le rôle de Néron, mais cette œuvre de fantaisie est surtout intéressante par le nom de l'auteur : Eugène Delacroix. Pour retrouver le Talma classique, il faut descendre au vestibule public du théâtre, où sa statue par David d'Angers a été placée entre les statues de Mlle Mars et de Rachel.

La troupe de Talma, du moins pour les hommes, est presque au complet, avec Dazincourt, par Mme Romani; Michot, par Mme O'Connell; Monvel, par Geffroy; Grandville et Thénard, par Riesener; Armand, les deux Baptiste, Damas, Molé [1]; Grandmesnil, dans le rôle de l'Avare; Fleury, qui nous apparaît dans l'excellente toile de Gérard, non comme un acteur, mais en bourgeois riche, spirituel et aimable [2]; Dugazon, « dont les intarissables jeux de physionomie eussent déridé Caton le censeur », et que le pinceau pouvait difficilement saisir dans sa mobilité expressive, car il se vantait d'avoir trouvé « quarante manières de remuer le nez » [3].

La partie féminine est moins bien partagée, malgré une solide et brillante peinture de Gros, représentant Mlle Leverd dans les *Trois sultanes;* malgré le portrait de Mlle Joly, de David, d'une exécution un peu dure, mais expressive et savante sans affectation [4]; malgré une bonne copie du portrait de Mlle Raucourt, par Gros, une agréable figure de Mlle Lange et un buste brillant de Mlle Sainval.

[1] Son véritable nom était Molet. Dugazon s'appelait en réalité Gourgaud. Il était l'oncle du général qui accompagna Napoléon à Sainte-Hélène.

[2] C'est un don du peintre au comédien, comme l'indiquent les mots : *A mon ami Fleury : Gérard.*

[3] V. Fournel, *Correspondant* du 10 août 1894. Il manque cependant quelques noms connus. On n'y voit pas Naudet qui, au moment de la Révolution, fut le chef du parti royaliste des comédiens français, tandis que Talma était le chef du parti républicain. Naudet est le père de l'érudit qui fut membre de l'Académie des inscriptions.

[4] David aurait dû ne pas se borner à un grand médaillon et nous donner un portrait d'ensemble de Mlle Joly. Elle avait été d'abord figurante à l'Opéra. C'est là que Préville la vit, et, « à la grâce de son pied, il jugea qu'elle devait avoir de l'esprit ».

Mais nous cherchons vainement Mlle Duchesnois[1], Mlle Georges, Mlle Contat, l'incomparable Suzanne du *Mariage de Figaro;* Mlle Candeille, Julie Talma. Dans le portrait de Mlle Bourgoing, par Sicardi, on a peine à reconnaître celle qui troubla le grave savant Chaptal, au point de le rendre passablement ridicule, et fixa l'attention des deux plus grands souverains du monde, Napoléon et le tsar Alexandre. Napoléon était brouillé avec Mlle Bourgoing, mais ne l'avait pas oubliée, lorsque, à l'occasion de l'entrevue des deux empereurs, la Comédie-Française fut appelée à Erfurt. Alexandre ayant paru vivement touché par la vue de Mlle Bourgoing, et n'ayant pas caché ses sentiments à Napoléon, celui-ci crut devoir mettre en garde son puissant allié contre une personne aussi séduisante, qui avait cessé d'être une amie du régime impérial et dont il redoutait l'indiscrétion. Napoléon réussit-il à décourager le tsar? On peut en douter. Le tombeau de Mlle Bourgoing, au cimetière de l'Est, est surmonté d'un vase d'Herculanum, qui lui aurait été donné par l'empereur de toutes les Russies, probablement lors de son passage à Paris, en 1814.

IX

Le Théâtre-Français eut, au commencement du siècle, la rare bonne fortune de posséder à la fois le plus célèbre des tragédiens et la plus célèbre des comédiennes. Talma était à l'apogée de son talent, lorsque Mlle Mars, de seize ans plus jeune, débutait en 1795. Si la Comédie possède un dessin de Mlle Mars, par Girodet, elle n'a qu'une simple copie de son portrait, par Gérard, copie assez faible, comme on en peut juger, rien qu'en la comparant, non pas au tableau, mais à la lithographie qui en a été faite par Grévedon. Le buste, par David d'Angers, nous paraît un des moins heureux de ce sculpteur justement illustre, mais inégal. Il a l'aspect d'un médiocre Canova. C'est une de ces fausses divinités antiques qui ont appris à sourire dans un boudoir. La simplicité grecque ne convenait guère à celle qui, à soixante ans, donnait encore le ton à la mode de Paris, se préoccupait de la place d'un nœud ou d'un détail dans la coupe d'un gant. Mlle Mars prend sa revanche avec la statue du vestibule, œuvre élégante et savante de M. Thomas, où il a su concilier les ajustements compliqués du costume de Célimène avec les conditions de l'art sculptural. Mais c'est moins un portrait qu'un type de comédienne.

[1] Le musée de Valenciennes possède un portrait de Mlle Duchesnois, par Mme Tripier-le-Franc. On pourrait le faire copier.

X

La statue de Duret, qui lui fait pendant, représente Rachel dans le rôle de Phèdre :

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent !

Cette œuvre d'un artiste qui avait certainement vu Rachel offre plus de garantie pour la ressemblance. On peut la comparer, d'ailleurs, à plusieurs autres portraits de la grande tragédienne, sans quitter le théâtre de la rue Richelieu. Mais cette abondance de bien n'est pas d'un aussi grand secours qu'on pourrait le croire. On reste, après examen, dans une véritable perplexité pour décider quel est le plus ressemblant ou même si aucun d'entre eux lui a jamais ressemblé. Comment accorder, en effet, le nez accentué que lui donne Dubufe avec le nez presque retroussé du buste, par Dantan (1839). Préférera-t-on la conciliation proposée par Ch. Muller, qui s'en tient à un nez presque droit[1]? Dans la peinture de Ch. Muller, où l'on retrouve le coloriste de *Lady Macbeth*, Rachel porte une robe de velours noir. C'est un portrait de famille commandé par l'actrice à l'intention de ses « bons parents », comme l'indiquent les mots écrits sur le cadre, et donné par son fils, le consul, à la Comédie-Française. Le portrait de Dubufe est, au contraire, un portrait officiel de la reine de la tragédie, en costume antique. Il a été offert au Théâtre-Français par M. John Mitchel, directeur du Théâtre-Français de Londres. La figure est bien étudiée, mais l'ensemble manque de force et de véritable passion.

Les portraits, à demi symboliques, d'Amaury Duval et de Gérome ont plus de fermeté et d'harmonie. Dans la toile d'Amaury Duval, le blanc domine : c'est la muse de la tragédie classique, au regard sombre et concentré, au geste sobre, tel que devait la comprendre un élève d'Ingres, resté fidèle aux traditions du maître. Dans le tableau de Gérome, la ligne ne manque ni de simplicité ni de pureté, mais le geste est plus passionné, l'expression moins générale et plus caractérisée : le peintre a habillé son héroïne en rouge et l'a couronnée de laurier. Cette peinture fit partie d'une des expositions les plus intéressantes de cet artiste déjà célèbre, mais qui voulut, au Salon de 1861, montrer son talent sous ses diverses faces. Elle y parut avec *Phryné devant l'Aréopage*,

[1] Les dessinateurs imposèrent au profil de Mlle Contat des modifications analogues, pour le faire ressembler à celui de Marie-Antoinette. C'était une flatterie pour l'artiste qu'on n'embellissait pas, mais dont on rappelait ainsi les sentiments royalistes et le respectueux dévouement à la reine.

les Deux augures, *Socrate venant chercher Alcibiade chez Aspasie*, *le Hache-paille égyptien*, *Rembrandt faisant mordre une planche à l'eau-forte*. Quel que fût l'intérêt varié de ces autres envois, la *Rachel* attira l'attention du public et par son mérite et parce qu'elle semblait indiquer un retour de l'artiste aux figures de grandeur naturelle et à la peinture d'histoire, qui lui avait valu ses premiers succès.

XI

Rachel nous conduit à la période qu'on peut appeler contemporaine, au temps des acteurs qu'on a pu entendre, pour peu qu'on ait l'avantage médiocrement enviable d'avoir atteint ou dépassé l'âge mûr. Ce n'est pas sans mélancolie qu'on revoit ces physionomies que l'on a connues, qu'on songe à ces talents disparus, surtout lorsqu'ils ont été emportés en pleine jeunesse, comme Mme Samary, dont Carolus Duran a brillamment rendu la vie exubérante, éclairée d'un franc et fin sourire. M. Boldini a dessiné Céline Montaland avec un naturel qui surprend agréablement de sa part, et se montre ici le rival de C. Duran par la fermeté du coloris. Gustave Boulanger a abandonné l'antiquité et l'Orient pour peindre d'un pinceau plus aisé Mme Nathalie : c'est l'œuvre distinguée d'un artiste qui s'est donné la peine d'étudier son modèle, et n'a pas entendu faire une œuvre de circonstance. Un peintre d'un talent bien supérieur, mais qui s'est quelquefois trompé, Delaunay, a été moins heureux avec Régnier[1] : on dirait d'un notaire, à la santé délabrée, qui vient de faire son propre testament et est inquiet sur sa validité.

En face du portrait de Régnier, on aperçoit deux bustes, au cou et aux épaules nues, à l'air pompeux, à l'aspect « achilléen ». Que viennent faire ici ces empereurs romains? On s'approche, et on reconnaît avec étonnement Samson et Provost. Quel contre-sens! Nous pouvons voir heureusement, sur le même panneau, ces excellents comiques sous un aspect plus conforme aux souvenirs qu'ils ont laissés.

L'acteur Geffroy a groupé *les Sociétaires de la Comédie-Française en* 1840 *et* 1864 dans deux toiles dont la comparaison est intéressante à plus d'un titre. L'exécution de la plus ancienne témoigne de sa date par la sauce d'un jaune brunâtre chère aux romantiques. Au centre, Mlle Mars cherche à dissimuler son âge

[1] La répétition de ce portrait est au musée de Nantes. Delaunay était originaire de Nantes, et Régnier avait joué au théâtre de cette ville.

par les procédés que lui enseigne une coquetterie toujours éveillée. Elle n'y réussit qu'imparfaitement. Le peintre l'a rajeunie autant qu'il l'a pu; mais pas autant qu'elle l'aurait voulu, car elle aurait été méconnaissable : elle avait alors soixante-deux ans. A droite, au premier plan, une silhouette maigre indiquant le début de la jeunesse, des bandeaux plats et noirs, des traits délicats et énergiques, des yeux profonds et tristes, un peu durs, désignent Rachel, qui n'avait encore que dix-neuf ans. Cette figure de Rachel nous paraît avoir, plus que toutes celles dont nous avons parlé déjà, l'accent de la réalité. Quoiqu'elle fût la plus jeune des sociétaires, Rachel était morte depuis cinq ans lorsque Geffroy peignait son second tableau. Mais plus d'un acteur se retrouve sur les deux toiles. Dans la première, Samson, drapé du manteau de Figaro, a la figure lisse et replète, la pose aisée. Dans l'autre, il a pris l'aspect de pomme-reinette ridée et le geste moins ample du marquis de la Seiglière. Mlle Plessy passe du second plan au premier, comme doyenne des sociétaires : elle a quitté le costume espagnol et le tambour de basque pour le rôle plus grave d'Elmire.

L'examen des deux tableaux suffirait à nous apprendre comment se sont modifiés, entre les deux dates, les ressources du théâtre et le goût du public. En 1840, la tragédie et le drame sont également en honneur. Aussi pourpoints et toques, toges et chlamydes se mêlent-elles en nombre honnête aux costumes plus modernes avec Rachel, Mlle Noblet, Joanny, Beauvallet, Ligier, Geffroy, Mme Guyon, etc. Mlle Anaïs elle-même est habillée en page [1]. Une vingtaine d'années plus tard, pourpoints et toques ont à peu près disparu. La tragédie se retire modestement dans un coin avec Maubant, Mme Guyon, Mme Judith. Geffroy a abandonné le costume historique pour endosser l'habit de « l'homme aux rubans verts » [2].

[1] Un portrait de Mlle Anaïs Aubert, par Henri Scheffer, agréable, mais d'un dessin peu sûr, se voit également à la Comédie.

[2] Il peut être intéressant de donner d'ensemble la liste des portraits qui se trouvent dans les deux tableaux : 1840. MM. Firmin, Menjaud, Monrose, Guiaud, Saint-Aulaire, Provost, Beauvallet, Samson, Ligier, Joanny, Geffroy; Mmes Mars, Desmousseaux, Touzez, Guyon, Plessy, Dupont, Noblet, Anaïs, Rachel. — 1864. MM. Samson, Provost, Geffroy, Bressant, Delaunay, Maubant, Lafontaine, Leroux, Got, Régnier, Monrose, Talbot, Coquelin aîné; Mmes Plessy, Favart, Guyon, Judith, Augustine Brohan, Madeleine Brohan, Nathalie, Bonval, Victoria Lafontaine, Emilie Dubois, Figeac. Le bas-relief qui décore la cheminée du foyer public représente le couronnement du buste de Molière à la fin du *Malade imaginaire* et groupe les sociétaires de la même époque. Ce bas-relief, signé *Lequesne*, 1864, est plein de science et d'esprit. Malgré l'exiguïté des figures et la simplification qu'exigeait, dans ces conditions, le travail du marbre, on reconnaît parfaitement les originaux, tant le type en a été bien saisi.

XII

Ces tableaux à plusieurs personnages ne sont pas les seuls que renferme notre collection. Elle en possède même un d'une grande réputation : *Molière et Louis XIV*, peint par Ingres et donné par lui en 1858. Rien ne trahit la faiblesse de l'âge dans cette œuvre d'un peintre de soixante-dix-huit ans qui y rappelle plutôt certains tableaux de sa jeunesse; car ce coryphée de l'art classique, pour qui la peinture d'histoire semblait seule exister, aimait les Hollandais, « à cause de leur conscience et de leur vérité ». Il les avait étudiés avec soin, entre autres Metzu, qu'il se félicite quelque part d'avoir imité [1]. La fermeté et la précision avec lesquelles sont exécutées les petites figures du *Molière et Louis XIV* suffiraient à le prouver. Pourquoi n'a-t-il pas emprunté aussi aux peintres des Pays-Bas leur sentiment de la lumière?

On a parlé plus haut des « Farceurs italiens et français ». La même pièce contient deux scènes de la comédie italienne, où l'on reconnaît, dans le personnage principal, Gauthier-Garguille tel que l'a décrit Sauval : « Il était extrêmement souple. Toutes les parties du corps lui obéissaient si parfaitement, qu'on l'aurait pris pour une vraie marionnette. Il était très maigre, les jambes droites et menues, et avec cela un très gros visage, qu'il couvrait ordinairement d'un masque, avec la barbe en pointe. »

Citons encore les dessins originaux de Saint-Quentin pour le mariage de Figaro; *Talma à ses débuts recevant les conseils de Ducis*, peint par Ducis, le neveu de l'auteur d'*Abufar;* un paysage de Marandon de Montiel, dont les figures sont d'Horace Vernet et où l'on voit Sganarelle du *Médecin malgré lui* faisant ses fagots; *Molière entouré des caractères de ses comédies* (Salon de 1857), par Geffroy; *Un entr'acte à la Comédie-Française un soir de première représentation*, par Dantan; *les Derniers moments de Talma*, par Robert-Fleury. Ces trois tableaux sont placés dans la salle du Comité.

XIII

Cette salle contient la plupart des portraits d'auteurs. Signalons, outre le *Molière* de Tournières, dont on a déjà parlé, l'aquarelle

[1] Il le dit dans une lettre à M. Marcotte au sujet du *Don Pedro de Tolède rendant hommage à l'épée d'Henri IV*. Une répétition du tableau du Théâtre-Français exécutée, en 1860, appartenait à l'impératrice Eugénie. Le même sujet a été traité par J. Leman et par Gérome (Salon de 1863).

d'*A. de Musset*, par Pollet[1], donnée par Paul de Musset; un *Ducis* de Gérard; un *Regnard* de Largilière, beau, bien portant, à l'œil brillant et tranquille, tel qu'on aime à se figurer l'auteur du *Joueur* et le héros de la *Belle Provençale*[2]; l'*Émile Augier* de Jalabert, d'une ressemblance frappante; un *Dufresny*, à l'air malin et quelque peu sournois; enfin, une simple tête de *Marivaux*, par Jean-Baptiste Vanloo, intéressante par le contraste qu'elle semble accuser entre la personne de l'écrivain et son œuvre. Rien d'élégant ni même de spirituel dans ce visage court, cet air réservé et réfléchi d'un homme qui, malgré son intelligence cultivée et ses bonnes manières, poussait la timidité jusqu'à l'inquiétude et la réserve jusqu'à la sauvagerie. C'est que, pour explorer aussi ingénieusement qu'il l'a fait les « sentiers » de l'âme humaine, pour pénétrer avec tant de perspicacité et d'originalité les subtilités des sentiments mondains, il était moins nécessaire d'être un mondain et un brillant diseur de bons mots qu'un observateur de soi-même et des autres, un psychologue comme l'on dirait aujourd'hui. Le portrait de Marivaux, qui étonne, si l'on ne songe, en le regardant, qu'à Sylvia et à Dorante, est bien d'accord avec ce que l'on sait du caractère de l'écrivain qui a créé ces types charmants[3].

XIV

Ce n'est cependant pas au foyer des artistes, c'est au foyer du public qu'il faut aller chercher les physionomies des auteurs dramatiques qui ont donné aux comédiens français la matière de leurs succès. Ce foyer contient une collection de bustes du dix-huitième siècle à peu près sans rivale. Il n'entre pas dans notre sujet de l'examiner. Remarquons seulement que, mettant à part l'admirable statue de Voltaire, le sculpteur qui y brille le plus, même à côté de Houdon, est Jean-Jacques Caffieri, et c'est justice; car on lui doit la première idée de ce musée de la Comédie-Française. Il fit gra-

[1] Elle ne vaut pas un simple croquis rehaussé de Lami, placé dans la Bibliothèque. Le poète est représenté en habit, le chapeau à la main, en véritable dandy. L'œuvre a un remarquable cachet d'élégance mondaine. C'est une gravure de mode et c'est aussi mieux que cela.

[2] Un médaillon de marbre, de grandeur naturelle représentant également Regnard, mérite d'être cherché sur le palier de l'escalier. C'est une œuvre brillante et pleine de vie.

[3] La salle du comité renferme dans une armoire des biscuits de Sèvres représentant des écrivains et des acteurs : Molière, Racine, Corneille, Gresset, Mlles Dangeville, Contat, etc. Ils ont été confiés, par le maréchal Vaillant, à la Comédie-Française, mais en restant la propriété de l'État. (R. Delorme, *op. cit.*)

tuitement les bustes en marbre de Rotrou et de Corneille, deux chefs-d'œuvre, et le buste en terre cuite de Lafontaine. Il obtint de la comtesse de Bouville l'autorisation de faire copier le portrait de Thomas Corneille par Jouvenet et celui de Pierre Corneille par Lebrun, qui étaient en sa possession, et les offrit également aux comédiens du roi. Il leur fit en outre comprendre qu'il serait facile d'intéresser les sculpteurs et les peintres à cette collection naissante. Elle avait déjà une certaine importance lorsque la Révolution la dispersa. Elle s'est reformée depuis avec une partie de ses anciens éléments et ne cesse de s'accroître.

On y constate encore de nombreuses lacunes. Cependant il y a déjà encombrement. Il est vrai que, dans le nombre, on compte beaucoup d'œuvres insignifiantes ou doubles, de tableaux sans aucun lien avec le Théâtre-Français et son histoire, qu'on pourrait écarter sans dommage[1].

Qu'on nous permette d'indiquer un moyen de réparer ces omissions sans ajouter beaucoup à ce qui est déjà rassemblé. Pourquoi ne ferait-on pour les diverses périodes de l'histoire de notre « illustre théâtre » ce que Geffroy a fait pour le milieu de notre siècle? Les peintres ne manqueraient pas qui exécuteraient avec plaisir et succès de pareils tableaux. Il suffirait de les bien choisir. MM. Maurice Leloir ou Jules Desgoffes sauraient faire revivre les troupes de Molière et de l'hôtel de Bourgogne. MM. Caraud, Delort, Vibert, se chargeraient du dix-huitième siècle. M. Caraud, notamment, ne trouverait-il pas pour son pinceau aisé et spirituel un sujet tout fait dans les vers où Voltaire décrit l'entrevue du *Pauvre Diable* avec les comédiens, lorsqu'il vient leur proposer une tragédie :

Dieu paternel! Quel dédain! quel accueil!
De quelle œillade altière, impérieuse,
La Duménil rabattit mon orgueil.
La Dangeville est plaisante et moqueuse :
Elle riait. Grandval me regardait
D'un air de prince, et Sarrazin dormait.

M. Worms serait tout désigné pour l'époque de la Révolution et de l'Empire. M. Outin et M. Eugène Leroux, l'auteur de la *Carte à*

[1] On peut remarquer aussi qu'en général nos acteurs français ont été moins heureux auprès des peintres que les acteurs anglais. Nous avons dans notre école peu de portraits d'artistes dramatiques qui vaillent *Mistress Siddons*, *Mistress Robinson*, *Kitty Fisher*, par Reynolds; *Kemble*, *Mistress Siddons*, *Mistress Robinson*, de Romney; *Kemble*, par Beechey, *Smith*, de Hoppner, *William Siddons*, de John Opie; *Mistress Siddons* et *Kemble*, encore, par Lawrence.

payer, réuniraient les sociétaires du temps de la Restauration[1].

On pourrait ajouter, aux tableaux analogues qui s'y trouvent déjà, d'autres toiles représentant des scènes de pièces célèbres ou des anecdotes littéraires[2].

Mais ce ne doit être que l'exception. Ce qu'on cherchera surtout dans la collection de la rue Richelieu, ce sont les images de cette succession incomparable d'artistes dramatiques qui ont réalisé, même aux époques les moins brillantes, un ensemble unique par la science, la conscience, le talent. Ce qu'on veut y retrouver, c'est l'histoire figurée de cette Comédie-Française qui reste sans équivalent en Europe, de cette Comédie-Française qui, au milieu des modifications incessantes de la politique, des mœurs et du goût, a su, malgré quelques défaillances passagères, maintenir, sans étroitesse et sans pédantisme, les vraies traditions de l'esprit français, et a élevé une entreprise de théâtre à la hauteur d'une institution nationale.

R. Peyre.

[1] M. Béroud a exposé au dernier Salon *le Foyer des artistes à la Comédie-Française*, avec les principaux sociétaires actuels. Mais le succès a été médiocre. M. Béroud réussit mieux dans la peinture des édifices ou des intérieurs d'appartements que dans celle des personnages, et ce sont ici les personnages qui nous intéressent.

[2] Plusieurs toiles qu'on a vu passer aux divers Salons seraient bien à leur place rue Richelieu : *Molière et sa servante*, d'Hillemacher; *le Bourgeois gentilhomme et ses professeurs*, du même; *les Précieuses ridicules*, de Vetter; *le Malade imaginaire*, de Vibert; *les Noces de Georges Dandin*, par Brillouin. On aimerait particulièrement à y voir *Corneille et le Savetier*, qu'exposait en 1848 le futur administrateur de la Comédie-Française, Emile Perrin, dont le buste, par Guillaume, a été placé dans la salle du Comité.

DEUX SIÈCLES ET DEMI D'APOSTOLAT CHRÉTIEN ET FRANÇAIS

LA SOCIÉTÉ

DES

MISSIONS-ÉTRANGÈRES[1]

Il y a longtemps qu'on l'a dit, ce que nous autres Français nous connaissons le moins bien, c'est la France : non pas seulement la France physique avec ses beautés naturelles, la France industrielle ou artistique avec ses merveilles, mais la France scientifique avec ses gloires, la France chrétienne avec ses traits de sublime dévouement.

Dans un des endroits les plus fréquentés de Paris, à l'extrémité de la rue du Bac, la foule passe indifférente devant un vieux portail que Paul Bert (et ce trait lui fait honneur) n'a pas hésité à franchir avant de s'embarquer pour le Tonkin. Trois ou quatre fois l'an, quelques personnes entrent assister à une cérémonie grandiose et touchante entre toutes, les adieux des missionnaires à leurs parents. Mais, même parmi les témoins de cette scène, combien en est-il qui sachent l'origine de la Société des Missions-Étrangères, les particularités de sa constitution, le détail des services rendus par elle à l'influence nationale?

Cette ignorance sera désormais sans excuse. Un prêtre de la Société, M. Adrien Launay, appelé par la désignation de ses supérieurs à faire un long séjour au séminaire, a eu l'idée d'écrire l'histoire de l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie. Par une heureuse rencontre, il s'est trouvé que cet apôtre des Annamites avait

[1] *Histoire générale de la Société des Missions-Etrangères*, par Adrien Launay, de la même Société. Paris, Téqui, 1894. 3 v. in-8° de IX-595, 594 et 646 pages.

en lui les qualités latentes d'un Bénédictin : au lieu de se contenter d'un travail de seconde main, il a eu la patience d'inventorier les deux ou trois cent mille pièces conservées aux archives de la maison, et il en a fait passer la substance dans son récit. Ce sont donc les confidences intimes des confesseurs de la foi qui sont placées sous nos yeux, recueillies, commentées par quelqu'un qui a obéi au même appel d'en haut et affronté les mêmes épreuves. On nous dispensera d'insister sur l'intérêt de ce livre pour les âmes pieuses, pour les amateurs d'histoire religieuse, pour quiconque est sensible aux généreuses inspirations de l'héroïsme.

I

La Société des Missions-Etrangères fut fondée à Paris, vers le milieu du dix-septième siècle : c'est donc un fruit de cette renaissance catholique, de cette *contre-réformation* française dont les créations se distinguèrent par la précision du but et la simplicité de l'appareil extérieur : l'Oratoire, Saint-Sulpice, Saint-Lazare, les Filles de la Charité. Quelques jeunes gens, ecclésiastiques et laïques, avaient formé une association dont les membres vivaient en commun et poursuivaient leur sanctification personnelle. Mis fortuitement en rapport avec un Jésuite missionnaire qui se préoccupait de l'organisation d'un clergé indigène dans l'Extrême-Orient, cette rencontre leur parut une indication de la Providence. L'œuvre était désormais fondée : le nom de sa première bienfaitrice, la duchesse d'Aiguillon, achève de déterminer le mouvement auquel elle se rattache.

La nièce de Richelieu ne se contenta pas de subvenir aux besoins matériels de l'institut naissant : ses exhortations rendirent courage au premier des associés, dans une heure de tentation où la multiplicité des obstacles et des défections le sollicitait de renoncer au dessein déjà formé : « Je fus saisi de honte et de confusion, a-t-il écrit plus tard, voyant qu'une femme avait plus de zèle que n'en avait un prêtre pour le bien de l'Eglise et pour la conversion des infidèles. »

Le signataire de cette lettre était un chanoine de Saint-Martin de Tours, nommé François Pallu. Une fois ses dernières hésitations vaincues, il se donna tout entier, et accepta en 1638, avec son ami Pierre de la Motte-Lambert, un titre d'évêque *in partibus infidelium*, auquel était jointe la charge nullement honorifique et alors toute nouvelle de vicaire apostolique en Chine et dans les pays voisins.

La vie de Mgr Pallu se partagea dès lors entre l'Europe, car il lui fallait souvent revenir recruter des auxiliaires ou défendre à Rome les intérêts de la Société[1], et l'Orient, où le ramenait un invincible attrait. Son zèle pour la conversion des infidèles lui inspira plus d'une fois des vues profondes, même à les prendre par le côté humain : il suggéra à Colbert l'idée de fonder la Compagnie des Indes, et pressentit l'importance que prendraient la Birmanie et la Sibérie, alors inaccessibles, comme voies de pénétration vers la Chine. Il y a de lui des mots héroïques. A son premier voyage, parti avec sept disciples formés par ses soins, cinq d'entre eux succombèrent aux fatigues de la route; l'évêque écrivit en France : « Voilà le pont commencé, trop heureux si nos carcasses et nos os aussi bien que ceux de nos chers frères pouvaient servir de pilotis pour l'affermir et faire un chemin plein et ouvert à de braves missionnaires et moissonneurs pour venir faire une ample récolte en ces champs si fertiles. »

Après avoir évangélisé l'Indo-Chine durant de longues années, Mgr Pallu conçut le dessein de pénétrer dans l'empire chinois. Il fut arrêté en mer et retenu cinq mois prisonnier à Formose, où il consacra à la méditation les loisirs forcés de sa captivité : « Il me dit souvent, raconte un de ses compagnons, qu'il croyait que Dieu, dans cette espèce de solitude, lui avait voulu donner le temps de se préparer à la mort, y ayant vingt-cinq ou trente ans qu'il était perpétuellement occupé dans des affaires difficiles qui l'empêchaient de donner tout le temps qu'il eût souhaité à penser à l'éternité. » A peine avait-il pu aborder enfin à la terre de Chine, qu'il se sentait à bout de forces physiques : son énergie accoutumée lui permettait d'écrire au Pape, à Louis XIV, à Colbert pour prôner l'établissement de comptoirs sur la côte, à ses chers missionnaires pour leur adresser ses recommandations de la dernière heure : « Tant que la charité sera dans la Mission, leur disait-il, tout ira bien, ce sera le principal objet de mes prières et de mes vœux quand je serai devant Notre-Seigneur, si je suis assez heureux d'obtenir le pardon de mes péchés. » Il expira le 29 octobre 1684.

Par une destinée bizarre, ce fondateur de la Société des Missions-Etrangères chercha pendant quelque temps à lui faire perdre sa principale originalité. A l'instigation de son confrère de la Motte-Lambert, il voulut substituer à une simple réunion de missionnaires

[1] Il trouva moyen un jour de faire entendre au Pape en termes piquants que les cardinaux faisaient trop traîner en longueur les affaires pour l'expédition desquelles ils n'étaient pas sollicités par des protecteurs influents : « Je lui dis que j'étais comme ce pauvre paralytique, qui se trouvait toujours prévenu quand l'ange remuait l'eau, n'ayant personne qui l'y portât. »

une véritable congrégation, avec un supérieur général doté de pouvoirs étendus, avec des vœux solennels et des austérités rigoureuses, telles que l'abstinence et le jeûne perpétuels. Il fit même à cet effet auprès du Saint-Père et des cardinaux des démarches pressantes, qu'il plut à la Providence de rendre vaines. Est-il besoin d'ajouter que sa soumission fut entière : « Sachant, écrivait-il, que l'obéissance est préférable au sacrifice, le jour même que le Souverain Pontife approuva ce que la Sacrée Congrégation avait décidé, je mangeai de la viande et bus du vin. »

La Société conservait donc son caractère propre, que le règlement définitif de 1698 acheva de déterminer. C'est non pas une congrégation, mais une association de prêtres séculiers, qu'aucun vœu spécial ne lie. Bien plus (et ceci est encore plus particulier), il n'y a pas de supérieur général : l'autorité est exercée collectivement par les évêques vicaires apostoliques, les supérieurs des diverses missions et les directeurs du séminaire de Paris.

Malgré les apparences, le but primordial et essentiel de la Société est toujours, comme à l'origine, la formation d'un clergé indigène, seule manière d'assurer le maintien et le développement de la foi : ce n'est que subsidiairement que ses membres évangélisent les infidèles. Dès le dix-septième siècle, un *séminaire général* était fondé dans l'Indo-Chine, pour initier aux sciences sacrées les indigènes qui présenteraient des indices de vocation ecclésiastique. Une décision pontificale dispensait ces prêtres de la connaissance du latin et leur permettait de substituer au bréviaire des prières récitées dans leur langue natale : ce qui n'empêcha point l'un d'entre eux de venir soutenir ses thèses en Sorbonne avec éclat. Mgr Pallu eût même voulu qu'on instituât dans toutes les missions des évêques indigènes, subordonnés aux vicaires apostoliques en qualité d'évêques auxiliaires ou de chorévêques, et les suppléant dans l'administration des sacrements. Cette idée n'a jamais été mise à exécution : il y a bien eu quelques évêques indigènes, mais revêtus de la plénitude des pouvoirs épiscopaux.

Pour aller diriger les missions dans l'Extrême-Orient, il est essentiel d'avoir reçu une préparation spéciale. C'est à ce besoin que répond le séminaire des Missions-Étrangères, installé dès l'origine de la Société sur son emplacement actuel, dans un bâtiment cédé par Jean Duval, évêque *in partibus* de Babylone [1]. Le sermon d'inauguration fut prêché par un jeune archidiacre de Metz, dont le nom commençait à attirer l'attention : un tel sujet était bien fait

[1] C'est en souvenir de lui que la rue voisine porte encore aujourd'hui le nom de Babylone.

pour inspirer le génie de Bossuet, mais nous sommes malheureusement réduits aux conjectures, car le manuscrit a échappé aux recherches de M. l'abbé Lebarq, le savant éditeur des œuvres oratoires du grand homme.

Le séminaire était, il est encore gouverné par un supérieur et des directeurs, parmi lesquels chaque mission est représentée par un délégué. Pour exercer les séminaristes à l'apostolat, on leur fait évangéliser les ouvriers de Paris ou de la banlieue, qui n'offrent qu'un champ trop vaste à leur zèle.

II

La Société naissante ne limita pas son activité à l'Asie. Elle accepta la direction du séminaire de Québec et, de concert avec les Sulpiciens, servit la cause française au Canada pendant près d'un siècle, jusqu'à l'abandon de la colonie par les ministres de Louis XV. Il y a des pages glorieuses dans l'histoire de cette mission : par exemple, la part prise à la défense de Québec, en 1690, par les élèves du petit séminaire de Saint-Joachim, à qui le gouverneur donna comme trophée un des canons anglais conquis par eux; ou bien encore les encouragements prodigués par M. Leloutre aux colons d'Acadie restés Français de cœur, ces Alsaciens-Lorrains du dix-huitième siècle. Mais le Canada ne fut jamais qu'une mission secondaire et accessoire, où les associés pouvaient refuser de se rendre. Comme il faut nous limiter, nous ne parlerons ici que de l'Extrême-Orient, qui tint toujours la première place dans les travaux de la Société et où ses efforts sont aujourd'hui concentrés.

De nombreux obstacles s'opposaient à la diffusion de l'Evangile dans cette région. Ainsi que dans l'empire romain aux temps apostoliques, les pratiques du paganisme étaient étroitement mêlées à la plupart des actes de la vie publique et privée, de sorte qu'à vouloir s'en abstenir, on risquait de se poser en rebelle, en *outlaw* dans l'Etat et dans la famille. Certains traits du caractère national étaient en particulière opposition avec une doctrine toute de détachement et de mortification : ainsi l'amour-propre, le respect humain, et principalement le matérialisme pratique qui borne ses préoccupations aux joies et aux biens de ce monde. Il exprimait exactement la façon de penser de son peuple, cet empereur chinois qui, paraphrasant le *Gaudeamus igitur*, disait aux missionnaires avec une bienveillante ironie : « Croyez-moi, chaque chose a son temps; usez mieux de ce que le ciel met entre les mains et remettez après la vie tous ces soins qui ne sont bons que pour les morts. »

De même les indigènes, incapables de comprendre le mobile qui poussait les apôtres à s'exiler, les prenaient pour des chevaliers d'industrie venant chercher fortune en Orient, ou pour des malfaiteurs chassés de leur pays : « Un bon sujet, disait un mandarin du Thibet, ne s'expatrie pas pour toujours. » De là la nécessité de tirer d'Europe tous les fonds nécessaires aux missions, car en quêtant les chrétiens indigènes, on eût prêté le flanc aux calomnies des païens.

Les premières recrues, d'ailleurs, ainsi qu'à l'origine de toutes les chrétientés, étaient des gens de peu, des déshérités de cette terre, séduits par les consolations inconnues que la nouvelle doctrine apportait à leurs maux. Comme à Rome, comme à Jérusalem même, les riches et les puissants luttaient contre l'attrait qui s'exerçait sur eux : « Si je pouvais être en même temps chrétien et mandarin, disait l'un d'entre eux, j'embrasserais sans délai une religion si parfaite. » Tel cet adolescent de l'Évangile, que sa grosse fortune faisait hésiter à se ranger parmi les disciples du Maître. Et si des ministres, si des princes du Tonkin ou de l'Annam se décidaient à faire baptiser leurs enfants, à rechercher l'entretien des missionnaires, ils avaient soin, comme Joseph d'Arimathie et Nicodème, de s'entourer du plus profond mystère : « Ce sont, à la vérité, des amis de la religion, écrivait un vicaire apostolique; ce sont des espèces de disciples de Jésus, mais qui sont encore cachés, *propter metum Judæorum.* »

Les difficultés que nous venons d'énumérer étaient de celles auxquelles les missionnaires devaient s'attendre et qui étaient appelées à s'atténuer par le développement même du culte et de l'esprit chrétien. Il en était d'autres plus douloureuses, parce qu'elles étaient suscitées par des coreligionnaires. Il faut citer d'abord l'opiniâtre opposition du gouvernement et du clergé portugais. Dépouillés de leur ancien empire colonial, réduits aux comptoirs de Goa et de Macao, les compatriotes de Vasco de Gama n'en mettaient que plus d'acharnement à vouloir conserver les prérogatives spirituelles qui remontaient aux temps de leur splendeur. Ils émettaient la prétention que tout le clergé catholique des Indes et de l'Extrême-Orient fût subordonné à l'archevêque de Goa, et que les missionnaires sollicitassent une sorte d'investiture du gouvernement de Lisbonne : à leurs yeux, l'institution des vicaires apostoliques était une usurpation, et leur autorité était nulle. Mgr Pallu répliquait, d'un ton où l'on reconnaît le contemporain et le sujet de Louis XIV, que ce lien d'allégeance envers un prince étranger était inadmissible, et que les nations de l'Europe ne devaient avoir en pays infidèle « aucune dépendance les unes

des autres, non seulement pour le temporel, mais aussi pour le spirituel ». Tous les moyens furent bons aux Portugais pour entraver l'action de la Société des Missions-Etrangères : intrigues à Rome, arrestation à main armée des missionnaires, citations devant l'inquisition de Goa, calomnies perfides auprès des mandarins et des souverains indigènes, ordination en masse de sujets mal préparés, qui devenaient des prêtres scandaleux et simoniaques, schisme déclaré même à plusieurs reprises dans les diocèses des vicaires apostoliques. Allumée depuis le milieu du dix-septième siècle, la querelle est à peine éteinte, et ce n'a pas été un des moindres succès de la politique de Léon XIII que d'avoir, par le concordat de 1886, rendu tout honorifique la primauté des archevêques de Goa et réduit à néant le patronage portugais.

Une autre difficulté à l'existence de laquelle nous aurions peine à croire sans les affirmations très documentées de M. Launay, c'est la rareté des vocations apostoliques aux dix-septième et dix-huitième siècles, c'est-à-dire à une époque où la très grande généralité de la population française demeurait croyante. On comptait alors une moyenne de *dix-sept* départs de missionnaires en *dix ans*, tandis qu'aujourd'hui le chiffre *annuel* est de *cinquante*[1]. En vain la compagnie de Saint-Sulpice, de tout temps affectionnée à l'œuvre, s'efforçait-elle de diriger de ce côté les plus ardents de ses élèves : les ouvriers demeuraient en nombre infime, pour une moisson qui eût nécessité tant de bras. Parmi ceux qui se présentèrent, il faut citer un fils d'Hugues de Lionne, le très peu dévot ministre de Louis XIV : destiné à l'état ecclésiastique dans une pensée d'ambition temporelle, le jeune homme trompa les calculs paternels; il ne voulut être que le plus humble des missionnaires, écrivant à Bourdaloue : « Quand je ne serais jamais trouvé bon à rien pour cet emploi, je ne laisserais pas de me plaire dans mon état, et quand je serais restreint dans le soin de ma propre perfection, à laquelle j'ai beaucoup plus de facilité à travailler, éloigné de mes proches et de mon pays, cela ne m'empêcherait pas de me trouver bien heureux. »

Enfin, les disputes du jansénisme avaient leur pendant en Orient dans la fameuse querelle des rites chinois, où il se dépensa de part et d'autre plus de zèle et de talent qu'il n'en eût fallu pour convertir bien des milliers d'infidèles. En rectifiant certaines assertions de Voltaire, M. Launay a tenu à honneur de constater que

[1] Il faut dire qu'alors le séminaire ne recevait que des prêtres. Depuis 1842, les jeunes clercs désireux de se consacrer aux missions y font leurs études théologiques; cette réforme a sensiblement contribué à augmenter le nombre des partants.

ses ancêtres spirituels avaient soutenu dès l'origine le parti consacré plus tard par la décision du Saint-Siège. Admire-t-il autant la vivacité apportée par eux à cette polémique? Ce qui nous permet d'en douter, c'est qu'il cite, à côté d'un sermon de Bossuet, se déchaînant contre les novateurs avec sa fougue ordinaire, une lettre exquise de Fléchier, conçue en termes tout différents. Par un procédé qui n'est pas sans exemple, sous couleur de consulter l'évêque de Nîmes, on l'avait mis en demeure de solliciter une prompte décision de Rome et de déclarer tout retard nuisible à la persévérance des protestants convertis de son diocèse. Au lieu de l'acquiescement banal qu'on attendait, il répondit sur le premier point : « Puisque Sa Sainteté, qui connaît mieux que nous l'état de l'affaire et l'importance de la décision, diffère son jugement, je la crois plus sage que moi et je ne doute pas qu'elle ait ses raisons. » Quant aux nouveaux convertis, « on s'est bien aperçu, disait Fléchier, qu'ils étaient plus mal édifiés de la discorde des missionnaires que des lenteurs de la cour de Rome ». Ce sentiment est celui de la postérité.

III

L'œuvre progressait malgré tout : à défaut des merveilleuses conquêtes qui devaient signaler la période suivante, de petits noyaux de chrétiens se formaient, à qui les missionnaires enseignaient, après les dogmes de la foi et les règles de la loi morale, le respect et l'amour de la France.

Au moment du premier départ de Mgr Pallu, la congrégation de la Propagande lui avait remis des instructions où on lisait notamment : « Fuyez tout ce qui pourrait faire croire que vous vous mêlez des affaires politiques... Éloignez-vous tellement de ces sortes d'affaires et de ce qui regarde la direction du gouvernement, que vous refusiez impitoyablement les charges, malgré les prières et les supplications réitérées. » La Société n'a cessé d'observer ce précepte, au risque parfois d'encourir les injustes accusations de certains Français; mais, sans s'immiscer dans la politique proprement dite, ses membres ont toujours su aussi servir la cause et propager l'influence de leur patrie.

Dès le début de leur institution, ils furent sur le point d'assurer à la France une situation prépondérante en Indo-Chine. Accueillis à merveille dans le royaume de Siam, que gouvernait de fait un aventurier européen du nom de Phaulcon, ils lui persuadèrent de rechercher l'amitié et la protection de Louis XIV. Une ambassade

siamoise, escortée de deux missionnaires, fut reçue en grande pompe à Versailles. A son tour, le roi envoya un protestant converti, le chevalier de Chaumont, assisté du trop fameux abbé de Choisy, qui, déjà repentant de sa scandaleuse jeunesse, fut définitivement ramené à Dieu par le spectacle des travaux des missionnaires, et voulut recevoir la prêtrise à Siam même; il écrivait au sortir d'une visite au séminaire général : « Un Cochinchinois harangua fort bien en latin, un Tonkinois encore mieux, et peu de temps après, un Siamois soutint une thèse de théologie qui lui aurait fait honneur en Sorbonne. »

Un traité avait déjà été signé, concédant à la France, à côté d'avantages commerciaux, le droit d'occuper militairement certains points, quand une révolution de palais renversa Phaulcon. Une réaction complète s'ensuivit, les Français durent quitter le pays, et les missionnaires, accusés de trahison, furent jetés dans d'horribles cachots. « J'ai bien des actions de grâces à rendre à Dieu, écrivait l'un d'entre eux, de ce qu'il m'a fourni, dans les prisons de Siam, une si ample matière de pénitence; je n'avais jamais eu le courage d'en embrasser une si rigoureuse; j'aurais même jugé qu'il était impossible de la soutenir, si une nécessité indispensable ne m'avait convaincu du contraire. »

Ainsi privé de l'appui de la France, le royaume de Siam ne tarda pas à être envahi et ravagé par les Birmans. Les patriotiques desseins des missionnaires ne devaient se réaliser que dans notre siècle, et sur une autre partie de l'Indo-Chine.

Avant de quitter les missions sous l'ancien régime, nous voudrions donner à nos lecteurs une idée des difficultés et des émotions que ménageait alors aux hommes apostoliques le simple voyage de France en Extrême-Orient. C'est l'objet d'un des plus curieux chapitres du livre de M. Launay. Aussi bien, aujourd'hui où le tour du monde est devenu une promenade, où les missionnaires eux-mêmes, confortablement installés sur les paquebots des Messageries maritimes, font en quelques semaines une traversée dont le plus gros désagrément est la brûlante atmosphère de la mer Rouge, on a besoin de quelque effort de réflexion pour se convaincre que les choses n'ont point toujours été aussi aisées.

Mgr Pallu, à son premier voyage, et, après lui, ceux qui l'avaient immédiatement suivi avaient pris par l'Asie Mineure et la Perse. Mais, malgré la réception cordiale, somptueuse même que leur valait leur qualité de Français, les missionnaires renoncèrent bientôt à cette voie trop coûteuse, trop meurtrière aussi aux santés européennes, pour gagner l'Extrême-Orient par mer.

C'était le plus souvent à Lorient qu'ils s'embarquaient. Rendus

au port longtemps d'avance, ils y prenaient des leçons non seulement d'espagnol et de portugais, mais de science nautique, apprenant le maniement de l'aviron et de la voile, pour pouvoir diriger leur jonque dans les arroyos de l'Indo-Chine. Le jour venait enfin où le navire de la Compagnie des Indes levait l'ancre, et entamait son interminable voyage autour du continent africain. Les missionnaires y remplissaient l'office d'aumôniers, évangélisant les hommes d'équipage, célébrant solennellement les cérémonies de la semaine sainte, faisant à la Fête-Dieu la procession du Saint-Sacrement autour du tillac, avec salves d'artillerie et de mousqueterie. D'autres fois, il leur fallait joindre à ce rôle celui d'ambulanciers : les guerres navales étaient continuelles alors, et on avait souvent l'occasion d'échanger des boulets avec les vaisseaux anglais. Un missionnaire décrit ainsi le lugubre défilé de ceux qui descendaient réclamer ses soins dans l'entrepont : « L'un venait, soutenant d'une main sa mâchoire abattue par un gros éclat de bois, un autre nous montrait la place du bras qui venait de lui être emporté; d'autres traînaient après eux une cuisse qui ne tenait plus à leur corps que par quelques filets de chair. »

Après avoir échappé à la mitraille anglaise, au scorbut, à la tempête, les apôtres s'arrêtaient à Madagascar, qui était déjà terre française, ou à l'Ile de France, qui l'était encore, pour attendre le départ d'un autre bateau : ils en profitaient pour administrer les sacrements aux esclaves de ces colonies. On relâchait encore à Chandernagor, à Pondichéry, où le grand Dupleix, comprenant la valeur de tels auxiliaires, multipliait les prévenances à leur égard, et on atteignait enfin non pas encore le but, mais la dernière halte, Macao. Là, pour dépister les fonctionnaires portugais et les espions chinois, force était aux missionnaires de se travestir en marchands ou en officiers; ils en plaisantaient avec la franche et un peu enfantine gaieté des âmes très pures. « Voilà », écrit l'un d'eux, « le bonhomme Pavec tout à coup transformé en monsieur : nos matelots en riaient, et l'un d'eux, plus sincère que les autres, me dit tout bas que j'avais l'air d'un maltôtier. Il pouvait bien le dire tout haut; effectivement, je me suis regardé dans mon miroir, et j'avais un peu plus l'air d'un monsieur que d'un moulin à vent, mais c'était bien le tout. » Sous ce déguisement, on entrait en pourparlers avec un batelier indigène pour le dernier et le plus périlleux passage. Les risques de l'entreprise, comme aussi les dispositions d'esprit de ceux qui la tentent, sont résumés avec une héroïque simplicité dans cette lettre de l'un d'entre eux, M. de Verthamon, au célèbre La Bourdonnais : « Il faut trouver un capitaine chinois assez hardi pour se charger de moi au péril de sa tête,

et assez honnête homme pour ne pas s'aviser de me jeter dans l'eau à dix lieues d'ici; premier risque qui n'est que pour moi. Le second, qui est pour moi et pour mon conducteur, c'est d'être pris et d'avoir la tête tranchée. Il est vrai que c'est la fortune d'un apôtre, et ce que l'on peut appeler dans le métier le bâton de maréchal de France. Mais je doute que les Chinois regardent la chose de cet œil-là [1]. »

IV

La Révolution n'épargna pas la Société des Missions-Etrangères. Les missionnaires réussirent une première fois à faire ajourner par la Constituante la confiscation de leurs biens, en soutenant qu'ils ne formaient pas une congrégation. Mais après le 10 août, les perquisitions se succédèrent à la maison de la rue du Bac, qui ne tarda point à être vendue comme domaine national. Les directeurs se dispersèrent à Rome, à Amiens et en Angleterre, entretenant une correspondance en termes convenus, où les effusions jacobines se mêlaient à de soi-disants détails de négoce.

La désolation fut profonde dans les chrétientés d'Orient : « Quel coup! écrivait un missionnaire du Tonkin, la France hérétique, plus barbare que nos barbares païens, et plus altérée du sang des membres de Jésus-Christ que les anciens tyrans! » Avec les ressources matérielles taries, c'était le recrutement des apôtres interrompu. Alors même que quelques prêtres français exilés témoignaient le désir d'employer leur zèle dans les missions, les gouvernements étrangers refusaient de leur accorder le transport, moitié par mauvais vouloir, moitié par crainte irréfléchie de la contagion démagogique. Les pieux ouvriers ne perdaient pourtant pas courage, et Mgr Dufresne convoquait en 1803 le premier synode de Chine.

Le projet fut formé, un moment, de transférer en Italie le séminaire et la direction de la Société : la Providence voulait que l'œuvre restât française. Dès le printemps de 1798, Mlle des Cars rachetait l'immeuble de la rue du Bac, où s'installait un des anciens directeurs. Puis, après la conclusion du Concordat, on entreprenait une série de démarches qui aboutissaient en 1805 à un décret impérial rétablissant les Missions-Etrangères.

Si Napoléon avait aisément saisi les services que les missionnaires rendaient à la France, son esprit simplificateur et autoritaire

[1] Cent trente ans plus tard, un autre Verthamon tombait à Loigny, en portant l'étendard des zouaves pontificaux.

ne pouvait admettre qu'ils ne se rattachassent pas tous à un seul et même institut, plus facile à dominer. Il rêva d'établir l'unité dans les missions comme dans l'organisation administrative ou les poids et mesures, et fit instamment presser les prêtres des Missions-Etrangères de fusionner avec les Lazaristes et les Pères du Saint-Esprit. Il voulut, à tout le moins, placer les trois sociétés dans une même subordination, et demanda à Portalis un étrange rapport, concluant en ces termes à la centralisation de l'apostolat : « J'ose donc proposer à Votre Majesté de mettre tous les établissements des missions sous une direction commune. Cette direction est trop importante pour pouvoir être confiée à un supérieur qui ne serait point lié par sa place au bien de l'Etat. Votre Majesté pensera peut-être que le grand aumônier de l'empire, qui ne peut avoir d'autres vues que celles de Sa Majesté elle-même, et qui a l'avantage d'être auprès de son auguste personne, serait plus propre que tout autre à garantir à l'Etat que les missions seront dirigées vers la plus grande utilité publique. »

Le cardinal Fesch fut donc investi d'un suprême magistère sur les missions, analogue à celui de Mme Lætitia sur les religieuses hospitalières. En 1809, la garantie parut insuffisante : un décret, daté de Schœnbrunn, déclara la Société dissoute, et l'un des directeurs, M. Desjardins, fut jeté à Fénestrelle. Une ordonnance royale du 2 mars 1815 rendit aux Missions-Etrangères la personnalité civile.

V

Avec le dix-neuvième siècle a commencé une ère de magnifique expansion. Mais la parole de Tertullien s'est vérifiée comme aux temps de la primitive Eglise, et si la terre d'Extrême-Orient a vu croître des chrétientés florissantes, c'est que le sang des martyrs l'avait abondamment arrosée.

Dès 1670, plusieurs chrétiens indigènes de l'Annam avaient été décapités ou livrés à des éléphants furieux. En 1693, deux missionnaires, Genoud et Joret, furent martyrisés au Pégou, après avoir écrit à leur évêque : « Les souffrances auxquelles probablement nous serons condamnés, nous tâcherons de les supporter avec patience et de les offrir à Dieu en expiation de nos péchés. » On sut qu'ils avaient été exposés sans vêtements aux piqûres des moustiques, puis enfermés dans des sacs et jetés à la rivière. En 1700, six apôtres furent soumis à la torture dans l'Annam, et deux d'entre eux moururent en prison.

Un calme relatif se fit ensuite. Les missions demeurèrent en

butte au mauvais vouloir des mandarins; les chrétiens furent emprisonnés, battus, virent leurs biens pillés ou confisqués, mais leur vie fut généralement respectée, et le sang français ne fut point répandu.

Au dix-neuvième siècle, au contraire, sans parler des laïques indigènes mis à mort par centaines, la Société des Missions-Etrangères eut vingt-quatre de ses prêtres suppliciés en vertu d'une condamnation juridique, quatre morts en prison, trente-trois massacrés sans autre forme de procès dans des séditions ou mouvements populaires. Pour notre plus grande honte, il faut faire mention aussi d'un missionnaire égorgé en mai 1871, aux abords de la Roquette, par les sauvages de Popincourt.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail des persécutions qui ensanglantèrent à plusieurs reprises la Chine, l'Annam et le Tonkin. Aussi bien, les *Annales de la Propagation de la Foi*, bon nombre de biographies particulières[1], les comptes-rendus des procès de béatification ont popularisé parmi les âmes pieuses le nom et l'héroïsme des martyrs de l'Extrême-Orient. Bornons-nous donc à quelques traits : ils feront ressortir une étroite analogie entre ces confesseurs et ceux des premiers âges; leurs réponses rappellent celles que le beau livre de M. Paul Allard a empruntées aux *Acta Sanctorum;* leurs tortures sont aussi atroces que celles qu'un pinceau naïvement réaliste a retracées sur les murs de l'église Saint-Etienne, au mont Cælius. Leur constance nous donne le droit d'appliquer à l'Eglise cette apostrophe que le poète jetait à la patrie terrestre :

> . . . . . Sainte Mère des hommes,
> Ce que furent jadis nos pères, nous le sommes,
> Et ton sang généreux, qui fit tant de vainqueurs,
> N'a pas perdu sa pourpre en coulant dans nos cœurs.

Il faut citer d'abord cette soif du martyre, cette folie de la croix qui pousse les chrétiens à s'offrir d'eux-mêmes aux bourreaux : « Femme, dit un chef de famille nouvellement converti, tu m'enverras quelques habits, je vais visiter les chrétiens et je resterai en prison avec eux. » Chez les missionnaires, ce sentiment se double du désir de sauver leurs ouailles au prix de leur propre vie. Mgr de Saint-Martin envoie à ses prêtres l'ordre de venir se livrer avec lui : ils obéissent sans hésitation, au moment où l'un d'eux vient d'échapper à ses geôliers par une évasion qui tient du prodige.

[1] Nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler spécialement celle que Mgr d'Hulst a consacrée à son ami Just de Bretenières, martyrisé en Corée.

Cinquante ans plus tard, en Corée, Mgr Imbert fait passer à ses deux auxiliaires un billet ainsi conçu : *In extremis bonus pastor dat vitam pro ovibus; unde si nondum profecti estis, venite cum præfecto Son-kie-tsong, sed nullus christianus vos sequatur.* Les deux prêtres vinrent sans tarder et écrivirent, la veille de leur supplice : « Si quelque chose pouvait diminuer la joie que nous éprouvons à ce moment du départ, ce serait de quitter ces fervents néophytes que nous avons eu le bonheur d'administrer pendant trois ans, et qui nous aiment comme les Galates aimaient saint Paul. Mais nous allons à une trop grande fête pour qu'il soit permis de laisser entrer dans nos cœurs des sentiments de tristesse. »

Cette allégresse en face du martyre, tous l'expriment d'une façon naturelle, spontanée, en hommes affranchis de la crainte de la mort comme des autres attaches terrestres : « Je quitte ce monde, dit M. Gagelin, où je n'ai rien à regretter. La vue de mon Jésus crucifié me console de tout ce que la mort peut avoir d'amertumes. » Mais leur confiance n'est pas de la présomption. M. Jaccard, au cours d'une dure détention de huit années, écrit à son évêque : « Rappelez-moi, s'il vous plaît, Monseigneur, de temps en temps ce que je devrais être sur ce calvaire où il a plu au bon Dieu de me placer. Saint Jérôme écrivait, je ne sais plus à qui, que ce n'était pas d'être à Jérusalem qui sanctifiait, mais d'y vivre saintement. Il en est de même des cachots d'Aï-lao et de Cam-lo. » Après avoir refusé de s'enfuir, le signataire de cette lettre fut enfin torturé et mis à mort. Quand la nouvelle parvint dans son village natal, sa mère, une paysanne de Savoie, s'écria : « Dieu soit béni! Je suis délivrée de la crainte que j'éprouvais malgré moi de le voir succomber à la tentation des souffrances. »

Nous épargnerons aux nerfs de nos lecteurs la description des odieux tourments qui précédaient la plupart du temps la mise à mort des martyrs. On sait assez, par les récits de nos combattants du Tonkin, de quels raffinements de barbarie sont capables les peuples d'Extrême-Orient. Flagellation, brisement des os, cautérisation des chairs, les souffrances se succédaient, variées avec une atroce ingéniosité, et presque toujours coupées par des propositions d'apostasie. Il convient de mettre à part le martyre de M. Cornay, suivi de scènes d'anthropophagie, et celui de M. Marchand, qui dépassa tous les autres en horreur : condamné au *supplice des cent plaies*, le missionnaire fut littéralement dépecé vivant. Nommons enfin Mgr Dufresse, conduit à la mort dans un appareil solennel, avec trente-trois chrétiens indigènes dont un seul apostasia.

VI

En dépit des prévisions des mandarins, les persécutions augmentaient le nombre des chrétiens : très grands admirateurs du courage physique, les indigènes voulaient connaître cette religion dont les sectateurs souffraient et mouraient si stoïquement. En même temps, et suivant une loi traditionnelle, le récit des martyres suscitait parmi la jeunesse française des vocations apostoliques. De plus, les secours matériels dont jusqu'ici les missions avaient été trop dépourvues allaient leur être fournies en abondance par deux œuvres admirables, toutes deux nées en terre de France. Qui ne connaît la Propagation de la Foi, fondée par une humble chrétienne de Lyon? Ce qu'on sait moins, c'est que le mécanisme pratique du sou hebdomadaire et du groupement par dizaines fut suggéré par Massimo d'Azeglio, alors exilé du Piémont, et que celui-ci s'inspira de l'organisation du carbonarisme italien : nouvelle et curieuse preuve de cette vérité, que la Providence fait concourir tous les instruments à ses vues. Quant à la Sainte-Enfance, il est superflu de rappeler son but et toutes les polémiques auxquelles elle a donné lieu : M. Launay établit qu'elle a arraché nombre d'enfants à la mort et davantage encore à l'esclavage; quant à ceux qui ne sont ni exposés ni vendus, on ne les baptise jamais sans le consentement de leurs parents.

Depuis la suppression des Jésuites au dix-huitième siècle, la Société des Missions-Etrangères est chargée de la mission de Pondichéry. Elle s'est efforcée, surtout après la grande révolte des cipayes en 1858, de développer l'instruction des chrétiens indigènes, de manière à leur permettre de briguer les emplois dont l'accès leur était ouvert par le gouvernement anglais. Une autre tentative aussi hardie que conforme à la tradition chrétienne a consisté à tirer les femmes hindoues de l'ignorance où on les laissait systématiquement, et à relever du même coup leur dignité dans la famille. Dans un pays dominé par une routine séculaire, le succès a été considérable : « Vous ne sauriez croire, écrivait Mgr Bonnard dès 1855, avec quelle rapidité se développe la vie chrétienne, entourée de toute son auréole de saintes vertus, dans ces âmes jusqu'à présent condamnées à une sorte de vie végétative; avec quelle ardeur et quelle intelligence elles s'élancent à la compréhension de leurs devoirs les plus délicats; quelle douce et sainte influence leur donne déjà, dans l'intérieur de la famille, la supériorité relative qu'elles ont acquise à l'école. »

En même temps que le nombre des fidèles augmentait dans

les régions évangélisées de longue date, de nouvelles contrées s'ouvraient à la prédication. Des chrétientés se fondaient parmi les colonies de marchands et de coolies chinois de Singapour et de Bangkok. Les missionnaires avaient la joie de découvrir au Japon des villages où sans prêtre, sans sacrements autres que le baptême, le dépôt de la foi s'était fidèlement conservé depuis les grandes persécutions du dix-septième siècle. A force de persévérance et de politique, quelques apôtres franchissaient les défilés inaccessibles du Thibet; retenus à moitié prisonniers dans les lamaseries, ils trouvaient moyen d'apprendre la langue et de former quelques néophytes. D'autres missionnaires, appelés par des indigènes que la lecture des Livres saints avaient suffi à convertir, abordaient dans cette inhospitalière presqu'île de Corée, aujourd'hui l'enjeu de la guerre entre la Chine et le Japon. Les premiers débarqués et leurs successeurs immédiats furent martyrisés après de cruelles tortures; plus tard, on bannit les missionnaires avec des menaces terribles pour le cas où ils oseraient revenir. Ils consultèrent les directeurs du Séminaire de Paris, qui n'hésitèrent pas à répondre : « Sans doute, la rentrée en Corée dans les circonstances présentes constitue un acte vraiment héroïque et non pas seulement un devoir ordinaire; mais, dans certaines vocations et principalement dans les vocations apostoliques, les actes héroïques peuvent devenir et deviennent souvent un devoir. »

VII

C'est à la Société des Missions-Étrangères que la France doit ces possessions d'Indo-Chine dont l'esprit de parti a pu naguère déprécier la valeur, mais dont l'opinion publique commence à présent à comprendre l'importance et l'avenir.

Sous le règne de Louis XVI, Mgr Pigneau de Béhaine avait déjà rêvé de ménager à son pays natal l'occupation de la Cochinchine, en compensation de l'Hindoustan perdu. Mal soutenu par le vicomte de Souillac, commandant de la station navale de Pondichéry, il vint à Versailles, eut une audience du roi et crut avoir gagné le gouvernement à sa cause. Mais les affaires de Hollande, l'état précaire des finances (on était en 1787), tout détournait le conseil de se lancer dans une entreprise mal vue de l'Angleterre, et le comte de Conway, gouverneur de Pondichéry, eut l'ordre secret de ne pas se prêter aux propositions de l'évêque.

On a vu que, pendant la période révolutionnaire, les missionnaires s'efforcèrent de conserver à leur œuvre son caractère na-

tional, et de ne pas laisser s'effacer dans l'Extrême-Orient le prestige du nom français. Une première intervention directe eut lieu sous Louis-Philippe, en 1843. La corvette *l'Héroïne* avait été envoyée à Tourane pour nouer des relations commerciales avec la cour de Hué, quand le commandant Favin-Lévêque fut secrètement avisé que cinq missionnaires étaient sur le point d'être mis à mort. Il prit sur lui d'exiger leur libération immédiate et eut la joie de les recevoir à son bord. Vers la même époque, M. de Lagrenée signait le traité qui assurait en Chine les droits des missionnaires et les plaçait sous le patronage de la France.

On sait le reste : la persécution déchaînée de nouveau dans l'Annam, Napoléon III arrachant la cession de la basse Cochinchine, Francis Garnier renouvelant au Tonkin les exploits des *conquistadors* du seizième siècle, toute la partie orientale de l'Indo-Chine tombant enfin sous la domination ou le protectorat de la France. M. Launay, désireux de ménager la modestie de confrères encore vivants pour la plupart, n'a pas dit tout ce que les missionnaires ont fait pour préparer et consolider l'occupation : il n'a pu dissimuler au moins que les mandarins avaient, en toute occasion, dénoncé, pourchassé, massacré les chrétiens et leurs prêtres comme partisans et complices de l'envahisseur.

VIII

A l'heure qu'il est, la Société des Missions-Étrangères dessert vingt-sept vicariats, où 837 missionnaires, 487 prêtres indigènes et 6652 auxiliaires (catéchistes, congréganistes, etc.) administrent les sacrements, prêchent la parole de Dieu, dispensent l'instruction à plus d'un million d'âmes chrétiennes. Entre le séminaire de Paris, la Procure de Rome, les diverses missions d'Orient, l'union règne aussi étroite, aussi fraternelle que du temps de Pallu et de La Motte-Lambert, resserrée encore par la touchante institution de la prière perpétuelle. Un roulement a été établi, en tenant compte des différences de longitude, de façon à ce que, à toute heure du jour, il y ait au moins un associé « chargé de représenter tous les autres devant le trône de Dieu et d'implorer la divine miséricorde pour la Société entière ».

Les persécutions sanglantes ont cessé désormais, et bien des indices permettent de croire qu'elles ne se renouvelleront plus sous leur forme antérieure. L'Extrême-Orient, comme l'Afrique, est enserré de toutes parts par la civilisation européenne, dont la guerre actuelle hâtera forcément la pénétration. On peut prévoir le

moment où l'empire par excellence de la routine barbare, où la Chine sera organisée à l'occidentale, soit qu'elle prenne, comme le Japon, l'initiative de sa propre reconstitution, soit qu'elle tombe dans une dépendance étrangère.

Quelles perspectives cet avenir ménage-t-il à la diffusion de l'Evangile et de la morale chrétienne? Les avis sont très partagés à cet égard, et M. Launay expose les deux opinions avec son impartialité ordinaire. Les uns sont surtout frappés des scandales que les Européens étalent aux yeux des indigènes, des vices dont ils les font témoins, victimes ou complices; ils déplorent cette prédication de l'exemple qui vient contrecarrer celle du missionnaire. Nous permettra-t-on d'ajouter que ces censeurs chagrins sont un peu de la famille de ceux qui dans notre Occident se lamentent à chaque ouverture de ligne de chemin de fer et regrettent le temps où Bretons, Basques, Flamands, ne parlaient ni ne lisaient le français? L'autre opinion est plus optimiste; M. Launay en a emprunté l'expression à un maître de l'érudition chrétienne, et nous ne saurions mieux conclure qu'en reproduisant après lui ces réflexions de M. l'abbé Duchesne :

« Le jour viendra où l'Afrique intérieure, l'Inde et la Chine verront succéder nos usages, nos coutumes, nos systèmes politiques, notre organisation sociale aux formes actuelles de leur vie privée et de leur vie publique. Ce sera l'heure, non pas des premiers efforts chrétiens (ceux-ci datent déjà de loin), mais du grand succès chrétien. On ne peut se dissimuler que ce succès sera d'abord mélangé; avec la religion chrétienne, la civilisation européenne transportera partout la libre-pensée, les préoccupations exclusivement matérielles, la soif des jouissances faciles. Un temps viendra cependant où tout ce qui dans l'humanité tend vers Dieu, vers le vrai, le beau, le bien, sera uni étroitement à Jésus-Christ. L'Eglise atteindra alors son maximum de catholicité; la religion de Jérusalem aura conquis le monde, dans la mesure où le monde est susceptible d'être conquis par la vérité et la vertu. »

L. de Lanzac de Laborie.

LES FIBRES SECRÈTES

I

Le château de Naucelles est bâti dans un pays sauvage, au bord de la rivière du Tarn; assis sur de hauts contreforts, il domine à pic le fleuve encaissé qui roule ses eaux rougeâtres à cent pieds au-dessous des terrasses.

Sur l'autre rive, en face du château, on aperçoit au loin de grandes masses calcaires, de longues murailles de rochers d'égale hauteur, mais entrecoupées, çà et là, par des gorges profondes et abruptes. Ce sont les flancs des plateaux escarpés du Larzac, anciens rivages de mers disparues, anciennes falaises qui voyaient autrefois l'Océan déferler à leurs pieds, et qui n'ont plus maintenant devant elles que d'immobiles collines et d'immenses forêts ravinées, où se plaisent les renards, et où descendent, quelquefois l'hiver, les loups de l'Aubrac.

Geneviève de Biray venait de se lever, et terminait sa toilette en femme pressée. Sa fenêtre ouverte laissait entrer les rayons du matin dans sa chambre, où, sur les meubles de tapisserie aux vieilles formes, on voyait de jolis sacs de voyage à fermoir d'acier, des plaids soyeux, des ombrelles, tout l'attirail, en un mot, d'une femme élégante qui arrive et s'installe.

Geneviève contempla un instant le paysage qui se déroulait devant ses yeux, et qui, par îlots progressivement éclairés, émergeait lentement des brumes; puis, promptement, elle s'assit auprès de sa table et se mit à écrire.

Son épître devait être difficile à composer, car, à chaque minute, sa plume s'arrêtait, attendant le mot qui ne venait pas. Une expression de tristesse songeuse voilait son visage, et l'on eût dit qu'elle avait à remplir une tâche qui lui coûtait un visible effort. Elle était belle encore, quoique ayant déjà, depuis trois ou quatre ans, dépassé a trentaine; sa mise, bien qu'élégante et soignée, ne laissait

paraître aucune trace de coquetterie, et révélait surtout la femme du monde, fine, distinguée, soucieuse de ce qui convient, mais indifférente aux recherches excessives de la mode. Tout dans sa chambre, où elle n'était établie que depuis la veille, portait déjà la marque de sa présence. Elle n'était point chez elle, et cependant partout on reconnaissait sa main. Un fauteuil, près de la croisée, une table à ouvrage ouverte près du fauteuil, des livres qui n'étaient point des romans rangés dans un casier, un crucifix d'ivoire enfin, posé devant ses yeux, indiquaient un esprit actif, sérieux, une âme élevée et recueillie à laquelle il fallait autre chose que le bruit et le mouvement de la vie extérieure.

On frappa doucement à la porte.

— C'est toi, Amélie? dit Geneviève d'une voix caressante.

Et aussitôt une toute jeune femme, la marquise de Laujeac, la maîtresse du château, entra rapidement et vint se serrer tout auprès de son amie sur une causeuse, où s'étendirent à flots les mousselines d'un charmant déshabillé.

— Eh bien? demanda Geneviève, en fixant sur la marquise un regard attentif.

— Oh! vraiment je n'ai pas réussi, reprit celle-ci d'un ton bref qui trahissait toute l'irritation amassée pendant une nuit d'insomnie. J'ai essayé, comme tu le voulais, d'amener doucement Robert à un échange d'explications, à un aveu s'il était possible; ah! bien oui! aussitôt qu'il a deviné ma pensée, il s'est levé et il est sorti tout simplement, sans se donner même la peine de me tromper par des caresses, comme il le faisait autrefois à Paris, lorsque j'étais plus naïve et qu'il me savait plus crédule.

— Mais, ma chérie, les trahisons dont tu l'accuses me paraissent impossibles, dans ce pays de loups. Y songes-tu ?

— Peut-on savoir avec lui? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est jamais au château, et qu'il me trompe. Ses yeux glissent de tous les côtés quand je le regarde, et puis... Enfin, c'est sûr.

Et Amélie pensive arrangeait les plis de sa robe, comme si, en esprit, elle songeait à défier quelque rivale inconnue.

— As-tu écrit à Georges? reprit-elle brusquement.

— J'essaye; tu vois. C'est difficile, car je ne voudrais pas le prévenir inutilement et à faux contre Robert. Pour que la présence de ton cousin fût efficace, il faudrait qu'il vînt comme de lui-même et pour ses propres affaires. Ton mari l'accueillerait ainsi sans ombrage, et ne verrait pas tout de suite en lui un défenseur, un protecteur, que nous aurions appelé à ton secours.

— Tu ne penses qu'à ménager Robert, Geneviève! dit vivement Amélie dont les joues se colorèrent.

— Non! tu le sais bien. Je cherche seulement à ne pas tout briser à la première minute, à ne point froisser tout d'abord l'amour-propre de ton mari, afin de lui rendre un retour plus facile, à supposer qu'il soit coupable.

Et Geneviève caressait doucement les mains de son amie. Amélie, se laissant choyer comme un enfant gâté, parut s'apaiser peu à peu. Elle appuya sa jolie tête sur le dossier de la causeuse, et ses yeux fatigués regardèrent le ciel et l'horizon, tandis que sa poitrine encore haletante ralentissait par degrés ses battements et son tumulte.

La jeune femme était ravissante à voir dans cette pose, et pas assez distraite pour ne point remarquer du coin de l'œil l'impression qu'elle produisait sur sa voisine. Cette coquetterie n'était pas le seul défaut d'Amélie; on la devinait aussi capricieuse et volontaire, et il était aisé de reconnaître, à ses gestes, à son allure impétueuse, que personne n'avait corrigé les instincts passionnés de sa nature. Ses parents étaient morts trop tôt, la confiant à deux vieilles tantes qui radotaient, et à son cousin Georges de Naucelles, très souvent absent et peu en situation d'ailleurs de donner des conseils à une jeune fille.

Amélie aimait fort cet indulgent cousin, qui la tronvait légère et folle, mais qui lui passait tout, à cause de sa gaieté, de sa franchise, de son esprit et de l'affection expansive qu'elle savait lui témoigner.

Georges était l'héritier de son nom, et quoique n'appartenant pas à la même branche de la famille que sa cousine, il avait reçu, en partage égal avec elle, la terre de Naucelles, des mains d'un grand-oncle, qui rêvait de marier les deux jeunes gens l'un à l'autre, malgré la distance d'âge qui les séparait.

Les choses n'avaient pas tourné ainsi. Georges s'était fait soldat, et à sa première bataille avait reçu au front une blessure, fort belle du reste, qui le découragea du mariage. Il s'était cru défiguré; aussi prit-il le parti de vivre seul, de voyager; et pendant ce temps la quarantaine lui était venue sans qu'il s'en doutât et plus vite peut-être qu'il ne l'eût voulu.

Il se trouvait à Paris en ce moment, où il s'approvisionnait de livres nouveaux, et c'était là que Mme de Biray devait lui adresser la lettre qu'elle commençait à écrire pour le prévenir de ce qui se passait à Naucelles.

La situation y devenait grave.

Trois ans à peine s'étaient écoulés depuis qu'Amélie avait épousé le marquis de Laujeac, homme élégant, beau cavalier, grand et fort, et aussi, disait-on, très viveur. Le mariage s'était fait un peu vite, à la suite d'une rencontre aux eaux, entre deux cavalcades, et par

l'intermédiaire d'amis parisiens excellents, mais fort légers, qui ayant pris la jeune fille sous leur tutelle pour une saison, n'eurent rien de plus pressé que de la conduire au bal et au casino, sous prétexte de lui faire perdre ses airs campagnards. Ces leçons durent réussir à merveille, car le marquis, en quête d'héritières, distingua promptement Amélie, la trouva charmante et s'arrangea pour le faire savoir à elle et à son entourage.

Les habitudes de M. de Laujeac, très connues à Paris, étaient de nature à prévenir contre lui les esprits les plus mondains. Aussi accueillit-on assez froidement les premières ouvertures, mais il se montra si persévérant à demander Mlle de Naucelles, si ponctuel surtout à passer régulièrement sous ses fenêtres, si épris de cette jeunesse fraîche et rose, si amoureux de cette jolie tête capricieuse un peu penchée sur le côté et tout empanachée d'étourderie et de gaieté, qu'on finit par se laisser toucher et qu'on parla pour lui.

Amélie ne mit pas tant de façons à donner sa réponse. Au premier mot, elle prit la balle au bond. Pour la forme, elle consulta ses tantes de Naucelles, qui firent dire par leur curé que tout allait à merveille; et, curieuse de la vie, flattée de la passion qu'elle inspirait, elle donna sa main à Robert, sans paraître se soucier le moins du monde des fredaines dont on accusait son fiancé. Celui-ci fut ravi du petit air brave et décidé avec lequel il se voyait accueilli; si bien que, le mariage fait, dans l'enthousiasme de ses premiers transports, il réforma complètement sa vie : ce qui parut tout naturel à sa jeune femme.

Un voyage de noces en Italie, les robes neuves, deux mois d'installation amusante à Naucelles, puis la découverte de Paris, transportèrent Amélie dans un rêve. La tête lui tournait; elle crut que ce vertige était l'amour. N'était-ce pas lui, en effet, qui était venu au milieu des fêtes, avec ses ailes chatoyantes, vers l'enfant naïve, et avait, par surprise, jeté dans son cœur un trait profond? La gaieté étourdie avait fui tout à coup le front d'Amélie; son œil noir s'était adouci et alangui; un bonheur silencieux, pensif, commençait à l'envahir, et son mari s'étonnait lui-même d'être encore, après un an révolu, aussi occupé d'elle.

Malheureusement, cette réflexion annonçait déjà chez le marquis comme des regrets et des velléités de retour en arrière. Paris vous reprend vite; Robert était joueur; il retrouva son cercle et ses amis; ses habitudes d'autrefois le ressaisirent bientôt, et tout récemment il avait fait de telles pertes, que nécessité lui fut de vendre son hôtel à Paris pour payer ses dettes et de venir s'abriter chez sa femme à Naucelles.

Mais là, dans les rochers et les forêts, que devenir Amélie avait?

beau l'entourer, elle ne lui suffisait plus. Même la bonté qu'elle avait mise à pardonner, exaspérait Robert, auquel ce pardon pesait comme un reproche. Il en voulait à sa femme de ce qu'elle paraissait contente et abritée dans la solitude où lui se déplaisait si fort; aussi les rapports entre les deux époux, devinrent promptement tendus, puis aigres et douloureux.

Le Parisien exilé se mit à chasser, à traverser le pays en tous sens. Il errait au loin à cheval, s'arrêtait aux auberges pour voir s'il passait quelqu'un dans les diligences. Quelquefois il poussait ses promenades jusqu'aux petites villes boueuses, tristes et mortes des environs; mais alors, au lieu de se distraire, c'était lui qui devenait la distraction des autres et l'objet des curiosités avides du marchand de tabac, de l'épicier, du pharmacien, les seuls êtres vivants qu'on pût apercevoir sur les portes.

Ses explorations prouvèrent à Robert combien il était séparé de la civilisation et du monde; il ne les cessa point pourtant, et Amélie commençait à soupçonner à certains signes que les absences, les courses répétées de son mari, ne pouvaient plus s'expliquer simplement par un innocent désir de distraction et de promenades pittoresques.

Humiliée, frappée au cœur, la jeune femme cependant n'osait se plaindre. Elle se trouvait trop seule; et Robert l'effrayait avec ses brusques impatiences, ses éclats de voix ou ses silences irrités. Ce fut alors qu'elle se décida à appeler à son secours Mme de Biray, une amie d'enfance, presque une sœur aînée, qui avait longtemps habité le voisinage avant de se marier, et qui, devenue veuve, était rentrée chez son père à quelques lieues de Naucelles.

Le tête-à-tête du ménage ainsi interrompu serait plus facile à supporter, pensait Amélie; mais le marquis ne vit pas de bon œil cette combinaison, qui introduisait auprès de sa femme un témoin et une conseillère avisée.

II

Des bois, et puis encore des bois, de hauts plateaux déserts, des ravins, les gorges profondes du Tarn, voilà ce qui entourait le vieux château de Naucelles, immense demeure aux longues galeries, aux salles délabrées, aux tours décoiffées où nichaient les chouettes, aux toitures infinies où les chats avaient fondé un empire et poussaient la nuit des miaulements lamentables; tout ce qui était vieux dans le monde paraissait avoir cherché un refuge à Naucelles, où l'horloge, arrêtée depuis des années, marquait encore l'heure du siècle passé; d'antiques serviteurs, impotents, tombés dans l'enfance, rôdaient,

çà et là, dans les cours; des carrosses vénérables dormaient leur dernier sommeil sous les remises, des chevaux apocalyptiques rongeaient leurs mangeoires dans les écuries, des chiens pelés grelottaient dans les coins, et deux vieilles tantes, la tante Léonie et la tante Aurore, sœurs d'ancêtres disparus, débris des générations passées, indescriptibles bonnes femmes habillées à quatre-vingts ans avec des robes blanches de leur jeunesse, régnaient ou croyaient régner dans ce garde-meuble de l'Eternité.

Il faut dire qu'au mariage d'Amélie, on avait remis à neuf un coin du château; et là, derrière de hautes portes vitrées, destinées à arrêter le grand vent qui galopait dans les galeries, de jolis appartements, d'un luxe tout moderne, abritaient le jeune ménage, comme un nid nouveau tout ouaté de plumes abrite une nichée du printemps sur le tronc ruiné d'un vieux chêne. Mais, au dehors de cette retraite où la soie, les fraîches étoffes, les tapis épais enfermaient le confortable et son atmosphère parfumée, tout s'en allait en loques et en ruines dans les vastes salles de Naucelles. Des tableaux fantastiques, des portraits durs et revêches, pendus au hasard et de travers sur les murs, des bahuts défoncés, des fauteuils éreintés, attendaient en désordre la fin des temps et le jugement dernier le long des galeries.

Personne ne passait dans ces lieux abandonnés; on en évitait le mystère; et l'on entendait des bruits étranges dans les profondeurs obscures qui s'ouvraient béantes dans toutes les directions; les portes battaient, les gonds grinçaient au loin, ou bien de solennels silences gardaient la peur sous les voûtes.

Un seul homme errait quelquefois à travers ces solitudes. C'était Melchior, Trompe-la-Mort, l'ancien piqueur du vieux marquis de Naucelles. Après quinze ans passés, depuis que son maître, empêché de chasser par la goutte, avait pris parti d'aller se gîter au cimetière, Trompe-la-Mort le pleurait encore.

Il l'aimait tant, son vieux marquis, habillé comme un loup, et qui venait avec lui, à trois heures du matin, manger la soupe au fromage avant la chasse, tandis que *Ravageaud*, *Jupiter*, *Tayau*, *Métamort* et *Dominante*, fous d'impatience dans la cour, annonçaient le départ joyeux avec leurs voix sonnantes qui allaient tout à l'heure emplir les ravins et les bois de leurs carillons haletants. Et puis l'on partait, on s'enfonçait dans la forêt, et l'on allait en se cachant attendre la bête aux carrefours lointains; au retour, enfin, auprès du foyer en se séchant aux grandes flambées du soir, on poursuivait encore en d'interminables récits le lièvre mystérieux, le grand lièvre aux grandes oreilles, qui ne meurt jamais et fuit éternellement devant le chasseur infatigable.

Tous ces souvenirs vénérables murmuraient dans la tête fêlée du vieux piqueur; il les écoutait toujours; aussi de quelle haine profonde Trompe-la-Mort poursuivait-il le nouveau marquis, ce Parisien élégant, aux molletières vernies, aux mains gantées, ce tireur de moineaux, qui, avec ses domestiques en livrée, ses chiens anglais, et ses fusils incompréhensibles, était venu insulter au bon vieux temps, troubler l'asile sacro-saint de la grande vénerie d'autrefois.

— Oh! que les beaux jours sont loin! répétait Trompe-la-Mort en branlant la tête et traversant les cours, avec une sourde colère, tandis que *Black* et *Miss*, deux chiens d'arrêt, sautaient de joie et de jeunesse autour de leur maître brillant et parfumé.

Amélie était le seul être au château qui osait aborder Trompe-la-Mort; et celui-ci ne parlait qu'à elle. Jamais il n'avait consenti à l'appeler autrement que Mlle Amélie, comme lorsqu'elle était toute petite. Que lui importait à lui tout ce qui avait pu se passer depuis cette époque. Il ne savait rien de tout cela; il était d'autrefois, mais Mlle Amélie, pour son cœur de vieillard, c'était la fleur toute fraîche, la dernière fleur épanouie sur les ruines du passé, et il l'adorait.

Depuis quelque temps, Trompe-la-Mort, avant l'aube, remettait son fusil sur l'épaule comme s'il avait pu chasser encore; le vieil Athos, son chien, qui dans sa maigreur n'était plus qu'un squelette affectueux, le suivait en trottant de travers sur ses longues jambes, et tous deux graves, la tête basse, après avoir passé la rivière en *negofol*, petite barque légère du pays, s'enfonçaient dans la forêt.

— Où va ce diable d'homme? pensait Robert, jaloux, se figurant que le rusé piqueur, mieux renseigné que lui sur les remises du gibier, allait braconner en secret et faire le coup de fusil dans quelque clairière merveilleuse. Ce qui était certain, c'est que le marquis, dans ses tournées, n'avait jamais pu rencontrer ou surprendre le chasseur. Plusieurs fois il s'était mis sur ses traces pour l'observer et le rejoindre, mais Trompe-la-Mort, à peine arrivé dans le bois, comme un fantôme, avait disparu.

— Demandez-lui donc où il va? dit un jour le marquis à sa femme.

Celle-ci, docilement, essaya d'interroger le piqueur. Trompe-la-Mort la regarda avec un éclair dans les yeux, se tut, et passa son chemin, comme si Mlle Amélie n'avait rien dit.

III

« Mon cher vicomte,

« Il se passe ici des choses douloureuses, et je vous écris un peu mystérieusement pour vous prier de venir à Naucelles, et vous donner le mot, si vous le permettez, avant votre arrivée. Nos amis

sont tout près de perdre leur bonheur. L'épreuve du retour aux champs a été trop forte pour eux, et ces deux êtres légers, habitués aux étourdissements, aux distractions de Paris, ne savent plus se trouver seuls. L'intimité les désunit. Je tâche de calmer Amélie : venez vous emparer de Robert; peut-être ainsi, avec un traître dans chacun des deux camps, arriverons-nous à conclure la paix. Pour mieux jouer votre rôle de conciliateur, trouvez un prétexte qui explique votre voyage. Je n'oserais vous presser ainsi, si je ne savais que le bonheur de vos amis fait la moitié du vôtre.

« Croyez, mon cher vicomte...

« G. de Lizier, comtesse de Biray. »

En recevant cette lettre à Paris, Georges de Naucelles fut surpris par l'élégante écriture et le parfum choisi de l'enveloppe qui portait son adresse, mais nullement par ce qu'il eut à lire, lorsque le cachet fut brisé. Il comprit qu'il y avait urgence à son départ, et quoique fort contrarié d'avoir à se mêler de ce qu'il appelait avec dédain des *affaires de cœur*, il suivit exactement les instructions de Mme de Biray, et fit annoncer sa prochaine arrivée au château par l'intermédiaire de son notaire, auquel il fixait aussi un rendez-vous, pour des ventes de bois projetées depuis longtemps.

Le marquis fut enchanté de la nouvelle; il aurait un compagnon aimable, facile à vivre, chasseur comme lui, et tout haut, devant sa femme et Mme de Biray, croyant les surprendre, il se félicita de la décision imprévue qui amenait Georges dans le pays.

Quelques jours plus tard, une voiture arrivait au grand trot dans la cour. C'était pendant le déjeuner; les deux vieilles tantes présidaient la table, la tête dans leur assiette. Robert contait bruyamment une histoire de chasse au conseiller général du canton, M. Plantage, qui dînait ce jour-là au château avec le curé, ce qui mettait un entrain insolite dans la salle.

Tout à coup la porte s'ouvrit, et Georges entra.

— Ah! voilà Georges! s'écria Amélie la première, avec une vivacité de satisfaction qui toucha l'arrivant.

Elle était debout avant tout le monde et accourait la main tendue vers son cousin.

Il fallut un long temps pour expliquer à la tante Léonie et à la tante Aurore la cause du remue-ménage qui interrompait ainsi le repas.

— C'est Georges qui arrive, ma tante! criait-on très fort à leurs oreilles.

— Ah! ah! dirent les bonnes vieilles, essayant de rattraper leurs souvenirs dans leur mémoire détraquée.

Mme de Biray, la dernière, avec une réserve presque craintive, aborda le vicomte, tandis que Robert entraînait le voyageur près de lui, s'en emparait et, en bon vivant, donnait des ordres sonores pour lui faire apporter, avec des viandes froides et une bouteille de bon vin, un déjeuner confortable qui ne sentît pas trop le chou provincial et la cuisse d'oie quotidienne. Pendant ce temps, il frappait fortement sur le genou de son voisin.

— Je te trouve superbe, mon cher Georges! (les deux hommes s'étaient rencontrés au régiment et se tutoyaient). Tu as engraissé, tu es frais comme un épinard; ah! tu viens de Paris, parbleu! A propos, ajouta-t-il tout à coup avec entrain, que je te présente à M. Plantage, notre conseiller général, grand chasseur.

Le conseiller général salua cérémonieusement. Il était très beau ce M. Plantage, il portait les cheveux longs et possédait une espèce de bêtise constamment en verve, bavarde et provençale, que Robert cultivait habilement pour lui faire produire tous ses fruits.

Le marquis donna un coup de coude à Georges, et s'adressant au conseiller général.

— C'est extraordinaire, dit-il, voilà M. de Naucelles qui arrive de Paris, et savez-vous son premier mot?

— Non vraiment, répondit M. Plantage, se rengorgeant à l'avance.

— Eh bien, il trouve frappante, lui aussi, votre ressemblance avec Mounet-Sully.

Le bel homme, flatté, jeta un regard grave sur les dames.

— Tu sauras, reprit Robert, que M. Plantage, qui est artiste, a fait faire de lui à Marseille un portrait superbe, où il est représenté avec le costume du grand acteur dans le rôle d'Hamlet. Une merveille; on te montrera ça. Ah! si tu crois qu'en province on se mouche du pied!

— La province, monsieur! s'écria le Provençal comme si on avait touché le bouton qui le faisait partir... Sans la province, je vous demande un peu seulement si Paris serait capitale!

On riait; les fourchettes allaient leur train; M. Plantage était lancé. Pendant ce temps, Georges examinait la table, toujours surpris de l'incroyable toilette des vieilles tantes, mais surtout frappé cette fois par les contrastes des visages rangés autour de lui. Son regard s'arrêta vite sur Amélie, qui devint grave aussitôt, et qui, de loin, observait aussi son cousin. Elle trouvait qu'il acceptait trop bien les prévenances, le joyeux accueil de Robert; elle avait hâte de le mettre au courant et reprochait intérieurement à Geneviève de n'avoir pas suffisamment expliqué les choses dans sa lettre.

Aussitôt que le déjeuner fut fini, pendant que le curé tendait sa ceinture sur sa prestance et que M. Plantage le cantonnait dans un

coin pour lui demander en secret quelques renseignements électoraux; pendant que Geneviève attentive aidait les tantes à se lever et leur apportait leur canne à béquille, Amélie chercha à se rapprocher de Georges. Mais le marquis, plus prompt, prit ce dernier par le bras, lui offrit un cigare et de force l'entraîna dans le parc.

Le vicomte se laissait faire, usant de la diplomatie par devoir et croyant utile de paraître absolument indifférent aux invités que lui adressaient les regards d'Amélie, pressée de causer avec lui.

— Ah! mon ami! que tu as bien fait d'arriver, s'écria le marquis, déboutonnant sa vareuse et s'étalant au soleil, les mains dans les poches, avec un air navré. Si tu savais comme je m'ennuie, j'en meurs; je hurle de solitude comme un chien qui donne au perdu dans les bois. Tu m'aideras, nous irons à la chasse ensemble, et dans ce désert, quand je parlerai, tu seras là au moins pour me répondre... C'est que tu ne te doutes pas de ce que c'est. Tiens, ne bouge pas..., écoute.

La lourde chaleur du midi pesait sur la campagne, aucun souffle n'agitait les arbres, tout dormait. Seul, le tintement lointain d'un *Angelus* expirant se perdait dans le silence infini..., une cigale essaya un grincement aussitôt interrompu...

— Eh bien, est-ce assez tranquille la campagne, qu'en dis-tu? Ne te semble-t-il pas que tu es devenu sourd tout à coup? s'écria le marquis. Voilà, mon cher, ce qui remplace désormais pour moi l'Opéra, Paris, le boulevard; le boulevard remuant, gai, vivant, spirituel, toujours nouveau, où tu faisais le beau hier au soir, heureux homme! Et pour moi rien, absolument rien, qui rompe la monotonie insupportable des jours et des nuits... J'ai M. Plantage pour me divertir une fois par semaine.

— Et ta femme? répondit Georges. Elle est plus jolie que jamais, ravissante.

— Hu! hu! ravissante; elle a un vieux fonds de province qui ressort à la campagne.

— Allons donc! avec des yeux comme ceux-là, il n'y a pas de province qui tienne.

— Ça ne mord plus! C'est dommage, car si j'étais comme autrefois ensorcelé à en devenir bête, ce serait un passe-temps au moins pendant la canicule. Mais cela aurait aussi de graves inconvénients, je t'assure. J'ai besoin de la tenir; et le diable m'emporte si je me laisse encore mettre le grappin dessus. Ah! le grappin! méfie-toi de cela, mon vieux! je ne te dis que ça.

— Je ne risque plus rien, je t'assure, dit Georges, convaincu.

— Car, enfin, il ne faut pas qu'Amélie se figure, reprit Robert, revenant à sa pensée, que nous allons passer ici notre existence et

nous y préparer à la vie éternelle sous le goupillon de sa dévote amie, Mme de Biray. Ça n'est pas tout à fait mon genre, n'est-ce pas? Qu'est-ce que je demande à Amélie, au bout du compte? Je ne suis pas fâché de m'en expliquer avec toi. Ma femme t'en parlera, j'en suis sûr; elle te dira je ne sais quoi et te contera tout à sa façon..., tu sais, les femmes..., mais tu seras fixé. Ah! vraiment, tu es venu au bon moment pour moi et tu vas m'aider. Voici. J'ai perdu beaucoup d'argent cet hiver, je le reconnais franchement. Tu vois que je n'y vais pas par quatre chemins pour convenir de mes torts. J'ai dû consentir à vendre mon hôtel à Paris, c'était horriblement dur; je l'ai fait pourtant. Eh bien, à chacun son tour; c'est juste, n'est-ce pas. Qu'Amélie vende maintenant une forêt, et je ne lui dis plus rien, ma parole d'honneur!

— Tu es bon. Mais Amélie n'a pas fait de dettes, elle.

— Il ne manquerait plus que ça, sacrebleu! Ecoute-moi bien, Georges, je parle sérieusement. La forêt qui touche à ta part fait une pointe à tous les diables et est très difficile à surveiller; pourquoi ne pas s'en débarrasser? Ça ne ferait, en réalité, qu'arrondir la propriété.

— Tu as une manière de t'arrondir, toi!

— La Compagnie du Midi ne demande pas mieux que d'acheter; j'ai un ami dans la boutique qui m'arrangerait l'affaire, et nous ferions une opération superbe. — Eh bien, non! Madame ne veut pas. Je lui demande pourquoi? C'est comme ça! me répond-elle tranquillement. C'est la dévote qui lui a appris ce petit air.

— Amélie a sans doute peur de te voir repartir pour Paris, ce qui n'est pas si bête, entre nous.

— Oh! ma foi! si elle s'imagine que la figure de ses tantes et du curé suffisent à mon bonheur!

— Tu oublies la sienne.

— La sienne! la sienne! Tu en reviens toujours là. Eh bien, veux-tu que je te dise, puisque tu fais le curieux? Ma femme m'exaspère tout bonnement. D'abord, on dirait qu'elle rit sous cape de me voir pincé à la campagne parce que je n'ai pas dix mille francs pour démarrer; et puis, mon cher, si tu savais : un esprit étroit, aucune idée de la vie large du monde, aucune envergure dans l'imagination; ça sent la pension, ça boude, ça fait des scènes, ça vous serine de petites raisons têtues à faire damner un saint, et pendant ce temps, moi, j'écume, je bouillonne. Je te parle franchement. Tu es vieux garçon, ça t'est égal; les hommes sont les hommes. Ventrebleu! j'ai trente-cinq ans; j'ai beau tuer des perdreaux, m'éreinter dans les travers au soleil du matin; rien n'y fait, au contraire, cela me met le diable au corps, je me sens un entrain,

une verdeur, une soif de vivre. Ah! mille trompettes, que c'est embêtant cette vieille baraque de château dans les bois!

— Je m'y trouve si bien, moi!

— Oh! toi, parbleu! tu es un liseur de livres, un faux moine, un admirateur de la nature, et je te vois composant un herbier pour te distraire.

— Moi, un vieux soldat, allons donc!

— Et puis tu viens passer trois mois, de temps en temps, tous les deux ans, te reposer de tes voyages. Parbleu! ce n'est pas malin. Oh! moi aussi, je tiendrais trois mois; ça me ferait du bien même; après une bonne tapée de Paris; mais en voilà dix, mon cher, que je croupis, que j'avale ma langue, que je culotte des pipes et que je regarde monter et descendre le baromètre... Ah! si l'on croit gagner beaucoup à me tenir ainsi claquemuré et avancer ma conversion, on se trompe un peu!

Et Robert fit claquer ses doigts en l'air, avec un rire gouailleur plein de sous-entendus.

A cet instant, le curé et M. Plantage toujours en conciliabule sortaient du château; ils se parlaient bas, et le curé, rouge comme une pivoine, prenait un air effaré au récit que M. Plantage lui glissait à l'oreille. Aussitôt qu'ils aperçurent le marquis, ils s'approchèrent et prirent congé; mais le coup de chapeau du curé fut gauche et embarrassé.

Georges, profitant de l'interruption pour rentrer, jeta son cigare.

— Je te laisse, lui dit Robert, qui n'avait aucune envie d'assister au premier entretien du vicomte avec sa femme.

Amélie était seule au salon, assise près de la croisée, et feignant de travailler à une broderie qui ne l'occupait guère en ce moment d'impatiente attente.

— Enfin! s'écria-t-elle, ce n'est pas trop tôt, je croyais vraiment que vous m'aviez oubliée, Georges, et que vous réserviez toutes vos amabilités pour mon mari. Que vous a-t-il dit, s'il vous plaît? Sachez d'abord qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'il raconte. Il s'ennuie... Est-ce moi qui l'ai forcé à perdre une fortune cet hiver au jeu ou ailleurs? Et tout cela, pourtant, retombe sur moi. Quand je me plains, il dit que je fais des scènes; quand je me tais, il dit que je boude; quand je ris, il dit que c'est pour me réjouir de le savoir loin de Paris.

La jeune femme parlait d'une voix brève, saccadée, en levant les épaules à chaque mot.

— Voyons! voyons! calmez-vous, Amélie, répondit Georges, ennuyé du ballottage auquel il allait être livré entre le mari et la femme.

— Me calmer? s'écria Amélie, furieuse. Ah, non, par exemple! Comme vous dites cela, vous! on voit bien que Robert vous a fait la leçon. Vous parlez comme lui, c'est tout pareil.

— Non, Amélie! Je suis votre ami, et très malheureux de vous voir souffrir ainsi, mais n'exagérez-vous pas un peu?

— J'exagère? C'est le même mot que Geneviève a à présent. Décidément, mon cher, vous manquez d'originalité.

— Ne vous souvenez-vous pas de l'influence que vous avez exercée autrefois sur Robert dans les premiers temps de votre mariage? dit Georges embarrassé et parlant sans conviction. Vous l'aviez transformé; il vous aimait; il n'est pas mauvais au fond; c'est un bon garçon, un peu allant, mais on peut le ramener en ne tirant pas trop fort ni trop vite sur la bride...

— Est-ce qu'il y en a encore long comme ça?... s'écria la jeune femme exaspérée. Etes-vous devenu ennuyeux! Mais vous ne vous doutez donc pas de ce qui se passe?

Et se jetant en avant, Amélie prit les mains de Georges et allait lui révéler ses griefs contre son mari, quand son cousin lui mit le doigt sur la bouche, comme on fait à un enfant, et cela avec tant de bonté dans le regard, que la jeune femme se tut et demeura pensive à examiner celui qui lui résistait si doucement.

— Je suis venu pour vous, Amélie, reprit Georges, laissez-moi faire; quoi qu'il arrive, comptez sur moi; mais, je vous en prie, ne soyez pas en colère à l'avance contre ce que j'ai à vous dire, et cependant n'ayons pas l'air non plus de trop bien nous entendre et d'être trop bons amis. Pour vous servir tous deux, il faut que je demeure comme impartial entre vous.

— C'est le moyen d'être injuste, dit vivement Amélie.

— Encore?

— Voulez-vous me réconcilier avec mon mari?

— Mais je le crois bien!

— Il faudra qu'il y mette joliment du sien.

— Ne l'aimez-vous pas encore un peu? Voyons!

— Est-ce moi qui ai cessé de l'aimer, reprit Amélie avec amertume, et prenant un ton qui n'était plus celui de l'emportement et de la colère, et dans lequel l'on devinait les secrets de l'épouse se cachant sous une réserve subite.

Robert qui était d'avis sans doute que l'entretien avait assez duré, et que sa femme devait avoir trouvé le temps de dire plus de mal qu'il ne fallait sur son compte, entr'ouvrit la porte du salon et invita Georges à venir s'installer dans l'appartement qu'il avait fait préparer pour lui.

Georges le suivit.

— Eh bien, dit Robert, je pense que tu as entendu une jolie dégelée d'injures à mon adresse ! Que t'a-t-elle dit de la vente de la forêt ?

— Elle ne m'en a point parlé.

— Ah ! parbleu ! en commençant, elle dissimule avec toi. Encore une leçon de la dévote.

Les deux hommes montèrent un étage, et traversèrent les longues galeries du château. Robert marchait en avant, il faisait sonner ses talons sur les dalles en passant devant les portes mystérieuses des chambres fermées depuis cent ans, et habitées autrefois par les ancêtres. Avec sa haute stature, sa barbe puissante et la grosse clef qu'il portait à la main, il faisait à Georges l'effet de Barbe-Bleue, allant visiter la ténébreuse retraite où il cachait ses victimes.

La chambre destinée au vicomte était située au deuxième étage, au bout du château, dans une tour d'angle qui donnait d'un côté sur la rivière, de l'autre sur les buis d'un jardin à la française, inculte et humide à l'ombre des murailles.

Robert laissa Georges à sa toilette; et celui-ci s'installa dans ce lieu qu'il aimait et où il retrouvait les meilleurs souvenirs de sa jeunesse. Cela ne l'empêchait pas de lancer quelques jurons; vexé qu'il était de se sentir fourré dans des affaires compliquées.

C'était un cœur droit et honnête que le vicomte de Naucelles, sans grandes illusions sur le monde, mais optimiste quand même; peu volontaire et fantaisiste, et d'autant plus sensible qu'il ne s'était pas usé aux émotions factices de la vie moderne. Il se croyait froid et résolu : c'était là son travers. Il avait pris de son métier un ton impératif qui contrastait avec l'incertitude de ses pensées. « Ah ! non, par exemple; les choses ne se passeront pas ainsi ! » disait-il à chaque instant; et aussitôt après : « Qu'en pensez-vous? » Donneur de conseils qui consultait. Son visage, à l'expression loyale, inspirait la sympathie et n'était pas aussi déparé qu'il le croyait par le coup de sabre qu'il portait au front. Il y avait un peu d'amertume dans sa sauvagerie. Persuadé qu'il ne pouvait plaire, il avait mis sans s'en douter son amour-propre à paraître indifférent à tout succès auprès des femmes; leur voisinage, leur amitié, lui étaient agréables, mais il se tenait vis-à-vis d'elles dans une réserve de philosophe qui se raidit et affecte de songer à autre chose. Pourtant, il soignait sa personne, et il eût été difficile de ne point le remarquer au milieu d'un groupe d'hommes pour sa distinction et sa tournure droite et militaire.

Tout en nouant sa cravate, devant sa fenêtre ouverte, il aperçut dans le jardin la robe grise de Mme de Biray. Celle-ci, un livre à la main, marchait lentement dans une allée. Le fouillis des branches

la cachait souvent dans sa promenade. Georges remarqua pourtant les airs rêveurs de la jeune femme, qui interrompait souvent sa lecture, et paraissait plus occupée de ses propres pensées que des pages entr'ouvertes sous ses yeux. Il n'avait jamais eu de grandes sympathies pour Mme de Biray, avec laquelle il s'était quelquefois rencontré à Naucelles. Il la trouvait belle, mais la croyait pédante et empruntée. Assez lié autrefois avec son mari, bonhomme simple et naturel, il en voulait à cette femme qui recevait des revues et des journaux, au lieu de s'occuper à son ménage. Ce n'était pas qu'il eût des griefs particuliers contre elle, il devait même s'avouer qu'à certains mots il avait reconnu une intelligence peu ordinaire chez Geneviève, mais il la fuyait d'instinct et sans discuter ses raisons. Peut-être, dans son laisser-aller d'artiste, redoutait-il le contact d'un esprit ferme et décidé. En tout cas, dans les circonstances présentes, il n'était pas fâché de la trouver là, vu le cas difficile dans lequel, à lui tout seul, il se sentait près de s'embrouiller.

IV

Le soir, lorsque Georges se retrouva, au salon, à voir les toilettes soignées de Geneviève et d'Amélie, la distinction seigneuriale de cette grande pièce à poutrelles, ornée de tapisseries, il lui sembla qu'on pouvait vivre dans cette vieille maison, s'y recueillir, s'y reposer entre deux étapes de la vie, y faire une station paresseuse avant de repartir, et il se dit que Robert était vraiment bien difficile en boudant contre son sort.

Celui-ci, plus en train que de coutume, affectait d'être aimable pour Mme de Biray; un caprice qu'il se passait pour se moquer et taquiner sa femme. Geneviève, qui était bonne musicienne, jouait sur le piano, sans se faire prier, les airs d'opéra que le marquis lui demandait; et pour une dévote elle mettait vraiment beaucoup d'expression et de sentiment dans les chants d'amour qui s'envolaient tendres et plaintifs sous ses doigts. Le visage d'Amélie, contente de l'arrivée de son cousin, s'était adouci. Il n'y avait pas jusqu'à la tante Léonie et à la tante Aurore, avec leurs rubans excentriques et voyants, qui ne parussent en fête. Elles essayaient, avec d'interminables phrases incidentes, de raconter des histoires qu'elles se disputaient ou qu'elles racontaient à la fois, avec les mêmes mots, chacune de leur côté. Elles prononçaient souvent le nom d'un brillant officier, le chevalier de Pontamour, qui avait assisté à la prise d'Alger sous Charles X et qui, paraît-il, quelque dix ans plus tard, s'était montré fort assidu à Naucelles. C'était

comique et touchant! Et ces souvenirs fanés de lointaines et longues amours semblaient jeter un mélancolique reproche aux jeunes cœurs, si pleins de vie et de flamme, qui ne savaient pas s'aimer.

Amélie, à l'écart, tandis que son mari était en train de dilettantiser sur les grands passages de *Faust* et des *Huguenots*, observait de loin son cousin qui, mêlé à tous, causait tantôt avec Robert, tantôt avec Geneviève et aussi avec la tante Aurore, qui l'interrogeait sur la vie militaire, pour recommencer à ce sujet une troisième édition des prouesses du chevalier de Pontamour.

Et tout le monde trouvant Georges charmant, chacun mettait du sien à le fêter.

C'était le premier jour; on croyait que tout allait changer.

Mais bientôt la vie de Naucelles rentra dans son cours ordinaire; les visages reprirent peu à peu leurs expressions habituelles; les conversations gênées recommencèrent à languir. On parlait de la pluie et du beau temps. Robert repartit pour la chasse, où il entraînait Georges. Mme de Biray, pendant de longues heures, lisait dans sa chambre, et Amélie, inquiète, ne voyait rien venir qui la tirât de ses ennuis.

Georges, pourtant, cherchait de bonne foi le moyen d'arriver à quelque solution utile pour le ménage. Ce qu'il trouva de mieux, après de longues réflexions, fut de décider qu'il fallait attendre. Par scrupule de conscience, cependant, comme si sa délibération eût laissé à désirer, il se promit de profiter du répit qu'il se donnait pour entrer plus avant dans la confiance de Robert.

Causeur commode, il se prêtait à toutes les conversations vagabondes et changeantes de son cousin, ne lui faisait jamais la morale, riait de ses histoires drôles, de sorte que, vivant bien avec Georges, Robert se montra bientôt moins emporté contre sa femme et qu'il en résulta une sensible détente dans les relations des habitants du château.

Puis, pour mettre aussi Amélie en belle humeur, Georges crut faire merveille en proposant d'entreprendre des excursions, des promenades dans le pays; on irait au Pas-de-Souci, à Montpellier-le-Vieux, ou bien tout simplement dans les forêts du voisinage, où se trouvaient de nombreux sites particulièrement pittoresques.

Cette proposition fut accueillie avec empressement par Geneviève et Amélie, et aussitôt mise à exécution. Une ou deux fois Robert fut de la partie, mais, sous prétexte d'aller à son gibier, il s'excusa bientôt, laissant à Georges le soin de servir de guide aux deux jeunes femmes.

Ce rôle finit par plaire beaucoup à Georges. Il ne pouvait se défendre d'une certaine joie en se trouvant seul avec ses compagnes

qui l'écoutaient, mettaient une coquetterie empressée à lui obéir, à se faire protéger, et le remerciaient amicalement du plaisir nouveau qu'il avait su leur découvrir.

Geneviève, discrète, réservée, ne montrait aucune disposition de bas-bleu; elle parlait doucement, avait l'air de s'amuser, sentait vraiment les beautés du pays et les faisait remarquer d'un mot simple et juste.

On s'asseyait, on s'attardait à l'ombre; puis on rentrait lentement, et les sujets tristes étaient écartés d'un commun accord de la conversation. Georges remarquait entre lui et Amélie une grande conformité de goûts; ils se surprenaient souvent à exprimer à la fois la même pensée. C'était entre eux un abandon charmant, une préoccupation constante de se montrer leur confiance réciproque, et, sans se l'avouer, chacun des deux éprouvait un vif plaisir en songeant que Robert, le mari trouble-fête, que Barbe-Bleue, enfin (le mot de Georges avait pris), n'était point là.

Un jour, en descendant à travers les grandes ombres de bois, vers un ravin où l'on devait s'arrêter, Amélie, en train, voulut ramasser des fleurs et se retarda ainsi sur le sentier. Geneviève et Georges marchaient devant elle, ce qui lui donna sans doute l'idée de s'écrier étourdiment :

— J'aimerais de vous trouver une femme, Georges, car enfin rien n'explique pourquoi vous n'êtes pas marié.

— Quelle idée absurde! répondit le vieux garçon effarouché, comme si on en voulait à son indépendance; et puis, d'un air bonhomme il ajouta :

— Vous ne trouvez pas juste qu'il y ait des privilégiés dans ce monde, n'est-ce pas?

Et il prenait les mains d'Amélie, en lui adressant un sourire de douce malice.

— Ah! je conviens, dit Amélie, que, nous autres, nous ne sommes pas encourageants...; mais vous, mon cher ami, vous feriez un excellent mari, vous avez des dispositions inouïes.

Geneviève, tout en observant la physionomie de Georges, dont elle semblait épier la réponse, ne put s'empêcher de rire du ton décidé et convaincu d'Amélie; et les plaisanteries allèrent leur train contre le vieux garçon, qui se défendait mal, enchanté, au fond, de ces propos féminins qui le flattaient, amusaient son imagination et faisaient glisser devant son esprit d'agréables folies toutes nouvelles pour lui et qui ne tiraient pas, croyait-il, à conséquence.

On s'assit. Amélie se campa sur un rocher, en face de son cousin, ne cessant de le poursuivre de sa capricieuse idée; et puis tout à coup, arrêtée par une pensée subite et comme si quelque chose lui

disait qu'elle avait trop parlé, elle se tut, arrangeant lentement son bouquet.

Georges, l'œil fixé sur elle, la trouvait jolie dans son rayon de soleil, avec sa robe souple qui montrait finement sa taille, et laissait passer la pointe d'un petit pied leste échappé sur le gazon.

Geneviève, pendant ce temps, fouettait l'eau du ruisseau avec une gaule qu'elle avait ramassée; et l'on demeura là longtemps, dans le silence, à écouter le bruissement des feuilles, à respirer l'air frais des bois, à attendre, à penser ces choses rapides qu'on ne dit pas, mais qui vont et viennent dans l'esprit comme des papillons dans le soleil.

On riait tout à l'heure, maintenant on rêvait; chacun suivait en silence sa fantaisie cachée, et les oiseaux, sautillant sur les branches, sifflaient, moqueurs, chantaient, piquaient l'air de leurs petites notes fines et éveillées.

Puis on repartit doucement, avec cette impression de tristesse qui accompagne la fuite de l'instant heureux dans le passé...

— Et cet imbécile de Robert qui s'ennuie ici! murmurait Georges, le soir, en soufflant sa bougie.

V

Il y avait plus d'un mois déjà que Georges était arrivé, Robert ne parlait plus de sa forêt; au lieu de chasser maintenant, il montait presque tous les jours à cheval.

Amélie paraissait plus calme et sigulièrement distraite, comme si des pensées toutes nouvelles s'étaient glissées dans son esprit. Elle s'enfermait, et Geneviève, étonnée de ne point la voir paraître aux heures habituelles, découvrit qu'elle était retenue dans sa chambre par une lecture obstinée.

— Que lis-tu donc si passionnément? demanda Mme de Biray.

— Oh! des bêtises! répondit négligemment Amélie, tenant le volume caché dans sa robe.

Quant à Georges, voyant la paix se rétablir toute seule à Naucelles, il crut, avec une certaine satisfaction d'amour-propre, que son système avait pleinement réussi, et que décidément il n'était rien de mieux que de laisser couler l'eau.

On avait coutume après déjeuner et lorsqu'il faisait beau d'aller s'asseoir sous les tilleuls à l'entrée du parc. Les vieilles tantes prenaient leurs profonds chapeaux de mousseline bleue, dont l'étoffe était soutenue par une série de cerceaux qui donnaient à leurs coiffures antiques l'aspect de longs cornets ou de filets à

prendre le poisson, et, ainsi affublées, elles venaient tricoter sous les arbres. Il y avait là des bancs, des chaises pour tout le monde. Robert s'arrêtait un instant dans le cercle pour ne point paraître s'isoler systématiquement. Mais, bientôt allumant sa pipe, il allait en sifflotant voir ses chevaux et donner des ordres pour sa journée. Georges, au contraire, restait auprès des femmes; il aimait cette heure de causerie à bâtons rompus; c'était le moment où l'on apportait les journaux qui fournissaient mille sujets d'entretiens divers. Les vieilles tantes jabotaient, ce qui ne dérangeait personne; leur présence favorisait, au contraire, les conversations intimes, les rencontres deux à deux que l'on aurait peut-être hésité à chercher.

Ce fut ainsi que Georges se trouvant auprès de Geneviève, dont l'attitude le surprenait depuis quelque temps, reçut d'elle cette confidence :

— J'ai envie de retourner chez moi maintenant, il me semble que votre présence ici, monsieur de Naucelles, suffit à conjurer toute crise aiguë entre nos amis; peut-être même le rapprochement sera-t-il plus facile une fois que je serai partie. Le marquis ne peut pas me souffrir, et Amélie elle-même est tout autre à mon égard; on dirait que je la gêne.

— Y songez-vous, madame! répondit Naucelles avec conviction et non sans effroi à la pensée qu'il resterait seul en face de la difficulté. Mais, vous partie, tout recommencera aussitôt. Robert, me voyant seul, m'invitera à le suivre; si je résiste, j'aurai l'air de prendre décidément parti contre lui dans le ménage; Amélie sera privée de ses promenades qui la calment, l'amusent et qu'elle ne peut faire sans vous.

— En effet, je suis le chaperon, dit en souriant, mais non sans amertume, Mme de Biray. C'est vrai ce que vous dites. Partir serait dangereux, et cependant, à mon avis, notre présence n'empêche pas les choses de s'aggraver.

— Ne vous semble-t-il pas, au contraire, que tout s'est apaisé, qu'Amélie est moins irritée contre son mari?

— Oh! Amélie! dit assez vivement Geneviève, sur un ton que Georges ne comprit pas.

Et une légère rougeur glissa sur les joues de la jeune femme.

— Je veux dire, reprit-elle aussitôt, que ce changement ne me rassure pas beaucoup. Chez votre cousine, une impression chasse l'autre; et c'est ainsi qu'au lieu de travailler elle-même avec courage et patience à la réconciliation, elle abandonne tout au hasard. Le sentiment du devoir est chose inconnue pour elle. Qui sait même si, au fond, elle tient beaucoup à ramener Robert?...

— Vous croyez? dit Georges, étonné.

— Je ne sais pas bien; je constate seulement qu'elle ne fait aucun effort pour sauver son bonheur en péril, et je cherche pourquoi ses colères se sont subitement calmées. Il y a deux mois, elle m'appelle, me prie de vous écrire, à cause d'un pressant danger; nous la trouvons profondément inquiète, en proie aux soupçons les plus pénibles. Maintenant qu'elle n'est plus seule, la voilà qui semble oublier pourquoi elle nous réclamait, alors que ses griefs contre son mari demeurent les mêmes.

— Mais c'est nous qui lui avons demandé cette patience.

— Oh! si c'était de la patience! Je crains qu'il en soit autrement et qu'elle se réjouisse au fond de la perspective d'une rupture. Je sais qu'il y a beaucoup d'inconscience dans tout cela; mais si elle avait les regrets que nous supposions au début, elle garderait une autre attitude. Ne voyez-vous pas qu'au lieu de profiter de la détente actuelle pour se montrer douce, aimable, et même un peu coquette vis-à-vis de Robert, elle conserve obstinément une expression rancunière et taquine contre lui? Même lorsque l'amour a fui, la femme doit montrer un dévouement tendre et constant à celui qu'elle a épousé; et c'est toujours son rôle de garder chaudes les cendres du foyer; à plus forte raison, s'il reste un peu d'amour dans son cœur.

— Ce serait la perfection des perfections, madame! répondit Georges, froidement, croyant reconnaître la note sentencieuse qu'il reprochait autrefois à Mme de Biray.

Celle-ci, sans remarquer l'effet qu'elle produisait sur son voisin, continua :

— Voyez-vous! tout sera inutile, si Dieu ne nous aide à modifier l'état d'esprit d'Amélie; elle s'égare et ne se garde pas contre ses pensées imprudentes. Si elle était plus pieuse, plus priante, elle trouverait la force de vaincre toutes les considérations d'amour-propre, et de se tenir prête, malgré tout, malgré sa blessure, à revenir fidèle et aimante vers son mari. Et lui serait touché, peut-être, par cette attitude patiente et soumise.

Mme de Biray parlait sincèrement, et cependant Georges trouvait à ses paroles un air de sermon qui lui déplut.

Geneviève, cette fois, s'en aperçut en le voyant retrousser sa moustache d'un air impatient.

Il y avait dans le panier à ouvrage de la jeune femme un livre de Lacordaire, dont on voyait le nom écrit en grosses lettres sur la couverture. Georges jeta un regard de travers sur le volume, et, maussade :

— Toi, tu récites! murmura-t-il en lui-même, tout en feuilletant

le *Figaro*, pour ne pas répondre. Mme de Biray l'observait. Elle se tut, et un nuage de tristesse voila son front.

VI

Les douces haleines du vent du midi murmuraient dans les châtaigniers de Naucelles. Les vives hirondelles nageaient là-haut dans le bleu. L'immatérielle lumière du ciel, prise dans l'eau de la rivière, coulait, liquide, en filets d'or et d'argent, et dans cette fête du beau temps, le vieux château était redevenu jeune et joyeux. De petits oiseaux sautillants se battaient sur les toits; des liserons légers, des roses grimpantes, fleurissaient sur les murs; l'ombre bleue et le soleil clair jouaient sur les tours. Les pignons, les ardoises, les mousses, brillaient de tons jaunes, rouges et violets.

En ces jours paresseux, l'esprit, porté à trouver la vie et le monde bien faits, abandonne ses volontés, les considérant comme des forces brouillonnes, capables de tout déranger. Le but fuit; les ressorts de l'âme se distendent, et nos facultés s'endorment avec joie sous la tiède chaleur du ciel infini.

On devait ce jour-là aller à la promenade, et déjà Georges et Geneviève attendaient dans la cour. Amélie, plus lente que de coutume à sa toilette, était en retard. Peut-être aussi avait-elle voulu finir son livre, regarder vite à la dernière page le secret attendu, car elle arriva songeuse avec un reflet de poésie dans les yeux :

— Ah! comme il fait beau! s'écria-t-elle, surprise par la douceur de l'air.

Et, écartant son écharpe, elle donna le bras à Georges, contre lequel avec une affectation de paresse elle se pressait, tandis qu'on passait sous les charmilles.

Lorsqu'on fut parvenu sur la berge de la rivière, au découvert, elle laissa le bras de son cousin, comme si elle eût craint d'être vue ainsi près de lui; et ce léger signe d'instinctive réserve les surprit et les émut tous deux à l'improviste. Involontairement, ils échangèrent un regard, et un silence se fit entre eux lorsqu'ils montèrent sur la barque pour passer l'eau.

Les promeneurs gravirent lentement les pentes de la rive opposée au château, et puis, sous les futaies, au hasard, en dehors de tout sentier, ils marchèrent vers les lieux les plus sauvages de la forêt.

— Si nous allions à la ferme, jusque chez vous, Georges? dit Amélie.

— Il aurait fallu le dire plus tôt, ma chère Amélie, nous avons pris le chemin de l'école, il y a maintenant entre la ferme et nous un ravin difficile à franchir.

— Bah! nous sommes tous deux intrépides; n'est-ce pas, Geneviève?

— Allons! dit Mme de Biray avec entrain et désireuse de détruire par son empressement les préventions de Georges à son égard.

Et l'on se mit en marche gaiement.

Les deux femmes, la joue animée, le pied alerte sous leur robe troussée en jolis plis, avançaient à travers les herbes. Les papillons, les sauterelles, les insectes, s'envolaient devant leurs pas; les menthes, les serpolets, les genêts, embaumaient l'air et mêlaient leurs parfums délicats aux senteurs profondes et plus sauvages des mousses et des bois.

C'était, dans ces jeunes poitrines, une ardeur de vie, une soif de l'air, un élan vers l'étendue. Sur leur front blanc, la jeunesse, la beauté, rayonnaient; dans leur pensée, une espérance invincible malgré tout dominait.

Georges les regardait avancer, saisi tout à coup par des regrets qu'il n'avait jamais éprouvés. Etranger au bonheur qui permet de dire : cette femme est mienne, il songeait à sa jeunesse sans amour, en voyant ces femmes, rêves émouvants, fuir devant lui. La vie des camps, les marches, les étapes dans la nuit, les veillées redoutables aux avant-postes en attendant les batailles, le combat sanglant, les coups affreux, la chute muette du blessé à ses côtés, tels étaient, pour lui, les souvenirs des années jeunes. Oh! c'était beau sans doute et plus noble que l'amour; et à ces souvenirs il frémissait encore, de ce frémissement que les plis fascinateurs du drapeau communiquent aux vrais soldats et qu'ils ne peuvent oublier. Mais tout cela était passé; tout cela était loin, et devant lui il ne restait plus que des années solitaires et vides.

On arriva auprès d'un rocher entouré de grands arbres centenaires; le lieu était sombre; d'épaisses broussailles de tous côtés cachaient la vue, des troncs énormes, noirs, entr'ouverts, des racines rampant sur le sol comme des bras qui se cramponnent, des branches tortueuses enlacées, donnaient à ce coin de la forêt un aspect farouche et sacré. Il y avait là, en effet, de grosses pierres de dolmen, qui de tout temps avaient inspiré la crainte et détourné la hache des bûcherons.

Tout à coup les promeneurs entendirent près d'eux un tressaillement de branches; les femmes eurent peur et se rapprochèrent de Georges.

Un homme était caché dans le taillis. Georges s'avançait dans sa direction, lorsque l'inconnu, sortant des buissons, le fusil à la main, apparut au pied d'un chêne creux avec des airs de brigand.

Amélie poussa un cri.

— Ah! c'est toi, Melchior! tu m'as fait bien peur! et que fais-tu là?

Trompe-la-Mort haussa les épaules et, suivant sa coutume, répondit d'une façon énigmatique :

— Il faut bien qu'il y ait quelqu'un dans les bois pour chercher la voie du sanglier..., et il regardait ses interlocuteurs d'un œil étrange.

— Et comme ça, Mlle Amélie se promène, ajouta-t-il (il ne daignait point parler aux autres), et où va-t-elle si loin?

— Nous allons à la ferme de M. de Naucelles, mon brave Melchior!

— Allez! allez! Nous y allions aussi autrefois avec M. le marquis, mon maître, lorsque vous étiez toute petite. Et c'est là qu'il m'a dit à moi son secret, le secret qu'il a emporté lorsque la mort lui a serré les dents. Ah! malheur! Pauvre château de Naucelles!...

— Et tu ne peux pas le dire ce secret, Melchior? reprit Amélie un peu tremblante.

Trompe-la-Mort regarda Georges.

— Je m'étais juré de ne pas le dire encore, mais tant pis. Vous voyez ce monsieur qui est là, mademoiselle Amélie, ce soldat qui porte votre nom, eh bien! c'est celui-là dont M. le marquis voulait que vous fussiez la femme. Malheur! Bonne promenade, mademoiselle Amélie!

Et Trompe-la-Mort, remettant son fusil sur l'épaule, s'avança vers le fourré; Geneviève, qui était près du passage où il s'engagea, l'entendit murmurer tout bas : « Heureusement que Trompe-la-Mort est toujours vivant! »

Ce fantôme, digne de figurer dans un roman de Walter-Scott, avait singulièrement troublé les imaginations des promeneurs. Cependant ils reprirent leur course. Bientôt le profond ravin qu'il fallait traverser pour aller à la ferme se présenta devant eux. Pour découvrir un sentier praticable, Georges descendit à travers les rochers.

— A la rigueur et si vous osez, vous pouvez passer par ici, cria-t-il lorsqu'il fut arrivé au ruisseau.

Les deux jeunes femmes n'hésitèrent pas, mais dès qu'elles se trouvèrent à moitié hauteur, il fallut venir à leur secours. Une roche abrupte formait une marche élevée sur le sentier très étroit, et le précipice à pic sur le côté donnait le vertige. Amélie passa le bras sur l'épaule de son cousin; elle riait, à la fois émue et hardie, et lestement elle franchit le mauvais pas. Mais Georges dut remonter pour aller chercher Mme de Biray demeurée en arrière et tremblante devant l'obstacle. Elle n'osait, comme Amélie, se confier familièrement à son guide, et il y avait du danger cependant à essayer de descendre en s'appuyant simplement sur la main que M. de Naucelles lui tendait.

— Permettez, madame, dit Georges sans attendre un refus.

Et résolument il prit la jeune femme dans ses bras et la porta pendant quelques pas. Les cheveux de Geneviève s'accrochèrent aux broussailles, et lorsqu'elle arriva au ravin, la toilette défaite, elle était rougissante et confuse.

Amélie riait de l'aventure. Pour se reposer de l'émotion d'un instant, on s'assit sur un tronc d'arbre.

— A la guerre comme à la guerre, dit Georges, voulant rassurer les timidités de Mme de Biray et lui permettre d'arranger devant lui, sans trop d'embarras, les longues tresses dont, pour la première fois peut-être, Amélie remarqua l'extraordinaire beauté.

On reprit bientôt la marche, et chacun était à ses pensées. Décidément, l'intimité croissante qui s'établissait entre Georges et ses compagnes avait un charme très vif pour lui. Il éprouvait des plaisirs inconnus dans ces rapports que les circonstances avaient fait naître. Alors même qu'on gardait le silence sur la situation d'Amélie vis-à-vis de son mari, on songeait à l'erreur irréparable qui la lui avait donnée. Involontairement, en esprit, on refaisait autrement les destinées. Des mots échappaient aux lèvres, qui trahissaient les pensées secrètes. Puis on revenait en silence sur ces paroles où le cœur s'était livré; l'imagination allait plus loin, et dans ce jeu des pensées on se complaisait sans oser le dire. Le secret révélé par Trompe-la-Mort murmurait encore dans l'air aux oreilles de Georges et d'Amélie.

Toute la promenade se fit sous l'influence de ces impressions; elles duraient encore le soir, sans doute, lorsqu'on traversa la rivière pour le retour. Assis sur la barque lente qui les conduisait d'un bord à l'autre, les trois compagnons demeuraient immobiles, regardant l'eau glisser à leurs côtés, pendant que l'ombre et les vapeurs bleues du soir donnaient au paysage ces aspects incertains qui tiennent du rêve et ravissent les esprits oppressés par la réalité.

— Ton père me recevrait-il chez lui si j'étais obligée de quitter Naucelles? demanda brusquement Amélie en prenant le bras de Geneviève.

— Il serait trop heureux; mais, en vérité, pourquoi cette question, ma chère?

— Ah! on ne sait pas..., dit la marquise, marchant vite pour cacher son visage trop ému.

Comte V. d'Adhémar.

(La suite prochainement.)

UN OUVRAGE DE M. ÉMILE OLLIVIER

I

A qui tâche de vivre en dehors des partis, de leurs fictions, de leurs ignorances, de leurs niaiseries, de leurs mensonges et de leurs querelles, le nom de M. Émile Ollivier ne rappelle qu'éloquence et honnêteté. Dans sa vie publique, il fut sincère, loyal et désintéressé. Vaincu, il a défendu la liberté vaincue comme lui; il l'a défendue sous sa forme la plus haute : la liberté religieuse. Pour se relever de sa disgrâce, pour se refaire une popularité, il ne s'est ni abaissé ni asservi aux passions victorieuses, aux passions viles et avides qui exploitaient le pouvoir, le budget et la foule. On peut contester ses opinions et ses actes, non son caractère. Il a perdu la faveur, il a gardé l'estime.

Le grand ouvrage, *l'Empire libéral*[1], dont M. Ollivier vient de publier le premier volume, et qui en aura sept, révèle d'avance, par son titre comme par son étendue, l'inspiration dont il est né et le caractère dont il est empreint. C'est une sorte d'auto-biographie personnelle, encadrée dans la trame d'une histoire générale. Si nous comprenons bien son plan, M. Émile Ollivier nous raconte l'origine et la marche de ses idées politiques, ses luttes pour leur triomphe, leur avènement dans l'Empire libéral : et, pour se fortifier lui-même devant le jugement de ses contemporains et de la postérité; pour montrer à tous que cet Empire libéral qu'il incarna un jour était, non un accident fortuit, non un essai risqué d'une imagination solitaire, mais le développement historique d'un principe qui fermentait dans les esprits et les événements de notre siècle; il appelle à son aide, il rattache à sa propre destinée la suite même de nos traditions et de nos révolutions.

Oserons-nous dire à M. Emile Ollivier que, selon nous, sa thèse personnelle, si nous pouvons nous exprimer ainsi, se suffit à elle-même; qu'elle suffit à le défendre, et qu'elle est plutôt infirmée que confirmée par sa thèse générale? Ils sont rares aujourd'hui, les hommes qui reprocheraient à M. Ollivier d'avoir accepté le ministère sous Napoléon III. Il y entra en compagnie des plus honnêtes gens. Il y entra salué comme l'espérance, porté par l'opinion publique, aux applaudissements des hommes les plus

[1] *L'Empire libéral : études, récits, souvenirs.* — Tome Ier : *Du principe des nationalités.* — A Paris, chez Garnier frères.

considérables et les plus divers, de M. Guizot et de M. Thiers, de M. Odilon Barrot et de M. de Rémusat, de M. Laboulaye et de M. Casimir-Périer. Le ministère de M. Emile Ollivier parut à son heure comme le ministère Martignac du second Empire. Lorsque nous regardons autour de nous, lorsque nous voyons où nous en sommes après vingt-cinq ans, tant d'avortements, tant de mécomptes, tant d'assurances convaincues d'impuissance, nos haines féroces, les divisions irréconciliables des alliés de la veille, nous devons être indulgents aux personnes qui regretteraient que le cabinet du 2 janvier 1870 n'eût pas suivi son cours régulier.

A cette date mémorable, bientôt fatale, de sa vie, M. Emile Ollivier a eu cette particularité distinctive, qu'accédant à l'Empire, il vint, non en subir, mais en tempérer les lois. Ses idées, il ne les déposa pas au seuil du pouvoir; il les apporta dans son portefeuille ministériel. Son programme d'opposition, loin de le renier ou même de le réserver, il l'adapta et l'appliqua. Comme les partis, ces enfants capricieux et souvent méchants, ont de fausses balances! Comme ils changent à leur gré les poids et les mesures! Il y a quelques jours, des hommages que nous ne critiquons pas, étaient rendus par les plus véhéments adversaires de M. Emile Ollivier à M. Duruy; ils étaient dus à l'intégrité de sa vie et à la puissance de son labeur. Le gouvernement de la République se faisait représenter à ses funérailles. Et cependant, vieux libéral, vieil opposant au 2 décembre, M. Duruy avait reçu le pouvoir sous Napoléon III, dans des circonstances plus douteuses, moins au grand jour, moins à ciel ouvert que M. Emile Ollivier; il l'avait reçu, non d'une désignation parlementaire, mais d'un bon plaisir personnel; il l'avait reçu en 1863, à un moment où le régime n'avait pas encore adouci sa rigueur, et où la politique du maître était engagée dans ses plus grosses fautes, dans l'expédition du Mexique, dans l'exécution du Danemark, dans le dédale des intrigues italiennes et allemandes au fond desquelles se trouvaient l'invasion et la mutilation de la France.

Quant à la trombe de fer et de feu sous laquelle le cabinet du 2 janvier a péri, quant à la guerre de 1870, nous accorderons volontiers à M. Emile Ollivier qu'il en fut la victime bien plus que l'auteur. Un instant, il avait, en écartant le prétexte, conjuré la crise; lorsque les ardeurs belliqueuses qui, sinon chez l'Empereur demeuré passif durant ce quart d'heure formidable, du moins auprès de lui, dans son intérieur et dans son entourage, parlaient le plus haut, il agit encore et toujours en modérateur. Le cœur léger qu'on lui a reproché, ressemblait plutôt à une conscience tranquille. Les pièces diplomatiques qui, depuis lors, ont vu le jour, les épanchements de M. de Bismarck, ses propos de table, l'ostentation avec laquelle

il s'est vanté d'avoir bandé les yeux de son vieux souverain de soixante-treize ans pour le forcer à marcher dans le sang jusqu'au cou, et d'avoir fait sortir d'un faux l'une des boucheries les plus vastes et peut-être, hélas! les plus inépuisables de l'histoire humaine, tout cela, nous le reconnaissons, doit tranquilliser de plus en plus la conscience de M. Emile Ollivier : « Sans moi, disait un jour M. de Bismarck à l'un de ses intimes[1], trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu; quatre-vingt mille hommes (il était trop modeste dans le compte des morts qu'il avait faits) n'auraient pas péri; des pères, des mères, des sœurs, ne seraient pas plongés dans le deuil... Maintenant, j'ai cela à régler avec Dieu. »

En regard des paroles de ce triomphateur qui a raison de ne pas être sans quelque souci du côté de Dieu, M. Ollivier a la consolation de pouvoir écrire en pleine franchise et en pleine vérité : « Il est peu d'histoires aussi tragiques que celle du ministère du 2 janvier. Elle rappelle celle des musiciens de *Roméo et Juliette* qui, conviés au festin nuptial, arrivèrent pour chanter les complaintes de la sépulture. Une des intentions les plus fermes de chacun de ses membres était de ne pas ouvrir le conflit sanglant en perspective depuis 1866, de l'apaiser, au contraire, par de prévoyantes abstentions et par un désarmement réciproque. La liberté leur était chère, surtout parce qu'ils y voyaient une garantie de paix. Ce ministère, honnêtement et passionnément pacifique plus encore que libéral, a été obligé de devenir à l'improviste un ministère de guerre. Il n'a pu retenir la fatalité en marche; plus forte que sa volonté, elle l'a entraîné, subjugué, vaincu. »

II

Mais si M. Emile Ollivier a le droit de dégager sa responsabilité dans les malheurs de la France, il ne peut vraiment pas, en bonne conscience, dégager celle de l'Empire. En 1870, M. de Bismarck a mis le feu à l'Europe; ne lui disputons pas cet honneur qu'il réclame. Qui, depuis dix années, avait préparé l'incendie? Qui avait encouragé l'incendiaire? M. Ollivier convient sans peine que notre grandeur nationale ne s'écroula si vite que parce qu'elle était minée d'avance : « 1866 et 1867, dit-il, telle est la véritable date fatidique du second Empire. C'est dans ces années, à marquer éternellement de noir, qui ont vu le principe des nationalités abandonné et celui de la conquête ressuscité au profit de la Prusse, c'est dans ces années d'aveuglement, où une faute n'a été conjurée que par une faute plus grave, et où les défaillances du pouvoir ont

[1] Moritz Busch.

été rendues mortelles par les acharnements de l'opposition; c'est dans ces années maudites qu'est né le péril suprême de la France et de l'Empire. Si l'année 1870 est celle des désastres militaires, l'année 1866 est celle du désastre politique. »

L'année 1866, c'est l'année de Sadowa! M. Emile Ollivier aurait pu remonter plus haut, jusqu'à la campagne d'Italie, telle qu'elle fut menée politiquement, jusqu'à la misérable suite qui, selon un mot célèbre de Mgr Dupanloup, fut donnée à nos victoires. L'unité fédérative de l'Italie qu'on nous avait annoncée comme le prix de la guerre, était un programme équitable et sage; plus ou moins concentrée selon les besoins des temps, elle répondait aux aspirations populaires, aux revendications que les meilleurs patriotes, les Papes en tête, avaient souvent déployées. Notre Henri IV l'avait embrassée, les ministres philanthropes de Louis XV, comme le marquis d'Argenson, en avaient caressé l'image; en 1848, tandis que Gioberti l'offrait comme un phare aux regards de la péninsule, M. de Lamartine, au nom de la République naissante, l'indiquait dans un discours de tribun, plein des conseils de l'homme d'Etat. Triomphant par nos armes dans l'Italie de 1859, le principe de l'unité fédérative, à qui appartient l'avenir, et qui régira peut-être un jour l'Europe pacifiée, se serait consolidé du même coup en Allemagne où princes et peuples se firent tuer en 1866 pour le défendre; en Autriche, où il porte une monarchie faite de pièces et de morceaux; dans toutes ces contrées du Danube et des Balkans où il est l'espoir des faibles.

Ce qui advint désorienta le monde. D'autres voies s'ouvrirent; la façon dont le Piémont prit le Centre, puis le Sud, puis l'Italie entière, la Sicile y comprise, enseigna à la Prusse l'art de prendre l'Allemagne. Castelfidardo contenait en germe l'expiation qui nous attendait nous-mêmes à Sedan : de son pied, qui boite souvent, mais qui avance toujours, la Justice mit dix ans à franchir l'étape. Au bout de dix ans, le même mois de septembre, qui avait vu l'héroïque Lamoricière, accablé sous la déloyauté de l'attaque et du nombre, rendre son épée, vit un Napoléon, l'héritier du Titan, rendre la sienne. A considérer cette chute prodigieuse et rapide, on croirait que l'écho s'était réveillé pour redire le mot sinistre, laissez-passer impérial du général Cialdini : Faites, et faites vite!

La Prusse a été quelque temps avant de comprendre, avant de se décider, avant d'écouter le tentateur qui siégeait aux Tuileries. Ne sachant au juste que penser de ce politique et de cette politique; étonnée et inquiète de ce souverain qui avait l'air de travailler plus à la grandeur de ses voisins qu'à celle de son pays; soupçonnant des profondeurs là où il n'y avait que du

vide; se disant que celui qui l'invitait si aimablement à conquérir sur les autres ne songeait vraisemblablement qu'à conquérir sur elle-même; à la fois excitée dans ses convoitises et dans ses terreurs; elle commença par réorganiser avec une vigilance admirable son armée, cette armée qui lui permettrait de dissiper toutes ses terreurs et de satisfaire toutes ses convoitises. M. Guizot nous disait vers ce temps-là : « Le roi Guillaume hésite, il est partagé entre l'esprit allemand et l'ambition prussienne qui bataillent en lui. » Il les concilia ensemble, en accaparant tout et en ne lâchant rien. Sadowa brilla comme un coup de foudre : les nuages d'où il sortit étaient formés de nos rêves; et la flamme qu'il jeta nous montra, dans l'Europe défaite par nos mains, l'empire d'Allemagne refait contre nous.

Dans l'intervalle, entre Castelfidardo et Sadowa, une occasion s'était offerte à Napoléon III d'arrêter, peut-être d'étouffer dans l'œuf le monstre qu'il couvait. En 1864, l'Angleterre, toujours jalouse de sa suprématie sur les mers, nous avait pressés de joindre nos démarches et nos efforts aux siens pour protéger, contre le premier essai que la Prusse, assistée de la triste Autriche, allait faire de sa puissance militaire, l'intégrité du Danemark et le respect des engagements de l'Europe. Napoléon III s'esquiva, livrant à la Prusse le fidèle allié qui, sous Napoléon Ier, pour notre cause, avait vu sa capitale brûlée par les boulets anglais. L'Angleterre se consola de notre refus, en pensant que cette Prusse que la France laissait se fortifier avec les dépouilles des faibles userait de sa force contre la France : « Ç'a été, écrivait lord Palmerston à lord John Russell, le 13 septembre 1865, un acte injuste que celui d'enlever au Danemark le Schleswig et le Holstein. » Cette séparation accomplie, il estimait qu'ils devaient être incorporés à la Prusse, « une Prusse forte étant essentielle à la force allemande contre les deux puissances ambitieuses et agressives, la France et la Russie, qui pèsent sur elle à l'Occident et à l'Orient [1]. »

Certes, les avertissements ne manquaient pas à la France; citant un discours récent de Guillaume II, qui se pare avec orgueil de ce souvenir, M. Emile Ollivier rappelle que, dès 1864, — l'année même du démembrement de la monarchie danoise, consommé par nos complaisances, — tous les jeunes Prussiens qui sortaient de l'école étaient unanimes sur le rétablissement de l'empire d'Allemagne et sur le recouvrement de l'Alsace et de la Lorraine.

Et encore, si l'empereur Napoléon III, perdu et comme égaré

[1] *Lord Palmerston, sa correspondance intime, etc.*, traduite de l'anglais par Augustus Craven, t. II, p. 655.

dans des desseins vagues où il ne marchait qu'à tâtons, avait mis dans sa main les moyens qui délient les nœuds les plus compliqués, la force qui les tranche! Mais non : les lettres du général Ducrot, cri pathétique et souvent sublime d'un soldat et d'un patriote, viennent de nous attester une fois de plus que l'incohérence de nos plans ne fut dépassée que par l'imprévoyance de nos ressources. Le second Empire fut un gouvernement de parade, non d'action.

Dans un passage de son ouvrage, que nous avons rapporté, M. Emile Ollivier écrit « que les défaillances du pouvoir furent rendues mortelles par les acharnements de l'opposition. » Où? Comment? A quelle date? Sur quelle question? Si les amis du second Empire pouvaient avoir un regret, ce serait que l'opposition bien modérée qui, depuis la guerre d'Italie, s'agitait inquiète, attristée, silencieuse sur les bancs du Sénat et du Corps législatif, parmi les partisans les plus dévoués du régime établi, n'eût pas fait un effort plus vif, même un éclat, pour contraindre Napoléon III à sauver la France et à se sauver lui-même, malgré lui. Serait-ce dans la préparation de la guerre que la violence de l'opposition aurait entravé les résolutions du gouvernement? M. Ollivier reproduit un discours de 1867 où M. Thiers faisait bon marché de la garde nationale mobile et ne lui accordait qu'une importance secondaire : « Quand nous voyons, disait-il aux députés, que l'armée que nous pourrions présenter à l'ennemi serait, dépôts déduits, n'oubliez pas cela! de 540 000 hommes avec sept ans de service, de 600 000 hommes avec huit ans, et de 680 000 hommes avec neuf ans, je dis que la France aurait le temps de respirer derrière une aussi puissante armée, et j'ai la confiance, moi, que cette armée donnerait le temps à la garde nationale mobile de s'organiser. »

M. Thiers avait-il tort? Il pensait que, l'issue d'une guerre dépendant presque à coup sûr des premières batailles, toute la dépense et tous les soins devaient porter avant tout sur la constitution de l'armée active, de celle qui, bien approvisionnée, bien instruite, bien conduite, bien commandée, ouvrirait la campagne et en déciderait. Pour cette armée, telle qu'il la tirait de la loi de 1832 avec des contingents annuels de cent mille hommes et avec le service militaire de sept, huit, même neuf ans, — pour cette armée que nous serions bien heureux d'avoir au jour du choc suprême, et que l'Allemagne nous envierait, — il ne marchandait pas, il eut prodigué les millions qui, appliqués à la garde nationale mobile, lui paraissaient d'une utilité moins urgente et d'une efficacité plus douteuse.

Au mois de juin 1870, lorsque rien dans l'air n'annonçait encore la guerre si proche, le ministère présidé par M. Ollivier avait proposé de fixer à 90 000 hommes le contingent de la classe de l'année courante, au lieu du chiffre de 100 000, annuellement voté depuis 1856. C'était un gage de paix qu'il offrait à l'Europe, une invitation à un désarmement mutuel et général. La commission, dont M. d'Andelarre était le rapporteur, accepta le projet, tout en exprimant le regret que cette réduction n'eût pas coïncidé avec une mesure équivalente chez les puissances étrangères, et le vœu qu'elle ne fût pas maintenue à l'avenir si elle n'était pas imitée ailleurs.

Quelques députés de la gauche, MM. Garnier-Pagès et Jules Favre, crièrent à l'exagération de nos forces militaires, ils combattirent le système des armées permanentes. Ce fut M. Thiers qui leur répondit : « Je suis pour la paix, dit-il; mais, pour que nous la conservions, il faut que nous restions imposants. Ce n'est pas le moment de faire ici des calculs d'effectifs. D'ailleurs, ne m'attendant pas à prendre la parole, je n'ai pas apporté les éléments de ces calculs ; mais, si vous preniez neuf contingents de 90 000 hommes, en leur faisant subir les réductions nécessaires, vous verriez que ce n'est pas avec eux que vous pouvez constituer une armée suffisante dans le cas d'une grande guerre. Si je l'osais, je proposerais de revenir à la loi de 1832, avec le contingent de 100 000 hommes; cela ne dépend pas de moi, mais soyez convaincus que vous avez à peine le nécessaire avec 90 000 hommes. »

C'était le 30 juin, moins d'un mois avant l'explosion soudaine de la guerre, que M. Thiers parlait ainsi; remontant une deuxième fois à la tribune, il déclarait avec une loyauté patriotique qu'il était d'autant plus partisan d'une armée forte, numériquement et militairement forte, qu'il avait ressenti plus vivement l'affaiblissement infligé à la France par les fautes de notre politique extérieure : « Sadowa, ajouta-t-il, est pour moi la cause d'une très grande douleur. Je ne joue pas la comédie devant mon pays; c'est une profonde douleur que j'éprouve, parce que je vois tout ce qu'il y a d'irréparable dans la situation que Sadowa nous a créée. Mais il faut être conséquent. Croyez-vous que ce soit là une grande faute? Oui, assurément; mais ce n'est une faute que parce que c'est un grand malheur. Or, après que l'on a reconnu que c'est un grand malheur et après en avoir fait un grief, il ne faut pas l'annuler un instant après, en raisonnant comme s'il ne s'était rien passé. »

Le *Journal officiel* constate que les deux ministres de la guerre et de la marine, le maréchal Le Bœuf et l'amiral Rigault de Genouilly, interrompirent M. Thiers de leurs marques d'approbation auxquelles la Chambre presque entière mêla ses applaudissements.

Nous nous étonnerions si les principes de M. Thiers sur la constitution des armées ne réunissaient encore, même plus que jamais, les suffrages des plus intrépides survivants de l'année terrible, de ce général du Barail, par exemple, dont M. Émile Ollivier nous fait un si juste éloge.

III

M. Émile Ollivier ne borne pas sa généreuse défense au second Empire; il l'étend au premier, comme si ce gouvernement sommaire, que M. Royer-Collard, qui l'avait vu de près, appelait un despotisme tempéré par les lumières du despote, avait quelque chose de commun avec la pensée humaine, pacifique, libérale, qui restera, même en dépit de la catastrophe dernière, l'honneur du cabinet du 2 janvier 1870.

Si nous en croyions les récits qu'on est en train de nous faire dans quelques livres, parmi lesquels nous ne rangeons pas l'ouvrage de M. Émile Ollivier, l'empereur Napoléon Ier aurait eu tort de se juger perdu après ses défaites, devant sa capitale occupée par l'ennemi. Il aurait eu tort de déclarer, dans ses conversations de Sainte-Hélène, que, depuis Leipsig, il n'espérait plus, et que, dès cette époque, il était parfois tenté de passer aux Bourbons les rênes de la fortune qui lui échappaient. Il ne serait tombé que par mégarde, par accident, par l'apathie de ses maréchaux qui, las des neiges de la Russie, voulaient jouir de leurs dotations au coin du feu, par les intrigues de quelques traîtres : Marmont, Augereau, La Fayette, Fouché, surtout Talleyrand. L'infâme Talleyrand aurait consommé sa grande trahison en s'en allant à Vienne, comme il avait déjà commencé de le faire à Paris, livrer la France, les peuples, le droit, nos frontières, notre territoire, pour de l'argent.

Tout cela est le roman, — roman qui n'honorerait pas la France. La chute de Napoléon fut la chose la plus naturelle du monde; elle se produisit tout uniment parce qu'il avait cessé d'être le plus fort : « L'expédition de Russie, dit M. Ollivier avec justesse, — cette expédition, qui, de l'avis de Wellington et de beaucoup d'excellents juges militaires, eût été désastreuse en tout cas, même indépendamment des rigueurs d'un hiver précoce, a été la véritable cause de la perte de Napoléon ». S'étant comptés à Leipsig, les peuples de l'Europe virent qu'avec leur nombre ils auraient raison de son génie; et ils tirèrent la conclusion de cette découverte facile, en le poursuivant jusqu'à ce qu'ils l'eussent abattu. Il ne fut trahi que par lui. On peut même ajouter, pour le flatter dans son infortune, que cet homme si grand ne devait être renversé que par lui-même. Les trahisons, dont plusieurs de

ses biographes se sont fait un thème pour laisser leur idole à l'état de dieu invincible, ne furent pas des trahisons[1]. Elles restèrent sans conséquence sur le résultat final. Elles le ratifièrent sans l'avoir préparé ni décidé; elles constatèrent le fait accompli. Si, devant l'effondrement certain, irrémédiable, déjà consommé, où la France allait s'abîmer avec l'Empire, M. de Talleyrand n'avait pas eu l'idée de tirer de notre propre histoire le principe qui nous sauverait; s'il n'avait eu la présence d'esprit de l'opposer, comme une dernière digue, à tous ces rois déchaînés qui puisaient dans ce principe leur titre, leur droit, leur force pour commander à leurs peuples; nous étions à la discrétion de nos vainqueurs qui nous démembraient, comme, dans le néant de nos gouvernements, ils nous ont démembrés cinquante-cinq ans plus tard. Adossé à notre vieille monarchie nationale pour résister tant bien que mal à l'Europe, M. de Talleyrand, que nous ne jugeons qu'en cette phase de sa vie, fit ce qu'aurait fait le cardinal de Richelieu; et, en même temps, provoquant le retour de Louis XVIII comme roi constitutionnel, il fit ce qu'avaient désiré Mirabeau, Barnave, Sieyès, tous les promoteurs de la Révolution.

Même évidence pour les Cent-Jours. A l'aide de petits papiers, extraits des archives des préfectures ou des cartons de la police, et décorés du nom de documents, on voudrait nous faire accroire que c'est la France qui a rappelé et ramené Napoléon de l'île d'Elbe. Ce n'est pas avec des trouvailles de ce genre qu'on changera rétrospectivement l'histoire vivante d'un peuple; là encore, Napoléon dirait à ses jeunes amis posthumes le mot de Talleyrand, de ce Talleyrand que, selon sa confidence au véridique M. Mollien, il regrettait tant de ne pas avoir auprès de lui dans ses conseils, pendant les Cent-Jours : « Pas de zèle, Messieurs! » Il a raconté lui-même, maintes fois, avant et après Waterloo, qu'une fois rentré aux Tuileries où il retrouvait son trône, se revoyant dans cette France anxieuse, défiante et morne, il avait senti que c'était fait de lui. En réponse à ces petits papiers qu'on peut fournir dans tous les sens, et qui ne prouvent rien parce que les rapports des préfectures et de la police signalent bien moins l'état général d'un pays que les exceptions à cet état général, les contraven-

[1] Nous recommandons une *Causerie du lundi* du 12 avril 1852, écrite au lendemain du coup d'Etat, en pleine ferveur bonapartiste, où Sainte-Beuve analyse, mesure et réduit avec un admirable mélange de sagacité et d'équité le cas du maréchal Marmont. Certes, le juge est irrécusable : adversaire de la Restauration, républicain avec Carrel, plus tard impérialiste avec le prince Napoléon, sénateur et solidaire, il avait de plus l'intelligence la plus fine, voisine du génie.

tions et infractions qui s'y commettent, — nous citerons simplement ce que M. de Lamartine écrivait, non pas avec la fantaisie d'un auteur qui a la prétention de ressusciter une époque, mais avec l'autorité d'un témoin qui a vu : « On fait grimacer indignement l'histoire depuis quinze ans sur ce retour de Bonaparte, soi-disant triomphal, à Paris, aux applaudissements de la France. C'est un mensonge convenu qui n'en est pas moins un grossier mensonge. La vérité, c'est que la France étonnée et consternée fut conquise par un des souvenirs de gloire qui intimidèrent la nation, et qu'elle ne fut rien moins que soulevée par son amour et par son fanatisme pour l'Empire. Ce fanatisme, alors, n'existait que dans les troupes, et encore dans les rangs subalternes seulement. La France était lasse de combats pour un homme; elle avait salué dans Louis XVIII, non pas le roi de la contre-révolution, mais le roi d'une constitution libérale. Tout le mouvement interrompu de la révolution de 1789 recommençait pour nous depuis la chute de l'Empire. La France entière, la France qui pense, et non pas la France qui crie, sentait parfaitement que le retour de Bonaparte amenait le retour du régime militaire et de la tyrannie. Elle en avait effroi. Le 20 mars fut une conspiration armée et non un mouvement national. Le premier sentiment du peuple fut le soulèvement contre l'audace de cet homme qui pesait sur lui du poids d'un héros. S'il n'y eût point eu d'armée organisée en France pour voler sous les aigles de son empereur, jamais l'Empereur ne fut arrivé jusqu'à Paris. L'armée enleva la nation, elle oublia la liberté pour un homme, voilà la vérité[1]. »

Quant au rôle de la diplomatie française à Vienne, les considérations magistrales que M. le duc de Broglie a publiées dans ce recueil, il y a deux ans, nous dispensent d'y insister. Sans contester qu'il y avait matière à la délibération la plus difficile et la plus attentive dans le choix à faire, entre la Prusse et la Russie d'une part, l'Angleterre et l'Autriche d'autre part, il nous suffira de dire que, dans la conduite qu'elle suivit, la France eut surtout à cœur la défense des Etats secondaires, ses meilleurs clients dans tous les temps, ses protégés et ses soutiens naturels en Allemagne, ceux-là mêmes à qui Napoléon, reprenant l'argumentation de M. de Talleyrand, adressait, la veille de Waterloo, un appel désespéré : « Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la Confédération du Rhin gémissent d'être obligés de prêter leurs bras à la cause des princes ennemis de la justice et

[1] *Les Confidences*, par A. de Lamartine. 1855.

des droits de tous les peuples. Ils savent que cette coalition est insatiable. Après avoir dévoré douze millions de Polonais, douze millions d'Italiens, un million de Saxons et six millions de Belges, elle devra dévorer les Etats de deuxième ordre de l'Allemagne. »

Les traités de 1815 furent l'œuvre de Napoléon, améliorée par les Bourbons. Tels qu'ils étaient, avec leurs dures exigences que Waterloo avait redoublées, ils n'entamaient pas sérieusement la France, ils laissaient un champ vaste à sa grandeur. Par la faute de Napoléon, ils nous enlevaient des conquêtes légitimes, utiles, presque nécessaires; par le bienfait des Bourbons, ils nous conservaient ces parties de nous-mêmes que la Prusse réclamait déjà : nos provinces patrimoniales, nos provinces-frontières, celles qui nous manquent aujourd'hui. Diminuée, la France n'était pas mutilée. Ces traités de 1815, que, même dans leur rigueur, Napoléon n'eût pas obtenus, il eût été trop heureux de les accepter. Déjà, pendant la campagne de 1814, pour prolonger les chances d'une lutte où, gagnant des batailles, il perdait toujours du terrain, il avait déclaré, dans de belles phrases sonores et creuses, que, si les Bourbons pouvaient régner sur une France réduite à ses anciennes limites, il ne le pouvait pas. Sans doute, ils étaient assez petits, et lui était trop grand! Au retour de l'île d'Elbe, ce n'était plus cela : son premier soin, avant même son entrée à Paris, avait été de faire savoir aux puissances que ces anciennes limites si dédaignées, il les acceptait; qu'il serait un fidèle observateur du traité de Paris [1], de ce traité si amèrement reproché aux Bourbons. Sagesse trop tardive! Il abaissait sa dignité sans relever son empire. Il avait tellement dit et redit aux puissances l'impossibilité morale où il serait de se tenir tranquille dans la France de Louis XIV, que, le connaissant comme elles le connaissaient, elles étaient excusables de ne pas le croire sur parole dans sa contrition intéressée et superficielle. Elles demeurèrent plus qu'incrédules; elles furent froidement implacables, même la Russie et la Prusse, à qui, par un acte sans patriotisme, il avait chargé M. de Caulaincourt de livrer le traité secret, conclu par la France avec l'Autriche et l'Angleterre, pour résister « à leurs usurpations [2]. »

Dans toutes ces questions de l'histoire de notre siècle, si brûlantes encore malgré les cendres dont nos malheurs plus lourds auraient dû les couvrir, la bonne foi de M. Émile Ollivier est telle,

[1] *1815*, par Henry Houssaye, livre III, chap. II.

[2] *Id.* Dans une lettre du 25 mars 1815, citée par M. Houssaye, — lettre adressée à Napoléon, — M. de Caulaincourt qualifiait ainsi les prétentions de la Russie et de la Prusse. C'était donner raison à M. de Talleyrand et à ce traité secret qu'il livrait.

son patriotisme si sincère, la source de ses informations si abondante, que, lorsque la politique, d'honorables souvenirs, une dernière fumée du combat, lui ont inspiré une appréciation excessive ou inexacte, il ne tarde pas à l'adoucir, à la ramener au point juste. Ami de l'Empire, désolé qu'il n'ait pu vaincre avec la France, il arrive à juger avec une vérité affectueuse la Restauration, comme ne la jugent pas, dans leurs Mémoires, bien des hommes qu'elle a comblés. Il montre comment, sous ce régime ardemment national, le principe des nationalités et celui de l'équilibre qui, pour leur sécurité mutuelle, ont besoin l'un de l'autre, se sont relevés peu à peu de leur défaite commune. Au premier abord, la guerre d'Espagne de 1823 l'avait inquiété; il y dénonçait un attentat contre la liberté d'un peuple. Tout bien considéré, il reconnaît qu'elle a réussi précisément parce qu'à l'inverse de l'entreprise de Napoléon, elle respectait cette liberté : « L'Empire détrônait le roi national, la Restauration le défendait; ne poursuivant pas le même but, on était certain de ne pas aboutir au même résultat et, où l'Empereur n'avait recueilli que des misères, de n'obtenir que des avantages. »

La guerre d'Espagne heureusement conduite, les conspirations militaires cessent par enchantement dans les rangs de nos soldats que le canon a rattachés au drapeau. Appuyé sur une armée fidèle et forte, le gouvernement royal rentre en égal, bientôt en maître et en arbitre sur la scène du monde. Il oblige l'Autriche à renoncer à ses occupations militaires dans les États libres de l'Italie, soutient dans leurs tentatives constitutionnelles les États secondaires de l'Allemagne, affranchit la Grèce, domine l'Égypte, prépare la conquête d'Alger, traite à Saint-Pétersbourg de la revision des traités de 1815 et de l'accroissement de nos frontières. Mais laissons la parole à M. Emile Ollivier, jouissons de sa joie de bon citoyen : « Sur le trône, Charles X se montra passionné pour le relèvement national. Grâce à sa politique intelligente, notre situation était admirable au commencement de 1830. A Alger, nous représentions l'humanité; en Grèce, en Italie, les nationalités; partout la dignité; nous étions assurés de l'amitié dévouée de la Russie; il ne dépendait plus que de nous d'effacer les derniers vestiges de nos défaites; nous allions nous retrouver à la tête de l'Europe. Un peuple convaincu que tout débat intérieur est de mince importance dès qu'il s'agit de la prépondérance extérieure, aurait tout pardonné au roi qui lui rendait de tels services. Il ne l'eût pas renversé à l'occasion de quelques ordonnances, maladroites peut-être, mais trop justifiées par d'implacables provocations. »

M. Emile Ollivier va même plus loin; dans le duel du Parlement

et du roi, il donne raison au roi, qui avait le droit de choisir ses ministres, le Parlement n'ayant que celui de les juger sur leurs actes, non sur ses antipathies. La catastrophe survenant, il salue de son hommage et de son deuil ce roi qui tombe, ces horizons de la grandeur française qui se ferment, ce vaisseau de l'exil qui emporte avec Charles X « nos espérances prochaines de relèvement ».

La justice que M. Emile Ollivier rend à la Restauration ne nous étonne pas. Il aime la vérité, l'honnêteté et la liberté : trois beaux attraits qu'avait la Restauration pour gagner son cœur. A mesure qu'il pénètre dans cette époque, est-ce qu'il n'y respire pas à l'aise? Dans les Corps législatifs muets et sourds du premier Empire, nous supposons qu'il aurait été un peu dépaysé et étouffé; il aurait été chez lui dans les Chambres de la Restauration, en pleine vie, à cette heure orageuse et radieuse de résurrection nationale où, protégée par le trône de Louis XVIII, se relevait la tribune de Mirabeau. Il aurait trouvé, dans cette Restauration, ce que, somme toute, il y a eu de mieux dans notre siècle. Il y aurait trouvé des maîtres, des modèles, des amis, des compagnons de brillante et douloureuse destinée, l'éloquent comte de Serres, dont M. Guizot disait : « C'est un généreux, il périra! » Puis tant d'autres, voués à l'éclat et à l'épreuve, qui mirent dans la politique leur âme et leur imagination : Lainé, qu'aimait Lamartine, Chateaubriand, que M. de Metternich détestait; La Ferronnays; Hyde de Neuville, Martignac; le duc de Richelieu dont M. Emile Ollivier nous trace ainsi le portrait : « Là, tout est honneur, délicatesse, désintéressement, élévation d'esprit et noblesse de caractère, patriotisme ».

Nous attendons avec confiance le développement de l'œuvre de M. Emile Ollivier; il la fera étrangère aux passions du jour, aux disputes et aux rancunes qui passent, pour qu'elle leur survive. Il ne lui sera pas difficile de trouver la sérénité dans la hauteur. Pascal a écrit quelque part que l'homme écrasé par l'univers physique avait la consolation fière de se dire que sa pensée le rend plus grand que ce qui l'écrase. Est-ce que cette vérité n'est vraie que pour l'univers physique? Est-ce qu'elle ne règne pas pour d'autres mondes? Dans les temps de révolutions, le métier de vaincu, très répandu et très bien porté, n'est pas sans douceur. Se sentir supérieur à ce qui prime et opprime, a son charme; et on jette sans envie un regard dominateur et tranquille sur les événements, les fortunes, les triomphes, qui, très souvent, ne sont, eux aussi, que des brutes.

H. de Lacombe.

REVUE DES SCIENCES

La tempête du 12 novembre dernier mérite une mention; elle a été d'une violence rare à Paris et dans le nord-ouest de la France. Le centre de la dépression, d'après M. Angot, du bureau central météorologique, se trouvait à 7 heures du matin aux îles Scilly; à 6 heures du soir, il atteignait Cherbourg; puis remontait par le Pas-de-Calais et la mer du Nord pour envahir le Danemark le 13, à 7 h. du matin. Le centre a donc traversé toute la Manche en suivant une route plus méridionale que de coutume, ce qui explique la force exceptionnelle du vent dans le nord de la France. En 1893, le 17 novembre, une tempête plus violente encore avait abordé le continent; mais son centre ayant passé beaucoup plus au nord, en Écosse, le vent avait fait beaucoup moins de ravages sur notre littoral et à Paris. Au bureau central, le baromètre, descendu vers 740 millimètres, a été en oscillation continuelle de 5 heures à 7 heures du soir, comme on l'observe seulement pendant les tempêtes de montagne et rarement en plaine. La vitesse du vent à la tour Eiffel a atteint 45 mètres par seconde entre 18 h. 13 m. et 18 h. 18 m. et il est probable que la vitesse instantanée maximum des rafales a dû s'approcher de 50 mètres. La vitesse du vent dans les cyclones intéresse vivement les ingénieurs et les constructeurs au point de vue de la stabilité des édifices et des ouvrages d'art. On a vu des ponts s'effondrer sous l'influence d'un vent très violent, alors que dans le calcul d'établissement du pont, on avait largement tenu compte de la pression du vent. On a donc encore des doutes sur la vitesse que peut atteindre le vent par moments très courts, vitesse mal déterminée et qui pourrait induire les spécialistes en erreur. Jusqu'ici on a mesuré la pression du vent en raison de sa vitesse au moyen d'anémomètres. D'une formule simple, on passe aisément de la vitesse à la pression exercée sur une surface par le vent [1]. Cette formule est partiellement empirique, de sorte qu'on peut toujours se demander si elle est d'accord avec les faits.

M. Kœcklin, le véritable auteur du projet primitif de la tour Eiffel, a eu l'idée d'aborder le problème délicat de la détermination de la poussée exercée par le vent, en combinant un appareil fournissant directement la pression. Sur une sorte de girouette fixe horizontale, il

[1] $P = 0{,}12\,248\ S\ V^2$, dans laquelle S désigne la surface frappée en mètres carrés et V la vitesse en mètres par seconde. M. Langley a proposé comme plus exact le coefficient 0,07.

a groupé, à l'extrémité de chaque bras et parallèlement entre eux, cinq parallélipipèdes en fonte. Ces masses sont placées de façon à se présenter normalement au vent pour huit directions différentes, soit à l'extrémité de huit branches se croisant par leur milieu et espacées par conséquent de 45 degrés. Chaque parallélipipède peut se renverser sous l'action d'un vent qui a été défini d'avance. Ainsi le plus petit parallélipipède est renversé par une pression de 50 kilogs; le suivant, par une pression de 100 kilogs; ensuite, de 50 en 50 kilogs, 150, 200 et 250 kilogs., ces pressions étant ramenées au mètre carré pour simplifier le calcul.

Les expériences de contrôle ont été faites au laboratoire avec de l'air comprimé dont on connaissait exactement la vitesse d'échappement. En d'autres termes, ces blocs ont été étalonnés avec des vents artificiels. Or, pendant la tempête du 12 novembre, lorsque les anémomètres marquaient 45 mètres de vitesse, les parallélipipèdes n° 2 ont tous été renversés et seuls, c'est-à-dire ceux-là seulement qui sont jetés par terre sous l'action d'un vent de 100 kilogs de pression par mètre carré; tous les autres ont résisté. La pression du vent, ce jour-là, était donc inférieure à 150 kilogs. Cependant, la formule ordinaire donnait pour pression équivalente à une vitesse de 45 mètres le chiffre 247 kilogs. Entre la formule et la réalité, il existe un écart d'au moins 40 pour 100. C'est énorme[1]. Donc la formule est exagérée et nous donne toute sécurité vis-à-vis de la stabilité des constructions.

Alors comment expliquer les quelques et rares mésaventures survenues aux grandes cheminées d'usines et aux ponts? Par cette remarque très légitime qu'il ne faut pas, en pareille matière, uniquement considérer la stabilité statique; les efforts du vent finissent par ébranler les constructions à la façon d'un archet qui met un verre en vibration; s'il y a concordance entre les oscillations et les coups de vent répétés, toute la masse prend un mouvement oscillatoire qui peut amener son renversement. C'est une cause seconde qui entre en jeu ici et non pas la pression directe du vent. Il arrive en ce cas ce qui est survenu aux ponts entrant en oscillation sous les effets répétés du passage des voitures. Les ébranlements élémentaires déterminent des vibrations concommittantes et la destruction facile de l'ouvrage. Les études de M. Kœcklin à la tour Eiffel nous auront appris à préciser la pression correspondant à une vitesse donnée et à dégager cette inconnue des causes secondaires qui peuvent amener le renversement des ouvrages d'art. Nous connaissons maintenant l'un des éléments du problème, il restera à préciser de même l'influence beaucoup plus difficile à déterminer des oscillations synchrones sur la destruction des édifices, des

[1] Si l'on portait la vitesse à 50 mètres, la formule donnerait une pression de 300 kilogr. La différence serait de plus de 50 pour 100.

ponts, des cheminées et de toutes les constructions exposées aux grands vents. A chaque jour sa peine.

On veut bien nous demander notre avis sur les voitures automobiles. Tous les journaux ont parlé, au mois de juillet, du concours organisé par le *Petit Journal*. Membre du jury, nous avons pu nous entourer d'un grand nombre de renseignements. Nous n'avons pas parlé ici de ces voitures, parce qu'elles ont fait l'objet d'un très grand nombre d'articles dans les journaux quotidiens; parce que leur examen doit être encore repris en détail dans quelques mois; parce qu'enfin, elles ne sauraient encore entrer, à notre sens, dans la pratique courante, eu égard à leur prix et encore à leur fonctionnement. Il faut être un peu mécanicien pour employer ces voitures, et il ne conviendrait pas au premier venu de s'astreindre à des nécessités de métier. Les voitures automobiles fonctionnent bien, mais on ne saurait encore les confier à toutes les mains. Dans le concours auquel je fais allusion, le premier prix a été décerné *ex æquo* (2500 francs pour chaque type) à la voiture de MM. Panhard et Levassor et à la voiture de MM. Peugeot fils.

La première voiture utilise un moteur à gazoline du système Daimler à deux cylindres, placé à l'avant du véhicule et rendu très accessible. Ce moteur tourne à une vitesse constante de sept cents tours par minute et actionne des roues d'arrière par un embrayage à friction et un train d'engrenages, qui permet de marcher à trois vitesses normales de 6, 12 et 18 kilomètres à l'heure. On peut d'ailleurs, par un artifice de commande, obtenir toutes les vitesses intermédiaires. Il existe un frein à pédale très puissant, un frein direct mu par un bras de levier à portée du conducteur. Le moteur est bien installé et, par un procédé ingénieux, on étouffe le bruit de l'échappement des gaz.

Le poids de cette voiture en ordre de marche est d'environ 700 kilog. et 800 kilog. pour les voitures à 4 places. La puissance du moteur est respectivement de 240 kilogrammètres par seconde et de 280 kilogrammètres, soit de 3 à 3 chevaux et demi. Le refroidissement des cylindres du moteur est assuré par une circulation d'eau renfermée dans un réservoir de 40 litres de capacité. L'eau se vaporise à raison de 8 litres par heure de marche en été. L'essence de pétrole ou gazoline a une densité de 0,7; le réservoir qui la contient suffit pour un parcours de 80 kilomètres; mais on peut faire plus de 300 kilomètres, en disposant un réservoir à l'arrière. La consommation moyenne est d'environ 1 litre pour 10 kilomètres, soit 5 centimes environ par kilomètre. Cette voiture est remarquable par sa commodité, son confort, sa vitesse, etc.

Le fiacre à 3 places et le phaéton à 4 places de MM. les fils de Peugeot frères sont également à pétrole; seulement le moteur est monté à l'arrière. Mêmes qualités que la voiture précédente.

Le second prix (2000 francs) a été donné à la voiture à boggie, genre victoria, de MM. de Dion, Bouton et Cᵉ. Cette voiture est en réalité composée d'un *tracteur*, véritable locomotive, et du véhicule proprement dit. Le tracteur est muni d'une chaudière multitubulaire à circulation, du système de Dion et Bouton, qu'alimente un moteur de 20 chevaux. Le tracteur pèse 2000 kilog., porte un approvisionnement de 80 kilog. de coke et 400 kilog. d'eau. Le dispositif d'attaque des roues est tel que celles-ci obéissent à tous les mouvements du terrain et que les ressorts fléchissent sans solidariser leurs mouvements respectifs, qui restent ainsi parfaitement indépendants. En remorquant 1000 kilog., le tracteur peut atteindre une vitesse de 30 kilomètres à l'heure, et 18 kilomètres sur une rampe de 8 à 10 pour 100. C'est donc une voiture à but spécial, qui rendra des services à la guerre pour le transport des munitions et des approvisionnements, pour le gros camionage, voitures de déménagement, etc. On peut, avec des tracteurs plus puissants, traîner 10 000 kilog. à la vitesse de 8 kilomètres. Ce type est intermédiaire entre la locomotive routière et les voitures automobiles. Dans la course de Paris à Rouen, le tracteur de MM. de Dion et Bouton est arrivé premier, effectuant le trajet en moins de 11 heures. Ses qualités de résistance et de vitesse l'emportent sur celles des voitures à pétrole; mais, évidemment, le but à atteindre n'est pas le même, et elle ne saurait lutter de légèreté et de facilité de conduite avec les voitures primées. On leur a cependant, et à juste titre, accordé le second prix.

Le 3ᵉ prix a été donné à la voiture à vapeur de M. Maurice Le Blant (1500 francs), qui ne répondait pas absolument au programme. C'est, en effet, un omnibus à 9 places avec chaudière à vapeur Serpollet. La voiture en ordre de marche pèse 4 tonnes. Voiture vide : 2660 kilog. Outils et frein : 100 kilog., 10 voyageurs à 70 kilog. : 700 kilog. Chauffeur : 70 kilog. Eau, 600 litres : 600 kilog. Charbon : 200 kilog. D'après M. Le Blant, on consommait 8 kilog. d'eau et 3 kilog. de charbon par kilomètre.

M. Vacheron a obtenu le 4ᵉ prix (1000 francs, partagés avec M. Lebrun). Voiture à pétrole analogue à celle de MM. Panhard et Levassor, mais avec un dispositif de direction un peu différent. La voiture de M. Lebrun à pétrole et à 4 places est du même type. Le 5ᵉ prix a été réservé à M. Roger pour sa voiture à 2 places et à pétrole. C'est le seul véhicule qui ait employé un moteur à essence du système Benz, avec inflammation de l'essence par l'électricité. Type victoria à deux places avec conducteur, moteur de 3 chevaux. Vitesse 20 kilomètres. Poids : 650 kilog. La provision d'essence minérale est suffisante pour 100 kilomètres. Cette voiture mérite largement sa récompense, car elle répondait bien au programme du concours.

La voiture à vapeur de M. J. Scoott a eu un prix d'encouragement de 500 francs. Chaudière Field, moteur à 2 cylindres, transmission aux roues par chaîne de Gall et train différentiel. Poids : 1680 kilog., 300 kilog. d'eau, 200 kilog. de charbon, 7 voyageurs et le chauffeur. C'est un grand break avec toit et rideaux, galerie supérieure pour les bagages. Consommation d'eau en plaine et par kilomètre : 7 litres; en rampe : 10 litres. Consommation de charbon : 1kil.,5 et 2 kilog. Cette voiture, par suite d'un léger accident aux tubes de la chaudière, a dû rester à Vernon, Elle est bien disposée et résistante.

M. Roger de Montay a construit une voiture qui est un tricycle pour 2 personnes. Elle a obtenu une mention honorable avec médaille de vermeil. Poids : 375 kilog. C'est un tricycle à vapeur genre cabriolet. Le pétrole est employé comme combustible. On dépense 2 litres de pétrole à l'heure, et le réservoir en contient 67 litres. En un quart d'heure, la chaudière est sous pression et actionne un moteur à 2 cylindres. Vitesse : 18 à 20 kilomètres en terrain plat.

Toutes ces voitures sont arrivées à Rouen dans le délai de 11 heures. Deux sont arrivées en retard, par suite d'avaries subies en route : 1° la voiture de M. Gautier à 4 places et à l'essence de pétrole; moteur Daimler, très analogue à la voiture Panhard; 2° l'omnibus à vapeur et à 6 places de M. Archdeacon, destiné à faire le service de la Pointe-à-Pitre au Moule. Chaudière Serpollet, etc. Ce véhicule bien étudié pour son but spécial ne répondait pas au programme.

Sans insister davantage sur cette énumération, on trouvera sans doute comme nous que la voiture vraiment pratique, la voiture de campagne, la voiture de touriste, etc., n'est pas encore née. Le prix dépasse 7000 francs pour les plus petites, et la conduite de ces véhicules exige encore certaines connaissances spéciales et des sujétions qui en feraient souvent rejeter l'emploi. Ce qui ressort pour nous du concours de 1894, c'est que, pour cette application, le moteur à vapeur est certainement détrôné par les moteurs à gazoline. C'est ce petit moteur, très souple, très obéissant, très simplifié, qui conduira à la solution, au moins à la première solution pratique. Déjà on l'utilise pour les canots et les bateaux de plaisance et il est extrêmement commode à manier, petit, très réduit et cependant puissant. En somme, pour le moment, les voitures automobiles sont chères, disgracieuses, ne fonctionnant bien qu'entre des mains expérimentées, sont susceptibles d'avaries en route et ne présentent pas les qualités essentielles qu'on serait en droit d'exiger de véhicules aussi coûteux et aussi compliqués. Par exception, et pour ceux qui ont l'amour de la mécanique, soit encore; mais pour le commun des mortels, il faut attendre [1].

[1] Nous n'avons pas mentionné la voiture italienne à accumulateurs électriques, parce qu'elle est d'avance hors de service pour les longs trajets

Il nous arrive d'Allemagne une toute autre solution, bien moins complète, il est vrai, mais cependant fort intéressante. Il y a longtemps déjà que l'on cherche à réaliser des tricycles et des bicyclettes automobiles. Comme la bicyclette a la vogue, les essais se sont concentrés sur cette dernière machine. Il en existe deux ou trois en cours d'exécution. On en était là, quand la nouvelle se répandit qu'à Munich, on avait trouvé un dispositif simple et très acceptable. MM. Wolfmüller et Geisenhof ont effectivement combiné une bicyclette automobile qui court très bien sur les routes même mauvaises dans des conditions de poids et de vitesse très satisfaisantes. Il y en a plus de 50 déjà construites qui roulent à Munich et aux environs; à Genève, on en possède plusieurs spécimens; à Paris, il en est arrivé une ces jours derniers que quelques curieux ont été voir à Maisons-Laffitte. Cette bicyclette sera une des curiosités du « Salon du cycle », qui aura ouvert ses portes aux Champs-Élysées au moment où paraîtront ces lignes. La bicyclette de MM. Wolfmüller et Geisenhof a, en gros, l'aspect d'une bicyclette de dame un peu allongée, même cadre, mêmes roues à pneumatiques, à peu près mêmes dimensions. Poids : 40 kilogrammes. Seulement, à l'avant du cadre et à son intérieur, un coffre en tôle incliné et descendant de façon à enfermer les pédales. Dans le coffre est logé le mécanisme moteur et l'approvisionnement de combustible. Le moteur, c'est une minuscule machine à gazoline à deux cylindres; chaque cylindre attaque la pédale correspondante. Dans ce genre des moteurs, le mouvement est produit par l'explosion dans chaque cylindre et sous chaque piston, d'un mélange d'air et de vapeur de benzine. Ce moteur n'exige, en quelque sorte, aucun entretien. Le graissage se fait automatiquement. L'eau nécessaire au refroidissement des cylindres est en quantité limitée, parce que la roue motrice d'arrière sert de ventilateur; elle projette de l'air qui refroidit le cylindre. Quant à la benzine, elle est emmaganisée dans la partie supérieure du coffre et ne parvient dans la machine qu'après règlage du débit. En sorte qu'en somme, le fonctionnement du système n'exige ici aucune sujétion et peut être confié au premier venu. On allume la lampe à benzine, qui doit produire les inflammations successives du mélange explosif; on ouvre la valve de commande du moteur, on se met en selle; d'un coup de pied sur le sol, on lance la machine, et le moteur fonctionne aussitôt, le véhicule roule de lui-même. Les deux pieds du cycliste sont posés sur deux pédales fixes ou supports, et l'équilibre s'obtient comme d'habitude par la direction du guidon. La bicyclette est basse,

comme ceux de Paris à Rouen, tant qu'il n'existera pas de stations de chargement disposées sur le parcours pour recharger en route les accumulateurs rapidement épuisés.

de sorte qu'au moindre défaut d'équilibre, on peut poser le pied par terre et ramener la machine dans la situation normale. Tout le système mécanique est très garanti par de la tôle pour éviter, en cas de choc ou de renversement, tout heurt des pièces les plus délicates. Deux freins énergiques complètent le système : un agissant sur la roue directrice, un autre sur le moteur. L'arrêt peut être presque immédiat.

Les constructeurs admettent que leur bicyclette est réglée pour un maximum de 40 kilomètres à l'heure; naturellement on peut par une manœuvre simple de réduction d'ouverture de la valve, diminuer cette vitesse et la fixer au taux désiré, l'élever, l'abaisser en route. Le moteur est souple et obéissant. La consommation de benzine est d'environ un centime par kilomètre. L'approvisionnement de gazoline dans le réservoir permet de faire 200 kilomètres sans remplissage.

Sous réserves de la délicatesse de tous ces organes, on peut dire que cette bicyclette sous cette forme ou sous une forme voisine a de l'avenir. La machine est toujours prête, une allumette et en route. Le mouvement est facile et la vitesse à la disposition du cycliste. C'est un cheval mécanique commode, qui ne se fatigue guère, qui ne nécessite pas d'écurie et de soins journaliers. On dit que cette bicyclette se vend 1200 francs, quelques centaines de francs plus cher que la bicyclette ordinaire. C'est évidemment un prix très fort qui s'abaissera. Dans ces conditions, c'est cependant acceptable... Surtout quand on le compare aux prix des voitures automobiles.

L'invention d'un mode de transport à la portée de tout le monde, transport individuel et économique prend, à notre époque une véritable importance. Tout s'enchaîne. L'hygiène de la ville exige le désencombrement des quartiers trop peuplés; le bon marché des logements dépend du coût des terrains, et le prix des terrains s'abaisse à mesure qu'on s'éloigne du centre. D'où l'utilité manifeste de transports économiques. La bicyclette est assurément le véhicule le plus commode et le meilleur marché que nous possédions. Moyennant un très faible entretien et amortissement annuel de 25 à 30 francs environ, l'employé peut aller et venir à Paris, en parcourant sans fatigue et pour son bien 25 à 30 kilomètres par jour. La bicyclette a son importance dans la question sociale. La simple bicyclette ordinaire a sa place marquée, unique même, et toute combinaison de bicyclette automobile ne la fera pas disparaître. Les amateurs de la pédale sont nombreux et, en dehors de l'utilité, la machine actuelle présente des avantages multiples au point de vue de l'hygiène et de la commodité du transport. C'est un sport, une distraction saine, un passe-temps agréable. On pédalera longtemps encore. Néanmoins, à un autre point de vue, il est clair que la bicyclette automobile quand

elle sera devenue réellement pratique est appelée à rendre aussi de grands services à la ville et à la campagne. C'est bien agréable d'avoir sous la main un véhicule vous emportant sur route à la vitesse admissible de 20 à 25 kilomètres. Ce n'est pas la voiture assurément, mais c'est autre chose et souvent ce sera mieux parce que la bicyclette passe ou ne passera pas la voiture et peut se loger partout. Enfin le problème résolu pour la bicyclette, il va de soi que ce sera un grand pas franchi pour la voiture. Car on fera le tricycle automobile pratique et du tricycle à la voiture, il n'y a pas loin. Attendons-nous donc à voir d'ici quelques années, les bicycles, les tricycles et les petites voitures à gazoline entrer dans nos mœurs.

Les bicyclettes et autres véhicules ont pour ennemi le vent. Ce n'est pas une résistance à vaincre négligeable. C'est même pour atténuer cette résistance que les entraîneurs circulent devant les coureurs. La résistance de l'air, quand on va vite, augmente sensiblement le travail à développer. On a imaginé, pour diminuer la résistance à l'avancement, des coupe-vents. Un double plan incliné léger est placé à l'avant de la machine et joue le rôle de brise-vent. On ne l'emploie pas, parce qu'il complique l'appareil, et que, en somme, tout le monde ne tient pas à progresser avec des vitesses considérables, mais si le coupe-vent n'est pas utilisé en vélocipédie, il semble qu'il soit très utile de l'appliquer aux locomotives de nos chemins de fer. Stephenson avait le premier fait remarquer qu'il serait bon d'armer nos locomotives d'une sorte de soc de charrue pour diminuer la résistance de l'air. On n'y a en réalité songé que dans ces dernières années, lorsque les vitesses sur nos voies ferrées sont devenues considérables. Il fallait d'ailleurs fixer par des chiffres la valeur de la résistance de l'air. Nous avons signalé, en leur temps, les expériences entreprises dans ce but en 1887 par M. l'ingénieur Ricourt sur les chemins de fer de l'Etat. En habillant convenablement des locomotives avec des plaques ou des planches de façon à mettre les organes de la machine, le dôme, la cheminée à l'abri des remous de l'air, cet ingénieur reconnut que l'on ferait baisser ainsi de près de moitié la résistance de l'air. L'économie sur la consommation de houille atteignait souvent 10 pour 100. En 1890, M. Desdouitz, ingénieur en chef aux chemins de fer de l'Etat, reprenait ces essais intéressants. Une locomotive, habillée avec des plaques en tôle et munie de surfaces coupantes à l'avant, parcourût successivement 300 000 kilomètres. Or, pendant cette longue expérience, l'économie de charbon fut, en moyenne, de

[1] Vitesse commerciale, car la vitesse réelle est bien plus grande. La vitesse commerciale comprend la durée totale du trajet, y compris le temps perdu aux stations.

8 pour 100, et s'éleva souvent jusqu'à 12 pour 100. En admettant même une économie de moitié, l'avantage des locomotives à coupe-vent se trouverait établi. M. Desdouitz a, du reste, fait toucher du doigt l'influence du coupe-vent sur la marche de la machine par un essai significatif. Il fit marcher à la vitesse, relativement petite de 60 kilomètres à l'heure, une locomotive remorquant un train; puis en avant et à quelques mètres, il plaça une autre locomotive qui devança toujours la première en la masquant, comme l'entraîneur vélocipédique devant le coureur. La consommation de charbon fut très diminuée.

En Amérique, les locomotives à coupe-vent portent le nom de « locomotives à bec ». La Compagnie de Lyon-Méditerranée s'est décidée à utiliser les locomotives à bec. Elle a fait construire 40 locomotives de ce système. C'est d'une excellente initiative. La première locomotive d'essai a parcouru en 4 heures les 314 kilomètres qui séparent Paris de Dijon, avec arrêt de 5 minutes, gagnant une heure sur le parcours des rapides actuels. Il est vrai que cette vitesse est due en grande partie aussi aux perfectionnements apportés à la construction : chaudière, avant-train mobile, organes de roulement, stabilité, etc. Quoi qu'il en soit, avec cette vitesse, on peut espérer pouvoir aller de Paris à Marseille en près de 12 heures, dépassant la vitesse commerciale[1] des trains les plus rapides que nous possédions; l'éclair Paris-Calais qui dévore ses 79 kilomètres, ou le fameux « flying scotchman » l'écossais volant de Londres à Edimbourg.

Singularités du monde animal. — Les journaux anglais ont annoncé récemment qu'un boa constrictor du Jardin zoologique de Londres avait avalé son compagnon de cage, autre boa constrictor. Les deux reptiles avaient, en terminant leur repas, attaqué le même morceau; il est arrivé que l'un avalant plus vite que l'autre dévora tout, y compris le second convive. Le cas est rare, mais on en possède quelques exemples. Il y a une trentaine d'années, au Muséum de Paris, un boa avala par mégarde sa couverture tout entière; il en mourut. C'est que la déglutition s'opère chez les reptiles automatiquement et sans interruption, et l'animal ne sait pas s'arrêter toujours à temps. Dans le cas du Jardin zoologique de Londres, on ne saurait vraiment dire si le boa a mangé son compagnon par inadvertance ou intentionnellement. Le plus grand mesurait $2^m.70$ et l'autre $2^m.40$ de long. En pénétrant dans la cage, le matin, le gardien des reptiles ne trouva plus qu'un seul serpent. Mais celui-ci avait singulièrement engraissé en une nuit, sa peau était si distendue que les écailles paraissaient vouloir se détacher; il ne bougeait pas et était étendu tout droit. Et l'autre? C'était le plus faible, celui de $2^m.40$. En vertu

du principe que le contenu doit être plus petit que le contenant, il tenait tout entier dans le plus grand. On prétend, au Jardin zoologique, que le grand boa aura voulu disputer à son voisin un pigeon; il aura englouti le pigeon et la gueule du boa qui l'avait déjà saisi. Après la gueule, la tête, et tout le corps a suivi. Le boa survivant s'est endormi ensuite d'un pesant sommeil, mais l'aventure s'est bien terminée pour lui, car aujourd'hui il paraît en très bonne santé. Il est donc bien prouvé une fois de plus qu'un serpent peut avaler un serpent de taille équivalente. On sait, du reste, que la capacité de ces animaux est considérable. Cependant, selon M. Tegetmeler, on tendrait à l'exagérer. Le python des Indes et de l'Afrique est un des serpents les plus volumineux et peut tuer des animaux de la taille d'un mouton. Mais, comme on le dit souvent, il ne pourrait s'attaquer aux tigres, aux léopards. M. Tegetmeler plaisante les artistes qui figurent les serpents aux prises avec les grands fauves. C'est une opinion. Celle d'un autre voyageur autorisé, M. le major général Drayson, est toute différente. M. Drayson a rencontré beaucoup de serpents dans ses explorations. Un des premiers reptiles qu'il tua à Natal lui démontra nettement qu'un serpent de taille moyenne peut engloutir des animaux de grande taille. Des Cafres venaient de lui dire qu'un serpent se trouvait à quelques pas, dans un buisson, et qu'il venait d'avaler un veau. M. Drayson se montra incrédule. Il s'approcha du reptile engourdi et le tua d'un coup de fusil. Or, dans le serpent ouvert, il trouva effectivement un jeune veau de trois mois. On sait qu'un veau de trois mois a déjà plus d'un mètre de haut. « Je ne puis comprendre, raconta M. Drayson, comment le serpent put s'y prendre pour avaler ce veau. » Le reptile n'avait que 5 mètres de longueur.

Il existe des serpents qui ont jusqu'à 10 mètres de long. Aussi M. Drayson est assez enclin à croire les affirmations des Cafres qui prétendent que ces grands reptiles peuvent engloutir une vache, non pas une vache de Jersey, mais une vache zoulou, qui a des dimensions bien moindres. Aussi ce voyageur ne doute pas, contrairement à l'opinion de M. Tegetmeler, qu'un gros serpent puisse parfaitement s'attaquer aux fauves, au tigre notamment. Il a eu enroulé autour du bras un python de $2^{m}.20$ seulement de longueur, et la force d'enlacement était telle que le bras fut rapidement paralysé. « Nul doute, dit-il, que je n'eusse été étouffé si l'animal s'était attaqué à mon cou. » Si telle est la puissance d'un serpent de 2 mètres, il y a tout lieu de croire qu'un serpent de 10 mètres tuerait aisément un tigre. Le combats des serpents et des fauves ne serait donc pas une légende.

Henri de Parville.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Napoléon raconté par l'image, d'après les graveurs, les sculpteurs et les peintres. Un volume grand in-8, illustré de 500 reproductions diverses et de 22 planches hors texte tirées en héliogravure, par Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts. Prix : Broché, 25 francs. — Relié, 35 francs.

Au moment où tout ce qui touche de près ou de loin à la légende napoléonienne attire la curiosité, M. Armand Dayot est entré dans le mouvement en nous apportant un livre attachant et original sur *Napoléon raconté par l'image*. Il est certes peu de figures humaines qui aient été aussi souvent représentées que celle de l'empereur, sous toutes les formes et dans tous les pays, même dans l'Extrême-Orient. Ce fut Gros qui fixa le premier les traits du vainqueur d'Arcole, du « Corse aux cheveux plats », et les innombrables images de Bonaparte exécutées depuis la campagne d'Italie jusqu'à nos jours dérivent toutes de ce portrait type. Mais quelle variété dans les interprétations des peintres, des sculpteurs et des graveurs! M. Dayot n'a pas eu la prétention d'épuiser le sujet, mais les reproductions qu'il nous offre et qu'il a très habilement choisies, portraits, statues, bronzes, médailles, tableaux, scènes de guerre, de cour ou d'intérieur, forment un ensemble des plus curieux et présentent durant tout un siècle l'origine, l'apogée et la décadence de l'épopée napoléonienne, avec les multiples aspects sous lesquels la postérité l'a tour à tour envisagée et appréciée.

Gloires et souvenirs maritimes (1778-1893), par Maurice Loir, d'après les mémoires ou les récits de Baudin, Bonaparte, Bouvet, Coignet, Courbet, d'Assigny, Decrès, Dupont, Garnault, Garneray, L. Guérin, d'Haussez, Humann, prince de Joinville, Jurien de la Gravière, Krantz, de Las Cases, La Pérouse, La Roncière Le Noury, Leconte, Linois, de Lostanges, Mallet, Martin, Pallu de la Barrière, du Petit-Thouars, Vence, Villeneuve, etc. Un magnifique volume grand in-8°, illustré de 20 gravures en noir et de 24 planches en

couleurs, d'après les aquarelles d'Alfred Paris, broché, 15 francs; relié avec plaques, 20 francs; relié, dos et coins en maroquin, 22 fr.

Cet ouvrage a été conçu d'après le même plan et exécuté dans les mêmes conditions que les *Gloires et souvenirs militaires* publiés l'an dernier par la même librairie. L'auteur s'est proposé de retracer, à l'aide d'extraits empruntés, soit aux écrivains maritimes, soit aux historiens, les grandes pages de l'histoire de la marine française depuis un siècle. Les récits dont il a fait choix commencent à la guerre de l'Indépendance américaine, en 1778, et aux croisières de l'Inde, ils passent en revue les luttes épiques de la Révolution et de l'Empire, les expéditions d'Algérie, de Chine et de Crimée, et se terminent avec le rôle des marins au siège de Paris et les récentes campagnes de la Tunisie et du Tonkin.

A travers l'Afrique centrale, par C. Maistre. Un volume grand in-8° illustré de 60 gravures et d'une carte, broché, 20 francs; relié, dos et coins en maroquin, 25 francs.

En 1891, M. C. Maistre avait été chargé par le comité de l'Afrique française de conduire une expédition de secours pour renforcer la mission Dybowski. Devenu le chef de la mission par suite du retour en France de cet explorateur, il partit de Brazzaville avec cinq Européens et quatorze noirs, et s'avançant hardiment vers le nord de l'Afrique, il parcourut plus de 5000 kilomètres dans des régions inexplorées, du bassin du Congo jusqu'au Soudan. Il put constater ainsi que les deux fleuves du Chari et du Logon, navigables en toute saison, sont les principales voies d'accès vers le Soudan, et que désormais il suffisait de profiter des résultats acquis pour pénétrer jusqu'au lac Tchad. De plus, grâce aux traités conclus avec les chefs indigènes, il avait réussi à établir l'influence française dans tous les pays compris entre le Baguirmi, l'Oubanghi et l'Adamoua. Le curieux récit dans lequel M. C. Maistre a retracé les détails de son aventureuse expédition apporte une contribution des plus précieuses à la géographie de l'Afrique.

Nos Africains (La mission Crampel. — La mission Dybowski. — La mission Mizon. — La mission Monteil. — La mission Maistre. — Le Soudan. — Le Dahomey. — Les missions soudanaises. — La seconde mission Mizon et les puissances européennes dans l'Afrique centrale. — Le Congo français. — Obock. — Le Soudan français. — La Côte d'ivoire. — Le Sud-Algérien. — Les câbles sous-marins. — Quelques remarques), par Harry Alis. 1 vol. illustré de 104 gravures, broché, 12 francs.

On se souvient du succès qu'a obtenu le premier livre de l'auteur :

A la conquête du Tchad, où il faisait connaître les efforts tentés pour créer un vaste empire français en Afrique. Le nouvel ouvrage est la suite et le complément du premier.

On y trouve le récit exact et détaillé de la triste catastrophe qui a mis fin à la mission Crampel et des expéditions de MM. Mizon, Monteil, Dybowski, Maistre, etc. Après avoir fourni ainsi de nombreux renseignements, pour la plupart inédits, sur nos entreprises africaines, l'auteur expose la situation actuelle de chacune d'elles et tire de cet exposé des conclusions intéressantes.

Les Chroniques de Jehan Froissart, édition abrégée avec texte rapproché du français moderne, par Mme de Witt, née Guizot. Un magnifique volume grand in-8° contenant 11 planches en chromolithographie, 2 cartes, 33 grandes compositions tirées en noir et 252 gravures d'après les monuments et les manuscrits de l'époque, broché, 15 fr.; cartonné, tranches dorées, 20 fr.

En dehors des érudits, personne ne lit guère aujourd'hui les récits pittoresques et instructifs des vieux chroniqueurs français qui forment la base de notre histoire nationale. C'est que la langue archaïque de ces écrivains rend leurs annales peu intelligibles pour la grande majorité des lecteurs. En vue de remédier à cet inconvénient et de contribuer à faire connaître les œuvres de Froissart au grand public, Mme de Witt a donné des récits du vieil historien une édition en français moderne, où elle a supprimé les obscurités de son langage, sans le dépouiller de ses attraits, et où, pour conserver toute leur valeur aux pages les plus originales et les plus intéressantes, elle a remplacé par des résumés et des analyses les passages d'un intérêt secondaire. Dans ces conditions, il n'est personne qui ne puisse trouver maintenant le plus vif plaisir à parcourir les curieux récits de l'inimitable conteur qui, le premier, a narré avec une si charmante naïveté « les grandes merveilles et les beaux faits d'armes advenus pendant les guerres de France et d'Angleterre et des royaumes voisins, par le fait des rois et de leurs conseillers ». L'édition donnée par Mme de Vitt a d'ailleurs un mérite spécial, celui de l'illustration documentaire qui a été empruntée aux manuscrits contemporains du chroniqueur, et qui, grâce à une très grande variété de dessins et de chromolithographies, évoque avec une scrupuleuse fidélité la vie publique et privée des Français du moyen âge.

Nos grandes écoles d'application : l' « Iphigénie », Saumur, Fontainebleau, Internat en médecine, Écoles de Rome et d'Athènes, Écoles des Chartes, des Mines, des Ponts et Chaussées, le Stage d'avocat, etc., par Louis Rousselet. Un vol. illustré de 133 gravures,

d'après G. Busson, F. Calmettes, Ch. Desvergnes, A. Lemaistre et P. Renouard, broché, 7 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 francs.

Ce nouvel ouvrage forme le complément de celui que l'auteur avait déjà publié sous le titre de : *Nos grandes écoles civiles et militaires.* Ce second volume passe en revue les institutions et les établissements publics qui, après l'instruction générale des grandes écoles, ont pour objet de donner à la jeunesse un enseignement plus élevé et d'un caractère surtout professionnel. Tels sont, pour les officiers, de terre et de mer, le vaisseau *l'Iphigénie*, Saumur et Fontainebleau; pour les professeurs, les artistes et les érudits, les Ecoles d'Athènes et de Rome; pour les médecins, l'internat des hôpitaux; pour les avocats, le stage réglementaire; pour les ingénieurs, les Ecoles des mines et des ponts et chaussées; pour les archivistes, l'Ecole des chartes, etc. Le nouveau volume de M. Rousselet, par les utiles indications et les judicieux conseils qu'il renferme, se recommande à l'attention des pères de famille et des jeunes gens toujours fort embarrassés lorsqu'il s'agit de résoudre la difficile question du choix d'une carrière; elle permettra aux uns et aux autres de se faire une opinion raisonnée et de prendre le parti le mieux en rapport avec leurs ressources, leurs aptitudes et leurs goûts.

Terre de fauves, par Pierre Maël. Un volume illustré de 52 gravures, broché, 7 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 francs.

M. P. Maël excelle dans le récit des aventures dramatiques auxquelles il mêle très ingénieusement la vulgarisation d'utiles notions scientifiques. Ici, il a mis en scène trois explorateurs, un Français, un Anglais et un Américain, qui ont résolu de gravir l'Himalaya et de planter leur drapeau national sur le sommet réputé inaccessible du Gaurisankar. Les contrées qu'ils parcourent leur révèlent l'existence de merveilles naturelles inouïes et dont la description provoque chez le lecteur autant de surprise que d'admiration; mais ce n'est qu'en affrontant les plus terribles épreuves qu'ils approchent du but espéré, et en soutenant contre les fauves qui peuplent ces contrées des luttes épiques. Ils ont aussi constamment à se défendre contre les complots des Hindous qui voudraient empêcher les profanes de violer les sanctuaires de leurs dieux. Mais enfin ils gravissent la cime du pic fantastique, et si n'était que l'Anglais périt victime des embûches que leur ont tendues les Hindous, l'expédition s'achèverait le plus heureusement du monde, puisque l'Américain, qui en réalité était une femme, épouse le pionnier français dont elle a eu si souvent l'occasion d'admirer le dévouement et l'intrépidité.

Enfant perdu (1814), par Gustave Toudouze. 1 vol. in-8° jésus, illustré, par Julien le Blant, br., 7 francs; cart. tr. dorées, 10 francs.

Cette œuvre émouvante et patriotique, spécialement écrite pour la jeunesse, montre, à côté de l'héroïsme d'un rhétoricien courant au secours de la patrie en danger, le patriotisme d'une mère, d'une sœur, d'une fiancée, d'un proscrit; elle nous retrace leurs émotions, au milieu des dramatiques péripéties de l'invasion de 1814, sans que ses héros perdent leur gaieté toute française, même dans les situations les plus désespérées.

L'héritier des Vaubert, par Mme de Nanteuil. 1 vol. illustré de 80 gravures, d'après A. Paris, broché, 4 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 6 francs.

L'auteur met en scène un jeune orphelin que son oncle, le vieil Urbain de Vaubert, poussé par une avarice sordide, accable de mauvais traitements après l'avoir dépouillé de sa fortune. Le jeune Lazare est obligé de quitter la maison de l'oncle; mais, bien que seul et sans ressources, il lutte vaillamment contre l'adversité, et après les plus rudes épreuves, il réussit à devenir un brave officier de marine et entre enfin en possession de la fortune familiale, dont il use pour indemniser les victimes du vieil avare qui avait cherché dans l'usure le principal accroissement de ses richesses.

Anaïs Evrard, par F. Champol. Un volume illustré de 22 gravures, d'après Tofani et Bergevin, broché, 4 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 6 francs.

L'ouvrage comprend quatre nouvelles d'une note émue, d'un vif intérêt et d'une originalité humoristique qui captivent le lecteur.

Le serment de Paul Marcorel, par H. Meyer. Un volume illustré de 51 gravures, d'après Tofani, broché, 4 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 6 francs.

L'ouvrage met en action les plus nobles sentiments mêlés aux péripéties les plus dramatiques.

Mabel, par le commandant Stany. Un vol. illustré de 60 gravures, d'après Zier, broché, 4 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 6 francs.

Mabel est une jeune fille d'origine américaine, aussi originale que vaillante, dont le père, entraîné par son ardeur scientifique, s'est perdu dans les glaces polaires. Sa fille organise une expédition et vole à son secours et, après les plus dangereuses épreuves, elle réussit dans sa tâche grâce au secours dévoué d'un bon marin qui l'aime.

Entre camarades, par Albert Cim. Un vol. in-16, contenant 36 vignettes d'après E. Bergevin; broché, 2 fr. 25; cartonné, percaline rose, tranches dorées, 3 fr. 50.

La jeunesse ne sera pas seule à se délecter à ces amusants récits; les parents sauront aussi les apprécier en y retrouvant leurs propres impressions, leurs anciennes joies et émotions d'antan, qui revivent sous la plume de l'écrivain.

LIBRAIRIE PLON, NOURRIT ET Cie

Cette année encore, la librairie Plon, fidèle à son programme, nous donne, pour les étrennes 1895, une suite de publications qui, toutes, dans des genres divers, ont un cachet spécial d'originalité neuve et charmante.

Saluons d'abord deux nouveaux venus dans la collection des *Albums pour la jeunesse* : MM. P. Guigou et A. Vimar, qui, pour leur coup d'essai, se sont placés en maîtres à côté des Boutet de Monvel, des Mars, des Crafty. Leur album, *l'Arche de Noé*, dont M. Guigou a écrit le texte et dont M. Vimar a exécuté les dessins en couleurs, fera la joie des enfants, — et aussi, à n'en pas douter, la joie des parents. Vous êtes-vous quelquefois demandé ce qu'ont pu faire, pendant les quarante jours de déluge, les divers animaux de la création réunis dans l'arche? MM. Guigou et Vimar ont fait cette enquête et ils nous retracent les faits et gestes des bêtes de l'arche, tout le temps que dura la pluie. Ils nous font assister aux déboires de l'hippopotame, aux aventures d'un tapir ambitieux, au triste sort d'un crocodile trop douillet, etc. Cette amusante fantaisie est développée de la façon la plus comique dans un texte plein de belle humeur et dans une série d'aquarelles où les animaux sont dessinés à la fois avec une science profonde et une verve badine des plus piquantes.

Voici ensuite deux albums des plus amusants signés d'artistes chéris du public : Mars et Crafty.

Mars, le dessinateur attitré de toutes les élégances, le portraitiste breveté des jolies mondaines et des beaux babies, nous mène faire un voyage dans la capitale de John Bull. *La Vie de Londres* est un recueil d'aquarelles et de dessins inédits qui nous fait voir les rues de l'immense cité, ses parcs merveilleux, ses champs de courses, ses régates sur la Tamise, ses théâtres, ses bars, ses clubs, ses *homes* confortables. Et que de types curieux, aimables ou singuliers nous rencontrons sur notre route, depuis les policemen jusqu'aux coquettes misses!

Crafty, lui, est resté en France et se contente de nous promener *A travers Paris*. Mais comme il excelle à croquer, d'un crayon incisif et moqueur, tous les personnages : hommes, femmes ou animaux, que l'on peut rencontrer sur le trottoir, sur la chaussée ou dans les allées du bois de Boulogne! Ce sont les Anglais ahuris que l'agence Cook charrie à la place Vendôme; ce sont les cavaliers qui galopent au Bois, les bicyclistes dont le *pneu* s'est crevé, les voyageurs qui attendent l'omnibus ou grimpent dans le train de banlieue, le public des courses et du café-concert, enfin les mille saynètes de la rue, que Crafty saisit au vol, en observateur consommé, et qu'il reproduit de la façon la plus vivante et la plus plaisante.

Dans un tout autre genre, nous devons signaler le bel ouvrage publié par Mme la duchesse d'Uzès sous ce titre : *Le Voyage de mon fils au Congo* et illustré d'admirables dessins de Riou, d'après les photographies du jeune et infortuné voyageur. On sait que le duc d'Uzès, escorté de cinquante tirailleurs algériens, était parti en 1892 pour le centre de l'Afrique. Il comptait, partant du Congo, traverser en diagonale le Continent noir et gagner l'Egypte. Trouvant la route barrée par l'insurrection des populations mahométanes du haut Congo, il remonta alors, au prix de mille fatigues, le cours du haut Oubanghi jusqu'au poste des Abiras, où il entreprit une expédition meurtrière contre les Boubous pour venger la mort de M. de Poumayrac. Mais, atteint par la dyssenterie, le jeune duc dut redescendre vers la côte. Il expira à Kabinda, en vue du paquebot qui devait le rendre à la vie et à la patrie. Sa mère a réuni ses notes de voyage et ses lettres, pleines de vie, d'entrain, de gaieté toute française. Ce livre, enrichi de cartes et de nombreuses gravures, constitue une œuvre du plus vif intérêt.

LIBRAIRIE HETZEL

MAGASIN ET BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Ce *Magasin d'Éducation et de Récréation* fournirait un argument sérieux à la thèse de l'hérédité. La direction s'en est transmise du père au fils sans le moindre ébranlement et sans qu'aucune divergence en résultât. Que l'on compare les numéros récents avec ceux qui datent de dix ans, de vingt ans, on reconnaîtra dans les uns et les autres les mêmes visées soutenues des mêmes qualités morales et littéraires : intelligence rationnelle des desiderata de la jeunesse et de l'enfance, ainsi que des sentiments et des goûts à leur inspirer; choix scrupuleux et variété attrayante des sujets; bref, souci constant de satisfaire à la double condition énoncée dans le titre.

Ce qui est exact pour le Journal ne l'est pas moins pour la Bibliothèque. Livres anciens et livres nouveaux y sont tous de même famille, sinon de valeur identique. Il y en a d'excellents, il y en a de bons, il n'y en a point de mauvais. Un grand nombre, ainsi que le *Magasin*, ont été couronnés par l'Académie française. Que dire de plus? Quelques notes seulement pour signaler les accroissements de cette fin d'année suffisamment recommandés du fait de leur provenance.

Maître Antifer. — La recherche d'un trésor, une donnée d'un intérêt toujours palpitant, surtout quand elle met en scène des personnages aussi originaux, aussi curieusement vrais que ceux auxquels M. Jules Verne en a confié la prestigieuse entreprise. A travers quelles complications, quelles alternatives d'espoir et de déconvenue elle se poursuit, inutile d'y insister; on peut là-dessus s'en rapporter au génie inventif de l'auteur des *Voyages extraordinaires*. Avec lui, c'est sans cesse du nouveau et de l'imprévu.

Bempt. — C'est le nom d'un château de Belgique où Mme Marie Barbier a fait, à l'âge de quatorze ans, un séjour de sept mois. Le récit qu'elle en donne, aventures personnelles, descriptions de sites, tableaux de mœurs locales, a gardé toute la grâce juvénile, toute la fraîcheur des impressions primitives. C'est un livre exprès pour les jeunes filles.

Les *Contes blancs*, du même auteur, parus précédemment, renferment de nombreuses mélodies signées : Gounod, Guiraud, H. Maréchal, Massenet, Nadaud, Reyer, Rubinstein, Saint-Saëns, H. Salomon, Ambroise Thomas. *Bempt* contient plusieurs mélodies signées : E. Boulanger, Th. Dubois, V. Joncières. Grâce à cette innovation et aux jolies illustrations de P. Destez et de Terel Bognet, ce livre charmera l'esprit et le cœur, les yeux et les oreilles.

Monsieur Roro. — Adapté de l'anglais par Mme de Chateau-Verdun. Très amusante histoire, très touchante aussi, à mettre en ligne avec *le Livre de Trotty*, pour la plus grande joie des jeunes écoliers, tous plus ou moins fantaisistes, comme les héros des deux narrations.

Mémoires d'un passereau. — Roman-apologue qui, à côté de curieux détails sur les mœurs de diverses classes d'oiseaux, offre de touchantes leçons de pitié et de dévouement. Vues en grand nombre et réunies, depuis le Luxembourg jusqu'au Danube et à l'Abyssinie. — Signé : Tchéré, en langage d'oiseau.

Le Livre de Maurice. — Il est bien heureux, ce M. Maurice, d'avoir à lui un si joli livre instructif et de bon conseil; heureux aussi de pouvoir le communiquer à ses petits contemporains, qui ne manqueront pas à l'en remercier. — Signé : Sylva.

Jasmin Robba. — Sous ce titre, M. Noubaune nous offre une reconstitution, avec toutes ses annexes, de la haute vie au seizième siècle. Un rêve de deux années accompli par un fantaisiste à qui, un

beau jour, il est tombé du ciel des Indes 50 millions, rêve qu'il n'aura pas à regretter, ni aucun de ceux qui en lisent le récit.

Vacances de Riquet et Madeleine, par P.-J. Stahl et de Wailly. — Pas besoin d'explication pour ce volume, ni pour aucun de ceux où Stahl a mis sa signature; elle suffit amplement à les recommander.

Théâtre de Corneille, édition F. Brunetière. — Pas d'explication non plus. Si jamais poète a eu droit de figurer dans une Bibliothèque d'éducation, à coup sûr c'est bien celui-là.

Aventures de chasses et de voyages, par Mayne-Reid. — Encore un écrivain favori de la jeunesse. Que de petits chasseurs, de petits voyageurs en imagination ses précédents récits ont fait éclore. Ceux-ci continueront.

Comme on doit le penser, les albums n'ont pas manqué à l'appel. Présents, ont répondu M. Froment avec *le Plat mystérieux*, M. Froelich avec *la Vocation de Jujules*, et M. Geoffroy avec *les Fables de La Fontaine en action*. Trois charmantes séries de scènes enfantines qui exciteront, chez qui de droit, bien des joyeuses exclamations.

Tels sont, joints aux deux volumes du *Magasin*, les livres d'étrennes pour 1895 qui viennent s'ajouter à tous ceux qu'ont fournis les trente années précédentes. Parmi les premiers clients de cette bibliothèque, il n'en manque pas qui sont aujourd'hui pères et mères de famille. Beaucoup, sans doute, — et nous en connaissons, — auront tenu à faire bénéficier leurs enfants d'une publication qui fut la joie de leur propre enfance. C'est encore là de l'hérédité contre laquelle personne ne s'inscrira.

F. DE GRAMONT.

LIBRAIRIE MAME

Jeanne d'Arc, par Marius Sepet. — Un volume in-4°, illustré de 52 gravures.

Cette belle histoire de Jeanne d'Arc a largement contribué à répandre dans le public l'amour de l'héroïque vierge de France.

C'est une nouvelle édition dont le savant auteur vient de revoir le texte en ajoutant le décret concernant la cause orléanaise de béatification et canonisation de la *vénérable servante de Dieu*.

Illustré de 12 belles planches hors texte d'après Andriolli, J. Blanc, de Curzon, Le Blant, Maignan, Maillart, Rochegrosse, Zier, et de 40 gravures dans le texte d'après Oulevay, cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui sont animés du véritable et sincère patriotisme.

Le Bon roi Henry, texte par Abel Hermant, dessins par Job. — Magnifique album in-4° oblong contenant 48 planches en couleurs.

Jadis on ne donnait à lire aux enfants que des contes bleus; on leur offre aujourd'hui de gros ouvrages de vulgarisation scientifique. On ne les nourrissait que de fantaisie, on les charge à présent de réalité. Est-il impossible de concilier les deux systèmes, et d'instruire en séduisant, en frappant les jeunes imaginations?

Peut-être atteindrait-on ce double objet, si l'on remplaçait les contes bleus d'autrefois par ceux des épisodes de notre histoire nationale qui ont la grandeur épique et que les traditions populaires ont colorés en légendes.

C'est ce que viennent de tenter MM. Mame en publiant pour le jour de l'an 1895 cet album, *le Bon roi Henry*, dont ils ont demandé le texte à Abel Hermant et les dessins à Job.

Peu de figures de notre passé sont aussi incontestées que celle de Henri IV. On peut dire que tous les partis l'ont revendiqué tour à tour. Il est, comme a dit Voltaire, « le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire ».

Ce n'était pas toutefois une tâche aisée de résumer, sans froisser aucune conviction, l'histoire d'un règne que les discordes civiles et religieuses ont attristé trop souvent. Nous devons féliciter l'auteur du texte qui a su tourner toutes les difficultés avec autant d'habileté que d'esprit. Il a su également choisir avec tact les cinquante sujets typiques, susceptibles de se fixer dans le souvenir des enfants et de leur donner une idée complète de cette période, sans aucune apparence de précis d'histoire.

La tâche de l'illustrateur n'était pas moins délicate. Job a fait preuve ici de son humour, de son talent accoutumé, et même d'une véritable, d'une aimable érudition. Il a reconstitué les décors, les costumes et les physionomies avec la plus louable exactitude.

Nul doute que *le Bon roi Henry* n'obtienne de la clientèle enfantine l'accueil qu'il mérite, et nous pensons même que les parents ne se feront pas faute d'en *regarder les images* par-dessus l'épaule de leurs enfants.

Le Règne de l'Électricité, par Gaston Bonnefont. — Un vol. in-8°, illustré de 250 dessins.

Tout le monde parle de l'électricité et en constate les merveilleux effets. Le télégraphe, le téléphone, la galvanoplastie, l'éclairage et la traction électrique sont des découvertes qui intéressent directement, par les services qu'elles rendent, non pas seulement les spécialistes, mais aussi le public en général.

Ils sont peu nombreux, cependant, ceux qui comprennent et pourraient expliquer les phénomènes électriques, ceux qui se rendent compte du fonctionnement des appareils dont les usages électriques nécessitent l'emploi, ceux qui connaissent l'origine de ces appareils et les perfectionnements successifs par lesquels ils sont passés avant d'aboutir à leur degré actuel d'utilité.

Il faut dire, pour justifier au moins en partie cette ignorance, que le domaine de l'électricité est peu accessible aux profanes, non qu'il soit particulièrement abrupt, mais parce qu'il n'a jamais été décrit dans une langue facilement compréhensible. Parmi les ouvrages relatifs à l'électricité, les uns sont trop techniques, les autres trop superficiels; dans les premiers, on s'adresse aux gens du métier; dans les derniers, on s'adresse aux ignorants; dans aucun on ne parle aux lecteurs d'une instruction moyenne, qui comprendraient si l'on voulait bien se donner la peine de leur expliquer les choses clairement.

Vulgariser la science électrique, tel est le problème qui se posait et que M. Bonnefont vient de résoudre en écrivant un livre très complet, où se cache discrètement une réelle érudition, dont le style est sans pédantisme, où sont élucidées les questions les plus embarrassantes, où les tableaux amusants s'entremêlent aux tableaux sérieux. Après avoir lu ce livre, on sait sur l'électricité tout ce qu'on en peut désirer savoir.

Le Règne de l'Électricité est illustré de 250 gravures, qui, tout en constituant un plaisir pour les yeux, facilitent la compréhension du texte.

Les Vertus et les grâces des bêtes, zoologie morale, par Eugène Mouton (Mérinos). — Un volume in-4°, illustré de 135 gravures, par Auguste Vimar.

Voici un livre nouveau. C'est l'histoire, tantôt gaie et tantôt touchante, des drôleries, des gentillesses, des joies et des douleurs, hélas! de ces pauvres bêtes à côté desquelles nous vivons, et qu'on a si gracieusement appelées « les petits frères de l'homme ».

Tout ce qu'elles font pour nous, tout ce que nous faisons ou devrions faire pour elles, on le voit raconté dans ce livre, qui n'a pas d'analogue dans la littérature de notre temps. Ce mélange de fou rire et de tendresse, avec la variété d'émotions qu'on y trouve, en fait une des lectures les plus attachantes qui se puisse souhaiter.

L'artiste qui l'a illustré a doublé l'intérêt du sujet en faisant gambader à travers les pages des singes, des chiens, des hippopotames, des mouches, des baleines, qui ont autant et parfois plus d'esprit que le texte.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Le Lion de Camors, de M. Louis de Caters, illustré par le peintre J. Girardet, 1 vol. in-8°, broché, 10 francs; relié toile, fers spéciaux, tranches dorées, 13 francs.

Ce Lion de Camors est un héros inconnu, et non le moins audacieux, de l'insurrection morbihannaise. Son action commence en 1795 au milieu des guerres sanglantes de la chouannerie et prend fin lors de la découverte du complot de Cadoudal, en 1804. L'ouvrage embrasse donc une époque très intéressante où l'émotion naît des scènes les plus dramatiques.

Les Abîmes, les eaux souterraines, les cavernes, les sources, la spélacologie, explorations souterraines effectuées de 1888 à 1893 en France, Belgique, Autriche et Grèce, par E.-A. Martel. 1 magnifique vol. grand in-4° de 580 pages, accompagné de 4 phototypies, 16 planches hors texte, 100 gravures d'après des photographies et des dessins de G. Vuillier, L. de Launay et E. Rupin, et 200 cartes, plans et coupes.

Bien des explorations souterraines avaient déjà eu lieu, mais toute une catégorie de cavités était restée jusqu'ici vierge de recherches, ou à peu près : les abîmes, ces puits naturels qui, sous des noms variés, percent les plateaux calcaires; ces gouffres, vastes et dangereux, ouverts en pleins champs ou au bord des routes, qui semblent sinistrement préparés pour les accidents, les suicides et les crimes. C'est là ce que l'auteur a tenté, et c'est à quoi il a réussi, en faisant appel aux ressources les plus perfectionnées de l'industrie moderne, et surtout aux capacités de nombreux collaborateurs. Le volume, publié avec le plus grand luxe, est accompagné de plus de 300 illustrations, cartes, plans, gravures, exécutés par les meilleurs artistes et d'après les documents les plus nouveaux et les plus authentiques.

Histoire générale des Beaux-Arts, par M. Roger Peyre. 1 vol. in-12, richement illustré.

Cet ouvrage, que nous avons déjà recommandé à nos lecteurs, ne pouvait manquer d'être offert comme livre d'étrennes. Il le mérite, à ce point de vue spécial, par son illustration très soignée. Nous ne faisons que rappeler les autres qualités qui le distinguent. M. Roger Peyre s'est attaché à donner le cadre d'une histoire générale des beaux-arts. Tout en laissant la plus grande part aux périodes les plus célèbres, il n'y a pas insisté au point d'être obligé de sacrifier les périodes secondaires moins importantes, mais qui ne sauraient être passées sous silence. Dans ce rapide résumé, l'auteur a tout naturel-

lement cherché des motifs d'admiration plus que des sujets de critique et s'est donné pour but de signaler à la jeunesse les œuvres qui méritaient le plus de vivre dans le souvenir de la postérité. On s'apercevra d'ailleurs sans peine que les sources ont été étudiées, les publications les plus récentes consultées, et que l'ouvrage est bien au courant de la science actuelle.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN ET Ce

Flossette, par Gabriel Franay, l'auteur de *Mon Chevalier*, est l'histoire au jour le jour d'une petite fille, racontée avec la simplicité la plus charmante et la plus pénétrante. L'auteur est visiblement épris de son sujet; il en exprime les nuances délicates et fugitives, et fait preuve à chaque page de cette subtile divination des âmes d'enfant que seuls possèdent ceux qui les aiment.

1 vol. in-4°, élégante reliure toile, tranches dorées, 10 francs.

Les Expédients de Farandole, par Pierre Perrault, avec de nombreuses illustrations de Henri Pille. Les mille et une aventures qui assaillent le jeune héros de cet entraînant récit et les ressources de cœur et d'esprit qu'il déploie pour en triompher assurent auprès de la jeunesse le succès de ce livre.

1 vol. in-4°, rel. toile, tranches dorées, 10 francs.

J.-B. Blanchard au Dahomey, par Ad. Badin, est le récit très vivant, très pittoresque, très mouvementé de la campagne menée contre Behanzin par la petite armée du général Dodds ; avec de belles et nombreuses illustrations de P. Kauffmann.

1 vol. in-8°, rel. toile, tranches dorées, 10 francs.

La *Bibliothèque du Petit Français*, si populaire dans le monde des enfants, garçons et fillettes, s'est augmentée de six titres nouveaux :

Les Petits Cinq, par Charles Normand, touchante et dramatique histoire, bien propre à exciter chez de jeunes lecteurs la pitié pour la misère physique et morale des malheureux enfants abandonnés à eux-mêmes sur le pavé de Paris. — Illustrations par Heidbrinck.

Jamais contents! par Gérald-Montméril, récit charmant où la plus spirituelle fertilité d'invention se mêle ingénieusement aux réalités de l'histoire et de la géographie. — Illustrations par A. Mucha.

Mon ami Rive-Gauche, par Magbert, met en présence deux petits mondes d'abord hostiles, une famille de commerçants et une famille

d'artistes. La droiture des uns, l'esprit des autres, l'honnêteté de tous amènent, pour la plus grande joie du lecteur, la réconciliation finale de l'art et du négoce. — Illustrations par Mouligné.

Le Théâtre chez Grand-Mère, par Marie Delorme, est le recueil, si souvent réclamé par les enfants et les parents, de petites pièces à dire, de saynètes faciles à monter et à jouer entre deux portes, d'amusantes et simples comédies; on y trouvera même, pour sacrifier à la mode, des canevas de pantomimes. Le tout irréprochable à tous égards. — Illustrations par Slom.

Les petits Patriotes, par Emile Cère, pourraient être appelés le livre d'or de la jeunesse. Notre histoire nationale est riche en jeunes héros pour lesquels la valeur n'a pas attendu le nombre des années. A tous, M. Cère a consacré des pages excellentes, très documentées, et qui, sur plus d'un point, rectifient des légendes jusqu'ici acceptées. — Illustrations par P. Kauffmann.

Chaque volume in-18 jésus, relié toile, tranches dorées, 3 francs.

La sixième année du *Petit Français illustré* forme, comme les années précédentes, un magnifique volume de 600 pages, illustré de plus de 500 gravures, et offrant une incomparable variété de nouvelles, voyages, récits et légendes historiques, poésies, biographies d'hommes illustres, sciences vulgarisées, charades, jeux divers, etc., etc.

LIBRAIRIE H. LAURENS

L'éditeur Laurens aime à faire voyager sa clientèle et, ce faisant, il flatte le goût du jour. Jadis, il nous faisait naviguer, en quatre volumes, le long des *Fleuves de France*; il y a deux ans, il entreprenait une excursion de longue haleine : *Autour de la Méditerranée*, et nous conduisait de *Tripoli à Tunis*, puis de *Tunis à Alger*. Il continue, cette année, *d'Alger à Tanger* [1], et rentre en France pour nous faire visiter *les Vosges* [2]. C'est un amateur des contrastes.

D'Alger à Tanger termine la série que M. Marius Bernard consacre aux *Côtes barbaresques*. L'an prochain, nous quitterons le mystérieux Continent noir pour mettre le pied en terre d'Espagne; plus tard, on nous reconduira en Egypte. Mais le volume de cette année restera parmi les plus intéressants et les plus documentés de la série. Il a de plus ce mérite apprécié de paraître au bon moment. La mort du sultan

[1] 1 vol. grand in-8°, avec 120 dessins inédits de A. Chapon. Broché, 10 fr. Toile, 13 francs. Amateur, 17 francs.

[2] 1 vol. grand in-8°, avec 120 dessins inédits. Broché, 10 fr., Relié, 13 fr.

du Maroc et les événements qui ont suivi ont fixé sur ce coin de l'Afrique l'attention du monde entier. M. Marius Bernard est un des rares qui aient pénétré dans le mystérieux empire, encore presque interdit aux Européens, et son livre offre tout le piquant d'une révélation.

On peut prédire aux *Vosges* de M. Fraipont un succès égal à celui des *Côtes barbaresques*. Nous pensons toujours à la frontière mutilée, et celui-là est sûr de faire battre les cœurs qui nous conduit sur les sommets d'où l'on aperçoit le Rhin étincelant à l'horizon et la flèche de la cathédrale de Strasbourg. M. Fraipont est un patriote autant qu'un écrivain et un artiste, et personne ne lira sans émotion les pages où il évoque le souvenir de Jeanne d'Arc et celui des événements de 1870-1871. Signalons l'étroite alliance du texte et de l'illustration. C'est un don rare et exquis que de savoir exprimer sa pensée aussi bien avec le crayon qu'avec la plume.

C'est encore voyager que de lire le second volume de l'*Histoire de la peinture* [1], de M. Arsène Alexandre; car l'auteur étudie cette fois en faisant apprécier l'originalité des vues, l'art d'analyser les œuvres, d'expliquer la manière et les procédés des maîtres; toute une science esthétique réelle, sans ombre de morgue et de pédantisme.

Les Styles français [2], de M. L. Libonis, donnent un avant-goût de ce que sera le Musée des arts décoratifs, quand on aura employé les 6 millions de la fameuse loterie. Ce n'est pas une mince affaire que de choisir parmi tant d'œuvres de tous les temps, parmi tant de meubles, de bronzes, d'émaux, d'orfèvreries, ceux qui expriment le mieux, l'esprit, les tendances, le goût d'une époque; de les classer, de les faire valoir les uns par les autres, d'instruire le lecteur en même temps que d'amuser ses yeux. M. Libonis a entrepris cette tâche et l'a menée à bonne fin.

Le journal *le Modèle* [3] appartient au même genre que les *Styles français*. Cet ingénieux journal a obtenu le succès que nous lui avions annoncé l'an passé. Quiconque s'occupe de peinture en amateur ne pourra bientôt plus se passer des mille ressources qu'il aura l'habitude de trouver dans cet artistique arsenal. Veut-on composer un éventail ou un écran, illustrer des menus, jeter un croquis sur la porcelaine, enluminer un missel, c'est là qu'on trouve le coin de paysage ou de marine, le petit ange ou l'Amour joufflu, les motifs de fleurs ou d'oiseaux, le sujet Watteau ou Renaissance, que l'on cherche et que l'on

[1] 2 vol. in-4° : Ecole française, 1 vol.; Ecole flamande et hollandaise, 1 vol. Chaque volume broché, 10 francs. Reliure spéciale, 15 francs.

[2] 1 vol. in-4° broché, 20 francs; relié, 22 francs.

[3] *Le Modèle* paraît deux fois par mois. Chaque numéro contient 4 pages de compositions artistiques et inédites. Prix de l'abonnement : 12 fr. par an.

a tant de peine à rencontrer. Nous avons particulièrement goûté, cette année, les séries sur les fleurs et les animaux. Cela est spirituel et charmant. Et puis l'éditeur Laurens ménage une surprise à ses abonnés : un délicieux numéro en couleur, quatre fac-similés d'aquarelles inédites, que plus d'un fera encadrer, tant elles sont bien venues !

L'*Histoire de l'industrie*[1] appartient à un genre plus sévère. M. Blennard a refait, en les mettant au courant, ces fameuses *Merveilles de l'industrie*, que Louis Figuier publia jadis avec tant de succès. Son livre s'adresse non aux savants, mais aux gens du monde qui n'ont pas pris de leçons de choses quand ils étaient petits, ou qui ne les ont pas prises assez complètes. Quiconque l'aura lu connaîtra très suffisamment les questions d'outillage et même de statistique qui se rapportent à chaque industrie.

Terminons en félicitant l'abbé Mazoyer d'avoir continué par l'*Ancien Testament*[2] et par le *Nouveau Testament*[2], la série qu'il avait brillamment commencée par la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* et par la *Vie de la Sainte Vierge*. Les deux volumes offrent une suite de superbes gravures, ou plutôt de tableaux célèbres, enseignant par les yeux l'histoire des Hébreux, la venue du Christ, les luttes et les triomphes de la religion nouvelle. Les commentaires de l'abbé Mazoyer sont particulièrement destinés à la jeunesse.

LIBRAIRIE HENNUYER

Chaque année, à l'occasion des étrennes, nous signalons à nos lecteurs les publicatians qui répondent le mieux aux exigences imposées par l'âge ou la position des personnes auxquelles on veut offrir des livres. Dans cet ordre d'idées, le catalogue de la maison Hennuyer que nous allons examiner est fécond en agréables surprises.

Signalons d'abord une nouveauté : *la Conquête d'une patrie*, de Lucien Biart. C'est un roman simple et touchant, mais animé par le souffle puissant du patriotisme, car l'action se passe au milieu de la lutte que les Mexicains soutinrent pour leur indépendance. Les belles illustrations de F. Lix ajoutent leur charme à l'intérêt du livre. Cette œuvre nouvelle se joint aux travaux sur le Mexique que l'auteur a déjà publiés et dont le succès n'est pas épuisé : *Entre deux Océans*, *le Roi des prairies*, *le Fleuve d'or*.

C'est encore à l'amour du sol natal qu'est dû ce magnifique in-quarto que M. Alfred Touchemolin, le peintre bien connu, nous présente sous le titre de *Strasbourg militaire*. Ceci est l'histoire de la cité alsa-

[1] 3 forts vol. in-8°, 22 fr. 50.
[2] Chaque vol. in 4° raisin : broché, 3 fr.; cartonné, 4 fr.; relié, 5 fr.

cienne et des luttes qu'elle a soutenues depuis son origine jusqu'à l'année 1870, histoire racontée à la fois par la plume, le crayon et le pinceau, car l'artiste a accompagné son texte de nombreuses compositions et de belles planches coloriées à l'aquarelle qui, toutes, nous rappellent, avec une rigoureuse exactitude, mais aussi avec un sentiment très artistique, les costumes, les mœurs, les événements militaires de Strasbourg en tous les temps.

Voici maintenant un volume bien actuel : *le Dahomey*, de M. Edouard Foà. Histoire du pays avant la conquête, relation des dernières campagnes; cet intéressant et instructif ouvrage contient tout cela. Il est précédé d'une introduction due à la plume autorisée de M. E. Levasseur, membre de l'Institut, et orné de planches et gravures hors texte, de plans et d'une carte. Le général Dodds a accepté la dédicace de ce remarquable travail. Ce volume fait partie de la bibliothèque de l'explorateur, comprenant déjà : *Cinq années de séjour aux îles Canaries*, du docteur R. Verneau; *A travers le royaume de Tamerlan*, de M. Guillaume Capus.

A ceux de nos lecteurs que la science intéresse, nous signalerons l'*Introduction à l'étude des races humaines*, de A. de Quatrefages; *les Aztèques*, de Lucien Biart; le beau *Dictionnaire populaire d'histoire naturelle*, de J. Pizzetta, illustré de plus de 1700 gravures; *la Galerie des naturalistes*, du même auteur, etc.

A ceux qui aiment la capitale et son histoire, nous recommanderons *Paris*, promenades dans les vingt arrondissements, par Alexis Martin, ouvrage brillamment illustré par nos premiers artistes, et contenant le plan colorié de chaque arrondissement.

On sait avec quel soin délicat, quel tact parfait, la maison Hennuyer choisit les livres qu'elle destine à la distraction de l'enfance et à l'instruction de la jeunesse. Quelques titres, qui rappellent tous des succès littéraires, suffiront pour prouver quelle ample moisson de récits captivants elle a préparée pour ces intéressantes classes de lecteurs. Voici *Nizelle*, d'Eugène Muller; l'*Histoire d'un forestier*, de Prosper Chazel, ouvrages couronnés par l'Académie française, et illustrés par Tofani et Lix; *les Bébés d'Hélène*, illustrés par Bertall, un petit chef-d'œuvre d'esprit et de sensibilité, adapté de J. Habbeston, par William-L. Hughes, qui a également traduit de Mark Twain *les Aventures de Tom Sawyer*, et celles, non moins curieuses, de son ami *Huck Finn*. A côté de ces chefs-d'œuvre d'humour américain, en voici d'autres où l'esprit français brille de tout son éclat : *les Mémorables aventures du docteur Quiès*, de Paul Célières, auteur estimé du *Chef-d'œuvre de papa Schmeltz*, et *les Exploits d'un Arlequin*, de Raoul de Najac. Tous ces volumes sont illustrés avec beaucoup de verve par Sirouy, Lix et Geoffroy.

Citons encore des livres qui s'adressent plus particulièrement aux jeunes filles et aux jeunes femmes : *les Françaises à toutes les époques de notre histoire*, séduisante étude historique, de H. Gourdon de Genouillac; l'*Histoire de la mode en France*, d'Augustin Challamel; *l'Écrin de la jeune femme*, de Mme Jules Samson, comprenant deux ouvrages couronnés par l'Académie française, *l'Éducation dans la famille* et *la Vie d'une femme du monde*. Du même auteur nous rappellerons : *Temps d'épreuve*, couronné aussi par l'Académie, et *Trop mondaine*, deux récits d'une haute portée morale. Enfin, deux romans attachants : *l'Hetman Maxime* et *Une amitié d'enfance*, signés Étienne Marcel, un nom bien connu.

C'est encore la maison Hennuyer qui édite le *Magasin des demoiselles*, véritable revue pour les jeunes filles, dont l'abonnement forme une étrenne qui toute l'année rappelle le souvenir de la personne qui l'a offerte. Ajoutons que cette intéressante publication est accompagnée d'un journal de modes, dont le côté pratique rend facile l'exécution des modèles de toilettes et des nombreux ouvrages de dames qu'il contient. Ce recueil est donc à la fois utile et récréatif.

Après le roman, par Louise Mussat. 1 vol. in-18.

« L'homme que ses occupations intellectuelles ou autres éloignent de la maison, souvent y rapporte de la lassitude physique ou morale, quelquefois les deux. Il faut que la femme, par son accueil affectueux, l'égalité de son humeur, s'efforce de l'aider à soulever le poids du jour. »

C'est ainsi que parle une mère à sa belle-fille qui, au début de son mariage, a mal compris son rôle. Celle-ci, plus tard, par son dévouement absolu, parvient à réparer le mal qu'elle a causé en partie, à rendre son mari à de chères occupations perdues. Ce sauvetage d'une intelligence est des plus émouvants.

Les jeunes filles qui demain seront des jeunes femmes, et les jeunes femmes déjà aux prises avec les difficultés de leur rôle peuvent, dans ce roman, écrit spécialement pour elles, apprendre beaucoup.

C'est une œuvre que cette étude psychologique forte et saine, et pleine de charme aussi, grâce à l'accent de tendresse de certaines pages et aux descriptions champêtres où l'auteur excelle.

Tous ceux dont le goût n'a pas été gâté par un grossier réalisme liront avec intérêt ce livre captivant.

LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

La *Nouvelle bibliothèque littéraire* et la *Collection des classiques populaires* créés par les éditeurs Lecène, Oudin et Ce (15, rue

de Cluny, Paris) viennent de s'enrichir de plusieurs ouvrages nouveaux que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs.

Ce sont d'abord, dans la *Bibliothèque littéraire* à 3 fr. 50, les *Nouveaux essais de littérature contemporaine*, par Georges Pellissier.

Ce volume contient une série d'études pénétrantes sur A. de Vigny, Taine, Alexandre Dumas fils, E. Zola, Marcel Prévost, Abel Hermant, Paul Hervieu, Jules Lemaître, Bourget, Rosny, Pierre Loti, Anatole France. Il rencontrera certainement auprès du public lettré le succès qui a accueilli l'an dernier les *Essais de littérature contemporaine* du même auteur, et dont la 3e édition vient de paraître.

Ce sont ensuite, dans la *Collection des classiques populaires* à 1 fr. 50, cinq volumes consacrés à l'étude d'écrivains des dix-huitième et dix-neuvième siècles : *Lesage*, par Léo Claretie; *Voltaire*, par Emile Faguet; *André Chénier*, par Paul Morillot; *Béranger*, par Charles Causeret, et *A. de Musset*, par A. Claveau.

Le prix de chacun de ces ouvrages est peu élevé, et les 43 volumes, dont se compose actuellement la collection, présentent un ensemble des plus intéressants et des plus instructifs, embrassant les littératures anciennes, étrangères et modernes.

LIBRAIRIE QUANTIN

L'Empire romain, par M. Roger Peyre, 1 vol. abondamment illustré.

C'est dans la bibliothèque d'histoire illustrée, inaugurée avec succès par MM. Zeller et Vast, qu'a paru le dernier livre de notre très distingué collaborateur M. R. Peyre. Il y tiendra dignement sa place à côté des précédents ouvrages. Plusieurs d'entre eux aboutissent à des conclusions que nous ne saurions accepter; mais l'ensemble est sérieusement traité par des spécialistes. C'est ainsi que l'étude de la France sous saint Louis et sous Philippe le Hardi a été confiée à M. Lecoy de la Marche.

M. Peyre a excellemment rempli le but poursuivi par cette collection, qui est de vulgariser, pour les étudiants et les gens du monde, la connaissance et le mouvement des mœurs et des idées. Il s'est surtout attaché à la période des Antonins, car il s'agissait moins de raconter des faits que de donner une idée générale d'une grande époque historique.

L'illustration a été sérieusement dirigée et complète à merveille un ensemble toujours attrayant, en même temps qu'érudit, et qui constitue une œuvre remarquable, vraiment digne du succès que nous lui prédisons.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1894.

Les partis qui, depuis quinze ans, détiennent la République traversent une crise dont on peut prévoir quelques conséquences, sans en démêler encore l'issue finale. Ils font la liquidation de leur passé et, tout incomplète qu'elle soit, cette opération tourne trop à leur confusion pour qu'ils n'en sortent pas cruellement atteints devant le public.

Ce n'est pas de leur plein gré qu'ils ont été amenés à ces révélations; elles sont nées de leurs mutuels griefs. C'est entre eux une lutte acharnée pour garder ou reprendre le pouvoir; comme les révolutionnaires de 93, après avoir envoyé à l'échafaud leurs adversaires communs, ont fini par s'y traîner les uns les autres, les républicains de nos jours, opportunistes, radicaux, socialistes, sont préoccupés chacun d'écarter les concurrents qui les gênent; de ces guerres intestines est né ce concert de récriminations et d'injures auquel nous assistons.

C'est d'abord l'affaire de la municipalité de Toulouse. Les débats qui viennent de se dérouler devant la Cour d'assises de la Haute-Garonne ont été accablants pour le parti radical. Il est avéré que la fraude régnait en souveraine à l'hôtel de ville; on y grattait les listes électorales, on y inscrivait les incapables, les étrangers ou les morts; on mettait les bulletins dans les urnes ou on les retirait, suivant l'intérêt des candidats; bref, les scrutins étaient faussés, et le suffrage universel n'était pour rien dans l'élection de ceux qui se réclamaient effrontément de lui.

Mais ces faits sont-ils seulement imputables aux radicaux, et est-ce seulement à Toulouse qu'on les a vu se produire? La facilité avec laquelle de pareils actes ont pu se commettre, la tolérance qui les a couverts, les félicitations, très méritées d'ailleurs, qu'on a adressées au président de la Cour d'assises de la Haute-Garonne et à l'avocat général, comme si, en annonçant la résolution de cher

cher n'importe où les coupables, — ce qui est proprement le devoir de la justice, — ces magistrats avaient fait preuve d'héroïsme; tout cela n'indique-t-il pas qu'il y a là des usages invétérés auxquels il serait moins difficile de mettre fin, s'ils n'étaient à peu près passés en lois?

D'autre part, les radicaux se redressent; très indulgents pour les méfaits dont les auteurs sont leurs amis, ils menacent à leur tour les opportunistes, et leur disent : « Ce que vous nous reprochez d'avoir fait en 1892, vous l'avez fait dès 1885. Si nous avons été coupables, c'est d'avoir suivi votre exemple. » Ont-ils raison? Ont-ils tort? Le public reste sceptique à cet égard; il a souvenir des libertés que les amis de M. Constans furent en effet accusés, en 1885 et en 1889, d'avoir prises avec le suffrage universel, et il est porté à croire que les attentats électoraux de Toulouse ne sont ni une nouveauté dans la Haute-Garonne ni une rareté en France.

Comment n'aurait-on pas cette impression lorsqu'on réfléchit à la manière dont l'instruction, à Toulouse, a été conduite? On a mis à écarter les vrais coupables autant de soin qu'on eût dû en mettre à les rechercher. On n'a mené devant le jury que les subalternes. Il s'est trouvé une chambre des mises en accusation pour déclarer le non-lieu contre les chefs; ceux-ci n'ont paru au procès que comme témoins, témoins qui eussent mérité d'être arrêtés sur l'heure, tant était évident le mensonge de leur déposition. L'arrêt de renvoi, que vient de prononcer la Cour, constate lui-même que les faits incriminés n'ont pu se passer sans que les fraudeurs de la mairie aient trouvé des complices à la Préfecture ; cependant l'ancien secrétaire général de la Préfecture est aujourd'hui préfet de l'Indre, et l'ancien préfet de Toulouse préfet de la Loire. On prétend relever l'autorité et on lui donne des représentants dont la notoriété est telle, que le public se demande s'ils ne seront pas demain sur le banc des accusés.

Les affaires de chantage, dans lesquelles sont impliqués certains journalistes, ne sont pas moins instructives. Le rédacteur en chef du *XIX*e *Siècle*, M. Portalis, est en fuite. Il a été dénoncé et poursuivi, pour chantage, au moment où il dirigeait lui-même semblable accusation contre quelques-uns de ses confrères. A l'heure présente on ne l'a pas découvert; beaucoup pensent que, comme Cornélius Herz, comme Mary-Raynaud, comme Arton, il sera introuvable ou insaisissable. En attendant, que ne dit-on pas de lui? Que ce « brigand », c'est ainsi que l'appelle le *Petit Journal*, faisait trembler députés et ministres; qu'on payait, sur les fonds secrets tantôt ses éloges, tantôt son silence; qu'il avait ses grandes et petites entrées dans les cabinets

ministériels; que les dossiers confidentiels de la police étaient à sa disposition, que si les victimes de ses calomnies venaient à se plaindre, l'action publique les trahissait, et que, si par hasard une condamnation était prononcée contre lui, elle ne s'exécutait pas.

Qui donc sort flétri de ces imputations! N'est-ce pas le régime autant que l'homme? Et ce régime, ce n'est pas celui d'un groupe isolé du parti républicain, c'est le régime de tous, opportunistes aussi bien que radicaux. Là encore, ne les entendons-nous pas s'invectiver les uns les autres, et les amis de Portalis retourner contre ses dénonciateurs les accusations dont il est lui-même l'objet? Où s'arrêtera-t-on dans cette voie? Faut-il parler de cette affaire Allez, à laquelle serait mêlée toute une bande de journalistes, réunis en syndicat pour exploiter autrui! La presse se plaint qu'on la juge mal. Elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même de ces injustices. Si elle avait mis plus de soin à écarter de ses associations des noms qui les déshonoraient, si, plutôt que d'y figurer à côté de journalistes tarés, les écrivains, qu'aucun reproche n'atteint, s'en étaient retirés, le public saurait faire des distinctions, dont la promiscuité présente le porte à s'éviter le souci.

De cet ensemble résulte un égal avilissement pour les partis qui ont, jusqu'ici, prétendu représenter la République.

Ils en ont eux-mêmes conscience, et s'efforcent de faire peau neuve, pour se relever aux yeux du pays.

L'autre jour, c'étaient les opportunistes qui se réunissaient au lac Saint-Fargeau; ils appelaient à leur aide la mémoire de Gambetta, et entreprenaient la tâche malaisée de ressusciter leur influence, en donnant à leur association le nom du tribun.

La tentative a passé indifférente; ce ne sont pas les hyperboles de M. Spuller qui auraient pu la rendre sérieuse. Soutenir « qu'aucun homme d'Etat ne peut être comparé à Gambetta », et qu'on peut le citer « sur le même rang que Jeanne d'Arc », c'est vraiment trop demander à la crédulité publique. M. Spuller a été plus près de la vérité lorsqu'il a dit de son ami : « Il n'a pas vu tout ce qu'il a fait; mais il a fait tout ce que nous voyons. »

Il n'y a pas à en féliciter Gambetta. Dans les justes critiques qu'il vient d'adresser aux projets financiers de M. Poincaré, M. Léon Say disait, ces jours derniers, que le budget du ministre était « un budget de porte ouverte ». Les concessions que ce budget propose ouvrent en effet l'entrée à toutes les revendications du socialisme. C'est le nom qu'on peut également donner à la politique de Gambetta. C'était une politique de « porte ouverte ». Gambetta « a fait tout ce que nous voyons », précisément parce qu'il a ouvert la porte à tous les maux dont se plaignent ceux-là mêmes qui,

de connivence avec lui, ont contribué à les introduire. Avec sa détestable devise : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi », il a déchaîné la guerre religieuse et préparé les écoles à la mode de Cempuis ; avec l'amnistie aux insurgés de la Commune qui n'avaient renoncé ni à leurs destructions ni à leurs vengeances, il a facilité le mouvement d'où est sorti le socialisme; avec sa déclaration que « le temps des bégueuleries était passé » et les suites qu'elle devait entraîner, il a développé ces pratiques financières dans lesquelles plusieurs de ses élèves sont devenus fameux.

Ce n'est pas avec de tels noms et de tels précédents que le parti opportuniste reprendra sa puissance.

Les radicaux ont, de leur côté, fait leur essai de résurrection, et l'on a vu ces pâles ombres, M. Brisson, M. Floquet, M. Lockroy, M. Goblet, se réunir avec M. Léon Bourgeois, M. Gerville-Réache, bien effacés eux-mêmes quoique plus jeunes, pour reconstituer la politique de concentration. Ils ont pourtant senti le déclin de cette politique, à ce point qu'avant de la reprendre, ils ont commencé par changer son nom; ils ne parlent plus de la concentration; c'est « la solidarité républicaine » qu'ils invoquent. Leur voix est restée sans écho; il ne leur sera plus donné de faire figure à part; il faut qu'ils s'y résignent, leur rôle n'est plus à la tête, mais à la suite du groupe qui voudra bien les admettre dans ses rangs.

A mesure que s'aggravent les événements, il se fait dans les opinions un classement irrésistible, devant lequel seront vaines les tentatives des partis pour rétablir leurs étroites et exclusives démarcations. Il a été dit, à ce sujet, dans la discussion du budget, quelques mots, qui sont profondément vrais. Déjà, dans son spirituel et substantiel discours, M. Denys Cochin avait montré la bourgeoisie allant à la République, parce qu'elle croyait trouver dans son gouvernement la garantie des intérêts qu'elle avait à cœur, et il avait fait entrevoir le jour où, déçue dans ses espérances, elle se tournerait contre ceux qui l'avaient trompée.

M. Jaurès, tout en combattant les idées de M. Cochin, a confirmé, sous ce rapport, son argumentation. La prétention des opportunistes est de s'éloigner à la fois des conservateurs et des socialistes. « Ni cléricalisme ni collectivisme », a dit M. Deschanel lui-même qui, malgré la modération habituelle de ses vues, avait déjà, dans une précédente séance, mis une insistance singulière à répudier toute entente avec la droite. Il faudrait pourtant s'expliquer une bonne fois sur le fond des choses et en finir avec ces précautions oratoires.

Dans la crise sociale qui s'annonce, aussi bien que dans l'éventualité d'une guerre extérieure, les républicains modérés auront besoin

des conservateurs, de ces hommes qu'ils désignent sous le nom de cléricaux; ils savent bien que, pour ces luttes, aucune force ne leur sera de trop, et que, sur toutes les questions fondamentales, la famille, la propriété, la patrie, la société, les conservateurs, loin de leur être inutiles ou hostiles, formeront leur véritable armée. A quoi bon, dès lors, leur prodiguer sans cesse ces exclusions blessantes, et se défendre d'un accord avec eux, comme si l'on avait à en rougir, quand il est évident qu'au jour des grands périls, on sera trop heureux d'obtenir leur aide?

M. Jaurès l'a fait entendre avec vérité aux républicains modérés : ceux-ci ne seront rien, s'ils ne veulent être ni avec les conservateurs ni avec les collectivistes : « Comment arriverez-vous, leur a-t-il demandé, à briser les résistances, au moment où se dressent contre vous toutes les forces conservatrices, si vous ne vous appuyez pas sur toutes les forces démocratiques? » Et nous, renversant la proposition, nous leur demanderons à notre tour : « Comment arriverez-vous à briser les résistances, au moment où se dressent contre vous toutes les forces socialistes, si vous ne vous appuyez pas sur toutes les forces conservatrices? »

La destinée des libéraux belges peut servir d'avertissement à ceux qui se targuent d'être les libéraux français. Les premiers n'ont voulu être ni avec les catholiques ni avec les socialistes. Avec qui sont-ils aujourd'hui? Pressée de se défendre contre la poussée révolutionnaire, la Belgique s'est adressée à ceux en qui elle sentait la foi qui donne la force; elle a écarté de sa route les libéraux, et donné la majorité aux catholiques. Les mêmes faits se produiront en France. La lutte se resserre entre les deux grands partis de conservation et de destruction. Ne sent-on pas déjà le mouvement s'annoncer? Dans un éloquent discours prononcé à l'Académie des sciences morales, M. Jules Simon montrait, samedi dernier, l'impuissance de la philosophie pure devant la crise sociale, et il ajoutait ces graves paroles : « C'est un triste spectacle de voir une société acharnée à sa perte qui arrache le symbole de la Divinité du chevet des malades et du prétoire de la justice, qui ne le met pas sous les yeux des enfants et sur le cœur des mourants. »

Voulez-vous un autre témoignage émané, non pas d'un des défenseurs de la société actuelle, mais d'un de ses ennemis déclarés? Écoutez le député socialiste de Charleroi, M. Émile Vandervelde, racontant à ses auditeurs de la salle de la rue d'Arras les progrès du socialisme en Belgique. Qui craint-il? Sont-ce les libéraux? Ah! il n'en a cure; là où les libéraux dominent, c'est-à-dire dans les villes, il constate que le socialisme se développe rapidement; mais, dans les campagnes, c'est différent. Les

paysans repoussent les socialistes, ils les chassent à coups de bâton. Pourquoi? Parce qu'ils sont religieux. « *Ils s'obstinent à suivre les conseils de leurs curés*. Nous aurons bien de la peine à les convaincre », dit l'orateur avec découragement.

Venez donc maintenant déclamer contre le cléricalisme, opportunistes, républicains modérés, vous qui serez les premiers dévorés par le socialisme! Où sera votre armée en dehors des masses qui ont encore gardé leurs croyances, et par quelle prédication pensez-vous repousser dans les campagnes l'invasion qui vous menace? Le député belge vous le dira encore : les socialistes, à qui, il faut en convenir, ne manque pas l'activité, s'en vont le dimanche haranguer les paysans. Ils les attendent à la sortie de la messe; juchés sur un tonneau ou sur une chaise, ils leur prêchent l'évangile révolutionnaire : « après le prêche clérical le prêche socialiste ». Mais, ajoute M. Vandervelde, « le second, hélas! est moins religieusement écouté que le premier ». En dirait-il autant si les socialistes n'avaient à lutter que contre le prêche laïque?

La discussion du budget n'a encore qu'un caractère théorique; on sait d'avance qu'elle ne pourra aboutir avant la fin de l'année, et que le vote des douzièmes provisoires l'ajournera fatalement à la session prochaine. Les débats qui viennent de s'ouvrir n'en permettent pas moins de constater un fait considérable : c'est l'irruption dans la loi financière des doctrines socialistes, irruption provoquée et consacrée par le gouvernement. Les dénégations de M. Poincaré ne changent pas la réalité. Il a introduit dans le budget le principe de l'impôt progressif; ce principe s'y développera, et si, plus tard, dans un délai peut-être très rapproché, d'autres veulent en appliquer les conséquences logiques, ils pourront répondre aux objections de M. Poincaré ce que M. Poincaré répond aujourd'hui à ceux qui lui reprochent l'arbitraire de ses combinaisons : « On me dit que je tombe dans l'arbitraire... Mais est-ce que l'arbitraire n'existe pas déjà dans les contributions? » Quand M. Poincaré s'élèvera contre l'extension de l'impôt progressif, on lui répondra : « Mais ne l'avez-vous pas mis déjà sur les successions? »

Politiquement, le gouvernement n'aura, sur cette question, la majorité — s'il l'obtient — que par les socialistes. Il sera mal venu désormais, ayant accepté leur concours pour un changement si grave et contre la fraction la plus modérée de son parti, à répudier pour son compte et à reprocher aux autres opinions toute alliance avec eux.

Voté par la Chambre, le projet de loi sur l'expédition de Madagascar vient d'être ratifié par le Sénat. Tous les partis se sont trouvés d'accord pour prendre une décision que commandait

l'honneur du drapeau, aussi bien que pour recommander au gouvernement la politique de prévoyance, d'énergie et de prudence qui peut seule assurer le succès de l'entreprise et en conjurer ou en limiter les hasards. Le souvenir des fautes commises, la prévision des dangers à éviter, la nécessité, trop longtemps méconnue, d'associer dans une même protection la foi catholique et l'influence française, ont inspiré les avertissements et les réserves que, tout en donnant leur adhésion à la loi, M. de Lamarzelle, dans un brillant discours, et M. de Kerdrel dans une patriotique déclaration, ont fait entendre, au nom de la droite.

La session du Parlement italien s'est ouverte le 3 décembre. De l'aveu unanime des journaux, la solennité a été signalée par la froideur réciproque du roi et du public. Le roi a lu son discours sur un ton glacial et morne; l'assistance, dans laquelle on remarquait les vides causés par l'absence d'un grand nombre de députés, n'a répondu que par de rares manifestations aux paroles du souverain.

Le fait est que la situation de l'Italie n'est pas rassurante, et qu'il est difficile d'envisager son avenir sans de graves appréhensions. Le langage que M. Crispi a mis dans la bouche du roi pour faire espérer au pays le prochain équilibre du budget jure trop avec la vérité des choses pour avoir pu dissiper les inquiétudes générales. Déjà éprouvée par les tremblements de terre qui ont désolé plusieurs de ses provinces, l'Italie voit renaître en Sicile, avec une misère croissante, les menaces de guerre civile; de Milan, des manifestes révolutionnaires sont répandus dans les campagnes pour soulever les populations. Une réduction de 8 millions sur le budget de la guerre est d'un faible secours pour diminuer la dette, et le gouvernement, se refusant aux économies que lui permettrait l'allègement des dépenses militaires, ne peut trouver de ressources que dans des impôts dont le pays est incapable de supporter le poids.

Cependant il semble peu probable que, même vaincu au scrutin, M. Crispi quitte le pouvoir. La Chambre serait dissoute plutôt que le Sicilien renversé. La disette d'hommes d'Etat est devenue telle en Italie, qu'on aura peine à le remplacer; les complicités que le procès de la Banque romaine a révélées dans le monde politique ont rendu impossible le retour de plusieurs personnages qu'on réputait ministrables; là, comme ailleurs, le respect de la justice est atteint par les ménagements que la magistrature, impitoyable pour les faibles, garde pour les puissants. On accuse publiquement l'ancien président du conseil, M. Giolitti, d'avoir eu connaissance ou tiré parti des détournements commis par les

directeurs de la Banque romaine, et l'enquête judiciaire s'arrête devant lui. « La confiance du peuple dans la magistrature italienne est énormément ébranlée, écrit le journal l'*Italie;* que le juge d'instruction fasse sérieusement son devoir. Le code n'est pas fait seulement pour les pauvres sans défense, mais aussi pour les riches et les haut placés. »

En Autriche, le cabinet Windischgraetz a bien de la peine à mettre debout son projet de réforme électorale. On se rappelle que le comte Taaffe est tombé du pouvoir pour avoir soulevé cette question de réforme; mais, une fois mise en avant, on ne pouvait l'écarter, et c'est pour la résoudre autrement que n'avait fait son prédécesseur, que le prince Windischgraetz est arrivé au pouvoir. Après avoir conféré avec les présidents des deux Chambres, le baron Chlumecky et le comte Trausmandorff, après avoir pris l'avis des différents chefs de groupes et inutilement essayé de les mettre d'accord, le gouvernement paraît avoir renoncé à édifier lui-même un projet; il laisse ce soin à une commission parlementaire composée de trente-six membres et dans laquelle se rencontrent les libéraux allemands, les délégués du Centre et les Polonais. Chacun de ces groupes présente un projet différent; l'entente n'existe entre eux que pour écarter le suffrage universel. D'un autre côté, excités par la perspective du droit électoral, les ouvriers repoussent sans distinction des propositions qui le leur refusent, et les manifestations socialistes s'organisent à Vienne pour faire prévaloir le vœu des classes populaires. C'est cette pression de la rue qui pourra le plus agir sur les délibérations de la commission et du Parlement; elle ne les décidera pas à voter le suffrage universel, mais elle les amènera à en finir avec des divisions qui les affaiblissent et à chercher dans une transaction le moyen de s'unir contre l'esprit de révolution, chaque jour plus menaçant.

En Hongrie, le cabinet Wekerlé donne sa démission. C'est un succès ou tout au moins un motif d'espérance pour les catholiques. pour les adversaires des lois ecclésiastiques auxquelles ce cabinet avait attaché son nom, et que François-Joseph jusqu'ici n'a pas sanctionnées.

Le Reichstag allemand vient, lui aussi, de reprendre ses séances à Berlin. L'empereur lui-même a présidé à l'ouverture de la session. Le discours du trône justifie l'interprétation qu'on avait donnée au renvoi du chancelier de Caprivi et à son remplacement par le prince de Hohenlohe. Le comte d'Eulenbourg, président du conseil des ministres en Prusse, avait quitté le pouvoir en même temps que M. de Caprivi, avec qui, partisan d'une résistance énergique au socialisme, il était en dissentiment. Mais ses idées

semblent lui survivre : chancelier de l'empire et président du cabinet prussien, le prince de Hohenlohe réunit dans sa personne les deux charges de ses prédccesseurs; il fera prévaloir ainsi en Allemagne et en Prusse la même politique. Si l'on s'en rapporte au langage tenu par Guillaume II devant le Reichstag, cette politique sera une politique de combat : « Il nous semble nécessaire, a dit le souverain de combattre les agissements pernicieux de ceux qui essayent de troubler le pouvoir gouvernemental dans l'accomplissement de son devoir. Les gouvernements confédérés pensent qu'il y a lieu de compléter les lois de droit commun. » Ce serait par une « extension des prescriptions pénales » que se se manifesterait d'abord l'action du gourvenement.

La célébration du mariage du tsar Nicolas II avec la princesse Alice de Hesse a interrompu le deuil de la Russie. Alexandra-Feodorowna, — ce sont là, on le sait, les noms de la nouvelle impératrice, depuis son entrée dans la religion orthodoxe, — est la petite-fille de la reine d'Angleterre; le jour même où la cérémonie nuptiale s'accomplissait à Pétersbourg, la reine donnait, à Windsor, en l'honneur du jeune empereur, un diner auquel était, par exception, convié tout le personnel de l'ambassade russe; elle portait elle-même un toast « à ses chers petits-enfants »; quelques jours auparavant, elle avait nommé le tsar colonel du 2e régiment de dragons, de l'un de ceux qui avaient combattu à Balaklava; choix expressif qui semblait dire, ainsi que le remarquait avec empressement la presse de Londres : « Oublions le passé. »

Ces témoignages de famille ne sont que la marque extérieure d'une évolution politiqne. L'Angleterre cherche évidemment dans un rapprochement avec la Russie le moyen d'arrêter les conséquences de cette guerre sino-japonaise, où les soldats du Mikado, aujourd'hui maîtres de Port-Arthur, marchent de victoire en victoire; elle se flatte de concerter avec elle dans l'Extrême-Orient une entente que l'opposition des intérêts rend bien difficile ou bien précaire.

La France n'a pas, quant à présent, à s'émouvoir de ces tentatives. Les plus grands obstacles que puissent rencontrer ses relations avec la Russie tiennent à sa politique intérieure, bien plus qu'aux menées étrangères ; elle aura d'autant moins à craindre des défections au dehors qu'elle saura mieux se défendre au dedans contre les menaces ou les suggestions révolutionnaires. Le tsar a tenu à montrer qu'il avait gardé pour notre pays les sentiments de son père. Tandis que les princes appartenant à la famille impériale étaient seuls admis à la cérémonie du mariage, et que le prince de Naples, n'ayant pas ce titre, regagnait, sans être rappelé, le terri-

toire italien, Nicolas II retenait à Pétersbourg notre envoyé extraordinaire, le général de Boisdeffre, et, par son ordre, un convoi spécial ramenait l'amiral Gervais, qui avait déjà passé la frontière.

L'accueil fait par toutes les classes de la population à nos représentants a montré, une fois de plus, l'accord de la Russie et de son souverain pour honorer la France.

La dictature militaire a cessé au Brésil. On supposait que le maréchal Peixoto risquerait un coup d'État plutôt que de céder le pouvoir. A défaut des scrupules qui paraissent ne l'avoir jamais tourmenté, la prudence l'a retenu. Le 15 novembre, un président civil, le docteur Prudente de Moraes, a pris en main le gouvernement. Ancien gouverneur de Sao Paulo, jurisconsulte renommé, M. de Moraes avait été en 1891, contre le maréchal de Fonseca, le candidat de ceux des républicains, qui ne voulaient pas un chef militaire. Souvent en opposition avec le maréchal Peixoto, il est réputé probe et modéré. Le choix de ses ministres donne espérance dans son administration, et l'un de ses premiers actes, dit-on, sera de rétablir avec le Portugal les relations qu'a rompues son prédécesseur, lors de l'évasion des officiers de la marine brésilienne qui avaient dirigé l'insurrection contre Peixoto.

On était impatient, aux Etats-Unis, de savoir quel langage tiendrait, à la rentrée du congrès, le président Cleveland, après la défaite que son parti a subie au scrutin du 6 novembre. Le message du Président a répondu à cette curiosité; il montre dans M. Cleveland l'homme inébranlable que l'on connaissait déjà, ferme dans ses desseins et proclamant ses convictions, sans souci des intérêts qu'elles peuvent blesser ou desservir, ces intérêts fussent-ils les siens.

Par le vote qui a mis en minorité le parti démocratique, les électeurs ont fait, on n'en saurait douter, une manifestation protectionniste et condamné les réformes économiques que, dans une mesure pourtant restreinte, avait tentées le gouvernement du Président. M. Cleveland n'en recommande pas moins à la Chambre de poursuivre la voie dans laquelle elle est entrée, et d'achever l'œuvre de la réduction des tarifs. Il est vrai qu'il a encore devant lui une durée de deux ans de pouvoir. Mais la Chambre va finir au mois de mars; elle cédera la place à la Chambre nouvelle; fît-elle les règlements et les lois que lui propose le Président, elle ne peut guère espérer que ses successeurs les maintiennent.

Louis JOUBERT

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA JEUNESSE DE MONTALEMBERT

LE VOYAGE EN SUÈDE

1828-1829

On prépare en ce moment la vie si longtemps attendue de M. de Montalembert. Le P. Lecanuet, de l'Oratoire, a l'honneur d'être chargé de ce travail, et les documents les plus précieux ont été mis à sa disposition. Nos lecteurs comprendront sans peine l'importance de cette œuvre en elle-même et l'intérêt tout spécial qu'y attache le *Correspondant*. Ils seront reconnaissants à l'auteur d'avoir bien voulu nous en communiquer quelques chapitres.

Ceux que nous allons publier tout d'abord se rapportent à la jeunesse du grand orateur catholique. Au mois d'août 1828, Charles de Montalembert a dix-huit ans et vient d'achever brillamment ses études au collège Sainte-Barbe. Son désir serait de rester à Paris, d'y suivre les cours des célèbres professeurs de l'époque et de se préparer ardemment au rôle qu'il ambitionne de jouer. A Paris se trouvent, du reste, ses meilleurs amis, — Léon Cornudet, que les *Lettres à un ami de collège* ont fait connaître; — M. Rio, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand; — M. Cousin, qui porte à Montalembert le plus vif intérêt; — M. l'abbé Busson, des Missions étrangères, prêtre d'une haute vertu, qui a dirigé Montalembert pendant les années décisives de sa jeunesse, allumé et entretenu dans son âme l'amour de l'Eglise catholique; — enfin, Gustave Lemarcis, jeune homme de vingt-trois ans, d'une distinction rare, que la mort enleva prématurément trois ans plus tard, en 1831. Montalembert l'avait connu au château de la Roche-Guyon, chez le duc de Rohan, s'était lié étroitement avec lui et lui écrivait des lettres charmantes qui ont été conservées.

C'est à ce milieu si attrayant qu'un ordre de M. le comte de Montalembert, ministre de France à Stockholm, vient brusquement arracher le jeune étudiant. Il doit partir aussitôt pour rester en Suède un temps indéterminé.

Avoir dix-huit ans, un idéal sublime à atteindre, et se sentir arrêté, détourné de sa voie par les nécessités de la vie, voilà ce qui remplissait de mélancolie le cœur de Montalembert : « J'ai

tant travaillé, tant aimé, pendant ces derniers neuf mois, que mon cœur et mon esprit s'effrayent également de leur oisiveté future... Ma mère me parle de voyages à Pétersbourg et en Norwège. Je voudrais, pour ma part, que la Scandinavie et la Sarmatie fussent encore au pouvoir des Goths et des Huns inhospitaliers. On ne pourrait pas alors aller y perdre sa jeunesse [1]. »

I

Charles partit le 26 août 1828. « Tu avais le cœur serré quand tu m'as quitté, écrit Cornudet. Et moi, cher ami, tu dois bien sentir dans quel état devait être le mien. Je t'ai suivi des yeux dans la rue aussi longtemps que j'ai pu te voir. Et puis, je me suis retourné précipitamment de l'autre côté, comme si j'eusse voulu te trouver encore chez moi... » — « La douleur que j'éprouve, répond Montalembert, est amortie par la confiance invincible où je suis que l'amitié qui nous unit durera autant que la vie, même au delà de la vie... »

Malgré tout, Montalembert jouit de son voyage. Rien n'échappe à son regard attentif et à son âme d'artiste. Chaque soir, il écrit ses impressions dans son *Journal intime*. Et ces notes très complètes constituent une géographie vraiment attrayante des pays qu'il a parcourus. C'est ainsi qu'il nous dépeint tout d'abord la fertilité des campagnes flamandes, les monuments de Bruxelles et d'Anvers, et l'originalité de la Hollande, avec « ces routes étroites et couvertes de gazon, ces innombrables canaux, ces champs et ces maisons environnées d'eau ou de marais, ces mâts de navires paraissant au milieu des arbres et des toits, et surtout cette propreté universelle ». A Amsterdam, Charles étudie longuement les chefs-d'œuvre du musée, et nous donne en détail les motifs de ses préférences et de son admiration. Près de Hambourg, il visite le tombeau de Klopstock, et s'assied sous les chênes où Burger composait ses chansons. Les lacs et les forêts du Holstein l'enchantent : « Je n'imagine pas un pays où il soit plus agréable de vivre, dit-il... Mes jouissances ont été pures et douces : il ne m'a manqué qu'un ami de cœur pour les partager [2]... »

Combien délicieuse est la traversée de Kiel à Copenhague : « Je me suis couché sur le pont par la plus belle nuit du monde. La Baltique, qui n'a ni flux ni reflux, n'est guère agitée que par quelques courants; aussi on y navigue de la manière la plus agréable : les ondes sont d'une couleur noire très prononcée... La route du

[1] Lettre à Lemarcis, juillet 1828.
[2] *Journal intime*, 9 septembre 1828.

bateau passe entre les îles nombreuses qui forment l'archipel danois, toutes plus pittoresques les unes que les autres. Parsemées de villages, de clochers, de moulins, les forêts y descendent jusqu'au bord de la mer, et les arbres superbes qui les composent semblent sortir du sein des flots [1]. »

A Copenhague, « le célèbre M. Rask, qui sait vingt-cinq langues sans savoir le français », lui fait les honneurs de sa bibliothèque et de ses manuscrits runiques et orientaux; le professeur Thomsen le guide à travers le musée des antiquités celtiques et scandinaves, « qui offre une des collections les plus remarquables qu'on puisse imaginer ». La ville elle-même, — son histoire, ses églises, ses différents quartiers, ses habitants, ses ateliers, ses arsenaux, — est minutieusement décrite par le jeune voyageur, mais tout cela ne suffit pas à remplir son âme : « Voilà le troisième dimanche, écrit-il, que je passe sans prendre part aux cérémonies de mon culte, et malgré les distractions du voyage, mon cœur se reporte avec amour au milieu des temples de ma patrie : j'y ai laissé la paix et l'amitié [2]. »

Enfin, Montalembert entre en Suède et, longeant les bords de la Gotha, s'avance dans l'intérieur du pays. « La nature est âpre et inculte; d'immenses rochers de granit, à peine parsemés de quelques broussailles, bordent les deux côtés du fleuve et persuadent au voyageur habitué aux moelleuses ondulations du Holstein et de Séeland qu'il est transporté sous un climat plus rude et sur une terre moins favorisée du Ciel. »

Si Montalembert apprécie peu les beautés de la Suède, il en juge très sévèrement les habitants. C'est du dégoût que lui inspirent tout d'abord les Suédois : « Le peuple, dit-il, est parvenu au dernier degré de la dégradation. Il n'y en a pas où l'ivrognerie et la débauche soient plus en honneur, autant dans les hautes que dans les basses classes. » Mais cette impression n'est ni juste ni définitive. Bientôt Charles se rétracte lui-même : « Je commence, écrit-il, à devenir plus indulgent pour les Suédois. Leur pauvreté et leur dénuement méritent la compassion plutôt que le mépris; puis je crois que l'esprit public se forme graduellement; il y a, parmi la noblesse, des jeunes gens qui ont voyagé, qui ont des idées élevées. Les bourgeois sont déplorables, mais les paysans ont beaucoup d'énergie et de sens commun [3]. »

Nous ne pouvons suivre Montalembert dans toutes les descriptions qu'il nous donne de la Suède. Au mois de mars 1829, il

[1] *Journal*, 12 septembre 1828.
[2] *Ibid.*, dimanche 14 septembre 1828.
[3] Lettre à Lemarcis, 17 février 1829.

entreprend, avec M. de Tallenay, attaché d'ambassade, une excursion en Dalécarlie. Il fait le voyage à la suédoise, en traîneau découvert, couché tout de son long sur du foin et enveloppé de peaux de mouton. Bien des mésaventnres lui arrivent, soit que ses chevaux s'emportent et le renversent dans des fossés pleins de neige, soit que les voyageurs doivent loger dans des auberges dégoûtantes, remplies de fumée et infestées de vermine. Revêtu de la camisole du mineur et couvert d'un chapeau « où s'était incrustée la transpiration d'au moins cinq à six générations successives », Charles descend jusqu'au fond des mines célèbres de Sala, dont les grands murs noirs lui font l'effet d'un cercle de l'enfer de Dante. Dans les ténèbres, il entrevoit les figures hâves et blêmes des mineurs qui tiennent des torches allumées entre les dents pendant qu'ils voiturent le minerai. « Ils semblent, dit-il, devoir être les plus malheureuses gens du monde et forment cependant une des classes les plus considérées et les plus indépendantes de la nation suédoise[1]. »

Montalembert explore aussi, à 840 pieds sous terre, les galeries de Fahlun, attiré par le souvenir de ces héroïques mineurs dalécarliens qui se révoltèrent quatre fois avec acharnement et luttèrent jusqu'à la mort pour défendre la foi de leurs pères contre le luthéranisme de Gustave Wasa. Upsal, la plus vieille cité de la Suède, la patrie de Linné, avec sa cathédrale, son université, sa bibliothèque de cent mille volumes et ses manuscrits précieux, l'intéresse vivement. Mais par-dessus tout, il admire, il aime Stockholm, « la ville la plus pittoresque du monde », bâtie entre la mer et le lac Mœlar, d'une variété d'aspects infinie, mélange impossible à décrire de palais, de forêts, d'eaux et de rochers.

II

Là, du moins, Montalembert va-t-il goûter les joies de la famille? Le laissera-t-on libre de travailler et d'étudier? Il ne rencontra pas près de sa mère l'opposition qu'il redoutait.

A peine reconnut-il sa sœur. Il l'avait quittée tout enfant; il la retrouvait d'une beauté parfaite, d'un cœur excellent, d'un esprit vif et pénétrant. Une douce intimité s'établit entre eux. « Chose étrange, nous dit-il, ses traits offrent une ressemblance frappante avec ceux de la jeune infortunée[2] qu'une mort si cruelle enleva, il y a peu de mois, à sa famille et à son frère. » Hélas! la mort achèvera bientôt cette ressemblance.

[1] *Journal*, 10 mars 1829.

[2] Mlle Lemarcis, dont la mort, au mois d'avril précédent, avait vivement affecté Montalembert.

M. de Montalembert témoigna à son fils la plus vive tendresse. Tout ce qu'il en apprenait le comblait de joie et d'espérance. Volontiers, il adopta la ligne de conduite que lui indiquait M. l'abbé Busson : « C'est avec peine, lui écrivait ce vénérable prêtre, que je vois cet enfant quitter Paris; je l'aime presque comme si j'étais son père. Habitué que je suis à le voir souvent, je souffrirai de son absence. Cela me fait mieux sentir avec quel plaisir vous le serrerez dans vos bras et quel a dû être votre empressement à le rappeler auprès de vous. Félicitez-vous, Monsieur le comte, d'avoir un tel fils; il sera, je le dis sans aucun doute, la gloire et la consolation des auteurs de ses jours.

« La religion, la patrie, trouveront en lui un appui, un défenseur. Je ne suis point prophète et je ne prétends pas faire des prédictions, mais il faut que les causes aient leur effet...

« Telles ont été jusqu'ici ses dispositions au bien que l'on peut croire qu'elles ne changeront jamais. Elles se fortifieront au contraire et produiront enfin des réalités...

« Ce serait dommage s'il ne pouvait continuer pendant quelque temps encore de s'appliquer profondément à la culture des sciences et au développement de son intelligence, et il est vrai qu'à son âge, quelque avancé que l'on soit, on n'est guère qu'au début de sa carrière. Je dois vous dire, Monsieur le comte, puisque votre lettre m'y autorise, que Charles a vu avec un peu de peine l'ordre qui le rappelle à Stockholm, non qu'il n'eût un vif désir de vous revoir, car il vous aime tendrement, mais parce qu'il a craint la dissipation de la vie qu'il lui faudra mener. Cette crainte l'a rendu malheureux. J'ai tâché de le rassurer. Je lui ai dit que cette disposition était bonne et que vous l'apprécieriez d'autant plus qu'elle est plus rare dans les jeunes gens de son âge; que loin de la contrarier, vous lui fourniriez, au contraire, les moyens d'en suivre l'impulsion et que, joignant l'expérience du monde à la théorie de la science, il ferait des progrès plus rapides et plus sûrs. J'ai cru qu'en lui parlant de la sorte, j'interprétais vos sentiments et que je ne serais pas désavoué. Charles me paraît être entré dans les espérances que je lui donnais. Il compte surtout qu'il lui sera permis de revenir à Paris à l'époque fixée par vous pour son retour. Il brûle de reprendre la suite des études qu'il a commencées et d'entrer dans de nouveaux cours. Oserai-je vous le dire, Monsieur le comte, il me semble qu'il serait dangereux de contrarier trop ce jeune homme dans ses goûts[1]... »

Mais l'épreuve de Montalembert, ses « bêtes noires », comme il

[1] Lettre de l'abbé Busson, 24 août 1828. Papiers de la famille de Montalembert.

les appelle, furent les fêtes et les réceptions. « Jamais je n'ai trouvé de plaisir dans la société que l'on a décorée du nom de *grand monde*. Je m'y suis toujours senti déplacé; je croyais y être à charge à d'autres et je ne savais que trop que j'y étais à charge à moi-même. »

Impossible d'y échapper cependant, à cause de la situation de son père. Il parut donc dans les salons de Stockholm l'air grave, ennuyé, pensant à autre chose. Dans son *Journal*, il reconnaît que les dames suédoises raillaient sa sauvagerie hautaine : « Tout le monde se moque de moi, je n'entends résonner que les noms de *globiste*, doctrinaire, jeunesse ardente, présomptueuse et folle. » La comtesse d'Ugglas lui avoua qu'elle l'avait trouvé « pédant et altier », et cet aveu piqua beaucoup l'amour-propre de Charles. Un jour, il fait l'éloge d'une jeune personne avec qui il a pu soutenir une conversation sérieuse tout en dansant un quadrille. Ajoutons cependant que Montalembert finit par se départir de sa première réserve et se fit bientôt de solides amitiés dans les rangs de la haute société suédoise. Parmi ces relations, il convient de nommer la comtesse d'Ugglas, née Stedingk. Charles dut à cette femme distinguée d'esprit et de cœur les meilleures joies de son séjour en Suède; il conçut pour elle une chevaleresque affection qui ne se démentit jamais.

Quelques jours après son arrivée, le fils de l'ambassadeur de France dut paraître à la cour et porter ses hommages au roi Bernadotte. Rien ne répugnait à Charles comme cette cérémonie, et, après une lutte vigoureuse, il obtint de son père d'être présenté en visite du matin : « Hier, écrit-il [1], ma mère m'a mené en bourgeois et sans cérémonie au château où j'ai eu l'*ineffable* honneur d'être présenté à Sa Majesté Charles XIV Jean, roi de Suède et de Norwège, des Goths et des Vandales, et à son auguste épouse, Bernardine-Eugénie-Désirée. Le roi a fort bonne tournure et un air extrêmement jeune, malgré ses soixante-quatre ans. C'est certainement celui de nos soldats de fortune qui a l'air le plus distingué. En parlant, il a un accent gascon très désagréable. Il descend, en effet, d'un avocat de Pau. Quant à la reine, c'est une très bonne femme et sans prétentions, mais une des femmes les plus communes qu'il soit possible de voir. Elle est fille d'un négociant de Marseille, Clary. Bonaparte en a été, dit-on, très amoureux dans son jeune temps. Tous deux se sont montrés aimables pour moi... »

A cette époque, Bernadotte s'inquiétait des visées du prince Gustave, fils de son avant-dernier prédécesseur Gustave IV. Ce

[1] 26 octobre 1828.

jeune homme ayant pris, à l'occasion de son futur mariage, le titre de prince de Suède, Charles XIV Jean s'adressa personnellement aux souverains, ses alliés, pour protester contre cette usurpation prétendue. Quand M. de Montalembert, ministre de France, eut reçu la réponse autographe de son maître, il eut avec le jacobin couronné une conversation curieuse que Charles nous a conservée dans son *Journal :*

« Je n'oublie pas que je suis Béarnais, que je suis né sujet de Charles X, lui dit le roi. Si le trône des Bourbons était menacé, je dirais à mon fils : — Prends cette couronne pour laquelle je t'ai instruit, tu la conserveras si tu en es digne. Et alors, emportant mon épée, je volerais à la défense du roi de France. »

M. de Montalembert s'inclina, mais il était trop avisé pour prendre au sérieux cette gasconnade, débitée d'ailleurs avec un accent et un clignement d'yeux tout particuliers. Le ministre de France lui ayant parlé ensuite des dotations poméraniennes réclamées par plusieurs généraux de Bonaparte, le roi se prononça contre leur demande avec la plus violente indignation :

« Avec la justice, s'écria-t-il, on obtiendra tout de moi; mais qu'on se garde bien de me demander des concessions : plutôt que de céder à la force, j'aimerais mieux, comme Samson, arracher une de ces colonnes et faire écrouler mon palais sur ma tête! » Ce disant, Bernadotte saisit une des colonnes de son appartement et sembla vouloir l'ébranler.

Et comme le diplomate gardait le silence, Sa Majesté reprit : « Je ne suis qu'un roi exilé sur le trône, Monsieur le comte; mais j'ai du courage. Songez que j'ai regardé la France en face, que j'ai eu pour ennemis ces soldats qui ont fait ma gloire, et dont le sang était monté jusqu'à mes genoux. Après cela, croyez-moi, on n'a peur de rien! » Et Charles XIV Jean termina ses rodomontades en disant : « Je sais bien que je n'ai pas l'éloquence des cours ni de la tribune, mais j'ai celle du bivouac, celle qui parle au cœur [1]. »

Le passé de Bernadotte, son caractère peu honorable, ne disposent pas Montalembert à la bienveillance. L'attitude équivoque du roi, le mépris que cet ancien républicain affecte pour la liberté, remplissent d'indignation le jeune libéral : « Conçoit-on, écrit-il, que Bernadotte ait dit à mon père : « Ah! si j'étais roi de France « avec 1200 millions et 300 000 hommes, je me moquerais bien « de vos Chambres! » La Suède est vraiment à plaindre d'avoir détrôné la race antique de ses rois pour aller prendre un parvenu qui épouse avec acharnement tous les vieux préjugés de l'oligar-

[1] *Journal,* 14 décembre 1828.

chie. » Aussi Charles ne paraît-il au palais que le moins possible et avec répugnance; il trouve les fêtes de la cour « royalement ennuyeuses ». En revanche, il étudie avec le plus vif intérêt les institutions politiques de la Suède, l'organisation et le fonctionnement des États généraux, composés des députés de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et des paysans. Voici en quels termes saisissants il décrit, pour son ami Lemarcis, la première séance de la diète.

« Il y a environ quinze jours, j'ai assisté à l'ouverture des États généraux du royaume. Ce spectacle si intéressant restera longtemps gravé dans ma mémoire. Il me faudrait votre imagination pittoresque et votre plume éloquente pour pouvoir vous en donner une juste idée. Figurez-vous au fond d'une salle immense et sous un dais magnifique un trône d'argent massif, présent fait à Christine par un de ses amants, Lagardie. Figurez-vous sur ce trône, revêtu d'un manteau royal et la couronne de Gustave Wasa sur la tête, un sergent français, né au pied des Pyrénées, que la République nourrit de sang et de victoires, et qu'une longue suite de révolutions poussa vers le Nord pour le faire régner sur le peuple le plus ancien de l'Europe. A ses pieds, les *seigneurs du royaume* et les chevaliers des Séraphins, vêtus de l'antique costume national, semblent attendre sa volonté : des cavaliers, équipés comme au temps de Gustave-Adolphe, lui servent de garde; et autour de son trône se tient respectueusement debout une cour nombreuse et brillante, mais où ses yeux chercheraient en vain un confident, un compatriote. Son maintien est impassible, sa figure immobile; rien ne trahit les émotions d'orgueil, de surprise et de satisfaction qui doivent dévorer son âme; il semble étranger à cette scène dont il est le principal acteur; seulement quelques regards lancés de temps en temps vers la tribune diplomatique semblent destinés à s'assurer qu'il y a là vingt témoins qui vont sur-le-champ envoyer aux extrémités de l'Europe la narration de ces pompes royales.

« Debout devant lui sont les représentants de la nation qui attendent en silence la proclamation de ses volontés : une noblesse nombreuse et toute militaire éclipse entièrement le petit nombre des députés du clergé, de la bourgeoisie et des paysans. Bientôt un jeune homme, que l'on reconnaît à sa couronne gothique et à son manteau royal pour l'héritier du trône, se lève et parle à la nation au nom de son père, car le monarque ne parle ni ne comprend la langue du peuple qui l'a élu; puis le grand maréchal de la noblesse, le primat de la Suède et les orateurs des bourgeois et des paysans, viennent tour à tour baiser la main royale et prodiguer des éloges et des flatteries à leur souverain, sans obtenir un seul sourire ou

même un regard moins indifférent. Enfin, la noblesse défile en sortant devant le trône; on voit les chefs des plus grandes familles, les Brahe, les Oxenstierna, les Stemback, les Lewenhaupt, les descendants de ces hommes qui ont un moment effrayé l'Europe et qui ont tant de fois changé la face de leur patrie, se courber humblement devant le soldat étranger qu'ils se sont donné pour maître; et le monarque, ne daignant pas admettre les autres ordres au même honneur, se lève de son trône et sort de l'assemblée sans avoir prononcé une seule parole.

« En vérité, pour bien rendre une pareille scène, il ne faudrait rien moins que la plume de Walter Scott ou de Chateaubriand[1]... »

Plus que cette mise en scène, l'œuvre même des États excite l'attention de Montalembert. Il se fait présenter au chef de l'opposition constitutionnelle, le baron d'Anskarsward, qui l'accueille avec sympathie et dont il fait ce bel éloge : « On l'a toujours vu le premier sur la brèche quand il s'est agi de défendre les libertés ou l'honneur de la Suède, soutenir avec une rare éloquence une lutte qui ne lui offrait pas la plus faible perspective de succès et s'associer, autant par ses écrits que par ses discours, aux intérêts méconnus et oubliés qu'il s'est chargé de revendiquer... Tout Français doit ressentir un intérêt particulier pour celui qui, en 1813, encourut une disgrâce qui n'a point cessé, pour avoir plaidé avec trop de chaleur la cause de la France menacée par l'Europe[2]. »

Grâce à l'appui d'Anskarsward, Charles pénètre dans le jeu des partis; il saisit leurs intérêts opposés, il suit les travaux de la diète, analyse les projets et les réformes qui lui sont soumis. Nous ne pouvons l'accompagner sur ce terrain spécial. Ses conclusions sont sévères pour l'assemblée : « Nourrie pendant dix-sept mois par le pays, elle ne lui a légué aucune réforme, ne l'a doté d'aucune nouvelle institution. Toutes les charges du peuple ont été maintenues; tous les besoins oubliés; la représentation nationale s'est montrée plus aveugle, plus retardataire que le gouvernement, plus faible, plus incertaine que l'opinion publique[3]. »

III

La question religieuse en Suède ne pouvait laisser Montalembert indifférent. Mais quel triste sujet d'études! Il y a longtemps que l'hérésie règne en ce pays. « Deux siècles ont passé depuis qu'un

[1] Lettre à G. Lemarcis, 28 novembre 1828.
[2] *Revue française*, février 1830, « De la liberté constitutionnelle en Suède ».
[3] *Ibid.*

fantôme de création humaine, audacieusement paré des dépouilles du catholicisme, s'est assis en triomphe sur ses ruines. »

Avec quel zèle pieux et touchant Montalembert ne fouille-t-il pas ces ruines? Il y découvre une poignée de catholiques restés seuls avec leur pauvreté, leurs souvenirs et leur foi; il va s'agenouiller dans leur pauvre église en planches, il les visite, il s'enquiert de leurs besoins; deux ans plus tard, il les signale à l'attention du monde catholique, et sa voix éloquente suscite des apôtres qui viennent dans ces régions glacées répandre la lumière de Dieu. Qu'on nous pardonne de citer cette page émue :

« Aujourd'hui, il ne reste plus en Suède qu'environ trois cents catholiques, débris cher et sacré d'une nation entière, germe immortel que la main de Dieu a gardé libre et pur à travers des siècles de persécution et de mépris. Ils ont pour pontife un vieillard étranger et solitaire; pour temple, une vieille salle, abandonnée et humide, dans un des faubourgs de Stockholm. Ils sont tous pauvres, presque tous pêcheurs, et tandis que toutes les familles riches et aisées du pays abandonnaient à l'envi, et sans exception, le culte de leurs pères, Dieu se réfugiait parmi les pêcheurs, comme autrefois il alla chercher au bord de la mer Morte les pêcheurs de la Galilée. Privilège sublime de l'humble et obscure Eglise de Suède! Il lui est donné, après dix-huit siècles et à mille lieues du berceau du Christ, d'offrir au monde le type de ce berceau sacré et d'être aujourd'hui la vivante image de ces Eglises primitives de Grèce et d'Asie, à qui le disciple chéri du Christ et l'Apôtre des nations parlaient avec tant de simplicité et d'amour!...

« Le vieillard, commis par le pasteur commun des fidèles à la garde du bercail précieux de la Suède, est Français (l'abbé Gridaine). Exilé pour la foi, dans sa jeunesse, il a porté ses pas sous le ciel de la Scandinavie, et là, pendant trente années, il a dévoué sa vie à cultiver la petite vigne du Seigneur. L'éducation religieuse et scientifique des enfants, le soin des malades, l'entretien des ornements sacrés, la célébration de toutes les cérémonies, le soulagement de ceux que la misère accable, tout lui est imposé, et il s'acquitte de tout.

« Il demande si, dans le clergé de France et d'Allemagne, il ne se trouvera personne qui veuille venir partager ses travaux et, quand il sera endormi dans le Seigneur, en recueillir le glorieux héritage[1]...

[1] *Avenir*, 20 mai 1831.

IV

« On ne peut pas servir à la fois Dieu et Mammon, dit l'Évangile. On ne peut pas vivre à la fois dans l'étude et dans la société, dit l'expérience... » Montalembert se trompe, du moins en ce qui le concerne. S'il ne travaille plus quinze heures par jour, comme à Sainte-Barbe, du moins réserve-t-il six ou sept heures à ses diverses études. Quelquefois, il prolonge ses lectures fort avant dans la nuit.

Le matin est réservé à la philosophie. Suivant le conseil de Cousin, Montalembert a acheté Kant à Hambourg, et, dès son arrivée en Suède, il s'adonne courageusement à cette pénible lecture. Bientôt, la subtilité des abstractions, l'obscurité des termes, le fatiguent et le rebutent. Vainement Cousin vient-il à la rescousse : « Non seulement, lui écrit-il, je vous conseille de vous occuper de la philosophie de Kant, mais je vous conseille même de n'en guère sortir d'ici à un an. C'est une excellente salle d'armes, où il faut travailler longtemps, ne fût-ce que comme exercice. J'attache peu de prix à l'ordre dans lequel vous lirez les divers ouvrages de Kant, pourvu qu'après les avoir lus d'une façon vous les lisiez d'une autre. Le mieux serait de commencer par la morale, c'est-à-dire par la *Critique de la raison pratique*. Cet ordre n'est pas logique, mais c'est celui qui vous donnera le plus de goût pour cette philosophie vraiment admirable, quelles que soient ses imperfections systématiques. Ainsi, la critique de la raison pratique, puis la métaphysique des mœurs, puis la doctrine du droit, celle de la vertu. Ensuite, vous attaquerez la raison pure spéculative, si vous l'osez. Aidez-vous de Schulze, de Brek, de Krug et autres qu'on vous indiquera. Car je ne puis penser que Stockholm soit si peu philosophique que vous le craignez. Je désire vivement que vous cultiviez, par ces fortes études, votre amour pour tout ce qui est bien et noble et des facultés qui m'ont paru si distinguées... Adieu, mon cher enfant, travaillez et souvenez-vous un peu d'un homme qui vous est si sincèrement attaché[1]. » Toutes ces exhortations sont inutiles, et Montalembert abandonne l'étude de Kant.

A ce moment, d'ailleurs, Charles a fait une connaissance qu'il juge tout à fait précieuse, c'est celle d'un jeune prêtre catholique allemand, l'abbé Studach, alors aumônier de la princesse royale et, depuis, vicaire apostolique de Suède. « J'ai mis mes intérêts philosophiques entre ses mains, écrit-il, je continue mes études sous sa direction... Sa tolérance répond à sa science, et plût à Dieu que notre clergé possédât seulement dix hommes comme lui[2]. »

[1] Cousin à Montalembert, 5 novembre 1828. Papiers de la Roche-en-Brény.
[2] Montalembert à Rio, décembre 1828.

L'abbé Studach apprit à Charles qu'en Allemagne Kant était abandonné, et qu'il existait, à Munich, une école nouvelle aspirant à la foi par la science et cherchant à expliquer la religion par la philosophie. Les chefs de cette école étaient Schelling et ses deux disciples Zimmer et Baader. La place occupée par l'esthétique dans ce système, son côté mystique et élevé, enthousiasmèrent Montalembert : « Vous qui savez, écrivait-il à Lemarcis, que l'étude de la philosophie, à laquelle je me suis livré avec tant de zèle, n'a été pour moi qu'une entreprise religieuse, vous apprécierez sans peine toute la joie mêlée de surprise que j'ai ressentie, en voyant ainsi mes espérances accomplies, mes opinions favorites proclamées avec tout le talent et toute la science des philosophes allemands. Cette découverte a jeté un véritable charme sur mon existence littéraire et scientifique. Mon avenir s'est tout à coup éclairci; je me suis senti heureux et fier d'avoir pu, encore enfant, m'élever jusqu'à cette hauteur philosophique; et, comme de raison, j'ai donné aux productions de cette école toute l'attention, tout le temps dont je puis disposer. A peine ai-je commencé à les étudier et déjà j'y retrouve toutes mes émotions; tous les besoins de mon intelligence et de ma raison me semblent déjà satisfaits. Je ne sais quelle sympathie extraordinaire il y a eu entre les nobles efforts qui ont signalé l'apparition des chefs de cette école dans le monde scientifique et mes faibles débats contre l'influence contraire de mes maîtres et de mes camarades; comme moi, ils ont commencé par la religion et ont pris pour base de leurs recherches une foi inébranlable; comme moi, ils ont senti qu'un dogmatisme déplacé et ignorant ne suffisait plus pour convaincre et réfuter une génération éprise de raisonnements et de science, et ils ont été puiser, dans la science même, des arguments en faveur de la foi; comme moi, ils ont été tourmentés par des doutes, des convictions diverses et contradictoires, et ils en ont triomphé; comme moi, enfin, ils ont été méconnus et insultés, ils le sont même encore par ceux qui prêchent la tolérance et une liberté absolue de conscience [1]. »

Cependant Cornudet est resté sous le charme de Cousin et de son école, il tient pour l'éclectisme du maître, et il envoie à Montalembert de longs résumés de ses cours. Charles riposte par les thèses de Zimmer et de Baader. Bientôt de Stockholm à Paris et de Paris à Stockholm un feu roulant de discussions philosophiques s'engage, sur l'union nécessaire de l'âme et du corps, sur la résurrection des corps, la Trinité, etc. Avec beaucoup de verve et de

[1] Lettre à Lemarcis, 12 décembre 1828.

bon sens, Montalembert attaque l'éclectisme : « Cet éclectisme que tu proclames comme la *seule vraie philosophie universelle* ne saurait être à proprement parler une philosophie, car une philosophie pour être vraie doit être exclusive; la vérité est essentiellement exclusive... Vouloir ériger en philosophie, en seule vraie philosophie, un système qui vit d'emprunts, qui, conciliateur timide, ne saurait faire faire un seul pas à l'esprit humain, c'est une vraie dérision, une prétention insoutenable. » De son côté, Cornudet n'épargne guère le « système aristocratique » de l'abbé Studach, il raille son « intuition pure » et avertit son ami qu'il va, s'il n'y prend garde, tomber dans un mysticisme étrange. Alors, Montalembert s'impatiente et déclare à Cornudet qu'il l'assomme : « Depuis quelque temps, tu es devenu chicaneur et ergoteur au possible : on dirait un clerc d'avoué muni de trois années de scolastique. »

De toutes ces discussions nous citerons seulement cette belle page, où Charles rappelle à son ami la nécessité et la grandeur de la foi : « Tu dis que tu es mécontent de toi-même, parce que tu as été forcé d'avouer que tu *croyais ce que tu ne comprenais pas.* Mais, mon Dieu! en es-tu donc encore à ignorer ce qui constitue vraiment la foi comme vertu chrétienne? N'est-ce pas justement cette incompréhensibilité qui fait le mérite de la foi, qui fait de la foi la vertu la plus sublime et le sacrifice le plus digne de Dieu? Aurai-je quelque mérite à croire à la fidélité de ma femme, au dévouement de mon ami, si j'ai en main les preuves de cette fidélité et de ce dévouement? Tu te plains de ce qui t'ennoblit; tu voudrais changer la foi divine en conviction mortelle [1]. »

Montalembert trouvait M. Rio plus disposé à accepter ses nouvelles idées. Il lui exposa dans ses lettres les théories de l'école de Munich. « Cette lecture, dit M. Rio, fut un événement dans ma vie intellectuelle. Non pas que je comprisse la portée des idées qui constituaient le système, mais j'en comprenais assez pour désirer passionnément d'en comprendre davantage [2] ».

V

Mais Montalembert ne s'occupe pas seulement de philosophie. Il profite de son séjour en Suède pour étudier la langue et l'histoire de ce pays. « Je traduis du suédois en allemand, raconte-t-il, ce qui est un excellent exercice pour deux langues aussi semblables. J'ai lu ainsi les chefs-d'œuvre de l'évêque Tegner, le premier et presque le seul poète de la Suède : il a de l'originalité et de la grâce. La langue est très harmonieuse et très poétique; on la

[1] Lettres, p. 210.
[2] M. Rio, *Epilogue*, I., 333.

nomme l'*italien du Nord* à bien plus juste titre qu'on n'a nommé les Suédois *Français du Nord*[1]. »

S'agit-il d'histoire, Montalembert s'en va dans les bibliothèques dépouiller les vieilles chroniques « ennuyeuses à mourir ». A dix-huit ans, il projette d'écrire une *Histoire constitutionnelle de l'Europe*, en commençant par l'Irlande et l'Angleterre. Bientôt nous reviendrons sur ce dessein de Montalembert. Il compose une brochure à l'adresse du clergé de France : « Quand notre clergé, dit-il à ce propos, voudra-t-il se convaincre que l'instruction et l'indépendance sont les seules armes qui pourront lui rendre, non pas l'amour, mais l'estime des Français[2]. »

Dans une correspondance active avec MM. Cornudet, Lemarcis, Rio, d'Herbelot, etc., Charles suit avec attention le mouvement politique et littéraire de son temps. Comme Lemarcis connaît personnellement Chateaubriand, il en parle souvent à son ami, et la gloire du grand écrivain n'empêche pas Montalembert de le juger avec sévérité. Il le blâme d'accepter l'ambassade de Rome, au lieu de jouer le rôle de médiateur à la Chambre des pairs, où l'opinion publique lui avait assigné une place si élevée. « Est-ce que la froide et tortueuse diplomatie est faite pour un homme tel que lui? » Et, au mois de juillet 1829, après un discours à la Chambre des pairs, où Chateaubriand, suivant sa coutume, a beaucoup parlé de lui-même, Montalembert trace de l'orateur parlementaire le portrait idéal qu'il réalisera plus tard : « C'est dans un moment pareil à la crise où nous sommes que le génie revendique son empire, si ce génie est vraiment fait pour commander. Il me semble que, quand la première tribune du pays vous est ouverte et que le pays vous écoute d'une oreille attentive, on y monte avec recueillement et courage, non pas pour parler de soi et de ses prédictions, mais pour protester, au nom de la religion et de la liberté, *fière et sainte*, contre le manque de croyances dans les masses et le manque d'énergie dans les chefs[3]. »

M. Rio est à la fois légitimiste et libéral; mais il se défie des conséquences qu'entraînerait une alliance avec un parti très habile et très fort, dont les avances pourraient couvrir un piège. La correspondance des deux amis, à cette époque, roule principalement sur cette question, alors vivement débattue entre les deux fractions du parti royaliste. En termes élevés et éloquents, Montalembert encourage M. Rio et répond à ses sinistres prévisions sur l'avenir de la France : « ... Comme vous, mon âge, mes goûts,

[1] Lettre à G. Lemarcis, 10 mai 1829.
[2] *Ibid.*, 27 mars 1829.
[3] *Ibid.*, 6 juillet 1829.

mon avenir, m'attachent aux idées nouvelles, mais comme vous aussi mes croyances religieuses, mes émotions morales, me font regretter avec amertume les temps antiques, les siècles de foi et de dévouement; elles me font souvent aussi envisager avec crainte et incertitude cet avenir, si fécond en désenchantements, en crève-cœurs, en tristes découvertes. C'est donc avec une entière connaissance de cause que je puis m'identifier avec vous sur ce sujet et vous adresser les conseils de ma sincère amitié.

« N'allez pas, je vous en supplie, vous abandonner à ce découragement politique que Burke appelle si justement la plus funeste des maladies. N'allez pas désespérer de la cause que vous avez embrassée et renoncer à des principes sacrés parce qu'une génération sans croyances et sans élan semble les déshonorer par le prétendu attachement qu'elle leur porte. Je le vois, vous êtes consterné de ce manque absolu d'enthousiasme et de foi politique, de ce désolant individualisme qui, depuis le triomphe du côté gauche, paraît prendre chaque jour de nouvelles forces; mais, dites-moi, mon cher ami, est-ce en reculant vers le passé que vous pouvez remédier à ce triste état de choses? Est-ce en vous associant à des gens dont le but, la direction intellectuelle et les émotions politiques sont toutes différentes des vôtres, que vous espérez pouvoir rendre quelques services à votre pays? Ne devez-vous pas plutôt chercher à vous mettre à la tête du mouvement actuel, à le maîtriser, à le diriger dans la bonne voie, à montrer que la foi religieuse n'est point une *puissance retardatrice*, que sa marche est moins timide, moins chancelante que celle d'une indépendance purement rationnelle... Pour moi, j'ai eu aussi des moments de désespoir et de découragement, mais j'ai su vaincre mes craintes. Ma propre carrière m'inspire bien peu de confiance, mais mon âme demeure inébranlablement attachée aux espérances qu'elle a conçues sur l'amélioration graduelle de la société, sur la régénération de l'Église. Pour que le catholicisme triomphe, il faut qu'il ait pour alliée, pour tributaire la liberté. Je suis persuadé qu'un jour viendra où cette grande œuvre sera accomplie; nous ne verrons pas ce jour, mais, du moins, ne le retardons pas[1]. » Que le lecteur veuille bien ne pas oublier que l'auteur de cette lettre avait dix-huit ans.

VI

Le retour en France, auquel Montalembert aspirait avec tant d'ardeur, devait être plus pénible et plus douloureux que l'arrivée

[1] Montalembert à Rio, mai 1829, lettre communiquée par Mme Gurdon, née Rio.

en Suède. Nous avons dit plus haut la tendre affection de Charles pour sa sœur. Dans son *Journal*, il laisse voir la grande place qu'elle occupe dans ses pensées : « Elle m'a promis toute confiance, disait-il, j'espère qu'elle tiendra cette douce promesse. » Le jour de la confirmation de sa sœur, il écrivait : « Elise est délicieuse sous son voile blanc. » Or, depuis quelques mois, elle semblait atteinte d'un mal mystérieux : une pâleur continuelle, une langueur et une faiblesse générales, une indifférence absolue, excitaient au plus haut point l'inquiétude de sa famille. « D'affreux pressentiments remplissent mon âme, écrivait Montalembert le 17 juin 1829; depuis quatre ou cinq jours, je suis poursuivi de l'idée que cette jeune et charmante enfant est aussi une de ces émanations célestes destinées seulement à apparaître sur la terre sans avoir le temps d'y connaître le bonheur par elles-mêmes, ni de rendre heureux ceux qui les entourent. J'espère et je prie Dieu de nous épargner ce cruel châtiment; mais j'avoue que rien ne me rassure[1]. »

En effet, de jour en jour le mal s'aggrave et l'attitude des médecins révèle leurs craintes. Charles ne peut se résoudre à perdre l'espoir : « Non, écrit-il dans son *Journal*, tant que je verrai cette chère enfant debout ou assise devant moi, tant que je contemplerai son sourire mélancolique, son regard inquiet et interrogateur, tant que je pourrai baiser son front fatigué, ses mains pâles et amaigries, je ne désespérerai point. Mourir! Je ne puis admettre cette idée. Ce soir, je l'entendais parler suédois si bien; cette langue si belle par elle-même redoublait d'harmonie sur ses lèvres. Après avoir tant brillé, tant conquis de cœurs à Stockholm, est-il possible qu'elle disparaisse pour jamais de la terre[2]? » Et le lendemain, il ajoute : « On lui a coupé sa superbe chevelure; je ne puis dire combien j'ai été affecté de la perte de ces longs et beaux cheveux, dont elle-même était si fière et qu'elle a vu tomber avec la plus complète indifférence. Il me semblait qu'elle commençait ainsi à se dépouiller de sa parure terrestre avant de quitter ce monde[3]. »

Cependant, les médecins conseillent un changement de climat et on décide que Charles accompagnera sa mère et sa sœur en Italie. Le départ est fixé au 7 août 1829. Après avoir adressé à ses amis de Stockholm les plus tristes adieux, après s'être prosterné devant le vieil abbé Gridaine pour recevoir une dernière bénédiction, Charles s'embarque avec sa famille. « Il faisait un temps magnifique, dit-il; au milieu de la foule immense qui se pressait sur le rivage, j'ai distingué le baron d'Anskarsward, arrivé trop

[1] Lettres, p. 296.
[2] *Journal*, 17 juillet 1829.
[3] *Ibid.*, 18 juillet 1829.

tard pour m'embrasser une dernière fois, mais qui m'a écrit, ce matin, la lettre la plus amicale et la plus touchante du monde. Le navire s'éloigne lentement. Elise, pâle et agitée, est assise sur son fauteuil... Nous voilà au milieu d'une foule d'étrangers qui nous regardent avec curiosité et compassion... Nous voguons sur le délicieux lac Mœlar : Stockholm se présente à nous dans toute sa beauté. Appuyé sur l'arrière du navire, je vois tour à tour disparaître derrière les rochers et le faubourg du Sud, où j'allais chercher, chez Studach, les lumières de la philosophie, et les clochers de la cathédrale, et le colossal château, et le pont, et tous les bâtiments antiques et irréguliers du Biddarholm. Bientôt il ne reste plus en vue qu'une partie du faubourg du Nord, la paroisse de Sainte-Claire, où se trouvaient notre maison et celle de tous nos amis... Longtemps, mes yeux ont pu se reposer sur les derniers aperçus de Stockholm... A la fin, tout a disparu, et j'ai senti comme si les portes de mon cœur se refermaient sur le bonheur[1]. »

Rien de plus douloureux que ce voyage de deux mois, que ce long tête-à-tête avec la mort dont le *Journal* de Montalembert nous décrit les poignantes péripéties; mais aussi rien de plus admirable que la correspondance de Charles avec ses amis pendant cette pénible épreuve. Il s'en dégage un délicieux parfum de tendresse et de piété.

« ... La voilà sauvée! écrit Cornudet en apprenant le départ de Stockholm... Le doux air de France la remettra, et toi aussi; il ranimera ton cœur, il te rendra ta vie morale, ta vie d'enthousiasme, il chassera tes tristes idées. Hélas! que ne suis-je là pour te recevoir! Que ne suis-je le premier être en qui ton âme, au retour de la patrie, puisse s'épanouir et s'épancher... Je donnerais dix ans de ma vie pour être à présent auprès de toi, pour calmer tes inquiétudes, t'encourager à supporter sans te plaindre les épreuves qu'il plaît à la Providence de t'imposer... »

Tous les jours, à chaque étape, Montalembert envoie des nouvelles. De Mjoelby, il écrit : « En arrivant ici dans un misérable hameau, où nous n'avons pour gîte qu'un affreux cabaret plein de paysans ivres, nous avons eu la scène la plus terrible. Elise nous a appelés auprès de son lit et nous a dit au milieu de larmes abondantes que tout était fini, qu'elle voyait bien que la médecine ne pouvait plus rien, qu'elle allait mourir. Puis, elle nous a distribué divers petits objets; enfin, c'était une véritable anticipation de sa dernière heure, comme une répétition de la catastrophe qui devient de jour en jour plus inévitable... Quel moment! quel

[1] *Journal*, vendredi 7 août 1829.

contraste! Un lit de mort dans une chambre, des ivrognes et des chants grossiers dans l'autre! Non, de ma vie, je n'oublierai l'angoisse de ce moment[1]... »

Et Cornudet :

« ... O mon ami, mon cœur est gonflé de larmes; il me semble que je vais perdre aussi une sœur. Que ne puis-je voler auprès de toi! S'il n'y avait que cent lieues, s'il ne fallait que deux jours, au lieu d'une froide et insuffisante lettre, c'est moi que tu verrais arriver..., mais que puis-je? Mon cœur est tout plein de ta douleur. Lis ce chapitre de l'*Imitation* : « Seigneur, rien de ce qui est sous « le ciel ne peut me consoler; vous seul le pouvez, ô mon Dieu, « céleste médecin des âmes, qui blessez et qui guérissez, qui « menez jusqu'au tombeau et qui en ramenez. Je suis sous votre « conduite et alors vous userez de la verge pour m'instruire..... » Ce matin, j'ai communié à une messe que l'abbé Busson disait pour ta sœur et pour toi... Dieu lit dans les cœurs, et je ne lui ai jamais rien demandé avec plus d'instance qu'un peu de bonheur pour toi après tant de souffrances. Je serais, je crois, le plus heureux des hommes, si mes prières avaient obtenu quelque chose..... »

« — ... Cher bien-aimé ami, réplique Montalembert, comment te dirai-je le bonheur que cette lettre m'a procuré, le bonheur paisible et complet dont elle m'a fait jouir pendant quelques instants de ma triste journée?... Je sens que c'est en vain que je tente de t'exprimer mon saisissement de joie, je sens que c'est faire tort à ma reconnaissance que de vouloir l'analyser : la lenteur et la froideur de mon style répondent si mal à ma pensée rapide et brûlante... Il y avait quinze longs jours qu'aucune voix amie n'avait retenti dans mon cœur et n'était venue y porter un peu de consolation et de distraction, et voici que tout à coup, cette voix qui la première m'avait révélé les douceurs de l'amitié, surgit plus forte que jamais, plus impérieusement consolante que toutes les autres, et vient me convaincre d'une honteuse ingratitude envers ce Dieu que j'osais accuser de m'avoir persécuté et qui m'a donné un ami comme nul n'en a eu dans ce monde, un ami qui m'ouvre le cœur le plus pur et le plus aimant, afin que j'aille m'y reposer de mes ennuis et y chercher un inaccessible refuge contre les passagères épreuves de cette vie[2]... »

Cependant le voyage continue avec une lenteur désespérante : 650 lieues, à raison de 10 lieues par jour, dans un pays étranger, par un temps affreux, avec des routes détestables et des auberges dégoûtantes! Le passage de la Baltique est particulièrement

[1] Lettres, p. 334.
[2] *Ibid.*, p. 351.

pénible : « Vingt-quatre heures en mer par un orage complet, et douze heures échoués sur un banc de sable à l'entrée du port; tout cela par une pluie battante et sans provisions. Dieu ne nous épargne aucune épreuve; puisse-t-il en considération de tous ces malheurs minimes nous délivrer d'une catastrophe réelle!... »

Enfin, après Stettin, Berlin, Francfort, Strasbourg, les voyageurs épuisés arrivent à Besançon le 2 octobre, et descendent à l'*Hôtel de France*. Le lendemain, tout est fini; et Montalembert peut écrire :

« Mon ami, mon meilleur, mon bien-aimé ami, prends entre tes mains le cœur de ton ami et console-le : tout est fini! Aujourd'hui, à midi, mon Elise, ma sœur unique, est montée au ciel après une agonie de douze heures; ses derniers instants ont été doux et paisibles; elle s'est endormie dans le Seigneur sans angoisses, sans effort... Réveillé à minuit par la nouvelle de son danger, je l'ai trouvée dans des convulsions violentes et dans une insensibilité complète qu'elle conserva jusqu'à l'heure de sa mort. C'est le duc de Rohan qui lui a administré hier, comme par une prévoyance miraculeuse, le sacrement de pénitence. C'est lui qui a lu les prières des agonisants à côté de son lit, qui a placé le crucifix entre ses mains mourantes. Il nous assure qu'elle est au ciel; je le crois du fond de mon cœur... Elle est morte, elle est là, gisant sur un lit de douleur, deux Sœurs de Charité à ses côtés... Mon Dieu! vous m'êtes témoin que j'achèterais par le sacrifice de toute ma jeunesse encore une année de sa vie... »

Quelques jours plus tard, il ajoute ces détails poignants :

« Ami de mon cœur, peut-être le 5 octobre, tu étais heureux, tu jouissais de toutes les joies domestiques; et, ce jour-là, ton ami était en proie à la plus cruelle douleur qu'il ait jamais connue, qu'il ait jamais imaginée. Ce jour-là, j'ai dû rendre les derniers honneurs à la dépouille mortelle de mon angélique sœur. Ce jour-là, j'ai été condamné à être à mon tour la victime de ces usages inhumains et cruels qui semblent inventés pour envenimer le supplice de ceux qui ont perdu ce qu'ils aiment. J'ai été contraint de traverser une foule indifférente et curieuse, de livrer ma douleur en spectacle pendant deux heures au regard d'un monde d'étrangers; j'ai vu le cercueil de ma sœur livré aux mains profanes et grossières de je ne sais quels porteurs et acolytes; puis je l'ai vu déposer dans sa fosse et j'ai entendu le bruit de la terre que le prêtre laissait tomber sur ces planches funèbres, et puis je l'ai perdue de vue... »

Dans cette même lettre, Montalembert ajoute : « Dieu nous a envoyé un véritable consolateur dans la personne d'un jeune

homme, Henri de Bonnechose, avocat général à la Cour de Besançon, que nous n'avions jamais vu de notre vie et qui nous dévoue la sienne. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, il est auprès de ma mère; et moi, il m'a soutenu tout le temps de cet affreux service pendant que j'étais agenouillé devant la fosse de ma sœur. C'est un jeune homme admirable sous tous les rapports, et je lui ai voué une longue et sincère amitié. » Ce jeune avocat général de Besançon est devenu le cardinal de Bonnechose, mort archevêque de Rouen.

« Le 5 octobre 1829, c'est le jour où j'ai le plus souffert de ma vie, » disait plus tard Montalembert. Qu'on nous pardonne ces détails qui font bien ressortir son exquise et toute chrétienne sensibilité. Tant qu'il vécut, le souvenir de sa sœur resta profondément gravé dans son âme. Pendant les premiers mois surtout, Charles se nourrissait en quelque sorte de sa douleur et l'exprimait dans les termes les plus touchants. De retour à Paris, avec sa mère, rien ne pouvait le consoler. Le doux fantôme se dressait devant lui au milieu des occupations les plus absorbantes, et Charles versait d'abondantes larmes. « Pensez qu'il y a quelques semaines je la voyais vivante... Le matin, au milieu de mes abstractions philosophiques, le soir, au milieu de mes rêves de voyageur et d'historien, apparaissait son aérienne et angélique figure : elle venait ou pour déjeuner avec moi, ou pour me donner le baiser de la fin du jour. Elle enlaçait ses bras autour de mon cou, elle regardait d'un œil dédaigneux mes travaux, elle me contait ses peines et ses espérances, car elle en avait beaucoup, pauvre enfant, et les unes étaient plus profondes que les autres n'étaient ardentes[1]... » Puis, Montalembert se reprochait amèrement de ne l'avoir pas aimée pendant sa vie comme elle le méritait. « J'ai obéi à cette dure loi qui régit les pauvres humains et qui ne leur permet d'apprécier toute la valeur des bienfaits qui leur sont répartis qu'au moment de les perdre[2]. »

C'est à son ami Lemarcis que Montalembert adresse ces mélancoliques confidences. N'a-t-il pas en effet, l'année précédente, éprouvé les mêmes douleurs et perdu, lui aussi, une sœur adorée? « Toujours il y a entre ces deux êtres une mystérieuse liaison que la mort a rendue indissoluble... Ce sont nos deux anges gardiennes; elles se sont retrouvées dans le ciel; peut-être y prient-elles ensemble pour leurs frères; unissons-les ensemble dans nos invocations, dans nos aspirations vers une vie meilleure, vers un monde moins vide et moins pesant; rappelons-nous qu'à bien peu

[1] Lettre à G. Lemarcis, 21 décembre 1829.
[2] *Ibid.*, 30 janvier 1830.

de distance l'une de l'autre elles ont scellé, par le sacrifice de leurs deux vies courtes et pures, les deux grandes ères de notre amitié[1]. »

Le 6 avril suivant, Charles monte avec son père au calvaire de Montmartre pour y déposer le cœur d'Elise, rapporté de Besançon. « On plaça le vase noir sur l'autel, puis on nous laissa pour aller préparer la fosse. Nous restâmes une heure dans cette étroite enceinte, en présence du dernier vestige de cet être charmant, en présence aussi de la croix du Sauveur qui devait nous servir de consolation et d'appui... Dieu! quelles lugubres pensées s'éveillèrent alors dans mon âme : seul à côté de mon pauvre père à qui je n'osais parler, tenant à la main une *Journée du Chrétien*, le dernier livre dont elle ait fait usage, je fus fidèle à mes souvenirs, je priai sans distraction..., je lus tout le sublime Office des morts... Enfin les prêtres reviennent..., un homme inconnu s'empare du vase sacré et nous allons le déposer dans une fosse profonde sur le penchant de la montagne... C'était justement comme à Besançon, temps triste et brumeux, spectateurs indifférents, vieillards assistant aux funérailles de la beauté et de la jeunesse... Quand tout est fini, nous nous promenons longtemps, mon père et moi, en pleurant, en parlant d'elle, de ses charmes, de ses souffrances... mais aussi de la miséricorde et de la sagesse de Dieu, qui sait quand il faut retirer à lui ses serviteurs[2]... »

Quelques mois après, à deux cents lieues de la France, au fond des montagnes d'Irlande, le souvenir d'Elise l'oppresse encore; il passe en prières toute la nuit anniversaire du 3 octobre et, le lendemain, fait célébrer un service funèbre par l'évêque de Killarney. « Je viens de communier avec cinq à six cents paysans des environs. Le pain de vie m'a fortifié et consolé[3]. »

Plus tard, Montalembert dédiera à la mémoire de sa sœur son délicieux chef-d'œuvre : *Sainte Elisabeth de Hongrie*, et le cimetière de Besançon lui deviendra un cher pèlerinage. Que de fois, pendant quarante années, n'a-t-on pas vu le vaillant chrétien, fatigué de ses luttes pour la défense de l'Eglise, venir s'agenouiller sur cette tombe d'enfant et y retremper son âme dans la prière! « Pauvre petite, lui écrivait l'abbé Busson, elle vous regarde du haut du ciel avec amour; elle jouit à la fois de vos regrets, de votre résignation et du pouvoir qu'elle a de vous être utile. Priez pour elle, mais en même temps adressez-lui aussi vos prières. »

E. Lecanuet.

[1] Lettre à G. Lemarcis, 10 avril 1830.
[2] *Journal*, 6 avril 1830.
[3] Lettre à Lemarcis, 3 octobre 1830.

L'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE A ROME

LA MAISON DES MARTYRS[1]

I

Le Celius est aujourd'hui l'un des quartiers les plus déserts et les plus silencieux de Rome. Aux premiers siècles de notre ère, la Ville éternelle n'avait pas de région plus peuplée, mieux habitée, et ornée de plus beaux édifices. On peut aisément les relever par la pensée, car plusieurs des rues modernes qui sillonnent la colline suivent encore le tracé des anciennes voies. Sur ses pentes ombragées brillaient les frontons et les colonnades des temples de Jupiter Célimontan, de Minerve Capita, d'Hercule vainqueur, de Diane, d'Isis, de Carna, déesse des portes, et de l'empereur Claude. Les plaisirs et les besoins du peuple n'étaient pas oubliés, car le Celius avait plusieurs stades, des thermes, des salles de festins, un grand marché, un Champ de Mars. Mais surtout s'y pressaient, au milieu des jardins, les demeures aristocratiques, le palais de Verus, la maison des Laterani, celles de l'empereur Philippe, de Mamurra, l'opulente villa où l'empereur gallo-romain Tetricus, redevenu simple sénateur, acheva sa vie dans une résignation peu fière. Plus d'un chrétien illustre habita aussi la région célimontane : saint Clément y eut sa maison au premier siècle; au quatrième, des patriciens convertis, les Valerii, y possédèrent un palais splendide, plus tard transformé en hospice : au pied de la colline s'éleva la demeure de saint Grégoire le Grand. Les souvenirs païens et chrétiens abondent dans ce quartier de la vieille Rome, que la

[1] *La casa celimontana dei SS. martiri Giovanni e Paolo*, scoperta ed illustrata dal P. Germano di S. Stanislao, passionista. — Rome, Cuggiani, 1894, in-8 de VII-536 pages, avec un plan et de nombreuses gravures.

barbarie moderne n'a point envahi, où l'on marche, pour ainsi dire, en pleine histoire, et où il est encore possible de se recueillir et de rêver.

A la liste des demeures aristocratiques du Celius les découvertes de ces dernières années en ajoutent une, dont l'importance historique et archéologique paraît hors de pair.

La tradition ecclésiastique nous apprenait que, sous le règne de Julien l'Apostat, deux officiers de sa cour, Jean et Paul, furent exécutés dans leur propre demeure, pour crime de christianisme; la tradition ajoutait que le lieu où ils habitaient, et où ils avaient reçu la sépulture, fut ensuite transformé en église par les soins des sénateurs Byzantius et Pammachius : cette église était la basilique des Saints Jean et Paul, sur le Celius. Rien de mieux établi que la célébrité de ces deux martyrs : leurs noms se lisent encore, avec un petit nombre d'autres, au canon de la messe. Mais les Actes où est racontée leur histoire étaient, pour beaucoup de raisons, regardés comme suspects : aussi la tradition locale qui rattache leur souvenir et celui de leur maison à la basilique du Celius pouvait-elle paraître mal assurée. Enfin, beaucoup d'historiens se refusaient à admettre que la persécution de Julien eût pris, surtout en Occident, le caractère sanglant : selon les uns, l'éphémère restaurateur de l'hellénisme était trop philosophe, selon d'autres, trop hypocrite, pour avoir encore une fois tiré du fourreau le glaive des Dèce et des Dioclétien. La question est aujourd'hui tranchée par la découverte, sous la basilique du Celius, de la maison même des saints Jean et Paul, renfermant des traces indubitables de leur tombeau et de leur martyre.

A ce résultat historique de tout premier ordre se joint un résultat archéologique d'une importance à peine moindre. Rien n'est plus rare que de rencontrer une maison romaine à Rome. Le sol romain a été tant de fois bouleversé, que seuls les grands édifices, tels que le Panthéon, le Colisée, les monuments du Forum, ont surnagé dans l'immense naufrage qui a tout englouti. A l'exception de la petite et exquise maison de Livie, sur le Palatin, et de la maison très ruinée des Vestales, sur le Forum, on ne pourrait citer aucun exemple d'habitation parmi les innombrables vestiges de l'antiquité que nous offre la Ville éternelle. Pour se rendre compte des dispositions intérieures d'une maison romaine, il fallait aller à Pompéi. Aujourd'hui, sous la basilique des saints Jean et Paul, c'est une habitation entière qui s'offre aux regards, avec ses appartements de réception, ses salles de bains, ses caves, tout l'appareil de la vie antique. Mais c'est, rareté plus grande encore, une maison chrétienne. On n'en avait pas d'exemple en Occident. Seules, les

découvertes de M. de Vogüé en Syrie avaient fait connaître des habitations de chrétiens du quatrième siècle, et montré, dans l'ornementation domestique, la marque de la foi nouvelle. Nous la retrouvons aujourd'hui dans les peintures de la maison du Celius. Et nous ne pouvons nous défendre d'une émotion singulière en songeant que ces appartements sont restés tels que les vit le dernier regard des deux martyrs marchant au supplice.

La découverte est due à un religieux, le P. Germano di San Stanislao, appartenant à l'ordre des Passionnistes, qui dessert la basilique des Saints Jean et Paul. On raconte que Benoît XIV hésita quelque temps avant d'approuver les règles de cet ordre, présentées à la sanction pontificale par le fondateur, saint Paul de la Croix. Il y trouvait une austérité dépassant les forces humaines. Ceux qui connaissent le P. Germano, qui ont eu l'honneur de causer et de correspondre avec lui, et qui n'ont pas perdu le souvenir de sa fine et loyale figure, si jeune sous ses cheveux blancs, attesteront que, tout austères qu'elles soient, les règles de son ordre n'ont étouffé en lui ni l'activité de l'esprit, ni la tendresse du cœur, ni la largeur de la pensée. Il se fit d'abord connaître du monde savant par la découverte de la catacombe de saint Eutyque, à Ferento : ce fut l'occasion d'un long mémoire, où l'érudit et pieux auteur jette en passant des lumières sur un épisode contesté de l'histoire de l'Église primitive, la persécution de Claude le Gothique. Depuis huit ans, il consacre à l'exploration de la maison des saints Jean et Paul un zèle infatigable, servi par une érudition consommée, et par l'intuition spéciale qui fait les inventeurs et les archéologues. Lui-même a raconté, avec une simplicité touchante, l'histoire de sa nouvelle découverte.

Durant plusieurs années, le P. Germano avait souffert de troubles nerveux et d'un épuisement cérébral, qui lui rendaient impossible tout travail intellectuel. Un jour, — celui même où l'Église fête saint Pammachius, — il eut, en disant la messe, l'inspiration de promettre à Dieu une bonne œuvre, s'il obtenait sa guérison. Le vœu n'était pas à la portée de tous, car, dans la pensée du bon religieux, il ne s'agissait de rien moins que d'écrire sur la basilique du Celius et sur ses martyrs. Ce vœu de croyant et de savant fut exaucé : après une fervente prière, le P. Germano se sentit guéri. Sur-le-champ, il se mit à l'œuvre. Avant qu'il eût commencé aucune fouille, son œil exercé n'eut pas de peine à reconnaître que la basilique à laquelle est demeuré attaché le nom des deux martyrs remonte par sa construction bien au delà de l'époque où elle leur fut dédiée. Les murailles du périmètre de l'église sont en maçonnerie du troisième siècle. Le côté méridional, longeant

l'ancienne montée de Scaurus (*clivus Scauri*), aujourd'hui rue des Saints-Jean-et-Paul, est encore tout entier debout, dans son état primitif, avec six arcades antiques à demi enterrées, au rez-de-chaussée, et deux ordres de fenêtres correspondant aux deux étages supérieurs, en partie bouchées. Le P. Germano put aisément se convaincre d'un fait dont aucun autre édifice religieux de Rome, ni probablement d'ailleurs, n'offre un second exemple : la basilique fut construite, non par la destruction, mais par la transformation d'une maison romaine; les voûtes et les paliers séparant les étages avaient seuls été démolis, et le rez-de-chaussée enterré; mais, depuis le sol jusqu'au faîte, l'ancienne habitation, reconnaissable quoique défigurée, se conserve dans ses parties essentielles. Les tuiles mêmes du toit actuel, au moins sur la nef principale et l'abside de la basilique, sont des tuiles du second et du troisième siècle, portant l'empreinte des fabriques bien connues de ce temps : elles avaient couvert, avant la transformation, le toit primitif. De ces constatations, deux faits ressortaient avec évidence : une partie de l'antique demeure, à savoir ses deux étages superposés, était irrévocablement perdue, puisque seuls les murs extérieurs subsistaient, dans l'effondrement des séparations intermédiaires; mais le rez-de-chaussée enterré pour l'édification, au-dessus de lui, de la basilique, devait exister encore, et là se trouvaient précisément, dans les habitudes des anciens, les appartements principaux, ceux du maître et de ses hôtes. Si la maison était bien, comme la tradition l'affirme, celle des saints Jean et Paul, au rez-de-chaussée encore devait se trouver le lieu de leur supplice et de leur sépulture. Le P. Germano ne pouvait hésiter à pousser plus loin ses recherches, en tentant de pénétrer sous le sol actuel de la basilique.

Il s'y résolut, « le cœur plein de douces pensées », selon son expression. S'étant glissé dans un caveau funéraire qui s'ouvrait sous le pavé de l'église, il reconnut une muraille peinte dans le style du quatrième siècle. Il en prit à la hâte un croquis, et courut le montrer à M. de Rossi, alors à Albano. Celui-ci lui prodigua les conseils et les encouragements. Le 17 février 1887, le P. Germano descendit une seconde fois dans le caveau, en compagnie de deux des meilleurs disciples du maître, M. Marucchi et M. Armellini : ils virent le sol couvert d'ossements et de débris de toute sorte, mais ils purent se convaincre que cette moderne sépulture avait été construite dans un appartement romain du temps de l'Empire. On obtint sans peine l'autorisation de transporter ailleurs les ossements dont elle était remplie : on démolit les parois du caveau, et l'on se trouva dans une grande salle ornée sur trois côtés de peintures du quatrième siècle. Par une autre ouverture du pavé de la

basilique, l'heureux explorateur s'introduisit dans une seconde salle, contiguë à la première, et où il découvrit une porte. Et ainsi, peu à peu, passant d'un appartement à un autre, il put reconnaître le rez-de-chaussée de l'édifice. Quand je visitai avec lui les fouilles, en octobre 1887, les trois appartements alors découverts étaient encore encombrés de terre jusqu'à moitié de leur hauteur : on touchait de la main les plafonds, et l'on avait la bonne fortune de voir de tout près les peintures, avant que l'air les eût fait pâlir.

L'entreprise, cependant, était des plus difficiles, et le P. Germano en attribue l'heureux succès à une assistance spéciale de la divine Providence. Il s'agissait, en effet, de faire des fouilles sous la basilique et de vider intérieurement les appartements sur lesquels reposaient son pavage et toutes les constructions ajoutées à diverses époques. En certaines chambres, le plafond était déjà effondré; en d'autres, il était peu solide, et risquait de s'écrouler quand la terre aurait été enlevée. Il fallait donc à la fois déblayer et soutenir; mais le P. Germano voulait que l'œuvre de soutènement ne nuisît en rien à l'apparence des appartements retrouvés, et ne mêlât pas à leur aspect antique une note moderne et dissonante. L'opération semblait si ardue, qu'aucun architecte n'en voulut prendre la responsabilité. Le P. Germano dut agir seul, sans autre guide que son instinct archéologique, cheminant dans les ténèbres à travers les fondations de l'église supérieure et les décombres de la maison romaine; et il eut la joie de constater que les autels, les arcs, les piliers de la basilique ne ressentirent aucun ébranlement, que pas même un cube de la mosaïque du pavage ne se détacha, et que, les travaux achevés, la solidité générale du monument avait plutôt gagné que perdu.

Publiant, il y a quelques années, un mémoire adressé au gouvernement français sur la nécessité d'une mission archéologique permanente à Carthage, le cardinal Lavigerie le signait : « Docteur en théologie, docteur en droit, docteur ès lettres, mais non docteur en finances. » Le P. Germano est assez savant pour faire suivre son nom, s'il le voulait, de plusieurs titres scientifiques; mais, pareil à beaucoup d'archéologues, il n'a point dans ses parchemins le « doctorat en finances. » Quand il commença ses fouilles, il possédait 20 francs qu'un ami lui avait donnés. Cette fois encore, la Providence pourvut au reste. Le bruit de ses découvertes s'était promptement répandu. Toutes les académies en avaient retenti et tous les recueils savants en avaient parlé. A Rome, le Souverain Pontife, les cardinaux, la commission d'archéologie sacrée, le ministère royal de l'instruction publique; en Europe, en Amérique les universités, les académies, les revues, beaucoup d'amis connus

et inconnus tinrent à honneur de donner leur concours financier aux travaux de l'humble religieux. La France, la Belgique et les Etats-Unis ont fourni plus du tiers des subsides. Aujourd'hui, toutes les parties essentielles de la maison sont explorées : on a reconnu l'emplacement des salles qui demeurent encore encombrées; un mémoire détaillé du P. Germano, déposé dans les archives du couvent du Celius, indique les appartements qui restent à dégager et ceux qu'il serait malaisé ou dangereux d'explorer davantage. « Puisse, conclut le savant religieux, cet exemple encourager beaucoup d'autres à entreprendre de semblables travaux, surtout à Rome, dont le sol recèle encore d'innombrables monuments sacrés et profanes ! Qu'on cherche avec soin, on en trouvera à chaque pas, pour le plus grand profit de la religion, de l'histoire et de l'art. » Mais il convient d'ajouter que si les monuments encore ensevelis dans les entrailles du sol romain sont nombreux, rares sont les monuments d'une valeur historique et archéologique comparable à celle de la maison du Celius, plus rares encore peut-être les explorateurs aussi savants, aussi consciencieux et aussi désintéressés de toute gloire personnelle que le P. Germano.

II

La maison découverte sous la basilique des Saints Jean et Paul était une des plus belles et des plus vastes habitations du Celius. Elle occupait une aire d'environ 2250 mètres carrés. Très élevée, car elle mesurait près de 15 mètres de hauteur, elle offrait à ses habitants une vue splendide. De ses fenêtres ou de ses terrasses ils apercevaient le Palatin, que la masse majestueuse des palais des Césars couvrait comme une seconde ville, une partie des temples et des collines du Forum, le Capitole, le Colisée, les thermes de Trajan et de Titus. A l'est, la maison touchait presque au temple de Claude. Au midi, le regard atteignait par dessus les palais et les maisons jusqu'au mur d'enceinte d'Aurélien, au delà duquel se dessinaient les voies d'Ostie, Appienne, Latine, courant, à travers les mausolées, les villas et les jardins, vers les lignes bleues des collines du Latium ou les grands horizons de la mer.

Il y avait, à Rome, deux sortes de maisons : les *insulae*, maisons de rapport, divisées en plusieurs logements, et habitées par des locataires plus ou moins nombreux; les demeures privées, réservées à une seule famille, ce que nous appelons un hôtel, ce qu'on nomme en Italie un palais [1]. Ce nom convenait de toute manière à la

[1] Au temps de Constantin, on comptait dans la région du Celius

maison du Celius. On connaît, moins encore par les descriptions des anciens que par la vue directe à Herculanum et à Pompéi, la distribution intérieure des habitations de cette sorte. Sur la rue s'ouvre le *prothyrum*, vestibule conduisant à un vaste *atrium* rectangulaire, entouré de colonnes ou de pilastres, et laissé à jour au milieu pour recevoir dans un bassin l'eau du ciel. A droite et à gauche sont des chambres destinées à divers usages domestiques. Au fond est le *tablinum*, l'appartement principal de toute maison romaine, ce qu'on pourrait appeler le salon. A sa suite s'ouvre un second *atrium* qui ne manque jamais dans les maisons riches, et s'appelle proprement le *cavaedium*, ou péristyle, des colonnes qui en font le tour. Il constitue la partie intime de la maison, et donne accès aux appartements destinés plus particulièrement à l'habitation du maître et de sa famille, chambres à coucher, salle à manger, bibliothèque, etc. Le péristyle forme souvent une sorte de jardin, où les statues se mêlent à la verdure, aux fleurs et aux fontaines jaillissantes.

La maison des saints Jean et Paul fut construite sur ce plan, avec d'assez nombreuses modifications, dues aux transformations successives qu'elle eut à subir pendant trois siècles. A lire ce que j'ai écrit plus haut, on croirait à une fixité de plan, à une immutabilité dans les maisons romaines, qui serait contraire à la vérité des faits. Les habitations de Pompéi, qui gardent le goût pur et les proportions harmonieuses du premier siècle de notre ère, se présenteraient probablement à nos yeux tout autres qu'elles ne sont, si la catastrophe qui les engloutit et nous les conserva avait eu lieu trois cents ans plus tard. On verrait, en beaucoup d'elles, les proportions altérées, les dispositions intérieures remaniées, et, sans doute, plus de variété dans l'ordre de leurs divers appartements qu'elles n'en montrent, surprises comme elles le furent en pleine jeunesse par le Vésuve. Ainsi en fut-il de la maison du Celius, dont les diverses parties portent la trace de restaurations et d'additions du second, du troisième et du quatrième siècle. J'ajoute que certaines de ces parties sont encore incomplètement déblayées, tandis que d'autres ont plus ou moins disparu. Le *prothyrum* et le *compluvium* n'existent plus, se trouvant en dehors de l'espace occupé par la basilique, et n'ayant point été protégés par elle. Du *cavaedium* qui, par une exception singulière, se trouve avant et non après le *tablinum*, il ne reste que la partie comprise sous la nef de gauche de l'édifice sacré. Mais à partir de cet appar-

3600 *insulæ* et seulement 127 habitations privées. La proportion était à peu près la même dans chacune des treize autres régions de Rome.

tement s'ouvre, merveilleusement conservée, ce qu'on pourrait appeler la partie noble de la maison, la demeure des maîtres et de leurs hôtes. C'est une série de cinq files parallèles d'appartements, comprise entre le *cavaedium* et la façade méridionale de l'habitation. Chacune de ces files se compose de trois pièces communiquant entre elles. Là se trouve le *tablinum* richement décoré. L'irrégularité de certaines de ces pièces vient de ce que, à une époque où la maison était beaucoup plus petite, elles se trouvaient en façade sur une rue oblique : cette rue fut plus tard incorporée dans l'habitation elle-même, dont elle devint un des corridors : on trouve des exemples analogues à Pompéi.

Quand on visite, ou que l'on examine seulement sur le plan dressé par le P. Germano, la série d'appartements dont je viens de parler, on est frappé tout de suite par une des différences les plus caractéristiques entre les maisons romaines et les nôtres. Plusieurs salles, entourées de tous côtés par d'autres pièces, ne touchent à aucune des murailles extérieures, et, par conséquent, reçoivent le jour d'une manière certainement insuffisante, au moins selon nos idées et nos habitudes modernes. Les salles qui donnaient sur le *cavaedium* ou cour intérieure s'éclairaient directement par leurs portes : dans celles qui s'ouvraient sur la façade encore debout le long de l'ancienne « montée de Scaurus », la lumière du midi entrait à flots par de larges baies. Mais, dans les appartements situés entre ces deux rangées de salles et privés de toute vue sur le dehors, le jour pénétrait seulement par les portes qui mettaient chacun d'eux en communication, d'un côté avec les pièces correspondantes ouvrant sur le *cavaedium*, de l'autre avec celles qui donnaient sur la rue. Si amples que fussent ces portes, — et quelques-unes dépassaient 3 mètres de large sur 4 mètres et demi de haut, — la lumière ne pouvait arriver dans ces chambres intérieures avec l'abondance que nous demandons aujourd'hui. Même en supposant leurs entrées toujours ouvertes, les voiles ou tapisseries qui servaient de fermeture toujours levés, on pouvait difficilement les habiter pendant le jour. Dans la demi-obscurité qui y régnait, les plus belles peintures perdaient leur effet. C'est ici qu'il faut se souvenir des mœurs antiques. Les anciens habitaient moins que nous leurs maisons dans la journée. La vie publique, ou, quand elle eut cessé, les divertissements qui en tenaient lieu, spectacles, bains, promenades, prenaient la plus grande partie de leur temps, et les attiraient beaucoup au dehors. C'est le soir, aux lumières, que la vie de famille commençait. Ils pouvaient ainsi se contenter d'appartements que les plus riches décorations ne nous empêcheraient pas de trouver sombres et tristes.

Une des particularités les plus intéressantes de la maison du Celius, c'est qu'elle nous offre le très rare exemple d'une façade romaine à trois étages encore debout. Les habitations romaines étaient parfois très hautes : « elles montaient jusqu'au ciel », dit Pétrone. La vérité, c'est que, à Rome comme dans toutes les villes où la population est dense et le terrain fort cher, les propriétaires multipliaient volontiers les étages. L'abus devint tel, aux dépens de la solidité des édifices, et par conséquent de la sécurité publique, que sous Auguste, puis sous Trajan, le maximum de hauteur accordé aux maisons fut réglé par la loi : 70 pieds au premier siècle, 60 pieds au second. La maison du Celius n'est pas des plus hautes : il s'en faut de 10 pieds qu'elle atteigne le chiffre de Trajan. Mais, ayant été construite pour l'habitation privée, et non par spéculation, elle n'exagère pas le nombre des étages : aussi chacun d'eux a-t-il des proportions excellentes et une belle élévation. Le rez-de-chaussée a 6 mètres; le second et le troisième, chacun 4 mètres. La façade restée debout, celle du midi, sur le *clivus Scauri*, présente, au rez-de-chaussée, six larges baies cintrées, offrant presque l'apparence d'un portique, et, à chacun des deux autres étages, quatorze fenêtres, un peu irrégulières, dont les architraves en bois sont encore bien conservées. L'ensemble est harmonieux et même élégant, bien que tous les ornements aient disparu, et que les murailles se présentent dans la nudité de leur appareil. Cette façade forme aujourd'hui l'un des côtés de la basilique : on la voit à gauche, en montant la rue des Saints-Jean-et-Paul.

Ces détails ne paraîtront pas superflus si l'on veut bien faire attention à un préjugé très répandu. Le voyageur qui revient d'une rapide visite à Pompéi en rapporte généralement cette impression, que dans l'Italie antique les maisons se composaient d'un rez-de-chaussée plus ou moins vaste. Les ruines qu'il a parcourues, sous le brillant azur du ciel campanien, lui paraissent si parfaites de proportions et d'ordonnance, si gaies, si lumineuses, qu'il s'imagine difficilement des étages pesant sur ces constructions légères. Il suffit, cependant, de jeter les yeux sur les peintures trouvées à Pompéi même, pour apercevoir, dans les paysages qui y sont représentés, des maisons à plusieurs étages. Une fresque célèbre de la maison de Livie, qui donne, en perspective, l'aspect très animé d'une rue romaine, nous fait voir aussi de hautes demeures. Ajoutons que celles-ci ne se voient pas seulement en peinture. La villa des Pisons, à Herculanum, avait plusieurs étages qui, malheureusement, s'écroulèrent aussitôt après sa découverte. Une petite maison de Pompéi a trois étages. Des maisons à étages se sont aussi rencontrées à Ostie; il en a été découvert une à Rome même,

dans les jardins de Salluste, qui, par l'ordre et la distribution des fenêtres, n'était pas sans analogie avec notre façade du Celius.

Le côté méridional n'est pas le seul qui soit conservé : on a quelques restes de la façade de l'ouest, au coin de l'abside de la basilique, et de celle du nord. Elles sont aussi percées de fenêtres. Cette abondance de fenêtres dans un édifice romain du temps de l'Empire mérite d'être remarquée. A Pompéi, on en rencontre très peu. Les chambres sont généralement aveugles, et les salles les plus ornées n'ont souvent qu'une ouverture. Quelquefois, tout un plain-pied n'est éclairé que de l'étage supérieur. Dans une des maisons du *vicus Modesti*, une seule fenêtre, qui ne donne même pas sur le dehors, éclaire cinq appartements. Deux salles de bains de la riche villa de Diomède reçoivent la lumière par une fenêtre de 1 mètre de haut et une autre ouverture de 70 centimètres. A Rome même, au temps de Cicéron, les maisons n'étaient pas plus claires : le grand orateur se plaint de l'étroitesse des fenêtres, *angustiae fenestrarum*, et le satirique Juvénal dit plaisamment que louer une maison ou louer des ténèbres est une même chose, *conducere tenebras*, *conducere domum*. Les lois, qui paraissent s'être beaucoup occupées des constructions urbaines, interviennent encore ici : on lit au Digeste qu' « il ne faut pas qu'une maison soit tout entière obscure, mais qu'elle doit avoir la médiocre lumière (*modicum lumen*) nécessaire à ses habitants [1]. » La rareté et la cherté de la pierre transparente, et plus tard du verre, expliquent cette économie : on ne pouvait faire beaucoup d'ouvertures, qu'il eût été difficile ou trop coûteux de fermer, et l'on préférait l'obscurité aux courants d'air. Le P. Germano fait remarquer combien la maison du Celius était éclairée comparativement à celles de Pompéi, ou à la généralité des maisons de Rome même, telles que nous les montrent les textes. Cela prouve qu'au moins après le second siècle, — les textes cités ne dépassent pas ce temps, — les riches habitations se donnaient le luxe d'avoir beaucoup de fenêtres. Mais c'était un luxe, réservé probablement à un petit nombre, et les observations que j'ai faites plus haut subsistent. Le plan même de la maison du Celius montre que, si au rez-de-chaussée et aux deux étages une partie des appartements était éclairée directement et avec une véritable profusion, beaucoup d'autres, entourés et comme enveloppés par ceux-ci, ne recevaient que d'eux et très indirectement la lumière. Comme c'étaient parfois les mieux décorés, il en faut conclure que les Romains, même de haute condition, avaient beaucoup moins que nous besoin dans leurs mai-

[1] Cicéron, *ad Atticum*, II, 3 ; Juvénal, III, 226 ; *Digeste*, VII, I, 30.

sons d'air et de jour. Les habitudes transmises de génération en génération les rendaient, sur ce point, peu difficiles.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer ce que l'étude de la maison du Celius ajoute à notre connaissance des choses antiques. Elle nous montre surtout les limites de cette connaissance, tout ce qu'ont encore d'incertain et de variable les règles que l'on croyait définitives, et le danger qu'il y aurait à juger sans appel d'après le petit nombre d'exemples et de textes que nous avons eus jusqu'à ce jour sous les yeux. Nous nous tromperions en appliquant à des constructions contemporaines de Dioclétien ou de Julien des passages empruntés à des écrivains de cent ou deux cents ans plus anciens. Nous nous tromperions plus encore en nous figurant une ville romaine sous l'unique image que nous offre Pompéi, et en oubliant qu'une grande cité ne ressemblait pas tout à fait à une petite, ni une ville du troisième ou du quatrième siècle à celle qui cessa de vivre en 79. En voici une nouvelle preuve. On a souvent dit, et des érudits de grande valeur répètent encore, en se bornant à l'étude de Pompéi, que dans les maisons romaines on montait aux étages supérieurs par d'étroits escaliers de bois ou même par des échelles. Des traces d'escaliers de bois se rencontrent dans la maison du Celius; mais on y trouve aussi un vaste escalier de pierre, montant du corridor voisin du *tablinum* jusqu'au premier étage, et deux autres escaliers de pierre donnent accès aux salles de bains. Cet exemple, du reste, n'est pas unique : la maison d'Emilia Paulina Asiatica, celle de Septime Sévère au Vatican, des maisons d'Ostie, contenaient aussi des escaliers de pierre ou de marbre.

Dans la maison du Celius, comme dans toutes les habitations romaines, les salles de bains tenaient une grande place. Une de celles-ci a été retrouvée par le P. Germano. Elle est souterraine par rapport au rez-de-chaussée de la maison, bien que la déclivité de la colline en cet endroit la mette de plain-pied avec la rue. C'est la salle des thermes, vaste appartement carré se terminant en hémicycle. Sous son pavage, soutenu par des pilastres de maçonnerie, circulait l'air chaud fourni par l'hypocauste. Au fond, une sorte d'alcôve semi-circulaire de 3 mètres de diamètre sur 1 mètre et demi de rayon couvrait la cuve balnéaire, revêtue de marbre, profonde de $0^{m},80$, munie d'un siège, et séparée de la salle par un parapet de 1 mètre de haut. A l'autre extrémité de la pièce se trouve une vasque de terre cuite, le *labrum*, destinée à contenir l'eau dont s'aspergeait le baigneur pendant que les esclaves épongeaient ou râclaient la sueur qui coulait de ses membres. Toute la salle, et d'autres pièces adjacentes, étaient revêtues d'un bon stuc,

en partie détaché aujourd'hui; mais on n'y trouve pas trace de peintures, et rien n'indique que ces appartements aient reçu la riche décoration de marbres et de mosaïques dont les anciens couvraient avec profusion leurs thermes. Peut-être ces revêtements ont-ils disparu quand la maison fut dépouillée de ses ornements avant d'être définitivement abandonnée; peut-être aussi, ajoute le P. Germano, cette simplicité un peu fruste est-elle volontaire, s'accordant avec les goûts et les habitudes des derniers habitants, qui étaient fervents chrétiens. Cependant lui-même dit qu'en 1856, quand fut construite la nouvelle sacristie de la basilique, on découvrit au même niveau que la chambre qui vient d'être décrite, et dans son voisinage immédiat, une autre salle de bains, de nouveau enterrée aujourd'hui : elle était très ornée, et avait autour d'elle plusieurs appartements décorés de peintures et de mosaïques. Il semble donc que tout luxe balnéaire n'ait pas été banni de la maison du Celius, et qu'il faille chercher ailleurs que dans l'austérité des mœurs chrétiennes la cause de la nudité de la seule chambre thermale aujourd'hui visible.

Malgré les leçons d'égalité données par l'Évangile, et les éloquentes protestations des Pères de l'Église, les meilleurs chrétiens, au quatrième siècle, possédaient encore de très nombreux esclaves. C'était pour beaucoup une obligation de rang et de situation, en même temps qu'une nécessité économique : il faudra de longues années, de grands changements sociaux, et une infiltration plus profonde de l'esprit évangélique, pour amener les riches fidèles à échanger, comme le veut saint Jean Chrysostome, contre deux ou trois serviteurs les légions de travailleurs serviles qui peuplaient leurs maisons. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que le P. Germano ait considéré comme des chambres destinées aux esclaves de nombreuses pièces très étroites, hautes de 2 mètres et demi, et formant deux petits étages qui occupent tout l'espace compris entre « l'appartement noble » et les limites orientales de la maison. D'autres chambres de même sorte, comme les précédentes absolument nues, rencontrées en divers points de l'habitation, lui semblent avoir été construites pour le même usage, et l'on peut conjecturer que des appartements semblables existaient aussi en grand nombre dans les étages supérieurs aujourd'hui détruits.

Dans ces maisons romaines si peuplées, de grands magasins étaient nécessaires. Les denrées de toute sorte : vin, huile, fruits, blé, viande, souvent produites par le travail des esclaves au dehors, avaient besoin, pour être conservées, de très vastes réceptacles. Il en fallait aussi pour les mettre en œuvre, pressoirs pour l'huile et le vin, greniers pour le foin, le blé, la paille. Ce n'est pas

la région la moins curieuse de la maison du Celius. Elle en occupe tout le côté est, et y forme trois étages superposés. Le P. Germano n'en a encore déblayé qu'une petite partie, non sans y faire d'importantes découvertes. Ainsi, il a retrouvé la cave au vin, avec le compartiment en maçonnerie, où, la pointe enfoncé dans un lit de sable, se gardaient les amphores, lagènes, canthares et autres récipients de terre cuite. Deux de ces vases portent le monogramme du Christ, dans la forme usitée au quatrième siècle. Un autre avait, sur son bouchon de terre glaise et de plâtre, une curieuse empreinte, indiquant que le vin était tiré de l'outre, *ex utre*, et donnant le nom du producteur, Daucéc; ce nom se retrouve sur des inscriptions d'Espagne, et comme en ce pays, depuis l'antiquité jusqu'au temps de Don Quichotte et même jusqu'à nos jours, l'usage s'est continué de mettre le vin dans des outres, on peut croire que l'amphore bouchée avec tant de soin avait contenu du vin d'Espagne. Plus remarquables encore sont les caves destinées à enfumer les denrées. Les anciens se servaient beaucoup de ce moyen pour dessécher plus vite les fruits. « La fumée, dit Columelle, leur donne une maturité précoce et les fait rapidement vieillir »; et Martial, qui connaît tous les raffinements du luxe, ajoute que « le contenu des tonneaux prend de l'âge grâce au feu et à la fumée[1] ». Plusieurs caves du Celius en sont encore toutes noircies. Mais, ce qui est plus important, trois d'entre elles laissent voir l'emplacement des tuyaux de cheminée par où montaient des tubes de terre cuite destinés à évacuer au dehors le trop-plein de la fumée. Ils traversaient les étages supérieurs pour atteindre le toit. L'hypocauste des bains avait aussi son tuyau d'évacuation, dont le conduit en terre cuite est encore enfumé. Voilà, après plusieurs autres, un des points sur lesquels les découvertes du Celius accroissent et corrigent les notions reçues relativement aux maisons romaines. On n'avait pas rencontré de tuyaux de cheminée à Pompéi, et, chose étrange, la langue latine ne paraît pas avoir de mot pour les désigner. La plupart des érudits en ont conclu qu'ils n'existaient pas. Le P. Germano donne à cette opinion un démenti et montre plusieurs de ces tuyaux dans la maison du Celius, pendant que M. Lanciani en découvrait aussi à Ostie.

Ce qui est vrai, c'est que les Romains ne se servaient guère de cheminées que pour des usages comme ceux qu'on vient d'expliquer, et n'en avaient pas ordinairement dans les pièces destinées à l'habitation. Dans l'Italie au moins, la douceur ordinaire du climat permettait de s'en passer : s'il faisait un froid insolite, on

[1] Columelle, I, 6, 19; Martial, X, 36.

allumait des réchauds portatifs, des braseros, comme de nos jours encore dans les salles du Vatican. Aussi les cheminées, assez rares et réservées aux plus vulgaires usages, qui existaient dans les maisons romaines, n'avaient-elles pas la perfection à laquelle nous sommes accoutumés. On ne s'inquiétait probablement pas qu'elles enfumassent l'appartement, puisque le plus souvent c'est pour cet usage qu'elles étaient faites : au temps de Vitruve, elles n'enfumaient pas moins l'extérieur des habitations [1]; et il est probable que leur construction était assez négligée des architectes. Au moins ne songèrent-ils jamais, comme les nôtres, à en faire un ornement, à ménager avec art leur place sur les toits, et à leur donner extérieurement quelque grâce; aussi ne les voit-on jamais représentées dans les paysages antiques, où toujours les maisons paraissent sans cheminées.

III

Comme toutes les demeures antiques de quelque importance, la maison du Celius était décorée avec luxe et, dans l'ensemble, avec un grand goût artistique. Des marbres qui l'ornaient, des sculptures dont elle était revêtue, rien n'est resté que des débris, soigneusement recueillis par le P. Germano; des mosaïques très riches dont le pavage de ses principaux appartements était formé, on n'a aussi retrouvé que des fragments, assez nombreux cependant pour donner une idée de l'extrême variété des marbres employés. Mais ses peintures murales sont, heureusement, beaucoup mieux conservées. On en voit encore dans treize appartements. C'est peu, comparé au grand nombre des chambres que la maison du Celius a contenues, et qui pour la plupart ont perdu, par l'action du temps ou des hommes, leur décoration primitive; c'est beaucoup, si l'on se reporte à nos habitations. Nous en ornons les parois à si peu de frais et de si vulgaire façon! Dans les plus grandes villes modernes on compterait aisément les maisons qui possèdent, dans une ou deux pièces, des peintures décoratives; dans la plus petite ville antique, comme Pompéi, on compterait les appartements qui n'en ont pas. Sans doute les sujets de mythologie, d'histoire, de genre, les paysages, les ornements, semés ainsi à profusion, sont loin d'être tous des œuvres de maître; mais ils dénotent, en général, chez ceux qui les ont tracés, et qui souvent étaient de simples artisans, une éducation de l'œil et de la main, une souplesse de pinceau, une sûreté de goût, une

[1] Vitruve, VII, 3, 4.

facilité de conception et de facture, qui nous ravissent et nous confondent à la fois. On sent que la plupart de ces décorateurs auraient mérité le surnom de *Fa presto*, donné jadis à un célèbre peintre italien; mais on sent aussi que presque tous, dans leurs œuvres les plus hâtives, avaient présent à la pensée et au souvenir quelque grand modèle, qu'ils interprétaient librement ou dont ils s'inspiraient parfois à leur insu. L'art antique, avec ses plus hautes inventions ou ses plus élégantes fantaisies, transparaît ainsi dans l'œuvre de vulgaires ouvriers. Il se trouve comme résumé, en ses traits essentiels, par les décorations courantes des maisons. Ce n'est pas sans cause qu'un des esprits les plus fins de l'antiquité, Pétrone, les appelle « des abrégés du grand art », *magnæ artis compendiaria*.

Les peintures de la maison du Celius n'appartiennent pas à l'époque excellente des décorations campaniennes : elles ne sont pas cependant d'une époque d'entière décadence : quelques-unes remontent au troisième siècle, d'autres, en plus grand nombre, appartiennent au quatrième; quelquefois, par suite de restaurations et de remaniements, des peintures de l'un et de l'autre siècle se rencontrent dans la même pièce. On les trouve dans les salles parallèles comprises entre le *cavaedium* et la façade méridionale, que nous avons, à la suite du P. Germano, appelées « l'appartement noble, » et qui sont, en effet, la partie ornée de la maison.

La première pièce ouvrant à droite sur le *cavaedium* est celle dont la décoration, plus ancienne, se rapproche davantage du goût classique. Jusqu'à une hauteur de 2 mètres, les parois inférieures de ses murailles portaient un revêtement de marbre blanc : au-dessus se déroulait une décoration peinte à l'encaustique. Le peintre a représenté, tout autour de la salle, dix Génies, de grandeur naturelle, non pas nus, mais revêtus d'une sorte de maillot collant, attaché au cou, aux poignets et aux pieds par de petits nœuds. L'un de ces Génies est ailé; des traces assez indécises, près des épaules des autres, sont peut-être des ailes. Derrière eux pend une courte chlamyde. Ils soutiennent de leurs mains étendues ou sur leurs épaules une longue guirlande de fleurs, qui va de l'un à l'autre, les reliant, et fait ainsi le tour de l'appartement. A leurs pieds, de grands oiseaux, paons, canards, autruches, bécasses, se promènent parmi les herbes; d'autres volent autour de leurs têtes. On imaginerait difficilement, en d'aussi grandes proportions, composition plus simple et plus gracieuse. Au-dessus d'eux, dans la zone supérieure des murailles et sur la voûte (malheureusement presque toute effondrée), voltigent des oiseaux et courent des ceps

de vignes couverts de raisins, que vendangent en folâtrant des enfants nus.

Cette dernière décoration est fréquente, non seulement dans l'art profane, mais encore dans l'art chrétien primitif. On en trouve des exemples sur les bas-reliefs des sarcophages et les fresques des catacombes : le plus ancien est cette grande et souple vigne qui couvre les murs et le plafond, au vestibule du cimetière de Domitille, sur la voie Ardéatine. Des enfants, Amours ou Génies, la dépouillent aussi de ses raisins. On ne saurait s'étonner de rencontrer, dans une maison chrétienne, un sujet choisi par les peintres des catacombes, et auquel s'attachait facilement un sens symbolique, le souvenir même d'une parabole de l'Evangile. Peut-être sera-t-on plus surpris d'y voir conservés les grands Génies, d'apparence au moins profane, sinon mythologique, qui couvrent la partie intermédiaire des murailles. Mais il suffit d'avoir jeté un coup d'œil sur la décoration des catacombes pour savoir avec quelle liberté d'esprit, quelle pensée large, les premiers fidèles entendaient les choses d'art. Ils n'avaient pas peur du nu lui-même : Adam et Eve dans le paradis terrestre, Jonas rejeté par le monstre ou dormant sous la cucurbite, Daniel entre les lions, sont représentés d'un pinceau toujours chaste, mais sans vêtements. Quant aux allégories touchant plus ou moins à la Fable, Psyché, masque de l'Océan, têtes des Saisons, les Saisons sous la figure de jeunes femmes assises et tenant des fleurs, c'est sans le moindre embarras qu'ils les font figurer parmi les ornements des plafonds, dans les chambres où reposent leurs morts, ou même leurs martyrs. Tertullien lui-même, malgré sa sévérité montaniste, distingue (dans son traité contre Marcion) entre les images peintes ou sculptées dans un but idolâtrique et celles où il faut voir de simples ornements. La même distinction est faite par les canons dits de saint Hippolyte, interdisant de sculpter aucune idole ou figure idolâtrique, mais exceptant de la défense les objets qui, au lieu d'être employés au culte, sont à l'usage commun des hommes [1]; ce qui semble autoriser les images même empruntées à la Fable, quand elles n'ont qu'une valeur décorative. Des martyrs, dont les Actes ont été mis en lumière il y a quelques années [2], ont donné de ces règles le commentaire le plus autorisé, puisqu'il a été écrit avec leur sang. C'étaient des artistes chrétiens du commencement du quatrième siècle, contemporains de Galère et de Dioclétien. Sur l'ordre de l'empereur, ils avaient, sans le moindre scrupule, sculpté

[1] Voy. de Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 578.
[2] *Bull. di archeol. crist.*, 1879, p. 45-79.

des fontaines ornées d'Amours et de Victoires, et même le groupe allégorique du Soleil traîné par son quadrige. Mais on leur commanda, pour un temple, une statue d'Esculape. Ce n'était plus une simple image décorative, c'était une idole : ils refusèrent, et payèrent leur résistance de leur vie. Peu d'histoires sont plus instructives, et marquent mieux la limite, assez délicate à saisir, entre ce que permettait en ces matières et ce que défendait la conscience chrétienne.

Une autre salle, peu éloignée de celle qu'on vient de décrire, semble avoir contenu des images ou trop mythologiques ou trop licencieuses, qu'effaça la délicatesse des possesseurs chrétiens entre les mains desquels la maison passa au quatrième siècle. Telle est, au moins, l'opinion émise par M. de Rossi, quand il eut constaté avec le P. Germano que, sous la mauvaise couche de peinture à la détrempe qui couvre les murailles, avaient existé des fresques, aujourd'hui méconnaissables, à l'exception d'une frise composée de volutes et de feuilles d'acanthe qui court autour du plafond. Cette frise fut retouchée aussi au quatrième siècle, et ces retouches elles-mêmes paraissent souligner la pensée chrétienne qui dirigea les nouveaux propriétaires, quand ils modifièrent, au détriment de l'art, mais peut-être au bénéfice de la morale, l'aspect de l'appartement. Au milieu des feuillages, on peignit des poissons et des colombes. Dès la plus haute antiquité chrétienne, le poisson avait été pris comme emblème du Christ, à cause de l'acrostiche formé par ses lettres grecques, qui sont les initiales des mots Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur. Les premiers fidèles, obligés de dissimuler aux regards des profanateurs et des persécuteurs l'objet de leurs croyances, le cachaient ainsi sous une image intelligible aux seuls initiés. De là, dans les plus anciennes peintures des catacombes comme sur les pierres sépulcrales, les représentations du poisson mystique. Quant à la colombe, elle est sans cesse dessinée sur les fresques et sur les marbres, emblème soit du Saint-Esprit, soit de l'âme fidèle. On partage volontiers l'avis du P. Germano, qui voit des intentions de cette sorte dans les oiseaux et les poissons peints sur la frise. Il est certain qu'un poisson entouré de guirlandes de feuillage offre une image qui s'éloigne beaucoup de la réalité, et ne s'explique guère que par le symbole.

Dans l'appartement principal, le *tablinum*, le sentiment chrétien se donne plus libre cours. Ici, la beauté n'en souffre pas, car la décoration de cette pièce, bien qu'entièrement du quatrième siècle, est d'un grand caractère, d'une grâce un peu lourde et pompeuse peut-être, comme toutes les productions de ce temps, mais vraiment élégante, et peut compter parmi les meilleurs spécimens de l'art

romain à cette époque. Le stuc est excellent, les peintures à fresque, sans aucun mélange de cire, ce qui explique leur bon état de conservation. Elles couvrent toutes les murailles et montent jusqu'à la voûte, dont la partie centrale est seule effondrée. La paroi inférieure représente des lignes architecturales, pilastres, arcades, tympans, genre d'ornementation très prisé des Romains, même dans le meilleur temps : on le retrouve dans les monuments les plus dissemblables, comme les chambres du palais de Néron, sous les thermes de Titus, et le caveau funéraire d'Ampliatus, au cimetière de Priscille. Au-dessus court une très riche frise, formée sur chaque paroi d'un gros fleuron central, d'où l'acanthe corinthienne s'échappe à droite et à gauche pour se dérouler en gracieuses volutes. Le fond blanc sur lequel est dessiné cet élégant motif contraste harmonieusement avec le jaune de la paroi inférieure et le rouge de la corniche qui la borde. A la frise se termine l'ornementation proprement dite; la décoration vraiment artistique va commencer dans la voûte.

Le plafond est formé de deux cercles concentriques, inscrits dans un parallélogramme dont les côtés sont les murailles de la salle. Les deux cercles sont réunis par douze rayons, composés comme eux d'un faisceau de lignes rouges, jaunes, vertes, bleues et violettes. C'est à peu près la disposition des plafonds dans les chambres des catacombes. L'espace qui reste entre la courbe du cercle et la frise des murailles est divisé par des lignes de couleurs en plusieurs compartiments. Ceux-ci ne contiennent pas de figures; mais, sur un fond blanc, des ornements de diverse sorte, masques aux quatre angles, fleurs, hippocampes. On sait la prédilection des anciens décorateurs pour cet animal fantastique, dont, aux catacombes, ils ont donné la forme à la baleine de Jonas, ou qu'ils y placent parmi les ornements des voûtes. Ici, une originale fantaisie l'a représenté suspendu à un fil, à la façon d'une lampe. Des douze compartiments de la voûte, huit seulement subsistent, plus ou moins mutilés. Six ont contenu des scènes pastorales, dont quatre sont bien conservées. Elles montrent alternativement deux brebis ou deux chèvres placées de chaque côté d'un arbre, vers lequel elles se retournent. Des groupes analogues sont fréquents aux catacombes, et il est difficile de n'y pas reconnaître dans les brebis ou les chèvres les membres du troupeau du Christ; dans l'arbre, l'image de l'arbre de vie, signifiant, soit la croix du Christ, soit le Christ lui-même. Avec ces compositions, six autres alternent, d'un genre très différent, représentant des personnages. Quand je visitai l'appartement, la terre qui les couvrait venait à peine d'être enlevée. J'aperçus d'abord, dans un des cadres, une figure

d'homme conservée depuis le bas jusqu'à la hauteur des épaules, mais où, malheureusement, la tête manquait. Debout, vu de face, un pied posé sur une sorte de tertre, il rappelait à première vue l'attitude du Moïse se déchaussant, quelquefois peint dans les fresques cimétériales : cependant un regard plus attentif excluait cette interprétation. Le personnage tient dans sa main une longue bande de parchemin déroulée jusqu'à terre : un cippe vide est à sa gauche et, sur un autre, à sa droite, est posé un vase, peut-être un encrier. Un second compartiment offre l'image non moins mutilée d'un homme debout, de profil, qui lit en marchant : quelques lettres se distinguent sur le *volumen* qu'il tient dans ses mains. De deux autres compartiments le bas seul subsiste, laissant voir que des personnages aussi y étaient représentés. Quelles sont ces figures? On hésiterait entre des sages de l'antiquité et des saints du christianisme, si le caractère chrétien de la décoration de la salle, que rendra tout à fait évident une autre figure aperçue plus loin, ne tranchait la question en faveur de ceux-ci. Ce sont, probablement, soit les apôtres (représentés, à cause de l'exiguité de l'emplacement, par la moitié d'entre eux), soit les quatre évangélistes, auxquels on a pu joindre saint Pierre et saint Paul : dans la lunette centrale, aujourd'hui détruite, Jésus-Christ lui-même apparaissait peut-être au milieu de la voûte : une telle composition serait conforme à d'autres exemples vus dans les cimetières chrétiens et appartenant plus ou moins au même temps.

Dans la muraille où s'ouvre la très haute porte qui fait communiquer le *tablinum* avec la pièce voisine, quatre cadres ont été peints, deux de chaque côté de la porte. Dans l'un paraît une figure dont la signification chrétienne ne peut faire doute. C'est l'Orante. On sait que les premiers chrétiens priaient debout, les bras étendus. De là les nombreuses figures, soit viriles, soit plus ordinairement féminines, peintes, sculptées, gravées dans cette attitude sur les monuments de l'art chrétien primitif, et dont aucune œuvre d'art païen n'offre la représentation. Superbe est l'Orante du Celius. L'image a $0^{m},80$. Elle nous montre une femme vêtue d'une dalmatique jaune à larges manches, qui tombe à beaux plis au-dessus des pieds. Un voile entoure sa tête, rejeté un peu en arrière, de manière à laisser paraître l'abondante chevelure, qui descend le long des joues et dont une tresse se replie en diadème au-dessus du front. L'expression du visage est pleine de sérénité; les yeux sont doux et vifs. Entre tant d'Orantes que le pinceau des vieux artistes chrétiens a tracées, celle-ci est assurément une des plus belles. Quelle en est, cependant, la signification précise? Dans les chambres funéraires des catacombes, l'Orante représente le plus

souvent l'âme chrétienne, sortie de ce monde et intercédant pour ceux qu'elle y a laissés. Quelquefois un personnage biblique est figuré sous ces traits : ainsi, Suzanne dans la « chapelle grecque » du cimetière de Priscille. Ailleurs, l'Orante paraît personnifier l'Église, comme dans la fresque du cimetière de Calliste, où elle est debout près du prêtre qui consacre. Ailleurs encore on y reconnaîtra une image de Marie : sur des verres dorés des premiers siècles le nom MARIA est écrit près de la femme qui prie les bras étendus. Peut-être l'Orante du *tablinum* a-t-elle plus particulièrement ce dernier sens. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui l'ont vue souscriront au jugement porté par un maître, le professeur Gatti : « C'est la plus belle expression de la prière chrétienne ».

Une autre fresque est plus intéressante encore, peut-être, au point de vue religieux. Sur la façade du *tablinum*, vis-à-vis de l'*atrium*, se voit une assez mauvaise décoration à l'encaustique, représentant des lignes d'architecture et de faux marbres. Le P. Germano crut apercevoir au-dessous une image plus ancienne. Il gratta la superficie, et fit apparaître un sujet pastoral, dont le sens mystique ne pouvait lui échapper. Sur un petit tertre est posé un vase rempli de lait : de chaque côté sont des brebis, l'une, debout, tournée vers le vase, l'autre comme couchée à son ombre. Dès l'époque la plus reculée, les fidèles avaient pris le lait pour symbole de l'Eucharistie. Il y est fait allusion dans les écrits d'un grand nombre de Pères de l'Église et dans les Actes des martyrs [1]. Pour citer un seul exemple, Clément d'Alexandrie appelle le corps du Christ « le lait divin [2]. » Le vase de lait paraît souvent dans les peintures des catacombes, porté par le Bon Pasteur. Une fresque de la crypte de Lucine le montre posé sur une sorte de tertre ou d'autel rustique, tandis que, lui faisant pendant, est représenté le mystique poisson qui porte sur son dos une corbeille remplie de pains et de vin. La fresque du Celius ressemble à celle de Lucine, et a très probablement le même sens. Le P. Germano, comme M. de Rossi, la croit du même temps que l'Orante de la salle voisine, c'est-à-dire du milieu du quatrième siècle, et peut-être de la même main. Mais il ne peut s'expliquer le motif qui, à une époque un peu postérieure, a fait recouvrir cette pieuse et, en tout cas, fort innocente image.

Bien d'autres régions de la maison sont ornées de peintures. Le corridor et l'escalier qui bordent le *tablinum* au nord, le vestibule ou passage qui, au sud, le met en communication avec les apparte-

[1] On me permettra de renvoyer ici aux passages que j'ai cités dans la *Rome souterraine* française, 2e édition, p. 327-329.

[2] *Pædagogus*, XVI, 6.

ments de la façade extérieure, en offrent d'intéressantes. La voûte de cette dernière pièce est ornée de Génies féminins, ou *Junones*, nus jusqu'à la ceinture, entourés de draperies flottantes qui leur font une sorte d'auréole, et tenant des couronnes. Dans d'autres appartements les murailles ont la décoration fréquente des lignes d'architecture et des imitations de marbres. Mais, ce qui ne laisse pas de causer quelque surprise, les étages, ou au moins l'étage immédiatement supérieur, étaient parmi les parties les plus élégamment ornées. Rien n'en reste que des débris, qui, par les ouvertures des plafonds à demi détruits, sont tombés au rez-de-chaussée. Les morceaux d'enduit qu'a ramassés le P. Germano l'emportent de beaucoup par la finesse de la pâte, par la délicatesse du dessin, par la vivacité de la couleur, sur les décorations du quatrième siècle. Le stuc est semblable à celui de Pompéi, c'est-à-dire formé d'une poussière de marbre brillant. On ne peut attribuer ces débris, non plus que les fragments de marbres ou de mosaïques de même provenance, à une époque moins ancienne que le commencement du troisième siècle. Cette fois encore, il faut renoncer à un préjugé trop répandu. On se figure que les appartements supérieurs, dans les maisons romaines, étaient toujours réservés à des usages infimes, au logement des esclaves et des gens de service. Il est vrai que les appartements de réception et même les appartements de famille se trouvaient le plus souvent au rez-de-chaussée; mais les étages renfermaient aussi des pièces de luxe, quelquefois de vastes pièces, réservées aux réunions nombreuses. Les salles hautes destinées aux festins, *caenacula*, étaient de celles-ci. C'est là que, dans la primitive Église, se réunirent souvent les chrétientés naissantes. On connaît l'épisode raconté par les *Actes des Apôtres*[1]. Les chrétiens de Troade étaient rassemblés un soir dans une grande salle, éclairée par une multitude de lampes, pour y rompre le pain ensemble et y entendre la parole de saint Paul. Un des auditeurs, assis sur le bord d'une fenêtre, s'endormit pendant le sermon, et tomba dans la rue. L'apôtre descendit à la hâte et le ressuscita. Pour rappeler un souvenir plus profane, Plaute, dans l'*Amphitryon*, parle du trône de Jupiter, placé dans la salle d'en haut, *in superiori caenaculo*[2]. Il y avait donc dans beaucoup de maisons des appartements de réception aux étages supérieurs : nous voyons, par le peu qui reste de ceux du Celius, qu'ils étaient parfois les plus ornés.

Paul Allard.

La fin prochainement.

[1] *Act. Apost.*, XX, 7-12.
[2] *Amphitr.*, III, 1, 3.

LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

CHEZ LES CANNIBALES

Voilà bientôt un an que nous avons eu la joie de planter le drapeau de la religion à 600 kilomètres plus avant dans l'intérieur de l'Afrique. Là, du moins, les âmes sont une terre vierge où nul faux pasteur n'a tenté de semer l'ivraie et où le musulman n'a pas encore pénétré. Merci au Rédempteur de ces âmes de nous avoir choisis pour faire disparaître la barbarie chez ces peuples sauvages et les conduire au vrai Dieu qu'ils ignoraient !

J'avais songé, dès le lendemain de mon sacre, à fonder cette Mission, poursuivi par la pensée des pauvres âmes abandonnées du haut Oubanghi. Mais il fallait compter avec les retards et les difficultés que ne manque jamais de susciter le démon de l'Afrique.

C'est donc seulement le 13 janvier 1893 que le P. Remy et moi nous nous embarquions sur le *Djoué*, canonnière du gouvernement français, voguant à la recherche d'un emplacement propice à une station, devant être établie à proximité du poste français de Bangui, lequel est situé au-dessous du premier rapide de l'Oubanghi.

Dès ce premier voyage, l'audace et l'appétit de nos futurs néophytes devaient nous apparaître dans toute leur sauvagerie. Une nuit, un Bondjo s'introduit à bord et se glisse jusqu'au-dessus de mon lit, pour dérober deux fusils qui s'y trouvaient suspendus. Heureusement, la Providence me réveille à temps, et le voleur de se jeter à l'eau pour regagner furtivement son village. Une autre fois, ces mêmes Bondjos, apprenant qu'un Sénégalais est sur le point de mourir à notre bord, demandent à l'acheter « pour faire, disent-ils, leur nourriture de ce qui ne nous est plus bon à rien ». Dignes habitants d'un village où, malheureusement, nous étions arrivés quelques heures trop tard pour constater et peut-être empêcher un festin dont deux esclaves avaient fait les frais. Ces actes de barbarie ne sont, hélas! que trop fréquents, et il arrive à plus d'un vapeur de s'éloigner de ces parages, ayant perdu un de ses hommes, victime de ces cannibales. Or, cela se passait au-dessous des rapides, et il paraît que les Bondjos d'au-dessus sont plus féroces encore.

Inutile de songer à nous arrêter en deçà du poste de Bangui;

chaque année, le fleuve inonde ces rives, et la mission risquerait de disparaître à moitié sous l'inondation, à l'époque des hautes eaux. Mais, au-dessus du premier rapide, nous découvrons une magnifique colline, que surmontait jadis un village indigène, détruit et brûlé depuis, en châtiment de difficultés qu'il avait suscitées au poste français. Quel contraste de planter la croix de l'Evangile à la place même où les féroces Bouzérous avaient tranché des existences humaines pour manger la chair de leurs semblables! Et quelle consolation de substituer le sacrifice pacifique par excellence aux sacrifices humains, la vraie religion à la religion des fétiches!

*
* *

Dès notre arrivée à Bangui, nous eûmes tout à craindre de la part des Bondjos, et, pendant deux ou trois nuits, toute la garnison du poste voisin fut sur pied, provoquant dans les profondeurs de la forêt les échos de sa fusillade. Cette perspective semblait peu encourageante pour l'installation projetée.

Outre le résultat d'avoir trouvé un emplacement favorable, j'eus l'avantage de recueillir, pour les amener avec nous au retour, quelques pauvres enfants de ces tribus que nous venions de parcourir. Ils seraient comme les prémices destinées à recevoir la lumière de la foi, pour revenir plus tard avec les missionnaires l'apporter à leurs semblables. Le difficile était d'obtenir ces enfants, et d'aborder dans leurs villages : la réputation des Bondjos est telle, en effet, qu'il est prudent avec eux de se tenir à distance.

Après avoir rassemblé leurs chefs, leur avoir cité l'exemple des Banziris qui venaient de nous confier deux enfants, après leur en avoir montré trois autres que nous avions rachetés, j'en obtins un certain nombre. Ces chers petits seraient rendus à leurs parents, lors de notre retour pour la fondation définitive de Saint-Paul des Rapides. Avoir pénétré dans ces villages, avoir montré à ces cruels anthropophages qu'il y a des Blancs qui s'intéressent vraiment à leur sort, n'était-ce point là déjà préparer notre apostolat et nous ménager une entrée facile pour l'avenir?

*
* *

Nous repartions pour Brazzaville avec onze de ces enfants, et notre retour devait avoir lieu six mois après. Mais nos espérances contrariées et retardées ne purent se réaliser qu'au bout d'un an. Et, encore, une lettre de M. l'administrateur de Bangui faillit-elle compromettre la fondation nouvelle!

Cet administrateur m'écrivait, en effet : « Les peuplades au milieu desquelles vous voulez vous établir sont en guerre avec notre poste.

Etablir une mission parmi des rebelles si sauvages, n'est-ce point un projet prématuré, et les Pères qui y sont destinés n'iront-ils pas au-devant d'un martyre certain?... Les Bouzérous ont tué et mangé deux de nos Noirs, et, par de justes représailles, trois habitants du village coupable ont dû être fusillés. »

Ces nouvelles étaient peu rassurantes. La sagesse humaine me conseillait de m'enquérir de ces dangers et de choisir, au besoin, pour nous y établir, des tribus plus douces, par exemple, les Ouaddas et les Banziris, lorsque, par la Providence de Dieu, qui tient en sa main les cœurs des rois... et des administrateurs, celui-ci changea tout à coup d'avis, et fut un des plus empressés à demander notre installation dans l'emplacement primitivement choisi [1].

Une maison de commerce hollandaise qui, dans ces contrées, a toujours été, quoique protestante, très bienveillante pour toutes nos œuvres, mit gracieusement un de ses vapeurs à notre disposition pour transporter Blancs et Noirs, personnel et bagages.

*
* *

Il y a donc onze mois, le 12 janvier 1894, je reprenais le chemin de l'Oubanghi, ayant à mes côtés les fondateurs de la nouvelle Mission : le P. Remy, supérieur; le P. Sallaz, chargé des enfants, et le F. Germain, des travaux. Avec nous se trouvaient les onze enfants prêtés, pour ainsi dire, l'année précédente, deux servants de messe, et enfin vingt travailleurs de Loango. Le 8 février, nous arrivions sans encombre au banc de sable de Zinga : tous les vapeurs s'y arrêtent pendant les eaux basses, à cause des roches qui encombrent le fleuve en cet endroit. Dès le lendemain, une partie du personnel et des colis étaient embarqués dans une baleinière et dans une pirogue, et dirigés sur Bangui.

Ces quelques jours de navigation monotone à la pagaie furent bientôt marqués par l'épreuve. Un de nos enfants chrétiens tombe malade. Le mal s'aggrave avec rapidité, et bientôt la nouvelle Mission compte sa première victime. J'ai la consolation d'administrer le sacrement de l'extrême-onction à ce cher enfant, qui s'est confessé avec une piété touchante. Mais nous sommes en face de peuplades féroces. Où trouver une sépulture qui soit à l'abri de la convoitise des Bondjos? Voici un banc de sable. Vite, un de nos Loangos, s'armant d'une boîte vide de conserves, creuse une fosse à l'intérieur d'une tente, dressée là pour le dérober aux regards. Les Bondjos, qui accourent déjà à notre rencontre, croient que nous nous sommes arrêtés là un instant

[1] Il avait peut-être réfléchi que l'installation de la mission serait une sécurité pour le poste français.

pour leur acheter des vivres. En présence de trois missionnaires, d'un capitaine protestant et d'ouvriers païens, le corps du petit chrétien est confié au sable; puis, lorsque tout a été soigneusement nivelé, et que toute trace a disparu, on replie la tente et l'on remonte silencieusement dans les embarcations. Pendant toute la journée, c'est une tristesse générale, et nous ne pouvons sécher les chaudes larmes que versent surtout les petits camarades du défunt.

*
* *

Quelques jours après, nous arrivons au village bondjo, patrie de nos bons enfants. Leur retour produit une impression considérable : on les croyait mangés depuis longtemps. Nous bénéficions nous-mêmes de ces heureuses dispositions. L'an dernier, ce n'était, à notre approche, que sagaies et couteaux; cette fois, toute arme a disparu, et hommes, femmes, enfants, se précipitent joyeusement sur le rivage pour célébrer notre retour.

Tous les villages sont en fête. On est heureux de nous féliciter. On nous remercie dans un langage auquel nous ne comprenons rien : les gestes seuls sont intelligibles, tant on les rend expressifs. On nous promet d'autres enfants. On se sent encouragé par la vue des jeunes camarades, qu'une année passée à la mission a transformés. Mais il est facile de pressentir quel travail ce sera de leur rendre semblables les petits compagnons, vagabonds et sauvages, qui viennent de les accueillir. Quoi qu'il en soit, ces villages nous sont ouverts désormais, sous peu ils seront gagnés. Déjà, on y a fait disparaître les crânes humains qui, l'année d'avant, ornaient les palissades et les toitures, vestiges trop éloquents de l'anthropophagie.

Le 13 février, arrivés à Bangui, nous y étions reçus par l'administrateur, M. Vittu de Kerraoul; et, après quelques minutes d'entretien, il était entendu que, d'un côté, le gouvernement veillerait à notre sécurité, et que, de l'autre, avec l'aide de Dieu, nous y pourvoirions nous-mêmes.

*
* *

Ayant ainsi créé cette mission des Bondjos, je trouvais l'occasion trop favorable pour ne pas remonter plus haut et chercher l'emplacement d'une autre station à trois ou quatre journées plus loin. C'est dans ce but que, dès le lendemain, accompagné du P. Remy, je m'embarquais dans une pirogue indigène pour Ouadda, où un poste français venait d'être installé.

Ce voyage n'est pas sans danger, grâce à une série de rapides à franchir, au risque pour les pirogues de se perdre sur les rochers

et dans les tourbillons. Mais les pagayeurs banziris sont habitués à se jouer de ces difficultés-là, et c'était un plaisir de les voir à l'œuvre. Aux descentes, la course est vertigineuse, et l'on éprouve un véritable frisson à filer comme une flèche dans une embarcation si frêle. Un seul accident marqua cette descente : une de nos pirogues heurta contre une roche, se fendit par le milieu et coula à pic. Il va sans dire que les Noirs se sauvèrent à la nage.

Au bout de quatre jours de voyage, arrivés à destination, nous choisissions un emplacement non loin du poste et des maisons de commerce. Le poste lui-même nous confiait quatre enfants ouaddas, recueillis dans une palabre, pour être élevés à la mission de Brazzaville.

*
* *

Pendant ce temps, l'actif F. Germain avait transporté les restes de nos bagages de Zinga à Bangui; et, de retour auprès de lui, nous pouvions commencer les travaux. Le lieu choisi se trouvait à 3 kilomètres du poste : par eau, un rapide nous en séparait; par terre, trois collines pierreuses rendaient les communications difficiles.

Afin d'éviter les rapides, nous avons tracé une route par terre. Pierres énormes à déplacer, arbres à abattre : en trois jours, les obstacles étaient surmontés et un petit sentier était frayé. Ce fut là, pendant deux mois, notre trajet quotidien, aller et retour. Nos hommes, chargés de leurs instruments de travail, formant la file indienne, se mettent à escalader la montagne. Le cuisinier les accompagne, chargé de sa batterie et des provisions du jour. Quel malheur, quand une racine le fait trébucher et répandre à terre la précieuse pitance! Quand c'est un cours d'eau qui l'engloutit, le désastre est sans remède. Malgré ces contre-temps, la cuisine, quand elle arrive intacte, est trouvée excellente, servie dans un vaste réfectoire qui n'est autre que la forêt vierge. Au retour, la fatigue alourdit tout le monde, et il n'y a pas que les Noirs à faire dans la demi-obscurité des génuflexions douloureuses.

D'autres épreuves nous attendaient. C'étaient d'abord de véritables nuées de petites mouches noires, à l'odeur musquée, mais d'indiscrétion fort gênante. Ces essaims importuns se faufilent partout, président aux repas, agacent pendant le travail, pénètrent jusque dans les yeux, les oreilles et la gorge; et, pour s'en défendre, nos ouvriers, semblables aux Juifs reconstruisant Jérusalem, sont obligés, tandis qu'ils travaillent d'une main, de manier de l'autre une arme de combat, qui chez eux est non l'épée, mais le balai.

*
* *

Plus sérieuse fut encore l'épreuve de la maladie : fièvres, coliques, cécité, chaleur intolérable, éprouvant tout le monde à différents degrés. Ce qui ajoutait à l'abattement, c'était, le soir, de retour au poste, d'avoir à constater que, dans ce pays, les rongeurs eux-mêmes sont anthropophages.

Aussi, quelle joie, lorsque, le 16 avril, nous pûmes prendre possession de la mission, pour nous y installer d'une façon définitive!

Dès le matin, deux pirogues sont chargées de tous nos effets, car on a résolu de passer par le rapide. La plus petite des embarcations le franchit sans encombre. Quant à la grande, elle est par trois fois rejetée en arrière, au milieu des grandes vagues écumantes. Le pauvre F. Germain désespère un moment de faire passer cette lourde cargaison, et il faut tous nos efforts réunis pour la sauver du naufrage.

Après trois voyages ainsi périlleusement effectués, nous étions définitivement établis à la mission de Saint-Paul des Rapides, et, pour la première fois, le saint sacrifice y était offert pour les pauvres Noirs de ce coin de l'Afrique.

Jamais, peut-être, nom de mission ne parut mieux choisi, car, dans tous ces parages, ce ne sont que sauts et rapides sur tout le parcours de la rivière. Puissent les Bondjos être aussi fervents catéchumènes de cette chrétienté naissante qu'ils sont habiles pagayeurs! Ils nous le font espérer par *la fraternité du sang*, dont ils ont voulu célébrer avec nous la cérémonie solennelle.

*
* *

Comme acteur et témoin oculaire, je devrais m'arrêter ici; mais la récente correspondance de mes chers missionnaires de là-bas vient de m'apporter en France des détails complémentaires qui ne manquent pas d'intérêt.

A la première période d'installation provisoire a succédé celle non moins laborieuse de l'organisation définitive. Par conséquent, précautions quotidiennes et surtout nocturnes à prendre contre les surprises des Bouzérous. Le missionnaire compte pour cela sur la protection du Ciel, sans doute, mais aussi sur celle de ses armes. *Aide-toi, le Ciel t'aidera.*

C'est la nuit surtout, ai-je dit, que les incursions sont à craindre. Les premiers temps, trois Sénégalais que nous avait envoyés M. l'administrateur ont tour à tour monté la garde. Ils ont ensuite été remplacés par nos braves Loangos, trop braves même, donnant l'alerte au moindre bruit et tirant plutôt deux coups de fusil qu'un seul. Mais si, parfois, l'ennemi est un simple

quadrupède, qui n'en veut qu'au poulailler, souvent aussi, à la lueur incertaine de la nuit, on voit s'enfuir, pour disparaître dans le fleuve, grâce à l'agilité de leurs pirogues, de véritables et sanguinaires maraudeurs. Aussi, toujours en éveil, sommes-nous obligés, dans ces conditions, de surveiller les sentinelles elles-mêmes qu'un ennemi plus perfide, — le sommeil, — arrive facilement à surprendre.

En plein jour, les attaques des Bouzérous et des Bondjos, pour être plus audacieuses, ont failli être plus cruelles. Une fois, c'est un de nos charpentiers, surpris dans la forêt, qui ne doit son salut qu'à la vue du fusil dont il est armé, car les cannibales ne brillent point par leur courage en face d'une arme à feu. Un autre jour, le F. Germain entend des cris de détresse qui lui arrivent du jardin. On accourt juste à temps pour délivrer un pauvre ouvrier, entouré déjà de plusieurs Bondjos brandissant leurs terribles sagaies. La journée du 30 août dernier a été plus sinistre encore. Dans un village voisin de chez nous, les Bouzérous ont surpris trois jeunes gens noirs, se sont emparés de deux d'entre eux; et, en tuer un, le dépecer en morceaux et s'enfuir avec cette provision horrible, fut pour eux l'affaire d'un instant.

Avec des surprises pareilles, on comprend que la consigne la plus sévère est que, à sept heures du soir, tout le monde soit rentré dans les cases.

*
* *

La Providence nous a généreusement servis en nous procurant sans trop de difficultés les trois choses nécessaires à une habitation en pays sauvage : l'eau limpide d'une source, que n'empoisonne pas le cours de l'Oubanghi; des bois de charpente, parfois même trop volumineux, abattus à la forêt voisine; et de hautes herbes, remplaçant admirablement la paille pour toiture, découvertes par le F. Germain, alors qu'il ne songeait qu'à atteindre de magnifiques antilopes s'enfuyant devant lui.

Enfin, pour être complet sur cette installation de Saint-Paul des Rapides, il faut dire un mot de la fête du 15 août. Le matin de ce jour, Notre-Seigneur prenait définitivement possession de ce pays, notre chapelle provisoire étant suffisamment aménagée pour conserver les saintes espèces. Mais ce qui frappait le plus d'admiration et... d'effroi nos pauvres Noirs, c'était le son argentin d'une cloche de 16 kilos qui se faisait entendre pour la première fois. Aux premières vibrations, ils avaient tous fui, et, le lendemain, ils nous donnaient le motif de leur frayeur : « Ça fait trop de bruit et ça monte trop haut. » Il est vrai que quelques pièces d'artifice,

tirées le soir, qui étaient également montées très haut, avaient mis le comble à cette terreur naïve.

*
* *

Voici maintenant quelques détails sur les cinq peuplades que nous avons commencé à évangéliser. La première est celle des *Bondjos*. Habitant la rive du fleuve, c'est une race décrépite et déchue, destinée à disparaître à brève échéance. Il y a lieu de s'en réjouir, car le Bondjo est anthropophage au point d'avoir en quelque sorte pour devise : *Etre cannibale ou ne pas être!* C'est pitié de voir toutes les plaies affreuses qui couvrent tous ces corps dès leur enfance. Le P. Remy a déjà essayé de parcourir leurs villages, sous le prétexte de soigner les malades. Le premier accueil n'est pas engageant, lorsque, après avoir escaladé la colline de 50 à 60 mètres où sont perchées les cases, on a franchi par une étroite ouverture une sorte de trappe pratiquée dans les palissades, qui sont de vraies fortifications, on se trouve en face de gens défiants, farouches, qui vous apprennent parfois que, la veille, dans le village, on a mangé deux ou trois victimes humaines! Le fait semble si naturel qu'un petit Bondjo, recueilli à la mission, n'éprouve pas de plus grande joie que celle d'apprendre qu'à son village on a encore mangé de la chair humaine : « Ça bon! » s'écrie-t-il, en découvrant ses deux rangées de perles blanches.

Cependant, il ne faut désespérer de rien, et déjà les Bondjos récompensent notre patience en paraissant établir une distinction entre les Blancs missionnaires et les autres espèces de Blancs.

*
* *

Les *Bouzérous* sont encore à un degré de déchéance plus bas; car s'ils ont les mêmes principes que les Bondjos sur l'anthropophagie, leur caractère universellement belliqueux les rend plus féroces. Ils volent hommes et femmes uniquement pour les manger. Et l'on sait, hélas! par la triste fin de M. Musy, que leur appétit ne respecte pas plus les Blancs que les Noirs. C'est d'eux surtout que la mission doit se préserver, car ils ont des villages en amont et en aval, à une distance de quelques minutes de pirogue seulement de chez nous. Aussi, n'est-ce point trop téméraire, lorsque un méfait a été accompli, de dire *a priori :* « Les Bouzérous ont passé par là. »

*
* *

Les *Bagbas* sont une peuplade guerrière, celle qui, probablement, en se rapprochant de la rive, absorbera tôt ou tard les Bondjos. Bien bâtis, très grands, vigoureux, ils sont les rois de la

brousse et ne réussissent que trop souvent à tuer leurs voisins qui se défendent, en s'emparant des femmes et des enfants. Il doit y avoir certainement chez eux bien des esclaves à racheter. Et dire que ces sauvages, depuis quelque temps déjà, nous ont demandé d'aller habiter leur pays!

*
* *

Les *Ndrys* ont vivement préoccupé la curiosité générale. On les croyait d'abord une peuplade redoutable. On les craignait à tort. Cette tribu de l'intérieur contraste heureusement avec celles des rives.

Voici ce que m'écrit le P. Remy, après une excursion qu'il vient de faire au milieu d'eux :

« Partis en nombre, dix vigoureux Loangos, deux enfants comme interprètes, le F. Germain et moi de race blanche, nous étions armés comme pour conquérir l'Afrique entière. Grâce à Dieu, les fusils ont été inutiles, et la douceur a été la seule poudre qu'il ait fallu faire fuser devant ces pauvres gens tout d'abord effrayés.

« Nous nous mettions en route le 20 mai, à travers la brousse africaine, gênés dans notre marche par les grandes herbes, jouissant, sans doute, au haut des montagnes, d'un magnifique panorama, mais n'ayant découvert à midi aucune trace de village. Seule, apparaît la piste des éléphants et des bœufs qui ont écrasé les broussailles pour aller s'abreuver au marais d'une vallée. Cependant, le soir, les vestiges d'un pied humain apparaissent. Nous découvrons une feuille de bananier et, une heure plus tard, se déroule, à nos yeux émerveillés, un superbe vallon, au milieu duquel quatre ou cinq cases indigènes, entourées de plantations de maïs. Nous approchons sans bruit, lorsqu'un bambin, sorti par hasard d'une case, nous aperçoit et donne l'alarme. En un clin d'œil, le village est désert; les femmes avec leurs enfants, les hommes avec leurs armes, tout le monde a fui, abandonnant tout, même le maïs qui mijotait sur le feu.

« Contournant les plantations, un autre sentier apparaît qui nous mène à la découverte d'un autre village. On l'aperçoit, en effet, avec ses dix ou douze cases, après deux heures de marche. Mais l'alarme a déjà été donnée, et tandis que tous les êtres faibles ont été mis en sûreté dans la forêt, les guerriers sont restés, sous les armes, nous attendant sur la colline. C'est en vain tout d'abord que, par une conversation à longue distance, seul téléphone possible, nous essayons de calmer leur effroi. Ils nous croient des Ouaddas, c'est-à-dire des ennemis, continuellement en guerre avec eux. Heureusement, survient une tornade qui rafraîchit

les sentiments de part et d'autre. Et lorsque nous sortons des cases qui nous avaient servi d'abri, lorsque les guerriers ont abaissé leurs boucliers, transformés un instant en parapluies, grâce aux avances du F. Germain, ces braves gens constatent que des Ouaddas n'auraient pas notre blancheur, et quelques minutes suffisent pour établir des relations cordiales.

« Cette cordialité est même poussée à l'excès de la part de nos nouveaux amis. Ils veulent nous examiner de très près, de trop près, dans chacun de nos gestes et dans toutes nos allures. Comme cela dure la soirée entière, c'est un peu long...

« Nous devons à cette entente de voir aplanir les difficultés pour le reste du voyage. Les Ndrys nous offrent même quelques-uns de leurs jeunes gens pour nous guider à trois ou quatre journées de marche, jusque chez les Boundis. Nous arrivons enfin au premier village de cette tribu. Mais qu'allions-nous faire, grand Dieu! dans cette galère? Le chef de la localité, grand écuyer armé d'un vieux fusil hors d'usage, affublé d'une grande blouse, les yeux hors de la tête, les lèvres ornées de boutons purulents, la tête couverte d'une chevelure qui frise de manière à ressembler à un plat de petits pois noirs, se précipite à notre rencontre. J'ai la chance de l'esquiver à temps. Moins heureux, le F. Germain, qui vient après moi, doit subir le cérémonial de la bienvenue. Le chef s'approche de lui, lui souffle successivement dans les deux oreilles et se frotte contre le pauvre Frère avec une joie aussi grande que celle d'un âne galeux se grattant énergiquement à la cloison de son étable. Pour le coup, le F. Germain s'est cru infecté de tous les microbes du monde.

« Naturellement, dans la palabre qui suivit bientôt, le chef nous demanda des remèdes pour guérir, il nous garda un jour entier chez lui, et en le quittant nous avons emmené un enfant racheté chez lui.

« Il sera facile de christianiser les Ndrys, leurs mœurs étant douces et leur principal souci, l'agriculture. Leurs plantations de maïs s'étendent jusqu'à plusieurs kilomètres pour chaque village; du reste, ils ont déjà tenu leur promesse. Non seulement six des leurs nous ont accompagnés à notre retour, mais ils ont encore créé un village non loin de la mission, village qui, actuellement (septembre), compte une trentaine de cases. »

*
* *

Enfin, il convient de ne pas omettre les *Banziris*, car c'est d'eux surtout que nos confrères auront à s'occuper lorsque la station de l'Ouadda sera définitivement fondée. Ces pêcheurs, qui ne connaissent que le fleuve et leur pirogue, aux mœurs malheureusement dépravées mais très douces, viennent périodiquement dans nos

parages, à l'époque des hautes eaux, pour trouver le poisson en plus grande abondance.

Le P. Remy a fait là aussi un voyage de huit jours qui lui a laissé de belles espérances. Il a parcouru les deux tribus des Banziris et des Langouassis, se trouvant partout à l'aise et en sécurité. Il est rentré à la mission avec une cargaison précieuse : des enfants qu'il avait rachetés ou que lui avaient confiées les chefs de villages.

*
* *

Tels sont les premiers essais et les premiers résultats de cette mission nouvelle. En somme, malgré les difficultés toujours inhérentes à un début, après six mois à peine, nous avons déjà recueilli là-bas vingt enfants, et nous en avons racheté seize. A quel prix, hélas! Pour un vieux fusil à pierre, en échange de quelques perles, on devient le sauveur de ces âmes!

Malheureusement, l'obstacle qui résulte de l'ignorance de la langue du pays est difficile à surmonter. Les dialectes parlés dans l'Oubanghi diffèrent complètement de ceux du Congo. Humainement parlant, le P. Sallaz a raison de proclamer nécessaire et d'ambitionner le don des langues.

Mais, là comme ailleurs, nous saurons patienter et attendre l'heure de Dieu. En nous intéressant aux pauvres malades de ces contrées, en nous efforçant de faire du bien à leurs corps, nous trouverons le chemin des cœurs et des âmes. Un nouveau pas consistera à dissuader les Noirs de nous croire intéressés à les exploiter ou à les combattre. Après leur avoir inspiré confiance, nous espérons faire cesser entre eux ces guerres continuelles et acharnées, auxquelles il sera plus facile alors de substituer l'union et la charité de l'Evangile.

Pour ce qui est des malades, l'occasion est belle en ce moment. L'influenza vient de nous visiter. Après avoir sévi contre les Blancs, elle est en train d'éprouver tous les Noirs sans exception :

Aucun d'eux n'en est mort, mais tous en sont frappés.

Il se peut que la mission Monteil ne tarde pas à explorer ces rives de l'Oubanghi, où viennent de s'établir mes missionnaires. Là-bas également, de nouveaux apôtres doivent être arrivés au commencement d'octobre. Puissent tous ces efforts combinés de la civilisation française hâter le moment où la lumière de la religion chrétienne brillera dans toutes ces âmes déshéritées, d'un aussi vif éclat que resplendit sur leurs cases et sur leurs immenses forêts le brûlant soleil de l'Afrique!

† Prosper AUGOUARD,
Vicaire apostolique de l'Oubanghi.

LES VRAIES LETTRES

DE

MARIE-ANTOINETTE

Il a été publié, depuis quarante ans, bien des lettres de Marie-Antoinette, les unes authentiques, d'autres contestées, un certain nombre manifestement fausses. Il en a paru en France, en Autriche, ailleurs encore, et le public s'est à la fin senti troublé par cette avalanche de documents sans contrôle, au milieu desquels il ne savait plus comment discerner la vérité.

Deux des historiens qui ont le plus étudié la vie de la Reine et qui avaient le plus de compétence pour démêler, en cette affaire délicate, l'ivraie du bon grain, MM. de Beaucourt et de la Rocheterie, ont fait le triage des lettres *vraies*, sur l'authenticité desquelles aucun doute ne peut être élevé, et ils s'apprêtent à publier ce précieux recueil en deux volumes, avec les notes critiques et les éclaircissements qu'il comporte.

M. Maxime de la Rocheterie, à qui l'Académie française a récemment décerné, pour sa belle *Vie de Marie-Antoinette*, une des plus hautes récompenses littéraires, résume et apprécie, dans les pages qu'on va lire, les vraies lettres et le caractère de la Reine, tel qu'il se dégage des documents. C'est une étude historique du plus attachant intérêt, et qui, en apportant aux faits une lumière nouvelle, attendrit encore plus la postérité sur le sort de la noble victime.

S'il est vrai de dire que les lettres sont l'histoire intime de l'âme, jamais peut-être cela n'a été plus juste que pour Marie-Antoinette. Ses lettres, en effet, n'ont point été, comme celles d'épistolières

célèbres, destinées à la publicité; elles n'ont pas été méditées et fardées pour paraître dans un cercle plus ou moins nombreux de littérateurs et de gens du monde; elles sont le reflet de son âme, l'expression spontanée de ses sentiments; elles répondent à l'accomplissement d'un devoir, à un besoin du cœur, à une nécessité politique. Jamais non plus correspondance n'a été plus surveillée, jamais son exactitude n'a été mieux contrôlée. Pendant dix ans, chaque lettre de la Dauphine ou de la reine est accompagnée d'un volumineux rapport de Mercy, qui en est le commentaire le plus autorisé. Si parfois, dans un moment d'embarras, la jeune princesse est tentée d'éluder une question ou de dissimuler un peu la vérité, nous le savons aussitôt par les dépêches de l'ambassadeur que sa mère a placé près d'elle comme le témoin de sa vie et le guide de son inexpérience.

I

C'était une enfant, en effet, et une enfant inexpérimentée qui, le 7 mai 1770, franchissait le Rhin pour entrer en France. Elle tenait de Dieu des qualités charmantes : un esprit vif et net, un cœur aimant, une spontanéité pleine de grâce, une bonté attirante, qui dès l'âge de douze ou treize ans, c'est Marie-Thérèse qui l'affirme, lui faisait « recevoir très joliment son monde », disant « à chacun quelque chose de poli et de gracieux ». Mais l'éducation n'avait pas suffisamment fécondé ce sol si richement doué par la nature. Grande souveraine et grande politique, Marie-Thérèse n'avait pas le temps ni peut-être le goût de s'occuper d'une façon suivie de ses enfants. Livrée à des gouvernantes tantôt trop faibles, tantôt trop sévères, la jeune archiduchesse ne semble avoir travaillé un peu sérieusement que pendant les quelques mois où elle avait été mise sous la direction plus raisonnée de l'abbé de Vermond, et encore ses progrès avaient-ils été plus d'une fois entravés par les critiques des courtisans, qui se plaignaient qu'on lui donnât une éducation trop française.

Si l'Impératrice avait un peu négligé sa fille, lorsqu'elle l'avait eue près d'elle, elle se dédommagea bien lorsqu'elle en fut éloignée. Pas une lettre alors qui ne soit remplie d'observations, de recommandations, de conseils, de critiques, de reproches, la plupart du temps très sages, souvent fondés, parfois exagérés, mais qui eussent été mieux à leur place quand l'enfant était encore dans l'intimité du gynécée impérial. Cette indolence de caractère, ce peu de goût pour l'étude, cette légèreté d'esprit dont Marie-Thérèse se plaignait à juste titre, c'est à Vienne qu'il eût fallu les corriger;

ce n'est pas à Versailles, au milieu des distractions de la cour, des mille occupations de cette existence si affairée sans affaires sérieuses, où tous les instants étaient pris par les obligations de l'étiquette et de la représentation, parmi cette nouvelle famille où, il faut bien le dire, la jeune femme ne trouvait guère de guide à écouter ni d'exemples à suivre.

II

Il faut l'avouer aussi, les conseils de l'Impératrice n'étaient pas toujours heureux ni sans inconvénients. Quand elle répétait à la Dauphine, dans son langage semi-germanique : « Soyez bonne Allemande; le sang allemand coule dans vos veines; n'ayez pas de honte de l'être. — Ne soyez pas honteuse d'être Allemande jusqu'aux gaucheries », ne sentait-elle pas qu'elle élevait à plaisir une barrière entre sa fille et la nation spirituelle et ombrageuse sur laquelle elle était appelée à régner? Quand elle lui redisait plus fréquemment encore : « Voyez souvent Mercy, suivez tous les conseils qu'il vous donnera. — Mercy est chargé de vous parler clair; écoutez Mercy en toute chose », ne se rendait-elle pas compte que cette incessante ingérence de son ministre dans la vie de la reine de France réveillait des préventions mal éteintes contre l'œuvre de Choiseul et de Kaunitz, et accréditait en quelque sorte cette qualification d'*Autrichienne*, qu'avait donnée à la nouvelle arrivée la jalouse malignité d'une vieille tante?

Au premier de ces conseils, d'ailleurs, Marie-Antoinette n'obtempéra pas. Tout en protestant contre les reproches de sa mère, elle s'était si complètement séparée de son pays d'origine qu'elle en avait oublié la langue; du jour où, dans le pavillon de l'île du Rhin, elle dépouilla ses vêtements allemands pour revêtir un costume français, elle se sentit et elle se fit toute Française. Elle le fut de goût, de mode, d'expression, de cœur surtout.

Elle aime la France; elle aime cette nation brillante, généreuse et dévouée; elle aime ses vertus et jusqu'à ses défauts; elle les défend contre les critiques de sa mère. Elle est fière de régner sur la France, — ses lettres y reviennent à chaque instant; — elle est passionnée pour sa grandeur et son prestige, — on le vit bien pendant la guerre d'Amérique. — Elle a une compassion particulière pour les pauvres et les déshérités; elle envoie de l'argent aux indigents et aux malades; elle secourt les blessés, parfois même elle les soigne de ses mains et, un jour où elle a tenu à faire panser sous ses yeux un postillon tombé de cheval pendant une

chasse, les gazettes racontent que « Marie-Thérèse aurait bien reconnu sa fille, et Henri IV, son héritière ».

Et le peuple lui rend en enthousiasme et en affection ce qu'elle lui donne en largesses et en sympathie. Elle est pendant quelques années l'enfant chérie de la France. On a admiré sa jeunesse et sa fraîcheur; on a été séduit par sa grâce; on est pris par sa bonté. Un jour vient où, du haut de la terrasse des Tuileries, le vieux maréchal de Brissac, gouverneur de Paris, lui montrant dans le jardin la foule qui se presse et l'acclame, peut lui dire : « Madame, n'en déplaise à M. le Dauphin, ce sont deux cent mille amoureux de votre personne. »

Ce jour-là, le jour de son entrée à Paris, a été pour elle un éclatant jour de triomphe. Et elle l'a senti, avec un cœur profondément touché, avec un vrai cœur de Française.

Deux ans après, les acclamations sont les mêmes, et de même aussi l'émotion passe du cœur dans l'expression :

« Le sacre a été parfait de toute manière; les cérémonies de l'Eglise étaient interrompues, au moment du couronnement, par les acclamations les plus touchantes. Je n'ai pu y tenir : mes larmes ont coulé malgré moi. C'est une chose étonnante, et bien heureuse en même temps, d'être si bien reçu deux mois après la révolte et malgré la cherté du pain, qui malheureusement continue. C'est une chose prodigieuse dans le caractère français de se laisser emporter aux mauvaises suggestions et de revenir tout de suite au bien. Il est bien sûr qu'en voyant des gens qui, dans le malheur, nous traitent aussi bien, nous sommes encore plus obligés de travailler à leur bonheur. Le roi m'a paru pénétré de cette vérité; pour moi, je sais bien que je n'oublierai de ma vie (dût-elle durer cent ans) la journée du sacre. »

Sous l'influence de ce sentiment profond, de ce contact du cœur du peuple et du cœur de la souveraine, le style se transforme comme la pensée. Quand Marie-Antoinette était partie de Vienne, la pensée était nuageuse; la phrase raide, gourmée, obscure; les germanismes apparaissaient à chaque instant. Mais le progrès n'est pas long à se produire; l'expression devient claire, la phrase dégagée, la pensée affinée et émue. Qu'on tourne quelques pages encore, on arrivera aux lettres à Rosenberg, alertes, spirituelles, pétillantes, vraiment françaises; françaises jusqu'à la légèreté, jusqu'au persiflage, jusqu'à l' « inconséquence », disait Marie-Thérèse : lettres imprudentes et regrettables, d'ailleurs, et qui correspondent à une période fâcheuse de la vie de la reine, période d'entraînement et de dissipation.

III

Marie-Antoinette a eu deux grands malheurs dans sa vie; elle a régné trop jeune, et elle a eu un mari qui ne l'a ni comprise ni dirigée. Quand on apprit à Vienne la mort de Louis XV, le premier cri de Marie-Thérèse fut un cri de terreur : « Je suis bien fâchée, écrivait-elle le 19 mai à l'archiduc Ferdinand, que le jeune roi et la reine sont si neufs; six ans leur auraient convenu de plus. Je crains que voilà la fin des jours paisibles et agréables de votre sœur. » Son bon sens maternel ne l'avertissait que trop bien. Pendant les quatre années où Marie-Antoinette avait été dauphine, malgré les périls d'une cour comme celle de Louis XV, malgré quelques entraînements momentanés et des rechutes inévitables, malgré son isolement dans sa nouvelle famille, sous l'influence des observations de Mercy et de Vermond, des conseils et parfois des gronderies de sa mère, elle avait fait des efforts sincères pour se corriger de ses défauts et perfectionner ses qualités. « Je ferai le moins de fautes que je pourrai », disait-elle un jour au fidèle ambassadeur. Et elle avait tenu parole. Son esprit était devenu plus sérieux sans perdre cette spontanéité qui lui donnait tant de charme; sa conduite était plus soutenue, son attitude plus réfléchie. Elle montrait peu de goût de dépense, et on lui eût plutôt reproché de pencher vers une trop stricte économie; elle s'efforçait de vaincre sa naturelle nonchalance, de se plier davantage aux affaires. Tous ceux qui l'avaient connue dans son enfance à Vienne et qui la revoyaient à Versailles étaient frappés de son changement, et elle avait le droit de dire à Mercy : « Convenez que je me suis réformée sur bien des points. »

Si elle avait eu devant elle quelques années de plus de réflexion et de retraite, ces six ans que réclamait sa mère, elle eût, cédant à l'impulsion acquise, continué à développer et à fortifier les qualités naturelles dont Dieu l'avait douée, et qui sait alors quel avenir eût pu être réservé à cette jeune femme, d'un caractère si ferme, et dont l'intelligence, très ouverte, mûrie par le travail, se fût appliquée aux affaires, dont elle avait une instinctive et merveilleuse compréhension?

Mais elle avait dix-neuf ans quand Louis XV mourut. Et il semble qu'elle ait été comme éblouie par l'éclat de ce trône, le premier du monde, où elle était si brusquement portée et dans un âge si tendre. Sevrée de plaisirs pendant les derniers jours de la vie monotone du vieux roi, elle s'y jeta avec toute l'impétuosité, toute la fougue de la jeunesse. Les fêtes, le théâtre, la parure, le

jeu, tout ce qu'elle n'avait point eu à Vienne, tout ce qu'elle n'avait guère eu jusque-là à Versailles, tout cela l'attire, l'entraîne, l'aveugle. Il y eut, pendant les années qui suivirent son avènement, une période de dissipation, d'amusements « licites », mais « hasardeux », où elle fut poussée par une vivacité irréfléchie, par le besoin d'échapper à l'ennui, par les insinuations de son entourage, peut-être par les calculs intéressés de certains ministres, et qui alarma justement la tendresse de Marie-Thérèse.

Tout cela cependant n'eût pas été grave si la reine avait eu près d'elle un mari dont la vie eût été plus mêlée à la sienne, dont l'esprit ferme eût su l'avertir et la diriger. Mais jamais ménage royal n'eut des goûts plus discordants que Louis XVI et Marie-Antoinette. Autant l'une était vive, légère, gracieuse, autant l'autre était lourd, gauche, embarrassé. Autant l'une aimait le monde et s'y mouvait à l'aise, autant l'autre en avait l'ignorance et l'aversion; il ne sentait d'attrait que pour la chasse, les travaux manuels ou des méditations solitaires. C'était l'affabilité unie à la brusquerie, la distinction suprême à l'inélégance native, et suivant un mot même de la reine, Vénus près de Vulcain. Avec toutes les vertus privées et solides, Louis XVI n'avait guère les qualités d'un roi, d'un roi surtout appelé à régner sur une nation polie comme la France, qui donnait le ton à l'Europe. C'est une nature encore en globe, disait Joseph II. Toujours hésitant, défiant de lui-même, ne sachant ni prendre une résolution ni donner un ordre, semblable, prétendait son frère, à des billes huilées qui ne peuvent s'arrêter ni se joindre, il était incapable d'imposer à sa femme une volonté qu'il n'avait pas. Il désapprouvait parfois les plaisirs où elle se laissait emporter; il n'osait pas lui en faire l'observation. Il se contentait de rire; souvent même, il faisait pis, il approuvait. Et lorsque l'Impératrice, plus clairvoyante et plus sévère, adressait à sa fille des reproches sur certaines courses, sur certaines soirées passées au jeu ou au bal de l'Opéra, sa fille avait le droit de lui répondre qu'elle avait pour elle l'autorisation et les encouragements de son mari.

Assurément, nous n'avons nulle pensée de nier ou de dissimuler les torts qu'a eus Marie-Antoinette pendant cette période de sa vie. Mais elle n'avait pas vingt-cinq ans; elle était ardente, elle portait au cœur un insurmontable chagrin : après sept ans de mariage, elle n'était point encore mère. Trompée sans cesse par l'inconcevable apathie de son mari, aigrie par la comparaison que ne manquait pas de faire le public entre sa stérilité inexplicable et la fécondité de sa belle-sœur, la comtesse d'Artois; livrée à elle-même, à ses regrets, à ses déceptions, à son besoin de s'étourdir,

entraînée par une société où elle n'avait cherché que le charme de l'intimité et qui exploitait son crédit, comment s'étonner qu'elle ait commis des fautes; comment ne pas s'étonner surtout qu'elle n'en ait pas commis davantage et peut-être de plus graves; comment ne pas souscrire au jugement que portait sur elle Joseph II, après un séjour en France où il l'avait étudiée de près, souvent avec peu de bienveillance, pendant six semaines, et où il ne lui avait ménagé ni les avertissements, ni les critiques, ni les boutades : « C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fonds d'honnêteté et de vertu, dans son âge, vraiment respectable. Avec cela, de l'esprit et une justesse de pénétration qui m'a souvent étonné. Son premier mouvement est toujours le vrai; si elle s'y laissait aller, réfléchissait un peu plus et écoutait un peu moins les gens qui la soufflent, dont il y a des armées et de différentes façons, elle *serait parfaite.* »

IV

Avec cette ardeur au plaisir, la reine, on le conçoit, s'occupait peu de politique. Peut-être, étant donné le tempérament de son mari, eût-il été utile qu'elle s'y attachât davantage. Si elle avait appliqué aux affaires cette justesse de jugement, cette pénétration d'intelligence que Joseph II et Mercy lui reconnaissaient, peut-être leur eût-elle imprimé une direction plus nette et plus ferme. Mais elle n'en avait aucun goût et tout contribuait à l'en éloigner : la susceptibilité de la nation, qui redoutait de voir le sceptre tomber en quenouille, la timidité sauvage de son mari, la méfiance des ministres, qui craignaient une concurrence pour leur propre crédit. Elle-même a raconté dans une lettre à son frère combien peu elle était au courant de la politique du cabinet de Versailles :

« Je ne vous contredirai pas, mon cher frère, sur le défaut de vue de notre ministère. Il y a déjà du temps que j'ai fait une partie des réflexions que vous me faites dans votre lettre; j'en ai parlé plus d'une fois au roi; mais il faudrait le bien connaître pour juger du peu de ressources et de moyens que me fournissent son caractère et ses préjugés. Il est de son naturel très peu parlant, et il lui arrive souvent de ne me parler des grandes affaires, lors même qu'il n'a pas d'envie de me les cacher. Il me répond quand je lui en parle; mais il ne me prévient guère, et quand j'apprends le quart d'une affaire, j'ai besoin d'adresse pour me faire dire le reste par les ministres, en leur laissant croire que le roi m'a tout dit. Quand je reproche au roi de ne m'avoir pas parlé de certaines affaires, il ne

se fâche pas, il a l'air un peu embarrassé, et quelquefois il me répond naturellement qu'il n'y a pas pensé. Je vous avouerai bien que les affaires politiques sont celles sur lesquelles j'ai le moins de prise. La méfiance naturelle du roi a été fortifiée d'abord par son gouverneur. Dès avant mon mariage, M. de La Vauguyon l'avait effrayé sur l'empire que sa femme voudrait prendre sur lui, et son âme noire s'était plue à effrayer son élève par tous les fantômes inventés contre la maison d'Autriche. M. de Maurepas, quoique avec moins de caractère et de méchanceté, a cru utile pour son crédit d'entretenir le roi dans les mêmes idées. M. de Vergennes suit le même plan, et peut-être se sert-il de sa correspondance des affaires étrangères pour employer la fausseté et le mensonge. J'en ai parlé clairement au roi et plus d'une fois. Il m'a répondu quelquefois avec humeur, et comme il est incapable de discussion, je n'ai pu lui persuader que son ministre était trompé ou le trompait. Je ne m'aveugle pas sur mon crédit; je sais que, surtout pour la politique, je n'ai pas grand ascendant sur l'esprit du roi. Serait-il prudent à moi d'avoir avec son ministre des scènes sur des objets sur lesquels il est presque sûr que le roi ne me soutiendrait pas?

« Sans ostentation ni mensonge, je laisse croire au public que j'ai plus de crédit que je n'en ai véritablement, parce que, si on ne m'en croyait pas, j'en aurais encore moins.

« Les aveux que je vous fais, mon cher frère, ne sont pas flatteurs pour mon amour-propre, mais je ne veux vous rien cacher, afin que vous puissiez me juger autant qu'il est possible de la distance affreuse où mon sort m'a éloignée de vous[1]. »

Pour Marie-Antoinette, d'ailleurs, toute la politique se résumait en deux mots : l'alliance austro-française. Elle avait été élevée dans cette tradition, et Marie-Thérèse ne cessait de l'y entretenir avec une insistance et dans les formes les plus propres à impressionner l'esprit et l'imagination d'une fille qui adorait sa mère. Dès le lendemain de son avènement elle lui avait écrit :

« Nos intérêts, non seulement de cœur, mais de nos Etats sont liés si intimement que, pour le bien faire, il faut le faire avec une intimité, comme feu le roi a bien voulu y mettre la première base et la continuer, nonobstant les divers changements arrivés, toujours de même.

« De mes chers enfants, j'attends bien autant, *une diminution donnerait la mort*. Il ne faut à nos deux monarchies que du repos pour ranger nos affaires. Si nous agissons bien étroitement liés ensemble, personne ne troublera nos travaux, et l'Europe jouira du

[1] Marie-Antoinette à Joseph II, 22 septembre 1784.

bonheur de la tranquillité. Non seulement nos peuples seront heureux, mais même tous les autres qui ne cherchent qu'à troubler pour leur intérêt particulier. »

C'était là le symbole qu'on avait appris à Marie-Antoinette, celui qu'elle croyait avec une foi vive, auquel elle se tenait obstinément. « C'est mon devoir et ma gloire, disait-elle, si je puis contribuer à conserver l'union des deux maisons. »

L'alliance austro-française, ou, pour parler comme elle, l'*alliance*, cette alliance dont elle était le gage et comme la vivante image, était à ses yeux la base de l'équilibre européen, celle sur laquelle reposait une paix de quinze années, paix non moins nécessaire à la France qu'à l'Autriche, dont elle ne séparait pas les intérêts : « Nos intérêts sont les mêmes, lui écrivait sa mère, et elle le croyait comme elle, tant par rapport à notre sainte religion, qui a bien besoin qu'on se tienne bien ensemble que par rapport à nos intérêts. Nous serons culbutés l'un après l'autre, si nous ne prévenons pas, par notre fermeté, le renversement total. »

Et de fait cette pensée eût été juste s'il ne s'était pas agi que de Marie-Thérèse. La vieille Impératrice, rassasiée de gloire et avide de tranquillité, ne souhaitait nul agrandissement de territoire. Il n'en était plus de même de Joseph II, dont l'ambition brouillonne était toujours en quête de combinaisons nouvelles pour augmenter ses Etats. Mais lui-même, Joseph II, ne manquait jamais, en écrivant à sa sœur, de placer ses plans sous le double patronage de l'intérêt commun de la France et de l'Autriche. Il protestait que « le roi y aurait trouvé la plus parfaite assurance de son attachement éternel à l'alliance ». Et il avait bien soin de faire développer par Mercy les avantages que ses projets offraient ou semblaient offrir au cabinet de Versailles.

Qui eût pu éclairer Marie-Antoinette? Ce n'était pas le roi dont elle a dépeint avec tant de vérité l'attitude embarrassée, et qui, lorsqu'elle se plaignait à lui d'une décision prise, au lieu de lui en expliquer les motifs, se contentait de lui dire : « Vous voyez que j'ai tant de torts que je n'ai pas un mot à vous répondre. » Ce n'étaient pas les ministres, qui ne lui donnaient pas plus d'explications que le roi et s'inclinaient devant elle, tout en la combattant en dessous, affectant ainsi un air de duplicité qui l'exaspérait. Et, si l'on veut bien examiner les choses de près, on verra qu'en somme, dans les deux seules affaires où elle soit intervenue avant 1789, — l'affaire de la succession de Bavière et le différend de Joseph II avec la Hollande, — elle n'a eu qu'une chose en vue : empêcher la rupture d'une alliance qui était à ses yeux la meilleure sauvegarde de l'intérêt de la France et la plus sûre garantie de la

paix européenne. « C'est mon cœur seul qui agit dans tout ceci, écrit-elle le 16 mars 1778... Et en vérité c'est pour l'utilité et la gloire même du roi que je le désire; car il ne peut que gagner de toute manière à soutenir des alliés qui lui doivent être si chers. » — « Le roi désire sincèrement de procurer la paix à l'Allemagne, écrit-elle quelques mois plus tard, et je suis sûr qu'il en viendrait à bout, s'il pouvait faire par lui-même et n'était pas embarrassé par ses ministres. Pour moi, j'ai tous les motifs réunis, car je suis bien persuadée *qu'il y va de la gloire du roi et du bien de la France*, sans compter le bien-être de ma chère patrie. »

Pendant ces grosses préoccupations de la succession de Bavière, elle suit d'un œil attentif et avec un intérêt anxieux la marche des flottes franco-espagnoles engagées dans une campagne maritime qu'a rendue possible précisément l'alliance autrichienne, et qui vont chercher en Amérique la glorieuse revanche des désastres de la guerre de Sept ans. « Ils sont donc dans la Manche, écrit-elle, et je ne pense pas sans frémir que d'un moment à l'autre tout le sort sera décidé. Je m'effraye aussi de l'approche du mois de septembre, où la mer n'est presque plus praticable; enfin, c'est dans le sein de ma chère maman que je dépose toutes mes inquiétudes. »

Et, au plus fort de ses démarches près des ministres en faveur de son frère imprudemment lancé dans un conflit avec la Hollande, elle protestait à Vergennes que « toutes les fois que les intérêts de la France seraient en opposition avec ceux de l'Empereur, elle hésiterait d'autant moins à embrasser le parti de la France que son mariage avait été béni de Dieu ».

V

Elle était mère enfin! Ce rêve, qu'elle poursuivait vainement depuis près de huit ans, était devenu une réalité. Le 19 avril 1778, Marie-Antoinette avait pu écrire à Marie-Thérèse :

« Madame ma très chère mère, mon premier mouvement, que je me repens de n'avoir pas suivi, il y a huit jours, était d'écrire mes espérances à ma chère maman. J'ai été arrêtée par la crainte de causer trop de chagrin, si mes grandes espérances venaient à s'évanouir; elles ne sont pas encore entièrement assurées et je n'y compterai entièrement que dans les premiers jours du mois prochain... En attendant, je crois avoir de bonnes raisons pour y prendre confiance; du reste, je me porte à merveille; mon appétit et mon sommeil sont augmentés. » Dès lors que de précautions!

Elle renonce aux courses en voitures, aux excursions à Paris, même au billard; elle ne se promène plus à pied, et, quand le printemps est arrivé, elle s'installe à Marly, où, logeant au rez-de-chaussée, elle sort plus facilement à toute heure du jour. Et, dès que ces espérances sont confirmées, pour les sanctifier par la bienfaisance et associer les malheureux à son bonheur, elle envoie 12 000 livres aux pauvres de Paris, 4000 à ceux de Versailles. « C'était une manière de faire la charité en même temps que de constater mon état aux yeux de tout le peuple. » Avec quelle joie elle salue les premiers mouvements de ce petit être tant désiré.

« Ma santé est toujours bonne, écrit-elle le 14 août. Mon enfant a donné le premier mouvement le vendredi 31 juillet, à dix heures et demie du soir; depuis ce moment, il remue fréquemment, ce qui me cause une grande joie. Je ne peux pas dire à ma chère maman combien chaque mouvement ajoute à mon bonheur. »

Et alors que de rêves charmants, que de projets pour l'éducation de ce premier rejeton; elle en étudie, elle en règle à l'avance tous les détails :

« Ma chère maman est bien bonne de vouloir s'inquiéter pour ce petit enfant futur; j'ose l'assurer que j'en aurai le plus grand soin. A la manière dont on les élève à cette heure, ils sont bien moins gênés; on ne les emmaillote plus; ils sont toujours dans une barcelonnette ou sur les bras, et, du moment qu'ils peuvent être à l'air, on les y accoutume petit à petit, et ils finissent par y être presque toujours. Je crois que c'est la manière la plus saine et la meilleure de les élever. Le mien logera en bas, avec une petite grille pour le séparer du reste de la terrasse, ce qui même pourra lui apprendre à marcher plus tôt que sur les parquets. » Et, comme pour mieux se préparer elle-même à ces doux, mais graves devoirs de la maternité, elle devient plus sérieuse, elle ne joue plus, elle ne veille plus, elle lit davantage, si bien que Marie-Thérèse, toujours si sévère pour sa fille, lui écrit, le 30 juin 1780, que « sa charmante reine de France ne contribue pas peu aux seuls moments heureux de sa vie pénible ».

Lorsque enfin, après les couches dramatiques qui ont failli lui coûter la vie, la reine peut presser sur son cœur ce premier-né, qui, hélas! n'est qu'une fille, avec quelle vigilance elle surveille ses premiers mouvements; elle va chez elle à toute heure du jour, elle jouit de son développement physique; elle jouit plus encore de son développement intellectuel :

« J'ose envoyer à ma chère maman le portrait de ma fille : il est bien ressemblant. Cette pauvre petite commence à marcher fort bien dans son panier. Depuis quelques jours, elle dit papa; ses

dents n'ont pas percé encore, mais on les sent toutes. Je suis bien aise qu'elle ait commencé par nommer son père ; c'est pour lui une attache de plus. Il y va toujours bien exactement, et pour moi je n'ai besoin de rien pour l'aimer davantage. »

Quelques mois après son bonheur est plus grand encore :

« J'ose confier au tendre cœur de ma chère maman un bonheur que j'ai eu il y a quatre jours. Etant plusieurs personnes dans la chambre de ma fille, je lui ai fait demander par quelqu'un où était sa mère. Cette pauvre petite, sans que personne lui dise mot, m'a souri et est venue me tendre les bras. C'est la première fois qu'elle a marqué me reconnaître ; j'avoue que cela m'a fait une grande joie, et je crois que je l'aime bien mieux depuis ce temps. »

Cette lettre est une des dernières que la reine ait écrites à sa mère : le 29 novembre 1780, après une courte maladie de cinq jours, l'héritière des Habsbourg mourait, toujours vaillante et toujours chrétienne, debout comme elle avait vécu. Le coup fut terrible pour Marie-Antoinette : elle s'enferma dans sa chambre, ne voulant voir personne que la famille royale et ses amies les plus intimes, Mmes de Polignac et de Lamballe, et envoyant à son frère Joseph, dans ces lignes désolées, le cri de son inconsolable douleur : « Accablée du plus affreux malheur, ce n'est qu'en fondant en larmes que je vous écris. Oh ! mon frère, oh ! mon ami ! il ne me reste donc plus que vous dans un pays qui m'est et me sera toujours cher. Ménagez-vous, conservez-vous ; vous le devez à tous. Il ne me reste qu'à vous recommander mes sœurs. Elles ont encore plus perdu que moi ; elles seraient bien malheureuses. Adieu, je ne vois plus ce que j'écris. Souvenez-vous que nous sommes vos amis, vos alliés ; aimez-moi. Je vous embrasse. »

Une maternité nouvelle pouvait seule faire diversion à ce cruel déchirement, et Dieu la lui envoya telle qu'elle le désirait : car, cette fois, c'était un fils. La voix publique ne s'y trompait pas : elle donnait d'avance le nom de *Consolateur* à l'enfant qu'on attendait de la seconde grossesse de la reine. Mais, que ce fût un fils ou une fille, la sollicitude de la mère était égale pour tous les deux. Soucieuse de leur assurer un air plus pur et des ébats plus libres, elle les emmenait à son cher Trianon, si riant, si gai, si intime, asile de l'amitié devenu comme le temple de la maternité, où ils se roulaient sur les gazons, près des maisons du hameau, au milieu des moutons et des pigeons de la ferme, buvant le lait des vaches suisses que Valy faisait rafraîchir dans les eaux du lac. Plus tard, elle leur achetait Saint-Cloud pour remplacer Versailles. Plus soucieuse encore de développer leur intelligence et leur cœur, elle se faisait elle-même leur gouvernante, et se traçait, pour leur

éducation, un plan que Mercy, juge sévère pourtant, qualifiait de « très sage et très réfléchi ». Elle tenait surtout à éloigner d'eux toute mollesse nuisible, toute image propre à faire naître des sentiments d'orgueil et de hauteur. Cette jeune femme, qu'on se figurait livrée à l'entraînement des plaisirs et seulement occupée de fêtes et de frivolités, avait observé à fond le caractère de ses enfants et médité longuement sur les difficultés des éducations royales. Nous connaissons peu de pages aussi belles, aussi sages, aussi pratiques, aussi vraiment maternelles que les instructions qu'elle adressait à Mme de Tourzel devenue, après Mme de Polignac émigrée, gouvernante des enfants de France.

« Mon fils a quatre ans quatre mois moins deux jours. Je ne parle ni de sa taille ni de son extérieur; il n'y a qu'à le voir. Sa santé a toujours été bonne; mais, même au berceau, on s'est aperçu que ses nerfs étaient très délicats et que le moindre bruit extraordinaire faisait effet sur lui... La délicatesse de ses nerfs fait qu'un bruit auquel il n'est pas accoutumé lui fait toujours peur; il a peur, par exemple, des chiens, parce qu'il en a entendu aboyer près de lui. Je ne l'ai jamais forcé à en voir, parce que je crois qu'à mesure que sa raison viendra, ses craintes passeront. Il est, comme tous les enfants forts et bien portants, très léger et violent dans ses colères; mais il est bon enfant, tendre et caressant même, quand son étourderie ne l'emporte pas. Il a un amour-propre démesuré, qui, en le conduisant bien, peut tourner un jour à son avantage. Jusqu'à ce qu'il soit bien à son aise avec quelqu'un, il sait prendre sur lui et même dévorer ses impatiences et colères pour paraître doux et aimable. Il est d'une grande fidélité, quand il a promis une chose; mais il est très indiscret; il répète aisément ce qu'il a entendu dire, et souvent, sans vouloir mentir, il ajoute ce que son imagination lui a fait voir. C'est son plus grand défaut et sur lequel il faut bien le corriger. Du reste, je le répète, il est bon enfant, et avec de la sensibilité et en même temps de la fermeté, sans être trop sévère, on fera toujours de lui ce qu'on voudra. Mais la sévérité le révolterait, parce qu'il a beaucoup de caractère pour son âge, et, pour en donner un exemple, dès sa plus petite enfance, le mot *pardon* l'a toujours choqué. Il fera et dira tout ce qu'on voudra quand il a tort, mais le mot pardon, il ne le prononcera qu'avec des larmes et des peines infinies. »

« On a toujours accoutumé mes enfants à avoir grande confiance en moi, et quand ils ont eu des torts, à me les dire eux-mêmes. Cela fait qu'en les grondant j'ai l'air plus peinée et affligée de ce qu'ils ont fait que fâchée. Je les ai accoutumés tous à ce que oui ou non, prononcé par moi, est irrévocable; mais je leur donne tou-

jours une raison à la portée de leur âge, pour qu'ils nep uissent pas croire que c'est humeur de ma part. »

« Mon fils ne sait pas lire et apprend fort mal; il est trop étourdi pour s'appliquer. Il n'a aucune idée de hauteur dans la tête, et je désire fort que cela continue. Nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont. Il aime sa sœur beaucoup et a bon cœur. Toutes les fois qu'une chose lui fait plaisir, soit d'aller quelque part ou qu'on lui donne quelque chose, son premier mouvement est toujours de demander pour sa sœur de même. Il est né gai, il a besoin, pour sa santé, d'être beaucoup à l'air, et je crois qu'il vaut mieux, pour sa santé, le laisser jouer et travailler à la terre sur les terrasses que de le mener plus loin. L'exercice que les petits enfants prennent en courant, en jouant à l'air, est plus sain que d'être forcés de marcher, ce qui souvent leur fatigue les reins[1]. »

Le fils dont Marie-Antoinette avait observé avec tant de clairvoyance les qualités naissantes et les petits défauts, dont elle aspirait à faire un homme et un prince digne de sa race, n'était plus ce Dauphin que Marie-Thérèse avait souhaité avec une impatience grondeuse, dont la naissance avait provoqué un tel mouvement d'enthousiasme dans la France entière et fait battre le cœur de ses parents d'une si joyeuse fierté. Celui-là, le premier Dauphin, avait eu une enfance délicate, et, après quelques années trop courtes d'espoir, sa pauvre mère l'avait vu dépérir, sa taille se déformer, son humeur s'aigrir jusqu'au jour où, le 4 juin 1789, il s'était éteint doucement et tristement à Meudon, dans une scène de larmes dont un témoin oculaire a retracé, avec une mélancolie naïve, la touchante et profonde amertume. Son frère, le duc de Normandie, devenu Dauphin à son tour, celui que Marie-Antoinette, comme elle le disait, avait repris à l'amitié pour le confier à la vertu, était alors un bel enfant, aux joues roses et aux longs cheveux bouclés, dont l'intelligence précoce savait deviner bien des larmes sous les sourires de sa mère, dont le cœur délicat s'efforçait de sécher ces larmes sous les caresses et les manifestations d'une vive et chaude affection. Et c'était près de son berceau, au spectacle de ses jeux, que la reine malheureuse allait chercher une diversion à ses soucis et une consolation à ses chagrins. Deux ans plus tard, elle écrivait au fidèle Fersen :

« Pour moi, je me soutiens mieux que je ne devrais par la prodigieuse fatigue d'esprit que j'ai sans cesse; en sortant peu de chez moi, je n'ai pas un moment à moi, entre les personnes qu'il faut voir, les écritures et le temps que je suis avec mes enfants. Cette

[1] Marie-Antoinette à la marquise de Tourzel, 24 juillet 1789.

dernière occupation, qui n'est pas la moindre, fait mon seul bonheur, et quand je suis bien triste, je prends mon petit garçon dans mes bras, je l'embrasse de tout mon cœur, et cela me console de tout dans ce moment[1]. »

VI

Hélas! les heures sombres étaient venues, et le temps n'était plus, depuis longtemps déjà, où la jeune et brillante souveraine pouvait se borner à tenir sa cour avec un éclat incomparable et à regarder jouer et grandir ses enfants dans les bosquets fleuris de Trianon. A la période de bonheur tranquille avait vite, trop vite, succédé la période d'alarmes et de malheur. Les haines de cour, les passions de la rue, les calomnies des gazettes, s'étaient acharnées contre elle, défigurant ses actes, diffamant ses intentions, ameutant contre elle les préventions et les colères populaires. La déplorable affaire du collier, où elle avait tout ignoré, où elle n'avait été coupable que d'une trop grande confiance dans la justice du Parlement, était venue fournir un nouveau prétexte au débordement d'injures qui grossissait chaque jour.

En même temps, habilement attaqué, mollement et maladroitement défendu, le trône chancelait sur sa base, et les périls de la monarchie, les périls même de la famille royale, s'ajoutaient aux déboires personnels de la souveraine. Ce n'était plus elle seule, c'était sa couronne, c'était son mari, c'était l'avenir de ses enfants qui était en jeu. Quelque répugnance qu'elle eût pour la politique, force lui était bien de s'y jeter. C'était elle qui, après le renvoi de Calonne, avait fait nommer Brienne à sa place. On le lui a vivement reproché, et il faut bien reconnaître que Brienne fut aussi triste ministre qu'il s'était montré brillant administrateur. Mais, si la reine s'est trompée sur son compte, elle n'a pas été seule à s'illusionner : elle a erré avec son frère, avec Mercy, avec Turgot, avec Malesherbes, avec l'opinion publique tout entière, qui avait une confiance absolue dans l'archevêque de Toulouse, avec l'assemblée des notables, qui, en le prenant pour chef dans son opposition à Calonne, semblait le désigner par là même comme le successeur naturel du ministre disgracié.

Ce fut aussi Marie-Antoinette qui, d'accord cette fois encore avec le sentiment général, fit, après la chute de Brienne, rappeler Necker dont elle avait regretté le départ en 1781; mais, en 1788, sa confiance n'était plus la même, et elle ne s'abandonnait pas

[1] Marie-Antoinette au comte de Fersen, 7 décembre 1791.

au courant sans effroi : « Je tremble, écrivait-elle, que c'est moi qui le fais revenir. Mon sort est de porter malheur, et si des machinations infernales le font encore manquer, et qu'il fasse reculer l'autorité du roi, on m'en détestera davantage[1]. »

Les pressentiments de la pauvre femme ne la trompaient pas : Necker ne sut ni prévoir ni prévenir, et la Révolution l'emporta, comme elle emporta tout.

Qui eût pu l'arrêter? Ce n'était pas le roi qui se défiait de tout le monde et surtout de lui-même; ce n'étaient pas les ministres, pour la plupart faibles et incapables; ce n'était pas la reine, vaillante sans doute, mais sans expérience et sans guide, paralysée par l'inertie du roi. Elle le tenta cependant, et, pendant trois ans, s'essaya à combiner des plans, à négocier des alliances, à organiser, autant qu'il était en son pouvoir, la résistance.

Les meneurs le comprenaient si bien que c'était elle, et elle presque seule, qu'ils attaquaient par tous les moyens possibles, par l'outrage, par la calomnie, par les menaces, par le poison, par le poignard, par la perspective même d'un procès en divorce; car on tenait moins à la tuer qu'à la séparer de son mari. De celui-là, on comptait bien avoir facilement raison; mais, tant que la reine était debout, il semblait que rien n'était définitivement conquis : « Le roi n'a qu'un homme près de lui, disait Mirabeau, et c'est sa femme. »

VII

Mais la reine avait-elle un plan? Il semble bien qu'elle en a eu successivement plusieurs, conçus et modifiés sous la pression des événements. Au début, et par caractère, elle eût plutôt incliné vers les mesures énergiques. Elevée à Vienne dans les traditions du saint-empire, grandie à Versailles dans les souvenirs de la toute-puissance de Louis XIV, elle ne devait guère éprouver qu'une médiocre sympathie pour une constitution à l'anglaise. Elle se faisait de l'autorité royale une opinion si haute, que toute diminution de cette autorité lui paraissait un abaissement. Tout en comprenant la nécessité des réformes, elle n'en calculait pas bien toute la portée. Elle acceptait la déclaration du 23 juin, dans laquelle des esprits libéraux et pratiques, comme Arthur Young, avaient salué un progrès sérieux et comme l'aurore d'une ère nouvelle; mais elle s'en tenait là, et, malgré la rapidité de la marche en avant, les empiètements de l'Assemblée et le dévelop-

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 25 août 1788.

pement de l'anarchie, elle crut longtemps qu'on y pourrait revenir. Elle ne voulait pas désespérer et se figurait qu'avec des ménagements et de la prudence, il serait possible de ramener les esprits, momentanément égarés, mais mûris par l'expérience et enfin éclairés sur les défauts du nouveau régime :

« Il faut inspirer de la confiance à ce malheureux peuple, écrivait-elle au printemps de 1790, à la veille de partir pour Saint-Cloud; on cherche tant à l'inquiéter et à l'entretenir contre nous. Il n'y a que l'excès de la patience et la pureté de nos intentions qui puissent le ramener à nous; il sentira tôt ou tard combien, pour son propre bonheur, il doit tenir à un seul chef, et quel chef encore! Celui qui, par l'excès de sa bonté et toujours pour lui rendre le calme et le bonheur, a sacrifié ses opinions, sa sûreté et jusqu'à sa liberté. Non, je ne puis croire que tant de maux, tant de vertus ne soient pas récompensés un jour[1]. »

« Notre position est toujours la même, écrivait-elle encore quelques mois plus tard, mais l'excès du malheur où toutes les classes d'hommes se trouvent commence à bien ouvrir les yeux. Mais nous sommes encore loin d'un retour à un ordre de choses raisonnable, et toute démarche précipitée replongerait dans de nouveaux malheurs. Ils sentent leurs peines en particulier, mais celles de leurs voisins ne les frappent pas encore, et les mots de liberté et de despotisme sont tellement gravés dans les têtes, même sans les définir, qu'ils passent sans cesse de l'amour du premier à la terreur du second. Il s'agit de bien épier le moment où les têtes seront assez revenues pour les faire jouir enfin d'une juste et bonne liberté, telle que le roi l'a toujours désirée lui-même pour le bonheur de son peuple, mais loin de la licence et de l'anarchie, qui précipiteraient le plus beau royaume dans tous les maux possibles[2]. »

Ces maux, elle les ressentait vivement elle-même, car elle en avait sa large part. Elle ne comptait plus les outrages et les calomnies, et récemment encore, après un débat passionné, où Mirabeau, à cette heure pourtant conseiller de la royauté, s'était laissé emporter à des violences qui avaient fait douter de sa sincérité, l'Assemblée, s'associant au rapport de Chabroud sur les journées d'octobre, avait innocenté les coupables pour faire peser tout son blâme sur les défenseurs de la monarchie, transformés en provocateurs. La reine avait été indignée de ce jugement, qui, disait-elle, « souille les âmes, comme le palais du roi l'a été l'année dernière ». Aussi, après avoir tracé les lignes que nous venons de citer, ajoutait-elle avec une amertume mal contenue :

[1] Marie-Antoinette à Léopold II, 29 mai 1790.
[2] La même au même, 7 novembre 1790.

« Notre santé continue à être bonne, et elle le serait bien davantage, si nous pouvions seulement apercevoir une idée de bonheur à l'entour de nous; car pour nos personnes, il est fini à jamais, quelque chose qui arrive. Je sais que c'est le devoir d'un roi de souffrir pour les autres; mais aussi le remplissons-nous bien. »

C'est pour échapper à cette situation douloureuse que la famille royale avait tenté, le 20 juin 1791, cette évasion de Paris qui devait échouer si misérablement à Varennes. Mais à cette époque encore, il n'était nullement question de faire une contre-révolution, à laquelle la reine avait supplié le comte d'Artois lui-même de renoncer. Il s'agissait seulement de rendre au roi une liberté de mouvements qu'il n'avait pas et ne pouvait pas avoir dans la capitale; une fois dehors et en sûreté, il eût traité avec ses sujets : « Nous sommes décidés, écrivait la reine à Mercy, à prendre pour base de la Constitution la déclaration du 23 juin avec les modifications que les circonstances et les événements ont dû y apporter. »

Et, quelques mois après, des esprits très libéraux regrettaient l'échec de ce qu'on nommait le plan de Montmédy; car, disait le baron de Staël, « il promettait à la France une constitution également éloignée des deux extrêmes ».

VIII

Lorsque tout cela eut échoué, lorsque la famille royale, arrêtée à Varennes, eut été ramenée à Paris et enfermée aux Tuileries, gardée à vue, espionnée jour et nuit, séparée de ses plus fidèles serviteurs, il fallut bien renoncer à ces projets ou du moins à la partie active qui pouvait y revenir aux augustes captifs, réduits par les circonstances à un rôle purement passif. Le plan de la reine se modifie donc forcément, mais, en même temps, il se précise et s'affirme. Et c'est dans ses lettres qu'il faut le chercher, dans ses lettres *vraies;* car elle eut alors, on le sait, une correspondance en partie double; à côté des lettres ostensibles, il y avait les lettres secrètes qui démentaient les premières.

Depuis la Révolution, les donneurs de conseils affluaient aux Tuileries; il suffira de citer les plus célèbres : Mirabeau et les constitutionnels, Barnave, Duport, les Lameth. La reine les écouta tous, mais ne se fia jamais complètement à aucun. On le lui a reproché, et peut-être eut-elle tort; mais combien eussent agi de même à sa place! Le plus grand de tous ces alliés de la dernière heure, Mirabeau, ne semblait-il pas s'ingénier, en quelque sorte, à détruire, par ses boutades subites, par ses emportements à la

tribune, par ce qu'il nommait lui-même ses *par-delà*, l'effet des notes admirables qu'il rédigeait pour le roi et surtout la confiance qu'il attendait de ses augustes clients? Et, quant à Barnave et aux constitutionnels, ils avaient fait tant de mal à la royauté, Mirabeau lui-même les avait si souvent combattus comme révolutionnaires, que la reine ne pouvait se départir à leur égard d'une instinctive méfiance; ce n'est pas, nous le reconnaissons, un sentiment politique, mais c'est un sentiment bien humain.

Quoi qu'il en soit, et laissant de côté les lettres officielles et, en quelque sorte, imposées par ses nouveaux amis, le plan de la reine se résume en deux points principaux : pas de guerre civile, pas de guerre étrangère. Pour réaliser le premier, pas d'intervention des émigrés; pour réaliser le second, pas d'intervention armée des puissances à l'intérieur. C'était pour échapper à ce double danger, pour ne « devoir rien qu'à l'opinion qui se serait formée en France en faveur de la monarchie [1] », que la famille royale avait voulu recouvrer la liberté et se retirer à Montmédy.

Avant tout, pas d'entrée en campagne des émigrés; de tous les points du programme de la reine, c'est peut-être celui auquel elle tient le plus, auquel elle revient le plus souvent dans sa correspondance. Au début, elle avait compris l'émigration; elle y avait même poussé ses amis, les Polignac, comme Louis XVI y avait engagé son frère, le comte d'Artois, mais c'était pour sauver leur tête mise à prix; elle voyait là un moyen de salut, non un moyen d'action. Lorsque l'émigration fut devenue une mode, lorsque les émigrés se furent constitués en parti et en armée et voulurent négocier et combattre, la reine fit tout pour les empêcher d'agir. Elle déplorait cette sortie en masse qui privait la royauté de ses plus dévoués défenseurs; elle déplorait cette politique qui voulait se substituer à celle du roi et qui ne tenait compte ni de la disposition des esprits en France ni des périls même de la famille royale.

« Nous gémissons depuis longtemps, écrivait-elle à Fersen, du nombre des émigrants; nous en sentons l'inconvénient, tant pour l'intérieur du royaume que pour les princes eux-mêmes. Ce qui est affreux, c'est la manière dont on trompe et a trompé ces honnêtes gens, à qui il ne restera bientôt que la ressource de la rage et du désespoir. Ceux qui ont eu assez de confiance en nous pour nous consulter ont été arrêtés, ou, tout au moins, s'ils ont cru de leur honneur de partir, nous leur avons dit la vérité. Mais que

[1] Déclaration de la reine au baron Staël. — Staël à Gustave III, 23 août 1791.

voulez-vous? Le ton et la manie est, pour ne pas faire nos volontés, de dire que nous ne sommes pas libres (ce qui est bien vrai); mais que, par conséquent, nous ne pouvons pas dire ce que nous pensons et qu'il faut agir à l'inverse. C'est le sort qu'a eu le mémoire envoyé par nous à mes frères et que vous avez vu et approuvé. La réponse est que nous avons été forcés d'écrire ce mémoire, que tels ne peuvent être nos sentiments et que, par conséquent, on n'en tiendra aucun compte; et, après cela, on veut que nous ayons de la confiance, que nous parlions franchement! C'est absolument dire : « Faites toutes nos volontés et alors nous vous servirons, « mais rien sans cela[1]. »

Cette désobéissance formelle, ce refus d'admettre ni tempérament ni raison exaspérait la reine. Aussi toutes ses lettres de cette époque à Fersen, à Mercy, à Léopold, sont-elles pleines de récriminations contre les émigrés, d'objurgations sur la nécessité de les arrêter et de les tenir impitoyablement en arrière, de manifestations d'antipathie énergiques, violentes même parfois jusqu'à la brutalité et l'injustice :

« Il est essentiel, écrit-elle à Mercy, que les Français, mais surtout les frères du roi, restent en arrière et que les puissances réunies agissent seules. Aucune prière, aucun raisonnement de notre part, ne l'obtiendra d'eux; il faut que l'Empereur l'exige; c'est la seule manière dont il puisse, et surtout moi, me rendre service. Vous connaissez par vous-même les mauvais propos et les mauvaises intentions des émigrants. Les lâches! après nous avoir abandonnés, veulent exiger que seuls nous nous exposions et seuls nous servions tous leurs intérêts. Je n'accuse pas les frères du roi, je crois leurs cœurs et leurs intentions pures; mais ils sont entourés et menés par des ambitieux qui les perdront, après nous avoir perdus les premiers. »

Quelques jours après, elle rouvre sa lettre. On va apporter au roi la Constitution; c'est un « tissu d'absurdités »; mais il est mpossible de ne pas l'accepter :

« Croyez que la chose doit être bien vraie, puisque je le dis. Vous connaissez assez mon caractère pour croire qu'il me porterait plutôt à une chose noble et pleine de courage; mais il n'en existe point à courir un danger plus que certain. Nous n'avons donc plus de ressources que dans les puissances étrangères; il faut, à tout prix, qu'elles viennent à notre secours. Mais c'est à l'Empereur à se mettre à la tête de tous et à régler tout. Il est essentiel que, pour première condition, il exige que les frères du roi et tous les

[1] Marie-Antoinette au comte de Fersen, 31 octobre 1791.

Français, mais surtout les premiers, restent en arrière et ne se montrent pas[1]. »

Et lorsque, par une « comédie auguste », l'Empereur et le roi de Prusse, réunis à Pilnitz, avaient semblé déférer aux désirs du comte d'Artois et lui promettre un appui efficace, la reine s'indignait :

« On dit ici que, dans l'accord signé à Pilnitz, les deux puissances s'engagent à ce que jamais la nouvelle Constitution française ne s'établisse. Il y a sûrement des points auxquels les puissances ont le droit de s'opposer; mais, pour ce qui regarde les lois intérieures d'un pays, chacun est maître d'adopter dans le sien ce qui lui convient. Ils auraient donc tort de l'exiger, et tout le monde reconnaîtrait l'intrigue des émigrants, ce qui ferait perdre tous les droits de leur bonne cause.

« Enfin, le sort en est jeté; il s'agit à présent de régler sa conduite et sa marche suivant les circonstances. Je voudrais bien que tout le monde réglât sa conduite d'après la mienne : mais, même dans notre intérieur, nous avons de grands obstacles et de grands combats à livrer. Plaignez-moi; je vous assure qu'il faut bien plus de courage à supporter mon état que si on se trouvait au milieu d'un combat, d'autant que je ne me suis guère trompée, et je ne vois que malheurs dans le peu d'énergie des uns et la mauvaise volonté des autres. Mon Dieu, est-il possible que, née avec du caractère et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer mes jours dans un tel siècle et avec de tels hommes! Mais ne croyez pas pour cela que mon courage m'abandonne; non pour moi, pour mon enfant, je me soutiendrai et je remplirai jusqu'au bout ma longue et pénible carrière. Je ne vois plus ce que j'écris. Adieu[2]. »

Mais si la reine ne voulait, comme elle l'établissait nettement dans un mémoire adressé à Vienne le 8 septembre, ni guerre civile, ni guerre étrangère, que demandait-elle donc? Elle eût voulu que l'Empereur prit l'initiative et la direction de ce qu'elle appelait elle-même un *congrès armé*. Les puissances auraient réuni à Aix-la-Chapelle leurs ambassadeurs à Paris, et là, rappelant les atteintes portées par l'Assemblée au droit international, la dépossession des princes allemands de leurs biens d'Alsace, l'occupation d'Avignon, invoquant la garantie des traités passés avec la France, et que le nouveau régime compromettait, appuyant au besoin leurs déclarations par la réunion, sur la frontière, de forces suffisantes pour en imposer aux factieux et rendre le courage aux

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 21-26 août 1791.
[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 12 septembre 1791.

hommes raisonnables, mais évitant de s'immiscer dans les institutions intérieures de la France, elles sommeraient l'Assemblée de laisser le roi libre de sortir de Paris et d'aller où il voudrait. Une fois hors de la capitale et loin de l'atteinte des insurrections, le roi se poserait en médiateur entre ses sujets et les puissances, « seul rôle qui lui convienne, tant par l'amour qu'il a pour ses sujets que pour en imposer aux factions des émigrants qui, par le ton qu'ils ont et qui s'élèverait encore, s'ils contribuaient à un autre ordre de choses, replongeraient le roi dans un autre esclavage [1]. » Ainsi il assurerait la paix au dehors et au dedans, et pourrait, d'accord avec les représentants du pays, réaliser les réformes nécessaires et apporter à la Constitution les améliorations et les corrections que ses auteurs eux-mêmes jugeaient indispensables.

En attendant, il fallait s'attacher à gagner la confiance du peuple, observer strictement la Constitution, afin que la nation elle-même fût la première à en sentir les inconvénients et à en souhaiter la réforme. Une déclaration ferme des puissances, survenant au milieu du malaise général causé par l'application du nouveau régime, dont les imperfections sautaient à tous les yeux, servirait de point de ralliement, autour duquel se grouperait la masse des honnêtes gens désabusés, et d'autre part, les factieux étant intimidés par cette attitude énergique, tout pourrait être rétabli sans lutte et presque sans secousse.

Tel était le plan combiné par la reine et longuement développé dans les lettres et les mémoires qu'elle adressait à son frère, à Mercy et à Fersen, plan que le roi avait fini par accepter, auquel s'étaient ralliés des esprits libéraux et sages, comme Mounier et Mallet du Pan, mais qui reposait sur une double illusion : la possibilité d'en imposer à la France par des menaces, l'établissement d'un accord complet et désintéressé entre toutes les puissances.

Mais la reine avait confiance malgré tout :

« Notre position est tous les jours plus embarrassante, écrivait-elle à la fin de novembre; avec cela l'Assemblée est si mauvaise, tous les honnêtes gens, si las de tous les troubles, qu'avec de la sagesse, je crois encore qu'on pourra s'en tirer; mais pour cela, j'insiste toujours pour le congrès armé, comme j'en ai déjà parlé. Il n'y a que lui qui puisse arrêter les folies des princes et des émigrés, et je vois de tous les côtés qu'il viendra peut-être avant peu un tel degré de désordre ici que, hors les républicains, tout le monde sera charmé de trouver une force supérieure pour arriver à une composition générale. »

[1] La même au même, 28 septembre 1791.

IX

Jusqu'au bout la reine conserve ses illusions. Cependant les événements se précipitent. La nouvelle Assemblée mène vivement l'assaut contre la royauté. L'Empereur meurt subitement, emportant avec lui les dernières chances d'une solution pacifique. La déclaration de guerre fait évanouir l'espoir de ce congrès armé, qu'à vrai dire les puissances n'ont jamais pris au sérieux, mais où Marie-Antoinette a mis toute sa confiance. A Paris, le danger redouble; ce sont chaque jour insultes plus grossières, menaces plus effrayantes, émeutes permanentes en quelque sorte. La reine pourtant ne perd pas encore courage; elle croit toujours à la possibilité d'un changement intérieur amené par la guerre, mais sans intervention apparente :

« La guerre est déclarée, écrit-elle. La cour de Vienne doit tâcher d'éloigner sa cause le plus possible de celle des émigrés, l'annoncer dans son manifeste en même temps que l'on pense qu'elle pourrait employer l'ascendant naturel qu'elle a sur les émigrés pour tempérer leurs prétentions, les amener à des idées raisonnables, et à se rallier enfin à tous ceux qui soutiendront la cause du roi. Il est facile d'imaginer les idées qui doivent former le fond du manifeste de Vienne; mais, en appelant l'univers à témoin des intentions de cette puissance, de ses efforts pour conserver la paix, de ses dispositions constantes encore à terminer à l'amiable, de son éloignement de soutenir des prétentions particulières, ou quelques individus contre la nation, on doit éviter de trop parler du roi, de trop faire sentir que c'est lui qu'on soutient et qu'on veut défendre. Ce langage l'embarrasserait, le compromettrait, et, pour ne pas paraître conniver avec son neveu, il serait forcé d'exagérer ses démarches, et par là de s'avilir ou de donner un mouvement faux à l'opinion publique. C'est de la nation dont il faut parler, pour dire que l'on n'a jamais eu le désir de lui faire la guerre. Une observation également importante, c'est d'éviter de paraître vouloir d'abord se mêler des affaires intérieures, ou même de vouloir amener à une composition. On a déjà cherché à déjouer les bonnes intentions de Léopold, en faisant répandre qu'il voulait faire une transaction entre tous nos partis. *Il est à désirer sans doute que la marche que prendra la cour de Vienne y amène les Français.* Mais ce dessein doit être très caché; car ce serait le rendre impossible à exécuter, que de le manifester d'abord. Les Français repousseront toujours toute intervention politique des étrangers dans leurs affaires, et l'orgueil national est tellement attaché à cette idée,

qu'il est impossible au roi de s'en écarter, s'il veut rétablir son royaume[1]. »

Cette guerre, qui a éclaté et qui ne pouvait guère ne pas éclater un jour, ce n'est pas, aux yeux de la reine, la guerre des puissances contre la France, c'est la guerre contre la Révolution, la lutte entre des factieux qui veulent établir à Paris la république et les souverains de l'Europe, qui viennent au secours d'un des leurs. Et ce secours, elle l'accepte sans arrière-pensée, comme Henri IV, dépossédé lui aussi par un parti de révoltés et d'usurpateurs, a accepté, a sollicité l'aide d'Elisabeth et des princes protestants d'Allemagne pour reconquérir son royaume. Sa conviction est si fortement établie sur ce point, elle regarde si peu la guerre faite par l'Autriche et la France comme une guerre de conquêtes, qu'en envoyant Mallet du Pan près des souverains alliés, elle le charge de stipuler que, dans le manifeste adressé par eux à la France, on fera entrer « cette vérité fondamentale qu'on n'entend point toucher à l'intégrité du royaume, qu'on fait la guerre à une faction antisociale et non à la nation française » et qu'on s'arme seulement « pour le rétablissement de l'autorité royale légitime, telle que Sa Majesté entend elle-même la circonscrire ». Et, chose plus étonnante, cette double assurance, Mallet du Pan l'obtient des coalisés.

Dans les derniers temps, d'ailleurs, la reine, en pressant la marche des puissances, ne songe plus qu'à sauver sa vie, ou plutôt celle de son mari et de ses enfants. Que lui fait à elle l'existence? Pourvu que le roi et son fils soient sauvés, tout le reste lui est indifférent, et elle « aime mieux courir tous les dangers possibles que de vivre plus longtemps dans l'état d'avilissement et de malheur » où elle se trouve[2]. Prisonnière, elle l'est; assassinée, elle peut l'être à chaque instant. Car ce ne sont plus seulement des émeutiers de bas étage ou des folliculaires obscurs qui demandent sa tête. Ce sont les chefs de l'Assemblée qui la désignent aux fureurs de la foule; c'est Vergniaud, dans son apostrophe enflammée du 10 mars; c'est Mme Roland, dans ses lettres à ses amis; ce sont les girondins enfin qui, à défaut d'assassinat, agitent la question de l'enfermer dans un couvent ou de la traduire devant la haute cour. Contre ces hommes qui veulent sa mort ou son déshonneur, qui conspirent contre ce qu'elle a de plus cher, elle se regarde comme en état de légitime défense; car le péril grandit à chaque minute, et elle n'est entourée que de pièges ou d'espions. A peine ose-t-elle encore écrire, la plupart du temps elle a recours à la

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 20 avril 1792.
[2] Simolin à Catherine II, 11 février 1792.

main d'un serviteur dévoué comme Goguelat; si elle tient la plume elle-même, c'est avec des chiffres convenus, avec de l'encre sympathique. Ses lettres, elle les envoie dans un paquet de chocolat, dans une boîte de biscottes, dans la doublure d'un vêtement. Et, à à vrai dire, ce ne sont plus que des cris de détresse, des appels désespérés :

« J'existe encore, mais c'est un miracle », écrit-elle à Fersen après l'atroce journée du 20 juin.

« On prêche le régicide, écrit-elle encore le 6 juillet... Il n'y a pas de jour qu'on n'avertisse la reine de se tenir sur ses gardes... On ne lui laisse pas une minute de tranquillité. »

Elle ne peut plus faire un pas dans le jardin des Tuileries sans être insultée ou menacée :

« Dans le courant de la semaine, mande-t-elle à Fersen le 24 juillet, l'Assemblée doit décréter sa translation à Blois et la suspension du roi. Chaque jour produit une scène nouvelle, mais tendant toujours à la destruction du roi et de sa famille. Des pétitionnaires ont dit, à la barre de l'Assemblée, que si on ne le destituait, ils le massacreraient. Ils ont eu les honneurs de la séance. Dites donc à M. de Mercy que les jours du roi et de la reine sont dans le plus grand danger, qu'un délai d'un jour peut produire des malheurs incalculables; qu'il faut envoyer le manifeste sur-le-champ, qu'on l'attend avec une extrême impatience; que, nécessairement, il ralliera beaucoup de monde autour du roi et le mettra en sûreté; qu'autrement personne ne peut en répondre pendant vingt-quatre heures, la troupe des assassins grossit sans cesse [1]. »

Le 1er août, après l'échauffourée du Champ de Mars entre les Marseillais et les grenadiers des Filles-Saint-Thomas, nouvel appel et c'est le dernier :

« Pour le moment, il faut songer à éviter les poignards et à déjouer les conspirateurs qui fourmillent autour du trône prêt à disparaître. Depuis longtemps, les factieux ne prennent plus la peine de cacher le projet d'anéantir la famille royale. Dans les deux dernières assemblées nocturnes, on ne différait que sur les moyens à employer. Vous avez pu juger par une précédente lettre combien il est utile de gagner vingt-quatre heures; je ne ferai que vous le répéter aujourd'hui, en ajoutant que, si on n'arrive pas, il n'y a que la Providence qui puisse sauver le roi et sa famille. »

Les dévouements cependant ne restaient pas inactifs. A Paris,

[1] Marie-Antoinette au comte de Fersen, 24 juillet 1792.

en province, à l'étranger, ils combinaient des plans d'évasion, soit pour la famille royale tout entière, soit pour la reine seule, la plus menacée de tous. Mais une fuite collective était-elle possible après l'échec de Varennes, et quant à fuir seule, la reine n'y consentait pas. Une de ses plus fidèles amies, la landgrave Louise de Hesse, avait envoyé en France son frère le prince Georges pour tâcher de sauver l'infortunée souveraine, et il semble bien qu'il y avait là des chances sérieuses de succès, mais il fallait se séparer du roi et de ses enfants; tristement, mais fermement, inébranlablement, Marie-Antoinette refusa :

« Non, ma princesse, en sentant tout le prix de vos offres, je ne puis les accepter. Je suis vouée pour la vie à mes devoirs et aux personnes chères dont je partage les malheurs et qui, quoi qu'on en dise, méritent tout intérêt par le courage avec lequel elles soutiennent leur position. Le porteur de cette lettre pourra vous donner les détails sur ce moment-ci et sur l'esprit du lieu où nous habitons. On dit qu'il a beaucoup vu et voit juste. Puisse un jour tout ce que nous faisons et souffrons rendre heureux nos enfants! C'est le seul vœu que je me permette. Ils m'ont tout ôté, hors mon cœur qui me restera toujours pour vous aimer. N'en doutez jamais; c'est le seul malheur que je ne saurais supporter[1]. »

C'en était fait, rien ne pouvait plus conjurer les événements; quelques jours après cette lettre, l'émeute triomphait; l'Assemblée prononçait la déchéance, et la famille royale était enfermée au Temple, sous la garde de la Commune de Paris.

X

Ces déchirements de la captivité du Temple, est-il besoin de les raconter? Qui ne les connaît? Là encore, la reine eût pu s'évader; mais là aussi, il eût fallu partir seule. Comme aux Tuileries, elle ne le voulut pas, et, quand les fidèles de la dernière heure, les Toulan, les Michonis, les Batz, les Jarjayes, vinrent pour la chercher, ils ne reçurent que ce simple billet qui était un éternel adieu :

« Nous avons fait un beau rêve. Voilà tout. Mais nous y avons beaucoup gagné, en trouvant dans cette occasion une nouvelle preuve de votre entier dévouement pour moi. Ma confiance en vous est sans bornes. Vous trouverez toujours en moi du caractère et du courage; mais l'intérêt de mon fils est le seul qui me guide.

[1] Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse, juillet 1792.

Quelque bonheur que j'eusse éprouvé à être hors d'ici, je ne peux consentir à me séparer de lui. Je ne pourrais jouir de rien sans mes enfants, et *cette idée ne me laisse pas même un regret*[1]. »

Six mois plus tard, après avoir adressé à Madame Élisabeth ce testament admirable qu'on ne peut lire saus pleurer, la reine, « calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien », montait sur l'échafaud de la place Louis XV, couronnant ainsi par le martyre une vie si pleine de contrastes, de joie, de douleurs et de sacrifices.

Jetée sans expérience et sans guide sur une mer pleine d'écueils, éblouie par l'éclat soudain du trône, entraînée par les conseils et les obsessions de sa société, Marie-Antoinette s'est laissée emporter un moment par le tourbillon des plaisirs et de la dissipation; mais elle n'a pas tardé à se reprendre à la rude école du malheur, à l'école plus douce de la maternité. Du jour où il l'a fallu, pour défendre moins sa propre existence que les droits de son fils et la couronne de son mari, elle a lutté avec une indomptable énergie. Mais, mal préparée à ce rôle par son éducation et sa vie antérieure, ayant plus de vaillance que d'intelligence politique, plus d'élan que d'esprit de suite, elle a été incertaine dans sa marche, souvent mal inspirée dans ses plans, peu éclairée dans le choix de ses moyens, et finalement, elle a échoué dans son entreprise. Mais cette entreprise, quel autre y eût réussi? Pour dominer une situation comme celle-là, créée par les fautes de plusieurs générations, pour arrêter un courant aussi irrésistible, il eût fallu plus que de l'habileté, plus que du courage. Il eût fallu du génie, et Marie-Antoinette n'était pas une femme de génie. Mais, après avoir visité Trianon et lu sa correspondance, qui niera qu'elle ait été une âme, une femme de caractère et de cœur?

Maxime de La Rocheterie.

[1] Marie-Antoinette au général de Jarjayes, mars 1793.

RÊVE BLANC

I

Sa haute taille courbée devant l'autel superbement illuminé, Monseigneur achevait les dernières prières de la grand'messe, car il ne manquait jamais d'officier en ce jour de Pâques; et le chant sonore des orgues monta sous les voûtes aériennes de la cathédrale, qui s'élevaient d'un seul jet vers le ciel invisible.

Mais on le devinait tout bleu, ce ciel printanier, d'un bleu délicat et fin sous le ruissellement de soleil qui l'emplissait de clarté blonde; et, trouant les antiques verrières dont il avivait l'éclat, un large rayon sillonnait l'ombre du chœur, allumant des éclairs sur les ors de l'autel, sur la gloire qui flamboyait dans la lumière frémissante des cierges, sur les chapes rutilantes des prêtres qui sortaient maintenant en une procession lente. Précédé de son clergé, Monseigneur s'en allait, inclinant sur son passage les fronts qu'il bénissait d'un geste à peine esquissé de sa longue main pâle, sa marche rythmée par l'hymne triomphal jailli des grandes orgues qui chantaient l'éternel *alleluia* du jour de la Résurrection...

Alors Agnès Vésale redressa son blanc visage de dix-huit ans, encore incliné sur ses mains jointes, et elle se leva. En cette minute, toute droite dans la grâce indécise de son être trop svelte, elle avait un air de jeune vierge de vitrail, avec son col long et mince, son buste un peu étroit, ses yeux très doux, couleur de fleur de lin, son visage clair nimbé par les cheveux d'un blond d'argent tordus simplement sur la nuque.

— Viens-tu, Agnès? murmura sa mère.

Elle eut un signe de tête; et, après la rapide prosternation dont on lui avait donné l'habitude au Sacré-Cœur, elle suivit Mme Vésale, — Mme la commandante Vésale, — qui évoluait à travers le flot des fidèles avec son adresse de petite femme active. Par toutes les portes large ouvertes, la foule sortait, se répandait sur la vaste

place ouverte devant le portail principal, l'animant d'une vie fugitive, ainsi que les rues paisibles au milieu desquelles se dressait la vieille basilique, sous le couronnement de son merveilleux clocher que les hirondelles enlaçaient de courbes folles, bien haut dans l'espace limpide.

Un groupe des officiers de la garnison s'était arrêté sur la place, considérant la sortie de la messe; encore que, d'ordinaire, les offices de la cathédrale ne fussent point suivis par les élégantes de Beaumont, qui leur préféraient la messe de midi, accordée à leur indolence en certaines églises de la ville. Mais, en ce jour de Pâques, l'usage était que chacun se rendît à sa paroisse; et le quartier de Notre-Dame était assez bien habité pour que la curiosité des brillants chasseurs à cheval ne fût point dépensée en pure perte.

Telle était, à coup sûr, l'opinion de Mme Vésale, tandis qu'elle descendait les marches, cherchant du regard les visages amis, répondant de loin aux saluts et sourires qui accueillaient son approche, examinant d'un œil investigateur les toilettes des femmes réunies devant l'église; car, selon l'antique usage, presque toutes avaient arboré, pour la fête de Pâques, leurs nouvelles robes de la saison. Et la commandante, en son for intérieur, jugea Agnès, qui descendait devant elle, l'une des mieux habillées; ayant un air de jeune fille tout à fait comme il faut dans sa robe de crépon beige, œuvre de la meilleure faiseuse de Beaumont. Elle ne soupçonnait guère que ce chef-d'œuvre eût été jugé par une vraie Parisienne aussi « province » que possible; pas plus qu'elle ne sentait combien la nuance blonde de la robe était en délicate harmonie avec le teint et les cheveux d'Agnès.

Elle, la fillette, ne songeait à rien de pareil. Une exclamation charmée venait de lui échapper à la vue d'une jeune femme qui causait au milieu d'un groupe.

— Oh! maman, vois donc Cécile! Elle est de retour, enfin! Comme elle a l'air gaie et contente!... Son mari cause avec le capitaine de Boynet.

Une amie du couvent que cette Cécile Auclerc, mariée aux premiers jours du carême avec un grand garçon un peu quelconque, officier consciencieux et joyeux camarade, et qui depuis lors avait voyagé en Italie. Elle aussi avait tout de suite aperçu Agnès et venait au-devant d'elle, les deux mains tendues, laissant, après lui avoir adressé des paroles de politesse, Mme Vésale se répandre en exclamations et compliments avec les femmes qui l'entouraient.

— Cécile, est-ce bien toi?... Vraiment?... Depuis quand es-tu de retour? interrogeait Agnès, de sa voix de cristal. Pourquoi ne m'as-tu pas écrit pour m'annoncer ton arrivée?...

— Je suis arrivée hier soir, seulement.

— Alors, tu ne m'avais pas oubliée?... Tu m'as si peu écrit pendant ton voyage. Et des lettres tellement courtes!... La Mère Supérieure s'est plainte de ton silence, elle aussi. Tu ne lui as pas donné de tes nouvelles, malgré ta promesse...

Cécile eut un léger sourire, tout plein d'une foule de choses qui échappèrent à sa petite amie.

— C'est que..., vois-tu, Agnès, ne te scandalise pas, mais vrai, bien vrai, depuis six semaines, je n'ai guère eu de loisirs pour penser au couvent ni à la chère Mère Supérieure!

— Ni à moi!

— A toi, si..., puisque je t'ai écrit... Ne m'en veux pas, vilaine jalouse, d'avoir écourté ma correspondance. Dans les voyages de noces, le temps passe si vite! On n'oublie pas ses amies, seulement...

— Seulement? répéta Agnès, ses yeux candides levés vers la jeune femme.

— Seulement, tant de choses vous absorbent! On n'en a pas l'idée avant d'être mariée, quand on est encore une belle petite oie blanche!

Agnès sourit du qualificatif que Mme Auclerc, qui connaissait ses auteurs contemporains, appliquait alertement aux jeunes filles. Mais elle n'eut pas le temps de chercher à en démêler l'origine, car Mme Vésale, ayant achevé son papotage dominical, appelait :

— Agnès, il faut rentrer, sans quoi nous nous trouverons en retard pour le déjeuner, et ton père s'agitera. Cécile, ne faites-vous pas un bout de chemin avec nous, puisque nous allons du même côté?

La jeune femme eut une imperceptible hésitation. Elle aurait mieux aimé s'en aller conjugalement; mais elle devina une timide prière dans le regard d'Agnès et, en même temps, son mari disait :

— C'est cela, pars avec ces dames, Cécile. Je vais jeter ma lettre à la poste.

— Et tu nous rejoindras vite?

— Oui, très vite.

Ils échangèrent un sourire dont l'expression frappa Agnès. Comme ils paraissaient s'entendre, Cécile et son mari!... Et, sans réfléchir, elle jeta avec une pointe de malice :

— On dirait que vous ne pouvez pas vous séparer!

— C'est que nous n'en avons pas l'habitude, avoua Cécile dont les joues se rosèrent davantage.

Mme Vésale marchait un peu en arrière avec une bonne vieille dame, la mère du colonel. Et Agnès questionna encore :

— Alors, tu es contente de ton voyage? Tu ne t'es pas ennuyée, loin de tout ton monde?

— Ennuyée!... Est-ce que j'en ai l'air?

— Non, pas du tout...; au contraire... Non, tu as seulement changé de figure... Je ne retrouve plus tes yeux du Sacré-Cœur...

La jeune femme eut un sourire indéfinissable sur ses lèvres rondes et fortes; et, d'un ton de plaisanterie, une flamme courte au fond du regard, elle dit :

— C'est que j'ai vieilli!... Je porte le poids de la vie conjugale... Tu verras cela plus tard, Agnès, ma mie.

Une rougeur courut sous la peau transparente d'Agnès.

— Oh! j'ai encore du temps devant moi!

— Du temps..., hum!... A dix-huit ans!... Agnès, ton heure sonnera peut-être bientôt... N'aie pas l'air si effrayé... Je t'assure qu'on n'est pas malheureuse du tout quand on est mariée!... A distance, on s'effarouche un peu..., parce qu'on ne sait pas...; mais le mariage est, en somme, plus terrible de loin que de près... Tu le comprendras toi-même un jour ou l'autre, mon cher cœur..., quand tu aimeras!

— Oh! Cécile, ne parle pas de moi. Raconte-moi plutôt ton voyage...

Cécile ne demandait qu'à parler. Par nature, elle était expansive, et l'épanouissement de son jeune bonheur n'était pas fait pour la rendre silencieuse. Pêle-mêle, les anecdotes, les souvenirs, lui montèrent aux lèvres, joyeux, alertes, racontés au hasard de leur évocation, tout imprégnés de cette allégresse qui semblait la pénétrer tout entière. Agnès, elle, l'écoutait, ainsi qu'elle écoutait, enfant, les contes merveilleux qui la charmaient. Mais le conte, cette fois, était une histoire vraie, et ce n'étaient pas des lèvres tremblantes d'aïeule qui la disaient. La voix de Cécile montait très gaie, dans le silence des rues à peu près désertes, bordées de grandes maisons dont les fenêtres s'entr'ouvraient, au souffle de l'air attiédi, sur de vastes pièces rangées avec un soin minutieux, — le soin particulier aux ménagères de province. Par-dessus les murs des jardins, jaillissaient les branches gonflées de sève sous la jeune verdure, sous les panaches mauves des lilas distillant au soleil leur parfum que l'air emportait et dont il jetait aux lèvres la caresse grisante.

Et cette fête de la saison printanière semblait tellement exquise à Agnès, qu'elle ne s'étonna pas d'entendre Cécile conclure joyeusement :

— Enfin, ne me demande pas, ma chérie, de te parler des musées. Nous ne les avons pas autrement fréquentés, Edouard et moi... Nous aimions beaucoup mieux les promenades en voiture, dans la campagne, autant que possible...

Mais ici les récits de la jeune femme se trouvèrent brusquement interrompus : le lieutenant Auclerc revenait... Et d'instinct, Agnès sentit que son amie lui échappait. D'ailleurs, Mme Vésale appelait sa fille, afin qu'elle dît adieu à la mère du colonel, qui prenait congé, arrivée devant sa porte, s'inclinant en des révérences vieillottes et cérémonieuses. Il y eut aussi force saluts et paroles amicales entre Cécile et sa petite amie; puis, tandis que la jeune femme s'éloignait, le bras glissé sous celui de son mari, Mme Vésale et Agnès continuèrent leur chemin, hâtant le pas; midi sonnait à toutes les églises de Beaumont et le commandant attendait pour déjeuner.

Un peu impatient, car il était la ponctualité faite homme, il arpentait la galerie longeant le salon, pareille à une serre avec ses caisses de camélias et de jacinthes aux tons délicats de porcelaine.

— Eh bien, eh bien!... on ne rentre pas aujourd'hui? fit-il d'un ton mi-grondeur, mi-souriant.

Il était de grande taille, solide et musclé, large d'épaules; ses cheveux tout blancs hérissés en brosse comme ses sourcils qui surmontaient de petits yeux bleu clair, très bons et très francs.

— Elle n'en finissait donc pas cette grand'messe? Le déjeuner va être trop cuit. Mesdames, vous avez causé plus que de raison en sortant de l'office...

Mais la commandante n'aurait jamais admis qu'on pût la prendre en faute; et prestement, elle répliqua :

— Mon ami, si, au lieu de passer ta matinée à promener tes chiens sur les boulevards, comme un païen, tu nous avais accompagnées à la grand'messe, tu aurais pu voir qu'elle venait de finir. Seulement, nous sommes rentrées sans nous précipiter comme des folles talonnées par la crainte de manger un rôti brûlé!

— Allons, Sophie, du calme et pas de calomnie! Je ne suis pas aussi païen que tu veux bien le dire. Moi aussi, je suis entré à la cathédrale. J'y ai même entendu un bout d'office, mais les *oremus* de Monseigneur étaient un peu longs et je suis venu ici en attendre la fin. Eh bien, petite Agnès, on n'embrasse pas son père?... On ne se sert de ses yeux que pour contempler les jacinthes?

Elle releva son blanc visage qu'elle avait penché vers les fleurs, et, se rapprochant de lui, d'un mouvement caressant, elle lui tendit son front.

Lui, soulevant un peu le bord du chapeau, posa ses lèvres sur le jeune visage :

— J'espère, mademoiselle, que vous êtes contente de votre père, aujourd'hui. Il s'est conduit en bon catholique et vous devez l'en récompenser.

— C'est très bien, père... Je suis très contente, répéta-t-elle

avec un sourire sérieux et reconnaissant, ses yeux arrêtés sur lui, pleins d'affection.

Elle aimait, en effet, son père avec une tendresse profonde. D'instinct, elle se sentait bien plus en harmonie morale avec lui qu'avec sa mère, toujours affairée, occupée de tout et de chacun, discrètement, mais absolument pénétrée de sa haute sagesse personnelle.

De la fenêtre de sa chambre, Mme Vésale cria :

— Eh bien, Agnès, tu ne viens pas ôter ton chapeau? Qu'est-ce que tu as donc à bavarder ainsi avec ton père? Charles, tu te plains de notre retard et tu retiens Agnès!

Docilement, le père et la fille, qui avaient fait quelques pas dans le jardin, revinrent vers la maison, où le déjeuner, — le fameux déjeuner, — les attendait, servi avec une recherche inaccoutumée en l'honneur de Pâques, selon la tradition familiale. Puis, le repas fini, tout en dégustant son café, le commandant prit les journaux et, à son ordinaire, se mit à les lire à demi-voix, marmottant les phrases sur un accent monotone; sans désirer d'ailleurs qu'on écoutât sa lecture. Tout à coup, pourtant, une exclamation sonore lui échappa :

— Ah! ça, très bien, très bien!

— Quoi? fit Mme Vésale, volontiers curieuse.

Mais le commandant répéta seulement de plus belle, les yeux toujours fixés sur la feuille, sa bonne figure tout épanouie de satisfaction :

— Très bien..., parfait!

— Voyons, Charles, réponds... Qu'est-ce qui est très bien?

— Le discours que vient de prononcer André Morère, l'écrivain, le conférencier, tu sais bien!... à un banquet d'étudiants. Ce garçon a une justesse et une clairvoyance de pensée..., une noblesse de sentiments... Oui, c'est bien ainsi qu'il faut parler à la jeunesse... On le dit jeune, lui aussi, ce Morère... Il connaît son monde... Il crie les dangers du dilettantisme.... Il prêche l'action bien comprise inspirée par... Sapristi, que je regrette donc de ne pas l'avoir entendu... Cela m'aurait fait du bien..., après toutes les horreurs qui se disent et qui s'impriment!

— Mon Dieu! Charles, quelle exubérance! Tu t'enthousiasmes comme si tu avais quinze ans! déclara Mme Vésale, mollement intéressée par le mérite du conférencier.

— Enthousiaste, parce que j'approuve un homme qui tâche de rendre meilleure ses contemporains, de donner à la jeunesse le goût de l'idéal? Vraiment, les femmes sont inouïes... Si c'était un révérend père quelconque qui parlât de la sorte, tu n'aurais pas assez de mots pour le louer..., mais un laïque!

— Je te prierai, Charles, de ne pas attaquer la religion!

— Voyons, je ne l'attaque pas, tu le sais bien, fit d'un ton conciliant le commandant qui aimait la paix avant tout...

Et pour la rétablir plus aisément, il revint à son journal. Mais presque aussitôt une exclamation nouvelle lui échappait :

— Tiens, tiens, cet André Morère doit faire une conférence dans huit jours, chez la marquise de Bitray, en faveur d'une œuvre de bienfaisance... On peut se procurer des billets... Eh bien, ma parole! j'irai l'écouter, ce jeune homme, et s'il m'est possible, lui dire tout le bien que je pense de lui...

— Charles, tu n'y songes pas... Aller à Paris pour cela!

— Et pourquoi non?

— Mais parce que..., parce que la chose n'en vaut pas la peine!

Les gros sourcils du commandant se rapprochèrent tout hérissés.

— Pas la peine! Oh! les femmes. Enfin, Sophie, ne m'as-tu pas dit, toi-même, hier, que tu avais besoin à Paris ces temps-ci?

— Oui..., mais pour une cause sérieuse, moi! J'ai des achats à faire au *Bon Marché*.

— Alors rien n'est plus simple... Tu t'occuperas de tes achats, et Agnès et moi, nous irons écouter la conférence.

— Tu n'emmèneras pas Agnès entendre ce monsieur?

— Et pourquoi non?... C'est une demoiselle maintenant que cette petite... Il faut bien jeter quelques idées sérieuses dans sa jeune cervelle. Et ce monsieur, comme tu dis, est un homme de très grande valeur!

Mme Vésale haussa les épaules sans cérémonie. Comme elle vivait absolument enfermée dans le cercle de sa paisible vie de province, occupée des soins de son ménage, et lisant peu ou point, elle trouvait assez singulier l'intérêt que son mari témoignait en toute occasion pour l'état moral de la société et pour les efforts tentés par plusieurs afin de l'améliorer. Et elle ne fut pas trop contente de l'entendre demander à Agnès, qui disposait dans les vases du salon, une énorme gerbe de lilas :

— Et toi, enfant, qu'est-ce que tu dirais d'un petit voyage à Paris? Nous irions entendre la bonne parole... Et puis, en même temps, nous te ferions visiter la grande ville que tu ne connais guère... La proposition te séduit-elle?

— Beaucoup, père, fit-elle, une légère flamme courant dans ses yeux limpides à cette perspective soudaine.

— Je t'en prie, Charles, ne monte pas ainsi la tête d'Agnès à propos de ce voyage. Si tu tiens absolument à écouter ta conférence, va-s-y... Mais ne nous entraîne pas à ta suite... J'ignore tout à fait s'il me serait possible d'aller à Paris la semaine prochaine... Il faudra que je voie...

Mais pour le moment, Mme Vésale n'eut le temps de rien voir, car la femme de chambre venait prendre ses ordres pour l'après-midi; et, tout de suite affairée, afin de les lui donner plus librement, elle sortit de la pièce, laissant son mari et sa fille. Le commandant reprit son journal, mais il ne lut pas. Il songeait à la conférence annoncée, à cet André Morère, avec lequel il se trouvait en si parfaite communion d'esprit; et, distrait, il regardait Agnès finir d'arranger les grappes mauves, quand brusquement, il se frappa le front :

— Comment diable! n'ai-je jamais fait une pareille remarque! Ce nom de Morère..., mais c'est celui d'un vieux camarade de promotion à moi... Nous nous sommes trouvés en garnison ensemble à Châteauroux... Ah! cela remonte loin. Et il y a déjà un bon nombre d'années qu'il est mort... A Châteauroux, il avait un gamin d'une douzaine d'années... Ce pourrait bien être cet André Morère!... Il est incroyable que je n'aie pas encore fait ce rapprochement! Et maintenant plus j'y pense... Dans son discours aux étudiants, Morère fait des allusions qui pourraient à merveille se rapporter à son père. Il faut que j'en aie le cœur net... Je serais enchanté de faire connaissance avec ce garçon que j'ai vu enfant et qui montre aujourd'hui, bien qu'il n'ait pas beaucoup plus de trente ans, ce me semble, la sagesse d'un vieux moraliste. Ah! si tous les jeunes gens étaient ainsi, nos filles auraient de meilleurs maris... Alors les pessimistes ne pourraient plus traiter de vain mot la vertu des hommes!

— La vertu des hommes? Une pure question d'âge! jeta ici une voix masculine.

Le commandant tourna vivement la tête. Tout à ses idées, il n'avait pas entendu entrer; et il se mit à rire à la vue de son vieil ami, le docteur Darcel.

— Eh! eh! docteur, quelle théorie!

— Dame, mon brave camarade... Avouez qu'il nous est facile à nous de condamner, puisque...

Le docteur ne continua pas. Il venait d'apercevoir Agnès qui s'apprêtait à sortir, emportant ses fleurs.

— Ah! mademoiselle Agnès! tous mes hommages. J'espère que tantôt mon fils Paul aura l'honneur de vous présenter les siens à la musique. Ma femme m'a bien chargé de demander à Mme Vésale si vous iriez après les vêpres.

— Agnès va aller s'en informer, fit le commandant, qui aimait à causer à l'aise avec son ami et se méfiait un peu de sa langue, souvent trop longue pour de jeunes oreilles. Vois ta mère, mon enfant, et fais-lui la commission du docteur.

Agnès disparut et s'acquitta de son ambassade auprès de Mme Vésale, qui, même en ce jour de fête, trouvait moyen de se livrer à l'une de ses occupations favorites, ranger ses armoires, fleurant bon la lavande. Puis, libre de disposer de son temps, l'enfant rentra dans sa chambre et s'assit devant sa fenêtre large ouverte, avec un plaisir inconscient de se sentir toute seule chez elle.

Oui, c'était vraiment son « chez elle », plus encore qu'elle ne le supposait, le sanctuaire intime fait pour son âme candide, que cette pièce tendue d'un papier très clair, fond bis sillonné de grandes fleurs d'un bleu lavé. Toute blanche était la couverture du lit étroit; blanche comme le bénitier de porcelaine pendu au chevet, comme les rideaux qui l'enveloppaient d'une ombre chaste, et ceux qui tombaient aux fenêtres, comme les lis de fine batiste dressant leur tige élancée vers la statue d'albâtre de la Vierge; blanche comme l'était l'âme de cette enfant très douce, délicatement tendre, pétrie d'ignorances et de pureté, à l'aube exquise de sa vie de jeune fille.

Les mains jointes sur ses genoux, elle regardait au loin, dans l'infini bleu de ce ciel d'avril, aspirant à pleines lèvres le souffle chaud qui courbait les jeunes frondaisons, et agitait de frissons la neige rose des pommiers en fleurs qu'elle apercevait dans les jardins à perte de vue, dès qu'elle détournait les yeux du ciel insondable. Car il y en avait des jardins et encore des jardins, dans ce quartier un peu éloigné du centre de la ville, quelques-uns pareils même à de vrais parcs, délicieusement noyés dans la brume verte dont le renouveau baignait les branches... Et puis, par-delà les jardins, c'étaient, hors de la ville, les champs où s'épandait librement la clarté blonde du soleil printanier.

Ah! la belle fête de Pâques! Et comme elle en jouissait, la petite Agnès, les yeux, autant que le cœur, pleins de lumière... Comme elle en jouissait, après avoir vécu, toutes les journées précédentes, dans la tristesse des offices de la sainte semaine; un peu lassée aussi physiquement par les maigres scrupuleux que la commandante faisait observer dans sa maison. Maintenant tout son être juvénil semblait se dilater dans cette joie fraîche de la nature ressuscitée, elle aussi.

Son livre de prières était encore là, sur la table où elle l'avait posé le matin même, en rentrant de la messe. Mais le moment n'était pas venu de le reprendre. Dans une demi-heure seulement allait retentir l'éclatante sonnerie des cloches qui annonceraient l'instant des vêpres... Autour d'elle, dans la maison comme au dehors, c'était encore le grand silence des après-midi de dimanche. Elle entendit son père demander à l'ordonnance qui

sortait « si le cheval avait bien tout ce qu'il lui fallait ». Puis rien ne vint plus la distraire de sa songerie capricieuse qui évoquait des souvenirs de sa jeune vie.

Tout unie et toute blanche, cette vie qui, pendant dix années, n'avait guère connu d'autre horizon que celui des jardins du Sacré-Cœur, dans les différentes villes où l'avait conduite la carrière de son père. Maintenant, sa démission donnée, au grand regret de Mme Vésale, le commandant, qui n'avait jamais montré d'ambition, était revenu vivre dans la maison familiale où il avait joué petit garçon. Et autant que lui, Agnès l'aimait, cette grande maison dans laquelle, jadis, l'accueillaient avec tant de joie les grands-parents qui, l'un après l'autre, s'en étaient allés dans la sérénité de leur foi, avec un vœu suprême de bonheur pour leur petite Agnès.

Ah! qu'ils l'avaient gâtée, ces chers vieux dont elle gardait un souvenir tout palpitant d'affection émue, en dépit du temps enfui... Voici qu'en cette minute, il lui revenait la vision d'autres fêtes de Pâques, dans sa petite enfance passée auprès d'eux. Alors, quand les cloches sonnaient, le samedi saint, elle s'en allait, le cœur battant, chercher, parmi le buis, les œufs déposés, « par les cloches, à leur retour de Rome », dans de menus paniers d'osier bleu et blanc, qu'elle conservait, rangés sur une planche de son étagère... Et comme ils la regardaient, trottinant pour cette bienheureuse recherche, la grand'mère encore toute jolie sous ses papillotes neigeuses, le grand-père solide et fort, avec de gros sourcils, une grosse voix pas effrayante du tout, même quand il voulait gronder.

Car alors, le couvent ne l'ayant pas assagie, elle n'était pas trop raisonnable, la petite Agnès; et, en compagnie de Cécile, — un vrai garçon, — elle avait commis, en ce temps-là, bien des sottises qui la faisaient sourire, à cette heure, d'un sourire indulgent de grande personne... Elle avait changé..., et Cécile aussi...

Cécile!... Ce nom qui traversait le souvenir d'Agnès fit dévier sa pensée, y évoquant soudain l'image de la jeune femme, telle qu'elle lui était apparue ce jour même. Non, décidément, elle n'était plus la même, Cécile... Depuis leur rencontre du matin, cette idée la poursuivait, presque obsédante... Certes, elle avait toujours ses joues fraîches, ses yeux rieurs, sa bouche joyeuse aux lèvres très rondes. Et pourtant, Agnès ne retrouvait plus en elle son insouciante compagne. Etait-ce le mariage qui l'avait transformée ainsi, lui mettant au regard cet éclair rayonnant?...

Vraiment, jusqu'à la minute où la jeune femme lui avait parlé avec ce visage nouveau, Agnès n'avait jamais imaginé que ce pût être une telle source de joie d'être mariée. Même, elle s'était étonnée de l'exubérante satisfaction de Cécile pendant ses fiançailles; exubé-

rance qui la choquait un peu dans sa réserve de petite fille très pure... Et maintenant, comme si elle eût deviné ses muettes questions, Cécile venait de lui dire : « Tu comprendras quand tu aimeras à ton tour! »

Quand elle aimerait... Mais elle avait aimé déjà! Elle avait eu pour des religieuses, pour quelques-unes de ses compagnes, une affection dont la douceur ardente lui pénétrait toute l'âme, y éveillant des joies si intenses qu'elles en devenaient douloureuses... Alors, que voulait dire Cécile?...

Et soudain, dans son esprit songeur, une interrogation jaillit, l'agitant toute d'un frémissement sourd. Ce sentiment si fort qui transfigurait sa rieuse amie, était-ce donc celui qu'on appelait l'amour?... L'amour, un mot que ses lèvres seules connaissaient et ne prononçaient jamais que dans sa prière; ou, encore, quand elle lisait certains chapitres de son *Imitation*. Voici que, dans sa pensée, revenaient les paroles de passion mystique tant de fois prononcées par sa bouche d'enfant innocente : *C'est quelque chose de grand que l'amour, et un bien au-dessus de tous les biens. Seul, il rend léger ce qui est pesant... et doux ce qu'il y a de plus amer... Rien n'est plus fort, plus élevé, plus étendu, plus délicieux... Celui qui aime, court, vole, il est dans la joie... Que l'amour me ravisse et m'élève au-dessus de moi-même par la vivacité de ses transports...*

Jusqu'alors, elle avait pensé que Dieu seul pouvait ainsi attirer l'âme, défaillante dans l'extase. Pour la première fois, elle se demandait, presque effrayée, s'il était possible que le cœur pût avoir le même élan vers une créature humaine; si le mot troublant, répété presqu'à chaque ligne dans le livre de prière, avait un autre sens plus terrestre, que son amie connaissait maintenant...

Depuis qu'elle était sortie du couvent, Agnès avait souvent entendu ces phrases sortir de la bouche de son père : « Quand nous marierons Agnès », ou : « Quand Agnès sera mariée ». Et elle n'y avait pas pris garde. Se marier lui paraissait une chose toute naturelle, un événement qui devait nécessairement se produire dans la vie d'une femme. Ainsi, toute petite, elle avait été baptisée et, plus tard, elle avait fait sa première communion. Et pourtant, tout à coup, ce mot de « mariage » lui apparaissait revêtu d'un sens inconnu, mystérieux et charmeur... Cela, pour quelques paroles échappées à cette rieuse Cécile, parce qu'elle avait vu la jeune femme serrer son bras contre celui de son mari, avec cette attitude de confiance heureuse qu'on a seulement auprès de ceux qui vous sont chers par-dessus tout...

Un jour viendrait-il donc où elle aimerait ainsi un inconnu, venu,

elle ne savait d'où, qui l'emmènerait comme ce grand officier avait emmené son amie, et, sans qu'elle pût prévoir comment, lui éclairerait le regard de cette allégresse étrange?...

Une rougeur ardente courut sur son visage à cette évocation trop précise. Et elle secoua la tête pour fuir ce flot de pensées qui lui montaient au cerveau, prise d'une crainte, dans sa conscience délicate, d'avoir fait mal en rêvant ainsi. D'instinct même, elle se leva, prête à prendre un livre pour échapper à elle-même. Mais elle s'arrêta; et seulement, très résolue, elle s'obligea à penser à ce voyage à Paris, dont l'annonce, une heure plus tôt, l'avait ravie; à cette conférence, qui excitait sa curiosité; aussi, à celui qui la ferait et que son père paraissait tenir en si haute estime... Une minute, elle chercha à se le figurer tel qu'elle le concevait d'après les paroles du commandant..., un peu comme une sorte de missionnaire laïque prêchant le bien aux hommes.

Puis, aussi, elle songea, amusée, aux exclamations qui s'élèveraient à la musique, quand, à la sortie des vêpres, Mme Vésale annoncerait à ses amies qu'elle partait pour Paris, et aux commissions sans nombre dont les dames de Beaumont trouveraient aussitôt à les charger. Mais une ombre passa sur son visage quand elle se rappela qu'à la musique elle allait rencontrer, non seulement la bonne Mme Darcel, lui chantant à tout propos les louanges de son fils Paul, mais encore le docteur Paul lui-même. Or il intimidait beaucoup Agnès, ce docteur Paul, un garçon sérieux, grave même d'aspect, qu'elle savait être un savant. Sa mère disait avec fierté que, s'il l'avait voulu, il aurait pu devenir un médecin célèbre à Paris. Mais il avait l'amour exclusif de sa province; il y était revenu poursuivre la carrière de son père, et déjà il tenait une place importante dans la société de Beaumont; encore qu'il n'eût rien de très séduisant, avec ses traits un peu durs, ses yeux gris, sévères et calmes, sa légère gaucherie d'allures dans le monde qu'il n'aimait pas, se plaisant seulement dans la compagnie des hommes, trouvant celle des dames d'une insignifiance parfaite, semblait-il. Au demeurant, très bon et d'un dévouement sans limites pour ses malades.

Mais ces qualités ne suffisaient point pour rendre Agnès moins intimidée par sa seule présence; et, dans un souhait fervent, elle murmura :

— S'il pouvait n'être pas à la musique, tantôt!

Même, elle était toute prête à faire une petite prière à cette intention. Elle n'en eut pas le temps. La porte de sa chambre s'ouvrait, et Mme Vésale apparaissait en tenue de sortie.

— Comment, Agnès, tu n'as pas encore ton chapeau?... Mais il

va être trois heures... Tu n'entends donc pas les vêpres sonner?

Toute rose, Agnès se dressa. Enfermée dans sa songerie, elle n'avait rien entendu... Pourtant tout l'air vibrait maintenant de carillons sonores... Très vite, avec un mot d'excuse, elle mit son chapeau, prit son livre de prières, puis descendit pour rejoindre sa mère, déjà dans le vestibule.

II

— Eh bien, Charles, es-tu prêt, enfin? Il est l'heure de partir, sans quoi nous manquerons le train! cria, du vestibule, la commandante, que les voyages avaient le don de jeter dans un état d'agitation exceptionnelle.

Depuis le matin, elle trottait dans la maison, accablait les domestiques de recommandations, leur enjoignant de bien veiller sur toutes les bêtes de la basse-cour, de se livrer à des époussetages quotidiens dans les appartements, d'arroser les fleurs bien régulièrement, de ne pas mettre les palmiers dans les courants d'air, etc... Et elle n'interrompait la série de ses ordres que pour presser le commandant qui, faisant toute chose avec méthode, se rebiffait devant les injonctions répétées de sa femme, sûr d'être prêt à l'heure voulue. Aussi l'appel impatient qu'elle lui jetait, du rez-de-chaussée, n'eut-il pas le don de l'émouvoir beaucoup. Il réunit ses bagages, en vérifia le nombre; puis, après un coup d'œil d'homme soigneux autour de sa chambre, se mit enfin en devoir d'aller gagner la voiture où sa femme était déjà installée, s'agitant de plus belle auprès d'Agnès, qui gardait sagement pour elle le secret de son plaisir. En effet, la commandante n'était point, pour le moment, d'humeur à voir sa fille ravie de partir; avec des gestes nerveux, elle fourrageait dans son sac de voyage.

— Agnès, j'ai oublié la clef de mon armoire au linge. Vite, cours la chercher..., Julie ne la trouverait pas.

Agnès sauta hors de la voiture. Mais elle n'avait pas traversé le trottoir que sa mère la rappelait :

— Reviens, Agnès... Je me trompais... La clef est là dans ma sacoche. Viens vite... ou plutôt non..., va presser ton père. C'est incroyable la mauvaise volonté qu'il met à se dépêcher!... Et Dieu sait pourtant que c'est bien pour lui que nous nous mettons en route aujourd'hui! Si sa maudite conférence n'avait pas lieu demain, j'aurais attendu, pour aller à Paris, l'exposition annoncée au *Louvre* pour lundi prochain... C'eût été beaucoup mieux... Mais les hommes sont égoïstes jusqu'aux moelles!

Depuis longtemps, Agnès était dans la maison, et elle monolo-

guait ainsi affairée, toute rouge, tirant sa montre à toute minute; irritée de ne pas voir reparaître la jeune fille. Tout juste, elle se calma le temps de répondre au salut de M. le vicaire général qui passait, lui demandant :

— Vous partez? madame. Vous ne nous quittez pas pour longtemps, j'espère?

— Non, pour quelques jours seulement, monsieur l'abbé. Et c'est pour moi, je vous assure, un dur sacrifice de quitter ma maison si bien installée pour aller camper dans un hôtel. Mais mon mari était très désireux d'aller à Paris cette semaine et...

— Et vous lui faites le sacrifice de vos goûts personnels, en vraie femme de devoir. J'espère, madame, que vous serez récompensée de votre dévouement. Je vous présente tous mes respects et vous souhaite un bon voyage.

Et M. le vicaire général, après un profond salut, reprit son chemin dans la grande rue calme où il était, en cet instant, le seul passant. Aussitôt la commandante se retrouva dans son état d'ébullition; et, penchée désespérément à la portière, elle appelait à pleine voix : « Agnès! Agnès! » quand la jeune fille reparut toute rose d'avoir couru à la recherche de son père, qui était allé jusqu'aux écuries jeter le dernier regard du maître. Elle fut, d'ailleurs, assez mal reçue :

— Eh bien, Agnès, toi non plus tu ne reviens pas? Vous vous moquez du monde, ton père et toi! Qu'est-ce que tu as fait? Tu savais bien que je t'attendais.

— Je cherchais père... Le voici.

— Oui, me voici! Voyons, Sophie, un peu de calme, que diable! Nous avons encore près de vingt-cinq minutes devant nous et nous sommes à deux pas de la gare. Regarde toi-même l'heure.

Mais la commandante se garda bien de faire une pareille constatation qui eût ôté tout prétexte à son agitation; et, le nez à la portière, la mine inquiète, les sourcils froncés, elle atteignit la gare, se répandant en phrases impatientes auxquelles ni son mari ni Agnès ne répondaient prudemment.

A la gare, elle se tourmenta de plus belle. En effet, le commandant, ayant rencontré sur le quai son ami, le docteur Darcel, se mit à faire les cent pas avec lui, sans paraître se douter que le train de Paris allait bientôt arriver, écoutant le docteur qui lui expliquait le motif de sa présence. Il était venu attendre son fils qui, ayant eu un malade à voir dans les environs, allait revenir dans quelques minutes.

— Voilà son train justement..., et le voici lui-même!

Il approchait, saluant avec un soupçon d'embarras Mme Vésale

et Agnès, mais avec beaucoup plus d'aisance le commandant dont il serra la main. Puis, sur une réflexion navrée de Mme Vésale, il lui exprima toute sa sympathie pour l'ennui qu'elle éprouvait à se rendre à Paris d'un ton si convaincu, qu'elle en tressaillit d'aise et le trouva tout à fait charmant.

— Ah! que je suis enchantée, monsieur Paul, de vous voir une horreur égale à la mienne pour la capitale!

— Une horreur, vous avez raison, madame; je déteste Paris! Je suis un provincial endurci, incapable de s'acclimater hors de son vieux Beaumont... Et c'est vraiment une joie pour moi d'en avoir bien fini avec Paris!

Il s'arrêta sur cette déclaration que soulignait l'accent de sa voix un peu rude. Mais, tournant à demi la tête, il rencontra les yeux d'Agnès arrêtés sur lui pleins d'une muette protestation contre ses paroles. Et, sans doute, ce joli regard clair de jeune fille avait une magie particulière, car la sévère expression des traits du docteur Paul s'adoucit, et il demanda en souriant :

— Vous n'êtes pas de mon avis, n'est-ce pas, mademoiselle? Et vous n'êtes pas, non plus, aussi désolée que madame votre mère de quitter Beaumont?

— Oh! non, je suis, au contraire, ravie de ce voyage. Je connais si peu Paris! C'est presque, aujourd'hui, comme si j'y allais pour la première fois!

Elle avait parlé spontanément, mais elle s'arrêta court, les joues tout de suite empourprées, en s'apercevant qu'elle livrait ainsi ses impressions à un étranger.

Le jeune homme n'en avait nullement paru étonné, et son visage s'éclaira d'un nouveau sourire.

— Je comprends alors, mademoiselle, que vous ne puissiez partager les sentiments de nous autres, qui sommes tous plus ou moins blasés.

— Blasés! Parlez pour vous, jeune homme, interrompit le commandant d'un ton de bonne humeur; pour mon compte, je ne le suis pas du tout. Croyez-moi, mon ami, je suis un vieux grognard bien moins sceptique que le premier gamin de dix-huit ans, tout frais échappé du collège... Et j'en suis transporté d'aise! Vous allez vous moquer de moi... Eh bien, ça m'est égal... Ecoutez ceci... Je m'en vais à Paris pour entendre un garçon, dont les idées m'intéressent, parler en faveur d'une bonne œuvre... Rien que pour cela... Vous m'entendez?

— Je vous entends et je vous comprends très bien, commandant. Qui allez-vous écouter?

— André Morère... Vous savez, l'écrivain, le critique dramatique.

— Oui, je le connais. C'est, en effet, un merveilleux conférencier... et un homme de grande valeur dont on pourrait dire... bien des choses...

Le docteur Paul avait un ton un peu singulier en prononçant ces derniers mots, mais le commandant n'eut pas la possibilité de le questionner, car Mme Vésale se rapprochait fulminante :

— Charles, le train est en gare; à quoi penses-tu de causer ainsi? Et l'on accuse les femmes d'être bavardes! O sainte Patience! Docteur, adieu. Monsieur Paul, à bientôt. Vite, Agnès!

Cette fois, il n'y avait pas à tergiverser; la commandante était dans le vrai et les employés annonçaient :

— En voiture pour Paris! En voiture!

Ils s'engouffrèrent dans un compartiment, reçurent une dernière fois les saluts du docteur et de son fils qui souhaita un très grand plaisir à Agnès... Et le train s'ébranla.

Alors Mme Vésale respira et daigna revenir peu à peu à son état normal; puis, tandis que son mari ouvrait les journaux, elle se mit à étudier la longue liste des courses qu'elle avait en perspective. Agnès, elle, n'ouvrit pas de livre; par la glace ouverte, elle regardait, et elle s'amusait de la fuite incessante des villages, des bouquets d'arbres, des ruisselets, des champs où palpitaient sourdement les germes féconds. Et dans sa jeune pensée flottait de nouveau une rêverie imprécise. Des souvenirs de la veille lui revenaient; l'amabilité excessive de la bonne Mme Darcel, à la musique, et celle du docteur Paul, à la gare. Elle repensait aussi à cet inconnu qu'elle allait entendre et dont on disait tant de bien... Elle songeait surtout de nouveau à l'étrange transformation de Cécile; le matin même, elle avait aperçu la jeune femme marchant sur le cours auprès de son mari, et tellement absorbée dans sa causerie avec lui qu'elle n'avait pas remarqué la présence de son amie Agnès. Ainsi, quand on aimait, on oubliait tout, — gens et choses, — tout ce qui n'était pas l'être cher par-dessus tous les autres... Confusément, Agnès sentait qu'un jour viendrait où, peut-être, elle aussi, aimerait de la sorte, mais elle fuyait cette pensée qui la révoltait presque; elle était heureuse, sans regret ni désir, dans l'heure présente, — attendant l'avenir avec la simplicité confiante et exquise des êtres très jeunes.

. . . . . .

Le lendemain, un peu avant l'heure indiquée pour la conférence, le commandant, suivi de sa femme et d'Agnès, arrivait devant l'hôtel de la marquise de Bitray. Au fond, Mme Vésale se souciait de la conférence et d'André Morère beaucoup moins que de la plus

humble pelote de fil achetée par elle. Mais elle tenait à pouvoir, en rentrant à Beaumont, raconter qu'elle était allée chez la marquise de Bitray et parler de l'hôtel qu'on disait splendide.

Il lui apparut tel, en effet, quand elle pénétra dans le haut vestibule revêtu de boiseries aussi belles que celles de la cathédrale de Beaumont, éclairé par des vitraux où flamboyaient les armes des marquis de Bitray; quand elle monta l'escalier de marbre blanc, qui menait à l'immense hall où devait avoir lieu la conférence, si somptueusement décoré, qu'il évoquait le souvenir de quelque salle de fête d'un château royal.

— Plaçons-nous ici, dit le commandant. Nous serons très bien et nous entendrons parfaitement.

Il avait parlé sans mettre de sourdine à sa voix sonore. Quelques personnes se retournèrent, et Agnès s'assit bien vite, vaguement intimidée. En revanche, sa mère était aussi à l'aise que dans son propre salon de Beaumont; et, d'un œil admiratif, examinait le hall ouvert sur de petits salons et sur une serre où de gigantesques palmiers abritaient des formes blanches de statues. Sur une estrade, élevée de quelques marches, était placé le fauteuil du conférencier, devant une table revêtue d'un tapis de velours fleurdelisé. Mais l'estrade était vide encore. Parfois, seulement, la lourde portière qui en fermait le fond se relevait un peu, et un invisible regard enveloppait l'ensemble de la salle qui se remplissait de minute en minute. Un auditoire s'y formait, tout à la fois très aristocratique et très parisien, excitant fort la curisité de Mme Vésale.

Vraiment, jamais, à Beaumont, elle ne voyait de femmes vêtues comme celles-là, même parmi les dames les plus élégantes de la ville. Seulement, en sa rigidité de provinciale innée, elle décréta vite que toutes, ou presque toutes, avaient une tenue trop peu réservée. Avec une aisance incroyable, elles parlaient aux beaux messieurs qui les accompagnaient, la boutonnière fleurie, habillés, eux aussi, d'après une autre mode que celle connue à Beaumont. Et puis quelles robes peu modestes, elles portaient toutes! Jamais, à Beaumont, une couturière ne se fût permis de faire des costumes accusant de la sorte les lignes de la gorge, de la taille, et même des hanches. Etait-il possible qu'on habillât pareillement jusqu'aux jeunes filles!... Oh! ce Paris!... Grâce au ciel, Agnès ne leur ressemblait point! Et, en son for intérieur, Mme Vésale se félicita d'avoir aussi bien élevé sa fille.

Ignorante des réflexions maternelles, Agnès, d'un regard jeté par-dessus l'épaule de son père, lisait à demi la brochure concernant l'œuvre, sujet de la conférence, dans laquelle s'absorbait le commandant. Mais elle releva la tête, en entendant sa mère s'exclamer ;

— Ah! voici sans doute un grand personnage. Tout le monde regarde... Tiens, c'est une jeune femme. Vraiment, une princesse régnante ne ferait pas plus d'effet!

Agnès tourna ses yeux limpides vers l'inconnue qui suscitait ces propos. Elle était grande, la taille menue, le buste superbe, dessiné par l'étoffe légère d'un gris de sable, ourlée de vieilles guipures. Mais ce ne fut point la perfection de ce corps féminin, hardiment révélée par la robe étroite, qui frappa Agnès. A peine eut-elle la sensation fugitive d'un harmonieux ensemble, et ses yeux demeurèrent à contempler le seul visage de la jeune femme. Un visage inoubliable, songea-t-elle, comme elle n'en avait jamais vu de pareil! Coiffé de cheeux ondés couleur des feuilles roussies d'automne, auréolant les traits dessinés d'une ligne souple et fine, les yeux bruns qui s'ouvraient larges sous l'ombre noire des cils, pleins d'une indéfinissable expression, caressante et dominatrice, charmeuse comme l'étaient les lèvres un peu lourdes, chaudement pourprées.

— Qu'elle est belle! murmura Agnès, dans un juvénile élan d'admiration.

— Oui, mais elle a mauvais genre et elle attire l'attention d'une façon inconvenante, riposta, non sans une pointe d'aigreur, Mme Vésale, qui n'avait jamais pris son parti de ne pouvoir être comptée parmi les femmes séduisantes.

Qu'elle eût mauvais genre, le jugement était parfaitement injuste ; car elle avait, au contraire, un air irréprochable de femme du vrai monde. Mais qu'elle attirât l'attention d'une façon très marquée, le fait, pour le coup, était indéniable. Tous les yeux se portaient sur elle et y demeuraient attachés, comme ceux d'Agnès, tandis qu'elle avançait, causant avec le cavalier qui l'escortait, s'arrêtant pour serrer des mains amies, chemin faisant.

— C'est Mme de Villerson, n'est-ce pas? chuchota, devant Agnès, une jeune femme qui, arrivée depuis un momeut, papotait sans relâche avec sa voisine et accommodait d'importance la réputation de son prochain.

— Oui, la nièce favorite de la marquise de Bitray. Vous la connaissez?

— Un peu; je la rencontre dans le monde. Mais je ne suis pas en relations avec elle... Et j'aime autant cela.

— Parce qu'on potine sur elle? Avec une beauté comme la sienne, vous comprenez que c'est inévitable... Et puis, entre nous, ma chère, quand elle userait vraiment de cette beauté... capiteuse pour son plaisir et la damnation du sexe fort, je ne lui en voudrais pas autrement!... Elle est veuve, en somme, et Jacques de Villerson

n'a rien fait, au contraire! pour lui donner le goût de tenter une seconde fois l'aventure conjugale... officiellement!

— Officiellement? répéta l'autre, une question expressive dans les yeux.

— Chère, prenez le mot comme je vous le donne..., sans malice.

— Oh! sans malice... Enfin!... elle est vraiment séduisante!

Et la face-à-main de la jeune femme s'arrêta sur Mme de Villerson qui causait à quelques pas, immobilisée un instant par des amis.

— C'est, en effet, l'avis de tout le monde et, en particulier, de tous les hommes qui l'approchent; à commencer par notre ami Morère, qui est au nombre de ses intimes, et un favori parmi les intimes!

Elle donna au dernier mot un accent qui alluma un éclair subit dans les yeux de son amie.

— Ah! vraiment!... Est-ce que?...

Mais elle s'interrompit, et toutes deux éclatèrent d'un petit rire gourmand de scandale.

— Oh! ma chère amie, vous comprenez que, sur ce chapitre, il faudrait être le diable lui-même pour affirmer quelque chose... Et encore!... Dame! elle est assez intelligente, et artiste, et originale, et, par-dessus tout, féminine, pour emballer un raffiné comme Morère... Les gens bien informés prétendent qu'elle ressemble d'assez près à l'héroïne de sa dernière pièce du Vaudeville, mais...

Elle ne poursuivit pas. L'objet de leurs appréciations passait justement de son allure souveraine pour gagner les places réservées au premier rang, où venait de s'asseoir une grande vieille dame en cheveux blancs, sous une mantille de dentelle, que quelqu'un nomma auprès du commandant :

— C'est la marquise de Bitray.

Sans doute, le conférencier attendait son arrivée pour commencer. Dès qu'elle fut installée, la portière, qui fermait l'entrée de l'estrade, fut soulevée, et André Morère parut. Des applaudissements aussitôt éclatèrent dans la salle maintenant comble. Il s'inclina légèrement et parcourut du regard son très élégant auditoire où le murmure des conversations s'était fondu dans un silence attentif. Le commandant mit son lorgnon et s'installa confortablement dans son fauteuil. Mme Vésale murmura :

— Il a très bon air! l'aspect d'un garçon tout à fait comme il faut...

Agnès ne l'entendit pas, absorbée par une surprise inconsciente... Ce n'était pas ainsi qu'elle s'était figuré cet homme que les paroles enthousiastes de son père lui avaient fait entrevoir comme une façon d'apôtre parti pour une croisade ayant pour but la conversion

de ses contemporains. Tous les jours précédents, quand on prononçait devant elle ce nom de Morère, son imagination aussitôt lui montrait le preux chevalier aux yeux clairs, brillants d'une foi inspirée, qui était sur l'un des vitraux de la cathédrale. Mais André Morère n'avait rien de l'apparence d'un apôtre, ni même d'un vaillant chevalier des siècles passés. Loin d'en avoir la robuste carrure, il était bien de son temps; de taille mince et nerveuse découplée par l'habit, le visage pensif, le front haut dominant un regard tout ensemble très vif et très pénétrant, l'allure d'une distinction un peu hautaine accusée encore par l'irréprochable et élégante correction de sa tenue d'homme du monde.

Il attendit quelques secondes, tenant sous son regard son brillant public, puis il commença à parler... Et alors Agnès oublia tout ce qui n'était pas les mots que disait cet inconnu d'une voix étrangement harmonieuse et chaude, résonnant avec des vibrations profondes. Tout simplement, il racontait d'abord ce qu'était l'œuvre en faveur de laquelle il venait demander protection. Mais, à mesure qu'il parlait, une flamme semblait jaillir de son âme même, pour aller échauffer celle de son auditoire mondain, dont il s'emparait en maître, dont il emportait la pensée comme d'un coup d'aile, évoquant le rêve d'une communion de tous les hommes, croyants et incrédules, en l'amour de ceux qui souffrent.

A peine, en l'écoutant, pouvait-on soupçonner en lui le dilettante sceptique et inguérissable, à certains mots qui raillaient sourdement le vol de sa pensée, dans le retour mélancolique qu'il faisait sur l'état moral des hommes de son temps, dont il analysait les inquiétudes d'âme et d'esprit avec une perspicacité douloureuse. A peine, pouvait-on discerner l'amertume et l'ironie décevantes, dans la façon dont il disait l'inanité presque fatale de la croisade nouvelle entreprise pour ressusciter parmi les hommes le désir d'une vie spirituelle très haute; dans la clairvoyance aussi avec laquelle il constatait les contradictions que les plus courageux mêmes mettaient entre leur idéal et leurs actions.

Agnès, elle, était bien trop jeune, trop naïve, pour saisir ces nuances que remarquaient aisément ceux qui savaient quel être compliqué, subtil, ondoyant, tout à la fois sceptique et vibrant, était André Morère. Elle, ne voyait en lui qu'un homme d'âme très généreuse. Tout son cœur battait d'enthousiasme en l'écoutant; et une sympathie ardente et juvénile la jetait vers lui, qui parlait de ceux qui souffrent avec une pitié frémissante dont l'écho résonnait profondément en elle-même.

Dans ses paroles, elle voyait la seule expression d'une infinie compassion pour toutes les misères, le désir passionné de les

alléger; et une soif l'envahissait de devenir meilleure, plus dévouée, plus détachée d'elle-même, pour se mieux donner aux autres... Un regret aussi, presque un remords, la troublait, de n'avoir peut-être pas fait encore assez pour eux... Toute son âme tendre se dilatait dans cette atmosphère d'amour pour toutes les créatures humaines dont il semblait l'envelopper... Sans en avoir conscience, elle transfigurait et simplifiait sa pensée, sans soupçonner que le véritable sens lui en échappait parfois, orientée vers des horizons à elle inconnus, évoquant des impressions, des sentiments dont elle n'avait jamais senti l'atteinte, qu'elle ignorerait peut-être toujours...

Et, palpitante d'émotion, elle lui jeta tout bas le merci de son jeune cœur quand il se tut, ses derniers mots étouffés par un formidable bruit d'applaudissements.

Un peu plus pâle qu'en entrant, une lumière plus intense encore dans les yeux, il demeurait aussi maître de lui-même devant cet enthousiasme qu'il excitait, s'inclinant avec la même aisance dominatrice, les nerfs détendus pourtant. Et personne ne remarqua que son regard s'était une seconde perdu dans deux prunelles sombres, — celles d'une belle jeune femme blonde, — arrêtées brûlantes sur lui. Puis il se détourna et sortit, sans retour, malgré les acclamations qui le rappelaient encore.

Le commandant exultait. Son âme très simple ne lui avait guère plus qu'à sa fille fait pénétrer les dessous sceptiques de cet ardent appel à la charité humaine. Et, la face épanouie, il se répandait en exclamations enthousiastes :

— Quel talent de parole a ce garçon! Quelle hauteur d'esprit! Quelle nature élevée!... Je ne m'attendais pas encore à tant... Il faut absolument que je le voie... J'ai besoin de causer avec lui... Certainement, il est le fils de mon vieil ami Morère... Il lui ressemble d'une façon étonnante quand il parle! Je suppose que maintenant on peut l'approcher.

— Qu'est-ce que tu veux à ce monsieur? Laisse-le donc se reposer, fit tout de suite Mme Vésale, qui avait l'esprit de contradiction sensiblement développé.

Agnès ne dit rien. Mais, tout bas, elle souhaitait que son père exécutât sa résolution, car un désir obscur s'agitait en elle de se retrouver en présence de cet inconnu dont les paroles vibraient encore dans son âme même. Et elle fut contente d'entendre le commandant déclarer nettement :

— Ce que je veux? Mais causer avec lui, tout simplement. Suivez-moi toutes les deux, pour que nous ne nous perdions pas dans la foule.

En vérité, un flot humain envahissait les galeries, les escaliers,

un flot bavard, souriant, parfumé, qui s'arrêtait de ci de là sur les marches, obstruait les portes, et que le commandant traversa non sans peine, suivi de Mme Vésale mécontente et d'Agnès un peu étourdie de tant de mouvement autour d'elle.

— Ne pourrais-je parler à M. Morère? demanda-t-il au domestique galonné qui semblait garder l'entrée des appartements non livrés au public.

— Je ne crois pas. M. Morère est dans le salon de Mme la marquise. Je ne pense pas qu'il reçoive en ce moment.

— Eh bien, informez-vous en, ordonna la commandante de plus en plus courroucée.

Et le commandant ajouta, mais avec sa bonne humeur habituelle :

— Veuillez dire à M. Morère qu'un vieil ami de son père désire lui serrer la main. Voici ma carte. Remettez-la lui, je vous prie.

Le domestique obéit, laissant le commandant au seuil de la terre promise, mais il reparut bientôt, invitant M. le commandant Vésale et ces dames à le suivre. Il souleva la lourde portière de tapisserie et les introduisit dans une sorte de somptueuse bibliothèque, qui donna à Agnès la sensation de pénétrer dans un musée. La pièce était, pour l'instant, pleine du monde des intimes de la marquise de Bitray comme du conférencier, réunis par groupes, animant le silence du bourdonnement des conversations animées. Au moment même où la portière s'entr'ouvrait, le regard d'Agnès tomba sur l'un de ces groupes et s'y attacha. Sous la pleine lumière d'une fenêtre, André Morère et Mme de Villerson causaient, imperceptiblement isolés des autres personnes présentes; elle, debout comme lui, son buste souple un peu cambré en arrière, ses cheveux fauves s'éclairant de tons d'or rouge sous la clarté du soleil qui les nimbait. Etait-il surprenant qu'André Morère la regardât, — comme s'il avait dû ne pouvoir jamais détacher les yeux de son visage, songea Agnès candidement. Elle aussi fût volontiers demeurée à contempler cette jeune femme si belle... Mais le commandant n'avait point un sens esthétique aussi développé, et déjà, entraînant sa famille à sa suite, il traversait la pièce d'un pas décidé, se confondant en saluts, avec la politesse excessive dont il était coutumier. Puis, tendant la main au jeune homme, tandis que Mme de Villerson reculait un peu, une lueur curieuse dans le regard, il dit de sa voix sonore :

— Monsieur, je suis le commandant Vésale. J'ai beaucoup aimé votre père, et je suis charmé d'avoir l'occasion de vous dire aujourd'hui tout le bien que je pense de vos efforts pour moraliser un peu notre jeunesse contemporaine... qui en a si grand besoin!

Un indéfinissable sourire avait couru sous la moustache d'André Morère. Très courtois, il s'inclina :

— Je suis heureux, commandant, d'avoir en quelque chose pu mériter votre approbation... Mais vous donnez, je le crains bien, plus de valeur à ma tentative qu'elle ne le mérite, et j'imagine que ma faible voix ressemble bien souvent à celle de Jean, prêchant au désert.

Le commandant protesta vivement.

— Ne doutez pas de votre mission, Monsieur, sans quoi vous êtes perdu... Rappelez-vous que tous les honnêtes gens sont avec vous et vous entourent de leur sympathie, d'autant plus vive, qu'il est rare de voir un homme de votre âge prendre aussi à cœur le perfectionnement moral de ses contemporains... Et nous avons tous, hélas! besoin de perfectionnement, mais c'est dans l'âme des jeunes surtout qu'il faut jeter le désir d'une vie noble, guidée par les principes qui font les hommes vraiment forts... Vous avez bien raison, monsieur, de prêcher à haute voix la vertu; elle, seule, empêche les cataclysmes qui bouleversent un pays...

Le commandant était parti sur le sujet qui lui était cher, et il avait totalement oublié le lieu où il était, le cercle qui l'entourait. Il ne s'apercevait pas qu'au son de sa voix vibrante, — sa voix de commandement, — un demi-silence s'était fait dans le salon, que des yeux curieux l'examinaient, que, sur bien des lèvres, un sourire flottait.

Mais Agnès le remarqua soudain et une ondée pourpre envahit son visage. Elle se sentait d'ailleurs très intimidée dans ce milieu si différent de celui qu'elle connaissait; dans une glace, elle s'aperçut justement, toute droite et rougissante à côté de sa mère, ayant un air de petite pensionnaire effarouchée, qu'accentuait l'aisance élégante des femmes qui causaient autour d'elle à demi-voix, tout en les examinant, elle et ses parents. L'idée fugitive lui traversa l'esprit que son père se donnait en spectacle; et elle éprouva un irrésistible désir de s'enfuir, ainsi qu'autrefois quand, au couvent, elle se trouvait sous le regard de Monseigneur pour lui réciter un compliment de bienvenue.

Pourtant, quelqu'un écoutait sans sourire, avec une attention marquée, les jugements du commandant; c'était le conférencier lui-même. Il y avait bien, dans les yeux qu'il attachait sur lui, une expression dont Agnès ne pouvait démêler le sens, car elle ne savait pas ce que c'est qu'une curiosité de dilettante. Mais enfin, lui demeurait très sérieux, paraissant trouver un réel intérêt aux paroles de son père et même aux réflexions de sa mère, qui jugeait à propos de se mêler à la conversation, ayant horreur du rôle de

personnage muet. Et Agnès en éprouva pour lui une reconnaissance ardente; telle qu'elle ne se troubla pas quand son père se décidant à prendre congé, elle sentit sur elle le regard pensif du jeune homme, auquel M. Vésale la présentait, — ainsi que l'on présente les humbles mortels aux personnages illustres.

Très bas, il s'inclina devant elle, après avoir salué Mme Vésale, intérieurement très flattée d'avoir conversé avec un homme célèbre. Et elle éprouva une sensation de plaisir bizarre et irraisonné, quand elle entendit son père dire au jeune homme :

— Il y a, monsieur, différentes questions dont j'aimerais à vous entretenir... Serais-je très indiscret en vous demandant s'il y a un jour où je pourrais vous rencontrer sans vous déranger?

Courtoisement, André Morère répliqua :

— Mais, commandant, c'est moi qui irai vous...

— Non, non, du tout... A l'hôtel, nous ne pourrions causer tranquillement.

— Alors, commandant, je suis à vos ordres pour le jour que vous préférez.

Et Morère donna sa carte au commandant qui, après courte délibération avec le jeune homme, y inscrivit la date et l'heure choisies pour le bienheureux rendez-vous. Alors seulement, il s'avisa qu'il y avait longtemps qu'il retenait André Morère et se décida à lui permettre d'aller présenter ses hommages à la marquise de Bitray qui, d'ailleurs, le faisait discrètement demander.

Henri Ardel.

La suite prochainement.

LA DISCUSSION

SUR

LES BIENS DU CLERGÉ

A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

(OCTOBRE-NOVEMBRE 1789)

Les questions qu'on appelle *politico-religieuses* passionnent, de nos jours, très vivement l'opinion et ont pris, en ces dernières années, une place considérable dans les débats du Parlement et les polémiques de la presse. Entre ces questions, la principale est, sans doute, celle des rapports de l'Eglise et de l'Etat, et, parmi ces rapports, l'attention, à cette époque de déficit budgétaire, est particulièrement attirée sur la somme consacrée annuellement par l'Etat au service du culte. Il n'est pas d'année où, dans la discussion financière, le vote de cette somme ne soit précédé de contestations de la part de ces grands politiques de la nouvelle école, aux yeux de qui, en dépit de l'opinion contraire, professée de tout temps par l'élite du genre humain et appliquée par le genre humain tout entier, la religion est, non pas comme on l'avait cru jusqu'ici, une nécessité, mais une superfétation sociale. La suppression du budget des cultes est devenue un lieu commun du programme de certains partis et, si l'on nous passe l'expression, du *boniment* électoral et parlementaire de certains chefs de partis. Mais cette suppression, en ce qui concerne l'Eglise catholique, ne soulève pas seulement un problème de droit et de politique théorique et pratique; elle ne peut être proposée ou énoncée sans amener, pour ainsi dire, sur le tapis, une question d'histoire. On voit aussitôt entrer en jeu le souvenir, plus ou moins fidèle, des grandes discus-

sions, des décisions capitales de l'Assemblée constituante, qui se donna, en 1789, la tâche de renverser de fond en comble l'édifice traditionnel des institutions françaises et de le rebâtir du fondement jusqu'au faîte selon des principes nouveaux. C'est ainsi que tout récemment, à propos d'un incident parlementaire, ce souvenir était évoqué, à bon droit cette fois, par un prélat éminent qui a l'honneur de représenter, d'une façon toute particulière, dans notre Assemblée législative, en même temps que l'un des départements de la vieille et catholique Bretagne, les droits et les intérêts de la France chrétienne et du clergé national.

« Il y avait, a-t-il dit dans sa lettre à un ancien ministre, qui ne répugnerait pas, assure-t-on, à le redevenir, il y aurait deux manières, l'une juste, l'autre injuste, de supprimer le budget des cultes. Une première injustice, qui regarderait l'avenir, consisterait à dépouiller l'Eglise sans lui laisser le moyen de reconstituer les ressources nécessaires à l'exercice du culte. Une seconde injustice, — celle-là regarderait le passé, — consisterait à priver l'Eglise catholique, en France, d'une subvention qui lui a été solennellement garantie par l'Assemblée constituante, sans lui offrir aucune indemnité[1]. »

Le principe de la subvention dont il s'agit a été solennellement

[1] La question a une telle importance que nous croyons devoir reproduire ici toute la partie essentielle de la lettre à M. Goblet, par laquelle Mgr d'Hulst a expliqué son interruption dans la séance du 1er décembre :

«... Il y aurait deux manières, l'une juste, l'autre injuste, de supprimer le budget des cultes.

« Une première injustice, qui regarderait l'avenir, consisterait à dépouiller l'Eglise sans lui laisser le moyen de reconstituer les ressources nécessaires à l'exercice du culte. Vous vous déclarez l'adversaire de cette injustice; et, bien que votre projet de loi soit loin de me donner à cet égard une pleine satisfaction, je vous remercie de nouveau, comme je l'ai déjà fait, d'avoir posé un principe nécessaire.

« Une seconde injustice, — celle-là regarderait le passé, — consisterait à priver l'Eglise catholique, en France, d'une subvention qui lui a été solennellement garantie par l'Assemblée constituante, sans lui offrir aucune indemnité.

« L'Etat continue de jouir du revenu des biens mis, en 1789, « à la disposition de la nation ». Ces biens eux-mêmes, ou le prix que l'Etat en a retiré, ont acquis en un siècle une plus-value énorme, dont la subvention actuellement inscrite au budget est bien loin de représenter l'intérêt au taux le plus bas qu'on puisse imaginer.

« Le jour où l'Etat français voudrait, par un procédé honnête, s'affranchir de l'obligation reconnue par la Constituante et confirmée par le Concordat, il devrait d'abord traiter avec le Saint-Siège de la dénonciation du Concordat. Il devrait, en outre, offrir une compensation telle, que, combinée avec les avantages de la liberté rendue à l'Eglise de France et avec ceux du

décrété par l'Assemblée constituante comme compensation à la mainmise qu'elle crut devoir accorder à l'Etat sur les biens ecclésiastiques, sur les propriétés séculaires du clergé de France. Ce décret a été la conclusion d'une discussion des plus intéressantes, à laquelle les historiens eux-mêmes n'ont pas, croyons-nous, accordé jusqu'à présent toute l'attention qu'elle mérite, surtout en ce qui concerne les arguments des défenseurs du clergé, trop volontiers laissés dans l'ombre ou même travestis par des narrateurs imbus du préjugé révolutionnaire. Il nous a semblé qu'il ne serait pas inutile d'en exposer ici une esquisse prise aux sources mêmes, et dont les études que nous poursuivons sur *la chute de l'ancienne France*, nous ont amené à recueillir, à grouper les traits, que nous croyons fidèles.

L'histoire exacte, équitable, *objective*, autant que possible, de la Révolution française recèle encore beaucoup d'enseignements à recueillir pour les hommes d'Etat, pour les politiques présents ou futurs, pour ceux du moins qui consentiront à étendre leur science du passé au delà des notions fournies par les compilations alphabétiques et les encyclopédies qu'on peut appeler *omnibus*. Nombre de questions, de difficultés actuelles, très actuelles, ont été, à cette époque, déjà posées, débattues, prévues, prédites. Bien des fruits, longtemps jugés doux et qu'on commence à trouver amers, y ont eu leurs germes. Non, ce ne sera certes pas du temps perdu de prêter l'oreille à la voix ranimée de nos pères et, pour ce qui concerne le point dont il s'agit dans ce travail, de voir comment fut inauguré par l'Assemblée constituante l'amalgame, si souvent renouvelé par nos représentants, des questions urgentes et pratiques de finances avec les plus graves problèmes politiques et sociaux.

droit d'association, elle pût être acceptée par le tuteur suprême de cette Eglise, lequel est cosignataire du Concordat.

« J'ignore absolument quelles seraient, dans cette hypothèse, les intentions du Souverain Pontife. Mais je me figure que l'abandon d'un capital représentant une partie de la subvention actuelle consolidée en rente française pourrait fournir à un gouvernement soucieux de l'équité un terrain de négociation sur lequel l'entente serait possible. L'abandon du droit de nomination que le Concordat reconnaît aujourd'hui à l'Etat français sur les évêchés et les cures trouverait, pour celui-ci, sa compensation dans l'allègement des charges publiques.

« Ce sont là, comme vous le dites fort bien, des idées qui me sont personnelles. Mais plus la matière est délicate, plus j'ai le droit de tenir à ce que ma pensée ne soit pas dénaturée, même de très bonne foi.

« Il est superflu d'ajouter que je soumets d'avance ces idées personnelles au jugement du Saint-Siège. »

*
* *

L'une des principales tâches que se proposait l'Assemblée constituante et dont elle se flattait de se tirer avec gloire, c'était de régénérer de fond en comble le budget de la nation, les recettes comme les dépenses, et d'établir sur les bases les plus solides, en même temps que les moins onéreuses pour les contribuables, les ressources publiques et le crédit national. Or, en regard de cette espérance, se déroulait sous ses yeux une situation de plus en plus sombre, dont Necker était condamné à se faire auprès d'elle le gémissant interprète. Les impôts ne rentraient plus, les emprunts n'étaient pas souscrits, la contribution, dite *patriotique*, du quart du revenu rencontrait, au lieu de zèle, une résistance passive qui en faisait prévoir l'échec certain [1]. Le premier ministre voyait s'élargir devant ses pas le gouffre du déficit et ne faisait plus face aux dépenses courantes et indispensables qu'à l'aide d'expédients de trésorerie et des secours qu'il tirait de la caisse d'escompte, menacée elle-même d'être entraînée par la détresse de l'État dans une ruine prochaine. Dans une telle situation, l'Assemblée, ou plutôt la faction qui y dominait, incapable de remédier à cet état de choses par le prompt rétablissement de l'ordre social et de la paix publique, indispensable fondement de la restauration des finances, avide d'ailleurs de donner pleine et libre carrière à sa passion de réformes et d'innovations radicales, ne pouvait manquer de jeter, non plus seulement ses regards, mais ses mains avides sur les propriétés foncières de l'Eglise de France, victime déjà plusieurs fois désignée, proie facile à saisir et à dépouiller, sous de beaux prétextes d'intérêt national et même de réforme évangélique.

Talleyrand, évêque d'Autun, se chargea d'entamer sérieusement cette question délicate, et il le fit, dans la séance du 10 octobre 1789, avec une profonde hypocrisie. Il ne contesta pas en termes formels le droit théorique du clergé sur ses biens; il se contenta de jeter sur ce droit des doutes insidieux, au moyen de distinctions sophistiques, dont les conséquences n'allaient à rien de moins qu'à l'anéantir en fait. Le plan qu'il proposa, tout plein pour le clergé de ménagements pratiques, était toutefois suffisamment caractérisé aux yeux des hommes clairvoyants par son premier article, ainsi conçu : « Les rentes et biens-fonds du clergé,

[1] Elle ne produisit qu'un peu plus de 40 millions. L'Assemblée essaya en vain, par son décret du 27 mars 1790, d'en venir à des mesures coercitives. (Cf. notre volume intitulé : *la Chute de l'ancienne France; les Débuts de la Révolution*. Paris, Victor Retaux et fils. 1893, in-12, p. 377 et suiv.)

de quelque nature qu'ils soient, seront remis à la nation. » Convaincu qu'il fallait avant tout obtenir de l'Assemblée une déclaration positive de mainmise sur les biens ecclésiastiques que l'on développerait ensuite aisément dans un sens beaucoup plus radical que ne le comportait la motion de Talleyrand, Mirabeau présenta, le 12 octobre, un projet de décret réduit à ces deux principes : 1° que la propriété des biens du clergé appartenait à la nation, à la charge pour elle de pourvoir à l'existence des membres de cet ordre; 2° que la disposition de ces biens serait telle qu'aucun curé ne pourrait avoir moins de 1200 livres avec le logement. L'objet de ce second article était de rallier les curés de campagne à la spoliation de leur ordre. Le lendemain 13, la discussion s'engagea sur ce projet, en même temps que sur la motion de Talleyrand. Elle continua durant tout le mois, concurremment avec les délibérations de l'Assemblée sur d'autres objets. Parmi les discours successivement prononcés dans cette discussion ou qui avaient été préparés pour elle, un certain nombre méritent, à divers points de vue, une attention plus particulière.

Le janséniste Camus (13 octobre) combattit énergiquement les deux motions et posa en termes formels « que le clergé est propriétaire de ses biens et que la nation ne l'est pas ». La secte dont il était un des chefs voulait une réorganisation de l'Eglise de France qui l'en fît maîtresse; mais, par cette raison même, elle ne souhaitait pas la dépossession de cette Eglise. Il concéda aux erreurs philosophiques en vogue ce principe, aussi dangereux qu'absurde, que « la propriété ne peut avoir d'autre base que la loi »; mais il soutint que le droit du clergé reposait précisément sur cette base, qu'il serait inique de renverser par une loi nouvelle et arbitraire, dont il n'existait point de raison légitime. « De quels crimes, s'écria-t-il, les établissements ecclésiastiques sont-ils coupables pour les priver de leurs propriétés? Où sont les titres d'accusation, les actes de l'instruction, le jugement qui les dévoue à la mort. » Il concéda, il proclama l'existence de grands abus; mais il réfuta en ces termes l'argument qu'on en tirait : « Vous dénoncez des abus, ils existent. Et j'ajoute à vos plaintes que plus on connaît la religion, plus on l'aime, plus on est sensible à ces abus qui déshonorent l'Eglise. Nous sommes d'accord sur les faits dont vous vous plaignez, mais nous différons sur les conséquences. Vous dites : « Il faut détruire »; et je dis : « Il faut réformer ». De ce que les ministres de l'Eglise ont abusé des biens appartenant aux églises, vous concluez qu'il faut priver les églises de leurs biens; je vous dis, moi, qu'il ne faut pas confondre l'innocent avec le coupable, l'Eglise qui a le droit de propriété avec le ministre infidèle qui en

a mal dépensé les revenus. Il existe des règles dans l'Eglise sur l'usage des biens ecclésiastiques; il existe des lois dans l'Etat sur la nécessité d'observer ces règles : mettez-les en vigueur, veillez à leur observation, continuez ce que vous avez déjà fait, en défendant d'accumuler sur une même tête trop de revenus ecclésiastiques; mais ne punissez pas sur le propriétaire le crime qui lui est étranger. »

L'abbé d'Eymar (même séance) se plaça, au point de vue théorique, sur le véritable terrain, celui du droit naturel, et combattit, avec une vigueur digne d'un meilleur succès, le détestable principe de la souveraineté absolue de l'Etat, même quand elle se présente sous la forme de la volonté générale, manifestée par la pluralité des suffrages : « La loi donnée par un seul ou par plusieurs, dit-il, est essentiellement l'expression de la volonté générale[1]; le nombre des organes de cette volonté peut, sans doute, former un préjugé favorable à la loi, mais n'en garantit pas infailliblement la justice. Cette volonté générale se manifeste dans la décision par la pluralité; mais, si cette décision est injuste et contraire aux droits de quelques membres de la nation ou même d'un seul citoyen, c'est un abus de pouvoir contre les règles primitives du pacte social[2], le citoyen lésé a le droit de réclamer comme n'ayant point donné ni pu donner à la pluralité le droit de l'oppression. C'est une erreur, à mon avis, de revêtir du sceau de la légitimité, et d'absoudre du vice de despotisme, tout acte formé par le concours d'un nombre de représentants, qui offre l'image du corps entier de la nation. Une autre erreur et un vice manifeste du langage ont fait exagérer les droits de la nation sur la personne et sur la propriété de ses membres. » Après avoir établi, par une forte argumentation, la légitimité des propriétés du clergé, l'abbé d'Eymar conclut, dans la pratique, aux plus larges concessions

[1] Si bonne que soit l'intention de l'abbé d'Eymar, cette définition de la loi n'est nullement exacte. Bien préférable est la définition de saint Thomas : « La loi est un certain règlement de la raison en vue du bien commun, et promulgué par celui qui a le soin de la communauté »; ou encore celle de Suarez : « La loi est un précepte juste et stable suffisamment promulgué. » (Cf. *Eléments de droit naturel*, par D. Raphaël Rodriguez de Cepeda, traduction Aug. Onclair, p. 56 et suiv.)

[2] Ici encore, avec les meilleures intentions du monde, l'abbé d'Eymar semble verser dans les erreurs de son époque, entichée, comme on sait, de la chimère du *pacte* ou *contrat social*. La société, considérée en général, est un fait qui découle spontanément de la nature humaine elle-même, et dont les règles essentielles sont fondées sur la nature des choses et sur la droite raison, et non pas sur les clauses librement consenties d'un pacte conclu par les membres qui la composent.

compatibles avec le maintien du droit : « Je déclare que tous les sacrifices possibles dans les revenus, dans les jouissances casuelles, doivent être faits pour venir au secours de l'Etat, et qu'il n'en est aucun de ce genre auquel le clergé ne doive et ne soit disposé à se porter. En conséquence, au lieu du quart du revenu, auquel on vient de taxer la contribution extraordinaire, je propose à tout le clergé, MM. les curés à simple portion congrue exceptés, de la porter à la moitié, aux trois quarts même, s'il le faut. J'en fais hommage, dès ce moment, pour ce qui me concerne, et c'est la première fois que la médiocrité de ma fortune m'aura occasionné des regrets. »

Barnave (même séance) se contenta de poser comme des dogmes indiscutables, avec une inconvenante brutalité et une rare faiblesse logique, ses propres préjugés et ceux de l'opinion révolutionnaire : « Le clergé n'est et ne peut être qu'une profession; il existe pour le service et l'utilité de la nation... Le clergé existe par la nation; la nation pourrait le détruire... La nation peut retirer des mains du clergé des biens qui n'ont été affectés et donnés que pour elle. »

Le discours prononcé par l'abbé Maury (même séance) produisit une vive sensation. Selon son usage, l'orateur vise surtout à l'effet immédiat et fait un grand emploi de l'argumentation polémique. Sa vigoureuse sortie contre l'agiotage fut très remarquée et mérite de l'être encore aujourd'hui. « Voici le grand secret que l'on vous révèle pour rétablir les finances. Il s'agit simplement de mettre les bénéficiers à la place des capitalistes et les capitalistes à la place des bénéficiers... La conduite des agioteurs nous paraissait inexplicable, quand la motion de M. l'évêque d'Autun nous a tout à coup dévoilé leur dessein. La ruine du clergé était leur grande spéculation; ils attendaient cette riche proie qu'on leur préparait en silence. Déjà ils dévoraient en idée nos propriétés qu'ils se partageaient dans leurs projets de conquête; ils attendaient que la vente des biens de l'Eglise fît monter au pair tous les effets publics et augmentât subitement leur fortune d'un quart, tandis que nous offrions tous le quart de nos revenus. Cette régénération du papier au profit des agioteurs et des étrangers, ce scandaleux triomphe de l'agiotage étaient le bienfait qu'ils briguaient auprès des représentants de la nation. Les Juifs venaient à leur suite, avec leurs trésors, pour les échanger contre des acquisitions territoriales... » Il traça du centre de l'agiotage parisien ce tableau vraiment saisissant, quoique un peu déclamatoire : « Là se rassemble, de toutes les extrémités du royaume et de toutes les contrées d'Europe, une armée de prêteurs, de spéculateurs, d'intrigants en finances, toujours en activité entre le trésor royal

et la nation, pour arrêter la circulation du numéraire par l'extension illimitée des effets publics. Là, un commerce fondé sur l'usure décourage et appauvrit le vrai commerce national, l'industrie productive du royaume, et condamne l'administration à l'inertie, tantôt en l'affamant sous le poids du besoin, tantôt en déplaçant son activité. Ecoutez ces marchands de crédit qui trafiquent du destin de l'Etat, à la hausse ou à la baisse. Ils ne demandent pas si la récolte est abondante, si le pauvre peuple peut élever le salaire de ses travaux à la hauteur du prix commun du pain, si les propriétaires dispersés dans les provinces les vivifient par leurs dépenses ou par leur libéralité. Non, ce n'est point là ce qui les intéresse. Ils s'informent uniquement de l'état de la Bourse et de la valeur des effets. Voilà pour eux l'unique thermomètre de la prospérité générale. Ils ne savent pas que l'opulence de la capitale se mesure toujours sur la misère des provinces, et que ce n'est point dans des portefeuilles avides que consiste la richesse nationale, mais que c'est dans les sillons arrosés de ses sueurs que le laboureur fait germer la grandeur de l'État. »

Il fit fortement ressortir les conséquences à prévoir pour l'avenir de l'acte de spoliation que l'on méditait : « Nous sommes devenus propriétaires comme vous, Messieurs, par des dons, par des acquisitions, par des défrichements, et la loi nous a garanti nos propriétés comme elle a sanctionné les vôtres... D'ailleurs, Messieurs, si la nation a le droit de remonter à l'origine de la société pour nous dépouiller de nos propriétés, que les lois ont reconnues et protégées pendant plus de quatorze siècles, ce nouveau principe métaphysique vous conduira directement à toutes les insurrections de la loi agraire. Le peuple profitera du chaos pour demander à entrer en partage de ces biens, que la possession la plus immémoriale ne garantit pas de l'invasion. Il aura sur vous tous les droits que vous exercerez sur nous; il dira aussi qu'il est la nation, qu'on ne prescrit pas contre lui. »

L'abbé Gouttes, curé d'Argelliers, député du clergé de la sénéchaussée de Béziers, était l'un des rares ecclésiastiques entièrement déclarés dans le sens du bouleversement révolutionnaire. Il n'adhéra néanmoins que sous certaines réserves à la spoliation proposée. Son discours (même séance) renferme quelques obvervations intéressantes à recueillir : « Je croirais, dit-il, qu'il serait peut-être plus à propos de donner, surtout aux pasteurs et aux maisons religieuses que vous voudrez conserver, des biens-fonds suffisants pour leur subsistance, que de leur donner de l'argent... Vous savez tous, Messieurs, qu'il n'est presque aucun curé dans le royaume qui ne soit étranger à sa paroisse, y en ayant très peu qui parviennent à

cette place dans le lieu même de leur naissance; que, quelque zélé que soit un curé de campagne, les fonctions du saint ministère ne l'occupent presque point dans le cours de la semaine; excepté le temps de Pâques, il n'a d'occupations que les dimanches et fêtes, et lorsqu'il a des malades. Vous savez aussi que dans le plus grand nombre de paroisses, il est le seul homme lettré et le seul, par conséquent, qui ait assez de lumières pour faire des expériences dans l'agriculture, l'encourager par ses leçons et ses exemples et se rendre ainsi utile à une classe de citoyens intéressants, qui se conduisent toujours plutôt par la routine que par la réflexion... Les travaux du saint ministère ne pouvant donc occuper suffisamment un pasteur, l'étude ne lui fournissant pas non plus un moyen suffisant, et l'agriculture ayant des attraits et un avantage connus de tout le monde, j'ai toujours cru qu'il serait de la plus grande utilité et pour l'Eglise et pour l'Etat que les pasteurs eussent au moins la majeure partie de leur dotation en biens-fonds; car, outre qu'elle les attacherait davantage au sol, qu'ils pourraient faire des recherches et des expériences utiles à l'agriculture, cela les mettrait plus en état de secourir les pauvres dans leurs besoins. »

Considérant la question surtout en homme politique, Malouet (même séance) crut devoir concéder à l'opinion dominante le principe faux que les biens du clergé étaient une propriété nationale, mais il tira de cette thèse erronée des conclusions pratiques tout à fait différentes de celles des spoliateurs. « L'aveu du principe que les biens du clergé sont une propriété nationale n'établit point les conséquences qu'on en voudrait tirer. Et comme il ne s'agit point d'établir une vaine théorie, mais une doctrine pratique sur les biens ecclésiastiques, c'est sur ce principe même que je fonde mon opinion et un plan d'opérations différent de celui qui vous est présenté... C'est précisément parce qu'on entend dire d'un ton menaçant : « Il faut prendre les biens du clergé », que nous devons être plus disposés à les défendre, plus circonspects dans nos décisions. Ne souffrons pas qu'on impute quelque jour à la terreur, à la violence, des opérations qu'une justice exacte peut légitimer, si nous leur en imprimons le caractère, et qui seront plus profitables à l'Etat si nous substituons la réforme à l'invasion et les calculs de l'expérience à des spéculations incertaines. » Il présenta un projet dont l'esprit se manifeste en ces termes dans les deux premiers articles : « I. Les biens du clergé sont une propriété nationale dont l'emploi sera réglé conformément à sa destination, qui est le service des autels, l'entretien des ministres et le soulagement des pauvres. — II. Ces objets remplis, l'excédent sera consacré aux

besoins de l'Etat, à la décharge de la classe la moins aisée des citoyens, etc. » Il voulait d'ailleurs que le partage ainsi proposé fût effectué avec le concours d'une commission ecclésiastique et par un accord amiable entre l'Eglise et l'Etat.

Soutenu par sa renommée de jurisconsulte, Thouret (22 octobre) obtint un grand succès en appuyant la dépossession du clergé sur une distinction, lumineuse en apparence, en réalité sophistique : « Il faut distinguer entre les personnes, les particuliers ou individus réels, et les corps qui, les uns par rapport aux autres, et chacun relativement à l'État, forment des personnes morales et fictives. Les individus existant indépendamment de la loi et antérieurement à elle, ont des droits résultant de leur nature et de leurs facultés propres; droits que la loi n'a pas créés, mais qu'elle a seulement reconnus, qu'elle protège et qu'elle ne peut pas plus détruire que les individus eux-mêmes. Tel est le droit de propriété, relativement aux particuliers. Les corps, au contraire, n'existent que par la loi; par cette raison, elle a sur tout ce qui les concerne et jusque sur leur existence elle-même une autorité illimitée. Les corps n'ont aucun droit réel par leur nature, puisqu'ils n'ont pas même de nature propre. Ils ne sont qu'une fiction, une conception abstraite de la loi, qui peut les faire comme il lui plaît, et qui, après les avoir faits, peut les modifier à son gré [1]. » Il énonça un autre sophisme qui fut aussi très goûté, quoique tout à fait monstrueux dans la bouche d'un juriste, puisqu'il y faisait une confusion manifeste du for intérieur et du for extérieur, c'est-à-dire des obligations de la conscience avec les obligations légales, et de plus une confusion non moins énorme du droit ecclésiastique et du droit civil : « A l'égard des individus ecclésiastiques actuellement titulaires des bénéfices, ils n'ont droit qu'à la jouissance, non à la

[1] Il est faux, en droit et en fait, que les corps ou associations n'existent que par la loi. Ils sont le produit, non seulement d'une faculté, mais d'une tendance spontanée de la nature humaine, dont il appartient seulement à la loi de contrôler l'exercice, au nom de cette société plus étendue, plus générale, que l'on appelle l'État, mais toujours conformément à la justice et au bien commun. En outre, pour ce qui concerne spécialement l'Eglise et le clergé catholique, ils tiennent si peu leur existence de l'Etat, qu'ils se sont établis et constitués malgré les persécutions des Césars romains, qui ont fini par être obligés de les « reconnaître ». En France, ils ont si bien précédé l'État lui-même, qu'ils ont contribué à le créer. En bonne justice, il fallait donc leur appliquer et non leur opposer les maximes énoncées par Thouret, relativement aux individus : « Existant indépendamment de la loi et antérieurement à elle, ils ont des droits résultant de leur nature et de leurs facultés propres; droits que la loi n'a pas créés, mais qu'elle a seulement reconnus, qu'elle protège et qu'elle ne peut pas plus détruire que les individus eux-mêmes. »

propriété, qui ne réside pas sur leurs têtes; ils n'ont pas même droit, par les titres de fondation[1] et par les lois[2], à la jouissance du total revenu, mais seulement à une portion suffisante pour leur honnête subsistance. Le reste est destiné à des emplois d'utilité publique, tels que l'entretien des églises et le soulagement des pauvres, dont la nation peut se charger directement[3]. » Thouret conclut non seulement à la confiscation des biens convoités, mais à l'incapacité perpétuelle pour le clergé d'acquérir désormais aucune propriété immobilière. Le remplacement devait être effectué en rentes, « imperturbablement » assurées à celles des fonctions, à ceux des corps ou établissements religieux que l'État daignerait juger « dignes de la protection publique ».

Treilhard (même séance) appuya les sophismes juridiques de Thouret par un sophisme historique. Il invoqua contre le clergé les précédents du gouvernement de l'ancien régime qui, selon lui, avait exercé dans tous les temps le droit de disposer, au moins partiellement, des propriétés ecclésiastiques. Mais, de deux choses l'une, ou cette disposition, en tel ou tel cas, avait eu lieu avec le consentement ou du moins la tolérance de l'autorité ecclésiastique, et alors l'argument n'avait aucune valeur, ou il y avait eu purement et simplement abus de la force et usurpation de la part du pouvoir civil, ce qui se produit sous tous les régimes, mais ce qui ne peut assurément servir à prouver l'existence d'un droit.

Embarrassé entre sa conscience et son attitude politique, l'abbé Grégoire (même séance) soutint une opinion moyenne; il refusa de souscrire sans réserves au système des spoliateurs : « Le clergé

[1] Les obligations *extérieures* de chaque titulaire de bénéfice dépendaient des termes de chacun des titres de fondation en particulier. Moyennant l'acquit de ces obligations et l'obéissance aux prescriptions du droit canonique, le bénéficier avait droit à la totalité du revenu, mais il avait *en conscience* le devoir d'employer en bonnes œuvres ce qui lui restait une fois sa subsistance convenablement assurée.

[2] Il faudrait dire *les canons*, ce qui n'est pas la même chose, ce qui même, à bien prendre, renverse le raisonnement par la base.

[3] Le raisonnement de Thouret n'a guère plus de valeur que n'en aurait celui d'un tyran qui, se fondant sur l'obligation morale imposée par les préceptes de l'Evangile et de l'Eglise à tous les chrétiens d'employer leur superflu au soulagement des pauvres, confisquerait les biens de tous ses sujets en déclarant qu'il se charge de remplir désormais pour eux cette obligation. Même les obligations de for extérieur imposées aux bénéficiers par les canons ecclésiastiques n'étaient nullement par elles-mêmes des obligations de droit civil et ne pouvaient par conséquent donner aucune ouverture à la contrainte, à plus forte raison à l'expropriation par l'État, sinon comme protecteur de ces canons et en vertu d'un accord formel ou tacite avec l'Église.

n'est pas propriétaire, il n'est que dispensateur; s'il prend pour lui plus que le nécessaire, c'est selon les canons un véritable sacrilège, mais la nation n'est pas propriétaire de tous les biens, il en est qui ne lui ont pas été donnés et dont elle ne pourrait pas disposer. Les uns appartiennent aux familles, ils doivent y revenir dans le cas où les fondations ne seraient pas exécutées; ils y reviennent encore quand les héritiers sont dans la détresse, puisqu'alors ces héritiers sont les premiers pauvres du bénéfice. D'autres appartiennent aux paroisses, d'autres encore aux provinces, et si, après que la vente en aurait été faite, par quelque événement extraordinaire, une province venait à cesser d'être française, où retrouverait-elle ses biens? Cependant, malgré ces observations, le principe est toujours que la nation peut ramener les biens à leur véritable destination et changer le mode de leur administration. Il faudrait seulement verser les revenus dans les caisses des provinces qui payeraient les dettes locales du clergé et aviseraient aux moyens de fournir leur quote-part pour le service divin. »

Chasset, député des communes de la sénéchaussée de Beaujolais (même séance), présenta en faveur de la confiscation un argument remarquable. Les biens du clergé, selon lui, appartenaient surtout aux pauvres; or l'Etat, non seulement devait se charger de nourrir les pauvres, mais encore il était « lui-même dans la détresse ». Il devait d'autant moins se faire scrupule de s'en tirer au moyen des propriétés ecclésiastiques que cette spoliation serait de sa part une œuvre pie. « C'est faire un acte de piété, un acte de religion..., de ramener le clergé à l'état de la primitive Eglise. »

Le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre (discours non prononcé)[1] émit une théorie tout à fait originale. Selon lui, « ni la nation ni le clergé ne sont propriétaires ». Il réfute avec beaucoup de bon sens et de vigueur la thèse de Thouret sur les corporations. « Il est faux qu'aucune corporation ne puisse exister dans l'Etat sans la volonté nationale; il est vrai qu'aucune corporation ne peut acquérir ni exercer de droits politiques sans le consentement national, mais il est tout aussi vrai qu'on ne peut, sans blesser les droits de l'homme, empêcher des citoyens de se réunir par une convention libre, de mettre leurs propriétés en commun et de s'assujettir à des conventions quelconques. C'est par une suite de ces principes que l'Assemblée nationale a pu détruire l'existence politique du clergé, qui était un ordre dans l'Etat, mais ne peut pas détruire son existence conventionnelle de corporation reli-

[1] Reproduit dans les *Archives parlementaires*, en annexe à la séance du 23 octobre.

gieuse et volontaire. » Le comte de Clermont-Tonnerre n'admet pas de différence essentielle » entre la propriété d'un corps et celle d'un individu », sauf pour les corps politiques, qui « ne doivent leur existence qu'à la volonté nationale ». Il n'hésite pas à rectifier l'erreur de principe « échappée, dit-il, à l'abbé Sieyès...[1] Le clergé (quoi qu'en ait dit celui-ci) est un établissement religieux et n'est pas un établissement public... La nation ne peut, sans blesser les droits de l'homme, ni l'inquiéter pour ses opinions, ni lui contester la propriété de ses biens ». Cette propriété pourtant, M. de Clermont-Tonnerre lui-même la lui dénie. Comment cela? Se jetant dans une chimère vraiment extravagante d'idéalisme, il refuse au clergé le droit de propriété..., au nom de la religion! « La non-propriété des biens du clergé me paraît, comme dogme religieux, d'une évidence incontestable... Le premier dogme de l'Evangile est cette pauvreté sainte qu'a professée le Fils de l'homme... Le premier caractère de l'Eglise est de n'être pas de ce monde. » Par conséquent, les biens acquis par le clergé « n'ont pas eu d'autres propriétaires que les pauvres... Le clergé n'est qu'administrateur. La religion et l'Etat sont deux choses parfaitement distinctes, parfaitement séparées, et dont la réunion ne peut que dénaturer l'un et l'autre. Le corps social est, de sa nature, étranger à la religion..., il ne peut adopter aucun culte et n'en peut rejeter aucun, à moins que ce culte ne trouble l'ordre public, c'est-à-dire qu'il ne nuise aux droits de l'homme et du citoyen[2]. » M. de Clermont-Tonnerre conclut d'ailleurs, dans la pratique, au rejet de la motion de spoliation.

Durand de Maillane, jurisconsulte et canoniste ultra-gallican (discours non prononcé)[3], l'adopta pleinement au contraire, et ce,

[1] Cf. *les Débuts de la Révolution*, p. 299 et suiv.

[2] La thèse de M. de Clermont-Tonnerre, quoique partant chez lui d'excellentes intentions, n'est pas seulement chimérique, elle est positivement contraire à une saine orthodoxie. « L'Église, dit Mgr Cavagnis, professeur au séminaire romain, est une société complète, libre, indépendante; comme telle, elle a reçu de son divin Fondateur et non de la société civile le droit d'acquérir, de posséder, d'administrer ses biens temporels et d'en disposer. Elle n'est pas seulement une société spirituelle, elle est en même temps une réunion d'hommes, et elle a le droit d'employer, pour sa conservation humaine, les moyens nécessaires à la sociabilité humaine. » (*Notions du droit public, naturel et ecclésiastique*, texte cité par M. Elie Méric dans son ouvrage intitulé : *le Clergé et les temps nouveaux*. Paris, Lecoffre, 1892, in-12, p. 149, note 1.) Le chapitre III de cet ouvrage : *les Biens du clergé et la Révolution*, est l'un des meilleurs du livre, et nous l'avons consulté avec un réel profit.

[3] Publié dans les *Archives parlementaires*, en annexe à la séance du 23 octobre.

en vertu de raisons tirées d'un ascétisme transcendant : « La propriété des biens de l'Eglise appartient à la nation », parce que « les ecclésiastiques sont des hommes voués par état au culte divin, et pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes, sans que ceux-ci soient engagés à rien envers eux, si ce n'est à leur entretien, en admettant leur doctrine et leurs services; encore même les obligations des ecclésiastiques sont telles envers la religion, qu'ils doivent les remplir, lors même qu'ils ont le malheur de prêcher à des sourds ou à des ingrats. » En d'autres termes, c'est presque une obligation de conscience pour les membres du clergé de mourir de faim.

La ferme sagesse du député nantais Pellerin, bien différent de certains de ses collègues du tiers état de Bretagne, se manifesta par cette opinion nettement exprimée (24 octobre) : « Déclarer que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation, qui ne les demande pas, c'est faire une chose injuste... La nation a le droit de souveraineté; mais elle ne peut envahir les propriétés, elle doit respecter les propriétés d'un corps comme celles d'un individu. »

Le béarnais Garat jeune (même séance) dévoila naïvement l'une des arrière-pensées des spoliateurs. Les ministres du culte sont, à ses yeux, des fonctionnaires analogues aux autres commis de l'Etat, et, de ce principe faux, il tire cette remarquable conséquence : « Il importe à la nature d'une constitution publique et d'une nation que les fonctionnaires ne soient payés que par la nation. S'ils sont propriétaires, ils peuvent être indépendants; s'ils sont indépendants, ils attacheront cette indépendance à l'exercice de leurs fonctions. » Garat veut donc que l'on mette la main sur les biens du clergé, afin de lui confisquer son indépendance. Il fut applaudi.

L'abbé Lebrun, curé de Lyons-la-Forêt, député du clergé de la ville et du bailliage de Rouen, utopiste ultra-gallican, se livra (30 octobre) à un merveilleux pathos de raisonnement alambiqué et de sensiblerie philanthropique. L'origine des biens ecclésiastiques est, selon lui, légitime. Par malheur, « l'oubli des principes... créa au pontife de Rome un nouvel ordre de sujets, une sorte de féodalité qui énerva la discipline, dénatura les idées, changea les rapports religieux et politiques, et devint un des grands fléaux de l'Europe ». Le clergé, si l'on croit l'abbé Lebrun, a usurpé les droits des églises. « Ce que nous avons appelé le clergé n'est point, n'a jamais été propriétaire des biens dont étaient investis les membres qui le composaient. Les citoyens dont la réunion formait ce que nous appelions autrefois le clergé n'ont jamais été, n'ont jamais pu être les propriétaires des biens attachés à leurs bénéfices. Ces biens sont la propriété commune, indivise, des citoyens qui, réunis dans la

même croyance, exerçant le même culte, forment une Église. Sous cet aspect, ces biens sont une propriété publique, mais ils ne sont pas une propriété nationale... La nation ne peut exercer sur ces biens que sa puissance législative... La nation pourra ordonner, elle ordonnera, sans doute, que, d'une partie de ces revenus, on achète des propriétés au citoyen indigent et laborieux; nous verrons, au lieu de ces vaines couronnes de roses, distribuer des terres à la vertu... La nation peut dénaturer les revenus ecclésiastiques..., mais la nation ne peut les supprimer. La nation ne peut pas, de la contribution particulière des églises, faire une contribution nationale... Sans doute, les propriétés des églises sont le gage de la dette publique, mais elles ne le sont que comme les nôtres (à nous particuliers) et pas plus que les nôtres. » L'abbé Lebrun, en ce point d'accord avec l'abbé Maury, attaque vertement les « spéculateurs » et les « traitants ». Il rejette la motion de l'évêque d'Autun, et propose un plan de réforme dont il est lui-même l'inventeur et qui n'a aucune chance de succès.

Ce fut dans la même séance du 30 octobre que Mirabeau prit la parole. Il prononça un discours rédigé par Pellenc, son principal secrétaire, publiciste d'une réelle valeur. Cette harangue est une œuvre remarquable de prestigiditation et de dialectique oratoire, très propre à fasciner les esprits d'auditeurs prévenus ou ignorants, mais qui ne soutient pas longtemps l'examen d'une critique un peu attentive. L'orateur pose d'abord ce principe excellent que l'Assemblée doit avant tout chercher la justice, et que si la motion présentée sur les biens ecclésiastiques n'y est pas conforme, il faut la rejeter sans hésitation, si utile qu'elle puisse paraître, car « il n'y a d'utile que ce qui est juste ». Pour établir que sa proposition a cette qualité nécessaire, il réfute d'abord, avec une feinte impartialité, quelques-uns des arguments présentés contre la propriété ecclésiastique, puis il soutient, sans se soucier ni de l'histoire, ni du droit, ni même, au fond, du sens commun, que les biens du clergé n'ont pu lui venir que de trois sources : La première, ce sont les « fondations de nos rois », lesquelles, dit-il, « n'ont pu être faites qu'au nom de la nation ». D'où la conséquence que la nation peut aujourd'hui « reprendre tout ce que ceux-ci ont aliéné », d'autant plus que sous cette forme les souverains d'autrefois ont simplement « voulu pourvoir à une dépense publique ». La seconde, ce sont les fondations des « agrégations politiques » ; or celles-ci sont, « comme celles de nos rois, le véritable *ouvrage*, c'est-à-dire la véritable propriété de l'État [1] ». La troisième, ce sont

[1] Il suffit d'opposer à cet étrange argument l'axiome juridique : *donner et retenir ne vaut,* sans compter les objections du droit naturel et de l'histoire.

les donations des simples particuliers. Or, selon Mirabeau, en s'appropriant les biens qui ont cette origine, « sous la condition inviolable d'en remplir les charges, la nation ne porte aucune atteinte au droit de propriété ni à la volonté des fondateurs, telle qu'il faut la supposer dans l'ordre des lois [1] ». Pour appuyer cet énorme paradoxe, le sceptique Mirabeau, aidé du judicieux Pellenc, se met à frayer la voie aux pires utopistes de l'avenir, et pose avec une effrayante légèreté cet axiome extravagant : « En effet, Messieurs, qu'est-ce que la propriété en général? C'est le droit que tous ont donné à un seul de posséder exclusivement une chose à laquelle, dans l'état naturel, tous avaient un droit égal; et, d'après cette définition générale, qu'est-ce qu'une propriété particulière? C'est un bien acquis en vertu des lois. Oui, Messieurs, c'est la loi seule qui constitue la propriété. » Il adopte et soutient, mais sous une forme prétéritive et conditionnelle, la thèse du clergé fonctionnaire et salarié. « Je remarquerais que tous les membres du clergé sont des officiers de l'Etat; que le service des autels est une fonction publique, et que, la religion appartenant à tous, il faut, par cela seul, que ses ministres soient à la solde de la nation, comme le magistrat qui juge au nom de la loi, comme le soldat qui défend, au nom de tous, les propriétés communes. Je conclurais de ce principe que, si le clergé n'avait pas de revenus, l'Etat serait obligé d'y suppléer. Or, certainement, un bien qui ne sert qu'à payer nos dettes est à nous. » Désireux d'amadouer un certain nombre de curés naïfs, il feint de demander seulement à l'Assemblée une déclaration théorique, repousse la pensée d'une spoliation effective, et prend même, avec une audace d'hypocrisie vraiment répugnante, un ton patelin et dévotieux : « Ce n'est point, on le sent bien, ni notre religion sainte, ni nos divins préceptes que je cherche à comparer avec des erreurs... Mon objet n'a point été de montrer que le clergé doit être dépouillé de ses biens, ni que d'autres citoyens, que d'autres acquéreurs dussent être mis à sa place. Je n'ai pas non plus entendu soutenir que les créanciers de l'Etat dussent être payés par les biens du clergé, puisqu'il n'y a pas de dette plus sacrée que les frais du culte, l'entretien des temples et les aumônes des pauvres. Je n'ai pas voulu dire non plus qu'il fallût priver les ecclésiastiques de l'admi-

[1] Pour étayer son système, Mirabeau prétend, — supposition absolument gratuite, — que les fondations en faveur du clergé, quelle qu'en fût l'origine, avaient été faites sous cette condition tacite et résolutoire, que l'effet en cesserait quand la nation, dont les fondateurs tenaient la place et remplissaient les obligations, rentrerait dans ses droits méconnus et serait en état de s'acquitter de ses devoirs envers le culte et envers les pauvres.

nistration des biens et des revenus dont le produit doit leur être assuré. Eh! quel intérêt aurions-nous à substituer les agents du fisc à des économes fidèles, et à des mains toujours pures des mains si souvent suspectes? Qu'ai-je donc, Messieurs, voulu montrer? Une seule chose : c'est qu'il est et qu'il doit être de principe que toute nation est seule et véritable propriétaire des biens de son clergé. Je ne vous ai demandé que de consacrer ce principe, parce que ce sont les erreurs ou les vérités qui perdent ou qui sauvent les nations. Mais, en même temps, afin que personne ne pût douter de la générosité de la nation française envers la portion la plus nécessaire et la plus respectée de ses membres, j'ai demandé qu'il fût décrété qu'aucun curé, même ceux de la campagne, n'aurait moins de 1200 livres. »

Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix (31 octobre), exprima, on peut le dire, les sentiments de l'ensemble du clergé de France. Loin d'être intransigeante, son attitude dans ce débat le montra plutôt trop facile à tenir pour exactes certaines thèses gallicanes et régaliennes, à reconnaître à l'État des droits qui, en réalité, ne lui appartiennent point. Il montra, d'après ces thèses mêmes, la légitimité dix ou douze fois séculaire de la propriété ecclésiastique. Il rappela les défrichements immenses accomplis par les moines. « Vous respectez, dit-il, le droit de celui qui peut établir parmi vous une nouvelle manufacture, et vous ne voulez pas reconnaître les droits de ceux qui ont établi, pour le bonheur de vos pères et pour le vôtre, la plus riche des manufactures, celle d'une terre cultivée et féconde. » Il mit en relief le danger, pour le principe même de la propriété, qui allait résulter de la spoliation de l'Église, et fit, quoique sans amertume, une éloquente critique de l'esprit révolutionnaire. « Oui, nous possédons au titre le plus respectable, celui de la volonté de la nation depuis l'établissement de la monarchie. Rien ne manque à nos possessions de tout ce qui peut en légitimer la propriété. Les possessions patrimoniales ne sont pas fondées sur d'autres lois que les nôtres, parce qu'il est impossible de séparer aucun titre de propriété de la loi qui le protège, et parce que la loi ne peut pas avoir une plus grande force que celle de la volonté de la nation... Si les églises étaient habiles à posséder en vertu de toutes les lois nationales, leurs possessions sont légitimes; elles sont sous la protection de la justice et de la foi publique, et nulle force humaine ne peut légitimer l'infraction de la justice et de la foi publique. Croyons-nous pouvoir distinguer les biens de l'Église de ceux des citoyens? Ce sont les mêmes lois qui protègent les uns comme les autres. Ce sont les mêmes lois, et nous les violons... Pensez-vous, si jamais les non-propriétaires des biens-

fonds dominent dans une Assemblée nationale, que les droits des propriétaires de terres ne puissent pas être violés?... On dirait que nous voulons séparer notre génération de toutes celles qui l'ont précédée, comme notre nation de toutes les autres nations. Nous renversons tous les droits acquis; nous ne reconnaissons plus les antiques possessions; nous semblons détacher le moment fugitif de notre faible et passagère existence de tous ses rapports avec les temps qui ne sont plus. Le passé n'a plus rien de commun avec le présent. Le présent ne peut plus influer sur l'avenir. Ce que nous faisons, ce que nous ne faisons pas, est égal pour ceux qui viendront après nous. Ils suivront nos exemples et ne suivront pas nos lois. » Il fit valoir les inconvénients, au point de vue économique, et les fâcheux effets, au point de vue religieux, de la mesure proposée. « Nos terres passeront dans des mains qui n'en rempliront point les services. Une contribution nouvelle et générale sera la taxe de la religion. La religion ne semblera plus qu'une taxe sur le peuple... Ceux qui veulent nous dépouiller de nos possessions veulent aussi nous rendre étrangers à tous les intérêts communs. » Il déclara hautement non seulement la convenance, la nécessité, mais le devoir pour le clergé de faire tous les sacrifices compatibles avec son droit et avec son honneur, et il conclut en ces termes : « Mon avis est : 1° que la propriété des biens ecclésiastiques appartient aux églises auxquels ils ont été donnés, et qui les ont acquis sous la protection des lois et selon toutes les formes légales; et l'usufruit aux titulaires des bénéfices, avec la faculté d'en exercer les droits et l'obligation d'en remplir les charges; 2° que cet usufruit et cette propriété restent éternellement grevés des dépenses du culte, de l'entretien des ministres de la religion, du soulagement des pauvres et de la contribution proportionnelle aux charges publiques; 3° que les suppressions, unions, aliénations des biens des églises ne peuvent se faire que par le concours des formes civiles et des formes canoniques; 4° que les titulaires des bénéfices ne peuvent être destitués de leurs bénéfices que par démission ou forfaiture jugée; 5° qu'il ne faut pas laisser subsister à l'avenir les titres sans fonctions, et qu'il faut régler l'emploi le plus utile des bénéfices simples vacants et de ceux qui viendront à vaquer; 6° qu'il faut réduire, dans les formes canoniques et légales, les places et les établissements utiles selon la population des villes et des campagnes; 7° que les maisons et communautés fondées seront réduites, en sorte que le nombre de ceux qui les composent puisse suffire à remplir leur destination et les objets utiles auxquels leurs soins doivent être employés; 8° que les contributions du clergé ne seront plus levées par la voie d'une administration particulière et

séparée, et qu'elles seront soumises à l'administration de l'État, des provinces et des municipalités, comme celles de tous les citoyens; 9° qu'il sera nommé sans délai par l'Assemblée nationale une commission mêlée de membres du clergé, laquelle sera chargée de lui rendre compte de l'état au vrai des biens et des revenus du clergé; de la proportion dans laquelle ils doivent être répartis entre les ministres essentiels de la religion; des moyens justes et légitimes d'exécuter cette proportion, et des secours présents et progressifs que l'état des biens ecclésiastiques peut procurer à la nation. »

Le discours de Mgr de Boisgelin non seulement fut écouté avec attention, mais il produisit par moments une vive émotion jusque sur les bancs de la gauche. « Il y a, dit un des députés présents, plusieurs phrases saillantes qui lui ont attiré de bruyants applaudissements. Mirabeau même lui a donné les siens, mais, en se tournant de son côté, il lui a dit : « Monseigneur, on applaudit « le talent sans adopter les opinions [1]. »

Les autres organes autorisés du clergé, Mgr de Béthisy, évêque d'Uzès; Mgr Cortois de Balore, évêque de Nîmes; l'abbé de Montesquiou (même séance), prirent, avec quelques nuances, une attitude analogue à celle de l'archevêque d'Aix. Leurs arguments avaient, certes, une autre valeur que les paralogismes de Mirabeau, ou, surtout, les brutales affirmations et les rêves chimériques de Chapelier (2 novembre). Selon le député de Rennes, « le salut du peuple est la première loi... Si le clergé conserve ses biens, l'ordre du clergé n'est pas encore détruit », ce qui revient à dire que tout est permis pour assurer cette destruction. Quant à l'intérêt des pauvres, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper; puisque, bientôt, grâce à la nation et à l'ordre de choses établi par elle, « il n'y aura plus de pauvres que ceux qui voudront l'être ». — « En général, écrit un député non suspect, puisqu'il était résolument hostile au clergé, il faut avouer que la cause du clergé était beaucoup mieux défendue qu'attaquée [2]. » L'Assemblée parut un moment ébranlée par la force du droit et de la raison. Mais au fond le parti de la majorité était pris. Elle était d'ailleurs sous le poids d'une violente pression extérieure [3]. Pour la décider tout à fait, il suffit d'offrir à son vote une formule qui

[1] *Journal de Duquesnoy*, 31 octobre 1789. Edition Robert de Crèvecœur, pour la Société d'histoire contemporaine, t. II, p. 3.

[2] *Ibid.*

[3] Pendant la longue discussion des biens ecclésiastiques, la populace, excitée tous les jours par de nouvelles calomnies, devint de plus en plus menaçante. Le 30 et le 31 octobre, des attroupements tumultueux, et prêts

la dispensait de se prononcer expressément sur la question de principe. S'inspirant de l'hypocrite habileté de Talleyrand, qui convenait parfaitement à sa propre hypocrisie, Mirabeau s'empressa d'accepter un amendement qui, écartant l'examen du juste ou de l'injuste, se bornait à décider en fait la spoliation de l'Eglise de France. Alors, le 2 novembre 1789, à l'appel nominal, par 568 voix contre 346 et 40 voix nulles, l'Assemblée adopta la proposition de Mirabeau ainsi modifiée et décréta : « 1° Que tous les biens ecclésiastiques sont *à la disposition de la nation*, A LA CHARGE DE POURVOIR, D'UNE MANIÈRE CONVENABLE, AUX FRAIS DU CULTE, A L'ENTRETIEN DE SES MINISTRES ET AU SOULAGEMENT DES PAUVRES, SOUS la surveillance et d'après les instructions des provinces. — 2° Que dans les dispositions à faire pour subvenir à l'entretien des ministres de la religion, il ne pourra être assuré à la dotation d'aucune cure moins de 1200 livres par année, non compris le logement et les jardins en dépendant. »

La spoliation était théoriquement accomplie; les conséquences pratiques ne devaient pas tarder à suivre.

Marius SEPET.

à se porter à tous les excès, s'étaient formés à la porte de l'Assemblée. Le 2 novembre, jour de la clôture de la discussion, dès six heures du matin, une troupe nombreuse, armée de piques et de bâtons, entourait l'Assemblée, et adressait les plus odieuses menaces aux membres du clergé. M. Martin, curé de Béziers, reçut à la porte un coup de bâton sur la tête, et fut obligé de se retirer. Des députés laïques, favorables au clergé, n'osèrent pas entrer dans la salle. (Ludovic Sciout, *Histoire de la constitution civile du clergé*, t. I, p. 118.)

LES INTÉRÊTS
DE LA CHINE ET DU JAPON
EN CORÉE

Certaines nations ont une destinée singulière. Leur inertie et leur apathie devraient leur assurer la perpétuité de la paix sans gloire qui leur convient, et il arrive que cette inertie, cette apathie même, sont pour elles des causes de troubles et de bouleversements. Parce qu'elles sont facilement exploitables, elles éveillent chez les peuples voisins des convoitises qui se manifestent par des tentatives de conquête ouvertement déclarées ou déguisées sous de vains prétextes. Ainsi le peuple coréen a toujours essayé avec un soin ombrageux de vivre dans un complet isolement, et il est resté sans cesse exposé aux menaces d'une domination étrangère.

Aujourd'hui, les liens se nouent et se resserrent entre tous les peuples de l'univers. Par la force des choses, la Corée est à la veille de subir les effets d'événements qui décideront de son sort futur. Il est malaisé d'en prévoir toutes les conséquences, il serait imprudent de vouloir les préciser trop. La politique asiatique a plus d'une fois ménagé des surprises qui ont mis en défaut la clairvoyance de la vieille diplomatie européenne. On a dit, avec raison, que « le pivot de l'histoire future de l'Extrême-Asie est en Corée ». La Corée est l'objet des rivalités chinoises et japonaises, l'enjeu de la guerre actuelle. De là, l'intérêt qui s'attache à cette terre lointaine et aux événements dont elle a été et sera le théâtre.

LA CORÉE PHYSIQUE

Le royaume de Corée, — connu en Orient sous le nom de Tchao-sien « la Sérénité du matin », — est situé au nord-est de l'Asie et au sud de la Mandchourie. Il se compose d'une presqu'île de forme oblongue qui s'avance vers les îles Nippon et Kiou-siou, entre la mer Jaune et la mer du Japon. Avec les petites îles qui en dépendent, semées en grand nombre sur sa côte ouest, la péninsule

coréenne a une superficie totale d'environ 220 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire, une surface sensiblement égale à celle de la Grande-Bretagne. En Corée, la côte occidentale est profondément entaillée de golfes, de baies, et frangée de nombreux archipels, tandis que la côte opposée, nue et uniforme, n'offre que de rares découpures. Ce sont les régions de l'Ouest et du Midi qui sont la partie vivante du pays. Une chaîne de montagnes longe la côte orientale dans presque toute sa longueur, et envoie de nombreuses ramifications sur la péninsule tout entière : « En quelque lieu que vous posiez le pied, a dit un missionnaire, vous ne voyez que des hauteurs. Presque partout vous semblez être emprisonné entre des rochers, resserré entre les flancs de collines, tantôt nues, tantôt couvertes de pins sauvages, tantôt embarrassées de broussailles ou couronnées de forêts. Tout d'abord vous ne trouvez aucune issue; mais cherchez bien et vous finirez par découvrir les traces de quelque étroit sentier qui, après une marche plus ou moins longue et toujours pénible, vous conduira sur un sommet d'où vous verrez l'horizon le plus accidenté; vous apercevrez, dans toutes les directions, des milliers de pics aux pointes aiguës, d'énormes cônes arrondis, des rochers inaccessibles, et plus loin, à perte de vue, aux limites de l'horizon, d'autres montagnes plus hautes encore, et c'est ainsi dans presque tout le pays. La seule exception est un district qui s'avance dans la mer de l'ouest et se nomme la plaine du Naï-po. Mais, par ce mot de *plaine*, n'allez pas entendre une surface unie comme la Beauce, c'est simplement un endroit où les montagnes sont beaucoup moins hautes et plus espacées que dans le reste du royaume. Les vallées, plus larges, laissent un plus grand espace pour la culture du riz. Le sol, d'ailleurs fertile, y est coupé d'un grand nombre de canaux, et ses produits sont si abondants que le Naï-po est appelé le grenier de la capitale. »

Les montagnes sont en grande partie couvertes d'épaisses forêts où poussent des bois d'essences fort diverses : pins, chênes, ormeaux, bouleaux, magnolias, hêtres, arbres à laque. Çà et là, sur leurs flancs, s'étagent des champs cultivés. Les chrétiens, repoussés autrefois par la persécution dans ces terrains vierges, ont commencé à les défricher pour ne pas mourir de faim, et leur exemple a été suivi. Dans les régions tempérées croissent des conifères, des lauriers, châtaigniers, noyers, camélias, mûriers. Outre le riz, les principales productions de la Corée sont : le blé, le sarrasin, le seigle, le millet, des légumes de toutes espèces; le coton, le tabac, le chanvre et autres plantes textiles. Le tabac a été introduit en Corée par les Japonais, à la fin du seizième siècle.

En un mot, et c'est l'opinion du P. Féron, l'un des rares missionnaires échappés à la persécution de 1866 : « La Corée est un beau et riche pays : riche en ce sens qu'un gouvernement sage et éclairé y trouverait des sources abondantes de richesses. » Mais le gouvernement coréen est-il sage et éclairé?... Le peuple coréen est-il capable de mettre à profit ces abondantes sources de richesses?

LE PEUPLE CORÉEN

Le *Japan Daily Herald* a publié naguère un recensement officiel[1] qui porte à 10 518 937 le total de la population coréenne. Cette évaluation est-elle exacte? Elle est probablement au-dessous de la vérité. Les Coréens ont le plus grand intérêt à ne pas figurer sur les listes de recensement, aussi ils achètent souvent les omissions de ceux qui sont chargés de les dresser; c'est un moyen pour eux de se soustraire aux impôts et d'éviter le service militaire, obligatoire pour tous en temps de guerre.

Dans l'ensemble de la société coréenne, on distingue trois classes principales qui constituent de véritables castes : nobles, gens du peuple, serfs. La diversité des emplois et des métiers détermine d'ailleurs des catégories, qui sont par ordre hiérarchique : lettrés, bonzes, moines, cultivateurs, artisans, marchands, portefaix, sorciers, musiciens, danseurs, comédiens, mendiants, esclaves; enfin, au dernier rang, une classe abjecte aux yeux des Coréens, celle des tueurs de bœufs et des tanneurs.

Les Coréens sont de race mongole; et, s'il existe parmi eux des types distincts, selon les régions, ou dans une même région, ils ont tous des traits communs de ressemblance qui frappent au premier regard. Ils diffèrent de leurs voisins les Chinois et les Japonais et sont d'une taille plus élevée que ces derniers. Les voyageurs les disent doux, aimables, honnêtes, mais peu communicatifs et défiants; ils sont robustes, résistants au travail, bons ouvriers dans les ports où les étrangers les emploient. Les missionnaires qui ont vécu au milieu des Coréens et les ont vus dans

[1] Suivant M. Dallet, dans son *Histoire de l'Eglise de Corée*, la population de la péninsule serait de plus de 10 millions d'habitants. M. Launay, dans l'*Histoire générale de la Société des Missions-Etrangères* (1894), donne le même chiffre sans y comprendre une population de 20 840 chrétiens. M. de Rosny, dans son petit volume, *les Coréens* (1886), adopte le chiffre de 8 500 000. M. Curzon, dans *Problems of the Far East* (1894), donne 11 000 000 d'habitants, tandis que M. Varat, dans son *Voyage en Corée* (1888), estime la population à 16 ou 18 millions.

l'intimité durant de longues années en donnent une opinion quelque peu différente.

La piété filiale est, chez les Coréens, une vertu très honorée; aucune autre n'y est enseignée avec plus de soin. Par contre, les mœurs sont fort corrompues, la polygamie est autorisée. La femme n'est pas la compagne de l'homme, mais une esclave docile à qui la loi et les usages ne reconnaissent aucun droit, aucune existence morale; à tel point, que les femmes, à quelque classe de la société qu'elles appartiennent, ne sont jamais traduites devant les tribunaux, même pour un délit bien caractérisé, parce qu'on ne les suppose pas responsables de leurs actes. Les femmes nobles vivent dans une complète inaction, tandis que les femmes du peuple doivent vaquer à tous les travaux de la maison et des champs; elles travaillent autant et souvent plus que les hommes.

La paresse est, en effet, un des principaux défauts de la race. Le Coréen est naturellement joueur et avec passion. On prétend qu'il va jusqu'à perdre au jeu, non seulement sa dernière pièce de monnaie, tout son bien, ses vêtements qu'il met en gage, mais encore comme Antonio, le marchand de Venise avec le juif Shylock, un de ses bras, un doigt de sa main, une jambe, se mettant de la sorte à la merci du gagnant, s'il ne peut lui rembourser la somme due[1].

Leurs jeux d'adresse et de hasard sont le trictrac, le jeu d'oie, le jeu de dames, plus compliqué que le nôtre. Le jeu des échecs est très répandu, mais le jeu de cartes a la plus grande vogue. Il a d'ailleurs tout l'attrait d'une chose défendue : il est interdit par la loi!... toutefois, on le permet dans les postes militaires aux soldats de garde, parce que c'est le plus sûr moyen de les empêcher de s'endormir.

Les rigueurs de la justice sont impuissantes à supprimer les habitudes de jeu. On joue la nuit, en cachette. Certains joueurs, pour ainsi dire de profession, sont des voleurs fieffés. Les fonctionnaires chargés de réprimer ces abus ferment le plus souvent les yeux, soit qu'ils se fassent payer leur silence, soit qu'ils redoutent les violences de joueurs, capables de tout pour se défendre, et prédisposés par le tempérament national à la colère et à la vengeance.

Les Coréens aiment à entretenir entre eux de fréquentes relations de société : visites, soirées, invitations auxquelles les femmes ne prennent point part. Chacun y raconte les histoires de la cour et de la ville, les médisances du jour, les faits divers. Les gens du peuple s'arrêtent volontiers pour causer aux coins des rues ou dans

[1] *Revue britannique*, octobre 1894.

les auberges, et la conversation va toujours d'un bon train.

La gourmandise combat pourtant chez eux le bavardage. On cause peu en mangeant; chaque phrase ferait perdre une bouchée. Or, beaucoup manger est un motif de vanité; riches et pauvres, nobles et gens du peuple sans distinction, sont d'une extrême voracité. Leur estomac acquiert dès l'enfance toute l'élasticité possible. Les mères, dit-on [1], prennent sur leurs genoux leurs petits enfants, les bourrent de riz ou d'autre nourriture, en ayant soin de temps en temps de leur taper sur le ventre avec un manche de cuiller pour voir s'il est suffisamment tendu, et elles ne s'arrêtent que lorsqu'il devient matériellement impossible de le gonfler davantage. Avec une pareille éducation, un Coréen est toujours prêt à manger. Il aime à recevoir chez lui ses nombreux amis et à les bien traiter; mais le grand mérite d'un repas consiste plus dans la quantité que dans la qualité des mets offerts. Lorsqu'on sert de la viande de bœuf, chaque convive a son écuelle bien remplie. Dans les bonnes maisons, le bœuf ou le chien sont découpés en énormes tranches; si l'on offre des fruits, par exemple des pêches ou des petits melons, les plus modérés en prennent 20 ou 25 et les mangent sans les peler.

La portion habituelle des ouvriers est d'environ un litre de riz, ce qui représente après cuisson une forte écuelle. Cette quantité ne suffit pas à les rassasier; ils en absorbent volontiers trois ou quatre; il en est même qui poussent impunément la gloutonnerie jusqu'à neuf ou dix portions.

Un excès de ce genre en suppose un autre. L'abus de nourriture entraîne l'abus de boisson. L'ivrognerie n'est pas considérée dans ce pays comme une chose honteuse. Personne ne trouve mauvais qu'un homme s'enivre avec du vin ou de l'eau-de-vie de riz. Un mandarin, un grand dignitaire, un ministre même peut rouler à terre à la fin de son repas sans qu'on y prenne garde. Les spectateurs ne sont nullement scandalisés; ils n'ont d'autre sentiment que le regret de n'être pas assez riches pour pouvoir se procurer un si grand plaisir!

La nourriture ordinaire se compose de riz, de piment, de quelques légumes, navets, choux chinois, feuilles de plantain et de fougères. Le poisson cru, la viande crue, surtout les intestins des animaux, passent pour des mets délicats. La viande de bœuf, très estimée, est assez rare en Corée, parce que le boucher est une espèce de fonctionnaire nommé par le gouvernement et qui paye un impôt élevé pour le droit exclusif d'abattre des bœufs. Si, dans

[1] *Histoire de l'Église de Corée*, par Ch. Dallet. Introduction, p. CLIX.

des circonstances extraordinaires, le roi permet de tuer un bœuf dans chaque village, c'est une réjouissance universelle.

Les jours de frugalité forcée sont donc nombreux pour le Coréen; ils sont souvent une conséquence de son imprévoyance ou de sa paresse. Sur le bord des ruisseaux et des rivières, on rencontre de ci de là des pêcheurs à la ligne. Un grand nombre sont des nobles qui ne veulent pas ou ne peuvent pas travailler pour vivre. Ils comprennent la pêche d'une façon particulière. Tout poisson, aussitôt pris, est dépouillé de ses écailles, plongé vivant dans un petit vase contenant une excellente sauce, et séance tenante mangé, avec les arêtes, sans autre cérémonie, par le pêcheur, qui continue ainsi philosophiquement durant plusieurs heures sa pêche et son déjeuner[1].

En dehors même de tout autre élément d'observation, l'habillement et le logement chez un peuple sont des indices certains de sa civilisation et de sa richesse. Or les voyageurs sont frappés de la pauvreté des habitations coréennes. Elles sont, en général, de misérables cabanes, très petites et peu commodes. Les maisons couvertes en tuile sont aussi rares dans les villes que dans les campagnes. On ne sait guère construire des murs solides, ou, du moins, la plupart du temps, on n'a pas les moyens de faire une pareille dépense. Quelques arbres, à peine dégrossis, quelques pierres, de la terre et de la paille, sont les matériaux ordinaires. Le sol nu des chambres est couvert de nattes très médiocres comparées aux nattes de Chine ou du Japon. Tout autour de la maison, la toiture en paille de riz dépasse le mur de 3 ou 4 pieds, de façon à former de petites galeries couvertes. Les gens riches tapissent de papier blanc les murs de terre à l'intérieur, et quelquefois à l'extérieur. Sous leurs pieds, d'épaisses couches de papier huilé, collées les unes aux autres, tiennent lieu de plancher. Les maisons n'ont jamais d'étages; elles sont peu élevées au-dessus du niveau du sol, et presque toutes ont un aspect sale, délabré, misérable, même à Séoul, la capitale. Partout et toujours, elles sont remplies de vermine; il ne faut pas s'en étonner : la malpropreté est une habitude des Coréens; ainsi leurs habits sont blancs, mais comme il en coûte de les entretenir suffisamment propres, leur couleur disparaît sous des couches de crasse.

En résumé, si le peuple coréen est pauvre, il faut attribuer sa misère, non au pays lui-même, mais au caractère des habitants, et plus encore au gouvernement coréen, à ses agissements qui sont à la veille de subir une orientation nouvelle.

[1] *Voyage en Corée,* par Ch. Varat, p. 341, publié par le *Tour du monde,* mai-juin 1892. — *Histoire de l'Eglise de Corée,* par Ch. Dallet.

LE GOUVERNEMENT

La forme du gouvernement est la monarchie absolue. Le roi jouit d'une autorité sans limites sur les hommes, les choses, les institutions. Sa personne est sacrée. Les monnaies ne sont pas frappées à l'effigie royale; on y inscrit seulement quelques caractères chinois. On croirait faire injure au roi en reproduisant ses traits sur des objets vulgaires. Quand les navires français vinrent pour la première fois en Corée, le mandarin qui fut envoyé à bord fut fort scandalisé de voir avec quelle insouciance les barbares d'Occident traitaient l'effigie de leur souverain, reproduite sur des pièces de monnaie qu'ils laissaient dans la main du premier venu, sans s'inquiéter le moins du monde si on lui témoignait du respect. Jadis, on ne faisait le portrait du roi de Corée qu'après sa mort, et on le gardait au palais, dans un appartement spécial; aujourd'hui, cette vénération pour le visage royal s'est un peu affaiblie, si on en juge par les gravures des publications illustrées représentant, d'après des photographies, le roi de Corée et son fils.

Les hommages dont on entoure le souverain ne sont pas sans conséquences funestes pour l'exercice de l'autorité. En principe, elle est absolue; en réalité, le souverain vit dans son palais comme un roi fainéant qui vieillit hâtivement dans la débauche et est fort mal renseigné sur ce qui se passe dans son royaume. Le roi actuel, en supprimant son sérail, a donc accompli une importante réforme; au reste, il n'est pas réfractaire, comme tous ses devanciers, aux idées de progrès. Il gouverne avec le concours de trois ministres d'État : le conseiller du milieu, le conseiller de gauche et le conseiller de droite. Au-dessous d'eux, des ministres dirigent les grands rouages de l'administration. La réunion de ces hauts dignitaires forme un conseil d'État[1].

Les huit provinces du royaume sont régies par des gouverneurs qui ont sous leurs ordres trois cent trente-deux chefs de districts; à leur suite, viennent les mandarins dans les villes importantes et les maires dans les petites cités, les bourgades et les villages.

Autour de ces dignitaires se groupent des nobles, vétérans, satellites, gardiens de palais, de temples, de monuments publics, espions, etc., très nombreux, puisque tous ces employés forment, prétend-on, 20 pour 100 de la population totale. Etre fonctionnaire

[1] Il faut noter un fait curieux : « Deux étrangers, les Américains Legandre et Greathouse, qui jouissent de la confiance particulière du roi, siègent également au Conseil. » — Voy. *la Corée et la guerre sino-japonaise*, par F. Deniker, *Nouvelles géographiques*, 1er septembre 1894.

rétribué par l'État, c'est l'ambition suprême du Coréen. Des concours ouvrent l'accès aux fonctions publiques. Ils ne paraissent pas avoir un caractère pratique. L'examen que subissent les candidats porte principalement sur la connaissance de la langue chinoise et des caractères chinois, la philosophie, la poésie, l'histoire. Selon le degré du concours, on acquiert des titres qui correspondent à ceux de bacheliers, licenciés, docteurs. Mais les fonctions auxquelles ils donnent des droits sont en rapport avec la condition sociale du lettré, et ils ne permettent pas, comme en Chine, de prendre rang dans une classe sociale supérieure à celle à laquelle on appartient de naissance. Les plus hautes fonctions restent ainsi l'apanage de la noblesse. Les gens de la classe moyenne passent les examens militaires dédaignés par l'aristocratie, ou encore les examens scientifiques exigés pour l'entrée à l'école des langues, aux écoles de droit, de médecine, des chartes, de calcul, de dessin, de musique, avec l'espoir de trouver une place dans la maison du roi.

L'instruction mène seule aux honneurs en Corée. Sa nécessité est reconnue par l'Etat. Tout gentilhomme dont l'aïeul et le père n'ont pas occupé des fonctions publiques, faute d'avoir pu passer les examens, et qui lui-même se trouve dans le même cas, est déchu de sa noblesse. La noblesse est ainsi dans l'obligation pour conserver son rang dans la société de faire preuve d'intelligence et de science. En dépit de cette ingénieuse et savante organisation, des abus de toute nature se perpétuent. Il y a dans telle et telle province des influences qui contrebalancent la loi. Les nobles alliés à la famille royale, ou les enfants de ceux qui ont aidé à fonder la dynastie, ou encore ceux qui se sont illustrés dans les fonctions publiques, détiennent à leur profit une large part de l'autorité. La vénalité est grande. Presque toutes les charges ou places se vendent, et les acheteurs travaillent à rentrer dans leurs frais. Depuis le gouverneur jusqu'au plus petit employé subalterne, chacun bat monnaie le plus qu'il peut, avec les taxes, avec les impôts, avec tout. Beaucoup mériteraient le reproche que Gogol, le romancier russe, met dans la bouche d'un des personnages du Réviseur : « Tu voles trop pour ton grade. »

Les impôts perçus rentrent peu dans les caisses du trésor royal. La régie et les douanes produisent quelques millions de revenus, mais ils sont absorbés par les dépenses personnelles du souverain. Il ne reste à peu près rien pour les travaux publics, pour les améliorations les plus urgentes de l'administration du royaume. Aussi, un caricaturiste coréen a fort spirituellement figuré l'état des choses dans son pays sous les traits d'un homme

dont la tête et les jambes sont complètement desséchées, tandis que la poitrine et le ventre, gonflés outre mesure, menacent de crever. La tête, c'est le roi; les jambes et les pieds représentent le peuple; la poitrine et le ventre, les fonctionnaires et la noblesse qui, en haut, ruinent le roi, le réduisent à rien, et, en bas, sucent le sang du peuple.

A vrai dire, si l'on excepte quelques mesures récemment prises, le gouvernement semble n'avoir rien fait pour développer d'une manière efficace la prospérité du royaume et ne s'est pas inquiété de la misère ou des souffrances du peuple. La famine de 1877 à 1878, pour ne citer qu'un exemple, a coûté la vie à un million de Coréens, et une partie de la garde même du palais royal aurait péri d'inanition[1]. La pomme de terre, on le sait, est un véritable préservatif de la famine; depuis nombre d'années, elle a été introduite en Corée; eh bien, les Coréens la connaissent à peine! Pourquoi? Parce que la culture en est interdite par le gouvernement! On ignore pour quelle raison... Les chrétiens, seuls, en font pousser en cachette, afin de pouvoir offrir des légumes européens aux missionnaires, lorsqu'ils viennent visiter leurs villages.

Sur les montagnes, on pourrait élever des troupeaux immenses de moutons et de chèvres, mais le gouvernement défend aux particuliers de se nourrir de la chair de ces animaux. Le roi, seul, et quelques mandarins en possèdent; les moutons servent aux sacrifices offerts aux ancêtres; les chèvres sont réservées pour les sacrifices à Confucius.

Les profondeurs du sol renferment de grandes richesses minières, or, argent, cuivre, fer... Depuis longtemps, on assurait qu'en beaucoup d'endroits, dans les provinces septentrionales surtout, il suffisait de remuer la terre pour découvrir de l'or et que certaines rivières en roulaient des paillettes. L'exploitation des mines était défendue sous des peines très sévères. Pour quelle cause?

C'était que le gouvernement, disaient les uns, avait systématiquement résolu de faire passer le pays pour aussi pauvre que possible, afin de décourager les ambitions de ses puissants voisins; suivant d'autres, le gouvernement redoutait les soulèvements et les troubles que produirait probablement la réunion d'un grand nombre d'ouvriers dans les régions éloignées de la capitale, où l'action de l'autorité est presque nulle.

La loi était observée. On ne connaissait qu'une seule exception. Il y a quarante-cinq ans, pendant quelques mois, on avait permis d'exploiter des mines d'argent dans la province de Kieng-sang.

[1] *Nouvelle géographie universelle,* p. 680 Élisée Reclus, t. VII.

Bien que le cuivre de Corée soit d'excellente qualité, on ne l'employait pas. L'interdiction est levée maintenant. Le nombre des mines exploitées s'accroît sans cesse[1] : « En 1890, dit M. F. Deniker, on comptait 82 mines d'or, 8 d'argent, 17 de cuivre, 40 de fer, 7 de plomb, 7 de pierres précieuses, plus 9 charbonnages. La houille se trouve souvent à fleur de terre. En 1887, on a exporté pour plus de 4 millions et demi de francs d'or et pour 1 million et demi d'argent. »

En dépit de cette abondance de métaux précieux, la monnaie d'or ou d'argent n'existe pas en Corée. La seule qui ait cours légal est la sapèque. C'est une petite pièce de cuivre avec alliage de zinc ou de plomb, percée en son milieu d'un trou carré. On peut enfiler sur une même corde un grand nombre de ces pièces; pour les compter plus facilement, on sépare chaque centaine par un nœud en paille. Trois cents de ces sapèques représentent la valeur de 1 franc environ. Aussi, dans un long voyage, la quantité de numéraire à transporter augmente le nombre des chevaux de la caravane et le danger d'être arrêté par les brigands; si l'on a à effectuer un payement d'une certaine importance, il devient nécessaire de se faire escorter d'une troupe de portefaix.

Une autre entrave aux transactions commerciales plus préjudiciable encore, c'est le triste état des voies de communication. Les rivières navigables sont peu nombreuses et quelques-unes ne sont navigables que dans une partie restreinte de leur cours. On ne sait pas faire de bonnes routes dans ce pays hérissé de montagnes. Les plus belles, dit Mgr Daveluy, « ont généralement une largeur suffisante pour quatre hommes de front. Elles sont bonnes ou mauvaises suivant la saison. Mais il arrive fréquemment qu'elles sont diminuées des trois quarts par quelque grosse pierre ou fragment de rocher, ou parce que la pluie a emporté une partie du chemin. Personne naturellement ne songe à remédier à ces petits inconvénients, et souvent, il faut grimper sur ces rochers avec sa monture, au risque de se casser le cou ou de rouler dans le fossé ». Ces routes ne permettent pas l'usage des voitures et comme les chevaux sont à peu près exclusivement réservés au service de la poste gouvernementale, les marchandises sont transportées à dos de bœufs et à dos d'hommes. Ce dernier mode de portage est le plus employé.

Il en résulte que le commerce intérieur est entre les mains des portefaix. La plupart d'entre eux sont des veufs, ou ne se sont pas

[1] *La Corée et la guerre sino-japonaise.* (*Nouvelles géographiques,* 1er septembre 1894.)

mariés parce qu'ils étaient trop pauvres; les autres traînent à leur suite, le long des routes, femmes et enfants. Ils forment une corporation puissante et bien organisée. Répandus dans tout le pays au nombre d'une dizaine de mille, ils dépendent de telle ou telle province ou district sous les ordres de chefs, sous-chefs, censeurs, inspecteurs, etc. Un langage conventionnel leur permet de se reconnaître entre eux. Partout où ils se rencontrent, ils se saluent et se prodiguent les marques d'un respect cérémonieux. Ils s'administrent et se jugent eux-mêmes, échappant ainsi à la juridiction des mandarins. Ils sont insolents à l'égard du peuple, mais probes et honnêtes; les paquets qu'on leur confie pour les provinces les plus éloignées sont fidèlement remis à leurs adresses.

Quand ils croient avoir à se plaindre d'un affront ou d'une injustice quelconque, dans un district ou dans une ville, ils s'entendent tous pour partir : c'est leur manière de faire grève. Aussitôt le commerce s'arrête; il faut parlementer avec eux et subir leurs conditions. Ils reviennent plus fiers que jamais, ils savent bien qu'on ne peut se passer d'eux. Les Coréens ne semblent pas admettre cependant que les moyens de transport puissent être modifiés, bien qu'ils en reconnaissent tous les inconvénients[1].

M. Varat, explorateur chargé, en 1888, d'une mission ethnographique par le ministère de l'instruction publique, rapporte à ce sujet, dans le récit de son voyage[2], une curieuse conversation qu'il eut avec le gouverneur de Taïkou, une des villes de l'intérieur, située dans le sud de la péninsule. M. Varat avait témoigné à ce grand personnage l'admiration qu'il éprouvait pour le développement agricole de la Corée :

« — Malheureusement, reprit le gouverneur, les saisons ont été contraires cette année, et, malgré nos efforts, nous avons, comme vous l'avez vu, un commencement de famine.

« — Le jour où Votre Excellence le voudra, vous pourrez, comme en Europe, conjurer ce fléau. »

Une grande rumeur d'étonnement se fit parmi les trois cents personnes qui composent la suite du gouverneur.

« — N'avez-vous donc pas la famine en Europe?

« — Nous l'avons eue dans les temps anciens, mais nous sommes sûrs maintenant d'y échapper. »

Nouveau mouvement de surprise dans l'entourage.

[1] La route la plus fréquentée est celle de Chemoulpo à Séoul, centre d'une population de plus de 300 000 âmes. La distance qui sépare les deux villes est de 43 kilomètres. Les chars à bœufs mettent trois jours pour la franchir, les chaises à porteurs et chevaux, huit à neuf heures.

[2] *Tour du monde*, 1892, p. 344.

« — Tenez-vous donc en votre pouvoir les rayons du soleil et les nuages du ciel et les vents qui les dirigent?

« — Hélas! non, Excellence, mais la famine ne peut s'étendre partout à la fois, et la rapidité de nos moyens de transport nous permet à peu de frais d'amener où il le faut la récolte abondante des pays éloignés.

« — Je sais que vous avez chez vous des palanquins immenses, mus par la vapeur, qui transportent tout très rapidement; mais en passant au milieu de nos terribles montagnes, vous avez dû juger de l'impossibilité pour nous d'établir ici de semblables véhicules. »

Et tout l'auditoire d'approuver par des murmures flatteurs.

« — Je demande pardon à Votre Excellence de ne pas partager son opinion, car les multiples obstacles dont elle vient de me parler seront aisément surmontés le jour où l'on chargera nos ingénieurs français d'exécuter les travaux nécessaires. »

Stupéfaction générale.

« — Quoi! la chose est possible?

« — Facile même, si votre vénéré roi et père le veut; on traversera bientôt tout le pays en quelques heures en passant à son choix au-dessous et au-dessus des montagnes. »

Exclamation d'admiration de tous ceux qui m'entourent.

« — Pourtant, je ne dois pas cacher qu'il serait infiniment meilleur marché de passer par dessus que par dessous. »

Approbation générale.

« — Nous étudierons tous la question, car nous savons qu'en Europe vous êtes les maîtres des sciences.

« — Mais vous pouvez aussi les acquérir. »

Et comme chacun souriait d'un air de doute

« — Faites comme au Japon, Excellence! Envoyez chez nous l'élite intelligente de votre brillante jeunesse, et elle rapportera et répandra bientôt ici toutes les sciences que vous ignorez, contribuant ainsi à resserrer les liens d'amitié contractés récemment entre nos deux pays. »

On le voit, les Coréens ne cherchent pas à modifier l'état de choses dans lequel ils vivent, même lorsqu'ils ont parfaitement conscience de la nécessité d'un changement. Ils ne sont pas doués de ces qualités caractéristiques qui constituent un tempérament national; leur originalité ne se traduit d'une façon marquée ni dans leurs institutions, ni dans leurs mœurs; leur patriotisme n'a pas su tirer parti des richesses de leur pays ou les utiliser pour sa défense. La civilisation se développe chez eux avec une extrême lenteur, et les modifications qui se produisent, quand elles ne leur

ont pas été imposées, ne sont que des imitations incomplètes d'exemples étrangers. Leur grande force, c'est la force d'inertie; c'est une forme sans doute de la force de résistance, mais ce n'est qu'une force négative, pour ainsi dire, qui ne constitue pas une source de progrès pour la grandeur d'une nation et ne permet pas de bien augurer de son avenir.

Quel a été le moyen mis en œuvre par le gouvernement coréen pour éviter les occasions de conflits avec les étrangers? Ce moyen a consisté à isoler complètement la Corée du reste du monde, comme si tout le pays eût été entouré d'une muraille infranchissable. Les ambassades étaient sévèrement contrôlées à la frontière. Les navires chinois ou japonais pouvaient venir pêcher sur les côtes; mais leurs marins ne devaient ni débarquer ni même s'aboucher en mer avec les Coréens, sous peine de confiscation du navire et d'emprisonnement des équipages. Les naufragés, soigneusement surveillés pour éviter tous rapports avec les habitants, étaient reconduits à la frontière. C'était un crime d'entrer en communication avec un étranger, et un étranger, sous peine de mort, ne devait pas pénétrer dans la péninsule.

Les missionnaires furent les premiers qui, en 1836, bravèrent cette interdiction et parvinrent à franchir, en courant les plus grands dangers, le fleuve qui forme la frontière du nord [1]. Le gouvernement s'aperçut bientôt que la surveillance des douaniers avait été mise en défaut; aussi, pour qu'elle pût s'exercer mieux de jour et de nuit, ils furent aidés par des chiens spécialement dressés à la poursuite des étrangers. Dès lors, la voie de mer restait la seule praticable. Le missionnaire partait de Chine sur une jonque chinoise, après s'être entendu d'avance avec des pêcheurs coréens sur le lieu du rendez-vous. A l'abri d'une île, il montait à bord de la barque coréenne et gagnait le rivage avant le jour. Pour se dérober aux regards, il revêtait un costume d'orphelin coréen, dont l'immense chapeau voile entièrement le visage et dispense, par suite des usages du grand deuil, de toute question indiscrète. Jusqu'en 1866, l'entrée de la Corée fut possible de cette façon; elle devint plus difficile encore après l'expédition du contre-amiral Roze, entreprise, cette même année, dans le but de venger les tortures et la mort de plusieurs missionnaires français. L'expédition eut une issue déplorable et resta sans effet [2].

[1] *Histoire générale de la Société des Missions-Etrangères*, t. II, p. 585.

[2] La terre de Corée a été maintes fois arrosée du sang de nos héroïques missionnaires. Les premiers martyrs furent, en 1839, MM. Imbert, Mauban et Chastan; en 1846, l'amiral Cécile, commandant une escadre française, fit, à leur sujet, des remontrances qui restèrent sans effet. L'histoire de

En 1868, soixante-dix jonques chinoises étaient brûlées et les 300 hommes d'équipage massacrés sous des prétextes quelconques, ou sur le simple soupçon d'avoir des chrétiens à bord. Deux navires américains échoués sur la côte furent pillés, livrés aux flammes, et les marins qui les montaient mis à mort. En 1871, une flottille américaine vint demander compte au gouvernement coréen de cet odieux attentat contre le droit des gens. Mais l'expédition eut aussi peu de résultat que celle des Français. L'amiral Rodgers, n'ayant pas reçu d'instructions suffisantes, n'osa marcher sur Séoul et reprit la mer. Cette retraite volontaire fut interprétée par le gouvernement coréen comme une défaite. Il repoussa les propositions pacifiques de relations commerciales que lui soumettait le consul japonais, au nom des Américains et des Russes. Il voulait suivre ses traditions anciennes et maintenir un état d'isolement qu'il croyait nécessaire à sa sécurité. Aucune considération ne pouvait lui faire abandonner cette ligne de conduite. La force seule était capable de lui imposer un changement de système.

Pendant toute la minorité du roi actuel, cette politique se maintint sous l'influence du régent, homme aux antiques préjugés, ennemi de tout ce qui était étranger, ordonnateur de sanglantes persécutions à l'égard des chrétiens. L'excès du mal aurait amené forcément un remède. Les nations civilisées n'auraient pu tolérer qu'un petit royaume de l'Extrême-Orient montrât une pareille arrogance, un tel mépris des lois de l'humanité. La situation extérieure devenait de plus en plus difficile pour la Corée, lorsque le roi atteignit sa majorité. Esprit plus ouvert aux idées du progrès moderne, il comprit à quels dangers serait exposé son pays, s'il n'en permettait pas l'accès aux étrangers et ne contractait pas avec eux de nombreux traités de paix et de commerce. Aujourd'hui, un simple passeport suffit pour pénétrer en Corée. C'est dans ces conditions que M. Charles Varat a traversé la Corée, en 1888, de Tchemoulpo à Fousan, en passant par Séoul et Taïkou.

Il est vrai que les agissements du gouvernement japonais n'ont pas peu contribué à faire sentir aux Coréens la nécessité des relations internationales.

LA RIVALITÉ DES CHINOIS ET DES JAPONAIS

La restauration du pouvoir du Mikado et le commencement d'une ère nouvelle produisirent au Japon un réveil de l'amour-propre

l'Église de Corée, si glorieuse au point de vue chrétien par le très grand nombre de ses martyrs, se trouve donc intimement liée à l'histoire de nos relations diplomatiques.

national. A l'occasion de cette prise de possession de l'autorité souveraine, les Japonais invitèrent les Coréens à leur envoyer une ambassade solennelle, selon les antiques usages, lors de l'avènement au trône d'un nouveau prince. Les Coréens, par la bouche du régent, sous la minorité du roi actuel, répondirent à cette demande par un refus catégorique.

L'irritation fut si grande chez les Japonais, que le gouvernement du Mikado réprima non sans peine l'animosité de ses sujets. Aussi l'expédition de Formose[1], en 1874, paraît avoir été une sorte de dérivatif aux manifestations favorables à une guerre en Corée.

En 1875, le roi de Corée refusa de recevoir l'ambassadeur japonais, parce que, contrairement à l'étiquette traditionnelle, il était revêtu d'un costume européen. Le gouvernement de Séoul osa même proférer des menaces de guerre. Le Mikado temporisa avec raison.

Le 30 septembre 1875, un navire de guerre japonais, l'*Ounyakan*, occupé à faire l'hydrographie des côtes de la Corée, essuya une canonnade des forts coréens. Quelques jours plus tard, le 19 octobre, plusieurs coups de canon étaient tirés à l'entrée d'une baie de l'île de Koka, sur une chaloupe du même navire, envoyée à terre pour y prendre des vivres. Cette fois, le Mikado, fort de ces griefs, résolut de demander satisfaction et organisa une expédition. Elle eut pour résultat pratique la signature, par le gouvernement de Séoul, d'un traité (26 juillet 1876) qui fut conclu *sans l'intervention de la Chine.*

Comme conséquence de ce traité, les Japonais ne manquèrent pas d'envoyer en Corée des commerçants et une ambassade. Mais ni les Japonais ni le gouvernement coréen ne furent satisfaits. Le peuple japonais ne trouva pas que les avantages obtenus fussent suffisants. Le gouvernement coréen considéra qu'il ne tirerait pas un grand profit de la reconnaissance de son indépendance; il entrait, malgré lui, dans la vie internationale.

L'Italie, en 1880, essaya vainement de négocier un traité avec l'aide du Japon. En 1882, le commodore Shufeldt, représentant des États-Unis, réussit à en conclure un avec les Coréens; mais, cette fois, un plénipotentiaire chinois, accompagné de quatre canonnières, était intervenu comme intermédiaire.

La Chine a fort bien compris que si elle ne contraignait pas la Corée à sortir de son isolement, elle tomberait fatalement sous la dépendance de ses voisins immédiats, les Russes ou les Japonais, ce qui compromettrait la sécurité des frontières orientales chi-

[1] Des Japonais naufragés sur les côtes de Formose furent maltraités par les insulaires. La Chine refusa d'abord de les punir; ce fut le prétexte de l'expédition.

noises. Par contre, si les puissances étrangères avaient des intérêts engagés en Corée, elles seraient gardiennes attitrées de l'indépendance coréenne. L'expérience du passé a réglé la conduite de la Chine; elle a vu, au mépris des droits qu'elle avait sur les îles Riou-Kiou, le Japon annexer ces îles à son territoire, sans tenir compte de ses réclamations, et elle a craint qu'il n'en fût de même pour la Corée. Or elle a toujours désiré conserver la presqu'île, sinon sous sa dépendance réelle, du moins sous sa dépendance nominale, supposant une réciprocité de services. On conçoit donc que les Chinois, habiles diplomates, aient su profiter de toutes les occasions qui se sont présentées d'exciter les Coréens contre la puissance rivale du Japon.

LES PREMIÈRES HOSTILITÉS

L'ouverture des ports au commerce international fut un événement considérable, mais les honneurs alors prodigués par le gouvernement coréen aux puissances étrangères causèrent de graves mécontentements. Parmi les gens de l'entourage de la cour, deux partis nettement opposés s'étaient formés : le parti progressiste, soutenu par les Japonais; le parti conservateur, systématiquement hostile aux étrangers, qui, en fait, acceptait l'appui des Chinois. De là des animosités déclarées, prêtes à s'aviver à tout propos.

Le 23 juillet 1882 fut à Séoul une journée révolutionnaire. La soldatesque coréenne, excitée par les partisans de l'ancien régime et par les clameurs de la foule, alla saccager le palais du roi, l'insulter, le menacer de mort. « Ajoutez à cela, raconte un missionnaire, M. Mutel, les coups de fusils, le tambour, la trompette, le tonnerre, la pluie battante, c'était sinistre au delà de ce qu'on peut dire. » La reine ne sauva sa vie que grâce à un déguisement; elle se fit passer pour la femme d'un soldat, et une des dames de la cour fut tuée à sa place.

La rage des sectaires se tourna contre les Japonais. Leur légation fut attaquée, plusieurs de ses membres périrent. Les Japonais se défendirent avec une grande bravoure; mais, trop peu nombreux pour tenir tête à l'émeute, ils se groupèrent autour de leur ministre, M. Hanabousa, et opérèrent leur retraite jusqu'au bord de la mer, à Intchyen. Là, ils purent s'embarquer sur deux jonques, mais sans provisions de voyage; ils furent assez heureux pour rencontrer un aviso anglais, le *Flying-Fish*, qui les prit à bord et les ramena à Nagasaki.

La nouvelle de cet attentat produisit au Japon une violente indignation. Une prompte vengeance parut nécessaire. Quelques jours

après, une armée de 5000 hommes débarquait en Corée, et dès le 12 août, M. Hanabousa, suivi d'une escorte de 600 soldats, rentrait à Séoul, où le roi et le régent l'attendaient. La Corée dut subir les conditions du Japon.

Depuis lors, la Chine plaça à Séoul une garnison chinoise pour faire pendant à la garnison japonaise. Les soldats se portaient une haine réciproque. Le gouvernement maintenait tant bien que mal la paix entre les deux partis, bien que ses préférences fussent pour les Japonais. Le peuple détestait également Japonais et Chinois, avec cette différence qu'il redoutait les Chinois et méprisait les Japonais.

D'ailleurs, les intrigues des partis se perpétuaient à la cour, et le moindre incident pouvait troubler une apparente tranquillité. Quatre nobles, amis du roi, Hong, Pak, So et Kim, hommes d'un certain mérite appartenant au parti progressiste, profitèrent de cet état des esprits pour former un complot, avec le désir de supplanter le parti rival, celui des Mins, alors au pouvoir[1].

Un des principaux établissements des Japonais fut brûlé et pillé; l'imprimerie nationale était détruite, parce qu'elle était leur œuvre. Les Japonais furent traqués dans les rues, les résidences japonaises renversées, la maison de Kim et la légation du Mikado incendiées. Des massacres se produisirent sur divers points.

La troupe japonaise ne comptait guère qu'une centaine de soldats, tandis que la garnison chinoise se composait de 800 à 900 hommes. En présence du danger, le ministre japonais, M. Takezoye se décida à quitter Séoul et se rendit sans trop de peine jusqu'à Intchyen. Le roi s'échappa de sa capitale sur le dos d'un eunuque et, dans cette posture humiliante se réfugia au milieu des Chinois.

Pendant les troubles, 218 personnes avaient été tuées, dont 150 Coréens, 30 Chinois et 38 Japonais. Quel fut le bilan de la révolution? Elle eut une issue absolument contraire aux intentions de ses auteurs. L'entrée des troupes chinoises dans le palais mit fin à la conspiration, ses chefs furent presque tous massacrés; Kim cependant réussit à s'enfuir à Nagasaki.

Les Chinois restaient maîtres de la situation; le roi et la Corée étaient plus que jamais entre leurs mains.

Aussitôt, la Chine envoya un renfort de troupes, pour rétablir l'ordre en Corée, et le Japon en envoya de son côté pour obtenir réparation de l'insulte faite à son représentant. Une collision nouvelle était imminente; elle fut prévenue par les négociations enga-

[1] *Life in Corea*, by W. R. Carles, 1888, ancien vice-consul anglais en Corée. — *Les Missions catholiques*, 1885, p. 99.

gées entre Li-Hung-Chang et le comte Ito. En 1885, une convention fut signée à Tien-tsin entre la Corée d'une part, la Chine et le Japon de l'autre. Aux termes de cette convention à laquelle la guerre actuelle a donné une importance spéciale, le roi de Corée était invité à organiser une armée nationale suffisante pour maintenir l'ordre dans ses États; les troupes japonaises et chinoises ne devaient pas stationner indéfiniment en Corée. Les conditions d'une intervention à main armée étaient prévues. « Si quelque désordre de nature grave rendait nécessaire un envoi de troupes des deux pays, ou seulement de l'un d'eux, chacun devrait officiellement notifier à l'autre son intention d'agir ainsi. »

Le traité a-t-il été respecté par les puissances contractantes? En 1887, les Japonais ont essayé clandestinement d'augmenter les effectifs de leurs troupes et de les pourvoir de canons. Récemment, la Chine a fait une même tentative, qui a contribué sans doute à précipiter le conflit actuel.

Cette année, dans les premiers jours de mai, des soulèvements se produisirent en Corée dans deux districts du Sud-Ouest[1]. Ils étaient provoqués par les Tong-haks[2].

Le roi de Corée, pour les réduire, fait appel à l'intervention du *Grand pays*, la Chine. Aussitôt, les consuls chinois de Séoul et de Chemoulpo s'occupent de tout préparer pour l'arrivée des troupes chinoises en Corée; le 25 juin, l'avant-garde était à Tjyentjyou. Mais les Japonais, jaloux de voir les Chinois jouer un rôle prépondérant dans les affaires de Corée, sous prétexte de protéger leurs nationaux, débarquèrent des troupes à leur tour. Cepen-

[1] J'emprunte la plupart des détails sur les débuts du conflit sino-japonais à deux lettres écrites de Séoul par Mgr Mutel, vicaire apostolique de Corée, qui est mieux placé que personne pour donner un récit véridique des faits. (*Les Missions catholiques*, 24 août et 7 septembre 1894.)

[2] On a beaucoup parlé de ces Tong-haks. Que sont-ils? Il y a environ trente ans, une secte se formait sous le nom de Tong-hak (doctrine de l'Est). Ce n'était d'abord qu'une ligue de lettrés qui voulaient s'opposer aux progrès du catholicisme dans leur pays. Pendant longtemps, la secte resta uniquement philosophique et doctrinaire. Depuis quelques années, ses partisans se sont donné la mission de purger leur patrie des étrangers. Un autre but moins avoué, bien que très réel, est de renverser la dynastie actuelle des Li. D'anciennes prophéties annoncent que la dynastie des Li ne doit pas durer plus de 500 ans. Or la date est échue depuis 1892, et c'est faire œuvre de patriotisme d'aider à l'accomplissement des prophéties. Au printemps de 1893, les Tong-haks commencèrent à s'agiter dans les provinces du Sud, où ils sont nombreux; l'hiver dernier, ils ont recommencé leur propagande; ils ont grossi leurs rangs des mécontents, des gens sans place, des désœuvrés et des populations fatiguées des exactions des mandarins, et ils troublent encore le pays.

dant, le gouvernement coréen n'avait pas manqué de faire savoir à tous les ministres et consuls, particulièrement aux Japonais, que les étrangers ne couraient aucun danger, ni à Séoul, ni dans les ports ouverts. Personne n'en doutait. Les Japonais n'en persistèrent pas moins dans leurs résolutions. L'armée d'occupation compte bientôt 10 000 hommes environ avec nombre de chevaux et de pièces d'artillerie.

Quand le premier prétexte n'eut plus aucune raison d'être, les Japonais en inventèrent un autre. Ils prétendirent qu'en leur notifiant, selon les traités, son intervention armée en Corée, la Chine les avait offensés... Elle leur aurait dit qu'elle intervenait en qualité de suzeraine, mais sans les prévenir que la Corée, sa vassale, demandait secours!

Aux observations faites par la Chine d'abord, par la Russie, par la France, les Japonais ont donné leur parole qu'ils venaient seulement pour protéger leurs nationaux qui ont toujours eu à souffrir de la présence des troupes chinoises en Corée. Ils ont déclaré qu'ils retireraient leurs troupes aussitôt que les Chinois retireraient les leurs.

Des négociations s'engagèrent. Mais les Japonais, maîtres du pays, afin de mieux paralyser l'influence chinoise, réclamèrent d'importantes réformes dans l'administration du royaume. La Chine refusa de prêter son appui à ces exigences, prétendant que ce n'était pas dans ses habitudes de se mêler aux affaires intérieures de ses États tributaires. Les Japonais sommèrent alors le roi de Corée de se déclarer indépendant de la Chine. C'eût été de sa part se révolter contre le Fils du Ciel : il n'osa pas. Aussi les Japonais, ne voulant pas attendre plus longtemps une réponse, le 23 juillet, à la pointe du jour, marchèrent à l'assaut de son palais et l'occupèrent militairement. Dès le lendemain ils remettaient au régent, père du roi déchu, les rênes du gouvernement, et l'obligeaient à signer ce qu'ils voulaient. En même temps, ils prenaient l'offensive contre les Chinois et, après deux combats successifs aux environs de Séoul, les chassaient vers le Nord[1].

LA GUERRE ACTUELLE

Un premier combat sur mer a lieu le 25 juillet, dans les eaux coréennes; une flottille japonaise surprend un transport, le *Kow-shing*, qui amenait 1200 Chinois et que protégeaient trois vais-

[1] Lettre du P. Pasquier datée de Séoul, 7 septembre. (*La Croix*, 25 octobre 1894.)

seaux de guerre. Le transport est coulé, un des vaisseaux capturé, les deux autres réussissent à s'échapper.

Quelques jours plus tard, le 1er août, la gazette officielle du Japon publiait la déclaration de guerre du Mikado, qui est un document des plus précieux. La Chine y est accusée d'avoir agi avec malveillance et mauvaise foi. « La Chine a envoyé des troupes en Corée, sous prétexte de vouloir protéger un pays tributaire », c'est alors que le Japon a envoyé des troupes dans le seul but de faire cesser les troubles intérieurs et d'aider la Chine à cet objet. Cependant, la Chine a refusé ce secours d'une manière désobligeante, et, quand le Japon a conseillé à la Corée de réformer son administration, la Chine, non seulement a fait de l'opposition, mais encore elle a fait sur terre et sur mer des préparatifs de guerre. En un mot, elle n'a pas cessé « de se conduire à l'égard du Japon d'une façon absolument irrégulière », et elle a montré jusqu'à l'évidence que son dessein « était d'annihiler l'autorité responsable du maintien de la paix en Corée, d'avilir et de dégrader une nation qui, grâce au Japon, est indépendante aux yeux du monde; de méconnaître les traités qui établissaient l'indépendance, et, ainsi, de léser les droits et les intérêts du Japon et de faire disparaître pour toujours les assurances de paix dans l'Est ». Ce sont là des arguments d'une logique tout orientale.

En réalité, tout tend à prouver que les Japonais étaient depuis longtemps parfaitement résolus à tenter une expérience qui pourrait leur assurer une prépondérance incontestable sur les autres peuples de l'Extrême-Orient.

Les circonstances les ont poussés à prendre une rapide décision. Les passions politiques se sont révélées avec une extrême véhémence au Japon dès les premiers instants du fonctionnement du régime parlementaire. Le parti populaire, qui formait la majorité à la Chambre des représentants réunie une première fois le 29 novembre 1890, a fait, dès le début, une opposition irréductible au ministère choisi par le Mikado. La dissolution des Chambres, la candidature officielle ouvertement pratiquée durant la dernière période électorale, n'ont pas empêché le retour d'une majorité d'opposition. Il n'était pas de meilleur dérivatif qu'une guerre étrangère pour apaiser ces difficultés d'ordre intérieur. D'ailleurs, attaquer les Chinois, c'était pour les Japonais donner libre cours à des haines séculaires, se mesurer à un rival qui a regardé avec un mépris non déguisé les réformes dont le Japon est si fier à juste titre. Et puis, quel bel enjeu que cette terre de Corée, tant de fois teinte du sang des ancêtres!

Aussi, le gouvernement du Mikado a brusqué les choses en Corée

comme si la guerre avait été préparée d'avance. Il a envoyé à Séoul, dès la première heure, d'importants détachements bien armés afin de prendre les devants sur les Chinois, et d'être presque immédiatement maître de la position.

La promptitude dans l'action, l'organisation et les talents militaires des Japonais, dès leur entrée en campagne, ont causé une véritable surprise.

A vrai dire, les sujets du Mikado avaient foi en leurs qualités guerrières, mais ils se sont enivrés de leurs premiers succès.

Toutefois, les faits d'armes des Japonais ont dépassé toutes les prévisions. Depuis le commencement de la guerre, ils ont poursuivi le cours de leurs victoires sur terre et sur mer avec une étonnante régularité. Après la bataille de Ping-yang (14-16 septembre), les Chinois ont évacué la péninsule coréenne; leur flotte, dans plusieurs rencontres, et en dernier lieu à l'embouchure de la rivière Ya-lu (16 septembre), a éprouvé des pertes qui la mettent dans un état marqué d'infériorité.

L'armée japonaise, en entrant en Chine par le nord de la Corée, a remporté de nouveaux succès. Les Célestes ont fui devant les soldats du Mikado; les fameuses troupes du vice-roi Li-Hung-Chang, le Bismarck chinois[1], ont, elles aussi, été vaincues.

Deux stations navales, Port-Arthur et Weï-haï-weï, commandent au nord et au sud l'entrée du golfe du Pe-tchi-ly. Du côté de la mer, Port-Arthur, protégé par ses nombreux forts armés de canons Krupp et Armstrong, par ses torpilles, est presque inabordable. Li-Hung-Chang croyait avoir pris les précautions voulues pour sa défense; mais il avait compté sans les Japonais. Avec des troupes d'infanterie débarquées sur la côte, le maréchal Oyama a commencé par capturer le 7 et le 8 novembre les deux forteresses de Kin-chau et de Ta-lien-wan situées sur les deux côtés de l'isthme qui relie la presqu'île de Liao-toung au continent. Rien ne s'opposait plus à sa marche sur Port-Arthur, assez mal fortifié du côté de la terre. Le 21 novembre, la place était prise après une série de combats sanglants et une lutte finale très vivement menée. Les Japonais y ont fait preuve d'habileté, d'un grand courage, d'une singulière hardiesse.

Ils y ont donné un remarquable exemple de vraie discipline. Pendant toute la durée de l'attaque, l'unité de commandement n'a

[1] Li-Hung-Chang est aujourd'hui un vieillard de soixante et onze ans. Vice-roi depuis 1867, il s'est montré un des hommes d'État les plus remarquables de la Chine. Il y a trois ans, il eut une attaque de paralysie; cependant le gouvernement chinois le maintint dans ses fonctions actives. A l'heure actuelle, tout donne à penser que sa disgrâce ne sera que momentanée.

pas été altérée un seul instant. L'entente a été parfaite entre le maréchal Oyama et l'amiral Ito. La flotte a constamment manœuvré d'après les instructions que lui transmettait le général en chef au moyen d'un télégraphe de campagne. Au moment du dernier assaut, tandis que l'armée de terre canonnait les ouvrages de l'ouest et du nord, les torpilleurs japonais forçaient l'entrée du port à grande vitesse.

La prise de Port-Arthur a mis aux mains des Japonais un énorme butin, 10 000 tonnes de charbon, des approvisionnements valant une douzaine de millions de francs, une cinquantaine de pièces de côte modernes. Ce qui est plus important encore, c'est que Port-Arthur renferme un arsenal bien garni, un puissant outillage, la seule « forme de radoub » où les navires de guerre chinois pouvaient être commodément réparés. Enfin, grâce à sa situation sur la mer Jaune, même en hiver, Port-Arthur est une base d'opérations pour les Japonais et leur flotte. Maîtres de la route par mer de Pékin et de Tien-tsin, ils sont en mesure d'entraver le commerce dans le golfe du Pe-tchi-ly et d'empêcher les approvisionnements par cette voie.

Weï-haï-weï, situé sur la côte qui fait face au golfe de Corée, est aussi une position importante. La mousson du nord-est, qui souffle maintenant, rendrait difficile une attaque directe. Mais les défenses de Weï-haï-weï du côté de la terre ne sont pas de nature à arrêter les Japonais, s'ils peuvent débarquer des troupes sur un point voisin et suivre la même tactique qu'à Port-Arthur.

Quelle est dans ses grandes lignes la situation actuelle des puissances belligérantes?

On ne parle plus de la flotte chinoise. Elle laisse la flotte japonaise maîtresse de la mer et n'essaye même pas de gêner par ses évolutions les transports des troupes ennemies.

La Corée est perdue pour la Chine. Les armées chinoises sont de véritables hordes composées d'éléments disparates. Les armées japonaises sont des unités compactes et bien organisées. Une première armée japonaise (25 000 hommes), commandée par le général Nodzu, — remplaçant le maréchal Yamagata, parti malade pour le Japon, — a envahi la Mandchourie et a ouvert la route vers Moukden. Une seconde armée (22 000 hommes) occupe la péninsule de Liao-toung sous le commandement du comte Osaka, ministre de la guerre. Une troisième armée sous les ordres du vicomte Takashima attend à Hiroshima un ordre de départ pour une destination inconnue.

Trois autres armées de même force seront successivement formées dès que l'envoi de renforts deviendra nécessaire.

LA FIN DE LA GUERRE

Les Japonais ont presque tous les atouts dans leur jeu, mais la fin de la partie est susceptible de se prolonger à leur détriment.

Ils ont à supporter des dépenses considérables pour continuer la campagne; ils combattent dans des conditions particulièrement difficiles; ils doivent faire vivre leurs troupes en pays ennemi et transporter à de grandes distances des hommes, du matériel, des munitions de guerre. Le patriotisme japonais n'a pas marchandé au gouvernement les sommes nécessaires pour constituer un important budget. L'émission du premier emprunt a été facile. Afin de maintenir toute sa force à l'armée d'occupation, les premières réserves ont déjà été appelées sous les armes. Une suite de succès a entretenu l'enthousiasme populaire. Mais si maintenant la victoire marche d'un pied boiteux, qu'adviendra-t-il?

La Chine paraît avoir tout avantage à traîner la guerre en longueur. L'hiver s'avance; les Chinois n'ignorent pas que le froid sera pour eux un allié, et pour les Japonais un ennemi redoutable. En Mandchourie, du milieu de novembre à la fin de mars, le thermomètre descend parfois jusqu'à 35° au-dessous de zéro; deux ou trois fois par mois, des ouragans qui durent plusieurs jours, obligent même les habitants du pays à rester à l'abri dans leurs demeures. Sur les côtes ouest et nord du golfe du Pe-tchi-ly, la mer gèle, en janvier, jusqu'à une vingtaine de milles du littoral.

Les Japonais, il est vrai, ont prévu une campagne d'hiver. Tous les tailleurs de l'empire ont été réquisitionnés, dès le début de la guerre, pour confectionner des vêtements chauds aux soldats. « Nous sommes fiers de vos services, — disait le Mikado, dans l'ordre du jour du 27 novembre adressé aux troupes qui se sont emparées de Port-Arthur, — mais le froid augmente, et comme *la fin des opérations est encore éloignée*, conservez-vous en bonne santé pour continuer vos efforts. »

Une nouvelle victoire des Japonais, plus décisive encore que les précédentes, peut seule mettre la Chine dans la nécessité de traiter immédiatement. Le Fils du Ciel serait dans une position critique, si sa capitale tombait au pouvoir des ennemis; mais une marche sur Pékin au cœur de l'hiver, est une entreprise périlleuse.

Au point où en sont les choses, s'il s'agissait d'une guerre européenne, on devrait penser que la paix est à la veille d'être conclue; dans la circonstance présente il faut se tenir sur la réserve; la diplomatie orientale marche à pas de tortue. La mission Detring a échoué. Les ministres des États-Unis à Pékin et à Tokio ne sont plus déjà les intermédiaires pour les premiers pourpalers. Le

Tsung-li-yamen ne se décidera pas sans peine à faire directement des propositions de paix au Mikado.

Les Japonais veulent une paix glorieuse pour eux, humiliante pour la Chine. Les déclarations de M. Kawashima-Jun, — un des chefs du parti réformiste constitutionnel à la Chambre des représentants au Japon, — reproduites et approuvées par la presse indigène, montrent clairement cet état d'esprit. « La Chine, dit M. Kawashima, a manifesté de tout temps des sentiments de haine et de mépris à l'égard du Japon. Ses lois et ses traditions sont en contradiction avec les nôtres. Dans ces conditions, on peut se demander si, après la fin des hostilités actuelles, elle pourrait être admise à contracter une alliance avec le Japon pour le maintien de la paix future en Orient... Afin de préserver l'indépendance de la Corée, le Japon devra signer une alliance offensive et défensive avec ce pays, dont il organiserait l'armée et l'administration. Ces points une fois réglés, le gouvernement devra s'allier avec une des grandes puissances occidentales ayant des intérêts majeurs en Asie, telles que l'Angleterre ou la Russie, afin de jouer dans les affaires asiatiques, le rôle qui lui appartient désormais. »

M. Kawashima voudrait voir la Chine dans l'impossibilité de faire, plus tard, la guerre au Japon ; elle devra donc acheter la paix au prix d'une très forte indemnité de guerre et d'une cession de territoire [1].

La Chine consentira-t-elle sans une longue et opiniâtre résistance à de pareils sacrifices? Comment les Chinois pourront-ils admettre que le Céleste-Empire passe au rang d'une puissance secondaire et devienne aux regards de l'univers comme une autre Turquie?

Ce qui complique en outre la question, c'est l'intervention probable des spectateurs intéressés de la lutte sino-japonaise. On a appelé la Corée « la Belgique de l'Extrême-Orient [2] » ; elle est le centre où viennent converger des intérêts opposés, et c'est ce qui diminue les dangers de sa situation géographique. La Chine désire conserver cet État-tampon entre elle et son voisin du Nord pour qu'il ne s'approche pas de Pékin en prenant position dans la mer de Chine. Le Japon, pour des motifs de même espèce, a tout à craindre de voir la Russie occuper sur une longue étendue les rivages de la mer du Japon, à moins toutefois qu'il ne se mette d'accord et fasse alliance avec elle.

[1] Voy. pour le détail des propositions de paix, l'article si plein de faits de M. Fauvel, *la Guerre sino-japonaise* (*Correspondant* du 10 décembre 1894, page 861).

[2] *China and her neighbours*, by R. S. Gundry, ch. x.

Le point le plus au sud que possède aujourd'hui la Russie en Sibérie est Vladivostock, dont le port est obstrué par les glaces pendant quatre mois de l'année[1]. Si la Russie avait un port sous une latitude moins élevée et qui serait ouvert en toutes saisons, elle pourrait, en cas de guerre avec l'Angleterre, entraver ses relations commerciales avec la Chine. L'Angleterre n'est donc pas sans avoir des inquiétudes très légitimes pour l'avenir de son commerce en Orient. Ses tentatives d'intervention diplomatique les ont assez clairement montrées.

La Russie respectera sans doute l'intégrité de la Corée; mais il est de toute évidence qu'elle ne renonce pas, — la présence des forces navales russes dans la mer de Chine en est la preuve, — à donner son avis sur la question de la Corée, sa voisine immédiate.

Le Japon est bien averti qu'il ne pourra pas, la guerre terminée, et quelle qu'en soit l'issue, perpétuer l'occupation de la presqu'île coréenne. Au reste, s'il faut ajouter foi à une opinion japonaise, M. Hayaski prétend que l'intervention des Japonais « n'a pas été causée seulement par la nécessité de défendre des intérêts matériels, mais aussi d'aller amicalement à la rencontre d'une civilisation nouvelle qui vient du Nord ».

A les en croire, c'est donc le désir d'émanciper les Coréens et de les initier aux bienfaits de la civilisation qui a déterminé la guerre avec la Chine... Tenons pour certain que les Japonais, comme Raton, le chat de la fable, ne tireront pas pour autrui les marrons du feu; ils ressemblent plutôt au Raton de la première manière

... moins attentif aux souris qu'au fromage.

LE BUT RÉEL DE LA GUERRE

Le but véritable des Japonais en envahissant la Corée n'a pas été de disperser les Tong-haks rebelles, d'engager la lutte avec la Chine, ni même de s'emparer d'un territoire qu'ils savent bien défendu par les intérêts rivaux de grandes puissances; leur but, c'est d'achever et de rendre durable, — sans léser les droits apparents de ces puissances, — la conquête pacifique, commerciale pour mieux dire, de la péninsule coréenne, qu'ils ont préparée depuis longtemps avec une méthode et une ténacité remarquables.

Les Japonais ont réussi à nouer des relations commerciales avec les Coréens en devançant même les Chinois, et ils ont toujours su conserver leurs avantages. Dans le traité du 26 juillet 1876, ils ont

[1] Voy. le remarquable article : *Un nouvel aspect de la question d'Orient* (*Le Correspondant* du 10 septembre 1894).

fait accepter certaines stipulations très habilement formulées en prévision de l'avenir. Les côtes de la Corée, est-il dit dans un des articles de ce traité, « ont été jusqu'ici mal connues et dangereuses pour les vaisseaux qui en approchent; aussi, afin de préparer les cartes qui indiqueront la position des îles, rochers et récifs, aussi bien que la profondeur de la mer, et de faciliter ainsi la navigation entre les deux pays, tout marin japonais aura la liberté de lever le plan des côtes. »

Les Japonais ont donc aujourd'hui des cartes exactes des côtes de Corée. Ils se sont établis dans les ports ouverts de Fousan, Gensan et Chemoulpo et y forment de petites colonies destinées à devenir des centres de transactions commerciales.

Les Japonais ont des concurrents dans ces divers ports, mais ils ont seuls entre les mains la part la plus importante du commerce [1]. Le mouvement commercial de la Corée n'est pas encore très considérable, mais depuis l'ouverture des ports en 1883, il a suivi une marche ascendante très appréciable. La preuve en est dans le relevé de quelques chiffres, exprimant en dollars mexicains l'importance des affaires faites par la Corée avec les pays étrangers — autant du moins qu'elles sont connues par le service des douanes coréennes — l'or à l'état brut entrant dans la catégorie des produits exportés.

	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS
Années 1884	737 635 dollars	999 720 dollars.
1890	4 300 177 —	4 727 839 —
1891	4 055 422 —	5 256 468 —
1892	3 296 490 —	4 598 485 —
1893	2 497 016 —	3 500 750 —

Ces chiffres n'ont qu'une exactitude relative. Outre les exportations et importations relevées par les douanes, il se fait un trafic de contrebande qu'il n'est pas possible de déterminer, soit sur la frontière du nord aux alentours de Ping-yang, soit sur les côtes où le contrôle ne s'exerce pas d'une manière efficace.

Le riz, les haricots et les fèves sont les denrées qui forment la plus forte part du commerce et de l'exportation coréenne [2]. En règle

[1] Dans son rapport (*Bulletin consulaire* 1890) sur le commerce de la Corée, M. Collin de Plancy, consul à Séoul, donne une curieuse statistique. En 1889, sur un total de 6753 habitants étrangers en Corée, on comptait 5555 Japonais et 1057 Chinois, il restait donc 141 étrangers de nationalités américaine, allemande, anglaise, française, autrichienne, russe, danoise, espagnole, italienne, suisse A la fin de l'année 1893, d'après M. Fauvel, on comptait dans les trois ports ouverts 8048 Japonais contre 920 Chinois.

[2] *The Times*, 9 octobre 1894.

générale, les fluctuations du commerce coréen dépendent des variations dans la récolte du riz. Or la culture du riz est tombée de plus en plus entre les mains des marchands et des banquiers japonais. Ils jouent là-bas le même rôle que le juif en Russie. Ils font des avances aux fermiers coréens pour leur récolte sur pied; si la récolte est bonne et le prix de vente du riz élevé au Japon, le spéculateur réalise de beaux profits; si la récolte est mauvaise, le pauvre fermier coréen est endetté; il est à la merci des Japonais pour l'année suivante. De même les Japonais se procurent des fèves à très bon marché dans la péninsule, si bien que dans leur pays ils en négligent aujourd'hui la culture.

Les côtes de Corée sont très poissonneuses. Les pêcheries peuvent donc prendre une importance considérable. Les Japonais n'ont eu garde de négliger cette source de profits. En 1889, une importante compagnie japonaise s'est fondée à Fousan, au capital de 50 000 piastres. Elle emploie un grand nombre de bateaux à la pêche du requin et autres poissons. Les prises sont apportées chaque jour aux ports et vendues à la criée. On enlève aux requins leurs ailerons, qui sont un mets très apprécié des Chinois. Après avoir été desséchés, ils sont presque tous expédiés à Chang-haï. Le corps de l'animal est vendu aux indigènes, 1 piastre ou 1 piastre et demie la pièce, suivant sa grosseur; il est transporté à l'intérieur, parfois même jusqu'à la ville de Taïkou, à une distance de 120 kilomètres. Les barques capturent, dit-on, chacune neuf cents requins par mois. La compagnie, sur les bénéfices des neuf premiers mois de son existence, a distribué un dividende de 30 pour 100 à ses actionnaires.

Dans le nord de la péninsule, à Gensan, un syndicat coréen, cette fois, a acheté quatre jonques de pêche japonaises manœuvrées par des équipages japonais, afin de décider les indigènes à modifier les formes et les dimensions de leurs barques et à perfectionner leur outillage. En n'employant que des engins de pêche très primitifs, les habitants de Gensan exportaient déjà en 1889 pour 190 000 piastres de poissons secs.

A Fousan et à Gensan, les poissons, la sardine en particulier par suite de son abondance, servent à fabriquer des engrais. Cette industrie est nouvelle. L'exportation à Fousan, qui n'a été que de 30 000 kilogrammes en 1886, s'est élevée à 1 600 000, trois années plus tard. Les poissons sont séchés au soleil et mis en sac. Les cultivateurs japonais tirent un excellent parti de cet engrais; en le faisant fermenter dans des baquets remplis d'eau, ils le transforment en une matière épaisse et nauséabonde, qu'ils répandent ensuite sur leurs champs. Le Japon pourrait consommer une quantité considérable de cette fumure.

Il est encore un marché pour la vente des peaux de bœufs; mais les Coréens auraient besoin de perfectionner leur mode de préparation afin d'en tirer un meilleur parti. La méthode populaire en usage à Chemoulpo pour dessécher les peaux consiste simplement à les étendre toutes saignantes sur la grand'route, où les chiens les lèchent et les passants les foulent aux pieds. Les peaux d'ours, de tigres, de léopards, de chiens, de blaireaux, sont uniquement des objets d'exportation. On peut en être surpris, puisqu'elles sortent d'un pays aussi froid qu'est la Corée en hiver. Mais les Coréens ne sont en rien des gens pratiques; au lieu d'utiliser les fourrures pour supporter mieux les rigueurs de leur climat, ils gardent en tout temps leurs vêtements de coton à larges manches, qu'ils mettent en double ou en triple, ou qu'ils garnissent intérieurement de ouate, ce qui leur donne l'aspect de larges mannequins rembourrés. Ce genre d'habillement généralement adopté nécessite une grande consommation d'étoffes de coton fabriquées à l'étranger. Le tissage local du coton ne produit, en effet, que de faibles quantités. Les grands fournisseurs de la Corée ont été et sont encore les fabricants de Manchester; les articles anglais sont les plus estimés, toutefois les Japonais sont les intermédiaires de la vente, et l'importation des produits anglais ira en s'amoindrissant dans un avenir prochain. L'industrie du coton, prenant un très rapide développement au Japon, envahira la Corée avec ses produits. Déjà, dans les années qui ont précédé 1892, les importations de cotonnades japonaises s'étaient si bien accrues en Corée qu'elles formaient le quart de l'importation totale[1].

Les Japonais, après avoir étudié avec soin les besoins du peuple coréen, avaient fabriqué et vendu un tissu épais qui était très apprécié des femmes du pays. Ce tissu a récemment perdu sa première vogue, parce que certains manufacturiers japonais ont abusé du succès et se sont mis à livrer des imitations d'une qualité inférieure. Mais cette crise des cotonnades sera passagère; les Japonais prendront leur revanche, en vendant, par exemple, leurs propres produits sous l'étiquette anglaise. Comment les en empêcher?...

Une autre question, la question monétaire, les préoccupe vivement. Ils comprennent que l'avenir de leur industrie et de leur commerce dépend peut-être de sa solution, et que, la dépréciation de l'argent, leur monnaie d'aujourd'hui, peut avoir pour conséquence un amoindrissement considérable de leurs richesses.

[1] *Trade report* (1894) de M. Wilkinson, consul général anglais en Corée (*The Times* du 9 octobre 1894).

Déjà la banque du Japon s'occupe de former un stock d'or dont elle sera libre de disposer, mais cette réserve d'or ne peut se faire que lentement et au prix de grands sacrifices [1]. Au contraire, les Japonais peuvent se procurer l'or de Corée dans des conditions très favorables, en dirigeant l'exploitation de ses mines d'or soit avec des ouvriers indigènes, soit avec des ouvriers japonais.

Les Japonais veulent transformer la Corée en une colonie productive, à la fois un grenier d'abondance et un marché. Mais, pour atteindre sûrement ce but, il faut initier les Coréens à la civilisation moderne, accroître leurs besoins actuels, et en éveiller de nouveaux.

Sans perdre de temps, les Japonais ont déjà soumis au gouvernement coréen un programme des réformes qu'ils comptent exécuter en Corée : réforme de la monnaie, du papier-monnaie, des impôts; construction de bureaux de poste et de lignes télégraphiques, établissement de voies ferrées, construction d'écoles primaires dans toute la presqu'île coréenne, remplacement des anciens fonctionnaires qui ont des sympathies pour la Chine par de nouveaux plus jeunes et plus instruits; rétribution régulière des fonctionnaires qui ne devront plus payer leurs charges, suppression de gratifications et de commissions irrégulières.

Le gouvernement coréen a dit qu'il était disposé à déférer aux désirs des Japonais et à nommer une commission pour l'appréciation de ce programme, en faisant observer toutefois qu'il rencontrerait des difficultés, le peuple coréen ne paraissant pas mûr pour ces réformes.

A vrai dire, les Coréens détestent les Japonais. Depuis longtemps, comme on l'a vu, ils ont essayé de se soustraire à cette domination qu'ils redoutent, mais leur inertie ne pouvait être un rempart contre l'envahissement d'un peuple d'un esprit hardi et continuellement agissant.

Aujourd'hui, la situation est autre; si, comme cela paraît probable, le Japon impose une paix humiliante au Céleste-Empire, il jouira en Corée du prestige de la victoire et de l'ascendant qu'il aura comme la première puissance de l'Orient. Les membres du gouvernement de la Corée, marionnettes dont les Japonais tiennent

[1] Dès 1892, M. Ourakami faisait un aveu significatif dans ses *Lettres du Japon :* « A l'heure présente, le stock d'or à la Banque du Japon s'élève à plus de 27 millions de yen avec lesquels on peut bien nous amener du dehors le métal précieux au moyen de l'émission de billets. De plus, il ne serait pas difficile de nous *attirer l'or de Corée,* qui en produit pour plus de 20 millions de yen par an. L'adoption de l'étalon d'or par le Japon ne serait pas chose impossible. » (*L'Economiste français*, du 1er octobre 1892.)

les ficelles, ont déjà envoyé (23 octobre) une ambassade au Mikado, afin de le remercier de l'intérêt qu'il porte à l'indépendance de leur pays!...

Il y a quelques semaines, le comte Inouyé remplaçait à Séoul M. Otori comme ministre résident. Il découvrit bientôt que les ministres coréens, malgré leurs protestations d'amitié, envoyaient secrètement des agents dans diverses parties du pays, afin d'exciter les populations contre les Japonais. Sans tarder, il notifia au gouvernement coréen qu'il rappelait les troupes japonaises occupées à réprimer les nouvelles agitations des Tong-haks. Les ministres abandonnés à eux-mêmes n'ont pas caché leur consternation; ils ont dû s'excuser auprès du résident japonais. Depuis lors, le comte Inouyé s'occupe activement de l'organisation de la Corée; le 26 novembre, il a eu une importante conférence avec l'ancien roi déposé par les Japonais, comme on l'a vu lors des derniers troubles à Séoul. Le régent qui dirige nominalement le royaume donnera sa démission, et le roi reprendra possession de son trône... on voit dans quelles conditions!

Les journaux illustrés de ces dernières semaines ont représenté des types de Coréens; ces pauvres gens ont un air placide, leur visage est empreint de tristesse et d'une sorte de résignation, comme s'ils étaient nés pour la servitude. Ils me remettent en mémoire une caricature bien connue du temps passé, faite à l'occasion de l'assemblée des Notables du 22 février 1787 : Un contrôleur général des finances, sous la figure d'un vieux singe, remplit les fonctions de greffier. Il a devant lui un troupeau d'oies, de dindons, de canards et leur tient ce discours : « Mes chers administrés, je vous ai rassemblés pour savoir à quelle sauce vous voulez être mangés? » Les pauvres volatiles, effarés, de répondre : « Mais nous ne voulons pas être mangés du tout!... — Vous sortez de la question!... », reprend le vieux singe d'un ton bourru.

Les Coréens n'auront pas à répondre à des questions d'un pareil cynisme; cependant, quoi qu'il arrive, ils seront mangés vivants à une sauce japonaise.

Norbert Lallié.

LES FIBRES SECRÈTES[1]

VII

En quittant le refuge où il avait été surpris dans les bois, le mystérieux Trompe-la-Mort poursuivit son chemin vers le petit village de Soubirac, où il allait quelquefois se reposer chez sa petite-fille Sylvie.

Le hameau était situé à une bonne lieue en amont de Naucelles, mais en traversant les bois en droite ligne à partir du château, on évitait les longs circuits de la rivière, ce qui abrégeait la route. Seulement c'était au plus épais des taillis qu'il fallait s'engager, et quelqu'un qui n'aurait pas connu les plus petits sentiers de la forêt eût vainement tenté le passage. Aussi Trompe-la-Mort fut-il très surpris lorsqu'en arrivant en un lieu très caché des bois où se trouvait une cavité profonde creusée dans les rochers, et qu'on appelait la grotte des Fées, il aperçut l'empreinte d'un pied de cheval sur le sol.

— Qu'une chèvre se promène par ici, à la bonne heure; mais un cheval! c'est singulier, pensa le piqueur, s'arrêtant tout à coup et prêtant l'oreille.

Le plus profond silence régnait autour de lui.

Alors il avança vers la grotte et en inspecta minutieusement les recoins et les abords. Des brins d'herbe fraîchement cassés indiquaient qu'on avait récemment passé par là; mais on ne pouvait voir aucune trace de pas sur la bruyère ou sur les débris rocheux qui couvraient le terrain. Cependant Trompe-la-Mort ne cessa pas de sitôt ses recherches; il fureta dans toutes les directions, il s'attarda même si longtemps que la nuit le surprit.

— Bah! dit-il, je ne veux pas en démordre, dussé-je coucher ici.

Et ravi de son idée, il se mit à couper des bruyères pour se faire un lit sur le rocher. Un morceau de pain apporté dans son havresac suffit à son repas, et tandis que le vent du midi traînait ses longs murmures dans les taillis, le vieillard essaya de dormir. Que de fois il était venu là avec le vieux marquis! C'était un poste renommé lorsqu'on chassait le loup. De là, en effet, on dominait à pic le ruisseau, et l'on pouvait viser la bête au moment où elle débuchait de la forêt pour gagner la plaine. Trompe-la-Mort songeait aux

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1894.

émotions qu'il avait éprouvées jadis sur ces bruyères, lorsqu'il crut entendre parler au-dessous de lui au fond du ravin; puis, nettement, le rire perlé d'une femme résonna dans l'air, et un instant après, les piaffements d'un cheval dans l'eau du torrent.

Trompe-la-Mort se dressa aussitôt et, se penchant sur le ravin, essaya de voir ce qui se passait au bas du rocher. L'obscurité était déjà trop grande pour qu'il fût possible de rien distinguer à distance. Excité, haletant, il essaya de se glisser sur la pente terrible à travers les broussailles pour écouter de plus près, mais il dut s'arrêter au bord du précipice, et il n'entendit que les branches des aulnes se frôlant doucement, et le grand bruissement de la nature indifférente aux affaires des hommes.

Il faisait déjà chaud le lendemain, lorsque le piqueur, après une nuit troublée de cauchemars, se réveilla sur sa bruyère. Tout engourdi, il essayait de retrouver ses pensées de la veille. Tout à coup il se souvint, lança un juron, et se mit en route pour Soubirac.

Sur son chemin, des perdreaux se levèrent et allèrent se remiser à cent pas dans les genêts. La chaleur les rendait fermes devant le chien, ce qui permit au piqueur d'en faire un massacre.

— Eh! eh! nous faisons encore le coup double, mon vieux, dit Trompe-la-Mort, parlant à son fusil.

Et il fut pris d'un ricanement nerveux qui le fit un instant trembler de tous ses membres. Sa face était rouge et ses yeux flamboyaient. Cette émotion subite lui rendit difficile la descente à travers les rochers abrupts qui dominaient Soubirac.

A cinq cents pas du hameau, on remarque une petite maison bien bâtie et toute neuve. Deux allées étroites et bordées de fleurs traversent le jardin; l'une va à la grille de l'église, l'autre descend vers le Tarn par des gradins ensablés, au bas desquels une petite barque demeure toujours amarrée.

C'était là qu'habitait Sylvie, ou plutôt Mme Herriette, la femme d'un jeune médecin qui s'était établi dans le pays depuis un an ou deux.

La fille de Trompe-la-Mort, ancienne femme de charge à Naucelles, avait épousé un industriel de Millau; et ceux-ci, assez riches, et bien posés dans la contrée, s'étaient donné le luxe de faire élever leur enfant dans un couvent de grande ville. C'était Sylvie, le seul être qui, avec Mlle Amélie, se partageât les affections de Trompe-la-Mort. De temps à autre, il venait près d'elle oublier ses chagrins, ses colères rentrées, et prendre, comme il disait, un bain de jeunesse.

— Ah! quelle jolie robe, ma fille! Et où as-tu acheté ce fauteuil? Et où est ton mari?

Les questions ne finissaient pas, le vieux piqueur devenait bavard et gai dans ce nid.

Après avoir fait avec Sylvie le tour du jardin comme d'habitude pour inspecter les espaliers, il se mit à l'interroger.

Et Mme Herriette, car c'était une gentille et pimpante petite dame que Mme Herriette, s'assit coquettement sur le bras du fauteuil de son grand-père, qui regardait ses yeux fins, ses petits airs soignés et sa robe fraîche.

— Ton mari est absent à ce que je vois.

— Oui, depuis deux jours déjà, et il ne rentrera qu'à la fin de la semaine, car il est allé fort loin en tournée.

— C'est le métier! que veux-tu? Il travaille, cela lui permet de te tenir bien nippée... Tu n'as vu personne, ces jours-ci, traversant le village?

— Personne.

— Il n'est passé aucune voiture sur la grande route?

— Personne! si ce n'est notre beau conseiller général qui me fait les yeux doux, comme vous savez.

— Ah! ah! il soigne son élection.

— C'est lui qui m'a donné ces flambeaux.

— J'aime pas ça, fillette, répondit Trompe-la-Mort brusquement; fallait les lui rendre les flambeaux à ce monsieur. Il ne me plaît pas; et s'il vise bien ses électeurs, c'est dans tous les cas un fameux maladroit à la chasse, je t'assure. A propos de ça, j'ai là deux perdreaux pour toi, mignonne; je garde les autres pour Mlle Amélie. Je les ai tués là-haut, près de la grotte des Fées.

— Ah! répondit Sylvie, distraite et pâle en prenant le gibier, vous avez tort de passer par là, grand-père, avec vos vieilles jambes.

— Ne crains rien pour mes jambes..., si ma tête était aussi solide...

Trompe-la-Mort se frottait le front, il était obsédé par ses pensées, et lorsque Sylvie le quittait un instant pour faire les apprêts du déjeuner, il murmurait des mots rapides.

— Vraiment, c'est à s'y perdre, se disait-il. Tantôt on part pour Sainte-Affrique, tantôt pour Séverac-le-Château, quelquefois même, paraît-il, on monte en chemin de fer à Millau pour se diriger sur Lodève, et voici maintenant que c'est tout bonnement là-haut qu'on donne ses rendez-vous. Et d'où vient la belle? De là-bas, dans la direction de Rivière, sans doute; c'est le seul chemin où puisse passer une voiture lorsqu'elle ne passe point par Soubirac. Ah! si je n'étais pas si vieux! mais quand je saurai la vérité!... C'est égal, on est bien adroit.

C'était, en effet, un homme adroit que le marquis, et trop élégant pour laisser le public pénétrer aisément ses secrets. Il ne se doutait guère en ce moment que Trompe-la-Mort se réjouissait, à Soubirac,

d'avoir découvert une piste suspecte; il chantonnait dans sa chambre en faisant des cartouches pour sa chasse du lendemain, et la ritournelle joyeuse de son couplet était dite avec tant d'entrain qu'Amélie, enfermée chez elle, en était exaspérée.

Rarement la jeune femme franchissait maintenant la porte qui la séparait de son mari; l'envie lui prit de se hasarder pour deviner ce qui le réjouissait ainsi.

— C'est vous, Amélie? dit tranquillement Robert, fort surpris de cette visite.

— Je voudrais reprendre les ciseaux que vous m'avez fait demander hier.

— Entrez! parbleu, ma chère.

Amélie ouvrit la porte. Robert la chemise ouverte, les cheveux au vent, le teint clair, rayonnait de force et de jeunesse.

— Vous allez donc à la chasse demain, à ce qu'il paraît? dit sa femme en furetant sur la cheminée. Quel entrain!

— Chacun passe son temps comme il peut. Et vous? Avez-vous été contente de votre longue promenade hier?

— Très contente, répondit Amélie, distraite. Elle venait de remarquer sur le lit, au milieu du linge blanc, une fraîche cravate, signe léger, qui indiquait une évidente préoccupation de toilette.

— La jolie cravate que vous avez là! Je ne vous la connaissais pas.

— C'est que vous n'êtes pas tous les jours aussi curieuse, ma chère, dit le marquis souriant; et comme sa femme sortait. Déjà? ajouta-t-il, sur un ton moqueur.

Amélie, irritée par ce sang-froid imperturbable, rentra dans sa chambre et, nerveuse, allait et venait, frappait du pied avec impatience, tandis que Robert avait repris sa chanson.

Lorsque celui-ci eut terminé ses cartouches, il descendit dans le parc pour fumer son cigare, sous les charmilles, avant le dîner.

Il y avait à peine quelques instants qu'il se promenait, quand il aperçut de loin, sur le chemin de hallage de la rivière, Trompe-la-Mort, revenant de Soubirac.

Le marquis fronça le sourcil et ne quitta pas de l'œil le vieux piqueur qui, la tête basse, comme quelqu'un qui réfléchit, s'arrêta un instant à la grille du château, inspecta la cour et n'y voyant personne, prit un escalier de service qui conduisait directement aux appartements de la marquise.

— Diable! dit Robert, il va faire son rapport. Y aurait-il du nouveau?

On sonna le dîner. Amélie était en retard, on l'attendait. Elle arriva rouge et agitée, et son trouble empêchait tout le monde de parler lorsqu'on se mit à table.

— Il y a quelque chose ! se dit le marquis. Et dans sa pensée il rapprochait, comme des indices révélateurs, la visite de sa femme dans la journée, la rencontre qu'elle venait d'avoir sûrement avec le piqueur, et enfin l'émotion qu'elle montrait en ce moment.

Une imperceptible contraction plissa le front de Robert, mais en homme qui prend son parti dans un moment difficile, il dit résolument :

— Voilà quelques jours, mon cher Georges, que je te prépare une partie superbe, nous irons demain, si tu veux, dans un quartier que tu ne connais pas encore et où il y a beaucoup de gibier, à la grotte des Fées. Ça te va-t-il ?

Il était difficile de se dérober. Sur un regard d'Amélie, Georges accepta sans paraître hésiter ; et aussitôt Robert, buvant son verre de bordeaux, se mit à faire le plan de la chasse et de la journée en joyeux compagnon.

— Nous irons à cheval jusqu'aux abords de la grotte ; là, nous nous mettrons en campagne ; à midi, nous déjeunerons, et le soir nous redescendrons par les bruyères du côté du soleil, et ce ne sera pas, je t'en réponds, sans tirer quelques bons coups de fusil.

— C'est entendu, répondit Georges, sur le même ton et affectant l'entrain.

Au fond, il pensait que c'était une journée perdue, mais il ne laissa rien voir de son regret.

La soirée fut plus maussade encore que le dîner. Contre son habitude, Robert ne quitta pas le salon. Tout en affectant une flegmatique indifférence, il observait sa femme et les alliés qu'elle paraissait avoir gagnés à sa cause ; et ceux-ci, gênés par cette présence, avaient de la peine à causer ensemble.

Amélie dut prendre son ouvrage, et fut heureuse pour trouver une contenance d'avoir à relever les points tombés du tricot de la tante Aurore. Georges, enfoui dans un journal, ne desserrait pas les dents.

Robert triomphait intérieurement. Heureusement, Geneviève eut l'esprit de se mettre au piano. Ce fut une détente dont Georges et Amélie profitèrent pour échanger un long regard.

VIII

Mme de Biray avait l'habitude de lire assez tard dans sa chambre en quittant le salon ; mais, ce soir-là, trop préoccupée, elle ne put prendre un livre, et s'accouda à sa fenêtre, où, immobile, elle écouta longtemps le bruit lent et doux de la rivière.

Combien ce calme de la nuit contrastait avec les agitations de

son cœur! Ce n'était plus seulement la crainte d'une rupture imminente entre Robert et sa femme qui la tourmentait; un autre souci plus profond était venu la troubler. Elle sentait qu'entre Georges et Amélie se nouait peu à peu un lien léger, mais déjà dangereux. Sans doute, ils ignoraient eux-mêmes leur penchant, et ils se laissaient glisser doucement sur la pente qui les entraînait l'un vers l'autre. Mais qu'adviendrait-il de ces caprices insouciants de leurs cœurs? N'était-il pas à craindre, au moins, qu'ils ne vissent déjà tous deux dans les torts de Robert un prétexte et une excuse aux sentiments nouveaux qui les rapprochaient? Que faire? Sur un sujet aussi délicat Geneviève pouvait-elle parler? N'allait-elle pas attiser la flamme en touchant au feu qui couvait? Et puis, pour une autre raison plus intime et plus personnelle, ne lui était-il pas interdit d'intervenir? Jugeait-elle en témoin désintéressé les rapports affectueux de ses amis, et n'y avait-il pas la moindre trace de préoccupation jalouse dans sa sévérité? Tout à l'heure Geneviève songeait aux autres, maintenant elle faisait involontairement un retour sur elle-même. Si Amélie souffrait, elle aussi avait souffert dans sa vie. Auprès de son placide mari, esprit étroit et borné, elle avait vécu seule, cachée, sacrifiée. Plus elle s'était montrée résignée, plus son cœur avait accumulé de regrets, et aujourd'hui son âme ardente voyait fuir les années inutiles et monotones. Quitter son père infirme était impossible; et, d'ailleurs, qu'aller chercher au hasard dans le monde, maintenant que l'âge approchait? Non! sa vie était finie sans avoir commencé; elle le sentait et tâchait de regarder au-delà des années, vers Dieu, vers Celui qui attend là-bas, au terme, les âmes mûres purifiées par la souffrance.

— Et pourtant! murmurait-elle doucement, impuissante à vaincre son regret et entraînée par un rêve qui mettait un sourire à ses lèvres.

Tout était calme et endormi dans la nuit; la lune brillait, et ses longs reflets tremblaient sur l'eau. A peine un souffle de temps en temps faisait-il remuer les feuilles.

Tout à coup Geneviève crut entendre un choc léger sur la rivière. Elle inspecta du regard le rivage avec attention; rien ne bougeait. Elle se remit à songer. Mais bientôt une barque glissa sous le château. Celui qui la conduisait se cachait sous les branches avec une précaution infinie. Quelqu'un se montra sur la berge, s'approcha du batelier, et un instant après les deux hommes, ainsi brusquement sortis des broussailles, se séparèrent. Celui qui était resté sur le rivage remonta vers le château, et sa forme un instant se dessina nettement en silhouette sur les clartés de l'eau. Geneviève avait reconnu Robert.

Vivement émue par sa découverte qui semblait confirmer tous les

soupçons d'Amélie, elle essayait de deviner ce qui se passait autour d'elle. Robert se cachait, il avait donc un secret. Le souvenir des paroles menaçantes entendues la veille sur les lèvres de Trompe-la-Mort revint aussitôt à l'esprit de Geneviève. Quel sens fallait-il leur attacher? Et la jeune femme troublée se demandait ce qu'elle devait faire... Dans son angoisse, elle se jeta sur son prie-Dieu.

Pendant qu'elle était en prières, un frôlement glissa sur sa porte; elle eut peur.

— Geneviève, c'est moi! dit aussitôt Amélie à voix basse. Excuse-moi, ma chérie, les choses pressent. Robert et Georges doivent partir de grand matin, je suis sûre que mon mari a quelque rendez-vous. Pour me tromper, il a invité Georges à le suivre; mais il saura le détourner, se cacher de lui. Je veux prévenir mon cousin à tout prix. J'y ai bien songé; je n'ai pu dormir, l'inquiétude me poursuivait..., et je me suis relevée pour te consulter... Comment faire à cette heure? Il n'y a que toi qui puisses m'aider.

— Moi? dit Geneviève, troublée.

— Voici ce que je pense. Car, vois-tu, il ne faut pas manquer l'occasion de nous renseigner enfin. Je suis trahie! Les choses ne peuvent durer ainsi. Je veux me séparer de mon mari; c'est décidé. La preuve qui l'accablera est là sous ma main. Je la veux!

Et Amélie parlait avec l'oppression haletante de la colère.

Geneviève, embarrassée, craignant une découverte possible qui eût été plus dangereuse pour l'avenir que l'incertitude et le doute, essaya de persuader à son amie qu'en aucun cas Robert ne se laisserait surprendre et, à part elle, elle se disait que déjà, sans doute, grâce au batelier mystérieux aperçu sur la rivière, toutes les précautions étaient prises.

— Mais en supposant, ajouta Mme de Biray, qu'il soit possible de donner à M. de Naucelles la mission dont tu parles, de l'engager à espionner ton mari...

— C'est mon droit!

— Comment comptes-tu avertir ton cousin?

— Je ne sais pas. Ne pourrions-nous lui écrire?

— Qui porterait la lettre?

— Toi.

— Y songes-tu? Je ne puis pourtant pas en pleine nuit aller frapper à la porte de M. de Naucelles.

— C'est le seul moyen, répondit Amélie, suppliante.

— Tu es folle!

— Non, je suis indignée et résolue. Je sais à n'en plus douter qu'une femme, une rôdeuse, qui court les bois, se moque de moi. J'en ai assez de la patience. J'aime mieux un éclat qui brise tout. Je

veux empêcher ce rendez-vous, entends-tu, savoir à qui j'ai affaire, et si tu ne peux pas prévenir Georges..., j'irai le trouver, moi...

— Et si l'on te surprend?

— Je dirai bravement ce que je sais. Et que m'importe, d'ailleurs, mon parti est pris.

— Non! ne fais pas cela, Amélie! ne fais pas cela, répétait Geneviève, en embrassant son amie.

— Es-tu prête alors? Est-ce donc si difficile ce que je demande! tu prendras la grande galerie où personne n'habite, tu trouveras au bout le petit escalier de la chapelle; aucun danger de ce côté. Tu frapperas chez Georges, et tu glisseras la lettre que tu vas écrire sous sa porte, en l'avertissant de la prendre.

— Que pensera-t-il?

— Il aura vite l'explication.

— Mais je ne puis pas, en vérité, ma chérie.

— C'est bien, j'y vais.

Geneviève préféra se risquer elle-même. Elle écrivit à la hâte et sortit de la chambre sur la pointe du pied. On y voyait assez dans les galeries pour qu'elle pût éteindre son flambeau, et avança tremblante. Bientôt elle montait à pas de loup l'escalier qui conduisait chez M. de Naucelles.

— J'empêche un malheur! se disait-elle pour s'encourager et s'excuser à ses propres yeux.

— C'est vous, Joseph? cria Georges à moitié endormi et croyant qu'on venait déjà le réveiller pour le départ.

— C'est une lettre pressée que je glisse sous votre porte, monsieur de Naucelles, répondit Geneviève. Hâtez-vous de la lire.

Et sans attendre, la jeune femme s'enfuit. En arrivant au bas de la première volée de l'escalier, il lui sembla entendre un léger bruit. Un instant elle s'arrêta.

— C'est Georges qui prend la lettre, pensa-t-elle continuant à descendre. Sur le palier qui conduisait à la galerie régnait une obscurité profonde, et il fallut chercher à tâtons le bouton de la porte. Geneviève frémissait d'impatience; enfin, elle ouvrit et se mit à courir comme si un fantôme la poursuivait. Or il se trouvait que Robert était là dans l'ombre. En rentrant de son expédition mystérieuse, il s'était attardé dans le parc et rentrait précisément par l'escalier de la chapelle lorsqu'il entendit des pas au-dessus de lui, et sur le palier Geneviève l'avait presque touché en passant.

— Ah! voici une plaisante découverte, se dit le marquis avec un rire gouailleur. Ah! sainte-nitouche, je te tiens! On vous fera chanter, mes bons amis!

IX

Le marquis, de belle humeur, poussait son cheval à travers les bruyères, et sifflait un air de chasse à côté du vicomte qui, tout préoccupé de l'incident de la nuit, avait de la peine à partager l'entrain matinal de son compagnon.

Après un temps de galop, les deux cavaliers arrivèrent au pied d'une pente qu'il fallait gravir au pas.

— Vois-tu, mon bon ami, dit Robert, sans ces matinées de grand air et de liberté je serais mort depuis six mois. Tout va de plus mal en plus mal avec ma femme, grâce aux conseils de sa bégueule d'amie qui la monte contre moi, avec ses lèvres pointues, lui fait la morale et l'encourage à m'observer de près par-dessus le marché.

Georges ne répondit pas.

— Que diable! S'il est vrai, décidément, qu'on n'ait plus de goût l'un pour l'autre, pourquoi lutter, forcer les situations, et s'exaspérer ainsi, au lieu de se rendre mutuellement et sans bruit sa liberté? Les femmes ne comprennent rien à la vie. Je ne suis pas méchant après tout, ni obstiné, et si l'on me faisait quelques concessions, je t'assure que j'en ferais aussi. Je te demande un peu s'il ne vaudrait pas mieux tout bonnement en prendre notre parti, retourner à Paris, où l'on peut très bien ne plus vivre ensemble sans se séparer publiquement. On y a inventé, entre le mariage et le divorce, entre l'état régulier et l'état révolutionnaire, une espèce de république du Maréchal où tout le monde est content, on garde l'institution du mariage et, sous ce couvert décent, chacun fait à sa guise.

— Tout cela est fort joli pour toi, mais tu oublies que ta femme n'a pas de farces à faire. Tu ne songes jamais qu'à toi.

— Je fais comme les autres, mon cher, seulement je ne me cache pas autant, répliqua Robert sur un ton légèrement sec... Mais nous voici arrivés, donne ta bête à Joseph, et mettons-nous en chasse.

Georges, on le comprend, ne prenait pas pour lui les allusions du marquis; il lui trouvait seulement un air de satisfaction inaccoutumée. Comme il ne se sentait nulle envie de le gêner et de jouer auprès de lui le rôle de Mentor, ainsi que le lui demandait la lettre de Geneviève, il prit les renseignements nécessaires pour ne point s'égarer et, sifflant son chien, partit de son côté. A sa grande surprise, Robert ne le quitta pas un instant et ne parut occupé que de le conduire aux bons endroits.

On trouva les perdreaux, et durant toute la matinée on les poursuivit résolument. Vers midi, les chasseurs étaient de retour à la

lisière de la forêt, ainsi que le marquis l'avait annoncé la veille; et là, Joseph ayant apporté les provisions, on se mit à déjeuner sur l'herbe.

Robert avait changé d'humeur, ne parlait plus de sa femme, et, avec un air de bon camarade, interrogeait Georges sur ses projets pour l'hiver.

— Je crois, dit celui-ci, que je retournerai en Afrique, mais en passant par l'Espagne et le Maroc. Je viens de lire les *Lettres* d'Henri Regnault, et le voyage de *De Amicis*, cela m'a monté la tête.

— Ah! reprit Robert surpris, car il avait maintenant ses raisons pour supposer que Naucelles ne s'éloignerait pas ainsi, — tu n'es donc pas guéri de tes voyages? Je croyais que tu commençais à te civiliser.

— Moins que jamais, je t'assure.

— Et que fais-tu donc de si amusant dans tes expéditions lointaines?

— Pas grand'chose, j'en conviens; mais j'aime les horizons qui changent et m'éloignent de toute sorte d'affaires. Je suis seul, sans attaches. Je flane et jouis au moins de ma liberté.

— Heureux homme! Et tu ne dis pas tout, gaillard.

— Pourquoi dissimulerais-je avec toi? Je ne suis pas un saint, parbleu! mais je suis philosophe, et tout à fait à l'abri de ce que tu appelles le grappin.

— Allons! allons! Je ne te demande rien, répliqua Robert en riant. A ta santé, heureux célibataire, ajouta-t-il d'un air sournois.

Et le marquis versa un petit verre d'armagnac à son compagnon et fit claquer sa langue en buvant son verre.

— Et maintenant, quand nous aurons brûlé une pipe, nous ferons la sieste, si tu veux. J'ai mal dormi cette nuit. Puis, lorsque la chaleur sera tombée, nous prendrons ce revers qui est un peu raide, je t'avertis, et nous rentrerons au logis. Pourquoi diable ne ferions-nous pas plus souvent de pareilles parties; tu as l'air de t'amuser à la chasse, tu tires bien.

— Mais oui, quand tu voudras. Je ne dis pas tous les jours, parbleu! Je n'ai pas ton jarret; mais, à part cela, je suis ton homme.

— Oh! pas tous les jours! Sois tranquille, répondit le marquis, qui souriait dans sa moustache, mais souvent, très souvent.

Et se roulant sur l'herbe, la tête appuyée sur sa carnassière, Robert s'endormit.

— Quelle diable d'idée ont eu ces femmes pourtant, pensait Georges, qui feignit d'imiter son voisin. Pourquoi cet avis si pressant? Il n'y a peut-être en tout ceci que des suppositions absurdes, des bavardages de subalternes. Robert a toujours l'air bon diable

comme autrefois; il rêve de Paris, ce qui prouve que rien ne le retient ici comme on le suppose. Amélie le prend mal, sans doute. Qui sait au fond ce qui se passe entre eux?

Et laissant s'égarer sa pensée sur ce sujet délicat, Georges s'assombrit.

Il regardait de côté le grand corps de son compagnon, étendu sur l'herbe et lourdement endormi... Sa face colorée, ses mains velues... et tout bas il murmura : — Il lui déplaît, parbleu!...

— Il m'est venu une idée tandis que je dormais, s'écria tout à coup Robert qui s'étirait, puisque nos chevaux sont là, pourquoi n'irions-nous pas pousser une visite à M. Plantage. Je t'assure que ça t'amuserait.

— Ah! ah! voici que ça va se gâter, pensa Georges. C'est à présent qu'il va essayer de me fourrer dedans, le sournois; car la visite à M. Plantage n'était pas dans le programme.

— J'accepte, mon cher, j'adore les Marseillais, répondit bravement Naucelles, mais maladroitement il ajouta :

— Il y a une Mme Plantage, j'imagine.

Robert sourit dans sa barbe.

— Ah! ah! finaud, c'est ce qui te trompe, dit-il en se moquant, et si tu comptais là-dessus, tu seras volé. Sache que M. Plantage est trop beau pour se marier, il se réserve pour le sexe tout entier.

Du point où ils se trouvaient, il ne fallut pas longtemps aux chasseurs pour arriver chez le conseiller général.

M. Plantage habitait au bord de la grande route un chalet neuf du plus mauvais goût et entouré de plantations en losange, dont les arbres les plus grands avaient un mètre de haut. Devant la porte se trouvait un bassin, avec un jet d'eau, alimenté par un tonneau qui se trouvait derrière la maison, et tout pareil à celui de Tartarin, à Tarascon. En ce moment, M. Plantage, en bonnet grec, était occupé à donner familièrement à manger à ses poissons rouges.

Aussitôt qu'à distance il put reconnaître les arrivants, il rentra rapidement et, un instant après, on le vit reparaître avec un veston de velours noir, un pantalon gris clair qui dessinait ses formes, et une cravate molle qui flottait négligemment à son cou.

— Ah! ah! soyez les bienvenus, messieurs. Quel est le vent... qui me vaut l'honneur de votre visite? dit-il, s'embrouillant dans ses cérémonies. Monsieur le marquis, monsieur le vicomte..., donnez-vous la peine d'entrer... Faites pas attention, ce sont mes lapins qui ont un peu sali les marches.

M. Plantage ouvrait les fenêtres et tirait les rideaux de son salon, et ses hôtes se trouvèrent dans une pièce glacée, où tous les meubles, la pendule, les flambeaux, étaient recouverts de housses.

Un luxe voyant et économisé, telle était la note caractéristique de ce salon de dentiste.

Mais, en revanche, quelles merveilles étalées sur les murs! M. Plantage photographié en Arabe, en Turc, en sauvage, et puis deux grands portraits à l'huile. D'un côté, M. Plantage en Ruy-Blas; de l'autre, M. Plantage en Hamlet, avec le costume de Mounet-Sully.

— Admire un peu, dit le marquis à son compagnon.

— Faites pas attention, répondit M. Plantage, tout en écartant les volets pour mieux laisser pénétrer la lumière.

Georges contemplait la toile principale : M. Plantage en Hamlet. Il y eut un moment de silence.

— Dans quelle pose êtes-vous donc représenté là? demanda le marquis.

— Ça, c'est quand je dis *to be* ou pas *to be!* répondit le conseiller général d'une voix sombre.

Georges fut au moment d'éclater. Il mordait son mouchoir, affectait de subites curiosités pour les plus insignifiants bibelots des étagères, tandis que Robert faisant des efforts désespérés pour soutenir la conversation et lançant au hasard à M. Plantage une série de questions décousues, se sentait à son tour gagné par le fou rire. Si bien qu'à un moment donné, il dut, lui aussi, se précipiter vers des photographies suspendues dans un coin du salon pour cacher les contractions de son visage. Mais M. Plantage se précipita comme lui dans cette direction, et trouva un prétexte pour demeurer obstinément placé entre le marquis et les portraits.

C'étaient des portraits de femmes.

Robert sourit et fit le discret, mais très intrigué pourtant par une silhouette qu'il avait aperçue du coin de l'œil, il essaya de regarder de nouveau; le corps de M. Plantage tout entier lui cacha l'image. Impatienté, le marquis se dirigea vers la porte, et on prit congé du Marseillais.

— Eh bien, es-tu content? dit le marquis, aussitôt que les deux amis furent à distance.

— Sublime! sublime! pas *to be!* pas *to be!* s'écria Georges, enfin délivré.

Et tout cela avait complètement chassé de son esprit les pensées de la matinée. Ce ne fut qu'en revoyant le château qu'il se souvint; mais il demeura convaincu que la pauvre Amélie et son amie s'étaient monté la tête.

Geneviève, la première, descendit au salon. Elle avait hâte de se trouver seule avec M. de Naucelles pour lui expliquer sa conduite. Il ne se fit pas attendre, et Mme de Biray lui conta rapidement ce qui s'était passé dans la nuit; la découverte qu'elle avait faite de

sa fenêtre, l'exaspération, les affirmations d'Amélie, la nécessité où elle s'était vue de céder au désir de son amie.

— C'est singulier! dit Georges.

— Eh bien? s'écria Amélie, qui accourait.

— Rien de nouveau, absolument rien, reprit Naucelles; nous avons tué des perdreaux, déjeuné sur l'herbe, fait une visite à l'adorable M. Plantage, et nous voici éreintés, après la plus innocente des promenades.

— Vraiment! vous n'avez rien vu de suspect? demanda Amélie, en retenant son cousin, lorsqu'on se dirigea vers la salle à manger.

— Rien, je vous jure.

— Alors il était sur ses gardes; il s'est moqué de nous!

Pendant le dîner, Robert se montra très prévenant pour Mme de Biray, et se permit même un compliment hardi sur sa toilette.

X

La dissimulation, la surveillance cachée dont il se sentait entouré, excitaient chez Robert un goût de vengeance narquoise. Plus que jamais, ne fût-ce que par représailles, il se trouvait le droit de vivre à sa guise et de poursuivre sans remords ses fraîches amourettes.

Ah! on le guettait. Eh bien, il guetterait à son tour; le secret qu'il avait découvert entre Georges et Geneviève n'était-il pas une puissante machine pour réduire au besoin ceux qui s'aviseraient de lui faire la morale; et il se promettait un plaisir de haut goût à observer l'intrigue sournoise de gens hypocrites qui étaient venus chez lui faire les bons apôtres. Amélie, à l'occasion, serait édifiée; et cette pensée plaisait infiniment au marquis, jaloux de l'union de ses trois adversaires.

Amélie, très irritée de l'impertinente victoire remportée sur elle par l'habileté et le sang-froid de Robert, sut pourtant se contenir. Tout de suite elle devina que, s'étant imprudemment découverte et ayant donné l'éveil à son mari, elle serait d'autant plus vaincue qu'elle paraîtrait plus affectée de son échec. Ne valait-il pas mieux battre en retraite, laisser supposer à Robert, ou bien qu'on n'avait pas même songé à le surprendre, ou bien que l'événement n'ayant rien démontré contre lui, on se tenait pour battu? Ces manèges convenaient assez aux dispositions nouvelles d'Amélie, qui se voyait tout à coup jetée en plein roman; d'ailleurs, se sentant dupée, elle se faisait, elle aussi, à la ruse. Elle laissa donc Robert triompher à l'aise et ne songea plus qu'à prendre sa revanche. Le souvenir de ce petit rire de femme entendu dans la forêt par Trompe-la-Mort lui

enfonçait au cœur un ressentiment, une curiosité, trop aigus pour qu'elle s'apaisât de si tôt.

Quant à Georges, il demeurait vexé du rôle que les circonstances lui avaient fait jouer vis-à-vis de Robert; il souffrait d'avoir été pris pour un témoin naïf auquel on donne à entendre ce qui n'est pas. Il n'était pas jusqu'au grotesque personnage chez lequel Robert l'avait conduit qui ne servît à souligner l'ironie et la verve taquine avec laquelle on s'était joué de lui. Si bien que l'envie lui vint de s'expliquer sur-le-champ avec le marquis, dût-il tout dire et tout casser.

— Y songez-vous! lui répondit Amélie, lorsqu'il s'en ouvrit à elle. Robert se gardera plus que jamais, et c'est alors que nous serons vraiment dupes. Je ne vous autorise pas, d'ailleurs, à parler encore de ce que je sais sur les rendez-vous de mon mari. Et alors quelle preuve aurez-vous pour soutenir qu'il a essayé de vous tromper? Vous vous brouillerez avec lui et me laisserez seule. C'est ce que j'y vois de plus clair et ce serait bien mal à vous.

— Tout cela ne me va pas, dit Georges, en colère.

— C'est que vous n'êtes pas un bon cousin et que... vous ne m'aimez pas! ajouta la jeune femme, avec une hésitation dans la voix.

— Comme vous y allez? Faut-il donc que je fasse absolument tout ce que vous voulez?

— Absolument! dit Amélie avec un sourire si doux que Georges, soumis, garda le silence.

On était en octobre déjà, et l'on s'asseyait le soir auprès de la cheminée du salon, où le feu, devenu nécessaire, flambait joyeusement. Robert n'était point là d'ordinaire; Geneviève travaillait sous la lampe auprès des demoiselles de Naucelles; Amélie et Georges demeuraient ensemble et tisonnaient les pieds sur les chenêts; ils s'observaient sans se parler; leurs imaginations curieuses cherchaient à deviner ce qu'ils pensaient l'un de l'autre. Si on disait un mot à côté d'eux, il leur suffisait d'un regard pour échanger leur avis sur l'opinion qui venait d'être émise, et rien ne leur plaisait tant que cet accord muet de leurs pensées.

Dans la journée, Georges allait souvent à la ferme, inspectait ses bois, rôdait dans le parc, ou bien, lorsque le mauvais temps interrompait ses promenades, il tâchait d'occuper ses heures avec un livre.

Pures apparences. Au fond, son unique, sa véritable distraction était toujours Amélie; lorsqu'elle n'était plus là, il ne songeait qu'à elle, aux mots affectueux qu'elle lui avait laissés en le quittant et qu'elle savait lui jeter avec une grâce à demi distraite et rêveuse qui les soulignait et faisait songer longtemps.

Enfantillages que tout cela! se répétait Georges en souriant, ne serait-il pas sot et ridicule de le prendre autrement! Mais ces rapports n'en étaient pas moins doux et occupaient en réalité l'ancien soldat, le solitaire philosophe, beaucoup plus qu'il ne voulait se l'avouer.

Les progrès de ces sentiments cachés n'échappaient point à Mme de Biray, et au milieu du laisser-aller rêveur auquel les autres s'abandonnaient à ses côtés, elle demeura seule profondément inquiète. Tout ce qu'elle avait craint se réalisait, et il devenait évident que M. de Naucelles, au lieu d'apporter un secours à sa cousine, était plutôt devenu pour elle un obstacle aux sages résolutions.

Mais comment l'arrêter sur la pente qui l'entraînait et aborder avec lui un sujet aussi délicat?

Une fois déjà, Geneviève s'y était risquée; elle le pouvait alors plus aisément, sans doute; car aujourd'hui, à la seule pensée qu'il était de son devoir de faire une nouvelle tentative, elle se sentait prise d'une singulière émotion.

Un jour pourtant, se rencontrant seule avec le vicomte sous les charmilles du parc, elle le retint.

— Je vais à l'église, monsieur de Naucelles, accompagnez-moi donc, au moins jusqu'à la porte..., car je vous soupçonne d'être un peu incrédule.

— Moi? pas du tout! Seulement, si le Bon Dieu a des cadres, c'est parmi les troupes irrégulières et volantes qu'il doit me classer.

— C'est quelque chose; et puisque je vous trouve en bonnes dispositions, j'ai bien envie de vous faire un sermon. Vous ne les aimez pas?

— Pas trop.

— Je le sais; et cependant c'est du fond du cœur, je vous assure, que je voudrais vous parler.

— Comme cela, il n'y a jamais de sermon; vous pouvez marcher, madame, ajouta l'ancien soldat d'un ton bref, comme s'il se tenait prêt à recevoir bravement une algarade.

Geneviève hésitait.

— Me voilà maintenant tout embarrassée pour vous adresser mes reproches.

— C'est donc bien grave ?

— Et oui! c'est grave.

Le vicomte, s'arrêtant, observait la jeune femme qui aussitôt se troubla tout à fait.

— Eh bien? dit Georges qui attendait.

— Ah! décidément je ne saurai pas, répondit Mme de Biray, qui, charmante dans sa confusion, marchait la tête baissée, comme si

elle avait commis un crime, et se hâtait vers l'église pour éviter maintenant la conversation qu'elle venait de provoquer.

— On dirait que vous voulez vous échapper, madame, dit Georges, souriant.

— Oui, j'ai peur que vous vous mépreniez sur ma pensée, et puis il m'en coûte de critiquer Amélie devant vous, lorsqu'elle n'est point là.

— Il ne s'agit pas d'Amélie, mais de moi, si j'ai bien compris.

— Il s'agit de vous deux.

— Commencez toujours par moi, dans ce cas.

— Je reproche à Amélie d'être trop romanesque et à vous de la suivre dans ses jeux d'imagination, voilà.

— C'est tout? Pour un sermon, il n'est pas long.

— C'est qu'il n'est pas tout à fait fini, à dire vrai. Vous avez une influence évidente sur l'esprit de votre cousine, et, à mon avis, vous ne lui faites pas entendre comme il le faudrait qu'il n'y aura jamais de bonheur possible pour elle si elle ne parvient à regagner l'affection de son mari. Il n'y a pas d'autre issue pour une honnête femme.

— Voici de bien gros mots, madame.

— Permettez! permettez! je veux dire qu'Amélie poursuit obstinément une rupture avec son mari, parce qu'elle se fait de singulières illusions sur l'avenir qui lui serait réservé si elle atteignait son but; et l'on dirait qu'elle forme déjà je ne sais quels rêves pour le jour où elle se sentira libre.

Les joues de Geneviève se coloraient sous le regard curieux du vicomte.

— Que voulez-vous qu'elle fasse, la pauvre enfant? Vous l'accusez d'être romanesque, parce qu'elle tâche de prendre son parti de ce qui devient inévitable. Son mari a-t-il des regrets, lui? Fait-il un pas vers elle? Ne la voit-il pas pleurer souvent et témoigner ainsi qu'elle l'aime encore bien plus qu'il n'a droit d'être aimé?

Georges s'animait.

— Ah! non, Robert ne la méritait pas, le malheureux, reprit-il. Comment voilà une petite femme charmante qui lui a tout pardonné une fois, qui le supplie de vivre avec elle et de se laisser adorer, et il recommence sournoisement ses sottises. N'est-ce pas indigne? Oh! vous êtes injuste pour Amélie, madame (Geneviève avait envie de pleurer), et s'il faut en venir à une séparation, eh, bien, on se séparera, morbleu! et ce n'est pas Amélie qui y perdra.

— Elle y perdra plus que Robert, répondit Geneviève regardant attentivement Naucelles. La vie est longue pour une femme aussi jeune qu'elle. Croyez-moi.

— Oh! ma foi! on vit seule; on n'en meurt pas, et l'on en a vu d'autres qui se sont trouvées fort heureuses une fois délivrées de leur boulet.

— Je vois que je ne vous ai guère persuadé, monsieur de Naucelles. Décidément mon sermon ne valait rien et vous ne me le pardonnerez pas.

Geneviève s'éloignait.

— Je vous ai fâchée, madame? dit Georges, la retenant. Je ne le voulais pas, je vous jure. Excusez-moi, si je suis un peu vif, je vous en supplie!

— En effet, ce sujet vous passionne, mon cher vicomte.

— Mais, dans tous les cas, je ne me trompe pas, je vous assure, madame, sur vos sentiments et vos intentions à l'égard d'Amélie, répondit Naucelles, radouci.

— Eh bien, songez alors à ce que je vous ai dit; en attendant, faisons la paix. Voulez-vous? ajouta Geneviève en tendant la main à Georges, qui la prit avec empressement.

Pendant cette longue conversation, Robert fumait sa pipe à l'extrémité du parc et observait de loin ce qui se passait sous la charmille.

Il aperçut en même temps sa femme qui descendait le perron et cherchait Geneviève. Il se rapprocha d'elle, et l'abordant avec cet air bonhomme qu'il savait prendre lorsqu'il lui était commode de suspendre les hostilités :

— Vous cherchez votre amie? dit-il. Oh! ne vous pressez pas, on ne vous en saurait aucun gré. Croyez-moi, vous allez troubler un charmant tête-à-tête.

— Que voulez-vous dire? répliqua Amélie.

— Rien de bien mystérieux! observez donc nos hôtes, ils sont intéressants, je vous jure; voyez un peu ce serrement de main, là-bas. Ah! vous n'aviez pas remarqué ce roman, qui me paraît aller grand train. Regain d'automne! Que voulez-vous? ajouta Robert, lançant au ciel une bouffée de tabac avec des airs de profonde indifférence.

Amélie, surprise par cette révélation subite, ne put cacher son trouble. Robert comprit que le coup avait porté et, ricanant entre ses dents, il laissa sa femme à ses réflexions.

XI

Ce petit mot léger, jeté au vent par Robert avec une insouciance apparente, changea brusquement les choses au château. L'insinuation pénétra comme un poison dans le cœur d'Amélie. En vain

voulut-elle un instant résister au soupçon; peu à peu furetant malgré elle ses souvenirs avec la clef qui venait de lui être offerte, et revenant sur toutes les conversations échangées entre elle et ses amis, elle croyait reconnaître partout dans le passé les signes d'une secrète entente. Tout s'expliquait à la fois; leurs atermoiements sans fin; leur lenteur à la secourir, les tristesses silencieuses de Geneviève, ses timidités effarouchées vis-à-vis de Georges.

— Ah! mes bons amis, murmurait la jeune femme; je le crois bien qu'il fallait laisser couler l'eau et faire durer le plaisir. Quand on goûte les joies de l'amour naissant, il est aisé de conseiller aux autres la patience et la résignation. Il faudrait aussi, n'est-ce pas, que ma chaîne demeurât rivée, « afin que vous fussiez plus libres... »

Amélie n'osait s'avouer toute sa pensée, mais, irritée et jalouse, elle se rejetait en arrière avec effroi, comme si elle venait d'échapper à un piège tendu sous ses pas; et avec toute l'amertume du désenchantement, elle songeait aux empressements que Georges lui avait témoignés, et qui avaient en sscret délicieusement troublé son cœur.

Sous le coup de la première surprise, elle demeura tremblante entre la colère et les larmes, et fut sur le point de faire un éclat; mais bientôt c'était l'orgueil qui l'emportait en elle et lui conseillait la lutte et le défi. Son premier soin fut de paraître plus belle; elle se fit coquette et moqueuse, feignit un calme inaccoutumé pour mieux surprendre le jeu des autres, lissa sur ses tempes l'aile noire et gracieuse de ses cheveux, et ainsi transformée se mit à dévisager ses amis par des regards pleins de dédain. Blessée d'avoir été dupe, humiliée de ses candeurs passées, elle s'excitait tout à coup à bannir de son esprit les préjugés, la confiance naïve de la jeunesse. N'était-elle point avertie par l'exemple d'autrui que les convenances du monde, pour les gens qui savent vivre, servent uniquement à masquer les libertés qu'ils se donnent. Et une fois dans cette voie, exaltée encore par les romans dangereux où elle cherchait des situations analogues à la sienne, il lui était aisé de trouver des excuses à toutes les révoltes de son cœur. Mauvaise heure pour les natures emportées où domine l'instinct.

Comte V. d'Adhémar.

La fin prochainement.

LE PLAIN-CHANT

ET

LE PAPE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND

Le plain-chant attire aujourd'hui l'attention des esprits les plus divers. Tandis que les Bénédictins de France, armés des ressources de la haute érudition, le défendent, — au prix de quel labeur! — contre les mutilations sacrilèges de l'industrie allemande, notre oreille commence à se réconcilier avec lui. Un certain nombre de parisiens s'arrachaient récemment aux concerts du dimanche, pour aller entendre, dans une chapelle de Versailles, quelques échantillons authentiques de mélodie grégorienne; et ils ne regrettaient pas leur voyage. Un très intelligent et très habile praticien, M. Bordes, chef de l'orphéon de Saint-Gervais, vient de faire au plain-chant une place d'honneur dans son programme de restauration de la musique religieuse. M. Bourgault-Ducoudray enfin, poursuivant une très difficile entreprise, voudrait lui emprunter ses gammes pour rajeunir le style moderne; il dirait volontiers :

Sur des pensers nouveaux, faisons des *airs* antiques.

On ne saurait suivre avec trop d'intérêt ce mouvement d'opinion. Le plain-chant est une très curieuse forme du langage musical, populaire, artistique, nullement sèche et contristante comme de barbares exécutions le donneraient à penser trop souvent, animée plutôt d'un esprit d'allégresse et de liberté, capable de produire, sinon l'impression de la grâce, au moins celle d'une chose très pure, grande, tout à fait belle. A vrai dire, si on le considère du point de vue extérieur et quasi-païen qui est celui de l'amateur, il déconcerte un peu le sens esthétique et exige, pour être compris, une sorte de transposition du goût. Quand on quitte la rive enchantée du romantisme musical, c'est presque un philtre

d'oubli qu'il faudrait boire avant d'aborder les mélodies grégoriennes.

Que l'on soit croyant, archéologue ou simplement curieux, il convient de suivre l'exemple de l'historien qui, pour raconter les exploits de vieux Romains, se faisait une âme antique. Comme les autres arts, la musique a ses primitifs; ceux-là sont préparés à les goûter qui ne mettent pas la virtuosité au-dessus de tout, et qui, à l'occasion, sans avoir de doctrine exclusive, savent préférer le dessin un peu gauche, la physionomie naïve, la couleur amortie des vieilles choses, à l'éclat criard, à l'arrangement trop savant et au paraphe de quelque œuvre d'école. Songeons, en outre, que, comme certains sentiments, la musique a besoin, pour produire tout son effet, de circonstances favorables; il lui faut un cadre approprié, quelquefois une heure propice. Dans *un Eté au Sahara*, Fromentin raconte qu'il éprouva une des plus grandes satisfactions de sa vie, en écoutant je ne sais quel joueur de flûte d'El-Aghouat; mais voyez dans quelle situation se trouvait l'auditeur : « Il était près de minuit. Un vent très doux faisait bruire, au bout de la rue, deux ou trois palmiers dont on voyait vaguement les éventails noirs se mouvoir sur le ciel violet, constellé de diamants... L'heure était si belle, la nuit si tranquille, un si calmant éclat descendait des étoiles, il y avait tant de bien-être à se sentir vivre et penser dans un tel accord de sensations et de rêves, que je trouvai, moi aussi, la musique d'Aouïmer admirable. » Par l'imagination, supprimez tout ce décor en ne conservant que le musicien; de l'harmonieux nocturne, il ne restera probablement qu'une mélodie déplaisante, digne de nos exhibitions foraines. A la musique d'un Massenet, il faut l'atmosphère alourdie du théâtre, le public saturé de bien-être, la salle constellée de lumières et de diamants; c'est là qu'elle triomphe, comme Phryné devant l'aréopage. Un trio de Beethoven nous paraît maigre hors d'un salon. De même le plain-chant doit être entendu chez lui; il est inséparable du culte; — et n'attendons pas de ceux qui chantent autour d'un autel le ton et la bravoure d'un ténor à la mode.

Dans une bulle donnée à Avignon en 1322, c'est-à-dire à une époque où l'intégrité des chants religieux était menacée par les progrès et l'invasion inévitable de l'art profane, le pape Jean XXII a consacré aux compositeurs mondains quelques lignes qui restent encore exactes, car on les croirait écrites d'hier, au sortir de l'Opéra ou du cirque des Champs-Élysées : « Ils efféminent (*lubricant*) les mélodies... Ils ont trop de notes; ils obscurcissent tout; ils enlèvent au plain-chant son caractère chaste (*pudicus*) et modéré... Ils courent et ne font jamais de repos; ils

enivrent les oreilles et ne guérissent point; ils imitent par des gestes ce qu'ils font entendre et étalent au grand jour la mollesse qu'il faut éviter. Ce n'est pas sans raison que Boèce a dit : « Un « esprit lascif se délecte dans les modes lascifs ou au moins s'amollit « et s'énerve à les entendre trop souvent. » Les messes composées par les maîtres les plus brillants ou les plus austères n'échapperaient pas aujourd'hui aux anathèmes du bon pape; il est vrai qu'elles prépareraient très mal à comprendre cette naturelle et forte expression de la foi qu'il voulait protéger contre l'esprit du siècle; elles sont trop soumises à l'esprit profane, ou trop savantes. Dans sa musique d'église, Gounod a montré un mysticisme équivoque, et gardé, en chantant les louanges de Dieu, sa langue voluptueuse de sirène. Beethoven, Bach, Palestrina, sont sublimes, mais écrasants, trop touffus, réservés aux connaisseurs, pas assez *peuple* pour autoriser une comparaison quelconque de leurs œuvres avec celles du répertoire liturgique. Celles-ci et celles-là sont d'ailleurs organisées d'après des principes ennemis et, sur la plupart des points, irréconciliables.

Nous sommes habitués à voir la mélodie s'appuyer sur un « accompagnement » plus ou moins discret, comme la statue sur son piédestal; et le plain-chant répugne à cette alliance des instruments et des voix : il est purement vocal. Nous sommes habitués à trouver dans un chœur la marche harmonieuse et diversifiée de plusieurs parties; et le plain-chant répugne plus encore au luxe de ces combinaisons : il est unisonique. Avec Schumann, nous comparons le jeu de l'exécutant qui n'observe pas la mesure à la divagation d'un homme ivre; et le plain-chant, tout en ayant un rythme, ignore la mesure : il aime l'ordre, mais il proscrit la symétrie exacte et rigoureuse; il diffère du style moderne, comme la prose oratoire diffère de la versification [1]. La structure des chants

[1] C'est là un de ses caractères essentiels, on ne saurait trop le redire. Un journal qui s'imprime à Châtillon-sur-Chalaronne (Ain) et qui est placé sous le patronage de noms estimés, tels que E. Burnouf, A. Marmontel, V. Ballu, P. Denis, Mathis Lussy, etc., publie aujourd'hui des transcriptions *mesurées* de plain-chant et s'efforce de faire triompher sa méthode. J'ai eu entre les mains quelques numéros de ce journal; je ne saurais dire à quel point je suis choqué de cette confusion de l'antique et du moderne, du sacré et du profane, du rythme libre de la prose et du rythme inflexible de la poésie. Du plain-chant écrit avec des barres de mesure et des soupirs entre les notes, c'est du plain-chant fin de siècle. Il ne reste plus qu'à le transformer en quadrilles et en pas redoublés. Autant serais-je choqué en voyant une église du onzième siècle reblanchie à la chaux vive, ou une statue grecque passée en couleur pour figurer au musée Grévin. La plupart de ceux qui ont voulu introduire dans le rythme grégorien les proportions mathématiques de la mesure moderne (Fétis, de Coussemaker,

qui nous sont familiers a pour base la gamme majeure ou mineure, c'est-à-dire un groupe de sons soumis à une note fondamentale, la tonique, sur laquelle toutes les phrases, comme en cédant à un appel, viennent conclure; et le plain-chant ignore cette loi : il met l'indépendance et la diffusion là où nous avons coutume de sentir la cohésion et l'unité; ses gammes ressemblent à de petits systèmes de constellations d'où la force attractive et centrale serait absente. Enfin, il manque de couleur. Sa franchise virile ignore l'art de flatter les sens. Pathétique et imagé, il l'est, j'ose l'affirmer, comme tout langage musical, et ne perd pas le contact avec notre imagination et notre sensibilité; mais il se meut habituellement, avec une allure bonhomme, dans une région paisible où il ne faut pas chercher le réalisme haletant et les coups de surprise du style vraiment expressif. Il ressemble aux œuvres profanes les moins ambitieuses comme une esquisse de maître ressemble à un tableau vénitien, ou comme les lignes simples et nobles d'un édifice grec ressemblent à un morceau de subtile architecture gothique.

Ces différences profondes sont pour nous un attrait de plus : un art original, plein de saveur archaïque, constitué d'après des règles spéciales, c'est une joie pour l'esprit. Certes, l'admirateur de Berlioz et de Wagner, de Saint-Saëns et de Massenet, qui a traversé les splendides saturnales de la polyphonie, fera toujours quelque difficulté de voir dans le plain-chant, comme le veulent certains fanatiques, un idéal en dehors duquel il n'y a que corruption et décadence. Le septuor des *Troyens*, le chœur des pèlerins chantant la prière du soir dans *Harold en Italie*, le prélude de *Tristan et Iseult*, *Samson et Dalila*..., ces choses nous tiennent aux entrailles; et, à moins de cesser d'être hommes ou de mériter la canonisation par nos vertus, nous ne cesserons pas de les mettre au premier rang de nos affections. Mais le besoin d'une tolérance très large ne s'est jamais plus fait sentir qu'aujourd'hui. Aux

Lemmens, Raillard, les auteurs de l'édition de Reims et Cambrai, F. Huet, Teppe, etc.) ont cru pouvoir s'appuyer sur une phrase du *Micrologus* (ch. xv), où Gui d'Arezzo dit que la cantilène doit avoir un rythme *analogue* à celui de la phrase poétique (*ut* quasi *metricis pedibus cantilena claudatur*). D'abord, il n'est point légitime, en matière de plain-chant, de s'appuyer sur le témoignage d'un auteur du onzième siècle; c'est un peu comme si on s'appuyait sur un texte de Voltaire, en parlant de saint Louis. En outre, la phrase de Gui d'Arezzo, surtout si on la replace dans le contexte, n'a pas le sens rigoureux qu'on lui attribue. Ces méprises sont, d'ailleurs, assez naturelles. Quelques-uns de ses contemporains reprochaient à Cicéron, sans motif sérieux, d'avoir introduit le mètre poétique dans la prose; il ne faut pas s'étonner qu'un soupçon analogue, et tout aussi peu fondé, soit tombé sur le moine de Pompose.

jouissances pleines que nous a procurées l'école des flamboyants, ne se mêle-t-il pas un peu de lassitude? Voilà longtemps que nous dînons à la table surchargée d'Apicius, au milieu d'un faste oriental, et qu'on nous verse un vin d'or, de pourpre et de feu. Comme l'estomac, le sens esthétique a son hygiène et demande quelque variété dans le régime. Certains épicuriens du temps de Sénèque réservaient une semaine de l'année durant laquelle, abandonnant leurs palais, leurs galeries dallées de marbre et leurs tables en bois de citrin, ils vivaient dans une chambre nue, de la vie des humbles; cherchaient-ils là une pénitence, un remède ou un plaisir raffiné? tout cela, peut-être, à la fois. Le pain de ménage et l'eau claire effraieraient un gourmet, comme menu quotidien; quelquefois, ils sont pour lui un régal.

Des motifs d'un autre ordre doivent toucher un amateur de musique un peu éclairé. Le plain-chant tient une place très considérable dans l'histoire de la civilisation. Sans subir d'altération grave, il a maintenu sa forme initiale, en Occident, jusqu'au milieu du dix-septième siècle, c'est-à-dire pendant plus de mille ans. On ne croyait pas, il y a quelques années, à la perpétuité de cette tradition; on la supposait interrompue, brisée en plein moyen âge par la négligence, la fantaisie ou les obstacles matériels, et on déclarait à jamais perdue la formule primitive des chants sacrés. Des témoins qui ne mentent pas et dont les déclarations concordent, — près de trois cents pièces empruntées à des manuscrits de tout âge et de tout pays et publiées en fac-similés phototypiques, — sont venus condamner ce scepticisme. Il y a sans doute des variantes dans ces monuments; mais elles ne dépassent ni le nombre ni l'importance de celles dont on est obligé de tenir compte quand on veut donner une édition de Cicéron ou de Virgile. Comme la communauté des croyances, comme la pratique du latin dans les principaux ordres d'étude, comme toutes les institutions organiques, le plain-chant a servi à façonner les hommes l'un sur l'autre et à les réunir plus étroitement; dans le temps et dans l'espace, il a été, pour parler le langage du jour, un grand « fait social ». Il a débordé maintes fois sur l'art profane et s'est confondu avec le chant populaire. Par des voies qu'on ignore, il s'est propagé dans des pays lointains, où l'on s'étonne aujourd'hui de le rencontrer; il semble qu'il ait participé au pouvoir d'expansion de cette littérature d'abord locale du moyen âge qui, avec les légendes d'Artus, de Merlin, de Renart, est bientôt devenue une littérature européenne.

Quelle est l'origine de ces mélodies sur lesquelles est passé le torrent de dix siècles? D'où vient le plain-chant?

*
* *

Sur les questions d'origine, les anciens avaient des mythes; le christianisme a des légendes; l'histoire, le plus souvent, n'a que des doutes. Le plain-chant nous vient-il des Grecs du temps de Sophocle et d'Euripide? On l'a dit, et l'exécution récente de l'*Hymne à Apollon*, réveillé d'un long sommeil, semble avoir remis cette opinion en faveur[1]; mais ce n'est qu'une hypothèse appuyée sur des expériences incomplètes et douteuses, et contre laquelle s'élèvent de sérieuses objections. Le plain-chant vient-il des Hébreux? C'est plus vraisemblable; les premiers chrétiens n'étaient-ils pas des Juifs qui, avec les psaumes, ont dû transporter dans le nouveau culte certaines habitudes de la synagogue?

L'Église n'a pas de doctrine sur ce point; mais elle a une croyance traditionnelle qui, sans remonter très haut dans la région des hypothèses et sans résoudre le problème *ab ovo*, n'a pas laissé de donner lieu à de vives controverses. Elle attribue l'organisation de ses chants au pape saint Grégoire le Grand. A ses yeux, Grégoire Ier est le fondateur éponyme de la musique religieuse, et même de la vraie musique; il n'a pas inventé de toutes pièces, mais il a recueilli, complété, mis en ordre, imposé les mélodies sacrées au monde chrétien. Comme Homère, — auquel on a attribué un rôle analogue pour la poésie, et dont la figure est placée à l'autre extrémité de l'horizon, — il domine l'histoire avec l'autorité d'un chef de chœur, le front éclairé d'une double auréole. Il est la cime lointaine, toute voisine du ciel, d'où le beau musical, suivant la pente insensible des âges, a glissé jusqu'à nous.

« Une nuit, comme le Pape rêvait, il eut une vision où l'Eglise lui apparut sous la forme d'une muse magnifiquement parée...

[1] C'est ce qu'a laissé entendre M. Georges Perrot, dans le *Journal des Débats*, lorsqu'il a rendu compte des fouilles de Delphes.

Dans une phrase souvent citée, mais obscure, saint Augustin dit que saint Ambroise introduisit dans le diocèse de Milan, au quatrième siècle, les mélodies grecques; mais à quelle période de la civilisation grecque ces mélodies appartenaient-elles? On sait que chez les Grecs antérieurs au christianisme, le chant avait pour base la distinction des syllabes longues et des syllabes brèves dans les vers; or le plain-chant est complètement étranger à ce principe : la loi de son rythme, c'est l'accent tonique. Ce principe de l'accent (on le sait depuis l'extension donnée à une découverte du cardinal Pitra) a gouverné la poésie hébraïque, comme l'hymnographie grecque et la versification latine usitée dans l'Eglise; la philologie et l'histoire générale semblent donc s'accorder, elles permettent de croire que, sans subir d'altération essentielle, les mêmes chants ont été successivement adaptés à trois ordres de textes : hébreux, grecs, latins, tous soumis à une loi identique de versification.

Or, sur son manteau était écrit tout l'art musical, avec toutes les formes des tons, des notes et des nuances, des mètres et des symphonies diverses. Grégoire pria Dieu de lui donner la faculté de se rappeler tout ce qu'il voyait, et, à son réveil, apparut une colombe qui lui dicta les compositions musicales dont il a enrichi l'Église [1]. »

L'antiphonaire manuscrit conservé à la bibliothèque de Saint-Gall, sous le n° 390, nous montre cette légende fixée par un naïf dessin : le pape saint Grégoire, étendant une main énorme, dicte des neumes à un scribe très appliqué, tandis que la colombe est posée sur son épaule et lui introduit son bec dans l'oreille.

Comme tant d'autres, cette croyance a subi, dès la fin du dix-septième siècle, l'assaut de la critique et donné lieu à un débat dont l'intérêt vient d'être rajeuni par des découvertes récentes. — Grégoire le Grand, disait-on il y a quelque temps, a régné pendant seize ans (de 590 à 604); il a fait d'immenses travaux (dont la partie littéraire, à elle seule, comprend cinq volumes de la collection Migne); comment un règne aussi court et aussi rempli lui a-t-il laissé le temps de s'occuper de musique? — Dans un discours solennel prononcé le 27 octobre 1890 devant l'Académie et le roi des Belges [2], M. Gevaërt, directeur du Conservatoire de Bruxelles et auteur d'une monumentale histoire de la musique chez les Grecs, a soutenu une thèse révolutionnaire dont voici le résumé : Les promoteurs principaux de la musique d'Église appartiennent, selon toute probabilité, à la période des papes syro-helléniques, représentée par Agathon (678-681), par Sergius Ier (687-701) et surtout par le Syrien Grégoire III (mort en 741), qui est sans doute l'auteur définitif du *Liber antiphonarius*, devenu le Graduel d'aujourd'hui. S'il en est ainsi, comment se fait-il que le souvenir de ces faits se soit effacé de si bonne heure et que pendant si longtemps on ait attribué à Grégoire Ier une œuvre qui n'était pas la sienne? « La solution de ce problème se trouve probablement dans les haines religieuses et nationales qui surgirent entre Rome et Constantinople, à partir du schisme iconoclaste (726)... C'est là ce qui a pu porter les chroniqueurs latins à jeter un voile discret sur beaucoup d'actes accomplis par les pontifes orientaux, et à mettre exclusivement en lumière la personnalité des grands papes d'origine italique. » Grégoire Ier était, en effet, un Romain pur sang; ce serait par haine de l'étranger que la tradition lui aurait accordé toutes ses faveurs.

[1] De Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. II, p. 163-164.

[2] *Les Origines du chant liturgique de l'Eglise latine*, étude d'histoire musicale, par Fr. Aug. Gevaërt. Gand, Ad. Hoste, 1890.

Trois réfutations, restées jusqu'à aujourd'hui sans réponse, et présentant un intérêt capital, ont été faites de cette doctrine. La première est de D. Germain Morin, qui, en 1890, dans la Revue bénédictine de Maredsous[1] (Belgique), a montré que les *conjectures* de M. Gevaërt n'étaient nullement incompatibles avec la croyance traditionnelle de l'Église. La seconde est de D. Cagin, de l'abbaye de Solesmes, qui, par des analyses pénétrantes et d'une admirable clarté[2], a prouvé que la disposition des pièces de l'*Antiphonaire* trahissait la main d'un ordonnateur incontestablement antérieur à Grégoire III et à Grégoire II. La troisième, plus décise peut-être, parce qu'elle est tirée de l'étude des mélodies elles-mêmes et non de l'étude du texte qui les accompagne, a été donnée par D. André Mocquereau, dans les fascicules 21-24 (janvier-octobre 1894) de la *Paléographie musicale*. On me permettra de m'arrêter un peu sur celle-ci, les deux premières ayant un caractère trop spécial.

A vrai dire, s'il ne s'agissait que d'une préséance à établir entre Grégoire III et Grégoire Ier, ou, comme on l'a dit, « un Grégoire quelconque », la question n'éveillerait pas dans le public profane une attention et un enthousiasme exagérés. Nous manquons de loisir et de quelque autre chose encore, pour suivre dans ses méandres l'exégèse où se déploie la grande érudition bénédictine. Savoir l'histoire des rois de France est déjà pour nous une assez grande peine; apprendre celle des Papes est une prouesse réservée à quelques héros. Je connais, d'ailleurs, beaucoup de musiciens et d'humanistes qui, en parcourant les ouvrages que j'ai cités, répéteraient volontiers le mot de Socrate devant les richesses qu'étalaient à ses yeux les marchands d'Athènes : *Que de choses dont je n'ai pas besoin!* Ils ont tort cependant, car, à l'occasion, il faut savoir trouver son plaisir hors des sentiers battus. La discussion relative à l'authenticité des mélodies grégoriennes, élargissant un débat qui appartenait jusqu'ici aux liturgistes, vient de conclure par des observations capables d'intéresser tous les esprits cultivés. Elle a montré, — et c'est par là qu'elle nous touche, — que l'étude du plain-chant pouvait être rattachée à celle des grands écrivains classiques et à l'analyse de leurs procédés les plus délicats en matière de rythme. Elle nous invite à une courte promenade sur les deux versants du Parnasse : côté littérature et côté musique. Le lecteur ne trouvera donc pas mauvais que, sans entrer

[1] Le tiré à part forme une brochure de 74 pages avec ce titre : *Les véritables origines du chant grégorien.*

[2] *Un mot sur l' « Antiphonale missarum ».* Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890, brochure de 36 pages.

dans les détails, on lui montre par quelle voie on est arrivé à des conclusions aussi brillantes qu'inattendues.

*
* *

C'est au cœur même de l'antiquité, que l'étude du plain-chant prend son point de départ.

Les écrivains anciens, qui, dans la théorie comme dans la pratique, ont poussé si loin l'art du style, pensaient que la prose doit avoir un rythme moins précis, plus difficile à réaliser, mais tout aussi reconnaissable pour un honnête homme que celui des vers. Cicéron, qui a consacré à cette importante question une grande partie de son *Orator* (ch. L-LXXI), n'était pas éloigné de considérer comme des ânes ceux qui, en écoutant un orateur ou en lisant un écrivain disert, ne sentaient pas le rythme de son langage : « Je me demande, dit-il, en quoi ils ressemblent à des hommes, *et quelles sont leurs oreilles.* » En cela, les anciens se montraient supérieurs à la plupart des critiques modernes qui, sans mériter d'être coiffés du fâcheux bonnet, ont trop négligé cette partie de la rhétorique. Sainte-Beuve, par exemple, a consacré une assez longue étude à *Salammbô*, sans rien dire du rythme[1]; c'est pourtant la chose essentielle dans le style de Flaubert et dans ce roman surtout! En outre (et nous voici sur un chemin menant droit au plain-chant, lequel, nous l'avons dit, est une prose musicale), les anciens croyaient qu'il y a une place où le rythme doit être plus soigné, plus complet, plus sensible que partout ailleurs : cette place, c'est la fin de la période. Nous ne nous en étonnerons pas si nous songeons que l'auteur de *Madame Bovary* disait, dans une de ses lettres : « Mon roman est fini, *mais il me reste à revoir toutes mes chutes de phrase.* » D'instinct, nous sentons l'importance, au point de vue esthétique comme au point de vue logique, de la formule qui termine un groupe organisé de vocables et de propositions. Dans le corps de la période, l'esprit et l'oreille sont tenus dans une sorte d'attente et n'ont que des impressions provisoires; à la fin, n'ayant plus à compter sur ce qui suit, ils demandent à être pleinement satisfaits. Une chute heureuse fait, d'ailleurs, passer condamnation sur bien des défaillances : quel est le chanteur ou le virtuose qui l'ignore? Cette importance de la clausule semble être une loi commune à tous les arts du mouvement. N'est-ce pas à la terminaison que vous reconnaîtriez infailliblement une phrase de Haydn, de Mozart ou de l'école classique en général, et que vous la distingueriez d'une phrase de Schumann? En toute

[1] Même observation pour l'étude qu'a faite M. Brunetière, dans *Le Roman naturaliste*, des procédés de style de Flaubert.

phrase, il faut considérer la fin, pourrait dire avec raison un connaisseur.

Pour satisfaire, à cet endroit spécial, aux naturelles exigences de l'oreille, les prosateurs latins employaient certaines cadences désignées plus tard sous le nom de *cursus*. L'histoire, la nature et les transformations de cette pratique ne sont pas encore parfaitement connues; mais quelques points essentiels sont fixés. Le cursus a eu deux formes qui, sans être absolument distinctes l'une de l'autre, correspondent à deux phases d'évolution de la langue littéraire des Latins. Il y a eu un cursus métrique, où l'agencement harmonieux des syllabes était fondé sur la quantité, puis un cursus rythmique fondé sur l'accent. La forme préférée de ce dernier était un groupe de cinq syllabes, dont la première et la quatrième étaient frappées de l'accent tonique : *léntus in úmbra*, *córde leónis*, etc... On l'a appelé le *cursus planus*. Son règne a été très long dans la prose latine. Après avoir été mis en honneur par Cicéron et ses élèves, il a été pratiqué par une longue suite d'écrivains religieux et profanes : on le trouve chez les Symmaque, les Cyprien, les Cassiodore, les Léon, chez les chanceliers qui rédigeaient les bulles pontificales, et chez les liturgistes qui participèrent à la rédaction du Sacramentaire romain. Les cadences prosaïques du Psautier sont également calquées sur ce modèle pentésyllabique. C'est, à la fin des phrases, la formule-type du rythme, familière à l'oreille latine par suite d'un usage séculaire, et à laquelle se sont assujettis tous les écrivains, par une imitation instinctive.

Ce n'est pas une vaine curiosité ou un dilettantisme purement littéraire qui a tourné vers l'étude de ce phénomène l'attention de savants tels que Ch. Thurot, Noël Valois, Louis Havet; il suffit en effet de connaître ses lois, et l'époque où on a cessé de les pratiquer, pour que le cursus devienne un criterium précieux permettant de corriger la leçon des manuscrits lorsqu'elle est douteuse, et de déterminer la date ou l'authenticité de certaines chartes. Ainsi, tel détail de costume ou de coiffure permet de fixer l'époque de l'art antique à laquelle appartient telle statue; ainsi, dans un manuscrit français, il suffirait de trouver la mention d'instruments de musique aujourd'hui hors d'usage ou certaines locutions tombées en désuétude, pour déterminer, sinon la date exacte à laquelle le manuscrit a été exécuté, au moins la période de temps à laquelle il serait nécessairement antérieur.

C'est précisément un service de ce genre que l'étude du cursus, enrichie d'observations nouvelles, vient de rendre au problème de l'authenticité des mélodies grégoriennes. Il y a, en effet, un cursus musical, c'est-à-dire une clausule de la phrase où les syl-

labes accentuées sont représentées par des notes plus élevées que les autres, et les syllabes atones par des notes plus basses. Voici, en deux mots, le raisonnement rigoureux que D. Mocquereau a pu établir :

Dans les répertoires liturgiques des trois principaux dialectes du plain-chant (ambrosien, grégorien, mozarabe), on trouve, reproduites *des milliers de fois*, plus de cent cadences imitant les ondulations rythmiques du cursus planus littéraire, sur lequel on les a évidemment calquées;

Or nous savons que, du huitième au douzième siècle, la pratique du cursus a été généralement abandonnée par les écrivains; c'est la conclusion à laquelle est arrivé M. W. Meyer, après avoir étudié un grand nombre d'auteurs de tous les pays. M. Noël Valois, dans son *Etude sur le rythme des bulles pontificales*, a constaté qu'à partir du milieu du septième siècle, le cursus est « plus ou moins mal observé, souvent entièrement méconnu ». De son côté, M. l'abbé Couture témoigne « qu'à partir de saint Grégoire le Grand, le rythme semble s'exiler pour quatre siècles de la prose littéraire; »

Donc, la mélodie grégorienne peut être considérée comme contemporaine du procédé littéraire d'après lequel on l'a construite, c'est-à-dire antérieure au milieu du septième siècle; et comme le pape saint Grégoire a précisément régné jusqu'au commencement de ce septième siècle, l'Eglise rentre en possession, sur nouveaux titres, de sa croyance traditionnelle.

Ce raisonnement est fort simple; la difficulté était de bien établir et de mettre hors de toute contestation les faits sur lesquels il repose. D. Mocquereau y est arrivé par un labeur qui honore autant son courage que sa perspicacité; il a entouré chacune des propositions qui précèdent d'un luxe de preuves expérimentales, capables de satisfaire l'esprit le plus exigeant. Soignée dans ses moindres détails, d'une éloquence que crée la logique et la force des idées, sa dissertation ressemble, au point de vue de l'argumentation, à certains châteaux forts bâtis sur le roc, avec des murs de trois mètres d'épaisseur et des soussol d'une stratégie savante. Grâce à ce travail solide et décisif, qu'on chercherait vainement à entamer par quelque endroit, et où tous les points sont défendus par des légions de preuves dont la seule vue a quelque chose n'accablant, le grand nom du pape saint Grégoire continue à dominer l'étude de la musique religieuse, et les hypothèses révolutionnaires de M. Gevaërt s'envolent en fumée[1].

[1] On ne s'étonnera pas qu'une telle conquête ait été commencée et achevée par les Bénédictins D. Morin, D. Cagin, D. Mocquereau. Les

Si je n'étais pas un profane, et si de tels éloges, venus de moi, ne devaient manquer d'autorité, je louerais D. Mocquereau et ses collaborateurs d'avoir rendu à l'Église la formule exacte de ses premiers chants et d'avoir protégé contre tout scepticisme une de ses traditions les plus brillantes. Je me bornerai à signaler l'heureuse et féconde alliance qu'il a établie entre les études musicales et les études littéraires. Son objet, c'était la mélodie grégorienne; mais la méthode à suivre pour résoudre le problème, c'est aux professeurs de l'Ecole des Chartes et du Collège de France qu'il l'a empruntée. Le plain-chant, que trop de bons esprits étaient disposés à considérer comme un art d'exception, isolé dans une sécheresse maussade, pareil à une île « escarpée et sans bords », se replace pour les étendre et les servir, dans le domaine des études classiques. C'est le dernier trait qui achève de le caractériser et de nous le rendre vénérable. Entre Cicéron et saint Grégoire, par dessus l'abîme des siècles, des ingénieurs hardis viennent d'établir un pont. Une indifférence plus fâcheuse encore que l'hostilité ouverte a trop longtemps régné entre les humanistes et les musiciens; les uns et les autres savent aujourd'hui qu'il leur suffit de remonter un peu dans le passé pour trouver à chaque instant des raisons de s'unir et de conspirer. Ils doivent ressembler à ces héros d'Homère qui, après s'être rencontrés sur le champ de bataille et avoir lâché quelques sottises, se souviennent que leurs ancêtres ont échangé autrefois les présents de l'hospitalité; ils descendent alors de leurs chars et se tendent la main.

Jules Combarieu.

études de musique religieuse semblent être la province des disciples de Saint-Benoît :

Bénédictin fut d'abord le pape saint Grégoire;

Bénédictins ont été les principaux musicographes du moyen âge : Aurélien de Réomé, Rémi d'Auxerre, Réginon de Prun, Notcker Balbulus, Hucbald de Saint-Amand, Odon de Cluny, Guido d'Arezzo, Bernon de Reichenau, Hermann Contract, Aribon, Bernard de Clairvaux, Adam de Fulda, etc.

Bénédictins furent Jumilhac, au dix-septième siècle, et le prince-abbé Gerbert, au dix-huitième;

Bénédictins sont aujourd'hui les maîtres de la science du plain-chant : D. Mocquereau et D. Pothier à leur tête.

FLEURS D'HYÈRES

Voici un volume charmant, *Fleurs d'Hyères* [1], imprimé et habillé à ravir par la maison Firmin-Didot, qu'un auteur qui ne se nomme pas, aimant mieux se laisser deviner, offre au public, tout spécialement aux mères chrétiennes, pour le jour de l'An. Sonnets! Ce sont des sonnets, comme aurait dit Oronte! C'est un bouquet de sonnets. Les *Fleurs d'Hyères*, — roses de Noël, si l'on veut, — ne sortent pas, malgré la saison brumeuse, de quelque serre chaude; filles de l'âme et du soleil, elles ont été cueillies là-bas, sur la montagne de Provence, en face des flots bleus de la Méditerranée, d'où émergent, comme des cygnes au repos, les Iles d'or.

L'auteur, qui n'a pas dit son nom, nous dit cependant quelque chose des lieux où parfois lui parla la Muse :

> Un coin du Paradis tombé sur cette terre;
> Sous le ciel le plus pur, l'horizon le plus beau;
> Au loin, la mer; plus près, peinte sur son coteau,
> La ville des palmiers, la gracieuse Hyère.

Mais cet auteur, qui est-il? Le public le cherchera sous ses voiles. Plusieurs murmurent tout bas : c'est un évêque! Et quelques-uns, plus bas encore, ajoutent : Serait-ce possible?

Oui, c'est possible. Les exemples sont nombreux de siècle en siècle, depuis saint Grégoire de Nazianze, évêque de Sasima en Cappadoce, sous l'empereur Théodose, jusqu'à Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, sous l'empereur Napoléon III. On a souvent vu les mains qui tenaient la crosse ne pas dédaigner de toucher la lyre. Fénelon, qui avait dans son génie grec une musique mélodieuse,

[1] *Fleurs d'Hyères*, — aux mères chrétiennes, par un ami de la jeunesse, — publiées par les soins de Mgr Cassagne, chanoine-prélat, ancien aumônier du lycée Louis-le-Grand. — Paris, librairie de Firmin-Didot et Cᵉ, rue Jacob, 56.

parla en prose et en vers la langue d'Homère. Il y a eu des cardinaux qui étaient poètes, même quand ils étaient des politiques : le cardinal de Polignac, *vainqueur de Lucrèce*, selon le mot de Voltaire, et vainqueur aussi des diplomates assemblés à Utrecht; avant lui, un plus grand que lui, le cardinal de Richelieu, poète d'intention, poète malheureux, très irrité de ne pas égaler le Cid aussi prestement qu'il emportait la Rochelle.

Des poètes mêmes se sont rencontrés, ils se rencontrent plus haut encore, sur le trône au-dessus duquel il n'y a plus rien que Dieu. A son âge extrême et dans sa suprême majesté, occupé du souci de deux mondes, partagé entre les ombres traînantes de la vie et les premiers rayons du jour éternel, Léon XIII se délasse comme un de ses pareils par le génie, Michel-Ange, se délassait de son *Jugement dernier* ébauché en traits de feu sur les murs de la Sixtine, de son *Moïse* à moitié dégrossi du marbre, ou de son dôme de Saint-Pierre lancé dans les airs; il se délasse en faisant des vers. Rappelez-vous ces vers d'un accent si profond sur sa mort prochaine, que Léon XIII adressait, il y a un an, à César Cantù, et dont nous ne pouvons donner qu'une pâle traduction : « Le soir approche; déjà le soleil ne jette plus qu'une faible lueur au ciel, lueur d'agonie; les ombres se précipitent; voici la noire mort, Léon. Son nuage sombre est sur toi : tes veines se dessèchent; ton sang coule plus lent et plus rare; ton corps s'épuise; ta vie s'en va. La mort te vise avec son dard; le froid tombeau appelle tes membres enveloppés du linceul. Mais, ses chaînes secouées, ton âme fuit dans la liberté : elle a déployé ses ailes; elle cherche, haletante, le ciel. C'est le port, c'est le terme de ta longue route. Ah! Seigneur clément, vois l'anxiété ardente de mes vœux, comble-les; donne-moi le baiser de paix, et, si tu me trouves digne d'un tel bonheur, laisse-moi jouir éternellement de ta lumière et de ta face. »

Léon XIII n'est pas une exception solitaire dans la lignée glorieuse. Pour ne citer qu'un de ses prédécesseurs, le contemporain de Richelieu, le pape Urbain VIII, mêlé au formidable travail de l'Europe moderne qui se forgeait dans les négociations et les combats, faisait de la poésie une des formes ailées de la prière.

En dépit de ces beaux précédents et de cette belle compagnie, nous ignorons encore l'évêque qui, dans les plis de sa robe violette, nous apporte ces *Fleurs d'Hyères*. Si nous vivions au dix-septième siècle, au temps heureux où les sonnets de Job et d'Uranie faisaient presque autant de bruit que les victoires de Rocroy et des Dunes, nous penserions peut-être bien à un Char-

train devenu évêque en Provence, à Godeau, prêtre et poète, transporté des ruelles de Paris au gouvernement de ces diocèses de Grasse et de Vence, les plus odorants de roses qui soient au monde. Le mage de Sidon ou du Tendre, comme l'appelle Mlle de Scudéry dans son *Grand Cyrus*, se montra prélat exemplaire. Il oublia sous l'azur de son nouveau ciel la chambre bleue de l'*Incomparable Arthénice*, Catherine de Vivonne, la docte, sage et imposante marquise de Rambouillet. Tous ses vers ont péri, sauf deux, qui peuvent s'appliquer à sa renommée, et que l'auteur de *Polyeucte*, les marquant de son sceau, a rendus immortels :

Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Nous pourrions peut-être songer encore au plus illustre des enfants d'Hyères, à Massillon : est-ce que, dans l'élégance suave et insinuante, un peu uniforme de son génie, il n'y a pas comme une empreinte du pays natal et de l'air qu'on y respire? Lorsque, dans son discours sur l'Enfant prodigue et dans d'autres, Massillon nous parle avec une grâce si pathétique et si profonde des inconstances de l'âme humaine, il semble que les parfums descendus de la Sainte-Baume où, les cheveux dénoués dans la pénitence, sainte Madeleine pleura, ont passé dans son éloquence.

Mais il nous faut chercher ailleurs. Les *Fleurs d'Hyères* portent leur âge, qui est le nôtre. Les sonnets de l'auteur inconnu ne se présentent pas enchaînés dans les *lois rigoureuses* que Boileau exigeait pour le *Sonnet orgueilleux*, comme il le caractérise avec respect : alors deux rimes devaient, dans les deux premiers quatrains, frapper quatre fois l'oreille. Le maître du genre, en notre siècle qui a produit un chef-d'œuvre, le *Sonnet d'Arvers*, — M. José-Maria de Hérédia, a maintenu sévèrement les règles. C'est peut-être pour cela qu'il appelle ses sonnets des Trophées; et ils le sont souvent, en effet, par le triomphe éclatant de l'Art sur la mêlée presque inextricable des difficultés vaincues. Emule de Benvenuto Cellini, non moins que de Ronsard et de Joachim du Bellay, M. de Hérédia pourra dire un jour, comme son *Vieil orfèvre :*

... Voyant mon âge incliner vers le soir,
Je veux, ainsi que fit Fray Juan de Ségovie,
Mourir en ciselant dans l'or un ostensoir.

Les sonnets des *Fleurs d'Hyères* se dispensent de répéter quatre fois les deux premières rimes : licence poétique que les puristes du

dix-septième siècle auraient anathématisée, puisqu'ils qualifiaient de sonnets libertins les sonnets irréguliers; ce qui, dans le cas présent où il peut s'agir d'un évêque, serait, on l'avouera, peu convenable. Laissons donc ces sonnets se contenter d'être charmants, avec ou sans les règles traditionnelles; ils seront pardonnés s'ils sont ce qu'ils doivent être pour plaire : des miniatures très finies, dans des cadres très fouillés; de gracieux raccourcis, comme disent les peintres; ou, comme disait Sainte-Beuve avec un peu de mignardise, des gouttes d'essence dans des larmes de cristal.

Modernes par la forme, les sonnets des *Fleurs d'Hyères* n'expriment que des pensées antiques, ou plutôt des pensées éternelles. L'auteur a eu l'ingénieuse idée de réunir, en son livre qui est aussi un album, *Poésie et Peinture*, *deux sœurs*, selon la remarque de Molière dans son épître sur le Val-de-Grâce. En regard de son œuvre chantée, il a reproduit l'œuvre peinte qui l'avait plus d'une fois inspirée; ses Muses ont été souvent les toiles des maîtres, Raphaël, Le Dominiquin, Jouvenet, Ary Scheffer, Delaroche, Millet. C'est un des charmes de cet aimable volume. Les images les plus augustes sur lesquelles s'est essayé le génie comme sur les plus parfaits exemplaires de la suprême beauté, *la Sainte Famille*, *la Tentation au désert*, *le Jardin des Oliviers*, *la Transfiguration* y alternent avec l'enchantement des paysages. Le luth que *Sainte Cécile en extase* laisse échapper et l'*Angelus* qui tinte dans les champs, mêlent leur voix à la langoureuse cadence de la mer, cette grande berceuse. De cette façon, la leçon morale, l'invocation pieuse, entreront plus avant dans l'âme de l'enfant, du jeune homme, qui, ayant lu les vers, retrouveront le sublime modèle dont ils sont éclos. Voici, par exemple, le commentaire du *Saint Michel* de Raphaël; plus beau qu'Apollon, l'archange à la lance d'or est le prince de la jeunesse :

SAINT MICHEL ARCHANGE D'APRÈS RAPHAEL

Saint Michel et Satan, dans un duel sublime,
Ont combattu; Satan a roulé dans l'abîme;
Et, calme, sans effort, l'archange glorieux
Sous sa lance le tient, terrassé, furieux.

La fierté peinte encor sur le front du rebelle
Dit qu'il fut ange aussi; mais il gît, et son aile
Ne l'emportera plus dans les hauteurs des cieux :
L'archange sous son pied foule l'audacieux.

Du bien contre le mal c'est la lutte éternelle;

Plus le combat est dur, plus la victoire est belle :
Jeune homme, reste fort et ferme dans le bien,

Et pour le saint combat prends l'angélique armure ;
Passe, intrépide et pur, à travers la souillure :
L'archange vainqueur, c'est le jeune homme chrétien.

Voulez-vous d'autres vers? Ceux-là inspirés, non plus par le tableau d'un maître, mais par cette chose si simple qui s'appelle la Vie et qui est exprimée par un mot plus court encore que cette autre chose non moins simple, appelée la Mort. Lisez ces vers; ils ont dû naître sur une terrasse d'Hyères par quelque beau soleil couchant au-dessus d'une mer tourmentée :

LA VIE

De ses derniers rayons, quand le soleil éclaire
Les nuages épars dans les plaines des airs,
On voit flotter aux cieux, jeux charmants de lumière,
Des monts aériens, des ponts, des lacs, des mers.

Capricieux tableaux, éblouissant mirage!
Mais ces changeants aspects, ces magiques lueurs,
Illusion! Soudain, la fantastique image
S'écroule : un coup de vent emporte ces splendeurs.

Voilà la vie avec ses images riantes;
Nuages colorés, vapeurs, ombres brillantes :
Éphémère clarté qui pâlit tout à coup!

Non, ne nous laissons pas décevoir par ce rêve;
Non, ne nous prenons pas à ce qu'un souffle enlève :
Ce qui passe n'est rien, ce qui demeure est tout!

N'est-ce pas rempli de grâce, d'élévation, de douce mélancolie? En relisant la préface du livre que nous avons sous les yeux, nous y voyons indiqué que l'auteur, le mystérieux auteur, accompagna Mgr Dupanloup à Hyères; qu'il était là auprès de lui, dans ses dernières années, lorsque le grand évêque, vieux, fatigué, malade, se préparait à la mort, laissant sa vue errer et se reposer sur ces horizons sans fin de la mer et des cieux qui ont l'air de se perdre, comme il le répétait en citant un vers de Dante, dans la lumière et l'amour. Cet ami fidèle de Mgr Dupanloup ressemble fort à son historien; et l'historien de l'évêque d'Orléans n'avait-il

pas été d'abord celui d'un évêque qui fut poète, de saint Paulin, évêque de Nole? L'auteur que nous cherchons serait-il donc Mgr Lagrange, évêque de Chartres?... Il aura voulu, sans doute, en publiant ce délicat et pieux volume, servir partout et toujours cette jeunesse pour laquelle il poursuit à Chartres les grandes œuvres d'éducation qu'il a admirées à Orléans. Sans doute aussi, dans son zèle, le bon évêque s'est proposé de faire resplendir l'idée de Dieu à travers les émotions de l'âme, à travers les merveilles de la nature et des arts, comme, à certaines heures du jour, tandis que les chanoines récitent l'office dans l'ombre, resplendit magnifiquement le soleil à travers les vitraux transfigurés de son incomparable cathédrale.

H. de Lacombe.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Fin d'année. — Scandales et procès. — La Légion d'honneur en police correctionnelle. — Le sacerdoce de la Presse. — Le baron de Rothschild et Mirès. — Un mot de Théodore Barrière. — M. Burdeau. — Les Présidents de la Chambre. — Les déceptions de Lamartine. — Petites causes et grands effets. — Les anniversaires patriotiques. — Le curé de Loigny. — Prêtre et Soldats. — L'œuvre de M. Paul Druet. — Le Jubilé du cardinal Richard. — Zola chez le roi Humbert. — Zola à Venise. — Zola à la porte de l'Académie. — Zola en police correctionnelle. — Zola et la statue de Balzac. — Il n'y a que lui! — Une petite révolution à la Société des gens de Lettres. — L'Exposition universelle de 1900. — Les 108 projets des architectes et des ingénieurs. — Les fouilles de Delphes à l'Ecole des Beaux-Arts. — La sculpture grecque avant Phidias. — Les morts du mois : Ferdinand de Lesseps, Victor Duruy, Gigoux, Edouard Thierry, Jean Macé, Rubinstein. — Les théâtres. — La 1000e de *Faust*. — L'apothéose de Gounod.

Quelle fin d'année, pleine de scandales, de déshonneurs, d'intrigues suspectes, de procès douloureux, d'obscurités louches, d'inquiétantes menaces! Que de morts tragiques, de malaise, de trouble, de mauvais symptômes, qui laissent l'impression pénible d'un cauchemar! De quelque côté qu'on se tourne, on n'entend plus parler que de fraudes, de chantages, de trahisons, de vénalité, d'ignominies, et, chaque matin, on se demande quelle arrestation nouvelle viendra s'ajouter à celles qui ont atteint déjà des hommes que le ruban rouge semblait devoir protéger contre de pareilles chutes! Il faudrait remonter loin pour trouver une situation aussi sombre et alarmante. Les scandales particuliers qui ont précédé plusieurs de nos révolutions n'étaient rien à côté des symptômes de décomposition sociale qui nous émeuvent aujourd'hui, et quand on examine toute cette gangrène, quand on voit dans quelle atmosphère viciée nous respirons et qu'on pense à l'assaut furieux que l'anarchie donnera demain au vieil édifice vermoulu qui branle sur nos têtes, on ne peut se défendre de songer avec effroi au prochain avenir.

Le vieux Shakespeare trouvait jadis qu'il y avait quelque chose de pourri dans le Danemark. Que dirait-il de la France de nos jours, où la corruption semble avoir gagné tout le corps social et

où le fameux « sacerdoce de la Presse » paraît tout le premier compromis dans les bas maquignonnages du temps. Si ceux qui aimaient à se présenter comme les gardiens vigilants du temple en sont là, qu'attendre des autres? *Quis custodiat custodes?*

Quatre ou cinq journaux sont déjà sur le seuil de la police correctionnelle, et quand le président, interrogeant les prévenus, leur demandera leur qualité, il sera vraiment original de les entendre tous répondre avec dignité : « Chevalier de la Légion d'honneur! » Cela fait penser à un joli mot de l'ancien baron de Rothschild. Le jour où Mirès fut décoré, l'heureux spéculateur, rencontrant le célèbre financier, lui dit avec sa belle humeur méridionale : « Eh bien, nous voilà confrères!... — Par*t*on, par*t*on, lui riposta M. de Rothschild avec un peu de hauteur; *t*ans la finance, il y a des barons; mais *t*ans l'in*t*ustrie, il n'y a que des chevaliers... »

Ces chevaliers ont mis si peu de mesure et tant de cynisme dans leurs exploits, qu'ils sont en train d'englober toute la presse dans leur déshonneur, en inclinant l'opinion à faire du titre de journaliste l'équivalent même du nom d'écumeur et de forban. Je me souviens d'une pièce de Théodore Barrière, peu connue de la génération contemporaine, dans laquelle se rencontraient deux amis de collège séparés depuis longtemps. L'un, devenu riche négociant, dit à l'autre, dont les vêtements n'annoncent pas l'opulence : « Tu fais de la politique, je crois?... — Oui. — N'es-tu pas... dans la presse? — Mais oui. — Bref, tu es... écrivain? — Allons, *journaliste!* Lâche le mot!... »

Si déjà le mot était un peu déprécié dès ce temps-là, par suite d'écarts individuels, que dire de l'impression que doit aujourd'hui causer à la masse les honteux trafics dont les organes les plus répandus donnent le démoralisant spectacle! Que penser surtout de cette croix d'honneur accrochée à la boutonnière de flibustiers par un gouvernement qui paye de la plus noble monnaie les plus ignobles services!

Heureusement l'institution elle-même, celle qui récompense nos soldats et nos savants, celle qui vient de placer les insignes de commandeur sur la poitrine du docteur Roux, le bienfaiteur de l'humanité, ne saurait être atteinte par l'indignité de quelques nominations, et il n'est pas sans intérêt de constater, avec les chiffres du budget actuellement soumis aux Chambres, que le nombre des légionnaires tend précisément à rentrer dans les limites restreintes d'où la complaisance et l'abus l'ont trop souvent fait sortir. Il y a quinze ans, le total des décorés dépassait 68 000; il a été depuis en diminution constante; en 1882, il descendait à 54 836; en 1888, il baissait à 52 915; l'année dernière, il était

réduit à 43 851. En continuant l'épuration, on relèvera utilement le prestige de l'Ordre, qui a besoin de nettoyage comme tant d'autres parties de nos services publics.

Quant à la presse qui joue un si grand rôle dans notre démocratie moderne, elle fera bien de se surveiller davantage elle-même, en écartant les brebis galeuses, sinon de la corporation, ce qui est difficile, du moins de ses associations et de ses syndicats. Il lui importe que le titre de journaliste, porté par Chateaubriand, Salvandy, Thiers, Guizot, Carrel, Genoude, Laurentie, Riancey, Veuillot, ne devienne pas le synonyme avili de corsaire et d'escroc. Journalistes, soit; mais plutôt dignes de l'Académie que de Mazas.

Ce n'est pas seulement à la gloire, mais à l'apothéose, à l'immortalité que d'aveugles amis voudraient vouer la mémoire de M. Burdeau. Nous sommes en un temps qui a perdu le sens de la mesure et de la proportion. Après des funérailles « nationales » pour le défunt et une pension « nationale » pour sa veuve, on parle à présent d'ériger une statue à l'ancien président de la Chambre, comme si l'on voulait épuiser pour lui tous les témoignages de la reconnaissance et de l'admiration d'un peuple. C'est vraiment fabriquer des grands hommes à peu de frais!

Certes, M. Burdeau, né sans fortune, dans la condition la plus humble, s'est honoré par l'énergie dont il a fait preuve pour s'élever lui-même, à force de lutte et de travail, au premier rang de ses contemporains; mais n'est-ce pas une récompense suffisante que d'avoir conquis cette situation enviée et de mourir entouré d'estime après avoir été deux fois ministre et président de la représentation nationale? Beaucoup s'en contenteraient et ils n'auraient pas tort. — Quels services exceptionnels a donc rendu le défunt pour qu'on lui prodigue ainsi les marques les plus extraordinaires de la gratitude d'un pays? Philosophe, il n'a pas laissé un seul livre, une seule page derrière lui. Gouvernant, il n'a pas fondé, amélioré, perfectionné une seule œuvre. Ministre durant trois mois de la marine, à laquelle il n'entendait rien, il a laissé nos forces navales dans le plus pitoyable état; ministre des finances durant six mois, il n'a pu qu'esquisser un projet de budget attaqué par tous les hommes compétents, déclaré inapplicable par les meilleurs juges et finalement abandonné par son successeur. Enfin, élu président de la Chambre, c'est à peine s'il a paru au fauteuil, constamment éloigné de son siège par l'implacable maladie à laquelle il a succombé. Où sont donc, dans cette courte carrière, brisée à quarante-trois ans, les services, même ordinaires, qui peuvent justifier l'exagération des manifestations en son honneur? On les cherche en vain, et on ne peut que s'étonner des

funérailles grandioses faites au politicien, quand on les rapproche de celles que l'envie, la rancune et l'inquiétude ont bassement escamotées au glorieux cercueil de l'amiral Courbet.

La raison de ces témoignages sans pareils se trouve-t-elle dans les opinions antireligieuses de M. Burdeau et dans les obsèques civiles dont sa famille a voulu le scandale? Peut-être, bien que, là encore, il n'y ait rien qui grandisse l'homme et qui ennoblisse son caractère. Qu'après avoir reçu généreusement la première instruction chez les Frères de la Doctrine chrétienne, il ait tourné contre la foi de ses anciens maîtres les lumières qu'il leur devait, en essayant de bannir de toutes les fonctions publiques les élèves des maisons religieuses, ce n'est pas un trait qui honore particulièrement son intelligence ou son cœur; et qu'après avoir dit à l'archevêque de Lyon, consolant et bénissant sur sa couche funèbre le Président qui, la veille même, avait injustement frappé le prélat : « Quelle leçon pour nous, Monseigneur! » il ait écarté de son chevet tout ministre du Dieu de miséricorde, et soit mort sans autre emblème de dignité humaine et d'immortalité future qu'une rose éphémère entre ses mains glacées, cela non plus n'est pas pour rehausser l'idée qu'il laisse de ses sentiments et de ses aspirations!

Un des orateurs qui ont effeuillé des éloges sur sa tombe a cité de lui un passage inattendu d'une ancienne lettre : « Tout admirateur que je suis des philosophes grecs, et de Socrate surtout, je pense que le Christ a prononcé la plus haute parole qui ait été entendue des oreilles humaines. » Il est douloureux que l'ancien élève des Frères de Lyon ne s'en soit pas souvenu à l'heure suprême, ou qu'une influente amitié ne la lui ait pas rappelée doucement dans les spasmes de l'agonie. M. Burdeau méritait peut-être d'expirer en la murmurant...

Il y aurait à ce propos une intéressante page d'histoire à écrire sur les présidents de la Chambre en ce siècle, c'est-à-dire depuis 1804. On n'en compte pas moins de trente-deux, dont pas un, autant qu'il est permis d'en juger par leur caractère et par leur fin, n'eût donné, s'il fût mort sur le siège, le triste spectacle que Paris vient d'avoir sous les yeux. Ce n'est certes ni Fontanes, ni le comte de Montesquiou, ni le duc de Massa, sous l'Empire; ni Lanjuinais pendant les Cent-Jours; ni Laîné, le duc Pasquier, de Serre, Ravez, Royer-Collard, sous la Restauration; ni Casimir Périer, Passy, Sauzet, même Dupin, sous Louis-Philippe; pas davantage, sous la seconde République, Buchez, Marie, Senart, Marrast lui-même, qui eussent fait cet outrage à la vieille foi du pays, car, en décembre 1848, dans la cérémonie mémorable de la place de la Concorde pour la proclamation de la constitution républicaine,

l'ancien rédacteur du *National*, Armand Marrast, tête nue sous la neige, s'inclinait devant l'archevêque de Paris, en lui demandant d'appeler les bénédictions de Dieu sur la Charte nouvelle qui allait gouverner la France.

Et puis, que de réflexions d'autre sorte à ce sujet! Et quelle page curieuse il y aurait à ajouter au chapitre des petites causes et des grands effets! Aucun parlementaire ne désira plus ardemment que Lamartine le fauteuil présidentiel, et on peut dire qu'aucun, par le rayonnement du génie comme par l'éclat aristocratique de la personne, n'était plus digne de l'occuper. Outre la satisfaction morale, l'illustre poète y eût trouvé des avantages matériels auxquels l'état déjà délabré de sa fortune ne le rendait point insensible. « Le château », comme on disait alors en parlant de la cour des Tuileries, connaissait cette situation, mais Louis-Philippe n'avait que des sympathies médiocres pour le chantre des *Méditations*, et il demeura indifférent à ses secrets désirs. Lamartine en éprouva une irritation d'autant plus vive que ses besoins le pressaient davantage, et l'aigreur qu'il en ressentit ne contribua peut-être pas faiblement à le jeter dans l'opposition. D'ami du régime, il devint hostile; il écrivit les *Girondins*, cette préface retentissante de la révolution de 1848, et, le 24 février, dominateur de la tribune et de la multitude, il donna le coup de pied qui renversa le trône. Si, quelques années plus tôt, on lui avait habilement accordé les honneurs du fauteuil, en le transformant ainsi en soutien de la monarchie, qui sait si la révolution de 1848 eût éclaté; et surtout, qui sait si, Lamartine changeant de rôle, elle n'eût pas eu une autre issue.

Mais c'est le rêve, et il faut rester dans les réalités.

Nous sommes dans la période des anniversaires patriotiques qui réveillent chaque année, en ces jours de décembre, le souvenir des luttes épiques de l'année terrible. C'est à Fleury, à Coulmiers, à Beaune-la-Rollande, sur d'autres points encore, que, ces temps derniers, les populations fidèles, se rendant en pèlerinage aux ossuaires, y saluaient une fois de plus la mémoire de ceux qui sont tombés alors pour l'indépendance et pour l'honneur.

Le plus émouvant peut-être de ces anniversaires glorieux a été celui de Loigny, célébré avec une piété particulière et qui recevait cette fois un lustre nouveau de la couronne exceptionnelle décernée l'autre semaine par l'Académie française au vénérable curé du village, en récompense de l'héroïsme qu'il a déployé dans la bataille et du zèle avec lequel il a élevé depuis un mausolée superbe aux ossements de nos soldats. On connaît cette admirable et touchante charité de l'abbé Theuré, poursuivie durant vingt-cinq ans avec le

dévouement le plus infatigable, et qui est parvenue à ériger, sur l'emplacement de l'église et du presbytère incendiés par les Allemands, le plus magnifique ossuaire qu'il y ait en Europe. M. Ludovic Halévy, dans son rapport sur les prix de vertu, lui a rendu un éclatant hommage.

« Dans la nuit tragique du 2 décembre 1870, a dit l'éloquent académicien, se jetant sous les balles, en pleine mêlée, l'abbé Theuré, par son intrépidité et son sang-froid, a sauvé la vie à plus de cinq cents blessés français qui allaient être massacrés. Le lendemain, il avait plus de mille blessés dans son église et son presbytère en ruines, et le général de Sonis, à qui l'on venait de couper la jambe, disait du curé de Loigny : « Le dévouement de ce vrai « prêtre est au dessus de tout éloge; jour et nuit, dans les ambu- « lances, il donne tout, il se donne lui-même; il sauve les âmes et « les corps! »

En effet, il avait abandonné aux blessés sa chambre et son lit, pour coucher dans sa cave, sur la paille; et après avoir pieusement ramassé, à travers les sillons de la Beauce, les restes fracassés de nos soldats, il entreprit une véritable croisade de charité pour abriter dignement ces reliques sacrées. Avec le temps, à force d'ingéniosité et de persévérance, il parvint à recueillir une somme de 240 000 francs, avec laquelle il a pu bâtir enfin le monument actuel et dresser dans l'espace ces cloches vibrantes qui jettent au loin l'appel du souvenir, de la prière... et de l'espérance!

L'abbé Theuré avait déjà reçu la croix de la Légion d'honneur, puis la couronne civique de la Société d'Encouragement au bien, dans une séance solennelle où M. Jules Simon avait exalté ses services avec une éloquence émue. L'Académie française a voulu ajouter à ces témoignages sa plus haute récompense, et elle a décerné en même temps une médaille d'or à M. Louis Fouquet, qui, maire de Loigny depuis 1877, a été le constant et dévoué collaborateur de l'abbé Theuré dans son œuvre de piété nationale.

Pour le remarquer en passant, quel rare et consolant spectacle, en nos jours troublés, que celui de l'accord intime de ce curé et de ce maire, l'un pasteur de la paroisse depuis trente-deux ans et n'ayant jamais voulu la quitter, l'autre magistrat municipal depuis vingt ans, tous deux entourés de l'estime affectueuse des habitants, et tous deux, du même cœur, du même zèle, la main dans la main, travaillant ensemble à la paix, au bien, à l'honneur de leur petite patrie beauceronne! — Quelle leçon! quel exemple! Et quels heureux changements se produiraient dans nos localités rurales si, au lieu des rivalités suscitées, des divisions et des haines fomentées et encouragées, la direction gouvernementale poussait à l'entente

et à l'action commune les deux forces, les deux autorités qui résument toute la vie de nos campagnes : celle du maire et celle du curé !

Cette année, l'anniversaire de Loigny avait attiré une affluence plus grande encore que d'habitude, et l'église, entièrement décorée de draperies noires, avait peine à contenir la foule des pèlerins. Mgr Lagrange, que son état de santé avait empêché de se rendre à la cérémonie, s'y était fait représenter par un des prêtres les plus éminents du diocèse, et un éloquent orateur, retraçant en chaire l'immortelle journée, a trouvé des accents nouveaux pour célébrer, avec la gloire des vaincus, le dévouement incomparable du modeste curé qui a donné un abri à leur cendre; puis, parlant du général de Sonis, dont la tombe est dans la crypte de l'édifice, il a salué avec émotion le héros, le chevalier de ces jours de deuil, en présence même du comte Albert de Sonis, fils du général, et de son ancien aide de camp, agenouillés sur les dalles funèbres.

Le même jour, à la même heure, une cérémonie analogue avait lieu dans la basilique de Montmartre pour le repos de l'âme des zouaves pontificaux tombés à Loigny. Le général de Charette y assistait avec une trentaine de ses compagnons, et la fameuse bannière, qui avait été, le 2 décembre 1870, si noblement à la peine, se déployait à l'honneur, en semblant attendre les réparations de l'avenir.

Tout cet épisode de Loigny, qui égale la sublimité des plus beaux faits héroïques de l'histoire, a été complètement et éloquemment résumé dans un précieux petit livre intitulé : *Prêtre et Soldats*, non, malheureusement, mis dans le commerce, et qui inspire invinciblement aux mains qui le feuillettent le respect attendri d'un reliquaire. Ce livre a pour auteur M. Paul Druet, avocat à la cour d'appel de Poitiers et ancien bâtonnier, qui s'est voué depuis des années, et avec le zèle le plus désintéressé, à la glorification de Loigny et de son digne pasteur, en s'effaçant de plus en plus lui-même à mesure que sa persévérance active approchait davantage du résultat. Sans lui, sans ses efforts, ses écrits, ses démarches, l'affaire serait peut-être restée en chemin, mais il y a mis tant de cœur qu'il a fini par entraîner tous les concours, et son petit volume est le témoignage même de la fécondité de son action. Il y a réuni, avec une carte du champ de bataille, le beau discours de l'évêque de Chartres à la bénédiction des cloches; le magnifique panégyrique des héros et des martyrs, prononcé par Mgr d'Hulst à l'inauguration de l'église; le Mémoire adressé à l'Académie française; tous les principaux documents de la cause; enfin, l'émouvant ordre du jour du général de Gallifet, à la suite des dernières grandes manœuvres de Beauce; et la page éloquente du rapport sur les prix de vertu présenté par M. Ludovic Halévy, à la dernière séance solennelle de

l'Académie. Il n'y manque qu'une chose, la part de la poésie, qu'on s'étonnerait de voir absente d'un tel recueil si l'on ne comprenait la délicate réserve qui a seule empêché M. Druet de citer les viriles et admirables strophes dont l'auteur est la grâce de son foyer[1].

Après l'anniversaire des morts, celui des vivants. Le vénérable Archevêque de Paris célèbre en ces jours mêmes le cinquantième souvenir de son ordination sacerdotale et, à l'occasion de ce jubilé, il adresse aux fidèles et au clergé de son diocèse une touchante Lettre qui remet en mémoire un des épisodes les plus émouvants de la révolution de 1848 : celui des sanglantes journées de Juin et de la mort de Mgr Affre sur les barricades.

« Le vicaire général qui l'accompagnait, dit le cardinal Richard, et qui recueillit de ses mains mourantes la croix pectorale teinte de sang, était appelé l'année même à la charge pastorale. Mgr Jacquemet montait sur le siège de Nantes et, encore tout plein du souvenir de la mort de Mgr Affre, il serrait cette croix précieuse sur sa poitrine, en prenant pour devise la parole du divin Maître : *Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis* « Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. »

« Ce n'est pas sans émotion que nous portons à notre tour cette même croix : nous la devons à l'amitié fraternelle des chanoines de la cathédrale de Nantes, qui l'avaient reçue en héritage des mains de Mgr Jacquemet. Plus que jamais elle devient pour nous, en cette année jubilaire, le mémorial de notre ordination sacerdotale. »

Le Cardinal salue ensuite la basilique de Montmartre, à l'achèvement de laquelle il a travaillé avec tant de zèle, cette basilique nationale qui domine Paris et « semble nous rappeler avec une forme sensible la mission donnée à la France d'être le soldat du Christ, pour la défense et la propagation de la civilisation chrétienne dans le monde.

« Au pied de la montagne de nos martyrs s'étend la grande capitale où s'agitent tant de passions, où se disputent tant d'intérêts, où se livrent tant de combats entre l'erreur et la vérité, mais où vivent et se multiplient tant d'institutions de patriotisme, de science, de prière, d'apostolat, de charité; d'où partent, avec nos soldats et nos savants, des légions de missionnaires, de sœurs de Charité et de généreux chrétiens qui, dans tous les rangs de la société, mettent au service de Dieu et de la patrie leur dévouement et leur intelligence. »

[1] Nous signalons à l'attention de tous ceux dont le patriotisme s'intéresse à l'histoire de la guerre de 1870 le très beau recueil de photographies que Mme veuve Touzery, photographe-éditeur à Orléans, a publié sous ce titre : *Souvenir du 2 décembre* 1870 : *Loigny*.

En jetant les yeux sur notre histoire, toute marquée d'une sorte de mission mystérieuse à travers les âges, le Cardinal aime à rappeler à ceux qui l'oublient combien la Providence a été prodigue envers notre pays, « envers la cité parisienne, célèbre entre toutes par la splendeur de ses monuments, par les merveilles des arts et de l'industrie, par les charmes et trop souvent par les séductions de son hospitalité, par son activité intellectuelle, qui en fait un foyer de lumière pour le monde, » et il termine en adjurant Paris et la France de ne pas trahir leur mission civilisatrice, Paris, « la ville de sainte Clotilde et de sainte Geneviève, de saint Louis et de saint Vincent de Paul ».

C'est à Notre-Dame, la vieille cathédrale historique, que se passera la cérémonie solennelle du jubilé, et c'est dans la chaire de Ravignan et de Lacordaire, que l'éloquent évêque d'Autun, après y avoir célébré déjà la mémoire du cardinal Guibert, y dira les mérites et les œuvres de son successeur, durant cette longue vie sacerdotale qui, des plages bretonnes aux montagnes de notre frontière, avant d'aboutir à l'ardente fournaise de Paris, a été mêlée, durant un demi-siècle, à tant de choses, et a consolé, relevé, béni tant d'âmes, tant de tristesses, tant de misères humaines...

Un homme qui ne laisse pas aux autres le soin de faire son éloge et qui n'attend pas cinquante ans pour se rendre justice, c'est M. Zola, retour de Rome, de Venise et de Milan à Paris! En voilà un qui ne néglige pas sa gloire et qui se charge lui-même de la claironner à tout le globe! Il n'y aura bientôt plus que lui en Europe, tant il emplit les échos de son nom, de ses moindres paroles, et de tout ce qui le touche. Banquet à Rome, banquet à Pompéi, visite au Vésuve, banquet à Venise, banquet à Milan, avec toast, discours et interviews sonores; c'est une succession ininterrompue et assourdissante de panégyriques du grand homme, du grand écrivain, que se dispute l'admiration du monde! — A Pompéi, on exécute des fouilles en sa présence, comme on fait devant les souverains; puis il monte au Vésuve, qui l'attendait et qui, sans doute, fumait en son honneur. Quel dialogue entre ces deux sommets, entre ces deux puissances : celle de la nature et celle de la pensée! — A Rome, n'ayant pu voir Léon XIII, le voyageur a vu Humbert Ier; à défaut du Vatican, il a eu le Quirinal. Quelle conversation que celle des deux rois : le roi de la Péninsule et le roi de la Littérature! « Vous êtes presque des nôtres! » lui a dit galamment l'ami de Guillaume II, le membre de la Triple-Alliance; et le romancier de s'épanouir en s'excusant presque d'être Français, en s'empressant de rappeler que son

père était Vénitien, et en ajoutant avec un sourire en cœur que « sa pensée se reportait souvent vers l'Italie, *sa seconde patrie...* » L'Italie! il l'aime, il l'admire, à ce point qu'il en oublie l'histoire contemporaine, et que, pour mieux caresser son prince, il la félicite « d'avoir fait en quarante ans ce que la France a fait à peine en un siècle ». Car c'est bien l'Italie qui a fait elle-même son unité, sans le secours d'aucune épée étrangère; c'est bien la dynastie de Savoie qui a renversé le pouvoir temporel du Saint-Siège, après les trônes secondaires de la Péninsule, et qui, après avoir tout aplani, de Milan à Naples et de Palerme à Mantoue, a achevé l'œuvre rêvée en conquérant Venise, après les victoires de Lissa et de Custozza!

L'auteur de *Lourdes* et de la *Débâcle* connaît bien l'histoire, et ce n'est pas à lui qu'il faudrait parler de la prétendue ingratitude italienne. L'Italie, c'est « sa seconde patrie » : et voilà pourquoi il ne pouvait même songer aux vétilles qui troublent ou refroidissent chez nous certains esprits étroits.

On l'a mieux vu encore à Venise, où, par une attention délicate, le banquet offert à l'illustre touriste avait été organisé dans un hôtel allemand, afin, sans doute, de symboliser ainsi d'une façon plus complète le cosmopolitisme de son génie. Au dessert, le premier des orateurs s'est demandé ce que serait devenu M. Zola s'il était né ou resté Italien. Mon Dieu, c'est bien simple : il eût été Dante, ou le Tasse, ou Pétrarque, ou Manzoni, ou plutôt tous ensemble; mais, sous quelque incarnation qu'il eût illuminé « sa seconde patrie », il ne se fût guère montré plus vraiment Italien que dans ses effusions de table et d'interview.

« C'est un pèlerinage que je viens accomplir parmi vous, a-t-il dit à ses hôtes de la ville des doges. Le souvenir de Venise a toujours été vif dans notre famille. Que de fois mon père a dit à ma mère : « Je te conduirai là-bas avec l'enfant! » Eh bien, l'enfant est devenu un homme, et je suis parmi vous... J'éprouve comme un sentiment particulier de tendresse; il me semble être presque en famille... Je bois à cette ville enchanteresse, où mon père est né et dont j'aurais pu être l'enfant! »

Peut-on vraiment être plus Italien, avec plus d'expansion et de chaleur d'âme? Ah! l'interlocuteur de M. Crispi et du roi Humbert est bien leur compatriote; il est bien foncièrement de Venise! Et, sans aucun doute, c'est ce qu'a pensé, l'autre semaine, l'Académie française, qui, ayant à élire un membre en remplacement de Leconte de Lisle, n'a pas eu l'idée d'accorder une seule voix au sujet et courtisan d'Umberto Ier. — Quand l'auteur de l'*Assommoir* se présenta pour la première fois à l'Institut, je demandai à l'un de

mes amis, Xavier Marmier, s'il se résignerait à inscrire ce nom-là sur son bulletin. — « Je mettrai *Cambronne!* » me répondit-il en souriant. Cette fois, l'Académie n'a pas même daigné le connaître, et quand, le soir, le candidat a cherché dans les journaux les chiffres de ses voix, il n'a trouvé qu'un zéro dans le procès-verbal de la séance.

Pour comble de malchance, le voilà avec un procès sur les bras, et son nom, qui ne retentit pas sous la coupole, a résonné à la neuvième chambre correctionnelle. C'est à propos de *Lourdes* que lui arrive ce désagrément. Un ancien entrepreneur de travaux publics, aujourd'hui membre du conseil général d'Eure-et-Loir et décoré, l'accuse de l'avoir diffamé dans les pages de son roman relatives à la construction de la nouvelle basilique, et il demande impitoyablement la destruction de l'ouvrage avec l'insertion du jugement réparateur dans un grand nombre de journaux. — La destruction de l'ouvrage! Quel iconoclaste et quel barbare que cet ancien bâtisseur! Comment n'a-t-il pas compris la portée sacrilège de sa requête! Jamais les tribunaux ne pourront se résoudre à lui donner satisfaction en condamnant *Lourdes*, en anéantissant un pareil chef-d'œuvre! Toutefois, le Vénitien ne paraît pas tellement sûr de son affaire qu'il n'ait cru prudent de se munir d'un avocat exceptionnel, et c'est à notre futur premier ministre, à M. Waldeck-Rousseau lui-même, qu'il a confié le soin de sa défense. Le procès sera piquant, surtout si M. Zola vient en personne y faire rayonner sa gloire.

Provisoirement, « le pèlerin » d'outre-monts n'a pu attendre son retour en France pour se mêler au conflit survenu entre le sculpteur Rodin et la Société des gens de lettres, au sujet de la statue de Balzac; et, de Venise même — toujours! — il a écrit à l'artiste une lettre olympienne pour le conjurer de ne pas retarder son œuvre. « Balzac est votre dieu comme il est le mien : passez vos jours, passez vos nuits, s'il le faut, pour que son image règne enfin au milieu de notre immortel Paris... Balzac attend; il ne faut pas que sa gloire souffre plus longtemps du légitime souci que vous avez de la vôtre... Exaucez-moi; c'est mon cœur, etc. »

Infortuné Balzac! Il n'a vraiment pas de chance! Tandis qu'on prodigue le bronze et le marbre à toutes les médiocrités de la politique et des lettres dès le lendemain de leur mort, il attend depuis quarante-cinq ans l'hommage de ses admirateurs, et, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, le monument projeté se recule sans cesse, en même temps que s'évapore l'argent de la souscription. La somme recueillie était d'environ 40 000 francs, d'abord réduite à 30 000 par des accidents, tombée depuis à 20 000,

si bien qu'on finit par se demander si cette irréalisable statue ne constituera pas, en se volatilisant, un nouveau et amusant chapitre de la *Comédie Humaine*. Mais le disciple Zola s'en consolera facilement avec la coupe artistique en verre bleu et or qui lui a été offerte par le syndic de Venise.

Cet incident Rodin-Balzac a failli provoquer une petite révolution dans le sein de la Société des Gens de Lettres. Les uns tenaient pour le statuaire, en respectant ses hésitations et en approuvant les avances faites à son talent; les autres critiquaient ses longs atermoiements en estimant que la caisse n'aurait pas dû se dessaisir avant l'entier achèvement de l'œuvre. Au milieu de ce conflit, le président et une partie du bureau ont donné leur démission, *genus irritabile vatum;* mais tout a fini par s'arranger, et on peut espérer que Balzac aura sa statue — à Pâques ou à la Trinité.

En attendant, on prépare activement l'Exposition universelle de 1900 qui, à en juger par l'ensemble des projets relatifs aux palais, galeries, jardins et agencements divers, nous promet d'amples compensations.

Il semble reconnu qu'aucun pays, même l'Amérique avec sa récente tentative de Chicago, n'a égalé le nôtre en ce genre de spectacle, et il semble avéré aussi que le seul défaut relevé chez nous en 1889, c'est le manque de préparation du *terrain*, l'absence de drainage, l'insuffisance de galeries couvertes pour la circulation extérieure. On désire obvier cette fois aux inconvénients constatés il y a cinq ans, et on s'y prend à l'avance, avec d'autant plus de raison que l'espace occupé par l'Exposition future sera beaucoup plus étendu que celui de 1889. On y a ajouté le quai de Billy, le cours la Reine, le palais de l'Industrie avec la moitié de l'avenue d'Antin et des Champs-Élysées; et l'on sait qu'entre les ponts actuels d'Iéna, de l'Alma et des Invalides, la jonction des deux rives de la Seine sera effectuée par un pont nouveau, large et monumental, faisant face à l'esplanade des Invalides, et offrant à la décoration les plus belles perspectives. Ce pont magnifique sera-t-il durable ou passager? La question ne paraît pas résolue; mais s'il est réussi et s'il ajoute une merveille aux splendeurs de la capitale, il sera vraisemblablement maintenu. En somme, il ne constitue jusqu'à présent qu'un des détails du vaste programme de construction et d'agencement mis au concours entre tous les architectes et ingénieurs de France au mois d'août dernier, et dont un haut jury de 31 membres examine en ce moment les projets déroulés dans les salles du palais de l'Industrie.

Le champ le plus large a été laissé à l'imagination des inventeurs

et des artistes; le programme leur accordait même la faculté de détruire ou de conserver les monuments qui existent dans le périmètre indiqué, notamment la tour Eiffel, le palais des Beaux-Arts, la galerie des Machines et le palais de l'Industrie lui-même, démodé, insuffisant et disgracieux. Plus de 660 concurrents sont entrés en ligne, mais une première sélection a dû être opérée dans cette masse un peu confuse et désordonnée, et 108 projets seulement, plus sérieux, plus étudiés, ont été réservés au jury, dont la décision sera rendue le 30 décembre.

Il y a de tout dans ces conceptions très variées : de la science et de la fantaisie, de l'ingéniosité et de l'audace, du grandiose et de l'extravagant: mais l'ensemble est curieux et offre un très vif intérêt. Citons-en quelques-uns pour donner au moins un aperçu de l'imagination des inventeurs et des surprises qui nous attendent.

Douze projets concernent les chemins de fer et les moyens de transport. L'un d'eux, signé d'un ingénieur, M. de Montgolfier, propose l'établissement, à 60 mètres de hauteur, d'une voie aérienne allant de la place de la Concorde à Grenelle, en passant par la première plate-forme de la tour Eiffel. Composée de ponts suspendus à grande portée, cette voie servirait à la fois aux piétons et à la traction électrique d'un chemin de fer.

Un autre ingénieur, M. Rives, préoccupé aussi de faciliter la circulation, propose d'établir un tramway électrique aérien, à 15 mètres de hauteur sur la rive droite de la Seine, et à 10 mètres seulement sur la rive gauche, avec une seule colonne de 30 mètres en 30 mètres portant la voie, de façon à donner à la construction un aspect plus léger et à ne pas gêner les piétons circulant sur le sol. D'autre part, M. Rives supprime la tour Eiffel et couvre la majeure partie du Champ-de-Mars d'une grande galerie en fer à cheval; il fait tomber également le palais de l'Industrie, qu'il remplace par deux nouveaux palais en forme de fer à cheval, eux aussi, et qu'il place de chaque côté de la nouvelle avenue conduisant des Champs-Elysées aux Invalides. L'auteur est de ceux qui veulent concentrer la plupart des distractions aux Champs-Elysées, et on semble porté à croire que cette idée prévaudra parmi les membres du jury, à cause des nombreux avantages qu'elle présente, tant au point de vue de la nouveauté qu'à celui de la beauté du site et de la facilité des moyens de communication.

Le pont à l'aide duquel ce projet unit les deux rives serait en fer et comporterait des portiques, avec un seul pilier au milieu du fleuve, mais un pilier monumental d'où jaillirait une magnifique cascade.

M. Pergod va plus loin : au lieu d'un simple pont, il n'hésite pas à recouvrir toute la Seine, du pont de l'Alma à celui des Invalides,

en édifiant sur cet espace un immense palais de Cristal. Il est à noter, en passant, que le verre fait, cette fois, dans la plupart des projets, une concurrence très grande au fer, alors qu'en 1889 on ne l'a guère utilisé que pour couvrir des galeries.

Un autre propose « un gigantesque ballon captif à vapeur pouvant enlever 170 voyageurs à 600 mètres, ou 100 voyageurs à 1000 mètres ».

Un autre imagine un large plan incliné partant des hauteurs du Trocadéro et allant, par-dessus la Seine, jusqu'à la première plate-forme de la tour Eiffel, à laquelle on arriverait ainsi au milieu de pelouses fleuries; de chaque côté s'allongeraient des galeries surmontées de dômes.

MM. Solignac et Poilpot demandent la construction d'un « palais des Eaux », auquel, en effet, on n'avait peut-être pas assez songé jusqu'ici. Le palais actuel des Machines serait transformé en un vaste aquarium-panorama, où l'on réunirait tout ce qui se rattache à la faune et à la flore marines et fluviales, à la pisciculture, à la pêche, à l'histoire de la navigation, aux travaux sous-marins, aux câbles, au filtrage et à l'épuration des eaux, à la mécanique hydraulique, en un mot à toutes les applications scientifiques et industrielles pouvant intéresser le naturaliste, le marin et l'ingénieur.

Un autre voudrait creuser, entre le Trocadéro et la Seine, un immense bassin où l'on organiserait des naumachies, que des milliers de spectateurs pourraient contempler du haut de gradins monumentaux adossés au palais.

Un autre, en modifiant la même idée, rêve de faire, du lac du Trocadéro agrandi, une reconstitution de Venise; — de même que l'auteur d'un projet voisin demande qu'on ressuscite, sur les deux rives de la Seine, l'image du vieux Paris du quinzième siècle, avec la tour de Nesle.

Mentionnons : un cirque romain, — une salle de théâtre pouvant contenir cinq cent mille spectateurs; — une colossale mappemonde, à l'intérieur de laquelle serait l'ethnographie de tous les peuples; — la création d'une fontaine lumineuse de 300 mètres de hauteur; — un autre projet analogue faisant tomber des cascades lumineuses du sommet de la tour Eiffel; — l'éclairage de toute l'Exposition au moyen d'un seul foyer lumineux, sorte de soleil électrique; — l'établissement d'un immense globe lunaire tournant, avec figuration de montagnes, cratères, etc., que les visiteurs pourraient contempler de ballons captifs leur donnant l'illusion d'un voyage autour de la lune.

J'en passe, et des plus étonnants comme des plus excentriques. — Que diriez-vous, par exemple, de l'idée de construire un Bil-

lard géant, dont les pieds seraient formés par des arceaux de plusieurs mètres, — à l'immense tapis duquel on arriverait par un ascenseur, et où l'on verrait, en effigie, les joueurs les plus illustres, depuis Louis XIV jusqu'aux maîtres du jour? Ou bien encore de tendre un câble aérien, entre la tour Eiffel et le château de Versailles, avec la pensée, sans doute, d'y faire évoluer quelque danseuse de corde?

Citons encore, dans le même genre fantastique : la transformation de la tour Eiffel en un hôtel-caravansérail contenant cinq mille chambres pour les étrangers qui ne trouveraient pas à se loger dans Paris; l'édification d'un volcan, avec fumée, flamme et coulée de lave; la suspension, à plusieurs centaines de mètres dans l'espace, d'une cloche dépassant en grosseur et en sonorité tout ce qui existe; le spectacle d'un cuirassé monstre, avec canons, tourelles, vergues, mâts et cordages évoluant dans un lac!

L'alliance russe n'a pas été oubliée; il y a de nombreux projets de reproduction du Kremlin et de villages moscovites. Jeanne d'Arc a eu aussi ses fidèles, qui proposent d'organiser en son honneur, au palais du Trocadéro, une exposition de tous les souvenirs se rattachant à sa merveilleuse histoire, — et le musée spécial d'Orléans pourrait y apporter beaucoup de précieuses reliques et de curiosités attachantes.

Tous ces projets, à l'exception de deux ou trois, conservent la tour Eiffel, en la modifiant et en l'utilisant de trente-six manières. Presque tous aussi, et avec grande raison, accordent une importance exceptionnelle au palais de l'Électricité, qui sera peut-être le véritable « clou » de l'Exposition, et qui nous réserve certainement les plus stupéfiantes surprises.

En résumé, s'il n'est aucun de ces projets dont la supériorité géniale s'impose, il en est une cinquantaine d'une réelle valeur, une vingtaine offrant des idées très heureuses, et il n'est pas douteux qu'en leur empruntant ce qu'ils ont chacun de neuf et d'ingénieux, on n'arrive à doter l'Exposition future d'éléments de succès qui surpasseront toutes les attractions des expositions précédentes.

En attendant, nous avons de petites exhibitions partielles qui ne manquent pas d'intérêt et au premier rang desquelles il faut placer celle qui vient de nous offrir, au palais des Beaux-Arts, l'ensemble des moulages, photographies et aquarelles des fragments découverts dans les fouilles de Delphes par les membres de l'Ecole française d'Athènes, sous la direction de M. Homolle, déjà connu par ses curieuses recherches à Délos.

Dès 1844, les Allemands avaient mis la pioche dans ces terrains

abandonnés, où ils soupçonnaient des richesses archéologiques, mais ils n'avaient pas poussé très loin leur travail, repris ensuite par deux de nos compatriotes en 1860. Vingt ans plus tard, le sol acré d'Apollon attira de nouveau l'attention de nos savants, et enfin, en 1891, nos Chambres accordèrent dans ce but un crédit de 500 000 francs. Comment nos législateurs, tout occupés de tripotages et de pots-de-vin, se laissèrent-ils aller à un vote aussi idéaliste et désintéressé; c'est un mystère qui ne peut s'expliquer que par une heureuse distraction, mais, enfin, le crédit fut alloué et les travaux commencèrent au mois d'octobre 1892. Pour en indiquer l'importance, il suffit de dire qu'il fallut exproprier des centaines de maisons dans le village de Kastri, fouiller près de 800 parcelles et extraire 70 000 mètres cubes de déblais. Mais le résultat ne fut pas indigne de l'effort, ainsi qu'on a pu en juger par la curieuse exposition de l'Ecole des Beaux-Arts, et bien qu'il ne s'agît que de photographies, de dessins et de reproductions en plâtre! Les originaux sont allés enrichir les musées d'Athènes et, pour notre demi-million, nous n'avons obtenu que la faveur de prendre, les premiers, la copie et le moulage des trésors arrachés à la terre. C'est la dure condition que l'Allemagne avait dû subir à Olympie pour les belles découvertes de Schliemann, et que l'Amérique dut souffrir à son tour pour le temple d'Héros, aux portes d'Argos. Mais qu'importe, après tout! L'essentiel est d'avoir dégagé, des ruines et des entrailles du sol, ces fragments de chefs-d'œuvre, oubliés des Romains et des Byzantins, pour les restituer à l'admiration de la postérité, et c'est un honneur qu'aura eu notre pays.

Ce sont surtout des bas-reliefs que les fouilles ont mis en lumière, et M. Georges Perrot en a donné la raison : « Les statues, dit-il, ont été jadis enlevées par douzaines pour aller garnir les places et les édifices de Rome, plus tard ceux de Constantinople. Les bas-reliefs, au contraire, faisant corps avec les bâtiments, sont tombés avec eux et sont ainsi restés enfouis dans les décombres. »

Parmi les principaux morceaux archaïques de cette exposition, on a surtout remarqué un *Antinoüs*, de lignes pures, de formes souples et harmonieuses; un *Apollon*, d'une raideur un peu hiératique, mais d'un modelé à la fois simple et puissant; un beau torse de femme; un sphinx, aux ailes étendues, d'un mouvement superbe, et qui devait se dresser sur une colonne, comme le lion de Saint-Marc à Venise; un taureau de Marathon, des têtes de cariatides, des chapiteaux ioniques, une tête de cheval ayant fait partie de l'attelage d'un char votif; d'autres reliques de l'art grec du sixième siècle avant l'ère chrétienne, et qui donnent une idée nouvelle de la sculpture hellénique avant Praxitèle et Phidias. —

Nous n'avons donc pas à regretter notre argent; le crédit de 500 000 francs a été glorieusement justifié, et les académies étrangères rendent un légitime hommage au nouveau service que nos archéologues viennent de rendre à l'art et à la science.

Le mois de décembre a compté de nombreux deuils; il a vu disparaître une demi-douzaine d'hommes en possession, à titres divers, de la renommée et même de la gloire : M. de Lesseps, le créateur du canal de Suez et aussi, hélas! le père du Panama; — M. Duruy, l'ancien ministre de l'instruction publique de l'Empire; — Jean Macé, le fondateur de la Ligue de l'Enseignement et le propagateur des doctrines maçonniques; — Jean Gigoux, doyen de nos peintres et le dernier représentant de l'école romantique; — Edouard Thierry, bibliothécaire de l'Arsenal, après avoir été directeur de la Comédie-Française; — Rubinstein, le célèbre compositeur russe dont Paris a acclamé plus d'une fois le merveilleux talent de pianiste.

Que dire de M. de Lesseps qui n'ait été dit? Sa vie tient de la légende par l'éclat des succès comme par celui des revers; après avoir touché au sommet de la gloire, il a pu mesurer la profondeur des chutes, et dans le sommeil où son intelligence s'était endormie à la fin, comme si la Providence eût voulu lui épargner les suprêmes amertumes, il a dû voir passer et repasser devant ses yeux l'éblouissante vision de cette journée de novembre 1869, où, sous un radieux soleil, en présence de la plupart des princes de l'Europe, les vaisseaux pavoisés de toutes les nations franchirent pour la première fois le canal, ouvrant comme un nouveau monde au commerce, à l'industrie, à la politique, à l'action de l'humanité!

Au début, beaucoup avaient douté de la réussite, tout comme l'esprit pourtant si sagace de M. Thiers avait douté des chemins de fer, et je me souviens d'une caricature du *Charivari* où un incrédule disait à un partisan de l'entreprise : « *Lesseps*-moi donc tranquille; vous me faites *Suez* avec votre canal!... » L'œuvre a abouti, malgré tout, et l'homme qui l'a exécutée à force d'énergie et de persévérance aura peut-être un jour sa statue au bord de la voie immortelle dont il a doté le monde.

M. Duruy vivra moins longtemps dans le souvenir des hommes. Ce fut un travailleur infatigable, un érudit solide, un historien de mérite, mais dont l'influence a été néfaste sur l'éducation publique de notre pays. C'est lui qui a été l'initiateur du mouvement de laïcisation scolaire développé par le régime actuel; c'est lui qui a ouvert les persécutions contre les congrégations enseignantes et inauguré cet athéisme dans l'école contre lequel les protestations véhémentes de Mgr Dupanloup soulevèrent les catholiques avec

80 membres de l'épiscopat; enfin, c'est lui qui, dans son matérialisme militant, laissa tomber du haut de la tribune cette parole que rappelait l'autre jour, en la condamnant, M. Jules Simon : « Pour faire un Frère des Écoles chrétiennes, il suffit de 2 mètres de drap noir. » Au fond, M. Duruy a été le précurseur de Jules Ferry, l'inspirateur du fameux article 7, l'instigateur de toute la guerre religieuse menée par les sectaires de la République, et, sous ce rapport, il a fait un mal dont les conséquences ne sont pas encore finies. On assure qu'il en a eu conscience aux derniers temps de sa carrière, et que la vue des ravages opérés dans les âmes par les doctrines qu'il avait préconisées jadis aurait modifié ses idées au point de le rapprocher du christianisme. C'est un changement dont il était digne par les vertus naturelles de sa vie et qui fera plus d'honneur à sa mémoire que son Histoire même des Grecs et des Romains.

Que de vieillards laborieux et robustes! Lesseps mourant à quatre-vingt-neuf ans, Duruy à quatre-vingt-trois, Edouard Thierry à quatre-vingt-un, et tous poursuivant leur œuvre jusqu'au dernier soir, comme l'octogénaire Gigoux, décédé à quatre-vingt-huit ans, et qui exposait encore aux Salons de 1891 et de 1892 des portraits de jeunes filles surprenants de grâce et de fraîcheur. On avait beaucoup admiré jadis son *Charlemagne dictant les Capitulaires*, brûlé par la Commune en 1871, et on peut voir plusieurs de ses toiles remarquables au musée du Luxembourg, au musée de Versailles et dans cinq ou six églises de Paris : *le Bon Samaritain*, une *Fuite en Egypte*, une *Mise au tombeau*, une *Résurrection*, un portrait de Charles VII, *la Mort de Cléopâtre*.

C'était un type que ce Jean Gigoux, dont Bonnat a crayonné la silhouette en quelques paroles émues sur sa tombe : « Je le vois encore et je le verrai toujours avec sa belle tête de Gaulois, ses cheveux redressés, sa grande moustache tombante, sa constante belle humeur, son sourire parfois malicieux et son accueil si franc, si loyal! » Doué d'une bonhomie spirituelle et charmante, très lié avec George Sand et avec la veuve de Balzac, il était plein de souvenirs et d'anecdotes qu'il contait à merveille, et dont on retrouve les plus piquantes dans le volume qu'il laisse derrière lui : *Causeries sur les artistes de mon temps*.

Édouard Thierry laisse aussi des Mémoires, qui contiendront peut-être de curieux chapitres sur le théâtre qu'il administra au milieu de bien des intrigues pendant les dix dernières années de l'Empire, et qu'il a fait précéder d'un intéressant ouvrage sur la *Comédie-Française pendant les deux sièges*, qui est une véritable page d'histoire.

Quant à Jean Macé, octogénaire aussi, son rôle a été très actif, sous une physionomie modeste et effacée, et son attrayante *Histoire d'une bouchée de pain* a pu faire illusion à beaucoup sur la portée d'une propagande qui, durant près d'un demi-siècle, n'a cessé de viser à la déchristianisation de l'enseignement populaire. Apôtre infatigable de la franc-maçonnerie, il s'efforça, par tous les moyens, de répandre ses doctrines dans la jeunesse, et lui aussi porte une large part de responsabilité dans tout le mal que nous avons maintenant à réparer. Les sectaires l'en avaient récompensé en faisant de lui un sénateur inamovible.

Rien encore d'important ce mois-ci sur nos scènes dramatiques, car on ne saurait donner ce rang et ce caractère ni à l'*Hôtel du Libre-Echange*, des Nouveautés, bien qu'on s'y torde dans le plus fou rire, ni au *Père*, de Strindberg, qui nous embrume une fois de plus avec le scandinavisme à la mode. En réalité, le seul événement théâtral du mois a été la 1000e de *Faust*, à l'Opéra, entourée avec raison d'un éclat exceptionnel. Elles sont rares les œuvres lyriques qui atteignent un pareil chiffre de représentations, et elles méritent d'être saluées d'ovations particulières.

C'est en mars 1869 que la partition de Gounod fut jouée pour la première fois, et il lui a fallu trente-cinq ans pour arriver au sommet où elle vient de recevoir sa consécration glorieuse. Mais, moins heureux qu'Ambroise Thomas, qui, à la millième de *Mignon*, a pu assister vivant à sa propre apothéose, Gounod, disparu depuis deux ans, n'a obtenu qu'un triomphe posthume. Ce triomphe n'en a pas été moins complet, et quand le buste du maître, se détachant sur un ciel bleu constellé d'étoiles, est monté vers les frises sous les rayons de la lumière électrique et dominé par la Muse qui le couronnait de lauriers, l'enthousiasme a éclaté de toutes parts.

On a remarqué que, pendant les premiers actes, une partie des fauteuils réservés à la presse étaient restés vides, ce qui a fait dire à un malicieux que, sans doute, la sensibilité de certains journalistes eût été péniblement impressionnée par la scène de la prison... Mais tout le monde s'est trouvé d'accord à la fin pour acclamer Mme Rose Caron, trouvant le moyen de faire oublier, dans ce rôle pathétique et idéal de Marguerite, ses plus illustres devancières, Mmes Miolan-Carvalho, Christine Nilsson et la Patti.

Quant à l'hymne écrit par M. Jules Barbier pour la circonstance, il passerait difficilement pour un chef-d'œuvre, et l'on ne s'est pas amusé à tort de ses vers de mirliton. Mais c'était la fête de la Musique et non celle de la Poésie, et la faiblesse de quelques bouts rimés ne saurait atteindre Gounod dans le rayonnement de sa gloire.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT

Le Vatican. 1 vol. grand in-4°, avec près de 500 gravures. Broché : 30 francs; relié : 40 francs.

Conçu dans un esprit large et libéral, écrit par des penseurs de mérite qui ont déjà reçu la consécration académique, cet ouvrage ne peut manquer d'intéresser le public sérieux et lettré. « C'est une savante étude, a dit le cardinal Bourret dans la préface, sur l'Eglise et la Papauté, et une synthèse complète sur ce que l'une et l'autre ont été et ont produit dans le monde depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. Elle se présente à la fois comme une œuvre d'histoire, de philosophie, d'art et de littérature. »

Les divisions de l'ouvrage, qui vient bien à son heure, embrassent toute l'étendue de la matière. La première partie est une vue générale de l'histoire de l'Eglise et de la Papauté, exposée par M. Georges Goyau avec autant de sagacité que d'érudition. Dans la seconde partie, le même auteur fait une curieuse recherche de l'organisation centrale de l'Eglise, des rouages spirituels et temporels de sa hiérarchie, et des différents ministères plus connus sous le nom de *Congrégations romaines*. La troisième partie, confiée à M. André Pératé, traite des Papes dans les rapports qu'ils ont constamment tenus avec les arts et les lettres. Leur nom est, en effet, attaché, d'un aveu unanime, aux principaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et leur salutaire influence a contribué, dans une généreuse mesure, au développement de la civilisation moderne. Une dernière division, par M. Fabre, complément de la précédente, arrête l'attention du lecteur sur la Bibliothèque vaticane et les archives de l'Eglise, trésor de dépôts historiques formé par vingt générations de Papes et qui n'a point son pareil au monde. Ce remarquable travail se termine par un aperçu d'un ton fort élevé sur l'avenir de l'Eglise, dû à la plume éloquente du vicomte Melchior de Vogüé, de l'Académie française.

Ajoutons que, sous le rapport de l'exécution typographique et de l'illustration, aucun livre supérieur à celui que nous recommandons n'est sorti des presses de la maison Firmin-Didot. De fines vignettes, des ornements de toutes sortes, près de 500 gravures, des chromos et des phototypies artistiques, consacrés à la reproduction de tableaux, de portraits, de médailles, de monuments ou de grands faits historiques, rehaussent ainsi le côté matériel de l'œuvre, et en font, par excellence, un livre de bibliothèque.

Le Louvre et son histoire, par M. Albert Babeau, 1 vol. in-8°, illustré de nombreuses gravures, broché, 8 francs.

Il est des monuments presque aussi célèbres que les grandes villes qui les renferment, parce qu'ils personnifient l'un des aspects les plus

saillants du génie de leur peuple; tels le Capitole et le Vatican à Rome, Westminster à Londres, le Kremlin à Moscou, le Louvre à Paris. Le Louvre a ce caractère spécial qu'il symbolise non seulement la puissance, mais l'intelligence et l'art. On y suit les phases de l'histoire qui oscille de la force à l'idée : c'est successivement un château fort, un palais, une réunion d'académie, un musée. Il apparaît au déclin du douzième siècle, et Philippe-Auguste le consacre. Dans la suite de chapitres relatifs à ses transformations, depuis les Francs et leur *Lower* jusqu'à sa restauration définitive, M. Babeau décrit, raconte, explique le Louvre; et, de ses recherches, longuement poursuivies, est issu un livre d'un régal particulier, qui tient à la fois de la critique, de l'histoire et de la légende. Les nombreuses gravures qui l'accompagnent ont été exécutées d'après les sources authentiques sous la surveillance de l'auteur.

LIBRAIRIE HACHETTE

Histoire de l'art pendant la Renaissance, par M. Eugène Müntz, membre de l'Institut. Tome III : *Italie. — La fin de la Renaissance: Michel-Ange, le Corrège, les Vénitiens.* Un magnifique volume in-8° jésus, contenant 500 gravures et 32 planches hors texte tirées en phototypogravure polychrome. Broché : 35 francs; relié richement : 43 francs.

Ce volume expose la période si brillante qui s'étend de la mort de Léon X à celle de Sixte-Quint, et qui est marquée par les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Jean Bologne, de Corrège, du Titien, du Tintoret, de Véronèse, de Palladio, de Benvenuto Cellini, d'André del Sarto et de Jules Romain, pour ne citer que les maîtres les plus célèbres. L'auteur s'est attaché à replacer cette merveilleuse phalange d'artistes éminents dans le milieu même où elle a travaillé, à mettre en lumière la solidarité parfaite qui existe entre ses œuvres et l'état d'âme des contemporains, à retracer la biographie et l'influence bienfaisante des généreux Mécènes qui ont inspiré ou commandé leurs ouvrages. A ce titre, son histoire de l'art est aussi un beau livre d'histoire qui fait revivre le mouvement intellectuel de l'Italie en même temps que son évolution politique, morale et religieuse, qui évoque avec une rare netteté l'image de cette société tour à tour si recueillie et si passionnée, si idéale et si voluptueuse, au milieu de laquelle vécurent les plus grands artistes des temps modernes, qui racheta ses faiblesses et ses crimes par ses passions généreuses, sa foi profonde et son ardent amour de la beauté et de la justice.

LIBRAIRIE PLON

De Tiflis à Persépolis, par Carle Lefèvre-Pontalis. — 1 vol. in-4° illustré de nombreuses phototypies. Prix : 15 francs.

Si vous voulez faire un beau voyage en Perse et voir de vos yeux toutes les merveilles de ce pays extraordinaire, lisez ou plutôt regardez le magnifique ouvrage que nous offre un jeune et brillant officier, M. Carle Lefèvre-Pontalis, lieutenant au 7e régiment de chasseurs,

fils de l'ancien député d'Eure-et-Loir. C'est à la fois un récit de voyage précis, piquant, plein de détails pittoresques et un album admirable, d'un cachet artistique tout à fait spécial. Le texte encadre une série de phototypies, remarquablement réussies, qui font défiler avec une saisissante vérité : les paysages, les villes, les monuments, les palais, les bazars, les mosquées, les indigènes, des foules innombrables, les caravanes de chameaux et de chevaux, les meubles, les bibelots, les œuvres d'art, sans compter des scènes de mœurs étonnantes. L'auteur nous promène ainsi à Erivan, à Tabriz, à Téhéran, à Ispahan, et son livre, mieux que l'ouvrage le plus savant, nous donne une exacte vision de la Perse.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Le *Saint-Nicolas*, ce charmant périodique illustré pour garçons et filles, commence avec le mois de décembre 1894, sa seizième année. Depuis sa fondation, qui remonte à 1880, cet attrayant journal obtient chaque année une vogue de plus en plus grande. Ce succès, bien légitime du reste, est dû au soin scrupuleux qui préside à sa rédaction; auteurs aimés de la jeunesse, intérêt et variété des histoires, nouvelles, récits, illustrations exécutées par nos meilleurs artistes, concours fréquents sur des sujets divers et prix décernés aux jeunes lauréats : billets pour Robert-Houdin, beaux ouvrages et médailles en chocolat. Les jeunes abonnés ont, en outre, la facilité de causer avec leur bon patron, dans la *boîte aux lettres*, et d'en recevoir des conseils; ils peuvent aussi échanger entre eux une correspondance suivie, au moyen de cette même *Boîte aux lettres*, et les jeunes lecteurs éprouvent un grand plaisir à recevoir des nouvelles de petits amis éloignés. C'est assurément une vive joie pour les enfants que de recevoir chaque jeudi le journal arrivant à leur nom, et un abonnement à cette publication est la meilleure des étrennes, puisqu'il procure aux enfants une satisfaction qui se renouvelle chaque semaine.

On s'abonne à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris. Un an, 18 francs. Etranger, 20 francs.

Les Apprentis de l'armurier, par A. Dourliac, illustrations de Ad. Moreau. (Broché, 10 fr.; relié, 13 fr.)

Ce beau volume contient huit nouvelles intéressantes; la première, celle qui donne son nom au volume, se passe en plein moyen âge, au temps de Blanche de Castille; les autres, plus courtes, *Carême*, *En wagon*, *Les marrons du feu*, etc., ne sont ni moins curieuses, ni moins intéressantes.

La Ligue de Souabe, par W. Hauff, trad. de Aug. Lavallée, avec illustrations. (Broché, 3 fr. 90; relié, 6 fr. 25.)

C'est un ouvrage moitié romantique, moitié historique, et qui fait entrer le lecteur en pleine vie allemande au seizième siècle. Scènes militaires, intrigues de cour et de château, aventures de toute espèce, péripéties diverses, tout cela intéressera au plus haut point la jeunesse.

*Girouette, Turlur et Ce*, par Deschamps, illustré par E. Causé, G. Cain, Wagrez. (Broché, 2 fr. 75; relié, 4 fr. 75.)

Sous ce titre sont réunies un certain nombre de nouvelles intéres-

santes, dues à la plume de F. Deschamps et illustrées avec esprit et talent par E. Causé.

La Caverne blanche, par E. Dupuis, illustrations par Dessertenne (broché, 2 fr. 90; relié, 4 fr. 50), nous offre une série d'aventures qui se passent en Australie, et nous font assister tour à tour à des chasses merveilleuses, des excursions variées, des luttes contre les sauvages, en un mot toutes les aventures qui peuvent agiter la vie des colons, des farmers du Nouveau-Monde, et qui, commencées en Australie, se terminent en Algérie.

Noire et blanc, par Gaston Vannesson, illustré par Cortazzo. (Broché, 1 fr. 90; relié, 4 fr.) C'est l'histoire touchante et accidentée de deux enfants trouvés : une petite négresse, recueillie en Algérie par un Marseillais, et un petit garçon recueilli par sa femme. Les deux enfants, après diverses péripéties des plus curieuses, finissent par sauver d'une ruine certaine leurs bienfaiteurs.

Enfin, pour les tout petits, ceux qui commencent à bien lire, un de ces désopilants albums de Geoffroy, *Aventures de Gros Pépin et de son ami l'Haricot* (cartonné, 3 fr.), où l'excellent artiste montre, en douze tableaux, deux jeunes garçons, dont l'un, un mauvais sujet, entraîne son camarade à faire l'école buissonnière, et le retour au bien, après une triste équipée, de Gros Pépin, repentant et corrigé.

LIBRAIRIE DE SOYE ET FILS

Voyage aux Pays bibliques, par l'abbé E. Le Camus, docteur en théologie et vicaire général honoraire. — Deux beaux volumes grand in-8° de 500 pages avec encadrements variés à chaque page, représentant des portraits, des vues, des scènes bibliques, etc. Chaque volume forme un tout complet et peut se vendre séparément. — Prix de chaque volume : broché, 7 fr. 50; relié, 12 fr., franco. (Bureaux de la *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-St-Jacques.)

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES :

Tome Ier. Egypte et basse Palestine. — Le départ. — Abord de *la Gironde*. — La côte d'Egypte. — Alexandrie. — D'Alexandrie au Caire. — Le Caire. — Les pyramides de Ghizeh. — Héliopolis. — Memphis. — Tell et Yaoudeh. — Zagazig. — Tanis. — Pithom. — Fontaine de Moïse. — La côte de Palestine. — De Jaffa à Jérusalem. — Jérusalem. — Voyage au Jourdain. — Voyage à Bethléem. — Voyage à Hebron.

Tome II. Haute Palestine et Syrie. — De Jérusalem à Gifné. — De Gifné à Djenin. — De Djenin à Nazareth. — Tibériade. — Les bords du lac. — De Tibériade à Banias, Damas et Beyrout. — Ile de Chypre. — La côte de Syrie. — Antioche. — Alexandrette. — Mersina. — Tarse. — Adana. — La Lycie. — Rhodes. — Smyrne. — Ephèse. — Sur les côtes d'Asie. — Constantinople. — Athènes. — Corinthe. — Pompéi. — Pouzzoles. — Rome.

La réputation scientifique et littéraire de ce livre n'est pas à faire. On lui a rendu justice depuis cinq ans. Les deux voyageurs dont il résume les impressions, M. Le Camus, l'auteur de la *Vie de Notre-*

Seigneur Jésus-Christ, et M. Vigouroux, le savant professeur de Saint-Sulpice, ayant leur place marquée parmi les principaux représentants de la science exégétique en France, il est évident qu'ils devaient visiter les sites bibliques avec une compétence spéciale. Au point de vue du charme littéraire, la critique a dit de ce livre que, depuis l'*Itinéraire* de Chateaubriand, il n'avait rien paru de si bien écrit.

L'illustration est digne du texte. Toutes les pages sont encadrées dans des vignettes prises du sujet même, et quatre cent cinquante vues de sites divers sont répandues dans ces encadrements. C'est dire qu'on suit des yeux, autant que par l'imagination, le superbe pèlerinage des voyageurs.

Le premier volume va de France à Jérusalem et contient l'Égypte et la basse Palestine. Le second, de Jérusalem à Rome et renferme la haute Palestine, la Syrie, la côte d'Asie et la Grèce.

Au moment où le pape Léon XIII exhorte, par une admirable Encyclique, tous les chrétiens à étudier l'Ecriture sainte, l'ouvrage se présente avec une actualité toute particulière. En réalité, c'est une vulgarisation de la science biblique que l'auteur a entreprise, et c'est cette vulgarisation qu'une belle illustration est venue seconder.

LIBRAIRIE OLLENDORFF

Les Vieilles Rancunes, par Georges Ohnet, magnifique in-4°, illustré de nombreux et artistiques dessins. Broché, 10 francs; relié, 15 francs.

Il est rare qu'un écrivain arrivé songe à faire un ouvrage d'étrennes, un livre spécialement destiné aux jeunes filles. C'est pourtant la pensée qui est venue à l'un de nos principaux romanciers, et il l'a réalisée de la façon la plus heureuse.

On imagine aisément combien l'auteur du *Maître de Forges* a su en faire un ouvrage tout à fait passionnant. C'est un livre gai, qui donne une impression saisissante de la vie; c'est une histoire pleine d'observations profondément humaines; il y a là une peinture rigoureuse de caractères qu'on ne pourra plus oublier; parfois une page attendrie et douce, et tout cela au milieu d'une fantaisie fine, ironique et divertissante.

Plus de 80 illustrations de Simonnaire et une couverture en couleurs font de ce volume un livre exceptionnel, unissant à la valeur littéraire de l'auteur de *la Comtesse Sarah*, du *Docteur Rameau*, de *Noir et Rose*, du *Droit de l'enfant*, etc., etc., l'attrait artistique d'une illustration originale, remplie de fantaisie et amusante comme un spectacle.

Le Théâtre du jeune âge, par Mme Bellier (Marie Klecker). Un vol.

Une petite pièce jouée par des enfants, dirigée par la maman ou par une grande sœur, réussira toujours à mettre les cœurs en fête. Mais les pièces pour les enfants étaient, jusqu'à présent, très difficiles, pour ne pas dire impossibles à trouver. Le recueil de Mme Bellier contient un choix complet de comédies et saynètes spirituelles et très amusantes.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1894.

Sillonnée de tant de crimes, depuis les explosions des bombes anarchistes jusqu'à l'assassinat du Président de la République, l'année 1894 finit misérablement dans des affaires de chantage, d'escroquerie, de trahison. De tous ces crimes, la trahison du juif Dreyfus, capitaine breveté d'artillerie, est peut-être le plus monstrueux. Il va sans dire que ce forfait d'un officier laisse intact l'honneur de notre armée; il y touche d'autant moins que cette armée n'est plus une élite, un corps réservé et choisi, comme autrefois, et qu'elle est la foule ou, si l'on aime mieux, la nation entière. Mais il serait impossible que cette action épouvantable, les circonstances qui l'ont accompagnée, ne soulevassent pas quelques réflexions générales. Sans nous livrer à des déclamations sans justice contre les Juifs, nous croyons qu'ils obligent la France à certaines précautions : le rôle qu'un très grand nombre d'entre eux jouent dans la presse, à la Bourse, dans la société, l'influence avilissante qu'ils ont manifestement exercée sur nos mœurs publiques, les forts contingents qu'ils fournissent au Dépôt et à Mazas, sont faits pour nous avertir. Au ministère de la guerre, où M. de Freycinet avait introduit très avant son grand-officier de la Légion d'honneur, Cornélius Herz, les consignes doivent être plus sérieuses encore. Malgré tant d'actes de faiblesse depuis quinze à vingt ans, on n'aurait pas osé nommer un Juif gouverneur général de l'Algérie. Etait-il plus prudent de confier à un Juif les secrets de notre mobilisation et comme les clefs de la patrie? Evidemment, il y a, dans notre décadence, d'autres ingrédients que l'élément juif. Née de microbes infectieux, notre politique n'a travaillé qu'à les développer. Sans être un ennemi de la République, nous l'engagerions fort à inscrire sur tous ses rouages, sur tous ses groupes, sur tous ses locaux, sur tous ses centres d'action : A désinfecter.

Tandis que cette affaire de trahison fait sentir plus vivement encore à la patrie les périls qui l'assaillent, les pièges dont son sol est semé, le lendemain effroyable toujours suspendu sur nous, la Chambre des députés mène une conduite qui, en son genre, est aussi une trahison de nos intérêts nationaux. Comme d'habitude, elle a oublié encore de discuter et d'arrêter le budget en temps utile. Comme d'habitude, elle remédie ou essaye de remédier au vide de ses séances oiseuses et scandaleuses, en votant au pas de course des crédits supplémentaires et des douzièmes provisoires qui, loin de remédier au vide de nos caisses publiques, ne tendent qu'à l'augmenter. Au milieu de ces obscurités dangereuses de notre situation financière, de notre situation intérieure et extérieure, la Chambre des députés va-t-elle, avant de s'en aller en vacances, jeter un peu de clarté sur sa politique? On lui demandait de la lumière; elle nous répond par un éteignoir, nom qu'assurément son nouveau président, M. Brisson, justifierait de tout point, si cet éteignoir n'avait lui-même sa lueur très claire. Conçoit-on incohérence pareille? Il y a moins d'un an, la même Chambre des députés confiait sa présidence à M. Casimir-Périer, puis à M. Dupuy, deux hommes qui, par leur caractère non moins que par les attaques de leurs adversaires, personnifiaient une certaine modération. Ce mois-ci, elle passe à l'extrémité opposée; et, sans même s'arrêter aux intermédiaires comme M. Léon Bourgeois, elle prend l'antipode, l'auteur du droit d'accroissement, le promoteur le plus renfrogné et le plus malfaisant de la persécution religieuse.

A ce phénomène, on donne des explications : la Chambre des députés a fait cela comme elle aurait fait autre chose; elle n'a pas su au juste ce qu'elle faisait; elle est bien capable, aux élections définitives qui suivront les vacances du premier de l'an, de faire absolument le contraire. Certes, nous ne disons pas non; et nous admettons à merveille qu'on nous plaide une inconscience qui, d'ailleurs, ne nous rassure pas. Il n'est pas impossible que la Chambre revienne sur son choix; il n'est pas impossible non plus qu'elle le maintienne. Tant d'intérêts, tant d'appétits le lui conseillent! Cette concentration républicaine qui permettait à tous les députés de passer au ministère, de puiser au budget à tour de rôle, et qui avait si longtemps assuré l'impunité, même la croix de la Légion d'honneur, avec pots-de-vin par surcroît, aux gredins de la presse et aux faussaires du suffrage universel, serait si douce à conserver! Si M. Brisson reste président, en 1895, par le choix raisonné et redoublé de la Chambre des députés, cette présidence aura une signification qu'il serait puéril de méconnaître : c'est la guerre dans la république, c'est la réponse au Congrès qui a élu

constitutionnellement M. Casimir-Périer, c'est le défi jeté et le congé donné à M. Casimir-Périer lui-même. Rien de plus évident que cela. Au moment où les députés socialistes de la Chambre, parmi lesquels M. Calvinhac, l'élu des fraudes de Toulouse, et M. Mirman, le soldat en révolte, que M. le ministre de la guerre a très justement fait fourrer en prison, conviaient, par une adresse publique, les électeurs du XIIIe arrondissement de Paris à voter pour M. Gérault-Richard, parce qu'il était l'insulteur le plus notoire de l'ennemi qu'il faut abattre, de M. Casimir-Périer, — ils faisaient dans le Parlement une opération parallèle, en s'unissant aux radicaux en quête d'une pitance officielle, pour élever sur le pavoi l'adversaire malheureux de M. Casimir-Périer au Congrès.

L'affront fait à M. Casimir-Périer par la Chambre des députés ne rebondirait pas avec moins de fracas sur les joues de M. Dupuy et de ses collègues. Tant pis pour eux s'ils ne le sentaient pas! Ils risqueraient de l'apprendre derechef avec une netteté plus humiliante encore. Lorsque le grand-père de M. Casimir-Périer s'était décidé à accepter le ministère en 1831, il donna sa démission le lendemain, parce que la Chambre des députés de son temps s'était avisée de porter à sa présidence l'homme qu'il remplaçait au pouvoir, M. Laffitte. Il estimait avec raison qu'il y avait incompatibilité entre cette présidence de la Chambre et sa présidence du Conseil. Si M. Brisson reste à son fauteuil, M. Dupuy s'en ira donc, de gré ou de force; et alors, M. Casimir-Périer sera amené à l'alternative suivante : Abdiquer moralement et matériellement la présidence de la République, en offrant la présidence du Conseil à M. Brisson; ou bien demander au Sénat, dont l'immense majorité l'a fait Président de la République, de compléter son œuvre en votant la dissolution de la Chambre des députés. Il est, d'ailleurs, manifeste que l'impossibilité où sera la Chambre des députés de faire durer un ministère Brisson, fournira d'excellents considérants pour son renvoi.

Le lien qui unit le choix d'un président d'une Chambre et le maintien d'un ministère par une même majorité est tellement étroit et évident que, la semaine dernière, — la droite et la gauche modérée du Parlement danois ayant eu le bon esprit de soutenir en commun le cabinet et la politique si longtemps mis en minorité de M. Estrup, — les radicaux qui, grâce à ces divisions désormais finies ou au moins interrompues, s'étaient emparés de la présidence et de la vice-présidence de la Chambre, donnèrent immédiatement leur démission.

C'est la mort de M. Burdeau qui a ouvert chez nous cette crise et ces perspectives. Il est mort président de la Chambre des députés,

comme était mort, vingt-neuf ans auparavant, dans le même Palais, M. de Morny. Entre ces deux hommes, l'un presque ouvrier, l'autre presque prince, l'un né dans une mansarde de Lyon, l'autre dans les fêtes et la pourpre, quelle différence!...

La réserve, même la sympathie avec laquelle la presse presque entière a parlé de M. Burdeau, des aptitudes rares qu'il avait montrées, de sa mort en pleine force, aurait été plus grande encore sans le caractère qu'ont revêtu ses funérailles, faites aux frais de l'État. Même quand la volonté du défunt s'est révélée au public par une déclaration formelle, par des signes éclatants et irrécusables, l'entrée dans l'éternel repos, d'où l'idée de Dieu, l'Être éternel, est exclue, impressionne douloureusement la conscience humaine. Dans ce Palais-Bourbon où M. Burdeau vient de mourir, M. Royer-Collard disait un jour à un député qui exprimait le désir de mourir subitement : « Vous faites là, monsieur, un vœu animal. » Qu'on le veuille ou non, les enterrements civils prennent fatalement une figure d'enfouissement animal. L'autre dimanche, en voyant défiler sur les boulevards cette pompe morne et crottée qui emmenait un personnage de marque à la fosse finale, nous entendions un homme du peuple dire : « Au Mardi gras et à la Mi-Carême, lorsqu'on conduit sur un char, en grande cérémonie, le bœuf gras à l'abattoir, c'est plus beau et c'est plus amusant. »

Nous aurions aussi quelques réflexions à faire sur l'idée que de telles manifestations donnent de la France au monde. La nation très chrétienne, la France des Croisades présente le spectacle d'une monstruosité encore inconnue : la nation sans Dieu. Au lendemain des obsèques si religieuses de l'empereur Alexandre III, cela fait mal et cela fait honte.

Mais, encore, faudrait-il au moins que la volonté du mort fût absolument certaine; et ici, sinon pour les intimes, du moins pour le public, l'obscurité a existé. On savait qu'ancien élève des Frères de la Doctrine chrétienne, à Lyon, M. Burdeau, qui avait d'abord donné dans l'irréligion sectaire, même persécutrice, s'était arrêté; que, sous l'action de l'expérience, de la souffrance, du spectacle de l'athéisme, de la démoralisation et de l'anarchie allant de pair dans notre société, il avait modéré et éclairé ses opinions politiques et philosophiques. Présent dans l'appartement où M. Carnot avait rendu le dernier soupir, il était de ceux qui s'étaient agenouillés pour prier à la voix du saint archevêque de Lyon. Et se relevant, il lui avait dit avec émotion : « Quelle leçon pour nous tous, Monseigneur! » Ces impressions n'étaient pas nées seulement du drame affreux qu'il avait sous les yeux. Dans le beau discours qu'il avait préparé et qui, le jour des funérailles, pour une raison encore inconnue, ne fut pas

prononcé, un député de Lyon, le respectable M. Aynard, rappelait la belle lettre où M. Burdeau disait, il y a deux ans : « Tout admirateur que je sois des philosophes grecs et de Socrate surtout, je pense que le Christ a prononcé la plus haute parole qui ait été entendue des oreilles humaines, que le royaume du monde et des cieux est à celui qui saura aimer et se sacrifier. » Dans la *Revue Bleue*, un ami de M. Burdeau vient d'attester qu'il n'était pas positiviste, et que, dans une lettre écrite il y a quinze jours à peine, il exprimait le vœu de voir nettement affirmer la liberté de l'âme, l'explication de la nature par une fin qui la dépasse, l'irréductibilité de la raison aux sens, le devoir et l'immortalité.

Non seulement les obsèques de M. Burdeau ont reçu une apparence contraire à ces idées qu'il avait à cœur, mais les discours prononcés n'y ont pas fait la moindre allusion. Dieu y a été passé sous silence. Le président du Conseil, M. Dupuy, qui se dit spiritualiste et qui s'effraye très haut de la gangrène morale sortie de l'éducation athée, a poussé son effort jusqu'à s'écrier : « Le destin a interrompu brutalement la vie de M. Burdeau au détriment certain de son pays. » Un autre a parlé « de l'aveuglement du sort qui frappe l'homme à la force de l'âge ». Le directeur de l'École normale a cru devoir féliciter M. Burdeau « d'avoir voulu conformer sa mort aux idées qu'il avait professées pendant toute sa vie ». Il a omis de définir ces idées. L'un de ses prédécesseurs à la direction de l'Ecole, M. Bersot, dont il rappelle l'affection paternelle pour M. Burdeau, professait précisément les idées que le président de la Chambre exprimait, quinze jours avant sa mort, dans la lettre que nous venons de citer; et les funérailles de M. Bersot furent religieuses.

La veille du jour où le président de la Chambre des députés était ainsi conduit à sa dernière demeure, une escorte moins nombreuse accompagnait à la sienne un homme qui a joué un tout autre rôle que lui dans le monde, un homme qui, mort il y a vingt ans, aurait comme disparu dans une apothéose nationale et cosmopolite : M. de Lesseps. Nous n'avons pas à raconter ici les ombres qui, dans ses derniers jours, ont obscurci sa gloire. Il avait été entraîné dans l'affaire du Panama par de généreux desseins, par une confiance presque juvénile dans le succès qui ne lui avait jamais manqué, par le mirage de sa propre gloire que les sables d'Egypte victorieusement traversés lui renvoyaient de l'autre côté de l'Atlantique. Une fois enfoncé dans l'œuvre qu'il n'avait étudiée que d'un regard distrait, il se vit aux prises avec l'inexorable réalité. La sagesse lui aurait conseillé de s'arrêter; plutôt que d'avouer cette défaite, il se livra aux politiciens de la Bourse et du Parlement,

dont il fut bien moins l'obligé que la victime taillable et corvéable sans merci. Si ces politiciens, dont si peu ont expié, ne méritent qu'imprécation et dégoût, il y a d'autres victimes que M. de Lesseps, victimes encore plus touchantes : ce sont les multitudes innombrables des braves gens de nos villes et de nos campagnes, qui avaient apporté au grand Français leurs épargnes, le pain de leur vieillesse ou la dot de leurs filles, et qui ont trouvé la ruine, le désespoir, beaucoup la folie ou la mort.

Si ces pénibles souvenirs ont comprimé un peu le cœur de Paris dans ses hommages à un des hommes qui auront accompli dans notre siècle l'œuvre la plus hardie, la plus bienfaisante et la plus durable, ils ne sauraient la faire méconnaître. La postérité oubliera les souffrances et les griefs d'aujourd'hui, elle inscrira le nom de M. de Lesseps, du perceur de l'isthme de Suez, à côté des noms de Vasco de Gama et de Christophe Colomb. Elle dira qu'il a bien mérité de la civilisation humaine. Elle le célébrera dans les deux mondes qu'il a rapprochés. Et ce sera justice. L'antiquité, qui avait dressé sur les deux môles, placés à l'entrée du port de Rhodes, un énorme colosse entre les jambes duquel les plus gros vaisseaux passaient à pleines voiles, aurait, nous le supposons, représenté, dans cette attitude, Ferdinand de Lesseps à l'entrée de son canal de Suez.

Ajoutons enfin que, si la foule officielle était absente aux obsèques de M. de Lesseps, quelque chose de mieux s'y trouvait : la croix du Crucifié, cette croix qui ne s'achète pas et qui ne se souille pas, cette croix qui est la meilleure, la plus sûre, la plus commune et aussi la plus distinguée des croix d'honneur.

Cela nous amène à dire un mot du nouveau nid à scandales que la magistrature est en train de fouiller sans en avoir encore touché et sans même peut-être savoir, malgré sa bonne et courageuse volonté, si elle en osera toucher le fond. Chose étrangement caractéristique! Toutes les affaires véreuses de notre temps deviennent vite des affaires d'État. Voilà bien des journalistes républicains, gros personnages dans le monde officiel, qui sont écroués à Mazas! Que de chevaliers de la Légion d'honneur transformés en chevaliers de la triste figure! L'un d'eux, l'ami des ministres, était le représentant de la presse républicaine aux fêtes franco-russes de l'année dernière; il faisait les honneurs de la France à la Russie. Tandis que Mazas s'ouvre à ces grandeurs du jour et se referme sur elles, d'autres, plus puissantes, demeurent à l'abri. Où est M. Édouard Portalis, qui, certainement, a une place à part dans la bande? Soupçonné comme il l'était depuis si longtemps, reconnu même par ses confrères en cette industrie comme le plus habile des maîtres

chanteurs de l'époque, on peut croire que, s'il a échappé, c'est qu'il avait son portefeuille *trop documenté*, selon l'expression du jour, à l'endroit du régime actuel et de ses tenants. Flairant le sort final qui l'attendait et qu'il méritait, il s'est muni de pièces compromettantes pour le jour où la *bise serait venue*. Il y a quelques années à peine, le gouvernement avait fait de M. Edouard Portalis son candidat officiel dans l'arrondissement de Gien. Il le soutenait effrontément contre un des grands industriels les plus honorés de notre temps. M. Loreau, qui, par son intelligence et sa bienfaisance, a tout mis en œuvre pour réaliser l'union féconde du capital et du travail. Le gouvernement avait même, disons-le, poussé l'impudeur jusqu'à confier à M. Edouard Portalis la présidence de la distribution des prix aux écoles primaires de la ville. Voyez-vous cela! M. Edouard Portalis transformé en Mentor de l'enfance et de la jeunesse! Le maire de la ville de Gien, qui s'était fait son factotum électoral, vient d'écrire au journal de sa localité qu'il s'était mis ainsi à son service, sur la foi des lettres où les ministres radicaux, notamment MM. Viger et Terrier, s'épuisaient en hommages pour le rédacteur du *XIXe Siècle*. M. Terrier, obscur commis de contributions qui s'est fait politicien pour devenir député, n'est plus ministre. Mais M. Viger l'est encore; et l'on trouve que ce n'est pas une raison pour que M. Edouard Portalis, qui a ses lettres, soit en liberté.

La faute la plus grave que pourrait commettre le gouvernement actuel serait de ne pas laisser la vérité et la justice faire leur œuvre jusqu'au bout. S'il essayait de les arrêter en chemin, de les limiter à telle ou telle couche de coupables, il perdrait le bénéfice de ce qu'il aurait fait de bien en entr'ouvrant la porte par où elles avaient commencé à passer. Nous concevons son embarras, nous nous rendons compte de l'anxiété qu'il éprouve à s'engager résolument dans une voie où ceux qui seront frappés pourraient bien se trouver dans les rangs de ses amis. Mais, aujourd'hui, il est trop tard pour faire ces réflexions; étouffer l'affaire dès le principe était moins difficile que de l'éventer à demi, pour tâcher ensuite de faire retomber le couvercle imprudemment soulevé. L'espèce de temps d'arrêt qu'on remarque dans le procès de Toulouse inquiète; on se demande comment le préfet et le secrétaire général qu'on a déplacés en les envoyant à Saint-Etienne et à Châteauroux, sont encore en place, alors que l'audience a révélé de leur part un rôle si louche et des responsabilités si lourdes dans la libre manipulation des listes électorales par la municipalité toulousaine. On induit de cette extraordinaire complaisance que les deux fonctionnaires ne faisaient peut-être qu'obéir à des ordres qu'ils pourraient

produire, que suivre des précédents qu'ils pourraient invoquer ; et le nom de M. Constans, le grand homme de Toulouse, est murmuré comme s'il s'était trouvé en majorité dans les urnes électorales de la Haute-Garonne, par les procédés qui ont profité ensuite aux noms radicaux de MM. Leygues et Calvinhac. Quel avantage M. Dupuy verrait-il à se faire le répondant et le martyr de M. Constans? Son cabinet vient de faire une expérience qui doit l'avertir ; c'est à propos des observations très motivées qu'un député socialiste, M. Rouanet, a faites, dans la discussion du budget, sur la quantité de gens tarés, d'hôtes de Mazas, de gibiers de police correctionnelle, à qui le ruban rouge a été prodigué, et sur l'urgence qu'il y a pour le conseil de l'Ordre à rayer de la Légion d'honneur les indignes qui en sont membres. Au lieu d'accepter purement et simplement la motion, le garde des sceaux s'est agité comme si le bât le blessait quelque part, et comme si on demandait au gouvernement de jeter à l'eau un tas de ses amis. Il a fait si bien que, soulevant contre lui l'honnêteté indignée ou le respect humain de ses auditeurs, il n'a été sauvé d'un échec où le cabinet allait sombrer, que par une imperceptible majorité de 4 à 5 voix faite par le vote des ministres eux-mêmes.

Tant de scandales qui éclatent partout, en province comme à Paris, dans les administrations comme dans les corporations, indiquent qu'au-dessous et au-dessus des questions politique, présidentielle, ministérielle ou autres qui s'agitent, une question morale fait le fond de la crise où nous descendons de plus en plus. Un homme peu suspect, le président du Sénat, M. Challemel-Lacour, disait en prononçant une sorte d'éloge funèbre de l'un des fondateurs de l'enseignement laïque, M. Jean Macé : « Le moment est venu de se demander courageusement si les résultats sont proportionnés à l'effort et en rapport avec les espérances qu'on avait conçues, si une nouvelle période ne commence pas, si une tâche nouvelle, aussi vaste et plus difficile que la première, ne s'impose pas pour maintenir ou relever le niveau moral. »

Il faut avouer que les deux gouvernements qui se sont le plus signalés par leur hostilité contre l'Église catholique, la servent et la vengent par le spectacle qu'ils présentent au monde, par la déchéance morale dont ils se frappent eux-mêmes. Nés tous les deux à la même date, en septembre 1870, l'un à Paris, l'autre à Rome, ils sont cotés partout comme deux gouvernements de mauvaise vie. Il semble qu'une sorte d'émulation se soit établie entre eux à qui se discréditera le plus. Les documents qu'un ancien ministre du roi Humbert, M. Giolitti, avait collectionnés ou fait copier, et qu'il a jetés dans le public, forment le dossier de la politique italienne et

des politiques italiens. Une des enveloppes où ces documents étaient classés contenait un bon de M. Tanlongo à M. Crispi, pour 50 000 francs; un autre de 105 000 francs, à l'occasion de la loi sur les banques; — un certificat par lequel le grand maître de la franc-maçonnerie, Adriano Lemmi, dépose 90 000 francs, dont 30 000 pour Mme Crispi; — des notes constatant de perpétuelles avances faites au ménage Crispi, très besoigneux et très criard, à Menotti Garibaldi, à la plupart des ministres, sénateurs et députés; — ou bien une simple mention qui en dit long, rédigée en ces termes par M. Tanlongo : « Pour faire passer la loi sur les banques, dépense de plus de 1 300 000 francs. » Le gouvernement du Quirinal a ramené Rome à ces temps d'avant le Christ et d'avant les Papes, où Jugurtha disait en la regardant du haut de l'une de ses collines : « Ville à vendre, si elle trouvait un acheteur. »

L'émotion causée par ces documents a été augmentée encore lorsque la nouvelle, d'abord repoussée comme impossible, est devenue officielle : c'est que, mis en demeure de s'expliquer, M. Crispi obtenait du roi Humbert un décret de prorogation du Parlement. Une réunion de deux cents députés a répondu à l'acte royal en votant un ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, jugeant insuffisantes les raisons produites pour la prorogation de la session, déplore qu'ainsi soit retardée l'opportunité d'éclaircir des doutes concernant l'honneur et la dignité du président du Conseil. » A cet ordre du jour se sont associés par des lettres publiques de protestation indignée les hommes les plus considérables qui ont figuré dans les conseils de la couronne, MM. de Rudini et Brin, sans même parler de MM. Zanardelli et Cavalotti. Jamais la situation n'a été plus tendue au delà des Alpes; les mots de révolution du mépris sont prononcés, et il suffirait du moindre incident pour leur donner une redoutable réalité.

Chose singulière! sa bombe une fois lancée, M. Giolitti est parti pour Berlin, où l'empereur Guillaume aura sans doute, directement ou par intermédiaire, des conversations très intéressantes avec lui. L'empereur Guillaume doit décidément trouver que son allié subalpin manque de prestige et de solidité. Il a lui-même de justes soucis pour ses affaires intérieures. Les débuts du prince de Hohenlohe au Parlement allemand n'ont pas été heureux. Une énorme majorité de 168 voix contre 58 a repoussé, malgré l'intervention du chancelier de l'Empire, la demande en autorisation de poursuites, déposée contre M. Liebknecht qui était resté assis au moment du *hoch* en l'honneur de l'Empereur. Un discours hardi et agressif de M. Bebel a encore aggravé la signification de cette manifestation de lèse-majesté. Quelques jours après, la discussion

du projet de loi qui vise les menées anarchistes devait venir; les députés firent défaut, et, faute d'une assistance suffisante, le débat a été renvoyé au 8 janvier.

Pendant ce temps-là, tandis que le gouvernement du Quirinal inspire à ses amis, et sans doute à lui-même, un doute si profond sur son lendemain, on ne niera pas que celui du Vatican ne fasse plus grande figure devant l'univers. Le pape Léon XIII tient ses assises de paix pour la fin des schismes, il convie à cette paix l'Eglise d'Orient par une série de résolutions délibérées avec plusieurs de ses patriarches, où l'Eglise romaine, par son respect des droits particuliers, montre une fois de plus qu'elle est bien l'Eglise universelle. La politique pontificale vient encore de porter ses fruits dans un des pays de l'Europe où, il n'y a pas vingt ans, sévissait avec le plus d'âpreté l'esprit de secte et de discorde; l'Assemblée fédérale suisse a nommé pour président de la Confédération pour 1895 un catholique de Lucerne, le très estimé M. Joseph Zemp; et c'est la première fois qu'un conservateur catholique est élevé à cette dignité.

La France ne verra-t-elle pas aussi se lever, quelque jour, ce renouveau de réparation et de justice? Le cardinal-archevêque de Paris, à qui nous adressons pour son jubilé sacerdotal nos sincères vœux et félicitations, y convie la France en lui rappelant qu'il est le successeur de Mgr Affre, mort pour le salut de son peuple; qu'il porte la croix que le martyr pressait sur son cœur et qu'avait recueillie un autre évêque de sainte mémoire, Mgr Jacquemet, évêque de Nantes. La France serait digne d'entendre ce langage et d'en inspirer ses lois. Tout mêlé de passions diverses qu'il soit souvent, le jury de la Seine rendait hommage, ces jours-ci, à la bienfaisante influence de la religion, en écartant des poursuites malencontreusement dirigées par un particulier contre un vaillant évêque, Mgr Augouard, vicaire apostolique de l'Oubanghi, qui, après avoir tenu l'épée en 1870 pour défendre la patrie envahie, tient la croix au service de l'Eglise, de la France et de l'humanité dans nos possessions du Congo.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME

(CENT QUARANTE-ET-UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte rendu.

ADHÉMAR (comte V. d'). Les fibres secrètes. I. 10 décembre. 945. — II. 25 décembre. 1175.

ALLARD (Paul). Jean-Baptiste de Rossi. 10 octobre. 42. — L'archéologie chrétienne à Rome. Les nouvelles découvertes du Celius. La maison des martyrs. I. 25 décembre. 1042.

ANGOT DES ROTOURS (baron Jules). La question scolaire à l'étranger. Une solution libérale. 25 octobre. 295.

ARDEL (Henri). Rêve blanc. I. 25 décembre. 1101.

AUGOUARD (Mgr). Les missionnaires français chez les cannibales. 25 décembre. 1063.

BABEAU (Albert). Les collections royales du Louvre avant la Révolution. 25 novembre. 649.

BIRÉ (Edmond). Balzac et Napoléon. 10 décembre. 865.

Bulletin bibliographique. 10 novemvembre. 607.

CARRY (François). Le roman en Italie. 25 novembre. 662.

COMBARIEU (Jules). Le plainchant et le pape Saint Grégoire le Grand. 25 décembre. 1193.

COSTA DE BEAUREGARD (marquis). Le comte Auguste de la Ferronnays. I. 25 novembre. 633.

DELORME (H.). Berryer et la monarchie de Juillet. A propos du tome II de l'ouvrage de M. Ch. de Lacombe. 10 novembre. 606.

DUCROT (général). Sa vie militaire d'après sa correspondance. 10 novembre. 432.

FAUVEL (A.). La guerre sino-japonaise aujourd'hui et demain. 10 décembre. 840.

GANNIERS (Arthur de). La vie militaire sous le premier Empire. 10 octobre. 53.

GODARD (André). Chantegrolle. II. 10 octobre. 116. — III. 25 octobre. 305. — IV. 10 novembre. 552. — Fin. 25 novembre. 744.

GOYAU (G.) Le Vatican. La Papauté au dix-neuvième siècle. 25 novembre. 609.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1894.

JOUBERT (Louis). Chronique politique. 10 octobre. 203. — 25 octobre. 407. — 10 novembre. 596. — 25 novembre. 807. — 10 décembre. 1011. — 25 décembre. 1235.

LACOMBE (H. de). L'empereur Alexandre III. 10 novembre. 417. Un ouvrage de M. Emile Ollivier (le tome I de l'*Empire libéral*). 10 décembre. 969. — Fleurs d'Hyères. 25 décembre. 1205.

L'Allemagne nouvelle. La littérature révolutionnaire. I. 10 octobre. 153. — Fin. 25 octobre. 244.

LALLIÉ (Norbert). La femme espagnole. 10 octobre. 172. — Le Japon d'aujourd'hui. Industrie et commerce. 10 novembre. 482. — La Corée. — La Rivalité des intérêts chinois et japonais. 25 décembre 1145.

LANZAC DE LABORIE (L. de). Le tome V des Mémoires du chancelier Pasquier. 10 novembre. 576.

— Le début du règne de Napoléon III. (*Histoire du second Empire*, par M. de la Gorce.) 25 novembre. 769.

— Deux siècles et demi d'apostolat chrétien et français. (*Histoire générale de la Société des Missions-Etrangères*, par Adrien Launay.) 10 décembre. 927.

LECANUET (E.). La jeunesse de Montalembert. I. Le voyage en Suède. 25 décembre. 1021.

L'empereur François-Joseph Ier. 10 décembre. 817.

Les œuvres et les hommes. 25 octobre. 378. — 25 novembre. 778. — 25 décembre. 1211.

Livres d'étrennes. 10 décembre. 992. 25 décembre. 1230.

NADAILLAC (marquis de). Le Mashonaland. — Fin. 10 octobre. 97.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 octobre. Sérothérapie. 193. — 10 novembre. 586. — 10 décembre. 982.

PERQUER (Albert). La France et la Chine. I. Les échanges entre les deux pays. 25 octobre. 346.

PEYRE (Roger). Galeries célèbres et grandes collections privées. V. Le foyer des artistes à la Comédie-Française. 10 décembre. 902.

PIAT (C.). Hypnotisme et personnalité. I. 10 novembre. 531. — Fin. 25 novembre. 685.

PIERRE (Victor). Deux officiers de la marine anglaise à la tour du Temple. I. 25 octobre. 271. — Fin. 25 novembre. 724.

ROCHETERIE (Maxime de La). Les vraies lettres de Marie-Antoinette. 25 décembre. 1074.

ROD (Edouard). Une poule survint... I. 10 novembre. 511. — Fin. 25 novembre. 704.

SEPET (Marius). Les biens de l'Eglise et le budget des cultes. 25 décembre. 1125

SICARD (abbé). A la recherche d'une religion civile. I. 10 octobre. 3. — Fin. 25 octobre. 213.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME

TABLE

DU TOME CENT QUARANTE-UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1894.

A la recherche d'une religion civile. — I, par M. l'abbé SICARD. . 3
Jean-Baptiste de Rossi, par M. Paul ALLARD. 42
La vie militaire sous le premier Empire, par M. Arthur DE GANNIERS. 53
Le Mashonaland. — Fin, par M. le marquis DE NADAILLAC. . . . 97
Chantegrolle. — II, par M. André GODARD. 116
L'Allemagne nouvelle. — La littérature révolutionnaire. — I. . . 153
La femme espagnole, par M. Norbert LALLIÉ. 172
Revue des sciences. — Sérothérapie, par M. Henri DE PARVILLE. . 193
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 203

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1894.

A la recherche d'une religion civile. — II, par M. l'abbé SICARD. . 213
L'Allemagne nouvelle. — La littérature révolutionnaire. — II. . . 244
Deux officiers de la marine anglaise à la tour du Temple. — I, par M. Victor PIERRE. 271
La question scolaire à l'étranger. — Une solution libérale, par M. J. ANGOT DES ROTOURS. 295
Chantegrolle. — III, par M. André GODARD. 305
La France et la Chine. — I. — Les échanges entre les deux pays, par M. Albert PERQUER. 346
Les œuvres et les hommes; courrier du théâtre, de la littérature et des arts. 378
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 407

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1894.

L'empereur Alexandre III, par M. H. DE LACOMBE. 417
Le général Ducrot. — Sa vie militaire, d'après sa correspondance. . 432
Le Japon d'aujourd'hui. — Industrie et commerce, par M. Norbert LALLIÉ. 482
Une poule survint... — Nouvelle. — I, par M. Edouard ROD. . . 511
Hypnotisme et personnalité. — I, par M. C. PIAT. 531
Chantegrolle. — IV, par M. André GODARD. 552
Le dernier des chanceliers de France. — Le duc Pasquier. — Le tome V de ses Mémoires, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. . . . 576
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 586
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 596
Berryer et la monarchie de Juillet, par M. H. DELORME. 606
Bulletin bibliographique. 607

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1894.

Le Vatican. — La Papauté au dix-neuvième siècle, par M. G. GOYAU. 609
Le comte Auguste de la Ferronnays. — I, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD. 633
Les collections royales du Louvre avant la révolution, par M. Albert BABEAU. 649

Le roman en Italie, par M. François Carry. 662
Hypnotisme et personnalité. — II, par M. C. Piat. 685
Une poule survint... — Nouvelle. — Fin, par M. Edouard Rod. . . 704
Deux officiers de la marine anglaise à la tour du Temple. — II, par M. Victor Pierre. 724
Chantegrolle. — V. — Fin, par M. André Godard. 744
Le début du règne de Napoléon III, par M. L. de Lanzac de Laborie. 769
Les œuvres et les hommes; courrier du théâtre, de la littérature et des arts. 778
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 807

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1894.

L'empereur François-Joseph Ier. 817
La guerre sino-japonaise aujourd'hui et demain, par M. A. Fauvel. 840
Balzac et Napoléon, par M. Edmond Biré. 865
Les galeries célèbres et les grandes collections privées. — V. — Le foyer des artistes à la Comédie-Française, par M. Roger Peyre. . 902
Deux siècles et demi d'apostolat chrétien et français. — La Société des Missions-Etrangères, par M. L. de Lanzac de Laborie. . . 927
Les fibres secrètes. — I, par M. le comte V. d'Adhémar. 945
Un ouvrage de M. Emile Ollivier, par M. H. de Lacombe. 969
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 982
Livres d'étrennes. — Librairies Hachette, Plon, Hetzel, Mame, Delagrave, A. Colin, H. Laurens, Hennuyer, Lecène et Oudin, Quantin. 992
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 1011

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1894.

La jeunesse de Montalembert. — I. — Voyage en Suède, d'après des lettres inédites et des papiers de famille, par le R. P. E. Lecanuet. 1021
L'archéologie chrétienne à Rome. — Les nouvelles découvertes du Celius. — La maison des martyrs. — I, par M. Paul Allard. . . 1042
Les missionnaires français chez les Cannibales, par Mgr Augouard. 1063
Les vraies lettres de Marie-Antoinette, à propos d'une publication prochaine, par M. Maxime de la Rocheterie. 1074
Rêve blanc. — I, par M. Henri Ardel. 1101
Les biens de l'Eglise et le budget des cultes, à l'occasion d'un récent incident parlementaire, par M. Marius Sepet. 1125
La Corée. — La rivalité des intérêts chinois et japonais, par M. Norbert Lallié. 1145
Les fibres secrètes. — II, par M. le comte V. d'Adhémar. 1175
Le plain-chant et le pape saint Grégoire le Grand, par M. Jules Combarieu. 1193
Fleurs d'Hyères, par M. H. de Lacombe. 1205
Les œuvres et les hommes; courrier du théâtre, de la littérature et des arts. 1211
Livres d'étrennes. — Librairies Firmin-Didot, Hachette, Plon, Delagrave, De Soye et fils, Ollendorff. 1230
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 1235

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7805